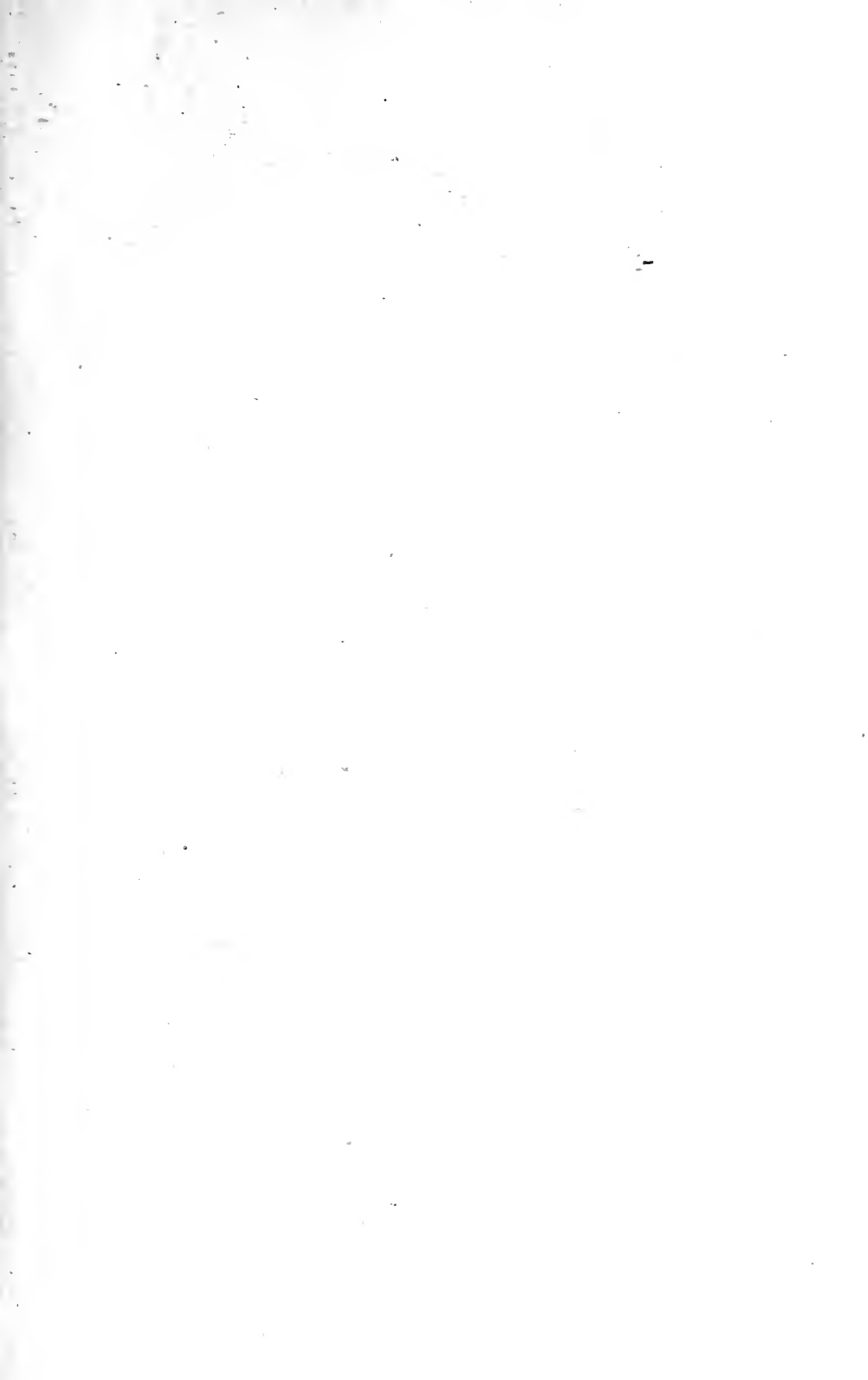


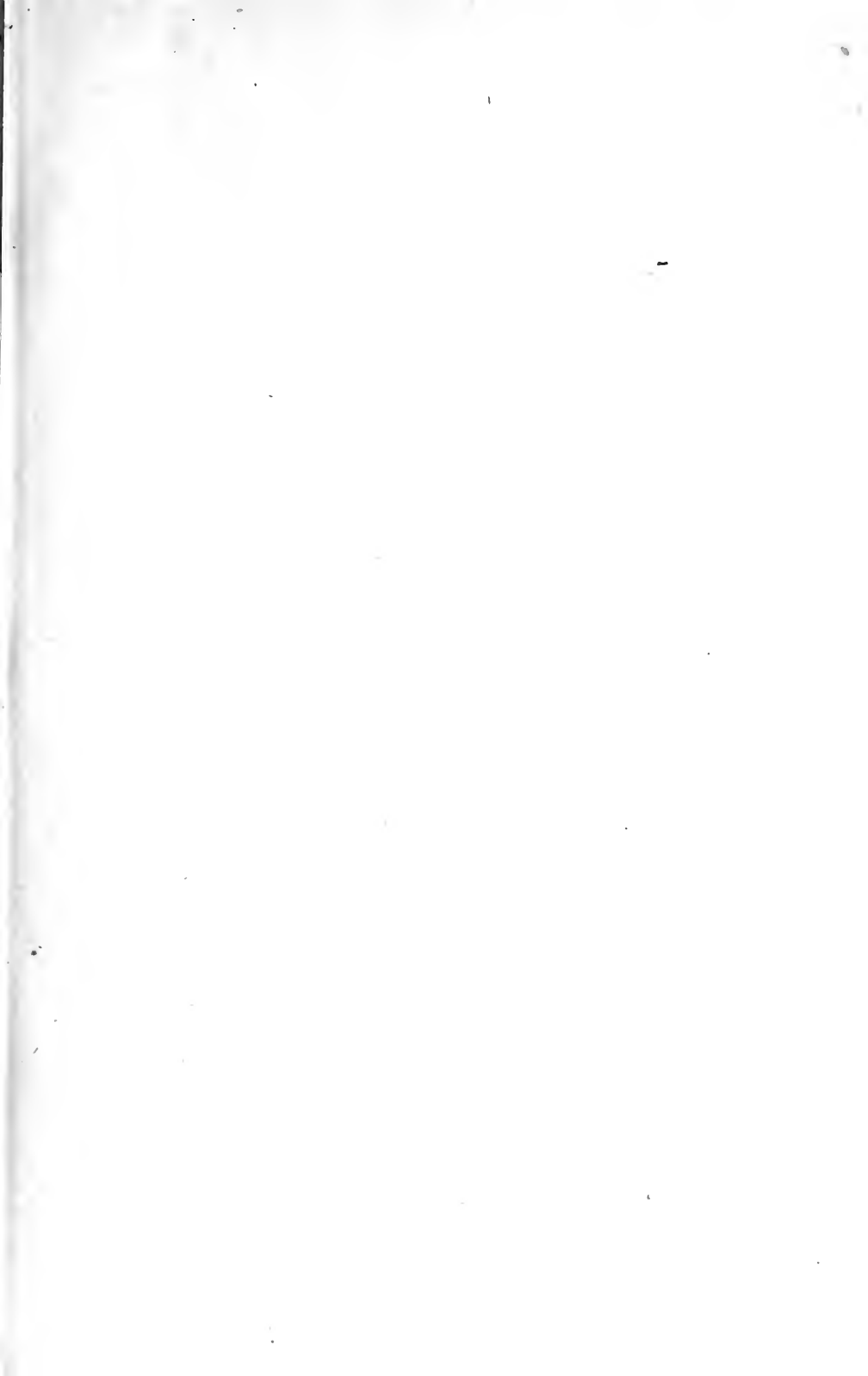
AP
20
R5
per.5
t.59
Roba

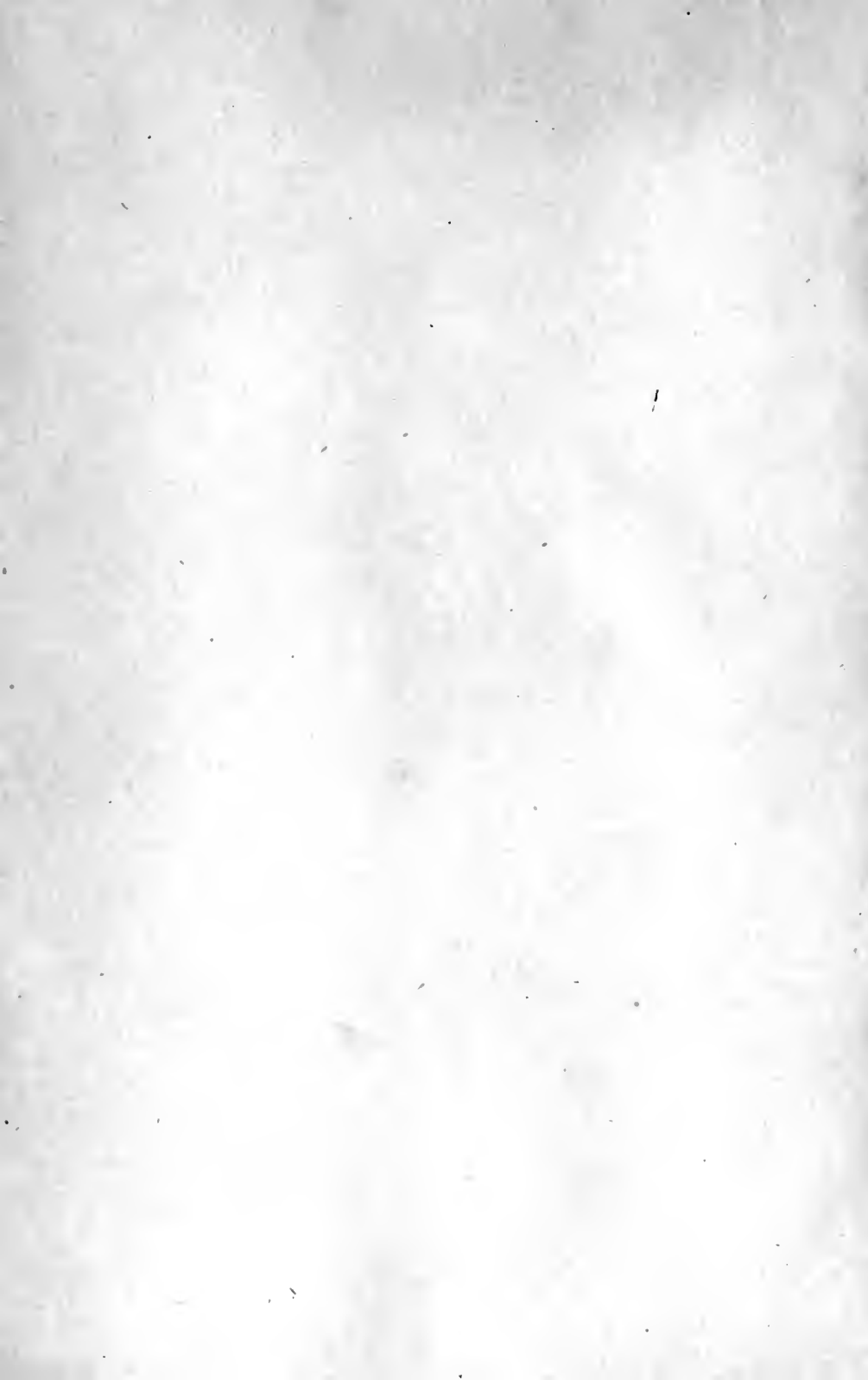
UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY





Digitized by the Internet Archive
in 2008 with funding from
Microsoft Corporation





REVUE
DES
DEUX MONDES

LXXX^e ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE



REVUE
DES
DEUX MONDES

LXXX^e ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME CINQUANTE-NEUVIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1910

112711
29/57



FP

20

R6

pér. 5

T. 59

MORALE ET RELIGION

Parmi les idées générales, plus ou moins distinctement aperçues, qui déterminent actuellement les jugemens des hommes, et qui provoquent entre eux d'âpres disputes, il en est peu d'aussi importantes que celles qui concernent les rapports de la morale et de la religion. Que signifient nombre de dissentimens sur la liberté, la société, la famille, l'école, le droit, le devoir, le sens de la vie, sinon que les uns trouvent, dans la nature et dans la raison humaine pure et simple, toutes les conditions nécessaires et suffisantes de la pensée et de l'action, tandis que les autres persistent à croire que l'homme ne se suffit pas, mais doit, pour accomplir sa destinée, s'appuyer sur quelque principe qui le dépasse? Et, certes, ce conflit existe depuis longtemps. « De quelle vertu Jupiter est-il doué, disait Chrysippe le stoïcien, que, par lui-même, Dion ne se soit donnée! » Mais peut-être les deux principes n'ont-ils jamais paru aussi irréconciliables qu'aujourd'hui.

Une évolution s'est accomplie, semble-t-il, à ce sujet, durant les derniers siècles. Au temps des Descartes et des Leibnitz, la morale et la religion s'accordaient naturellement, comme deux émanations d'une source commune. Il entrait dans le plan divin que l'homme fit, selon sa raison, son métier d'homme, en même temps que, soulevé par une assistance surnaturelle, il tendait à une perfection supérieure. Mais à l'époque du romantisme, de la course aux extrêmes, des contrastes et des antinomies, le lien parut se rompre, qui unissait la raison à la foi, la vie tem-

porelle à la vie spirituelle. La raison, disait-on, foncièrement panthéiste ou même naturaliste, ne pouvait tenter d'expliquer les choses spirituelles sans les défigurer en les interprétant à sa manière. Réciproquement, la religion, destinée à satisfaire les besoins transcendans de la conscience, du cœur et de l'imagination, apparaissait comme oppressive dès qu'elle intervenait dans la direction de la vie politique des sociétés. Comment, s'il en était ainsi, réaliser l'idée d'ordre moral et de conservation sociale, alors prédominante? On y réussit au moyen du système dit de la cloison étanche. « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu : » ce fut la devise du siècle. Justice et charité, État et société, vie publique et vie privée, réel et idéal, raison et foi, morale et religion furent respectivement séparés l'un de l'autre par des barrières infranchissables. L'âme humaine, composée elle-même, à cette époque, de facultés radicalement distinctes, ne trouva pas de difficulté à vivre, de la sorte, simultanément, plusieurs vies sans rapport entre elles.

Mais voici que, de toutes parts, les barrières élevées par un conservatisme ingénieux volent en éclats. La justice rejoint la charité; l'État intervient dans la vie économique, sociale et morale des individus; la science envahit les sanctuaires qui lui étaient interdits, et prétend que toutes choses, sans exception, relèvent de sa compétence; et l'âme humaine voit ses facultés diverses se fondre en une vie foncièrement une, dont le trait distinctif est, précisément, la puissance de coordination, de synthèse, d'unification.

Entre la morale et la religion, les frontières s'effacent pareillement. Et les conséquences de ce changement sont particulièrement graves. De toutes parts surgissent des systèmes tendant à démontrer que la morale se suffit et nous suffit; qu'elle possède ses fondemens propres, tout rationnels, analogues à ceux des sciences positives; qu'elle donne satisfaction à tous les besoins réels de la conscience, même aux plus relevés; qu'il lui appartient de gouverner la vie des individus et des sociétés, en tout domaine; et qu'en dehors de ses lois, il ne peut y avoir que fanatisme, routine, ou vaine sentimentalité. Tantôt, faisant appel à la conscience, ou à la raison, ou à une sorte de sens moral, on affirme que chaque homme porte en soi, dans sa nature même, tous les principes nécessaires à la direction de sa

vie d'homme ; tantôt, on demande à l'observation et à l'induction, telles que les pratiquent les sciences expérimentales, l'établissement d'une certaine catégorie de lois positives, qu'on appelle lois morales ; tantôt, on voit dans la morale un art pratique, qui, en lui-même, comme l'industrie en général, n'a aucun principe propre, et qui n'est autre chose que l'application méthodique des principes théoriques fournis par une branche spéciale de la science, celle qui concerne les mœurs des hommes ou les conditions d'existence de la société. Réciproquement, la religion, aujourd'hui, se sent à l'étroit dans la sphère des choses purement spirituelles. Comment, d'ailleurs, se désintéresserait-elle des progrès d'un esprit laïque qui se propose précisément de l'anéantir ? Elle aussi reconnaît désormais l'union réelle, la solidarité inéluctable du temporel et du spirituel ; or elle considère comme indigne d'elle d'acheter la liberté dans l'autre monde au prix de la servitude dans celui-ci. Si l'esprit est, et s'il est souverain, tout lui doit obéissance. La prière du chrétien n'est-elle pas : Que la volonté divine s'accomplisse sur la terre, comme elle est réalisée dans le ciel !

Et ainsi, morale et religion apparaissent aujourd'hui comme prétendant chacune, respectivement, à l'empire. Et il semble que la seule issue possible de la lutte résultant de ces prétentions soit celle qu'exprime la formule célèbre : Ceci tuera cela !

Opinion, d'ailleurs, aujourd'hui fort répandue, et, par là même, déjà propre à précipiter l'événement. Convient-il, toutefois, de s'y tenir, sous prétexte d'être de son temps et d'en partager les préjugés ? Qu'est-ce donc que la philosophie, sinon un examen calme et exempt de parti pris des opinions même les plus accréditées ? Il est incroyable à quel point une doctrine qui, à telle époque, était l'évidence même, apparaît, à telle autre, comme une simple curiosité historique. C'est que nos idées sont, plus que nous ne croyons, les reflets de nos actes, de nos passions, de nos habitudes contingentes et passagères. Et, alors même que nous essayons de raisonner, que de fois ne sommes-nous pas dupes de ce classique sophisme de l'alternative, qui, posant *a priori* comme contradictoires des choses qui, en réalité, ne sont que différentes, nous somme brutalement d'opter pour l'une ou pour l'autre ?

I

Il est nécessaire, si nous entendons nous adresser à d'autres qu'à ceux qui déjà sont de notre avis, de nous interroger sur la méthode qui convient à la question. Les hommes qui se trouvent dans des camps différens, d'ordinaire, se comprennent peu, parce qu'ils ont d'autres habitudes d'esprit, d'autres pierres de touche de la vérité, d'autres idées sur la manière de diriger leurs recherches.

En ce qui concerne le problème des rapports de la morale et de la religion, la méthode la plus communément employée est ce qu'on peut appeler la méthode conceptuelle. On part de certaines définitions, et, les confrontant entre elles, on en déduit, par voie de syllogismes, la solution cherchée.

Cette méthode a de nombreux avantages. Elle donne à l'esprit la sensation de la clarté; et l'on sait qu'en France notamment, clarté est volontiers synonyme de vérité. Descartes n'a-t-il pas fait de l'évidence le critérium de la certitude? Il est vrai que, quant à lui, il entendait les mots évidence et certitude dans des sens extrêmement subtils, qu'il serait difficile de rendre clairs pour un lecteur non initié aux recherches métaphysiques.

La méthode conceptuelle frappe l'esprit par la force de la logique. Quand un raisonnement est bien suivi, nous sommes séduits; et facilement nous passons condamnation sur l'insuffisance des prémisses. Un je ne sais quoi nous pousse à juger du fond par la forme, et à croire que ce qui est conséquent doit être vrai. Il est si rare que l'on raisonne! En général, on se borne à énoncer son opinion, et, en guise de démonstration, à l'affirmer d'un ton d'autorité, ou à la développer avec des mots, des comparaisons, des exemples et des images. Un discours où, à travers un langage élégant, l'on discerne des principes, une argumentation, une conclusion en règle, a d'avance conquis bien des suffrages. La scolastique n'est pas près de perdre son prestige.

La méthode conceptuelle est d'un emploi très commode.

Par exemple, je définis la morale : l'adaptation des dispositions intérieures de l'homme à ses conditions d'existence. Et je définis la religion : le mépris de la vie actuelle et la poursuite de fins dites surnaturelles, contraires aux fins de la nature.

Etant donné ces définitions, il est tout de suite évident que morale et religion sont incompatibles, et qu'entre elles il faut opter.

Que si je définis la morale : l'ensemble des règles rationnelles de la conduite humaine, et la religion : la représentation subjective de ces règles comme commandemens divins, il s'en suivra que la religion n'est qu'un contrefort de la morale, et lui est subordonnée.

En revanche, je puis définir la religion : un ensemble de croyances obligatoires, liées à des pratiques définies qui se rapportent aux objets donnés dans ces croyances ; et la morale : un système logique de formules abstraites, traduction intellectuelle des croyances religieuses. Il est, dès lors, aisément démontrable que la morale n'est qu'un extrait et une dépendance de la religion.

Ces théories sont plausibles chacune à sa manière, et, selon les auditoires, facilement victorieuses dans l'exposition professorale ou dans la discussion. La pratique de l'enseignement, des conférences et des joutes dialectiques fait grandement apprécier cette réduction des choses en concepts, qui donne à la parole tant de netteté et de sûreté, et qui permet si bien aux auditeurs de fixer sur le papier ou dans leur mémoire les points saillans et l'enchaînement du discours.

Mais le succès d'une méthode dans les concours de dialectique ne suffit pas à en garantir la valeur. La méthode conceptuelle a cet inconvénient de se prêter également à la démonstration des thèses les plus opposées. Ce phénomène résulte d'une insuffisance radicale.

Si bien agencée que soit une définition, elle est un système clos de concepts, que l'esprit substitue à la réalité. Or, comment s'assurer que la réalité tient vraiment dans nos formules ? En fait, on sait bien que le concept ne pourra jamais embrasser exactement le réel ; que celui-ci ne saurait se confondre avec l'extrait que l'on en recueille dans un récipient préparé d'avance. On se rassure, il est vrai, en supposant que ce qui demeure en dehors ne peut manquer d'être analogue à ce que l'on a retenu après un sérieux examen. Mais on ne fait, en cela, que prendre pour accordé ce qui est en question. Supposez que la faculté de produire du nouveau, la vie, qui se rencontre dans la nature, soit, singulièrement dans l'ordre moral, non une pure apparence, mais une réalité ; et il sera véritablement contra-

dictoire et impossible que nos concepts, fermés et fixes, expriment jamais la réalité tout entière. Incapables d'être jamais définitifs, ils devront constamment être confrontés avec le réel, et refondus, de manière à en imiter, autant qu'il est en eux, l'essentielle puissance d'évolution. Il y a plus : ce résidu, que ne peuvent s'assimiler nos concepts moraux, s'il n'est autre que la vie inhérente à notre nature d'hommes, doit posséder une propriété qui paraît caractéristique de la vie en général, celle de se jouer de nombre d'incompatibilités que se plaît à décréter notre logique. Vivre et mourir, rester soi et changer, être mù et se mouvoir : selon nos concepts, ce sont choses inconciliables ; pour un vivant, c'est tout un. Que vaut, dès lors, le triomphant exercice d'école qui consiste à poser d'abord telle ou telle définition de la morale et de la religion, et à déduire ensuite de ces définitions l'identité ou l'incompatibilité logique de ces deux activités ? Pendant que le dialecticien prononce leur divorce, rien n'empêche que, dans la réalité, elles ne se réunissent et coopèrent. Ce que l'on désigne, dans la vie commune, par le mot de supériorité est-il, en somme, autre chose que la puissance de faire coexister et concourir des qualités qui, selon le train ordinaire des choses, paraissent incompatibles ? Pour caractériser l'excellence de l'homme, comparé aux autres êtres, ne dit-on pas qu'il est un microcosme ?

Si apparens que soient les défauts de la méthode conceptuelle, si banale que soit la condamnation de la dialectique abstraite, c'est, en fait, cette méthode qui, dans les discussions courantes, est la plus employée. Notre entendement a un faible pour la doctrine flatteuse dite ontologisme, qui, de la clarté des idées, conclut à leur vérité. Le sens du réel, toutefois, l'emporte, aujourd'hui, chez des esprits de plus en plus nombreux, et leur persuade de faire un sérieux effort pour mettre le fait au-dessus du concept, et pour saisir la vie directement, dans sa marche réelle et originale. A la méthode conceptuelle ces esprits substituent la méthode historique. Remontant, aussi haut qu'il nous est possible, aux origines de la civilisation, comparant entre elles les évolutions respectives des différens peuples, ils s'efforcent de démêler les tendances universelles et fondamentales du génie humain ; et, forts d'observations minutieuses conduites à travers un champ si vaste, ils pensent pouvoir

distinguer avec certitude ceux des élémens de la vie humaine qui sont appelés à subsister et à se développer, et ceux qui sont condamnés à disparaître.

Cette méthode est fréquemment appliquée à l'étude des rapports de la religion et de la morale.

On démontre, en ce sens, par exemple, que la morale s'est historiquement créée en opposition à la religion ; qu'elle est née d'une protestation de l'homme contre l'arbitraire et l'injustice de ses dieux ; que, si elle a paru, çà et là, s'accorder avec la religion, c'est que celle-ci, forcée par la conscience publique de composer avec sa rivale, s'était modifiée à sa ressemblance ; que, de plus en plus, la morale s'est, à travers les âges, développée d'une façon indépendante ; et qu'elle est, en conséquence, destinée à se suffire et à refouler entièrement les religions.

Considérez, alléguera-t-on, le vieux philosophe grec Xéno- phane, l'un des premiers qui aient confronté les enseignemens de la morale avec ceux de la religion. « Ce ne sont pas, disait-il, les dieux qui ont créé les hommes, ce sont les hommes qui ont créé les dieux ; car combien ceux-ci ne sont-ils pas inférieurs aux hommes ! Homère et Hésiode nous montrent les dieux se targuant de tout ce qui, chez les hommes, est honteux et criminel. » Socrate, le fondateur de la morale comme science, la fait reposer uniquement sur la connaissance de soi-même. « Quant à savoir si ce qu'on raconte des dieux est véritable, je n'ai pas, déclare-t-il, le temps de sonder ces difficiles problèmes, j'ai assez à faire de chercher ce que je suis. » La foi en l'homme, tel est le titre d'un récent et vigoureux ouvrage de M. Gustave Spiller sur l'indépendance de la morale : *Faith in man, the Religion of the Twentieth Century*, 1908. Les religions, d'ailleurs, n'ont cessé de condamner cette prétention de l'homme à l'autonomie. Et c'est précisément en secouant le joug des autorités religieuses que la morale acquiert le remarquable développement que nous lui voyons prendre aujourd'hui.

Tel est, affirme-t-on, l'enseignement de l'histoire. Prétendre maintenir ensemble la morale et la religion, c'est nier le travail séculaire de l'humanité, c'est opposer au courant de la pensée universelle la répugnance sentimentale d'un esprit attardé.

L'évolution historique que l'on invoque, cependant, est-elle incontestable ? Si un certain ordre de faits, convenablement choisis et interprétés, font apparaître une telle évolution, n'en

pourrait-on démêler d'autres, non moins réels, qui semblent manifester une évolution contraire ? Socrate, nous dit-on, fonda la morale sur l'observation de l'homme. Il est vrai ; mais Socrate était une âme profondément religieuse : il croyait l'homme en communication immédiate avec le divin. Il croyait à des lois divines, dont les lois humaines sont l'imitation. Scruter la nature humaine plutôt que les légendes rapportées par les poètes, était-ce, pour lui, s'éloigner des dieux ? C'était s'en rapprocher. La morale comme science a été mise implicitement par son fondateur sous l'invocation de la Providence divine. Et l'on pourrait faire une remarque analogue au sujet de Kant, l'organisateur de la science morale dans les temps modernes. Lui aussi est, jusqu'aux moelles, imbu d'esprit religieux. On a même pu prétendre que son impératif catégorique n'était autre chose que la forme abstraite et générale des commandemens du Décalogue.

Le fait que parfois le nourrisson bat sa nourrice n'empêche pas qu'il ne lui doive la force qu'il emploie contre elle. Il n'est nullement absurde de voir, dans nos idées de justice, de devoir, de dignité, de droiture, d'altruisme, de solidarité, d'humanité, de soumission aux lois de l'univers, une simple transposition des commandemens des religions touchant l'obéissance à Dieu, la protection des faibles, le soulagement des misères, la charité, le salut, les destinées supra-individuelles de la personne humaine. Certes, Moïse, Bouddha, Jésus, saint Paul, Mahomet, Luther n'enseignent pas des dogmes abstraits. Leur effort tend à transformer la vie extérieure et intérieure de l'homme, à la rendre plus puissante, plus profonde, plus pure, plus noble. Mais que ces créations concrètes soient soumises à la réflexion des philosophes, ou même simplement à cette action naturelle de l'habitude, qui, peu à peu, détache les actes de leur principe et les effets de leur cause : et les religions donneront naissance, précisément, à des codes de morale tels que ceux qui sont en vigueur parmi nous.

Nos systèmes mêmes de morale dite indépendante, il est douteux qu'ils ne retiennent rien de spécifiquement religieux. Il y a religion et religion. Le respect, la certitude sans preuves expérimentales, la vie intérieure, la recherche, par delà notre moi égoïste et satisfait, d'un meilleur moi, capable de souffrir des souffrances d'autrui et de se dévouer à quelque fin idéale,

peuvent n'avoir que peu ou point de rapport avec tels élémens extérieurs des religions positives ; s'ensuit-il que ce soient des dispositions exclusivement morales ? Ne sont-ce pas plutôt des expressions, intellectualisées, mais très reconnaissables, du sentiment religieux ? Il existe des associations dont l'objet est proprement de cultiver la morale en soi, libérée de toute dépendance à l'égard des dogmes religieux ou des spéculations métaphysiques. Si vous assistez aux réunions de ces sociétés sans entendre la langue qui s'y parle, vous croirez être témoin d'un service religieux ; et si vous comprenez les hymnes qui s'y chantent et les discours qui s'y prononcent, vous trouverez que ce qui les distingue du langage sacré, c'est principalement que Dieu y est remplacé par l'Idéal, ou par l'Esprit, ou par le Vrai, le Beau et le Bien.

La relation historique entre la morale et la religion est obscure. A-t-elle, au surplus, la signification décisive qu'on lui attribue ? Admettons que la morale se soit réellement, comme plusieurs l'affirment, constituée en antagonisme avec la religion ? Est-ce à dire qu'elle ne puisse, quelque jour, se réunir à elle ? Les hommes s'abusent sur la portée de leurs dissentimens. Aristote était-il effectivement le négateur radical du platonisme qu'il croyait être ? L'œuvre de Victor Hugo ne pouvait-elle subsister, sans vouer à la mort celle de Racine ? Les nations, les individus, les idées sont-ils condamnés à s'entre-détruire, parce que, pour naître et se développer, ils ont commencé par s'opposer les uns aux autres ? C'est la loi : les fils, d'abord, s'élèvent contre leurs pères ; et puis, ils les continuent. La tendance actuelle de la morale, ses destinées ultérieures ne sont pas inscrites dans ses origines et son histoire.

Le préjugé suivant lequel l'avenir d'un être se peut lire dans son passé vient d'un effort de l'entendement pour réduire le dynamique au statique, la vie à la matière. Obsédé par la peur que la vie n'amène sur la scène du monde des phénomènes véritablement nouveaux, l'entendement logique imagine que dans la nature des êtres vivans est incluse, comme une entité immuable, la loi de leur entier développement. Dès lors, il suffit, en analysant la direction initiale du mouvement et une portion convenable de son cours, de déterminer la formule de cette loi, pour être à même de prédire, d'un bout à l'autre, toutes les destinées d'un être donné.

Mais, entendue à la lettre, cette doctrine, en définitive, signifie que la vie n'existe pas. C'est le propre de la mécanique, de pouvoir décrire *a priori* la trajectoire d'un point dont les conditions de mouvement sont déterminées. Si la vie existe, elle n'est pas seulement développement, elle est évolution, ce qui, à y regarder de près, est tout autre chose. Le développement proprement dit ne met au jour que ce qui était préformé dans le germe : l'évolution fait apparaître des caractères que rien, peut-être, n'annonçait. Dans l'histoire, il est vrai, plusieurs pensent découvrir de véritables développemens, logiques et uniformes : c'est qu'ils les construisent après coup. Notre pensée marche à reculons, comme l'écrevisse. Partant de l'être tel qu'il est aujourd'hui, nous démêlons, parmi les formes qu'il a revêtues antérieurement, celles qui ont préparé la forme actuelle, et nous ignorons ou écartons les autres : le germe, alors, tel que nous l'avons idéalement composé, renferme en puissance toute l'histoire future de l'être en question. Mais la réalité est autre. Un vivant est un être qui cherche, essaie, tâtonne, joue; se guidant sur son expérience, se travaillant et se modifiant lui-même, pour réussir dans les tâches qu'il se donne. Non qu'il crée purement et simplement, *ex nihilo*, les formes qu'il acquiert; mais ce qui, en lui, préexiste, ce n'est pas une nature achevée et fixe, pareille à l'équation d'un géomètre, c'est un ensemble de facultés vivantes et souples, de véritables puissances d'action contingente et imprévisible.

L'histoire, certes, nous instruit sur la nature des êtres, en nous montrant quelles puissances ils ont déployées, et de quelle manière. Mais, si elle est si instructive et proprement irremplaçable, c'est que la destinée des êtres n'est pas préformée dans leur nature. Si elle l'était, un jour viendrait, tôt ou tard, où, cette nature ayant été exactement déterminée, il serait inutile de continuer à en observer les manifestations. L'histoire, alors, contente de glaner des anecdotes, comme fait le *reporter*, aux alentours des événemens importans, n'aurait plus rien de sérieux à nous apprendre. En somme, elle serait toute faite d'avance, écrite, de toute éternité, dans l'essence même des choses; et elle perdrait tout ce qui, pour nous, en fait la réalité et l'intérêt.

Nous ne saurions donc, pour assigner les rapports de la morale et de la religion, nous contenter de considérer et d'in-

interpréter l'histoire de leurs relations. S'il est vrai que ce qui a été n'est jamais qu'une mesure inadéquate de ce qui peut ou doit être, force nous est de recourir à une méthode plus profonde et plus philosophique.

Mais d'abord, n'est-ce pas une illusion de croire qu'en une telle matière on puisse commencer par déterminer, une fois pour toutes, la méthode qu'il convient de suivre? Cette manière de procéder est très commode dans l'enseignement, auquel elle donne une grande clarté; et elle n'y est généralement remplacée qu'en apparence par une prétendue méthode de recherche et d'induction. Mais autre chose est, comme l'a si profondément compris Descartes, exposer la science faite ou prétendue telle, autre chose la faire. Nulle part, non pas même dans les sciences mathématiques, la méthode ne se peut, en réalité, détacher de l'objet. Elle est solidaire de la recherche, loin qu'elle la précède; et elle se détermine au fur et à mesure du progrès de la découverte. Et elle n'est jamais définitivement arrêtée, parce que les principes des choses n'en sont pas l'élément le plus apparent, mais le plus caché et le moins accessible. Les mathématiques ont longtemps passé pour une science toute déductive et abstraite : aujourd'hui, elles s'avouent inductives et généralisatrices, ainsi que les autres sciences; et elles ne croient plus pouvoir se passer jamais de l'intuition. Le mode de l'observation, de l'induction, de la systématisation varie avec les objets; et ce fut le mérite singulier d'Auguste Comte, d'avoir bien vu que, si l'idée générale de la science est une, il n'y en a pas moins autant de méthodes scientifiques distinctes que de classes d'êtres pour nous irréductibles.

Ce qui est vrai dans l'ordre matériel l'est, à plus forte raison, dans l'ordre moral; et l'on s'expose à laisser échapper les caractères essentiels des réalités de cet ordre, lorsque, sous prétexte de les connaître scientifiquement, on les aborde suivant des méthodes adaptées à d'autres objets. Sans doute, connaître, c'est saisir, comprendre, selon une métaphore demeurée classique. Et comprendre, embrasser, c'est enserrer, au moyen des instrumens de préhension dont on dispose. On ne perçoit qu'avec des concepts. Mais, si la connaissance doit être autre chose qu'un sport, où l'esprit ne demande aux réalités qu'une occasion de jouir de lui-même, il faut que l'entendement fasse constamment

effort pour assouplir ses concepts, en les adaptant aux données d'une intuition sans cesse renouvelée. Les choses morales sont si mouvantes, déliées, complexes, profondes et insaisissables, qu'à propos d'elles surtout il faut se garder de se présenter avec des moules tout faits et immuables, en déclarant que l'on ne tiendra compte que de ce qui pourra s'y conformer.

Déjà la méthode que l'on applique dans les sciences positives est loin d'avoir l'homogénéité et la rigueur absolues qu'on est disposé à lui attribuer. Elle met en jeu deux procédés essentiels : l'hypothèse et l'observation. Le point de départ nécessaire, c'est une question, c'est-à-dire une hypothèse; car toute question enveloppe une affirmation, au moins conditionnelle. Voir pour voir, c'est se condamner à ne pas voir. L'astronome, qui sait ce qu'il doit voir, le voit, quelquefois même sans que l'objet se présente en réalité. Mais l'ignorant, qui attend de l'objet tout seul la sensation qu'il doit éprouver, ne voit que des formes confuses, ou même ne voit rien du tout. Une observation scientifique, c'est la confrontation d'une idée préexistante avec l'expérience. Le concept n'est d'ailleurs, de la méthode, que le premier élément. Le second, c'est l'intuition, aussi impartiale que possible, de la réalité donnée. Insuffisante à elle seule, l'intuition est indispensable, puisque, sans elle, l'hypothèse, manquant de frein, tend à s'ériger dogmatiquement en vérité.

Ce qui est remarquable, c'est ce que ces deux momens : conception d'une hypothèse, vérification de cette hypothèse par l'intuition, ne suffisent pas pour obtenir la connaissance cherchée. En effet, entre le concept et l'intuition, il y a une hétérogénéité irréductible. Nos concepts, c'est, avec l'apport de notre mémoire et de notre imagination, notre parti pris de simplification, notre désir de voir les choses se fixer, se distinguer, s'ordonner suivant des rapports d'identité et de contradiction, de manière à devenir nôtres, et à se transmuter en objets proportionnés à notre intelligence. L'intuition, c'est le renoncement à toute idée préconçue et à la prétention de comprendre la nature, c'est l'abandon pur et simple de l'esprit à son action, à son influence, à ses révélations. Or, selon le juste mot de l'abbé Cotin, « la nature a plus de voies pour faire les choses que nous n'en avons pour les connaître. » Il y a toujours disproportion entre l'infini, le nouveau, le fluide, le continu, la vie, qui caractérise ses productions, et le fini, l'homogène, le

déjà vu, l'éternité immobile, que postulent nos concepts. Pourtant, la connaissance est la fusion d'un concept avec une intuition. Et la manière dont s'opère cette fusion décide de sa valeur. Nous avons une tendance à unir automatiquement les concepts et les intuitions qui se présentent ensemble à notre conscience. Mais ces associations fortuites sont sans portée scientifique. Les seules combinaisons de concepts et d'intuitions qui aient chance d'être approuvées par la généralité des intelligences sont celles qui sont opérées sous le contrôle d'une faculté de l'esprit qui domine et les intuitions et les concepts, et qui n'est autre que le bon sens ou la raison. La science, qui tend à mécaniser les choses, ne peut, elle-même, se faire mécaniquement. Ainsi que l'enseigne Descartes, elle a son premier principe dans la droite raison, *bona mens*, laquelle gouverne l'adaptation mutuelle des concepts aux intuitions et des intuitions aux concepts, de l'homme aux choses et des choses à l'homme.

Si déjà elle joue un rôle dans les sciences physiques, *a fortiori* la raison doit-elle intervenir dans l'étude des choses morales. Pour apprécier exactement la part qu'elle y revendique, il faut se rendre un compte exact de ce qu'elle est. La raison humaine n'est pas ce système abstrait de catégories qu'ont parfois imaginé les philosophes. Descartes se donnait pour tâche de cultiver sa raison, entendant par là que la raison n'est pas, d'avance, toute faite en l'homme; qu'il lui faut, par le travail, par l'effort, par une bonne volonté intelligente, la développer, la créer en soi. Pour être et grandir, la raison doit se nourrir de deux sortes d'alimens : les sciences, et l'expérience de la vie. La raison n'est pas théorique d'une part, pratique de l'autre. Kant a bien vu qu'elle est l'un et l'autre. Mais les Grecs ne se trompaient pas, qui croyaient qu'en elle l'un est inséparable de l'autre. La raison est l'unité de la pensée et de l'action. C'est ainsi qu'aujourd'hui encore l'entend la langue commune.

Appliquée aux sciences positives, elle est le bon sens, qui, de l'harmonisation des intuitions et des concepts, compose ce qu'on appelle l'objectivité. Dans l'ordre moral, elle fait plus. Comme disait Aristote, elle détermine, en ce domaine, non seulement le possible, mais le convenable, τὸ δυνάτον καὶ τὸ πρέπον. Elle étend l'idée d'objectivité, du réel à l'idéal. Elle suscite ou démêle des idées qui, pour n'être pas applicables à des objets perceptibles par nos sens, n'en sont pas moins dignes et sus-

ceptibles d'être reçues pour vraies par toutes les intelligences, ce qui est l'essentiel de l'objectivité.

La question de savoir suivant quelle méthode doit être traité le problème des rapports de la religion et de la morale semble ainsi devoir se résoudre de la manière suivante. Il est, certes, nécessaire de réunir le plus d'informations possible, d'être en possession des plus subtils concepts inventés par les théologiens, les moralistes et les philosophes, en même temps que de la masse de faits recueillie par les historiens. Mais ni les concepts, ni les faits ne suffisent : faits et concepts ne peuvent, d'eux-mêmes, s'ajuster de façon à produire des notions vraies. La puissance qui, d'un juste mariage des intuitions et des concepts, formera des créations harmonieuses et viables, c'est la raison, ou union vivante de la méthode et de la connaissance, de la pensée et de l'action.

Si nous étudions les rapports existant entre la religion et la morale du propre point de vue de la raison, c'est-à-dire d'une façon vivante et pratique, et non pas seulement spéculative ou empirique, nous nous efforcerons à considérer la morale et la religion, moins sous la forme donnée qu'elles revêtent ici ou là, que sous la forme idéale qui préside à leur évolution et à leur progrès. Et peut-être ces mêmes puissances qui, attachées à la poursuite de fins subalternes, se combattent, apparaîtront-elles comme convergentes, si on les considère dans leur marche vers leurs fins supérieures.

Ce n'est pas tout. La science proprement dite ne conçoit, entre les concepts, d'autres liaisons que des rapports synthétiques ou analytiques. Les deux termes, extérieurs l'un à l'autre, qui figurent dans l'énoncé d'une loi physique sont liés entre eux synthétiquement. La réduction des lois particulières aux lois générales se fait par assimilation, analytiquement. Mais la raison admet et détermine, outre ces deux types de rapports, l'un empirique, l'autre logique, des rapports de convenance ou d'harmonie, qui participent à la fois des caractères de l'un et de l'autre type, mais qui, par la fusion intime de ces caractères en apparence irréductibles, constituent une création originale. C'est sur le sentiment, plus ou moins conscient, de la possibilité de tels rapports que repose notre vie d'hommes. Nous cherchons à créer des solidarités rationnelles, plus intimes et profondes que les liaisons données dans l'expérience, plus respectueuses

de l'individuel et du contingent que celles qu'institue la pure logique. C'est précisément ce genre de rapports que, depuis les Platon et les Aristote, ont cherché à définir les métaphysiciens. La raison, objet et instrument de leur étude, est la puissance qui, au-dessus des rapports physiques ou logiques, pose des rapports d'intelligibilité concrète, reliant entre eux, non plus des faits ou des concepts, mais des êtres.

Au nom de la raison, il est permis de chercher, entre la morale et la religion, non seulement un rapport empirique de coexistence ou de séparation, ou bien encore un rapport logique d'identité ou de contradiction, mais un rapport métaphysique de solidarité et de libre accord, subsistant à travers les différences qui les distinguent. La vie n'est pas l'abolition des différences, elle est l'organisation du divers en vue d'une action commune. La puissance de la raison se mesure à la multiplicité et à la diversité des élémens positifs et dignes de subsister qu'elle sait fondre en une riche et vivante unité.

La question des rapports de la morale et de la religion peut être traitée à de nombreux points de vue. Mais peut-être la préoccupation principale de notre temps est-elle de savoir si la morale peut et doit être considérée comme totalement indépendante de la religion, et comme suffisant, par elle-même, à diriger la vie humaine. Nous nous bornerons à chercher quelques lumières sur ce point capital. Et il nous semble que nous aurons chance de réussir, si nous nous interrogeons sur les conditions : 1° de la détermination; 2° de l'efficacité; 3° du progrès, de la législation morale.

II

Il faut reconnaître qu'il est parfaitement possible, en fait, de déterminer les règles de la morale sans énoncer aucun principe métaphysique ou religieux. Il suffit de procéder en morale comme on procède dans les sciences positives, c'est-à-dire de se borner à observer et recueillir des faits, et à les classer suivant leurs ressemblances et leurs différences. On pourra ainsi, de la multiplicité et de la diversité, s'élever à l'unité, démêler des principes propres à systématiser les phénomènes, et constituer la morale comme une science analogue à la phy-

sique ou à la chimie. Et il semble que ce soit là, en effet, ce que, communément, on entend par la morale. Prise en elle-même, elle n'est autre chose que le résumé des règles, conscientes ou inconscientes, qui président aux lois et coutumes d'une société donnée, aux jugemens des individus sur les autres et sur eux-mêmes, à la recherche du bien dans les actions extérieures et dans les intentions de la conscience.

Mais, si elle est possible en fait, la détermination des principes de la morale, indépendamment de toute supposition métaphysique ou religieuse, est-elle également possible et légitime en droit? Qu'est-ce, au juste, que cette observation et cette induction, par lesquelles on dégage et réduit en système les notions morales communes?

Dans les sciences positives on ne se pose guère ce genre de questions qu'à un point de vue purement technique : on recherche les conditions pratiques d'une observation aussi minutieuse et exacte que possible, d'une induction rigoureusement proportionnée aux données de l'expérience. Pourtant, dans ces sciences mêmes, il y a, en réalité, pour qui approfondit leurs conditions d'existence, des postulats d'un caractère métaphysique, dont l'adoption ou le rejet ne saurait être indifférent. Mais on est généralement d'accord au sujet de ces postulats, lesquels, en somme, consistent à admettre que tous les phénomènes de la nature sont soumis à ce qu'on appelle des lois naturelles. C'est pourquoi on n'éprouve pas le besoin, dans le travail scientifique proprement dit, de s'expliquer sur leur nature. La morale n'est pas, à cet égard, dans la même situation que les sciences physiques.

Il convient, semble-t-il, de faire une distinction entre principe et fondement. Le principe proprement dit, c'est la proposition générale et abstraite d'où se peut déduire syllogistiquement la multiplicité des propositions particulières données par l'expérience. Le fondement, c'est la réalité concrète qui fait exister les phénomènes. Or les sciences positives paraissent avoir suffisamment résolu, à leur point de vue, la question du fondement pour s'en débarrasser dans la pratique : leurs postulats sont devenus, en quelque sorte, des formes de la pensée, des habitudes organiques. Peut-on dire qu'en morale il en soit de même?

L'observation et l'induction, comme méthode de la morale,

ont été préconisées par Socrate. Et il semble à plusieurs que, par là, Socrate ait constitué la morale comme science indépendante. Mais, si l'on y prend garde, l'observation socratique était orientée par certaines croyances qui, d'abord, en déterminaient l'objet et la signification. Socrate, prenant son point de départ dans les opinions des hommes, cherche en quoi consistent, en ce sens, la piété, la justice, la vertu, le bien, la sagesse, la liberté. Évidemment, il admet que ces choses existent, et que leur existence est légitime et désirable. Il cherche proprement comment il faut agir, pour les réaliser selon leur essence véritable. Mais dans ces objets sont nécessairement impliqués des élémens qui ne peuvent être assimilés à de simples faits : tels, la valeur attribuée à certaines formes d'existence qui sont représentées dans des idées plutôt que manifestées dans la réalité ; le devoir, incombant à l'homme, de travailler à réaliser ces fins idéales ; la possibilité, pour l'homme, de faire prédominer sa raison sur ses instincts ; et le concours de forces invisibles pour couronner ses efforts et faire prospérer ses œuvres. Si l'observation socratique nous fait connaître nos devoirs, notre dignité d'homme, nos destinées supérieures, c'est qu'elle pré-suppose la croyance à ces objets indémontrables. Voir, c'est interpréter. Le savant trouve des lois dans la nature, parce qu'en son esprit réside l'idée de loi, à laquelle il rapporte les phénomènes. Le moraliste socratique apprend par l'observation que l'homme a des devoirs à accomplir et un idéal à rechercher, parce qu'il contemple les faits moraux avec un esprit imbu de la croyance au devoir et à l'idéal.

Telle est l'observation socratique, telle est la question qu'elle pose à la nature. Des termes de cette question la réponse dépend. Dira-t-on qu'il faut, quand on observe, écarter tout postulat, et ouvrir simplement les yeux, de manière à voir les choses telles qu'elles sont en soi ? En fait, c'est impossible : connaître signifie reconnaître. Si le concept sans intuition est vide, l'intuition sans concept est aveugle, selon la formule de Kant.

Mais alors, conclura-t-on, pourquoi ne pas appliquer à l'étude des choses morales le genre même d'observation qui réussit dans les sciences, et auquel appartient ce privilège, de fournir des résultats qui s'imposent à tous les esprits ? Cette solution, certes, est très concevable. Mais comme, malgré qu'on en ait, on ne trouve que ce qu'on cherche, l'homme qui, pour considérer les

choses morales, n'admet d'autres postulats que ceux qui servent à connaître les choses physiques, ne découvrira pas, dans son étude du monde moral, des réalités morales, mais des phénomènes analogues à la pesanteur ou à l'équilibre. Les postulats de la science positive sont : la réductibilité de tout phénomène à des forces mécaniques agissant selon des lois immuables ; l'impossibilité, pour un composé, de posséder des propriétés dont l'explication adéquate ne se trouverait pas, en droit, dans les élémens et les conditions d'où il dérive ; en un mot, la détermination des faits les uns par les autres sans intervention d'aucune spontanéité, le déterminisme mécanique. Que l'on considère les manifestations morales de la nature humaine à ce point de vue précis ; et l'on obtiendra une science des mœurs qui n'aura rien de commun avec ce qu'on appelle la morale, puisqu'elle ne sera qu'une constatation et une systématisation de phénomènes donnés, alors que la morale est proprement un commandement, l'énoncé d'un devoir-être.

La morale, donc, se suffit, au sens où se suffit l'individu qui, fermant les yeux, trouve en soi tout un monde, dont l'origine lui échappe. Dans son moi d'aujourd'hui, en effet, survit la trace des dix mille ans d'hier :

Myself with yesterday's ten thousand years,

comme dit l'Omar Khayyám de Fitzgerald. Grâce à la vie sociale, les pensées de millions d'êtres sont empreintes dans sa conscience. Et de ces pensées il s'imagine qu'il est l'auteur.

En ce qui concerne, secondement, l'efficacité de la législation morale, on doit également reconnaître que l'appel conscient à des mobiles pris hors de la morale proprement dite n'est pas pratiquement indispensable.

Quelle n'est pas, tout d'abord, la force, comme mécanique, de l'exemple, surtout de l'exemple qui nous est donné par nos pairs, par les personnes de même âge que nous et de même condition ! Voyez comment s'élèvent les enfans. Leurs parens, leurs maîtres, leurs pasteurs ont, pour les former, déployé pendant de longues années un zèle et une affection sans bornes : une heure de conversation avec un camarade détruit leur œuvre comme par enchantement. L'exemple, bon ou mauvais, donné par ceux que nous prenons pour modèles, a une puissance mer-

veilleuse pour déterminer notre volonté. Cette loi est bien connue des Anglo-Saxons, qui placent leurs enfans comme pensionnaires dans telle école, dans tel collège, moins pour l'instruction qu'il y recevra que pour les camarades qu'il y fréquentera. L'atmosphère que nous respirons, le milieu, comme on dit, où nous vivons, à notre insu modèle notre être. La vie est adaptation.

Il serait excessif d'ailleurs de supposer que l'action éducative proprement dite est nécessairement inefficace. Kant signalait très judicieusement la puissance singulière de cette formule : « Tu dois ! » L'homme se réjouit de la détermination imprimée à sa volonté naturellement irrésolue, et il se sent grandi à ses propres yeux, lorsqu'il se met au service d'une loi qui s'impose également à tous, qui représente un ordre de choses supérieur, attendant de nous sa réalisation. Un uniforme est, pour la plupart des hommes, un sujet de fierté, parce qu'il symbolise une fonction, une raison d'être, un devoir.

Enfin, il n'est pas jusqu'aux exhortations, aux raisonnemens, aux démonstrations en règle, qui ne puissent avoir un effet pratique. L'homme aime à s'imaginer qu'il obéit à des raisons ; que, s'il adopte telle maxime, c'est qu'il en a, par sa réflexion personnelle, reconnu la légitimité. Certes, nos théories dérivent grandement de notre activité pratique, dont, souvent, elles ne sont que la justification inventée après coup ; mais elles nous imposent en elles-mêmes, par leur air d'impersonnalité. Nous sommes plus sûrs de nous, quand nous pensons obéir, non à une impulsion, mais à un raisonnement, même sophistique. Les assassins sont persuadés qu'ils sont les ministres de la justice immanente.

L'enseignement de la morale comporte donc une valeur éducative. Tel un germe, inoculé à un organisme, le modifie. S'ensuit-il, toutefois, que pour produire l'effet, le germe suffise, et que le terrain où il tombe soit indifférent ?

Socrate, qui se proposait de régénérer ses concitoyens par l'enseignement des vérités morales, a énoncé précisément le postulat qu'implique une telle entreprise. « Nul, disait-il, n'est méchant volontairement. La raison du vice se trouve dans l'ignorance : connaître le bien, c'est le vouloir. » Ces propositions expriment-elles des faits d'expérience ? Nul n'oserait le soutenir. L'homme qui résiste à l'évidence des vérités morales

existe, aussi bien que l'homme qui s'y conforme. Et Socrate n'en doutait pas, puisqu'il faisait de l'empire sur soi (ἐγκράτεια), la condition première de la connaissance même du bien. Finalement, la connexion entre la science de la vertu et la vertu, que Socrate discernait au fond de la nature humaine, était liée, dans sa pensée, à l'existence de la Providence divine et de l'harmonie universelle.

Cette conception définit la condition et comme le terrain dont l'action doit se combiner avec celle de l'enseignement moral pour que celui-ci porte ses fruits. La formule socratique exprime ainsi, non ce qui est, mais ce qui est requis pour que la morale ait une valeur pratique. Elle signifie l'impuissance radicale de la morale à se suffire.

L'intervalle qui sépare, en ce domaine, la théorie de la pratique a été si constamment et si fortement signalé, que, du point de vue même de la philosophie naturaliste, de sérieux efforts ont été faits pour le combler.

Une doctrine conçue en ce sens est celle de l'existence d'une conscience collective, dont ferait partie notre conscience individuelle, et qui la dominerait. Le bien, dans cette doctrine, n'est autre chose que l'objet auquel tend cette conscience collective. Nécessairement unie à ce Grand-Être, dont elle est une pièce, la conscience de l'individu trouve au fond d'elle-même cette impulsion morale, cette force vivante, qu'elle ne saurait recevoir d'une formule abstraite, et qui lui est indispensable pour s'élever de la connaissance nue à l'amour et à l'action.

Il est difficile de voir dans ce *deus ex machina* une solution qui s'impose clairement à la raison. Comment assimiler l'existence d'une conscience collective aux faits proprement dits, qui sont véritablement objets d'expérience? Sans doute, les consciences ne sont pas fermées les unes aux autres, comme on aimait à le dire au siècle dernier. Elles se comprennent entre elles dans une certaine mesure, et elles peuvent, en quelque manière, vibrer à l'unisson. Elles agissent les unes sur les autres. Elles se ressemblent par certains côtés, de même que, par d'autres, elles s'opposent, ce qui est encore se ressembler. Mais qu'est-ce que cette conscience collective, à la fois multiple et une, somme de nos consciences et s'imposant à elles, sinon une hypothèse, ou plutôt une métaphore, imaginée précisément pour expliquer ou exprimer l'influence mutuelle des

consciences les unes sur les autres, et pour justifier la croyance à la réalité du devoir, ainsi qu'à la possibilité de l'accomplir ?

D'ailleurs, est-il donc si évident que la vertu consiste à se laisser mener par la collectivité ? et faut-il répéter que les grands créateurs d'idéal et de force morale ont été persécutés par leurs contemporains, donc se trouvaient en opposition avec la conscience de leur époque ? En réalité, la conscience collective d'aujourd'hui est le legs de quelques consciences individuelles des temps passés, devenu le fonds des consciences contemporaines. Et à telle conscience actuelle que l'on traite d'hérétique, il est réservé peut-être de surmonter et de remplacer la conscience collective qu'on lui oppose.

Suffirait-il, d'autre part, de chercher dans la nature elle-même, prise comme réalité spirituelle immanente à notre conscience et directement perceptible à notre expérience, ce divin, à la fois puissant et bon, dont on sent bien qu'on ne saurait se passer, si l'on veut que l'homme dispose, pour se hausser jusqu'à la vie morale, du point d'appui qui lui est nécessaire ? Il convient, à cet égard, d'apprécier la généreuse tentative de M. Delvolvé (1), pieux héritier de la pensée du profond artiste Carrière. Mais peut-on, dans cette voie, aboutir à une doctrine vraiment philosophique ? Nul doute que si, d'avance, on met dans la nature précisément tout ce qui est requis pour que l'homme réalise les fins morales, le problème de l'efficacité de la morale ne se trouve résolu, sans que l'on ait besoin de sortir de la nature. Mais il est impossible d'admettre que la nature elle-même nous soit donnée telle que la voit l'artiste enthousiaste ou le moraliste religieux. La nature pure et simple, c'est, pour le philosophe d'aujourd'hui, la collection de faits, observables par nos sens et se déterminant les uns les autres, que considère la science. Tout ce qui va au delà est aperçu, non dans la nature, mais dans la conscience humaine traditionnelle, et, de celle-ci, transporté dans la nature, comme un principe d'ennoblissement et de transfiguration.

Il est vain de prétendre fonder sur l'expérience seule le postulat socratique : « Connaître le bien, c'est le faire. »

Que penser, enfin, des conditions du progrès touchant notre conception de l'idéal moral ? Ce progrès est-il possible par le

(1) *Rationalisme et Tradition*, par Jean Delvolvé, Paris, Alcan, 1910.

seul jeu des forces dont se compose le monde donné, ou réclame-t-il l'action d'un moteur invisible, inaccessible à notre connaissance expérimentale?

En fait, le progrès dans les idées morales peut se produire, sans que les hommes semblent faire appel à d'autres principes que ceux qui résument leur expérience.

Une méthode de progrès communément employée est, par exemple, la recherche de la symétrie, de la correspondance, de ce que l'on appelle l'accord logique entre les règles diverses qui sont en vigueur dans une société. C'est ainsi que, certains droits étant reconnus à une catégorie d'individus, on considérera comme un progrès moral d'étendre ces droits à d'autres catégories, assimilées aux premières. On poursuit, en ce sens, l'abolition universelle et totale de tout ce qui rappelle la dépendance de l'homme à l'égard de l'homme, ou encore l'assimilation intégrale de la femme à l'homme, ou l'égalité de condition entre tous les membres d'une société.

Une seconde source empiriquement donnée de progrès dans les idées morales est le prestige et l'influence des hommes supérieurs. Par la puissance de leur intelligence, par leur énergie, par la forme saisissante dont ils savent revêtir leurs conceptions, par la durée et la grandeur de leurs œuvres, ils forcent l'attention des hommes, et déterminent parmi eux des impressions et des réflexions qui conservent, fixent et développent les vues nouvelles qu'ils ont apportées.

Enfin, l'on peut dire que la vie humaine tout entière est faite d'essais, d'épreuves, d'expériences, qui, en quelque sorte automatiquement, distinguent et dégagent les idées justes, belles et fécondes, de celles qui sont indignes et incapables de vivre. L'histoire est une dialectique. Elle provoque les solutions concevables, critique ces solutions, et retient celles qui résistent à ses objections.

Et ainsi, par des voies multiples, la morale semble, dans nos sociétés, progresser d'elle-même.

Peut-on, toutefois, assimiler réellement le travail qui engendre ce progrès au jeu mécanique de forces données? N'y a-t-il ici autre chose que la production automatique d'un état d'équilibre plus stable entre des élémens préexistans? ou surgit-il des inventions véritables, des créations, effectivement propres à grandir la dignité, à enrichir l'essence de la nature humaine?

Il est clair que l'idée de progrès en matière morale implique, non seulement un arrangement plus ou moins nouveau des notions préexistantes, mais la conception d'un idéal plus élevé, ainsi que de moyens destinés à réaliser cet idéal. Or ce sens du mot progrès devient une pure illusion, si l'homme ne dispose que des élémens d'action qui lui sont fournis par le réel donné. En croyant faire mieux, l'homme fait simplement autre chose. Il perfectionne l'industrie morale, au sens où il perfectionne l'industrie matérielle. Il accroît mathématiquement sa puissance et ses moyens d'action, mais il ignore le problème des fins, qui pourtant est le tout du problème moral.

Pour combler cette lacune sans faire intervenir aucun principe d'apparence surnaturelle, le moyen généralement employé a consisté, de tout temps, à invoquer le progrès nécessaire des lumières, et son influence sur le progrès moral. Doctrine cent fois réfutée, combattue notamment par Rousseau avec un retentissement incomparable ; sans cesse renaissante pourtant, parce qu'elle a ce double avantage, d'éliminer le mystère, et de nous garantir que le progrès moral se fera de lui-même, sans que nous ayons besoin de peiner pour le réaliser, puisqu'il n'est autre chose qu'un effet mécanique des lois naturelles.

Quels que soient pourtant les progrès extraordinaires des sciences, on ne voit pas comment ils pourraient jamais, à eux seuls, engendrer le progrès des idées morales. S'agit-il des sciences physiques ? Plus nettement aujourd'hui que jamais, ces sciences n'enseignent que ce qui est et non ce qui doit être ; elles considèrent les faits et leurs rapports entre eux, non l'idéal et son mariage avec la réalité. A-t-on en vue ce qu'on appelle les sciences morales ? Ces sciences ont un caractère hybride : elles ne se constituent comme sciences qu'en réduisant artificiellement en concepts et en insérant *a priori* dans l'expérience des élémens qui, en eux-mêmes, sont irréductibles au concept et à l'expérience : à savoir les principes propres de la morale, les idées de devoir, de bien, de conscience, de liberté.

La science, comme telle, demeure impuissante à assurer le progrès de la législation et de la vie morales. Malgré tout l'enthousiasme de notre génération pour la science, cette impuissance est aujourd'hui assez généralement reconnue ; et l'on voit les savans eux-mêmes, lorsqu'ils réfléchissent en philosophes

sur ces matières, chercher en dehors de la connaissance pure et simple les fondemens du progrès moral.

Ce que l'instruction ne suffit pas à fournir, plusieurs pensent le trouver dans les effets de la loi naturelle de l'adaptation, en tant que cette loi s'applique nécessairement aux rapports de l'individu avec la société dont il fait partie. N'y a-t-il pas, disent-ils, dans cette adaptation, que la vie elle-même impose et réalise chaque jour davantage, un principe de progrès, répondant de tout point aux exigences de notre conscience et de notre raison ?

Certes, le progrès moral est une adaptation, mais ce n'est pas l'adaptation à une chose donnée, cette chose fût-elle la société. L'humanité, en poursuivant le progrès moral, veut s'adapter à quelque chose de supérieur à elle. Si la morale prescrit l'adaptation de l'individu à la société, c'est qu'elle voit dans la société un être qui vaut plus que l'individu. Ce n'est pas la société, c'est la perfection, qui est le modèle. La société est pour ses membres une fin morale, parce qu'elle comporte une perfection supérieure à celle dont ses membres, comme individus, sont capables. C'est donc à la société idéale bien plus qu'à la société réelle, que la conscience de l'individu a le devoir de s'adapter.

Et la société idéale elle-même n'est pas le terme de l'effort moral. L'ambition de l'homme, en ce domaine, ne va à rien de moins qu'à conférer à ses actions, à ses sentimens, à ses pensées, une valeur absolue. C'est, par delà toute réalisation visible de l'être, vers l'auteur même de l'être et de la perfection, que l'homme se tourne, plus ou moins consciemment, lorsqu'il cherche l'objet auquel il doit adapter sa vie pour lui donner vraiment un caractère moral.

De toutes parts, donc, l'examen des conditions de la morale mène au même résultat. La morale traditionnelle, la morale, peut, en fait, se constituer comme système de préceptes, être efficace, progresser, sans invoquer, explicitement, d'autres principes que ceux qu'elle porte en elle. Mais ces principes, que l'abstraction dégage, sont, en réalité, des postulats. Et si l'on veut que ces postulats n'apparaissent pas comme de simples faits, fortuits et sans valeur, il faut dépasser la sphère de la morale proprement dite, et chercher s'il n'existe pas, pour la vie

de l'âme, quelque domaine plus intérieur encore que la conscience de l'individu. La morale, comme discipline, tire d'elle-même ses principes; mais principe n'est pas fondement, théorie n'est pas réalité. Sur quoi se fondent les principes de la morale? Où trouvera-t-elle les forces dont elle a besoin pour être une réalité vivante?

III

Quelles sont, au juste, ces dispositions secrètes de l'esprit, qui lui permettent, observant le monde, d'y découvrir un rapport à la moralité, comme le savant, apportant à l'étude des phénomènes l'idée de loi naturelle, en forme un objet proportionné à son intelligence?

Qu'est-ce qu'affirmer le devoir? Ce n'est pas constater la liaison invariable d'un fait avec un autre fait, ou d'un moyen avec une fin donnée. Le devoir dépasse la finalité comme le mécanisme. Il est impératif; il dit: Fais ceci, ne fais pas cela. — Pourquoi? — A cette question, certes, on peut donner bien des réponses plausibles. Aucune cependant n'est assez forte pour lier réellement la volonté. Un homme qui entendrait sérieusement ne se décider que d'après les données de la science positive pourrait toujours protester qu'il ne voit pas sur quoi peut bien reposer une obligation morale. Le devoir n'est pas chose de science, mais de croyance. Il implique un risque, un pari, une affirmation que ne peuvent ébranler les plus évidens démentis de l'expérience. Il implique un acte de foi.

La foi ne va pas sans un objet. Croire, c'est croire à quelque chose. L'objet de la foi morale est à la fois double et un.

La foi morale s'adresse à un idéal, que l'on a coutume de désigner par le nom de Bien. Cet idéal est étrange, car il paraît en contradiction avec les conditions de l'action dans notre monde. Le bien, selon l'ordre visible, a sa condition dans le mal. Créer, c'est détruire; et, pour que les uns soient libres et bons, il faut, en notre monde, livré à lui-même, que les autres soient mauvais et servent. L'idéal moral est ce paradoxe énorme, que le bien peut et doit être fait avec du bien, et non avec du mal; que la fin ne justifie pas les moyens; que les moyens, eux aussi, sont des fins; ou plutôt, qu'il n'y a ni moyens ni fins, mais que tous les actes ont en eux-mêmes une valeur absolue, et doivent être également bons.

Le second objet de la foi morale, c'est la réalisation possible de cet idéal paradoxal. Le bien ne doit pas demeurer une pure idée, simple occasion de contemplation esthétique ou de ravissement mystique : il ne doit pas dédaigner l'existence, sous prétexte de rester immaculé. Il doit se concilier avec l'être, l'admettre, l'engendrer. Serait-il vraiment le parfait, s'il ne pouvait exister ?

Perfection idéale, existence nécessaire, tel est l'objet de la foi morale : objet double et un tout ensemble, car l'essence et l'existence y sont à la fois distinguées et identifiées. Cette transfiguration morale de la nature n'est ni ne peut être pour nous un fait d'expérience. C'est, selon un mot de Platon, une noble espérance : *ἐλπίς μεγάλη*, dont il convient de nous enchanter : *χρῆ τὰ τοιαῦτα ὡςπερ ἐπάδειν ἑαυτῶ*.

Enfin, si la morale doit être pour nous autre chose qu'un code abstrait, ou une discipline qu'on nous impose par la force ou par la ruse, il faut qu'il y ait en nous quelque penchant qui nous porte vers elle. Il faut, comme le supposait Socrate, que l'homme, s'il voit le bien, le veuille. Mais la volonté toute nue est ici insuffisante. N'est-ce pas tout aussi bien vouloir, que se vouloir et vouloir le mal ? Pour vouloir telle chose déterminée, il faut y participer déjà. S'unir, c'est se réunir. Donc, la volonté du bien, pour être possible, suppose quelque affinité du cœur de l'homme avec l'idéal. La morale nous serait étrangère, et ne serait pas notre perfection, si nous n'en désirions pas, au plus profond de nous-même, la vérité et la réalisation.

Et puis, l'œuvre morale, qui est l'accomplissement du bien, ne saurait évidemment être exécutée par un individu isolé, mais exige la collaboration des hommes. Or, cette collaboration ne réalisera la puissance qu'elle comporte que si elle est vivante, intime, fondée sur l'affection mutuelle. La force peut être organisée, matérialisée, employée par l'intelligence, mais c'est du cœur qu'elle vient. Pour que la morale soit, il faut que l'homme, non seulement croie et espère, mais aime.

Qu'est-ce maintenant que ces dispositions profondes de l'âme, que suppose la morale ? Peut-on dire qu'elles soient des manières d'être données, des propriétés naturelles de l'homme ?

Certes, ces dispositions sont naturelles, en ce sens qu'elles se manifestent dans la nature et se traduisent en phénomènes empiriquement observables. Mais à ce compte, tout est naturel.

The art itself is nature, comme dit Shakspeare. Reste à savoir si, considérée, en ce sens, dans tout ce qui s'y manifeste, la nature se suffit et n'est que nature. *Nature is supernatural*, disait Élizabeth Browning. Et Pascal: « L'homme passe infiniment l'homme. » Au sens strict et naturaliste du mot, la nature n'est autre chose que l'ensemble des choses qui ont été, sont ou seront perceptibles par les sens. Elle ne saurait donc fonder la foi, l'espérance et l'amour que la morale présuppose. Car cette foi porte sur des objets qui, matériellement, ne sont pas; cette espérance conçoit comme possible la réalisation de fins indifférentes à la nature, par des moyens que la nature semble exclure. Et cet amour, assez fort pour persuader à l'individu de se donner, de se sacrifier, ne saurait se fonder, ni sur l'instinct de l'individu, qui est de se faire le centre du monde, ni sur le droit d'autrui, qui n'a pas plus de valeur que le nôtre propre. L'amour ne peut venir que d'en haut :

*Das Ewig-Weibliche
Zieht uns hinan.*

Qu'est-ce que l'amour de l'enfant pour ses parens, sinon une répercussion de l'amour des parens pour leur enfant ?

Supranaturelles, en tant que le mot nature est pris dans son sens strict et scientifique, les conditions premières de la vie morale répondent à l'idée que, communément, les hommes se font de la religion.

Si, de tout temps, la religion a exercé une si profonde influence sur la vie, les sentimens, les actions des individus et des sociétés, c'est, apparemment, qu'elle est une énergie, une chose vivante, et non pas seulement un système de formules et d'abstractions; elle ne concerne pas seulement le penser, mais l'être. Elle est, essentiellement, un moteur, une source d'amour, de volonté, de force. Et, si elle demeure suspecte à la science, en dépit de tant d'efforts de conciliation, n'est-ce pas qu'elle vit d'éléments que la science, comme telle, ne connaît pas, ou ne peut faire rentrer dans ses cadres ?

Or tels sont précisément la foi, l'espérance et l'amour que demande la morale. La foi morale est une détermination de la volonté qui se rapporte au devoir; et le devoir implique un objet supérieur, en face duquel l'attitude de l'homme est le respect, la vénération, l'obéissance. L'espérance morale est une

détermination de l'intelligence par où elle conçoit cela même que le langage traditionnel appelle Dieu, à savoir l'union immédiate de la perfection et de l'existence. Et l'amour qu'enveloppe la morale est une détermination du sentiment qui dépasse la puissance purement naturelle de la volonté. On aime comme on peut, non comme on veut : ainsi parle la nature. Le commandement d'aimer, s'il a un sens, vient d'une puissance plus haute que la nature livrée à elle-même.

Et, en fait, si l'on considère un certain phénomène historique qui, communément, est tenu pour une religion, je veux dire le christianisme, on y voit mises au premier rang les trois vertus que suppose la morale.

« Nous ne cheminons pas à la lumière des sens, mais de la foi, » dit saint Paul (2 *Cor.*, V, 7). Jésus, en effet, réprimandait en ces termes les incrédules qui, des choses divines, demandent des preuves visibles : « Si vous ne voyez des signes et des miracles, vous ne croyez pas... Heureux ceux qui, ne voyant pas, croient ! » (Saint Jean, IV, 48 ; XX, 29.)

« Que ton règne vienne ! Que ta volonté se fasse sur la terre comme elle est réalisée au ciel ! » lisons-nous dans la prière enseignée par Jésus à ses disciples. Cette prière n'implique-t-elle pas que Dieu est essentiellement la volonté efficace du Bien ?

Enfin le Dieu de l'Évangile est amour ; et son amour, descendant dans l'âme de ceux qui se tournent vers lui, devient l'amour des hommes les uns pour les autres. « L'amour, dit saint Jean (1 *Jean* IV, 7 sqq.), vient de Dieu... Si nous nous aimons les uns les autres, Dieu demeure en nous, et son amour est accompli en nous. »

Si la morale réelle, vivante, efficace, capable de progrès indéfini, contient des élémens auxquels il faut reconnaître un caractère religieux, il ne s'ensuit pas qu'elle rentre purement et simplement dans la religion. Il y a dans les religions nombre d'élémens auxquels la morale proprement dite n'est pas nécessairement liée : ce sont les déterminations particulières des dogmes et des rites. Est-ce à dire que l'attitude qui sied à la morale, au sujet de ces élémens, soit l'indifférence pure et simple, ou même l'hostilité ?

Bien que les dogmes et les rites ne se confondent pas avec l'essence de la religion, ils n'en sont pas moins indispensables pour que la religion soit saisissable à notre conscience,

et communicable parmi les hommes. Certes, le mot n'est pas la pensée ou le sentiment, il n'en est que le symbole : quelle n'est pas cependant son influence sur le sentiment et sur la pensée ! Le mot nous opprime, mais le mot nous affranchit. L'esprit inerte aligne des mots, et les prend pour des idées. L'esprit actif traduit ses idées en mots, pour les arrêter au passage, les définir, les approfondir, en disposer, et les faire, à son gré, pénétrer dans sa substance et s'y muer en forces vivantes. « Penses-y bien et souviens-toi ! » Cette excellente maxime de Leibnitz n'est réalisable que par les mots. Au commencement était la parole. Par elle, l'idée a commencé d'être et d'agir.

C'est pourquoi l'élément positif de la religion fait réellement corps avec elle ; et si, comme tout langage, il doit s'adapter au degré et au genre de culture des esprits auxquels il s'adresse, il est, comme le langage, nécessaire à l'esprit, si celui-ci veut être et agir dans notre monde.

La morale est donc indirectement intéressée dans la partie positive des religions. Elle s'y relie, en tant que cette partie vise à traduire le contenu spirituel de la religion, à la fois le plus fidèlement possible, et dans le langage le plus propre à se faire écouter de l'homme actuel.

Quel est donc au juste le rapport de la morale à la religion ?

La religion est l'élan de l'âme qui, se retremant aux sources de l'être, conçoit un idéal transcendant et acquiert, pour y tendre, des forces dépassant la nature. Elle est essentiellement créatrice de modèles d'existence, et d'énergies capables de les réaliser. Elle se reconnaît à ce signe qu'elle va du devoir au pouvoir, et non du pouvoir au devoir. *Nemo ultra posse tenetur* : voilà le cri de la pure nature. Ce que tu dois, tu le peux : c'est la bonne nouvelle que nous apporte la religion. L'action de la religion dans une société se traduit par l'apparition de types et d'exemples de perfection qui dépassent les formes données. Et le principe et le moyen de propagation de ces modes d'existence, c'est la communion des hommes en Dieu.

La morale est l'effort de la raison pour formuler en termes intellectuels ces créations d'une vie supérieure, et pour en dégager les règles applicables à tous les membres d'une société donnée, et même à tous les hommes sans exception. Si le mot de la religion est : perfection, celui de la morale est : universalité. « Soyez parfaits comme votre père céleste est parfait : »

tel est le commandement de l'Évangile. « Agis de telle sorte que la maxime de ta volonté puisse servir de principe pour une législation universelle : » c'est la formule de Kant.

On ne peut nier qu'il n'y ait, entre la morale et la religion, une occasion de divergence. La sainteté ne peut guère être, en fait, que le propre de quelques-uns ; le degré de perfection réalisable par l'universalité des hommes a peu de chance d'être élevé. Aussi de tout temps les Églises ont-elles eu une tendance à professer la doctrine du petit nombre des élus. Mais la morale se refuse à considérer comme perfection véritable un état que l'on n'acquiert et ne conserve qu'en se préservant du contact de la foule, et en dédaignant les tâches humaines les plus essentielles, pour se créer une vie et une destinée dans un monde autre que le nôtre. Vertu, sainteté : ces deux termes sont-ils conciliables ou incompatibles ? Tel est le problème.

Ces deux termes sont conciliables, s'ils sont conçus, non en opposition abstraite, mais en relation concrète l'un à l'égard de l'autre. La sainteté peut être, non une évasion hors de la nature, mais la plus haute identification possible de la nature elle-même avec l'idéal où l'esprit aspire : en sorte que l'effort des âmes pieuses soit, non de s'isoler, mais de s'unir aux autres âmes, pour travailler en commun à une œuvre qui, en effet, ne peut s'accomplir que par une action commune.

Et réciproquement, l'universalité que prétend la morale n'implique pas nécessairement l'accommodation du devoir à la médiocre capacité actuelle de la majorité des hommes. La quantité de puissance de l'homme n'est pas quelque chose de donné : elle n'est jamais connue qu'après l'action, et la source en est inaccessible. Le devoir doit être déterminé, non d'après le pouvoir supposé des hommes, mais d'après les injonctions de leur raison. Ainsi conçu, il implique entre les hommes égalité de fin, mais non de puissance actuelle, et il n'exclut nullement entre eux l'inégalité de fait. Et c'est précisément une partie essentielle de la vertu, de travailler à diminuer cette inégalité, en tendant la main aux moins avancés.

Religion et morale doivent concourir, loin de s'exclure. De la religion procèdent, comme d'un principe de vie et de création, les conceptions idéales de la destinée humaine, les enthousiasmes généreux, les élans vers l'inconnu, les énergies profondes et inlassables à la poursuite d'une perfection surhumaine, qui

soulèvent l'humanité et l'engagent en des luttes sans fin avec les choses et avec elle-même. La morale est la réflexion de la raison sur les manifestations de l'enthousiasme religieux, et la détermination des règles de conduite exprimant celles de ces manifestations qui sont actuellement en vigueur parmi la généralité des hommes cultivés.

Le rapport qui existe entre la morale et la religion ne peut être ramené, ni à une simple coexistence de fait, ni à une identité ou à une contradiction conceptuelle : c'est un rapport souple et vivant, analogue à ceux que de nombreux esprits cherchent aujourd'hui à définir en scrutant l'idée de solidarité. Morale et religion ont une existence distincte. En un sens, chacune d'elles est un tout : la morale peut s'enseigner sans que soit mentionnée la religion ; de même que la religion, pour unir les âmes entre elles par leur communion avec Dieu, n'a pas besoin des formules abstraites de la science morale : la vie, par elle-même, communique la vie. Mais, d'autre part, la religion crée la matière sur laquelle s'exerce le travail critique de la morale ; et la morale met en relief les côtés de la religion les plus propres à se fixer dans l'universalité des consciences humaines. Il y a donc bien, entre l'une et l'autre, liaison, en même temps que distinction. Comprendre et définir ces rapports vivans et concrets, qui dépassent la portée de notre science et de notre logique, est la tâche de la pensée philosophique proprement dite.

Ces remarques ne démontrent, ni ne tendent à démontrer, que l'homme est contraint, par la nature des choses ou par sa constitution, d'adhérer aux principes de la morale et de la religion. Il est concevable qu'un homme vive sans s'attribuer les destinées, sans s'imposer les devoirs, que représentent les mots de religion et de morale. Il suffit, pour cela, qu'il ne connaisse, de sa nature, que le côté proprement animal. Être moins qu'on ne peut être n'implique autre chose qu'un moindre effort, lequel n'offre aucune difficulté. Et il est certain que vouloir se dépasser, c'est s'engager dans une aventure qui, malgré toutes les bonnes raisons qu'on peut alléguer, demeure, selon la forte expression de Pascal, un pari. Mais ce qui paraît démontrable, c'est qu'opter pour la morale, et non pour l'instinct, opter pour la morale classique, rationnelle et impérative, et non pour une technique

morale qui ne serait que l'application industrielle d'une science positive des mœurs, implique un ensemble de postulats où l'on reconnaît certains élémens essentiels des religions.

S'ensuit-il que l'humanité doive, quelque jour, renoncer à ses croyances morales, de même que, selon plusieurs, elle commence à délaisser ses croyances religieuses?

Il n'est nullement prouvé que l'humanité se déprenne de la religion. Derrière les mots, il convient de regarder aux choses. Or nous voyons, en ce moment, les sociétés humaines se passionner pour des objets tels que : la réalisation, parmi tous les hommes, des conditions d'une vie libre, humaine et heureuse; la substitution, parmi les peuples, du droit moral au droit du plus fort; d'une manière générale, la fusion de la justice et de la bienfaisance, de la loi et de la bonté, de la solidarité et de la liberté, de la science et de l'amour. Ces objets ne s'imposent nullement à l'esprit en vertu de l'expérience toute nue. Ils sont la projection, dans le cadre de notre monde, d'une aspiration vers l'idéal qui, actuellement même, grandit au fond des âmes, et qu'il n'est que juste de rapporter au sentiment religieux. Car il serait vain de croire que l'on comprend et démontre ces objets, parce que l'on répète journallement les phrases qui les désignent. Il ne suffit pas d'accoupler les mots pour percevoir des rapports entre les choses. Rechercher et la science et la bonté, et vouloir leur union, c'est faire un acte de foi, c'est espérer la réalisation d'un idéal transcendant, c'est aimer.

La lutte à outrance entre la morale et la religion n'est donc pas, dans notre société même, la seule solution qui se conçoive du problème de leur relation. Que la morale prenne conscience des postulats qu'elle implique; que, non contente de classer et systématiser ses principes logiques, elle réfléchisse sur ses fondemens et ses conditions de réalisation; qu'elle songe à être, et non pas seulement à connaître : et elle aura, à l'égard de la religion, une attitude tout autre que l'hostilité. Sans doute, elle pourra se présenter comme une discipline distincte, et professer ce qu'on appelle la neutralité. Mais cette neutralité, loin de viser, ouvertement ou subrepticement, à faire concevoir la croyance en Dieu comme absurde, maintiendra ouvertes les voies de l'âme par où pénètrent les croyances religieuses. Elle ne sera pas seulement tolérante, comme on l'est envers un esprit que

l'on juge borné ou égaré, et à qui on accorde quelque délai pour s'élever jusqu'à nous : elle professera un respect sincère pour des croyances au fond desquelles elle reconnaîtra une orientation de l'âme vers la vérité. Et ce respect lui-même sera doublé de la sympathie que, selon une parole inoubliable, tout ce qui est humain doit éveiller dans le cœur d'un homme.

De son côté, la religion, si elle reste fidèle à ses traditions les plus hautes, consistera essentiellement dans la vie libre, généreuse et féconde de l'esprit, dans l'effort pour promouvoir, par la communion des âmes sous l'action divine, l'avènement du royaume de Dieu, c'est-à-dire l'avènement du règne de la justice et de l'amour, au sein de notre monde. Et les parties visibles et extérieures de la religion, en même temps qu'elles continueront à traduire le divin dans la langue des hommes, seront constamment rapprochées de la partie invisible, et interprétées d'après ce rapprochement même, de peur que la lettre, sous l'influence de la loi naturelle de l'habitude, ne se substitue à l'esprit.

Alors viendra, tôt ou tard, une heure où la morale et la religion, démêlant leur solidarité profonde, s'étonneront de s'être combattues, comme deux personnes qui, après s'être crues ennemies sur de fausses apparences, s'aperçoivent, venant à se mieux connaître, qu'elles étaient d'accord sur les points essentiels. Il est étrange à quel point, nos yeux s'étant dessillés, toutes choses, parfois, nous apparaissent sous un jour nouveau, en sorte que nous ne comprenions plus pourquoi tel objet, telle personne nous inspiraient une répulsion insurmontable. Ce n'est pas seulement dans la fiction, mais encore dans la réalité, que certains drames, gros de catastrophes, se dénouent par une scène de reconnaissance.

ÉMILE BOUTROUX

LE BILAN ⁽¹⁾

I

En sortant de la gare par un froid soleil de printemps, Lizzie West prit la longue rue qui monte sur les hauteurs de Saint-Cloud. Tandis qu'elle gravissait la côte, elle observa que les glycines verdoyaient déjà aux grilles des jardins, et que le lierre sur les murs montrait ses jeunes pousses ; et pour la centième fois elle se dit que jamais elle n'avait vu printemps si beau.

Elle se rendait chez les Deering, tout en haut de la colline, et chaque pas du trajet lui était cher et familier. Elle suivait ce chemin cinq fois par semaine pour aller donner sa leçon à la petite Juliette, fille de l'artiste américain Vincent Deering. Juliette était depuis deux ans déjà l'élève de Lizzie, et depuis deux ans la jeune fille avait, un jour après l'autre, et par tous les temps, monté la côte, tantôt abritée d'un parapluie sous l'averse, tantôt opposant sa pauvre ombrelle de percale aux ardeurs de la canicule, tantôt par une neige épaisse qui trempait ses bottines rapiécées, ou une bise aiguë qui perçait sa mince jaquette ; tantôt parmi des tourbillons de poussière funestes aux fleurs du pauvre petit chapeau qui devait « faire tout l'été. »

Au début, cette ascension lui avait semblé ennuyeuse, à l'égal de ses autres corvées professionnelles. Lizzie n'avait pas le feu sacré ; elle s'occupait avec exactitude et en toute conscience de ses élèves, mais elle ne volait pas à ses leçons. Un

(1) *Copyright by Mrs Edward Wharton.*

jour cependant quelque chose s'était passé qui avait changé la face de sa vie, et depuis lors, grimper chez les Deering était devenu pour elle comme de voler en rêve sur les routes du ciel.

Son cœur battait plus vite à ce souvenir ; ce n'était pas l'agitation de la crainte ou du remords, mais l'émotion délicieuse de la possession : elle couvait un trésor dont nul ne pourrait la priver.

Au mois d'octobre passé, un jour, après la leçon, elle avait demandé à parler au père de Juliette. C'était toujours à M. Deering qu'il fallait s'adresser quand il s'agissait de Juliette. M^{me} Deering vivait sur sa chaise longue à lire du matin au soir des romans que la cuisinière ou la bonne allaient choisir pour elle dans le fond graisseux d'un cabinet de lecture ; et il était admis dans la maison qu'on ne devait pas la « déranger » au sujet de l'enfant. M. Deering s'occupait de sa fille par accès, plutôt qu'avec suite ; mais du moins il se laissait aborder, et écoutait d'un air aimable et un peu absent, en tortillant sa longue moustache blonde, quand Lizzie lui faisait ses doléances ou réclamait des cartes ou des cahiers.

« Oui, oui, — naturellement, — vous avez parfaitement raison ! » Il approuvait toujours ; parfois même il tirait de sa poche une pièce de cinq francs qu'il jetait négligemment sur la table ; mais plus souvent il se bornait à dire, avec son aimable sourire : « Achetez ce que vous voudrez ; vous le mettrez sur la note, n'est-ce pas ? »

Ce jour-là pourtant, Lizzie n'était pas venue demander des cartes ou des cahiers, ni même, — comme elle avait été une fois réduite à faire, toute rouge de honte, — rappeler à M. Deering la petite note déposée depuis deux mois sur un coin de son bureau, et qu'il avait dû oublier. Ce moment lui avait été assez pénible, bien que le peintre eût fait de son mieux, en galant homme, pour tourner la chose gaiement ; mais sa démarche présente était infiniment plus pénible. Car elle venait se plaindre de son élève, et dire que, malgré toute son affection pour Juliette, il était inutile, — à moins que M. Deering ne pût « faire quelque chose, » — de continuer les leçons.

— Ce ne serait pas honnête de ma part, ce serait voler votre argent. Et je ne suis pas bien sûre de ne l'avoir pas fait déjà dit-elle, en riant à demi à travers les larmes qui lui montaient

aux yeux. La petite Juliette ne voulait pas travailler, ne voulait pas obéir. Elle se dévoyait, vivait entre la cuisine et la lingerie, n'avait d'intérêt et de curiosité qu'aux événemens de l'escalier de service.

C'était une curiosité de même ordre qui poussait Mrs Deering, claquemurée dans sa chambre pleine d'odeurs de pharmacie, à dévorer les romans du cabinet de lecture ou la chronique mondaine des journaux; mais comme l'horizon de Juliette n'était pas assez large pour embrasser des objets aussi élevés, son intérêt se concentrait sur les anecdotes que Céleste et Suzanne rapportaient du marché et de la librairie. Que ces histoires ne fussent pas toujours édifiantes, les babillages naïfs de la petite fille le montraient trop fréquemment; par malheur, elles absorbaient son imagination au point de chasser complètement les pensées plus sérieuses, telles que dates, dynasties et sources des grands fleuves.

À la longue, la crise devint si aiguë que la pauvre Lizzie se vit obligée, soit de suspendre les leçons, soit de faire appel à l'intervention de M. Deering; dans l'intérêt de l'enfant, elle opta pour l'alternative la plus pénible. Il lui était désagréable de parler à M. Deering, non seulement à cause de l'humiliation d'avoir à confesser son échec, et de l'humiliation plus grande encore de lui assigner des causes aussi vulgaires; mais aussi parce qu'elle avait honte d'appeler sur elle l'attention d'un esprit occupé dans des sphères supérieures. M. Deering était fort absorbé en ce moment: il avait un tableau « en train. » Et Lizzie pénétra dans l'atelier avec le sentiment de gêne d'un profane qui trouble un rite sacré; il lui sembla presque entendre un bruissement d'ailes qui se referment lorsqu'elle approcha.

Et alors, — alors, — comme tout avait tourné autrement! Rien peut-être ne serait arrivé, si elle n'avait pas été si sottre, elle qui pleurait si rarement, qui était si fière de la raideur stoïque avec laquelle elle gouvernait la petite volière gazouillante qu'était son cœur! Mais si elle avait pleuré, c'est qu'il l'avait regardée si gentiment, si doucement, et qu'il avait été, — elle l'avait senti, — si honteux et peiné cependant. Leur peine, à tous deux, était causée, non par les paroles qu'elle avait dites, mais par ce que ces paroles impliquaient et sous-entendaient, par le mot unique que ni l'un ni l'autre n'avait prononcé. Si la petite Juliette était ce qu'elle était, c'était la faute de sa

mère, cette mère qui avait transmis à son enfant ses instincts frivoles, et la privait des soins qui auraient réglé ses penchans. C'était un cercle vicieux d'une fatalité si évidente que, lorsque M. Deering eut murmuré : « Naturellement, si ma femme n'était pas souffrante.., » tous deux, d'un élan simultané, se rejetèrent à l'envi sur « les mauvais exemples » de Céleste et de Suzanne.

— Vous voyez bien, s'écria finalement Deering; raison de plus pour que vous restiez, et n'abandonniez pas cette malheureuse à l'influence des domestiques.

— Mais puisque je ne lui fais aucun bien! gémit l'institutrice.

Deering lui prit la main. « Mais si, mais si! » dit-il avec douceur. C'est alors que, tout d'un coup, ne sachant pas quoi répondre, Lizzie éclata en sanglots.

— A moi, au moins, vous me faites du bien, vous rendez cette maison moins triste, reprit-il; et l'instant d'après, elle se vit pressée dans les bras de Deering, qui embrassait son visage trempé de larmes, et à qui elle rendait son baiser.

Ils s'étaient embrassés, voilà le fait nouveau. Une pauvre petite institutrice, vivant à la pension Clopin, à Passy, qui a de beaux cheveux châains, et des yeux confians, ne peut guère arriver à vingt-cinq ans sans avoir eu quelques banales aventures. Lizzie avait été embrassée à la dérobée, une fois, par un étudiant indiscret, une autre fois par un vieux barbon de professeur, tandis qu'elle se penchait sur le thème qu'il lui corrigeait: mais ces privautés, qui déveloutent la surface, n'ont rien à voir avec le cœur. Ce n'est pas le baiser subi, mais le baiser rendu, qui demeure. Et le premier baiser de Lizzie avait été pour Vincent Deering.

A l'instant où elle s'écartait de lui, quelque chose de nouveau s'éveilla en elle: un sentiment plus profond que la honte et le remords. Un germe engourdi tressaillit au fond de son être et s'éleva d'un élan aveugle vers le soleil.

Elle eût sans doute éprouvé d'autres sensations, la honte et le remords auraient peut-être prévalu, si elle n'avait pas connu combien Deering était bon et tendre, si elle n'avait pas deviné en lui tant de misères et de déceptions. Elle connaissait les déboires de son mariage, et elle soupçonnait une désillusion de même ordre dans sa carrière artistique. Lizzie, qui s'était elle-même timidement essayée à la peinture, se sentait suffisamment

du métier pour juger les tableaux de Deering. Elle les trouvait admirables, mais elle savait que le public était d'un autre avis, ou plutôt qu'il ne s'occupait nullement de l'œuvre de Deering. Lizzie crut deviner que le peintre avait eu son heure de célébrité, connu les récompenses officielles, une mention, une médaille; mais depuis longtemps déjà, la faveur des critiques s'était détournée, et il restait dans son isolement hautain. Il semblait incroyable à la jeune fille qu'une nature aussi exceptionnellement riche eût dû, comme elle-même, se soumettre aux vulgarités de l'existence, et, comme elle, souffrir la pauvreté, l'obscurité, l'indifférence. Pourtant, elle se rendait compte qu'il en avait été ainsi et que là était le lien merveilleux qui les unissait. Sans leur communauté d'infortune, en effet, comment l'aurait-il discernée dans son obscurité? Et elle revoyait le premier regard des yeux de Deering, de ces yeux gris, qui auraient semblé moqueurs, s'ils n'avaient été si doux.

Elle se rappelait tous les détails de cette première rencontre. L'inévitable migraine de M^{me} Deering l'avait empêchée de recevoir la nouvelle institutrice, et c'est chez Deering que Lizzie avait été introduite. Tout de suite, les questions du peintre avaient révélé l'intérêt qu'il prenait à la petite compatriote condamnée à gagner durement son pain si loin du sol natal. Quelle douceur alors de s'épancher! Elle lui avait tout confié, la pauvreté de sa condition, l'avortement de ses rêves artistiques, qui l'avait fait échouer à Paris, où elle courait maintenant le cachet. Longtemps après, elle se demandait encore ce qui avait déterminé cette heure d'effusion; elle s'étonnait d'avoir, elle si timide et si fière, étalé ainsi son âme. Mais à présent, elle ne s'étonnait plus; elle comprenait tout, depuis que Deering l'avait embrassée; ne savait-elle pas maintenant que, chez lui, la bonté égalait le génie?

Telles étaient ses pensées, tandis qu'elle montait la côte sous le frais soleil printanier. Elle songeait aussi à tout ce qui s'était passé dans les mois qui avaient suivi. Cet intervalle lui apparaissait comme une brume dorée d'où émergeaient çà et là les contours d'un brillant îlot. La brume, c'était la sensation omniprésente de l'amour du maître; les îlots brillants, c'étaient les journées qu'ils avaient passées ensemble. Ils n'avaient plus jamais échangé de baisers dans la maison du peintre: Lizzie était ombrageuse sur le point de l'honneur professionnel; mais elle

n'eut jamais besoin de repousser Deering au nom de la délicatesse. Heureusement, celui-ci « comprenait » toujours, là où le manque de compréhension eût risqué d'affaiblir son pouvoir sur la jeune fille.

Les jeudis et les dimanches, cependant, elle se trouvait libre, et elle prit vite l'habitude de lui consacrer chaque semaine ces deux journées. Elle aimait la peinture, s'y entendait, et, jusqu'alors, la visite des musées avait été l'unique tâche claire dans la grisaille monotone de sa vie. Elle aimait aussi les poètes, les œuvres d'imagination, d'un goût qui avait eu de trop rares occasions de s'exprimer. Et voici que toutes ses aspirations comprimées et refoulées s'élançaient au jour comme des bourgeons qui éclatent. M. Deering savait exprimer avec une force et une clarté sans égales les pensées qui vagissaient en elle : quand elle causait avec lui, c'est comme si elle s'était envolée dans le ciel, sur des ailes éployées, à des hauteurs vertigineuses, d'où elle découvrait nettement les splendeurs et les merveilles du monde. Elle était un peu mortifiée parfois de constater le petit nombre d'impressions définies qu'elle rapportait de ces sublimes excursions; mais il n'y avait pas à en douter, c'était parce que auprès de lui son cœur battait trop vite, et que le sourire de Deering faisait à ses paroles comme un long sillage de lumière. Plus tard, lorsqu'elle était calmée, des lambeaux de leurs conversations surgissaient dans sa mémoire avec une précision miraculeuse, chaque syllabe comme ciselée, semblable aux ivoires ou aux cristaux dont il lui faisait admirer dans les musées le fini délicat. Mais jamais Lizzie ne put comprendre pourquoi le souvenir de certaines heures était si brouillé, et de certaines autres si lucides.

Ce jour-là, toutes les images du passé renaissaient avec une vivacité singulière, car il y avait quinze jours qu'elle n'avait vu son ami. Vers le milieu de l'hiver, M^{me} Deering s'était rendue à Saint-Raphaël, chez une parente, où, un mois plus tard, son mari et sa petite fille l'avaient rejointe. Avant le départ de Deering, Lizzie lui avait dit adieu, par une après-midi pluvieuse. Ils s'étaient retrouvés dans les couloirs humides de l'Aquarium du Trocadéro. Elle ne pouvait songer à le recevoir chez elle, cela eût été contraire au règlement de la pension. L'austérité calviniste de M^{me} Clopin n'admettait pas que le père d'une élève vînt voir une institutrice, surtout lorsque ce père, comme

disait M^{me} Clopin, était encore si bien. Deering avait, il est vrai, suggéré une autre solution; mais au premier mot, Lizzie avait bondi, dans un sauvage émoi. « Non, non, non ! » Deering habitué à ces raffinemens de scrupules compliqués, la regarda un instant, comme il faisait en pareil cas, d'un air moitié tendre moitié moqueur, et n'en parla plus. Pour elle, elle vit dans cette acceptation soudaine un hommage délicat rendu à la noblesse qu'il devinait et respectait en elle.

Ils continuèrent donc à se rencontrer dans les musées; quand il faisait beau, ils allaient aussi dans la banlieue; et là, parfois, dans la solitude d'un bosquet ou d'un jardin désert, leur baiser se renouvelait, furtif et rapide, ou prolongé par une étreinte silencieuse de leurs mains enlacées. Mais le jour du départ de Deering, la pluie les avait obligés de rester à couvert, et comme ils erraient dans les galeries de l' Aquarium, regardant sans les voir les gros poissons qui aplatissaient leurs têtes grotesques contre les parois de verre, Lizzie se sentit comme un noyé au fond de la mer, tous ses beaux souvenirs tourbillonnant au-dessus d'elle comme les flots ensoleillés de la surface.

« Tu ne le reverras plus jamais, plus jamais, » disait le bruissement des vagues à travers les dernières paroles de Deering; et quand, au coin de la place du Trocadéro, elle lui eut dit adieu, et fut montée, toute grelottante et trempée, dans l' omnibus de Passy, les grandes roues grinçantes lui semblèrent répéter à leur tour ce même refrain : « Plus jamais, plus jamais... »

Deux semaines seulement s'étaient écoulées depuis ce jour, et voici que Lizzie, légère et joyeuse comme une alouette, grimpaît la côte qui menait chez les Deering, sous un beau soleil de printemps. En vérité, un cœur aussi faible ne méritait pas tant de bonheur; et elle se disait que jamais plus désormais elle ne douterait de son étoile....

II

Le tintement de la cloche fêlée résonna délicieusement jusqu'à son cœur, tandis qu'elle guettait les pas légers de son élève. C'était presque toujours Juliette qui accourait avant la bonne pour ouvrir la porte à l'institutrice : non qu'elle cher

chât, par l'effet d'un zèle invraisemblable, à hâter l'heure des leçons ; mais elle ne résistait pas au désir de voir ce qui se passait dans la rue. Cette fois pourtant, Lizzie, après avoir vainement prêté l'oreille, dut enfin donner un second coup de sonnette, et elle se dit que l'enfant s'était probablement attardée à l'office ou à la cuisine.

Lizzie sonna une troisième fois sans que l'on vint ouvrir ; alors, prise d'une crainte vague, elle se recula et leva les yeux sur la façade de la maison. Elle vit que les persiennes de l'atelier étaient grandes ouvertes, au lieu que celles de M^{me} Deering restaient fermées. Sans doute la maîtresse de la maison se reposait après les fatigues du voyage. Mais pourquoi Juliette ne venait-elle pas ? Lizzie leva de nouveau les yeux et vit Deering qui s'approchait de la fenêtre. Il l'aperçut et vint ouvrir. Il semblait plus pâle que de coutume, et elle remarqua qu'il portait des vêtements noirs.

« J'ai sonné et resonné... Où est donc Juliette ? »

Il la regarda d'un air grave, presque solennel ; puis, sans un mot, la conduisit à l'atelier dont il ferma la porte.

« J'ai perdu ma femme ; elle est morte subitement il y a dix jours. Est-ce que vous ne l'avez pas lu dans les journaux ? »

Lizzie eut un faible cri et se laissa tomber sur le mauvais divan de l'atelier. Elle voyait rarement les journaux, ne pouvant pas en acheter pour son compte, et ne trouvant jamais l'occasion de jeter un coup d'œil sur ceux que recevaient les pensionnaires plus privilégiées de M^{me} Clopin.

— Non, je n'en savais rien, balbutia-t-elle.

Deering se taisait ; il restait debout devant elle, tortillant nerveusement une cigarette qu'il n'avait pas allumée, et fixant sur la jeune fille un regard où il y avait de l'hésitation et de l'embarras.

Elle aussi se sentait gênée. Après ce qui s'était passé entre eux, elle se voyait incapable de trouver des paroles qui ne sonnassent pas faux ou ne parussent pas un manque de cœur. Enfin elle soupira, en se levant : « Pauvre petite Juliette ! Est-ce que je ne puis pas aller la voir ? »

— Juliette n'est pas ici. Je l'ai laissée à Saint-Raphaël, avec les parens chez qui était ma femme.

— Oh ! murmura Lizzie, avec le sentiment vague que l'absence de l'enfant rendait la situation plus difficile encore

Comme leur rencontre ressemblait peu à ce qu'elle avait imaginé!

— Je suis désolée pour elle! bégaya-t-elle.

Deering, sans répondre, marcha lentement jusqu'au bout de l'atelier, et s'arrêta devant une toile posée sur le chevalet. C'était le paysage qu'il avait commencé l'automne précédent pour le Salon de mai. Mais il était resté inachevé, et Lizzie se demandait s'il y avait seulement touché, depuis le jour d'octobre où, debout près du chevalet, elle avait confessé son incapacité à discipliner Juliette. Deering eut peut-être la même pensée, car il eut un petit rire sec et se détourna du tableau en haussant l'épaule.

Le silence se prolongeait. Lizzie finit par se dire que, puisque son élève était absente, elle n'avait aucune raison de rester davantage. Deering s'approchait d'elle; elle se leva et dit avec effort:

— Alors, je m'en vais. Vous me préviendrez quand elle reviendra.

Deering hésita encore, tordant toujours sa cigarette entre les doigts.

— Elle ne revient pas; du moins pour le moment.

A ces mots, Lizzie crut défaillir. Tout allait donc être changé dans leur vie? Mais oui, sans doute! Comment avait-elle pu rêver qu'il en serait autrement? Elle balbutia:

— Elle ne revient pas? elle ne sera pas ici cet été?

— Il est probable que non, puisque nos amis veulent bien la garder. Le fait est que je suis obligé d'aller en Amérique. Ma femme a laissé une petite propriété... quelques sous... Il faut que j'aille voir cela... pour l'enfant.

Lizzie restait debout devant lui, le cœur glacé.

— Je comprends, je comprends, répétait-elle, tout en sentant qu'elle comprenait de moins en moins.

— C'est bien ennuyeux d'avoir à décamper, reprit Deering, en jetant un regard maussade sur son atelier.

Elle leva lentement les yeux sur lui.

— Serez-vous longtemps parti? demanda-t-elle timidement.

— Je ne peux guère savoir... C'est terriblement compliqué.

Il la regarda longuement, d'un air étrange.

— J'ai horreur de ce voyage, dit-il brusquement, comme se parlant à lui-même.

Lizzie sentit que des larmes lui montaient aux yeux. Son cœur éprouvait l'émoi particulier que lui causait toujours la voix de Deering. Elle mit la main devant ses yeux, d'un geste mécanique, et au même instant Deering lui tendit les bras. Elle s'y jeta, d'un élan subit, sentant qu'enfin la maison était à lui, qu'elle-même serait à lui s'il le voulait, et que jamais plus la présence obsédante de l'autre femme ne troublerait son bonheur.

Il releva sa voilette et couvrit son visage de baisers : « Voyons, petite bête, il ne faut pas pleurer ! » lui dit-il.

III

Il sembla tout naturel à Lizzie que Deering, avant son départ, voulût la voir dans un lieu moins public que ceux qu'ils fréquentaient d'habitude. Elle trouva même, dans le fait qu'il en exprimait le désir, la preuve de sa tendresse profonde et respectueuse. Il était évident qu'un homme du caractère de Deering ne pouvait songer, dans les premiers jours de son veuvage, à s'engager dans une aventure légère. Si donc, à un pareil moment, il fallait à leurs propos une atmosphère de recueillement et de calme, cela devait tenir à des raisons qu'elle n'osait se formuler, mais qui l'agitaient d'un saint frémissement. Elle ne s'arrêta pas à objecter les convenances : dans l'état de crise où se trouvait Deering, c'eût été de la dernière vulgarité ; les convenances sont des armes aux mains de l'innocence menacée : mais être en garde contre Deering !

Lizzie consentit donc sans peine à l'accompagner, la veille de son départ, au petit restaurant de la rive gauche où il l'avait priée de dîner avec lui. Et ce fut avec l'émotion grave d'une fiancée qu'elle descendit de son omnibus (elle n'avait pas permis qu'il vint la prendre en fiacre), pour rejoindre l'élu qui guettait son arrivée au coin du pont de la Concorde.

Deering l'accueillit avec la même gravité attendrie, et le maître d'hôtel qui les introduisit dans un salon particulier n'aurait guère pu attribuer au motif habituel leur désir de s'isoler. Deering donna tranquillement les ordres, tandis que sa compagne se tenait menue et grave à côté de lui. Certes, elle ne voulait pas que son angoisse intime vint ternir le bonheur de leur dernière réunion. Elle comprenait que Deering redoutait le

tristesse, et elle tenait à lui montrer qu'elle affrontait avec un gai courage l'imminente séparation, et saurait être tout entière à la joie de se trouver près de lui; mais, comme toujours, elle attendait qu'il donnât le ton.

Plus tard, en évoquant ces minutes heureuses, elle en comprit toute l'exquise douceur. Elle n'était pas habituée au bonheur, mais Deering avait trouvé le secret de calmer l'inquiétude de son cœur, et d'affermir sa foi dans la destinée, dans tous les miracles de la destinée. Par-dessus tout, il imprima en elle la sensation qu'il y avait entre eux un pacte tacite et reconnu, que sa tendresse était une habitude de cœur qui n'avait pas besoin d'être confirmée par des paroles.

Tout ce qu'il lui disait par surcroît semblait donc un raffinement de tendresse, la floraison d'un sentiment profondément enraciné. Dans ces dispositions, les instincts de réserve se fondaient; observer une attitude défensive eût été vulgaire; seule la confiance était noble. Deering aurait pu tirer avantage de cette tendre casuistique du cœur. Mais après même que le couvert eut été enlevé et qu'ils restèrent seuls dans la petite pièce entresolée, dont l'unique fenêtre encadrait le remous sombre de la Seine, où tremblaient des lumières, il sembla demeurer, comme elle, sous le charme de mystiques influences. Lizzie le sentit plus profondément encore au long baiser d'adieu qu'il appuya sur ses lèvres et ses yeux. C'était sa fiancée, sa femme, qu'il embrassait ainsi, et s'il s'était avisé à cette minute de lui demander sa main, il l'eût presque offensée. Le pacte était suffisamment scellé par leur dernier regard.

Elle porta si loin cette pudeur du cœur qu'elle hésita même un instant quand Deering lui demanda de lui écrire. Certes, elle écrirait, mais surtout pour répondre aux lettres qu'elle recevrait de lui. Elle appréhendait si fort de l'accaparer, de chercher à prendre barre sur lui. Il serait occupé, absorbé, là-bas; elle avait peur d'écrire à contretemps, de se montrer indiscreète.

— Indiscreète? — Il eut un sourire. — Comment pourriez-vous être indiscreète, ma chérie, à l'égard d'un cœur sur lequel vous réglez seule?

Il l'attira doucement à lui, et la regardant dans ses yeux brouillés de larmes heureuses, il ajouta, avec la tendre ironie qui lui était particulière: « Ma pauvre petite Lizzie, comme vous savez mal aimer! »

Il parut suffisant à Lizzie de repousser l'accusation par un baiser; mais dans la suite, elle se demanda s'il n'avait pas eu raison. Était-elle réellement froide et formaliste, et les autres femmes donnaient-elles avec plus de prodigalité et d'abandon? Elle se rendit compte que chacune de ses réticences et de ses délicatesses pouvait passer pour des scrupules égoïstes et des pruderies mesquines, et à ce jeu elle employa bientôt toutes les ressources d'une casuistique surabondante.

Cependant, les premiers jours qui suivirent le départ de Deering s'illuminèrent pour elle d'une douce lumière réfractée, pareille à celle d'un crépuscule d'été. Lui, du moins, ne pouvait être taxé de réserve, ni de calcul, et les lettres d'adieu qu'il lui adressa du train et du paquebot retentissaient en elle en longs murmures qui semblaient l'écho de sa présence. Comme il l'aimait! et comme il savait le lui dire!

Elle n'était pas sûre de posséder la même habileté. Peu accoutumée à exprimer ses émotions intimes, elle flottait entre l'envie de lui raconter tout ce qu'elle sentait, et la crainte que ces détails ne lui parussent ennuyeux ou même ridicules. Elle ne perdait pas de vue cette idée, que ce qui était pour elle l'événement capital de son expérience devait paraître un simple épisode dans une existence prédestinée, comme celle de son ami, aux aventures romanesques. Tout ce qu'elle pourrait éprouver ou raconter serait mis en comparaison avec ce que d'autres femmes lui avaient déjà donné: de tous les points du globe, elle voyait voler vers Deering des lettres passionnées auprès desquelles ses pauvres petits billets devaient faire bien triste figure.

Mais après ces momens, il y avait des heures où elle relevait la tête et osait affirmer sa conviction intime qu'aucune femme n'avait jamais, autant qu'elle, aimé Deering, et n'avait dû par suite trouver de tels accens. Cette conviction en renforça une autre, moins solidement étayée, c'est à savoir que lui aussi, pour la même raison, avait dû trouver de nouveaux accens pour exprimer sa tendresse; et elle se persuada que les trois lettres qu'elle dissimulait dans son corsage, le jour, et cachait la nuit sous son oreiller, surpassaient non seulement en beauté, mais en qualité tout ce qu'il avait écrit pour d'autres yeux.

A tout le moins, durant les semaines qu'elle les porta sur son cœur, ces lettres lui donnèrent des sensations plus complexes et plus délicates que celles qu'elle avait jamais éprouvées en pré-

sence de Deering. Auprès de lui, il semblait toujours à Lizzie être sur une mer brillante et houleuse, qui la portait, mais dont l'éclat l'aveuglait : les lettres, en revanche, lui représentaient un lac paisible, sur lequel on pouvait se pencher et apercevoir le reflet du ciel en même temps que la vie aux formes innombrables qui se mouvait et glissait sous la surface des eaux. Elle s'émerveillait par-dessus tout de la richesse que recélait cette vie cachée. Chose incroyable, elle n'en avait eu jusque-là aucun soupçon ! Aveuglément, elle avait suivi la petite route étroite de l'habitude, comme un voyageur qui gravit un sentier un jour de brouillard, et tout à coup se trouve sur un rocher au grand soleil, entre l'immensité du ciel et les abîmes des vallées. Le plus étrange, c'est que tous les gens d'alentour, — le petit monde de la pension Clopin, — semblaient suivre le même morne sentier, uniquement occupés des cailloux qui blessaient leurs pieds, sans pressentir le ciel qui resplendissait au delà du brouillard !

Il y avait des heures d'exaltation où elle aurait voulu crier ce que l'on aperçoit du sommet, et des heures d'abattement où elle se demandait pourquoi la chance avait ainsi guidé ses pas, au lieu que d'autres, non moins dignes de bonheur, tâtonnaient et trébuchaient dans l'obscurité. En particulier, elle ressentait une pitié aussi profonde que soudaine pour les deux ou trois autres jeunes filles de la pension Clopin, des jeunes filles plus âgées, plus apaisées, moins vivantes qu'elle, et par cela même plus spécialement désignées à sa sympathie. Sauraient-elles jamais ? Avaient-elles jamais su ? Voilà les questions qui la hantaient lorsqu'elle croisait ses compagnes sur l'escalier, qu'elle les voyait en face d'elle à la salle à manger, qu'elle prêtait l'oreille à leur insipide bavardage dans le salon glacial et mal éclairé. L'une de ces demoiselles était Suisse, l'autre Anglaise ; une troisième, Andora Macy, était une Américaine des États du Sud, qui apprenait le français avec l'ambition de faire partager un jour sa science aux élèves d'un pensionnat de Géorgie.

Andora Macy était pâle, maigre, flétrie. Elle avait l'accent trainard du Sud : dans sa conduite une audace puérile alternait avec des accès d'orgueilleuse timidité. Elle soupirait après les hommages, et redoutait les insultes ; et cependant elle semblait se rendre compte qu'il n'était pas dans son lot d'éprouver l'une ou l'autre de ces sensations extrêmes, mais qu'elle devait se ré-

signer à ne les connaître qu'à travers les expériences de ses amies plus favorisées.

C'est peut-être pour cette raison qu'elle portait un intérêt mêlé d'envie à Lizzie West qui, au début, l'avait tenue à distance, voyant en elle une morne image de son propre avenir, mais qui maintenant comprenait tout d'un coup à quel point elle était digne de pitié.

IV

La chambre d'Andora Macy était contiguë à celle de miss West, et la jeune Américaine venait souvent se réfugier chez Lizzie, lorsque le couvre-feu précipité de M^{me} Clopin avait chassé les pensionnaires du salon. Certain soir qu'elle frappait ainsi à la porte de Lizzie, cette dernière, lasse d'une longue journée de leçons, commençait déjà à se dévêtir ; mais elle était dans une trop grande veine d'indulgence pour ne pas crier : « Entrez ! » A l'instant où miss Macy franchissait le seuil, Lizzie sentit que la première lettre de Vincent Deering, — la lettre écrite dans le train, — avait glissé de son corsage.

Miss Macy, voyant un papier à terre, se précipita pour le ramasser. Lizzie se baissa également, dans un mouvement de jalousie instinctive, mais non pas assez vite pour devancer Andora. Lizzie comprit alors que son amie avait vu glisser la lettre, et brodait déjà là-dessus tout un roman.

Elle rougit d'agacement : « C'est trop bête de ne pas avoir de poche ! Si l'on reçoit une lettre en sortant le matin, il faut la porter dans son corsage toute la journée ! »

Miss Macy leva vers elle un regard attendri : « Votre cœur l'a réchauffée, » murmura-t-elle en lui tendant à regret le billet.

Lizzie sourit, car elle savait que c'était la lettre qui avait réchauffé son cœur. Pauvre Andora Macy ! Elle ne pourrait jamais savoir ! Jamais son sein glacé ne s'enflammerait à un tel contact ! Lizzie la regarda avec une douce commisération, en déplorant l'injustice du sort.

Le lendemain soir, en rentrant, elle trouva Andora dans le vestibule : « J'ai pensé que vous me sauriez gré de vous remettre ceci en mains propres, » murmura la confidente d'un air entendu, en remettant une enveloppe à Lizzie. « Je n'ai pas voulu

la laisser traîner sur la table avec les autres. » C'était la lettre que Deering avait écrite sur le paquebot.

Lizzie rougit jusqu'aux yeux, mais n'en voulut point à Andora de sa pénétration. Pour rien au monde elle n'aurait soufflé mot de son bonheur, mais il ne lui déplaisait pas de le voir deviné; et sa pitié pour Andora faisait place à la joie d'user de la détresse de la pauvre fille comme d'un miroir où se reflétait sa propre allégresse.

Deering écrivit encore une fois en arrivant à New-York : une lettre longue, tendre, pleine de regrets, sans précision sur ses projets, très explicite sur son amour. Lizzie était dans le ciel. Chaque syllabe s'inscrivait dans sa chair; seulement, elle aurait été plus heureuse si Deering avait parlé plus clairement de l'avenir.

Cela viendrait, sans doute : il fallait lui laisser le temps de se retourner et d'aviser. Elle comptait les jours qui devaient s'écouler avant qu'elle pût recevoir une nouvelle lettre. Dès le matin, elle descendait furtivement au salon consulter les journaux et se renseigner sur la date d'arrivée du prochain courrier d'Amérique. Ce jour béni arriva enfin. Elle expédia distraitement sa besogne quotidienne, tâchant de cacher son impatience par les caresses qu'elle prodiguait à ses élèves. Il était plus aisé, dans l'état où elle se trouvait, de les embrasser que de retenir leur attention sur la grammaire.

Ce soir-là, arrivée au seuil de la pension Clopin, son cœur battait si violemment qu'elle dut s'appuyer un instant à la porte avant d'entrer. Mais sur la table du vestibule où était déposé le courrier, il n'y avait pas d'enveloppe à son adresse. Elle parcourut les lettres d'une main fébrile, et le cœur lui manquait, comme il lui était arrivé parfois en rêve, quand elle croyait rouler au bas d'un escalier sans fin, — ce même escalier, au sommet duquel elle avait cru voler, lorsqu'elle gravissait la longue côte conduisant à la porte de Deering! Une idée la frappa subitement : Andora avait dû prendre sa lettre et la lui garder. D'un bond, elle fut sur le palier, à la porte de miss Macy.

— Vous avez une lettre pour moi, n'est-ce pas? dit-elle, hale-tante.

Miss Macy la prit dans ses bras :

— Vous attendiez une lettre, chérie?

— Je vous en prie, donnez-la-moi, s'écria Lizzie, l'œil courroucé.

— Mais je n'en ai pas. Il n'y avait pas ombre de lettre pour vous.

— Je suis sûre que si. Il doit y en avoir une ! cria Lizzie en frappant du pied.

— Mais, ma chérie, j'ai regardé et il n'y avait rien !

Jour après jour, pendant les semaines qui suivirent, la même scène recommença avec d'innombrables variantes. Le premier moment d'humiliation passé, Lizzie ne fit aucun effort pour cacher son anxiété à miss Macy, et la tendre Andora fut chargée de surveiller l'arrivée du facteur et d'épier la bonne, coupable peut-être de négligence ou de malveillance. Mais toutes ces précautions demeurèrent sans effet ; il ne vint aucune lettre de Deering.

Durant la première quinzaine, Lizzie, pour excuser son ami, inventa les sophismes les plus ingénieux ; elle admirait plus tard les raisons qu'elle avait pu découvrir du silence de Deering : par momens, elle allait jusqu'à trouver tout naturel qu'il ne lui écrivit pas. Il n'y avait qu'une possibilité que son intelligence n'admit pas : la possibilité que Deering l'eût oubliée, que cet épisode se fût effacé de son esprit comme un souffle s'efface d'un miroir. Elle chassait résolument cette pensée, comprenant que si elle lui donnait accès, sa vie n'aurait plus de pivot, et qu'elle n'aurait plus alors aucune raison de se lever le matin et de se coucher le soir...

Si elle avait eu le loisir de s'abandonner à ses angoisses, elle n'aurait peut-être plus eu la force de les maîtriser. Mais elle devait se raidir et travailler ; il fallait payer la blanchisseuse, puis la note de M^{me} Clopin, et tous les menus frais avec lesquels, malgré ses habitudes modestes, elle avait à compter. La terreur de la maladie et de ses conséquences l'excitait à travailler pendant qu'elle en avait la force. Elle se rappelait à peine le temps où elle avait vécu libre de ces appréhensions ; elles faisaient à présent partie de sa nature, et la maintenaient debout quand les autres stimulans lui manquaient. Dans la médiocrité monotone de son existence, la mort n'était pas ce qui la tourmentait ; elle redoutait bien plus la maladie, la possibilité d'être à la charge des autres.

Pendant les premières semaines, elle écrivit lettre sur lettre

à Deering, le suppliant de lui envoyer un mot, un signe de vie, quel qu'il fût. Elle qui, dès le premier jour, avait évité avec tant de soin tout ce qui aurait pu lui donner l'apparence de réclamer un droit sur son ami, — elle s'accusait maintenant d'avoir été trop exigeante, d'avoir essayé d'exercer une sorte de mainmise sur l'avenir de Deering. Sans doute avait-elle froissé, par quelque manque de délicatesse, la sensibilité rétractile du peintre. Elle comprenait maintenant qu'elle aurait dû s'en tenir à son rôle, rester la « petite amie, » l'âme simple où le génie tourmenté aime à trouver un refuge. Au lieu de cela, elle avait dramatisé leurs rapports, exagéré sa propre importance, prétendu même partager avec lui la première place sur la scène, au lieu de se contenter d'être une figurante ou une choriste.

Mais, tout en se disant que son aventure n'était évidemment qu'un incident sans portée, et que pour Deering il ne saurait être autre chose, elle restait convaincue de la sincérité du sentiment éphémère qu'il avait éprouvé. Rien dans sa conduite n'avait dénoté le viveur en quête d'une facile « victoire. » Pendant un temps il avait eu réellement besoin de sa présence, et s'il gardait aujourd'hui le silence, c'est peut-être afin qu'elle ne se méprit pas sur la nature et la durée possible de ce besoin. Il voulait lui épargner la douleur d'un espoir chimérique.

Aux yeux de Lizzie, l'amour n'allait pas sans la plus grande liberté laissée à l'objet aimé. Elle ne pouvait le concevoir exigé comme un dû ou imposé par une contrainte. S'en expliquer clairement avec Deering devint pour elle une nécessité irrésistible, et dans une dernière lettre très brève elle l'affranchit, en termes nets, de toutes les obligations sentimentales que ses lettres précédentes auraient pu lui imposer. Dans ces lignes elle s'accusait, sur un ton légèrement ironique, d'avoir laissé un simple badinage tourner au romanesque; et elle trouva, pour parler de la fragilité des sentimens tendres, des paroles tellement railleuses et désenchantées que Deering, en lui répondant sur un autre ton, eût paru jouer le rôle d'un fat ou d'un sentimental. Elle terminait gentiment en souhaitant de voir se continuer entre eux le commerce de bonne camaraderie qu'elle affirmait avoir « toujours compris » être la base de leur mutuelle sympathie. Cette lettre lui sembla en parfaite harmonie avec l'idée que Deering devait se faire de la conduite d'une femme du monde; et elle trouva une joie amère à la pensée de

lui apparaître pour la dernière fois sous cette forme distinguée. Mais elle ne devait jamais savoir l'effet que l'apparition avait produit, car cette lettre, comme celles dont elle cherchait à pallier l'impression, demeura sans réponse...

V

Deux années environ s'étaient écoulées.

Le soleil de printemps, sous la fraîcheur duquel Lizzie West avait tant de fois gravi dans la poussière les hauteurs de Saint-Cloud, de nouveau luisait au-dessus de la jeune fille, mais la scène et le décor avaient changé.

C'était aux Champs-Élysées, chez Laurent ; les rayons filtraient à travers la tête des marronniers sur le gravier des allées. Miss West, assise à une table dans cette enceinte élégante, arborait un chapeau mieux à même de soutenir l'examen que ceux dont s'abritait jadis l'institutrice de Juliette Deering.

La toilette était en rapport avec la coiffure, et l'une comme l'autre marquaient le rang d'une personne qui, entre mille loisirs, a celui de déjeuner chez Laurent un jour de vernissage. Ses compagnons des deux sexes confirmaient l'impression par leur mise et leurs manières ; c'étaient de ces riches Américains, dont tout l'effort est de n'omettre aucun rite de la grande vie désœuvrée de Paris. Andora Macy elle-même, assise en face de miss West, comme pour l'assister dans son rôle de maîtresse de maison, reflétait discrètement en gris et mauve cette note de fête.

Cet air de fête semblait frapper particulièrement un homme attablé seul à l'angle le plus reculé du jardin, et dont les yeux ne quittaient pas le groupe ; mais le fait de déjeuner chez Laurent en compagnie élégante n'avait pour miss West rien d'insolite, sinon la petite excitation que la présence de M. Jackson Benn commençait à communiquer à ces réunions.

— C'est extraordinaire comme vous vous y êtes habituée, observait Andora Macy dans les premiers jours de cette vie nouvelle.

En effet, Lizzie West s'était un matin réveillée riche, par l'héritage d'un vieux cousin avare dont le testament avait été, quand elle était tout enfant, un sujet de plaisanteries sans fin et de conjectures dans son imprévoyante famille. Le vieil Hezron Mears n'avait jamais donné signe de vie à ses parens pauvres ;

peut-être s'était-il à peine rendu compte qu'il couchait les West sur son testament; mais, selon la coutume américaine, il n'avait pas manqué de partager scrupuleusement entre sa parenté ses millions accumulés. C'est donc par un simple accident généalogique que Lizzie, tombant juste dans le cercle d'or, se trouva posséder une fortune suffisante pour la délivrer des interminables perspectives de la pension Clopin.

Au début, le soulagement lui avait paru immense; toutefois, elle s'aperçut bientôt que cet événement avait détruit son premier univers sans lui en refaire un autre. Sur les ruines de son ancienne existence s'épanouissait la fleur unique qui avait égayé sa route; mais, hormis le sentiment du bien-être présent et la sécurité du lendemain, son existence reconstituée ne faisait fleurir aucune joie comparable. Elle avait fondé de grands espoirs sur ce qu'elle pourrait se reposer, voyager, regarder autour d'elle, avant tout être « gentille, » avec toutes les délicatesses féminines, pour ses compagnes moins avantagées; mais on aurait dit que plus elle élargissait le champ de ses rêves, plus elle prenait conscience du vide de sa propre vie. Ce n'est qu'en acquérant des loisirs qu'elle se rendit pleinement compte de ce qui lui manquait.

Pour combler le vide de ses journées, elle s'attachait à multiplier et diversifier ses sensations; elle était comme un propriétaire qui, ayant à installer sa maison, entasserait dans les pièces des meubles de rencontre pris « à condition. » C'est en vue d'une expérience de ce genre qu'elle avait arrêté son attention sur M. Jackson Benn, et les efforts d'imagination par lesquels Lizzie cherchait à le trouver de son goût étaient secondés par la tendre complicité d'Andora, et le sourire approbateur de ses cousins. Lizzie se gardait de décourager ces tentatives: elle supportait sereinement les allusions d'Andora à la passion de M. Benn, et les détails sur la situation de fortune du jeune homme que Mrs Mears ne manquait pas de glisser à l'occasion. Tant mieux, s'ils parvenaient à draper ces épaules carrées dans les voiles embrumés du sentiment: Lizzie observait et écoutait, sans trop croire au miracle, et l'espérant peut-être un peu.

— Je n'ai jamais rien vu de pareil! Les Français ont une façon de vous dévisager! Est-ce que cela ne vous agace pas, Lizzie? s'exclama tout à coup Mrs Mears, en ramenant son boa de plume d'un geste pudique. Mrs Mears était encore à l'âge

où ses compatriotes goûtent à plein le danger de s'exposer aux regards des effrontés Gaulois.

Lizzie était à ce moment plongée dans la contemplation de M. Benn; elle examinait ses joues rondes et poupines, ses mâchoires carrées et bleuâtres posées sur un col droit. Elle leva les yeux.

— Est-ce qu'on me regarde? demanda-t-elle avec un sourire.

— Surtout, ne vous retournez pas! Là-bas, juste entre les rhododendrons, le grand blond qui est seul à cette table. Réellement, Harvey, vous devriez parler au maître d'hôtel; mais dans un pareil endroit, on ne fera, je suppose, que se moquer de vous, conclut avec un frisson Mrs Mears.

Son mari, comme sûr d'avance d'un tel résultat, continua tranquillement à disséquer son aile de poulet; mais M. Benn sentit qu'il devait peut-être à la situation de se montrer plus pointilleux; il tourna sévèrement la tête dans la direction indiquée par le regard de Mrs Mears.

— Qui? Cet individu qui est seul là-bas? Mais ce n'est pas un Français, — c'est un Américain, énonça-t-il, avec une visible détente des muscles.

— Oh! murmura Mrs Mears, assez désappointée; et M. Benn poursuivit négligemment: — Il a fait la traversée avec moi; c'est une espèce d'artiste, un nommé Deering. C'est moi qu'il regarde, je parie; il se demande si je vais le reconnaître. — Tiens! comment allez-vous? — Et vous? — Mais oui, certainement, avec plaisir: mes amis, Mrs Harvey Mears, M. Mears; mes amies, Miss Macy et Miss West.

— J'ai le plaisir de connaître miss West, dit en souriant Vincent Deering.

VI

Malgré ce sourire, Lizzie avait vu, au premier regard, combien il était changé; l'impression s'aviva à en devenir douloureuse, lorsque, quelques jours plus tard, en réponse à un billet qu'elle reçut de lui, elle accepta de le recevoir.

Dire que ce papier, la première réponse à ses lettres, arrivait, au bout de trois ans, trois longues années! Et sous quelle forme! Quelques brèves lignes banales, où perçoit toutefois le malaise de conscience, au soin avec lequel Deering évitait

d'employer le langage d'autrefois ! Tout en lisant, son esprit revenait aux lettres rêvées, aux réponses incomparables qu'elle avait composées sous son nom. Il n'y avait rien d'incomparable dans les phrases conventionnelles qu'elle avait sous les yeux ; mais ses nerfs assoupis se mirent à vibrer de nouveau au contact de ce papier qu'il avait touché, et elle jeta le billet au feu avant d'oser écrire la réponse.

Maintenant que Deering se trouvait de nouveau en personne devant elle, il redevenait le seul point vivant de sa vie consciente. Une fois de plus, son âme tourmentée défaillait et se fondait mystérieusement dans l'être, si connu et en même temps si inconnu, qui se tenait de l'autre côté de la cheminée. Elle était encore Lizzie West, il était encore Vincent Deering, mais entre eux roulait le Styx, et elle n'apercevait son visage qu'à travers le brouillard du fleuve. Elle lisait à regards furtifs sur son visage, plus encore qu'elle n'apprenait par ses paroles, l'histoire des chutes et des rancœurs qui avaient peu à peu ravagé sa noble beauté. Il lui était impossible, plus tard, de retrouver dans sa mémoire le détail précis de ce qu'il avait raconté ; la seule chose dont elle eût un souvenir net était l'effort douloureux que ce récit lui avait coûté à faire.

Confusément, toutefois, elle comprenait qu'il avait dû trouver, en débarquant en Amérique, le petit avoir de sa femme notablement diminué ; que, tandis qu'il s'attardait là-bas à réaliser le peu qui restait, il avait trouvé le moyen de vendre une toile ou deux, et avait même un instant connu la vogue, recevant des commandes et louant un atelier. Mais sans qu'on pût s'expliquer pourquoi, la veine avait tari, ses tableaux lui étaient restés sur les bras, la maladie était venue, avec son lamentable cortège de dettes, et avait bientôt dispersé ses maigres ressources. Puis une période d'éclipse, pendant laquelle elle entrevoyait qu'il avait dû faire flèche de tout bois, accepter un emploi chez un entrepreneur de décorations, dessiner des papiers peints, illustrer des articles de magazines, et même, servir de racoleur pour un nouveau restaurant. Ces faits sans suite étaient reliés par un fil ténu d'allusions personnelles : amis compatissans (sa jalousie devinait qu'il s'agissait de femmes), ennemis sourdement acharnés. Mais fidèle à ses habitudes de « correction, » il évitait avec soin de citer aucun nom, et la laissait tâtonner à l'aveugle et avec effroi dans une foule étrange

et pressée où il ne semblait pas y avoir de place pour un petit être frêle et farouche comme était Lizzie.

En écoutant Deering, sa propre angoisse s'effaçait devant le sentiment intolérable de cette misère. Rien de ce qu'il avait dit n'expliquait ou n'excusait sa conduite vis-à-vis d'elle; mais il avait souffert, il avait été seul, humilié, et dans un brusque élan d'instinct maternel elle sentit que rien ne peut justifier un ordre de choses qui rend possibles de telles abominations. Elle n'aurait pu dire pourquoi; elle savait seulement que cela faisait trop de mal de le voir souffrir.

Peu à peu, elle se rendit compte que, si elle faisait ainsi abstraction de son grief personnel, cela venait de ce qu'elle avait sans retour possible réglé son avenir. Elle était heureuse d'avoir décidé, — car elle sentait maintenant qu'elle l'avait décidé, — qu'elle épouserait Jackson Benn. Au moins, ce parti une fois pris, elle avait le détachement qu'il fallait pour examiner le cas de Vincent Deering. Sa sécurité personnelle lui assurait l'impartialité requise, et lui permettait de s'attarder aussi longuement qu'il lui plairait sur les dernières lignes d'un chapitre dont, par un acte délibéré, elle avait elle-même fixé le terme. Toutes les hésitations qu'elle aurait pu avoir quant au caractère définitif de cette décision tombèrent devant le besoin pressant de la faire connaître à Deering; et lorsque celui-ci interrompit le récit de ses souvenirs pour dire en soupirant : « Mais il vous est aussi arrivé bien des choses ! » elle songea moins à sa nouvelle fortune qu'au protecteur auquel elle était sur le point de confier sa destinée.

— Oui, bien des choses, depuis trois ans, répondit-elle.

Deering était assis, penché en avant, les yeux doucement fixés sur les siens; et à côté de cet homme fin et pâle, elle imaginait la silhouette massive de M. Jackson Benn, la carrure de ses épaules, exagérée encore par la coupe de son veston noir, son grand col éblouissant, soutenant ses joues poupines et son menton bleu. Puis la vision disparut aux premiers mots de Deering.

— Trois ans, reprit-il, semblant rêver. Je me suis si souvent demandé ce que ces trois ans vous apportaient !

Elle releva la tête, prise d'une rougeur subite et d'inquiétude de le voir se départir de son tact habituel, et glisser aux personnalités.

— Vous vous l'êtes demandé? dit-elle, vite ressaisie, et avec un sourire.

— En pouvez-vous douter? — Son regard resta posé sur elle. Oui, voilà sans doute ce que vous avez pensé de moi.

Elle eut envie de lui répondre : « Ma foi, je n'ai pas du tout pensé à vous, » mais la peur de déshonorer ses chers souvenirs la retint. S'il était de bon goût, pour Deering, d'ignorer, il ne saurait être de bon goût, pour elle, de renier.

— Voilà donc l'opinion que vous aviez de moi? Elle entendit qu'il répétait ces mots avec une insistance attristée. Alors, relevant vivement la tête, elle prononça résolument :

— Que pouvais-je penser? Je n'ai pas reçu un mot de vous.

Si elle avait attendu, et peut-être espéré l'embarrasser avec cette réponse, le regard tranquille dont il l'accueillit prouva qu'elle avait mal calculé.

— C'est vrai, vous n'avez pas eu un mot de moi. J'ai observé mon vœu.

— Votre vœu?

— Que vous ne recevriez pas un mot, pas une syllabe. Oh ! je l'ai observé rigoureusement.

Le cœur de Lizzie se mit à battre avec un bruit qui résonnait à ses oreilles couvrant de son vacarme la petite voix grêle de la raison, qu'elle tâchait vainement de discerner.

— Qu'est-ce que c'est que ce vœu? Pourquoi ne devais-je pas recevoir un mot de vous?

Il était assis, sans un geste, la tenant sous son regard, un regard si doux, qu'il semblait presque pardonner.

Puis, brusquement, il se leva, et vint s'asseoir tout auprès d'elle, comme si rien entre eux n'avait été changé; et Lizzie instinctivement se retira un peu; mais il ne parut pas remarquer ce geste et la quitta enfin des yeux, pour jeter lentement un regard circulaire sur le petit salon.

— C'est charmant, ici. Oui, les choses ont changé pour vous, dit-il.

L'instant d'avant, elle souhaitait qu'il évitât la faute d'un retour vain sur le passé. C'était comme si toute sa tendresse d'autrefois eût redouté de le voir tellement à son désavantage, et se fût dressée pour le défendre contre ce péril. Mais sa façon d'é luder l'exaspérait, et soudain elle eut la tentation irraisonnée de l'attaquer face à face, avec ses propres armes.

Toutefois, avant qu'elle ait pu répéter sa question, il en posa une autre.

— Alors, vraiment, vous avez pensé à moi ? Pourquoi avez-vous peur de l'avouer ?

L'imprévu de ce défi lui arracha un cri d'indignation.

— Est-ce que mes lettres n'étaient pas assez claires ?

— Ah ! vos lettres...

Lizzie le regardait dans les yeux, fixement, courroucée ; mais Deering ne montrait pas le moindre embarras, il semblait impassible ; seulement, son regard exprima un peu plus de tristesse.

— Elles m'ont suivi partout, vos lettres ; je ne m'en suis jamais séparé, dit-il.

— Cependant, vous n'y avez jamais répondu...

A la fin, le reproche trembla sur ses lèvres.

— Cependant, je n'y ai jamais répondu...

— Les avez-vous seulement lues ?

Elle voulait lui infliger l'angoisse qui la torturait, comme si elle avait pu s'en délivrer en la lui imposant.

Deering parut à peine entendre sa question. Il changea simplement un peu d'attitude, s'inclina de façon à se rapprocher légèrement, mais sans chercher à rappeler par le moindre geste les privilèges qu'une telle intimité impliquait autrefois.

— Il y avait dans vos lettres des choses magnifiques, admirables, dit-il avec un sourire.

Elle se raidit sous ce sourire.

— Vous avez attendu trois ans pour me le dire !

Il la regarda gravement, avec surprise.

— Et vous m'en voulez de vous le dire, même aujourd'hui ?

Ses parades étaient véritablement incroyables ! Elle en demeura interdite, avec l'impression qu'elle frappait dans le vide, et avec un désir désespéré, presque haineux, de l'acculer au mur et de l'y clouer.

— Non. Seulement, je m'étonne que vous preniez la peine de le dire, quand, sur le moment...

Brusquement, il ne se déroba plus, et lui fit la surprise d'accepter la lutte sur son propre terrain.

— Quand, sur le moment, je ne l'ai pas fait ?... Mais comment l'aurais-je pu, sur le moment ?

— Pourquoi ne le pouviez-vous pas ? Vous ne me l'avez pas encore expliqué.

Il jeta de nouveau sur elle un regard de résignation désarmante.

— Est-ce nécessaire ? Ma triste histoire ne vous a-t-elle pas tout expliqué ?

— Expliqué pourquoi vous n'avez jamais répondu à mes lettres ?

— Oui, dès l'instant que je ne pouvais y répondre que d'une seule manière : en protestant que je vous aimais et que je brûlais de vous revoir.

Il y eut un long silence ; lui, résigné, dans l'attente ; elle, occupée à rajuster follement les morceaux de son passé détruit.

— Alors, vous prétendez que si vous n'avez pas écrit...

— C'est que j'ai découvert, en débarquant en Amérique, que j'étais pauvre ; que la fortune de ma femme avait fondu ; que tout ce que je pouvais gagner suffirait à peine, — je suis si mal doué à cet égard, — pour nourrir et habiller ma fille. C'était comme si une porte de fer eût été subitement fermée entre nous.

Lizzie, toute haletante, se sentit forcée dans ses derniers retranchemens. « Au moins, vous auriez pu me dire, m'expliquer... Croyez-vous que je n'aurais pas compris ? »

Il n'hésita pas.

— Vous auriez compris. Mais il y avait autre chose.

— Quoi donc ? dit-elle, les lèvres tremblantes.

— C'est extraordinaire que vous ne saisissiez pas ! C'est bien simple : je ne pouvais pas vous écrire cela. Tout, mais pas cela !

— Et alors vous avez préféré me laisser souffrir ?

Il y eut un accent de reproche dans les yeux de Deering. « Je souffrais, moi aussi. »

C'était le premier appel direct qu'il adressât à sa compassion, et Lizzie, pendant un instant, sentit que le frêle équilibre de ses sympathies vacillait, et qu'elle allait tourner à l'ironie méprisante. Mais l'impulsion déjà donnée fut réprimée par une autre sensation. Une fois de plus, elle prit conscience d'un fait avec lequel, Deering absent, elle avait toujours négligé de compter : le fait de la différence profonde, irréductible, entre l'image qu'elle se faisait de lui, et la réalité qu'elle percevait, de la mystérieuse transformation produite dans son jugement par l'inflexion de sa voix, le regard de ses yeux, l'action complexe et absorbante de sa personnalité. Elle avait une phrase qui exprimait bien cette

manière d'être : quand elle se reprochait, autrefois, « de ne pouvoir se souvenir de lui, » tant la vue de sa personne surpassait le portrait autour duquel sa fantaisie tissait tant de merveilles. Si brillant et vivant que fût le portrait, il devenait une grise abstraction lorsque Deering lui-même se montrait ; et dans l'occurrence, l'effet fut immédiat : Lizzie ressentit le malheur possible de Deering avec une intensité auprès de laquelle sa propre douleur pâlissait.

— J'ai souffert horriblement, répéta-t-il, et d'autant plus que je ne pouvais faire un signe, que je ne pouvais crier ma misère. Il n'y avait pas d'autre issue pour moi, — me taire, et souhaiter que vous puissiez me haïr.

Le sang afflua au visage de Lizzie.

— Vous haïr ! Vous avez souhaité que je pusse vous haïr ?

Il quitta son siège et, s'approchant tout à fait, lui prit doucement la main : « Oui, parce que je voyais à vos lettres que sans cela vous seriez encore plus malheureuse. »

La main de Lizzie s'était abandonnée à l'étreinte réchauffante de Deering, et la pauvre petite âme tumultueuse se trouva subitement baignée de douceur.

— Et je comptais bien tenir la parole que je m'étais donnée, poursuivit-il, en relâchant doucement son étreinte. Je comptais même la tenir encore, après que le hasard des événemens m'eût refoulé sur votre route ; mais lorsque je vous ai vue l'autre jour, je me suis rendu compte que ce qui avait été possible loin de vous, devenait impossible auprès de vous. Comment aurais-je pu vous voir et supporter d'être haï de vous ?

Il s'était écarté, sans se rasseoir. Il se tint debout, à quelque distance, la main sur le dossier d'une chaise, dans l'attitude de quelqu'un qui s'apprête à se retirer.

Le cœur de Lizzie se serra. Ainsi, il s'en allait, et c'était là son adieu. Il s'en allait, et elle ne trouva pour le retenir qu'à bégayer étourdiment : « Je n'ai jamais eu de haine contre vous. »

Il la considéra et sourit faiblement.

— Il n'est pas nécessaire, en tout cas, que vous me haïssiez à présent. Le temps et les circonstances m'ont rendu si peu redoutable ! Voilà précisément pourquoi j'ai osé revenir. Et je voulais vous dire combien je me réjouis de ce qui vous est arrivé d'heureux. C'est le seul obstacle que je ne puisse me résoudre à souhaiter de voir disparaître entre nous.

Lizzie se taisait. Tandis qu'elle écoutait, brusquement surgit le spectre de M. Jackson Benn. Il était là, de nouveau, entre elle et Deering, droit et courroucé, mais moins réel et plus flou que tout à l'heure, avec un regard dans ses petits yeux durs qui implorait désespérément une réincarnation.

Deering poursuivait ses phrases d'adieu.

— Vous êtes riche, maintenant... vous êtes libre, vous vous marierez.

Dans le vague, elle perçut qu'il lui tendait la main.

— Il n'est pas vrai que je sois fiancée, s'écria-t-elle.

C'étaient bien les derniers mots qu'elle eût voulu prononcer, et c'est à peine si elle s'était rendu compte qu'elle les prononçait; mais elle sentit toute sa volonté soudainement concentrée dans l'impulsion irrésistible de répudier et rejeter à tout jamais les droits réclamés par le fantôme de Jackson Benn.

VII

Andora Macy avait la ferme conviction que tout, dans la charmante petite maison des Deering à Neuilly, devait servir de jouet à leur fils.

La maison était pleine de jolies choses fort impropres à cette fin, mais les caprices de l'enfant étaient sacrés pour miss Macy, et Lizzie avait facilement le dessous quand il s'agissait de défendre ses biens contre de tels alliés. Même, elle était parfois tentée d'adopter la classification de son amie, qui divisait les objets d'art en deux catégories, ceux que l'on pouvait sucer et les autres. Le plus souvent, elle se contentait de substituer à l'objet convoité par son fils un autre moins précieux et moins fragile. Ce fut le cas un beau matin de printemps, qui se trouvait précisément être le second anniversaire du petit.

— Tiens, chéri, fit-elle, ses lèvres appuyées contre les boucles blondes de l'enfant, tandis qu'elle dégagait de ses menottes une gracieuse figurine de Chelsea, n'as-tu pas envie d'avoir cette jolie chose là-bas qui brille?

Et elle attira l'attention de son fils sur un sachet brodé qu'Andora tenait à la main.

Les deux amies se trouvaient dans le boudoir de Lizzie. Dans la coquette villa de Neuilly, où les Deering s'étaient installés après leur mariage, Lizzie avait fait choix de cette pièce parce

qu'elle était au-dessous de l'atelier, et qu'elle y entendait le pas de son mari marchant de long en large devant son chevalet. C'avait été une joie pour Lizzie de faire construire cet atelier pour Deering, mais le pas qu'elle aimait s'était fait entendre moins régulièrement qu'elle n'eût pu l'espérer. Depuis trois ans, en effet, qu'ils vivaient heureux ensemble, il n'avait pas encore repris le travail auquel ce bonheur inespéré aurait dû l'encourager; mais même quand elle ne l'entendait pas, elle le savait là, au-dessus de sa tête, étendu sur le vieux divan de Saint-Cloud et fumant d'innombrables cigarettes, tandis qu'il parcourait les journaux; et le fait de le savoir là lui causait toujours la même joie qu'au premier jour.

Lizzie, ce matin-là, avait mieux à faire que de feuilleter les journaux. Elle avait conservé ses habitudes d'ordre et d'activité, et n'avait pu encore se faire au laisser-aller souriant de son mari. Elle avait d'abord attribué l'insouciance de Deering au désordre permanent de son premier ménage, puis elle avait compris que, tout en jouissant de sa bienfaisante direction, qui lui laissait tout le loisir voulu, il n'aurait jamais la volonté de reprendre son travail. Il aimait que les alouettes lui tombassent toutes rôties dans la bouche, mais les satisfactions que lui procurait le génie domestique de sa femme ne diminuaient en rien son inconscience.

Cette légèreté entraînait même parfois des conséquences imprévues. Ce jour-là, les deux femmes étaient occupées à vider trois vieilles malles de Deering, qu'il n'avait jamais voulu déballer et que sa femme avait fait porter chez elle en désespoir de cause. Ces colis fatigués étaient arrivés, quelques mois auparavant, des États-Unis où ils étaient restés en gage dans une pension de New-York. Lizzie, ayant appris par une lettre de la propriétaire que le compte de son mari était en souffrance, s'était empressée de le régler. La jeune femme avait trop l'habitude des difficultés d'argent pour voir une humiliation dans le fait que son mari eût contracté des dettes, mais il répugnait à son sens de l'ordre qu'il n'eût pas songé à les éteindre depuis son mariage. Deering accepta les remontrances de sa femme avec sa bonne grâce habituelle, et lui laissa le soin d'envoyer le mandat libérateur, bien que, par un sentiment délicat, elle lui eût ouvert dans une banque un compte qui assurerait son indépendance. C'était de bon cœur que Lizzie avait

réglé cet arriéré. Elle savait que, si son mari lui en avait délégué le soin, c'était par paresse et non pour tirer parti de sa générosité. Deering n'était nullement grisé par sa nouvelle situation de fortune; il n'en était devenu ni avare ni prodigue. Il était simplement trop paresseux pour envoyer le chèque, comme il avait été trop paresseux pour se rappeler la dette que ce chèque eût éteint.

— Non, mon chéri! Non! s'écriait Lizzie en élevant hors de portée le bibelot de Chelsea! Voyez donc, Andora, si vous ne pouvez pas lui trouver quelque chose dans ce fouillis. Où est le sachet que vous aviez à la main tout à l'heure? Je crois qu'il pourrait le mettre dans sa bouche sans inconvénient.

Miss Macy, le sachet à la main, se releva en trébuchant sur le monceau de vêtemens et de défroques d'atelier qui encombraient la pièce.

Elle s'arrêta en admiration devant le groupe formé par la mère et l'enfant.

— Voyez donc : il cherche à l'attraper, le brigand! Ne dirait-on pas un petit Napoléon?

Lizzie éclata de rire en soulevant son fils dans les bras. « Agitez-le devant lui, Andora! Si vous le lui donnez trop vite, il n'en aura plus envie. Il est comme tous les hommes. »

Andora abaissa lentement le sachet de perles brillantes jusqu'à ce que l'héritier de Deering l'eût étreint de son jeune poing triomphant.

« Enfin! Voilà mon Chelsea sauvé! » fit Lizzie en souriant. Elle posa l'enfant par terre, et le regarda s'éloigner en chancelant avec son butin.

Andora se tenait auprès d'elle, couvant l'enfant des yeux. « Savez-vous d'où il vient, ce beau sachet? » demanda-t-elle brusquement.

Lizzie, penchée sur une pile de chemises effrangées, secoua distraitement la tête. « Je n'ai jamais vu de linge plus mal blanchi, » soupira-t-elle. « Il n'y a pas une seule de ces chemises bonnes à raccommoder... Le sachet, dites-vous, ma chère? Mais non, je n'ai pas la moindre idée d'où il vient. »

Andora jeta sur elle un regard lourd d'intentions.

— Ne vous sentez-vous pas tout à fait malheureuse à l'idée qu'une femme a pu lui broder cela?

Lizzie, toujours absorbée par l'examen des chemises, éclata de rire.

— Mais, voyons, Andora, voyons !... Six, sept, neuf ; non, il n'y en a pas même une douzaine ! Il n'y en a pas une seule en état. Non, je ne comprends pas comment les hommes peuvent vivre seuls !

Andora poursuivait son idée sur un ton rêveur.

— Écoutez, Lizzie, vous n'avez pas la prétention de me faire croire que cela ne vous fait rien de manier ces choses que d'autres femmes ont pu lui donner ?

Lizzie secoua de nouveau la tête, et se redressant avec un sourire, lança un lot de chaussettes dans la direction de son amie.

— Non, vraiment, cela ne me fait rien, absolument rien !... Tenez, soyez gentille, Andora, et comptez-moi ces chaussettes.

— Mais comment ? Vous ne sentez donc rien ? gémit Andora, en attrapant dans ses bras maigres le paquet lancé par Lizzie.

Celle-ci, en continuant tranquillement à déplier et inspecter le linge, sentait au contraire beaucoup de choses, mais ces sentimens étaient trop profonds et trop délicats pour pouvoir être exprimés. Elle ne savait qu'une chose, c'est que chacun des objets qu'elle sortait des malles lui donnait la sensation d'un contact de Deering. De tout ce qui appartenait à son mari semblait émaner quelque chose de lui-même : atomes subtils que seule la chaleur de son amour à elle rendait perceptibles, de même que certains élémens ne se révèlent qu'à une température excessive. Et dans l'espèce, il émanait des effets qu'elle avait dans les mains, témoins des mauvais jours de Deering, quelque chose de poignant par le contraste qu'ils présentaient avec sa situation présente de mari adoré. Maintenant ses séries de chemises étaient rangées et soignées comme de la vieille dentelle. Quant aux chaussettes, Lizzie connaissait le dessin de chaque paire, et « eût voulu voir » que la blanchisseuse se permit d'en égarer une seule, ou d'en faire passer la couleur ! Lizzie voyait dans cette sollicitude minutieuse et quelque peu terre à terre l'humble symbole de sa tendresse.

Deering s'en trouvait comme enveloppé, à l'abri de toutes les vicissitudes, et elle mettait au défi les atteintes du sort d'arriver jusqu'à lui, tellement il paraissait invulnérable sous la protection d'un pareil amour. Mais elle ne pouvait guère formuler ces sentimens, encore moins en faire part à d'autres.

Ils étaient, à proprement parler, partie intégrante d'elle-même plus imperceptibles aux yeux d'autrui que ne le sont, l'été, les abeilles bourdonnant dans le feuillage des tilleuls.

— Oh ! je vous en prie, Lizzie, regardez-moi le petit coquin ! Il a trouvé moyen d'ouvrir le sachet !

Lizzie s'arrêta pour sourire à son fils, qui trônait sur un tas de vieilles étoffes, tandis qu'Andora, à genoux devant lui, l'adorait en silence.

La jeune femme pensa vaguement : « Pauvre Andora ! » puis elle continua l'inspection d'un gilet dénué de boutons.

Soudain, elle entendit son amie s'exclamer d'une voix émue :

— Savez-vous, Lizzie, à quoi *lui* servait ce sachet ? A garder vos lettres !

Lizzie leva vivement la tête. « Lui, » cette fois, c'était Deering, et elle eut une sensation singulière et un peu pénible, à voir que des lettres d'elle pussent se trouver au milieu de hardes abandonnées en gage par son mari dans une pension de New-York.

— C'est drôle ! Passez-les-moi, je vous prie...

— Donne le sachet à tante Andora, chéri ! Regarde dedans, et vois ce qu'un grand garçon comme toi peut y trouver ! Tiens, voilà une lettre... Et une autre ! Mais comment ?

Lizzie se leva brusquement et s'approcha.

— Qu'est-ce que c'est ? Donnez-moi ces lettres, s'il vous plaît. En prononçant ces mots, elle se souvint du jour, où chez M^{me} Clopin, elle avait reçu de la main d'Andora la première lettre de Deering.

Miss Macy leva sur elle un regard effaré.

— Mais, Lizzie, voyez donc ! Cette lettre n'a pas été ouverte ! Pensez-vous que cette horrible femme ait pu l'intercepter ?

Lizzie éclata de rire. Les imaginations d'Andora étaient vraiment par trop puérides !

— Quelle horrible femme voulez-vous dire ? Sa propriétaire ? Ne soyez donc pas si naïve, Andora ! Comment aurait-elle pu l'intercepter puisque nous la trouvons dans ses effets ?

Mais Andora tenait à son idée.

— Alors pourquoi n'a-t-elle jamais été ouverte ?

Elle tendit la lettre à Lizzie, qui vit que l'écriture était bien la sienne. L'enveloppe portait le timbre de Passy, et elle n'avait

pas été décachetée. La jeune femme l'examina et se sentit soudain défaillir.

— Comment ! Toutes les autres sont de même, elles n'ont jamais été ouvertes ! s'écria Andora, en élevant de plus en plus la voix ; mais Lizzie lui saisit le poignet.

— Donnez-les-moi, je vous prie.

— Oh ! Lizzie, Lizzie ! — Andora, pâle de colère et de pitié, ne lâchait pas la liasse. — Lizzie, ce sont les lettres que je mettais à la poste pour vous, les lettres auxquelles il ne répondait jamais. Voyez donc !

— Donnez-les-moi, je vous prie. Et Lizzie s'en empara.

Les deux femmes se regardèrent bien en face, Andora toujours à genoux, Lizzie immobile devant elle, les lettres à la main. Le sang lui était monté au visage, bourdonnait dans ses oreilles, affluait à ses tempes. Elle se sentait faible et glacée.

— Il y a dû avoir quelque complot, quelque conspiration ! s'écria Andora, si agitée par sa découverte qu'elle parut complètement absorbée par le côté romanesque de l'affaire.

Lentement, Lizzie détourna les yeux et les reporta sur l'enfant assis à ses pieds et suçant avec placidité les glands du sachet. Elle se pencha sur lui et le lui enleva, non sans lui avoir arraché un cri de rage. Elle le souleva alors dans ses bras, mais pour la première fois, elle ne sentit pas, au contact du petit corps, cette chaleur mystérieuse qui semble faire de la mère et de l'enfant un seul et même être. Il lui parut lourd et gênant, comme si c'était l'enfant d'une autre : et ses cris l'ennuyèrent.

— Je vous en prie, Andora, emmenez-le.

— Oh ! Lizzie, Lizzie ! gémit son amie.

Lizzie lui tendit l'enfant, et Andora, se relevant, le prit dans ses bras.

— Je comprends tout ce que vous devez souffrir, soupira-t-elle par-dessus les boucles blondes du petit.

Lizzie, à travers le désarroi de sa pensée, eut comme un rire intérieur. Andora croyait toujours comprendre !

— Dites à Marthe de l'emmener avec elle lorsqu'elle ira chercher Juliette à l'école.

— Oui, oui, ma chérie ! — Et, la couvant des yeux, Andora insista : « N'essayez donc pas de vous contraindre devant moi ! »

Le petit garçon hurlait toujours. Par-dessus l'épaule d'Andora, il s'efforçait de ravoier le sachet.

— Oh ! emportez-le, fit la mère, n'en pouvant plus.

Andora, de la porte, lui cria :

— Je reviens tout de suite ! Souvenez-vous, ma chérie, que vous n'êtes pas seule.

— Allez donc avec Marthe. Je désire que vous alliez aussi, insista Lizzie, avec ce ton de voix qui laissait toujours miss Macy sans réplique. Elle se retira donc avec l'enfant, et Lizzie resta seule.

Ses yeux égarés parcoururent le boudoir en désordre. Une heure plus tôt, la pièce claire et riante avait présenté l'image de sa vie heureuse et ordonnée. Maintenant, un fouillis d'objets fanés traînait épars sur les meubles et le tapis, et ses illusions et ses rêves gisaient dans le même désarroi. Oui, c'était sa vie même qui se trouvait là à ses pieds, parmi cette défroque...

Elle ramassa ses lettres, dix en tout, et examina toutes les enveloppes. Pas une n'avait été ouverte, — pas une seule ! En les regardant, chacun des mots qu'elle avait tracés lui revint à la mémoire, faisant courir par tout son corps un frisson. Avec une rapidité vertigineuse et une douloureuse minutie, toute cette période de sa vie se déroula devant elle.

Elle sourit tristement à l'idée d'Andora que les lettres avaient pu être soustraites à son mari. Il n'était nul besoin d'une pareille supposition pour déchiffrer l'énigme. Trois années de vie commune avec Deering l'éclairaient suffisamment. Il lui était singulièrement amer de reconnaître qu'elle n'éprouvait aucun étonnement. Et cependant, un instant auparavant, elle s'était crue parfaitement heureuse !

Elle se rendait si bien compte de ce qui avait dû se passer ! En recevant les lettres, Deering, absorbé ailleurs, les avait mises de côté pour les lire plus tard, — à un moment qui n'était jamais venu. Qui sait ? Peut-être même sur le paquebot qui le portait là-bas avait-il rencontré une autre femme, — cette femme inconnue qui se dresse, redoutable et fatale, au fond de tous les soupçons féminins. Lizzie savait aujourd'hui que les sensations les plus intenses ne laissaient aucune trace dans son esprit — qu'il ne revivait ni ses plaisirs, ni ses peines. La meilleure preuve en était la légèreté de sa conduite vis-à-vis de sa fille. Il semblait avoir trouvé tout simple que Juliette restât indéfiniment avec les amis qui l'avaient reçue après la mort de sa mère, et c'était uniquement sur la proposition de Lizzie que la petite

filles avait été ramenée auprès d'eux et que le ménage s'était établi à Neuilly pour être à portée de la pension de l'enfant. Mais dès que Juliette fut revenue, Deering devint le plus tendre des pères, et sembla jouir à tel point de la présence de son enfant que Lizzie s'étonna qu'il n'eût pas paru souffrir de son absence.

La jeune femme avait remarqué tout cela quand il s'agissait de Juliette, mais avait trouvé tout simple que son propre cas fût différent, et qu'elle fût l'exception que chaque femme se figure être pour l'homme qu'elle aime. Certes, elle savait maintenant qu'elle ne pouvait modifier les habitudes de son mari, mais elle s'imaginait qu'elle avait enrichi sa sensibilité et donné plus de profondeur à ses sentiments. Et elle s'apercevait tout d'un coup que les raisons données par Deering pour n'avoir pas répondu à ses lettres avaient précisément été le point de départ de toutes ces illusions ! De fait, le temps avait simplement manqué à Deering pour lire ses lettres... Autrefois, cette découverte aurait été le coup le plus cruel pour Lizzie. Mais combien ce temps était loin ! Aujourd'hui, elle eût pu pardonner à son mari de l'avoir oubliée ; mais jamais, elle ne pourrait lui pardonner d'avoir menti...

Elle s'assit et de nouveau regarda vaguement autour d'elle. Tout à coup, elle entendit au-dessus d'elle le pas de Deering, et son cœur se serra. Elle craignait qu'il ne descendit la rejoindre. Vivement elle verrouilla la porte ; puis, tremblante et lasse, elle s'effondra sur une chaise, comme si d'avoir poussé le verrou eût demandé un grand effort. Un instant plus tard, elle entendit Deering dans l'escalier et fut saisie d'un tremblement nerveux.

— Je te méprise, je te méprise ! s'écria-t-elle.

Elle attendit avec appréhension qu'il mit la main sur le bouton de la porte. Il entrerait en fredonnant un air, il lui ferait une question oiseuse et mettrait un baiser sur ses cheveux. Mais non ; elle se souvint qu'elle avait fermé la porte, et se sentit en sûreté.

Elle continua à écouter, et s'aperçut avec surprise que le pas de son mari s'éloignait. Il n'avait donc pas eu l'intention de venir chez elle. Il fallait qu'il fût descendu pour chercher quelque chose, un autre journal, peut-être, car il ne semblait rien lire d'autre. Elle se demandait même parfois où il avait pris ce qui faisait jadis le fond de leurs conversations « littéraires. »

Au bruit que fit en se refermant la porte de la maison, elle se leva d'un bond. Il sortait donc? Ce n'était guère dans ses habitudes de quitter la maison dès le matin... Regardant par la fenêtre, elle le vit marcher vers la grille en suivant l'allée bordée de lilas. Quel motif avait donc pu le forcer à sortir à cette heure si peu habituelle? Elle fut surprise qu'il ne le lui eût pas dit, et ce seul fait rappela à Lizzie le degré de leur intimité. Elle était devenue pour lui une habitude, et Deering aimait ses habitudes. Mais à ce moment-là elle eut l'impression que c'était un étranger qui quittait la maison, et elle se demanda ce qu'il ressentirait s'il pouvait deviner cette pensée...

« Il la saura tout à l'heure! » se dit-elle avec une farouche exaltation, et dramatisant déjà la scène. Dès qu'il rentrerait, elle le ferait monter chez elle et lui tendrait les lettres sans rien dire. Un instant elle s'attacha à cette vision, puis s'en détourna, car elle se sentait humiliée à la pensée d'humilier Deering. Elle tenait à conserver son image intacte. Non, mieux valait ne pas le revoir.

Il lui avait menti au sujet des lettres, — il lui avait menti quand il voyait un intérêt à regagner ses faveurs. Oui, voilà ce qu'il fallait retenir; il l'avait recherchée parce qu'il la savait riche, il était même revenu d'Amérique tout exprès pour l'épouser. Oui, c'était cela, sans aucun doute... Comment ne l'avait-elle pas compris sur le moment? Elle se sentit écœurée de sa propre sottise, et de la grossièreté des artifices de l'homme.

Mais pourquoi était-il sorti à pareille heure? Et elle s'en voulait de se préoccuper encore des allées et venues de son mari...

Se détournant de la fenêtre, elle revint s'asseoir, se demandant ce qu'elle allait faire. Non, elle ne lui montrerait pas les lettres; elle les laisserait simplement sur sa table et s'en irait. Elle quitterait la maison avec son fils et Andora. C'était déjà un soulagement que d'entrevoir un plan défini, un acte auquel pouvaient se raccrocher ses pensées en déroute. Elle s'en irait, bien entendu; et en attendant, afin de ne pas le voir, elle feindrait une migraine et resterait dans sa chambre jusqu'après le déjeuner. Puis elle et Andora rassembleraient quelques effets, et s'enfuiraient avec l'enfant, tandis que Deering resterait à passer là-haut dans l'atelier. Lorsque la maison s'écroule, il

faut bien la quitter ; rien de plus simple, rien de plus inévitable...

Elle fut arrêtée par l'impossibilité de se figurer ce qui arriverait ensuite. Quelques efforts qu'elle fit, elle n'arrivait pas à s'imaginer, elle et l'enfant, loin de Deering. Faiblesse, sans doute ; car n'avait-elle pas tous les atouts de son côté, jeunesse, fortune, énergie ? Il était bien plus difficile de s'imaginer ce que deviendrait Deering, incapable de rien en dehors d'elle. Combien ils avaient vécu heureux ensemble ! Si illogique et même immoral que cela lui parût, elle savait cependant quel bonheur il avait éprouvé par elle. Certes, ce n'est pas comme cela que cela se passe dans les romans ! Lorsque le bonheur est « fondé sur un mensonge, » il s'écroule fatalement. D'après ce qui se passait dans tous les romans qu'elle avait lus, Deering, lui ayant menti une fois, aurait continué à le faire. Et pourtant, elle savait bien qu'il n'en avait rien été ; car, s'il l'avait épousée sans amour, à coup sûr il l'aimait aujourd'hui.

Elle chercha à s'imaginer ce que serait sa nouvelle vie. Ses amis ne l'abandonneraient certainement pas ; mais elle n'éprouva aucun soulagement à cette pensée. Elle n'avait qu'un désir : demeurer ce qu'elle avait été avant que son enfant n'eût joué avec le sachet. Pourquoi le lui avait-elle donné ? Elle était si heureuse ! Et ne l'étaient-ils pas tous les trois ? Tout en elle criait vers ce bonheur perdu, comme le petit avait crié quand on lui avait enlevé son jouet. Combien elle regrettait d'en savoir si long ! Les parens laissent ignorer tant de choses aux enfans, — ils les protègent contre tous les sombres secrets du mal et de la douleur. Et de même, pour que leurs aînés pussent supporter la vie, ne valait-il pas mieux qu'ils ignorassent bien des choses ?...

Mais après tout, pourquoi quitterait-elle cette maison qui était la sienne ? Ici, avec son fils et Andora, elle pourrait encore se faire un semblant d'existence. Ce serait Deering qui partirait ; il comprendrait son devoir dès qu'il aurait vu les lettres.

En esprit, elle le vit s'en aller, sortir de la maison comme il l'avait quittée tout à l'heure. Elle vit la grille se refermer sur lui pour la dernière fois. Elle le voyait aussi clairement que s'il se fût trouvé dans la pièce... Il en coûterait à Deering d'en revenir aux privations et aux expédiens d'autrefois ; et cependant elle savait qu'il n'implorerait pas son pardon...

Tout à coup il lui vint une autre idée. Andora n'aurait-

elle pas couru lui annoncer la découverte des lettres avec une de ses phrases romanesques : « Fuyez, vous êtes découvert ? » Et si vraiment Deering l'avait quittée pour toujours ? Après tout, cela n'aurait rien d'étonnant de sa part. Sous son apparence de douceur, il demeurerait toujours évasif et fermé. Il s'était peut-être dit qu'il irait au-devant de Lizzie et se placerait sur la défensive. Il se pouvait en effet qu'elle l'eût vu sortir de cette grille pour la dernière fois...

Elle jeta de nouveau un regard autour d'elle, comme si cette pensée révélait d'un nouvel aspect ce qui l'environnait. Oui, cette sortie de son mari ne s'expliquait qu'ainsi. Midi, l'heure de leur déjeuner, avait déjà sonné, et Deering était d'une exactitude scrupuleuse. Seule une circonstance inattendue pouvait l'avoir décidé à quitter la maison à cette heure-là. Et sans la prévenir!... Après tout, il valait peut-être mieux qu'Andora lui eût parlé ! Lizzie se défiait de son propre courage ; elle espérait presque que son amie lui aurait épargné cette épreuve. Ce ne fut toutefois pas sans un certain dépit qu'elle envisagea cette possibilité. « Pourquoi Andora s'est-elle mêlée de cela ? » Elle éprouvait un vague ressentiment à la pensée que Deering avait peut-être été soustrait à sa vengeance. En ce moment-là, s'il s'était trouvé à la maison, elle serait aussitôt allée chez lui et lui aurait jeté son mépris au visage. Mais il était sorti ; elle ne savait où aller le chercher, et chose étrange, à la colère qu'elle ressentait contre lui se mêlait un secret instinct de protection, de cette sollicitude particulière chez la femme habituée à veiller sur l'homme qu'elle aime. Qu'il lui paraîtrait étrange de ne jamais plus sentir cette sollicitude, de ne jamais plus l'entendre dire, la main posée sur ses cheveux : « Comment, petite sotte, vous étiez vraiment inquiète ? »

La pensée de ce contact devint tout à coup une sensation si réelle que Lizzie se raidit et rejeta la tête en arrière comme pour écarter la main de son mari. La seule pensée de ses caresses lui était devenue odieuse ; et cependant, elle en ressentait l'impression dans tout son corps. Elle la ressentait, mais avec horreur et répugnance. C'était comme une étreinte à laquelle elle cherchait à se soustraire, et qu'elle resserrait en faisant des efforts pour s'en débarrasser. On eût dit que son esprit sondait son corps pour être sûr de sa soumission, épiait en lui le moindre mouvement de révolte...

Pour échapper à cette obsession, elle se leva et s'approcha de la fenêtre. Il n'y avait personne dans le jardin, mais tout à coup Lizzie vit la grille s'ouvrir et son cœur tressaillit de joie ou de regret, — elle n'eût su dire lequel. Un instant plus tard, la porte livra passage à une voiture d'enfant poussée par la bonne, et escortée de Juliette et d'Andora. Les yeux de la jeune femme se posèrent, comme si elle le voyait pour la première fois, sur le groupe familial, et elle demeura immobile au lieu d'aller à la rencontre des enfans.

Elle entendit sur l'escalier un bruit de pas, et Andora frappa à la porte. Lizzie tourna la clé et ouvrit à son amie, qui la pressa avec émotion sur sa maigre poitrine.

— Ma chérie! soupira miss Macy, rappelez-vous que vous avez votre enfant, et moi!

Lizzie se dégagea doucement. Elle regarda Andora avec une répulsion qu'elle ne pouvait s'expliquer.

— Avez-vous parlé à mon mari? demanda-t-elle, en reculant avec froideur.

— Si je lui ai parlé? Non, répondit Andora, avec un regard étonné.

— Alors, vous ne l'avez pas rencontré depuis qu'il est sorti?

— Mais non, ma chérie. Il est donc sorti? Je ne l'ai pas vu.

Lizzie s'assit avec un vague sentiment de soulagement. Son émotion lui remonta à la gorge et l'empêcha de parler.

Tout à coup une idée vint à Andora :

— Je comprends, ma chérie! Vous ne vous sentez pas la force de lui parler vous-même. Vous voulez que j'y aille à votre place?

Elle regarda vivement autour d'elle, flairant la lutte.

— Vous avez raison, chérie! Dès qu'il rentrera, j'irai le trouver. Le plus tôt sera le mieux.

Elle suivit Lizzie qui, machinalement, était revenue à la fenêtre, et l'entoura de son bras. Soudain la grille s'ouvrit de nouveau, et Deering entra.

— Le voilà! s'écria miss Macy, serrant le bras de Lizzie. Je vais descendre tout de suite. Vous me permettez de parler pour vous? Vous avez confiance en mon tact? Oh! croyez-moi, vous pouvez vous fier à moi! Je saurai ce qu'il faut lui dire.

— Ce qu'il faut lui dire? répéta distraitement Lizzie.

Tandis que son mari remontait l'allée, elle eut la vision de leurs trois années de mariage. Ces années étaient toute sa vie. Jusque-là tout dans son existence avait été incolore et inconscient, telle la vie de la plante tant qu'elle n'a pas atteint la surface du sol.

Ces trois années ne lui avaient sans doute pas apporté la réalisation de ses rêves de jeune fille. Mais si certaines de ses illusions avaient été détruites, celles-ci se trouvaient être remplacées par des réalités autrement précieuses. Lizzie comprit maintenant qu'elle s'était peu à peu faite à la nouvelle image de son mari, tel qu'il était, tel qu'il serait toujours. S'il ne lui représentait pas le héros de ses rêves, c'était du moins l'homme qu'elle aimait et qui l'avait aimée. Et elle s'aperçut, dans un dernier éclair de pitié et d'intelligence, que, de même qu'un marbre compact peut être fait de cailloux et de débris sans valeur, peut-être n'est-il pas impossible, avec de médiocres élémens, de façonner un amour capable de résister aux plus forts assauts de la vie...

Elle sentit la pression de la main d'Andora se faire plus lourde.

— Ayez courage, ma pauvre chérie! Je lui donnerai les lettres sans dire un mot. Vous pouvez vous en rapporter à mon sens de la dignité. Je sais tout ce que vous éprouvez en ce moment!

Deering avait atteint le seuil de la maison. Lizzie le suivit des yeux silencieusement jusqu'à ce qu'il eut disparu sous l'auvent de la porte; puis elle se retourna et jeta sur son amie un regard où il y avait de la pitié.

« Pauvre Andora! » dit-elle, « mais vous n'en savez rien, non, absolument rien!... »

EDITH WHARTON.

DEUX CONCEPTIONS

DE

L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION

TAINÉ ET M. AULARD

Se quereller sur la Révolution est vain. Mais une question de principe et de méthode se pose et a été soulevée à propos de l'histoire de la Révolution, et elle a une portée qui dépasse le débat un peu trop personnel d'où elle est sortie. C'est M. Aulard qui a pris l'offensive. M. Aulard, professeur d'histoire de la Révolution à la Sorbonne, est un spécialiste par définition. Non seulement la Révolution est son domaine, mais il a une tendance, après l'avoir exploré durant une trentaine d'années, à le regarder comme un domaine réservé. Il fait involontairement grise mine aux indiscrets qui s'aventurent sur ses terres, ou même qui s'y sont aventurés avant lui, surtout si le produit de leur chasse diffère du sien. C'est dans cet esprit qu'il a consacré deux ans de sa vie à dresser un réquisitoire contre Taine historien (*Taine historien de la Révolution française*). Il attaque sa méthode en général et sa documentation en particulier. Taine bourre son texte de citations et ses notes de références dont l'appareil a imposé jusqu'ici. Même un journal socialiste, *l'Humanité*, s'est cru obligé de qualifier Taine de « grand historien » quand on lui éleva une statue dans sa ville natale en 1905. M. Aulard, qui avait refusé son obole à la souscription, a tenu à dire pourquoi. C'est que les références

de Taine n'ont aucune valeur. Il les a « toutes vérifiées, du moins celles qui étaient vérifiables, » et il a été scandalisé du résultat. L'érudition de Taine est de mauvais aloi. Son énorme travail est superficiel, et « presque inutile à l'histoire. » Un candidat à l'agrégation « se disqualifierait s'il alléguait Taine comme autorité dans une question d'histoire. » Et M. Seignobos, abondant dans le même sens, n'a pas craint d'écrire que Taine était « probablement le plus inexact des historiens du siècle. » (*Hist. de la litt. française* de Petit de Julleville, t. VIII, p. 273.)

*
* *

Cette condamnation, qui paraît si sûre de son fait, ne laisse pas d'émouvoir. Pourtant, si Taine peut se tromper, M. Aulard est-il infallible? Il y avait lieu de contre-vérifier ses critiques. Ce travail a été fait, au moins partiellement, par un jeune archiviste paléographe, qui est descendu à son tour dans la fosse aux documens avec une lanterne perfectionnée, et qui n'a pas cru irrévérencieux de faire subir à M. Aulard la même épreuve que celui-ci avait infligée à Taine (*La crise de l'histoire révolutionnaire : Taine et M. Aulard*, par Augustin Cochin). D'autres se sont demandé s'il n'y avait pas parfois dans tout cela quelque malentendu, et si certaines inexactitudes de Taine ne s'expliquaient pas par de petites défauts de travail matériel, qui n'enlèvent rien à la probité intellectuelle de l'historien, ni, d'une manière générale, à la sûreté de son information (Christian Schefer, *Annales des Sciences politiques*, 15 mai 1909). Taine n'était pas originairement un professionnel des Archives. Ajoutons qu'à l'époque où il a commencé à y faire des fouilles, il était sur bien des points un précurseur. Il avait des procédés de travail qui n'étaient qu'à lui. Il n'attachait pas assez d'importance au côté matériel du « métier » d'historien. Il ouvrait plusieurs cartons à la fois, empilait, dit M. de Boislisle, sur de grandes feuilles, les indications les plus disparates. Un autre s'y serait perdu; lui-même ne s'y retrouvait pas toujours. Il lui est arrivé de laisser échapper certaines inadvertances, de se tromper de renvois. Il lui est arrivé aussi de ne pas remettre telle ou telle pièce à sa place, ce qui fait qu'on ne la retrouve pas du premier coup, bien qu'elle existe. Il ne faut pas oublier non plus que certains numéros de cartons ont été changés depuis le temps où il s'en est servi. Tout cela complique le

travail de vérification. Le tort de M. Aulard a été de croire trop vite, dans bien des cas, que Taine était en faute. C'est ainsi que plus d'une pièce a été retrouvée par M. Cochin, qui avait échappé à M. Aulard.

En veut-on quelques exemples? Taine compte dans une pièce du carton H 1453 un total de 36 comités ou corps municipaux « qui refusent de protéger la perception des taxes. » Il n'y en a que 16, rectifie M. Aulard. Mais M. Aulard se trompe de pièce; il consulte la pièce 245, Taine se réfère à la pièce 270. C'est M. Aulard qui est en défaut. Voici mieux. Taine cite un passage de l'*Histoire de la Révolution* de Poujoulat sur l'assassinat de Foullon et renvoie à la page 100. Il n'y a rien, dit M. Aulard: « ni au tome I, ni au tome II de cet ouvrage il n'est question de Foullon à cette page, ni même, si j'ai bien cherché, ailleurs. » M. Aulard a mal cherché. Il a consulté l'édition en deux volumes de 1848, au lieu de l'édition de 1857 en un volume. Dans cette dernière, la citation se trouve à la page indiquée, et comme Taine ne fait pas mention d'un tome, c'est bien à l'édition en un volume qu'il fallait se reporter. La référence est juste, c'est le reproche qui ne l'est pas. Et les cas de ce genre ne sont pas rares. Sur vingt-huit erreurs matérielles que relève expressément M. Aulard dans les cent quarante pages de l'*Anarchie spontanée*, il y en a treize qui sont des erreurs de M. Aulard, d'après la contre-vérification de M. Cochin, qu'il faut tenir pour exacte, puisque M. Aulard, après plus d'un an, n'y a pas répondu. Mais ces chicanes de virgules, de numéros de cartons, de dates, de pagination, sont un peu mesquines. Elles s'en prennent souvent, chez Taine comme chez M. Aulard, à de pures fautes d'impression.

Voici qui est plus grave: c'est l'accusation de s'être permis des citations altérées, des citations tendancieuses. Voyons-en quelques spécimens. Taine, à propos de troubles à Montlhéry, en mars 1789, dit: « La maréchaussée est découragée, écrit le subdélégué. » M. Aulard, méfiant, se reporte au texte de la lettre du subdélégué et le rétablit ainsi: « La maréchaussée, insultée et battue, ne peut plus espérer de mettre de l'ordre; elle est découragée. » En quoi la citation incomplète altère-t-elle le sens ou change-t-elle la portée de la citation complète? Certes, il faut citer avec exactitude, et c'est une imprudence chez Taine de ne pas y mettre toujours le soin méticuleux qu'on exige

aujourd'hui. Mais quand le témoignage invoqué concerne un détail, à quoi bon citer ce qui ne s'y rapporte pas? Que gagne-t-on, sauf de la lourdeur et de la confusion, à pousser la religion de l'exactitude jusqu'au fétichisme? Pour cette fois, M. Aulard veut bien admettre que c'est « peu grave. » Ce qui suit le serait davantage, c'est une « déformation » de témoignage. Taine cite un passage de M^{me} de Genlis ainsi conçu : « Il est d'*usage*, surtout pour les jeunes femmes, de s'émouvoir, de pâlir, de s'attendrir, et même en général de se trouver mal en apercevant M. de Voltaire... » Taine a oublié de souligner : d'*usage*. M. Aulard voit dans cette inadvertance typographique une intention machiavélique. « En mettant en italique ce mot d'*usage*, M^{me} de Genlis voulait dire, en souriant, que c'était là le bon ton de quelques personnes prétentieuses. Taine ôte l'italique; il croit ou donne à croire que presque tous les visiteurs de Voltaire faisaient ces gestes ridicules. » Telle est la glose de M. Aulard (page 41). Il faut de bons yeux pour découvrir tant de noirceur dans l'omission de cette italique. Mais il y a pis. Voici une « altération » que M. Aulard qualifie de « moins innocente. » Taine, voulant prouver qu'il y a de la misère dans le Limousin, dit : « Tout l'argent que les maçons rapportent en hiver sert à payer les impositions de leur famille. » Il renvoie à un carton contenant une lettre de l'intendant où se trouve ce passage : « La seule ressource de cette province est le commerce des bestiaux, et le peu d'argent que rapportent tous les ans les maçons qui s'expatrient et se rendent dans tout le royaume pour venir en hiver payer les impositions de leur famille. » M. Aulard remarque doctement : « L'intendant ne dit pas du tout que *tout* cet argent servit à payer les impositions. » Évidemment, ce *tout* n'est pas dans sa lettre. Ce *tout* est resté au bout de la plume de l'intendant, dont le rôle n'est pas d'insister sur l'exagération de l'impôt. Ce *tout* est de Taine, et ce *tout* est un des triomphes dont il ne faut pas refuser la satisfaction à M. Aulard.

Mais comment avec une telle sévérité de principes M. Aulard ose-t-il écrire quelque chose? Qui peut se flatter d'échapper à tant d'écueils? Qui peut se piquer de ne jamais « altérer » un texte en oubliant une italique, en négligeant une virgule, en n'attachant pas assez d'importance à la présence réelle ou implicite d'un monosyllabe? M. Aulard lui-même a terriblement

falsifié une citation de Taine, il l'a falsifiée au point de la rendre inintelligible. L'accusera-t-on d'y avoir mis une criminelle intention? Taine écrit en parlant de la Législative : parmi ses membres, « pas un noble ou prélat de l'ancien régime. » M. Aulard cite : « pas un noble, dit-il au prélat de l'ancien régime. » C'est grave. Prêter à Taine une conversation avec un prélat de l'ancien régime, c'est le compromettre outrageusement. Sous la Terreur, il n'en eût pas fallu davantage pour le conduire à l'échafaud. A descendre jusqu'à certaines querelles d'Allemand, on aboutit à des absurdités. Parmi les erreurs matérielles reprochées à Taine par M. Aulard, il apparaît qu'un certain nombre sont des erreurs de M. Aulard, d'autres sont grossies au delà de toute proportion, beaucoup sont de simples *lapsus* ou inexactitudes de transcription sans conséquence. Est-il permis, pour si peu, de réduire à rien le fruit d'un pareil labeur? Dira-t-on que M. Aulard ne mérite aucune confiance parce qu'il lit Tournon pour Tournus, parce qu'il lui arrive de se tromper de carton, de confondre une pièce avec une autre, ou de ne pas trouver sur la carte tel village comme Bascon en Beauce, facile pourtant à identifier avec Baccon en Loiret? Ces petits accidens sont inséparables de tout travail un peu minutieux : ils sont véniels à nos yeux quand il s'agit de M. Aulard ; pourquoi sont-ils impardonnables aux yeux de M. Aulard quand il s'agit de Taine ?

Passons à des reproches de plus de portée. Taine, dit M. Aulard, a la généralisation trop facile. C'est en effet la tendance de Taine, comme de tous ceux qui ont l'ambition de tirer des faits autre chose qu'un simple récit. Mais voyons comment procède M. Aulard pour justifier cette assertion. Il prend pour exemple un passage où Taine rapproche et groupe un certain nombre de troubles ou d'émeutes qui se sont produits en diverses provinces au sujet des subsistances. Taine conclut : « La première des propriétés, celle des subsistances, est violée en mille endroits. » *Mille* endroits ! s'exclame M. Aulard. Il compte sur ses doigts les exemples allégués, il en trouve 17. (En réalité il y en a 18, mais peu importe.) M. Aulard gourmande Taine qui a écrit : mille. Si vous disiez à M. Aulard qu'il a eu mille peines à écrire son *Histoire politique de la Révolution*, il vous répondrait qu'il ne les a pas comptées. Si vous lui parliez du Plateau de Millevaches, il

aurait des scrupules. La précision avant tout ! Et il développe jusqu'au bout son idée. M. Aulard ne vous fait grâce de rien : Il y avait alors en France, dit-il, 40 000 agglomérations. Même si Taine avait relevé 1 000 cas de troubles, « il n'en resterait pas moins, à prendre au pied de la lettre ses dires, que dans les trente-neuf quarantièmes de la France, il n'y avait pas eu de troubles. » Tel est dans toute sa candeur le dernier mot de la méthode historique de M. Aulard. Elle se confond avec l'arithmétique. Si vous apprenez que 1 000 localités sont troublées, une élémentaire soustraction vous rassurera sur le sort des 39 000 autres, qui sont forcément calmes et tranquilles. Cette extraordinaire argumentation se trouve à la page 79 du *Taine historien*.

Ce n'est pas d'ailleurs un accident. M. Aulard raisonne de même quand il s'agit de déterminer l'étendue de la documentation des *Origines de la France contemporaine*. Cette documentation est insuffisante. Taine n'a pas tout lu. Il a même peu lu, affirme M. Aulard. Comment le sait-il ? D'une manière bien simple. Il a relevé patiemment toutes les indications de sources données par Taine, et il tient pour acquis que Taine n'a rien consulté en dehors de ce qu'il a cité. Taine a beau déclarer qu'il a dépouillé « une multitude de documens manuscrits, la correspondance d'un grand nombre d'intendants, directeurs des aides, fermiers généraux, magistrats, employés et particuliers de toute espèce et de tout degré, pendant les trente dernières années de l'ancien régime... etc., » M. Aulard n'en a cure. Il prétend établir « à l'aide des cotes que Taine donne lui-même en références quels sont les cartons ou registres qu'il a réellement consultés aux Archives. » Et il en trouve peu. Telle série compte 92 cartons, Taine n'en cite que 36, donc il n'a pas ouvert les 56 autres. C'est une conception de la critique historique qui peut mener loin ! Pour paraître bien informé aux yeux de M. Aulard, il faudra désormais faire étalage de tout ce qu'on a consulté. L'essentiel ne sera plus de se documenter, mais de montrer qu'on s'est documenté. Au lieu de se documenter pour écrire, on écrira pour prouver qu'on est documenté. Il faudra entasser, même si elles sont inutiles, toutes les références imaginables. C'est une conception de professeur auquel ses élèves doivent prouver matériellement qu'ils ont effectué les recherches prescrites. A part cela, c'est une puérité. Quand un

fait est établi sans conteste par un témoignage probant, à quoi bon corroborer ce témoignage par d'autres qui n'ajoutent rien au premier et n'en sont parfois qu'une reproduction ? Si vous avez un rapport d'intendant ou de préfet aux Archives nationales, serez-vous obligé de citer le brouillon qui se trouve dans tel carton départemental, uniquement pour montrer que vous avez fait des recherches en province ? Et si vous dédaignez ce procédé de trompe-l'œil, en conclura-t-on que vous n'avez rien vu en dehors de ce qui se trouve à Paris ?

La prétention de M. Aulard sur ce point est du reste contraire à sa propre méthode. Quand il écrit pour son compte, il se garde bien de vider ses cahiers de notes au bas des pages, et il a raison. Si l'on jugeait sa documentation au nombre des cartons qu'il cite, on la trouverait encore plus pauvre que celle qu'il trouve insuffisante chez Taine. Cela prouve simplement qu'ils ne sont ni l'un ni l'autre de ceux qui cèdent à l'ostentation des cotes d'archives. Rien de mieux ; mais pourquoi M. Aulard fait-il un grief à Taine de ce qu'il considère sans doute comme un mérite dans ses propres livres ? Pour quiconque n'admet ni deux poids ni deux mesures, l'impression finale que laisse l'énorme travail de contrôle effectué par M. Aulard sur les matériaux de l'œuvre de Taine n'est pas celle que M. Aulard a éprouvée lui-même. Il y a disproportion entre sa conclusion négative et ses prémisses. Taine n'a pas bâti en l'air. Ses livres n'ont pas plus vieilli que ne vieillissent en un quart de siècle les meilleurs ouvrages d'érudition.

*
* *

Reste la question de méthode générale. Qu'a voulu faire Taine ? Avant tout, il a voulu ne pas faire l'histoire officielle de la Révolution, d'après les sources officielles, en expliquant les événemens intérieurs qui choquent trop visiblement la raison, la justice et les principes de 89, par la thèse commode et toujours prête du péril extérieur. Il a voulu démonter les ressorts secrets du drame révolutionnaire, il a cherché les dessous psychologiques des faits. Il a été frappé de ce phénomène que « le peuple » au nom duquel on parle, légifère et agit, est en réalité dominé et tyrannisé par une minorité, le « petit peuple » jacobin qui, sous prétexte qu'il est seul patriote, vertueux, conscient, s'arroge le droit de tout décider. D'où vient la toute-puissance

momentanée de cette classe dirigeante improvisée qui se croit des grâces d'état et en qui s'incarne le gouvernement révolutionnaire? La « thèse des circonstances » explique en partie que les Jacobins aient été amenés à faire ce qu'ils ont fait, mais il reste à expliquer comment ils ont pu imposer leur volonté à la majorité. Comment cette Révolution, dont tous les chefs ont « le cœur sensible » et la bouche pleine de tirades humanitaires, a-t-elle pu aboutir à la Terreur? Voilà le problème.

Taine le résout par des raisons psychologiques. Il explique la marche de la Révolution française par l'abus délétère du rationalisme abstrait et de l'esprit classique. Ce qui caractérise le jacobin, dit-il, c'est « l'amour-propre exagéré et le raisonnement dogmatique. » Et toute cette analyse du jacobin est d'une force de pénétration à laquelle les esprits les plus libres ont rendu hommage. Mais Taine, emporté par la logique, néglige ou paraît négliger l'influence exercée par les événemens extérieurs, en quoi il s'expose au reproche qu'il adresse aux hommes de la Révolution : il travaille dans l'abstrait. M. Aulard triomphe ici à peu de frais. Taine, expliquant la Révolution sans parler de la guerre civile et étrangère, est, dit-il, comme un historien qui raconterait le siège de Paris et la Commune sans parler des Prussiens. Nous voyons se démener un combattant sans qu'on nous dise qu'il se bat : nous le prenons pour un épileptique. C'est la « démente d'Ajax, » disait Edgar Quinet. Le reproche est mérité dans une certaine mesure, mais il ne faut pas exagérer. Dans la *Conquête Jacobine* (p. 409), Taine avertit le lecteur : « Si l'on veut, dit-il, comprendre les événemens, il faut apercevoir l'émotion spontanée que soulève en eux (les jacobins) le procès du roi; la défaite de Neerwinden, l'insurrection de la Vendée, l'accusation de Marat, l'arrestation d'Hébert, et chacun des dangers qui tour à tour viennent fondre sur leur tête. » Il y a là plus qu'une « insignifiante et équivoque allusion, » quoi qu'en dise M. Aulard.

Au surplus, les autres, ceux qu'on a appelés plaisamment les historiens de « défense républicaine, » ceux qui prétendent tout expliquer par la « thèse des circonstances, » ne sont pas moins coupables d'exclusivisme. Ils ne sont que les historiographes en titre du parti régnant. Ils ne nous donnent pas l'histoire de la Révolution, ils nous servent la version officielle des Jacobins. Ceux-ci sont « peints par eux-mêmes. » Ce sont des agneaux

qui, terrifiés par l'approche du loup, deviennent enragés. On ne nous fait pas comprendre en quoi et pourquoi ils étaient prédisposés à le devenir, et c'est cela qui serait le plus intéressant à savoir. Taine écarte le plus qu'il peut les documens officiels, tout ce qui est écrit pour le public, tout ce qui a un caractère gouvernemental. Il recourt de préférence aux témoignages privés, à ceux qui n'étaient pas destinés à être utilisés pour les besoins d'une propagande quelconque. C'est une gêne souvent, une infériorité parfois, mais aussi une chance de voir juste ; en tout cas, c'est le moyen de voir par ses propres yeux. Les actes authentiques ont un grand avantage. On sait où les trouver, ils ont un air d'autorité. Mais il ne faut pas trop s'y fier. Combien de bulletins de victoire, de communications diplomatiques, de déclarations gouvernementales, ont pour but de donner le change ! Combien d'inscriptions sont menteuses comme des épitaphes ! Ce sont des pièces vraies destinées, le cas échéant, à suggérer une impression fausse. « Pitt et Cobourg » ont du bon. On peut leur faire endosser les responsabilités que nul n'est pressé d'assumer. Et ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on l'a fait. La thèse des circonstances, entre les mains d'un historien qui l'admet trop complaisamment, est d'une admirable commodité. Il n'y a pas à la forger, il n'y a qu'à la reproduire. Les documens et les argumens se groupent d'eux-mêmes pour la fortifier. Ils en ont l'habitude. Mais il ne faut pas s'y tromper. C'est une explication aussi incomplète et aussi forcée que l'explication philosophique de Taine. Un historien qu'on n'accusera pas de manquer de méthode et d'indépendance d'esprit, M. Gabriel Monod, l'a parfaitement indiqué. « Expliquer, dit-il, l'évolution de la Révolution française uniquement par la guerre civile et étrangère est tout aussi faux que l'expliquer par les défauts de l'esprit français, car d'autres ont connu des dangers intérieurs et extérieurs analogues, sans que ces dangers aient produit les mêmes effets. » M. Aulard reproche à Taine de recourir trop aveuglément aux Mémoires qui, écrits pour la plupart loin des événemens, souvent sous la Restauration, sont gâtés par la déformation des souvenirs. Croit-il trouver plus de garanties dans les documens contemporains comme des journaux de parti ? C'est cependant ceux qu'il invoque : « J'ai choisi de préférence, dit-il, ceux qui eurent visiblement de l'influence, qui furent les organes d'un parti ou d'un individu important, comme

le *Mercure national*, organe du parti républicain naissant, ou le *Défenseur de la Constitution*, organe de Robespierre. » (*Histoire politique de la Révolution*, Avertissement, p. xi.) Est-ce là qu'on peut espérer trouver un commentaire objectif des événemens? Est-ce d'après de pareils témoignages qu'on peut se flatter d'opérer un triage judicieux et impartial de ce que Taine appelait les « faits significatifs? »

On se rappelle le passage de la préface de son livre sur *l'Intelligence* où Taine expose ses idées sur ce point : « De tout petits faits bien choisis, dit-il, importants, significatifs, amplement circonstanciés et minutieusement notés, voilà aujourd'hui la matière de toute science. Chacun d'eux est un spécimen instructif, une tête de ligne, un exemplaire saillant, un type net auquel se ramène toute une file de cas analogues. » Même si l'on conteste que Taine ait toujours bien choisi les faits qu'il invoque, on ne peut contester la nécessité de choisir. M. Aulard aussi fait son choix : « Les faits qui ont exercé une influence évidente et directe sur l'évolution politique, voilà, dit-il, ceux qu'il faudra choisir pour y concentrer le plus de lumière. » (*Avertissement*, p. vii.) La règle est la même. La différence entre les deux écoles, c'est que les choix de M. Aulard lui sont dictés par les hommes au pouvoir, tandis que Taine consulte ceux qui ne sont rien ou qui sont dans l'opposition.

On l'accuse, il est vrai, de leur accorder trop facilement confiance. Il suffit qu'un témoignage émane d'un adversaire du parti régnant pour qu'il y croie. « Tout témoignage lui paraît croyable, écrit M. Aulard, s'il est hostile, mais doublement croyable, s'il est à la fois hostile et anglais. » Est-ce exact? En ce qui concerne le témoignage des étrangers ayant séjourné en France à l'époque de la Révolution, Taine est en effet très porté à le prendre en sérieuse considération, parce qu'un étranger lui paraît offrir des garanties spéciales d'impartialité, et c'est là une manière de voir qui se défend. Quant à la confiance préalable qu'il éprouve d'une manière générale pour toute espèce de témoignage, quand ce témoignage n'est pas celui des hommes au pouvoir, elle n'est pas si absolue qu'on veut bien le dire. Certes, Taine, qui était la véracité même, croyait trop spontanément à la véracité d'autrui. En outre, comme il était habitué à calculer ses expressions et qu'il n'écrivait rien au hasard, il avait une tendance excessive à peser et à prendre dans leur

sens littéral les moindres termes tombés d'une plume parfois distraite ou inexpérimentée. Enfin il lui est arrivé de verser dans cette erreur assez commune de croire qu'un fait, affirmé par un témoignage et qui n'est infirmé par aucun autre, revêt par cette seule absence d'opposition un caractère de certitude. C'est une illusion qui peut mener loin, car tout fait connu par une source unique est par là même incontesté, et il n'en résulte pas nécessairement qu'il soit incontestable. Mais il ne faut cependant pas conclure de quelques gaucheries que « Taine gobe tout, » pour parler comme à la Sorbonne. « Taine gobe et veut nous faire gober... » écrit textuellement M. Aulard (*Taine historien*, p. 229). Gouverneur Morris, chargé par les États-Unis d'une mission financière et politique en France, en relations avec les personnages les plus considérables et les plus divers de l'époque révolutionnaire et parfaitement placé pour connaître bien des détails qui ne figurent pas dans les documens officiels, est également traité de « gobeur malveillant. » Il est trop facile d'éliminer d'un mot dédaigneux tout témoignage qui gêne ou qui déplaît, et c'est ce que fait sans cesse M. Aulard. Voici, par exemple, les *Mémoires* de Garat. « Si spirituel que fût Garat, dit l'éminent professeur, son témoignage n'est peut-être pas suffisant quand ce témoignage est seul. » Certes, mais ce n'est pas non plus une raison pour le rejeter sans plus ample informé. Le témoignage d'un homme spirituel et plutôt sceptique vaut bien celui d'un fanatique ou d'un sot.

En voici un autre pour lequel M. Aulard n'est pas moins sévère. Il s'agit de l'abbé Grégoire. Celui-là n'est pas un contre-révolutionnaire, ni un repentir. D'autre part, c'est un homme de caractère et de conscience. Néanmoins, comme il s'est exprimé sans indulgence sur le compte des meneurs jacobins, M. Aulard déclare que « la passion politique ou plutôt religieuse pousse Grégoire aux plus fantaisistes exagérations de la calomnie. » Et M. Aulard en voit une preuve manifeste dans cette phrase que Taine n'a d'ailleurs pas utilisée : « A la fin du xviii^e siècle, on a fait en grand l'expérience que les prétendus philosophes, les athées, sont les êtres les plus intolérans et les persécuteurs les plus barbares. » Où est la « calomnie » dans cette constatation faite en 1796 dans une lettre privée, par un homme qui a traversé la Terreur sur les bancs de la Convention ? Si le témoignage d'un Montagnard, d'un régicide, d'un évêque assermenté,

est suspect, à qui pourra-t-on s'adresser? Aux gouvernans eux-mêmes, à ceux dont il s'agit de juger l'œuvre, et c'est en effet à quoi M. Aulard en revient toujours. Ainsi, à propos des comités révolutionnaires des départemens, dont l'action et le personnel sont durement appréciés par Taine, que répond M. Aulard, qui pourtant n'ose pas les défendre? On ne pourra se prononcer, dit-il, « tant qu'on n'aura pas lu tous leurs registres. » Voilà en effet un témoignage qui sera probant, décisif, exempt de parti pris et de passion! Auprès d'une telle crédulité, celle de Taine paraît de la méfiance. Car Taine n'accepte pas tout en bloc et formule maintes fois des réserves. On lui reproche de citer les *Mémoires* du royaliste Montjoie. Or il nous dit lui-même : « Montjoie, suspect en beaucoup d'endroits, mérite d'être consulté pour les petits faits dont il a été témoin oculaire. » Le plus beau de la chose, c'est que M. Aulard, après avoir cité cette note, ajoute : « Et pourquoi Montjoie mérite-t-il d'être ainsi consulté? Taine ne le dit pas. »

Ce n'est pas la seule fois que Taine se justifie d'invoquer sur un détail particulier tel ou tel document suspect dans l'ensemble. Utilisant les *Mémoires* de Barère, il dit de même : « Si menteur que soit Barère, on peut admettre ici son témoignage : je ne lui vois aucune raison pour mentir, et il a pu être bien informé, puisqu'il était du Comité de Salut public. » Ce n'est pas le langage d'une crédulité irréfléchie. Taine donne ses raisons de croire. On peut les trouver insuffisantes, mais il les donne. Il faut qu'il s'agisse d'un « témoignage oculaire, » et ensuite que ce témoignage porte sur un « petit fait. » Est-ce d'une si mauvaise méthode? Que dirait-on d'un juge d'instruction qui écarterait un témoin oculaire sous prétexte que ce témoin ne mérite pas toujours une absolue confiance? Le devoir de l'historien, comme du juge, est de peser et de contrôler les témoignages, non d'opérer entre eux une sélection *a priori*. Nous remarquons en outre que Taine recourt à de pareils témoignages pour de « petits faits » précis, que le témoin sera moins tenté d'altérer, ne leur attribuant pas d'importance et ne soupçonnant pas qu'ils en puissent avoir pour d'autres. Certes, l'application de cette méthode peut être délicate et hasardeuse; mais, en soi, elle n'a rien d'antiscientifique. Taine n'est pas impeccable. Il croit trop à la sincérité et à la bonne foi de quiconque n'est pas jacobin. Il trouve significatifs des petits faits qui parfois ne le sont pas,

et en oublie ou rejette au second plan qu'un autre estimerait plus utiles à mettre en lumière. Soit, mais qui peut se flatter de posséder un critérium infaillible de la valeur relative des témoignages et des événemens ?

M. Aulard, par exemple, néglige dans son *Histoire politique de la Révolution* la Constitution civile du clergé. Est-ce là un fait sans conséquence, un de ceux dont on peut croire qu'ils n'ont pas exercé une « influence évidente et directe » sur la marche des événemens ? Nul ne le prétendra. Le vote de la Constitution civile est une des fautes initiales de la Révolution. L'obligation du serment a détaché ou écarté de la Révolution la grande majorité du clergé et des fidèles qui l'avaient d'abord acclamée. Et si déplaisante que fût cette constatation, il a bien fallu se résigner à la faire. Seulement, le parti au pouvoir a essayé de déplacer les responsabilités. Il a rejeté sur les prêtres réfractaires la responsabilité des troubles causés par la question religieuse, comme si le vote de la Constitution civile et l'obligation du serment n'avaient pas précédé le refus de prêter ce serment. Un décret de l'Assemblée législative contre les prêtres insermentés (26 août 1792) s'appuie sur ce considérant « que les troubles excités dans le royaume par les ecclésiastiques non sermentés sont une des premières causes du danger de la patrie. » Assurément, mais à qui la faute s'il y a une question des prêtres « non sermentés ? » M. Aulard supprime le point de départ, comme le supprimèrent eux-mêmes les révolutionnaires. Les prêtres réfractaires ont l'air de s'insurger sans raison, comme les Jacobins de Taine ont l'air de s'emporter sans motif. Disons-nous que M. Aulard est de mauvaise foi et cherche à égarer son lecteur ? Rien de tel. Il est simplement victime de sa conception historique. Il ne voit pas ce qui se passe de l'autre côté de la barricade, parce qu'il s'est placé à un poste d'observation d'où il ne peut pas le voir.

Taine, de son côté, néglige les événemens extérieurs. Ce n'est pas à dire qu'il les omette par système. S'il en fait trop bon marché, c'est qu'il ne les voit pas, n'en ayant pas besoin pour expliquer le phénomène qu'il étudie. Son esprit logique et ductif cherche au delà. Il collectionne les « petits faits significatifs, » en négligeant les dates et les lieux. Sa logique constructive l'entraîne à tenir insuffisamment compte du temps et de l'espace, circonstances accessoires à ses yeux, et qui le sont

parfois en effet pour l'objet qu'il se propose. Il observe et classe les faits comme des abstractions. Ce qui ne répond pas à sa préoccupation immédiate, à l'idée dans laquelle il s'absorbe, lui paraît naturellement « accessoire. » Ce n'est pas du parti pris, c'est l'effet de sa tension d'esprit. De là viennent certaines contradictions qu'on a pu lui objecter, et qui ne sont que des changemens de point de vue. Le même personnage change d'aspect, selon qu'il est vu de face ou de profil. Taine par tempérament voit surtout les ombres, mais pas toujours les mêmes. Il trouve, par exemple, que la Constituante est mal composée, et plus loin, arrivant à la Législative, il écrase cette dernière sous la comparaison avec « les grands talens, les grandes fortunes, les grands noms » que M^m de Staël trouve parmi les Constituans. Est-ce vraiment une contradiction? En tout cas, ce n'est pas un artifice comme celui dont usa constamment le parti jacobin, et dont usent aujourd'hui ceux qui plaident sa thèse en croyant raconter l'histoire de la Révolution. Les Jacobins ont toujours entretenu une savante confusion entre « la défense de la patrie » et la défense de leur cause. C'est encore ce que fait M. Aulard à propos du coup de force qui chassa les Girondins de la Convention : « On peut dire que la journée du 2 juin 1793 fut une véritable journée de *défense nationale*. » (*Taine historien*, p. 177.) Taine a raison de ne pas croire sur parole ceux qui pensent et parlent de la sorte. Il n'a pas voulu entrer dans leur jeu, c'est-à-dire les juger sur les intentions qu'ils se prêtent et les excuser à la faveur des circonstances derrière lesquelles ils s'abritent. Il a voulu en savoir plus long. Ce qu'il a cherché à trouver n'était pas peu de chose, non plus que n'est peu de chose ce qu'il a su trouver. « Taine n'a pas eu tort, et c'était nouveau, conclut un critique dont M. Aulard ne récusera pas le témoignage, de chercher à déterminer quelle part revient, dans les convulsions révolutionnaires, à la psychologie même du peuple français et aux conditions créées par la brusque transformation de toutes les institutions traditionnelles. Ce qu'il a écrit sur l'anarchie spontanée, produite par l'application radicale des idées de Montesquieu sur la séparation des pouvoirs, contient des observations très fortes et très neuves, et je crois qu'il y a aussi une foule d'observations justes et profondes dans tout ce qu'il dit sur la nature de la conquête jacobine et de l'esprit jacobin. » (Gabriel Monod, *Revue Historique*, janvier-février 1908, p. 142.)

Et ces lignes ont été écrites après la publication du livre de M. Aulard, comme toutes les appréciations sur Taine dont nous avons fait état dans cette étude.

*
* *

L'essentiel, en histoire comme en toute chose, c'est de faire œuvre utile. Même une compréhension étroite ou incomplète de la tâche à poursuivre peut aboutir à d'appréciables résultats. Mais il faut évidemment viser plus haut. C'est pourquoi les questions de méthode tiennent une si grande place aujourd'hui dans la formation intellectuelle des futurs historiens. L'histoire passe périodiquement par une crise. Chaque génération a plein la bouche de sa « méthode » et professe un superbe dédain pour celle de la génération précédente. Aujourd'hui on se défie des idées générales, des théories, des coups d'œil d'ensemble, de tout ce qu'on rangeait et confondait naguère sous le nom démodé de « philosophie de l'histoire. » On se moque des tableaux brillants, des « résurrections, » des morceaux à effet, de tout ce qui suppose de l'art et du style. Le travail historique se ramène assez volontiers à une besogne mécanique faite en conscience; le sens historique est subordonné au métier, et le métier lui-même est considéré à peu de chose près comme un ensemble de pratiques, sinon de recettes, où l'habitude joue un plus grand rôle que l'intelligence. Cette conception modeste a d'ailleurs beaucoup d'avantages, y compris celui de permettre aux esprits les plus ordinaires de « faire de l'histoire » sans perdre absolument leur temps. Mais on finit par en abuser. On dirait que les historiens dont la vocation n'est pas de la première heure, comme M. Aulard, agrégé des lettres et ci-devant professeur de rhétorique, ont peur de n'être jamais assez stricts. M. Aulard tient positivement rigueur à Taine de son talent littéraire. On a pu dire à moitié sérieusement qu'il s'applique lui-même par protestation à n'en montrer aucun. Un lettré n'écrit pas sans le faire exprès des phrases invertébrées comme celle-ci sur Taine : « Littérateur, et littérateur classique, lui qui a tant vilipendé l'esprit classique, chez lui l'ordre, le mouvement, l'enchaînement des idées, la structure et les parures sont selon les recettes de la rhétorique scolaire, avec, en plus, la couleur locale des romantiques. » (*Taine historien*, p. 10.)

La méthode historique n'a d'ailleurs rien de mystérieux. C'est

simplement le meilleur moyen d'arriver à la vérité, et les règles de Descartes valent pour l'histoire comme pour tout ordre de recherche scientifique. Ne rien admettre comme vrai que ce qui est reconnu évident, c'est toujours le grand et le même principe. Mais on arrive à l'évidence historique autrement que par le raisonnement. On y arrive par l'étude et la critique des sources. Ce sont là à proprement parler les élémens du métier d'historien, qu'on enseigne et qu'on peut enseigner avec fruit sous le nom de méthode historique. Et ces élémens varient selon la période à étudier. L'historien de la Révolution n'a besoin d'aucune « science auxiliaire. » Il peut n'être ni un épigraphiste, ni un paléographe, ni un philologue, ni même un humaniste. Il peut passer pour un érudit sans rien savoir de particulier. Les sources dont il se sert n'offrent d'autre difficulté que d'être nombreuses et en partie encore enfouies dans des cartons d'archives. Et ce dernier inconvénient va en s'atténuant de jour en jour. Depuis une vingtaine d'années on a imprimé une masse de documens. M. Aulard a donné en bien des cas l'exemple ou l'impulsion, il a rendu en cela de grands services, et Taine aurait été le premier à lui en témoigner sa reconnaissance. La collection des documens relatifs à l'histoire de la ville de Paris pendant la Révolution, publiée sous le patronage du Conseil municipal, forme à elle seule une petite bibliothèque. Des monographies consciencieuses nous offrent un tableau circonstancié de l'état d'esprit d'un certain nombre de départemens, en attendant l'époque prochaine où nous pourrons avoir une vue de l'ensemble. Nous commençons à posséder des renseignemens précis et locaux sur la vente des biens nationaux, une des opérations capitales de la Révolution. Les affaires religieuses ont provoqué des recherches et des travaux qu'on ne saurait trop louer. Cet énorme travail de déblaiement préliminaire était à peine entamé lorsque Taine s'est mis à l'œuvre, et c'est pourquoi il s'est trouvé en face de la double tâche d'extraire les matériaux de la carrière et de construire le monument. Dans cette tâche écrasante, s'il a montré parfois quelque hésitation ou quelque fatigue, qui pourrait s'en étonner?

Nous sommes plus favorisés aujourd'hui. C'est pourquoi la meilleure critique de Taine, et la plus utile, ce serait de faire mieux que lui. Mais de celle-là il n'est pas question, et pour cause. L'histoire, ce n'est pas seulement la science de réunir les

matériaux, c'est l'art de les mettre en œuvre. On peut même dire que l'histoire commence au moment précis où le sens historique entre en scène. Certes, les matériaux, il faut d'abord les classer, les peser, vérifier leur « force de résistance, » et cela peut s'apprendre sur les bancs. Mais il restera toujours une part de jugement personnel qu'on ne peut remplacer par aucun instrument de précision. On peut être un préparateur impeccable, connaître tous les petits secrets de laboratoire, avoir le tour de main d'un excellent praticien, sans être capable de la moindre recherche originale. En revanche, c'est le privilège d'un esprit supérieur de réaliser parfois un chef-d'œuvre avec des matériaux imparfaits. *Materiam superabat opus*, disaient les anciens. C'est ce qu'exprime Renan dans une phrase qui n'est paradoxale qu'en apparence : « Le talent de l'historien est de faire un ensemble vrai avec des traits qui ne le sont qu'à demi. » Mais, dira-t-on, il ne s'agit pas d'une œuvre d'art. Sans doute. Écoutez pourtant ce que n'a pas craint d'écrire M. Gabriel Monod : « Quelque paradoxale que puisse paraître cette affirmation au premier abord, les généralités en histoire offrent souvent plus de vérité et de certitude que les détails mêmes qui leur servent de base... Les inexactitudes, loin de s'accumuler, se compensent pour un historien d'esprit critique. » (*Revue Bleue*, 18 avril 1908, p. 488, *La méthode en histoire : la synthèse.*) Et M. Monod, en écrivant ces lignes, pensait particulièrement à Taine, car on retrouve la même idée, presque en termes identiques, dans l'article déjà cité de la *Revue historique* consacré par lui au livre de M. Aulard.

On pourrait apporter bien des preuves en faveur de l'assertion de M. Monod. Taine a souvent vu juste, sans disposer des élémens d'information qui nous permettent aujourd'hui d'y voir mieux que lui, et avec infiniment moins de mérite. Quand il assure que dans les élections les Jacobins empêchaient la majorité de voter par l'intimidation, il énonce une vérité dont les publications nouvelles nous apportent la confirmation chaque jour. M. Aulard le reprend d'avoir écrit que pour Paris « aux élections de 1791, sur les 81 200 inscrits plus de 74 000 manquent à l'appel. » Or M. Étienne Charavay, dont M. Aulard invoque le témoignage autorisé, dit que le nombre des votans était médiocre : « On n'en comptait pas plus d'un dixième en moyenne. » N'est-ce pas, à peu de chose près, la proportion indiquée par Taine?

A propos du plébiscite du mois de juillet 1793, pour la ratification de la Constitution ultra-démocratique de l'an I, Taine avait insisté sur le peu de sincérité du vote, attesté par le faible nombre des votans et par l'infime minorité des opposans. Il se trouva en effet 1801918 voix pour, et seulement 11610 contre, sans compter 424 cantons dont on n'a jamais connu ou fait connaître le résultat. Ces chiffres sont ceux que donne M. Aulard lui-même. Ils justifient l'opinion exprimée par Taine, car, sans savoir au juste le nombre d'électeurs que pouvaient compter normalement les assemblées primaires, on l'évalue au moins au quadruple du nombre de ceux qui ont voté. Les opposans n'ont pas osé se montrer. Sur les 12000 environ que la France tout entière a pu à peine fournir, il s'en trouve 9965 pour le seul Finistère. On votait à haute voix, le plus souvent par acclamation, ce qui était merveilleusement propre à faire l'unanimité. Les opposans comprenaient que le silence est d'or. Si le scrutin avait été libre et secret, le résultat eût été différent. Dans l'assemblée primaire du Donjon (Allier), le vote ayant eu lieu au bulletin fermé, on trouva dans l'urne 122 oui, 22 non, 9 ni oui ni non. Ce n'est pas la proportion habituelle. Voyons le département de la Vienne qui vient d'être l'objet d'un travail tout récent et particulièrement complet. On y constate en tout 17 opposans. Est-ce conforme à ce qu'aurait répondu l'opinion régulièrement consultée? Les plus fervens « patriotes » n'osent s'en flatter. La lettre du président et du secrétaire rendant compte à la Convention de l'assemblée électorale de Mirebeau, après avoir complaisamment dépeint l'enthousiasme des assistans, ajoute mélancoliquement : Cet enthousiasme « était-il bien sincère en tous? C'est ce que nous ne pouvons assurer. » Voilà un aveu dépouillé d'artifice, que Taine n'aurait pas manqué de recueillir, et qui, sorti de pareille source, vient assurément à l'appui de sa thèse. Du reste, M. Aulard lui-même, à travers toute sa sévérité, laisse échapper un mot qui atteste que Taine n'était pas toujours des idées préconçues sur des documens fantaisistes. Il veut bien admettre que « Taine analyse très finement l'état d'esprit révolutionnaire du paysan. » (*Taine historien*, p. 117.)

Mais passons. Au fond, le grand grief de M. Aulard contre Taine, c'est un grief d'ordre politique. La Révolution est encore trop près de nous, nous vivons encore trop dans l'atmosphère de lutte où elle s'est développée, pour que tout le monde soit

capable de l'étudier avec la même sérénité que « les révolutions d'Athènes ou de Florence, » comme Taine s'était flatté de le faire. M. Aulard ne croit pas à l'impartialité de Taine : « C'est en homme de droite que, flatté de la bienveillance du beau monde, il écrira l'histoire de la Révolution. » (*Taine historien*, p. 68.) Et il va jusqu'à le soupçonner d'« arrivisme, » alors que Taine a eu le secret peu envié de se faire des ennemis dans tous les camps, à mesure que paraissait chacun de ses volumes. Faire de Taine un arriviste et un snob, c'est véritablement dépasser les bornes du paradoxe. Faut-il rappeler le billet qu'il adressa (février 1887) à la princesse Mathilde qui s'était choquée de son portrait de Napoléon, comme M. Aulard se choque du portrait de Robespierre ? « Il est dur parfois d'écrire l'histoire en historien critique et sincère. J'ai blessé à fond les royalistes en trouvant le chiffre de l'impôt sous l'ancien régime, les 81 pour 100 du revenu net, extorqués au paysan par les taxes royales, seigneuriales, ecclésiastiques. J'ai blessé plus à fond les républicains et toutes les puissances actuellement régnantes en montrant ce qu'a été véritablement la Révolution, c'est-à-dire d'abord une jacquerie rurale, puis une dictature de la canaille urbaine. Je vais blesser les partisans de l'Empire et les admirateurs de la France administrative, centralisée, manœuvrée tout entière de haut en bas, telle qu'elle existe encore aujourd'hui. Tant pis pour moi, j'y étais résigné à l'avance. » (*Hippolyte Taine, sa vie et sa correspondance*, tome IV, p. 229.) On avouera que, pour un homme désireux de plaire et de parvenir, il eût été plus commode et plus avantageux de choisir un autre sujet, ou de traiter celui-ci différemment.

D'ailleurs, le tort de Taine n'est pas uniquement de troubler les mânes des grands conventionnels, c'est, d'une manière générale, de contrarier les idées reçues, de déboulonner des statues. « On ne fait pas d'histoire, dit quelque part M. Frédéric Masson, sans casser des réputations. » Il faut s'attendre à des repréailles. Un autre historien, qui n'était pas suspect d'arrière-pensées politiques, et qui s'occupait de questions qu'on qualifiera difficilement de brûlantes, n'a pas davantage été épargné pour s'être écarté trop volontiers, lui aussi, du chemin battu. Dans sa préface de la *Monarchie franque*, Fustel de Coulanges écrivait en juin 1888, guère plus d'un an avant sa mort : « Pas plus dans ce nouveau volume que dans la *Cité antique*, je n'éprouverai de

scrupule à me trouver en désaccord avec quelques opinions régnantes, pourvu que je sois d'accord avec les documens. Je n'ignore pas à quelles hostilités cette méthode m'expose. J'irrite, sans le vouloir, tous ceux dont mes recherches dérangent les systèmes. J'offense, sans y penser, tous ceux dont mon travail déconcerte la demi-érudition traditionnelle. Ce sont hommes qui ne pardonnent guère. » Si Taine était là pour se défendre, il s'exprimerait sans doute avec la même philosophie que son jeune camarade d'École normale. C'est le ton de sa lettre à la princesse Mathilde. Et il souhaiterait sans doute que les efforts de tous ceux qui sont attelés à la même tâche s'associassent au lieu de se contrecarrer.

Une histoire générale de la Révolution, fondée sur un ensemble de documens irrécusables, et d'où se dégageraient un certain nombre de points désormais indiscutés, ne sera plus très longtemps impossible à écrire. Tout le travail collectif d'analyse et de dépouillement méthodiques auquel nous assistons prépare l'œuvre de puissante synthèse qu'un Fustel de Coulanges, un Taine ou un Albert Sorel de l'avenir pourra seul nous donner. Mais cet ouvrage lui-même ne sera pas définitif, pas plus que n'a eu la prétention de l'être celui de Taine. Il n'y a rien de définitif en histoire. Ce qu'on appelle de ce nom, c'est l'ouvrage qui, à un moment donné, fixe les résultats acquis et marque, pour ainsi dire, une borne d'arrivée. A peine paru, il devient un point de départ. Il est à son tour analysé, disséqué, passé au crible. On en dénonce les lacunes, on en détermine les points faibles, on en met en lumière les contradictions, et une nouvelle équipe de travailleurs amasse des matériaux pour gravir un degré de plus. Et il faut qu'il en soit ainsi : c'est la condition du progrès. Il y a beaucoup d'échelons à l'échelle par laquelle la vérité cherche à sortir du puits.

Du moins, l'effort accompli n'est jamais perdu. A travers tout ce chassé-croisé de critiques et de répliques, le travail de l'homme serre de plus en plus près la vérité. Les différens aspects de chaque question se précisent. La marche est lente, mais on avance. Ce qui la retarde, c'est que pour avancer, en histoire, on marche toujours sur les pieds de quelqu'un. Ceux qui font avancer sont ceux qui osent conclure. Quand on jette un coup d'œil en arrière sur les étapes parcourues, on s'aperçoit que chacune est marquée par un nom et par une œuvre.

Par là on est amené à croire que le talent n'est pas une infériorité ou une vaine parure, que le sentiment des nuances est indispensable pour interpréter les textes, pour faire la part des circonstances sans réduire celle des hommes, et que l'art d'écrire comme l'art de penser ne sont pas moins utiles qu'autrefois à l'historien, dès qu'il veut produire autre chose que des manuels scolaires ou d'érudites monographies. Les conséquences du dédain de la forme commencent d'ailleurs à frapper tous les yeux qui ne sont pas incurablement fermés à l'évidence. Voici en quels termes s'exprime le dernier rapport sur le concours d'agrégation d'histoire : « Composition d'histoire moderne : deux défauts : 1° extrême imprécision ; 2° manque général de personnalité. On ne s'y est point préoccupé de faire le départ entre ce qui est essentiel et ce qui est négligeable, de montrer quelque personnalité dans la compréhension, quelque finesse ou quelque vigueur dans l'exposition. La plupart des compositions sont ainsi longues, molles, superficielles, plates, ternes. Résultats un peu inquiétans, s'il faut y voir, non un fait occasionnel, mais la preuve que, pour des raisons que nous n'avons pas à rechercher ici, il y aurait moins de maturité d'esprit et une éducation scientifique moins développée aujourd'hui qu'il y a quelques années. » On voit que le sacrifice des qualités littéraires n'a même pas été compensé par un progrès de l'esprit scientifique. Tout au contraire. « Pareils aux lettres écrites avec les encres chimiques, disait Albert Sorel, les documens veulent, pour livrer leur secret, qu'on les réchauffe et les éclaire à la flamme de la vie. » La « flamme de la vie, » c'est le don de faire jaillir l'idée du rapprochement des faits. A ce signe on distingue les historiens de race des historiens d'occasion. Quant à la méthode, qui n'est qu'un moyen et dont nous tendons à faire une fin à force de la quintessencier, ce n'est pas la rabaisser que de la ramener à quelques principes d'une lumineuse simplicité : donner ses preuves, en donner qui soient bonnes et n'en pas ajouter d'inutiles ; ne jamais qualifier de certain ce qui reste douteux. — Joignons-y une règle morale toujours excellente à rappeler : ne pas ériger en article de foi ce qu'on pense et ne pas prêter d'arrière-pensées basses ou égoïstes à ceux qui pensent autrement.

A. ALBERT-PETIT.

LA CRISE DE L'AÉRONAUTIQUE FRANÇAISE

Il y a un mois à peine, on pouvait se demander si nous avions perdu l'empire de l'air? La France, berceau des Mongolfier, des Pilâtre de Roziers, des Meunier, des Giffard, des Dupuy de Lôme, des Charles Renard, pour ne parler que des morts, considérait depuis plus d'un siècle l'atmosphère comme un domaine qui devait lui appartenir un jour. Si la conquête de l'air a de tous temps préoccupé l'humanité, notre pays a joué le rôle principal dans les entreprises qui ont été tentées depuis la fin du xviii^e siècle pour faire de ce rêve longtemps caressé une réalité tangible; il semblait donc évident à tous nos compatriotes que le jour où l'on serait parvenu à évoluer à son gré au sein de l'atmosphère, ce seraient les aéro-nefs français qui, par leur nombre, leur importance, leurs qualités nautiques, occuperaient la première place, et que dans l'océan aérien les Français pourraient se considérer comme chez eux au même titre que les Anglais à la surface de l'océan maritime.

Il ne faut donc pas s'étonner si, à l'automne de 1909, en apprenant qu'il y avait dans le monde une flotte aérienne qui pouvait déjà passer pour supérieure à la nôtre, nous avons éprouvé une déception cruelle et de patriotiques inquiétudes. Elles étaient d'autant plus justifiées, que les navires aériens de nos voisins d'outre-Rhin étaient des engins de guerre; ce n'était donc pas un simple froissement d'amour-propre que nous

devions éprouver, mais des craintes sérieuses de voir notre armée inférieure sous ce rapport à l'égard de l'Allemagne.

Le brillant résultat du circuit de l'Est est de nature à rassurer les moins optimistes. L'aéroplane est en effet né d'hier ; il y a deux ans, à pareille époque, les aviateurs s'essayaient dans des vols timides de quelques minutes et à moins de 10-mètres du sol. Aujourd'hui, nous venons de les voir parcourir près de 800 kilomètres, suivant un itinéraire déterminé, s'élever à plusieurs centaines de mètres de hauteur par-dessus les forêts, les rivières, les collines et arriver à chaque gîte d'étape plus rapidement qu'on n'aurait pu le faire par tout autre mode de locomotion.

En 1908, il ne manquait pas de gens qui, tout en reconnaissant l'intérêt de l'aviation naissante, déclaraient que ce ne serait jamais qu'une curiosité scientifique et tout au plus un sport nouveau ; c'était le petit nombre qui croyait à l'avenir de l'aviation et à son entrée prochaine dans le domaine des applications pratiques. L'événement a donné raison à ces derniers.

Certes, les exploits de Leblanc et d'Aubrun ne sont encore qu'un fait isolé, et il ne s'est trouvé que deux aviateurs pour accomplir entièrement le parcours prévu ; mais les résultats d'une invention nouvelle commencent toujours par être des faits exceptionnels, puis peu à peu ils se généralisent. Il y a deux ans, les pilotes d'aéroplane qui avaient pu se maintenir un quart d'heure de suite dans l'atmosphère étaient au nombre de deux ; aujourd'hui, aucun aviateur n'oserait se vanter d'un pareil exploit tant il semble d'une réalisation facile. Dans un an, les voyages analogues à ceux de Leblanc et d'Aubrun se seront multipliés et paraîtront des choses toutes naturelles.

Le circuit de l'Est n'aura pas fourni l'occasion des premiers voyages en aéroplane proprement dits ; plusieurs mois auparavant, Paulhan était allé de Londres à Manchester, et il y a plus d'un an que Blériot a traversé le Pas de Calais. Néanmoins, cette série d'étapes parcourues à jours fixes montrent tout ce que l'on peut attendre de l'aviation au point de vue pratique. Ce sera certainement le point de départ d'une ère nouvelle, et la France peut être fière du résultat obtenu.

Ce qui, au moins autant que le circuit proprement dit, mérite de fixer l'attention, ce sont les voyages aériens accomplis au cours de cette épreuve par nos officiers aviateurs. Ils n'ont pas

pris part au circuit comme concurrents, mais les raids qu'ils ont accomplis prouvent péremptoirement que plusieurs d'entre eux s'y seraient classés en places très honorables. L'ensemble des parcours qu'ils ont effectués est, pour quelques-uns, égal à celui des aviateurs civils. Mais ils ne se sont pas bornés à se rendre d'un point à un autre : ils ont parcouru des itinéraires déterminés en passant, par exemple, au-dessus de Verdun ou de Toul pour se rendre de Mourmelon à Nancy, et en exécutant en cours de route de véritables reconnaissances militaires.

La plupart du temps chaque aéroplane était monté par deux officiers : un pilote et un observateur, comme cela aurait lieu nécessairement en temps de guerre. Tout cela est fait pour nous donner pleine confiance dans l'avenir.

Ce fut d'ailleurs pour le public une véritable révélation. On savait bien qu'au camp de Châlons et en quelques autres points du territoire, les officiers s'exerçaient à l'aviation ; mais on ne se doutait pas de l'ampleur qu'avait prise cet enseignement et des résultats obtenus. Les noms des lieutenant Féquant et Cammermann étaient inconnus hier ; aujourd'hui, ils ont acquis une popularité universelle et de bon aloi.

Il en sera toujours ainsi lorsqu'on fera appel au zèle et au dévouement de nos officiers ; comme toujours ils travailleront en silence, sans se soucier d'une vaine gloire, et tout d'un coup la France aura la satisfaction d'apprendre ce qui s'est fait, et de constater une fois de plus qu'en toutes circonstances elle peut compter sur son armée.

Nous verrons, dans le cours de cet article, pour quelles raisons il ne faut pas encore s'adresser exclusivement aux aéroplanes pour constituer notre flotte aérienne de guerre ; mais le spectacle dont nous venons d'être témoins prouve que ce moment approche, et qu'en attendant qu'ils possèdent toutes les qualités requises au point de vue de la guerre, les aéroplanes militaires peuvent déjà rendre de précieux services.

Ce sont des constatations que je suis heureux de faire au début de cette étude, et si, dans les pages qui vont suivre, j'ai à faire quelques critiques, le lecteur voudra bien ne m'accuser ni de pessimisme, ni d'esprit de dénigrement systématique. En France, on peut quelquefois faire fausse route, mais on sait souvent rentrer dans la bonne voie et on ne doit jamais désespérer de rien.

I

Quoi qu'il en soit, on ne peut pas se dissimuler que l'aéronautique militaire traverse en France une crise sérieuse. Pour se rendre compte de son importance et de son issue probable, il est indispensable de savoir quels services on peut attendre des aéronefs aux armées.

On a proposé de les utiliser dans des emplois extrêmement variés : transport de personnel ou de matériel, signaux visibles à grande distance, bombardement au moyen de projectiles lancés du haut des airs, etc., etc.

En organisant il y a près de 120 ans le corps des aéroliers militaires, le Comité de salut public énumérait les avantages qu'on pourrait tirer de ce nouvel engin, et entre autres la faculté « de lancer des proclamations dans les pays occupés par les satellites des despotes. » Nous ne comptons plus aujourd'hui sur ce procédé pour faire de la propagande politique ; mais il reste d'autres moyens d'utiliser les aéronefs aux armées. Ceux que je viens d'indiquer et beaucoup d'autres analogues ne sont toutefois que d'un usage exceptionnel. La véritable manière à la guerre de se servir des navires aériens est de les employer aux reconnaissances et aux observations ; ils doivent être l'œil de l'armée, et il n'est pas besoin d'insister longuement pour comprendre les immenses avantages que l'on peut tirer de semblables observatoires.

La grande difficulté pour un général en chef est en effet de connaître les intentions de son ennemi, les dispositions de ses troupes et les mouvemens qu'elles exécutent. Tous les procédés anciens d'exploration, reconnaissances de cavalerie, espions, prisonniers de guerre, correspondances saisies, sont sujets à caution, et ne donnent en tout cas que des renseignemens de détail forcément incomplets. Les reconnaissances de cavalerie, en particulier, viennent se heurter en certains points à la résistance de l'adversaire ; en centralisant les renseignemens qu'elles donnent, on peut tracer sur la carte une ligne limitant la zone occupée, à un moment donné, par les troupes ennemies. Mais qu'y a-t-il derrière ce rideau ? en quel point se trouve la masse importante ? de quel côté l'adversaire va-t-il diriger son attaque ? La cavalerie est absolument impuissante à nous le dire.

Aussi, de tout temps, a-t-on cherché à s'élever de manière à plonger ses regards sur la zone occupée par l'ennemi, et à constater *de visu* l'emplacement de ses troupes. Les arbres, les clochers, les collines ont toujours été recherchés comme observatoires militaires, et dans tous les tableaux de bataille, on voit le général et son état-major sur une sorte de tertre d'où il embrasse l'ensemble du théâtre de la lutte. Mais ces observatoires terrestres ne dominent, en général, que d'une faible hauteur le terrain à observer; les rayons visuels y arrivent sous une incidence rasante, et des obstacles de faible hauteur tels que des haies, des forêts, des maisons, des plis de terrain, suffisent à dissimuler les troupes aux yeux des observateurs.

Dès l'invention des ballons, on fut frappé des services que ces « nouvelles machines, » comme on disait alors, pouvaient rendre aux armées. A cette époque, on ne pouvait les utiliser que de deux manières: à l'état libre ou à l'état captif.

Les aérostats libres sont le jouet du vent: toutefois, en choisissant convenablement le point de départ, on peut, dans certaines circonstances, faire passer un ballon libre au-dessus d'une zone à observer; mais l'aérostat libre va toujours où le vent le mène, et il est incapable de revenir rendre compte de sa mission à celui qui l'a envoyé. Les renseignemens qu'il recueille ne peuvent donc être transmis qu'en faisant de grands détours par voie de terre, ou en franchissant les lignes ennemies, ou encore par voie aérienne au moyen de pigeons voyageurs. Tous ces procédés sont lents, précaires, et jamais le ballon libre ne sera un engin pratique de reconnaissances militaires. Ses applications à la guerre ont été d'un tout autre ordre; il en est une célèbre dans l'histoire, c'est l'emploi des aérostats pendant le siège de Paris, en 1870-71, pour faire communiquer la capitale investie avec le reste de notre territoire. Ils rendirent alors des services énormes, et ce fut la plus belle page de leur histoire militaire, sinon la seule.

En raison de ces inconvéniens du ballon libre, on songea naturellement à utiliser les aérostats à l'état captif. Maintenu ainsi à proximité de l'état-major qu'il est destiné à éclairer, le ballon peut lui faire parvenir rapidement ses renseignemens; en revanche, il est obligé d'avoir son point d'attache sur le terrain occupé par les troupes amies, c'est-à-dire à une assez grande

distance de l'ennemi ; il ne domine donc pas verticalement ses positions, mais les observe de loin.

Grâce à sa faculté de monter à plusieurs centaines de mètres, les rayons visuels partant de la nacelle jusqu'à la zone à observer sont plus relevés que ceux qui viennent d'un observatoire terrestre d'une hauteur de quelques dizaines de mètres. Néanmoins, la zone d'observation d'un ballon captif est assez limitée : à partir d'une distance égale à dix ou quinze fois sa hauteur, il ne peut voir le terrain que sous une incidence rasante, et les renseignemens qu'il peut donner sont forcément incomplets. En somme, le ballon captif est un observatoire terrien perfectionné en ce sens qu'il est plus élevé que ceux dont on dispose ordinairement, et que de plus il est transportable ; cependant, il subit, bien qu'à un degré moindre, les inconvéniens inhérens à ceux-ci.

Dès lors, il ne faut pas s'étonner si l'emploi des ballons captifs aux armées à la fin du xviii^e siècle eut un succès relatif. Après quelques années, leur suppression fut décidée, d'abord sur la demande de Hoche, et plus tard d'une façon définitive par Napoléon I^{er}. Pourquoi ces hommes de guerre, dont nul ne peut discuter le mérite, renoncèrent-ils à ce nouvel engin d'observation ? C'est parce qu'à leur avis les services rendus n'étaient pas en proportion avec la gêne que causaient les ballons captifs et leur manœuvre. Dans l'état de la science, à cette époque, les ascensions, les transports, se faisaient à bras, ce qui était pénible et fatigant ; mais le plus gros inconvénient consistait certainement dans la difficulté de la production de l'hydrogène en campagne, et du gonflement du ballon. Pour procéder à cette opération, il fallait passer plusieurs jours à construire un fourneau en briques, et d'autres journées à faire l'opération chimique proprement dite. C'était au bas mot une grande semaine d'immobilisation pour chaque gonflement. Aussi l'opération était-elle renouvelée le plus rarement possible ; on était par suite condamné à transporter le ballon gonflé avec les moyens rudimentaires dont on disposait. Les aérostiers militaires étaient surmenés, et, malgré toute leur bonne volonté, le ballon ralentissait la marche des troupes. Un homme comme Bonaparte qui aimait à la guerre les mouvemens rapides ne pouvait pas s'accommoder d'un semblable matériel.

Aujourd'hui, il n'en est plus de même ; grâce aux progrès de

la chimie et de la mécanique, on peut transporter le gaz comprimé dans des tubes d'acier placés sur des voitures ou des wagons de chemin de fer; en moins d'un quart d'heure, le ballon est gonflé; en une demi-heure, il est équipé et prêt à s'élever dans les airs. Les ascensions se font mécaniquement au moyen de treuils à vapeur, installés sur des voitures qui servent en même temps au transport du ballon sans fatiguer les hommes. Les progrès de la métallurgie ont permis de construire des câbles en acier à la fois solides et légers avec lesquels on atteint un kilomètre de hauteur au lieu des 500 mètres auxquels se bornaient les ascensions il y a cent ans. Au moyen du téléphone, l'observateur peut être en communication permanente avec le sol, et par suite avec le général et son état-major. Enfin, la photographie permet de fixer rapidement les observations, et souvent de constater, grâce à un examen attentif, des particularités qui avaient pu échapper aux regards de l'officier observateur. Grâce à tous ces avantages, les ballons captifs peuvent aujourd'hui rendre aux armées des services remarquables; et, en raison de la rapidité et de la commodité du gonflement, ils ne doivent jamais être une gêne, car on n'hésite pas à les dégonfler dès l'instant qu'ils deviennent un embarras.

Mais, à côté de ces conditions favorables, les parcs militaires de ballons captifs rencontrent à notre époque des difficultés qui étaient inconnues des aéroliers de la première République. Ceux-ci n'étaient gênés dans le transport du ballon que par les arbres qui bordaient les routes, et quelquefois par des portes de villes fortifiées qu'il s'agissait de franchir. Aujourd'hui, nos chemins sont constamment traversés par des obstacles qui les dominent, et notamment par des ponts de chemins de fer, des lignes télégraphiques, ou, ce qui est plus grave, par des câbles de transport d'énergie électrique. On est arrivé par des manœuvres appropriées à exécuter ces franchissemens avec rapidité; ils n'en sont pas moins une gêne pour le transport du ballon gonflé.

Un autre inconvénient beaucoup plus grave résulte des progrès de l'artillerie. Le ballon captif a son point d'attache sur le sol, et ce point doit être à peu près à l'abri des projectiles ennemis. Or, en 1792, il suffisait de s'éloigner de quelques centaines de mètres des batteries de l'adversaire pour être dans une sécurité complète; aujourd'hui, c'est à cinq ou six kilo-

mètres qu'il faut se maintenir. Le terrain qu'on a à examiner est donc à une grande distance de l'observateur aérien, et malgré la faculté de s'élever à 800 et 1000 mètres, on ne domine pas encore suffisamment la zone occupée par l'ennemi. Les renseignemens fournis par le ballon captif sont donc moins complets qu'il y a cent ans, car si l'on peut s'élever deux fois plus haut, il faut se tenir dix fois plus loin de l'adversaire.

Comme engin de reconnaissance, le ballon captif n'est donc aujourd'hui qu'un procédé précaire et insuffisant.

II

Il en est tout autrement du navire aérien dirigeable. Qu'il soit plus lourd ou plus léger que l'air, l'aéronef peut en effet se transporter au-dessus de la zone occupée par l'ennemi, y séjourner tout le temps qu'il le juge nécessaire, et rapporter au général en chef toute une moisson de renseignemens, de photographies, de croquis, d'un prix inappréciable. On comprend l'avantage énorme qu'un général habile peut tirer d'une semblable source d'informations. S'il est seul pourvu d'une flotte aérienne, la lutte est assimilable, suivant une comparaison bien souvent répétée, à une partie d'échecs dans laquelle un des deux joueurs aurait seul la permission de voir l'échiquier dont la vue serait dérobée à son adversaire; l'issue d'une semblable partie ne serait pas douteuse.

Aussi, depuis longtemps, les militaires ont-ils appelé de leurs vœux la réalisation de la navigation aérienne par le plus léger ou par le plus lourd que l'air; mais, pendant longtemps, ce desideratum était considéré comme un rêve chimérique.

C'est dans l'armée française que se sont rencontrés tout d'abord les hommes de foi qui, malgré les probabilités contraires, ont poursuivi la réalisation de cette prétendue utopie. Dès 1872, le lieutenant Charles Renard avait attiré l'attention de ses chefs par des études remarquables sur la navigation aérienne. En 1875, une commission spéciale présidée par le colonel Laussedat fut créée au ministère de la Guerre pour étudier la question sous toutes ses faces. Charles Renard, récemment nommé capitaine, fut désigné comme secrétaire. Seul de ses collègues il apportait des idées précises sur la question, et, dès la première séance, il parla de ballons dirigeables comme pre

mière étape, et d'appareils d'aviation pour l'avenir. Il s'aperçut bien vite qu'il faisait fausse route, et qu'en continuant il acquerrait la réputation d'un rêveur dont les idées devaient être combattues comme irréalisables. Il changea résolument son fusil d'épaule, et, quoi qu'il pût lui en coûter, se résigna pendant plusieurs années à s'occuper exclusivement de ballons libres et de ballons captifs, dont il renouvela, d'ailleurs, de fond en comble la technique, et dont il soumit la construction et les manœuvres à des règles précises et rationnelles.

Cette période ne fut pas complètement perdue pour le but principal. En étudiant dans tous les détails des engins d'une valeur secondaire, il acquit une compétence toute spéciale dans les constructions aéronautiques, et devint ainsi capable d'entreprendre l'étude d'un dirigeable sans être arrêté à chaque instant par des difficultés techniques. Il avait donné sa mesure comme inventeur et ingénieur, et vers 1879, il put sans crainte du ridicule, parler de nouveau d'aérostats dirigeables. Néanmoins, la crainte d'un échec et la routine administrative auraient sans doute pendant longtemps paralysé ses efforts, s'il n'avait rencontré un appui tout à fait inattendu en la personne de Gambetta, alors président de la Commission du budget. C'est grâce au tribun qu'un crédit fut voté et mis à la disposition du jeune officier pour construire le premier dirigeable digne de ce nom. Quelques années plus tard, en 1884 et 1885, le dirigeable *la France* exécutait plusieurs voyages avec retour au point de départ par ses propres moyens, fait qui, jusqu'alors, était sans précédent et passait de plus pour irréalisable.

Ces expériences eurent un grand retentissement, et dès lors, parmi les spécialistes et le grand public, on cessa de traiter d'utopie la direction des aérostats. Des esprits sages considérèrent désormais le problème non plus comme insoluble, mais comme ayant reçu une première solution susceptible de perfectionnements dans l'avenir.

Ces perfectionnements se firent attendre. Le dirigeable de 1884 avait une vitesse insuffisante, et ne pouvait rester en l'air qu'une heure et demie ou deux heures; il lui était donc impossible de rendre aux armées des services réels. Il fallait perfectionner ce premier appareil, et à cette époque, il y avait pour résoudre ce problème technique une question qui dominait toutes les autres, celle du moteur à la fois puissant et léger.

A l'heure actuelle où l'on entend parler couramment de moteurs pesant 10 kilos, 5 kilos, 3 kilos par cheval, il est difficile de se rendre compte des difficultés du problème il y a vingt-cinq ans. Les moteurs les plus légers employés vers 1885 pesaient au moins 200 kilogrammes par cheval. Si Charles Renard avait pu faire évoluer un dirigeable, c'est parce qu'il avait imaginé une pile électrique grâce à laquelle le poids du cheval avait pu descendre au chiffre, très faible alors, de 44 kilos. On put, grâce à cette découverte, embarquer 9 chevaux à bord de *la France*, ce qui eût été impossible avec tout autre moteur.

Mais ces neuf chevaux ne donnaient qu'une vitesse insuffisante; il en aurait fallu une soixantaine pour constituer un aéronef pratiquement utilisable. Le poids du moteur par cheval devait descendre aux environs de 10 kilogrammes, même de 5; on était donc loin du compte. Aussi Charles Renard fut-il dès lors bien convaincu que la première chose à faire était de chercher des moteurs de plus en plus légers; tant qu'on ne les aurait pas, on ne ferait que répéter d'une façon plus ou moins sensationnelle, mais sans aucun profit réel, les expériences de 1885. S'il n'avait eu en vue que sa réputation personnelle, il aurait eu tout intérêt à exécuter de nouveaux voyages aériens; mais il estimait qu'en conscience, cette manière d'opérer serait un véritable gaspillage des deniers de l'État, et il préféra s'adonner exclusivement aux recherches silencieuses relatives à l'allégement des moteurs. C'est ce qui explique son inaction apparente après le brillant succès de ses premières tentatives.

Le moteur léger tant désiré par les aéronautes devait leur être fourni par une industrie nouvelle, l'automobilisme, et vers la fin du xix^e siècle on songea de toutes parts à utiliser les merveilleux moteurs à essence pour la propulsion des aérostats.

Ce n'est pas ici le moment de retracer toutes les tentatives qui furent faites en France et à l'étranger. C'est au début du xx^e siècle qu'elles prirent corps, et grâce aux Santos-Dumont et aux Lebaudy, malgré quelques catastrophes et un certain nombre d'insuccès, tout le monde fut bientôt convaincu que les aérostats dirigeables allaient entrer dans la pratique courante.

Les armées ne pouvaient pas rester indifférentes à cette évolution; aussi, vit-on partout les gouvernements encourager les recherches de navigation aérienne, faciliter les manœuvres des dirigeables, dresser à leur emploi le personnel militaire, en

construire dans leurs établissemens ou en commander dans l'industrie privée. L'intérêt de la question n'était mise en doute par personne.

Tout le monde se rappelle le voyage du dirigeable *Patrie* de Paris à son port d'attache de Verdun. On sait aussi comment cette première unité pour ainsi dire réglementaire de notre flotte aérienne fut perdue à la suite d'une bourrasque. Mais ce n'était qu'une perte matérielle; la *Patrie* fut bientôt remplacée par la *Ville de Paris*, et l'accident fut oublié.

III

Telle était la situation vers le commencement de 1907. A partir de cette époque nous vécûmes dans la persuasion que notre flotte aérienne irait en se développant progressivement et que nous pourrions maintenir notre avance sur les étrangers. Nous savions bien qu'en Allemagne on ne restait pas inactif, et les essais des immenses dirigeables à carcasse métallique du comte Zeppelin ne pouvaient pas passer inaperçus; mais nous considérions, avec raison d'ailleurs à mon avis, que ce système de construction lourd, coûteux et encombrant ne devait pas être imité. Nous plaisantions volontiers ce colossal aéronef qui n'osait jamais s'écarter du lac de Constance, et prendre le contact du sol; et nous étions bien persuadés que les dirigeables français valaient mieux que ceux de nos voisins.

Nous avions du reste le plaisir de constater à intervalles assez rapprochés l'apparition de nouvelles unités. La *République*, le *Clément-Bayard* évoluaient de temps à autre d'une manière satisfaisante. En Allemagne, outre les ballons Zeppelin, on construisait des dirigeables d'un modèle différent, tels que ceux de Gross ou de Parseval; mais, nous nous en inquiétions d'autant moins que, parfois, un accident retentissant nous permettait de souligner l'infériorité de nos émules.

Du commencement de 1907 jusque vers le milieu de 1909, nous nous intéressions certainement aux dirigeables, nous constations avec satisfaction l'accroissement et les progrès continus de notre flotte aérienne, mais ce n'était pas pour l'opinion publique française une préoccupation intense.

Un événement inattendu vint, d'ailleurs, détourner l'attention du grand public. De tous temps, le système du plus lourd que

l'air, l'aviation, avait eu ses partisans convaincus. J'ai même entendu plusieurs d'entre eux déclarer que la découverte des Montgolfier avait été néfaste; elle avait orienté les chercheurs dans la voie de la direction des aérostats qui ne pouvait donner que des déceptions, tandis que la vraie, la seule solution du problème de la navigation aérienne consistait dans l'emploi des appareils plus lourds que l'air. Opinion exagérée, selon moi : je suis persuadé qu'il y aura longtemps encore dans l'atmosphère place pour des aéronefs de tous systèmes. Néanmoins, l'idée de la supériorité de l'aviation était instinctive dans notre pays. Aussi, dès qu'on entendit parler d'aéroplanes qui enlevaient des hommes, et parcouraient plusieurs centaines de mètres, on s'y intéressa vivement, et les dirigeables furent instantanément relégués au second plan dans l'opinion générale.

Les merveilleux progrès accomplis en 1908, année mémorable au cours de laquelle les trajets exécutés en aéroplanes ont passé de 1 kilomètre à plus de 120, ne firent qu'orienter davantage les esprits du côté du plus lourd que l'air.

Après quelques mois de recueillement, au début de 1909, les aviateurs reprirent leurs exploits avec une ardeur nouvelle. La traversée de la Manche par Blériot, les admirables performances accomplies aux portes de Reims pendant la grande semaine de Champagne, semblèrent consacrer définitivement la supériorité de l'aviation sur l'aérostation.

Cet enthousiasme, justifié d'ailleurs, de l'opinion publique devint contagieux, et il fut partagé par des personnages qui auraient peut-être dû réagir contre cet emballement et chercher à examiner les choses de plus près. Nous voulons parler du ministre de la Guerre et des officiers qui, sous ses ordres, avaient la responsabilité des destinées de notre aéronautique militaire. Beaucoup d'entre eux en arrivèrent à se demander si, en présence des progrès de l'aviation, il fallait continuer à s'engager dans la voie douteuse des dirigeables, et s'il n'était pas préférable d'attendre des aéroplanes la solution du difficile problème de l'aéronautique militaire.

IV

Le mois de septembre 1909 vit s'ouvrir la crise aéronautique actuelle. Nous étions encore sous l'émotion des triomphes des

aéroplanes en Champagne, quand la mort d'un des pionniers de l'aviation, le capitaine Ferber, vint jeter sur nos têtes un voile de deuil. Quelques jours après, ce n'était plus un accident isolé, mais une véritable catastrophe, la perte du dirigeable *République* et de son équipage, qui venait nous frapper. La foi dans la conquête de l'air fut peut-être ébranlée dans certains esprits, et notre confiance en nous-mêmes, si complète le mois précédent, se trouvait diminuée. C'est dans cet état d'âme que nous apprîmes sans nous y attendre les projets de nos voisins d'outre-Rhin ; ils mobilisaient une véritable flotte aérienne, au moyen de laquelle ils allaient exécuter des manœuvres de plusieurs jours. Ces manœuvres eurent lieu ; malgré des accidens et des accrocs inévitables, elles furent satisfaisantes dans leur ensemble ; l'Allemagne en triompha bruyamment, suivant son habitude.

En France, on fut presque atterré. Les journaux parlèrent avec éloges des manœuvres allemandes, et notre infériorité fut soulignée d'une façon peut-être exagérée. Il était malheureusement vrai qu'à l'automne de 1909, nous aurions été incapables de mettre en ligne autant de dirigeables que les Allemands, et d'exécuter les manœuvres auxquelles s'était livrée leur flotte aérienne.

L'opinion publique s'en émut, et légitimement. Un aéronaute français, M. Capazza, qui avait assisté aux évolutions des dirigeables allemands, se fit le porte-paroles de l'inquiétude générale. Peut-être apporta-t-il dans cette campagne un peu d'exagération méridionale. On ne saurait méconnaître néanmoins qu'il rendit alors un véritable service dont tous les patriotes doivent lui être reconnaissans ; il contribua à secouer la torpeur de l'opinion publique, et il en résulta un mouvement, confus d'abord, mais dont les conséquences auront été certainement heureuses.

La presse ne fut pas seule à se mettre en branle. Les sociétés aéronautiques s'émurent de la situation et cherchèrent à y remédier ; des démarches furent faites près des pouvoirs publics : dans les deux Chambres, des groupes se formèrent pour favoriser la navigation aérienne. Dans ces groupes, des sénateurs et des députés, appartenant à toutes les nuances de l'opinion politique, se rencontrèrent et cherchèrent ensemble de bonne foi le moyen de sortir avantageusement de la crise actuelle. Des interpellations eurent lieu, le gouvernement promit de s'occuper de la question,

quelques crédits furent votés pour encourager la navigation aérienne, des décorations furent distribuées aux aviateurs et aux aéronautes, tout le monde fit assaut de bonne volonté.

Néanmoins, le résultat tangible se fit longtemps attendre. En fait, depuis le commencement d'octobre jusqu'à la fin de mars 1910, c'est-à-dire pendant six mois, on a beaucoup parlé, on a beaucoup écrit, on a réuni de nombreux auditoires pour les entretenir de la crise actuelle de l'aéronautique militaire en France, les démarches ont été multipliées auprès des pouvoirs publics; le résultat fut nul ou à peu près.

A quoi tient le prolongement regrettable d'une situation reconnue fâcheuse par tout le monde? En partie peut-être au scepticisme de nos dirigeans. Il semble en effet qu'au lieu de guider en cette matière l'opinion publique et de la précéder, ils aient attendu d'être impérieusement poussés par elle. Mais la véritable cause de ce retard regrettable, c'est l'incertitude sur les moyens à employer pour sortir de notre état d'infériorité relative. Devait-on chercher la solution du problème dans l'emploi des dirigeables ou dans celui des aéroplanes? et, en adoptant l'une ou l'autre des solutions, quel genre d'appareils y avait-il lieu d'employer? Enfin, comment organiser notre service aéronautique militaire? Telles sont les questions que se posèrent pendant des mois entiers les Pouvoirs publics, et le ministère de la Guerre en particulier, sans parvenir à les résoudre. Pour mon compte, je pense que la solution aurait dû être trouvée rapidement, qu'elle s'imposait aux esprits réfléchis et initiés à la question, et que depuis plusieurs mois nous aurions dû cesser de délibérer pour agir vigoureusement, en employant les moyens nécessaires en vue de parer à la situation actuelle. Si l'on avait eu au ministère de la Guerre, au point de vue technique, des idées précises qu'il était possible d'avoir et qui avaient été énoncées depuis longtemps, on ne se serait pas laissé surprendre par l'Allemagne, et on aurait pu, dès le commencement de 1908 ou de 1909, constituer largement notre flotte aérienne militaire, et lui donner une organisation incomparable.

Ce qu'on aurait dû faire, il y a près de deux ans, il est encore temps, je l'espère, de le faire aujourd'hui.

V

L'année dernière, j'ai entretenu les lecteurs de la *Revue* de ce qui constitue la supériorité d'un navire aérien; on se souvient peut-être de la conclusion de cet article d'après lequel la vitesse propre, c'est-à-dire la vitesse mesurée par rapport à l'air ambiant supposé immobile, est le véritable critérium de la valeur d'un aéronef (1).

Cette qualité est d'une importance capitale, car sans elle la direction dans l'océan aérien est forcément précaire. Lorsqu'il s'agit d'aéronefs militaires, la vitesse propre présente un intérêt tout particulier; nous verrons plus loin, en effet, que, pour se débarrasser de ces observatoires très gênans pour lui, l'ennemi sera forcé d'aller attaquer les navires aériens dans leur propre élément, c'est-à-dire au sein même de l'atmosphère, en envoyant contre eux d'autres aéronefs. On doit donc s'attendre dans les guerres de l'avenir à voir des combats aériens, comme il y a des combats navals. Or, bien que l'on n'ait encore aucune expérience à ce sujet, il semble évident *a priori* que la victoire appartiendra au plus rapide. Il sera en effet maître d'imposer le combat à l'adversaire ou de le refuser, s'il ne se sent pas en force; il choisira donc son jour et son heure. Lorsqu'un aéronef se croira assuré de sa supériorité contre son ennemi, si sa vitesse propre est plus grande que la sienne, il l'atteindra forcément, et une fois qu'il l'aura joint, il ne laissera pas à l'adversaire la possibilité de s'échapper. Si, au contraire, l'aéronef ennemi semble devoir remporter la victoire, le premier n'aura qu'à fuir à grande allure et il sera impossible à son antagoniste de le rattraper.

Il convient, d'ailleurs, de remarquer qu'il ne s'agit ici que de la vitesse propre; le vent n'a rien à voir dans la question. Si un aéroplane français part de Toul pour aller attaquer un dirigeable allemand stationnant au-dessus de Metz, et si l'on suppose que l'aéroplane a une vitesse propre de 70 kilomètres à l'heure, tandis que le dirigeable n'en a que 50, dès que celui-ci se sera aperçu de la poursuite dont il est l'objet, il se hâtera de fuir; au bout d'une heure, il se sera éloigné de 50 kilomètres, mais pendant ce temps-là l'aéroplane se sera rapproché de 70, et finalement la distance qui les séparait primitivement aura

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} novembre 1909.

diminué de 20 kilomètres. La distance au début étant de 50 kilomètres environ, elle ne sera plus que de 30 une heure plus tard; au bout d'une deuxième heure, elle sera réduite à 10, et une demi-heure après, les deux adversaires seront en contact. A partir de ce moment, l'aéronef le plus rapide n'aura qu'à modérer sa vitesse, et il restera constamment à proximité de son adversaire. Celui-ci, au contraire, ne pourra pas lui échapper.

Si pendant cette poursuite l'air est absolument calme, les deux navires aériens se rencontreront après que le dirigeable aura fait deux fois et demie 50 kilomètres, c'est-à-dire 125, et c'est à quelque distance au sud de Trèves que le combat aérien aura lieu.

Si au contraire, comme ce sera le cas général, le vent souffle avec une certaine vitesse, vers l'Ouest par exemple, en même temps que l'aéroplane s'élancera à la poursuite du dirigeable, il sera transporté ainsi que son adversaire vers l'Ouest avec la vitesse du vent, et si l'on suppose que ce vent fait 25 kilomètres à l'heure, le point de la rencontre sera à soixante et quelques kilomètres à l'Ouest de la position primitivement calculée, c'est-à-dire aux environs d'Arlon dans le Luxembourg belge. Mais cela n'empêchera pas l'aéroplane d'avoir gagné à chaque heure 20 kilomètres sur son adversaire, et la rencontre aura lieu comme dans le cas de l'air calme au bout de deux heures et demie. Quelles que soient la vitesse et la direction du vent, celui-ci n'aura d'autre influence que de changer le lieu du combat : l'heure de la rencontre et l'issue de la lutte resteront les mêmes.

De tout ce qui précède, le point à retenir est que la vitesse est une qualité plus importante pour les aéronefs militaires que pour les autres.

A ce point de vue, les aéroplanes ont aujourd'hui une supériorité incontestable sur les dirigeables; il semblerait donc qu'il convient de leur donner la préférence pour constituer notre flotte aérienne. Ce sera probablement vrai dans quelques années; mais, à l'heure actuelle, cette conclusion serait prématurée.

L'importance de la vitesse ne doit pas nous faire négliger les autres qualités. Parmi celles-ci, il en est deux qui, au point de vue militaire, présentent une importance toute particulière : le rayon d'action, et l'altitude.

Le rayon d'action est, comme on le sait, la faculté de couvrir

un itinéraire de grande étendue sans être obligé à faire escale. En vue des reconnaissances stratégiques qui leur seront confiées, on est d'accord aujourd'hui pour estimer que les aéronefs doivent pouvoir s'éloigner de leur point de départ d'au moins 200 kilomètres et y revenir sans toucher terre. Si l'on y ajoute les circuits et les zigzags qu'ils sont obligés de faire pour explorer à fond le terrain dont ils ont la surveillance; si, de plus, on tient compte du vent qui, lorsqu'on exécute un circuit fermé, est toujours une gêne pour le navire aérien, gêne qui se traduit par une augmentation de la durée du voyage, on arrive à conclure que l'aéronef militaire doit pouvoir exécuter en air calme au moins 600 kilomètres sans reprendre contact avec le sol.

Or, comment obtenir un rayon d'action suffisant? C'est une question de capacité de transport; on doit pouvoir embarquer à bord du navire aérien la quantité de combustible et d'huile nécessaire pour marcher pendant un temps donné. Si l'on veut exécuter 600 kilomètres avec une vitesse propre de 50 kilomètres à l'heure, un approvisionnement de 12 heures est indispensable.

A cette charge, il faut en ajouter une autre. La fonction de pilote suffit pour absorber l'attention d'un homme; si le voyage est de longue durée, il est même nécessaire d'avoir deux pilotes qui sont alternativement de service. Pour exécuter des reconnaissances militaires, il doit donc y avoir à bord de l'aéronef des personnages tout à fait distincts de l'équipage proprement dit; ce sont généralement des officiers d'état-major spécialement chargés des observations aériennes. Pour eux aussi, le service absorbe complètement leur attention, et, pour de longs voyages, il sera nécessaire d'avoir deux observateurs qui se reposent à tour de rôle. Nous sommes donc amenés à embarquer à bord d'un aéronef militaire au moins quatre personnes. Cet effectif est suffisant pour les aéroplanes qui n'exigent qu'un seul homme occupé à la manœuvre; pour les dirigeables, il en est autrement; l'expérience apprend qu'il faut avoir un mécanicien et un pilote; avec la nécessité de la relève, l'équipage doit donc se composer de quatre hommes, ce qui avec les deux observateurs fait un total de six personnes. Les aéronefs militaires doivent posséder la capacité de transport suffisante pour porter ce personnel et l'approvisionnement nécessaire à la marche.

Si la capacité de transport est une qualité positive, la faculté de naviguer à une altitude élevée est, au point de vue militaire une qualité plutôt négative. Certes, il peut y avoir intérêt au point de vue des observations à s'élever à grande hauteur ; toutefois, en dehors des pays de montagnes proprement dits, lorsque l'on est à 4 ou 500 mètres et que l'on a la faculté d'évoluer à son gré, on domine assez le terrain pour en observer les replis les plus cachés sans éprouver le besoin de s'élever plus haut.

Mais en se tenant à ces hauteurs modérées, les navires aériens constituent un but trop facile pour les projectiles de l'artillerie ennemie. Leur vitesse de translation gêne certainement le réglage du tir ; elle ne le rend pas impossible ; le seul moyen d'échapper au feu de l'adversaire est de s'élever assez pour se mettre hors de portée. Théoriquement, il faudrait monter à près de 3 000 mètres pour se procurer une immunité absolue ; mais on considère que dans la pratique une telle élévation ne sera pas nécessaire, et qu'en naviguant à 1 500 mètres, on aura très peu de chances de recevoir des projectiles.

Quoi qu'il en soit, l'ennemi ne renoncera pas à détruire nos aéronefs ; mais il sera obligé de venir les attaquer dans leur élément au moyen d'autres navires aériens. Comme il en aura besoin lui-même pour effectuer des reconnaissances, il ne pourra pas toujours les immobiliser dans des poursuites ; dans tous les cas, s'il veut détruire les flottes adverses, il faudra qu'il s'en donne la peine, et qu'il risque de compromettre ses propres dirigeables ou ses aéroplanes de guerre. Si des aéronefs militaires étaient incapables de s'élever à la hauteur de 1 500 mètres, ils rendraient la tâche de l'ennemi trop facile, et leur rôle effectif serait sans doute de courte durée.

Nous devons donc constituer notre flotte aérienne avec des unités susceptibles de naviguer pendant 600 kilomètres de suite, montées par quatre ou six personnes, capables de se maintenir à 1 500 mètres d'altitude, au moins pendant une grande partie de la route, et enfin douées d'une vitesse propre égale, sinon supérieure, à celle de l'adversaire.

VI

Parmi les navires aériens existant actuellement en France ou à l'étranger, quels sont ceux qui possèdent ces trois qualités

militaires à un degré suffisant? A l'heure actuelle, il n'en existe pas : tous laissent à désirer sous le rapport du rayon d'action ou sous celui de l'altitude.

Qu'il s'agisse d'aéroplanes ou de dirigeables, il faudra donc perfectionner les engins dont nous disposons aujourd'hui. Pour améliorer les aéroplanes, il n'y a pas de procédé spécial à employer; ces engins sont en effet d'une telle souplesse qu'on peut à volonté utiliser d'une manière quelconque leurs propriétés générales. Le même aéroplane peut faire de la vitesse, de l'altitude, du rayon d'action suivant la volonté de son pilote, mais le tout dans des limites déterminées. On ne peut pas lui imposer une charge supérieure à un poids donné; si on lui donne la charge maxima, il lui sera impossible de s'élever, et il en est de même de toutes les qualités possibles. Mais lorsqu'on aura perfectionné l'aéroplane, on pourra utiliser à son gré l'amélioration réalisée, soit à faire plus de vitesse, soit à porter davantage ou à augmenter le rayon d'action, soit à s'élever plus haut, soit enfin à combiner dans une certaine mesure ces diverses performances. On doit donc attendre que les aéroplanes se perfectionnent, et ils le font d'une manière continue; à un moment donné, ils auront fait des progrès suffisants pour qu'on puisse leur demander tout ce qui est nécessaire. A quelle époque en sera-t-il ainsi? Il est impossible de le préciser, car tout dépend de la rapidité d'évolution de ces appareils nouveaux. Sera-ce dans trois ans, dans cinq ans, dans dix ans? On peut faire là-dessus tous les pronostics qu'on voudra: il serait téméraire d'affirmer quoi que ce fût.

S'il s'agit de dirigeables, il en est tout autrement. Parmi les trois qualités militaires essentielles, l'accroissement de vitesse sera le résultat de perfectionnements progressifs: ils resteront néanmoins toujours inférieurs aux aéroplanes. Mais, si l'on veut leur donner un grand rayon d'action, ou la faculté de s'élever à une altitude déterminée et de s'y maintenir pendant plusieurs heures, il y a pour cela un procédé infailible, qui est d'augmenter leur volume. Chaque mètre cube ajouté augmente d'environ un kilogramme la capacité de transport; avec 70 mètres cubes de plus, on enlève un passager supplémentaire; avec 100 mètres cubes, on emporte un approvisionnement complémentaire de 100 kilogrammes d'essence ou d'huile, c'est-à-dire qu'on augmente la durée du voyage; ou bien encore, on em-

barque 100 kilogrammes de lest qui permettront de s'élever à cent ou deux cents mètres plus haut. On pourra donc, le jour où on le voudra, donner aux dirigeables les qualités militaires de rayon d'action et d'altitude qui leur manquent aujourd'hui, et constituer grâce à eux de véritables flottes aériennes militaires, qui assureront l'empire de l'air à leurs possesseurs.

Telle est du moins la théorie : en fait, tout n'est pas bénéfique dans une augmentation de volume ; le poids de l'enveloppe imperméable, celui de tous les agrès augmentent avec la force ascensionnelle de l'appareil ; la résistance à la marche en avant augmente aussi, ce qui force à employer un moteur plus puissant. Les difficultés de construction s'accroissent avec les dimensions de l'aéronef : elles ne sont pourtant pas de nature à faire reculer nos ingénieurs. Tout compte fait, on a un avantage certain, au point de vue du rayon d'action et de l'altitude, à construire des ballons de gros cube, pour employer l'expression consacrée, et ce sont là, pour quelques années du moins, les véritables unités militaires des flottes aériennes.

Ainsi, jusqu'à une époque indéterminée qui n'est pas très éloignée, je l'espère, nous ne pouvons pas employer les aéroplanes comme aéronefs de guerre ; nous devons compter exclusivement sur les dirigeables, et sur les dirigeables de gros volume ; ceux-ci sont la solution du présent, les aéroplanes celle de l'avenir. Quant aux dirigeables de petites dimensions, c'est-à-dire de trois à quatre mille mètres cubes, ils ne seront jamais des aéronefs militaires.

VII

Tout cela, on le savait depuis longtemps ; et, pendant que l'opinion publique s'enthousiasmait, avec raison, pour les aéroplanes, le ministère de la Guerre aurait dû s'en bien pénétrer. Tout en surveillant avec intérêt les progrès merveilleux des appareils plus lourds que l'air, son devoir était de constituer notre flotte aérienne avec des dirigeables de 8 à 10 000 mètres cubes. Le grand reproche qu'on peut lui faire, c'est d'avoir attendu plus de deux ans pour se convaincre de cette vérité.

Il est juste de dire qu'on ne manquait pas d'argumens pour appuyer l'opinion contraire : les dirigeables sont des engins très dispendieux, ils coûtent de 4 à 500 000 francs ; en y ajoutant

les hangars nécessaires pour les abriter, les approvisionnements de toute nature qu'ils exigent, les frais d'entretien, ceux du personnel affecté à leur manœuvre, c'est une dépense d'au moins un million qu'il faut prévoir pour chaque unité. Un aéroplane, au contraire, coûte environ 25 000 francs; on l'abrite dans un hangar de dimensions restreintes; quelques hommes suffisent pour sa manœuvre et son entretien. C'est évidemment très séduisant; ce le serait même tellement qu'il faudrait renoncer aux dirigeables si les aéroplanes possédaient actuellement les qualités militaires requises. Malheureusement, ils ne les ont pas encore, et leur infériorité durera jusqu'à une époque indéterminée. Il faut donc, quoi qu'il en coûte, se résigner à construire des dirigeables de guerre et à faire tous les sacrifices nécessaires, soit au point de vue financier, soit au point de vue personnel, pour assurer leur fonctionnement régulier. Il faut même en construire un nombre fort respectable, une vingtaine au moins; c'est donc une dépense de vingt et quelques millions qu'on doit affecter à cet objet.

Si on avait commencé il y a deux ans, à une époque où, je le répète, on pouvait être fixé sur le but à atteindre et sur les moyens d'y arriver, nous aurions actuellement une flotte aérienne incomparable. Le rôle naturel du ministère de la Guerre était de diriger l'opinion, il a au contraire suivi lentement son impulsion. Tant qu'elle ne s'est pas émue de notre infériorité militaire aérienne, tant qu'elle s'est contentée de suivre avec intérêt les progrès des aéroplanes, il est resté inerte, et les sommes inscrites au budget pour l'aéronautique militaire étaient toujours les mêmes qu'il y a dix ou vingt ans. Sous la poussée de l'opinion publique, le Parlement s'est enfin décidé à intervenir, et il a forcé le ministère de la Guerre à sortir de sa trop longue inaction.

On se rappelle encore la vigoureuse interpellation faite au Sénat à la fin du mois de mars 1910 par le docteur Reymond. Elle paraît avoir abouti à un résultat effectif et, d'après ce que j'ai pu savoir officieusement, le ministère de la Guerre s'occupe activement aujourd'hui de l'organisation de notre flotte aérienne. Des commandes de dirigeables sont en cours d'exécution et des sommes importantes vont être affectées à ce service. Mieux vaut tard que jamais.

VIII

Toutefois, les dépenses faites et les travaux exécutés risqueraient d'être improductifs si, à côté de la question du matériel, on négligeait celle du personnel. Nos compagnies-d'aérostiers ont été fondées il y a plus de vingt-cinq ans; elles étaient au nombre de 4 affectées au service des ballons captifs et de quelques ballons libres de forteresses. Malgré tous les progrès de l'aéronautique, ces quatre compagnies existaient seules il y a quelques mois; on vient enfin de se décider à en doubler le nombre. Mesure excellente, mais probablement insuffisante; il faudra augmenter encore l'effectif de ces troupes spéciales.

Ainsi que le faisait si judicieusement remarquer le général Langlois, dans la discussion qui a suivi au Sénat l'interpellation du docteur Reymond, la France, avec sa natalité décroissante, ne peut pas espérer entretenir sous les armes et mobiliser en temps de guerre un effectif égal à celui de l'armée allemande. Nous devons donc compenser cette infériorité numérique en mettant à la disposition de notre armée toutes les ressources que fournissent la science et l'industrie contemporaines : pour nos adversaires, c'est une chose utile; pour nous, c'est une nécessité de premier ordre. Que faut-il pour cela? Le général Langlois l'a dit aussi. La France est le berceau de la plupart des découvertes, il nous suffit de savoir en profiter.

D'ailleurs, il ne faut pas s'exagérer la supériorité de la flotte aérienne de nos voisins. Si, au mois d'octobre 1909, ils ont pu mettre en ligne une véritable escadre de l'air, les manœuvres exécutés à cette époque, ou depuis, n'ont pas été irréprochables. Leurs dirigeables n'ont pas plus que les nôtres un rayon d'action suffisant, et les altitudes atteintes par eux sont inférieures à celles que nous avons obtenues. Mais, sachant aussi bien que nous qu'il suffit d'augmenter le volume des ballons pour leur donner ces qualités, ils ont déjà construit des ballons colossaux de 13000 mètres cubes et davantage. Ces géants de l'atmosphère, à côté de leurs qualités, ont leurs défauts. Ils sont tous du type Zeppelin, c'est-à-dire du système rigide; leur construction comporte l'emploi d'une carcasse en aluminium qui pèse plusieurs milliers de kilogrammes et qui nécessite pour être enlevée un volume de plusieurs milliers de mètres cubes

supplémentaires. Cette portion du volume doit être déduite de la capacité totale des ballons si on veut les comparer à nos dirigeables, qui, comme on le sait, sont tous du système souple ou semi-rigide. Un Zeppelin de 13 000 mètres cubes qui porte une carcasse pesant cinq tonnes est équivalent à un ballon français mesurant 8 000 mètres cubes seulement; et encore, nécessite-t-il pour s'élever à la même hauteur une projection de lest plus considérable. Il ne faut donc pas s'étonner si ces dirigeables ont toujours laissé à désirer au point de vue de l'altitude. D'ailleurs, les accidens nombreux dont ils ont été l'objet font ressortir chaque jour leurs inconvéniens au point de vue pratique : il est probable que les Allemands renonceront à bref délai à ces sortes d'aéronefs.

Remarquons-le en passant : au moment de l'espèce d'affolement qui s'est produit à la fin de l'année dernière, on a dit que nous n'avions qu'une chose à faire, abandonner complètement nos procédés de construction et adopter le type Zeppelin. N'était-ce pas grâce à ce système que les Allemands avaient conquis la suprématie dans l'océan aérien? Cette manière de voir était complètement inexacte, comme le sont d'ailleurs presque toujours les opinions exagérées.

IX

Mais s'il ne faut pas se faire une trop haute idée de la valeur des dirigeables allemands, il faut reconnaître la supériorité de l'organisation de nos voisins. Ils possèdent pour abriter leurs navires aériens des hangars admirablement aménagés; ils ont constitué des approvisionnemens d'hydrogène comprimé et de matériel de rechange de toute nature. Pour s'en tenir à l'hydrogène qui constitue à lui seul la partie de beaucoup la plus importante de l'approvisionnement nécessaire, ils ont disposé à l'avance des réservoirs d'acier sur des wagons constituant des trains entiers; ces trains sont tout formés; il en existe dans un certain nombre de stations importantes, et, lorsqu'un aérostat dirigeable se trouve en détresse en un point quelconque du territoire, il n'a qu'à téléphoner pour demander un envoi d'hydrogène, et deux ou trois heures après, son ravitaillement est assuré. Les Allemands ont constitué également un personnel nombreux familiarisé avec les manœuvres aéronautiques; tou-

tefois, certains incidents semblent faire croire que ce personnel ne possède pas toujours les qualités nécessaires.

Quoi qu'il en soit, c'est pour notre administration militaire un devoir impérieux de réorganiser sur des bases nouvelles notre corps d'aérostiers. Il faut en augmenter l'effectif; quant à son éducation professionnelle, nous sommes certains qu'elle ne laisse rien à désirer; les excellentes traditions de ces troupes et leurs services antérieurs sont un sûr garant de ce qu'on peut attendre d'elles à l'avenir.

Rappelons à ce propos quelques faits à l'actif de nos aérostiers militaires. En 1894, une équipe manœuvrait à bras un ballon captif; la force ascensionnelle de l'aérostat n'était équilibrée que par l'effort exercé par ces hommes dont chacun devait tirer sur une corde avec une force d'environ quinze kilogrammes. Au moment où la manœuvre s'exécutait, une détonation violente retentit; un hangar situé à 200 mètres environ sembla se soulever loin du sol, et de ce point partirent des projectiles de toute nature, tuiles, débris de bois, morceaux d'acier dont quelques-uns venaient rouler jusqu'aux pieds des aérostiers. Dans ce hangar qui renfermait un approvisionnement considérable d'hydrogène sous pression, l'un des récipients venait de faire explosion et d'occasionner tout ce désastre. Sous l'influence d'une émotion bien naturelle, les mains des aérostiers se seraient ouvertes, et le ballon se serait échappé qu'on n'aurait pas eu grand reproche à leur faire; mais il n'en fut pas ainsi, les hommes tinrent bon, et, après quelques secondes d'hésitation, l'officier continua la manœuvre et fit rentrer le ballon en lieu sûr. Alors seulement on s'occupa d'aller constater les dégâts de l'explosion.

Sans nous étendre en détail sur les qualités des aérostiers, rappelons qu'ils parviennent couramment à gonfler et à mettre en position d'ascension, en moins d'une demi-heure, un ballon captif plié en paquet dans sa voiture de transport; qu'ils ont, il y a un an, maintenu campé en plein air, par de véritables bourrasques, un dirigeable de plusieurs milliers de mètres cubes, et cela pendant quinze jours de suite. On peut tout attendre de troupes semblables. Notre personnel n'a donc besoin que d'être complété. Quant au matériel, il faut le constituer en commandant un nombre suffisant de gros dirigeables; mais il ne faut pas oublier qu'à côté de l'aéronef lui-même, on doit

penser à tout ce qui est nécessaire à sa manœuvre, notamment aux grands hangars pour l'abriter, aux usines pour fabriquer l'hydrogène et aux approvisionnemens de toute nature.

Chaque hangar avec le terrain qui l'environne et les appareils dont il est pourvu constitue un port pouvant servir à la fois d'escale et de lieu de ravitaillement aux dirigeables de notre armée. Ces ports aériens doivent être établis en nombre suffisant, dans des emplacements fixés par l'état-major général d'après des considérations stratégiques. Il vaut mieux, si on dispose de crédits limités, réduire d'une ou deux unités le nombre de nos dirigeables, mais donner à chacun d'eux ce qui lui est nécessaire. Cette vérité, qu'on ne comprend pas toujours en France, n'est pas spéciale à l'aéronautique : elle s'applique à toutes les organisations possibles. Il vaut mieux avoir huit unités bien pourvues, que d'en avoir douze ou quinze manquant de tout et par conséquent inutilisables.

Au point de vue personnel, je n'ai parlé jusqu'ici que des aérostiers proprement dits, c'est-à-dire des troupes chargées de faire à terre la manœuvre de nos navires aériens : il faut aussi songer à l'équipage de ces navires qui doit comprendre des pilotes et des mécaniciens. L'instruction de ces derniers ressemble, sauf quelques détails, à celle de tous les mécaniciens ; quant aux pilotes, il leur faut évidemment un apprentissage spécial.

Indépendamment de ce personnel technique, les équipages de nos aéronefs doivent comprendre des observateurs. Ceux-ci ne peuvent être recrutés que parmi les officiers d'état-major ; ils doivent avoir la connaissance parfaite de toutes les formations et de tous les mouvemens des troupes ; de plus, ils doivent posséder personnellement la confiance du général qui les envoie, afin qu'il attache aux résultats de leurs reconnaissances aériennes l'importance qu'ils méritent. Ce serait une erreur de croire qu'il suffit d'embarquer un officier d'état-major à bord d'un dirigeable pour qu'il devienne instantanément un bon observateur. Pour qu'il en soit ainsi, il faut encore qu'il se trouve parfaitement à son aise au sein de l'atmosphère, et qu'il puisse du haut de la nacelle observer avec autant de tranquillité que s'il était installé sur la terre ferme. Cela ne s'acquiert pas en un jour ; il y a même des natures absolument rebelles aux voyages aériens et incapables de se trouver jamais en l'air tout à fait à leur aise.

L'expérience prouve que, sur quatre ou cinq personnes, une est dans ce cas. Les officiers qui présentent ces inaptitudes naturelles sont impropres aux observations aériennes. Quant aux autres, il faut leur donner l'habitude de l'atmosphère, et plusieurs moyens peuvent y servir ; mais le plus économique est certainement l'exécution d'ascensions dans de simples ballons libres.

A tout prendre, il n'est ni très difficile, ni très coûteux de former un personnel d'officiers observateurs pour nos dirigeables ; il suffit pour arriver à un bon résultat d'avoir la ferme intention de l'obtenir.

Puisque nous parlons de ces questions de personnel, disons un mot d'une querelle bien mesquine, qui a divisé et qui divise peut-être encore malheureusement les dirigeants de notre armée. Doit-on confier le service de l'aérostation à l'artillerie ou au génie ? J'avoue que la question me laisse froid. Que le service aéronautique soit rattaché à la troisième ou à la quatrième direction du ministère de la Guerre, peu importe. L'essentiel est que ceux qui ont à s'en occuper s'intéressent réellement à ce service, et ne soient pas la proie du « scepticisme officiel » dénoncé par le général Langlois.

Mais ce qui était inadmissible, c'est que le service fût partagé comme il l'était il y a encore quelques semaines : les ballons libres, captifs ou dirigeables, et une partie des aéroplanes dépendaient du directeur du génie au ministère de la Guerre, tandis que le reste des aéroplanes dépendaient du directeur de l'artillerie.

Nous avons toujours eu la manie de ces divisions néfastes : pendant près de cent ans nous avons possédé des pontonniers du génie et des pontonniers de l'artillerie. Les uns faisaient les ponts de bateaux, les autres les ponts de chevalets, si bien que lorsqu'un général en chef désirait faire franchir un cours d'eau à ses troupes et qu'il s'adressait au génie pour faire construire un pont, on lui répondait parfois que la rivière était trop profonde pour qu'on pût employer les chevalets ; il recourait alors à l'artillerie qui lui répondait que le courant était trop rapide pour permettre l'emploi des bateaux. On perdait ainsi des heures et souvent des journées précieuses.

On avait eu le grand tort de commettre la même faute en aéronautique militaire. Je crois savoir qu'à l'heure actuelle on est revenu à de meilleures conceptions, et que l'on est sur le

point de se décider à placer le nouveau service sous une autorité unique et responsable qui coordonne les efforts de tous vers un but commun. On ne saurait trop applaudir à cette réforme.

D'ailleurs, lorsqu'il s'agit d'une chose aussi nouvelle que le sont aujourd'hui les dirigeables ou les aéroplanes, il faut faire appel à toutes les bonnes volontés. Je voudrais donc, — et c'est l'avis des plus éminens généraux de notre armée, — que le service aéronautique fût ouvert à toutes les capacités possibles. Que l'on soit, d'origine, fantassin, cavalier, artilleur ou sapeur, si l'on possède les aptitudes nécessaires, rien ne doit s'opposer à ce qu'on devienne pilote d'aéroplane, mécanicien de dirigeable ou observateur aérien. Il faudrait donc ouvrir largement les portes du nouveau service, ce qui n'empêcherait pas d'ailleurs de lui donner de l'homogénéité en concentrant fortement dans la main d'un même chef tout le personnel dirigeant.

X

Je crois avoir démontré que, pour le moment, les véritables navires aériens, les seuls qui puissent rendre complètement les services qu'on attend d'eux, sont des dirigeables d'au moins 8 000 mètres cubes de volume. Est-ce à dire que tous les autres aéronefs doivent être irrévocablement proscrits? Non certes; on ne sera pas toujours placé dans la nécessité de se tenir à 4 500 mètres de hauteur, et d'effectuer des circuits de 600 kilomètres. Dans des cas assez nombreux où les exigences seront réduites sous le double rapport de l'altitude et du rayon d'action, les petits dirigeables et les aéroplanes sont dès maintenant susceptibles de rendre des services. On ne doit donc pas les décourager. Néanmoins, on peut dire que les petits dirigeables ne joueront jamais qu'un rôle accessoire: on pourra surtout les charger d'un service de courrier et de liaison entre les grandes unités.

Quant aux aéroplanes, sans même attendre l'époque où ils seront devenus de véritables aéronefs militaires, ils pourront rendre certains services, et comme ils sont en voie d'évolution et de progrès rapide, ces services augmenteront tous les jours. Ce serait donc une faute très grave que de s'en désintéresser. Plus leurs vols se multiplieront, plus le nombre des pilotes augmentera, plus on hâtera l'époque où ils pourront rendre, dans des conditions beaucoup plus économiques, les services que nous

sommes obligés de demander aujourd'hui aux dirigeables de gros volume. C'est donc avec raison que le ministère de la Guerre encourage, parmi les officiers, la pratique de l'aviation.

Tout le monde a applaudi au raid aérien du capitaine Marconnet et du lieutenant Féquant qui, au mois de juin de cette année, se sont rendus en aéroplane du camp de Châlons au polygone de Vincennes.

Cet exploit n'est pas un fait isolé, car nous venons de voir, il y a quelques jours, les voyages remarquables exécutés par nos officiers-aviateurs à l'occasion du circuit de l'Est.

J'ai signalé au début toute l'importance de ces résultats; je me borne à les rappeler ici, car c'est une preuve de l'efficacité des mesures prises pour la formation de nos officiers-aviateurs.

Nous sommes donc certains, dès maintenant, que lorsque les aéroplanes auront atteint le degré de perfection qui leur permettra de se substituer aux ballons dirigeables, le personnel se trouvera constitué et parfaitement exercé. Dès aujourd'hui, tels qu'ils sont, on peut attendre d'eux des services très appréciables, et les dirigeables peuvent dès maintenant avoir à compter avec eux.

XI

L'émotion que nous avons éprouvée dans l'automne de 1909 et depuis a, somme toute, été salutaire; elle a ouvert nos yeux sur la nécessité où nous nous trouvions de faire des efforts sérieux pour maintenir et même pour reconquérir notre suprématie aérienne; mais il faut bien se convaincre que ce n'est pas au point de vue technique que nos voisins ont pu démontrer leur supériorité. Nos dirigeables valent largement les leurs. Quant aux aéroplanes, si l'on en excepte ceux de Wright, il n'y a que des modèles français; les appareils d'origine étrangère sont la copie presque servile de nos monoplans ou de nos biplans. L'habileté de nos pilotes est hors de pair, et, jusqu'à présent, ce ne sont pas des aviateurs allemands qui peuvent leur enlever le premier rang. Notre infériorité est avant tout une question d'effectif et surtout d'organisation. Par suite de circonstances malheureuses et aussi de négligence, le nombre de nos unités aériennes s'est trouvé inférieur à celui des aéronefs allemands. Le remède à cette situation est une simple question

d'argent. La France est assez riche pour faire l'effort financier nécessaire, et on est en droit d'espérer qu'on n'hésitera pas plus longtemps.

Quant à l'organisation matérielle, nous devons, sans hésiter, imiter ce qu'il y a de bon chez nos voisins. Lorsque nous aurons édifié, partout où besoin sera, des hangars abris dotés de tout le matériel nécessaire et assuré le transport de l'hydrogène comprimé avec la même perfection que les Allemands, nous n'aurons rien à leur envier.

Il nous suffira de prendre les mesures administratives nécessaires, en concentrant sous une même autorité notre personnel d'aéronautique militaire, et nous aurons sans peine, grâce à ces moyens, la première flotte aérienne du monde.

Voilà pour le présent.

Pour l'avenir, n'oublions pas un seul instant les aéroplanes; suivons leurs progrès avec attention; chacun de ces progrès nous rapprochera du jour où ils pourront constituer la majorité, sinon la totalité de notre flotte aérienne. Mais ne nous hâtons pas de croire ce moment arrivé, et, tant qu'il ne sera pas bien démontré que les aéroplanes constituent des aéronefs de guerre irréprochables, continuons à entretenir, quoi qu'il en coûte, notre flotte de gros dirigeables.

Tels sont les principes dont, je l'espère, les chefs de notre armée sont bien convaincus aujourd'hui. Il est à souhaiter qu'ils s'y attachent fermement, et ne se laissent pas influencer par les fluctuations de l'opinion publique, toujours prompte, en France, à tirer des incidens de chaque jour des conclusions exagérées. Fixité dans les principes et confiance dans leur valeur, voilà surtout ce qui nous a manqué dans le passé. C'est ce qui a amené la crise que nous venons de traverser et dont, il faut l'espérer, nous sommes sur le point de sortir à notre honneur.

COMMANDANT PAUL RENARD.

LE ROMAN FRANÇAIS⁽¹⁾

VII

L'AMANT DE LA NATURE

PAUL ET VIRGINIE⁽²⁾

Le règne de Louis XVI forme une période à part dans l'histoire du xviii^e siècle. C'est une transition entre la vieille et la nouvelle France, entre la vieille et la nouvelle société. Et au point de vue littéraire, cette période a aussi son caractère particulier. Turgot, Malesherbes et Necker en sont les hommes d'État ; Senac de Meilhan, le moraliste, le La Bruyère ; Vicq d'Azyr, le médecin académicien ; Bailly et Condorcet, les publicistes utopiques ; Barthélemy, l'agréable érudit ; La Harpe, le littérateur et le critique ; Rivarol et Chamfort, les étincelans causeurs ; Ramond, le voyageur pittoresque ; Florian, le fabuliste et le petit romancier ; enfin Bernardin de Saint-Pierre en est le grand poète officiel.

Cette période fut relativement une époque de paix et de bonheur. Et d'abord, c'est l'*âge des illusions*. On respire et on espère, on voit toutes choses en beau ; malgré le désordre des finances et les signes précurseurs de la Révolution, on croit à l'avenir ; pour guérir les maux du présent, chacun a sa panacée qu'il propose de bonne foi, comme un remède infaillible. C'est aussi l'*âge des bonnes intentions*. On vit sous un roi qui en est

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} juillet.

(2) *Copyright by M^{me} Gabriel Lippmann.*

plein, sous une charmante reine qui peut commettre des imprudences, mais qui ne demande pas mieux que de faire des heureux. Qu'est-ce, après tout, que Louis XVI et Marie-Antoinette? Ce sont de bonnes intentions couronnées. Hélas! ces bonnes intentions ont mal fini, comme elles finissent presque toutes; car elles sont une faiblesse, le caractère seul est une force; et Louis XVI était tout, sauf un caractère.

Cependant le succès semble justifier d'abord ces illusions et ces bonnes intentions. La prospérité renaît, comme l'a remarqué M. de Tocqueville, la population et les richesses s'accroissent. Un esprit nouveau, l'*esprit d'entreprise*, se répand partout, en attendant la grande entreprise de la Révolution. Le prix des fermages va s'élevant; le bail de 1786 donne 14 millions de plus que celui de 1780. Dans le compte rendu de 1781, Necker assure que le produit de tous les droits de consommation augmente de deux millions par an. Avec cela le génie de la philosophie humanitaire et sensible du xviii^e siècle a gagné le gouvernement et l'administration. L'esprit de Montesquieu et de Voltaire est maître de la place.

Comme le remarque encore M. de Tocqueville, le contrôleur général et les intendants de 1780 ne ressemblent pas à ceux de 1740. L'intendant de 1740 ne s'occupait que de maintenir sa province dans l'obéissance, d'y lever la milice et d'y percevoir la taille. L'autre a la tête remplie de projets de réformes. Sully devient à la mode parmi les administrateurs. On crée partout des routes, des canaux, on encourage l'industrie et l'agriculture. Les jurisconsultes sont portés à l'atténuation des délits et à la modération des peines. La vie humaine est toujours plus respectée. On se préoccupe des souffrances du pauvre; les violences du fisc sont plus rares. La torture est abolie. Bailly est chargé de faire un rapport sur l'Hôtel-Dieu. Il y présente un lamentable tableau de ces lits où quatre à six malades, atteints de maladies différentes, étaient couchés ensemble, incapables de faire un mouvement. En lisant ce rapport, les beaux yeux de Marie-Antoinette daignèrent se mouiller de larmes. Il est vrai que plusieurs des réformes rêvées demeurent à l'état de projet, et que l'embarras des finances va toujours croissant; mais on s'aveugle sur les dangers de la situation, on croit à la toute-puissance des remèdes. Vicq d'Azyr célèbre avec effusion cet état des esprits en 1788.

Quel rire ironique devait laisser échapper le Génie de la Révolution, qui, embusqué dans l'ombre, guettait sa proie et se préparait à la curée ! Mais ce rire, personne ne l'entendait. On ne savait pas le danger qu'il y a à verser du vin nouveau dans de vieux vaisseaux ; ni ce qu'il en coûte de vouloir marier ensemble l'avenir et le passé, d'associer des nouveautés, des aspirations vers l'inconnu à d'antiques traditions. Le dieu étranger, dit Diderot, se place d'abord humblement sur l'autel à côté de la vieille idole du pays ; peu à peu il s'y affermit, il se met à l'aise, il prétend à la place d'honneur ; un beau jour, il pousse du coude son camarade, et voilà l'idole séculaire tombée et jonchant le sol de ses débris.

Mais en attendant, on jouit de la vie. Jamais les mœurs n'avaient été si douces, jamais la sociabilité n'avait eu tant de charme. La culture intellectuelle et morale a descendu de classe en classe, la délicatesse du sentiment se marie à la politesse de l'esprit ; l'agréable, le joli, sont à la mode dans tous les genres, dans la littérature comme dans la vie. Les portraits de l'époque en font foi. Au xvii^e siècle, ainsi que le dit Cousin, le fond de la beauté était la force, et cette force, cette vigueur des contours, cette puissance de la vie, on la retrouve dans les portraits de femmes célèbres de ce temps-là. Mais à la fin du xviii^e siècle, les jolies femmes musquées et poudrées sont à la mode ; on leur demande d'être menues, fluettes, voire un peu languissantes, un peu malades, avec ce que l'on appelait alors *des yeux doublés d'âme*. Les vapeurs deviennent le mal aristocratique par excellence ; et les médecins à l'âme sensible règnent en souverains parmi cette bonne compagnie vaporeuse. Aussi les femmes ne sont-elles nommées que le *sexe charmant* ; et ce sexe charmant introduit dans les usages du monde, dans le code du savoir-vivre, des raffinemens, des recherches, des nuances jusqu'alors inconnues ; car les barrières tombent de plus en plus entre les classes, et les grands seigneurs, les financiers, les fermiers généraux, les gens de lettres, les savans et les artistes se rencontrent habituellement dans les mêmes salons ; c'est par des nuances imperceptibles dans les manières qu'une maîtresse de maison marque exactement le degré d'estime qu'elle ressent pour chacun des habitués qui fréquentent son salon ; et les mêmes nuances se retrouvent quand il s'agit de passer du salon dans la salle à manger.

Necker, qui, en sa qualité d'étranger, fut mieux placé que personne pour observer la physionomie de cette société, est curieux à consulter dans la description qu'il en fait en 1786. Il y a, dit-il, un moment de conflit pour les amours-propres ; c'est lorsqu'il faut passer du salon dans la salle à manger. « Les hommes ne donnent plus la main aux femmes, comme ils le faisaient autrefois ; cet usage a probablement changé, à mesure que le système des vanités s'est plus subtilisé ; il a fallu alors mettre les hommes hors de la question, parce qu'ils introduisent inévitablement du positif dans les affaires. Voilà donc les femmes qui, toutes ensemble, s'approchent de la porte de la salle à manger. On dirait à leur air délibéré qu'aucune idée de rivalité n'entre dans leur esprit, et peut-être que dans ce moment-là c'est leur seule occupation. Quelques-unes, en feignant une distraction absolue, sont les premières à la porte du salon, et là, s'apercevant tout à coup qu'elles ne sont pas encore suivies, elles font des cris d'étonnement sur leur préoccupation, ou elles rient aux éclats. Elles se retirent en même temps un peu en arrière, et on leur dit : *Allons, mesdames, passez* ; et celles qui parlent ainsi ont repris leur avantage ; car, *passez* est une sorte de permission. La supériorité est bien plus marquée, quand on dit : *Passez donc, mesdames, vous êtes près de la porte* ; car la permission, pour être motivée, ne met pas plus à l'aise. On se venge en disant : *Venez donc, madame la maréchale, personne ne passera devant vous*. Madame la maréchale cède à l'invitation, et passe la première. Les autres suivent alors ; mais quelques dames sont restées en arrière, elles ont mieux aimé que le petit conflit se terminât sans elles, elles ont craint plus que d'autres le jeu de l'amour-propre, elles se croyaient de moins belles cartes. L'une a laissé tomber son éventail, pour avoir l'occasion de retourner en arrière, l'autre a pris le bras d'un homme et a ralenti sa marche en lui parlant, et une autre enfin s'est arrêtée devant une glace pour raccommo-der une boucle de ses cheveux. Enfin, dans cette petite scène, chacun joue son rôle avec beaucoup de soin... »

Cependant cette société, au milieu des douceurs de sa vie, est atteinte et rongée, par momens du moins, d'un secret ennui, comme il arrive aux époques où l'on pense et où l'on parle beaucoup, et où les occasions d'agir sont rares. Telle avait été pour la France la seconde moitié du XVIII^e siècle. Les grands

événemens s'y passent dans le royaume des idées; des doctrines nouvelles sont enfantées, circulent partout, sont adoptées avec enthousiasme ou rejetées avec horreur; mais en face de cette fécondité intellectuelle, les faits sont stériles, il ne se passe rien de grand; la France ne vit en quelque sorte que par la tête et par le cœur; ses membres sont paralysés. Cette société, affranchie par l'esprit, est condamnée à l'inaction; point d'activité politique, point d'aliment donné à ce besoin d'agir qui la tourmente. La liberté intellectuelle demande pour complément la liberté politique; car l'homme est plus qu'un cerveau. Position grave pour un peuple, que d'avoir la tête en fermentation et de se sentir les bras liés. De là ce bouillonnement maladif de l'esprit, cette espèce de fièvre de parole qui travaille la France à la veille de la Révolution. Parler, parler, parler toujours, c'est la seule occupation que cette société puisse se donner, et elle s'afflige en songeant à l'inutilité de ses paroles. Parmi ces causeurs infatigables qui évapèrent leur verve en menus propos, plus d'un s'afflige secrètement que cette verve soit confinée entre les quatre murs d'un salon; plus d'un aspire à son propre insu aux joutes glorieuses de la vie parlementaire; une parole libre tombant du haut d'une tribune comme un éclair sur un peuple libre, voilà le rêve qui travaille plus d'une imagination.

Songez à ce que devait éprouver entre 1780 et 1789 Mirabeau condamné à la causerie, à la causerie à perpétuité! Quel supplice pour cette âme volcanique d'être contrainte à retenir captive en elle la lave brûlante que le malheur, les passions et le génie y avaient amassée, et qui demandait à s'épancher!

Un peuple devenu majeur, qui s'est exercé pendant de longues années à tout discuter, tout jusqu'aux principes mêmes du gouvernement, un peuple qui se sent capable de faire lui-même ses affaires, de régler ses destinées et qu'on s'obstine à retenir en tutelle, c'est là une situation pleine d'inquiétude et de malaise. Être condamné à la vie intérieure, cela peut convenir aux contemplatifs, mais ne peut suffire à un grand peuple dont la pensée est affranchie. Et c'est ce malaise qui explique la fougue, l'enthousiasme avec lequel une partie de la noblesse fut se jeter dans la guerre d'indépendance de l'Amérique. C'était une occasion offerte à son besoin d'agir, un palliatif contre sa fièvre.

Mais ce qui marque mieux encore le secret malaise qui tour-

mentait cette société, c'est le besoin de rêver qui s'empare d'elle. Par momens, elle se sent lasse d'elle-même, elle cherche à s'étourdir, à s'oublier; ses plaisirs lui semblent fades, ses raffinemens l'ennuient. Aussi les bergeries reviennent à la mode; à ce point que Marie-Antoinette en personne s'en va jouer à la bergère à Trianon. Plus d'une grande dame avait son agneau, un joli agneau blanc, paré de faveurs bleues et roses, et, tout en le regardant brouter, elle lui chantait des romances du temps. Ce goût de rêverie pastorale se révèle jusque dans les modes. En 1788, on se met à porter des fracs à queue d'hirondelle ornés de larges boutons composés d'un cercle en cuivre doré dans lequel on enchâssait, sous un verre, des brins de mousse, des sauterelles et de petites mouches. En 1788, on avait imaginé la *coiffure à la jardinière* faite d'une serviette à linceuls rouges dans laquelle le célèbre Léonard entortillait artistement un jeune artichaut, une jolie carotte et quelques petites raves. La comtesse Charles de Lamotte en fut, dit-on, si charmée qu'elle s'écria : « Je ne veux plus porter autre chose que des légumes. Cela a l'air si simple, des légumes ! C'est plus naturel que des fleurs ! »

La Nature ! Ce mot est dans toutes les bouches. L'état de nature ! Ce terme est dans toutes les théories. Les bergeries sont à la mode ; mais cette fois, ce sont des bergeries utopiques. La société de ce temps sent sa vieillesse, sa décrépitude ; cependant, elle ne songe pas à mourir ; elle veut se rajeunir par des moyens magiques, retourner à l'enfance. Il lui faut une fontaine de Jouvence où elle puisse noyer ses rides, ses ennuis et ses années.

Deux grandes doctrines sur l'histoire de l'humanité se partagent alors les esprits. D'une part, Turgot, le ministre philanthrope, et, après lui, Condorcet développent le système de la perfectibilité indéfinie de l'humanité. De siècle en siècle elle s'avance, sans jamais reculer, vers un état de choses accompli où régnera le souverain bonheur. D'autre part, Bailly transporte dans le passé, aux origines mêmes de l'histoire, le règne de l'âge d'or ; il suppose qu'aux premiers jours du monde un peuple antédiluvien habita les hauts plateaux de l'Asie, peuple de bergers, à la fois sage, savant, vertueux, inventeur, découvrant les arts, les sciences, et conciliant avec les lumières d'une civilisation avancée le charme et les douceurs de l'innocence pastorale.

Au fond, il y avait quelque chose de commun à ces deux théories, issues de l'influence de Rousseau, dont l'une idéalisait le passé et l'autre l'avenir. C'était la foi à un âge d'or réalisé par une vie conforme à la nature. — Alors que les hommes n'étaient pas encore éloignés de la nature, l'âge d'or régnait sur la terre, — c'est le principe de Bailly. — Quand la société sera retournée à l'état de nature, l'âge d'or recommencera, — c'est la pensée de Condorcet. Et au fond de ces deux théories, on trouve la même contradiction, le même idéal contradictoire, à savoir : la combinaison impossible de la simplicité primitive et des délicatesses, des raffinemens de la civilisation.

La tête des octogénaires est hantée par des fantômes qui sont les souvenirs de leur enfance. Leurs yeux revoient de préférence les objets où s'arrêtèrent leurs premiers regards. Leurs premières joies et leurs premières douleurs sont seules en possession de faire battre ces cœurs qui ont perdu la faculté de se créer de nouvelles émotions. Et pour eux leur enfance s'embellit, se transfigure, se pare d'une grâce prestigieuse. Ils se disent qu'alors le monde allait mieux de tout point, que les printemps étaient plus doux, que les âmes étaient plus belles; les cerises mêmes avaient une saveur plus agréable. Illusion à coup sûr qu'un poète allemand a plaisantée agréablement en nous représentant deux enfans de dix ans qui s'écrient : « Ah ! de notre temps, le café était moins cher, et l'amour moins rare. »

« Les femmes ne savent plus sourire ! » disait un vieillard qui s'était aventuré dans une salle de bal, et qui n'y avait pas retrouvé les enchantemens de ses jeunes années. On aurait pu lui répondre : Si vous préférez les sourires d'autrefois à ceux d'aujourd'hui, c'est que vous voyez les derniers avec vos yeux que les années ont affaiblis, et que vous considérez les autres avec votre imagination où votre vie s'est réfugiée. Tel est le secret de cette illusion à laquelle aucun homme n'échappe. On transfigure son enfance, et les bonheurs dont elle fut pleine, parce qu'on se représente que ces bonheurs on en jouissait alors comme on se sent capable d'en jouir en souvenir. Et cependant, la faculté même de jouir, elle est en nous l'œuvre des années. On se représente qu'enfant on joignait à la fraîcheur des premières sensations cette délicatesse de perception et cette profondeur dans les impressions que peuvent seules développer la vie et les

années. L'enfant ne pense pas assez pour jouir de lui-même ; aussi ne jouit-on pleinement de son enfance qu'après l'avoir perdue.

Pareillement, par l'effet d'une illusion semblable, les sociétés vieillies aiment à retourner en imagination aux jeunes années de l'humanité, elles se complaisent aux rêves d'une vie innocente, passée sous un beau ciel et dans l'intimité de la nature, loin des agitations stériles et des gênes factices de la civilisation, sous le règne de la loi naturelle bien supérieure à toutes ces conventions artificielles qui régissent les États policés. Elles s'empresent vers le berceau de l'humanité ; elles voudraient s'y coucher, y goûter la douceur de leurs premiers sommeils et surtout le charme de ces réveils où un regard vague, incertain, se promène au hasard parmi les formes enchantées d'une nature encore jeune. Voir pour la première fois le ciel, les arbres, les nuages ! entendre pour la première fois le bruit du vent dans les feuilles, quelle ivresse !

Les sociétés oublient que pour que ce bonheur de l'homme naturel, de l'humanité naissante, fût autre chose qu'une fiction, il faudrait supposer à cet homme naturel la délicatesse de sentiment, la richesse d'imagination et de pensée, et cette pleine conscience de soi-même que la civilisation seule peut donner. L'enfant qui sentirait en enfant et penserait en vieillard, l'homme naturel qui joindrait à la vivacité des premières sensations la sagesse réfléchie du civilisé, ce serait là le bonheur suprême. Mais ce bonheur est une chimère ; car il suppose qu'on peut avoir tous les âges en même temps, et malheureusement le cadran de nos années ne marque jamais plus d'une heure à la fois.

Il est facile de comprendre, maintenant, quel poète, quel romancier attendait la France de Louis XVI, quelle fiction elle appelait de ses vœux ! La bonne compagnie, fatiguée d'elle-même, frappe le sol du pied, non pour en faire sortir des légions, comme Pompée, mais un rêve, le rêve d'un Éden, d'un âge d'or, d'une première ou d'une seconde enfance. Et la bonne compagnie est servie à souhait ! En 1788 paraît *Paul et Virginie*, et ce roman obtient le même accueil que, vingt-sept ans auparavant, la *Nouvelle Héloïse*. A peine a-t-il paru qu'on en tire des sujets de romances, de pièces de théâtre. Un grand nombre de mères font porter à leurs enfans les noms de Paul et Virginie. Ce roman est traduit dans toutes les langues et partout il fait verser

des torrens de larmes. Bernardin de Saint-Pierre a exprimé et rendu avec un vrai talent d'écrivain le rêve que choyaient les imaginations des contemporains de Louis XVI. Dans *Paul et Virginie*, il a chanté l'âge d'or, l'innocence et les félicités de l'Éden. Lui-même avait d'abord tenté de découvrir cet Éden, quelque part dans le monde, ou de le créer. Son idéal-était de fonder une colonie patriarcale où il aurait régi, aux sons de la flûte et du flageolet, des hommes dociles et heureux. En Russie il espéra un moment obtenir de l'impératrice Catherine le droit d'établir cette colonie aux bords du lac Aral, colonie cosmopolite qui eût servi de refuge aux étrangers pauvres et vertueux. Plus tard il rêva de transporter quelque fondation du même genre aux rivages de Madagascar, puis en Corse et plus tard encore au nord de la Californie. Il portait dans sa tête un projet de gouvernement idyllique qu'il lui tardait de réaliser. Ce n'est qu'à la fin et en désespoir de cause, que cet utopiste prit la plume et, faute de mieux, exécuta son rêve sur le papier.

Bernardin de Saint-Pierre était un disciple et un admirateur enthousiaste de Jean-Jacques. Il lui ressemblait à certains égards ; comme lui, il était tendre, romanesque, susceptible, ombrageux, défiant et porté à l'hypocondrie ; car il ne faut pas le juger sur le portrait un peu flatté qu'en a tracé Aimé Martin. Mais Rousseau était une âme, une nature, un génie. Bernardin de Saint-Pierre est essentiellement un homme de lettres de grand talent. C'est un auteur dans le sens propre du mot ; un auteur qui a fait de beaux ouvrages, ou qui du moins a écrit de belles pages. Définition qu'à coup sûr on ne peut donner de Rousseau. Aussi ce dernier répondit-il un peu froidement aux avances de l'enthousiaste Bernardin. Dans sa vieillesse il lui accorda quelquefois l'honneur de sa société, mais il la lui fit payer par plus d'une rebuffade. On raconte que le misanthrope Timon eut à Athènes des imitateurs qui, comme lui, se piquaient de mépriser et de fuir le commerce des hommes. Un jour, l'un de ces Timon au petit pied vint visiter le grand Timon et obtint de dîner avec lui. « Ah ! que nous sommes heureux, lui dit-il, d'être ici seuls, toi et moi, sans aucun tiers haïssable qui trouble le charme de nos entretiens. — Cela serait bien plus charmant encore, lui répondit Timon, si tu n'y étais pas. » Voilà ce que Rousseau dut dire quelquefois à Bernardin pendant les promenades qu'ils firent ensemble entre 1772 et 1776.

Du reste Bernardin est un imitateur qui a son originalité. C'est un cœur sensible et un disciple de Jean-Jacques qui a passé l'équateur, — l'équateur du globe terrestre et l'équateur du bon sens; — *Paul et Virginie* est un roman dont la scène se passe près du tropique du Capricorne, et ce roman est aussi une utopie sociale qui ne peut se réaliser que par delà l'équateur du bon sens. Je m'occuperai d'abord du roman, ensuite de l'utopie.

Bernardin de Saint-Pierre veut peindre un monde enchanté, le monde de l'âge d'or. Il faut qu'il l'éloigne le plus possible de Paris, qu'il le place dans le sein de la nature luxuriante qui convient à un Éden. Il choisit à cet effet l'île de France qu'il avait visitée dans l'un de ses voyages; et le premier en France, il décrit cette nature tropicale avec ses enchantemens et ses terreurs, avec sa lumière éclatante, avec ses mornes, ses ravines, ses avenues de bambous, ses pitons escarpés qui attirent les nuages, ses palmiers murmurans dont les longues flèches sont toujours balancées par les vents, ses rochers où pendent des lianes semblables à des draperies flottantes qui y forment des courtines de verdure, ses oiseaux vêtus d'or ou de pourpre, les bengalis au doux ramage, les cardinaux au plumage couleur de feu, les perruches rouges comme des rubis; et puis les flots du large se brisant au pied des falaises, ou précipitant sur la grève leurs volutes écumeuses et mugissantes.

Tout ce monde, ses teintes, ses parfums, ses murmures, ses bruits, tout cela est rendu par le pinceau de Bernardin avec une vérité que Humboldt a constatée et vantée. C'était enrichir la palette de la poésie française de couleurs nouvelles. Rousseau avait décrit les paysages de la zone tempérée, paysages sobres, éclairés par une lumière qui n'a rien d'éclatant; et dans les descriptions de Rousseau, ce qui domine, c'est la fermeté du dessin, l'exactitude du trait, sans compter que chez lui le paysage est toujours subordonné à l'action; l'âme y trouve un cadre pour ses émotions, ou un symbole de ses pensées et de ses passions, ou une source jaillissante de sentimens et de rêveries. Bernardin décrit pour décrire; il est intarissable, les contours succèdent aux contours, les couleurs aux couleurs; et, tout en rendant justice à la richesse de cette imagination colorée, parfois l'éblouissement nous prend. Comparez la manière des deux peintres peignant des effets de lumière: « Nos repas étaient

suivis des chants et des danses de Paul et Virginie... Nous ne manquions point de décorations, d'illuminations et d'orchestre convenables à ce spectacle. Le lieu de la scène était, pour l'ordinaire, au carrefour d'une forêt dont les percées formaient autour de nous plusieurs arcades de feuillage. Nous étions, à leur centre, abrités de la chaleur pendant toute la journée; mais, quand le soleil était descendu à l'horizon, ses rayons, brisés par les troncs des arbres, divergeaient dans les ombres de la forêt en longues gerbes lumineuses qui produisaient le plus majestueux effet. Quelquefois son disque tout entier paraissait à l'extrémité d'une avenue, et la rendait tout étincelante de lumière. Le feuillage des arbres, éclairés en dessous de ses rayons safranés, brillait des feux de la topaze et de l'émeraude; leurs troncs mousseux et bruns paraissaient changés en colonnes de bronze antique; et les oiseaux, déjà retirés en silence sous la sombre feuillée pour y passer la nuit, surpris de revoir une seconde aurore, saluaient tous à la fois l'astre du jour par mille et mille chansons. »

Voici maintenant la description du lever du soleil tirée de *l'Émile* : « Le lendemain, pour respirer le frais, on retourne au même lieu avant que le soleil se lève. On le voit s'annoncer de loin par les traits de feu qu'il lance au-devant de lui. L'incendie augmente, l'orient paraît tout en flammes : à leur éclat on attend l'astre longtemps avant qu'il se montre ; à chaque instant on croit le voir paraître ; on le voit enfin. Un point brillant part comme un éclair et remplit aussitôt tout l'espace ; le voile des ténèbres s'efface et tombe. L'homme reconnaît son séjour et le trouve embelli. La verdure a pris durant la nuit une vigueur nouvelle; le jour naissant qui l'éclaire, les premiers rayons qui la dorent, la montrent couverte d'un brillant réseau de rosée, qui réfléchit à l'œil la lumière et les couleurs. Les oiseaux en chœur se réunissent, et saluent de concert le père de la vie; en ce moment, pas un seul ne se tait; leur gazouillement, faible encore, est plus lent et plus doux que dans le reste de la journée, il se sent de la langueur d'un paisible réveil. Le concours de tous ces objets porte aux sens une impression de fraîcheur qui semble pénétrer jusqu'à l'âme. Il y a là une demi-heure d'enchantement, auquel nul homme ne résiste. Un spectacle si grand, si beau, si délicieux, n'en laisse aucun de sang-froid. »

La différence est plus marquée encore entre les deux 10-

manciers considérés comme peintres de l'humanité. Rousseau vante les charmes de la vie patriarcale, mais il n'a pas transporté ses personnages dans la solitude; il les a laissés dans un pays policé. Bernardin de Saint-Pierre ne veut pas que les hommes se mettent entre la nature et ses personnages.

Deux femmes, amenées par leurs malheurs dans une gorge écartée de montagne, se décident à y passer leurs jours. M^{me} de La Tour a une fille, Marguerite un fils; ces deux enfans grandissent sous les regards de leurs mères, loin des humains, en dehors de la société dont ils ne connaissent ni les règles, ni les bienséances, ni les tyrannies que Bernardin de Saint-Pierre condamne. Leurs mères ont grand soin de les retenir dans l'ignorance qui convient aux amans de la nature. Paul n'étudie pas, nous dit l'auteur, les annales de l'humanité, ni l'histoire des esclaves et des tyrans, ni les secrets de la science des nombres. Ses occupations se bornent à planter des citronniers, des orangers et des tamarins, à tracer des sentiers dans les fourrés, à soigner ses vergers et ses rizières. Virginie lave le linge de la famille dans une fontaine ombragée de deux cocotiers : « Quelquefois, dit Bernardin, elle y menait paître ses chèvres. Pendant qu'elle préparait des fromages avec leur lait, elle se plaisait à leur voir brouter les capillaires sur les flancs escarpés de la roche, et se tenir en l'air sur une corniche comme sur un piédestal. » Ou encore elle distribue du maïs et du millet aux oiseaux; « car voyant que ce lieu était aimé de Virginie, Paul y avait apporté des nids de toutes sortes d'oiseaux qui s'y étaient établis. »

Les plaisirs de Paul et Virginie sont le chant et la danse, ainsi que les pantomimes. Ou bien ils se créent des retraites charmantes qu'ils décorent de noms sentimentaux. Ici, c'est la *Découverte de l'Amitié*, rocher d'où l'on aperçoit venir de loin le seul ami qui les visite. Là se trouve *La Concorde*, cercle d'orangers, de bananiers et de jasmynes plantés autour d'une pelouse où ils vont danser. Plus loin, voici l'arbre des *Pleurs essuyés*, à l'ombre duquel M^{me} de La Tour et Marguerite s'étaient raconté leurs malheurs. Puis le *Repos de Virginie*, où, dans un enfoncement, se trouve la fontaine ombragée des deux cocotiers, plantés à la naissance des enfans et nommés l'un, l'arbre de Paul, l'autre l'arbre de Virginie, et dont les palmés s'entre-lacent au-dessus du bassin qui forme, dès sa source, une petite flaque d'eau, au milieu d'un pré d'une herbe fine. « On avait

laissé cet enfoncement du rocher, dit Bernardin, tel que la nature l'avait orné. Sur ses flancs bruns et humides rayonnaient en étoiles vertes et noires de larges capillaires, et flottaient au gré des vents des touffes de scolopendre suspendues comme de longs rubans d'un vert pourpré... aux alentours des lisières de pervenches, dont les fleurs sont presque semblables à celles de la giroflée rouge, et des pimons, dont les gousses, couleur de sang, sont plus éclatantes que le corail... puis encore l'herbe de baume dont les feuilles sont en cœur, et les basilics à odeur de girofle, exhalaient les plus doux parfums.»

Nous voilà avertis. Ce sont des *enfants de la Nature* qu'a voulu peindre Bernardin de Saint-Pierre. Et en véritables enfans de la Nature, la vie de Paul et Virginie est toute de sentiment. C'est ici que paraît le disciple de Jean-Jacques, mais un disciple qui, je le répète, a passé l'équateur du bon sens. On a vu ce que sont les contradictions de Rousseau et comment elles témoignent en faveur de la grandeur de son génie. Rousseau se contredit, parce qu'il n'est pas un génie harmonieux et parvenu à l'unité, mais parce qu'il est d'autre part un esprit complet, et qu'à tout moment une partie de lui-même proteste contre l'autre. L'âme de Bernardin ne connaît pas ces luttes intestines; il ne voit pas de difficultés, il ne s'adresse pas d'objection à lui-même; il poursuit son chemin sans que rien l'avertisse qu'il s'égare, et quand enfin il est arrivé à l'absurde, il se réjouit, il se félicite de sa conquête, il entonne un chant de triomphe.

Rousseau avait écrit un jour : *L'homme qui médite est un animal dépravé!* Ce n'était de sa part qu'une boutade, et une boutade qu'il a cent fois démentie, car mieux que personne, avec sa fermeté d'esprit, son bons sens naturel, sa faculté d'observer et de recevoir des leçons de l'expérience, il a montré et prouvé que le sentiment est sujet à s'égarer et qu'il a besoin d'une règle et d'un guide. Mais les Bernardin sont de ces hommes pour qui l'expérience n'existe pas, parce qu'ils voient ce qu'ils veulent voir, et que leur imagination, en quelque sorte, corrompt les faits, leur persuade de lui servir de complice et de témoigner en faveur de ses doctrines. Aussi, l'auteur de *Paul et Virginie* soutient-il sans scrupule, et comme vérités d'Évangile, des thèses dont l'absurdité saute aux yeux. C'est ainsi que dans sa *XII^e Étude*, il ne craint pas de dire : « Les femmes se gardent bien, comme la plupart des hommes, de confondre

l'esprit et le cœur, la raison et le sentiment. Celle-ci, comme nous l'avons vu, est souvent notre ouvrage, l'autre est toujours celui de la nature. Ils diffèrent si essentiellement l'un de l'autre, que si vous voulez faire disparaître l'intérêt d'un ouvrage où il y a du sentiment, vous n'avez qu'à y mettre de l'esprit. La raison produit beaucoup d'hommes d'esprit, dans les siècles prétendus policés ; et le sentiment, des hommes de génie, dans les siècles prétendus barbares. La raison varie d'âge en âge, et le sentiment est toujours le même. Les erreurs de la raison sont locales et versatiles, et les vérités de sentiment sont constantes et universelles. La raison fait le moi grec, le moi anglais, le moi turc, et le sentiment, le moi homme et le moi divin. Il faut des commentaires pour entendre aujourd'hui les livres de l'antiquité, qui sont les ouvrages de la raison, tels que ceux de la plupart des historiens et des poètes satiriques et comiques, comme Martial, Plaute, Juvénal, et même ceux du siècle passé, comme Boileau et Molière ; mais il n'en faudra jamais pour être touché des prières de Priam aux pieds d'Achille, du désespoir de Didon, des tragédies de Racine, et des fables naïves de La Fontaine. »

Voilà un raisonnement qu'il n'est pas nécessaire de réfuter. Je me contenterai de dire que, si nous sommes touchés des prières de Priam, du désespoir de Didon, des tragédies de Racine et des fables de La Fontaine, c'est que partout, dans La Fontaine comme dans Racine, dans Virgile comme dans Homère, paraît cette raison supérieure qui est le signe du génie, et que si nous avons peine aujourd'hui, malgré les incontestables beautés qui s'y trouvent, à relire jusqu'au bout *Paul et Virginie*, c'est que nous y reconnaissons l'ouvrage d'une sensibilité malade et déraisonnable, à laquelle un vigoureux bon sens ne sert jamais de contrepoids.

Quoi qu'il en soit, *sentir* est toute la vie de Paul et Virginie. Ils n'ont qu'une étude. Paul s'étudie à plaire à Virginie, Virginie à plaire à Paul. Ils n'ont qu'une science. Paul sait ce qui se passe dans le cœur de Virginie, Virginie sait ce qui se passe dans le cœur de Paul. Ils n'ont qu'une occupation sérieuse : Paul aime Virginie, Virginie aime Paul. L'univers est circonscrit pour Paul dans les lieux qu'habite Virginie, et il n'y a pour lui d'air respirable que celui que respire Virginie. L'amour que Saint-Preux ressentait pour Julie exaltait son âme, excitait les

puissances de son être et le jetait dans des rêveries où il oubliait tout, jusqu'à Julie elle-même, pour s'identifier avec le grand tout. Mais pour Paul, le *grand tout* a pris une figure visible, le grand tout a la tête ombragée de cheveux blonds, — car du temps de Louis XVI on donnait la palme aux blondes ; — le grand tout a des yeux bleus et des lèvres de corail, des regards auxquels leur obliquité naturelle vers le ciel ajoute une expression de sensibilité extrême, même celle d'une légère mélancolie. En un mot, le grand tout pour Paul, c'est Virginie. Et aussi longtemps que vivra Paul, il pensera de même, car il accable d'un superbe mépris tout ce qui n'est pas Virginie, les arts, les lettres, les sciences, la politique, la société. Pour lui, vivre, c'est sentir, et sentir, c'est aimer Virginie et n'aimer qu'elle. Aussi Saint-Preux paraît-il avoir eu la force de survivre à Julie ; mais quand Virginie périt dans les flots, Paul meurt sans retard. Il n'a plus rien à faire sur la terre.

Puisque Paul, avant de mourir, s'était décidé à apprendre à lire, je regrette qu'on ne lui ait pas donné un livre dont il aurait pu faire la lecture en quelques heures, à l'ombre d'un bananier, ou dans la retraite des *Pleurs essuyés*. Ce livre est un roman anglais paru vers le milieu du xviii^e siècle, et intitulé : *Le vicaire de Wakefield*.

Il y a un moment où le vicaire se persuade que le bonheur consiste à vivre par le cœur et à s'enfermer chez soi, les pieds sur les chenets, fenêtres et portes closes. Puis, lorsqu'un soir on vient lui apprendre qu'Olivia sa fille s'est enfuie, enlevée par un ravisseur, il prend sa Bible et son bâton et s'en va courir les grands chemins à la recherche de la fugitive qu'il ne trouve nulle part ; et quand enfin, malade, à bout de force, ne sachant plus où tourner ses pas, il se décide à rentrer chez lui, il rencontre sur la route une troupe de comédiens ambulans avec lesquels il se met à parler de Shakspeare et de Dryden. Le vicaire aime l'art et la poésie qui entrent en combattans dans son cœur ravagé et mettent du baume sur ses blessures. Un peu plus tard, le vicaire est accosté dans une auberge par un inconnu, grand raisonneur en politique ; la conversation qui s'engage entre eux s'anime, s'échauffe, et le vicaire, qui est un ardent patriote réussit à oublier un instant encore ses malheurs pour ne s'occuper que de son pays, de sa gloire, de son avenir.

Le vicaire de Wakefield aurait pu se féliciter de s'être fait

naturaliser dans le royaume des éternelles beautés que ne sauraient troubler les tempêtes de la vie, et d'être autre chose qu'un cœur sensible, qu'un père de famille, mais aussi un citoyen de la libre Angleterre, de pouvoir se passionner pour des idées, pour des intérêts généraux qui l'arrachent quelques heures aux misères de sa destinée. Et enfin, lorsque, le sort s'appesantissant de plus en plus sur lui, le vicaire se voit traîné en prison et enfermé dans un cachot, là encore il ne s'abandonne pas. Il entreprend de ramener au bien ses compagnons de servitude. Il leur prêche le repentir, leur annonce Dieu, l'âme immortelle; et du milieu de la sombre nuit des cachots, il fait apparaître l'image rayonnante du ciel. — Le vicaire de Wakefield est un homme complet. Paul est une machine à sentir.

Je dis une machine; car c'est bien d'une machine qu'il s'agit, fabriquée de main d'homme. Rousseau et Marivaux ont peint des cœurs sensibles qui étaient l'ouvrage de la nature, et qui, tragiques ou non, sont profondément vrais, de cette vérité qui ne passe point. Mais Paul et Virginie sont faux; leurs sentimens sentent la fabrication, comme certains vins falsifiés qui contiennent du bois de Campêche et je ne sais quels autres ingrédiens chimiques. Oui, tout est faux dans ce roman, tout, sauf les sites et les paysages. Les deux héros nous offrent l'amalgame le plus bizarre de la sauvagerie et de la civilisation, amalgame qui caractérise les rêves d'une société raffinée qui aspire à se rajeunir. Paul et Virginie sont tout à la fois des sauvages et des civilisés, des habitans des Tropiques et des Parisiens contemporains de Louis XVI; ils veulent être naïfs et ils ne le sont pas. Paul est un innocent qui par instans raisonne comme un disciple de Jean-Jacques, ou compose des madrigaux dans le goût de la meilleure compagnie. Virginie est tour à tour une enfant de la nature et, selon l'expression de l'auteur, *une demoiselle sensible et vertueuse*. Aussi leur langage trahit les incohérences de leur âme; tous les tons s'y mêlent et s'y contrarient. Écoutez-les se déclarer l'un à l'autre leur amour :

Paul dit à Virginie : — « Mademoiselle, vous partez, dit-on, dans trois jours... vous trouverez bientôt, dans un nouveau monde, à qui donner le nom de frère, que vous ne me donnez plus... Mais pour être plus heureuse, où voulez-vous aller? Dans quelle terre aborderez-vous qui vous soit plus chère que celle où vous êtes née?... Où trouverez-vous une société plus aimable

que celle qui vous aime? Comment vivrez-vous sans les caresses de votre mère, auxquelles vous êtes si accoutumée?... Que deviendra la mienne, qui vous chérit autant qu'elle!... Cruelle! je ne vous parle point de moi. Mais que deviendrai-je moi-même quand, le matin, je ne vous verrai plus avec nous, et que la nuit viendra sans nous réunir? Quand j'apercevrai ces deux palmiers plantés à notre naissance, et si longtemps témoins de notre amitié mutuelle? Ah! puisqu'un nouveau sort te touche, que tu cherches d'autres pays que ton pays natal, d'autres biens que ceux de mes travaux, laisse-moi t'accompagner sur le vaisseau où tu pars. Je te rassurerai dans les tempêtes, qui te donnent tant d'effroi sur la terre. Je reposerai ta tête sur mon sein, je réchaufferai ton cœur contre mon cœur; et en France, où tu vas chercher de la fortune et de la grandeur, je te servirai comme ton esclave. Heureux de ton seul bonheur, dans ces hôtels où je te verrai servie et adorée, je serai encore assez riche et assez noble pour te faire le plus grand des sacrifices, en mourant à tes pieds. »

« Les sanglots étouffèrent sa voix, et nous entendîmes Virginie qui lui disait ces mots entrecoupés de soupirs : — C'est pour toi que je pars... Est-il une fortune digne de ton amitié?... Ah! s'il m'était encore possible de me donner un frère, en choisirais-je un autre que toi? O Paul! ô Paul! tu m'es beaucoup plus cher qu'un frère! Combien m'en a-t-il coûté pour te repousser loin de moi! Je voulais que tu m'aidasses à me séparer de moi-même jusqu'à ce que le ciel pût bénir notre union. Maintenant je reste, je pars, je vis, je meurs : fais de moi ce que tu veux. Fille sans vertu! j'ai pu résister à tes caresses, et je ne puis soutenir ta douleur! »

« A ces mots, Paul la saisit dans ses bras, et, la tenant étroitement serrée, il s'écria d'une voix terrible : « Je pars avec elle! rien ne pourra m'en détacher! » Nous courûmes à lui. M^{me} de La Tour lui dit : « Mon fils, si vous nous quittez, qu'allons-nous devenir? » Il répéta en tremblant ces mots : « Mon fils, mon fils... Vous ma mère! lui dit-il, vous qui séparez le frère d'avec la sœur!... Mère barbare! femme sans pitié! Puisse cet Océan où vous l'exposez ne jamais vous la rendre! Puissent ces flots vous rapporter mon corps et, le roulant avec le sien parmi les cailloux de ces rivages, vous donner par la perte de vos deux enfans un sujet éternel de douleur!.. » Le désespoir lui ôtait la

raison. Virginie, effrayée, lui dit : « O mon ami ! j'atteste les plaisirs de notre premier âge, tes maux, les miens, et tout ce qui doit lier à jamais deux infortunés, si je reste, de ne vivre que pour toi, si je pars, de revenir un jour pour être à toi. Je vous prends à témoin, vous tous qui avez élevé mon enfance, qui disposez de ma vie, et qui voyez mes larmes. Je le jure par ce ciel qui m'entend, par cette mer que je dois traverser, par l'air que je respire et que je n'ai jamais souillé du mensonge. »

« Comme le soleil fond et précipite un rocher de glace du sommet des Apennins, ainsi tomba la colère impétueuse de ce jeune homme à la voix de l'objet aimé. Sa tête altière était baissée, et un torrent de pleurs coulait de ses yeux. »

N'est-on pas frappé de ce qu'il y a de factice dans ce style ? Chacun de ces discours est plein de ressouvenirs. Tantôt c'est Homère, tantôt la Pastorale de Longus, tantôt le Cantique des Cantiques, tantôt je ne sais quelle poésie de madrigal qui sent le musc. Ah ! dirai-je à ces deux aimables enfans, votre langage enchante. Il est si doux ! Il chante si bien à l'oreille, mais cependant il nous arrive, en vous écoutant, d'entendre le petit bruit sec d'un rouage qui se déroule et de découvrir que vos mélodies délicieuses sont dues à une jolie machine fabriquée par un ouvrier très habile.

Et au surplus, cette incohérence du style de *Paul et Virginie* se retrouve dans le fond même de la composition. Qu'est-ce après tout que ce roman ? Une idylle. Mais qu'est-ce qu'une idylle où la passion parle par intervalles le langage de la tragédie et marche sur des échasses ? Une idylle entremêlée de dissertations sur l'ambition des rois, sur les fureurs des tyrans, sur les vertus patriotiques des Grecs et des Romains, sur la vertu condamnée à rester en France éternellement plébéienne sur la sainte égalité, et que sais-je encore ?

Mais Bernardin de Saint-Pierre eût peut-être répondu que *Paul et Virginie* n'est pas une idylle, mais un grand roman enfermé dans un cadre idyllique. Nous rappellerons alors ce qui lui arriva un jour qu'il se promenait dans le voisinage de l'abbaye de la Trappe. On était au mois de mai, le temps était charmant, une paysanne vint à passer, et Bernardin lui dit : « Voilà une délicieuse saison, ma bonne femme. Que ces pommiers en fleurs sont beaux ! Comme ces oiseaux chantent bien !

— Ah ! lui répondit-elle, je me soucie bien des bouquets et de ces petits oiseaux piauleurs, c'est du pain qu'il nous faut. »

Oui, nous aimons vos palmiers murmurans, vos bengalis au doux ramage, et vos fleurs éclatantes des Tropiques, mais vous nous refusez ce qui est le *pain bis* du roman ; c'est-à-dire des caractères vrais, des situations vraisemblables, la peinture fidèle de la vie et du cœur humain. Et si, dites-vous, la poésie n'est qu'un mensonge, alors mentez d'un bout à l'autre sans vous couper. Ainsi font les grands menteurs qui seuls sont admirables ; c'est ce qu'a fait l'auteur de *Peau d'Ane* ; et, si *Peau d'Ane* m'était conté, j'y prendrais un plaisir extrême.

Mais, après avoir lu *Paul et Virginie*, je me dis : La société de l'époque de Louis XVI et son romancier, Bernardin de Saint-Pierre, ont en vain cherché à se rajeunir, l'eau de la fontaine de Jouvence n'a pas produit son effet. L'enfance a sa beauté, la vieillesse a aussi la sienne qui est sacrée, mais on ne peut les mêler ensemble sur un même visage ; et de petits sourires d'enfans cadrent mal avec les rides vénérables d'un vieillard.

II

Bernardin de Saint-Pierre avait dit dans la préface de son roman : « J'ai désiré réunir à la beauté de la nature entre les Tropiques la beauté morale d'une petite société ! » La première partie de son programme, Bernardin l'a admirablement remplie. La nature tropicale revit tout entière dans son œuvre ; elle la remplit de ses rayonnemens, de ses murmures, de ses parfums : c'est un charme, c'est une incantation, une magie !

Ce côté si merveilleusement réussi de *Paul et Virginie*, on peut me reprocher de l'avoir trop laissé dans l'ombre et par suite d'avoir été injuste dans le résultat général de mes appréciations. Malheureusement, au point de vue qui m'occupe, les paysages, tracés avec tant d'art et de vérité par l'auteur des *Études de la Nature*, ne pouvaient être pour moi que l'accessoire ; car je suis à la recherche de *types moraux* et, comme peintre de la nature morale, Bernardin de Saint-Pierre perd une partie de ses avantages ; le charme lui reste, un charme qu'il n'est pas question de lui contester. Mais, en ce qui concerne la vérité ou la vraisemblance, il y a bien des réserves à faire, sur

lesquelles je me vois forcé d'insister, non pour diminuer Bernardin de Saint-Pierre, — ce qui entre aussi peu dans mes desseins que cela serait peu en mon pouvoir, — mais pour mieux marquer ce qu'il y a de chimérique dans ce type de l'*Amant de la Nature* dont Paul et Virginie sont les représentans par excellence.

J'ai dit que ces deux aimables enfans des Tropiques sont des êtres un peu plus artificiels que les palmiers à l'ombre desquels ils grandissent et que les bengalis dont le ramage leur plaît si fort. Mais j'ai abrégé ma démonstration, et je me suis contenté de citer leurs déclarations d'amour écrites dans un style où tous les tons se mêlent et se contrarient. Il me faut revenir sur une analyse trop courte et nécessaire aux conclusions que je me propose de tirer.

Si Bernardin de Saint-Pierre avait seulement voulu peindre l'amour ingénu, l'amour parlant le langage de la nature, l'amour tel qu'il se présente dans une sphère sociale où règne encore quelque chose des mœurs patriarcales, il n'aurait pas eu besoin de transporter la scène de son roman dans une des solitudes de l'île de France, dans le voisinage d'un des Tropiques; il eût fait naître ses héros au fond d'une province française quelconque, dans un milieu civilisé, mais d'une civilisation sans raffinemens et en quelque sorte aussi naturelle que la nature elle-même. Il eût fait, pour tout dire, comme Gœthe quand il a écrit cette idylle qui a nom *Hermann et Dorothee*, idylle qui est un poème, poème qui est une idylle où respire le génie d'Homère, parce que la sagesse et la passion y sont en présence l'une de l'autre et y parlent toutes deux un langage d'une antique simplicité.

Telle n'était point l'intention de Bernardin de Saint-Pierre. Son but était de réaliser sur le papier une utopie, dont je parlerai plus loin plus au long. Il voulait peindre deux enfans de la nature, c'est-à-dire deux êtres dont la nature fût la seule institutrice, qui n'entendissent d'autre voix que la sienne, qui ne reçussent d'autres leçons que les siennes, deux disciples, deux nourrissons de la nature.

Et voilà précisément ce qui était impossible, car entre la nature et deux âmes humaines, il se place toujours quelque chose ou quelqu'un; les sauvages mêmes ne sont pas les enfans de la nature; ils sont les enfans et les élèves de la sauvagerie,

et c'est même une question de savoir si la sauvagerie est chose plus naturelle que la civilisation. D'ailleurs, la pure sauvagerie eût révolté l'âme délicate de Bernardin de Saint-Pierre. Qui ne connaît cette étrange gravure où Rembrandt, se plaçant en dehors du point de vue traditionnel et biblique, a représenté Adam et Ève, tels qu'ils eussent été si la nature seule eût fait les frais de leur éducation? Au premier instant, en contemplant ces deux étranges créatures, le regard hésite, ne sachant si l'artiste a voulu peindre des êtres humains ou des singes. Il est vrai que Bernardin appelle quelque part les singes des enfans de la nature; mais ce n'est pas parmi de tels enfans de la nature qu'il pouvait être tenté d'aller chercher deux héros de roman. Rien de moins romanesque que les singes, et je crois qu'ils n'y prétendent pas; c'est le moindre de leurs soucis.

Ainsi, dans la première donnée déjà du roman, il entre quelque chose de conventionnel. Paul et Virginie sont la nature émondée, corrigée au gré de l'auteur. Et comment seraient-ils la simple nature? Ils sont élevés par deux mères qui appartiennent à l'Europe, à la société des civilisés, et c'est d'elles que ces oiseaux des bois reçoivent leurs premières becquées, que leurs cœurs et leurs esprits apprennent leurs premières chansons. Il est vrai qu'on a soin de les laisser dans l'ignorance de toutes choses, qu'on ne leur enseigne ni l'histoire, ni la géographie, ni les lettres, et qu'ils ne savent ni lire ni écrire. Mais à quoi bon? M^{me} de La Tour qui, elle, sait lire et écrire, leur fait continuellement des lectures à haute voix. Si M^{me} de La Tour apprécie tellement les avantages de la lecture, pourquoi se refuse-t-elle à leur montrer l'alphabet? et d'ailleurs, qu'importe qu'ils lisent par leurs propres yeux ou par ceux de leur mère? C'est toujours lire, et rien de moins naturel que de lire. Quelle invention qu'un livre! Il n'en pousse point dans les bois, ni dans les prés. Aussi est-il bien étonnant que des enfans auxquels on fait souvent la lecture en soient restés à ce degré d'innocence qu'ils ne sachent pas ce que c'est qu'un jour et qu'une année, et que Virginie en soit réduite, quand on l'interroge sur son âge, à répondre « qu'elle a l'âge du petit cocotier de la fontaine, que les manguiers ont donné douze fois leurs fruits, et les orangers vingt-quatre fois leurs fleurs, depuis qu'elle est au monde. »

Bernardin de Saint-Pierre voudrait aussi nous persuader que Paul et Virginie n'ont de religion que celle que la nature en-

seigne à ses enfans. Mais c'est une grande question de savoir s'il est une religion *naturelle* dans le sens propre du mot; c'est-à-dire si l'homme peut naître avec une religion toute faite, comme il naît avec des yeux et des oreilles. C'est le caractère de l'esprit humain de n'être pas naturellement ce qu'il est, mais de le devenir; et la foi à l'invisible est une sorte de violence sacrée faite à nos sens et aux aveuglemens obstinés de notre chair. Que si Bernardin avait donné à Paul et à Virginie la religion des sauvages, il aurait dû les emmailloter dans les langes du fétichisme. Et quelle religion que le fétichisme! N'est-ce pas plutôt le contraire de la religion? Car le fétichisme n'est qu'une forme de la magie, et la magie est un effort de l'homme pour maîtriser les forces de la nature; et cet effort, cette audace, sont précisément le contraire de ce sentiment de dépendance qui est à l'origine de toute religion.

Un voyageur raconte qu'il a pu étudier pendant des mois une peuplade sauvage, dans l'Amérique du Sud, sans y découvrir quoi que ce fût qui ressemblât à un culte; jusqu'à ce qu'un jour, un orage s'étant élevé, il vit ces sauvages sortir de leurs huttes et, poussant des cris terribles, courir çà et là en donnant des coups de poing contre le vent. Voilà certainement un culte étrange que Bernardin de Saint-Pierre eût rougi d'enseigner au fils de Marguerite. Quant aux religions qui méritent ce nom, les religions qui ont été celles de grands peuples, qui ont joué un rôle important dans l'histoire, qui ont su obliger de vastes communautés d'hommes à célébrer ensemble des actes d'adoration et à se prosterner devant les mêmes autels, ces religions n'ont point été créées par la nature, elles sont au contraire la marque d'une rupture entre l'homme et la nature, elles sont nées le jour où l'âme humaine a déchiré le voile de la nature pour chercher quelque chose derrière et au delà. Créer un dieu, drame mystérieux, qui agite la conscience jusque dans ses profondeurs, drame qui est une tragédie, et une tragédie sanglante; car on chercherait en vain dans le monde, de l'orient au couchant, le berceau d'un dieu qui n'ait été arrosé de larmes et de sang!

Que si la religion naturelle, telle que l'entendait Bernardin de Saint-Pierre, est une religion enseignant simplement un Dieu spirituel, architecte du monde, la Providence, l'immortalité de l'âme avec communication possible entre les vivans et les morts, cette religion n'est pas plus naturelle qu'une autre, elle

est l'œuvre de la pensée, de la réflexion, du raisonnement. Et cette religion, ce n'est ni les palmiers, ni les bengalis qui ont pu l'enseigner à nos deux enfans des tropiques; c'est l'auteur, l'auteur en personne qui a fait le voyage de l'Île de France pour les instruire, et qui leur a communiqué les dogmes qu'il professait lui-même. Et encore semble-t-il s'être défié de ses propres lumières, car tout à coup, sans que rien nous y prépare, nous voyons apparaître dans la petite société naturelle un homme vêtu d'une soutane bleue, et il se trouve que cet homme est un ecclésiastique, missionnaire de l'Île et confesseur de M^me de La Tour et de Virginie. Voilà les bizarres incohérences qui se rencontrent dans l'œuvre de Bernardin et qui en détruisent l'unité et la logique.

Aussi Paul et Virginie sont-ils perpétuellement en contradiction avec eux-mêmes, à ce point qu'il est permis de douter qu'ils aient un caractère ou que ce caractère puisse être défini. Nous savons que jamais on n'a fait à Virginie des leçons de morale, ce qui est étrange pour une fille qui a un confesseur. Mais si Virginie n'a jamais reçu d'instructions morales, si Virginie n'a pour règle de conduite que ses instincts naturels, d'où vient que subitement elle combat avec une sainte austérité sa passion pour Paul? De tels combats conviennent mal à une simple enfant de la nature. Et que dire de sa mort, causée par un excès de pudeur où la nature assurément n'a rien à démêler? Et de son côté, Paul réunit en sa personne des ignorances et des lumières, des simplicités et des raffinemens qui s'accordent mal ensemble.

Quand Virginie est partie pour la France, il apprend à lire et à écrire pour pouvoir entretenir avec elle une correspondance. Aussitôt le voilà qui s'occupe de rattraper le temps perdu; il étudie la géographie, l'histoire; surtout il lit des romans! « Il fut tout bouleversé par la lecture de nos romans à la mode, dit l'auteur, pleins de mœurs et de maximes licencieuses; et quand il sut que ces romans renfermaient une peinture véritable des sociétés de l'Europe, il craignit que Virginie ne vint à s'y corrompre et à l'oublier. » Ces romans à la mode... les *Liaisons dangereuses* peut-être, lues à l'Île de France par un enfant de la nature, voilà qui est singulier. Et ces lectures profitent si bien à cet ingénu qu'il connaît en peu de temps les vices et les travers des sociétés; et dans sa fameuse conversation avec le vieil-

lard, il raisonne parfois en roué : « Au défaut d'un grand, je chercherai à plaire à un corps. J'épouserai entièrement son esprit et ses opinions ; je m'en ferai aimer. »

Et cependant, ce même enfant, quelques lignes plus loin demande au vieillard qui l'endoctrine : « Vous qui avez tant de connaissances, dites-moi si nous nous marierons. Je voudrais être savant, au moins pour connaître l'avenir. » Voilà notre petit roué redevenu simple comme un Samoyède qui consulte son chamane.

Je passe au dénouement : Virginie en revenant de France périt dans les flots, en vue des côtes, sous les yeux de sa famille explorée et de son amant. Le romancier nous a présenté une famille qui vit dans l'isolement, dans la solitude ; des âmes obscures et ignorées, c'est son mot : « Dans cette île, dit-il, où, comme dans toutes les colonies européennes, on n'est curieux que d'anecdotes malignes, leurs vertus et même leur nom étaient ignorés ; seulement, quand un passant demandait, sur le chemin des Pamplemousses, à quelques habitans de la plaine : « Qui est-ce qui demeure là-haut dans ces petites cases ? » ceux-ci répondaient, sans les connaître : « Ce sont de bonnes gens. » Pour que le dénouement fût conforme aux harmonies de l'œuvre, il aurait fallu que la mort de Virginie passât inaperçue ; que la tristesse et l'horreur de cette tragédie fût renforcée par l'indifférence générale, cette indifférence égoïste qui est un trait saillant des populations des colonies où l'esprit de négoce et de lucre règne en souverain ; que Paul creusât lui-même une fosse pour sa bien-aimée, entouré seulement des deux mères, de l'ami unique et des serviteurs de la maison, sans autres témoins que les bananiers et les palmiers agités par le vent, symbole de cette innocence ironique de la nature qui continue de vivre pendant que nous mourons, et de se réjouir au milieu de nos deuils : scène de solitude, d'abandon, de silence interrompu seulement par le murmure des vents, ou le chant des oiseaux.

Mais les Bernardin aiment les mises en scène. La mort de Virginie, de cette enfant de la solitude, est un malheur public. « Ce sont huit jeunes demoiselles des plus considérables de l'île, vêtues de blanc, et tenant des palmes à la main qui portent le corps de leur vertueuse compagne. Un chœur de petits enfans le suivait en chantant des hymnes ; après eux, venait tout ce que l'île avait de plus distingué dans ses habitans et dans son état-

major, à la suite duquel marchait le gouverneur, suivi de la foule du peuple. » Puis il faut mettre des gardes auprès de la fosse de Virginie pour en écarter quelques filles de pauvres habitans qui voulaient s'y jeter à toute force, disant qu'elles n'avaient plus de consolation à espérer dans le monde, et qu'il ne leur restait qu'à mourir avec celle qui était leur unique bienfaitrice. Virginie est absente de l'île de France depuis bientôt quatre ans; comment ces jeunes filles ont-elles trouvé le secret de vivre pendant tout ce temps? Mais que dis-je?... la perte d'un *objet aimable*, s'écrie Bernardin, *intéresse toutes les nations*. Pour assister aux funérailles de cette jeune inconnue, accourent de toutes parts des négresses de Madagascar, des Cafres de Mozambique, des Indiennes du Bengale et de la côte du Malabar. Dans la plaine on n'entend que des soupirs et des sanglots; le désespoir s'empare de toute l'île de France. Les vaisseaux ont leurs vergues croisées, leurs pavillons en berne, ils tirent du canon par longs intervalles. Des grenadiers, qui ouvrent la marche du convoi, portent leurs fusils baissés, leurs tambours, couverts de crêpes, ne font entendre que des sons lugubres, et on voit l'abattement peint dans les traits de ces guerriers, qui avaient tant de fois affronté la mort dans les combats...

Et si vraiment toutes les nations, les nègres, les Cafres, les Indiennes et les grenadiers eux-mêmes ont le cœur si sensible, pourquoi nous dire tant de mal de l'humanité? Pourquoi nous parler de la solitude comme de la source unique du bonheur? Pourquoi nous représenter les hommes acharnés à persécuter leurs bienfaiteurs? Pourquoi nous les peindre, par une expression magnifique, comme enivrés de leurs propres misères, en proie à leurs passions et portés à mépriser ou à haïr le sage qui ne consent pas à courir après leur malheureux bonheur?

C'est que Bernardin de Saint-Pierre peignait tour à tour les hommes comme il les voyait et comme il les désirait; et que, préoccupé d'enseigner, plus que de raconter, il a voulu donner les grenadiers de l'île de France en exemple aux nations. Mais l'affliction de ces grenadiers me gêne mon émotion, elle me dispense de pleurer sur Virginie, je crains de ne pouvoir égaler les délicatesses et les effusions de leur sensibilité... Oui, si en lisant le récit des funérailles de Virginie, j'ai les yeux secs, il en faut accuser les larmes des grenadiers. Les funérailles de l'innocence malheureuse me laissent froid.. et cependant, ô mystère du

génie ! l'abbé Prévost me fera pleurer, s'il le veut, sur le cadavre de la plus légère, de la plus fausse des femmes, si cette femme s'appelle Manon Lescaut, et si elle a été transfigurée par le malheur, si un rayon de véritable amour a fini par pénétrer dans son cœur et illuminer son front, et si son amant inconsolable la voit mourir sous ses yeux, dans une solitude sauvage de l'Amérique et, seul avec elle, ensevelit de ses mains dans la terre cette dépouille adorée !

Mais oublions les funérailles de Virginie et les grenadiers qui lui servent d'escorte. J'ai dit que *Paul et Virginie* n'était pas seulement un roman, mais une utopie mise en action. Cette utopie, on pourrait la définir : *l'utopie en matière d'éducation à l'usage des amans de la nature contemporains de Louis XVI.*

Les Amans de la Nature ! Voilà un nom qui convient à Bernardin, comme il convient à Paul et à Virginie. Oui, Bernardin fut plus qu'un ami de la nature, il en fut l'amant. Il ressentit pour elle une tendresse qui tenait du culte, de l'idolâtrie. Il parle d'elle comme d'une maîtresse. Il l'exalte, il la célèbre, il l'adore. Il lui adresse des hymnes, des déclarations ; il l'interpelle et s'écrie : O nature, nature, parlez à mon cœur ! parlez à mon esprit ! Que votre souffle passe sur mes lèvres pour les rendre dignes de balbutier vos louanges et de réciter vos merveilles ! La nature, pour Bernardin, c'est la règle suprême, la législatrice, la source de tout ce qui est bon, de tout ce qui est beau. Le seul nom qui convienne à Dieu, c'est celui-ci : l'auteur ou l'architecte de la Nature ! Et pourquoi la nature est-elle à ses yeux si admirable et si divine ? C'est qu'elle représente l'ordre et l'harmonie, qui forment le sujet des *Études de la Nature*, dont *Paul et Virginie* n'est qu'un épisode. Dans ces *Études* pleines d'observations fines et ingénieuses, Bernardin de Saint-Pierre découvre partout dans la nature des convenances, des consonances, des contrastes, des progressions, des concerts, l'ordre et l'harmonie. Non seulement il se plaît à signaler les grandes lois qui régissent les êtres inanimés ou vivans, mais il aperçoit dans la nature une foule d'heureuses rencontres, de traits de génie et d'esprit qu'il ne se lasse pas de relever et de vanter. Bernardin écrivait ses *Études* sous le règne de Louis XVI, à l'époque des bonnes intentions. Il prête aussi à la nature une quantité de bonnes intentions ; il la montre, mère tendre et vigilante, s'occupant sans cesse, non seulement de pourvoir à nos

besoins, mais de procurer des plaisirs à notre imagination et à nos sens.

« La nature, dit-il par exemple, a songé à notre plaisir en ne donnant pas la couleur bleue aux fleurs ou aux fruits des arbres élevés, car alors, ils se seraient confondus avec le ciel; mais aux fleurs des herbes, telles que les bleuets, les scabieuses, les violettes, les hépatiques, les riz, etc., » — parce que leur couleur bleue forme un heureux contraste avec la verdure. — « Au contraire, ajoute-t-il, la couleur de terre est fort commune dans les fruits des arbres élevés, tels que ceux des châtaigniers, des noyers, des cocotiers, des pins. » Bernardin oublie ici que ce que nous voyons des châtaignes et des noix, c'est leur coque qui est verte. Mais qu'importe ! Sur d'autres points, il nous est plus facile d'entrer dans ses riantes imaginations; chimères ou non, nous aimons à nous tromper avec lui. Il nous plaît de croire, avec lui, que la nature n'a accordé aucun chant agréable aux oiseaux de marine et de rivière, parce qu'il eût été étouffé par le bruit des eaux et que l'oreille humaine n'en eût pu jouir.

Avec quel charme ne nous peint-il pas les champignons ! « La nature, dit-il, a dispersé les champignons dans la plupart des lieux ombragés, où ils forment souvent les contrastes les plus extraordinaires. Il y en a qui viennent sur les rochers nus, où ils présentent une forêt de petits filamens, dont chacun est surmonté de son chapiteau. Il y en a qui croissent sur les matières les plus abjectes, avec les formes les plus graves : tel celui qui vient sur le crottin de cheval, et qui ressemble à un chapiteau romain, dont il porte le nom. D'autres ont des convenances d'agrément : tel celui qui croit au pied de l'aune, sous la forme d'un pétoncle. Quelle est la nymphe qui a placé un coquillage au pied de l'arbre des fleuves?... Le ciel a beau verser des pluies abondantes, les champignons, à couvert sous leurs parapluies, n'en reçoivent pas une goutte... les champignons semblables à ces petits savoyards qui sont placés comme des bornes aux portes des hôtels et établissent leur subsistance sur la surabondance d'autrui ; ils naissent à l'ombre des puissances des forêts, et vivent du superflu de leurs magnifiques banquets. »

Ailleurs, c'est le lierre qui prend une voix et nous prêche l'amitié généreuse : « Le lierre qui ne s'attache qu'aux malheureux, et qui, lorsque la mort même a frappé son protecteur, le

rend encore l'honneur des forêts où il ne vit plus : il le fait renaître, en le décorant de guirlandes de fleurs et de festons d'une verdure éternelle. » Ailleurs encore, Bernardin nous montre la nature servant de modèle à toutes les mères dans les soins qu'elle prend de faire servir le calice des fleurs à la conservation de la corolle. Mais que dire surtout de cette aimable tourterelle d'Afrique, « qui porte sur son plumage gris de perle, précisément à l'endroit du cœur, une tache sanglante mêlée de différens rouges, parfaitement semblable à une blessure ; il semble que cet oiseau, dédié à l'amour, porte la livrée de son maître, et qu'il a servi de but à ses flèches. » Et, ajoute-t-il : « Ce qu'il y a de plus merveilleux, c'est que ces riches teintes cornalines disparaissent dans la plupart de ces oiseaux après la saison d'aimer, comme si c'étaient des habits de parade qui leur eussent été prêtés par la nature seulement pour le temps des noces. » Cette tourterelle d'Afrique fit, dit-on, l'enchantement de Marie-Antoinette. Qui aurait la cruauté de condamner d'aussi charmantes rêveries !

Non, ne soyons pas trop sévères pour cet amour un peu sentimental de la nature qui respire dans les écrits de Bernardin de Saint-Pierre ; car si le sens de la nature est aujourd'hui répandu, si l'admiration des beautés naturelles, l'amour des fleurs, des bois, des rossignols, des paysages est devenu accessible à tous les hommes, c'est à l'influence de Rousseau et de son disciple Bernardin qu'on le doit. Avant eux, il y avait bien en France des yeux et des oreilles, mais qui ne voyaient, ni n'entendaient, car pour voir les beautés de la nature et pour entendre ses harmonies, il s'agit de sentir. Le propre du génie est de rendre ses sensations contagieuses ; c'est ainsi que Rousseau et Bernardin nous ont appris à sentir ce qu'ils avaient senti. Ils nous ont prêté leurs yeux et leur âme pour contempler ce qu'ils avaient découvert dans l'univers. Grâce à eux nous avons perçu le murmure d'une foule de voix secrètes dont les sons confus ne parvenaient pas jusqu'à nous.

On décerne une place d'honneur à la mémoire des hommes qui ont enrichi la civilisation par quelque découverte nouvelle. Devons-nous moins de reconnaissance à ceux qui ont agrandi notre être en mettant à notre portée des jouissances qui sont une richesse, qui nous ont révélé la poésie familière des choses et les joies qu'elle fait savourer à ses initiés, qui nous ont appris

à étendre notre âme à tout ce qui nous entoure, à posséder l'univers par le sentiment, et à nous faire découvrir dans un coin de haie, sur un talus de fossé fleuri par le premier souffle de printemps, comme une source inépuisable de rêveries délicieuses? Oui, sourions, si nous le voulons, des effusions sentimentales de Bernardin de Saint-Pierre; mais que ce sourire ne se tourne pas en un rire ironique; autrement, notre sagesse dédaigneuse, volontiers ergoteuse et dogmatique, se condamnerait elle-même en condamnant les naïvetés du cœur sensible; car s'il est malheureux de sentir avec excès, quelle infortune serait-ce donc de ne pas sentir du tout!

Mais l'esprit humain est ainsi fait que, d'excès en excès, il arrive à la vérité. Bernardin de Saint-Pierre est si prévenu en faveur de la nature qu'elle seule lui est sacrée et qu'il ravale tout ce qui n'est pas elle. En face de l'ordre merveilleux qu'il voit éclater de toutes parts, et dans la révolution des astres et dans les lois de la végétation, dans la voûte étoilée et au sein des prairies, il détourne avec horreur les yeux du spectacle que lui offre l'humanité. La désunion, la discorde, la violence, le règne des passions brutales, l'anarchie, voilà ce qui remplit pour lui les annales de l'histoire. En face d'une marguerite des prés, emblème d'innocence et de douceur, qu'est-ce que le livre des destinées humaines, livre souillé de sang à chaque page! Et dans son indignation il déclare que l'homme fait tache dans l'univers, que l'homme est une dissonance dans l'universel concert, qu'il est une lamentable exception à l'universelle harmonie; et il ne craint pas d'ajouter que l'homme est la seule espèce qui ne soit pas nécessaire dans ce monde et que son existence compromet la perfection du grand ouvrage du Créateur. Ici Bernardin oublie qu'il est quelque chose qui surpasse toutes les merveilles de la nature, c'est la liberté, et que la liberté n'est rien si elle n'est aussi la liberté de faillir; il oublie qu'il est quelque chose de supérieur à l'ordre des sphères célestes, je veux dire, les désordres de cet être pétri d'un peu de limon, mais qui a reçu du ciel le don de vouloir et de penser; il oublie qu'il est un spectacle plus grand que les chênes des forêts et que ces soleils si sûrs de leur chemin qui ne le demandent jamais à personne, c'est un homme qui cherche sa route, qui s'égare, qui trébuche, qui tombe et qui peut-être demain se relèvera. Bernardin oublie ce qu'avait écrit Pascal.

Mais si sévère que soit Bernardin de Saint-Pierre pour l'humanité, il entre de la tendresse dans sa sévérité. Il condamne l'homme pour ce qu'il est, cependant il le juge capable d'une régénération prompte et complète. Il croit à la toute-puissance de l'éducation. Qu'on lui donne le genre humain à élever ! Et il répond de sa vertu et de sa félicité. Comme tous les esprits utopiques, Bernardin ne s'embarrasse guère des difficultés, son imagination se joue avec elles et les écarte sans peine de son chemin. Il a la foi, il a cette foi enthousiaste qu'on avait au xviii^e siècle et que nous n'avons plus, parce que les expériences qu'a faites la société depuis 89 lui ont appris que tout est compliqué, que tout est périlleux et que le fleuve du progrès est semé d'écueils et de bas-fonds où les navires les mieux grésés peuvent faire naufrage. Il a la foi d'un utopiste, et, pour sauver l'humanité, il propose sa panacée comme un remède infaillible dont les effets ne se feront pas attendre. La nature, c'est l'ordre, l'harmonie. L'humanité, c'est le désordre. Pour rétablir l'ordre dans la société humaine, il faut faire rentrer l'homme dans l'ordre naturel, par l'effet irrésistible d'une éducation conforme à la nature. Faites élever l'homme par la nature, et elle mettra dans son cœur et dans son esprit ces divines harmonies dont elle a le secret. Faites de la nature l'institutrice de l'homme, et vous aurez ajouté une note, un instrument de plus au concert qu'il troublait par ses dissonances. Bernardin écrivit *Paul et Virginie* pour mettre en action sa théorie sur l'éducation de l'homme par la nature, telle qu'il l'avait exposée dans sa *XIV^e Étude*.

Tous les penchans de l'homme sont bons par eux-mêmes ; mais ils peuvent devenir mauvais par la révolte de l'égoïsme contre l'intérêt de tous. Apprenez à l'homme à se considérer comme la fraction d'un tout, comme un anneau dans une chaîne ; en un mot, donnez-lui la notion et le sentiment de l'ordre, et l'homme sera bon. Or ce sentiment de l'ordre, c'est dans une communion incessante avec la nature qu'il le puisera. Qu'un enfant, comme Paul, aime et sente la nature, son innocence est à ce prix. Et pour cela, puisqu'il s'agit de lui apprendre à aimer, bannissez de l'école où se passent ses jeunes années les instrumens de châtement, les épouvantails. Le fouet ! la férule ! Voilà ce que hait tout particulièrement Bernardin. Si l'éducation première a été affranchie dans ce siècle de ces barbaries d'autrefois, que les enfans en bénissent Bernardin de Saint

Pierre après Rousseau, car leur influence n'a pas été perdue.

« Faire apprendre la verge à la main, jusqu'à l'Évangile, s'écrie Bernardin, et enseigner à l'enfance une sagesse qui consiste à ne pas remuer les jambes, sous peine du fouet ! O folie ! » Et il raconte qu'une femme d'esprit, qui aimait les enfans, vit un jour, chez une marchande de la rue Saint-Denis, un petit garçon et une petite fille qui avaient l'air fort sérieux : « Vos enfans sont bien tristes, dit-elle à la mère. — Ah ! madame, répondit celle-ci, ce n'est pas manque que nous les fouetions bien pour ça... » Mais Bernardin n'est pas homme à demeurer dans un sage tempérament. Ce n'est pas seulement le fouet, mais tous les genres de sévérités et de rigueurs qui lui paraissent odieuses, et il s'indigna un jour contre l'Académie parce que dans son Dictionnaire, au mot *châtier*, elle avait inscrit cet exemple : *Un père a le droit de châtier ses enfans.*

Faire pleurer l'enfant, quel crime ! Aussi Bernardin de Saint-Pierre dit en parlant de Paul et Virginie : « Jamais des sciences inutiles n'avaient fait couler leurs larmes. Jamais les leçons d'une triste morale ne les avaient remplis d'ennui. » Point de menaces ! point de punition ! C'est par leurs penchans même, habilement démêlés et gouvernés, qu'il faut conduire les enfans, et, avant Fourier, Bernardin invente le travail attrayant ; avant Fourier, il décrète que les attractions sont proportionnelles à la destinée ; c'est-à-dire que toute âme est portée d'instinct et par un attrait invincible, qu'il s'agit seulement de favoriser, vers la carrière qu'elle doit fournir et la destinée qu'elle doit remplir. Mais en homme de goût, en poète, Bernardin ne prend pas sous son patronage tous les penchans de l'enfance. Plus conséquent, Fourier ayant observé que l'enfant a une sympathie naturelle pour la malpropreté et un penchant décidé pour ce qu'il appelle le *patrouillage*, Fourier veut utiliser dans l'intérêt social cette heureuse disposition et il enrégimente les bambins qui aiment à se salir les doigts, dans les rangs d'une nombreuse armée qu'il appelle, si je ne me trompe, l'armée des chenapans et des chenapanes ; et qu'il charge d'enlever la boue des rues. Voilà un réalisme éducatif qui eût fait horreur à Bernardin. Ce n'est pas pour rien qu'il est poète. Il veut entourer l'enfant d'objets gracieux et charmans qui produisent sur sa jeune âme des impressions décisives et la prédisposent aux sentimens nobles et doux.

Bernardin de Saint-Pierre a soin de placer l'école dans un lieu champêtre. A défaut des palmiers et des bengalis qui furent les instituteurs de Paul et Virginie, on se contentera de cerisiers et de rossignols. Au lieu de cloches pour annoncer les divers exercices, on emploiera le son des flûtes, des hautbois et des musettes. Tout ce qu'apprendront les enfans sera mis en vers et en musique : « Qui pourrait, dit-il, oublier les saintes lois de la morale, si elles étaient mises en musique et en vers aussi agréables que ceux du *Devin du Village*. » L'essentiel est que les leçons se prennent aussi souvent que possible en plein air, au milieu d'une verte prairie, à l'ombre de quelque arbre séculaire, afin que les effluves qui se dégagent de l'âme de la mère nature puissent pénétrer de toutes parts dans ces jeunes cœurs comme dans des vases découverts. Point de bancs poudreux, point de pupitres noircis, point de plumes, d'écrivoires, point de tristes murailles ; mais des marguerites blanches, des vergers, des arbres pliant sous le poids de leurs fruits. Le moyen de penser à mal quand on a sur la tête le ciel bleu, sous les yeux des fleurs et des ruisseaux !... Et puis, quand l'enfant a grandi sous ces sereines et douces influences, quand il est devenu un jeune homme, servez-vous, pour allumer en lui une sainte et noble ambition, servez-vous du sentiment dont la nature a déposé le germe dans les âmes, sentiment qui l'anime elle-même ; feu divin qui est en elle le principe de la vie, l'amour, ce maître tout-puissant du ciel et de la terre.

C'est l'amour qui a inventé les arts, les métiers, les sciences. C'est par amour que Paul s'était perfectionné dans l'agriculture, qu'il avait appris l'art de disposer avec agrément le terrain le plus irrégulier, c'est par amour que Paul apprend à lire et à écrire, pour pouvoir entretenir une correspondance avec Virginie ; et qu'il voulut s'instruire dans la géographie, pour se faire une idée du pays où elle débarquerait, et toujours par amour qu'il se mit à étudier l'histoire pour connaître les mœurs de la société dans laquelle elle allait vivre. « Car la nature, dit Bernardin, ayant fait de l'amour le lien de tous les êtres, l'a rendu le premier mobile de nos sociétés et l'instigateur de nos lumières et de nos plaisirs. » « Que chaque Paul ait donc sa Virginie et que le désir de lui plaire soit l'aiguillon qui le pousse aux grandes choses. Que ne fait pas un Paul pour obtenir un regard favorable des beaux yeux bleus de sa Virginie ? Et voilà pourquoi,

dans un roman de la fin du siècle dernier, écrit sous l'influence de Bernardin de Saint-Pierre, on voit un père qui se tourmente sur l'avenir de son fils et se demande avec terreur si ce ne sera pas un jour un illustre scélérat. Qu'a fait le pauvre enfant pour inquiéter ainsi son père ? Il a treize ans et il n'aime pas encore !

Au surplus, pour compléter l'éducation naturelle dont il attend d'impérissables résultats, Bernardin recourt à deux moyens qui lui paraissent tout-puissans et qui jouent un rôle important dans l'éducation de Paul et Virginie, à savoir : *les inscriptions et les cérémonies*. Les inscriptions ! C'est la manie de Bernardin de Saint-Pierre. Il en veut mettre partout ; il attribue une vertu magique à certains mots écrits en majuscules, en gros caractères, gravés sur la pierre ou sur le bois et de nature à frapper les regards. Aussi rêve-t-il d'établir dans une des îles de la Seine ce qu'il appelle : un Élysée, c'est-à-dire un lieu consacré à la fraternité et à l'union des cœurs sensibles. Dans ce lieu, enrichi des statues des bienfaiteurs de l'humanité, s'élèvera un temple, en forme de rotonde, portant sur la frise cette inscription : *A l'amour du genre humain*. A la vue de ces mots magiques, comment ne pas aimer le genre humain ! Et tout à l'entour de cette inscription, il y en aura d'autres qui répandront dans les cœurs l'amour de toutes les vertus : « sans doute, dit Bernardin, ceux qui reposeraient aux environs de ce temple ne seraient pas des saints, mais au-dessus de la principale porte on lirait, sur une table de marbre blanc, ces paroles divines : *On lui a beaucoup remis, parce qu'elle a beaucoup aimé* ; sur une autre partie de la frise on graverait celle-ci, propre à réprimer nos ambitieuses émulations : *Le plus petit acte de vertu vaut mieux que l'exercice des plus grands talens*. »

Et aux inscriptions s'ajouteraient les cérémonies. Pour honorer la mémoire de quelque homme illustre, ou à certaines époques chères à la patrie, l'État donnerait des repas au petit peuple, en le faisant asseoir sur l'herbe, par corps de métiers, autour des statues de ceux qui les ont inventés ou perfectionnés, et au son des flûtes et des musettes. De grandes processions feront le tour de ce lieu de délices, processions où figurera la jeunesse distribuée en chœurs, la tête couronnée de feuillages et de fleurs des champs. Il n'y manquera ni jeunes filles en robes blanches, ni grenadiers émus et sensibles.

Des inscriptions et des cérémonies ! Plus tard Saint-Just

aussi les aima jusqu'à la folie, et, s'inspirant du tendre auteur des *Études de la Nature*, il en voulut faire le moyen de régénérer le genre humain. Saint-Just qui, en tête de son *Essai sur l'esprit de la Révolution*, écrivait ces mots : « Puissiez-vous en le lisant aimer le cœur de son auteur ! Je ne demande rien davantage. » Saint-Just était persuadé, lui aussi, qu'en inscrivant pompeusement sur tous les murs les mots de Vertu et de Fraternité, on rendrait les âmes vertueuses et fraternelles ; et parmi les nombreuses cérémonies qu'il imagina, il en est une qui plus que les autres dut enchanter Bernardin. Il décida que les hommes ayant toujours vécu sans reproche auraient, à soixante ans, le droit de porter une écharpe blanche, et qu'à cet effet ils se présenteraient, le jour de la fête de la Vieillesse, dans le temple de la Patrie, et que là, en présence du peuple assemblé, ils recevraient des mains d'un magistrat cette glorieuse écharpe qui les recommanderait au respect de toutes les nations. Des monumens, une Virginie, des inscriptions, une écharpe blanche, et voilà la société sauvée et l'humanité régénérée !

Que dut penser un Bernardin de Saint-Pierre en voyant un Saint-Just s'emparer de ses idées, et en faire l'emploi que l'on sait ? Que dut penser Bernardin quand il vit tomber sur l'échafaud la tête du prince dont il avait attendu la restauration de la France et qu'il avait proclamé, à la fin de ses *Études*, le bienfaiteur de ses sujets et de l'humanité ? Que dut-il penser au milieu des tempêtes révolutionnaires, en face de la guillotine en permanence, des discordes civiles, des violences des partis, des fureurs des clubs, en face surtout de cette race de sentimentaux qui avaient des taches de sang au bout des ongles ? Sans doute Bernardin de Saint-Pierre rentra-t-il en lui-même, se dit-il que les rajeunissemens faciles qu'il avait rêvés étaient une chimère, que l'humanité ne se transforme pas à la baguette et en un jour, que les Eldorados sont impossibles, que les progrès sont lents et qu'ils coûtent cher ; et que la terre n'était pas mûre pour le règne de l'innocence et d'une félicité sans nuage !...

Ah ! juger ainsi de Bernardin, ce serait mal connaître la race des utopistes. Bernardin, au milieu des troubles et des orages, demeura convaincu que des marguerites, une Virginie, des inscriptions, et peut-être l'écharpe blanche imaginée par Saint-Just, c'en était assez pour sauver la société et régénérer

le genre humain; et au fort de la tempête révolutionnaire, Bernardin composa les *Harmonies de la Nature*, dans lesquelles il y a encore un peu plus de lumière, de parfum, un peu plus d'enthousiasme et de candeur; et, dès les premières pages, il y consigne une importante découverte dont il est fier, à savoir : que le soleil est une grande masse d'or en fusion, et il semble en conclure que le soleil étant d'or, l'âge d'or est promis par le ciel au genre humain, et qu'aussitôt l'éducation naturelle mise en vigueur, cet âge d'or répandra sur l'humanité des délices et des félicités indicibles. Cela ne prouve-t-il pas qu'on peut guérir de la fièvre tierce et de la fièvre quarte, mais qu'on ne saurait guérir de cette fièvre particulière qui s'appelle une utopie?

Et maintenant que la critique a tout dit, je souhaite que la fantaisie vienne aux lecteurs de rouvrir le roman de *Paul et Virginie*, et d'y relire, entre autres pages, le récit de cette tempête où périt Virginie. Ils croiront revoir, ils reverront cette lune entourée de trois cercles noirs, cette vaste nappe d'écumes blanches, creusée de vagues profondes dont les flocons blancs et innombrables ressemblaient à une neige qui sortait de la mer; ces nuages d'une forme horrible, qui traversaient le zénith avec la vitesse des oiseaux, tandis que d'autres y paraissaient immobiles comme de grands rochers, et cette lueur olivâtre et blafarde qui éclairait seule tous les objets de la terre, de la mer et des cieus. Et alors saisis, émus, ravis, ils s'écrieront, après Napoléon qui s'y connaissait : « La plume de Bernardin est un pinceau. »

Que son Élysée et son soleil d'or lui soient pardonnés!

VICTOR CHERBULIEZ.

LA

PEINTURE FLAMANDE AU XVII^E SIÈCLE

A L'EXPOSITION DE BRUXELLES

Un musée sans analogue de la production artistique des Flandres au temps des archiducs Albert et Isabelle : tel est ce Salon de *l'Art belge au XVII^e siècle*, organisé à Bruxelles dans les nouveaux locaux du Palais du Cinquantenaire (1). Le succès est dû au dévouement passionné du baron Descamps, ministre des Sciences et des Arts, à la ténacité sans exemple du baron Kervyn de Lettenhove, président du comité (c'est lui qui organisa les expositions des Primitifs flamands et de la Toison d'Or), à l'enthousiaste concours des érudits belges et enfin à la bonne volonté des propriétaires, d'autant plus courageuse et louable que l'opinion, on le sait, se montre de plus en plus hostile aux prêts et aux voyages des trésors artistiques.

Une grande partie de l'exposition évoque le décor contemporain par une succession d'intérieurs soigneusement reconstitués et un amoncellement d'objets précieux : orfèvreries, étoffes, sculptures, souvenirs corporatifs et militaires, documents de tout genre. Ici s'est exercée la méthode d'un sociologue éminent : M. Cyrille van Overbergh. Mais on sait que le xvii^e siècle flamand ne doit point sa grandeur à ses industries artistiques ;

(1) Le palais est situé à quatre kilomètres du « Solbosch, » où s'élève l'Exposition universelle qui vient d'être en partie détruite par un incendie. Léopold II, désireux de voir activer les travaux de l'arcade du Cinquantenaire, exigea que les expositions d'art de 1910 eussent lieu dans les nouvelles salles du Palais voisin. Sa résolution fut très critiquée. Comme nous devons aujourd'hui nous en louer !

le xvi^e siècle lui est bien supérieur à cet égard. Nous parlerons donc des tableaux. Ils racontent avec détails la gloire de Rubens et de son école. Ces détails sont souvent inédits. Jamais en outre une vue d'ensemble de cet art n'avait été présentée d'une façon aussi concrète à notre admiration. Cette école si prisée au xviii^e siècle, étudiée avec tant d'ardeur par DeLacroix, commentée avec une attention si fervente par Fromentin, retrouve enfin son prestige. Depuis un quart de siècle il était compromis par la diffusion des écrits ruskiniens, l'inclination des historiens de l'art pour les périodes primitives, le charme subitement découvert par l'esprit moderne dans la naïveté des écoles archaïques. Les peintres d'Anvers, — à part van Dyck avec ses portraits féminins, — n'étaient plus des « peintres à la mode. » Notre crise de primitivité, dans son exagération, touche à sa fin. Les van Eyck, les Roger van der Weyden, les Memling, depuis que nous les connaissons mieux, nous sont plus chers que jamais ; et pourtant Rubens et ses grands contemporains nous réservent des émotions uniques à l'exposition ouverte depuis quelques semaines, et déjà nous redoutons le moment où leurs chefs-d'œuvre, réunis dans la capitale belge, reprendront le chemin de l'exil. Certes, les organisateurs ne songeaient pas à une réparation. Pouvaient-ils s'imaginer qu'on eût jamais cessé d'aimer de tels ancêtres ? Il ne nous est pas moins doux de constater qu'ils ont fait pour Rubens et son école, — et cela, malgré les morceaux secondaires ou douteux auxquels n'échappe aucun salon rétrospectif, — ce que le Louvre réalisa si somptueusement pour le seul peintre de l'*Histoire de Marie de Médicis*. Depuis 1900, Rubens occupe sa vraie place parmi les maîtres proposés à l'admiration française. Grâce à l'exposition du Cinquantenaire, voici que l'admiration universelle prépare une nouvelle ère de vie et de gloire aux grands *fiamminghi* du xvii^e siècle.

*
* *

Commençons par la petite salle dite d'Otto Vænius. Quelques œuvres du troisième maître de Rubens y sont placées, notamment le groupe du Louvre : *Otto Vænius et sa famille*, et deux grandes peintures du musée d'Anvers : la *Vocation de saint Mathieu* et la *Charité de saint Nicolas*. Ces deux dernières sont des œuvres types de la peinture romaniste des Flandres à la fin

du xvi^e siècle : têtes idéalisées, larges draperies à l'antique, absence complète de tout caractère local, tons criards et froids. Tel était le résultat d'un siècle de pénétration italienne. Michel-Ange avait bouleversé les cervelles septentrionales. On se transmettait sans aucun doute dans nos ateliers les propos du maître « *piu che mortale*, » notés par Francesco da Olanda. On ne voulait pas que la peinture flamande continuât de plaire uniquement « aux femmes, aux vieillards et aux enfans. » On aspirait à cette perfection idéale « par laquelle on se rapproche de Dieu et on s'unit à lui. » Et les bons Flamands devaient méditer ce langage platonicien : « Oui, la bonne peinture n'est autre chose qu'une copie des perfections divines, une ombre de son pinceau, une musique, une mélodie, si bien que seule une très vive intelligence peut en comprendre la difficulté. » Si intelligent et si attentif qu'il fût, Otto Vœnius pastichait en provincial ses maîtres romains, — des disciples maniéristes de Michel-Ange, — et ne perdait point sa froideur, même quand il avait recours, comme dans sa *Charité de saint Nicolas*, aux violens effets de lumière artificielle enseignés par le Tintoretto. Venise pourtant lui fut plus propice que Rome. *Otto Vœnius et sa famille* est à rapprocher des bons portraits de Martin de Vos, le meilleur élève flamand du peintre de San Rocco ; les tons aigres, vineux ou noirâtres font place à des harmonies presque délicates où les types vivent avec des expressions individuelles.

Au témoignage d'un neveu de Rubens, les œuvres que Pierre-Paul peignit avant son départ pour l'Italie avaient de grandes ressemblances avec celles de Vœnius. L'enseignement de ce dernier avait sans doute imprégné le jeune artiste de l'amour du coloris vénitien et du respect des doctrines romaines. Arrivé à Venise, Rubens fut tout de suite conquis par le Titien ; il le fut même pour la vie. Suttermans n'a-t-il pas dit : « Il enferma le Titien dans son cœur, comme une dame y enferme l'élu de ses pensées ? » François Pourbus, que Rubens doublait à la cour de Mantoue, ne devait point détourner son jeune compatriote de cette passion. L'exposition nous fait connaître ce Pourbus, non par la rigide image de *Dorothée de Croy* qu'envoie le musée de Valenciennes, ni par le tableau, charmant d'ailleurs, exécuté avec la collaboration de Francken II : le *Bal des Archiducs* (Mauritshuis) dans lequel il peignit froidement et minutieuse-

ment quelques têtes, — mais par une œuvre capitale : le portrait de *Marie de Médicis* (?) de la collection Morrissou. L'artiste que Vincent de Gonzague employait comme peintre en chef, alors que Rubens n'exécutait encore que des copies pour ce seigneur, le portraitiste par qui le même duc de Mantoue faisait peindre en buste les plus jolies femmes des cours d'Europe, François Pourbus se découvre à nous comme un maître dans cette prétendue Marie de Médicis, à la haute chevelure d'or, aux mains à la fois fines et grasses, aux chairs délicates et resplendissantes. Nous sommes si près de Rubens que l'on s'est demandé si ce portrait n'était point une œuvre de jeunesse du maître. Mais qu'on regarde le travail « gothique » de la robe pourpre. Pourbus le jeune est encore attaché à la manière que son grand-père Pierre Pourbus pratiquait à Bruges, au milieu du xvi^e siècle. Peut-être Rubens trouvait-il cette manière un peu caduque ; mais pour ce qui était de la beauté vénitienne des chairs, des cheveux et des mains, il devait applaudir sans réserve son aîné, — Pourbus avait huit ans de plus que lui, — et se dire que la vérité était là.

*
* *

Le peintre de la *Descente de Croix* règne dans deux salles : l'une, considérable, toute vibrante de l'orchestration sans pareille de ses grands décors religieux ; l'autre, plus petite, illuminée de la flamme subtile d'un grand nombre de ses esquisses. D'autres salles nous réserveront encore la surprise de quelques chefs-d'œuvre. Mais la forte émotion nous attend ici et je n'ai point vu de visiteurs qui, pénétrant pour la première fois dans le grand salon de Rubens, ne s'arrêtassent, interdits de la magnificence des parois, et comme contraints de saluer de leur admiration muette l'artiste qui les recevait.

Les années italiennes (1600-1608) ne sont pas très abondamment représentées, et l'exposition renseigne d'une manière sommaire sur les études considérables que le grand Anversois entreprit à Mantoue, à Parme, à Florence, à Gênes et surtout à Venise et à Rome. Au surplus, l'histoire sur ce point est fixée, et l'on sait avec quelle énergie et quelle patience, en quelque sorte scientifique, Rubens s'assimila le génie italien, — celui des maîtres contemporains (éclectiques, naturalistes et baroques), celui des classiques de la Haute-Renaissance, à commencer par

leur précurseur Mantegna, et même celui des Romains de l'antiquité qu'il pénétra si avant avec le concours de son frère Philippe, présent dans cette grande salle (portrait de la collection von Hollitscher, de Berlin) et souriant de sa physionomie intelligente et robuste à l'œuvre radieuse de Pierre-Paul.

Cinq ou six pièces rappellent quelques aspects importants de cette phase italienne si studieuse et si courageuse. C'est d'abord le portrait du jeune *François de Gonzague* ; il se rattache par la largeur un peu froide du modelé aux œuvres des derniers grands portraitistes toscans tels que Bronzino. Nous ne pensons pas qu'il ait appartenu à l'énorme peinture de Rubens : les *Gonzague adorant la Trinité*, mutilée aujourd'hui en trois parties mais qui forment chacune un tout. La vigueur sommaire de ce portrait, — le jeune Francesco, à cet égard, n'est point différent des princes représentés sur le fragment du musée civique de Mantoue, — rend difficilement acceptable l'hypothèse des critiques allemands qui voient dans un charmant *Jeune homme*, prêté à l'exposition par M. Henry Hymans, le visage de Rubens jeune par lui-même. Nous n'y reconnaissons ni les particularités physiologiques du maître, ni sa facture de jeunesse. Et ce même portrait de François de Gonzague nous apprend que Pourbus, peignant vers cette époque à la cour de France des œuvres plus raffinées, avait dû agir par sa claire souplesse sur Rubens, plutôt qu'il n'avait subi le génie naissant du futur grand homme.

L'Hercule ivre (musée de Dresde), œuvre peinte à Mantoue, et la *Louve allaitant Romulus et Remus* (musée du Capitole), datant de l'un des séjours du maître à Rome, sont à l'exposition pour indiquer avec quelle sûreté Rubens marchait vers son idéal personnel en combinant l'enseignement des Vénitiens et son intelligence de la beauté romaine. Dans les tonalités brunâtres des deux œuvres, — concession à l'esthétique caravagesque, — la nymphe aux pieds de chèvre qui entraîne l'Hercule rubescent de Dresde et les enfans tout en clarté devant la Louve capitoline, sont les créations d'un Rubens pleinement original. Le *Coq* prêté par le musée Suermondt d'Aix-la-Chapelle est plus rubénien encore. Ce n'est point Chantecler, c'est le coq des Flandres élevé pour le combat. En le peignant à Rome pour le médecin qui l'avait guéri d'une cruelle maladie, Rubens devait songer aux rustres, aux fermes et aux aurores du pays natal. Le détail des plumes enflammées, la richesse éclatante de la crête

et de la barbe imposent le souvenir du mot où Guido Reni note si bien la fougue originale du grand peintre : « Rubens mêle du sang à ses couleurs. » Par exemple, le paysage de ce *Coq* est bien banal. Est-il d'un disciple? Mais dans ce cas, Rubens aurait gardé l'œuvre bien longtemps avant d'en faire don à son sauveur.

Le même musée d'Aix-la-Chapelle prête une *Chute des Anges* peinte à la fin du séjour d'Italie ou peu de temps après le retour à Anvers (Rubens la répéta plus tard, en grand, dans une composition de la Pinacothèque de Munich). Ce n'est pas seulement Michel-Ange qui parle ici; — que de longues journées le jeune *pittore fiammingho* passa dans la Sixtine à étudier, à dessiner les figures « absurdes et sublimes » de la Voûte et du *Jugement!* — mais aussi la vieille imagination parénétiqne des sculpteurs septentrionaux et de nos faiseurs de diables, résumés par Jérôme Bosch et son successeur Bruegel l'Ancien. Nul tableau à l'exposition ne frappe plus la foule bénévole que ce sermon de l'Alighieri anversois. Luxurieux, gourmands, adultères, sodomites, criminels de tout genre, se confondent en grappes et en chaînes hardies; ici, les corps verdâtres tombent du ciel et rougissent en touchant aux lueurs d'enfer; là, des démons s'accrochent aux longs cheveux dorés d'une femme qui, la tête en bas, traverse toute droite l'espace maudit; un tigre déchire le flanc d'un glouton ventru; un démon emporte sur son dos une lourde ribaude quinquagénaire; des calomniateurs hâves et blêmes, — ce sont des portraits assurément, — claquent des dents aux coins sombres, tandis qu'au centre du gouffre, des démons empourprés et des serpens d'azur s'enroulent autour de la chair à jamais damnée. C'est pittoresque et joyeux comme une vision d'Uylenspiegel; c'est riche, — mystérieusement, — comme du Gustave Moreau. Et c'est du très bon Rubens.

*
* *

Rubens revient à Anvers en 1608. Pendant les huit années de son séjour en Italie, il a contrôlé le grand travail d'absorption auquel les Flamands s'appliquaient depuis près d'un siècle. Il était devenu le plus illustre de nos italianisants. Mais sa nature flamande n'avait point sombré dans cette intimité méridionale, et, à présent, elle allait s'épanouir sans jamais oublier les leçons latines. L'italianisme ne fut point un mal dans nos régions où

les mondes germain et roman confinent, et d'ailleurs les pastiches froidement emphatiques des Floris, des Coxcie, des Vœnius avaient montré à Rubens ce qu'il fallait éviter. Déjà sa décoration de Santa-Maria-Nuova (il l'achevait quand une lettre lui apprit que sa mère se mourait à Anvers, et ce furent ses derniers coups de pinceau à Rome) annonce le prodige de ses grandes synthèses picturales. Plus d'une fois, aux heures de lumière propice, nous avons frémi de joie en voyant dans la vieille église de Saint-Philippe de Néri ces grandes figures solennelles, conçues à l'antique et comme électrisées du romantisme septentrional. D'autres peintres flamands avaient deviné l'avenir de l'école dans l'union de la culture étrangère et du génie national, — au profit de ce dernier : Wenceslas Coeberger, Abraham Janssens. Mais leurs moyens étaient débilés. Une œuvre typique de Janssens (musée d'Anvers) nous montre la pucelle Antverpia recevant des mains du vieux Scaldis une urne pleine de fruits. Ce ne sont point là de ces êtres viables, « capables de faire souche, » dont la création révèle le vrai génie. — Le maître inconnu qui peignit le *Tribut de saint Pierre* prêté par l'église Saint-Jacques d'Anvers, entraîna résolument, dans la voie de l'avenir. Quel est ce peintre ? Adam van Noort, discit-on jadis. Mais si nous savons toujours peu de chose sur le second maître de Rubens, du moins pouvons-nous dire aujourd'hui qu'il était attaché comme Vœnius aux formules italianisantes et d'une manière tout aussi dogmatique. Faut-il continuer de voir dans l'auteur de ce *Tribut* un précurseur du peintre de la *Descente de Croix* ? Nous ne le croyons pas. Au contraire, il s'inspire de Pierre-Paul ; c'est Jordaens jeune ou van Dyck à ses débuts. Peut-être est-ce Rubens lui-même. Seul en tout cas, le peintre de la cour de Gonzague pouvait répondre victorieusement au sphinx qui gardait les routes futures de l'école flamande.

Le retour de l'OEdipe anversoïis coïncida avec une aurore de paix dans les Flandres. En 1609, l'archiduc Albert concluait avec les Hollandais la fameuse trêve de douze ans, et cet événement, si important pour l'avenir de Rubens et de son école, est rappelé à l'exposition par le tableautin compliqué et spirituel (musée du Louvre) où le peintre hollandais Adrien van de Venne raconte les « joyeusetés et esbattemens » par lesquels on fêta le traité. Seigneurs, nains, amours, musiciens, hallebardiers, valets, paysans peuplent un charmant paysage parmi les car-

rosses, les chevaux, la vaisselle. C'est une « garden party » monstre retracée par un chroniqueur minutieux. La Mère Flandre gaiement se réveille. Les plantureuses agapes bourguignonnes vont revivre. Un éclat nouveau va parer les cortèges de l'Ommegang. Les joyeux rois de l'Épiphanie vont étouffer de rire dans les festins jordaenesques. Rubens brosera « Te quadrille fou » de sa *Kermesse*. Et voilà que la Flandre est soudain saisie d'une activité prodigieuse. Les églises se relèvent et se multiplient. Les grandes industries nationales, — la tapisserie, la dentelle, — connaissent une splendeur nouvelle...

Il est incontestable que les archiducs ont puissamment agi sur l'art flamand par leur goût, par leurs édits, par leurs deniers. Ils décidèrent Rubens à rester à Anvers, bien qu'il eût formellement promis au secrétaire de Vincent de Gonzague de revenir au service du duc : « la volonté de ce dernier devant toujours et en tout être suivie par lui comme une loi inviolable. » Et c'est autant par affection et par reconnaissance pour l'infante Isabelle que par amour pour sa « chère Flandre » que Rubens dans la suite accepta ces nombreuses missions diplomatiques d'où résultèrent pour lui tant de déboires. Il est certain, en outre, que l'ardente mysticité de l'archiduc Albert, tout entière vouée à la restauration du catholicisme septentrional, fut également l'un des facteurs décisifs de la renaissance picturale des Flandres. Héraut de la Contre-Réforme, Albert mit l'art au service de son apostolat. Et ses meilleurs serviteurs, les Jésuites, chez qui son zèle se ramifiait sans arrêt, l'imitèrent. Pour la dernière fois, on vit un grand ordre religieux utiliser et seconder l'effort d'une grande génération artistique. Spectacle émouvant entre tous que celui de ce prince idéaliste, consolidant la croyance traditionnelle avec l'aide de religieux et d'artistes en avance sur leur temps ! Le culte se vêtit d'une pompe inusitée, parce qu'il fallait retenir l'âme vacillante des foules et parce que la beauté classique du siècle précédent s'ornait de tout le luxe du style baroque. L'élite s'enthousiasma pour ces Jésuites qui restituaient une telle grandeur à la religion en comprenant si bien leur siècle. Rubens, van Dyck, Daniel Seghers s'affilièrent à la Société de Jésus. Jordaens, il est vrai, devint protestant ; mais il acceptait des commandes pour les églises. L'art trouva son meilleur soutien dans le néo-catholicisme, et si l'archiduc Albert est le grand ouvrier politique de ce mouvement de la

pensée septentrionale au xvii^e siècle, il est non moins vrai que Rubens incarne la beauté par laquelle la Contre-Réforme faisait entrevoir aux fidèles les délices et les richesses du ciel.

Ses grandes compositions réunies à l'exposition indiquent avec quelle volonté et quel enthousiasme Rubens se pénètre du nouveau lyrisme religieux. La *Flagellation* de l'église Saint-Paul d'Anvers, la *Descente de Croix* du musée de Valenciennes, l'*Adoration des Mages* de l'église Saint-Jean de Malines, la *Pêche Miraculeuse* de l'église Notre-Dame de Malines, sont antérieures à 1620 et relèvent de l'idéal dramatique et technique exprimé par le maître à son retour d'Italie, dans ses retables célèbres de la cathédrale d'Anvers. L'action scénique importe avant tout aux yeux du peintre, et les couleurs s'individualisent tout comme les attitudes des personnages. Ses rouges, ses gris, ses noirs ont une valeur propre; les tons brunâtres de la période italienne peu à peu disparaissent, mais les teintes maîtresses s'isolent, participent peu ou point des couleurs voisines. Regardez l'étonnant pêcheur qui, dans le tableau de Malines, hisse d'un effort héroïque la nasse miraculeuse: peu de types sont plus saisissants dans la figuration populaire des tragédies rubéniennes. Avec sa barbe en broussaille d'or, sa rouge vareuse de mer, ses hautes bottes de cuir lisse, tendues comme une peau de phoque, il semble échappé de je ne sais quel poème moderne du travail. Mais il a presque trop d'importance; c'est un grand premier rôle qui risque de compromettre le rythme général du retable.

Avec quelle souplesse et quel élan Rubens va peu à peu substituer le lyrisme au drame, et préférer l'unité d'accens et d'effet à tout autre idéal, c'est ce que démontrent à l'exposition le retable de *Saint Roch* (1623), de la collégiale d'Alost, encadré de son imposante boiserie à colonnes dessinée, dit-on, par le maître lui-même, le retable de *Saint Bavon* (même année) de la cathédrale de Gand, la délicieuse *Éducation de la Vierge* (1625) du musée d'Anvers, l'énorme *Mariage mystique de sainte Catherine* des Augustins d'Anvers (1626) et le *Martyre de saint Liévin* du musée de Bruxelles (1635). Le *Mariage mystique* est à la place d'honneur de la grande salle. C'est une vision céleste, et Reynolds n'exagérait point en disant: « Je crois n'avoir jamais trouvé plus de puissance dans une œuvre d'art. » La vierge trône sur un large piédestal où la petite sainte Catherine s'agenouille devant le bambino. Puis tout autour, la couronne de

saints et de saintes se déploie avec une noblesse et une grâce de lignes intraduisibles. Cette fois, les figures s'harmonisent étroitement dans une vaste ligne rythmique, et les teintes, — chasubles d'or des évêques, bure d'un saint moine, grand corps nu de saint Sébastien, cuirasse d'acier sombre des guerriers divins, tons rouges, bleus et gris-nacrés des robes de femmes, pourpre des étoffes agitées par les anges, — se confondent, s'unissent, s'épousent dans une atmosphère impondérable où les contours vibrent mieux tout en s'atténuant, où la matière échappe à l'analyse, où la peinture n'est plus qu'une « ombre du pinceau, une musique, une mélodie. » Car c'est un Flamand, c'est Rubens, mis sur la voie par les Vénitiens, qui devait le mieux comprendre les paroles de Michel-Ange. Et dès lors nul ne traduit aussi sûrement que lui la mysticité de la religion rajeunie ; il peint les joies célestes telles qu'on se les représentait, héroïques et théâtrales, mais la sincérité et la profondeur de son ode sont indiscutables. Il n'est pas vrai, comme on l'a dit, que le coloris était devenu pour lui « l'unique affaire. » La couleur n'était qu'un moyen. Pour peindre la céleste assemblée, pour faire apparaître la Vierge et les saints aux yeux des fidèles d'Anvers, toujours épris de belles couleurs, il lui fallait une palette divine. Il sut la conquérir, et ce fut l'un des grands miracles de la foi nouvelle.

L'esquisse de ce *Mariage mystique de sainte Catherine* envoyée par le musée de Berlin et celle de la *Flagellation* (collection van Mallmann) sont les deux seules études que l'exposition ait pu rapprocher des grands tableaux dont elles sont le germe. De nombreuses esquisses, plus précieuses les unes que les autres, les entourent. La joie de les admirer fut si vive les premiers jours, qu'elle rendit injuste pour le Rubens des grandes compositions. Tous les visiteurs semblaient avoir lu Diderot : « Les esquisses ont communément un feu que le tableau n'a pas. C'est le moment de la chaleur de l'artiste ;... c'est l'âme du peintre qui se répand librement sur la toile. » Sans doute. Mais on peut se demander quelle eût été la signification de Rubens, s'il n'avait peint que des esquisses ? Ses élèves l'aidaient, il est vrai (et ces collaborations sont trop connues pour qu'il faille insister). Mais n'achevait-il point le plus souvent ses grandes œuvres sur place ? En laissant courir son pinceau dans ces petites inventions, ne songeait-il pas avant tout aux

effets monumentaux qu'il devait obtenir, et n'était-il pas toujours et avant tout le génie incarné du décor? Ceci entendu, ses esquisses reprennent leur rang d'esquisses. Qui ne sait d'ailleurs avec quel éclat elles chantent la jeunesse perpétuelle du premier des coloristes? *Vers la clarté!* Telle est l'impression qu'elles suggèrent irrésistiblement, surtout quand on leur restitue leur ordre chronologique.

La petite *Fuite en Égypte* du musée de Cassel, exécutée en 1614 (une miniature très précieuse plutôt qu'une esquisse), est l'exemple le plus frappant des études faites par Rubens à la suite des clair-obscuristes de l'école du Caravage, des Carrache et d'Elsheimer. Les rayons de la lune éclairent vivement la vierge et le grand manteau ocré de saint Joseph; le reste est plongé dans les ténèbres. En 1616, des préoccupations identiques apparaissent dans la petite *Pietà* prêtée par le musée de Berlin. Même opacité du fond noir, et cette fois, dramatisation de la scène par la lumière artificielle d'un flambeau. C'est le Rubens romantique; nous le retrouverons. Admirons en attendant ce petit Christ étendu, figurine peinte à pleine pâte, d'une étonnante ampleur avec des ombres bleues courant dans le modelé satiné des chairs, le plus beau Christ peut-être que Rubens ait peint. Puis savourons les esquisses du musée de Gotha qui rappellent la gigantesque décoration de l'église des Jésuites d'Anvers exécutée en moins d'un an, celles des retables de la même église (*Miracles de saint Ignace* et *Prédication de saint François-Xavier* du musée impérial de Vienne), puis encore des projets pour le plafond de White Hall (baron Oppenheim), les belles figures de saint Pierre et saint Paul à la Fra Bartholomeo (collection Philippsen) et enfin les ravissantes peintures mythologiques (collection Errera) faites, dirait-on, avec les tonalités irisées des plus merveilleux coquillages et où Rubens, à la fin de sa carrière, mais plus jeune que jamais, retrace, en vue de la décoration du château de la Parada, les plus belles histoires des *Métamorphoses* d'Ovide.

Dans cette même salle des esquisses, est exposé le tableau de la succession de Léopold II, les *Miracles de saint Benoît*, que le maître ne termina point et que ses héritiers offrirent au peintre Crayer. C'est une œuvre pleine de trouvailles attirantes, mais à laquelle Rubens, en l'achevant, aurait sans doute donné plus d'unité. Saint Benoît paraît au haut des marches de l'abbaye du

Mont-Cassin ; devant nous, des malades et des possédés ; à gauche, des guerriers (la suite de Totila?) dont quelques-uns seulement ébauchés ; à droite, des moines accueillant des enfans au monastère ; dans le ciel, une ronde d'anges entourant la Sainte Trinité. Et ces anges vêtus de soleil, et ces moines perdus dans une pénombre rembranesque, et ces guerriers animés et multicolores, composent autant de tableaux inoubliables. L'ensemble est légèrement disparate, mais l'âme romantique du maître parle à nouveau avec une extrême vivacité. La mise en scène est comme shakspearienne, et l'on comprend que Delacroix ait aimé et copié ce tableau, composé de plusieurs chefs-d'œuvre. Les beaux effets de clair-obscur, la poésie romantique des *Miracles*, on les peut noter également dans le *Bain de Diane* (collection Schubart-Czermarck, Munich), merveilleux fragment d'une œuvre achetée par Richelieu à la mort de Rubens, et qui satisfît si fort le cardinal qu'outre le prix de l'achat, il fit parvenir à la veuve du peintre une montre avec diamant. Il ne reste de ce qui représentait primitivement *Actéon surprenant Diane* que la déesse se revêtant hâtivement avec l'aide de ses femmes et détachant sa nudité sur les ombres tressaillantes de la forêt. Quel étonnement de voir, à côté de ce tableau délicieusement adouci par le temps, la *Madone à la corbeille à ouvrage* prêtée par l'empereur d'Allemagne ! La composition de cette œuvre, peinte vers 1616, est d'une grâce toute raphaëlesque. Mais les restaurateurs de l'Allemagne officielle lui ont impitoyablement enlevé ses vieux vernis et sa patine séculaire. Désagréablement miroitante, on dirait aujourd'hui d'une peinture sur porcelaine. Une autre *Vierge* de Rubens, venue également de Potsdam, — et d'une facture si moderne qu'on songe tout de suite à Léon Frédéric, — a été nettoyée de la même manière. Fameuse et redoutable boîte Peterkofer où l'on baigne les tableaux dans la vapeur de l'alcool, voilà sans doute de tes méfaits ? Vraiment, les conservateurs allemands n'outrepassent-ils pas leurs droits en transformant, d'après leur idéal de parfaite ménagère, des chefs-d'œuvre qui sont le patrimoine de l'humanité ?

Après ces fâcheuses surprises, c'est une fête sans mélange de contempler le grand tableau de lord Darnley : *Thomyris faisant plonger la tête de Cyrus dans un bain de sang*. Il n'y a point à l'exposition de tableau qui rivalise avec celui-ci pour le coloris ; il n'y en a point qui soit mieux conservé. L'œuvre doit dater

des environs de 1620; exposée plusieurs fois en Angleterre, elle est peu connue de ce côté du détroit; on comprend l'enthousiasme qu'elle provoquait jadis chez un Bürger. Au centre, un éphèbe, un peu académique, — mais quelle grâce dans l'ondulation du corps et quel charme brillant dans les modelés! — tient la tête sanglante du roi des Perses. Derrière lui, un groupe de neuf guerriers et de dignitaires scythes à manteaux, cuirasses et coiffures pittoresques, regardent. Qui ne serait frappé du personnage sec et nerveux, à moustaches orientales, vêtu de cramoisi, qui se tient de profil, « les mains derrière le dos, à la manière des enfans et des vieillards quand ils contemplent quelque chose qui les intéresse vivement? » Une manche de satin orange se pose sur son épaule, un manteau bleu sombre, bleu d'acier, vient ensuite, puis c'est une cuirasse d'un noir ardent, et l'œil absorbe avec délices le régal des tonalités rares. Jamais Rubens ne fut à un tel point le souverain incontesté de la couleur. Et quels types variés et vivans que ces hommes chez qui l'orientalisme mis à la mode par les Vénitiens se double de la plus énergique vérité individuelle! Le groupe des femmes est merveilleusement peint, — sans cette rare diversité de physiologie. La plus jolie d'entre elles est empruntée à Véronèse. Quant à Thomyris, éblouissante dans ses atours de satin blanc broché d'or, c'est une Flamande bien en chair; on n'y reconnaîtra pas la buveuse de sang de la légende, et le modèle de Rubens n'avait sans doute jamais bu que de la bière. Pas plus que dans le tableau du Louvre où le maître anversois a traité le même sujet, il n'y a ici à proprement parler de drame, et l'on serait surpris d'entendre cette Thomyris grasse et effrayée clamer les paroles: « Bois à loisir, bois, cruel, d'une liqueur dont tu n'as pu te rassasier pendant ta vie, et, puisque rien n'a pu contenter ta soif que le sang, savoure-le pour le moins après ta mort. » Mais quelle figuration de drame shakspearien ou romantique! Ne semble-t-il pas que ces figures sont sorties du cerveau d'un Hugo de la peinture? Et en somme si, — chose exceptionnelle chez Rubens, — l'action n'est point sensible, quel magnifique tableau d'histoire le maître propose à notre admiration!

*
* *

Ainsi nous avons rencontré à l'exposition le Rubens des peintures religieuses (mentionnons aussi la belle *Rencontre*

d'*Abraham et de Melchisédec* prêtée par le musée de Caen) et celui des peintures historiques et mythologiques (de ce dernier nous aurions encore dû citer le beau tableau du baron de Schlichting, *Ixion trompé par Junon*, peint vers 1610 et d'une si jolie teinte blonde). Le peintre de genre et de paysages n'est guère représenté, non plus que le peintre des chasses héroïques. En revanche, le portraitiste se manifeste de manière souveraine et nous introduit, par étapes, dans l'intimité de son existence prodigieuse. Voici le buste d'Isabelle Brandt (collection Porgès), sa première femme, qu'il jugeait ainsi dans une lettre à Pierre Dupuy : « J'ai perdu une excellente compagne qu'on pouvait ou plutôt qu'on devait aimer, car elle n'avait aucun des défauts propres à son sexe ; vivante, on l'aimait pour ses vertus ; morte, elle est regrettée de tous. » Voici le profil tout à fait remarquable de son grand ami Nicolas Rockox, le bourgmestre d'Anvers qui, en qualité de chef-homme des Arquebusiers, commanda la *Descente de Croix* ; (ce portrait appartient à M. Ch. L. Cardon, le grand collectionneur bruxellois à qui incombait la tâche délicate d'ordonner les tableaux dans les salles) ; voici le confesseur du maître, le moine Ophovius (Mauritshuis), visage de bonté largement peint ; puis Anne d'Autriche, morceau de grande distinction envoyé par M. Pierpont-Morgan, et Suzanne Fourment (collection Franck Chauveau), la célèbre personne au *Chapeau de paille*, en qui la légende veut voir l'amie du peintre, celle qui devait le consoler de la perte d'Isabelle Brandt, mais à laquelle il préféra finalement sa sœur cadette Hélène. Si l'exposition ne rassemblait que les morceaux ci-dessus, nous pourrions donner raison à Fromentin : « Ses portraits sont faibles, peu observés, superficiellement construits, et partant de ressemblance vague. Quand on le compare à Titien, Rembrandt, Raphaël, Sébastien del Piombo, Velazquez, van Dyck, Holbein, Antoine More, — j'épuiserais la liste des plus divers et des plus grands, et je descendrais de plusieurs degrés jusqu'à Philippe de Champagne au xvii^e siècle, — on s'aperçoit que Rubens manquait de cette naïveté attentive, soumise et forte, qu'exige, pour être parfaite, l'étude du visage humain. » Mais on a pu réunir le portrait d'*Hélène Fourment* du Rycksmuseum d'Amsterdam, que Fromentin avait sans doute mal regardé, le *Ferdinand d'Autriche* de la collection Pierpont-Morgan, et le *Rubens âgé* du musée impérial de Vienne, que l'auteur des *Maîtres d'autrefois* ne

connaissait point. Ce sont trois morceaux d'inexprimable beauté et devant lesquels toute critique se tait. L'impression unanime est que les plus beaux van Dyck ne surpassent point ces chefs-d'œuvre. Hélène Fourment a le visage le plus frais, le plus jeune, le plus éclatant qui soit au monde. C'est la jeune fille, au sourire d'enfant, aux yeux de femme; c'est la plus jolie des Anversoises, — l'infant Ferdinand prit la peine de le remarquer dans une de ses lettres, — et c'est l'une des plus jolies créatures que les mortels aient contemplées. Gevartius, le dernier humaniste flamand, autre intime de Rubens, n'exagérait point en évoquant dans son épithalame le souvenir d'Hélène de Troie... Et me trompé-je en m'imaginant que l'un des plus grands portraitistes de la femme moderne, Albert Besnard, a regardé longuement cette adorable personne blonde et rose,

Dont le nom est doré comme un flot de moisson?

Le cardinal infant Ferdinand d'Autriche, le successeur de l'archiduchesse Isabelle, cuirassé, juvénile, le visage clair encadré de cheveux d'or, n'est pas moins éclatant (un peu trop même, à croire qu'il a pu être un instant livré aux restaurateurs allemands). Le jeune et fringant vainqueur de Calloo n'avait du prélat et de l'Espagnol que sa répugnance pour les beuveries flamandes: « Ils ont tous été ivres, écrivait-il à son frère après la kermesse d'Anvers de 1639; sans cela, il n'y a point de fête ici... »

Le souvenir de la Joyeuse Entrée du cardinal infant à Anvers et de sa victoire de Calloo est rappelé par de belles esquisses de Rubens (musée d'Anvers) et par les fameux portraits d'Albert et d'Isabelle du musée de Bruxelles. Cette Joyeuse Entrée coûta un an de travail sans relâche au maître. Il livra les plans et dessins des arcs de triomphe érigés à cette occasion, discuta ses projets avec Rockox et Gevartius, mais supporta seul le fardeau de l'exécution. « Je suis tellement accablé de besogne, écrivait-il en décembre 1634 à son ami Peiresc, que je n'ai pas le temps d'écrire, ni même de vivre. » Il vivait pourtant, et comme le dieu de la peinture. N'est-ce pas vers ce moment qu'il peignit son *Martyre de saint Liévin*, sa *Marche au Calvaire* et cette *Madone de saint Georges* qui donne de son génie une idée si exquise, et ces portraits d'Albert et d'Isabelle, brossés en quelques heures pour l'un des arcs de la Joyeuse Entrée et dé-

crits en termes si mâles dans l'une des plus belles pages des *Maîtres d'autrefois*? Il vivait dans son beau palais du Wapper parmi ses amis, ses disciples, ses tableaux italiens et flamands, ayant à ses côtés cette belle enfant des Flandres, cette Hélène Fourment qu'il ne cessait de peindre en sainte femme, en Vénus, en Diane. Il vivait, créant sans cesse de la beauté, produisant sans relâche, animant ses élèves, communiquant sa flamme aux peintres, aux sculpteurs, aux graveurs, aux tapisseries de son école. Il vivait heureux du bonheur et de la lumière qu'il répandait. Tout le monde l'aimait. Quand le graveur Vosterman, perdant la raison, poursuivit Rubens dans les rues d'Anvers, la population spontanément demanda qu'on protégéât son peintre. Et comment ne point l'aimer? Regardons son portrait que nous envoie le musée de Vienne. Il a soixante ou soixante-deux ans. Il est devant nous sans fierté, et pourtant, quoi de plus aristocratique que cette attitude? Il n'a dissimulé aucun des stigmates de l'âge : rides, bouffissures des yeux, alourdissement des chairs; et pourtant, comme il est jeune dans son vêtement noir, où la collerette met sa large tache blanche! Sa main gauche s'appuie sur le pommeau de l'épée; la droite, — celle qui continue de produire des chefs-d'œuvre, — est gantée et se perd dans l'ombre. Est-il exagéré de dire que Rembrandt n'a jamais été plus sincère, Velazquez plus sobre, Titien plus noble, — et que Rubens lui-même n'a jamais été plus grand? Et pourtant, le maître n'a plus que quelques années à vivre. Dans deux ou trois ans, son grand cœur aura cessé de battre, sa « main turbulente » sera froide à jamais. Mais ses créations resteront une source inépuisable de force, de vie, de lumière, et ceux qui voudront dire la gloire du héros flamand craindront toujours de mériter le reproche qu'un vieux biographe adressait à ses panégyristes : « Ils prennent du charbon pour peindre le soleil d'or. »

*
* *

Les œuvres de van Dyck constituent une part non moins considérable de l'exposition. Dans une vaste salle, pendant du salon Rubens, les grandes toiles religieuses que le disciple préféré exécuta pour les églises des Flandres, sont réunies et soumises une nouvelle fois à une épreuve, redoutable pour leur gloire (on les avait déjà rassemblées à l'exposition van Dyck à

Anvers en 1899). Le fameux *Saint Martin* de Saventhem, ce délicieux tableau que les nettoyeurs belges n'ont peut-être pas suffisamment respecté, et l'esquisse du *Saint Martin* de Windsor (collection Ch. L. Cardon) représentent la période antérieure au voyage d'Italie. Encore est-il possible que le tableau de Saventhem, — objet de la plus sentimentale et de la plus fausse des légendes, — ait été peint après la réinstallation du maître à Anvers. Un charmant *Mariage mystique de sainte Catherine* (collection Sprague, Chicago); aux teintes fondues de pastel, aux lignes pleines de grâce, date des années italiennes. Enfin les grandes toiles : *L'Extase de saint Augustin* (église des Augustins, Anvers), les *Calvaires* de Saint-Rombaut de Malines et de Saint-Michel de Gand, les *Mises en croix* de Termonde et de Courtrai (cette dernière fut volée, il y a près de deux ans, et retrouvée après une odyssée héroï-comique) sont de la période flamande (1628 à 1632). On ne saurait cacher qu'elles impressionnent médiocrement; leurs tonalités sombres et mornes, leur pathétique maniéré, la faiblesse même des compositions nous mettent bien loin de Rubens qui, à cette époque, concevait des odes religieuses colossales telles que son *Mariage mystique de sainte Catherine*. Reynolds s'était enthousiasmé pour le *Calvaire* de Saint-Rombaut au point de déclarer que c'était « le plus beau tableau du monde ! » D'où vient la déchéance de cette peinture? Nous réclamons aujourd'hui un mysticisme plus puritain; en outre, bien des œuvres de van Dyck ont depuis poussé au noir, et particulièrement celles de Malines et de Gand. L'émotion originale peut s'être ainsi évanouie. Le tableau des Augustins, très sombre aussi, conserve pourtant je ne sais quelle richesse veloutée en intime harmonie avec l'élégance recherchée des figures. Car, pour la grâce des types et des attitudes, van Dyck reste toujours van Dyck, dans les tableaux d'églises comme dans ses portraits, et là sans doute est la raison de son prestige sur les maîtres du xviii^e siècle qui se reconnaissaient si bien dans son génie de délicatesse.

Le Christ de van Dyck, affiné, douloureux, faible, est plus original et fut plus longtemps imité que celui de Rubens. La Vierge du tableau de Malines dégage un charme profond, un attrait irrésistible de tristesse harmonieuse. Le seul rival de van Dyck à cette époque pour la grâce et le goût était un autre maître flamand, le sculpteur bruxellois François Duquesnoy,

l'auteur de cette adorable *Sainte Suzanne* conservée à l'église de Notre-Dame de Lorette à Rome et que Burckhardt tenait pour la plus belle statue du xvii^e siècle. Nos maîtres restaient donc dignes de ce grand xv^e siècle flamand qui avait imposé le mot *flämisch* comme synonyme d'élégance et de bon ton. Les portraits de van Dyck ne le proclament-ils pas dans toutes les galeries du monde? Ils le redisent avec la même éloquence au Palais du Cinquanteaire. Les organisateurs de l'exposition en ont pu faire venir une bonne trentaine d'Angleterre, d'Italie, d'Allemagne, de Russie, et qui illustrent tout au long la carrière du maître.

Tout de suite, un point d'interrogation se pose devant le *Portrait de vieillard* envoyé par M. Kleinberger et signé *A. D fecit ætatis 14*. Sans doute van Dyck fut un incomparable virtuose dès ses débuts. Sans doute cet enfant prodige, ce Mozart de la peinture, a dû peindre de beaux portraits dès l'adolescence. Mais à quatorze ans, un tel raffinement de coloris (ces nuances bleues dans les cheveux d'argent!) une telle habileté dans le modelé (ces rides, ces creux si bien marqués dans les chairs vigoureuses du vieillard!), c'est presque invraisemblable. Nous voulons bien que le portrait soit de van Dyck, mais admettre l'authenticité de cette inscription est chose plus malaisée. Le *Portrait de femme* du musée de Dresde (épouse supposée de Jean Woverius), la *Vieille Dame* du musée de Lille, le *Vieillard* rudement, mais brillamment peint, de la collection della Faille, sont bien d'un débutant, riche de dons, découvrant d'instinct des attitudes, traduisant sans hésiter les expressions, mais se contentant d'une exécution sommaire, ou se fiant à sa miraculeuse facilité. Le portrait de la comtesse de Kenelmaccy (collection de lord Denbigh) date sans doute du premier séjour de van Dyck en Angleterre (1620-1621) et n'apporte aucune surprise. Rentré à Anvers, le maître accomplit un pas énorme, s'il est vrai que le *Couple* du musée de Budapest, d'un sentiment beaucoup plus réfléchi que les premières œuvres et d'une facture à la fois plus aisée et plus sûre, est bien antérieur à la période italienne comme le prétend la critique allemande et comme nous penchons à le croire. A peine sa carrière est-elle commencée que l'artiste tout de suite atteint les sommets. Il est en effet probable que le brillant *Groupe de famille* (*Snyders, sa femme et leur enfant?*) envoyé par l'Ermitage fut peint entre

1621 et 1623. Je ne crois pas qu'aucun des portraits de Rubens, antérieurs à cette époque, puisse être comparé à ce joyau. A chacune des expositions rétrospectives de l'art belge, les musées de Saint-Pétersbourg ont apporté une participation exceptionnellement précieuse par la qualité des envois. A l'exposition van Dyck en 1899, c'était le séduisant *Jeune homme à la houlette*, à la Toison d'Or la miraculeuse *Annonciation* de Jean van Eyck. Voici le fameux *Snyders et sa famille*. Disons tout de suite qu'on ne saurait maintenir ce titre. A l'époque où van Dyck peignit cette œuvre, Snyders était de dix ans plus âgé que le modèle représenté. On a proposé le nom de Wildens, plus jeune de sept ans. Mais le Wildens, envoyé par le musée impérial de Vienne, et d'une identité certaine, n'a qu'une ressemblance douteuse avec le Wildens présumé de l'Ermitage. La critique, on le voit, a de quoi s'exercer. Quant à la question, posée par certains, de savoir si le tableau de l'Ermitage n'est pas plutôt l'œuvre de Corneille de Vos, elle nous paraît bien vaine. N'exagérons pas les mérites de Corneille de Vos; on peut en faire une sorte d'émule de van Dyck, on ne saurait voir en lui le rival triomphant de l'illustre portraitiste. Dans le beau salon où le tableau de l'Ermitage fait jouer ses harmonies dorées sur un fond de lampas bleu sombre, le *Couple noble* de Corneille de Vos envoyé par le musée de Berlin nous permet de mesurer la distance qui sépare les deux peintres. De Vos a bien pu parfois égaler comme coloriste le grand disciple de Rubens, — dans son chef-d'œuvre du musée de Bruxelles notamment, — mais jamais comme créateur de types vivans. Ses modèles, aux têtes très expressives d'ailleurs, auraient bien de la peine, semblait-il, à quitter leur siège, à marcher, à agir. Quelle promptitude à se mouvoir on devine en revanche chez les êtres peints par van Dyck! Que ce *Groupe* de l'Ermitage renferme de vie! Comme ces trois êtres sont assis et unis sans raideur, sans pose, et qu'ils sont différens à cet égard du *Couple* un peu maladroit de Corneille de Vos! Et puis, ce dernier est resté très exclusivement et assez étroitement anversoïis par le choix de ses modèles et l'allure bourgeoise de ses types. Van Dyck, comme Rubens, pour être un plus merveilleux peintre de sa race, a considéré son milieu d'un peu haut. Après avoir peint ce chef-d'œuvre de l'Ermitage, — ai-je dit la gravité bienveillante de l'homme, la douceur inaltérable de l'épouse et la turbulence de l'enfant si

richement vêtu de vert et d'or? ai-je dit la splendeur contenue de cette toile et la valeur d'une facture encore impétueuse étalant sans reprises les larges coulées, au risque de laisser apparaître le grain de la toile? — van Dyck pouvait prétendre à devenir le portraitiste international de toutes les aristocraties. Il le fut dès son arrivée en Italie en 1623.

Quelques beaux portraits racontent son fastueux passage à Gênes : un *Cavalier* (collection Agnew) très parent par l'allure et le geste du *Marquis de Brighole* conservé au palais Rosso, les *Frères de Wael* (musée du Capitole), si naturels qu'on les croirait prêts à se mêler aux curieux venus pour admirer les œuvres de leur ami van Dyck, une belle réplique du portrait présumé de la *Marquise Polixena* (M. Kleinberger), et enfin, la haute, fine et brillante figure de la jeune *Marquise Spinolu* (M. Pierpont-Morgan) engagée dans une toilette de soie pourpre, ayant à ses côtés un délicieux *fanciullo* en satin bleu sombre avec galons d'or. Devant le *Groupe* de l'Ermitage, les partisans de Corneille de Vos prétendent que van Dyck n'avait jamais peint un enfant aussi remuant; en effet, le jeune Flamand rebondi du tableau de l'Ermitage est moins tranquille que le rejeton des Spinola dans le tableau de M. Pierpont-Morgan; mais tous deux ont une main droite identique de dessin, de modelé, d'esprit. Quand il s'agit du « peintre des mains, » cela vaut une signature. — Ces portraits italiens sont tous d'une exécution rapide et d'une manière très mince; c'est au Titien sans doute que van Dyck emprunte cette facture lisse. Quelques-uns de ces portraits ont pris malheureusement un aspect bitumeux (les *Frères de Wael* notamment) où perce l'influence de l'Italie contemporaine éprise des grandes taches brunes et des ombres violentes de l'école napolitaine. La pâte se raffermira, le clair-obscur s'assouplira dès le retour du maître à Anvers.

Une dizaine d'œuvres remarquables nous permettent d'étudier la facture extrêmement sérieuse de van Dyck pendant les nouvelles années flamandes de 1627 à 1632 : les portraits de *Pierre Stevens* et de sa femme *Lady Wake* (Mauritshuis), le *bourgmestre van der Borcht* (Rycksmuseum), le peintre *Franck* (même musée), le peintre *Crayner* (Liechtenstein), le peintre *Martyn Pepyn* (musée d'Anvers), le graveur *Pontius* (collection Schloss), le *Jésuite della Faille* (collection della Faille), etc. Jamais peut-être van Dyck ne fut plus appliqué que pendant cette période;

il vise bien moins les effets de couleurs que la sûreté du dessin, le fini de toutes les parties, l'exacte distribution des ombres et des lumières. Ses moyens simples, classiques sont de ceux qui ne conviennent qu'au génie. En vain rechercherait-on la fougue juvénile des débuts; en vain redemanderait-on cette poésie charmante, mais parfois artificielle, que le *pittore cavalieresco* mettait dans ses portraits italiens. La maturité est inscrite dans toutes les œuvres flamandes. Et, bien entendu, elle n'exclut ni le charme, ni la poésie; mais elle les traduit avec mesure, et on ne les découvre qu'avec plus d'attrait dans les portraits, sérieux et profonds, tels que ceux de Pontius, de Pierre Stevens et de sa femme.

Les portraits de la période anglaise rassemblés au Cinquantenaire n'atteignent ni le nombre, ni la haute qualité de ceux que l'on vit à l'exposition de 1899. Néanmoins, l'importance des années anglaises ne saurait être mise en cause. C'est alors, — de 1638 à 1641, — que se révèle le plus grand van Dyck. Mais les commandes étaient si nombreuses que souvent une grande partie de l'œuvre était abandonnée aux élèves. Il nous paraît certain que le très joli groupe *Guillaume II et sa fiancée Marie Stuart* envoyé par le Rycksmuseum est entièrement peint par un disciple d'après un dessin ou une ébauche du maître. La haute figure de Robert Rich, en armure de guerre (collection Pierpont-Morgan), le buste du comte de Pembroke d'une si précieuse matière (M. Francis Whale), le portrait présumé de Dobson (collection Paul Mayer-Warnant) sont de bons exemplaires de la série anglaise. Mais on ne saurait les comparer aux grands chefs-d'œuvre de cette époque : les nombreux portraits de Charles I^{er}, de la reine Henriette, des enfans royaux, du vicomte Grandison, des lords Wharton, Digby, William et de vingt autres. Une seule œuvre à l'exposition peut rivaliser avec les toiles maîtresses des années vécues à Londres et à Blackfriars : c'est le portrait de la comtesse de Clanbrasil envoyé par lord Denbigh. Il résume les dernières conquêtes de van Dyck. La comtesse est debout, vêtue de satin bleu, — un bleu effacé et profond, — et nous regarde en souriant. Elle a dix-sept, dix-huit ans, et son image, gracile et flexible comme une jeune tige, figure à nos yeux toute cette noblesse anglaise qu'un souffle de tempête humaine va renverser. Sa poitrine mince se couvre de grosses perles; ses fines épaules sont nues; elle tient à la

main une transparente écharpe de gaze verdâtre. Et parée pour quelque réception à la Cour, la voici dans un site presque sauvage, entre un rocher et un gros tronc d'arbre. N'allez pas croire que ce décor choque le moins du monde. Il relève cette royale peinture d'une pointe de romantisme, — l'art flamand du xvii^e siècle en est plein, décidément. Rapprochez de la comtesse Clanbrasil le *Charles I^{er}* du Louvre et deux ou trois autres portraits féminins de la période anglaise et vous avez la clef, — clef magique, — de tout l'art du portrait en France et en Angleterre pendant cent cinquante ans, et plus peut-être.

*
* *

Rubens et van Dyck n'épuisent point l'intérêt de l'exposition, mais tout, ou presque tout, pâlit à côté d'eux. Jordaens ne produit qu'une impression inégale; néanmoins, les deux salles qui lui sont consacrées ne laissent pas d'apporter quelques enseignemens. Ce n'est point le peintre des gaietés populaires, des vieux proverbes flamands, des fêtes de l'Épiphanie qui est mis en valeur (les trois versions exposées du *Roi Boit* ne valent point celles du musée de Bruxelles), mais, chose assez inattendue, le portraitiste, avec un portrait de jeune femme, — sa fille? — ardent et de la plus rare richesse de tons (collection Mrs Fleischmann), et le peintre religieux, avec le grand tableau d'autel de l'église de Dixmude, une *Adoration des Mages* peinte en 1644. Rubens et van Dyck avaient disparu quand Jordaens exécuta cette page considérable; il était désormais le chef de l'école; il se montrait digne d'un tel honneur. Son *Adoration des Mages* sera pour beaucoup une révélation. Certes, van Dyck eût imaginé une Vierge plus gracieuse; Rubens eût employé des couleurs plus franches ou les eût orchestrées avec plus d'éclat. Mais ni l'un ni l'autre (et bien entendu van Dyck moins encore que son maître) n'auraient à ce point mis toute la Flandre des bonnes gens dans un grand tableau d'apparat. Au-dessus de la Vierge et de saint Joseph se hissent des tâcherons hilares qui sont les descendans authentiques des joyeux compères que Bruegel l'Ancien plaçait dans ses *Nativités*. Le mage thuriféraire est énorme, ventru, joufflu, solennel comme un syndic de corporation, imposant comme un doyen de brasseurs. Essoufflé de la course qu'il a fournie, il encense néanmoins l'Enfant divin de toute sa vigueur de colosse anversois. Et l'âne et le

bœuf? Quelles bêtes superbes des polders scaldiques! Le bœuf est au premier plan; son musle semblé sortir de la toile, son encolure géante fait dans l'angle du tableau la plus magnifique tache rousse. Que pensent de cette bête unique les animaliers de la Flandre moderne, — Frans Courtens, Stobbaerts et Claus, — pour qui les vaches au soleil sont des fleurs? Il est un autre morceau de Jordaens, — très modeste de dimensions, — qui retiendra les artistes : ce sont les deux *Têtes d'Hommes* prêtées par le musée de Gand. Rien de plus solide que cette étude; et rien de plus libre que ces empâtemens nets, brusques, que cette facture sans apprêt à côté de laquelle la technique d'un Manet paraîtrait timide et pleine de concessions au bon goût.

Nous descendons de quelques degrés avec les autres peintres de figures. Ces satellites eussent été peu de chose sans l'astre qui les entraînait dans son orbite. Enlevez Rubens, — les Gérard Seghers et les Corneille Schut seraient retombés dans la morne emphase des romanisans du xvi^e siècle; leurs immenses toiles de l'église de Saint-Charles Borromée d'Anvers sont là pour le prouver. Grâce au chef de l'école, ils savent ordonner une peinture monumentale et mettre de l'animation dans les attitudes. Le Gantois Nicolas de Liemakere doit sa réputation à l'opinion flatteuse que Rubens avait de lui; mais le titan anversois était vraiment trop bon prince, ou peut-être n'avait-il jamais vu que cette *Sainte Famille*, envoyée par le musée de Gand, assez gracieuse et clairement peinte. Gaspar de Crayer fait excellente figure avec une toile harmonieuse et d'allure vraiment grandiose : l'*Assomption de sainte Catherine* de l'église Sainte-Catherine de Bruxelles. Un disciple pour ainsi dire inconnu de Rubens, appelé Wolfvoet, se révèle avec une toile envoyée par l'église Saint-Jacques d'Anvers : une *Visitation* peinte en 1639, où l'on voit Élisabeth interroger le ventre de la Vierge du geste dont on frappe aux portes!... De Boyermans, une toile : la *Vision de sainte Madeleine de Pazzi* (musée de Gand) nous renseigne sur l'admiration de ce peintre pour van Dyck. De Justus d'Egmont, voici *Trois petites filles* dans un jardin (collection du comte de Waziers), la première armée d'un sabre, la seconde parée de roses, la troisième entourée de lévriers, — Diane, Flore et Minerve? On peut se demander si nous voyons apparaître dans ce petit tableau les déguisemens mythologiques en honneur chez les portraitistes du xviii^e siècle. — Aucune

œuvre importante n'est à signaler de ces déracinés de marque : Philippe de Champaigne, peintre de la cour de France, et de Sutterman, peintre de la cour des Médicis.

Une vaste salle ne suffit pas à contenir les œuvres des animaliers, des peintres de fleurs et de natures mortes : Snyders, Jean Fyt, Adrien van Utrecht, Pierre Boel, Paul de Vos, décorateurs somptueux et trop peu appréciés. Il fallait à Snyders une bravoure héroïque pour peindre le *Marchand de gibier*, immense, presque démesuré, prêté par M. Fievez. Sans être de dimensions aussi colossales, son *Intérieur d'office* du musée de Caen est une peinture tout aussi énergique et de la plus radieuse ampleur : le cygne blanc modelé sur le drap rouge serait d'un effet plus puissant encore si l'artiste n'avait pas accordé tant d'importance à son grand ciel bleu. La lourde et souple *Guirlande* prêtée par la ville de Bruxelles dit la virtuosité incomparable de Snyders comme peintre de fruits. — Jean Fyt est un portraitiste sans pareil de la race canine, un analyste minutieux du gibier de plume et de poil et un coloriste infiniment subtil. L'exposition le glorifie à souhait et les tableaux envoyés par MM. Beernaert (l'éminent ministre d'État dont les hautes influences furent bien précieuses aux organisateurs), Porgès, Duveen, Crews, lord Aldenhand, et le musée d'Anvers procurent une véritable délectation. Quelle minutie dans l'exécution, quelle variété de tons et quelles harmonies profondes ! Quel régal que ce ventre de lièvre aux poils blancs, jaunes et azurés ! Quelle fierté dans ce chien dressé sur le butin et dominant les sangliers égorvés ! Généralement Fyt maintient ses compositions dans un clair-obscur qu'on dirait emprunté à Rembrandt ; mais parfois aussi, rarement d'ailleurs, il éclaire sa gamme et produit des tableaux d'une délicieuse tonalité gris-argentée, comme ces *Chiens et Gibier* de lord Aldenhand. On songe alors irrésistiblement à Oudry. D'ailleurs, les animaliers flamands, — et l'on doit ajouter, à ceux que nous venons de citer, l'impétueux Paul de Vos, bien représenté avec un *Sanglier attaqué par des chiens* du comte Constantin de Bousies, — sont les maîtres des animaliers français et anglais, comme van Dyck est le père du portrait en France et en Angleterre.

Les paysagistes font assez modeste figure : quelques tableaux de d'Arthois, le peintre de la forêt de Soignes, une belle composition italianisante de Corneille Huysmans (musée du Havre) et

trois paysages de Jean Siberechts. Ce dernier est un maître en avance sur son temps (tableaux de la ville de Bruxelles et de la collection Ch. L. Cardon). Il peint les cours des fermes flamandes et les travaux rustiques avec une simplicité et un réalisme qui ne reparaîtraient que deux cents ans plus tard.

*
* *

Je ne saurais, — sous peine d'allonger démesurément cet article, — accorder aux « petits maîtres » la place qu'ils méritent. Leur exposition est des plus attrayantes et nous pourrions nous attarder sans ennui devant les van Balen, les Francken, les Absoven, les Teniers, les Brouwer, les van Craesbeek, les Coques, les Ryckaert, les van Duyn, les Breughel de Velours, les van der Haecht, les Daniel Seghers. On a rarement vu pareille sélection de ce que les Hollandais appellent si joliment les « *Kabinetstukjes*. »

Le Mauritshuis a envoyé ses deux *Galleries de Tableaux*, — l'une peinte par vingt artistes différents, l'autre exécutée, croit-on, par van der Haecht, — et qui, toutes deux, sont des chefs-d'œuvre du genre. On se demande, en les regardant, si les grands collectionneurs du xvii^e siècle couvriraient ainsi les hautes parois de leur galerie jusqu'aux voûtes et s'il arrivait que des Titien et des Corrège célèbres se perdaient dans les frises ? Nos peintres assurément préféreront le système actuel du « tout à la rampe. »

Parmi ces « petits maîtres, » la faveur du public va surtout à ce charmant quatuor : David Teniers II, Adrien Brouwer, van Craesbeek et Gonzalès Coques. Le *Paysage avec pêcheurs* du Kaiser Friedrich Museum, le *Marchand de moules* du duc d'Arenberg, le *Cabaret* de M. Kappel, le *Tir à l'arc* du baron Oppenheim, les *Joueurs de Boules* du baron Janssen et la belle *Nature morte* du docteur Bredius sont d'excellens spécimens de l'art avec lequel Teniers établit ses valeurs sur une trame argentée. Il a rarement recours aux effets d'ombre, chers à la dynastie des van Ostade, et ses scènes nocturnes, — telles que ses *Paysans jouant aux cartes* de M^{me} A. Thième, — sont exceptionnelles. A dire vrai, David II (le plus notoire des nombreux peintres de la famille Teniers) ne sort pas grandi de l'exposition. Adrien Brouwer en revanche, avec les envois de MM. Schloss, Leo Nardus et van Gelder, reconquiert le rang que lui assurait au xvii^e siècle l'amitié de Rubens. On sait qu'il aimait les bouges

enfumés, les galanteries et les repues populacières. Il n'en fut pas moins un des premiers peintres de son temps, modelant ses figurines avec amour, faisant vibrer délicatement les ombres (ce qui est son moyen habituel de créer de la lumière) et communiquant parfois une vie fantastique à ses sujets grâce à l'originalité de ses effets lumineux, — comme dans *l'Heureux Musicien*, de M. van Gelder, dans son *Pouilleux*, de M. Schloss, et dans son incomparable *Festin de paysans* (même collection) si vrai qu'il empeste la cervoise, si beau qu'on ne peut s'en détacher... Gonzalès Coques, qui est moins un peintre de genre qu'un portraitiste, ne fréquente que des gens de bon ton. Il représente des familles nobles ou bourgeoises groupées dans de beaux intérieurs ou à la terrasse d'un château, devant les perspectives d'un parc. Ses petites figures, vêtues de noir, se reconnaissent au premier coup d'œil; entre toutes, celles du *Jeune savant et sa sœur*, — elle, devant le clavecin, lui, rêvant à sa table garnie de pièces anatomiques, — séduisent par leur naturel parfait (Galerie royale de Cassel). Avec Josse van Craesbeek, — ce boulanger du village de Neerlinter dont Adrien Brouwer fit son compagnon et son élève, — nous quittons les castels des hobereaux anversois et les intérieurs tapissés de cuirs cordouans, pour retourner au cabaret, assister à des rixes ou parfois à quelque scène d'évangile rendue dans un style boschien. On ne connaissait que très peu ce van Craesbeek; sa facture est assez sommaire, mais il atteint à la force par des éclairages artificiels où il exagère le fantastique des lumières de Brouwer. Il est doué, en outre, d'une vive imagination qui le rapproche de Jérôme Bosch, le visionnaire du xvi^e siècle, à qui son *Christ devant le Peuple* (collection van Gelder) fait penser. Sa *Rixe* du musée d'Anvers se relève d'une note symbolique assez inattendue. Des paysans en sont venus aux mains devant un cabaret; un homme est tué et les siens tout éplorés entourent son cadavre. La bataille néanmoins continue, et voici que la mort, sous l'aspect d'une hideuse bête à silhouette humaine, apparaît dans le groupe des rustres jetés les uns sur les autres. Les coups ne cessent de pleuvoir. Rien n'arrête la folie des hommes... Et sur le devant de la scène, un petit squelette ironique sort d'une cruche de bière pour indiquer sans aucun doute que l'ivrognerie engendre la mort. Peinture anti-alcoolique d'autant plus curieuse que la chronique nous représente comme d'intrépides buveurs

ce van Craesbeek et son maître Adrien Brouwer, — de qui le fameux *Fumeur* de la collection La Caze est tout justement reproduit sur l'enseigne du cabaret coupe-gorge.

Il me faut résister à la tentation de tracer un portrait de Jean Breughel de Velours, roi des petits maîtres du xvii^e siècle, fils du grand « Bruegel » des paysans et collaborateur de Rubens. Pour avoir ressuscité l'art des miniaturistes brugeois dans ses *Paradis terrestres*, ses tableaux compliqués des *Quatre Éléments*, et ses *Guirlandes de fleurs* où s'immobilisent les mouches en trompe-l'œil, il connut, de son vivant, les plus grands succès. Certes, Jean Breughel est séduisant par sa distinction personnelle, son goût des étoffes rares (d'où cette addition aristocratique à son nom : de Velours). Mais sa peinture méritait-elle pareils honneurs ? Je serais tenté de répondre oui, en regardant son *Paradis terrestre* (collection du prince Doria) où les animaux, — copiés probablement dans la ménagerie des archiducs librement accessible aux grands peintres, — et toutes les plantes imaginables ont de quoi ravir les naturalistes les plus exigeants (j'entends ceux de l'espèce Pline, Buffon, Jean-Jacques, et non les naturalistes du genre Courbet). Rubens, qui jugeait bien ses contemporains, avait pour Jean Breughel une tendresse qui allait jusqu'à la condescendance la plus rare. En rentrant d'Italie, Pierre-Paul fut le secrétaire de Jean de Velours et écrivit pour lui maintes lettres en italien au cardinal Francesco Borromée, le neveu de saint Charles. Il est vrai que Rubens, Anversois pratique, réussit de la sorte à vendre au cardinal Francesco des tableaux qu'il peignait en collaboration avec ledit Jean Breughel. Cette collaboration nous a valu d'exquises madones entourées de fleurs et ce prodigieux chef-d'œuvre *Adam et Ève au Paradis terrestre* du Mauritshuis. Fait digne de remarque : le grand animateur de la peinture flamande à la domination de qui nul n'échappait et dont il était glorieux de recevoir quelques parcelles d'éloquence et d'héroïsme, Rubens trouvait en Breughel de Velours un tempérament fermé à toute influence. Des deux c'était le peintre de la *Descente de Croix* et du *Martyre de saint Liévin* qui devait céder. Collaborateur de Jean Breughel, Pierre-Paul s'exerce à des délicatesses touchantes d'enlumineur et, — faut-il s'étonner des miracles du génie ? — il y réussit. Le précieux petit tableau *Jésus chez Marthe et Marie*, prêté par la galerie de Dublin, l'atteste. Dirk van Delen y a peint les

architectures, van Kessel les oiseaux multicolores étalés en chapelet sur le sol, Jean Breughel les animaux et le beau parc bleuâtre du fond, Rubens les figures. Et, dans cette petite œuvre de joaillerie picturale, le chef de l'école est si brillant, si délicat, si parfaitement en accord avec l'art de son ami Breughel, qu'il se fait presque une autre personnalité et cesse d'être Pierre-Paul Rubens pour devenir Pierre-Paul de Velours.

*
* *

En quittant l'exposition, le visiteur doit s'arrêter devant les grandes tapisseries de l'*Histoire de Constantin* tendues dans le hall d'honneur et gracieusement prêtées par le Mobilier national de France. Il se sentira brusquement ressaisi et emporté par le grand lyrisme rubénien. Tissées de laine et de soie, rehaussées d'or, ces huit pièces ont été fabriquées à la manufacture de la Planche, d'après des cartons de Rubens. Bien qu'aucune de ces compositions ne vaille les cartons célèbres de l'*Histoire de Decius Mus* ou du *Triomphe d'Henri IV*, elles sont de la plus mâle et de la plus impressionnante beauté. Elles rappellent non seulement le rôle actif de Rubens dans la renaissance de cette industrie flamande entre toutes, la tapisserie; elles redisent aussi l'ampleur de son génie décoratif, son érudition sans limite, sa connaissance de l'antiquité si hautement prisée par le plus grand antiquaire du temps, Peiresc. Aucun moderne n'a ressuscité plus entièrement Rome et les Romains dans ses œuvres, et c'est au point que cette vision de Rubens, adoptée par la Cour de Louis XIV, est, à bien peu de chose près, celle-là même dont vivent encore nos esprits. La culture classique des trois derniers siècles doit quelques-unes de ses assises à l'interprète génial du néo-catholicisme, au plus lyrique et au plus romantique des peintres septentrionaux. Avec un tel fils, la race flamande se plaçait à jamais au premier rang des grandes familles humaines.

FIERENS-GEVAERT.

L'APPARITION DU CAPITALISME A ATHÈNES

AU SIÈCLE DE PÉRICLÈS

Quand le voyageur, arrivant par le golfe Saronique, se trouve à la hauteur d'Égine, on peut dire qu'il embrasse du regard la plus grande partie de l'Attique. Le cadre nous paraît petit pour un État puissant. Cependant, d'Athènes à Sounion, il y avait une longue journée de cheval, et autant d'Athènes à Marathon : les trains ne mettent pas plus de temps aujourd'hui de Paris à Marseille. En réalité, l'Attique fut un des plus étendus parmi les États grecs.

Le pays a changé quelque peu depuis trois mille ans. Le ciel même de l'Attique n'est plus tout à fait le même. Il va sans dire que les traits généraux du climat, étés de huit mois, pureté du ciel, vents de poussière, se retrouvent. Mais on sait par exemple que la moisson, qui maintenant est achevée à la fin de mai, se faisait en juin dans l'antiquité. Le changement de climat a donc été réel, quoique beaucoup moins sensible ici qu'en Italie.

L'aspect du sol a été modifié bien davantage, par le déboisement. On a peine aujourd'hui à se figurer les croupes montagneuses de l'Attique couvertes d'arbres. On sait pourtant que le déboisement durait encore en pleine période classique, au ^ve siècle avant Jésus-Christ : « Il est, écrit Platon, il est des montagnes qui aujourd'hui ne nourrissent plus que des abeilles, mais il n'y a pas bien longtemps qu'on les a dépouillées des arbres les plus propres à entrer dans les grandes constructions, et les abris ainsi bâtis sont encore solides. » Les arbres qui protégeaient le sol de l'Attique préhistorique ont été coupés, au

Laurion, pour faire fondre le minerai argentifère, dans toute la contrée, pour construire des trières. Le pays n'a donc pas toujours eu l'aspect de désert pierreux qu'on lui voit maintenant; mais il a toujours été pauvre. L'hectare, cultivé en blé, y rapportait tout au plus 12 hectolitres, et seulement une année sur deux (1). Cultivé en oliviers, il ne rapportait guère plus de 2 hectolitres d'huile. En Grèce même, la Béotie, l'Élide, la Laconie, étaient plus favorisées. Et l'on s'explique que la fertilité de l'Italie méridionale, de l'Égypte ou de la Chaldée ait longtemps paru fabuleuse aux Athéniens. Lorsque, dans un cadre naturel comme celui-là, on se trouve en présence de faits qui attestent la richesse des hommes, on peut les attribuer *a priori* à la mer, aux relations avec l'étranger. Par exemple, la contrée semble avoir traversé une première période de réelle prospérité aux lointaines époques que nous comprenons sous le nom de mycéniennes : on en a conclu avec raison qu'alors les marins orientaux fréquentaient avec régularité les côtes de l'Attique. Au siècle de Périclès, on peut heureusement étudier de plus près le phénomène.

I

Après l'époque lointaine et peu connue à laquelle nous venons de faire allusion, il s'est écoulé une longue période pendant laquelle la société attique a vécu de la terre.

Au début, nous entrevoyons un temps où deux ou trois cents grandes familles se partageaient la propriété de tout le pays. Cette classe avait fini par prendre les allures d'une véritable caste, lorsque, au VII^e siècle, Athènes passa au régime qu'un fougueux aristocrate de Mégare définissait par la formule : « De nos jours, c'est la propriété qui fait l'homme. » On établit alors quatre classes censitaires : les *pentacosiomédimnes* récoltaient sur leurs terres 500 mesures; les *chevaliers*, 300; les *zeugites*, 150; les *thètes*, moins (2). Plus tard, on a attribué cette division à Solon, l'archonte bien connu de 594-3. Mais on entrevoit seulement qu'au temps de Solon toute cette organisation était

(1) Les anciens Athéniens ont toujours laissé reposer la terre à blé de deux années l'une au moins.

(2) Ces mesures appartiennent au système éginétique. Quand Athènes passa au système euboïque, les chiffres furent : 666,66; 400; 200.

faussée par les dettes qui grevaient la propriété foncière, et que l'archonte, en retirant partiellement aux créances la sanction de l'autorité publique, remit les institutions d'accord avec la réalité. On put dès lors répartir entre les différentes classes les droits et les charges, et cette répartition resta en vigueur jusqu'au v^e siècle.

On conçoit qu'à un moment donné, l'autorité ait fait procéder à un recensement général des propriétés. Mais comment s'expliquer que, dans une société primitive, l'État ait par la suite tenu la liste à jour, qu'on ait procédé régulièrement à l'opération si délicate qui consiste à déterminer le revenu de chacun ?

Il faut remarquer d'abord qu'il ne s'agissait que de revenu foncier, et que, dès cette époque, certaines institutions supposent l'existence d'un cadastre au moins rudimentaire. On nous dit par exemple que, sous les Pisistratides (541-510), un impôt général était perçu sur les revenus du sol. Ainsi, jusqu'en 510 tout au moins, l'État connaissait ou était censé connaître ces revenus. L'impôt direct disparut avec le rétablissement du régime républicain : il était considéré assez généralement, chez les Grecs, comme un signe de servitude. A partir de ce moment, on dut s'en tenir à la déclaration des citoyens pour savoir quel rang devait leur être assigné dans la cité, à quels honneurs ils pouvaient prétendre, quelles charges ils étaient prêts à assumer.

Malgré tout, il vaut la peine d'examiner ce que représentent les chiffres fixés par les anciens législateurs, au moment où ils nous donnent encore une idée assez précise de la richesse des différentes classes. Ce sont des chiffres minima : mais on peut admettre que, dans chaque classe, la majorité des membres de la classe avait une fortune voisine de la limite inférieure. Le fait est assez général dans les sociétés humaines pour pouvoir être affirmé de la cité attique à l'époque des guerres médiques (490-480).

A l'origine, la division des classes avait été fondée **uniquement** sur la production en céréales : le terme de *pentacosiomédimnes* (les hommes aux 500 médimnes) est significatif à cet égard. Le *médimne* était l'unité de mesure pour les solides, représentant à peu près la quantité de blé qu'un homme peut porter seul (51 l. 84).

Nous avons peine aujourd'hui à nous représenter l'Attique comme une terre à blé, et pourtant, il est de fait qu'elle a longtemps nourri sa population (1). C'est par la déesse d'Éleusis, Déméter (Cérès), que le blé, d'après les Athéniens, avait été révélé aux hommes, et la légende n'a pu être inspirée que par la vue des riches moissons de la plaine Rarienne. Sans remonter au temps des dieux, nous savons que Solon (v. 594-3) avait dû interdire l'exportation de blé : les grands propriétaires, pour tirer meilleur parti de leurs terres en fournissant Mégare ou Corinthe, n'hésitaient pas alors à exposer le pays à la disette. Sous Pisistrate, les progrès de la culture, encouragés intelligemment, avaient été parallèles à l'accroissement de la population. Même au temps des guerres médiques, l'Attique se passait des blés du Pont (Russie méridionale), nécessaires déjà à tant de cités grecques. Hérodote raconte quelque part qu'en 480, Xerxès, traversant les détroits, rencontra des navires qui venaient de la Mer Noire porter du pain aux Grecs. Or, ces navires se rendaient à *Égine et dans le Péloponnèse* (sans doute à Argos, Corinthe, etc.) : ils n'allaient pas à Athènes.

La récolte du blé constituait certainement encore le revenu principal des propriétaires attiques. C'est à leur moisson que pensaient la plupart d'entre eux, dans l'amertume de l'invasion perse : « Nous comparissons à vos maux, leur disent les Spartiates en 479; vous avez déjà perdu deux récoltes, et voilà longtemps que vous êtes sans abri. Mais les alliés s'engagent à nourrir vos femmes et toutes vos bouches inutiles, tant que durera cette guerre. » Même au temps de la guerre du Péloponnèse, c'est au moment de la moisson que l'ennemi envahissait l'Attique, comptant exercer ainsi la plus grande pression possible sur la population.

C'est donc la production du blé qui nous donnera l'idée la plus claire de la richesse des différentes classes. Le pentacosiomédimne fait au moins 566,66 médimnes, revenu brut; mais le revenu net, d'après les évaluations les plus dignes de foi, était à peine égal à la moitié de cette quantité. Les anciens estimaient que c'était de quoi nourrir plus de 40 personnes. Comme il est spécifié que le revenu doit provenir « de la propriété, »

(1) Nous prenons blé dans le sens général. La céréale la plus répandue en Attique était l'orge : au iv^e siècle, la proportion de l'orge au froment était de 10/1 à Salamine, il ne poussait que de l'orge.

le pentacosiomédimne aurait plus de vingt hectares *produisant* chaque année, soit une cinquantaine en tout. On voit que les plus riches citoyens d'Athènes sont encore des gens modestes.

Le chevalier, d'après les mêmes évaluations, récolte de quoi nourrir 24 personnes, et possède 30 hectares : c'est assez pour avoir « pignon sur rue » dans un des bourgs de l'Attique, et pouvoir se montrer à cheval dans la fête des Panathénées. Enfin, le zeugite récolte du blé pour 12 personnes, et possède environ 15 hectares : ces chiffres évoquent encore l'idée d'un paysan aisé, nourrissant facilement quatre enfans, et entretenant un ou deux serviteurs.

Quant au *thète*, c'est essentiellement un journalier agricole : le mot et le verbe qui en dérive se sont toujours appliqués à ceux qui se louaient aux propriétaires fonciers pour la moisson. Néanmoins, parmi les citoyens d'Athènes qui ne récoltaient pas chez eux 100 hectolitres par an, il y en avait évidemment un certain nombre qui possédaient leur part du sol, ne fût-ce qu'une cabane à Acharnes, au pied de l'Hymette, et surtout dans la montagne : ajoutons les pêcheurs de la côte. Mais, dans l'ensemble, la masse des thètes vivait en louant ses bras aux propriétaires grands et moyens des trois premières classes, comme fermiers, métayers, aides de culture, bergers, etc. On nous dit par exemple que Clinias, le grand-oncle d'Alcibiade, combattit à l'Artémision sur une trière équipée entièrement avec des gens *de sa maison* : ces gens étaient les tenanciers, fermiers, journaliers, etc., de ses domaines de Scambonides ou d'ailleurs, qu'il avait embarqués et dressés au difficile service de la rame (1). Sans faire aussi bien les choses, les autres triérarques, les Phormos, les Lycomède, avaient trouvé également sur leurs terres le noyau de leurs équipages. Cette discipline sociale encore très grande explique la rapidité, surprenante au premier abord, avec laquelle se forma la marine qui vainquit à Salamine.

Une autre culture avait gagné du terrain sans cesse depuis l'époque de Solon : celle de l'olivier, destinée à devenir la vraie richesse de la stérile Attique.

L'olivier était un arbre national en Attique : il passait pour un don d'Athèna elle-même. On lisait, sur les tables de Solon,

(1) L'équipage d'une trière comprenait 200 hommes.

une série de réglemens le concernant : le législateur avait dû prendre des précautions contre cette culture déjà envahissante, défendre de planter de nouveaux arbres à moins de 3 mètres des plants voisins, etc. Au temps des Pisistratides, les olivettes s'étaient particulièrement développées : au début du v^e siècle, elles étendaient déjà leur feuillage élégant autour d'Athènes et dans toute la Mésogée. La destruction des oliviers fut un des coups les plus sensibles portés à l'Attique par le passage des Barbares.

Dès le temps de Solon, il avait donc fallu tenir compte de la production en huile pour fixer les limites des différentes classes : ces limites étaient, on l'a vu, 666,66 — 400 — 200 mesures *solides* ou *liquides*. Pour les liquides, l'unité de mesure était le *métrète* (38^l,88) : on estimait donc alors que 266,66 — 160 — 80 hectolitres d'huile équivalaient à 333,33 — 200 — 100 hectolitres de blé. Notons que le capital foncier correspondant était sensiblement plus grand pour l'olivier que pour les céréales, d'autant que dans ce sol pauvre en eaux, les plants étaient particulièrement espacés. Mais le législateur athénien se fondait uniquement sur le revenu : or le *métrète*, comme le *médimne*, valait alors 1 drachme (1). — Il est intéressant d'examiner pourquoi, au bout d'un siècle, la correspondance des valeurs du blé et de l'huile avait pu se maintenir.

La culture de l'olivier ayant gagné, on s'attendrait d'abord à constater une diminution de la valeur de l'huile en Attique vers 500 ; si le fait ne s'était pas produit, c'est qu'en même temps, l'huile attique avait devancé et dépassé, sur les marchés du dehors, celle des autres pays grecs. Hérodote exagère certainement lorsqu'il prétend que, vers 600, il n'y avait d'oliviers qu'en Attique : mais il est sûr que Solon, en interdisant l'exportation des produits du sol, avait fait une exception pour l'huile. Depuis, le mouvement avait continué : on le suit, en quelque sorte, à l'expansion croissante de la poterie attique. Les vases qui figurent dans nos musées servaient avant tout à contenir l'huile, et l'art avec lequel on les ornait n'était qu'un effort pour mettre le contenant à la hauteur du contenu (2). Or, ceux d'entre eux qui datent de la fin du vi^e siècle et du début du v^e siècle se rencontrent

(1) Rappelons, une fois pour toutes, que le drachme valait un peu moins d'un franc, *en poids*. Le talent valait 6000 drachmes.

(2) Voyez sur ce sujet Pottier, *Rev. Archéol.* 1904, I, p. 48.

déjà jusque dans la lointaine Étrurie, où les portaient les vaisseaux d'Égine ou de Corinthe. Quand Athènes aura un commerce national étendu, le prix de l'huile s'élèvera plus rapidement encore.

On sera frappé de ce fait que le législateur athénien n'ait pas tenu compte, dans son recensement, des capitaux mobiliers, de l'argent.

La monnaie circulait à Athènes dès le temps de Solon, mais elle y était fort rare, puisque l'hectolitre de blé n'y coûtait que 2 drachmes (1 fr. 86). Le faible commerce qu'Athènes entretenait avec les pays environnans n'y apporta pas beaucoup d'argent au VI^e siècle : dans les décrets de l'époque des guerres médiques, le taux des amendes nous paraît encore dérisoire. Les familles athéniennes qui apparaissent alors en possession de grands trésors devaient cette richesse à des circonstances tout exceptionnelles. D'autre part, Hérodote signale, à l'occasion de l'invasion perse (480), un détail significatif : lors de l'évacuation de la ville, il resta sur l'Acropole nombre de pauvres diables, qui n'avaient pas de quoi faire le voyage de Salamine et subsister jusqu'à la fin de la crise.

On s'étonne de cette pénurie de la société attique, quand on songe que les mines du Laurion avaient été connues déjà des Phéniciens. Mais, pendant la période qui suivit ces temps reculés, il semble que les anciens filons fussent épuisés, et qu'on n'en trouvât pas de nouveaux : en 483 seulement, on découvrit à Maronée (Camaréza) des gisemens bien plus riches que tous ceux qui avaient été connus jusque-là. Athènes avait trouvé son principal article d'exportation. Quelques années après la découverte, les « chouettes » attiques étaient déjà répandues dans l'Orient : on en a retrouvé au mont Athos, et, chose curieuse, jusque sur les bords de la Vistule.

L'argent avait donc été rare jusque-là, mais surtout, il n'était pas considéré comme une source régulière de revenus. Les fruits de la terre restèrent, jusqu'au temps de Périclès, le seul revenu régulier, celui sur lequel reposait toute maison bien tenue. Voici par exemple comment Périclès lui-même, d'après Plutarque, administrait sa fortune, qui était assez grande :

« Il avait assuré son revenu par le mode d'économie domestique qui lui paraissait le plus simple et le plus sûr : *c'était de*

faire vendre en masse toute sa récolte de l'année et ensuite d'acheter au marché toutes les denrées nécessaires, et de régler ainsi, sur son avoir, son intérieur et sa dépense de chaque jour. »

Comme lui, ses concitoyens, dans l'ensemble, devaient rester fidèles à leurs habitudes campagnardes jusqu'en 431.

La manière de voir d'Hérodote, qui était d'une génération postérieure aux guerres médiques, n'est pas moins caractéristique. Qu'on écoute par exemple les paroles qu'il prête à Solon, philosopant devant les trésors de Crésus :

« Un homme qui a de grands trésors n'a guère que deux avantages sur un modeste propriétaire, déclare-t-il : il peut satisfaire certains caprices, — et il est en état de résister à de grandes et subites catastrophes... »

Manifestement, l'or et l'argent sont pour Hérodote un appoint qui peut être précieux par aventure, mais ils ne sauraient servir de base solide à l'économie d'une famille.

Qu'on prenne encore chez lui, entre autres, l'histoire du Lydien Pythios. Ce Pythios avait reçu, à Célènes, le roi Xerxès et son armée, qui partaient pour la Grèce (480); il avait annoncé qu'il fournirait des subsides au Roi :

« Xerxès, étonné, demanda à Pythios à combien s'élevait sa richesse. « Roi, dit celui-ci, je ne te cacherai rien ni ne feindrai de ne pas connaître ma fortune; je la connais, et vais te la dire exactement. Dès que j'ai su que tu allais descendre vers la mer de Grèce, voulant t'aider dans cette guerre, j'ai fait le compte de mes trésors, et j'ai trouvé, en argent, 2000 talents, et, en or, 4 millions de dariques, à 7000 près. Je te donne tout cela : pour moi, mes esclaves et mes terres me suffisent. »

Il est possible que les chiffres soient exagérés : on voit en tout cas comment cet or, cet argent, dorment dans les coffres de Pythios, sans qu'il songe à faire travailler tant de capitaux. S'il en était ainsi en Lydie, pays de transit, où avait été inventée la monnaie, on ne sera pas surpris qu'il en fût de même à Athènes (1).

Lors de l'apparition de la monnaie, les premiers capitalistes qu'eût connus Athènes avaient avancé de l'argent aux propriétaires et aux tenanciers du sol, et l'Attique avait traversé, dès cette époque, une crise de dettes. Mais Solon, non content

(1) Notons qu'Hérodote appartenait à une grande famille d'Ialicarnasse, et avait eu un patrimoine important à administrer.

d'effacer en partie les créances actuelles, avait aboli définitivement la sanction redoutable de l'esclavage pour dettes. Sous Pisistrate, l'État seul avait des garanties suffisantes pour avancer de l'argent aux cultivateurs. Le paysan de l'Attique est resté préservé du fléau de l'usure. Or, il n'existait pas, d'autre part, de grandes entreprises commerciales ou industrielles faisant un appel constant aux capitaux.

On peut presque dire qu'au *vi^e* siècle le commerce national n'existait pas. Sans doute, Athènes avait eu de bonne heure quelques marchands: Solon en est un illustre exemple. Mais, depuis le temps du sage, rien n'avait changé, et le vieux port de Phalère était encore le seul de la contrée. Une flotte d'une cinquantaine de barques à 30 ou à 50 rames suffisait toujours à un des plus étendus parmi les États grecs. La mer n'a été révélée aux Athéniens que très tard — quelque peine que les générations futures, anciennes et modernes, aient eue à accepter cette idée.

C'étaient les vaisseaux éginètes ou corinthiens qui emportaient au loin les produits de l'Attique. L'activité d'Égine est la contre-partie de la longue torpeur commerciale d'Athènes. Égine a été, pendant tout le *vi^e* siècle, un des principaux foyers du commerce de la mer Égée. Vers 500, elle était à l'apogée de sa fortune. C'est alors que s'y élevaient les temples dont nous admirons les débris, — alors que Pindare célébrait « les chevaux de ses bourgeois. » Or, Égine est à deux heures du Pirée: de l'Acropole, on voit l'île se dessiner, avec une netteté parfaite, sur la côte de l'Argolide. Pour que les vaisseaux venant d'Orient prissent le chemin d'Athènes, il fallait de toute nécessité qu'ils désapprissent d'abord celui de la ville des Éacides. C'est précisément dans la lutte contre Égine (487-47) qu'Athènes devait jeter les premières bases de sa prospérité maritime.

Quant aux industries, la principale était la poterie: et nous voyons, par les peintures de vases, combien les ateliers de potiers étaient modestes. Dans d'autres branches, par exemple dans la fabrication des armes, il semble que certains artisans arrivassent déjà à une large aisance, comme Sophillos de Colone, le père de Sophocle, qui put faire donner à son fils l'éducation « musicale » au sens grec du mot la plus complète. Mais pour satisfaire les exigences des habitans de l'Attique, il n'y avait encore nul besoin de ces grandes fabriques où plus tard des spéculateurs entasseront les esclaves, comptant se

dédommager du prix d'achat et de l'apprentissage par la production en masse et à bon marché.

II

Telle était la société, encore profondément enracinée, que vint secouer jusque dans ses fondemens la crise mondiale des guerres médiques. En 480, l'Attique est envahie une première fois, un pays grand comme un de nos départemens est évacué en quelques jours, une population de 100 à 150 000 âmes forcée de fuir. Le retour offensif des Perses en 479 est plus destructeur encore que la première invasion. Le Barbare repoussé, Athènes se trouve en possession d'une flotte pour laquelle il faut improviser un grand port militaire. Puis, la ligue de Délos est fondée en 478-477 entre les villes de l'Archipel, et Athènes va avoir à soutenir, avec sa marine nouvelle, la guerre de représailles contre la monarchie perse.

Tous ces événemens ont eu sur la société attique des répercussions multiples, directes ou indirectes, qui en ont, au bout d'une génération, changé complètement la physionomie.

Tout d'abord, en revenant dans ses foyers, le propriétaire athénien trouva son champ ravagé. Pour la terre à blé, le mal n'était pas grave: ce n'était que deux récoltes perdues. Mais nous avons dit quelle extension avait déjà prise la culture de l'olivier: or, les arbres avaient été abattus, dans la Mésogée, dans la plaine du Céphise, dans la plaine thriasique, — partout. Il allait falloir quarante ans pour reconstituer en entier les plants; le dommage était à peine réparé quand commença la guerre du Péloponnèse. La crise fut pénible pour des hommes dont la terre avait été jusque-là l'unique richesse, et elle n'eût pas été surmontée sans les débouchés nouveaux que l'essor du commerce national ouvrit bientôt aux meilleurs produits de l'Attique.

Le mal fut plus que compensé par ailleurs. Nous avons déjà fait allusion à la découverte des riches gisemens d'argent de Maronée (Camaréza). L'exploitation, momentanément troublée par l'invasion, reprit ensuite pour ne plus discontinuer. Or, la fondation de la ligue assura un débouché unique aux richesses tirées du sous-sol de l'Attique.

Les villes confédérées avaient à verser chaque année un

tribut de 400 talens, et, comme ce tribut était destiné à solder les matelots, qui exigeaient des espèces ayant cours partout, l'autorité fédérale insista dès le début pour que le tribut fût acquitté en chouettes attiques. Dix ou quinze ans après la fondation de la ligue, les monnayages locaux, si nombreux dans l'Archipel au vi^e siècle, avaient été en grande partie découragés, et la monnaie attique circulait partout. C'est à ce moment que le type de la tête d'Athèna, pour ne pas déconcerter la clientèle, devenue innombrable, des ateliers attiques, fut fixé dans un archaïsme voulu. On sait que les figures des tétradrachmes d'Athènes, avec l'œil rond, le sourire stéréotypé, et tous les traits de l'art ancien, contrastent avec les monnaies contemporaines de Syracuse, non moins qu'avec la sculpture attique du siècle de Phidias. Ce fait constitue dans l'histoire de l'art une anomalie analogue à celle que présentent les monnaies d'Égine du siècle précédent, d'une grossièreté si déconcertante au premier abord : il s'explique par les mêmes raisons économiques.

Mais c'est l'essor du commerce maritime qui fournit à cet argent des placemens rémunérateurs.

Le commerce national d'Athènes ne put vraiment se développer qu'après la chute d'Égine (457-456), « la paille dans l'œil du Pirée. » L'emplacement du nouveau port d'Athènes, choisi depuis longtemps par Thémistocle, avait été entouré d'une enceinte dès le lendemain des guerres médiques, et le port militaire installé tout de suite (bien que l'aménagement définitif des docks ne date que de 450). Hippodamos de Milet avait même tracé dès ce moment, pour la ville future, le plan régulier qui formait un contraste si tranché avec les ruelles tortueuses de la ville haute. Mais il fallut du temps pour que le cadre ainsi tracé se remplît. En 453 pourtant, le mouvement commercial du port était assez grand pour justifier la création d'un tribunal maritime spécial. Puis, sous l'administration de Périclès, le Pirée devint un des grands marchés du monde grec. A la fin du v^e siècle, la douane y accusait un mouvement annuel de 2 000 talens (12 000 000 de francs), alors que tous les autres ports de l'Archipel ne faisaient ensemble que 30 à 40 000 talens (200 000 000 de francs).

C'est qu'à cette époque la « paix athénienne » avait transformé complètement la mer Égée, en mettant un terme à la

piraterie. Les récits d'Hérodote montrent l'Archipel, au VI^e siècle, fourmillant de pirates ; Athènes avait pris, dès son entrée en scène, des mesures énergiques pour faire cesser ces maux, avait nettoyé Skyros, Karystos, etc. Par la suite, sa vigilance ne se relâcha pas : sous Périclès, soixante trières faisaient tous les ans, régulièrement, la police de l'Archipel. La piraterie, qui est encore un fait constant, courant, dans les récits d'Hérodote, apparaît déjà à Thucydide comme un indice de temps barbares et comme un fait criminel. Pendant soixante-trois ans (475-412), la mer Égée a connu la tranquillité et des relations maritimes régulières : lorsque les Athéniens, à la veille d'appareiller pour la Sicile, voulurent empêcher les bâtimens de commerce de prévenir trop tôt l'ennemi visé, ils mirent l'embargo d'un seul coup sur 100 vaisseaux.

Les risques de la navigation restaient gros, même ainsi, et l'on prêtait couramment à 20 ou 30 pour 100 sur les cargaisons de navire.

Ce commerce donna satisfaction au besoin sans cesse croissant de matières premières. La population ne se contenta bientôt plus du blé qui venait d'Eubée par Oropos et Décélie ; il fallut lui apporter celui d'outre-mer, d'Égypte et surtout du Pont : la grande halle au blé, au Pirée, fut une des créations les plus remarquées de Périclès. Le bois aussi, bois de Macédoine ou de Thrace, arriva en plus grande abondance ; à mesure que les montagnes d'Attique se dénudèrent, et que la marine se développa. D'une manière générale, on put écrire, vers 420, que tout ce que la Sicile, l'Italie, Cypre, l'Égypte, la Lydie, le Pont, le Péloponnèse, produisaient d'agréable, se retrouvait dans les bazars d'Athènes.

L'Attique ne se contenta pas longtemps de donner en échange de l'huile, des poteries et de l'argent. Bientôt y naquit une industrie qui travailla en grand, et pour l'exportation.

Certaines industries restèrent fidèles aux anciens procédés : par exemple, la poterie, qui vivait de sa renommée, maintenant universelle, de soin et d'élégance raffinée. Mais dans d'autres branches, où le travail soigné n'était pas nécessaire, où l'on pouvait produire en gros, et vendre de la pacotille, la production en masse, la production par des bandes d'esclaves, commença. Le premier exemple que nous connaissons est celui de ce Képhalos

qui vint s'établir au Pirée vers 435. Trente ans plus tard, quand les sbires des Trente pénétrèrent chez ses fils, ils y trouvèrent 120 esclaves occupés à fabriquer des boucliers. Il y avait 700 boucliers en magasin, de l'or, de l'argent, de l'airain en grande quantité. La fabrique de Képhalos était considérable, mais non pas exceptionnelle.

Ce genre de placement était rémunérateur, mais aléatoire : les esclaves ainsi employés, beaucoup plus malheureux que les esclaves domestiques ou les valets de ferme, s'échappaient en foule, par exemple en cas de guerre. Quand les Spartiates occuperont Décélie, il en fuira, en dix ans, jusqu'à 20 000.

Or, pour acheter ces bandes d'esclaves, il fallait des avances de fonds. Nous voyons, dans Lysias, un Athénien, Eschine le Socratique, emprunter pour monter une simple fabrique de parfumerie, — qui ne devait pas exiger une main-d'œuvre énorme : « Je n'aurais jamais cru, s'écrie le prêteur trompé, qu'Eschine eût eu le front de paraître en justice pour soutenir un procès aussi peu honnête!... Ayant emprunté aux banquiers Sosime et Aristogilon... il vient me trouver et me prie de ne pas permettre qu'il se ruine en laissant accumuler les intérêts. J'ai besoin, dit-il, de m'établir fabricant de parfums, mais les fonds me manquent. Je m'engage à vous servir un intérêt de 9 oboles par mine (1). Je me laissai déterminer par ce discours, dans l'idée qu'Eschine étant disciple de Socrate, et ayant coutume de faire de longues et magnifiques dissertations sur la vertu et la justice, il ne se permettrait jamais de tenir la conduite la moins scrupuleuse... »

L'intérêt offert au prêteur dans cette affaire est de 18 pour 100 : mais il faut remarquer que le fait est postérieur à l'époque de Périclès, et appartient à un moment de grande détresse.

Ainsi, quarante ans seulement après les guerres médiques, non seulement les capitaux mobiliers abondaient à Athènes, mais encore, fait plus important, les Athéniens avaient appris à les faire travailler, à les rendre productifs. « Seuls, disait Périclès en 431, nous servons de nos richesses, non pour briller, mais pour agir. » Cependant on sent, à certains indices, que la circulation n'est pas encore régulièrement établie. On confie

(1) L'obole valait environ 15 centimes; la mine, près de 100 francs en poids. Rappelons qu'il s'agit ici de l'intérêt mensuel.

volontiers son argent à un parent, à un ami mieux informé : c'est ainsi que Socrate avait confié sa petite fortune à Criton qui la faisait valoir. Déjà pourtant le rôle des intermédiaires entre capitalistes et entrepreneurs grandissait. La première banque dont on nous parle est celle d'Antisthène et d'Archestrate (vers 435-404), au Pirée, — celle même dont la direction passa ensuite à Pasion.

Le banquier devint un personnage plus nécessaire à mesure que, par suite de la situation impériale d'Athènes, les placemens au dehors se multiplièrent. On nous atteste cependant qu'au temps de la guerre du Péloponnèse, les Athéniens qui avaient prêté au dehors étaient forcés à des déplacements fréquens pour surveiller leurs intérêts. Évidemment, la circulation n'était pas, au v^e siècle, des plus régulières.

Ces placemens étaient souvent garantis par des hypothèques. C'est ainsi que Diodote a, vers 412, 2000 drachmes placées dans la Chersonèse de Thrace : on lui envoie tous les ans l'intérêt en blé, et l'intérêt doit être élevé, car, quand il meurt, on compte sur ces envois de blé pour nourrir ses deux enfans. Il est vrai que nous sommes en un temps où un homme fait peut vivre avec une demi-drachme par jour.

Pour que ces hypothèques fussent sûres, il fallait que l'Athénien pût acquérir de la terre dans l'étendue de l'empire. Or, on sait que l'acquisition de terres par des étrangers était tout à fait contraire aux coutumes grecques. Il avait fallu, pour la rendre possible, des conventions spéciales, plus ou moins extorquées aux villes alliées. Ce fut, avec les clérouchiés dont nous reparlerons, un des mauvais souvenirs que la domination attique.

Quoi qu'il en soit, il paraît qu'au temps de la guerre du Péloponnèse, une grande partie des capitaux athéniens étaient placés dans les îles. Le placement devait être avantageux, car à Délos, en 434-433, dans des conditions de sécurité exceptionnelles, le taux de capitalisation de la terre était de 8 pour 100, et l'intérêt de l'argent de 10 p. 100. Ces créances n'étaient garanties que par la puissance d'Athènes, en particulier par l'obligation, pour les alliés, de venir plaider devant les tribunaux athéniens : elles furent anéanties par la guerre du Péloponnèse. Mais, quand la crise de réaction anti-athénienne sera passée Athènes retrouvera sa place comme bourse du monde méditer-

ranéen : la maison de Pasion, au début du IV^e siècle, sera la première de la Grèce.

III

Nous avons dit à quel point la plupart des grandes fortunes de l'Attique reposaient encore, en 480, sur la propriété foncière. Comme en outre c'étaient les propriétaires les plus riches et les plus hardis qui avaient, en général, fait la plus large part aux nouvelles cultures, la destruction des oliviers les atteignit avant tous. Certains incidens nous font deviner quelles catastrophes particulières ont été cachées par la gloire nationale. Voici ce qui se passait au camp athénien à la veille de la bataille de Platées (479), quelques jours avant l'action décisive.

« Toute la Grèce était dans l'attente, et le sort d'Athènes, en particulier, allait se décider, lorsque des hommes appartenant aux familles les plus connues et les plus riches de la ville, ruinés par la guerre et voyant, avec leur fortune, leur pouvoir et leur crédit leur échapper pour passer en d'autres mains, se réunirent dans une maison de Platées et s'entendirent pour renverser la Constitution, ou, si le coup manquait, pour mettre le trouble partout et passer aux Barbares. Cela se tramait dans le camp, et beaucoup d'hommes étaient déjà affiliés à la conjuration, lorsqu'Aristide (qui commandait en chef) fut averti : très inquiet, il pensa qu'il ne pouvait ni fermer les yeux, ni tout révéler, car il ne savait pas combien de gens seraient compromis, si on laissait libre cours à la justice. Il ne fit arrêter que 8 hommes : encore deux d'entre eux, sur qui pesaient les plus lourdes charges, Eschine de Lamptres et Agésias d'Acharnes, purent-ils s'échapper. Aristide relâcha les autres, pour rassurer ceux de leurs complices qui croyaient n'être pas encore découverts, et leur donner le temps de se repentir. « Le « champ de bataille, déclara-t-il, sera un grand tribunal où ils « pourront se laver de toutes les accusations, et prouver leur « loyalisme. »

On ne s'étonne pas qu'après avoir vu de près de tels désespoirs, Aristide, aussitôt après la victoire, ait fait voter des mesures permettant aux familles déchues économiquement de garder dans la cité l'autorité politique que la plupart d'entre elles avaient justifiée d'une manière si éclatante à l'heure du

péril : l'archontat devint accessible aux chevaliers, d'autres magistratures aux zeugites.

Aristide comprenait d'autant mieux l'état d'âme de ces vieilles familles rurales qu'il fut lui-même le plus illustre exemple du pentacosiomédimne ruiné. Il avait ses terres au Phalère; il avait été archonte en 489, il avait joui d'une aisance suffisante pour défrayer comme chorège des représentations dramatiques. Après 480, ayant dédaigné les moyens les plus admis de réparer les brèches faites à sa fortune, il vécut dans la gêne; quand il mourut vers 467, il fallut célébrer ses funérailles aux frais du public. Ses filles reçurent de l'État 3 000 drachmes pour leur dot; son fils Lysimachos fut tiré de la misère par un décret d'Alcibiade (le grand-père du grand Alcibiade), qui lui accorda une dizaine d'hectares. Il faut croire qu'en dépit de telles libéralités, cette famille ne se releva jamais, car Démétrius de Phalère (vers 310) connut un descendant d'Aristide qui gagnait sa vie en interprétant des songes! La richesse primitive d'Aristide et sa déchéance subite ont été plus tard l'objet de longues discussions entre les érudits de basse époque, qui ne se rendaient plus compte des graves conséquences de l'invasion médique.

L'exemple du « Juste » fut peu suivi. C'est l'appauvrissement de tant de vieilles familles de pentacosiomédimnes qui explique les bruits fâcheux auxquels donna matière la gestion financière de l'Aréopage, composé en grande partie d'archontes sortis de cette classe. Ce corps était le seul qui eût conservé encore une autorité suffisante pour modérer dans une certaine mesure le pouvoir de l'assemblée populaire et de ses favoris momentanés; mais le pouvoir constituait maintenant pour les aréopagites une tentation à laquelle tous ne résistèrent pas. En tout cas, c'est par des attaques contre la probité de ses membres qu'Ephialtès prépara la révolution pacifique qui, en 462-461, dépouilla ce corps antique de ses attributions politiques.

Ce que nous venons de dire des pentacosiomédimnes est vrai aussi de la seconde classe, et la décadence de tant de familles, dont beaucoup se rattachaient aux plus anciens Eupatrides, a rapproché sensiblement celles qui étaient le moins oubliées de leurs racines rurales des simples zeugites qui s'étaient maintenus ou enrichis. Des alliances se contractaient, dont les Georges Dandin du temps, paraît-il, ne se félicitaient.

pas toujours. Témoin ce personnage des *Nuées* (423), qui nous fait en ces termes ses confidences :

« *Streps.* — Que n'a-t-elle d'abord honteusement péri! la faiseuse de mariages qui me rendit si vain que d'épouser ta mère. J'avais une vie de paysan charmante, toute à l'abandon, envahie par la mousse, oubliée du balai, où foisonnaient les abeilles, les brebis, le marc d'olive. Et voilà que j'épouse la nièce de Mégaclês, fils de Mégaclês, moi paysan, — une demoiselle imposante, façonnrière, tout le portrait de la grande Césyra. Le jour de la noce, à table, à côté d'elle, « je sentais les cuves, les claies à « fromage, la laine, » — la richesse! Elle, c'étaient les parfums, les robes de safran, le gaspillage, la gourmandise!...

« Plus tard, quand ce fils nous fut né, à mon excellente femme et à moi, c'est sur le nom qu'alors on se querella. Elle y voulait de l'hippique, Xanthippe, Chaenippe, Callippide. Moi, du nom de son grand-père, je proposais Phidonide. La querelle dura longtemps : un beau jour nous nous mîmes d'accord, et on l'appela *Phidippide*. Ah! ce fils! la mère le prenait et le câlinait : « Quand tu seras grand, lui disait-elle, et que je te verrai sur « ton char, rentrant dans la ville, comme Mégaclês, dans un man- « teau de pourpre! » Et moi, je reprenais : « Ah! plutôt, quand « tu rentreras les chèvres, en dégringolant les rochers, comme « faisait ton grand-père, avec sa peau de bique! » Mais de mes sermons il n'avait cure, et entre les mains du Phidippide mes pauvres écus ont pris le galop... (1). »

Les conséquences directes et indirectes des grands événements de 480-477 ont compensé par ailleurs, et bien au delà, cet appauvrissement. Les familles anciennes qui ont su profiter des circonstances nouvelles se sont maintenues, et bien d'autres se sont élevées. Avant tout, la guerre médique même, le prestige que venait d'acquérir l'État athénien, fournirent plus d'une occasion favorable à ceux qui étaient encore chargés de sa direction, et ia plupart d'entre eux n'étaient pas gens à n'en pas profiter. C'est ainsi que Thémistocle, dont la fortune, lors de son entrée aux affaires, n'était que de quelques talens, finit par en posséder 80 : il est vrai qu'il laissa une réputation détestable. Mais il n'était aucunement besoin de sortir des procédés les plus admis

(1) Pour ce passage d'Aristophane, je me suis servi de la traduction élégante de MM. Mazon et Bodin (*Scènes choisies d'Aristophane*).

pour s'enrichir à cette époque. Si les hautes fonctions militaires étaient honorifiques dans les armées nationales du temps, les stratèges, taxiarches, hipparques, triérarques, recevaient une large part du butin. Et les *proxènes* qui se chargeaient de représenter les villes d'Ionie ou de Grèce dans la puissante métropole de la ligue nouvelle étaient bien rémunérés. C'est ainsi que Cimon, qui conduisit la plupart des expéditions contre les Barbares, y trouva le moyen, non seulement de rendre à sa famille le rang qu'elle avait perdu par l'énorme amende infligée à son père, mais d'édifier une fortune considérable et d'étonner Athènes par sa munificence. Il est probable que la masse, là comme partout, s'est exagéré souvent les profits des grands, mais il est certain que les dépouilles laissées sur tant de champs de bataille, les rançons de tant de captifs appartenant aux grandes maisons de Lydie, de Phrygie ou de Perse, les services rendus à tant de cités, ont fait la fortune de plus d'un Athénien.

Une source de richesse plus abondante encore, et surtout plus régulière, fut le Laurion. Nous avons dit l'expansion rapide donnée au monnayage athénien par la fondation de la ligue. Il faut ajouter que les capitaux placés dans les mines se multipliaient vite, grâce à l'emploi de la main-d'œuvre servile.

L'esclave ne coûtait alors que 200 drachmes, quand il n'avait pas besoin d'un apprentissage technique difficile, et c'était le cas pour le travail des mines. Quand le filon était riche, on gagnait une obole par jour, soit 30 pour 100. Nicias, fils de Nikéatos, qui devait sa fortune aux mines, louait à un entrepreneur, Sosias de Thrace, 1 000 esclaves produisant, tous frais faits, 150 drachmes environ par jour. Hipponikos eut 600 esclaves, produisant 100 drachmes par jour; Philémonide, 300 esclaves, rapportant 50 drachmes, etc.

La plupart des fortunes qui se sont édifiées alors à Athènes ont eu le Laurion pour origine. Et plus d'un, grâce à quelque coup de pioche heureux, a brûlé les « étapes, » comme cet Anthémion dont la statue, placée sur l'Acropole, rappelait encore au temps d'Aristote qu'il était

Passé du rang du thète au rang de chevalier.

A partir du moment où le commerce maritime prit son essor (vers 453), on vit naître aussi de rapides fortunes commerciales. Le Diodote, que nous avons déjà rencontré, avait acquis ses

richesses par ce moyen : à sa mort (410), il avait une fortune de 30 000 drachmes, plus 42 000 autres placées sur des vaisseaux. Dès le temps de Solon, le commerce lointain était considéré avec honneur dans une société encore très aristocratique : nul doute qu'au v^e siècle un homme comme ce Diodote n'occupât socialement une place correspondant à son opulence.

Il n'en était pas tout à fait de même pour l'industrie, et cela tient à ce que la grande industrie ne commença guère à se développer qu'au temps de Périclès. Jusque-là, les industriels n'étaient que des artisans, et l'ascension de leurs familles assez lente : le fils de Sophillos, il est vrai, a été reçu de plain-pied parmi les grands, — mais il s'appelait Sophocle. En revanche, Cléon, le corroyeur, eut encore, vers 440, à souffrir certaines rebuffades, qui, dit-on, le jetèrent dans la carrière démagogique. Ce n'est qu'au iv^e siècle qu'on a cessé de s'étonner de voir un fabricant, comme Démosthène, à la tête de la cité.

L'esprit des deux premières classes a été profondément altéré par l'afflux de ces élémens nouveaux. Ils ont préparé en deux générations le riche de fraîche date, s'offrant le gouvernement comme couronnement de son opulence récente, et bien plus souple à la démocratie. Nicias en était le type vers 431. La crainte des chantages, à en croire les poètes comiques, fut toujours le mobile principal de ce successeur de Périclès. Sa richesse, dit joliment Plutarque, était un revenu assuré pour les drôles. Il finit par ne plus sortir, de crainte des mauvaises rencontres : il ne soupait avec aucun de ses concitoyens, il fuyait toutes les conversations. Lorsqu'il était archonte, il restait au palais jusqu'à la nuit : il arrivait le premier au Conseil, et n'en sortait que le dernier. Mais, n'avait-il rien à faire pour la République, il se renfermait dans sa maison. Il avait alors des amis placés à sa porte, exprès pour dire qu'il se tuait au service de l'État : un certain Hiéron était tout spécialement dressé à cet office. Nicias mérita ainsi la bienveillance fidèle de la masse, et fut réélu indéfiniment à des fonctions qu'il était incapable d'exercer.

IV

Le zeugite avait traversé, lui aussi, une dure période au lendemain de l'invasion, et Cimon gagna une grande popularité

en ouvrant à ses voisins appauvris son domaine du dème des Lakiades, dans la plaine du Céphise. De plus, le service militaire pesait durement depuis que les expéditions étaient continuelles et lointaines : sur les stèles funéraires du Céramique, on eut à inscrire, une année, jusqu'à 177 noms d'une seule des dix tribus ! Il n'est pas douteux qu'un sourd mécontentement, conséquence de difficultés multiples, ne courut dans les vieilles familles de zeugites ; lors de la chute de l'Aréopage (vers 460), Eschyle lui donna libre cours dans une protestation qui a traversé les siècles : l'*Orestie*.

Au reste, cette classe de la population athénienne, où se recrutait l'infanterie nationale, s'étendait constamment, par une conséquence naturelle de la diminution de valeur de l'argent. Au début du v^e siècle, elle se composait encore des citoyens ayant réellement un revenu équivalant à 100 hectolitres. Mais, à partir de 483, année où la production du Laurion commença à jeter l'argent en masse sur le marché, les 200 drachmes qui définissaient la classe cessèrent de plus en plus de correspondre à cette valeur initiale. La milice nationale engloba désormais des propriétaires très modestes, et qu'on n'eût pu faire servir sans la solde, instituée à cette époque. En revanche, elle fit ainsi l'acquisition des rudes charbonniers d'Acharnes, qui gagnaient leur vie dans les bois du Parnès, et dont Aristophane devait illustrer les fils.

Le petit cultivateur attique s'est maintenu grâce à son adaptation aux nécessités nouvelles. Il a délaissé peu à peu la culture du blé, découragée par l'importation croissante de blé étranger : au iv^e siècle il ne produisait plus que 400 000 médimnes, tandis que la quantité d'orge importée atteignait parfois le quadruple de ce total. Il s'est tourné de plus en plus vers les cultures dont on vendait au loin les produits : l'huile d'abord, dont les Grecs faisaient, dans l'alimentation, dans l'éclairage, dans les jeux, une si prodigieuse consommation (l'huile attique atteignit le prix de 17 drachmes), — puis le miel de l'Hymette, les figes, etc.

La classe est restée longtemps rurale dans son ensemble : en 451, on lui rendit les *juges des dèmes*, qui dispensaient le paysan de venir plaider en ville. Pendant longtemps encore, les habitants de la campagne d'Attique ne vinrent guère en ville qu'aux Dionysies, pour entendre leurs poètes favoris bafouer ces

politiciens auxquels leur indifférence a pourtant laissé toujours le pouvoir (1).

L'institution de 451 atteste pourtant la préoccupation de parer à l'envahissement de la ville. Déjà plus d'un zeugite habitait Athènes ou le Pirée comme artisan ou boutiquier : des types comme celui du père de Sophocle se sont multipliés dans la période qui suivit les guerres médiques. Le père dont Socrate naquit vers 469 faisait des images de sainteté, et sa mère était sage-femme : lui-même a pratiqué d'abord le métier paternel, et il est arrivé à joindre à sa terre patrimoniale le petit capital qu'il confiait à Criton.

En 431, Athènes pouvait mettre en ligne plus de 23 000 hoplites, — mais en comptant ses *clérouques*.

Déjà dans la période précédente, les gouvernans d'Athènes s'étaient occupés de pourvoir à l'accumulation du prolétariat en envoyant au loin des colonies. Ces colonies portaient le nom spécial de *clérouchies* ; à la différence du colon des autres États grecs, le *clérouqué* d'Athènes gardait son rang dans la cité.

La crise qui pesa sur la population rurale de l'Attique au lendemain même de l'invasion rendit plus nécessaire que jamais le recours aux *clérouchies*, en même temps que la force nouvelle d'Athènes en facilitait l'établissement. C'est surtout le gouvernement démocratique issu de la révolution de 462-1 qui, sous l'influence grandissante de Périclès, chercha à donner satisfaction au besoin de terres. Seulement, par une conséquence naturelle de l'extension qu'avait prise la classe des zeugites, on ne prit plus uniquement les colons parmi les thètes : la charte d'une de ces colonies, que nous avons conservée, l'atteste formellement, et sous une forme significative. Un décret avait réglé toutes les conditions de recrutement, et le mode d'envoi, de la colonie. Phantoclès y fait ajouter d'urgence un amendement spécial, portant que les colons seront pris « *parmi les zeugites et parmi les thètes.* »

Mais, que les colons fussent tirés au sort parmi les paysans les plus pauvres de l'Attique ou parmi les prolétaires, le but était toujours d'en faire des cultivateurs aisés. Les terres occupées, Lemnos et Imbros, la Chersonèse, Naxos, Andros, la Thrace,

1) On peut consulter, sur cette démocratie rurale, le livre de M. Maurice Croiset, *Aristophane et les partis*, Fontemoing.

étaient toutes plus productives en blé que le sol attique. Elles avaient souvent des produits recherchés : les vins dans les îles, le bois en Thrace. Les lots distribués fournissaient aisément les 200 drachmes jugées nécessaires. On pouvait donc exiger que le colon résidât, fit souche sur son nouveau domaine. Comme les clérouques étaient astreints au service d'hoplites, cinquante ans après les guerres médiques, Athènes eut plus de 6000 fantassins en garnison sur différens points de l'Archipel.

Le système athénien a consisté, en somme, à tirer de la population nationale les élémens d'une nouvelle classe de propriétaires fonciers, établie au milieu de populations dépossédées en partie ou en totalité, — au lieu de chercher à absorber dans la cité dirigeante les élémens conservateurs des nations soumises, comme fit Rome. Le système parut naturel tant qu'il fut appliqué à des populations barbares; mais rien n'a soulevé davantage contre Athènes l'indignation générale que le spectacle répété de populations entières, de vieille souche hellénique et d'antique civilisation, brutalement déracinées de leurs domaines séculaires pour faire de la place à la plèbe attique.

V

Les événemens du commencement du siècle ont complètement transformé la quatrième classe des citoyens athéniens. L'effort fait en 480 et 479 est devenu permanent par suite de la fondation de la ligue : tous les ans, Cimon prenait la mer avec une centaine de trières, des milliers de rameurs. Dès lors, la population des districts côtiers ne suffisait plus pour le recrutement des flottes : les noms des districts de l'intérieur se lisent encore sur les bornes qui, au Pirée, indiquaient leur place aux matelots prêts à embarquer.

Dans l'intervalle des campagnes, ces hommes prenaient l'habitude de rester à la ville, et d'y chercher fortune. On préféra d'abord la ville haute, où la situation nouvelle d'Athènes multipliait les occasions favorables, où les riches, au milieu de la prospérité croissante, avaient la main large, et rendaient moins pénibles les débuts de la population nouvelle qui affluait. Cimon surtout fut la providence d'une multitude de

pauvres hères ; peu après son ostracisme (461), un personnage de Kratinos soupirait ainsi dans les *Archiloques* :

Et moi je me flattais, moi Métrobios le greffier,
 Que l'homme divin entre tous, le premier des Grecs,
 Cimon enfin, me ferait une vieillese dorée, à ses côtés.
 Mais Cimon m'a laissé : il est parti avant moi.

Mais les immigrés restèrent de plus en plus au Pirée comme bateliers, ouvriers de constructions navales, etc. ; vers 453, le port commençait à être bien peuplé. C'étaient les élémens les plus actifs de la plèbe, ceux qui maintenant se sentaient nécessaires à la grandeur de la cité : toujours réunis, prépondérans dans les assemblées populaires, leurs votes avaient fait la révolution de 462-461. Aussi, dès que commencèrent les luttes avec le Péloponnèse, la première préoccupation du pouvoir nouveau fut de relier la capitale avec les ports, où résidaient ses adhérens les plus sûrs : de là la construction des Longs-Murs.

On comprend mieux maintenant la portée de l'évolution dont nous avons parlé, et qui avait englobé peu à peu dans la classe des hoplites jusqu'aux plus modestes propriétaires fonciers. La classe des thètes ne comprit plus guère désormais que la population urbaine de la ville et du Pirée, qui avait absorbé en un quart de siècle l'ancien prolétariat agricole. C'est pour elle qu'allèrent être entrepris les grands travaux du temps de Périclès et de Nicias, le Parthénon, les Propylées, l'Erechthéion. Par suite de l'abaissement du cens des hoplites et de l'envoi des clérouchies, la classe des thètes, insouciante à Athènes comme partout, qui n'épargnait guère et multipliait beaucoup, s'est maintenue à peu près au chiffre de l'époque précédente : une vingtaine de milliers d'adultes. Lorsqu'Athènes mettait en mer des flottes de 100 trières, sous Périclès, elle ne fournissait plus guère que les pilotes, les soldats de marine, et les rameurs du premier banc, ceux qui maniaient les plus longues rames, « le peuple des *thranites*, sauveur de la ville. » Le reste était recruté à prix d'argent parmi les *météques* (étrangers domiciliés), les esclaves, mais surtout parmi les étrangers, et le Pirée devint ainsi un lieu de va-et-vient pour les populations maritimes de l'Archipel.

Aussi fallut-il prendre des mesures pour empêcher un envahissement trop rapide de la dernière classe par les élémens venus du dehors.

Ces élémens, qui tenaient si peu de place dans la société attique du temps des « Marathonomaques, » s'étaient accrus incomparablement plus vite que la population indigène. On a calculé, d'après les listes de démotiques, que la répartition de la population entre les trois grandes circonscriptions (Ville, Intérieur, Côte,) vers 500, était à peu près celle-ci : un cinquième pour la Ville, deux cinquièmes pour l'Intérieur, deux cinquièmes pour la Côte, et il me semble, d'après le petit nombre des changemens apportés à la répartition des sièges sénatoriaux, que cette distribution n'ait pas varié au iv^e siècle autant qu'on s'y attendrait. Or, elle serait invraisemblable si l'on ne songeait qu'il s'agit seulement, dans ces listes, du corps des citoyens. Athènes et le Pirée contenaient certainement plus d'un cinquième de la population totale, et le Pirée surtout comptait plus d'habitans que ne le donneraient à croire les listes de démotiques : mais c'était là que s'entassaient les métèques, dans les maisons de rapport si nombreuses au temps de la guerre du Péloponnèse. De même, la Côte devait être plus peuplée que l'Intérieur, puisqu'elle comprenait, outre Éleusis, le district du Laurion, où le théâtre de Thorikos, par exemple, bâti à la fin du v^e siècle, pouvait contenir 5000 spectateurs : mais dans ce district se pressaient les cabanes d'esclaves.

Le grand essor donné à l'immigration des métèques date de la construction du Pirée. Thémistocle, qui avait jeté les bases de la nouvelle ville, et la considérait comme son œuvre, avait fait supprimer temporairement, vers 475, le droit de résidence qu'ils avaient à acquitter.

Nous avons vu qu'au v^e siècle le cens était évalué en argent, et les métèques, qui n'avaient pas droit à la propriété du sol, purent être astreints ainsi au service d'hoplites : or, 3000 eurent le cens de 200 drachmes, et la proportion des pauvres aux riches était bien plus forte dans cette classe que parmi les citoyens. A la fin du iv^e siècle, Athènes comptait encore 10 000 métèques.

L'afflux des esclaves eut d'autres causes, mais fut plus considérable encore. Nous avons parlé du Laurion, puis de la naissance de l'industrie concentrée. Ces faits modifièrent profondément la société attique. Au temps des guerres médiques, elle occupait un rang intermédiaire entre des cités comme Égine, Corinthe, qui comptaient 60 000, 70 000 esclaves, — et le Pélo-

ponnèse, pays d'ἀποργαί, de gens qui travaillaient eux-mêmes. Au temps de la guerre du Péloponnèse, des riches avaient jusqu'à 50 esclaves, de modestes propriétaires en avaient un ou deux. Au iv^e siècle, Athènes a compté 150 000 esclaves. L'indice le plus certain de la multiplication du nombre des esclaves à Athènes est la diminution du prix de vente. D'une manière générale, l'argent, du vi^e au iv^e siècle, baissa de valeur dans la proportion de 5 à 1 à peu près. Or, au temps des guerres médiques, le prix courant de l'esclave semble avoir été de 200 drachmes. On s'attendrait donc à trouver par la suite des prix beaucoup plus élevés : *c'est plutôt le contraire qui se produit*. Dès la fin du v^e siècle, on trouve le prix de 150-160 drachmes, et au iv^e siècle il en est de même. Il ne s'agit, bien entendu, que du prix de l'esclave ordinaire : nous trouvons des prix exceptionnels infiniment supérieurs.

Par suite de cet afflux, le nombre des alliances de métèques ou d'affranchis avec des citoyens, puis l'invasion dans la cité des enfans, nés de ces unions, augmentaient toujours. Pendant longtemps, on n'avait pas eu à s'inquiéter de ce mouvement; on encouragea même la tendance : on sait que, vers 507, Clisthène avait laissé bien des affranchis pénétrer dans la cité. Mais vers 451, on commença à se préoccuper de cette situation : le gouvernement issu de la réforme de 462-461, par suite de la paix, se trouvait alors en présence de difficultés sérieuses, ayant à subvenir aux besoins de l'agglomération urbaine toujours croissante. On porta donc, sur la proposition de Périclès, une loi dite *des bâtards* qu'on eut la sagesse de laisser dormir quelque temps : mais en 444, au moment où allaient commencer les grands travaux, à l'occasion d'une disette et d'une distribution de blé, les titres de tous les pauvres qui se présentèrent furent rigoureusement vérifiés, et ceux qui s'étaient frauduleusement introduits dans la cité furent vendus au profit du Trésor.

La mesure n'avait pas pour but, et n'eut pas pour effet, de décourager l'immigration qui, précisément, à ce moment recevait un nouvel élan de l'essor décisif pris par l'industrie et le commerce. Mais elle visait très délibérément à arrêter l'invasion de cette population attique (dont Périclès rêvait de faire l'élite de la Grèce) par des élémens trop souvent équivoques, venus de tous les points de l'Archipel, et de plus loin encore.

VI

Une mesure de ce genre devait avoir de singulières répercussions sur les classes supérieures, car ce n'était pas seulement par en bas que, depuis longtemps déjà, les élémens étrangers s'introduisaient dans la cité. L'histoire de Périclès lui-même est la plus instructive. Avait-il oublié, en portant sa loi, son union avec la Milésienne Aspasia, qui n'était pas reconnue par la loi attique ? Toujours est-il que, lorsque les enfans de sa femme répudiée, les seuls légitimes, lui eurent été enlevés, il dut demander au peuple une dérogation à sa propre loi en faveur des fils qu'il avait eus d'Aspasia.

Il faut, en effet, se garder de se représenter les métèques et les esclaves même comme occupant toujours un rang inférieur dans la société capitaliste de la deuxième moitié du v^e siècle.

Jusqu'à-là, le métèque avait été un personnage modeste, parce que la propriété foncière jouait un rôle capital : il ne pouvait s'établir que s'il avait définitivement renoncé au pays natal, et, d'autre part, l'acquisition de terres dans sa patrie d'adoption lui était interdite. Avec le développement des capitaux mobiliers, beaucoup de métèques arrivèrent à une large aisance : nous avons dit que 3 000 possédaient, sous Périclès, le revenu de 200 drachmes nécessaire pour contribuer, comme hoplites, à la garde de la cité. D'aucuns même étaient opulens. Képhalos, venu d'Occident à Athènes vers 435, y réalisa une fortune énorme. Son fils Lysias, le fameux avocat, nous le présente en ces termes :

« Mon père Képhalos vint, sur les instances de Périclès, s'établir dans ce pays, où jamais, durant un séjour de trente ans, il ne nous arriva, pas plus à nous qu'à lui, d'être ni accusateurs, ni accusés. Mais nous y vécûmes, soumis à vos lois, sans faire d'injure à personne ni en recevoir de personne... »

C'est ce Képhalos qui laissa à ses fils la fabrique de boucliers plus tard mise à sac par les Trente.

La situation n'était pas la même pour les esclaves. La condition de ceux qu'on employait dans les mines, dans les fabriques, était fort dure, même à Athènes, et les chances d'amélioration de leur sort nulles pour eux, sauf l'espoir d'évasion. On réservait le travail des mines aux malfaiteurs ou aux barbares de

Thrace et d'Asie ; même pour eux, la pitié publique exigeait certains ménagemens : par exemple, l'abatage des piliers de mine-rai qui empêchaient certains éboulemens meurtriers était défendu sous peine de mort. Quant aux artisans, il devenait difficile de les tenir lorsque l'ennemi était menaçant : les 20 000 esclaves qui s'échappèrent lors de la guerre de Décélie appartenaient pour la plupart à cette catégorie.

Mais ces 20 000 esclaves n'étaient qu'une minorité, et l'on voit que, même en une crise qui rendait facile la délivrance, la grande majorité restait fidèle au maître : c'étaient ceux qui vivaient avec lui, dans sa maison, à la campagne ou à la ville, aides de culture ou domestiques.

D'aucuns étaient plus heureux encore. Ils avaient une grande valeur et étaient employés à des tâches délicates. Niciaë possédait ainsi un intendant qui lui avait coûté 6 000 drachmes, et qui dirigeait toute son exploitation du Laurion. Des hommes pareils, qui réglaient l'activité et pourvoyaient à la subsistance de centaines de travailleurs, étaient ménagés, et le maître les admettait parfois à la participation aux bénéfices.

On finit par voir des esclaves faire figure de gens riches, au grand scandale des réactionnaires :

« Les esclaves, lit-on dans un pamphlet de 424, ne sont nulle part aussi insolens qu'à Athènes ; on ne peut les frapper ; un esclave ne se dérangera pas pour vous... Il arrive même (et l'on s'en étonne) que des esclaves vivent dans le luxe et mènent grand train ; c'est très naturel. Beaucoup de gens sont à la merci des esclaves qui négocient leurs affaires : ils sont donc obligés de leur laisser une grande liberté d'allures. Or, là où il y a des esclaves riches, il ne faut pas que mon esclave vous craigne. Vous voudriez que, comme à Lacédémone, mon esclave vous craignît. Mais si votre esclave me craignait, vous auriez à redouter qu'il ne me sacrifie les intérêts importans dont il a la garde, pour se garantir d'un risque personnel. Voilà pourquoi nous avons accordé cette égalité aux esclaves... »

La situation de tels esclaves aboutissait vite à l'affranchissement et dès lors les chances d'ascension devenaient les mêmes que pour les métèques. Mais on ne vit pas encore, dans la société contemporaine de Périclès, un affranchi devenir le premier banquier de la ville, comme le fut Pasion vers 400.

Nous espérons que les détails qui précèdent auront fait comprendre l'enrichissement de la société attique, de 480 à 431, mieux que ne le feraient des chiffres d'ensemble, toujours très délicats à comparer à des chiffres modernes. Mieux vaut, en terminant, appeler l'attention sur celui des symptômes de cet enrichissement qui intéresse le plus l'historien : nous voulons dire la manière, unique jusqu'alors, dont fut rémunéré à Athènes, dès le milieu du v^e siècle, le travail intellectuel.

Nous ne parlons pas des grands travaux de Périclès, œuvre de l'État ou plutôt de l'empire, non plus que du théâtre, qui était une institution officielle. Mais l'art, la science, trouvaient alors à Athènes un public plus large que nulle part ailleurs, sauf peut-être dans l'Amérique des Grecs, la Sicile. Au lieu que les maisons de Miltiade, d'Aristide, de Thémistocle, vers 480, étaient dépourvues de tout ornement, la maison d'Alcibiade, vers 415, était déjà remplie d'objets d'art de valeur, et ce luxe de bon aloi devait se développer au siècle suivant. L'exemple était suivi de loin par la grande majorité des habitans d'Athènes, à en juger par les figurines innombrables auxquelles on cherche, — bien inutilement, — une destination religieuse. Et surtout, il y avait désormais à Athènes ce que Milet seule, auparavant, avait peut-être connu au vi^e siècle : un commerce de librairie. Dans la génération précédente, Pindare avait encore dû faire reproduire ses œuvres par son ami Énée, pour les quelques puissans personnages désireux de les posséder. Maintenant, à Athènes, malgré la cherté fréquente du papyrus, on trouvait dans les bazars de l'agora les œuvres d'Anaxagore pour 1 drachme. Un commerçant pouvait donc copier ou faire recopier à plusieurs exemplaires des livres de pure spéculation, anciens ou récents, venus d'Orient ou d'Occident, et compter qu'un bourgeois d'Alopèce passerait et les achèterait. Athènes seule pouvait offrir aux sophistes d'Ionie, aux rhéteurs d'Occident, un public aussi étendu et aussi averti que celui qui a critiqué Protagoras, et apprécié pour la première fois Hérodote.

E. CAVAIGNAC.

REVUE MUSICALE

UN TRISTAN ESPAGNOL

LA CELESTINA, DE FELIPE PEDRELL (1)

Béni soit l'été, malgré sa froidure et sa pluie; bénie la saison de loisir et de retraite à laquelle nous devons de connaître enfin l'ouvrage le plus original et le plus admirable peut-être, après *Boris Godounow*, qui, depuis les temps déjà lointains de *Falstaff*, nous soit venu de l'étranger. C'est à la fin de 1903 que nous reçûmes la nouvelle partition de M. Pedrell. Rien que le nom du maître catalan valait une promesse, et deux de nos confrères, l'un Espagnol, l'autre Français, nous assurèrent bientôt qu'elle avait été remplie (2). Mais quels délais n'imposent point les hasards, les travaux, les contretemps quotidiens! Nous éprouvons, après sept ans passés, le regret, sinon le remords d'une trop longue attente. Pour racheter envers une œuvre de cette beauté notre involontaire silence, nous ne formons qu'un souhait : donner aux artistes le désir de la connaître et particulièrement inspirer à l'un d'eux, à M. le directeur de l'Opéra-Comique, désigné pour ce devoir et cet honneur, le ferme propos, d'un prompt effet suivi, de la représenter.

Elle forme, cette œuvre, la seconde partie de la trilogie « dramatico-lyrique idéale » que M. Pedrell s'est proposé d'écrire sur ces trois

(1) *Amor*. — *La Celestina*, tragi-comedia lirica de Calisto y Melibea, en cuatro actos, adaptacion de la obra del mismo titulo, de Fernando de Rojas, y musica de Felipe Pedrell. — Version francesa de Henri de Curzon, version italiana de Angelo Bignotti. — Reduccion completa para canto y piano. — Barcelona, Madrid y Bilbao.

(2) Voyez les articles de M. Henride Curzon dans le *Guide musical* de février 1904 et le chapitre consacré à *la Celestina* par M. Rafael Mitjana dans son volume intitulé *Para musica vamos!...* (chez F. Sempere y Compañia, Valencia, 1909).

sujets ou ces trois emblèmes : *Patria, Amor, Fides. Los Pirineos*, épopée et drame à la fois, sont consacrés à la patrie. Nous en avons naguère entretenu les lecteurs de la *Revue* (1). L'amour est représenté par « *la Celestina*, tragi-comédie de Caliste et Mélébée. » Ce nom et ce titre sont exactement ceux du chef-d'œuvre littéraire, classique en Espagne, dont Fernando de Rojas fut l'auteur à la fin du xv^e siècle et que M. Pedrell a fait sien avec respect, avec amour, en grand artiste pieux.

Dès 1891, en son manifeste intitulé *Por nuestra musica*, étudiant l'avantage et les facilités que peut offrir à la musique un livret mêlé de poésie et de prose, M. Pedrell déclarait que l'idéal du genre, de ce genre mixte, lui paraissait réalisé par la célèbre tragédie de Caliste et Mélébée. Il a fallu naturellement réduire un original impossible à représenter (ne comportant pas moins de vingt et un actes) et l'adapter aux exigences, même littéraires, du drame lyrique. D'autre part, il a paru profitable à l'équilibre comme à la variété du drame, d'amplifier, de « pousser » telle ou telle scène accessoire, esquissée à peine dans le texte primitif, et de la transformer en tableau. Mais pour l'une et l'autre besogne, c'est de Rojas toujours, de son génie, au moins de son temps, que s'est inspiré M. Pedrell. C'est dans l'œuvre de Rojas, ou, à défaut de celle-ci, dans telle autre, contemporaine, analogue et s'y rapportant, que M. Pedrell a trouvé l'esprit et le plus souvent la lettre même des retouches nécessaires, sous forme tantôt de restriction et tantôt de développement.

En somme (et dans la préface du poème il s'explique et se justifie à cet égard), M. Pedrell n'a fait que ramener à la mesure non pas certes commune, mais possible, un ensemble démesuré. Le dessin général de l'action, l'évolution, les péripéties, le dénouement, les caractères, tout lui fut sacré. Surtout, suivant les termes que lui-même il emploie, il a respecté le texte de la composition primitive, « cette partie sculpturale qui se prêtait d'une façon tout à fait extraordinaire à recevoir un magnifique accroissement par l'exaltation de la parole chantée. » Et cela, nous le verrons bientôt, cette espèce de surcroît de lumière et de force que donne à la poésie la musique, cette transfiguration du verbe, et du verbe d'autrefois, par les notes d'aujourd'hui, forme un des caractères éminents de l'œuvre de M. Pedrell et l'une, qui n'est pas la moindre, de ses multiples beautés.

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} octobre 1901.

A Salamanque et dans les environs, vers la fin du xv^e siècle. Hors des portes de la ville, devant le jardin fleuri de Mélibée, dames et cavaliers, le faucon sur le poing, se mettent en chasse. La sonnerie des cors s'unit au chant des vieux « romances » d'amour. Le jeune Caliste, épris de la belle Mélibée, n'a pas suivi ses compagnons. Demeuré seul, avec deux fripons de valets, il pénètre dans le jardin et se déclare à la jeune fille. Celle-ci, feignant un grand courroux, le repousse. Mais l'un des valets a tôt fait d'aller quérir et d'amener à son maître une digne personne, experte en cette sorte d'offices, la Celestina. Le premier acte s'achève sur la promesse qu'elle fait à Caliste de le servir, et sur le retour tumultueux de la chasse.

Second acte : chez Caliste, plein d'angoisse et d'espérance. Arrive, — déjà ! — la Celestina, apportant comme premier gage certain cordon bénit emprunté par elle à Mélibée sous prétexte de l'appliquer à guérir la blessure d'un seigneur de sa connaissance. Caliste, de plus en plus pressant, exige un rendez-vous et court à l'église, prier le Seigneur qu'il bénisse la mission de Celestina auprès de Mélibée.

Le Seigneur, au commencement du moins, ne la maudira pas. L'active Celestina obtiendra sans peine de Mélibée défaillante l'aveu de sa passion et la promesse d'un rendez-vous. Elle se hâte d'en porter la nouvelle à Caliste et sur le parvis de l'église elle reçoit de lui, parmi d'autres présents, une chaîne d'or qui lui sera funeste.

La nuit est venue. A travers la fenêtre grillée, Caliste et Mélibée échangent propos et sermens d'amour. Cependant la Celestina est retournée en son logis. Elle y a convié les deux valets ses complices et deux jeunes personnes, ses associées ou ses clientes, pour fêter le succès de l'affaire et pour en partager les bénéfices. Partage difficile, et qui finit mal. Les deux garnemens exigent plus que leur part. La chaîne d'or les tente et pour l'avoir ils assomment la duègne. Aux cris de leurs compagnes, on les arrête, on les condamne, et le tableau suivant nous les montre conduits à l'échafaud.

Acte quatrième et dernier. La nuit encore, chez Mélibée. Dans les jardins en terrasse, parmi les cyprès et les roses, au clair de lune, duo d'amour, de grand, de frénétique amour. En bas, au pied de la muraille, un petit page de Caliste fait le guet. Des passans lui cherchent querelle et l'attaquent. Son maître en toute hâte veut courir ou plutôt descendre à son secours, mais il manque un degré de l'échelle, il tombe et s'écrase sur le pavé. Alors, comme dit la mélancolique chanson, « Madame à sa tour monte. » Ses cris ont réveillé son père.

Avec douceur, avec tristesse, elle le prie de ne point la suivre, mais de l'écouter seulement. Du haut de la terrasse, dont elle a fermé la porte, elle raconte au vieillard son amour, sa faute, et la mort de l'amant, dont l'amante à son tour va mourir. Puis, s'étant plainte ainsi longtemps et longtemps pleurée elle-même, comparable, sur le sommet funeste, à la fille de Jephthé, sinon pour l'innocence, au moins pour la jeunesse et le désespoir, elle se précipite et meurt.

« La passion brûlante et dominatrice, qui dans les conflits humains fait sortir brusquement la douleur du plaisir et de l'amour la mort. Rien de plus. » Ainsi M. Pedrell en sa préface définit le sujet, la matière de son œuvre. Et l'on sait que cela fait également la substance, ou l'essence, du *Tristan* de Richard Wagner. Tout au plus convient-il de noter que cette passion, maîtresse ici comme là-bas, est ici pourtant une maîtresse moins absolue. Elle n'y commande et n'y sévit pas sans trêve. Tout, absolument tout, n'y est pas son domaine, ou sa proie. Elle souffre çà et là quelque rémission, quelque diversion aussi. Des épisodes variés, extérieurs et pittoresques, des scènes ou des traits de comédie supérieure, mais de comédie, viennent tempérer et comme détendre l'unité, par eux moins terrible, du *Tristan* espagnol. Et puis et surtout, l'auteur encore y insiste, l'esprit ou le génie de cette œuvre, poésie et musique, est un esprit méridional, espagnol et latin. Les personnages ici n'ont pas besoin de philtre pour aimer. Humains et rien qu'humains, ils ne représentent nul symbole; ils n'ont d'autre philosophie que cette philosophie, ancienne et cependant toujours neuve, la passion amoureuse et mortelle dont nous rappelions tout à l'heure les mouvemens et les métamorphoses.

La musique aussi de la *Celestina* approche et s'éloigne à la fois de la musique de *Tristan*. Le *leitmotiv* y entre comme élément, il en constitue le fond et la trame. Mais il y paraît, il y reparait beaucoup moins développé que rappelé seulement. Il n'y est pas à proprement parler objet de transformation, d'accroissement et de symphonie. Il revient, ou plutôt, car les thèmes sont nombreux et divers, ils reviennent tous, ils se suivent, sans jamais se rompre ou se morceler, et c'est avec tant de souplesse et de liberté, tant de naturel et de vie, que rien ne semble artifice, monotonie ou redite en l'ordre harmonieux de leur perpétuel retour.

Ici nulle trace de wagnérisme dans les rapports de l'orchestre avec la voix. Bien entendu, l'orchestre du maître espagnol ne se contente pas d'accompagner, encore moins de suivre: il coopère. Mais il ne préside, il ne prévaut pas. Actif, expressif, tantôt léger et tantôt puis-

sant, intense, il enveloppe l'action et les personnages, il les serre, les étreint s'il le faut. La circonférence en quelque sorte est son domaine; mais en cette forme du drame lyrique latin, le centre de gravité, de beauté, continue d'appartenir à la parole et au chant.

Wagnérienne, çà et là, telle forme, ou tel mouvement: soit, au dernier acte (avant-dernière scène), la progression véhémement que suit, jusqu'au paroxysme, l'admirable duo d'amour. Enfin, pour ne pas dire surtout, l'ensemble de l'œuvre est comme en proie à l'angoisse, à la fièvre d'un chromatisme que d'abord, en songeant à *Tristan* toujours, on pourrait qualifier de wagnérien. Mais il a, « ce genre » pathétique et douloureux, il a, dans la patrie même du musicien et de son œuvre, dans le génie et dans l'âme séculaire de la race, des attaches plus anciennes et plus profondes. A ce chromatisme général, si vous ajoutez l'altération de certaines notes et de certains intervalles, l'emploi des modes antiques et des thèmes populaires, vous aurez dénombré les élémens d'un caractère éminemment propre à la musique de M. Pedrell. Ce caractère est le nationalisme. Déjà naguère, à propos de *los Pirineos*, rapportant les idées et les paroles mêmes du maître, nous essayâmes de le définir. Nous le retrouvons ici, plus sensible encore jusque dans le détail et plus présent partout, soit dans la matière première, soit dans les diverses façons de la traiter, de la travailler. Aussi bien le nationalisme d'une telle musique n'a rien d'étroit ni de borné. Autant que la chanson populaire et l'instinct des époques primitives, il comprend, il revendique le génie et les chefs-d'œuvre des grands siècles d'art. Et justement, rien de tout cela n'est étranger à l'artiste complet qu'est M. Pedrell. Artiste, mais savant par surcroît, historien des maîtres d'autrefois et maître lui-même après eux, dépositaire et gardien, mais créateur aussi, l'éditeur des *Victoria* et des *Cabezón*, le compositeur de *los Pirineos* et de *la Celestina*, aura non seulement défendu, sauvé, mais accru le trésor musical de son pays. Presque rien (à peine quelque trace) de Wagner dans la forme de son œuvre personnelle, et rien dans le fond n'est étranger. Purement nationale par le sujet et le texte littéraire, *la Celestina* l'est par la musique avec une égale pureté. Les sons comme les mots, tout y est espagnol. Et plus d'une Espagne s'y rencontre et s'y reconnaît. L'Espagne du peuple d'abord, celle des chansons primitives, arabe au moins à demi; une autre ensuite, moins instinctive, plus savante, celle dont les maîtres de la grande époque, de l'époque sacrée, les polyphonistes du xvi^e siècle, ont formé le génie et discipliné les chants. Enfin, sur tant de passé, le présent a mis son empreinte, mais pour le

consacrer, non pour l'abolir. Dans l'inspiration moderne palpite en quelque sorte le souffle de tous les âges, de toutes les âmes rassemblées. Ainsi composée, ainsi construite, l'œuvre de M. Pedrell a déjà l'air classique ; rien n'y trahit l'influence de la mode, le caprice d'un goût éphémère, et ce passé même qui survit en elle est pour elle un gage d'avenir.

On a vu précédemment le musicien, dans la préface du poème, signaler comme une des plus grandes beautés, la plus grande peut-être, de la composition de Rojas, le caractère sculptural du langage, étonnamment favorable à la magnifique exaltation de la poésie par la musique, du verbe par le son. Mais il est difficile d'imaginer, sans connaître la partition, le profit, non moins étonnant, que M. Pedrell a tiré de cette faveur ; comment, de combien de manières, en combien de rencontres, il a su non seulement appliquer, mais ajouter la musique à la parole et multiplier au dedans, autour de cette dernière, par le contact avec l'autre, la force, la lumière, la flamme de la vérité et de la vie. Dans *la Celestina*, l'union ou plutôt l'unité, l'identité de la musique et de la parole est admirable. Elle l'est d'autant plus, que presque toujours ici la parole à mettre en musique était prose, et prose de grand écrivain, par là capable peut-être de servir, de porter la musique, peut-être aussi de peser sur elle et de l'écraser. Mais non, l'œuvre de « magnifique exaltation » que M. Pedrell avait prévue s'est partout accomplie.

Et quelquefois si aisément, j'allais dire à si bon compte, au moyen de si peu de notes, ajoutant à si peu de mots tant de grandeur et de beauté ! Du haut de l'échelle fatale, vient de tomber Caliste. Son petit page a relevé son corps inanimé, puis, appelant Lucrèce, la suivante de Mélibée : « Mon seigneur est mort. Dis-le à sa triste amie. *Diselo a su triste amiga.* » Et la sonorité des syllabes espagnoles, l'intonation brisée, puis traînée de la phrase musicale, l'harmonie déchirante, enfin le rythme funèbre, enferme en cinq mesures, comme dans un raccourci verbal et sonore, l'immensité de la douleur. Quelques pages après, voici la même puissance avec encore plus de brièveté. Mélibée, atteignant le sommet de la funeste tour, se penche et s'écrie : « Comme c'est haut ici ! *Muy alto es esto !* » Rien de plus, et cette fois il suffit de deux notes, mais séparées, déchirées brusquement par un large intervalle, pour mesurer, en même temps que la profondeur de l'abîme, l'horreur instinctive de la chute et de la mort.

Autant que dans les péripéties et les crises du drame, j'admire l'appropriation de cette musique à la parole dans la suite ou le courant

modéré de l'action et du discours. Entre les « endroits forts, » comme disait le Président de Brosses, rien ne faiblit ni ne languit, alors même que tout, ainsi qu'il convient, s'atténue et se tempère. La vérité, devenant alors moyenne et familière, n'en demeure pas moins la vérité. Je n'assurerais pas, avec le confrère espagnol cité plus haut, M. Mitjana, que dans *la Celestina* tout offre la même importance et le même intérêt. Mais plutôt il ne s'y trouve rien qui n'intéresse et qui n'importe. Il existe encore une fois, en tout sujet lyrique, au-dessous des points principaux et les reliant ensemble, des « passages, » comme disent les peintres, où la musique, trop souvent, tantôt se dérobe et tantôt s'embarrasse. Le récitatif italien d'autrefois les franchissait d'un bond ; il arrive à la symphonie wagnérienne de s'y attarder et de s'y alourdir. De cet ensemble, ou de cet ordre secondaire, mais qui s'impose pourtant, M. Pedrell a su ne rien omettre sans insister sur rien. Il y apporte le même instinct, le même sens de l'expression que dans les plus importantes parties de son œuvre. Maître, ailleurs, de l'effusion lyrique, il sait l'être ici du simple dialogue. Aisément, dans un style aussi éloigné de la trivialité que de la recherche, il réalise l'idéal que les fondateurs du drame musical italien définissaient par ces mots : « *Un canto che parla, favellare in musica.* » Si nous avions le loisir d'analyser dans la partition de M. Pedrell les scènes et les types de comédie, la figure de la Celestina la première, celle de ses « filles » ou de ses commères, celle des deux valets de Caliste, on verrait comment cette musique excelle à dire les choses non pas communes encore une fois, mais prochaines et familières, comme elle sait être la musique de tous les personnages et parler le langage même de leur condition, de leur caractère et de leurs mœurs.

Elle parle, cette musique, mais toujours en chantant. Et que de fois, rien que musique alors, musique pure, elle ne fait que chanter ! Elle chante à l'orchestre, elle chante par les voix. Toute cette œuvre résonne de chants, voire de chansons. Chansons individuelles et mélodiques, ou bien (tableau de la chasse) anciennes et douces *cantigas*, à plusieurs voix. Chansons des valets, dans la rue, à table avec leurs compagnes de rencontre ; scherzos, qui semblent de symphonie, dans la scène vivante, brillante et pittoresque entre toutes du souper chez la Celestina. « Chante, chante, Lucrecia, » dit et redit ailleurs la maîtresse à sa suivante, et sur les lèvres de Caliste comme sur les lèvres de Mélibée, naissent et meurent, ailleurs encore, les amoureuses, les douloureuses chansons.

Ab exterioribus ad interiora. Pour connaître l'œuvre et la pénétrer,

suirons-nous cette méthode et prendrons-nous ce chemin ? L'accès même et le dehors, ici tout a sa valeur. Jamais de vide et jamais de remplissage. Avec les scènes capitales, d'autres alternent, volontairement abrégées et légères, intermèdes, mais non hors-d'œuvre, où la musique, sans se relâcher en rien, se détend. Et cela donne à l'ensemble de l'équilibre et de l'harmonie. Ainsi le premier acte mêle, non pas à des chœurs de chasse proprement dits, mais à des indications, à des esquisses chorales, à des appels, à des fanfares, les tons un peu passés de deux anciens madrigaux d'amour. Le troisième tableau du second acte, devant l'église de la Maddalena, est une ébauche encore, mais pleine de couleur, de mouvement et de vie, où le dialogue savoureux des personnages se détache sur des chants liturgiques d'un style aussi ferme, aussi pur, que l'était précédemment celui des refrains amoureux. Quant à l'action enfin (scène du meurtre et scène du supplice), au lieu de la forcer, comme souvent il arrive, et de l'expédier en toute hâte, à grand bruit, la musique la suit, la mène, et jusqu'au bout, jusqu'au paroxysme, c'est musicalement qu'elle la traite et la représente. Ainsi dans la composition de l'ouvrage, en chacun des éléments, lyrique, dramatique, pittoresque, et autres encore, qui le constituent, le style, un grand style apparaît, par où, jusqu'au moindre détail, tout se rehausse et s'ennoblit.

Allons maintenant jusqu'au cœur, au cœur ardent et souffrant, qui fait courir à travers cette musique, des profondeurs aux sommets, la vie chaude et le sang vermeil. Nous le disions en commençant, la joie et la douleur, l'amour et la mort partout se touchent et se fondent ici. De leur contact et de leur fusion, jamais encore une fois, depuis *Tristan*, l'art lyrique n'avait aussi fortement exprimé le sombre mystère. Celui-ci, dès le début, dès la première rencontre de Mélibée et de Caliste, plane sur l'un et sur l'autre, introduit dans leur dialogue un accent de crainte et comme d'horreur sacrée autant que de tendresse. Il en est ainsi partout et ce rappel, ou plutôt ce présage funeste, donne partout à la passion une sorte de gravité grandiose. Il fait même plus que la grandir : il la purifie. Est-ce l'idée de la mort, présente, ou du moins pressentie, à chaque instant, qui sauve de la fièvre, du délire sensuel, et cela jusqu'en ses transports les plus exaltés, l'amour des amans de Salamanque ? Toujours est-il que la musique, leur musique, même à son comble, demeure noble et pure. Et sa dignité, sa pureté, j'insiste sur le mot, est telle, qu'elle se répand sur l'œuvre tout entière et, tout entière, la défend et la sauve. Réaliste par certains côtés, en plus d'un tableau, réaliste

avec franchise, avec vigueur, la musique de M. Pedrell a su l'être non seulement sans bassesse, mais sans trivialité. *Mi señora y mi madre* : Caliste, au comble de ses vœux, qualifie et remercie en ces termes la Celestina. Nous n'y prenons pas garde, ou plutôt nous l'excusons, nous lui pardonnons de s'exprimer ainsi et l'éclat dont un si bel amour rayonne, efface presque la honte sur le front même de la pourvoyeuse d'amour.

Ne craignons pas de le répéter : dans l'ordre ou dans le genre de l'amour-passion, comme aurait dit Stendhal, nous sommes ici devant une œuvre, un chef-d'œuvre peut-être, comparable à l'unique *Tristan*. Une admirable fin le résume et le couronne. Conçu le premier sans doute, le dernier acte de *la Celestina* est à la fois l'origine et le terme de l'ouvrage, le sommet d'où le flot de lave s'est précipité et où il remonte. Là s'unissent à jamais la joie et la douleur, l'amour et la mort, dont les actes précédens ne font que préparer la rencontre et le double triomphe. Mais dans cette préparation, dans ce progrès, dans la suite de l'action (purement intérieure) et dans le développement des deux principaux caractères, que de beautés, et de beautés croissantes ! Dès le début, Caliste, Mélibée sont eux-mêmes : lui, fougueux, chevaleresque, héroïque ; sur ses lèvres, pour la première fois mélodieuses, tout de suite se mêle au goût de l'amour un avant-goût de la mort. En attendant leur premier duo, qui ne viendra qu'au troisième acte, les deux amans, chacun dans une entrevue avec la Celestina, se déclarent et se découvrent à nous. Par traits, par touches successives, leurs deux figures se modèlent et se colorent. Le plus souvent, ils ont mêmes thèmes ou « motifs » musicaux ; ils se les partagent ; l'unité de leur langage, de leur lyrisme, exprime bien celle de leur passion. Et jamais ce lyrisme n'est monotone. Il prend des formes, il suit des mouvemens divers. Tantôt il se répand, ou s'emporte, tantôt il se resserre et se concentre. Tout vit, tout palpite, frémit, dans le duo de la fenêtre, de la fenêtre grillée. Le babil des valets en embuscade, les appels nocturnes et le passage des *serenos* y servent comme de fond au dialogue du premier plan. Ce dialogue même, avec des éclats et des explosions, a des réticences, ou des retenues, qui ne sont pas moins belles. C'est une longue phrase de Mélibée, intense, ardente et comme lourde d'amour. Surtout c'est, à la fin, le monologue de Caliste resté seul. Ici la musique descend, oui vraiment elle descend, par une série de chutes lentes, jusqu'au plus profond du sentiment et de l'âme. Elle prie, elle supplie le soleil de s'éteindre et les étoiles de paraître afin de hâter l'heure promise.

Trois fois répétée, l'adjuration chaque fois est plus pressante en demeurant aussi grave. Contre le cours inflexible des choses, je ne crois pas que la passion et que la voix humaine aient trouvé souvent un aussi pathétique recours.

Lisez le dernier acte et vous y verrez toute cette amoureuse et funèbre beauté s'épanouir en deux scènes, dignes des plus fameuses dans l'un et l'autre genre. La première est le duo wagnérien et, qu'on nous passe le mot, « tristanesque, » mais dans la mesure et sous les réserves précédemment indiquées. Admirable en lui-même, il est amené par un délicieux dialogue entre Mélibée et sa fidèle Lucrece : cantilènes vaguement orientales, qui se mêlent et se répondent, se nouent et se dénouent, rêveuses, mélancoliques, originales par les intonations, les harmonies et les accens.

Peu à peu, autour des deux voix féminines et quasi fraternelles. s'élève un chœur invisible, à bouches fermées. Il psalmodie, à peine il murmure ; il chante cependant et sur le voile mélodieux qu'il tisse et qu'il brode, on croit reconnaître les fleurs et les étoiles de la nuit. Jusqu'à la fin de l'acte, ce chœur ne cessera guère. Il est, dans l'intention de l'auteur, « un élément purement sonore, destiné à réaliser par le prestige des voix, tantôt voluptueux, tantôt dramatique et funèbre, les différents épisodes et la marche de l'action. » Ce que dit très bien le musicien, la musique le fait mieux encore. Soudain l'entrée de Caliste vient rompre le demi-silence de cette attente et de ce mystère. Irruption magnifique, et qui livre le duo tout entier à la « *pasion ardiente y avasaladora*, » comme s'exprime le texte espagnol avec un éclat une force où notre français n'atteint pas. Elle anime, cette force, elle inspire, soulève la scène tout entière et lui donne tour à tour deux formes égales et diverses du lyrisme supérieur : l'exaltation, presque la frénésie, et l'extase, ou le ravissement.

Caliste est mort. Mélibée n'a plus qu'à mourir. Et sa mort aussi, la musique nous y prépare, nous y conduit, nous y élève par degrés. Le dernier, sur lequel elle s'arrête, est un adorable entretien de la jeune fille avec son père, le vieux Pleberio, qui ne fait que paraître, mais dont la figure se devine, tendre et noble, consolatrice et vraiment paternelle par la sollicitude, par l'indulgence et le pardon. Inquiet, et discret, le père invite l'enfant plaintive à monter sur la terrasse afin d'y respirer la fraîcheur et le calme de la nuit. « J'y monterai donc, et de là-haut je goûterai le spectacle délicieux de la rivière et des barques. » Ils parlent ainsi tous deux, ils chantent, que dis-je, ils soupirent à peine ; le chœur mystérieux, encore plus bas, les accom-

pagne, et dans leur dialogue de quelques lignes il y a tout, les âmes et les choses, l'angoisse avec l'espérance paternelle, le mensonge pieusement filial, et les parfums, et la brise, et là-bas, au clair de lune, les voiles blanches sur les eaux.

Après ce dernier et touchant épisode, voici la catastrophe. La scène finale se compose, dramatiquement, de récits, d'aveux, et d'adieux. Musicalement, elle prend aussi des formes différentes : celles de la déclamation et de la mélodie, celles de la cantilène et quelquefois de la parole, voire du simple cri. Mais rien d'hétérogène, de disparate en ce long monologue où l'héroïne s'accuse, se pleure, se punit elle-même, et semble en quelque sorte mener son propre deuil. Les mouvemens, les rythmes funèbres y abondent, y renchérisent les uns sur les autres. La voix constamment s'élève aux plus hautes notes pour en descendre avec lenteur, se trainant, se déchirant elle-même, pour y remonter ensuite et pour en retomber encore. Genre chromatique et modes anciens, musique de théâtre et pure musique, instinct ou génie d'une antique race, savoir, sentiment et style d'un grand artiste contemporain, tout cela compose l'éminente beauté de la scène, tout cela met — pour la première fois peut-être — le trépas d'une fille d'Espagne au rang des morts féminines les plus glorieuses que le drame lyrique ait chantées.

Appelons, accueillons cette sœur latine. *Muy noble y muy leal*, comme disent les écussons de sa patrie, elle est digne de notre audience et de notre hommage. Aussi bien, après les « saisons » russe, italienne, allemande, pourquoi ne pas en avoir une espagnole ? Des œuvres telles que *los Pirineos* et surtout *la Celestina* en feraient non seulement les frais, mais l'honneur. Ou plutôt il n'est pas besoin, pour contenter notre désir, d'une « entreprise » ou d'une « exploitation » extraordinaire. L'Opéra-Comique ne nous a rien celé des derniers « échos d'Italie. » Une autre voix, tout autre que celle des Mascagni, Puccini et Leoncavallo, vient à nous, de l'autre bord de la Méditerranée : en ce même théâtre nous demandons qu'elle chante. Pour la seconde fois, et nous terminons par là, c'est à M. Albert Carré que nous avons recours. Il est de ceux qui savent regarder, écouter au loin. Qu'il se fasse jouer et chanter la partition de *la Celestina*. Qu'il monte après nous, ou, s'il le veut bien, avec nous, sur la tour de Salamanque. De là-haut, il verra, il entendra quelque chose d'inconnu, quelque chose d'admirable, venir.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La loi interdit aux conseils généraux de faire de la politique, mais pour peu qu'elle les gêne, les radicaux savent très bien s'en affranchir. Cinq ou six conseils généraux viennent donc de se livrer, sous des formes diverses, à des manifestations politiques contre le ministère. Ici le président de l'assemblée départementale a prononcé un discours sévère contre ses tendances; là l'assemblée elle-même a voté contre lui une motion de blâme. Cinq ou six conseils généraux, c'est peu sans doute sur 86; mais comme on a entendu seulement ceux qui ont fait du bruit, les radicaux parlent volontiers à ce sujet de l'opinion du pays, et ils annoncent qu'à la rentrée de la Chambre, ils livreront au ministère un nouvel assaut. On s'y attendait. L'échec piteux du dernier qu'ils ont tenté n'a certainement découragé ni M. Berteaux, ni M. Cruppi, ni M. Pelletan; ils veulent prendre leur revanche; et M. Combes a fait savoir, dans une lettre adressée à ses électeurs, qu'il donnerait lui-même au Sénat. Tant mieux; la situation sera plus nette; le vrai général sera à la tête de ses troupes, et personne ne pourra se tromper sur le caractère de l'entreprise. Nous reviendrons dans un moment sur le cas spécial de M. Combes qui croit l'heure venue pour lui de rentrer en scène : il faut parler d'abord des conseils généraux.

Les élections dernières, qui ont porté sur le tiers de ces assemblées, n'en ont pas modifié la composition d'une manière sensible. Dans les élections législatives, les mouvemens de l'opinion, quoique rétrécis aux limites de l'arrondissement, parviennent à se manifester d'une manière apparente, on l'a bien vu il y a quelques mois; mais dans un canton, où les mares sont plus petites encore et plus stagnantes, les intérêts locaux et les influences personnelles l'emportent. Nous ne nous en plaindrions pas, puisque les conseils généraux ne

doivent pas faire de politique, si en effet ils s'en abstenaient toujours ; mais de tout temps, quelques-uns d'entre eux se sont plu à jouer les parlemens au petit pied et à adresser des remontrances au pouvoir. Le fait vient notamment de se produire dans le Puy-de-Dôme et dans le Rhône : parler de ces deux départemens nous permet de négliger les autres. A Clermont, c'est le président qui a pris la parole et, satisfait de son discours, il n'a pas demandé à l'assemblée de le consacrer par un vote. A Lyon, au contraire, une motion a été votée.

Le président du conseil général du Puy-de-Dôme est un député, M. Chamerlat. Sa modestie l'avait maintenu jusqu'à ce jour dans un rôle effacé, au point qu'en entendant prononcer son nom pour la première fois, tout le monde s'est demandé avec quelque étonnement ce qu'était cet homme farouche, et les biographes se sont trouvés en défaut. M. Chamerlat est un député comme tant d'autres, qui votent suivant le mot d'ordre de leur parti sans avoir, en temps ordinaire, la prétention de le donner. Faut-il croire que les temps ne soient pas ordinaires ? Le péril a paru si grand à M. Chamerlat qu'il est sorti de son silence. « Notre situation politique intérieure, a-t-il dit, est d'une telle gravité qu'elle n'a certainement échappé à aucun de vous. Depuis l'arrivée au pouvoir du ministère actuel, une orientation nouvelle a été donnée à notre politique, orientation qui, a-t-on pu écrire justement, « permet aux réactionnaires de toute nuance de s'abriter, « pour se poser en républicains, derrière le nom et le langage du chef « du gouvernement. » Nous ignorons à qui M. Chamerlat a emprunté cette citation, mais elle exprime bien le principal grief de son parti. M. Chamerlat rappelle que ses amis, « les radicaux intransigeans, » avaient fait un chaud accueil au ministère Briand. « Pas un moment, dit-il, nous ne lui avons marchandé notre confiance. Pourquoi faut-il que son attitude ait refroidi notre zèle ? Pourquoi jeter le trouble dans nos esprits ? Pourquoi ces équivoques troublantes ? Nous ne pouvons continuer de vivre dans cette incertitude et, si M. le président du Conseil ne veut pas le comprendre, il nous trace notre devoir. Pour nous, comme par le passé, le péril est à droite, et si c'est à droite que penche le gouvernement, ce n'est plus à ses côtés qu'il trouvera mes amis et moi pour le défendre, mais en face de lui pour le combattre. » M. Chamerlat, on le voit, parle en chef de parti. « Mes amis et moi, » dit-il fièrement, ce qui donne certes plus de portée à son discours, car si on le connaît peu lui-même, on connaît fort bien ses amis : ce sont les radicaux-socialistes qui, arrivés au pouvoir il y a une douzaine d'années, en ont fait un usage dont le pays commence

à être terriblement lassé. Ils représentent une force en voie de décroissance, mais avec laquelle on compte encore sur le terrain parlementaire. Peut-être cependant pourrait-on s'en passer; les radicaux-socialistes ne sont plus aussi sûrs qu'autrefois d'être indispensables; enfin ils sont divisés; de là le « trouble » qu'ils éprouvent et dont M. Chamberlat parle avec émotion. Que faire en pareil cas? Menacé, et M. Chamberlat menace; il espère faire peur. Y réussira-t-il? Quoi qu'il en soit, nous comprenons ses sentimens. Ses amis et lui sont le produit des abus d'un régime. Le jour où prendraient fin la pression et la corruption éhontées que l'administration exerce sur le corps électoral, leur sort serait réglé; il n'en reviendrait pas à la Chambre cinq sur vingt; nous connaissons des départemens où il n'en reviendrait pas un seul. Aussi M. Briand, qui parle de supprimer ces abus, apparaît-il à leurs yeux comme le pire ennemi. Heureusement, les préfets et les sous-préfets sont là, et c'est vers ces sauveteurs brevetés et dévoués que les radicaux-socialistes tournent des yeux éperdus. Ils continuent, en effet, de s'inspirer du pur esprit de M. Combes. M. Briand parle et ils agissent; mais c'est trop pour les radicaux que M. Briand parle. Il faut, comme les autres, qu'il obéisse et qu'il serve.

Ce qui s'est passé au conseil général du Rhône n'est pas moins significatif. Là, un socialiste unifié, M. Montet, a déposé l'ordre du jour suivant: « Considérant que les déclarations de M. le président du Conseil des ministres concernant la politique générale du gouvernement ont permis à tous les candidats des partis de réaction de s'en réclamer sans qu'aucun désaveu soit intervenu, proteste contre une politique qui, sous l'équivoque d'un apaisement trompeur, sert exclusivement les intérêts des adversaires de la république laïque, démocratique et sociale. » La motion de M. Montet ressemble singulièrement au discours de M. Chamberlat; motion et discours viennent d'une même inspiration. Le Rhône est administré par un préfet qui s'est fait une notoriété particulière par le cynisme avec lequel il a pratiqué la candidature officielle; il pourrait rendre des points à tous les autres; les préfets de l'Empire, — nous parlons de ceux qui sont restés légendaires, — étaient des innocens à côté de lui. Qu'a fait M. Lutaud en présence de la motion de M. Montet? Il l'a blâmée pour la forme et ne pouvait pas faire autrement: il a même proposé contre elle la question préalable; mais il a été battu; la motion a été votée par 15 voix, — celles de ses amis et de ses créatures, — contre 10, et il s'est retiré sans faire claquer la porte: à quoi bon, puisqu'il devait rentrer un moment après?

Revenons à M. Combes. Sa lettre à ses électeurs, le lendemain de sa réélection au conseil général de la Charente-Inférieure, a été le premier coup de clairon dans la campagne dont nous venons de voir les suites. M. Combes n'était pas content. Réélu, il l'était sans doute, mais à une majorité amoindrie; il avait pu mesurer le terrain perdu dans son canton depuis sa dernière élection; il avait senti le vent de la défaite passer assez près de sa tête grise; de là sa mauvaise humeur. Surpris et irrité, il a dénoncé tout de suite la corruption dont il avait failli être victime, et annoncé que, dès la reprise de ses travaux, il proposerait au Sénat de remettre à son ordre du jour le projet de loi qui a pour objet de la réprimer. Ici encore nous dirons : tant mieux ! mais à la condition qu'on trouve le moyen d'atteindre la corruption sous toutes ses formes, sans en excepter la pire de toutes, qui est la forme administrative. Quand un candidat indépendant corrompt ou essaie de corrompre les électeurs, il commet un acte répréhensible, coupable, criminel même si l'on veut, mais, en somme, il n'y emploie que ses propres ressources et son portemonnaie est le seul à en souffrir. Que dire d'une corruption qui se pratique avec les ressources du budget, c'est-à-dire de tout le monde, et à laquelle chacun contribue de son argent, sans même en excepter le candidat contre lequel elle s'exerce ? Aucune autre ne pénètre plus profondément dans le pays et n'y introduit un virus plus maléfaisant. Voilà le mal dont nous souffrons le plus, et quel homme en a la principale responsabilité, sinon M. Combes lui-même ? Oui, M. Combes a été le grand corrupteur de ce pays, et, par une ironie dont il ne sent pas la pointe, c'est lui qui se plaint le plus haut ! *Quis tulerit Gracchos*, disait-on autrefois, *de seditione quærentes* ? Il sera plaisant d'entendre M. Combes s'indigner contre la corruption. Peut-être, nous n'en savons rien, a-t-elle été pratiquée contre lui, mais il l'a pratiquée contre des milliers d'autres avec un bien qui ne lui appartenait pas, et en cela il a fait école. En veut-on un exemple ? M. Milliard, qui a perdu son siège au conseil général de l'Eure, a écrit, lui aussi, une lettre de remerciement aux nombreux électeurs qui lui étaient restés fidèles et il leur devait, en effet, quelque reconnaissance, car ils avaient eu du mérite à ne pas l'abandonner. « Je tiens, leur dit-il, à enregistrer d'abord l'attitude de l'administration qui a mis, non seulement au cours de la campagne électorale, mais depuis six ans, toutes les forces administratives au service de mon concurrent. C'est elle qui a levé ses dernières hésitations. Il est donc en France au moins une préfecture où ne sont

pas obéis les ordres donnés du haut de la tribune par M. le président du Conseil. » On dira peut-être que c'est là une imputation d'un ordre général et par conséquent un peu vague : il faudrait des faits précis. M. Milliard en donne. Qui ne sait combien le paysan est sensible à toutes les obligations du service militaire ? Aussi, n'a-t-on pas manqué de reprocher à M. Milliard d'avoir voté contre le service de deux ans et contre la réduction des périodes d'exercice. Mais ce n'est rien ; voici la manœuvre qu'il dénonce : « Le contingent de notre canton, vous le savez, dit-il, se partage en deux parties à peu près égales, dont l'une est envoyée dans l'Est, tandis que l'autre reste en Normandie ou ne s'en éloigne guère. On prêtait à mon concurrent une influence à laquelle je ne voulais pas croire. Je commence à y croire, car les deux derniers jours de la période électorale, il a parcouru le canton en automobile, accompagné du commandant de recrutement de qui relève notre canton, à la stupéfaction des électeurs. Quand j'ai connu ce fait d'anarchie militaire, j'en fus, j'en suis encore aussi stupéfait qu'eux. » Nous serions curieux de savoir si M. Combes ne voit pas là un acte de corruption. Eh bien ! de tels actes sont un produit de son gouvernement ; ils s'y rattachent comme les effets à la cause, et la même cause a multiplié les effets de ce genre avec une si grande abondance que le pays en a été gangrené. Que M. Combes vienne après cela protester contre la corruption, on nous permettra d'en rire, c'est tout ce que mérite son intervention. Il est dans son rôle lorsqu'il annonce l'intention de dire du haut de la tribune du Sénat ce qu'il pense et « ce que sans aucun doute, assure-t-il, tout le parti radical et radical-socialiste pense aussi d'une situation politique qui permet aux réactionnaires de toutes nuances de s'abriter, pour se poser en républicains, derrière le nom et le langage du chef actuel du gouvernement. » C'est ce qu'ont répété après lui, presque dans les mêmes termes, M. Chameralat à Clermont et M. Montet à Lyon. Il lui appartient très légitimement de donner le signal de cette campagne politique et de la diriger. Mais il n'a pas le droit de parler de la corruption électorale, car nul n'en a été l'instigateur et le propagateur avec plus de puissance que lui.

Il faudrait pourtant s'entendre sur les griefs du parti radical et radical-socialiste contre le ministère actuel. M. Chameralat dans son discours et M. Montet dans sa motion affectent de parler, le premier d'« empiétements sur les principes civils, d'acrocès aux lois de laïcité, » le second de « république laïque, démocratique et sociale. » Ailleurs encore on a fait allusion à l'école laïque comme si elle était menacée

Ces diversions ne trompent personne. Deux ministres ont pris la parole ces derniers jours, M. Barthou à Pau, dans son conseil général, et M. Millerand à Grenoble : on peut chercher dans leurs discours la vraie pensée du gouvernement. M. Barthou l'a exprimée avec des précautions qui lui sont personnelles et sur lesquelles il a particulièrement insisté, mais il l'a fidèlement reproduite. « Nul, s'est-il écrié comme s'il voulait dissiper les illusions de quelques réactionnaires, nul ne l'a dit avec plus de force que M. Briand : les grandes lois, les grandes et justes lois qui ont fait l'école laïque, supprimé l'enseignement congréganiste et séparé l'Église de l'État, sont le critérium auquel se reconnaissent les républicains dont le gouvernement sollicite le concours, à la fois pour les appliquer et pour les consolider dans la mesure nécessaire. L'école primaire, cette pierre angulaire de la République, que nous maintiendrons contre toutes les attaques, etc., etc. » Nous abrégons le morceau, parce qu'il est bien connu et que M. Barthou l'a emprunté, en effet, à M. Briand, qui, lui-même, en avait hérité de plusieurs autres. Au surplus, il ne s'agit pas de tout cela. Si l'école primaire, et la séparation de l'Église et de l'État, et la question des congrégations étaient en cause, nous nous en expliquerions en toute franchise. Nous nous entendrions avec M. Barthou sur quelques points, nous différerions de lui sur plusieurs autres ; mais, après avoir épuisé avec lui ces grandes controverses, nous serions à mille lieues du débat actuel. M. Briand l'a fort bien expliqué un jour à la Chambre : le désaccord entre les radicaux et lui ne porte pas sur les questions qui ont été débattues et plus ou moins bien résolues depuis quelques années, il porte sur la méthode même du gouvernement. Sans doute, il faut gouverner avec son parti, mais doit-on le faire pour lui seul et à son profit exclusif, ou pour le pays tout entier ? Tout est là. Les radicaux ont gouverné jusqu'ici pour eux seuls et à leur seul profit ; ils ont accaparé et exploité toutes les forces de l'État, toutes les ressources de l'administration, et, suivant l'expression populaire, il n'y en a eu que pour eux. Le mérite de M. le président du Conseil est d'avoir senti que cela ne pouvait plus durer, et non seulement que la République se déshonorait, mais qu'elle se perdait par cette manière de gouverner ; la réaction était toute proche, elle pouvait être assez violente pour tout emporter. M. Briand qui, n'étant pas radical d'origine, ne s'est pas laissé entraîner et enlizer dans ces honteuses pratiques, a vu où elles menaçaient d'aboutir, et il a pris son parti en conséquence. A-t-il désavoué ou laissé périliter entre ses mains quoi que

ce fût de l'œuvre radicale? Non, et les républicains progressistes, sans parler des conservateurs de droite, ne s'y sont pas trompés un seul moment; mais il a prononcé les mots d'apaisement, de détente, de justice pour tous, et ces mots étaient si nouveaux, ils correspondaient à des idées si méconnues, à des principes si oubliés par les ministères précédens que leur effet sur l'opinion a été immédiat et profond. On n'a rien demandé de plus à M. Briand : on s'est seulement repris à respirer. Les hommes politiques du centre et même de la droite ont un sens pratique assez délié pour s'être rendu compte de ce qui était actuellement possible et de ce qui ne l'était pas. Ils n'ont pas espéré un seul instant que M. Briand abandonnerait une partie de son programme pour exécuter une partie du leur et ils restent séparés de lui sur beaucoup de points importans. Mais il y avait une telle tension dans tous les ressorts de la machine politique, et les droits des particuliers, lorsqu'ils n'appartenaient pas à la majorité gouvernante, étaient si odieusement traités, que le langage de M. le président du Conseil a causé une impression de soulagement.

Ce langage, nous constatons avec plaisir que M. Barthou l'a tenu lui aussi lorsque, après avoir parlé des triomphes électoraux successifs qui ont définitivement consacré chez nous la République, il a ajouté : « Aussi, les mots de « parti républicain » ont-ils cessé d'avoir leur sens et leur raison d'être. Quand un « parti » assume depuis quarante ans la responsabilité des destinées intérieures et extérieures d'un grand pays, il doit avoir la noble préoccupation d'écarter, même dans les termes, tout ce qui pourrait laisser entendre qu'il n'a pas le souci exclusif de la nation elle-même, de ses intérêts généraux vitaux et permanens. » Le souci exclusif de la nation elle-même, indépendamment des partis, même du parti qui se dit plus spécialement républicain, c'est là tout un programme de gouvernement, et si c'est celui du ministère actuel, si, après l'avoir énoncé, il y reste fidèle et l'applique, il aura purifié la République et mérité la sympathie de ceux mêmes qui ne pourront peut-être pas lui donner indéfiniment leur concours. Y restera-t-il fidèle et l'appliquera-t-il? Oui, si on en croit M. Millebrand qui a été plus net encore et plus affirmatif que M. Barthou. « Dans le calme des vacances, a-t-il dit à Grenoble, des voix isolées se sont fait entendre pour se plaindre que l'on ne se batte pas assez. Plus que jamais, le gouvernement est décidé à rester fidèle à sa devise, à sa méthode, à son programme, qui ont reçu l'approbation du Parlement et du pays. Nous ne disons pas que s'il est désirable de maintenir la paix entre les nations, il le soit moins de la maintenir entre

les Français. » Ce dernier trait paraît bien s'appliquer à M. Léon Bourgeois, un des principaux champions de la campagne radicale et radicale-socialiste. M. Millerand affirme d'ailleurs qu'il ne sera rien aliéné du programme politique et social du gouvernement, mais il estime que son exécution a tout à gagner à l'apaisement des esprits. Quand l'heure en sera venue, nous discuterons le programme ministériel, et peut-être alors des divergences sérieuses se manifesteront entre nous; mais il vaut mieux qu'elles se produisent sur de hautes questions politiques que sur des intérêts de personnes, et des passions de partis. Qui pourrait dire ce que sera l'avenir? Nous ne parlons que du présent.

L'avenir est d'autant plus incertain que, de la politique de M. le président du Conseil, on ne connaît jusqu'ici que les intentions, et sans doute elles suffisent pour lui assurer une place très distinguée, très honorable, parmi les hommes politiques qui ont marqué dans la République, mais non pas encore parmi les hommes d'État véritables. Nous n'attendons de lui que la réalisation de ce qu'il a promis; non pas, par conséquent, des corrections qui seraient pourtant très désirables à l'œuvre bâclée au cours de ces dernières années, mais l'égalité de tous les citoyens devant l'administration qu'ils entretiennent tous. Si M. Briand fait cela, il aura fait beaucoup et le pays lui en saura gré. Qu'on ne s'y trompe pas, en effet: le désaccord s'accroît entre les politiciens actuels et le pays. Celui-ci est avec M. Briand, alors qu'une partie de ceux-là, ceux qui viennent de manifester dans les conseils généraux, sont contre. Voilà la vérité. On parle beaucoup d'une équivoque: le mot est inexact. Il n'y a pas d'équivoque dans la situation, mais il y a seulement grande confusion. Elle vient de ce que l'évolution inévitable, fatale, est commencée, mettant en présence les intérêts, les habitudes, les mœurs du passé qui se défendent et les nécessités de l'avenir, déjà même du présent. Il faut la haute pensée d'un homme d'État pour présider à cette évolution et M. Briand semble en être doué; mais il y faut aussi une grande force de caractère et une grande habileté de main, car, en politique, la conception n'est rien sans l'exécution. M. Briand a-t-il ces qualités exécutives? On l'espère toujours: qui sait pourtant s'il n'a pas perdu un temps précieux? Il se tait, il réfléchit, il attend: nous souhaitons qu'à force d'attendre, il ne laisse pas échapper le moment opportun, qui si souvent ne revient plus.

Nous arrivons bien tard pour parler du circuit de l'Est. Que pour-

rions-nous en dire qui n'en ait déjà été dit ? Mais comment ne pas mentionner dans une chronique de la quinzaine le principal événement qui l'a marqué ? Le circuit de l'Est sera longtemps le principal sujet de toutes les conversations. Les imaginations en ont été frappées, non seulement en France, mais dans le monde entier. Son exécution a été un éblouissement : Il y a quelques semaines, personne ne l'aurait cru possible, et lorsque le journal *Le Matin* en a pris l'initiative, bien peu encore le croyaient. Cependant le miracle s'est accompli avec une exactitude parfaite, dans les conditions mêmes qui avaient été fixées, et deux des concurrents, Leblanc et Aubrun, ont franchi successivement les six étapes en dépit des obstacles que la pluie et la tempête leur ont quelquefois opposés. Ils sont partis, ils sont arrivés aux jours dits, ils ont vraiment fait la conquête de l'air. Quel champ nouveau ouvert à l'activité humaine, immense comme l'espace respirable au-dessus de nos têtes ! Après être descendu dans la profondeur des mers, il restait à l'homme à s'élever dans la profondeur des cieux. Il l'a fait avec une adresse et un courage qui rappellent l'âge mythologique. Honneur à ceux qui ont péri dans ces nobles entreprises, car tout progrès, hélas ! a ses victimes ! Gloire à ceux qui ont triomphé !

Les aéroplanes, les plus lourds que l'air, sont entrés désormais dans le domaine pratique ; ils ne sont plus un simple instrument de sport ; ils peuvent servir à des buts utiles. Lesquels ? C'est ici que les esprits se sont donné carrière, peut-être avec quelque excès, mais cet excès même était légitime : en somme, toutes les espérances sont permises. Nous publions, dans une autre partie de la *Revue*, une étude sur les aéroplanes et les dirigeables. Les uns et les autres ont leur mérite et ce n'est pas en parlant d'eux qu'on peut dire : ceci tuera cela. Les Allemands ont cru surtout aux dirigeables et ils ont, trop exclusivement peut-être, concentré sur eux leurs efforts. Nous avons été plus éclectiques, et nous avons lieu de nous en féliciter. Les aéroplanes sont en ce moment nos privilégiés, ils sont les enfans gâtés de l'air, et comme ils servent à l'essor de nos qualités les plus brillantes, nous leur accordons une faveur particulière. Ils en sont dignes, certes, ne fût-ce que parce qu'ils nous ont inspiré une plus grande confiance en nous-mêmes, en nous donnant le double sentiment de ce que peut notre génie et de ce que peut notre hardiesse.

N'exagérons rien toutefois ; les aéroplanes viennent de naître, et quelque merveilleuse qu'ait été leur entrée dans le monde des réalités, il est encore trop tôt pour dire ce qu'ils y feront. La première

question qu'on s'est posée a été de savoir à quoi ils pourront être employés en temps de guerre. Par une singulière ironie des choses, ce sont quelques-uns de nos pacifistes les plus renforcés qui se sont le plus passionnément occupés des aéroplanes, et, le jour même où l'instrument qui venait d'être inventé a fait ses premiers essais, tout le monde l'a considéré comme une arme et s'est demandé quels en seraient l'usage et la portée. Cela prouve évidemment que, quelque pacifiques que nous soyons, et la France ne l'a jamais été davantage, le sentiment de la guerre possible est toujours resté dans notre conscience comme une des fatalités de la condition humaine. Avons-nous besoin de dire que ce sentiment ne nous est pas particulier ? Si nous ne l'avions pas eu spontanément, l'exemple d'autrui nous l'aurait impérieusement inculqué. Dieu sait le bruit que les Allemands ont fait avec leurs dirigeables, et de quels hymnes tout militaires ils en ont accompagné les moindres mouvemens ! Il nous était impossible de ne pas les entendre, mais nous n'en avons été nullement offusqués. Sachant très bien que l'homme est un animal naturellement guerrier, nous n'avons pas été surpris de la joie patriotique que les Allemands ont témoignée autour de leurs dirigeables, et qui a survécu à quelques déceptions. Ils ne nous ont pas rendu la pareille : autrement, nous aurions pu nous demander nous-mêmes si quelques articles de journaux français, — un très petit nombre d'articles et de journaux, — n'avaient pas manqué de mesure et de tact dans les manifestations de leur enthousiasme. Quel que soit l'avenir encore ignoré des aéroplanes, il aurait été de meilleur ton de n'en pas parler déjà comme d'un infaillible instrument de revanche. Mais, en vérité, après le déchainement d'opinion qui s'est produit en Allemagne à ce sujet, nous n'avons nul goût à dire un seul mot qui pourrait être interprété comme une désapprobation même la plus légère. Croirait-on qu'un journal, *La Poste de Strasbourg*, a conseillé d'abattre à coups de fusil nos aviateurs s'ils franchissaient d'une ligne une frontière difficile à tracer exactement dans l'air ? Il paraît qu'un d'eux, Legagneux, a poussé son vol jusque sur le territoire allemand. Peut-être aurait-il mieux fait de s'en abstenir, mais qu'a-t-il fait là de si coupable ? Est-ce qu'il n'arrive pas, et même assez souvent, aux aéronautes allemands d'atterrir sur le territoire français ? Est-ce que les Anglais ont songé à recevoir Blériot à coups de feu lorsqu'il est descendu sur le rivage britannique après avoir traversé la Manche ? Est-ce qu'un aviateur allemand n'était pas, au début, parmi les concurrens du circuit de l'Est ? Non seulement il y avait été admis avec une parfaite courtoisie,

mais toute la presse et tout le public lui avaient témoigné de la sympathie et il aurait été acclamé s'il avait atteint le but. On aurait vu en lui l'heureux champion de la civilisation et du progrès, et non pas d'une nationalité hostile. Les Allemands savent tout cela, mais ils ont perdu la tête. *La Poste de Strasbourg* n'est pas le seul de leurs journaux qui ait tenu contre nous un langage qu'il faut bien qualifier de barbare. La poussée de fureur teutone a été d'abord la plus forte. Depuis, on s'est repris; on a expliqué qu'on ne nous en voulait pas de nos succès dans le domaine de l'air, mais seulement des fanfares dont nous les avons entourés. Il paraît que les Allemands ont seuls les droits qu'ils nous refusent, et que ce qui est innocent de leur part ne l'est pas de la nôtre. C'est une notion qu'ils feront bien de perdre.

Mais pourquoi insister? Nous voulons espérer que cet emportement sera passager, et nous serons peut-être les premiers à en perdre le souvenir: on nous accuse d'être si légers! Nous continuerons de travailler et d'inventer au profit de tous. Dans quelque temps, dans quelques mois peut-être, les Allemands feront des aéroplanes à l'instar des nôtres, et ils nous rejoindront dans le domaine où nous les avons précédés. N'est-ce pas ce qui arrive toujours? Est-ce qu'une découverte, un progrès fait par une nation ne profite pas bientôt aux autres? L'égalité, au moins sous ce rapport, ne tarde-t-elle pas à se rétablir? Les Allemands l'ignorent-ils? Une grande parole vient de se faire entendre à Königsberg. L'empereur Guillaume s'est exprimé avec éloquence comme toujours, et assurément aussi avec franchise. Nul homme au monde ne dit mieux que lui ce qu'il pense, et même tout ce qu'il pense, ce qui n'est pas toujours sans inconvénient: mais, cette fois, les inconvénients ne sont pas pour nous. L'Empereur qui s'était tu depuis deux ans, a affirmé de nouveau dans son langage lyrique le caractère surnaturel de la mission qu'il remplit ici-bas et qu'il tient de Dieu et de ses ancêtres, « non pas des Parlemens, des assemblées nationales et des plébiscites, » c'est-à-dire de l'opinion et de ses organes. « Me considérant, a-t-il ajouté, comme un instrument du Seigneur et indifférent aux manières de voir du jour, je poursuis ma voie uniquement consacrée à la prospérité et au développement pacifique de la patrie. » Ce discours, plein de réminiscences historiques et militaires et qui a évoqué en face l'une de l'autre les ombres tragiques de Napoléon et de la reine Louise, a produit une profonde émotion en Allemagne. On y a trouvé la marque d'un autre âge, et peut-être ne simplifiera-t-il pas au dedans la tâche, déjà difficile, du gouvernement. Pour nous, restant au point de vue

qui nous intéresse, nous n'en retiendrons qu'un mot. « Nous devons être toujours prêts, a dit l'Empereur, à maintenir notre armure sans défauts. Considérant que les puissances voisines ont fait de si puissans progrès, c'est seulement sur notre armée que repose notre paix. » La critique ardente, véhémence, acerbe parfois, est presque générale en Allemagne contre les autres parties de la harangue de Kœnigsberg, mais elle s'arrête devant celle-là : l'approbation y succède. L'Empereur a-t-il voulu faire allusion à nos avions quand il a parlé des « puissans progrès » de ses voisins ? Il a trop de sérieux pour croire que l'invention nouvelle change dès maintenant d'une manière sensible l'équilibre de nos forces ; mais ses paroles contiennent une leçon qui, en Allemagne et ailleurs, sera utile à tous ceux qui l'entendront.

Le voyage de M. le président de la République en Suisse a été une manifestation éclatante de la sympathie qui existe entre les deux pays. Cette sympathie est de vieille date ; la France et la Suisse ont eu des rapports nombreux dans le passé ; l'histoire de l'une a souvent influé sur celle de l'autre et réciproquement ; enfin l'analogie actuelle de leurs institutions politiques, bien qu'elle ne soit pas toujours une cause d'amitié, n'a fait que resserrer le lien qui nous unit. Il nous a été agréable de nous entendre traiter de République sœur. Les paroles échangées entre les deux présidens, M. Fallières et M. Comtesse, ont été empreintes de la plus franche cordialité, et c'est en effet ce sentiment qui préside aujourd'hui à nos relations communes. Depuis longtemps d'ailleurs, la France et la Suisse ne sont plus divisées par des intérêts politiques, mais elles l'ont été quelquefois par des intérêts économiques mal compris. Les dissentimens qui se sont produits sur ce terrain particulier sont heureusement dissipés pour le bien des deux États, que rien n'empêche plus de se tendre très fraternellement la main. Nous avons été touchés de la manière dont le président de la République française a été reçu en Suisse, et si les institutions de nos voisins permettaient au président de la République helvétique de se rendre en France à ce titre, il serait assuré d'y trouver à son tour le même accueil chaleureux.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

CE QUI DEMEURE⁽¹⁾

PREMIÈRE PARTIE

I

M. Lesquières leva les yeux sur la petite marqueterie de Boule qui lui servait de pendule de bureau. Bien qu'il ne fût pas cinq heures, déjà la lumière courte d'un jour d'automne se retirait aux fenêtres, et, dans la pièce assez vaste, cédait lentement les choses à l'ombre. M. Lesquières posa sa main longue, au bout de laquelle tremblait le lorgnon d'écaïlle, sur les dossiers qui couvraient sa table, et, redressant son buste encore mince, laissa flotter ses regards autour de lui. Les ors doux des précieuses reliures mouraient noblement dans les vitrines. Les bibelots semblaient attendre la lampe pour reprendre leur dialogue familier. M. Lesquières en jouissait, les ayant rassemblés patiemment, moins en collectionneur qu'en artiste. Il n'aimait point le bric-à-brac, répugnait à mêler les siècles et les civilisations, et, sans vouloir avouer cette intransigeance, ne goûtait au fond que l'art français. Quelques fleurs délicates, recueillies dans les parterres de notre vieil art, suffisaient à embellir sa demeure. Pourtant, il recherchait avec méthode et passion les maroquins ciselés par la main des Ève, des Grolier, des Le Gascon, de tous les maîtres de notre reliure. C'était la joie de ce qu'il appelait ses vieux jours, avec une coquetterie qu'il n'était pas fâché qu'on qualifiât de paradoxale.

(1) *Copyright* by M. Paul Renaudin.

Avant de sonner pour avoir sa lampe, suivant une antique habitude, M. Lesquières se leva et vint prendre une cigarette dans un petit meuble. Son médecin lui avait interdit de fumer. Il s'accordait deux ou trois khédivés, pour le plaisir de lui désobéir, et parce qu'il avait naturellement l'horreur des grands sacrifices, autant que des grands vices.

Il avait à peine tiré quelques bouffées, qu'on frappait à la porte. Le valet de chambre annonça :

— Madame de Fougé.

— Bonsoir, parrain ! dit une voix claire.

M. Lesquières jeta vivement sa cigarette, et allant au-devant de la jeune femme :

— Chère enfant, on dirait que vous devinez toujours l'heure où je suis seul...

Il s'inclina pour lui baiser les mains. Puis, gardant entre les siens des doigts frileux, il ajouta :

— Fraîches mains, frais visage... L'air est vif, n'est-ce pas, aujourd'hui ?

Elle fit signe que oui.

— Et, la vie est peut-être meilleure ?

Deux yeux sombres dirent lentement : « Pourquoi ? » Il n'osa pas insister.

Thérèse de Fougé était sa seule tendresse. Pour elle, pour sa détresse et sa beauté, il avait perdu depuis plusieurs années le repos du cœur, qui était l'unique règle de sa vie de vieux garçon.

— Oui, reprit-elle, j'ai fait une promenade exquise avec Georget. Paris embaume le chrysanthème, — celui du peuple et des petites marchandes de la rue. J'adore cette fleur-là ! Si j'osais, j'en rapporterais une botte sur mon cœur tous les jours.

Son visage s'éclairait d'une joie légère. M. Lesquières se souvint que, depuis quelques mois, il le trouvait moins tendu, moins fermé, prêt à s'épanouir de nouveau. Il remarqua le changement de la voix, qui retrouvait son vol et se posait, comme autrefois, sur les notes hautes. Il dit :

— Vous me rappelez nos promenades dans le petit jardin ou dans la campagne de Donnemarie, lorsque j'apprenais d'une fillette à regarder, à écouter, à sentir. Je vois encore, sous le grand chapeau d'été qui les abritait, des joues qui prenaient au passage tous les reflets et des yeux toutes les joies de la saison. Il me semble que je vous retrouve, Thérèse...

Elle songea un moment, puis dit en souriant :

— Il y a longtemps ! Quand on est enfant, les choses vous prennent votre âme. Plus tard, on veut la garder pour soi, — et puis on voit qu'on a eu tort, et on la leur rend...

Il ne releva pas l'amertume du propos. D'ailleurs, le domestique apportait les lampes. M. Lesquières alla chercher dans une vitrine une reliure de la Renaissance, sa dernière folie.

— Vous n'avez pas encore vu, je crois ? dit-il. C'est un mauvais conseil de mon nouveau libraire. Ce petit Mézinet est un démon qui me sent faible. Mais je ne regrette pas trop la bonne affaire qu'il a faite cette fois.

Elle prit le volume. C'était une mosaïque du xvi^e siècle, dont les compartimens étaient ornés de fleurons, d'entrelacs, de filets d'une pureté exquise. De son doigt déganté, elle caressait doucement cette jolie chose, avec une liberté d'enfant gâtée. Il ajouta :

— Malheureusement, vous en perdez le meilleur, à la lumière : la patine, qui est une merveille.

Ils causèrent un instant, avec cette bonne confiance qui, en dépit de la différence de leurs natures, nouait entre eux ses liens loyaux. Elle lui devait, — bien que cette frêle créature ne s'appuyât que sur elle-même, — tout ce qu'elle manquait à trouver chez son propre père, viveur correct et froid, qui ne l'avait jamais aidée, ni comprise. Lesquières, en retour, lui devait beaucoup de soucis, mais aussi la récompense de sentir encore battre un cœur ému, paternel et jaloux, dans une poitrine de vieux célibataire. Il s'enquit de la santé de l'enfant, de leurs projets pour l'hiver ; mènerait-elle encore Georget en Italie au printemps ? Le dernier séjour leur avait fait du bien à tous les deux.

Elle répondait sans hâte, d'une voix qui semblait enlever d'avance toute joie aux projets qu'elle décrivait. La lampe éclairait sa figure aux traits menus, presque enfantins, sur la candeur desquels éclatait l'étrange lumière de deux yeux ardents, profonds et secrets. M. Lesquières considérait ce visage que les pires souffrances n'avaient pas avili, et qui semblait garder pour les revanches de la vie son énergie et sa beauté intactes. Et, de nouveau, l'envie le prenait de provoquer des confidences.

Mais Thérèse se levait :

— Mon fils m'attend pour ses devoirs, dit-elle.

M. Lesquières voulut la retenir. Georget pouvait bien atten-

dre un peu. A sept ans, — bien qu'il les eût de la veille, — l'importance de ses études n'apparaissait peut-être qu'à sa mère ?

Elle le laissa garder sa main, pensive.

— Parrain, vous allez rire de moi... Les devoirs, de Georget, c'est à peu près les seuls que j'aie dans la vie. Alors, je leur mets une majuscule, et je tâche de me figurer qu'ils la méritent... Parrain, pourquoi est-ce que la vie ne veut pas m'en donner d'autres ?

M. Lesquières vit l'arc des sourcils se tendre au-dessus des prunelles qu'une révolte avivait. Il connaissait tous les mouvemens du cher visage. Celui-là réveillait en lui de durs souvenirs.

— Je ne lui demande pas de joies, je sais qu'elle n'en a pas assez pour tout le monde. Mais des devoirs, qu'est-ce que ça lui coûte ? Et il y a tant de gens qui en ont trop ! Si vous saviez combien j'ai jalosé de femmes du peuple, qui n'en pouvaient plus de travail, d'enfans, de misère, qui venaient me demander l'aumône d'un peu de pitié ou d'argent, et qui ne pouvaient pas me faire celle d'un seul de leurs fardeaux ! Encore une pauvre veuve, ce matin, qui m'a fait pleurer, — pas sur elle, mais sur moi. Ce n'est pas joli, n'est-ce pas ? Mais je ne peux pas me résoudre à être une inutile, une âme qui meurt goutte à goutte, dans le silence, pour rien, pour personne...

— Chère enfant, c'est bon pour moi, ces vilains mots-là ! Vous n'êtes pas une inutile. Vous avez votre fils.

— Il me demande si peu ! Et quand il va être un homme, bientôt, demain, il ne me demandera plus rien du tout... Ce n'est pas de ma faute si j'ai un cœur qui voudrait vivre dix vies. Je ne suis pas une résignée, moi. Je veux bien me sacrifier, mais à quelque chose qui en vaille la peine. Je n'ai pas peur de souffrir. Il me semble que je reste assise lâchement, au lieu de me lever et d'aller chercher ma destinée...

Elle regardait son ami, mais elle ne voyait que cette destinée inconnue qui l'appelait impérieusement. M. Lesquières s'émut. Ainsi elle souffrait encore, après si longtemps ! A dix-neuf ans, orpheline de mère, pure, fragile et pleine de rêves, Thérèse d'Ecquevilly avait été mariée par son père à l'un de ces mondains médiocres auxquels des manières tiennent lieu d'esprit, des préjugés, de caractère, et des maîtresses, de sentiment. Au bout de six mois, il retournait à sa débauche morne et correcte. Il n'avait jamais demandé d'amour à sa femme. Pendant

deux ans, elle avait essayé de le reconquérir, non pour lui, qui n'en valait point la peine, mais pour elle, que la défaite humiliait. Puis, un jour, l'impuissance, le dégoût, le mépris même de son effort lui montaient à la gorge; ils se séparèrent. Elle emmenait son enfant, l'ironique butin de cette sombre aventure. La seule chevalerie de l'autre était de le lui laisser sans partage.

M. Lesquières suivit sa pensée :

— Ma pauvre amie, vous n'avez rien pu oublier ?

— Je crois que j'ai tout oublié, parrain. Ce passé-là ne tient aucune place dans mon cœur. L'oubli lève vite sur le mépris. Je crois même que j'avais pardonné plus tôt encore. Mais, — comment vous dire cela ? — je reste humiliée, affreusement humiliée... On m'a conduite dans les ténèbres à un sacrifice absurde. Je ne peux pas voir là ma destinée, je ne peux pas...

— Hélas ! dit doucement M. Lesquières, beaucoup de femmes...

— Oh ! oui, nous avons toutes un bandeau sur les yeux, je le sais. Je ne me crois pas une victime unique et choisie. Et je ne suis pas une révoltée, une anarchiste, n'est-ce pas ?

Eh ! non, il savait bien qu'elle n'était qu'un pauvre cœur de femme. Cette déclaration de principes, ce soir, piquait d'autant plus sa curiosité. Il avait vu Thérèse, dans la tourmente, perdre la foi de son enfance; il la voyait depuis lors chercher, d'une ardeur inconsciente et sombre, à s'en faire une autre. Le prophète était-il venu ? M. Lesquières songeait. Puis, revenant à la question de la jeune femme :

— Non, mon enfant, dit-il, je ne vous mets pas en si vilaine compagnie... Peut-être réfléchissez-vous un peu plus sur la vie qu'il ne convient au sage. Mais c'est là notre vieille querelle, laissons-la.

— Je réfléchirais moins si je vivais plus, parrain. Je voudrais vivre, voilà tout.

Debout devant lui, elle fixait l'âtre. Il pensa qu'elle y lisait son rêve, et il en chercha l'image dans ses yeux.

Le silence, entre eux, s'enhardit. Mais elle n'en avait pas peur, comme celles qui lui ont confié l'aveu qu'elles ne veulent faire, car elle le laissa durer. Ce fut M. Lesquières qui reprit :

— Mon vieil égoïsme vous dirait : Pourquoi ne pas vivre pour soi ? Mais vous ne l'écouteriez point.

— Ce n'est pas vivre. J'ai une volonté pour lutter, un cœur pour aimer.

Doucement, il rectifia :

— Pour être aimée...

Elle le regarda, surprise par le ton de sa voix, plus que par sa parole, qu'elle n'entendait point. Il hésita, mais ses vaisseaux étaient brûlés :

— Peut-être ne cherche-t-on l'amour que lorsqu'on l'a déjà trouvé ?

— Que voulez-vous dire, parrain ? C'est méchant, cette parole-là ! Vous ne me comprendrez jamais...

Sans entendre ses excuses, elle alla feuilleter le vieux livre qui était resté sur un guéridon. L'abîme qui les séparait, en dépit de leur affection, s'ouvrait une fois de plus entre eux. Elle jugea sévèrement ce vieillard d'expérience étroite comme son existence, qui n'avait point souffert ni rêvé. Puis elle songea comme il avait été bon pour elle, qu'il ne comprenait guère. Elle revint à lui :

— Parrain, je viens d'avoir une mauvaise pensée contre vous... Cela fait mal, vous savez... Pourquoi me l'avez-vous donnée ?

Elle était si charmante, — et si déconcertante ! Humblement, il chercha son pardon. Puis, quittant le terrain où il manœuvrait maladroitement, il l'entretint des gens et des choses de leur entourage. Il avait une verve un peu sèche, qui dessinait d'une pointe aiguë la comédie mondaine.

Elle l'écoutait, laissait passer l'heure, et Georget faire seul ses devoirs.

Pourtant, vers six heures, prise d'un remords, elle se leva, se sauva. Il voulut la reconduire lui-même, comme il faisait toujours. Sur le seuil, elle oublia sa hâte.

— Parrain, est-ce que vous croyez encore ce que vous m'avez dit tout à l'heure ?

— Plus du tout, je vous le jure.

— Alors, pourquoi l'avez-vous cru ?

— J'ai supposé tout au plus, imaginé follement...

— Cela m'amuserait quand même de savoir vos raisons ?

M. Lesquières reprit son assurance, comme le joueur qui

voit, dans une partie perdue, l'adversaire lui rendre l'avantage. Il se recueillit.

— Mes raisons ressemblent à celles du paysan qui rentre chez lui, le soir, en disant qu'il fera beau le lendemain. Où les a-t-il prises ? Il a humé l'air, regardé le ciel, observé le vol d'un oiseau. Depuis quelques mois, je lis votre visage, comme lui son horizon. C'est le visage d'une femme aimée.

Un joli rire lui répondit.

— Aimée d'un habitant de la lune, alors ? Car, pour ceux de la terre, je crains qu'il n'y ait loin des lèvres au cœur...

M. Lesquières écarta d'un geste les responsabilités :

— Les oracles aiment à rester vagues.

— Eh bien ! mettons que le vôtre soit vrai ! J'aurais le droit de refaire ma vie, n'est-ce pas ?

— Les femmes n'ont guère de droits, que ceux qu'elles donnent sur elles-mêmes.

— Il me semble que je le prendrais plutôt comme un devoir. Vous me blâmeriez ?

Il la regarda lentement, tendrement.

— Je ferais tout ce que je pourrais pour vous blâmer.

— Alors soyez tranquille ! Je vous épargnerai ce grand effort !

Comme il l'aimait ! Elle lui donna, pour le remercier, son meilleur sourire.

— Au revoir, parrain. Je vous pardonne, parce que vous m'avez amusée... Vous venez me voir bientôt, n'est-ce pas ?

II

— Maman, vous n'entendez pas ?

— Voilà, mon chéri... « L'aigle confie son nid... »

— C'est déjà écrit.

— ... « au rocher qui se perd dans la nue. »

La petite tête s'inclinait sous la lampe, la bouche entr'ouverte épelait tout bas les mots, la main s'appliquait à conduire le porte-plume, à demi cachée sous les boucles qui voyageaient avec elle de ligne en ligne.

Quand Georget eut fini d'écrire, il attendit. Un moustique attardé bourdonnait sous l'abat-jour. L'enfant, tout en le poursuivant du porte-plume, pensait que sa mère était bien patiente, ce soir, et même un peu paresseuse...

— « Dans la nue... » dit-il, en rejetant ses boucles en arrière.

Sa mère les rassembla dans sa main, les caressa des lèvres, et reprit la dictée. Cette fois, il fallait se dépêcher d'en finir. Elle abrégua le paragraphe, ouvrit le livre de problèmes, en indiqua un. Puis elle prit la dictée sur ses genoux pour la corriger.

Avait-elle vraiment manqué de franchise avec son parrain, tout à l'heure? Ou manquait-elle seulement de clairvoyance? Elle se sentait toute remuée par cette conversation. Et pourquoi l'écho d'une simple boutade se prolongeait-il encore au fond d'elle-même?

D'autres auraient évité de considérer leur émotion. Thérèse de Fougé répugnait à ces clairs-obscurs où se plaisent tant de cœurs féminins. Elle vivait dans une atmosphère de tristesse, mais de clarté. D'ailleurs, l'abominable surprise de ses vingt ans, l'obligation de regarder la vie avec des yeux sans peur et sans pudeur, l'avaient mise à cette rude école de la sincérité. Sa nature s'y ajustait.

A peine avait-elle quitté son vieil ami qu'elle entreprenait déjà, dans la voiture qui la ramenait chez elle, un rapide examen de ses pensées, comme pour reconnaître celles qui pouvaient la trahir un jour. Un par un, elle interrogea ses souvenirs. Sans doute, ceux qu'elle avait emportés de sa rencontre avec Michel Sebert ne se confondaient pas avec d'autres. Ils gardaient leur sourire singulier et charmant. Les circonstances mêmes de cette rencontre, le mauvais pas dont un inconnu l'avait tirée, la demi-journée qu'ils avaient passée ensemble, dans un paysage solitaire et splendide, l'intimité qu'atteignait bientôt, sans la chercher ni la craindre, leur conversation, ces momens si brefs et si pleins, et jusqu'à leur adieu puéril, où ils ne s'étaient même pas demandé leur nom, d'un tacite accord, pour emporter la mémoire toute pure d'une heure vraiment unique, — oui, elle y avait maintes fois pensé, depuis six mois, toujours avec la même reconnaissance envers ce que notre ignorance appelle le hasard. Mais la journée d'Amalfi ne lui était jamais apparue que comme une aventure exquise et sans lendemain. De cela elle était bien sûre.

Elle en était sûre; elle-même l'avait voulu. Et pourtant, par une contradiction bizarre, est-ce qu'une curiosité ne lui avait pas fait chercher le nom de son compagnon d'un jour, lorsqu'elle était rentrée à Rome? Il l'avait quittée pour regagner

le soir la rade de Naples, où l'escadre française rendait à la marine italienne une visite qui se prolongeait en fêtes. Deux jours après, les journaux publiaient les noms des officiers de l'escadre qui assistaient à un bal donné en leur honneur. Deux initiales sur une valise, quelques questions posées à une amie qui avait pris part au bal, d'autres soupçons, d'autres détours encore, n'était-ce pas toute une enquête qu'elle avait menée, pour s'amuser sans doute, mais aussi pour savoir? Il se trouva que le jeune officier portait un nom connu, celui d'un amiral qui avait laissé dans la marine la réputation d'un chef, et dans la société parisienne celle d'un parfait honnête homme à l'ancienne mode. Deux mois plus tard, M^{me} de Fougé entendait donner ce même nom à l'une des jeunes filles qui suivaient un cours de la Croix-Rouge avec elle. Elle s'informait, découvrait en sa compagnie une petite-fille de l'amiral et une sœur de l'enseigne de vaisseau; elle échangeait quelques propos, la trouvait charmante, se prenait pour elle d'une grande sympathie. La source en était-elle bien claire? Ne se rapprochait-on pas de la sœur pour se sentir moins loin du frère?

— Maman, je ne peux pas, tout seul! implora l'écolier. Voulez-vous m'aider?

Pendant quelques minutes, heureuse d'échapper à ses réflexions, elle se pencha avec lui sur l'ingrat problème. Il les déroutait l'un et l'autre. Elle en rit de bon cœur, s'appliqua, triompha de sa simplicité méchante; et elle paraissait la sœur de l'enfant, avec leurs deux têtes presque aussi petites, leurs fronts encadrés de cheveux sombres, leurs lèvres au dessin tout pareil. Mais Georget avait les yeux plus clairs, et qui avaient moins songé.

Elle se releva, rassurée. Non, toutes ces ruses n'étaient pas dans son cœur. Elle avait souvent pensé à son compagnon de hasard; n'était-ce pas naturel? Son trésor de souvenirs agréables était si léger! Avait-il fait de même? Sans doute, puisqu'il le lui avait dit. Mais le lui aurait-il dit, si vraiment...

Une petite glace, auprès du lit de l'enfant, luisait doucement dans l'ombre de la pièce. Thérèse de Fougé se leva, comme si le miroir l'eût appelée. Elle y chercha curieusement l'image d'un visage nouveau. Une minute, elle attendit de le voir paraître. Non, son vieil ami avait menti; c'était le visage qu'elle voyait tous les jours, celui d'une femme résignée

Une main tirait la sienne. Georget avait fini d'aligner ses chiffres. Il voulait montrer son résultat.

— Oui, mon chéri, je viens.

Elle se retourna et l'embrassa follement.

Ce fut lui qui la ramena vers la table d'études. Honteuse, elle se prit d'une grande ardeur pour le devoir de géographie. Elle fut toute à sa tâche si douce. Former ce petit homme, c'était sa vie. Le reste n'était que rêveries. Elle regardait Georget qui, sur une France toute blanche, traçait le cours des fleuves. Ils allaient, dociles, à leur embouchure, et la main d'un enfant semblait suffire à les conduire. Elle songeait : « Pas plus qu'ils ne changeront leur cours, nous ne pouvons éviter notre destinée... »

Mais n'était-ce pas la destinée qui mettait Michel Sebert sur son chemin? Avait-elle rien fait pour provoquer cette nouvelle rencontre, à Paris, la semaine passée? Elle revit la scène, sur la terrasse des Tuileries qui domine les quais, déserte et déjà dépouillée. Elle emmenait bien rarement Georget de ce côté; Michel avouait n'être pas venu là depuis vingt ans... Pourtant, derrière leur surprise commune, n'avait-elle pas lu dans les yeux du jeune homme la même tranquille assurance qui lui disait, au fond d'elle-même, qu'ils *devaient* se retrouver? Quelles invisibles ouvrières renouaient derrière eux, sur la trame de leurs existences, le fil ténu qu'ils rompaient de leurs mains?

On frappait à la porte. Une femme de chambre entra et dit :

— M. d'Ecquevilly est au salon, madame.

— Dépêche-toi, mon petit, dit Thérèse en se levant. Tu viendras voir ton grand-père quand tu auras fini.

Elle recevait rarement son père chez l'enfant ou chez elle. Leurs rapports, où n'entraît aucune intimité, aucune affection, gardaient une étiquette spéciale, faite de déférence réciproque et de politesse exacte.

Thérèse le rejoignit au salon, où il attendait, debout, le chapeau à la main. M. d'Ecquevilly, quoique petit, donnait l'impression d'un bel homme élancé, et, quoique proche de la soixantaine, gardait une rangée de dents fraîches, un teint vif, des mouvemens sous lesquels on sentait des muscles bien entretenus. Seuls, les yeux bridés disaient la fatigue de l'âge, et celle de la vie.

Il s'informa de la santé de sa fille et de celle de son petit-

fil. Puis, assis en jeune homme au bord d'un fauteuil, un coude sur l'appui-bras, le buste légèrement tourné vers sa fille, il l'entretint durant dix minutes comme il eût fait n'importe quelle femme de son monde. Pas plus qu'elle n'entraît dans la vie privée de son père, Thérèse de Fougé n'eût attendu de lui le moindre souci de ses pensées intimes.

A sept heures, après avoir embrassé Georget, M. d'Ecquevilly la quitta. Il dinait à son cercle.

— A propos, dit-il, pour mon diner du 23, si vous aviez encore quelque politesse à faire, je serais heureux de vous obliger. Je puis très bien remettre les Ligny à une autre fois. D'ailleurs, mon ami de Vesle a refusé, et je ne l'ai pas remplacé.

— Je vous remercie, mon père; je ne vois personne à inviter.

Bien qu'elle ne demeurât pas avec lui, elle avait consenti, depuis deux ans, à reprendre l'habitude de présider sa table. Il adorait recevoir, et n'avait pu y renoncer tout à fait. Elle rencontra chez lui trop d'hommages, et de trop équivoques parfois, pour que ce rôle lui fût agréable. Pourtant elle s'y prêtait, par complaisance pour son père, et peut-être pour sauvegarder la correction de ces dîners de veuvage. Elle y apportait un visage banalement aimable, un entrain factice, un cœur fermé.

— Alors nous resterons seize, dit-il.

Il prenait congé. Il vit qu'elle semblait se consulter.

— Au fait, dit-elle, je pourrais inviter quelqu'un... Si vous permettez, je n'ai qu'un mot à écrire.

— Certainement, je vous attendrai.

Elle alla vers un petit meuble chinois qui lui servait de bureau. D'un trait, sans même se relire, elle écrivit un billet. Puis le remettant à son père :

— M. Michel Sebert, dit-elle, un de mes amis, enseigne de vaisseau, qui est pour l'instant en congé à Paris.

— Fort bien, je serai très heureux de le connaître. Je vais me charger de la lettre, voulez-vous ?

— Vous êtes trop bon.

Il était parti. Seule dans le salon, elle demeurait comme frappée de stupeur. L'avait-elle voulu vraiment ?

Elle ferma le bureau, éteignit la lumière, et traversa le vestibule pour aller retrouver Georget. Une glace la poursuivit de

son image. Elle baissa les yeux. Quel fantôme son vieil ami avait-il mis au fond de tous les miroirs?

III

Par un matin brumeux, où l'heure incertaine semblait complaisante aux dormeurs, Michel Sebert lentement s'éveilla. Sur une table, son courrier l'attendait, auprès du déjeuner refroidi.

Son congé portait : « Convalescence de fièvre typhoïde. » Guéri, mais désœuvré, il s'appliquait à remplir ce programme en dormant chaque matin une heure de plus qu'il n'avait besoin.

Neuf heures sonnaient. Il prit le paquet de journaux et de lettres et l'éparpilla sur son lit. L'écriture inconnue d'une enveloppe le frappa ; il ouvrit, lut le billet de M^{me} de Fougé.

Alors, les yeux aux fenêtres, derrière la brume blanchâtre qui flottait comme une ouate au-dessus de la ville, Michel vit s'élargir le ciel étincelant de l'Italie méridionale et les paysages immenses, découpés dans la lumière, du golfe de Naples et du golfe de Salerne. C'était là qu'il l'avait rencontrée, au sommet du promontoire qui sépare les deux baies, à ce relais perdu parmi les orangers et les chênes-liège, où l'on change de voiture quand on vient de Sorrente. Il était parti le matin de Naples, hâtivement, n'ayant à disposer que d'une journée, et il arrivait vers deux heures à l'entrée du col. Il trouvait là une jeune femme avec un enfant, en proie à des gens de mauvaise mine, qui leur refusaient une voiture pour gagner Amalfi, et qui prenaient un malin plaisir à apprêter sous leurs yeux le seul équipage restant, retenu la veille par Michel. Alors, devant l'embaras des voyageurs, qui ne pouvaient ni s'en retourner ni coucher là sans frayeur, il offrait à la jeune femme de partager sa voiture jusqu'à Amalfi. Elle acceptait, avec une reconnaissance qui trouvait des mots aussi délicats que simples. Et ils partaient, l'enfant entre eux deux, dans l'étroite et malpropre carriole, au trot endiablé des petits chevaux familiers avec le précipice et qu'animait à chaque instant, d'une onomatopée rauque, un gâmin bronzé, frisé, sournois et beau. Ils riaient ensemble de leur équipage de bandits ; mais elle l'assurait qu'elle n'en eût point ri toute seule, et que chaque tour de roue augmentait sa gratitude. Puis, bientôt, l'admirable horizon qui se découvrait à leurs pieds les arrachait à ces menues impressions.

Dans une nappe de lumière tremblante, où l'azur de la mer semblait jouer avec celui du ciel, les grands promontoires s'avançaient, vêtus de leurs plis d'ombre et de clarté. Des îles, au loin, flottaient dans l'étendue heureuse. Et sur l'antique rivage, sur les flots témoins des jours et des nuits innombrables, la jeunesse du monde semblait sourire encore. Michel en oubliait de regarder le visage qui, près de lui, déplaçait lentement sur la lumière du golfe son profil d'ombre chaude. Mais il le sentait là, comme un vivant miroir qui concentrait l'éparse beauté des choses et la lui renvoyait, plus humaine, plus profonde, plus joyeuse. Il échangeait ses impressions avec sa compagne, sans fausse honte comme sans banale envie de plaire. Aux hasards de la route, ils se rencontraient souvent pour goûter les mêmes choses et de la même façon. Puis ils se laissaient aller au plaisir de chercher d'autres émotions communes. Ce voyage en eux-mêmes, aux surprises plus intimes que l'autre, le sentiment aigu de secrètes affinités, la liberté charmante d'une intimité de fortune, déliaient leurs esprits et avivaient leurs cœurs. Mais ils ne songeaient pas l'un à l'autre, et c'était ce qui rendait cette heure si sincère. Michel ne se souvenait pas d'une journée plus heureuse.

La route, agrippée au flanc des rochers, descendait lentement de lacet en lacet. L'écume des flots, en bas, blanchissait au pied des géans sombres. Le village de Positano montra ses maisons plantées dangereusement sur une croupe noire, au-dessus de l'abîme. Puis la route remontait, coupait un nouvel éperon ; et c'était, tout au loin, Amalfi qui apparaissait, blanche et blottie au cœur des eaux. Ils y arrivaient vers cinq heures, au moment où la lumière décroissante rendait une couleur et une âme aux choses. Michel devait reprendre un train pour Naples dans la soirée. Sa compagne, moins pressée, couchait à Amalfi. Michel ne se rappelait pas sans émotion les moments qu'ils avaient passés sur la terrasse du vieux couvent des Capuccini, tandis que le soleil allongeait à leurs pieds l'ombre des piliers festonnés de vigne en fleur. Devant le ciel plus profond, la mer plus douce, l'adieu plus proche, il avait cru saisir le secret d'une âme ardente, éprise tout ensemble et dédaigneuse de la vie. Mais ce n'était qu'un éclair : elle se livrait à l'heure plutôt qu'à lui-même. D'ailleurs il fallait la quitter. Il se rappelait la question qui hésitait alors sur ses

lèvres, qu'elle devinait sans l'avoir entendue, qu'elle écartait en souriant : « A quoi bon ? Ce serait plutôt à moi de savoir qui je dois remercier ! Mais n'aimez-vous pas mieux la discrétion du hasard ? Imitons-la... » Ce n'était pas seulement une pudeur qui la prenait de tant de confidences involontaires ; c'était le désir d'arracher à une curiosité banale cette jolie chose, déjà lointaine et presque sacrée, qu'était leur rencontre. Un instant, sans paroles l'un devant l'autre, ils goûtaient la joie de se comprendre une fois de plus. « Adieu, monsieur, » disait-elle. Il répétait : « Adieu, » et son geste semblait saluer, en même temps que la voyageuse, le plus joli souvenir et le premier regret de sa carrière errante.

Michel n'avait pas entendu frapper. La porte s'ouvrit doucement, un visage de jeune fille épia.

— Enfin réveillé, monsieur mon frère ! dit Marie-Louise. Il y a une heure que j'attends la fin de vos rêves...

Elle ajouta en souriant :

—... pour vous parler un peu des miens !

— Toutes mes excuses, mademoiselle. Mais embrassez-moi d'abord.

Ils s'adoraient. Mais peut-être avait-il pour elle un cœur tendre de petite fille, tandis qu'elle l'aimait souvent d'un cœur grave de frère aîné.

Elle s'assit au pied du lit. La lumière glissait sur l'ombre de ses cheveux. Malgré le contre-jour, Michel lut dans ses yeux qu'elle venait l'entretenir sérieusement, — des yeux à fleur d'âme, nuancés et doux, qui suffisaient à la beauté de sa figure. Il lui prit la main :

— Je t'écoute, petite sœur.

Mais elle avait aperçu le billet qui restait ouvert sur le lit.

— Quelle jolie écriture ! dit-elle en le maniant.

— Tu peux lire.

— M^{me} de Fougé ? J'aurais mis son nom sous ces lignes-là : elles lui ressemblent. C'est une femme très séduisante, n'est-ce pas ?

— Au meilleur sens du mot.

— Elle vit séparée de son mari, m'as-tu dit. Est-ce que tu sais pourquoi ?

— Aucunement.

— Et on ne dit pas de mal d'elle ?

— Je ne crois pas qu'on puisse en dire.

Marie-Louise regarda son frère pour voir s'il ne lui cachait rien. Elle savait qu'il n'avait jamais jeté une pierre dans le chemin d'une femme. Mais il lui parut sincère.

— Je la plains, conclut-elle avec une pitié songeuse.

Déjà elle s'oubliait elle-même. Ce fut son frère qui lui rappela l'objet de leur entretien.

La veille, dans une soirée, il avait vu M. de Kerhualé, qui recherchait la main de sa sœur. Elle avait demandé cette entrevue moins pour elle-même, qui connaissait déjà son cœur, que pour Michel. Celui-ci n'était pas seulement, depuis la mort du père, le chef de famille. Il était le frère chéri pour lequel elle n'avait jamais eu rien de secret.

— Je te répète qu'il est tout ce qu'il te faut, dit Michel, après qu'elle l'eut interrogé longuement. Sois heureuse sans crainte, et avec ma bénédiction.

— Merci !

Mais elle insistait :

— Est-ce que tu en aurais fait ton ami ?

— Sans hésiter. Et c'est ce qui arrivera, j'espère bien.

— Oh oui ! Mais nous serons si séparés ! Toulon et la Bretagne ! Toute la France entre nous...

— Je viendrai peut-être un jour à Brest.

Il vit des larmes brouiller ses yeux clairs.

— Sais-tu, mon Mico, c'est la seule chose qui me gâte mon bonheur... Je sais bien que tu ne seras pas jaloux, mais je me sens honteuse comme si tu pouvais l'être....

— Allons ! pas d'enfantillage ! J'aurai un frère de plus, voilà tout. Quand dois-tu rendre réponse à M. de Kerhualé ?

— J'ai demandé une semaine pour réfléchir.

— Épargne-lui six jours de martyre. Dis-lui « oui » ce soir.

La jeune fille cacha son visage contre la main de son frère qu'elle serrait, joyeuse et troublée.

— C'est toi qui l'as dit pour moi ! Il me semble que je n'aurais pas pu tout seule...

Il l'embrassa tendrement.

— Alors c'est mon premier mari qui me donne au second ? reprit-elle.

Il sourit de cette allusion à leur récent voyage en Grèce.

où plusieurs fois on les avait pris pour des fiancés ou de jeunes mariés. Ils étaient un couple très tendre, et souvent ils s'amusaient eux-mêmes à donner le change. Ils se rappelèrent une vieille fille pudibonde, sur le bateau, au passage de laquelle ils ne manquaient pas de s'embrasser.

Alors ils déroulèrent leurs souvenirs d'amoureux. Que de fois, en sortant avec lui, elle s'était sentie fière de son uniforme, de sa jolie tournure, de ce regard à la fois viril et rêveur que la mer donne à ceux qu'elle oblige tout ensemble à la vaincre et à l'aimer. Et lui, plein d'attentions pour elle, heureux de la distraire, regardait-il aucune femme autant qu'elle?

Tout en parlant, elle songeait : « Mais quand je ne serai plus là... » Elle n'osait peut-être achever sa pensée. Elle avait senti plus d'une fois le service qu'elle rendait à son frère. Et quand elle lui demandait de l'accompagner, ce n'était pas pour elle-même qu'elle se faisait élégante, et que leur promenade prenait inconsciemment des airs d'honnête bonne fortune.

Ignorante et parfaitement pure, on eût fait rougir Marie-Louise en lui disant qu'elle était l'ange gardien de son grand garçon de frère. Mais peut-être on l'eût moins étonnée. Elle n'avait fait, depuis quatre ou cinq ans, tant de confidences que pour en provoquer beaucoup d'autres. Michel avait sans doute des secrets pour elle, — tous les hommes en ont, — mais il n'avait pas de mensonges. A défaut de savoir, elle devinait. Quand elle ne pouvait deviner, elle priait.

— Alors je vais dire à maman que c'est oui ! fit-elle en se levant. Pauvre maman, elle va pleurer...

— Ah ça ! tout le monde, alors ? fit Michel, qui se défendait déjà contre la contagion. C'est gai, un mariage !

— Oh ! pas toi, mon Mico, je ne veux pas que tu sois triste. D'abord, il faut te dépêcher de te marier aussi. Je te promets que je ne pleurerai pas le jour où tu me montreras ta fiancée !

Michel croisa ses mains derrière sa tête, et regarda le jour blafard, au loin.

— Moi, j'ai épousé la mer, dit-il.

— La mer veut bien qu'on partage. Allons, monsieur mon frère, levez-vous, et réjouissez-vous, comme Titus, d'avoir commencé votre journée par une bonne action.

En le quittant, son regard tomba sur la lettre bleutée.

- Tu iras, chez M^{me} de Fougé ?
 — Oui, je vais accepter.
 — Tu me diras comment elle est, chez elle, afin que je sache si je peux en faire mon amie...

IV

Depuis huit jours, Michel allait se répétant tout bas : « Une bonne action... Il n'y a que celles-là qu'on regrette ! »

Non qu'il pût regretter la sienne, parmi l'air de bonheur qu'on respirait dans la maison, attristée depuis dix-huit mois par la mort du père. Mais il commençait à sentir ce qu'elle lui coûtait.

La joie même qui renouvelait les visages, les gestes, et jusqu'aux menues habitudes du foyer, lui rappelaient à tout moment le changement qui s'y préparait. Si peu égoïste que fût Michel, l'oisiveté de ses journées l'invitait à de perpétuels retours sur lui-même, — et il n'y avait point deux sœurs comme celle-là au monde !

Trois semaines à peine étaient écoulées sur son congé de deux mois. Il songeait parfois que les cinq autres lui paraîtraient longues.

Pourtant Marie-Louise n'était pas une fiancée bien absorbée. Le mariage ne devait avoir lieu qu'au printemps. Elle voulait donner un hiver de plus à sa mère ; et M. de Kerhualé devait faire, pour loger sa femme sous le vieux toit de famille qui abritait encore une partie des siens, d'importans aménagemens. Ces longues fiançailles, et un fiancé retenu une partie de la semaine en Bretagne par une industrie qu'il dirigeait, laissaient Marie-Louise beaucoup à elle-même et aux siens. Tous les matins, quand elle allait réveiller Michel, et le soir, dans le silence de la maison endormie, c'étaient des causeries sans fin avec le vieux frère. Michel songeait qu'elle lui donnait son reste...

Parfois elle était si tendre avec lui qu'elle semblait oublier qu'une autre vie l'attendait. Le faisait-elle exprès ? Michel s'abandonnait au charitable mensonge. Mais le parfum d'une fleur blanche dans un vase, un reflet de la bague qui jouait au doigt de sa sœur, moins encore, un mot qui s'envolait vers la Bretagne, comme un oiseau vers le nid qui l'attend, c'était assez

pour rompre le charme fragile. Et Michel parlait de M. de Kerhualé, pour se rappeler à lui-même que son règne était fini.

Il l'aimait bien, d'ailleurs, ce gentilhomme breton au regard droit, au front têtue, aux manières qui avaient quelque chose de brusque et de gauche parfois, mais rien de vulgaire. C'était, sur son modeste horizon, une belle figure. Pour soutenir l'honneur du nom, qui, dans une famille trop nombreuse, s'en allait d'oisiveté, d'hypothèques et de bâtards, il avait rompu avec une morgue maladroite et fondé bravement, à vingt-quatre ans, une beurrerie industrielle qui était devenue rapidement prospère. Il faisait vivre sa mère veuve, deux sœurs, une tante, un frère plus jeune; et la table de famille hébergeait souvent, par surcroît, des épaves de la génération précédente qui avaient cessé de railler le cadet entreprenant et embourgeoisé. Quelques traits de désintéressement tranquille et sûr de soi, un ou deux sacrifices énergiques à ce nom qu'il s'était donné mission de relever, un cœur haut placé, une intelligence pratique et lucide, — c'était assez pour que Marie-Louise ne vît plus les petits défauts d'Alain de Kerhualé; elle allait droit aux beaux aspects de ce caractère. Michel les reconnaissait volontiers, mais, sans qu'il se l'avouât, quelque chose l'empêchait d'en jouir. Il se défendait d'analyser son impression, de s'y arrêter même. Parfois elle se traduisait ainsi malgré lui : « Un loyal ami, oui; mais un frère, non... »

Marie-Louise ne connaissait encore que son fiancé; mais on projetait un voyage en Bretagne pour la présenter à sa future famille; et déjà elle redisait à Michel tout ce que M. de Kerhualé lui en faisait connaître. Il la voyait vivant dans ce milieu lointain, nourrie de principes et de frugalité... Ils la prenaient, tous et toutes, ils resserraient autour d'elle leur cercle étroit et entêté. Est-ce qu'elle ne devenait pas un peu rigide parmi eux, un peu ennuyeuse? Elle qui était si fine, si indulgente avec lui, si femme...

Michel était sensible au charme des gens plutôt qu'à leurs qualités réelles. Ses amitiés masculines, inconsciemment, se nouaient aux mêmes fils mystérieux que ses préférences amoureuses. Quand il entendait M. de Kerhualé juger les gens ou les événemens du haut de ses traditions, de ses principes et de ses œuvres, il admirait cette morale robuste et se sentait très loin. En face de ce cœur assuré, il lui semblait que le sien avait bien été à la dérive... Et il pensait : « Les principes sont une chose,

et la vie en est une autre. » D'ailleurs, incapable par nature d'une bassesse, il éprouvait peu le besoin des formules strictes. Inutiles pour lui-même, il les jugeait volontiers indiscrètes ou cruelles pour les autres.

Les bouquets blancs se renouvelaient dans l'appartement des Sebert. Des camélias arrivèrent un jour de Bretagne, couchés sur de l'ouate, dans une boîte soigneusement close. C'était un produit des soins vigilans de M^{lles} de Kerhualé. Michel s'amusa de voir les fleurs immaculées, raides et sans grâce, prendre tout à coup, sous les mains adroites de Marie-Louise, un air de bouquet parisien.

De jour en jour, il se sentait plus heureux du bonheur de sa sœur. Pourtant les journées lui paraissaient longues, quand elle ne sortait pas avec lui. Les promenades sans but, dans ce Paris où il avait encore beaucoup de relations, mais n'avait plus d'habitudes, le rendaient trop mélancolique. Il lisait au coin de son feu, et ne sortait qu'aux lumières, à l'heure où l'on va de vitrine en vitrine, sans plus sentir la longueur du chemin, dans cette foire merveilleuse qu'est Paris le soir.

Pourtant ces randonnées solitaires n'étaient pas toujours ingrates. Elles avaient leurs petites chances. N'était-ce pas au cours de l'une d'elles qu'il avait rencontré, sur une terrasse déserte des Tuileries, la voyageuse d'Amalfi? Michel, maintenant, s'attardait moins au coin de l'âtre. Et, dans ce vaste Paris, il se sentait moins seul, depuis que, sans se le dire, il y cherchait quelqu'un.

V

La veille, en quittant sa fille, M. d'Ecquevilly lui avait dit :

— Vous vous souvenez que c'est demain mon dîner? A huit heures, comme d'habitude.

Elle n'avait pas besoin qu'il lui rappelât la date. Depuis trois jours, elle y songeait ; elle se disait que Michel viendrait à cette soirée avec la pensée de l'observer et de la juger.

Elle se para sans coquetterie. Elle ne chercha point à deviner son goût, et les bijoux qu'elle choisit, la fleur qu'elle fixa à son corsage, tout ce qu'elle ajouta de personnel à sa toilette après que sa femme de chambre l'eut quittée, sa fantaisie seule

et son miroir le lui conseillèrent. Depuis longtemps, d'ailleurs, elle avait perdu l'habitude de s'habiller pour d'autres que pour elle-même. C'était tout le secret, peut-être tout le charme, de sa parure.

Oh! non, elle ne pensait pas à le séduire! Elle allait à cette épreuve sans armes, sans ruses, presque sans dessein. Elle la redoutait, mais elle seule l'avait choisie et voulue. Michel ne l'avait vue qu'en voyageuse, — la seule fois qu'il se fût présenté chez elle, il ne l'avait pas trouvée, — et peut-être l'habitude des aventures lointaines, à demi réelles, suffisait-elle à expliquer le goût qu'il avait paru prendre à la leur. Aux Tuileries, au Louvre même, où ils avaient parcouru quelques galeries, en égrenant leurs souvenirs d'Italie, ils n'avaient fait que prolonger le rêve puéril et délicieux qu'ils menaient ensemble dans la main du hasard. Mais c'en était fini... Il était temps que Michel la vit dans la réalité de son milieu, sous cette figure de fausse veuve qui l'humiliait tant. Elle sentait bien que lui seul serait de sang-froid. A défaut de sang-froid, elle aurait pour elle la franchise. Oh! une franchise entière, humble et joyeuse comme un don... Avec d'autres, elle avait pu déguiser, braver parfois; avec lui, une loyauté l'en empêchait. Elle retrouva dans cette pensée la paix qui l'avait quittée depuis le matin.

La femme de chambre vint poser sur ses épaules le manteau de fourrure légère. Puis, tandis qu'elle allait s'informer si la voiture était avancée, Thérèse de Fougé, debout et prête, ferma les yeux. Pourquoi n'avait-elle pas laissé faire à la destinée qui les rapprochait doucement, à son heure? Elle se surprit, tendant encore une fois aveuglément les bras vers un bonheur qui passait. « Je suis un mauvais oiseleur, » pensa-t-elle. « Tous les rêves dont l'aile me frôle me font battre le cœur; je veux les saisir et je les effarouche... » Elle envia les natures faciles qui semblent appeler le bonheur. Elle s'était dit souvent qu'il ne vient qu'à ceux qui ne le cherchent pas. Mais elle ne pouvait s'empêcher de le poursuivre d'une ardeur sombre, qui en faisait comme une réparation qui lui était due, une justice à laquelle elle se devait. Concevait-elle même un bonheur qui ne fût pas une conquête? Toute son âme criait au fond d'elle-même le *Violenti rapiunt illud* des Évangiles.

Le dîner, peu nombreux, était élégant. M. d'Ecquevilly por-

tait, là comme ailleurs, un raffinement de bon ton qui représentait dans sa vie la part de l'idéal. Il recevait avec un soin et un goût qui s'étendaient aux plus petits détails. Mais, lorsque tout était réglé, il ne songeait plus qu'à l'entrain, l'esprit, la cordialité qui devaient animer le dîner. Ses réceptions avaient, dans un petit cercle, une réputation.

Pourtant, ni la qualité des mets et du service, ni l'élégance du cadre, — un vieil hôtel où tout témoignait d'un luxe maître de soi, imprégné de goût depuis des générations, — ni la verve même du maître de maison n'enlevaient à la réunion cet aspect de parade ennuyée qui marque à peu près tous les rites mondains. Parmi tant de masques figés dans une grimace convenue, seule la figure de Thérèse de Fougé vivait. D'autres femmes étaient jolies : M. d'Ecquevilly les choisissait bien. Mais leurs grâces n'étaient qu'un luxe de plus, qui s'accordait avec celui des fleurs et des lumières. Pour Thérèse seule, la soirée n'était pas une figuration pareille à celle de la veille ou du lendemain ; et la pensée de Michel donnait à ses yeux cet éclat profond qui n'empruntait rien à celui du décor. Pourtant, nul n'aurait dit qu'elle fit plus attention à lui qu'aux autres convives. Un instant, après le dîner, ce fut M. d'Ecquevilly qui recueillit Michel, en trouvant que sa fille le négligeait. Elle vint reprendre la conversation, puis le laissa passer au fumoir : elle était à lui comme aux autres, et pourtant, était-elle là pour un autre que pour lui ?

Quand il revint au salon, après une brève cigarette, deux hommes l'y avaient déjà précédé. L'un d'eux s'était installé près de M^{me} de Fougé ; l'autre entretenait une jeune femme qui ne l'occupait guère, et pour attendre son tour. Ils dévisagèrent Michel d'un regard auquel il ne pouvait se tromper. Il leur répondit dans la même langue : « Soyez sans crainte, messieurs, je vous laisse le champ libre, » et il prit un siège en face d'eux auprès d'une respectable douairière à laquelle on l'avait présenté. Il avait remarqué qu'elle était fort bavarde. Ils trouvèrent tout de suite un sujet où elle pût parler beaucoup et, lui, écouter un peu.

Qu'elle attirât les hommages des hommes, l'exquise créature qui lui rendait toutes les autres indifférentes dans ce salon, Michel n'en pouvait être surpris. Mais il pouvait constater ce soir qu'elle les recevait sans plaisir. Peut-être les figurans

du moment lui déplaisaient-ils. Mais quelque chose dans la façon dont elle les écoutait marquait une indifférence habituelle, un ennui intime et profond. Aucun de ses gestes ne sentait la coquetterie, aucune de ses attitudes ne disait l'instinct de séduire; et les plus hardis, derrière le sourire qui semblait les encourager, s'inquiétaient de sentir veiller l'ironie secrète. Pourtant elle avait de l'esprit : Michel, l'oreille au guet, l'entendait soutenir à la pointe des reparties un flirt serré, qui laissait approcher l'adversaire jusqu'au coup d'arrêt tranquille, net et sûr. Il s'amusait, marquait les coups et attendait.

Des fumeurs revinrent; elle profita de la diversion pour essayer de rentrer dans le cercle des femmes. Mais l'admirateur, qui se trouvait frustré, par une manœuvre adroite la réclama pour lui. Un autre soir, elle lui eût échappé : c'était un fat, qu'elle détestait. Elle le laissa faire; je ne sais quelle obscure pensée, — comme une soif de boire l'épreuve jusqu'à la lie, — la poussait à l'encourager. L'autre en profita tout de suite. Un moment, sous prétexte de lui demander quelques détails sur une toile de Boilly que M. d'Ecqueville avait acquise récemment, il l'entraîna dans le second salon. Deux jeunes gens qui causaient dans cette pièce s'effacèrent. Thérèse ne put s'empêcher de jeter un regard vers Michel pour voir s'il l'observait : un pauvre regard qu'il crut comprendre et qui le toucha d'une pitié soudaine. Un instant, il eut l'impression absurde qu'elle se confiait à lui... Puis il songea qu'il déraisonnait. Pourtant, ce soir, ne semblait-elle pas vivre sous son regard? Le temps que l'autre la retint, il se mit à souffrir.

Elle rentra dans le salon. Il la vit seule parmi cette foule, seule dans sa beauté, sa fierté, sa tristesse. Était-ce par un secret désir de se rapprocher d'elle? Mais il suffisait de voir, auprès de ces visages sans âme, ces traits émouvans, ces yeux ardents, ce front spirituel, pour comprendre qu'elle était faite pour d'autres pensées, d'autres passions, d'autres amours... Il se la rappela telle qu'elle s'était montrée à lui, libre et sincère, hors de son milieu. Pouvait-elle être, ici, la même femme? Ne devait-elle point déguiser ses sentimens, contraindre sa nature, souffrir enfin? Ces hommes qui la courtoisaient pouvaient-ils lui plaire? Son mari n'avait-il pas été l'un d'eux, — le plus oisif, le plus vain, le plus vil peut-être?

Le flirt se rompait enfin. Quand elle se vit délivrée, M^{me} de Fougé s'éventa nerveusement, d'un geste qui balayait l'air autour d'elle. Mais d'autres importuns étaient prêts à prendre la place libre. Michel se trouvait sur son chemin : il s'offrit, comme un refuge.

— Et vous, monsieur Sebert, dit-elle, est-ce que vous goûtez Boilly?

— C'est un peintre de société. Je préfère, je l'avoue, ceux qu'on goûte à soi seul.

Avant de répondre, elle le regarda. L'épigramme n'était que pour l'autre; et encore la regrettait-il. Elle avait rougi pourtant; une sorte de vengeance lui vint aux lèvres :

— On ne choisit pas son partenaire, dit-elle. Vous auriez pu venir à mon aide. Mais les hommes se soutiennent tous entre eux!

Ils échangèrent quelques paroles, et elle le quitta pour ranimer la causerie languissante des femmes. Il retourna vers un groupe où l'on causait d'art. Ainsi tous deux gardaient l'entière correction de leurs rôles. Mais désormais elle ne se sentait plus seule devant lui dans cette assemblée, comme tout à l'heure, — seule avec lui plutôt. Chaque minute lui donnait l'impression qu'elle gagnait sa cause. Quand ses yeux rencontraient ceux de Michel, ce n'était plus pour lui dire : Jugez-moi. Le juge, peu à peu, devenait un complice. Invinciblement ils se rapprochaient, ils se rejoignaient loin de ces fantoches qui jouaient autour d'eux leur pauvre comédie. Un moment, dans une discussion générale, où pourtant ils avaient pris parti l'un contre l'autre, chaque mot qu'ils disaient résonnait de même, accordait secrètement leurs âmes. Elle en goûta la joie naissante, si faible encore, mais si certaine. Michel la comprenait toute, et cette sympathie silencieuse, contre laquelle elle ne pouvait se défendre, lui semblait violer en elle d'intimes pudeurs. La force de ce sentiment l'émut, la volupté l'en effraya : était-il possible qu'elle eût tant redouté l'épreuve banale de ce soir, qu'elle y eût attaché tant de prix, que la victoire en fût si douce et si défaillante? Puis elle ne comprit même plus qu'elle l'eût désirée. Qu'importait que Michel la vit ici ou là? N'étaient-ils pas toujours comme ils avaient été le premier jour, seuls en face l'un de l'autre, au delà du monde? Sous la violence de cette impression, les visages qui l'entouraient, les voix qui se croi-

saient, tout s'estompa comme un rêve; le personnage qu'elle continuait de jouer s'effaça de sa conscience. Elle revint à elle pour serrer la main d'un convive qui se levait et prenait congé.

Michel était resté le dernier. Dans l'ombre de la porte, tandis que M. d'Ecquevilly reconduisait ses hôtes, elle interrogea son visage. Toute joie, toute assurance l'avaient quittée; debout devant lui, elle attendait son adieu comme un verdict.

— Vous venez d'entendre beaucoup de vaines paroles, dit-il. J'ai peur qu'un mot sincère ne vous déplaise...

Deux yeux le supplièrent. Il prit son courage :

— Vous m'avez fait penser à la mer, ce soir. Un cœur profond, sous un visage qui sourit, qui brille et qui ment. Je voudrais connaître ce cœur...

M. d'Ecquevilly reparut, les sauvant l'un et l'autre. Michel s'inclina, baisa la main qu'on lui tendait, sortit avec son hôte.

Seule dans le salon, Thérèse écoutait battre au fond d'elle-même, à grandes lames sourdes, ce cœur où montait la tempête.

VI

Novembre s'acheva. L'une après l'autre, les semaines qui s'écoulaient nouaient entre eux de douces habitudes. Il venait la voir comme une amie de longue date. Elle le recevait dans un petit salon qui ne s'ouvrait qu'aux intimes. Tout y disait sa vie et ses goûts cachés. Ici elle lisait, près d'une bibliothèque basse où sa main caressait encore les livres quand elle les avait quittés. Là, sur un chevalet que dissimulait une lourde étoffe ancienne, elle modelait des figurines, en cires de toutes couleurs. Il l'avait surprise un jour en blouse d'ouvrière; elle avait dû lui montrer en rougissant son travail; l'ivoire de ses doigts fins devenait transparent sous la lumière comme les cires qu'elle pétrissait. Plus loin, un piano de femme incrusté de marqueteries délicates. Et chaque chose avait si bien son coin, elle-même était si menue dans sa causeuse auprès du feu, qu'elle semblait la reine d'un grand royaume.

Elle le partageait avec son fils. Un petit fauteuil à la taille

de l'enfant faisait face à celui de la mère ; un cahier de gammes restait ouvert sur le piano ; ils avaient chacun leurs poupées, comme elle disait ; et souvent Thérèse s'excusait du délicieux désordre que Georget venait de laisser derrière lui, petite bête effarouchée par l'étranger.

Depuis qu'elle le recevait là, Michel lui en était reconnaissant comme d'une faveur sans prix. Il aimait tout ce qu'elle avait autour d'elle. La caresse de ses yeux sur les bibelots familiers semblait venir jusqu'à lui. Il respirait ce parfum d'une âme de femme, qui, mieux que ses gestes ou ses paroles, la définit et la révèle. Il s'attardait ; puis, quand l'heure le chassait tout à coup, il se sentait confus comme d'une indélicatesse.

Pourtant, depuis l'audacieuse parole, il ne lui avait rien dit qui pût l'offenser. Il semblait plutôt, par sa réserve, prendre à tâche de se la faire pardonner. Elle l'aimait d'être si respectueux avec elle ; d'un respect profond, qui était moins dans les manières que dans le cœur, à l'inverse de celui qu'elle rencontrait d'habitude. C'était un hommage un peu grave, et si pur ! Elle jugeait Michel très sain. Peut-être des femmes lui avaient déjà pris son cœur ; aucune ne l'avait corrompu. Elle l'entendait parfois parler en souriant de cette vieille bourgeoisie chrétienne à laquelle il appartenait ; il en connaissait les étroitesse ou les ridicules, il s'en dégageait ; mais elle la retrouvait à tout moment chez lui, dans cette honnêteté de cœur qui demeurait le fond de sa nature. « Un grand enfant, » pensait-elle souvent ; « sa foi, sa maman et sa carrière ont été ses bonnes gardiennes. » Mais un homme aussi, à qui la vie avait ouvert les yeux, nuancé l'esprit, donné du charme. A côté de lui, tous ceux qui l'avaient aimée ne lui paraissaient que des marionnettes. Leurs petits désirs, leurs passions falotés s'agitaient autour d'elle sans l'émouvoir ; d'un geste elle en pouvait briser les ficelles. Le doux respect de Michel l'enveloppait, la rendait impuissante.

En le quittant, elle était vaincue d'avance par cette voix à la fois franche et timide dont il lui demandait : « Quand pourrai-je vous revoir ? » Elle sentait que si elle avait voulu répondre : « Plus jamais, ... » il aurait obéi, pour ne pas la contrarier. Mais quelle gratitude lorsqu'elle choisissait un rendez-vous prochain !

Pourquoi lui eût-elle refusé cette joie ? C'était la sienne aussi. Elle ne demandait pas autre chose. Elle ne regardait

point devant elle. Elle fermait les yeux pour jouir de ces doux momens. Thérèse de Fougé n'avait connu de l'amour que les mensonges et les outrages. Le premier sourire du dieu l'arrêtait, étonnée, comme un visage inconnu suspend les pleurs d'un enfant. Michel l'apaisait ; il lui faisait oublier tout à coup que vivre, c'est lutter ; il faisait d'elle une autre Thérèse, une Thérèse qui ne serrait plus les poings, qui ne s'appuyait plus sur elle-même contre l'univers entier...

Un jour qu'il s'était présenté chez elle sans la trouver, elle recevait de lui, quelques heures plus tard, le billet suivant :

« Je n'ai osé ni vous attendre, ni revenir, pardonnez-moi. Je suis allé, pour oublier ma déception, au musée du Luxembourg, devant ces pâles figures de Carrière que vous m'avez appris à voir vivre et à aimer. J'ai refait notre petit itinéraire ; je me rappelais vos mots, vos gestes, la couleur de votre robe et celle de votre voix ce jour-là. Ainsi j'ai eu quand même mon heure de vous. Je serais heureux de penser qu'ayant partagé peut-être ma déception, vous avez su vous forger une consolation pareille. Sinon, je demande à votre bon ange que vous n'ayez eu ni l'une, ni l'autre ; — mais elle est bien dure, ma prière... »

Une larme perla dans le sourire de la liseuse. « Quel doux ami, quel doux amour... »

VII

Marie-Louise parut consternée de sa découverte :

— Comme elles ont passé vite, ces six semaines, mon Mico ! C'est vrai que dans quinze jours tu seras parti ?

Michel compta sur ses doigts.

— Dans seize jours.

— C'est toujours un de plus. Mais moi qui me promettais tant de ce congé, il me semble que je ne t'ai pas eu à moi une minute... Écoute, je veux jouir de ton reste. Je vais écrire à Alain qu'il fasse son beurre tranquillement, et puis je serai à toi tous les jours. Veux-tu ?

— Je ne veux pas que tu me brouilles avec mon beau-frère.

— Oh ! il ne sera pas jaloux. Je lui dirai qu'il n'avait qu'à ne pas m'emmener en Bretagne ! C'est convenu. Et où me conduiras-tu aujourd'hui ?

Il proposa une matinée, des expositions. Mais elle préférait, aux endroits où l'on s'amuse, un coin où l'on pût causer. Ils convinrent d'aller vers le Bois de Boulogne, où peut-être ils verraient patiner sur les lacs.

La semaine précédente, M^{me} de Fougé était venue voir M^{me} Sebert et sa fille. La démarche était naturelle ; les deux femmes l'avaient prise pourtant comme une attention gracieuse. La visiteuse les avait laissées sous le charme. Marie-Louise surtout se sentait contente. M^{me} de Fougé, désormais, entrait dans les conversations de la famille ; elle n'était plus à Michel seul.

Ce n'était pourtant pas M^{me} Sebert qui parlait d'elle. Ses inquiétudes s'exprimaient par le silence. Femme de devoir, elle avait élevé son fils sans étroitesse, mais dans la rigueur des vertus de son milieu. Depuis que, jeune homme, il lui avait échappé, elle n'osait plus entrer dans sa vie intime. Mais elle n'en avait point quitté le souci. Par une humilité touchante, c'était à Marie-Louise qu'elle s'en remettait de veiller sur lui. C'était Marie-Louise qu'elle interrogeait, et la candide enfant, pour ne trahir ni son frère ni sa mère, se voyait obligée souvent de traduire en riant des confidences qu'elle avait à peine comprises.

A l'inverse de M^{me} Sebert, Marie-Louise faisait parler Michel de son amie le plus qu'elle pouvait. Elle la traitait elle-même en amie de la famille. D'instinct, elle empêchait le mystère et le secret de les envelopper. Tant qu'elle garderait son frère à cœur ouvert, elle ne craignait rien pour lui.

Avant d'aborder l'entretien qui la rendait si anxieuse, elle se donnait le plaisir de la promenade ; elle goûtait l'air vif et brillant ; elle admirait le givre qui faisait, sous le soleil, un bois de féerie. Elle était toute gaité et tendresse. « Comme autrefois, n'est-ce pas ? » disait-elle en se serrant au bras de Michel. Il disait : « Cela te va d'être fiancée, petite sœur. Tu es encore plus jolie.

— Encore est de trop, je crois ! D'ailleurs tu me trouvais peut-être jolie autrefois, mais maintenant je ne suis plus ton type. Tu aimes mieux les femmes petites, souples, fines...

— Où as-tu pris ça ?

— Dans tes yeux. Tu ne me regardes même plus marcher.

Te souviens-tu, quand tu me disais que je marchais si bien?

— C'est ton mari qui te le dira maintenant.

Elle eut une moue de dépit.

— Il ne s'en est pas encore aperçu...

— Par exemple ! Le barbare !

— C'est pourtant vrai. Je sais bien ce qu'il regarde quand il est derrière moi. Un bout d'oreille, et mes cheveux. Toutes les femmes savent cela !

Ils rirent ensemble. Les lacs étaient déserts, mais au Cercle des Patineurs des silhouettes noires glissaient sur la glace étincelante. Ils s'arrêtèrent quelques instans. Michel, les paupières baissées, regardait sans rien voir. Elle devina qu'il écoutait en lui-même l'écho de la seule parole qu'elle eût dite en pensant à M^{me} de Fougé.

— Veux-tu revenir ? dit-elle.

Il lui proposa d'aller prendre le thé quelque part.

— Je crois que j'aimerais mieux le prendre à la maison tout simplement. Cela ferait plaisir à maman. Il faut l'entourer un peu maintenant.

Le Bois, en dehors des grandes avenues, était une solitude.

— Est-ce que M^{me} de Fougé t'offre le thé quand tu vas la voir ? dit-elle.

— Oui, nous l'avons pris une fois ou deux avec son fils, qui en est très friand.

— Il est délicieux, ce bonhomme ! Il a des petites manières si personnelles... Elle doit vivre beaucoup avec lui, n'est-ce pas ?

— Je le crois.

Elle continua de l'interroger. Des détails matériels lui suffisaient : comment elle servait le thé, quel était son mobilier, si elle voyageait beaucoup. Derrière ses questions, il sentait de la sympathie plus que de la curiosité. Et, peu à peu, il se laissait aller à l'inconscient plaisir de louer la femme qu'il aimait. Il avait le cœur si discret, d'habitude, qu'elle en fut frappée. Elle remarqua qu'il parlait d'une voix grave, pleine de respects et parfois de tristesses. Elle dit :

— C'est une femme qui n'est pas heureuse, n'est-ce pas ? Il y a dans son visage une spiritualité qui fait penser à certaines figures mystérieuses de Burne Jones. Elle a dû souffrir beaucoup...

Il en savait peu de chose. Il dit les quelques faits qu'il avait appris de son histoire; il dit surtout ce qu'il en devinait chaque jour auprès d'elle. La pitié l'entraînait; il voulait s'arrêter, sentant qu'il se livrait; mais c'était son cœur qui parlait maintenant, qui cherchait d'instinct une sympathie pour l'amie malheureuse. Un moment, sa voix s'étrangla, il se tut.

— Est-ce que tu l'aimes, Michel? dit-elle doucement.

Il voulut plaisanter, mais le mensonge mourut sur ses lèvres. Ils étaient seuls, dans une traverse. Elle pressa doucement son bras, l'arrêta, le força de la regarder. Une pitié chaude jaillissait de ses yeux purs :

— Mon pauvre Michel ! dit-elle.

Il détourna la tête.

— Je ne doute pas qu'elle en soit digne, tu sais... Mais puisque tu ne pourras jamais le lui dire...

— On ne choisit pas celle qu'on aime, petite sœur.

Elle ne vit plus qu'une chose : son amour heureux et béni, à elle, en face de l'amour coupable et malheureux de Michel. Oh ! c'était trop dur ! Ses yeux s'emplirent de larmes. Puis elle eut peur de prendre trop au sérieux un sentiment qui n'était né peut-être que d'une oisiveté passagère et qui ne lui survivrait pas; et elle lui dit :

— Tu vas retrouver bientôt ta grande amie la mer. Cela te fera du bien.

— Elle me parlera de l'autre, voilà tout.

— Michel ! fit-elle avec un reproche dans la voix, tu veux donc m'obliger à te gronder ? Il y a trop longtemps que tu n'as eu de sermon de ta petite sœur ? Pourquoi vas-tu voir si souvent M^{me} de Fougé ? Est-ce qu'elle te le demande ?

— Non, dit-il.

— Alors, sois courageux, et ne te donne plus chaque matin de mauvaises raisons pour y retourner.

— Je la distrais un peu. Elle est très solitaire, dans une vie répandue. Je lui fais du bien. Du moins, je me le figure...

— Mais tu te fais du mal à toi-même, mon chéri !

Le soleil d'hiver mourait à travers les branches. Le jeune homme fixa lentement l'horizon triste.

— Cela m'est égal, murmura-t-il.

Elle savait à peine l'amour, mais elle en sentit toute la plainte profonde dans cette parole et dans ce regard.

— Peut-être que tu lui en fais aussi, du mal, reprit-elle après un silence. Est-ce que tu ne crois pas qu'elle t'aime ?

— Oh ! non.

— Alors tu ne voudrais pas l'y exposer, n'est-ce pas ? C'est une honnête femme, tu sais bien qu'elle ne peut pas t'aimer sans aller contre sa conscience. Si tu ne crains pas de souffrir, tu ne voudrais point la faire souffrir, elle ? Tu es trop délicat, mon Mico.

Il éluda la réponse :

— Elle ne m'aimera jamais.

— La belle assurance ! On ne peut pas aimer mon frère, paraît-il ? Je voudrais savoir quelle est la femme qui dit cela ou qui le pense... D'abord, moi, je suis jalouse de toutes celles qui l'ont aimé, l'aiment ou l'aimeront jamais. C'est un témoignage, il me semble !

Elle se mit à plaisanter, pour changer le ton de l'entretien. Ah ! comme elle savait le prendre ! Mais il aurait beau lui obéir, changerait-il son cœur ?

Ils arrivaient à la porte de La Muette. Avant de rentrer dans la ville, elle dit :

— Écoute, Michel, voudrais-tu me promettre au moins d'être sincère avec toi-même, de ne te rien cacher ? Il faut être très courageux quelquefois pour voir clair, — mais quand c'est fait, on est sauvé, n'est-ce pas ? Et puis, songe que tu es responsable d'elle, aussi. Elle est seule, dis-tu, sans appui chez les siens. Alors, c'est par toi qu'elle sera forte ou faible. Je suis une femme, moi, je sens cela, j'é puis te le dire. Je te supplie d'y penser, Michel.

Elle se serra contre lui, d'un geste qui lui faisait sentir toute la faiblesse féminine :

— Quand on est en montagne, dans un pas difficile, si le guide a la tête solide, on a moins peur du vertige, n'est-ce pas ?

Le soir, c'était la mère anxieuse qui interrogeait sa fille. Cette fois, Marie-Louise ne se croyait plus le droit de rien dissimuler. Elle ne cachait que son trouble, et les deux femmes, en essayant de se rassurer l'une l'autre, pénétraient mieux la profondeur de leur peine.

Pour la dixième fois, l'enfant répétait :

— Il m'a affirmé qu'elle ne l'aimait pas, maman, je vous assure.

— A elle lorsl'aimera.

— Mais c'est une honnête femme ! cria Marie-Louise dans une révolte.

— J'aimerais peut-être mieux que ce fût une coquette.

— Que voulez-vous dire, maman ?

Un flot de sang empourprait les joues de la jeune fille.

— Maman, je vous en prie, ne pensez pas ces choses-là...
Si nous nous mettons à douter de Michel, qu'est-ce qui l'empêchera de faire le mal ?

VIII

Thérèse ne goûtait pas en paix, ce soir, la joie d'attendre Michel. Bien avant l'heure qu'il avait dite, des pas dans l'antichambre la faisaient tressaillir. Elle sentait son cœur lourd de confidences ; elle savait qu'un mot de lui les ferait jaillir à ses lèvres ; elle avait peur de lui, peur d'elle-même.

Jamais il ne l'avait interrogée sur son passé. Cette réserve même lui donnait plus de droits à le connaître. Elle avait vu souvent une pitié pâlir ses yeux, quand elle faisait allusion à ce qu'elle avait souffert. Mais cette pitié ne l'humiliait pas. Devant Michel, elle dépouillait tout son orgueil. Ce n'était pas ce qui l'étonnait le moins.

Il la trouva devant son feu, les mains croisées sur un genou, songeant. Une toute petite lampe, derrière elle, la laissait dans la pénombre, et la flamme seule éclairait son visage. Il hésita sur le seuil. Elle se leva et vint à lui.

— Je dérange votre rêverie, dit-il. Je suis un maladroit.

— Dites que vous m'en délivrez, fit-elle en souriant, et que vous êtes le bienvenu !

Elle alluma brusquement d'autres lumières, et l'atmosphère d'intimité où Michel l'avait surprise s'évanouit. Puis elle mit la conversation sur les derniers épisodes de la comédie parisienne, et la soutint quelque temps avec une gaieté feinte. Mais il la sentait lutter contre un démon intime qui la ramenait sans cesse aux songeries interrompues. Lui-même laissait mourir à tout moment cette causerie vaine. Il avait envie d'éteindre les lumières, de revoir encore cette figure émouvante qu'éclairait tout à l'heure le reflet de la flamme. Il songea que c'était l'image

qu'il emporterait d'elle quand il la quitterait, dans deux semaines, et il ne put s'empêcher de dire :

— Quand je pense à vous, c'est toujours ainsi que je vous vois...

— C'est vrai que j'aime bien à bavarder avec mon feu, quand le soir vient. C'est un causeur si complaisant !

— Trop complaisant, interrompit-il. Il sait trop de souvenirs pour vous. Il vous les redit toujours.

— Aux enfans seuls il dit des rêves.

Il n'osa pas insister. Ce fut elle qui reprit, en essayant de sourire :

— Eh ! oui, vous m'avez vue souvent ainsi, bien peu aimable, en vérité ! Laissez-moi m'en excuser. Je ne sais pourquoi : devant les autres, je suis gaie, devant moi-même je suis vailante. Auprès de vous, — sa voix baissa, comme humiliée, — je m'abandonne...

Il comprit qu'elle lui donnait le droit de l'interroger. Il fit appel à tout son courage.

— La vie a été trop dure pour vous, ma pauvre amie...

— Trop dure ? Oh ! c'est peut-être le contraire. Il me semble que j'aurais souffert avec joie. Elle ne s'est pas occupée de moi, la vie. Je l'ai connue comme une passante indifférente, qui n'avait rien à me dire. J'allais pourtant vers elle les mains pleines et le cœur plein, prête à lui donner sans compter. Elle m'a tout laissé. C'est cela qui est dur...

Elle s'arrêta. Une fois de plus, le cri d'un cœur qui voulait vivre mourut derrière ses lèvres closes. Mais il était trop tard pour se taire. Le silence de Michel la pressait, elle reprit :

— On plaint les femmes qui n'ont pas été aimées. Moi, je n'ai souffert que de n'avoir pas pu aimer. J'ai essayé pourtant de toutes mes forces : il y a deux années entières de ma vie où je ne retrouve pas autre chose que cette pensée-là, obsédante, obstinée... Mais celui qui avait demandé ma main, qui m'appela sa femme, ne tenait pas à mon amour. Il craignait peut-être de se montrer ingrat : comme si l'amour demandait à être payé de retour ! Il ne tenait pas plus à mon estime, car il me rendait chaque jour plus difficile de la lui donner. Tenait-il même à mon honneur ? Parfois, j'étais tentée d'en faire l'épreuve : c'est la seule chose qui réveille chez certains hommes la conscience de leurs droits, l'envie de les maintenir. À quelles

pensées ne m'a-t-il pas fait descendre ! Mais sans doute il était incapable de jalousie comme d'amour. Et je me voyais, pareille à tant de femmes qui croient, en se donnant des torts, qu'elles souffriront moins de ceux d'autrui ! Ou bien j'aurais pu, comme d'autres, m'avouer vaincue, transiger avec la mauvaise chance, essayer d'un bonheur à la petite semaine, fait de résignation, de scepticisme et d'égoïsme... Cela me paraissait plus affreux que tout le reste. Mon bonheur à moi, c'eût été de me donner chaque jour davantage, au lieu de me reprendre. Quand on s'est promis de vivre pour un autre, c'est atroce de retomber à vivre pour soi...

« Il fallut bien en venir là pourtant. Mais du moins, ce ne fut pas dans le mensonge de la vie commune. Si l'on ne peut pas rompre le mariage, on peut s'abstenir de le parodier et le profaner. Ce fut la dernière chose que je demandai à M. de Fougé. Je savais qu'elle était contraire à toutes ses idées. Il finit par l'accepter, en honnête homme. C'est ainsi que nous nous sommes séparés.

Michel s'était levé. Tout son être frémissait sous l'injure qu'elle avait subie.

— J'admire comme vous parlez sans haine, dit-il, d'un homme qui vous a méconnue, humiliée, outragée...

— Pourquoi de la haine ? Je m'étais laissé marier sans le connaître, sans avoir eu le temps presque de faire de rêves... Je n'ai même pas eu de déceptions ! Je lui en veux de ce que je n'ai pas pu lui donner, voilà tout.

— Vous vous créez des torts pour excuser les siens !

— Oh ! je ne crois pas. On m'a trouvée malheureuse le jour où l'on a su qu'il retournait à ses maîtresses. Mais je ne me sentais même pas trahie. Au fond, il n'y avait pas trahison, il y avait maldonne, c'est bien pire. M. de Fougé n'était que le misérable instrument de la destinée qui nous avait joués tous les deux. C'est à elle que vont toutes mes rancunes, et j'en ai quelquefois l'âme pleine, pleine jusqu'au dégoût... Se tromper n'est rien, on peut le faire noblement. Mais être trompé vous avilit toujours. Voilà mon histoire : ni tragique ni cruelle, absurde !

Elle se tut. Puis, comme il se taisait aussi, elle le regarda. Il avait le visage bouleversé, les yeux pleins de larmes.

— Mon ami, dit-elle en lui prenant gaiement la main, comme

vous êtes ému ! Voulez-vous me faire regretter de vous avoir parlé de toutes ces choses ?

— Oh ! non, dit-il avec feu, je vous en remercie au contraire. Votre silence m'était si dur ! Si vous saviez comme je souffrais de sentir toujours vos souvenirs entre vous et moi ! Maintenant, il me semble que je serai parfois entre vous et eux... Est-ce que vous me le permettrez ? Si j'osais vous dire que je donnerais toute ma vie pour vous épargner une heure de souffrance...

— Je vous croirais peut-être, mais je vous dirais que vous avez bien tort. Votre vie n'est pas faite pour cela. D'ailleurs je ne souffre plus, j'ai tout oublié.

— L'oubli ne répare rien ! Le passé n'est pas mort parce qu'il est le passé, hélas ! Je vous vois tous les jours porter le poids injuste du vôtre, sous un visage de vaillance. Que de fois j'ai voulu vous demander de le porter avec vous ! J'ai eu peur, rien ne m'en donnait le droit. Je ne l'ai pas plus aujourd'hui, je le sais. Mais puisque vous m'avez confié malgré vous votre peine, vous ne vous offenserez pas qu'elle devienne la mienne. Et si, un jour...

Elle eut peur, moins de ses paroles que de cette voix qui se faisait plus grave à chaque minute, et qui semblait éveiller les échos d'un abîme au-dessous d'eux. Où l'entraînait-il ? D'un geste instinctif de femme, elle se jeta loin du danger :

— Oh ! oui, interrompit-elle, je vous remercie de tout cœur. Je sens toute votre bonne amitié... Vous m'avez plus d'une fois réconfortée...

Mais il la voyait aussi troublée que lui-même. Alors, s'approchant d'elle :

— Je vous remercie de me dire cela... Mais ce ne sont pas des consolations d'un moment que la vie vous doit. Depuis que je vous connais, j'ai le sentiment d'une affreuse injustice que je donnerais mon cœur et mon sang pour effacer. Si mon amour, — pardonnez-moi, je ne peux pas le nommer autrement sans mentir, mais je ne le nommerai plus si vous me le défendez...

Elle baissait les yeux, toute pâle, mais elle ne faisait pas le geste qui lui eût fermé les lèvres à jamais. Il reprit, d'une voix tremblante d'espoir :

— Si mon amour pouvait vous aider à reprendre confiance en vous-même et en la vie, est-ce que vous le repousseriez ? Je vous l'ai caché aussi longtemps que je pouvais croire qu'il vous trou-

blerait. Aujourd'hui, je sens que vous en avez besoin. Laissez-moi le mettre à vos pieds, comme un hommage, comme une réparation. Je ne lui demande pas qu'il vous donne à moi, mais qu'il vous rende à vous-même..

Elle releva la tête et dit :

— Je n'en ai pas peur. C'est un loyal amour.

Il la contempla, surpris. Ce n'était plus la même femme. Le sang revenait à son front, la lumière à son regard. Son visage rayonnait d'une beauté, d'une force nouvelles. Puis ses yeux se posèrent sur ceux de Michel avec une reconnaissance infinie. Il prit ses mains, les serra dans un long baiser :

— Oh! merci, Thérèse, murmura-t-il. J'avais peur que mon amour ne fût rien pour vous. Vous voulez bien qu'il soit quelque chose. Je vous le donne, ma tendre amie, je vous le donne, pour qu'il soit votre délivrance...

IX

Le lendemain, il entra vite, interrogeait son visage : n'était-ce point un rêve? Mais il retrouvait dans les yeux de l'aimée la douce certitude. Il s'enhardit :

— Est-ce que vous avez pensé, depuis hier, que je vous aime? Est-ce que vous vous êtes sentie moins triste ou moins seule un peu ?

— Je n'ai pas cessé d'y penser, dit-elle lentement, de me sentir si heureuse et si reconnaissante! Vous le dirai-je? Vous m'avez comme réhabilitée devant moi-même... Je vous remercie encore, Michel. Je ne l'oublierai jamais.

Elle se tut. Une inquiétude glissa dans le cœur de Michel. Il retint la main qui voulait quitter les siennes.

— C'est moi qui vous dois tout, dit-il. C'est moi qui ai reçu la paix et la joie, qui ai senti ma vie prendre un sens et un but...

— Taisez-vous, taisez-vous,... murmura-t-elle, et elle regardait tristement la flamme. Alors il remarqua sur ses traits la trace de lutttes intérieures, des larmes, des victoires cruelles.

— Thérèse, dit-il, ou bien vous ne m'avez pas compris, ou bien je vous offense...

— Comment m'offenseriez-vous, mon ami? Vous êtes loyal, vous êtes généreux jusqu'à la folie. Mais vous savez bien que je ne puis accepter ni votre générosité, ni votre folie...

Elle détournait la tête, accablée. Il s'agenouilla près d'elle :

— Je comprends que vous ne puissiez pas. Je n'ai pas entrepris sur vous, je vous le jure, dans mes rêves les plus hardis. Mais, si par hasard c'est à cause de moi que vous ne voulez pas, comme vous vous trompez, Thérèse ! Est-ce que vous ne sentez pas que depuis que je vous connais, je ne vis plus que pour vous aimer, sans vous le dire ? Et maintenant que vous m'avez permis de vous le dire, vous voudriez que ce fût une parole vaine ? Ah ! rien ne compte plus pour moi, devant la pensée que je pourrais vous donner un peu du bonheur auquel vous avez droit...

Elle tendit dans l'ombre deux mains tremblantes, comme pour écarter la tentation.

— C'est le bonheur d'une autre que vous m'offrez là. Ma part est faite, à moi. Est-ce que je désire encore être heureuse ? Devant ma conscience, non, vraiment. Ah ! le droit au bonheur... Est-ce donc autre chose qu'un leurre et une faiblesse ? J'ai blâmé tant de femmes qui le revendiquaient à côté de moi...

— Ce n'est pas le droit au bonheur, c'est le droit à la vie, Thérèse ! Vous me l'avez dit vous-même, la vie vous a oubliée. Elle passe à nouveau près de vous, ne vous détournez pas. Levez-vous, sortez de l'ombre où ce passé jaloux vous enferme, ne la laissez pas s'étendre sur toute votre existence... Vous avez bien voulu me dire que mon amour vous libérait : soyez libre, Thérèse, allez courageusement vers une destinée nouvelle.

— On n'a qu'une destinée, mon ami.

— Eh bien ! oui, mais c'est celle que nous nous créons à nous-mêmes, chaque jour, à force d'énergie et de volonté. Ce n'est pas une étrangère, notre destinée ; c'est notre idéal, dans la mesure où nous le réalisons. Je ne crois qu'à celle-là ; elle est la seule qui ne nous trompe ni ne nous opprime.

— Comme c'est vrai, ce que vous dites ! Oh ! moi aussi, je puis dire que, malgré tous les démentis de la vie, je n'ai jamais eu d'autre foi... Mais je l'avais perdue, vous me la rendez, Michel...

Comme la veille, son visage se transfigurait. Elle se sentait plus forte que toutes les forces obscures qui l'avaient vaincue un moment. Il avait frappé sur son âme au point le plus sensible et le plus profond : elle la sentait vibrer et chanter tout entière.

— Oh ! mon ami, merci ! dit-elle en inclinant son front sur l'épaule de Michel.

Mais à peine goûtait-il la joie de l'avoir conquise qu'elle se redressait, effrayée :

— Oh! non, c'est impossible... Vous n'écoutez que votre pitié pour moi, votre dévouement, votre amour. Mais vos croyances, vos traditions, votre milieu, tout vous le défend. Demain, vous ne pourriez plus penser sans remords ou sans honte ce que vous venez de me dire. Voilà la vérité : pourquoi nous la cacher à nous-mêmes?

Il reprit, plus pressant, l'orgueilleux plaidoyer. Tout lui semblait facile pour l'aimée ; les sacrifices mêmes exaltaient son rêve.

— Michel, j'ai peur, je ne sais plus que croire...

Elle en appelait à lui, d'un regard angoissé.

— J'ai honte de moi... Mais vous m'avez toute changée... Je ne sais plus m'appuyer sur moi-même, depuis que vous m'obligez de m'appuyer sur vous. Je n'ai plus de volonté, je chancelle...

Il mit un baiser sur ce front de peu de foi :

— Vous n'êtes plus seule, Thérèse, et nous serons si forts, à deux...

X

M. Lesquières n'était pas encore rentré. M^me de Fougé se fit introduire dans le cabinet de travail où la lampe allumée, le feu clair, attendaient le retour du maître.

Elle aimait cette pièce, grande et sobre, toute pleine de choses précieuses, de calmes habitudes et de chauds souvenirs. Depuis l'enfance, c'était là qu'elle venait voir son vieil ami. Que de bonnes heures d'épanchement elle y avait connues! Que de fardeaux trop lourds elle était venue déposer là pour un moment!

Le livre qu'elle avait pris restait fermé sur ses genoux.

Ce soir encore, elle venait à son parrain comme à l'ami fidèle, solide et tendre sous la figure de sceptique qu'il faisait volontiers dans le monde. Et c'était toujours pour lui causer de la peine! Une peine volontaire, cette fois. Elle n'avait plus d'autre pensée : toutes ses luttes contre elle-même depuis trois jours, le compte qu'elle avait fait des scrupules à vaincre, des amitiés à perdre, des jugemens à braver, tout s'effaçait devant la sur-

prise et la peine de son pauvre ami. Elle songea : « Le sacrifice commence; il est dur... » Son cher amour! Il naissait dans les larmes et la contradiction; et peut-être elle l'en chérissait davantage...

M. Lesquières parut. Elle posa sa question sans attendre, d'une voix calme et nette :

— Parrain, je suis séparée depuis plus de trois ans. J'ai mon enfant. Je puis obtenir le divorce de plein droit, sans nouvelle instance, n'est-ce pas?

Il prit un moment pour répondre, mais aucune surprise ne parut sur sa figure.

— Au point de vue légal, le divorce n'est plus qu'une formalité. Il suffit d'introduire une demande par assignation, en vertu d'une ordonnance rendue par le Président du tribunal. Le jugement de divorce est rendu en audience publique, après la comparution. Il n'y a guère d'exemple que le tribunal refuse la conversion, au profit de celui qui avait obtenu la séparation.

Il se tut. Sa main rangea quelques feuilles sur le bureau. Elle savait qu'il était la discrétion même, mais ce silence la glaça.

— Vous savez pourquoi je vous demande ce renseignement, parrain?

— Je pense que c'est pour épouser M. Sebert?

Il regardait le feu, sans rien dire. Elle se jeta au-devant d'une parole :

— Vous me blâmez, n'est-ce pas? J'ai si peur de vous faire de la peine!...

Il songea qu'elle lui en ferait quand même, et dit :

— En vérité, c'est bien peu de chose.

— Oh! parrain, vous êtes dur. Tout à l'heure, en vous attendant, je me disais que pour ce peu de chose seul j'hésiterais...

— Je vous remercie, chère enfant.

Il l'en croyait peut-être capable; mais était-ce une raison pour mettre son affection de vieillard en lutte avec l'amour qui triomphait sur tous les traits de ce visage? M. Lesquières détourna sa pensée de lui-même.

— M. Sebert a toute mon estime, dit-il, puisque vous l'avez distingué. Sa personne est hors de cause. Je ne songe qu'à vous, Thérèse. Je ne doute pas que vous ayez examiné toutes les conséquences d'une telle décision. Vous n'avez pas peur; vous vous assurez que vous serez plus forte que le monde. Je le

veux bien. Vous vaincrez, héroïquement. Mais il y a des victoires si chères qu'elles valent des défaites. Et le bonheur n'est pas un héroïsme, hélas !

— Je ne cherche pas le bonheur. Je ne sais même pas si j'y crois encore. Je cherche à vivre. Voyez-vous, parrain, les idées, les croyances qui m'auraient suffi peut-être, si j'avais été heureuse, ont reçu tant de démentis depuis dix ans qu'elles n'ont plus de force. J'ai perdu tous mes appuis profonds. Les autres, le qu'en-dira-t-on, la morale du monde, n'ont jamais compté pour moi. Il me reste une certitude : je sens en moi une vie qui ne m'a pas été donnée pour la laisser stérile. Je ne blâme pas celles qui demeurent dans la résignation et le renoncement. A chaque âme son atmosphère. Moi, je meurs dans cet air-là. On n'a pas le droit de se laisser mourir, quand ce n'est pas pour quelque chose qui vaut plus que la vie.

Il hochait la tête sans répondre. Elle continua :

— Ne me dites pas que je suis une chercheuse de nuées, que je rêve de devoirs chimériques pour me dérober aux miens. J'ai essayé loyalement d'aimer mon mari.

— Avec un courage que d'autres n'auraient pas eu !

— Puis j'ai essayé de vivre dans la retraite, la modestie, l'effacement, en mortifiant mon idéal. Chaque jour je le trouvais plus misérable.

— On peut cacher cette misère sous quelques fleurs...

— Sans doute ! Mais ce n'est pas de ma faute si je n'ai pas pu prendre un amant, m'étourdir, demander au plaisir une revanche sournoise du bonheur. Aujourd'hui, j'entrevois une vie plus large, un devoir plus haut : puis-je m'y refuser ? Ah ! si je cédaï à quelque égoïsme, parrain, je le sentirais. Jamais je n'ai eu le cœur plus pur. Je sais ce que j'abandonne, ce que je sacrifie : je ne sais pas ce qui m'attend. Je ne sais qu'une chose, c'est que je vais vers la lumière.

Il ne s'étonnait point de l'entendre parler ainsi. Il connaissait depuis de longues années la pauvre âme inquiète qui ne prenait point son parti des ténèbres de la vie. Il dit seulement :

— Les sacrifices qu'on fait à une cause la rendent plus belle, assurément, mais pas plus juste. On peut mourir pour une erreur. La lumière que vous voulez suivre n'est apparue qu'à vous.

— C'est la seule qui m'oblige.

— Soit. Mais elle ne vous oblige pas seule. M. Sebert est, je crois, d'une famille et d'un milieu où la conscience et les mœurs traditionnelles ont encore, sinon plus de prestige, du moins plus d'autorité profonde que dans le nôtre. Vous l'entraînez hors de la voie commune...

Elle aurait pu répondre : « C'est lui qui m'y entraîne. Je m'en défendais. » Elle eut comme un scrupule de paraître mettre les responsabilités sur lui. Elle dit simplement :

— Je ne lui ai pas demandé son amour. Mais je ne pouvais l'accepter qu'ainsi. Ni l'un ni l'autre, nous n'avons songé à l'intrigue secrète. Nous le reprocherez-vous? Il m'a offert sa vie avec son amour. Il m'a juré que s'il m'offensait, il se tairait toujours. En quoi m'offensait-il?

Les yeux fermés, elle crut l'entendre encore, et la fierté qui l'avait enivrée reparut sur ses traits.

— Pouvais-je le repousser, cet amour si grand, si noble et si pur, qui me vengeait de l'absurdité du sort, du mépris de mon mari, du désir vil des autres hommes? Ah! parrain, vous ne savez pas ce qu'il me donne ou ce qu'il me rend... Je suis une autre femme!

Il la regarda. Le cri de la délivrance emplissait sa poitrine et dilatait sa prunelle. Il mesura ce qu'elle avait souffert. Il ouvrit ses bras, elle s'y réfugia.

— Vous avez pitié, mais vous me blâmez toujours, murmura-t-elle.

Il ne répondit pas. Il maudissait en lui-même sa sagesse impuissante. Pauvre cœur qui devrait conquérir la sienne, au prix du sang! Il songea : « Chaque âme est seule devant la vie comme devant la mort. »

— Je ne puis rien pour vous, conclut-il.

Elle crut qu'il l'abandonnait :

— Parrain! cria-t-elle, est-ce possible? Vous ne seriez plus là...

— Si, mon enfant, ne craignez point. Vous me trouverez toujours. A mon âge, il n'est même plus courageux de se compromettre. Je vous blâme avant, pour garder le droit de vous défendre après.

Il ajouta, en hochant la tête :

— Vous en aurez besoin.

— Parrain, je vous attriste toujours, dit-elle. Et cette fois, ce n'est pas la vie qui est méchante, c'est moi...

Une larme roula de ses yeux songeurs :

— Pourtant, je ne puis pas faire autrement...

— Je le sais, dit-il.

XI

M. d'Ecquevilly se fit annoncer. Tandis qu'on allait prévenir sa fille, il passait en revue, le monocle à l'œil, quelques cadres. Aucune nervosité ne se lisait sur sa figure, rafraîchie par un bon sommeil, une toilette minutieuse, et un galop d'une heure au Bois.

Pourtant, M. d'Ecquevilly était là pour accomplir la plus désagréable corvée qu'il pût imaginer. Il se flattait de n'hésiter point sur certains devoirs, mais fichtre ! ils n'étaient pas toujours commodes à remplir. Et puis tout ce qui sortait d'une politesse banale, dans ses rapports avec sa fille, le mettait à la gêne.

Depuis huit jours, il flairait quelque ennuyeuse histoire. La veille, il avait été voir M. Lesquières. Mais l'habile homme s'était mis à couvert tout de suite : « Je n'ai reçu que des confidences, mon cher ami. » Et l'on avait parlé d'autre chose. Il se défiait un peu du parrain, d'ailleurs : confidences valent connivences... Avant de le quitter, il avait repris en plaisantant : « Voyons, entre nous, elle ne va pas faire une bêtise ? » Et M. Lesquières de le rassurer traitreusement : « Mais non, mais non... Seulement, a-t-elle tout à fait la même idée que nous de ce qu'on appelle une bêtise... ? »

Le pire, c'était qu'il disait vrai. M. d'Ecquevilly n'en revenait pas qu'une femme intelligente comme Thérèse prit la vie aussi maladroitement. Il était pour les solutions légères, celles qui n'insistent point. Elle voulait aller au fond de tout, au bout de tout, — jusqu'à l'inévitable sottise... Pauvre fille ! Elle avait extraordinairement mal pris son mari, — un homme dont on pouvait s'accommoder, en somme, qui n'était même pas jaloux, et que tant de femmes, en secret, lui eussent envié... Allait-elle maintenant se rendre malheureuse avec un autre ? M. d'Ecquevilly lorgnait une gravure aimable du XVIII^e siècle. Qu'elle était charmante et avisée, cette jeune femme qui glissait un billet à son galant, dans le dos d'un mari jaloux ! « Les nouvelles générations sont trop sérieuses, pensa-t-il. La vieille France l'était moins et elle entendait mieux la vie. »

Une porte s'ouvrit. Il laissa glisser son monocle et vint au-devant de sa fille.

Causeur habile, il savait qu'on n'est maître de son sujet que lorsqu'il vient à vous naturellement. Il l'attendit, sans hâte maladroite. Comme elle lui parlait d'estampes, il lui proposa d'en aller voir deux qu'il hésitait à acheter. Était-elle libre dans l'après-midi?

— Vous m'excuserez, dit-elle, j'attends M. Sebert, à deux heures.

— Alors, demain vous conviendrait-il?

— Mais oui... Cependant, je ne sais pas...

Elle se vit rougir, d'une simple réticence. Ce mystère inutile l'agaçait d'ailleurs. Elle reprit bravement :

— A vrai dire, M. Sebert part dans quelques jours pour regagner Toulon, et je désire lui réserver mes après-midi jusque-là.

M. d'Ecquevilly reconnut sa fille, à cette façon de foncer sur l'obstacle. Il vit le regard se tendre sous l'arc des sourcils, la bouche trembler légèrement. Mauvais présages...

— Ma chère enfant, dit-il, la franchise avec laquelle vous me parlez servira d'excuse à la mienne. Il m'est revenu, ces jours-ci, quelques propos qui pourraient vous nuire, et, si indifférens qu'ils puissent vous être, il serait imprudent de n'en pas tenir compte. Vous savez que le monde est sans bienveillance, vous savez aussi que votre situation vous expose plus qu'une autre aux médisances. Vous ne voyez, n'est-ce pas, aucun reproche dans ce que je vous dis; c'est tout au juste un service que je crois devoir vous rendre.

— Je vous en remercie, mon père. Mais, n'ayant rien à cacher, je ne vois pas...

— Quelques précautions, continua-t-il très vite, sont si faciles... L'opinion s'en contente. Au fond, il suffit de ne pas la braver ouvertement.

La désinvolture de cette phrase lui rappela que son père les prenait à peine, ces précautions faciles, lui qui promenait au Bois, presque chaque matin, une actrice en vue. Mais il bravait l'opinion avec élégance, et l'opinion était ravie. Thérèse oubliait de répondre. M. d'Ecquevilly crut que ses argumens avaient porté.

— Si vous me permettiez d'ajouter à ce service un conseil,

ma chère enfant, dit-il, pourquoi semblez-vous prendre si peu de goût aux distractions que la vie vous offre ? Vous avez des tristesses à effacer, des ennuis à oublier. La solitude est mauvaise conseillère. Donnez-vous un peu plus au monde, qui vous trouve charmante...

Elle l'arrêta d'un geste :

— Mon père, je vous sais gré de ce que vous me dites, mais je crois inutile de prolonger cet entretien sur une équivoque. J'ai différé jusqu'à présent de vous dire mes projets, qui n'étaient pas encore fixés. Aujourd'hui, je vous dois de ne plus vous les cacher. J'avais pu deviner depuis quelque temps les sentimens de M. Sebert à mon égard. Je lui ai permis de me dire son amour. Il est à tous égards digne du mien. Il me demande de devenir sa femme. J'ai résolu d'obtenir le divorce, — une simple formalité, — pour pouvoir l'épouser.

M. d'Ecquevilly saluait la foudre quand elle tombait.

— M. Sebert a toute ma sympathie, dit-il avec un parfait sang-froid. J'ai pu juger qu'il était un délicat et galant homme. Cependant vous n'attendez point que j'approuve un pareil projet ? Mon sentiment, peut-être, vous importe peu...

— Pardon, mon père, interrompit-elle, je sais que je vous surprends et vous blesse, et croyez que j'en ai le plus vif regret.

Il s'inclina.

— Je ne vous démentirai point, Thérèse. Mais ce que vous blesseriez avant moi, ce sont les principes dans lesquels vous avez été élevée, les traditions de votre race, — sans compter les habitudes de votre monde. Il me semble que cela vaut bien un moment de réflexion.

— Ai-je besoin de vous dire que j'ai tout pesé, mon père ? Je ne dois rien à la morale du monde, qui n'a jamais été la mienne, et dont j'ai souffert sans répit. Quant à l'autre, la morale chrétienne, si je la comprends bien, elle me commande avant tout de ne pas aller contre ma conscience. C'est ce que je fais.

M. d'Ecquevilly s'était levé. L'alerte l'avait trouvé, comme toujours, de sang-froid. Mais devant la franchise de l'attaque, l'obstination qu'il y sentait, l'issue qu'il en prévoyait, son sang rapidement s'échauffait. Il tira quelques enjambées dans le salon pour détourner la colère qui lui montait au cerveau. Voilà donc la revanche que cette bizarre créature méditait dans

le silence depuis quatre ans ! Sa conscience ! Que diable y pouvait-on comprendre, à ces consciences nouvelles, orgueilleuses et compliquées, qui prenaient tout au rebours des idées reçues ? Il dit enfin :

— Vous me rendrez témoignage, mon enfant, que j'ai le respect le plus complet de la conduite d'autrui. Je me fais violence aujourd'hui pour m'occuper de la vôtre. Mais j'ai le devoir de mettre mon expérience de la vie au service de votre...

Il chercha un mot plus doux :

— De votre jeunesse. Je laisse de côté ce qui regarde votre for intérieur, et votre confesseur. Pour le reste, pensez-vous donc gagner votre cause et imposer le divorce à une société qui n'en veut pas, fort heureusement ?

— C'est de quoi je ne m'occuperai en aucune façon.

— Alors vous accepterez que tout votre entourage vous tourne le dos ? Vous mettrez sur nous, sur votre nom, de gaieté de cœur, cette tare et ce ridicule ? Vous irez vivre parmi les émancipées et les féministes ? En vérité...

Il rappela son sang-froid.

— Non, vous n'êtes pas une femme à la George Sand, que diantre ! Vous êtes de votre classe et de votre race. Croyez-moi, elles valent bien les nouvelles couches. Le monde, que vous méprisez tant, est rempli sans doute de vices et de préjugés. Pourtant il respecte ce qu'il faut respecter. Quand il viole la morale, c'est encore une manière de la reconnaître. Je vous accorde qu'on peut être un pauvre homme en vivant selon le monde ; mais au moins, on n'embrouille pas toutes les idées, et, sur les questions essentielles, on ne se trompe pas à fond...

Elle était immobile, un doigt sur la tempe, les yeux ardents et fixes. L'écoutait-elle, ou seulement son amour ? Il vit le feu qui dévorait ce visage. Une pitié surprit son cœur :

— Vous avez souffert, ma chère enfant, dit-il. Mais vous courez au-devant de nouvelles épreuves, et très pénibles, croyez-m'en. Vous réfléchirez. Il faut du doigté dans la vie, du doigté...

Il reprit sa promenade, en caressant sa moustache cirée de frais. Puis, d'une voix changée :

— Croyez-moi, la peur du scandale n'est pas toujours une hypocrisie... C'est souvent le commencement de la sagesse. Le monde n'en veut point, et avec raison. Mais il garde de l'indul-

gence pour les faiblesses qui ne prétendent point au nom de vertu... Il pardonne aux femmes qui ont souffert...

Thérèse avait pâli.

— C'est-à-dire qu'il me pardonnerait d'être la maîtresse de l'homme que j'aime, n'est-ce pas, mais sa femme, jamais... C'est ignoble, voilà tout!

M. d'Ecquevilly fronça le sourcil. Mais, puisqu'on lisait ses cartes, il jouait beau jeu :

— Peuh! fit-il, c'est ignoble, mais ce n'est pas faux. Cela revient à dire qu'il n'y a que le sacrement qui compte. Vous n'irez pas là contre. C'est la pierre d'angle, et tous vos sophismes s'y briseront...

La main crispée sur le fauteuil, la jeune femme se retenait de crier son indignation. La rougeur qu'on faisait monter à son front lui semblait un outrage à son amour. Elle se leva :

— Mon père, vous pouvez voir que cet entretien m'est extrêmement pénible. Épargnez-moi des paroles que je regretterais. Je réfléchirai à ce que vous m'avez dit, par déférence pour vous. Mais...

Elle hésita. Elle tremblait toute :

— Vous pourrez garder votre indulgence pour d'autres que votre fille...

Elle le quitta. Dans sa chambre, elle éclata en sanglots. Mais sa révolte se changeait maintenant en inquiétude. N'était-elle déjà plus une honnête femme, pour qu'on pût la traiter ainsi?

XII

Deux heures plus tard, Michel la trouvait encore toute bouleversée. Il oublia la mauvaise nouvelle qu'il apportait.

— Qu'avez-vous, mon amie? Vous avez pleuré...

— Ce n'est rien...

— Vous avez douté de moi, Thérèse, ou de vous!

— Oh! de moi seule.

Son cœur se serra. Depuis trois jours, pour la laisser maîtresse de son choix, il avait pris sur lui de ne pas lui parler d'avenir. Il pensa qu'elle avait réfléchi, hésité. Il ne lui en voulut point. Même il se dit que la nouvelle de son départ l'aiderait peut-être, si elle avait besoin d'un secours contre elle-même. Il la donna d'une voix calme, presque indifférente.

— Je viens de recevoir un télégramme de mon commandant qui me demande de rentrer quelques jours avant la fin de mon congé. C'est pour remplacer un camarade qui vient de perdre son père. Je ne puis pas refuser. Demain soir, je serai en route.

Il vit une épouvante pâlir le beau visage. Pourtant, ce n'étaient que trois jours de moins... Mais perdre tout à coup la présence et la force de l'ami, au moment où elle en avait tant besoin ! Elle se sentit faible, lâche. Elle n'eut plus qu'un courage, celui de lui confier son désarroi. Ses lèvres tremblèrent, en voulant jeter l'aveu qui résumait toutes ses angoisses : « Je ne sais plus si je suis une honnête femme... » Mais la phrase se dressa tout à coup comme un tel blasphème contre son amour qu'elle écrasa l'impure pensée. Elle releva la tête, sourit à Michel, et dit, victorieuse :

— Ce sont des fantômes...

— Qui les chassera, quand je ne serai plus là ?

— Quand on les a regardés bien en face, ils n'existent plus, n'est-ce pas ?

Elle les bravait, mais elle les voyait encore. Il essayait de les saisir dans ses yeux songeurs.

— Je voudrais les regarder avec vous, dit-il.

Elle se pencha sur l'âtre et joua lentement avec les cendres.

— Ce n'est pas de ma faute s'il y a toujours en moi un personnage qui se moque de l'autre. Il méprisait hier la femme qui s'enfermait dans un devoir stérile et gardait au passé une fidélité de dupe. Il se moque maintenant de celle qui fait l'émancipée, qui ne croit qu'à ses droits, qui n'a plus ni modestie, ni pudeur... Si vous saviez comme ces femmes-là me font horreur ! Elles m'accueilleront pourtant comme une des leurs...

Pas plus qu'elle, il ne les aimait. Et il aimait précisément celle qui se donnait à lui de leur ressembler si peu. Qu'elle était touchante dans son trouble ! Il lui savait gré de se voiler la figure devant le sacrifice. Il la contemplait sans parler. Elle crut l'avoir blessé :

— Je vous demande pardon, mon ami, je vous fais souffrir.

— Oh ! non, dit-il. Je vous remercie mille fois de ne pas leur ressembler, à ces femmes-là. Elles n'aiment qu'elles-mêmes. Vous, vous aimez votre amour. Mais vous en avez peur encore, n'est-ce pas ? Thérèse, vous savez combien je vous

respecte. Si vous me permettiez seulement de baiser la trace de vos pas, je vous bénirais encore. Et si vous me le défendiez, je ne le ferais pas, pour vous mieux aimer. Aussi j'ai peut-être le droit de vous dire : Ayez confiance en notre amour, Thérèse...

Elle se redressa.

— J'ai confiance en lui, Michel, je vous le jure. Je n'ai pas songé un instant à lui faire, dans ma vie, une place timide et honteuse. J'en fais le maître de ma vie. Vous vous rappelez le mot si beau : « Celui qui accomplit la vérité vient à la lumière. » Vous m'avez vue lâche tout à l'heure, parce que c'est une dure parole quelquefois. Mais combien elle donne de force et de joie ! Depuis que j'ai le courage de faire ce que je crois la vérité, Michel, je sors des ténèbres où j'étais. Notre amour, c'est la lumière...

Elle le regardait, fière et tendre. Il la prit dans ses bras :

— Thérèse, vous voulez bien être ma femme ?

— Je vous aime, Michel, et je suis votre servante.

— Chère âme ! dit-il. Vous n'aurez pas peur ?

— Oh ! non. C'est si bon, si bon, de tout dépouiller, de tout vous donner... Me voici seule, n'ayant que mon cœur dans mes mains. Seule devant vous, seule avec vous... Vous vous rappelez, Michel, ce fut notre première impression, là-bas, à Amalfi, et puis chaque fois que je vous voyais. Ce sera toujours ainsi, n'est-ce pas ?

Il répéta : « Toujours. » Ils goûtèrent ensemble l'orgueilleux mirage qui, dans le don d'eux-mêmes, semblait leur donner l'univers entier.

Pourtant, des scrupules l'arrêtaient, quand elle songeait à Michel. La rupture, pour elle, était facile : quel bonheur, quel honneur vrai sacrifiait-elle ? Mais il aurait à briser avec tant d'êtres chers, tant d'idées plus chères encore... Toutes les douces sécurités où s'appuyait sa vie, pouvait-elle lui demander de les jouer dans cette aventure ? Oh ! qu'il ne souffrît point pour elle ; elle avait assez de se donner, sans récompense. Mais il répondait : « Vous avez la joie de faire des sacrifices à notre amour : pourquoi me la refuseriez-vous ? » Ainsi, toutes les victoires qu'ils se promettaient sur eux-mêmes ou sur le monde, ils les jetaient à leurs pieds comme les trophées de leur amour.

L'heure coulait ; ils ne se lassaient point de l'emplir de con-

fiance, de paix et d'allégresse. Michel, pourtant, songeait encore. Quelle existence donnerait-il à Thérèse? Saurait-il défendre son bonheur contre les ennemis du dehors et ceux du dedans? Parfois il la contemplait, avec une infinie pitié : la femme la plus forte est si désarmée devant le monde, si faible devant sa conscience ! Elle devinait ses craintes, elle souriait à l'avenir, pour lui montrer qu'elles étaient vaines. Il avoua :

— Vous avez tant lutté!

— Je luttais seule.

— Tant souffert!...

— Ce n'est pas moi qui ai souffert, c'est une autre femme. Je ne la connais plus. Il me semble que je commence à vivre ! Je n'en veux plus au passé ; je le remerciais plutôt de ses rigueurs, parce que j'aurais pu me tromper, jeter mon cœur à des ombres. Oh ! non, je n'aurais pas pu, c'est un blasphème... Je vous attendais, Michel, je savais que vous viendriez. Je me suis conquise pour vous dans la souffrance, pour vous donner un cœur plus clair, plus fort et plus profond...

Elle ferma les yeux.

— Votre amour était ma destinée, Michel...

Il devina qu'elle revoyait le ciel d'Italie, la terrasse des Capuccini, leur adieu dont la vie n'avait pas voulu. Il s'unit à son silence. Quelque chose de plus fort et de plus lointain qu'eux les donnait l'un à l'autre. Ils s'appartenaient depuis toujours. Comme il s'assurait l'avenir, leur amour avide posséda le passé.

PAUL RENAUDIN.

(La deuxième partie au prochain numéro.)

LA CRISE DU FRANÇAIS

ET

L'ENSEIGNEMENT LITTÉRAIRE A LA SORBONNE

C'est, depuis quelques années déjà, une levée de boucliers contre la Faculté des lettres de Paris et ses nouvelles méthodes d'enseignement. On l'accuse, un peu pêle-mêle, d'être responsable de la « crise du français, » c'est-à-dire de la façon dont écrivent actuellement la plupart des Français et notamment les futurs professeurs, laquelle, je ne cherche pas à le contester, est effrayante; — d'avoir inauguré et de pratiquer des méthodes d'enseignement qui sacrifient absolument l'éducation du goût à la connaissance des faits d'histoire littéraire; — d'avoir inauguré et de pratiquer des méthodes d'enseignement qui substituent une critique scientifique des choses littéraires à une critique littéraire des choses littéraires.

Ne parlons pas de toutes les choses à la fois, comme c'est un peu le défaut de ceux qui attaquent la Sorbonne moderne et même de ceux qui la défendent, et distinguons nettement ces trois chefs d'accusation.

Tout d'abord, il faut mettre tout à fait à part la crise du français, dont la Sorbonne ne peut mais, et qu'on mêle tout à fait mal à propos à ses affaires. Il est très vrai qu'on n'a jamais plus mal écrit le français qu'aujourd'hui; il est très vrai qu'on ne sait plus du tout le français. Mais c'est probablement la faute des établissemens où on devrait l'apprendre et non pas de celui où l'on n'est admis, où l'on ne devrait être admis, que le sachant.

Ce n'est pas aux professeurs des facultés d'apprendre à des jeunes gens de vingt ans la langue française.

Les jeunes gens de vingt ans qui y arrivent devraient la savoir. Ni ils ne la savent, ni même ils ne se doutent, — sauf rares exceptions, — de ce que c'est. La faute en est : 1° à l'abandon du latin ; 2° aux programmes encyclopédiques des lycées ; 3° aux spécialisations hâtives des « quatre cycles ; » 4° à la lecture des journaux qui s'est substituée à la lecture des livres.

L'habitude du latin apprend à écrire en français : d'abord parce qu'on ne sait *le sens même* des mots français que quand on sait le sens qu'ils avaient en latin, et elle avait bien raison cette dame à qui j'avais reproché d'écrire « *préférer que,* » et qui me répondait : « Que voulez-vous ? je ne sais pas le latin ; » et certainement quiconque sait ce que veut dire *préférer* ne peut pas, y mit-il toute sa mauvaise volonté, *ne peut pas* écrire *préférer que* ; — ensuite et *surtout* parce que l'habitude de mettre du français en latin et du latin en français force à réfléchir sur le sens des mots, à en voir l'exacte portée, la limite exacte, et à ne pas prendre le mot pour quelque chose de vague et de *flou* qui veut dire approximativement quelque chose : jamais un homme qui n'aura pas fait, et avec la volonté qu'ils soient bien faits, force thèmes latins et force versions latines, n'aura, sauf certain génie inné qui est très rare, la moindre *précision* dans l'expression ; — enfin parce que l'habitude du latin donne le goût d'une phrase *construite* et non pas *invertébrée*, goût que, je le reconnais, le commerce de Bossuet, de Rousseau, de Chateaubriand ou de Brunetière peut procurer, mais non pas si pleinement que celui de Tite-Live ou de Cicéron. Le déclin du français a été parallèle à celui du latin, et ici le *post hoc, ergo propter hoc* me paraît juste.

Si au moins dans les lycées on enseignait le français par le français, conformément à une formule très en honneur chez les réformistes de 1880 ! Mais on ne l'enseigne pas même ainsi, parce que trop peu d'heures sont réservées et consacrées à cette étude. Les lycéens, quel que soit le cycle qu'ils aient adopté, ayant un programme énorme de *notions* à absorber, n'ont presque aucun temps à donner à l'étude du français, qui est une étude qui demande beaucoup de loisirs, de lectures lentes, de lectures méditées ; qui exclut toute hâte, toute précipitation et toute préoccupation dispersée. La question de la crise du français est toute

dans ce mot de Flaubert à George Sand : « Ah ! ces bons-hommes du xvii^e siècle ! *Comme ils savaient le latin ! Comme ils lisaient lentement !* » Savoir le latin et lire lentement, voilà les deux conditions nécessaires pour apprendre le français. L'une des deux, je crois, suffirait à la rigueur. Mais il faut au moins l'une ; et l'une et l'autre n'est point tout à fait surabondance. Nos lycéens ont trop à faire, soit pour apprendre le latin, soit même pour lire lentement des auteurs français. La vérité, c'est que, dix-neuf sur vingt, non seulement ils ne lisent pas lentement ; mais ils ne lisent point du tout. On ne peut pas le leur reprocher très violemment : ils ont trop d'autres choses à faire.

Ajoutez que, de par la quadrifurcation, les quatre cycles, ils se spécialisent à quatorze ans. Or, des quatre cycles il n'y a qu'un, le « grec-latin-français, » qui puisse former un petit humaniste, qui puisse mener un adolescent à écrire en français d'une façon pertinente, et ce cycle, parce qu'il est tenu pour le plus dur, peut-être avec raison, est le moins fréquenté par la population scolaire.

Vous conclurez sans doute, qu'à le prendre dans son ensemble et dans sa quasi totalité, l'enseignement secondaire est excellent, apprend beaucoup de choses, est extrêmement utile, prépare très bien à la vie ; mais est essentiellement un enseignement primaire supérieur d'où presque aucun jeune homme sachant écrire en français ou parler en français (encore moins) ne peut sortir.

Notez enfin que ces jeunes gens sont détournés de la lecture des auteurs français par les influences extérieures autant que par les influences intérieures. A l'intérieur, les créateurs de la langue française, à savoir les auteurs du xvii^e siècle, leur sont interdits, ou tout au moins peu recommandés, ne figurent pas, ou figurent très peu, sur leurs programmes à cause de leurs opinions religieuses, philosophiques et politiques jugées dangereuses dans une démocratie, point sur lequel il y aurait beaucoup à discuter, mais sur lequel je n'ai pas le loisir de m'étendre. — Extérieurement, l'attrait des journaux, que je reconnais qui est grand, les détourne encore plus des livres. Or les journaux sont mal écrits, parce qu'ils sont écrits très vite, pour d'autres causes peut-être encore. La première page en est encore rédigée approximativement en français ; dès la seconde, on tombe dans une collection de barbarismes dans laquelle, pour se divertir, on n'a qu'à choisir. Or c'est là qu'est la littérature de la plu-

part de nos lycéens. C'est précisément ce style que les professeurs des facultés retrouvent et reconnaissent dans les dissertations de baccalauréat et de licence.

Voilà les raisons de la crise du français, dans laquelle on reconnaîtra sans doute que la Sorbonne n'a aucune part de responsabilité. Cette crise a des causes générales, *nationales*, qui dépassent de beaucoup le cercle dans lequel se meuvent les facultés des lettres. La crise du français, c'est la crise du livre; qu'on ne lit presque plus depuis qu'on ne lit guère que des journaux et des magazines. Ne voyez-vous point que les auteurs classiques des quatre siècles, publiés en extraits, pages choisies, résumés, à raison de 75 centimes l'exemplaire, sont le signe même qu'on ne lit plus les auteurs classiques des quatre siècles? De ces publications je ne veux, certes, dire aucun mal, puisqu'elles sont le remède du mal en même temps qu'elles en sont le signe. Mais encore je suis bien forcé d'avouer qu'elles en sont le signe beaucoup plus qu'elles n'en sont le remède.

Non, on ne lit plus les auteurs qui ont écrit en français; on ne les lit plus, parce que la curiosité esthétique qui porterait à les lire est combattue par un trop grand nombre d'autres curiosités : curiosité des faits-divers, curiosité des faits piquans ou mystérieux de l'histoire, curiosité des voyages et explorations, curiosité des merveilleux progrès scientifiques et des merveilleuses inventions et découvertes de la science. Ces curiosités, autrefois, existaient à peine; elles sont excitées de nos jours d'une manière incroyable par la façon dont nous vivons, par la façon dont le monde va. Qu'y a-t-il à faire à cela? Très évidemment rien. Vous n'allez pas interrompre le cours de la civilisation pour ramener les hommes à l'étude de la langue française. Vous ne pourriez pas, et du reste, vous auriez tort.

Donc, la crise du français *n'est pas une crise*, c'est une décadence; c'est une décadence définitive et sans retour, compensée par des progrès qui ont lieu dans un autre ordre de choses. On n'écrira plus le français, voilà tout. Il ne sera plus écrit que par un certain nombre d'hommes très restreint, qui en auront le goût par un phénomène d'atavisme et qui seront tympanisés par les petits journaux, comme grotesques. Il y aura deux langues : l'une, le français, écrit par quelques personnes et compris par ces personnes-ci et quelques autres, peu nombreuses; l'autre, une langue pour laquelle on trouvera un nom, très imprécise, très

vague, amorphe, confuse, que personne, à cause de cela, ne comprendra très bien, mais qui servira pourtant de moyen de communication un peu rudimentaire, un peu barbare, entre les hommes et qui aura avec le français quelques rapports éloignés, à peu près reconnaissables encore.

Pour enrayer cette décadence, les lycées pourraient peut-être quelque chose; les facultés ne peuvent rien du tout, à moins qu'on ne veuille qu'elles recommencent le travail du lycée, ou plutôt qu'elles fassent ce que les lycées faisaient autrefois dans les classes de troisième, seconde et rhétorique. Je le veux très bien et je dirai même que je le souhaite; mais le *cursus studiorum* des facultés étant déjà de trois ans, qu'on sache bien que c'est six ans d'études dans les facultés qu'il nous faudrait pour que les étudiants devinssent des professeurs à la fois humanistes comme ceux d'autrefois et spécialisés comme ceux d'aujourd'hui.

Au moins, répondront quelques-uns, que les facultés ne favorisent pas l'antihumanisme et la négligence à l'égard de la langue française, comme elles le font, par exemple, en supprimant la dissertation française aux épreuves communes de la licence. En a-t-elle soulevé de clameurs, cette suppression de la dissertation française aux épreuves communes de la licence! (Entendez-bien que cela veut dire que les candidats à la licence-histoire, par exemple, n'ont plus à faire un devoir français donné par un professeur de littérature.)

Je conviens qu'au premier regard cette suppression a mauvais air et excite à la polémique. Je conviendrai même, si l'on veut, qu'elle n'a pas été dictée par un excès de confiance et d'amour à l'égard de la littérature. Les historiens, disons-le pour ne rien cacher, et, du reste, ils ont peut-être raison, se défient de l'esprit littéraire. Ils ont peur que, par complaisance pour cet esprit-là, l'historien ne fausse l'histoire, qu'il n'amplifie un fait pour qu'il fasse symétrie avec un autre, qu'il ne change les proportions vraies des choses pour que l'ordonnance de la leçon en soit plus belle, qu'il ne sollicite les textes pour obtenir un effet oratoire ou un effet pittoresque, etc. Le spectre de Michelet les hante. C'est une *phobie*. « Ce jeune homme a l'esprit littéraire; il ne sera jamais historien. Pour être historien, il faut avoir l'esprit scientifique, et l'esprit scientifique étant exclusif de l'esprit littéraire, exemples Bichat, Laplace et Claude Bernard, du moment que ce jeune homme a l'esprit littéraire, que les portes

de l'histoire lui soient fermées; ou tout au moins n'exigeons pas à la porte de l'histoire précisément les qualités qui en histoire sont des défauts. » Tel est l'état d'esprit de beaucoup de professeurs d'histoire, non seulement à la Sorbonne, mais même dans les facultés de province et peut-être beaucoup plus dans les facultés de province que... enfin telle est la mentalité de beaucoup de professeurs d'histoire. Et c'est pour cela que la dissertation française donnée par un professeur de littérature, toujours suspect d'être un rhéteur, a été supprimée aux épreuves communes de la licence.

Il y a eu peut-être là un excès de terreur; mais remarquez bien, ce que personne ne songe à dire, que le candidat à la licence-histoire, à côté de la dissertation française donnée par un professeur de littérature, avait à faire un devoir, également en français, sur un sujet d'histoire. Les professeurs d'histoire pouvaient donc juger de sa manière d'écrire en français, et d'écrire en français sur une matière historique. Ils n'avaient donc pas besoin du témoignage des professeurs de littérature sur le français de leur candidat; ils estimaient en pouvoir suffisamment être jugés tout seuls; et leur dire qu'ils avaient affaire d'un professeur de français pour les aider à juger du français de leur candidat, eût été une forte impertinence dans le sens moderne et dans le sens ancien du mot. Il ne faut pas faire tant d'état que l'on en fait de la suppression de la dissertation française aux épreuves communes de la licence. On peut devenir un professeur d'histoire correct en ses propos après n'avoir été examiné sur le français dont on use que par des professeurs d'histoire.

Sans pousser plus avant dans le détail, on peut dire que la crise du français n'est nullement le fait des facultés des lettres; que même elles ne la favorisent pas; qu'elle est un fait qui a des causes très générales; qu'elle est un mal pour lequel il ne saurait y avoir que des palliatifs; que ces palliatifs, ce n'est que dans une contre-réforme de l'enseignement secondaire qu'il faudrait les chercher, si l'on tenait à ce que le mal fût atténué.

Les accusations qui consistent à reprocher aux facultés des lettres d'avoir abandonné l'éducation du goût et d'y avoir substitué la science littéraire, la science historique des littératures, au moins ne se trompent pas d'objet et, en s'adressant aux facultés des lettres, vont où elles doivent aller. Oui, les facultés des lettres, et en particulier la Sorbonne, veulent enseigner

quelque chose, quelque chose de palpable, de solide et de précis, et non pas, en commentant des textes, faire admirer ce qui est beau, mépriser ce qui est médiocre, détester ce qui est faux, et ce qui est laid.

— Pourquoi non ? Parce que ce dernier exercice est de l'*impressionnisme*, comme on disait, en usant d'un néologisme excellent : il y a vingt ans, c'est-à-dire de la pure et simple fantaisie, ou, si vous préférez, de la pure et simple personnalité, c'est-à-dire tout le contraire de la science. Le professeur ou le critique, qui, lisant une page de Bossuet ou d'Hugo, met en relief ce qu'il trouve être les beautés, ce qu'il trouve être les défaillances, ce qu'il trouve être les absurdités, en donnant les raisons qu'il a de trouver ceci sublime, ceci faible et cela absurde ; mais songez donc à ce qu'il fait ! Il se laisse *impressionner*, comme une plaque sensible, par une lecture ; puis il analyse ses impressions et se demande pourquoi il les éprouve, et le résultat de ce double travail, — travail passif, travail actif, — il le donne à ses auditeurs.

Qu'a-t-il fait ? Il s'est donné *lui-même* et rien de plus. Lui, affecté de telle et telle façon par une lecture ; lui, ayant passé par tel chemin ; lui, ayant vu tel paysage ; lui tel qu'il est pour avoir reçu ces impressions ; c'est ce qu'il livre à ses auditeurs ou lecteurs. Cet homme est un homme qui publie ses impressions de voyage. Quelle utilité pouvez-vous bien voir à cela ?

— Cela peut être infiniment intéressant et par conséquent très utile.

— Très intéressant, non seulement je crois que ce l'est quelquefois, mais j'estime que ce l'est toujours, d'une façon ou d'une autre. Très utile, c'est beaucoup plus discutable. Remarquez que non seulement ce n'est pas un enseignement ; mais que ce n'est même pas une éducation. C'est une *excitation* et une excitation très forte. En sortant d'une leçon d'un de ces professeurs-là, l'élève est entraîné ou heurté et il revient à la page commentée avec un frémissement intérieur, soit pour pousser dans le sens du professeur, soit pour pousser dans le sens contraire. Son goût, sa logique, son intelligence sont en émoi et prêts à agir, *en train d'agir*. Les professeurs qui procèdent ainsi et qui disent : « Je fais penser » ont raison ; mais quand ils disent : « Je fais l'éducation du goût, » il me semble qu'ils s'aventurent. Quelle éducation du goût y a-t-il en ceci qu'un homme pense devant cent personnes, qu'un homme est excité de telle ou telle manière

modifié de telle ou telle manière par un texte, devant cent personnes ? Il y a stimulation du goût, certes, éducation du goût, je ne sais. Le goût du reste s'élève-t-il ? Je ne crois pas. Cet homme vous a montré le sien et éveillé le vôtre ; a-t-il *formé* ce dernier ? En quoi ? Pourquoi ? Il l'a empêché de dormir. Voilà tout. J'accorde que c'est quelque chose ; mais je dis : voilà tout.

Notez les périls. Cet impressionniste, qui ne fait, à propos de ce qu'il lit, que trouver le fond de sa façon de sentir, le fond de sa sensibilité, le reconnaître et vous le révéler ; il en vient forcément, toujours excité lui-même par son procédé, à vous faire toutes les confidences de son âme, et à ne jamais faire autre chose. J'ai connu, dans mon adolescence, un professeur distingué, spirituel, qui même avait un peu de talent, qui, dans sa classe et dans ses livres, ne pouvait qu'exposer ses idées philosophiques, religieuses et politiques.

— Il était borné ; au moins il était étroit.

— Mais non, il était impressionniste et il faisait l'éducation du goût. Et si, de l'avis assez général, il y a un modèle à ne pas suivre, n'est-ce pas que c'est celui-ci ?

— Mais si l'on a affaire à un homme supérieur, peut-il, après tout, y avoir rien, non seulement de plus intéressant, mais de plus profitable que précisément la rencontre d'un grand esprit des siècles passés avec un grand esprit du temps qui est le nôtre et que la pensée de celui-ci, excitée, piquée, éperonnée par la pensée de celui-là et se manifestant dans l'état même où la met ce commerce ou ce conflit ?

— Nous voilà au point. Rien n'est plus fécondant que la critique impressionniste, que l'enseignement impressionniste, à la simple condition qu'ils soient pratiqués par un homme de génie. Oui, Chateaubriand faisant le *Génie du Christianisme* en cours de faculté ; oui, Sainte-Beuve (qui, du reste était savant, mais abstraction faite de son information, et prenons-le en 1830) faisant ses études sur Ronsard en cours de faculté, ce ne serait pas un *enseignement*, à proprement parler, mais ce serait, comme par la force même des choses, une *culture* profonde et de tout premier ordre et de très grands et très bons effets. Seulement, à ce genre de culture, il y faut un Chateaubriand ou un Sainte-Beuve et dès que l'on n'a ni un Sainte-Beuve ni un Chateaubriand, dès que l'on a un La Harpe ou un Saint-Marc Girardin, hommes d'esprit pourtant, ce genre de culture est très mé-

diocre ; et dès que l'on descend plus bas, c'est-à-dire au niveau moyen, elle est absolument nulle, je veux dire : elle n'est qu'une récréation tout à fait vaine.

A la place de l'enseignement impressionniste, — si l'on peut parler ainsi, et vous voyez combien la chose est faussée puisque le mot même qui l'exprime est comme chargé d'impropriété, — que faut-il donc ? Il faut l'enseignement scientifique, c'est-à-dire l'enseignement : 1° qui sait quelque chose ; 2° qui est méthodique.

Il faut d'abord que le professeur ait une très vaste et très solide érudition. Pour la donner ? Non, pas du tout, ou très peu ; mais pour comprendre au lieu de sentir, et par conséquent pour donner à son auditoire, non une manifestation de sa sensibilité, chose incommunicable ou très superficiellement communicable, mais une conclusion de son intelligence, chose qui peut entrer dans le domaine commun. Il faut savoir énormément pour comprendre, et même à demi, n'importe quoi. Il faut savoir, par exemple, toute la littérature latine pour comprendre *ce que veut dire* tel vers de Boileau. Il faut savoir tous les tragiques grecs pour comprendre ce que Racine a voulu mettre dans tel vers, et donc, pour savoir, non pas comme vous le comprenez, ce qui n'est rien, mais comme il le comprenait, ce qui est tout. Il faut, — il faudrait, hélas ! — connaître toute la petite, toute la basse, toute l'absurde littérature du temps de Voltaire et de Rousseau, pour comprendre telle phrase, ou de leur correspondance, ou même de leurs œuvres didactiques, qui étonne, qui embarrasse, qu'on sent très bien qu'on n'entend point et qui est une allusion, volontaire ou inconsciente, et de réprobation ou d'adhésion, à quelque chose qu'ils ont lu et qu'avaient lu leurs contemporains.

Taine plongeait les hommes de génie dans leur « milieu » pour expliquer l'éclosion du génie. Nul doute qu'il n'eût tort ; car c'est l'éclosion du génie que rien n'expliquera jamais ; mais les pratiques et les démarches du génie, mais tout son détail, ce n'est que par le « milieu » qu'on y comprend quelque chose ; et partant, il faut le connaître ; il faudrait le connaître tout entier, y compris les conversations de l'homme de génie avec son entourage ; tout au moins, il faut le connaître autant que possible et jamais, simplement pour comprendre, on ne le connaîtra assez.

Tenez : Corneille est un génie prodigieux, je ne songe pas

à le contester; mais aussi il n'est pas inutile, pour comprendre l'évolution en apparence irrégulière de son génie, de savoir que Corneille est un chroniqueur, un actualiste, que chacun de ses poèmes dramatiques (du moins jusqu'à un certain âge) est « l'article à faire, » l'ouvrage directement inspiré par ce dont il est question cette année-là dans les conversations. Dirai-je en conséquence que si l'on n'est pas au courant de l'histoire presque anecdotique de 1630 à 1650 on ne comprendra rien à Corneille? Non, sans doute; mais que, sans la connaissance assez complète de cette histoire, des choses très importantes nous échapperont ou nous paraîtront étranges dans le théâtre de Corneille; et de purs et simples contresens, et très graves, seront faits.

L'information historique empêche la critique de se borner à sentir une âme du xvii^e siècle avec une âme du xx^e; et c'est-à-dire qu'elle l'empêche d'aller purement au hasard dans l'interprétation, ou qu'elle l'empêche de donner simplement et exclusivement son émotion, ce qui n'est plus interpréter du tout.

Donc, avant tout, savoir et savoir beaucoup; non pour enseigner beaucoup de choses, ce qui serait simple cuistrerie; mais pour comprendre exactement un petit nombre de choses et pour les expliquer exactement; — et aussi pour enseigner qu'il faut savoir beaucoup pour expliquer quoi que ce soit.

Au savoir il faut ajouter la méthode, les méthodes, parce que c'est encore ce qui est communicable, tandis que la finesse d'esprit ou la force d'esprit ne le sont pas; parce que c'est, encore, ce dont on peut munir les jeunes esprits et ce qui leur convient à tous et peut leur servir à tous, tandis que notre façon de sentir, ou n'est pas transmissible, ou n'est transmissible qu'à tel qui se trouve nous ressembler, ou ne serait qu'imitée et contrefaite et alors serait seulement ridicule, comme nous l'apprend La Bruyère quand il nous dit: « Je rirais de quelqu'un qui voudrait avoir ma démarche et mon son de voix. »

Les méthodes pour savoir faire la critique des textes, c'est-à-dire pour établir avec le dernier degré de probabilité quel est le texte vrai et quel le texte erroné; les méthodes pour établir quelle est la langue usuelle d'un auteur et en quoi elle diffère de la langue commune de son temps et pourquoi (probablement) elle en diffère; les méthodes pour établir à quelles influences a

obéi un auteur de telle date à telle date, étant posé avec le plus de certitude possible et non pas au juger, avec qui il a fréquenté, ce qu'il a lu, ce qu'il n'a pas pu lire, ce qu'il a vu et ce qu'il n'a su que par ouï dire, etc.; — ces méthodes qui ne mèneront jamais qu'à des probabilités, car nous sommes ici « dans une pauvre science conjecturale, » mais qui feront qu'on serrera de plus en plus près la vérité; ces méthodes sont choses sur lesquelles on peut s'entendre, sur lesquelles on s'entend, tandis que sur les questions de goût on ne s'entend pas; et ces méthodes sont communicables et transmissibles et certainement sont plus ou moins efficaces selon l'esprit qui les emploie; mais encore peuvent et doivent servir à tous, ne sont pas différentes, ne peuvent pas être différentes, employées par celui-ci ou par celui-là; donc sont ce qui peut être enseigné, sont la seule chose qui puisse être enseignée, et étant la seule chose qui puisse être enseignée sont la seule chose qui doive l'être et, en dernier mot, sont, par conséquent, l'enseignement lui-même. Le reste est culture; ceci seul est enseignement.

Que cet enseignement ait ses excès, ses travers, ses manies, comme tout enseignement et comme tout travail intellectuel, il est si superflu qu'il est naïf de le dire. Il peut donner cette manie des fiches, je n'ose dire cette fichomanie, dont on fait tant de gorges chaudes depuis quelque temps; il peut amener quelques apprentis à faire des livres qui ne sont que sacs où l'on a versé des fiches. Il peut amener à ne pas faire de livres du tout. J'ai vu à la Bibliothèque nationale un jeune homme qui me montrait un volume manuscrit de deux cents pages, d'une écriture très fine, admirablement ordonné et disposé: « Je veux écrire un livre sur Petrus Borel et ceci, c'est la bibliographie de Petrus Borel. J'y travaille depuis trois ans. Mais est-ce assez bien établi, cette bibliographie de Petrus Borel! — Certes! » Et je conclus, ce qui n'a pas été démenti par l'événement, que jamais ce jeune homme n'écrirait son livre sur Petrus Borel.

Oui, sans doute, cet enseignement peut conduire à la minutie stérilisante, parce que tout a son excès pour les esprits faibles; mais cet excès-ci vaut encore mieux que l'opposé; car enfin laisser une bonne bibliographie, qui peut servir à un autre, est préférable à écrire un livre où il n'y a rien. La minutie d'un esprit minutieux sera une simple manie de collectionneur; mais la minutie méthodique d'un esprit consciencieux n'empêchera

jamais d'avoir du talent et préservera le talent de ses écarts.

Et cette minutie, les gens que la méthodologie épouvante la trouvent bien vite où elle n'est pas, et il ne faudrait point que le public s'y trompât. On s'est indigné sur certains sujets de composition donnés aux étudiants : « Étudier le rôle de l'adjectif ou du verbe dans cette page de Montaigne. » Se peut-il sujet plus ridicule ! — Mais, s'il vous plaît, si vous n'avez pas étudié comment Montaigne emploie l'adjectif ou comment il emploie le verbe, et s'il a préférence pour l'emploi de l'adjectif ou pour celui du substantif, et si son adjectif est plutôt moral ou plutôt pittoresque ; vous pourrez savoir si Montaigne est plutôt sceptique ou plutôt stoïcien, oui, peut-être ; mais vous ne saurez rien de la langue de Montaigne qui, étant sans doute la marque de son âme en tant qu'artiste, a cependant quelque importance.

Savoir le plus possible, pour comprendre le plus possible ; avoir des méthodes sûres pour savoir plus précisément et pour comprendre plus exactement, c'est le solide de l'enseignement, c'est l'enseignement solide tout entier.

— Mais, me dira peut-être quelqu'un, vous plaidez depuis une heure contre vous-même. — Il y a apparence ; car mon information est très courte, et je n'ai jamais eu la moindre méthode ; mais il ne s'agit pas de moi, qui remonte à un temps où l'enseignement littéraire méthodique n'existait pas et où l'on ne pouvait mieux faire que d'appeler dans une faculté, pour y montrer le français, un bon professeur de rhétorique ; il s'agit de l'enseignement tel qu'il est constitué en 1910 et de savoir ce qu'il vaut et d'indiquer au public, insuffisamment renseigné, au moins quel en est l'esprit et le dessein, sur quoi le public pourra juger.

J'ajoute un seul mot que j'ai déjà dit, il y a quelques années, quand commençait la campagne contre la Faculté des lettres, mais qu'il n'est pas absolument impossible qu'on ait oublié. Montesquieu répétait qu'il fallait corriger le climat par les mœurs et corriger les mœurs par les lois. Autrement dit, il ne faut point incliner volontairement du côté où déjà l'on penche, mais plutôt au contraire. Or le penchant du Français est du côté des idées générales et de la rhétorique brillante. Ce n'est donc pas ces inclinations qu'il faut favoriser, flatter, caresser et entretenir sur le budget de l'État. C'est affaire d'industrie privée. Les conférenciers et les journalistes y suffiront. Ce qu'il faut certainement,

c'est développer les facultés contraires : l'amour des faits et l'amour de l'étude méthodique du fait. Je dis : fût-ce avec un léger excès. N'ayez peur, il y aura toujours du déchet. « En morale, a dit Joubert, pour atteindre le milieu, il faut aspirer au faite. » En tout ce qui coûte de l'effort, il faut faire ainsi. Visez à faire des professeurs français des philologues pour obtenir qu'ils soient des demi-philologues.

On nous crie : « C'est au moment où, en Allemagne, les universités s'efforcent aux idées générales, et à la composition lumineuse et à l'ordonnance artistique et à la belle présentation des idées, que vous aspirez aux délices de la philologie sèche dont elles se dégagent et s'affranchissent! » Si les Allemands font ainsi, ils ont raison ; ils combattent les défauts qu'ils sentent qu'ils ont et qu'ils sentent qui leur sont naturels. Nous ferons exactement comme eux en faisant l'inverse. Nos défauts sont contraires aux leurs ; donc la réforme dont ils nous donnent l'exemple consistera pour nous à prendre un peu de ce qu'ils abandonnent et à abandonner un peu de ce qu'ils prennent. Eux et nous, nous aurons beau faire, le caractère ethnique est toujours là ; ils seront toujours plus philologues que nous, et nous serons toujours plus rhétoriciens qu'eux.

La philologie et la méthodologie de la Sorbonne ne sont pas un danger national.

ÉMILE FAGUET.

LE PREMIER EXIL

DU

Duc D'AUMALE ⁽¹⁾

La première et la seconde partie de la vie du Duc d'Aumale, telles que nous les présente M. Henri Limbourg en publiant deux volumes de la correspondance du prince et de Cuvillier-Fleury, offrent un des contrastes les plus frappans et les plus douloureux de l'histoire. Dans la première partie, tous les élémens du bonheur, une naissance illustre, le voisinage du trône, la qualité de fils de roi, l'occasion de servir avec éclat dans les rangs de l'armée française, la conquête rapide des grades les plus élevés, l'exercice d'un grand commandement à l'âge où les autres servent encore dans les postes subalternes, et avec cela un tel mérite personnel, un tel ascendant sur les hommes, un tel dévouement et de si grands succès que personne ne s'étonne d'une si haute fortune. Puis, tout à coup, en quelques heures, l'anéantissement complet, la perte du rang, des honneurs, de la fonction et, ce qui est plus cruel encore, la perte de la patrie. La veille des journées de février 1848, le Duc d'Aumale, à vingt-six ans, est gouverneur général de l'Algérie ; en pleine fleur de jeunesse, en pleine activité d'esprit et de corps, il peut nourrir l'espoir de rendre encore à son pays de longs et éclatans services. Le lendemain, il n'est plus rien, rien qu'un exilé, obligé de chercher un refuge sur la terre étrangère.

Lui-même, du reste, l'avait voulu ainsi. On se rappelle avec

(1) *Correspondance du Duc d'Aumale et de Cuvillier-Fleury*, t. II, 1848 à 1859. Plon, 1910.

quelle patriotique abnégation, lui et son frère, le Prince de Joinville, avaient accepté la décision du gouvernement nouveau qui les relevait de leur commandement. Il ne leur vint même pas à l'esprit qu'il serait possible, comme le pensaient beaucoup de leurs partisans, de s'appuyer sur les soldats et sur les marins qu'ils commandaient pour résister à la révolution. Paris seul avait parlé. La province, en général peu républicaine, suivrait peut-être une impulsion différente si les fils du roi prenaient la tête du mouvement. Il n'y avait à cela qu'une objection, c'est que les fils du roi avaient horreur de la guerre civile, qu'aucun d'eux n'aurait consenti à verser une goutte de sang français pour reconquérir la situation perdue. Par un acte de leur volonté, l'exil succédait donc pour eux sans transition à la vie brillante et active qu'ils menaient auparavant. Lorsque le *Solon* où ils avaient pris place en quittant l'Algérie, après avoir passé le détroit de Gibraltar et suivi les côtes de France, arriva en vue de Brest, le commandant leur demanda s'il fallait entrer dans la rade. Les princes n'ayant pas répondu, le bâtiment continua sa route vers l'Angleterre. C'est là que nous transporte la première lettre adressée par le Duc d'Aumale à son ancien précepteur. Les lecteurs de la *Revue* n'ont sans doute pas oublié la place que tient Cuvillier-Fleury dans la vie du prince (1). Attaché à la personne du Duc d'Aumale, lorsque celui-ci n'avait encore que six ans, le précepteur a dirigé la formation intellectuelle et morale de son élève avec la conscience la plus scrupuleuse. Il ne s'est pas contenté de lui inspirer le goût de l'antiquité classique et l'amour du beau langage. Il a voulu faire de lui un homme, tremper son caractère, lui apprendre que l'illustration de la naissance et les privilèges du rang créent plus de devoirs qu'ils ne confèrent de droits. Qu'on relise le premier volume de la correspondance du maître et de l'élève déjà publié par M. Henri Limbourg avec une belle préface de M. Valléry-Radot, on n'y trouvera qu'un échange de pensées fortes, aucune complaisance, aucune flatterie du côté du précepteur, une absolue sincérité des deux parts, un égal amour de la vérité, le désir constant de s'entretenir en commun de ce qui honore l'humanité, la volonté de se tenir à distance des sentimens bas et des passions vulgaires.

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai 1910.

I

Le Duc d'Aumale devait assurément beaucoup à ses qualités natives et aux exemples qu'il recevait de sa famille. Il ne lui fut cependant pas inutile de grandir sous la direction d'un esprit aussi vigoureux que celui de Cuvillier-Fleury. Le prince courait surtout le danger de se laisser éblouir par la précocité de ses succès en tous genres. Au collège, à l'armée où il prenait si facilement le pas sur ses camarades, il aurait pu s'enorgueillir avec excès. Mais si par hasard une bouffée d'orgueil lui montait à la tête, Cuvillier-Fleury était là pour le rappeler à la modestie. La société a le droit de demander des comptes plus sévères à ceux que leur mérite élève au-dessus des autres. Si la bonne fortune sert de pierre de touche pour estimer la valeur des caractères, on peut dire que peu de personnes l'ont mieux supportée, avec plus de simplicité, avec plus de bonne grâce aimable que le Duc d'Aumale. Aucune trace chez lui d'infatuation et d'enivrement. Après la prise de la Smalah qui est due à lui seul, à la promptitude de sa résolution, il ne veut pas qu'on lui attribue un mérite disproportionné, il se félicite simplement d'avoir réussi dans ce qu'il appelle un heureux incident de guerre.

L'homme qui s'est cuirassé de philosophie, qui ne se fait aucune illusion sur la vanité des choses humaines, sera mieux préparé qu'un autre à supporter les coups de la destinée. Surpris par l'orage, le Duc d'Aumale auquel la prospérité n'avait jamais fait perdre la tête conserva tout son sang-froid et toute son énergie en face du malheur. Les premières lettres qu'il écrit d'Angleterre sont nécessairement tristes; nous n'y surprenons néanmoins aucun indice de découragement ni de faiblesse. Mérite plus rare encore! Le vaincu ne laisse entrevoir aucun sentiment d'amertume contre ses vainqueurs. Il ne se plaint de personne, il n'accuse personne. Il regrette seulement de ne plus pouvoir servir la France. « Ma conscience ne me reproche rien, écrit-il le 31 mars 1848. J'ai consacré au service de mon pays les plus belles années de ma vie que j'aurais pu passer dans toutes les jouissances du luxe; j'aurais voulu le servir plus utilement; je suis toujours prêt à lui consacrer mon bras et mon cœur. Mon dévouement à la France ne s'éteindra qu'avec

moi. » Le gouvernement ayant mis le séquestre sur ses biens par une mesure d'exception, il se résigne. « Vous connaissez mes goûts simples, dit-il à Cuvillier-Fleury... J'étais peut-être fait plus que bien d'autres pour vivre dans une république. Ma femme pense comme moi ; elle raccommode mon linge et mes habits, elle élève notre enfant, et elle se trouve très heureuse. » Une âme vaillante, comme la sienne, peut accepter les privations. Ce qu'elle n'accepte pas, c'est l'injustice. Le décret qui interdit le territoire français aux membres de la famille d'Orléans arrache à tous les princes un cri de douleur. Quelle ironie ! Les portes de la France se ferment pour ceux qui se sont toujours inclinés devant la volonté nationale, tandis qu'elles s'ouvrent pour celui qui a essayé deux fois de lui faire violence, à Strasbourg et à Boulogne.

Que faire sur la terre d'exil sans occupation déterminée ? Par quoi remplacer le long entraînement de la vie militaire ? Heureusement, le Duc d'Aumale ne s'était jamais laissé absorber par l'exercice de l'activité physique. Au milieu des plus rudes campagnes, son esprit restait en éveil ; il emportait avec lui ses auteurs favoris, il en lisait des fragmens au bivouac et sous la tente. Cette activité intellectuelle allait être sa consolation pendant les premières années de son séjour en Angleterre. Peu à peu se développe un goût déjà ancien chez lui, mais que fortifient quelques heureuses occasions trouvées à Londres, celui des beaux et vieux livres. Il commence très modestement. Au début, lorsqu'il ne touche encore presque rien de ses revenus, il entre chez les libraires, il regarde, il marchandé, et, n'étant pas en fonds, il se contente la plupart du temps d'emporter le catalogue. Puis, dès que ses ressources augmentent, il se met en campagne, il s'enquiert des grandes bibliothèques anglaises qui sont à vendre et il achète successivement des pièces précieuses qui seront un jour l'ornement de Chantilly. Ceux qui visitent la bibliothèque du musée Condé se doutent-ils que si beaucoup de ces livres rares, de ces beaux manuscrits, viennent de France achetés par intermédiaire, beaucoup d'autres aussi ont été acquis petit à petit en Angleterre et revêtus par les soins du prince d'une reliure appropriée au caractère de chaque ouvrage ? Lorsque le Duc d'Aumale les offrit à la France en 1886, il nous offrait une partie de lui-même, le résultat de ses recherches persévérantes chez les libraires et dans les grandes

ventes de Londres, ce qui avait adouci à certains jours l'amertume de vingt-deux années d'exil. C'est plus qu'une réunion de livres, c'est une œuvre d'art ennoblie encore par la beauté d'un sentiment moral, par le désir de ne pas laisser ces richesses à l'étranger, de les faire entrer dans une maison française d'où elles ne sortiraient plus. La destination première était naturellement la famille; mais quand la famille directe s'éteignit, quand les enfans du Duc d'Aumale eurent tous disparu, il ne voulut plus d'autre héritier que la patrie.

La recherche des livres est un plaisir délicat qui procure au prince de grandes jouissances et qui nous a valu des trésors; mais cette distraction, si attachante et si noble qu'elle soit, ne suffit pas à remplir le vide de la vie. Le Duc d'Aumale s'en rend si bien compte qu'il songe de très bonne heure à entreprendre un travail personnel qui lui rendra moins douloureuse la monotonie des heures d'exil et la tristesse inévitable des pensées. Il hésite entre deux sujets qui le sollicitent également: l'histoire des Condé et l'exposé de ses vues sur l'Algérie. En attendant, il trompe son ennui en réunissant des matériaux.

Cet ancien prix d'histoire du concours général n'oublie pas les leçons qu'il a reçues de ses maîtres, la méthode de travail que lui ont enseignée Duruy et Cuvillier-Fleury: ne rien écrire, ne pas mettre la main à la plume avant de posséder à fond tous les élémens du sujet. La grande loi de la science historique moderne, la recherche du document exact, sera la règle du prince. Il ne s'aventurera sur aucun terrain sans avoir assuré sa marche par des sondages approfondis. S'agit-il du grand Condé, il cherchera avant tout à se procurer les *Mémoires* de Sirot, qui commandait la réserve à la bataille de Rocroy, et la *Relation* du marquis de La Moussaye. Il ne lui paraît pas moins nécessaire de faire explorer par des amis le Dépôt de la Guerre, afin de savoir si l'on n'y trouverait pas des recueils de pièces sur les campagnes des armées françaises au milieu du xvii^e siècle, s'il existe pendant cette période des correspondances des généraux en chef avec le secrétaire d'État de la Guerre, ou du secrétaire d'État de la Guerre avec ces généraux. On lui mande d'Espagne que la correspondance relative au grand Condé et à ses services dans l'armée espagnole a été retirée par ordre de l'empereur Napoléon de la bibliothèque royale et des archives de Simancas. Si, comme on le dit, cette correspondance n'a pas été restituée

à l'Espagne, la trouverait-on soit à la bibliothèque du Louvre, soit au ministère des Affaires étrangères? Revenant en arrière et se proposant d'étudier la vie de Louis I^{er}, chef de la maison de Condé, il demanda au Dépôt de la Guerre, pour en faire prendre le calque, la carte du champ de bataille de Jarnac. Sans cette minute, il ne réussit pas à comprendre le récit des écrivains contemporains et des témoins oculaires. La grande histoire des Condé ne sera publiée que beaucoup plus tard, mais les lettres du prince nous apprennent avec quel soin minutieux elle a été préparée, pendant combien d'années il en a porté le plan dans sa tête avant de le mettre à exécution. C'est ce besoin de documens authentiques et d'informations précises qui l'a décidé à ne pas traiter la question de l'Algérie, ainsi qu'il y avait songé à plusieurs reprises. Éloigné de France comme il l'est, n'ayant pas accès dans les ministères, trop de documens officiels lui manqueraient, il craindrait de n'être ni assez exact, ni assez complet.

II

Au delà de la Manche, le prince suivait d'un œil attentif ce qui se passait en France; il en parlait peu à ses correspondans, surtout depuis le 2 décembre, dans la crainte que ses lettres ne fussent décachetées par la police et ne pussent compromettre ses amis. Un jour arriva cependant où l'émotion qu'il éprouvait le fit sortir de sa réserve habituelle. Il ne vit pas sans une inquiétude patriotique la France engagée à la remorque de l'Angleterre, dans une lutte avec la Russie. Il considérait la nation anglaise comme une très grande nation, il n'oubliait pas d'ailleurs ce qu'il devait à son hospitalité; mais il était fixé sur son désintéressement dans la question européenne, il connaissait les traditions de sa politique, il savait à merveille, — et il l'en louait du reste, — qu'à aucun moment elle ne servirait sur la surface du globe d'autres intérêts que les intérêts anglais. Qu'allions-nous faire dans cette aventure, quel profit allait en retirer la France avec des alliés si peu occupés des autres? Si ces réflexions assiégèrent au début l'esprit du Duc d'Aumale, elles firent bientôt place à un sentiment d'un tout autre ordre lorsqu'il vit la guerre déclarée. Quelle que fût son opinion sur un gouvernement qui le tenait en exil et qui venait de confisquer les biens de sa famille, il n'eut pas une minute d'hésitation sur ce

qu'il y avait à faire. Le gouvernement, quel qu'il fût, tenait le drapeau de la France. Le devoir de tous les Français était de se ranger derrière lui, de ne lui ménager ni leurs sympathies, ni leur concours. Il faisait personnellement les vœux les plus ardents et les plus sincères pour le succès de nos armes. Mais quel crève-cœur au fond de son âme de soldat ! Cette armée de Crimée, c'était la sienne, celle qu'il avait formée en Algérie et léguée à la France en quittant son commandement. Ses anciens compagnons d'armes, Saint-Arnaud, Canrobert, Bosquet, Pélistier, Mac-Mahon, allaient s'y couvrir de gloire. A lui seul, leur ancien chef, il ne serait pas permis de servir à côté d'eux, de partager les dangers des soldats français. Cette pensée, qui l'obséda pendant toute la campagne, le remplissait d'amertume. Cuvillier-Fleury le comprenait bien lorsqu'il lui écrivait le 1^{er} avril 1854 : « L'exil n'a pas eu pour vous une plus cruelle épreuve que de condamner au repos cette épée dont vous avez fait un si noble usage... C'est être exilé deux fois. Ce second exil, qui vous interdit le danger, vous est plus pénible cent fois, j'en suis sûr, que celui qui vous a enlevé vos honneurs et vos privilèges comme prince français. »

Si l'ancien gouverneur général de l'Algérie n'a pas le droit d'aller retrouver sur le champ de bataille ces zouaves et ces chasseurs à pied dont les journaux du monde entier racontent et célèbrent les exploits, du moins ne lui sera-t-il pas défendu d'écrire leur histoire et de reporter au gouvernement de Juillet l'honneur de leur création. Absorbée par le présent, la France oublie volontiers ce qu'a fait le passé. Il est bon de lui rappeler que tout ne date pas du second Empire, qu'il y a eu quelque chose qui l'a précédé et qu'il doit une partie de ses succès du jour à une préparation antérieure. De là un livre excellent, *Les Zouaves et les Chasseurs à pied*, qui parut d'abord dans la *Revue des Deux Mondes* (1) sous la signature de V. de Mars, et qui remit en scène le Duc d'Aumale devant le grand public aussitôt qu'on en connut le véritable auteur. Ce fut un peu le secret de la comédie. Les habiles devinèrent tout de suite, chacun sut bientôt à quoi s'en tenir, et l'approbation devint générale. A cinquante-cinq ans de distance, l'œuvre n'a rien perdu de son mérite. On peut la relire avec le plus vif plaisir. Dès les pre-

(1) Voyez la *Revue* des 15 mars et 1^{er} avril 1855.

miers mots, on croit entendre sonner la charge. Le style alerte et vibrant donne au lecteur l'impression d'une marche militaire.

Les voilà, ces fantassins qui portent le nom d'une confédération de tribus kabyles, recrutés à l'origine parmi les indigènes de toute provenance, commandés par des sous-officiers et des officiers français. Les deux premiers bataillons se composent d'Arabes, de Kabyles, de Coulouglis, auxquels s'adjoignent un certain nombre de volontaires, les volontaires de *la Charte* envoyés de Paris. A peine formée, la nouvelle troupe reçoit le baptême du feu au col de Mouzaïa qu'elle devait à plusieurs reprises arroser de son sang. A Médéah, où tout est à créer, les zouaves tiennent la pioche le jour et le fusil la nuit aux avant-postes. Bientôt ils déploient toutes leurs qualités sous le commandement de deux chefs hors de pair, Duvivier et Lamoricière. Campés aux environs d'Alger, ils construisent eux-mêmes les établissemens où ils s'installent; maçons, terrassiers, forgerons, ils suffisent à tout. Ce qui ne les empêche pas de pousser des reconnaissances militaires dans le Sahel, dans la Mitidja, dans les premières gorges de l'Atlas. Leur costume à demi oriental, qui ne gêne ni la respiration ni les mouvemens, qui laisse les articulations libres, donne à leur démarche une légèreté et une aisance particulières. En 1835, une ordonnance royale constitua les deux bataillons en régiment. Pendant longtemps il n'y en eut qu'un. Le maréchal Canrobert se reportait volontiers à cette époque. Plus d'une fois, je lui ai entendu dire: « C'était le beau temps des zouaves, il n'y avait alors qu'un régiment, et j'en étais le colonel. »

Le siège de Constantine consacra leur gloire. En plein jour, sous le feu de la place, on les vit enlever et traîner jusqu'au sommet du Mansourah les pièces de vingt-quatre embourbées que les chevaux de l'artillerie n'avaient pu ébranler pendant la nuit. En prêchant la guerre sainte contre les infidèles, Abd-el-Kader réussit à provoquer quelques désertions dans le corps, mais les volontaires de France remplacèrent avec avantage les indigènes déserteurs. On finit même par n'y plus guère admettre que des Français, à l'époque où le régiment fut porté à trois bataillons. Il parut préférable alors de séparer les deux élémens en créant pour les Arabes des corps de tirailleurs spéciaux. Tous deux se retrouvaient en Crimée où ils rivalisaient de valeur. L'historien des zouaves saluait en passant les uns et les autres

d'un même hommage. Il laissait voir néanmoins la préoccupation bien naturelle de mettre surtout en relief l'élément français. Il nous montre les zouaves se battant pendant trente-six heures dans les gorges de l'Ouar-Senis et sortant victorieux de la lutte la plus acharnée; il nous les montre ensuite au siège de Zaatcha, suivant leur colonel qui arrive le premier sur la brèche, escorté de seize sous-officiers. Ce qu'il faudrait citer de ce beau livre, ce qui enleva l'admiration des connaisseurs, c'est la peinture de l'installation des hommes au bivouac. Tous les mots qui les peignent ont la valeur de coups de pinceau et nous les font voir dans la diversité de leurs attitudes. « La halte sonne, le bataillon s'arrête et s'aligne sur la position qui lui est assignée; la compagnie de grand'garde est seule en avant. Tandis que les officiers supérieurs vont placer les postes eux-mêmes, les faisceaux se forment sur le front de bandière, les petites tentes se dressent, les feux s'allument comme par enchantement. Les corvées vont à la distribution des vivres, des cartouches; les hommes de cuisine sont à l'œuvre; d'autres coupent du bois, car il en faut faire provision pour la nuit; d'autres fourbissent leurs armes; d'autres encore réparent leurs effets avec cette inévitable trousse du soldat français qui d'abord faisait sourire, dit-on, nos alliés en Crimée. »

En 1855, les Anglais ne sourient plus, ils admirent. Cette fois, les zouaves ne se trouvent plus en face des Arabes sur lesquels leur supériorité s'est manifestée tant de fois. Ils ont à lutter avec des adversaires autrement redoutables, avec cette armée russe qui nous a si chaudement disputé les champs de bataille d'Eylau et de la Moscowa, ils font campagne à côté de cette infanterie anglaise dont nous avons si souvent éprouvé la solidité à nos dépens. Amis et ennemis portent maintenant aux nues leur éclatante bravoure. Le Duc d'Aumale recueillait, comme je les ai recueillies moi-même à cette date pendant un séjour en Angleterre, les impressions de la presse et du public anglais. Dans toutes les réunions, dans tous les banquets, du haut de toutes les chaires, les orateurs ne laissaient échapper aucune occasion de parler avec éloges de la valeur française. Les zouaves surtout excitaient l'admiration. Les correspondans des journaux aimaient à les représenter « grim pant comme des chats » sur les pentes de l'Alma ou « bondissant comme des panthères » sur les broussailles d'Inkermann. Les hourras

par lesquels les gardes de la Reine à bout de forces les avaient salués, lorsqu'ils avaient reconnu dans le brouillard l'uniforme bien connu des troupes algériennes, retentissaient à travers l'Angleterre.

L'article qui concerne les Zouaves parut dans la *Revue des Deux Mondes* quinze jours avant l'article sur les Chasseurs à pied. Cuvillier-Fleury, qui avait surveillé l'impression et relu les épreuves, parlait d'un succès éclatant, puis il se reprochait d'appliquer à une œuvre si originale et si forte le mot banal qu'on applique aux œuvres littéraires qui ont réussi. Le prince méritait mieux qu'un succès d'auteur. Son travail produisait une impression profonde et saine. On y sentait l'inspiration du plus pur patriotisme, aucune trace de parti pris, la volonté de s'élever en dehors et au-dessus des passions politiques, de ne poursuivre d'autre objet que la glorification de l'armée française. Quelques militants auraient voulu profiter de la circonstance pour provoquer une grande manifestation en l'honneur de la famille d'Orléans. Le prince et Cuvillier-Fleury s'y opposèrent formellement. Ils entendaient laisser à l'œuvre son caractère de haute impartialité. Le Duc d'Aumale n'avait pas écrit pour donner satisfaction à ses partisans. Il avait cédé au besoin de saluer ses anciens compagnons d'armes, ces admirables soldats d'Afrique qui, loin de la patrie, dans des conditions si dramatiques, tenaient entre leurs mains le drapeau de la France.

Dans *Les Zouaves*, c'est l'ancien colonel du 17^e léger, c'est le troupiier qui parle. *Les Chasseurs à pied* sont une œuvre moins vibrante, moins pittoresque, mais d'une plus haute portée. L'auteur y aborde un ordre d'idées plus élevé, les conceptions des grands généraux, les principes de l'art de la guerre, les créations de Gustave-Adolphe, de Turenne, du prince Eugène, de Frédéric II, de Napoléon. Il montre à la suite de quelles études et de quelles réflexions le maréchal Soult en 1833 et le Duc d'Orléans un peu plus tard furent amenés à introduire dans l'armée française ce qui existait déjà dans les armées étrangères, des corps de fantassins plus mobiles que les régimens de ligne, des compagnies de francs-tireurs se distinguant de l'infanterie ordinaire par le port de la carabine et par un uniforme approprié à leur destination. L'idée première était de donner à un groupe de fantassins une arme d'une portée supérieure et une mobilité plus grande. C'est d'après ce principe qu'une série

de tâtonnemens et d'essais heureux aboutit à la création des bataillons de chasseurs à pied. Suivant une expression militaire reproduite par le prince, c'était une *artillerie de main* mise à la disposition du commandement. Un des mérites particuliers de la nouvelle troupe devait être de se porter rapidement sur un point déterminé. Aussi pour les chasseurs à pied eut-on soin d'ajouter à l'instruction habituelle du fantassin la gymnastique, les évolutions au pas de course, l'escrime à la baïonnette et une instruction spéciale de tir. La gymnastique était depuis longtemps en honneur dans l'armée. On apprenait aux soldats à courir, mais on ne leur apprenait pas à courir en rangs et en armes, la course n'étant pas admise dans les manœuvres. Les chasseurs donnèrent les premiers l'exemple de ce pas de course cadencé qu'on appelle le pas gymnastique. On les vit avec admiration se porter rapidement d'un lieu à un autre sans bruit, sans confusion, dans un ordre parfait, aussi régulièrement rangés que s'ils marchaient au pas ordinaire.

Essayé en Algérie, le premier bataillon de chasseurs à pied, qu'on appelait à l'origine des tirailleurs, y réussit merveilleusement. Les hommes, formés par leur éducation gymnastique, furent promptement rompus aux marches et aux fatigues de la guerre; la qualité de leur instruction individuelle frappa les chefs et leur adresse de tireurs excita l'admiration universelle. Au moment même où ils faisaient leurs premières armes en Afrique, en 1840, la paix de l'Europe parut menacée et le gouvernement prit les mesures nécessaires pour ne pas être surpris par les événemens. Parmi ces mesures, une des plus importantes fut la création de dix bataillons de chasseurs à pied que le ministre de la Guerre chargea le Duc d'Orléans d'organiser. Le Duc d'Aumale ne pouvait pas écrire le nom d'un frère si aimé et si regretté sans lui rendre un public hommage. D'une grande modestie pour lui-même, n'ayant pas fait la moindre allusion aux services qu'il avait rendus en Afrique, il ne se crut pas tenu à la même réserve dès qu'il s'agissait du Duc d'Orléans. Pour un observateur attentif, l'accent avec lequel il parle de son aîné aurait suffi à révéler le nom de l'auteur de l'article, lors même que d'autres indices ne l'auraient pas fait connaître.

Le portrait vaut la peine d'être retenu, parce qu'il ne vise que les qualités militaires du prince et qu'on n'en peut contester l'exactitude. Le Duc d'Orléans aimait passionnément l'armée,

il avait servi de bonne heure et il travaillait en conscience à perfectionner son instruction militaire. Aux dons particuliers de son esprit, à ses heureuses facultés naturelles, il ajoutait sans cesse par l'observation et par l'étude. Il connaissait l'organisation des armées étrangères aussi bien que celle de la nôtre, il lisait tout ce qui paraissait en France ou hors de France sur l'art de la guerre. Il aimait le progrès et ne redoutait pas les initiatives. Usant de l'influence que lui donnait sa qualité d'héritier du trône, c'est lui qui avait fait décider la formation du premier bataillon de tirailleurs. Il l'avait vu manœuvrer à Vincennes et se battre en Algérie; convaincu que ces troupes légères augmenteraient la valeur de l'infanterie française, il obtint qu'on accrût le nombre des bataillons et il procéda lui-même à leur organisation. Une de ses grandes préoccupations fut la composition du corps d'officiers et le choix des commandans. On peut dire que le prince royal eut la main particulièrement heureuse lorsqu'on trouve parmi les dix premiers commandans les noms de Ladmiraull, de Mellinet, de Cler, d'Uhrich, de Mac-Mahon. Les nouveaux bataillons furent constitués et exercés près de Saint-Omer où existait un baraquement permanent, un vaste champ de manœuvres et tous les établissemens nécessaires à une nombreuse réunion de troupes. Le Duc d'Orléans y passa une partie du premier hiver, afin de tout voir et de tout diriger par lui-même.

En mai 1841, « par une belle matinée de printemps, écrit le Duc d'Aumale, une colonne profonde entra dans Paris avec une célérité inconnue; pas de faux éclats, pas de clinquant, des clairons pour toute musique; un costume sombre, mais dont la simplicité harmonieuse ne manquait pas d'élégance. » Malheureusement l'année suivante, au moment où le Duc d'Orléans allait faire exécuter sur une grande échelle un simulacre d'opérations militaires, il tomba victime de l'accident le plus imprévu. Par un pieux souvenir, son nom resta attaché à l'histoire des chasseurs. Ils le portèrent glorieusement. Pour en fournir la preuve, il suffit à l'historien de raconter le combat de Sidi-Brahim dont le souvenir se conserve encore aujourd'hui comme une date mémorable dans tous les bataillons. On retrouve les chasseurs dans toute la beauté de leur rôle à Isly, à Zaatcha, au siège de Rome. Voici comment les caractérise le Duc d'Aumale qui les avait eus plus d'une fois sous ses ordres: « Agiles,

prompts dans l'action, ardens dans les attaques, solides dans les retraites, marcheurs infatigables... ils réunissaient à un haut degré toutes les qualités d'une excellente troupe d'infanterie. »

III

Les lettres de Cavillier-Fleury nous permettent de suivre l'impression produite sur la société parisienne par la publication des deux articles qui avaient paru successivement dans la *Revue des Deux Mondes*. Ce fut un régal pour tous les esprits distingués et indépendans. La belle simplicité du langage, la franchise du ton, l'ardent patriotisme qui inspiraient l'œuvre entière conquièrent tous les suffrages. Il y avait d'ailleurs quelque chose de pathétique dans la situation de ce soldat exilé, séparé de ses compagnons d'armes, privé de la joie de se battre avec eux sous le drapeau de la France et leur envoyant du fond de son exil le salut cordial de leur ancien commandant. Dès le premier article, un des meilleurs juges du temps, Charles de Rémusat, adressait ses plus vives félicitations et avançait la pensée du prince en suggérant l'idée de donner un pendant à l'histoire des zouaves par l'histoire des chasseurs à pied. Que d'épisodes, que de noms intéressans à évoquer dans cette nouvelle étude, quel hommage à rendre au créateur, à l'organisateur de ce corps d'élite ! Quelle magnifique occasion de rappeler à la France ce que le Duc d'Orléans avait fait pour l'armée ! Saint-Marc Girardin, Rigault, le salon des Broglie, les Delessert, Eugène de Lanneau témoignent leur admiration. Salvandy, ancien ministre de l'Instruction publique, félicite l'auteur au nom de l'Université qui reconnaît en lui son élève et son lauréat. Dans une lettre dont je dois la communication à l'obligeance de M. Henri Limbourg, il remarque très finement qu'il faut louer dans le récit tout ce qui n'y est pas autant que ce qui y est, c'est-à-dire le silence absolu que le prince garde sur ses propres actions. Le Duc d'Aumale parle de tout le monde, excepté de lui-même. Bussières, ancien ministre plénipotentiaire, s'y était trompé et, après avoir lu l'article, pris d'un accès de colère, l'avait rejeté violemment sur la table de son salon devant témoins en disant : « En voilà un lâche, qui raconte une histoire des zouaves, qui parle de l'Afrique l'espace de trente pages, nomme tous les gé-

néraux, tous les gouverneurs et ne fait pas même une allusion au Duc d'Aumale. » Puis au bout de quelque temps, se ravisant et devinant le mot de l'énigme, il s'était traité d'imbécile à la grande joie des assistans.

Cousin disait dans son langage un peu emphatique, avec cette mimique théâtrale dont il accompagnait généralement ses paroles : « C'est d'un prince ; il n'y a qu'un prince qui pouvait avoir ce désintéressement de sa propre gloire et dire ainsi du bien de tout le monde. » Il répète le même propos en remerciant le Duc d'Aumale de l'envoi des deux articles réunis en volume et il indique éloquemment comment il comprend le rôle de prince. « Le vrai prince, c'est celui qui ne tient pas compte des opinions qui divisent, mais des services qui réunissent, qui loue également et avec la même effusion Changarnier et Cavaignac, Lamoricière et Saint-Arnaud, et qui, un jour, pourra dire à tous les gens de cœur, de quelque passé qu'ils aient été : Aimons la France, servons-la. » M^{me} de Vatry, après avoir lu *Les Zouaves* pour son propre compte, en faisait une lecture publique pour ses invités. La duchesse de Galliera se vantait d'avoir deviné l'auteur dès la seconde page. Montalembert, le chancelier Pasquier, Duchâtel, Vitet tenaient à ce qu'on sût qu'ils étaient parmi les plus satisfaits. Émile Augier, ancien camarade du prince au collège Henri IV, écrivait une lettre émue. Les anciens généraux d'Afrique, Le Flô, Bedeau, exilés à Bruxelles, remerciaient chaudement leur ancien compagnon d'armes de l'hommage rendu aux troupes algériennes. Mignet, Tocqueville, Villemain, Falloux, Thiers, Guizot s'associaient de grand cœur à l'admiration générale.

Parmi les félicitations que reçut le Duc d'Aumale, mettons à part deux autographes qui sont en la possession de M. Henri Limbourg. Le premier est de l'homme le moins prodigue de complimens que j'aie connu, François Buloz, directeur de la *Revue des Deux Mondes*. Lui qui avait pour principe de ne jamais adresser d'éloge à ses collaborateurs afin de ne pas les gêner et de les pousser toujours à faire mieux, cette fois par exception il est charmé, il est conquis et il ne peut s'empêcher de le dire. « Permettez-moi, écrit-il au prince, de vous exprimer ma reconnaissance et mon admiration. J'ai éprouvé en vous lisant hier et il y a quinze jours un des rares plaisirs de ma vie de *reviewer*. C'est parfaitement simple, noble et militaire, et je suis heureux

et fier d'être choisi pour le porter à la connaissance du public. » Le second autographe, plus inattendu encore peut-être, est celui du Comte de Chambord. En réponse à l'envoi du volume qui contient les deux articles, il remercie « son cher cousin, » et il reconnaît galamment qu'il appartenait au Duc d'Aumale plus qu'à personne de raconter l'histoire de deux corps qui sont l'œuvre du gouvernement de Juillet, « et qui soutiennent si dignement aujourd'hui, sous les murs de Sébastopol, la brillante renommée qu'ils ont acquise en Algérie. »

La publication des lettres du maréchal de Saint-Arnaud, qui se fit également en 1855, fournit à Cuvillier-Fleury l'occasion d'apprendre au prince, qui ne les connaissait pas, avec quel sentiment de respect et de sympathie le maréchal, quoiqu'il fût étroitement associé à la fortune de l'Empire, parlait de son ancien gouverneur général. A Taguin, il s'était fait expliquer la position de la Smalah d'Abd-el-Kader et celle du duc d'Aumale. Il en concluait qu'il n'y avait pas de plus beau fait d'armes. A son avis, c'était, avec la prise de Constantine, le fait saillant de la guerre d'Afrique. « Il fallait un prince jeune et ne doutant de rien pour l'accomplir. » En 1851, au moment de s'engager dans la politique active, Saint-Arnaud avait tenu à s'expliquer, presque à s'excuser auprès de son ancien chef. Le Président de la République le mandait à Paris, il ne pouvait désobéir, mais son cœur restait en Afrique. C'est là qu'il avait grandi, c'est là que l'attachaient ses plus doux souvenirs. Quoi qu'il arrivât d'ailleurs, il priait le Duc d'Aumale de le plaindre sans le condamner. Il demandait à n'être pas jugé sur les apparences, et il assurait le prince de son inébranlable dévouement.

A la fin de l'année 1855, nulle part la nouvelle de la prise de Sébastopol ne fut accueillie avec plus de joie que dans la demeure du Duc d'Aumale à Twickenham. Le Duc se félicitait que le premier régiment des zouaves fût entré avant tout autre à Sébastopol; il répétait que les Français restaient les premiers soldats du monde et il faisait tirer le canon en leur honneur. La lettre qu'il adresse alors au général Pélessier témoigne du double sentiment qu'il éprouve, l'admiration pour une si belle action de guerre et le regret de n'avoir pu y participer. « Celui qui écrit ces lignes aurait donné bien des choses pour fouler aux pieds les décombres fumans de Sébastopol. De tout ce qu'il a perdu, ce qu'il regrette le plus, c'est l'honneur de commander à

des soldats français. Sa consolation est d'admirer leurs exploits et de les voir conduits par de si dignes chefs. Nul n'est plus fier de leurs victoires, nul ne se réjouit plus de la gloire de leur général que celui qui croit toujours pouvoir se dire son ancien camarade et ami. »

IV

Entre temps, le prince avait trouvé dans les archives de la maison de Condé des pièces manuscrites relatives à un sujet que la Société de l'histoire de France venait de traiter : le journal de la dépense du roi Jean pendant la dernière année de sa captivité en Angleterre. Il mit une sorte de coquetterie à publier lui-même ces pièces dans une édition de luxe, en les accompagnant d'un commentaire, et à prendre ainsi sa place parmi les bibliophiles et les érudits. Comment les princes de Condé étaient-ils entrés en possession des papiers de Denys de Collors, chapelain et comptable du roi Jean ? Les avaient-ils achetés ou reçus en héritage ? La question était difficile à résoudre. Mais leurs archives n'en contenaient pas moins le compte de la dépense de l'hôtel du roi de France fait en Angleterre depuis le 25 décembre 1358 jusqu'au 1^{er} juillet 1359, des lettres du roi datées de Calais en 1360 pour approuver et ratifier les comptes rendus par Denys de Collors, l'inventaire de plusieurs objets appartenant à la reine Jeanne de Boulogne, l'état de la vaisselle d'argent du roi à son retour d'Angleterre, la décharge donnée par Charles V à Denys de Collors des bijoux à lui confiés par son père.

Élargissant la question de pure érudition, le Duc d'Aumale saisit l'occasion d'écrire à ce propos un court chapitre de l'histoire de France et de l'histoire d'Angleterre. Il prend le roi Jean à la bataille de Poitiers et le conduit à Bordeaux où sont emmenés les prisonniers de marque faits par les Anglais. Les vainqueurs traitent le vaincu avec une extrême courtoisie. Deux particularités sont à noter en cette circonstance : la bonne grâce d'Édouard III et l'attachement que témoignent à leur prince prisonnier ses sujets de France. La lutte se prolongeant sur le territoire français, même après la défaite de l'armée royale, le roi d'Angleterre, sans se départir de ses bons procédés, jugea prudent de transporter son adversaire hors de France et le fit venir à Londres où il l'installa dans le *Stand* à l'hôtel de

Savoie. Le roi Jean y vit entouré des gentilshommes qui ont été pris avec lui à la bataille de Poitiers et tous y jouissent d'une liberté relative. A condition qu'ils s'engagent à ne pas tenter de prendre la fuite, il leur est permis d'aller et de venir à leur fantaisie. La chasse, les chiens, les chevaux, les fauconniers tiennent une grande place à cette date dans les comptes de la dépense royale. Avec sa réputation de bravoure, avec son goût pour les exercices physiques, avec l'aménité de son caractère, le Roi ne pouvait manquer de plaire aux barons anglais. « Il y avait peu d'animosité, il y avait presque conformité de langue et d'habitudes entre la noblesse des deux nations. » La haute société anglaise témoigne aux prisonniers les attentions les plus délicates. Deux très grandes dames, la comtesse de Warren et la comtesse de Pimbroke, lui font des envois de venaison, de gibier, de poisson. Honni soit qui mal y pense ! Pour répondre aux insinuations malveillantes de quelques historiens, le Duc d'Aumale établit que les deux comtesses avaient dépassé la cinquantaine.

Cette lune de miel ne dura pas indéfiniment. Au bout de deux ans, les bonnes dispositions d'Édouard III se refroidirent, lorsqu'il s'aperçut que le régent de France ne se résignait pas à accepter les conditions humiliantes auxquelles le vainqueur subordonnait la libération du vaincu. Craignait-il une tentative de délivrance, ou voulait-il simplement marquer son mécontentement ? Pour l'une ou pour l'autre de ces deux raisons il commença par resserrer à l'hôtel de Savoie même la captivité du prisonnier en ne lui permettant plus de circuler librement, puis il le transféra au château d'Hertford et de là à Somerton, d'où on le ramena à Londres, mais cette fois pour l'enfermer à la Tour sur la nouvelle qu'un parti français venait d'opérer une descente en Angleterre. Cependant la durée de la guerre entraînait de tels maux pour les deux pays, la résistance qu'opposaient les grandes villes de France à l'invasion était si générale que le roi d'Angleterre consentit à diminuer ses prétentions et à signer la paix de Brétigny.

Pendant ces quatre années de captivité, le prisonnier, que la bonté de son caractère avait rendu extrêmement populaire, reçut de ses sujets de nombreux témoignages de dévouement. Quoique le pays fût en grande partie dévasté, ruiné par l'occupation anglaise et par les excès des grandes compagnies, les

villes, les grands seigneurs, les particuliers se saignaient pour envoyer des subsides à Londres. Dix chevaliers et bourgeois du Languedoc, appartenant aux sénéchaussées de Beaucaire, de Toulouse et de Carcassonne, aux villes de Béziers et de Narbonne, se transportèrent en Angleterre, malgré les périls et les difficultés du voyage, afin d'offrir au souverain les corps, biens et familles des habitans et lui remirent, comme gage de leur fidélité, une somme considérable en argent. Le cardinal de Tulle, les villes d'Amiens et de Laon, un receveur de Nîmes, un bourgeois de Troyes se distinguent aussi parmi les plus généreux. Le Duc d'Aumale insiste avec intention sur ces détails qu'on ne connaissait pas avant lui, qu'il tire de ses manuscrits et qui lui servent à caractériser un règne et une époque.

V

Parmi les livres précieux achetés pour le compte du prince dans les ventes de Paris se trouvait un exemplaire des *Commentaires de César* annoté par Montaigne. Les enchères ont été chaudes, beaucoup d'amateurs se disputaient le volume, le représentant du Duc d'Aumale l'a emporté à la grande joie des assistans, satisfaits qu'un si curieux ouvrage restât entre des mains françaises. Quatre cents notes de la main de Montaigne, quelle aubaine pour un bibliophile! L'imagination de Cuvillier-Fleury s'enflamme à cette idée; il voit déjà son élève se servant de cet exemplaire unique pour publier une nouvelle édition des *Commentaires de César* et y ajoutant ses observations personnelles à celles du grand moraliste. Un instant, le prince est tenté. Il connaît bien son César, il l'a lu tout haut presque entier, il a même annoté le commentaire assez médiocre de Turpin de Crissé. Puis il recule devant la longueur et la difficulté du travail. Il restera du moins de ce commerce avec le vainqueur des Gaulois une étude historique inspirée par un sentiment patriotique.

De l'œuvre immense de César, le Duc d'Aumale détache un fragment de notre histoire nationale, la septième campagne de Gaule au cours de laquelle les Gaulois, nos ancêtres, essaient par un effort désespéré de secouer le joug de la domination romaine. Sur l'emplacement même de ce dernier champ de bataille, le monde savant se partage entre deux hypothèses. Les

uns le placent à Alaise en Franche-Comté, les autres à Alise en Bourgogne. Le prince prend résolument parti pour ces derniers par des raisons stratégiques. En homme qui a fait campagne, il étudie la configuration des lieux, la carte d'état-major à la main, il élimine les emplacements qui trahiraient une trop grande inexpérience de la part des chefs des deux armées, et il s'arrête au seul point qui lui paraisse convenir à la fois aux règles de la guerre et au texte des *Commentaires*. Malgré l'opposition de Quicherat avec lequel il discute courtoisement, il semble que l'opinion du prince ait prévalu. Mais il y a dans cette étude autre chose que le résultat d'une petite victoire archéologique. Le peintre des grandes batailles du milieu du xvii^e siècle, l'historien des Condé s'annonce. Nulle part on ne trouverait une peinture plus forte de la lutte suprême engagée entre le génie de César et le patriotisme de Vercingétorix.

Du côté des Gaulois, la plus éclatante bravoure, un général plein d'audace, mais peu de cohésion entre les autres chefs, la mésintelligence entre les tribus, les ordres, souvent discutés, quelquefois même trahis. Deux choses leur manquent : la science de la guerre et l'unité du commandement. Ils sont trois cent mille au moins ; bien conduits et étroitement unis, ils pourraient écraser de leur masse les cinquante mille soldats de César. Leur échec prouve une fois de plus la supériorité d'une troupe peu nombreuse lorsqu'elle est disciplinée et commandée par un chef de premier ordre sur des centaines de mille hommes sans discipline et sans une instruction militaire suffisante. Rarement, César courut un plus grand danger. Vainqueur de Vercingétorix en bataille rangée, il l'avait poursuivi l'épée dans les reins et obligé de se renfermer entre les murailles d'Alésia. Mais là commençait pour l'armée romaine une redoutable épreuve : tenir tête à une garnison supérieure en nombre, solidement retranchée et approvisionnée, faire face aux sorties que les assiégés tentaient et empêcher tout secours du dehors d'arriver jusqu'à eux. César, en reconnaissant la force de la position, ne songea pas à la possibilité d'un assaut ; il n'avait pas assez de combattans sous la main pour les exposer à des opérations meurtrières. Ce n'est pas un siège qu'il entreprit, il se borna à bloquer l'ennemi, à tracer autour de la place deux lignes de circonvallation. Travail gigantesque qu'aucune autre armée n'aurait pu accomplir en si peu de temps !

On sait avec quelle énergie les légionnaires maniaient la pioche et la bêche, aussi bons terrassiers qu'admirables soldats. Leur chef leur imposa cette fois une tâche formidable. Il avait résolu d'envelopper la position d'Alésia par des ouvrages dont le périmètre était de onze mille pas (environ seize mille mètres); il y établit vingt-trois redoutes occupées le jour par des postes, la nuit par des hommes de garde. Un fossé perdu à fond de cuve, large de vingt pieds, s'étendait sur une ligne continue tout autour de la place. A quatre cents pieds en arrière s'élevait un rempart de douze pieds fortement palissadé, surmonté d'un parapet crénelé et précédé d'un fossé. De quatre-vingts pieds en quatre-vingts pieds le parapet était flanqué de tours qui permettaient aux défenseurs de couvrir de projectiles les assaillans. Entre le fossé perdu et la contrevallation, des chasse-trapes, des trous-de-loup et des groupes de pieux aigus disposés en quinconce défendaient les ouvrages contre toute attaque des assiégés.

Cette première partie de sa tâche accomplie, il restait au général romain un autre péril à conjurer. Il savait par des transfuges que Vercingétorix faisait un appel désespéré aux tribus gauloises et que les assiégeans allaient être attaqués par une très nombreuse armée envoyée au secours des assiégés. Il fallait donc se retourner et, après avoir fait front du côté de la place, se garder du côté de la campagne.

César n'y manqua pas et traça, en arrière de ses premiers travaux, une nouvelle ligne de circonvallation dirigée contre l'extérieur. Merveilleux dans les préparatifs, il l'est plus encore sur le champ de bataille, lorsque, attaqué de deux côtés à la fois, voyant l'intrépide Labiénus sur le point d'être forcé dans ses retranchemens, submergé par un flot d'assaillans, il juge le moment venu de payer de sa personne et, au milieu des acclamations de ses soldats, se précipite l'épée à la main sur les Gaulois qu'il a fait prendre à revers par sa cavalerie. Les assiégés rentrent tristement dans Alésia; de l'immense armée de secours, des deux cent cinquante mille hommes qu'elle comprenait, il ne reste que des fuyards. « Le lendemain, » dit le Duc d'Aumale, dans un de ces tableaux auxquels la précision de son style donne tant de relief, « César siégeait sur son tribunal, entouré de ses officiers, lorsqu'un cavalier d'une haute stature et armé de toutes pièces sortit tout à coup de la ville et se

dirigea au galop vers le proconsul. Au milieu d'une surprise universelle, il fit faire quelques évolutions à son cheval, puis jeta ses armes aux pieds du général romain et s'arrêta devant lui muet et immobile. » C'était Vercingétorix qui venait offrir sa vie pour sauver celle de ses compagnons.

VI

En 1859, le prince suivait avec sollicitude les oscillations de la politique impériale. Aurait-on, ou n'aurait-on pas la guerre ? L'empereur Napoléon III pousserait-il jusqu'au bout la querelle qu'il cherchait à l'Autriche, ou se contenterait-il d'une victoire diplomatique ? Chacun se posait la question en Europe, mais personne avec plus d'anxiété que le Duc d'Aumale. Il venait d'accepter, en effet, une grosse responsabilité personnelle. Vou-
lant faire cesser au moins pour un de ses neveux, pour le Duc de Chartres, fils cadet du Duc d'Orléans, l'inaction qui lui pesait tant à lui-même, il avait négocié l'entrée de ce jeune homme dans l'armée piémontaise. La négociation n'avait pas marché toute seule. Les liens qui unissaient le cousin de l'Empereur à Victor-Emmanuel la rendaient particulièrement délicate. Le prince avait réussi néanmoins du premier coup en intéressant Cavour à sa cause, et la reine Marie-Amélie lui en témoignait toute la reconnaissance de la famille dans une lettre charmante où elle dit entre autres choses : « Tu es un excellent chargé d'affaires, car tu les fais promptement et bien. » Elle ajoutait en parlant de son petit-fils : « C'est un enfant plein de cœur et ferme dans ses volontés. »

Le Duc de Chartres justifiait les espérances que les siens avaient mises en lui. Il passait brillamment ses examens d'entrée à l'École militaire de Turin, et il en sortait le second après cinq mois de séjour. Immédiatement nommé lieutenant au régiment de Nice-Cavalerie, il eut la joie de faire campagne dans les rangs de l'armée sarde, à côté de nos soldats. « Aux derniers engagemens, écrivait le Duc d'Aumale, mon *incorrigible* neveu rejoignait son corps, prêt non pas à pactiser avec nos ennemis, mais à les charger à outrance. » En remerciant le roi de Sardaigne, l'oncle n'exprimait qu'un regret, celui de ne pouvoir accompagner son neveu et servir avec lui la même cause... « Je n'ai pas désiré cette guerre, disait-il avec sa sin-

cérité habituelle, et j'ai été affligé de bien des circonstances qui s'y rattachent. Mais dès que le drapeau de la France est engagé, je ne lui souhaite que gloire et succès. »

La première lettre adressée par le Duc d'Aumale à Cuvillier-Fleury et publiée dans le second volume de leur correspondance date du 20 mars 1848, la dernière du 18 août 1859. Pendant ces onze années, beaucoup de tristesses se sont ajoutées pour le prince aux souffrances de l'exil. Il a perdu successivement un enfant mort-né, le roi Louis-Philippe, la duchesse de Nemours, la Duchesse d'Orléans. Il supporte ces malheurs répétés avec vaillance, il se résigne à la volonté divine, comme il le dit lui-même à plusieurs reprises, et cherche ses meilleures consolations dans les joies de la famille, dans la lecture, dans une activité intellectuelle toujours en éveil. Les journées où il fait travailler son fils le Prince de Condé, celles où il reçoit de Paris quelques caisses remplies de livres reliés avec goût et avec luxe, celles où il découvre quelques documens inédits pour l'histoire des Condé sont ses journées de détente. En se portant avec une curiosité infatigable sur des sujets si divers, son esprit échappe momentanément à l'obsession des pensées douloureuses. Son empire sur lui-même forme quelquefois un contraste piquant avec la nervosité de son ancien précepteur. Cuvillier-Fleury, qui n'a pas l'humeur commode, se plaint volontiers des gens et des choses, surtout du mauvais état de sa santé. C'est le prince qui essaie de le remonter par des paroles reconfortantes et par de continuel témoignages d'affection. Mais quelle que soit la disposition particulière de chacun, quelle que soit la nature du sujet qu'ils abordent, leur correspondance les honore tous deux infiniment. Leurs lettres nous font vivre dans une atmosphère de beauté et de santé morales. Rien d'étroit ni de mesquin dans leurs confidences. Ce sont deux âmes très nobles qui s'ouvrent entièrement l'une à l'autre, parce qu'elles n'ont ni action ni pensée à cacher. Les questions dont s'entre-tiennent le plus fréquemment les deux correspondans sont des questions littéraires ou bibliographiques. Quoiqu'ils se sachent surveillés de très près par la police impériale et que leurs lettres soient régulièrement décachetées, ils ne peuvent s'empêcher d'échanger quelquefois leurs idées sur les événemens du jour.

Nous ne nous attendons pas à les trouver indulgens pour le second Empire qui maintient en exil les princes d'Orléans et qui

a confisqué leurs biens. Leur opposition au régime établi en France par le coup d'État de 1851 tient cependant à une autre cause qu'à une irritation personnelle. Pendant les dix-huit années du gouvernement de Juillet, ils ont vécu sous un régime de libre discussion auquel ils restent attachés, comme un fidèle à sa foi. La suppression de la liberté de la presse, le grand silence de la pensée qui règne sur leur pays les remplissent de mélancolie. Ils ne peuvent s'accoutumer à l'idée que sur la tête de tout écrivain ou de tout organe indépendant une menace reste indéfiniment suspendue.

Dans les coulisses du *Journal des Débats* et de la *Revue des Deux Mondes*, Cuvillier-Fleury voit de près les appréhensions des directeurs. Sacy redoute toujours la visite d'un délégué du ministre de l'Intérieur et l'arrêt de mort qui s'appelle l'avertissement. Très sincèrement, Buloz, averti qu'il déplaisait au pouvoir, a songé plus d'une fois à se transporter en Suisse pour conserver son indépendance. Le maître et l'élève professent tous deux la doctrine du plus pur libéralisme. Ils sont libéraux comme l'était en général la bourgeoisie française avant et après 1830. Ils voudraient voir revenir un gouvernement représentatif contrôlé par les Chambres, ils en sont restés à l'idéal anglais, ils ne se posent pas comme Tocqueville le problème angoissant de la démocratie, ils lui reprochent même à cet égard un peu de pessimisme; mais ils croient avec lui qu'il n'y a rien de plus dangereux pour un peuple que la passion de l'égalité sans le contrepois de la liberté. Tous les hommes sont égaux aussi bien sous la tyrannie d'une assemblée que sous la main d'un maître. Est-ce là le régime auquel doit aspirer une grande nation? Ce que les esprits élevés doivent souhaiter pour leur pays, ce sont les mœurs des pays libres, la notion de la liberté assez ancrée dans l'âme de chacun pour que personne, excepté les malfaiteurs, n'éprouve même la tentation de toucher au droit du voisin. Cette leçon de politique ressort presque à chaque page de la correspondance du Duc d'Aumale et de Cuvillier-Fleury. Elle n'y est pas exprimée sous une forme dogmatique. Elle apparaît néanmoins à chaque détour du chemin comme la conséquence inévitable de leur loyauté foncière et de leur attachement au bien public.

ALFRED DE VIGNY ET BRIZEUX

(D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS)

Quand la Révolution de 1830 eut à peu près dissocié la troupe des poètes romantiques et détaché pour longtemps l'un de l'autre, après une fraternité d'armes de dix années, Victor Hugo et Alfred de Vigny, un groupe littéraire assez restreint, intimement uni, se reforma autour de l'auteur d'*Eloa*, de *Cinq-Mars*, d'*Othello*, mais pour lui demeurer toujours fidèle.

C'était bien un groupe d'amis, de vrais amis, comme l'avaient été, comme le furent jusqu'au bout, Émile et Antoni Deschamps, Charles Nodier, Soumet, Guiraud, de Latouche, Alfred de Musset : c'était aussi, au sens large du mot, un groupe de disciples. Deux d'entre eux furent des poètes, des poètes qui survivront dans des parcelles de leurs œuvres. Quelques élégies de *Marie*, son premier, son meilleur ouvrage, défendront toujours Brizeux contre l'oubli, et tant qu'on trouvera de l'intérêt à s'enquérir des écrits de talent que « le soleil de Juillet » fit éclore, Auguste Barbier demeurera le satirique, puissant au moins pendant trois jours, de la *Curée*, de la *Popularité* et de *l'Idole*.

A côté d'eux, quelque peu au-dessous, il serait légitime de faire une place au romancier distingué Léon de Wailly, dont le souvenir restera surtout attaché à la traduction des poèmes de Burns, et d'introduire encore le journaliste Busoni, qui prodigua son facile talent dans des chroniques de Paris informées et alertes. Mais il n'y a pas lieu de ramener au premier plan, qu'ils n'occupèrent jamais, des personnages d'intérêt moindre ou de mérite surfait, Pitre-Chevalier, Chaudesaigues, Émile Péhant,

et tous ceux que l'on ne saurait, sans faire un véritable abus des recherches d'érudition, présenter avec insistance et prôner démesurément, car c'est assez pour eux que d'être mentionnés à la rencontre.

I

Des trois ou quatre auteurs qu'il est utile de mettre à part et d'examiner d'assez près dans leurs rapports de disciple à maître avec Alfred de Vigny, celui qui, le premier, eut l'occasion de pénétrer dans son intimité, fut Auguste Brizeux.

C'est au cours de l'année 1829 que se fit le rapprochement. Brizeux avait vingt-six ans. Étudiant en droit brouillé avec l'école, admis en qualité de familier dans quelques ateliers d'artistes, celui de Devéria, celui des Johannot, lié d'amitié avec Amaury Duval, le meilleur des élèves d'Ingres, il s'efforçait, sans déployer d'ailleurs une bien grande activité, de se faire une place comme écrivain. Il s'avisait de publier, dans le *Mercure du XIX^e siècle*, une étude développée et chaudement élogieuse sur le premier recueil complet des *Poèmes* d'Alfred de Vigny, qui venaient d'être rassemblés. Il y appréciait, avec une faveur juvénile, les grâces un peu molles du poème d'*Hélène*, mais il y rendait un hommage aussi large que mérité à cet étrange et passionné « mystère » d'*Eloa*, qu'on relira sans doute aussi longtemps que le livre des *Destinées*. Avec le coup d'œil prompt, subtil et pénétrant d'un ouvrier tout près de passer maître, il démêlait, dans cette poésie, des mérites de qualité rare, et notamment celui qui les vaut tous, l'originalité. Pour ne citer qu'une de ses formules expressives, il comparait les ouvrages en vers d'Alfred de Vigny à ces morceaux accomplis, créés par le ciseau des sculpteurs grecs : « C'est cette même élégance douce et tranquille, ce mouvement sans turbulence, mais plein de vie, cet accord mélodieux de l'ensemble, cette grâce, cette jeunesse, enfin tout ce qui se révélerait dans une statue de Phidias inondée de la lumière de l'Attique. »

Les poètes s'offensent rarement d'un éloge qui les dépasse. On est donc presque en droit de supposer qu'Alfred de Vigny n'accueillit pas par des reproches trop marqués cette critique et son auteur. Ce qui n'est pas douteux, c'est que, fort peu de temps après, le 9 octobre 1829, pendant qu'on répétait le *More*

de Venise au Théâtre-Français, Alfred de Vigny écrivait à Brizeux une lettre que l'éditeur de la *Correspondance* a donnée en partie, mais sans reconnaître ou, tout au moins, sans indiquer à qui elle fut adressée : «... J'attends une nouvelle liste de conjurés. Qu'elle soit bien nombreuse, je vous prie; c'est la cause de la jeunesse, et c'est une liberté de plus qu'elle m'aidera à conquérir. Cette vieille citadelle de la rue Richelieu va nous appartenir si nous ouvrons la brèche. Cette guerre, au bout du compte, est une plaisanterie assez amusante, et cette soirée nous divertira, quelque chose qui arrive, très assurément. C'est du mouvement, c'est de la vie; depuis que j'ai quitté le service, il ne m'arrive rien, cela m'ennuie. Je me suis fait là un petit événement. — Venez donc un de ces matins avant onze heures, comme l'autre jour; nous parlerons de tout ceci sur le champ de bataille. »

La réponse à cette lettre a été imprimée, dès 1898, dans un ouvrage riche en documens et en faits inédits, la thèse de l'abbé Lecigne sur Brizeux. Je ne crois pas inutile pourtant de reproduire cette réponse, d'après le texte autographe, qui n'avait pas été transcrit d'une manière irréprochable :

Subscription :

Monsieur Alfred de Vigny,
30, rue de Miroménil, Paris.

11 octobre 1829.

Je vous prie, Monsieur, de bien croire ceci que, tout ami que je suis de Shakspeare, c'est pour vous surtout que j'aimerais à combattre (1). Et puis, vous le savez, la gloire des morts, toute grande qu'elle soit, est celle qu'on envie le moins : ce triste bonheur, vous en jouirez un jour.

Voici une nouvelle liste de conjurés, comme vous les appelez. Je les crois bien dévoués, et vous répondez de leur zèle, sinon du reste. D'ailleurs leur dévouement leur sera facile : Othello a tué à l'avance tous ses adversaires.

Cette affection que vous avez bien voulu remarquer, je ne la récusé pas; elle avait commencé, que je ne connaissais de vous que vos œuvres, et déjà je m'en parais devant mes amis; aujourd'hui, je m'en cache, j'en serais trop fier.

Veuillez ici m'en permettre l'assurance.

A. BRIZEUX.

Rue de Vaugirard, 52.

(1) Ai-je besoin de faire remarquer que la variante « j'aimerai, » introduite à tort par l'abbé Lecigne, change absolument l'intention, et substitue une platitude ou un non-sens à une idée intéressante? Brizeux veut bien combattre pour l'adaptation du drame shakspearien, mais il serait encore plus heureux de combattre pour une œuvre originale : il semble appeler *la Maréchale d'Ancre*.

La stratégie, dont le succès devait être si décisif à la première d'*Hernani*, avait été inaugurée, comme on le voit, pour soutenir le drame d'*Othello*, et c'est Brizeux qui s'était fait le recruteur des jeunes gens disposés à lutter avec énergie, dans la classique salle des Français, pour assurer les libertés du drame romantique,

Une lettre inédite du 4 juillet 1830 nous donne une assez juste idée de ces premières relations d'Auguste Brizeux et d'Alfred de Vigny. Le futur auteur de *Marie*, plus jeune de six ans que l'auteur d'*Eloa*, ne peut pas, ne veut pas se départir envers lui d'une sorte de soumission. Il semble toujours prêt à répéter, en son honneur, le vers de l'épopée dantesque :

Tu se' lo mio maestro e' l mio autore.

Il éprouve pour lui, comme Amaury Duval pour Ingres, une affection où le respect domine, une réelle dévotion.

Dans cette lettre, Brizeux exprime à Vigny toute sa gratitude de ce qu'il a daigné, pour lui adresser un billet, interrompre son travail poétique, probablement une des douze *Élévations*, probablement celle qui, dans une lettre ultérieure, est désignée sous le titre de *Vision*. Il commente, avec une exaltation toute naïve, cette « dérivation si glorieuse » pour lui : « Il y a quelquefois de ces beaux et grands songes coupés de petits épisodes après lesquels on reprend le train de son rêve : voilà l'histoire, l'histoire du billet. » Alfred de Vigny annonçait à son jeune ami qu'il irait lui rendre visite. Le garçon candide et aisément intimidé qu'est Auguste Brizeux, malgré ses vingt-sept ans, et qu'il demeurera toute sa vie, ne peut pas penser, sans un vif battement de cœur, à cette prochaine entrée du grand homme dans sa chambrette : « Mes lares s'égayent à l'avance de l'honneur que vous leur promettez. »

Bien peu de temps s'est écoulé, depuis cette journée heureuse : une révolution éclate et un trône s'écroule. Comme il avait combattu pour les libertés littéraires, Brizeux s'est armé d'un fusil pour défendre la loi contre le pouvoir oppresseur. L'exemple de l'héroïque Farcy, son collaborateur du *Globe*, frappé à mort dans le voisinage du Louvre, au croisement des deux rues de Rohan et de Montpensier, l'a soulevé d'enthousiasme : il a pris rang parmi les troupes insurgées. Mais l'ardeur des heures de combat et de péril est tombée; les illusions

se dissipent. Comme plus d'un autre idéaliste de son âge, Brizeux s'étonne et s'indigne de l'impudence des quémandeurs de galons ou d'emplois. Il est dans son petit logis de la rue Vaugirard, ruminant sa déception, en présence d'un compagnon cher, Auguste Barbier, qui vient de jeter aux échos, avec des accens belliqueux de buccin, la satire de la *Curée* : « M. de Vigny sonna à la porte et entra... Mon ami (c'est Barbier qui parle) me présenta au gentilhomme poète, et ce dernier, après complimens sur mes premiers *lambes*, m'invita à le venir voir à ses jours de réception du mercredi. Je n'y manquai pas, et c'est ainsi que nous nous liâmes. »

Auguste Barbier deviendra pour Alfred de Vigny, comme Auguste Brizeux, un ami très intime ; mais ce caractère d'intimité n'apparaîtra que plus tard : il se manifeste très tôt dans les rapports avec Brizeux, et en voici la preuve. Six ou sept mois seulement après ces premières rencontres, dès le printemps de l'année 1831, Vigny est entré, à ce point, en confiance avec le « jeune poète, » — c'est son expression, — qu'il ne lui cache rien de ce qu'il tient, ou croit tenir, secret pour d'autres. C'est bien, en effet, à Brizeux qu'est adressée la lettre xxvii du recueil Sakellaridès, lettre publiée incomplètement, comme celle du 9 octobre 1829, et sous la même rubrique insignifiante : *A un ami*. Nous sommes au moment des représentations du mélodrame *l'Incendiaire* :

«... La pièce est la plus sotte calomnie et la plus plate impiété du monde, mais admirablement jouée par notre seule tragédienne, qui se plaint de ne plus vous voir et qui devrait vous plaindre de ne plus la voir. Ce soir, j'ai vu venir dans sa loge M^{me} Malibran qu'elle adore, comme vous savez. Cette bonne petite Italienne, qu'elle ne connaissait pas, est venue l'embrasser tout émue d'admiration et a trouvé chez M^{me} Dorval son portrait placé comme dans une chapelle. J'ai eu beaucoup de plaisir à voir ces deux talens de femme si près l'un de l'autre. Elles étaient comme deux enfans, interdites toutes deux et se regardant et se tenant les mains avec ravissement... Quand M^{me} Malibran a été partie, celle qui restait a pleuré : c'est sa manière d'être contente, d'être heureuse et d'être belle. Je rentre chez moi ; il est une heure après minuit, je vais écrire, et avant, j'ai voulu vous parler un peu... » (24 mars 1831.)

La réponse à cette lettre est entièrement inédite. Pour

pénétrer dans la nature intime des deux poètes, pour noter les harmonies préétablies qui les ont attirés l'un vers l'autre et unis très étroitement, ce document est, si je ne me trompe, d'un intérêt psychologique peu commun et je mériterais quelques reproches du lecteur, si je me dispensais d'en mettre à sa disposition le texte même :

Suscription :

Monsieur Alfred de Vigny,
30, rue de Miromesnil, Paris.

4 avril.

J'aurais dû vous remercier aussitôt de votre charmante lettre. Je ne serais pas longtemps malade d'âme ni de corps, s'il m'en arrivait souvent de pareilles, mais qui sait écrire comme cela? Votre billet m'a guéri.

Aujourd'hui, je me demande pourquoi, à moi pauvre, cette bonne fortune? Auriez-vous pressenti cela que, le dernier venu entre vos amis et le seul ignoré, je comptais depuis longtemps, parmi eux, par l'affinité de la poésie (1)? Sans doute, vous l'avez pensé et aussi qu'après avoir connu l'homme, je n'en ai pas moins aimé le poète : épreuve fort dangereuse pour tous ceux chez qui la poésie ne découle pas du fond le plus intime. Leur poésie est menteuse comme leur personne... Celui-là est poète qui non seulement a de la poésie dans son livre, mais aussi dans la vie. C'est en quoi les femmes sont d'une admirable conscience. Sans affectation et sans se faire romanesques, elles portent partout leur génie avec elles. Vous en avez un bel exemple sous les yeux. Il a fallu que cette pièce de *l'Incendiaire* fût bien abominable pour que je ne fusse pas voir M^{me} Dorval : on la dit déchirante. La charmante scène que vous m'avez peinte! Que c'est bien de M^{me} Malibran! Et qu'elle s'adressait bien à M^{me} Dorval! Deux muses se donnent la main.

Que ne lui donnez-vous votre drame (2)? On ne vous comprend pas. Et votre *Vision*? La garderez-vous enfermée dans sa belle reliure, manuscrite, comme dans la boîte de cèdre d'Horace? Vous aimez le mystère.

Voici, — permettez-moi de me citer, — comment, l'autre jour, causant des poètes contemporains, je me les représentais : vous ferez les applications.

Je ne puis guère, — disais-je, — en lisant nos poètes, ne pas me reporter aux premiers jours du christianisme, d'ailleurs si admirablement peints par Sainte-Beuve (3).

C'étaient des écrivains comme saint Augustin et autres esprits de cette

(1) Le roman de *Marie* n'a pas encore paru; il s'achève. Ce livre de vers, d'un sentiment délicat et nouveau, sera imprimé dans cinq mois : Alfred de Vigny connaît des parties de l'ouvrage.

(2) *La Maréchale d'Ancres*, que M^{lle} Georges jouera à l'Odéon, quelques semaines après, le 25 juin 1831.

(3) Brizeux fait allusion à la deuxième pièce des *Consolations* : *A M. Viguier* : Au temps des empereurs, » etc. Sa rêverie littéraire en dérive.

trempé, à la fois tendres et malades, partagés entre Vénus et le Christ, qui se prosternaient au pied de la Croix ou pleuraient sur les riantes statues des dieux ; — en même temps sous les portiques et dans les thermes, des poètes venus de Grèce et des Gaules, pleins d'images, de figures, de retentissement, récitaient à haute voix des vers sur la conquête de la Toison d'Or ou les noces de Pélée ; et les jeunes gens n'avaient pas assez d'yeux pour voir l'improvisateur, d'oreilles pour ses hexamètres, de voix pour les redire ; — enfin dans un jardin retiré de la ville, sous de frais platanes, où conversaient, en marchant, quelques néo-platoniciens, était un poète à la robe blanche, à la lyre douce et d'ivoire, craignant, comme ses frères, la place publique et le bruit, et ne chantant que pour eux... Voilà une bien longue figure ; avant de vous quitter, je reviens à la jolie tente persane de la Porte Saint-Martin : deux femmes amies, que c'est charmant !

A cette époque même, où il était choisi par Alfred de Vigny, pour recevoir ces élégantes Confessions, accueillies, — tout lecteur en conviendra, — avec le sourire obligeant et le regard admiratif d'un homme sans envie, Auguste Brizeux, mal portant, mal payé pour des travaux de librairie comme les *Mémoires de M^{me} de Lavallière*, et, çà et là, pour quelque article de journal, comme son étude du *Globe* sur *Un portrait d'André Chénier*, souffrait le plus souvent de la gêne la plus cruelle. Il la dissimulait avec cette pudeur farouche des poètes pauvres (1), mais il ne se refusait pas toujours, — une réponse de Vigny le montrera, — cette sorte de soulagement qui consiste à se récrier contre l'aveuglement du sort, contre l'injustice sociale, contre l'indifférence implacable des puissans du jour et leurs homicides oublis vis-à-vis de celui qui n'a d'autre fonction que de penser et que d'écrire. Tout en essayant de reconforter le jeune auteur dans un moment de découragement aigu, Alfred de Vigny semble prendre à son compte une partie de cette plainte amère, et, après avoir exhorté stoïquement l'ami frère et dolent à s'élever par le « mépris » au-dessus des injures de la fortune, il prononce d'autres paroles où s'annoncent déjà les paradoxes incisifs du roman de *Stello* et les âpres revendications du drame de *Chatterton* : « Ce que vous m'avez dit est vrai, juste et triste, mais c'est manquer de force que de ne pas fouler aux pieds la destinée même qui nous entraîne. J'ai passé par toutes vos réflexions et j'ai trouvé un remède étrange à ce désespoir qui est inévitable,

(1) Brizeux n'oubliait pas le proverbe breton qu'il a, plus tard, inséré et traduit dans *Furnez Breiz (Sagesse de Bretagne)* : « Pauvreté n'est pas un péché — Mieux vaut cependant la cacher. »

c'est le mépris... » Mais, presque aussitôt, il ajoute : « Les parias de la société sont les poètes, les hommes d'âme et de cœur, les hommes supérieurs et honorables. Tous les pouvoirs les détestent, parce qu'ils voient en eux leurs juges, ceux qui les condamnaient avant la postérité. Ils aiment la médiocrité qui se vend bon marché, ils la craignent, parce qu'elle peut jeter sa boue; mais ils ne craignent pas ceux qui planent comme ceux qui pataugent. — Ah! quelle horreur que tout cela. *Desperatio!* »

Il faut faire, dans ces attitudes fatales, la part de la mode de ce temps-là. On se croit tenu d'être sombre, amer et irrité, de peur de paraître vulgaire. Quoi qu'il en soit, le 25 juin 1831, le théâtre de l'Odéon donne *la Maréchale d'Ancre*. Le succès n'en est pas très vif, mais l'œuvre est jugée belle par le public des connaisseurs, et le nom de l'auteur ne retentit pas sans honneur dans les feuilletons dramatiques. La *Revue des Deux Mondes* songe à publier une étude d'ensemble sur l'homme et l'écrivain. C'est à Brizeux que l'on propose de se charger de ce travail. Le dimanche 31 juillet, il adresse à Vigny un billet court, mais curieux et resté inédit. Il s'y justifie d'avoir passé deux semaines sans lui rendre visite : « Pour aller chez mes amis ou ceux qui veulent bien m'appeler ainsi, je tâche de choisir mes jours les plus gais et ceux-là deviennent de plus en plus rares. » A l'excuse mélancolique succède brusquement cette proposition :

Il s'agit de vous demander tous les fastes de votre vie. Enfant, écolier, militaire, on veut vous voir grandir et vivre jusqu'à *la Maréchale d'Ancre*. Votre Muse toujours à côté de vous comme un bel ange gardien. J'écrirai ces Annales poétiques. C'est au nom de la *Revue* que je vous fais cette impertinente requête à laquelle vous répondrez selon qu'il vous plaira. Cependant n'oubliez pas les détails familiers : j'aime à vous voir, lieutenant, allant de Strasbourg à Bordeaux, lisant tour à tour votre petite Bible et l'École de peloton et revenant à *Eloa*. Permettez-moi de vous dire que je vous suis bien tendrement dévoué.

A. BRIZEUX.

On connaissait, d'autre part, la lettre développée et vraiment importante qui fait réponse à ce billet. Donnée, pour la première fois, par M. Maurice Paléologue dans son livre déjà ancien sur *Alfred de Vigny* et reproduite dans le recueil Sakellaridès, elle constitue une sorte d'autobiographie partielle, celle que l'on retrouve, — avec des changemens d'expressions et des amplifications de détail qui n'en altèrent pas les traits essentiels, —

dans le *Journal d'un poète*, aux années 1831 et 1837. Cette lettre a été trop souvent utilisée pour qu'il y ait lieu d'y insister ici.

Quant à l'étude que Brizeux s'était flatté de mettre au jour, Gustave Planche, un an plus tard, devait l'écrire à sa place. Si l'on veut s'expliquer cette substitution, il suffira de prêter attention à deux événemens.

Treize jours après cette demande de Brizeux à Vigny pour obtenir de lui des documens précis sur son existence d'enfant, d'adolescent et de soldat, l'imprimeur Auffray et le libraire Urbain Canel présentaient au public un mince recueil de vers, qualifié de « roman », antidaté comme pour éviter de vieillir en trois mois, ne portant pas de nom d'auteur, et très discrètement intitulé *Marie*. Ni le poète, ni ses amis, ni ceux qu'il regardait comme ses maîtres, ne s'attendaient à l'effet de surprise et d'attendrissement produit par ce modeste petit livre. Après l'éblouissement, parfois violent et abusif, des *Orientales*, après les bizarres émotions produites par les vers laborieusement mélancoliques et, si l'expression est de mise, industrieusement navrés, de *Joseph Delorme* et des *Consolations*, cette histoire naïve d'amour, contée non pas avec la simplicité continue et robuste des grands poètes, mais sans affectation, du moins dans les meilleurs endroits, et avec un sentiment fin de la beauté familière et rustique, parut, à ceux que l'abus du romantisme avaient déjà lassés, vraiment neuve et délicieuse. Ce n'était pas une raison pour crier au miracle et proclamer, comme quelqu'un le fit, qu'avant ce roman de *Marie*, on ne connaissait pas, en vers, l'accent sincère. Mais quoi! la Poésie reparaisait ici, à moitié dépouillée de ses plus singuliers, de ses plus inutiles ornemens : il n'en fallait pas plus pour que l'on entrevit avec ravissement ce qu'il peut y avoir d'adorable dans son visage.

Le jeune auteur connut toutes les joies. Son humble héroïne fut, dès le premier jour, très en faveur, dans deux ou trois salons. Il pourra écrire, huit mois plus tard, à Vigny : « Il y a chez vous une dame qui, un dimanche soir, pleura beaucoup en parlant de *Marie*; qu'elle sache, s'il vous plaît, que j'en suis encore fort attendri. » Et, d'autre part, un mois à peine après l'apparition du livre, Sainte-Beuve en indiquait les qualités délicates, touchantes. Il signalait le charme personnel des impressions directes et plus encore la grâce acquise, c'est-à-dire cette décence, cette vénusté, cette simplicité d'attraits qui lui sem-

blaient, non sans quelque raison, le résultat et le bienfait de la fréquentation des poètes antiques.

A l'avantage d'être loué de cette sorte, en bonne place, par un critique déjà écouté, se joignait pour Brizeux le grand plaisir d'être loué en même temps que son ami Barbier. Quelque retentissant qu'eût été le succès des *Jambes*, l'arbitre mettait sur le même rang l'auteur de la satire et le poète pastoral, ou peut-être, malgré de visibles efforts pour tenir la balance égale, son goût des effets modérés l'inclinait-il déjà, tout naturellement, vers ces Bucoliques bretonnes? Mais, à n'en pas douter, c'était bien là le pur, le doux éclat, — sujet, hélas! à s'éclipser ou même à s'obscurcir, — de ce que Vauvenargues a nommé, d'un nom si heureux, « les premiers regards de la gloire. »

Distrait déjà de ses occupations par la légère ivresse du succès, le poète fut détourné de donner suite à son dessein d'article sur Vigny par un de ces projets qui font tout oublier, jusqu'aux engagements de l'amitié, qu'on n'aurait jamais cru pouvoir tenir pour négligeables. Le 12 décembre 1831, et non pas, comme l'a dit l'abbé Lecigne, à la fin de septembre, — une lettre d'adieux de Barbier à Vigny écrite de Paris, le 11 décembre, un jour avant le départ, nous donne la date exacte, — l'auteur de *Marie*, muni de quelque argent qu'il devait moins aux largesses de ses éditeurs qu'à la générosité de sa vieille grand'mère, le cœur bondissant d'allégresse et le visage illuminé d'espoir, partait avec Barbier pour l'Italie.

II

On ne se fait pas, aujourd'hui, bien aisément l'idée de ce qu'était encore en 1831, pour un poète à ses débuts, la joie exaltée, presque religieuse, d'accomplir, après en avoir rêvé bien longtemps, le pèlerinage d'Italie. Les stances enthousiastes du *Childe Harold* de lord Byron, les appels tendrement ardents de la Mignon de Gœthe hantaient alors bien des mémoires et consumaient, comme un tourment d'amour, certaines imaginations. Chez le jeune Breton qui s'était instruit dans Virgile, ce rêve avait une origine encore plus ancienne. C'est sur les bancs du collège de Vannes que l'écolier de quatrième, aux yeux clairs et profonds, était devenu tout songeur en épelant le cri passionné des matelots troyens : *Italiam! Italiam!* et il allait

enfin savoir tout ce que renfermaient ces syllabes mystérieuses.

Les deux voyageurs s'arrêtèrent à Lyon pour saluer M^{me} Des bordes-Valmore. On a souvent conté, d'après un chapitre des *Souvenirs* de Barbier, cette « visite à l'hirondelle sous-sa tuile : » l'image, si jolie, est de Marceline elle-même. A Marseille, ils rencontrèrent de Belloy. Arrivés à Gênes, le 2 janvier 1832, ils parcourent d'un pas pressé Livourne, Pise et Florence, partent le 15 janvier pour Rome avec le sculpteur Étex, trouvent aux portes de la « ville éternelle » un autre artiste enthousiaste, un Allemand des bords du Rhin, Winterhalter. Ils ont hâte de gagner Naples. Ils y arrivent à temps pour assister aux fêtes du Carnaval. Aux bords du golfe incomparable, ils s'attardent assez longuement, moins longuement pourtant que ne le dit l'abbé Lecigne : ce n'est pas au début de juin, comme il le croit, que Barbier et Brizeux abandonnent Naples, c'est au commencement de mai.

Le souvenir de Byron ne les quitte pas : ils veulent retrouver toutes ses traces. Ils s'arrêtent de nouveau à Pise, parce que l'amant de la Guiccioli y a vécu assez de temps. Ils passent par Bologne et par Ferrare, et, le 14 mai, ils atteignent Venise, où tout leur parlera de lui.

C'est aussitôt après s'être installé dans l'antique « ville des doges » que Brizeux se mit en devoir d'adresser à Vigny de très jolies notes d'un voyageur : il s'excusait ainsi de cinq mois de silence. Voici le début d'une longue lettre, datée du 15 mai, expédiée de Venise le 16, parvenue à Paris le 24, comme en font foi les timbres de départ et d'arrivée :

« Veuillez bien croire que mille fois j'ai résolu de vous écrire et que *les soins, compagnons des voyages*, m'en ont seuls empêché. »

Les expressions soulignées viennent de l'élégie *Aux frères du Pange*, cette belle pièce d'adieux écrite par André Chénier au moment de partir aussi pour l'Italie, la Grèce et l'Orient. Brizeux n'a pas relu ou ne s'est pas récité les premiers vers sans en faire l'application au groupe des disciples de Vigny :

Vous restez, mes amis, dans ces murs que la Seine
Voit sans cesse embellir les bords dont elle est reine,
Et près d'elle partout voit changer tous les jours
Les fêtes, les travaux, les belles, les amours.

Mais, au moment où Brizeux se reporte par le regard ou par le souvenir vers cette description, Paris, l'honneur de la France, présente, sur tous les points, l'aspect le plus affreux. Le choléra, après avoir ravagé les pays du Nord, vient d'envahir la capitale. Les hôpitaux ne reçoivent que des mourans, ne rendent que des morts; pas un logis privé qui n'ait son deuil; le fléau décime et affole les habitans. « La terrible meule est à présent sur Paris, » écrit Brizeux, que la lecture des journaux glace d'effroi, à la pensée de ses amis. « A-t-elle épargné les bons? » ajoute-t-il avec un sentiment d'angoisse, et pour se rassurer un peu, il répète, comme un souhait, quelque détail moins alarmant qu'il vient d'apprendre : « Les préservatifs nombreux de M^{me} de Vigny lui auront, j'espère, réussi. »

La *Revue des Deux Mondes*, rencontrée à Naples, lui a donné des nouvelles de France et lui a fait admirer de nouveau un poème qu'il avait entendu lire par son auteur, l'*Élévation sur Les Amans de Montmorency*. « C'était comme une lettre de vous, et que Barbier et moi avons lue avec un grand plaisir. Je pense que vous avez ajouté ces vers : « Le vent léger disait de sa voix la plus douce, etc. » Nous répétions cela à Chiaja, devant le golfe, quand déjà la verdure partait de toutes parts et s'étendait sur le mont Pausilippe. »

La douceur des journées passées sur ces grèves de volupté lui remonte au cœur et aux lèvres : « Comment vous parler de ce délicieux pays? Nous y venions pour trois semaines et nous y sommes restés deux mois; et quand, sur le maudit bateau qui nous emmenait à la fin, nous passâmes pour la dernière fois devant le cap Misène et toute cette admirable terre de l'*Énéide*, volontiers comme des enfans nous aurions voulu pleurer. Je ne pus quitter le pont qu'à la nuit close, lorsqu'on ne vit plus les îles et les lumières errantes des barques d'Ischia. » Les tableaux en vers, que Brizeux a faits à loisir avec ses impressions, sont moins vivans, sont moins heureux que ces notations rapides.

En Toscane, Pise et Florence l'ont séduit, et il essaie de traduire à Vigny les intimes motifs de cette séduction inexprimable :

Ces deux villes, Florence surtout, ont un si grand charme que, l'éblouissement de Naples affaibli, on est encore enchanté de cette autre population toute différente de la première : peu bruyante, peu expansive, mais la plus civilisée, la plus élégante, la plus artiste qu'il y ait au monde. Le mieux appris d'entre nous serait un barbare auprès d'un Toscan. C'est chez eux

une délicatesse d'imagination inconnue ailleurs depuis Athènes, un parfait sentiment qu'ils ont mis dans l'art d'abord, — quand Florence produisait Dante, Machiavel, Boccace, Michel-Ange, toute la foule de ses peintres et de ses architectes, et, la source de l'art épuisée, qu'ils ont conservé dans la pratique de la vie... Je le crois, Florence vous plairait. C'est un mélange de grandeur colossale et d'exquise finesse qui n'appartient qu'à elle. Antoni, qui a si bien compris la sévère beauté du génie italien, plus tard, je le pense, rendra justice à la patrie de son cher Dante, à la ville la plus italienne de toute l'Italie.

Dans ce premier voyage, Brizeux n'a fait qu'entrevoir Rome; il n'a pas pu être saisi par sa grandeur. Ici, d'ailleurs, — je parle de la Rome non encore dévastée par la folie des constructeurs, plus malfaisans que les invasions barbares, — l'impression première est décevante pour beaucoup de visiteurs. L'intérêt suprême des monumens, le sentiment d'admiration et d'émerveillement que cause, au bout de quelque temps, le nombre, la beauté, l'éloquence des ruines, tout cela Brizeux l'éprouvera et le professera plus tard. Il ne pourra plus se détacher de Rome après l'avoir connue, c'est-à-dire adorée. Il en parle, pour le moment, en véritable étourneau d'atelier, tranchant à la légère et sur un ton superficiel et affecté tout ensemble qui n'est pas dans ses habitudes: « Il faut être artiste ou prêtre pour y demeurer. Encore la Rome moderne est-elle si mesquine, comparée aux douze vieilles colonnes du Forum, qu'un artiste véritable s'y trouve comme un païen oublié parmi les catholiques, il y blasphème au son des cloches. »

De Venise, où il n'est que depuis un jour, il a vu « le soir, dans les cafés, de fort beaux yeux noirs sous des dentelles, » et, le matin, « à la hâte, la place, le palais, l'église de Saint-Marc, le tout éblouissant et digne du magnifique More. »

La littérature, on le reconnaît à cette allusion, n'a pas perdu ses droits. Le voyageur voudrait savoir si les poètes lui « feront bon visage » à son retour, « vous, Monsieur Émile Deschamps, Sainte-Beuve, votre excellent Léon de Wailly. » On lui a dit que *Stello* était achevé. Il est impatient d'en connaître « la dernière partie, » de lire aussi « le nouveau poème de M. Deschamps, » et il ajoute avec un accent de regret: « La poésie, la seule chose de Paris qu'on puisse aimer, j'ignore ce qu'elle est devenue. »

Il joint à sa lettre un présent, l'envoi de deux « chansons. » Ces deux chansons ne sont que deux dizains, comme il en fit

beaucoup à ce moment, c'est-à-dire pour la dimension, pour le ton ou même pour le choix du sujet, des épigrammes antiques. Peut-être Brizeux comptait-il qu'Alfred de Vigny les jugerait dignes d'aller à l'impression, car il avait pris la précaution, modeste ou fière, de lui dire : « Si ces vers sortaient de vos mains, qu'ils n'aient, je vous prie, d'autre signature que celle de mon livre (1). » Les deux dizains ne furent pas divulgués par Vigny, mais ils n'ont pas été perdus. Brizeux les a repris et enchassés dans des pièces plus développées. On les retrouvera dans *La Fleur d'or*, au tome deuxième de l'édition Michel Lévy, en cherchant ces deux hémistiches : « Je t'ai promis des vers, » page 56, et « Je fus tout ébloui, » page 90. Mais, dans la première « chanson, » au lieu de

Je t'ai promis des vers, *brune enfant de Florence,*

Brizeux avait écrit d'abord :

Je t'ai promis des vers, mon amour, ô Florence.

Le symbole, on en conviendra, était autrement beau, le sentiment autrement noble. Ce sentiment d'exaltation purement artistique était celui qui remplissait toute la lettre à Vigny.

En l'achevant, Brizeux exprimait ardemment le souhait d'avoir une réponse : elle lui parviendrait, assurait-il, si seulement on en hâtait l'envoi, dans quinze ou vingt jours, à Milan : « Je n'ose rien attendre d'aucun autre, moi-même n'ayant écrit à personne, quoique bien souvent j'aie pensé à tous mes amis. Si j'ose le dire, je n'en ai pas de plus cher que vous. »

D'après les calculs de l'abbé Lecigne renseigné seulement par une indication, assez vague, de Sainte-Beuve dans une lettre à Victor Pavie, Brizeux n'aurait fait, en rentrant d'Italie, que passer à Paris et dans les derniers jours d'août. Il faut, tout au moins, avancer, et de plusieurs semaines, la date de ce passage. Cette date est donnée avec précision par une lettre inédite que Brizeux, le 23 juillet 1832, de sa chambre de malade où il était retenu, adressait à Vigny :

(1) Par ces mots « mon livre, » il désigne *Marie*, qui restera anonyme jusqu'à la troisième édition, celle de 1840, du libraire Masgana, la première où paraisse le nom d'Auguste Brizeux.

Suscription :

Monsieur Alfred de Vigny,
rue des Écuries-d'Artois, Paris.

Lundi 23.

Sur votre demande, dont je suis bien touché, je vous envoie, mon cher docteur Noir, le bulletin de ma santé qui est sensiblement meilleure. Je suis vos ordonnances par amour pour moi et par respect pour vous, je devrais dire aussi par amour de mon médecin : ce ne serait pas trop pour reconnaître tant de bontés et de visites volontaires. Vous me voyez touché de celle d'hier soir à un point que je ne saurais dire.

A vous,

A. BRIZEUX.

La dernière ligne de cette lettre semble faire allusion à quelque bonne nouvelle apportée, à quelque service rendu. Peut-être trouverait-on l'explication juste en remarquant que, peu de jours après, le 1^{er} août, la *Revue des Deux Mondes* publiait des vers de Brizeux? A ce moment, Vigny avait tout crédit sur Buloz et il était bien homme à s'en être servi pour faire agréer ce collaborateur nouveau, qui demeura, depuis ce jour, l'un des poètes attitrés de la *Revue*.

Et, d'autre part, un post-scriptum de ce billet laisse entendre assez clairement qu'à peine de retour, Brizeux s'est proposé d'écrire ou peut-être a déjà écrit une critique de *Stello*: mais où la produire? Sainte-Beuve, à qui Brizeux, peu au courant de ses dispositions hostiles, s'était tout d'abord adressé, répond « que la littérature du *National* est toute politique et que les convenances du journal lui ont paru telles à lui et à Magnin qu'ils n'ont pas espéré de les concilier avec leur amitié et leur admiration pour M. de Vigny. » « Carel » (*sic*) sera « sondé » une deuxième fois, et l'on verra également « si Nisard ne renonce pas à *Stello*. » S'agirait-il ici de se faire ouvrir la porte des *Débats*? Brizeux, l'année d'après, y publiait deux études en prose : « De mon côté, ajoutait-il encore, je récris à mon correspondant du *Temps*. » Si l'article sur *Stello* ne parut pas, ce ne fut pas faute de tentatives et d'efforts pour y intéresser les journaux de la bonne marque.

III

Dès qu'il put sortir de son lit, Brizeux partit pour sa province. Il y arriva juste à temps pour assister à l'agonie de sa

grand'mère. Très peu de jours après, au commencement de septembre, il s'armait d'un bâton et s'en allait, pour la première fois, de bourg en bourg, de ferme en auberge et de chaumière en presbytère, à travers les routes tracées ou les sentiers perdus de la Bretagne. Il partait à la recherche de la couleur locale, du détail vrai et expressif, des façons de parler ou des façons d'agir des laboureurs et des pâtres de son pays, faisant sa joie et son butin de leurs dictons, de leurs chansons, de leurs légendes. Il se proposait d'employer tout ce trésor de traditions à la construction d'une vaste épopée. Avant d'en avoir bien déterminé le plan, qui restera toujours trop incertain, ou même d'en avoir approfondi l'idée, il en donnait déjà le titre, *Les Bretons*.

C'est dans ces premières journées de septembre 1832 qu'il découvrit son séjour d'élection, le bourg, alors si pittoresque, de Scaër; la maison qu'il occupa plus tard, d'où il voyait, par la fenêtre de sa chambre, dans l'herbe épaisse du petit cimetière servant de cour à l'église gothique (1), les parois d'une fosse fraîchement creusée et attendant la descente du mort; la fontaine de sainte Candide aux mystérieuses vertus; l'auberge des Rodallec où il prendra tous ses repas pendant plusieurs années; les gars trapus de la contrée, robustes batailleurs aux longs cheveux flottans sur de larges épaules, et les filles au profil fin, aux yeux rieurs ou soucieux, aux dents belles, au teint en fleur, à la collerette rigide et rabattue, éblouissante de blancheur, à la coiffe de lin brodée, dont l'édifice si charmant laisse tour à tour, et presque au même instant, une double impression de piquante coquetterie et de réserve virginale.

Il revit Arzano, le presbytère où il avait étudié, l'église en dur granit gris au curieux clocher flanqué d'une tourelle en échanguette, les toits de chaume bien construits, prenant des airs d'architecture ordonnée et demi-savante avec les courbes qu'ils décrivent, de place en place, pour encadrer d'un arc gauchi les fenestrons carrés; il retrouva le Moustoir, ses cinq maisons et cet antique puits où Marie remplissait ses cruches; il retourna s'asseoir, comme autrefois, devant le pont Kerlo, le pont de bois disparu aujourd'hui. A l'endroit même où surgissait cette charpente vénérable, la nappe du Scorf, à la fois

(1) Elle a été abattue depuis, et remplacée par un édifice de style roman : le *church-yard* a disparu.

transparente et sombre, fait onduler de longues herbes si serrées que, d'une rive à l'autre, elles encombrant le cours d'eau sans en dépasser la surface, formant ainsi et laissant voir, sous le rideau des flots pénétrés de soleil, un banc de verdure si coloré, si lumineux, qu'à certaines heures du jour, on se croirait près d'un bloc d'émeraude.

Tout l'enchantait, tout l'enivrait, tout aurait dû le retenir. On n'était pas à l'entrée de l'hiver qu'il avait regagné Paris, qu'il s'acheminait de nouveau vers les bureaux de rédaction, qu'il reprenait avec docilité le mot d'ordre insinuant, mais d'autant plus impérieux, des groupes littéraires. Vigny écrit, en décembre, à Antoni Deschamps : « J'ai donné votre *Dante*. Le jeune poète en est touché jusqu'aux larmes. » Ce jeune poète est Auguste Brizeux.

Le 14 janvier 1833, il est revenu à Lorient. Mais, le 9 mars de la même année, c'est d'un garni parisien qu'il écrit à Vigny pour lui dire son sentiment sur *Laurette ou le Cachet rouge*. Voici sa lettre restée inédite :

Comme je ne lis pas les Revues, je ne l'ai pu lire qu'hier soir sur un exemplaire qui m'en a été prêté, mais je vous écris encore tout plein de cette touchante lecture. Je conçois que votre vieux marin ait pleuré. Quiconque lira *Laurette* doit en faire autant. C'est la vérité dans l'art et l'art dans la vérité. Passez-moi cette antithèse qui même ne m'appartient qu'à demi, mais qui rend tout à fait le double mérite de cette composition. Hier pourtant, si je vous en avais écrit, je n'aurais songé qu'au naturel parfait de la narration ; aujourd'hui, ç'a été une nouvelle jouissance d'en admirer les artifices délicats et presque invisibles. Au plaisir de vous parler de tout cela.

A. BRIZEUX.

Pendant cette année 1833, Brizeux perd la meilleure partie de son temps et de ses efforts à faire le chemin, depuis Lorient jusqu'à Paris, où le moindre prétexte, la correction de ses épreuves, par exemple, suffit à l'attirer, puis, de Paris jusqu'au fond de la Bretagne, où la nécessité de vivre à peu de frais, sans parler du regret d'avoir laissé derrière lui l'ouvrage mis sur le chantier et les motifs d'inspiration, finissait par le ramener. Il y rentrait fort las. Il ne se doutait pas qu'après chaque absence un peu prolongée, le relief du caractère et du talent, qui n'était point, chez lui, des plus saillans, avait été comme entamé, comme amoindri, par tous les commérages parisiens, par le bagout plaisant, mais niveleur, des gens de lettres. Il a,

sans doute, réussi à faire accepter, dans la *Revue des Deux Mondes* ou au *Journal des Débats*, et sa prose et ses vers : le 1^{er} janvier, une étude sur la *Poésie d'Émile Deschamps*; le 5 février, un article de *Variétés littéraires* sur Kératry; le 1^{er} avril, des impressions de voyage sur *Venise*; le 15 décembre, un poème, *Scientia*. Mais tout ce labeur alimentaire a pour principal résultat d'ajourner le livre important, l'épopée entrevue. Le poète qu'il est en souffre, et Alfred de Vigny le plaint.

C'est pour remédier à ce mal que l'auteur de *Stello* se met en tête de faire attribuer à Brizeux, par l'entremise de Dittmer, un appui pécuniaire régulier, cette subvention annuelle de 1200 francs, qui lui fut allouée, mais dix ans plus tard, sur les fonds du département de l'Intérieur et sous le prétexte de « l'aider à exécuter son *Dictionnaire topologique des anciennes provinces de France*. » Dans une lettre inédite du 7 mai 1833 (1), Brizeux rend grâce à Vigny de ses premières démarches :

Votre affaire (car vous en avez fait la vôtre) me semble en bon chemin; n'y pouvant rien ni vous non plus, je la laisse conduire à la fortune ou plutôt à l'excellent M. Dittmer qui, par égard pour vous, fait tout pour moi. J'aurais été vous remercier de sa lettre sans une indisposition qui depuis deux jours me retient dans la chambre; si je ne vous écris pas demain, c'est que je ne pourrai. J'ai aussi à vous reporter tous les complimens qui me sont adressés au sujet de votre croix (2); on ne m'en ferait pas plus pour moi-même. C'est bien apprécier les sentimens que je vous porte et qui me font espérer la continuation de votre amitié. A. BRIZEUX.

Au mois de décembre de l'année 1833, Brizeux reçut, par l'intermédiaire de Sainte-Beuve, une proposition inattendue. Jean-Jacques Ampère, appelé à Paris comme suppléant de Fauriel, était forcé d'abandonner le cours public qu'il avait accepté de faire à l'Athénée de Marseille. La succession fut offerte à Brizeux : il l'accepta. Ce poète portait en lui toute une provision de théories, — c'est un trait qu'Alfred de Vigny avait bien aperçu et qu'il notera finement, dès 1833, dans son journal intime, — il trouvait une occasion de les produire, non plus dans le tête-à-tête avec l'ami Barbier, mais à la face du public : ce n'était pas pour lui déplaire. Mais il était heureux, surtout, de s'acheminer vers l'Italie et de se procurer, par quelques

(1) J'en ai cité ailleurs les trois premières lignes.

(2) Alfred de Vigny venait d'être fait chevalier de la Légion d'honneur, huit ans après Lamartine et Victor Hugo.

semaines d'effort, l'argent qui lui manquait pour aller séjourner quelques semaines à Florence.

Il partit de Paris dans les premiers jours de l'année 1834, voyagea par un temps affreux, vit, à Lyon, le Rhône débordé, se détourna de sa route pour admirer les Arènes de Nîmes et la Maison Carrée, se présenta enfin aux fils des Phocéens, si misérablement grippé, qu'ils le prirent en pitié pendant le banquet donné en son honneur, et l'obligèrent à retarder son cours d'une semaine. Le 23 janvier (1), il fit sa leçon d'ouverture devant un auditoire très nombreux et enthousiaste.

Le sujet du cours était une étude générale sur la poésie. Les développemens devaient s'accompagner d'exemples. Les exemples étaient fournis par les traductions des auteurs anciens, latins ou grecs, par les classiques français, et par des fragmens inédits de récents écrivains, les poètes du jour, les amis du conférencier. Brizeux prêchait aux Marseillais, en se gardant des exagérations, l'évangile du romantisme. Il leur révélait la *Divine Comédie* d'Antoni Deschamps; il leur commentait les *Consolations* de Sainte-Beuve; il leur faisait mesurer l'originalité du *Moïse* ou de l'*Eloa* d'Alfred de Vigny, son modèle de prédilection.

Pendant ce trimestre laborieux, où il habita la rue Saint-Ferréol et l'hôtel du Pérou, Brizeux trouva le temps d'écrire longuement, non seulement à son frère Ernest Boyer, mais à Barbier, mais à Sainte-Beuve. Il n'adressa pas une ligne à Vigny. Peut-être attendait-il de lui une communication poétique sur laquelle il avait compté et qui ne vint pas: « Et vous qui m'avez refusé quelques vers, — lui écrivait-il de Florence, — savez-vous si je vous ai rendu justice? »

Parti de Marseille, le 10 avril, débarqué à Civita-Vecchia, retenu à Pise quelques jours par la rencontre d'un ancien compagnon de route, le peintre français Perrot, et par la fréquentation d'un ami nouveau, Ferdinand Rosellini, « Toscan subtil, » Brizeux revoit Florence et s'y oublie. C'est seulement le 12 juin, deux mois après son arrivée en Italie et cinq mois,

(1) Une lettre de Brizeux à Ernest Boyer, rendant compte de cette leçon et datée du 2 janvier, a été publiée par l'abbé Lecigne avec une erreur de date: elle a été écrite entre la leçon d'ouverture et la première leçon du cours proprement dit, du 23 au 30.

peu s'en faut, après ses débuts de lecteur devant les lettrés de Marseille, qu'il s'excuse « d'un trop long silence. »

La *Revue des Deux Mondes* lui a remis sous les yeux l'image d'Alfred de Vigny, en lui apportant un « petit roman » signé du nom de cet auteur, la *Veillée de Vincennes*.

J'ignore, mon ami, quelle a été sa destinée, — écrit Brizeux, à propos du joli *Récit de l'adjudant*, — mais j'ai été singulièrement amusé et ému de cette histoire. Tous les personnages en sont d'une physionomie vive qui nous saisit tout d'abord, et cette vivacité est tempérée par une teinte douce qui rappelle bien l'époque où l'action se passe. Il y a longtemps que vous gardiez l'idée de cette histoire, car nombre de fois vous m'avez parlé de Sédaine (1). Le portrait que vous en avez fait a tout le naturel que Sédaine lui-même aurait mis en le peignant. J'aime surtout la scène où il est à piquer ses pierres, avec les deux enfans devant lui qui chantent à n'en plus finir : *Pierre, Perrine, Pierrot, Pierrette*; — et puis, lorsqu'il met sa canne pour soutenir le fusil du conscrit; ces choses sont pleines d'une vérité aimable qu'on ne connaissait plus.

Cette longue lettre inédite contient d'autres réflexions curieuses. De l'aveu même de Brizeux, le charme de la paix qu'offre « cette belle Toscane » l'empêche de trop regretter les entretiens littéraires, que Fontaney, exilé à Madrid, ne se consolait point d'avoir perdus : « Faut-il dire que je suis moins sensible à ce plaisir (le plaisir de causer) que des Parisiens ne peuvent l'être, que, si parfois je mets du feu dans la conversation, c'est que le besoin de défendre ce qui me semble vrai m'entraîne, mais que je puis fort bien contenir en moi l'idée et la porter? Ici je passe plusieurs journées de suite rien qu'à voir et sans parler à personne, et je suis heureux. »

Elles ont bien aussi leur prix, ces fines observations sur la différence d'aspect que prend un auteur, vu de très loin, et sur le rapetissement subit d'une réputation aux yeux de ceux qui passent les frontières : « Presque toutes nos illustrations de Paris sont inconnues à Florence ou d'un si faible éclat qu'à peine on les distingue. » La réciproque est vraie : « Ce sont de grandes renommées italiennes que nous ignorons, d'autres, bruyantes chez nous, qui ne font en Italie que peu de bruit, tel Pellico, qu'ils disent faible de pensée et commun de style, les Toscans ajoutent, barbare : ainsi du reste. » Brizeux s'afflige de voir Byron très oublié en Italie. « On ne le lit pas, et pourtant,

(1) Sédaine, — et non Sedaine, — est l'orthographe adoptée par Alfred de Vigny.

avouez-le, s'il est un vœu sacré pour tout poète du Nord, c'est, après l'estime de sa terre natale, de trouver une gloire au delà des monts, et d'y faire admirer sa barbarie. »

Trouver une gloire au delà des monts! Ce fut bien l'ambition de ce poète armoricain : ce fut aussi, pourrait-on dire, sa faiblesse. En lui, le lettré frotté d'art détournait le poète de son vrai but. L'auteur du roman de *Marie* avait eu l'intuition de ce qu'il aurait pu et dû faire, de ce qu'un autre, instruit par son exemple, et plus pleinement affranchi de tout préjugé littéraire, accomplira. En employant toutes ses forces et en ne perdant pas le plus petit fil d'eau de ce ruisseau d'invention, qu'il a laissé se répandre et se dessécher dans des directions tout à fait opposées, Brizeux, peut-être, aurait-il mis au jour quelque chose d'assez voisin de la *Miréio* de Mistral? Mais il se figurait être un Celte barbare, et il avait, non seulement au front et sur les lèvres, mais dans le sang et dans les moelles, la morbidesse un peu débile d'un latin. Entre ces deux êtres d'égale beauté, si divers d'humeur et d'aspect, la Muse Toscane à la parole chantante, aux yeux brûlans, et la fée, au regard mélancolique, au sourire mystérieux, de la rivière ou de l'étang breton, il resta l'amant indécis qui recule à l'heure du choix. Il ne dépassa pas vis-à-vis d'elles une sorte de roucoulement de ramier langoureux; jamais il ne saisit et ne brandit ce thyrses aigu, dont parle le poème lucrétien, pour frapper l'armure au défaut, la faire voler en éclats et réduire à merci le cœur frémissant, mais dompté, de la dédaigneuse déesse.

IV

De retour en Bretagne à la fin du mois d'août, Brizeux reprend ses courses à pied, sac au dos, et fait, — avant Leïc et Lilez, les deux amans du long poème, descriptif plutôt qu'épique, des *Bretons*, — « son tour du Finistère. » Il passe à Douarnenez, à Plo-Goff, à Brest, à Plougastel, à Morlaix, à Saint-Jean-du-Doigt, aux mines d'Huel-Goat, à Karnak, à Moëland, à Harz-Hannaw, à Kerr-rohel (son orthographe exagère, de parti pris, la rudesse des noms) : il note ce qu'il voit, ce qu'il entend; mais, trop souvent, il se contentera de versifier, d'amplifier, de diluer ses notes.

Il est bien loin de Paris, le 12 février 1835, c'est-à-dire le

soir de la « première » de *Chatterton*. On se rappelle le cri de reproche amical qu'Alfred de Vigny lui adressa, neuf jours après cette triomphante soirée : « Mon ami, où étiez-vous? Quand Auguste Barbier, Berlioz, Antoni et tous mes bons et fidèles amis me serraient la poitrine en pleurant, où étiez-vous? Mon premier mot à Barbier a été : Si Brizeux était ici ! » A ce moment, l'auteur de *Marie* préparait la deuxième édition, assez amplifiée et un peu plus assaisonnée à la bretonne, de son petit « roman » en vers ; mais il lisait, avec une émotion singulière, le grand roman en prose de l'auteur de *Joseph Delorme* et des *Consolations* : « Quels livres sont les vôtres, mon cher Sainte-Beuve ! » écrivait-il, encore transporté, « *Volupté* a été plus forte que l'unité paisible de cette terre qui déjà me dominait, et j'ai retrouvé en moi bien des choses qui allaient s'effacer. » On ne peut guère s'y tromper : Paris va le reprendre.

Le même mystique attendri qui, le 15 juin 1835, visitant le Mont Saint-Michel, s'agenouille devant l'autel et, par l'intermédiaire de l'archange, ne demande au ciel que de le laisser achever, au pays, le poème entrepris pour « la gloire de Dieu » et pour l'honneur de la terre natale, reparait dans la capitale dès 1836, et, satisfait d'avoir trouvé chez son compatriote Le Gonidec, déraciné aussi, un groupe d'érudits bretons résolus à tous les efforts pour provoquer la renaissance de leur langue, il se met de nouveau aux gages des libraires. Laisant son poème en oubli, il réimprime, une troisième fois, *Marie*, prépare le recueil intitulé les *Ternaires*, publie sa traduction de Dante, et c'est seulement en septembre 1842 qu'il se retrouvera dans le bourg de Scaër, assis devant le bol de cidre de l'auberge des Rodallec.

De septembre 1842 à janvier 1844, il reste là, composant, pour les rustres de son pays, des poésies écrites en breton, sujets traditionnels à lire ou couplets à chanter, « le *Barzonek* ou *Kanaouen* qui répond à l'ode, le *Gwerz* ou chant historique, et le *Son* ou chant d'amour, de danse, de satire (1). » De ce travail sort le recueil *Telen Arvor*, la *Harpe d'Armorique*.

Après cette orgie de vocables barbares, le barde est, une fois de plus, tourmenté du désir de se débarbouiller les lèvres et l'esprit avec le parler aux sonores douceurs : il lui faut, à tout

(1) *La Harpe d'Armorique*, note, p. 338 de l'édition citée.

prix, entendre murmurer le *si* italien. Pour diminuer les frais de route, il s'en ira de Lorient à Bordeaux, et, par voie fluviale, utilisant le canal du Midi, il gagnera Marseille. Où emporte-t-il l'épopée des *Bretons* pour la terminer? A Florence. Il en écrira les derniers vers, du 27 janvier au 14 mai, à quelques pas du Dôme et du Campanile, après de longues stations devant les bas-reliefs, d'un art si raffiné, des portes du Baptistère. C'est à Rome, entre le musée du Capitole et les galeries du Vatican, qu'il réparera tout l'ouvrage.

L'année 1845 est, ici, deux fois à noter: Alfred de Vigny entre à l'Académie française, et Auguste Brizeux livre au public son grand poème, les *Bretons*. Ces deux événemens se suivent de fort près: l'élection est du mois de mai, le volume paraît en juin.

Malgré les articles, suffisamment élogieux, de Sainte-Beuve dans la *Revue Suisse* et de Magnin dans la *Revue des Deux Mondes*, cette épopée, sur laquelle le poète avait fondé tant d'espérances, n'eut qu'un succès de sérieuse estime. Elle ne força pas, comme Brizeux avait pu se l'imaginer, l'admiration du grand public, et, ce qui est plus grave, elle n'eut pas, au même degré que *Marie*, l'approbation des connaisseurs. Le charme de l'imprévu et l'air de jeunesse, qui avaient fait la fortune du premier poème rustique, ne se retrouvaient pas dans le second. Sans doute, les morceaux bien construits et d'une belle qualité n'y étaient pas rares, mais ils se reliaient entre eux par des raccords d'une singulière lourdeur, par des transitions d'une diffusion stérile. Des bons vers, à foison, — des vers charmans plutôt que forts; — des notations fines, assez souvent; de l'émotion, de la simplicité, comme jadis, et dans plus d'un endroit; mais, des contorsions aussi, quelque abus de naïveté, quelque sensiblerie, quelque grandiloquence; de la couleur, plaquée parfois sur le sujet, et, ce que les Parnassiens déclareront bientôt la honte des rimeurs, du remplissage.

Lui-même, quand il vit, sous l'éclat du grand jour, cette œuvre, longtemps limée à la lumière atténuée et trop flatteuse de sa petite chambre de travail, il connut la minute douloureuse de sens critique, où l'on démêle, d'un coup d'œil, tout ce qui manque au poème accompli, tout ce qu'un burin, moins facile ou moins indolent, en aurait rayé sans pitié. Ce qu'on éprouve, à ce moment-là, si l'on est vraiment un artiste, c'est

un abattement profond. Brizeux douta de lui, je crois, et dut souffrir de sa demi-défaite.

C'est ici que l'amitié d'Alfred de Vigny trouve matière à s'exercer et se montre empressée, active, ingénieuse. Pendant que le lutteur froissé, sinon vaincu, rentre dans l'ombre, au fond de sa retraite de Scaër, et malade, et découragé, au point de dire et de penser que sa mort est prochaine, se remet sans conviction à préparer pour l'éditeur, qui la réclame, une seconde édition des *Bretons*, le nouvel académicien, devenu le confrère du ministre de l'Instruction publique, M. de Salvandy, un ancien romantique, obtient de lui pour son ami Brizeux la croix de la Légion d'honneur. Voici le billet inédit par lequel le ministre informe Alfred de Vigny du résultat de ses instances :

12 mai 1846, mardi.

Monsieur et cher collègue, je m'empresse de vous informer que par une ordonnance royale signée le 6 mai, le Roi a nommé chevalier de l'Ordre royal de la Légion d'honneur M. Brizeux, homme de lettres.

Je suis heureux d'avoir à vous transmettre cette décision de Sa Majesté en faveur d'une personne que vous m'avez fait l'honneur de me recommander.

Recevez, monsieur et cher collègue, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le ministre de l'Instruction publique,
SALVANDY.

P.-S. — M. Brizeux, qui réside ordinairement à Lorient, pourrait se trouver dans ce moment à Paris, et j'ai pensé qu'il vous serait agréable de lui faire directement tenir sa lettre.

A M. Alfred de Vigny, de l'Académie française, à Paris.

A ce billet Alfred de Vigny avait épinglé le brouillon autographe de sa réponse :

Tout au milieu de ses beaux paysages bretons et des héros pacifiques de ses ouvrages, demeure le poète à qui vous rendez cette justice que vous m'avez dite hier avec tant de bonne grâce, monsieur.

Voici son adresse : ne se croirait-on pas en Allemagne ?

Scaër par Rosporden,
Arrondissement de Quimperlé.

(Finistère.)

Et tout cela est en bonne terre de France cependant.

En vous quittant, je lui ai écrit. Vous m'avez réservé cette douce joie d'annoncer le bien que vous faites : je vous en remercie encore. C'est ainsi

que j'aime à être démenti. Je voudrais l'être par tout le monde d'une aussi noble manière (1). Je voudrais que Stello eût toujours tort d'avoir signalé l'abandon où furent laissés les poètes. La cause sera victorieusement plaidée quand on agira comme vous et jamais avocat n'aura été aussi ravi que moi d'être vaincu.

Croyez-moi bien tout à vous, monsieur et cher confrère, avec les sentimens les plus dévoués.

A. DE V.

Les deux lettres écrites à Brizeux par Alfred de Vigny à cette occasion ne le trouvèrent qu'après quelque retard : il « courait alors les campagnes. » La lettre de remerciemens du nouveau chevalier au ministre parvint seule à Paris. Vigny ne reçut rien : par un hasard malencontreux, les actions de grâces de Brizeux ne parvinrent pas à leur adresse. C'est trois mois plus tard, à la date du 12 août, en exprimant à Vigny sa reconnaissance à propos d'un autre bon office, que le solitaire de Scaër se montre tout confus d'avoir appris qu'on fût en droit de s'étonner de son silence. Je ne reproduis pas ses longues explications; je ne retiens de cette lettre inédite que le passage relatif au service nouveau :

Ainsi, mon cher ami, à peine aviez-vous reçu ma lettre que vous faisiez une démarche et à peine aviez-vous une réponse rassurante que je l'apprenais de vous ! En vérité, vous êtes un bien bon cœur; et c'est du fond du mien que je vous remercie. Mais, en cette affaire, ce n'est pas seulement pour moi que je suis heureux; il m'est doux d'avoir une nouvelle preuve de cette considération qui vous entoure et qui fait que votre seule présence a tant de pouvoir.

Elle seule, mon ami, vous a porté à l'Académie et vous y ménage, après les clameurs des haines particulières (2), cette sympathie générale qui maintenant vous accueille. Vous avez là une place libre et à part; elle vous convient; et par là encore aura plus d'autorité tout ce que vous y pourrez dire dans votre dévouement pour les lettres...

La *démarche* d'Alfred de Vigny, dont il est question au début du passage cité, paraît bien avoir trait au renouvellement de la pension que Brizeux, grâce à lui, avait obtenue, en 1843, sur les fonds du ministère de l'Intérieur. Ce n'est plus auprès de Dittmer, mort cette année même, c'est auprès de Cavé, l'autre auteur masqué des *Soirées de Neuilly*, que Vigny intervient.

(1) Il écrit cela un peu plus de trois mois après le discours de Molé.

(2) Brizeux n'a pas toujours la main légère.

Une lettre d'avis du conseiller d'État Cavé ne tarde pas beaucoup (la notification est du mois de décembre) à informer Alfred de Vigny que la pension, allouée à M. Brizeux, le 1^{er} juillet 1843, lui sera continuée « pour trois années, à partir du 1^{er} janvier 1847. »

Cette pension de 1 200 francs, du ministère de l'Intérieur, s'ajoutait à une subvention annuelle de 1 200 francs, que le même Alfred de Vigny avait déjà fait attribuer, en 1839, à Auguste Brizeux, par le ministre Villemain, sur les fonds de l'Instruction publique. Voici comment la négociation avait été conduite.

Au début de juillet de l'année 1839, Vigny recevait de Villemain une invitation à déjeuner. Il y répondait, à la date du 4 juillet, par un joli billet, dont la copie autographe s'est conservée :

Je voudrais bien vous *aller* remercier, monsieur, de votre aimable invitation, avant que le moment de m'y rendre ne fût venu.

Après avoir passé six mois en Angleterre avec le désir de revenir en causer avec vous qui la connaissez si bien, il est vraiment cruel de vous trouver ministre en arrivant à Paris. Je serai sûrement le seul à m'en plaindre, mais enfin je m'en plaindrai à coup sûr, s'il est vrai que vous n'avez pas le temps d'une conversation inutile, celle que j'apprécie le plus. — Donnez-moi, je vous prie, un quart d'heure d'entretien demain ou après, le matin, pour que j'aie vous dire, sans témoins de ma honte, que j'ai perdu ma gageure avec vous. Je vous avais recommandé un jeune poète (1), vous l'avez placé et il n'a rien fait de bien. Ce n'est pas ma faute et je m'engage à ne plus jurer de l'avenir de personne, mais je ne réponds pas de me taire sur ceux dont les talens sont incontestables et déjà célèbres.

J'ai toujours cru à votre ancienne amitié pour moi. Je suis bien touché de voir que vous n'avez pas oublié la mienne.

Recevez-en mille fois l'expression.

A. DE V.

Le 7 juillet, Villemain fixait à Vigny, qui s'était inutilement présenté au ministère, un rendez-vous pour le lendemain lundi, à 10 heures : « Je serai tout à votre disposition, et bien flatté d'avoir le plaisir de vous revoir, avant le jour où j'espère que vous ne nous oublierez pas. »

(1) Émile Péhant, recommandé par Vigny à Villemain, et par Villemain à Salvandy, qui le nomma, en 1835, professeur de rhétorique au collège de Vienne. En 1838, après avoir professé à Vienne et à Tarascon, celui qu'Alfred de Vigny se flattait d'avoir « sauvé, » donnait sa démission et s'en revenait battre le pavé à Paris. Il s'en fatigua, rentra à Nantes, y devint secrétaire de mairie, s'y maria, et rima, sans se lasser, « comme un forçat, » dit-il lui-même, des chroniques historiques en vers, qu'il appelait « chansons de geste. »

Ce que fut l'entretien, on peut le deviner. Alfred de Vigny s'exprima, sur Brizeux, avec cette chaleur de cœur et cette grâce d'expression qui lui faisaient gagner toutes ses causes. Si occupé qu'il fût, le ministre promit de lire, dans le numéro du 4^{er} juillet de la *Revue des Deux Mondes*, un fragment des *Bretons*, les *Conscrits de Plo-meur*.

Il fit part à Vigny de son impression, après cette lecture :

Votre aimable entretien, monsieur, m'a valu un second plaisir. J'ai lu le chant des *Conscrits*. J'y ai retrouvé cette voix touchante et pure que j'avais tant aimée dans d'autres vers de M. Brizeux. Je suis tourmenté du désir d'être utile à un homme de talent, de cette simplicité de vie, de cette noblesse d'âme. Il faut que je cherche et que je me hâte, dans ce passage aux affaires, encombré de tant de soins. En attendant, pourriez-vous engager M. Brizeux à me faire l'honneur de venir dîner chez moi le même jour que vous ? Voici une lettre que je lui envoie par vous, si vous le permettez, ne sachant pas son adresse. Il excusera ce brusque compliment par l'extrême désir que j'ai de le connaître, et de l'obliger, si je le puis.

Recevez, monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée et de mes dévoués sentimens.

VILLEMMAIN.

La crainte de se montrer avec une tenue incorrecte ou inélégante détourna-t-elle Brizeux d'accompagner Alfred de Vigny chez Villemain ? Ce qu'on sait de lui, par ailleurs, peut donner du crédit à cette supposition : « Je me souviens, dit M. de Courcy (cité par l'abbé Lecigne), que je lui offris de l'introduire dans un salon où l'on patronnait très utilement les candidats. Il s'y refusa, se contentant d'alléguer qu'il n'avait pas d'habit et je crois qu'il disait vrai. » Produisant une autre raison, qui peut-être cachait la vraie, Alfred de Vigny en fut réduit à excuser son protégé :

Après votre empressement si gracieux, comment n'aurais-je pas envoyé votre lettre à l'instant même ? Mais l'auteur de *Marie* était absent de Paris. Il ne reviendra de la campagne que lundi, et, quelques jours après celui-là, je vous conduirai ce fugitif pieds et poings liés.

Il aura besoin, j'en suis sûr, de vous remercier de vos projets, de vos promesses, de votre attention, mais je le défie d'en être plus touché que je ne le suis, monsieur, et je vous le dirai encore demain, en vous réitérant l'assurance de mes sentimens d'amitié.

Comme conclusion de tous ces pourparlers, M. Villemain fit

inscrire Brizeux pour une indemnité littéraire annuelle, dont les ministres, ses successeurs, renouvelèrent l'octroi.

Les documens qu'on vient de lire n'expliquent-ils pas clairement qu'en juillet 1845, dès qu'il crut le moment venu de prendre part aux séances de l'Académie, Alfred de Vigny ait réussi sans peine à bien disposer Villemain, secrétaire perpétuel, en faveur d'Auguste Brizeux, dont il venait l'entretenir encore? Aidé par lui très puissamment, secondé par Victor Hugo, et non contrarié, ici, par Sainte-Beuve, il demanda et il obtint pour le poète, son ami, une médaille d'or de la valeur de 2 000 francs.

Le couplet académique écrit, à cette occasion, par Villemain dans son rapport, ne paraîtra sévère qu'à un panégyriste de Brizeux : il est équitable, il est presque indulgent. « Le poème des *Bretons* n'est pas également travaillé ou également inspiré dans toutes ses parties. La négligence s'y montre à côté du talent... Mais il s'agit de poésie, c'est-à-dire d'une des plus grandes difficultés du monde, et si le nouvel essai de M. Brizeux était aussi parfait dans l'ensemble qu'il a souvent de pathétique et de naturel, s'il avait toujours l'élégante originalité de son poème de *Marie*, il eût fallu le préférer à tout. » L'Académie ajoutait-il, n'avait pas seulement voulu récompenser l'ouvrage; elle honorait aussi « ce qu'il y a de rare et de noble dans l'auteur, poète par le cœur comme par le talent, vivant de peu dans la solitude, se soumettant à traduire en prose le Dante pour gagner quelques loisirs de liberté rêveuse et d'inspiration pour son compte, dans une chaumière où il s'est retiré et d'où la célébrité le ramènera un jour. » Il est permis de retrouver dans ces paroles, d'une bienveillance peu banale, l'impression des confidences d'Alfred de Vigny.

V

Mais l'insidieuse maladie qui devait emporter Brizeux, commençait à le tourmenter, avant de s'attacher à le détruire. Deux hivers très humides l'avaient laissé fort délabré. Il se persuadait, peut-être avec quelque raison, que seul un climat chaud lui rendrait la santé et les forces. Dès que le viatique, autrement dit l'or monnayé de sa médaille, lui parvint, il repartit pour l'Italie.

Il y demeura trente mois, changeant de place assez souvent, mais séjournant à Rome plus qu'ailleurs, ne prenant, à l'auberge de la Minerve, qu'un repas sur deux afin de ménager sa bourse trop légère, et « pas heureux, » — le mot est d'Alfred de Vigny. Comme il ne donnait guère de ses nouvelles, un de ses amis, le journaliste Busoni, se permit d'imprimer, dans sa chronique de *l'Illustration*, que l'auteur de *Marie* et des *Bretons* était entré au couvent. Le poète ne montra, dans cette occasion, que l'aptitude à se scandaliser d'une plaisanterie prise au sérieux, travers bien joliment raillé par Charles Lamb sous le nom d'esprit écossais. Il envoya un démenti en règle ; il exigea un mot de rectification. Alfred de Vigny ne put pas trouver réellement offensante la facétie de Busoni : il s'étonna plutôt de voir le bon Brizeux devenu, à ce point, boudeur et irascible. « Il faut, — écrivait-il au chroniqueur, — excuser les voyageurs qui arrivent d'un pays si naïf, si candide que Florence, où sans doute on ne devine rien et où toute finesse est absolument inconnue. » Il y a de la duperie et quelque ridicule, assurément, à conserver l'ingénuité, lorsqu'on en a passé l'âge (1).

Mais, sans parler de l'énervement maladif que personne ne soupçonnait, les soucis du gagne-pain, plutôt accrus depuis la révolution de Février, ne contribuaient pas peu à rendre ombreux et triste le caractère de ce poète, autrefois si accommodant et, même à ce moment, facile à satisfaire. Ces soucis furent allégés, grâce à l'entremise de Lamartine. Informé, par Victor de Laprade, de la situation, toujours précaire, de Brizeux, il obtint de M. Fortoul, en 1852, qu'on portât à 3 000 francs la « totalité » des deux subventions de 1 200 francs, fournies par l'Instruction publique et l'Intérieur.

C'est le moment où, remaniant les *Ternaires*, Brizeux leur donne un titre moins énigmatique pour le commun des lecteurs, dans le volume qu'il imprime, aux frais de l'éditeur Garnier : il groupe ensemble, assez heureusement, *Marie*, *Primel et Nola*, la *Fleur d'or*. C'est le moment où les cigaliers du Midi inaugurent la série de leurs travaux en mettant au concours l'éloge du barde breton, qui leur a fait comprendre leur devoir envers la langue et la poésie provençales. C'est le moment enfin où Buloz,

(1) Alfred de Vigny s'employa d'ailleurs à la réconciliation. Le 16 juin 1851, il écrivit à Busoni : « Brizeux est à Paris. L'avez-vous vu ? Dois-je penser que mes plus chers amis, qui me sont tous fidèles, sont séparés entre eux ? »

pris d'une sorte de tendresse pour ce poète de son goût, fait à ses vers une place de moins en moins ménagée dans la *Revue des Deux Mondes*. Et n'est-ce pas le directeur de la *Revue* qui, le premier, avec sa décision accoutumée, formule ce jugement : « M. Brizeux doit être de l'Académie? »

Cette idée, Sainte-Beuve et Vigny l'accueillent. En attendant de s'appliquer à la faire adopter par un certain nombre de leurs confrères, ils s'attachent à commenter, sous la coupole, les mérites d'un nouveau recueil, paru au début de l'année 1855, et intitulé *Histoires poétiques*. L'abbé Lecigne n'a connu que les lettres de remerciemens de Brizeux à Sainte-Beuve : c'est donc à Sainte-Beuve seul qu'il attribue tout le mérite d'avoir demandé et obtenu, pour ce livre de vers, une médaille d'or. Mais deux autres lettres inédites de Brizeux à Vigny, l'une du 18 juillet 1855, écrite de Douarnenez, l'autre du 12 août 1855, écrite de Lorient, nous révèlent toute l'attention, disons toute la part, qu'Alfred de Vigny avait prise à ce nouveau succès.

Mon cher ami,

La bonne nouvelle (il n'en peut venir d'autre de vous) s'est, pendant huit jours, attardée à Quimper. Enfin un ami me l'apporte. A vous remercier, car vous devez être pour beaucoup dans cette décision, je mets tout l'empressement que vous avez mis à m'écrire. Voici une heureuse lettre à montrer dans quelques jours à ma vieille mère; votre nom sera béni par elle.

J'attendais cette fleur de Paris pour quitter la grande baie d'où je vous écris, la plus belle baie de Bretagne et de France avec celle de Brest, qui, selon un certain capitaine, peut voir manœuvrer tant de vaisseaux de ligne! Ici, il n'y a guère que des barques de pêcheurs, mais, avant deux semaines, on en comptera près de huit cents.

C'est un spectacle étrange, cette année surtout, où ces barques ne sont guère montées que par des vieillards et presque des enfans : hommes faits et jeunes gens étant tous à servir sur les vaisseaux de l'État.

Ce spectacle m'a donc excité à écrire, outre les scènes maritimes que j'adresse à la *Revue*, cette espèce d'*Iambe* que vous me demandez et que je vous envoie. J'aimerais mieux vous le porter moi-même, et surtout entendre quelque chose de ce que vous enfermez, mystérieux, dans vos portefeuilles. Dans six semaines, il faudra pourtant les entr'ouvrir. L'oreille toute pleine de langage celtique voudra s'adoucir aux purs sons parisiens.

Donc, à bientôt, cher et parfait ami.

A. BRIZEUX.

L'*Iambe*, dont il est question dans cette lettre et qui, du reste, l'accompagne, porte le même titre qu'une autre pièce,

vraiment belle, des *Histoires poétiques* : il s'appelle *La Paix armée*. C'est une satire, comme le mot *Iambe* l'indiquerait à lui seul, et cette satire, violente, mais faible, est dirigée contre le génie allemand. De cette déclamation, Saint-René Taillandier, dans sa notice sur Brizeux, avait cité un vers, un seul :

L'éternel professeur avec la fiancée
Éternelle.

il a feint d'avoir oublié le reste, et il a eu raison. Jamais Brizeux n'a mieux montré combien peu il était doué pour composer des « diatribes » virulentes, à la mode de Juvénal, comme l'auteur de *la Curée* et de *l'Idole*.

La lettre datée du « 12 août 55 » paraîtra plus explicite.

Je sais, de plus d'un côté, que vous n'oubliez pas, en action, ceux qui sont absents. La *Revue*, Lacaussade, Sainte-Beuve lui-même, m'en ont parlé. Donc, cher ami, mes grâces infinies dès aujourd'hui, en attendant que j'arrive à votre table de thé. Nous causerons encore à cœur ouvert et vous me conterez, vous, ex-militaire, vos campagnes littéraires de cette année. J'en sors encore vainqueur, à ce qu'il paraît, car rien d'officiel ne m'est arrivé. Vous, heureux juge, vous n'en êtes plus, depuis longtemps, à combattre ; et c'est justice. Nul plus que moi n'a, dès les premiers jours, été heureux de vos triomphes. Dans le présent, comme dans le passé, votre très cordial et dévoué

A. BRIZEUX.

Cette seconde lettre contient plus que le remerciement du lauréat. C'est le souhait du candidat au titre d'Académicien qui s'y laisse déjà pressentir, qui même arrive à s'y produire, assez timidement, par quelques atteintes, non pas légères, mais faibles, sous le couvert des compliments, à travers les sous-entendus.

VI

Après vingt-huit ans d'une vie littéraire, silencieuse et désintéressée, Brizeux fut donc mordu par cette ambition : il se laissa persuader qu'il possédait des titres suffisants pour être admis à l'Académie française. C'est surtout Alfred de Vigny qui provoqua chez lui cette velléité de confiance en soi-même. Il avait laissé tomber cet oracle : « Que l'auteur de *Marie*, des *Bretons* et de *la Fleur d'or* se hâte de donner encore le recueil des *Histoires*

poétiques, c'est une couronne assurée aussitôt, et l'acheminement assez prochain vers le fauteuil. » La couronne ne fit pas défaut, et Brizeux put penser qu'il verrait s'accomplir toute la prophétie.

Même avant d'obtenir sa médaille d'or de premier ordre, il se laissait bercer de l'autre espoir. Il reprenait sa dédicace en prose du *Journal poétique*, l'ornait de rimes choisies, et l'adressait, de Scaër, le 23 octobre 1854, à Vigny. Il y joignait ce commentaire :

Pendant que vous êtes rentré dans votre élégant faubourg et revenu à votre vie élégante, me voici, moi, revenu à ma vie rustique, à six ou huit lieues de toute ville, en oubliant, je le vois aux ratures déjà faites dans cette lettre, le français. Je l'écris, il est vrai, l'oreille distraite par le son des cornemuses, car c'est noces au bourg, et l'on danse sous mes fenêtres. Il faudrait bien que la musique pût donner un peu de cœur à ces braves gens, tant, malgré une abondante récolte, la misère est grande chez les journaliers et tous ceux qui n'ont pas de terre. La vie, autrefois si facile, a doublé de prix, et leur poète même, qui venait ici sur d'heureux souvenirs, ne reconnaît plus, sous ce rapport, son heureux pays. Les économistes ne s'applaudissent pas moins; mais le pauvre en est aux pommes de terre malades et au pain sec, quand il en a. Pour lui, plus de gibier, plus de poisson, plus même de beurre. Tout va en Angleterre, à Paris, on ne sait où. Il ne reste que la misère et la dysenterie!

Je tâche donc, mon ami, d'ouvrir l'oreille au chant de la bombarde, et aussi à d'heureuses nouvelles venant de Paris: — « Une belle inspiration du cœur a dicté de justes paroles à Alfred de Vigny. Vous voilà posé en candidat devant l'Académie française et je me réjouis de voir cette candidature acceptée, comme elle l'a été, m'a-t-on dit. » [F. Denis.] Plus loin, il (Denis) ajoute: « Barbier a eu un excellent article des *Débats*, qui lui vient d'une bonne pensée d'A. de Vigny: décidément votre ami est le seul digne parmi ses pairs et avec ses pairs. » — Voilà, cher ami, comme le bien se répand! Comme Barbier, que ne suis-je à Paris pour vous aller serrer la main, et vous remercier de cette initiative qui, partant de vous, arrivera peut-être à bien dans quelques années. — Ainsi je me vois ramené au commencement de ce billet, et il faudrait de nouveaux vers; mais, je le disais aussi, j'ai le cœur triste et je ne trouverais pas un chant digne de toute ma reconnaissance. Sachez seulement, cher ami, que je suis votre éternellement dévoué.

A. BRIZEUX.

Que votre Dame (1), en agréant nos obéissances, veuille bien me rendre un bon office: vous exciter à me répondre.

(1) Cette expression « votre Dame » n'est rustique et gauche qu'en apparence. Brizeux lui donne son ancien sens. Elle apparaît dans les lettres de cette date et y revient plus d'une fois.

La réponse ne tarda pas et elle fut encourageante. Brizeux s'appuie sur ce qu'elle contient pour faire part, le 4 décembre 1854, à son ami Lacaussade, de ses espérances « d'entrée. » Dans un billet, cité par l'abbé Lecigne, il lui écrit : « De Vigny vient de m'en parler et cherche à me préparer des voix qui, bien entendu, seront plus d'une fois insuffisantes, puisque, avec les concurrents littéraires, viennent à présent les évêques et les grands seigneurs. Cependant, il faut s'armer pour la lutte. »

Il est donc à Paris, pour tenter un premier effort, au mois de décembre 1855, comme semblent bien l'indiquer deux très courts billets inédits du 17 et du 25 de ce mois, et un autre du 1^{er} janvier 1856 : il annonce, dans celui-ci, sa visite à Vigny pour le lendemain. Il apprend là que le moment n'est pas venu. Le poète valétudinaire ne s'attarde pas dans les neiges et les boues glacées d'un hiver parisien exceptionnellement rigoureux : il quitte la partie.

Sa santé se trouve assez bien du beau temps qu'il rencontre, au début de l'été de 1856, sur la côte en face de Brest. C'est là qu'il est informé de la promotion d'Alfred de Vigny comme officier de la Légion d'honneur ; il l'en félicite avec joie. Comme on le pense bien, Alfred de Vigny, qui a gardé jusqu'aux moindres billets de Brizeux, n'a pas laissé perdre cette lettre de compliments :

Cher ami,

Près de la rade insigne
Où peuvent manœuvrer deux cents vaisseaux de ligne,

comme disait un poète que vous connaissez, sont les restes d'une antique abbaye, très antique puisqu'elle date du iv^e siècle. Elle fut détruite à la Révolution, et sa curieuse église et sa plus curieuse bibliothèque. Les vers inédits du barde Guiclan servirent, avec les autres manuscrits, à faire des gargousses.

C'est là que j'ai été chercher la poésie. C'est là que m'est venue la nouvelle qui vous concerne. Cette étoile agrandie me semble d'un heureux augure : ainsi, mes amicales félicitations, et à votre dame mes obéissances.

A. BRIZEUX.

Cette lettre sera mise, ce soir, à la poste de Brest, d'où j'irai à Kimper, puis, après quelques jours, à Lorient (Morbihan) où, j'espère, *Philoctète* (1) m'enverra de ses nouvelles.

(1) Alfred de Vigny a fait une chute et s'est blessé au pied : c'est lui-même qui s'est donné, à ce moment, ce nom de Philoctète.

Les chaleurs sont africaines, et, avant de traverser la rade, je vais m'y plonger.

Encore à vous.

Mais ces heures de résurrection furent suivies aussitôt d'une dépression terrible. En juillet et en août, se déclara cette laryngite, qui, chez les diabétiques, prépare et précipite, trop souvent, le dénouement fatal. Le médecin jugea indispensable un voyage dans le Midi.

Au mois de décembre, Brizeux se décide au départ. Une fois de plus, il se dirige vers Marseille par Bordeaux. En route, il ouvre, par hasard, un journal bordelais, et il apprend qu'Alfred de Vigny est très malade. Le 29 décembre, il lui écrit que « s'il l'appelle, » il le verra bientôt accourir près de lui. Vigny le rassure. C'est de Montpellier, où M. et M^{me} Saint-René Taillandier le retiennent et le réconfortent, que Brizeux écrit de nouveau au poète académicien :

Cher ami,

La fausse nouvelle était, il me semble, dans le *Mémorial Bordelais* des derniers jours de décembre : ce qui est certain, c'est que j'en restai très alarmé. Heureusement, sur ma demande, plusieurs lettres me sont venues rassurer à Montpellier, et la vôtre surtout. En effet, qui est attendu ici-bas par de si nombreux lecteurs, ne devait pas être si pressé d'en aller chercher, même de plus illustres, dans les limbes poétiques de Dante.

Pour moi, mon cher ami, j'ai été poursuivi, depuis le 22 août, par deux monstres, aux noms très savans, mais de nature très mauvaise. Le premier, *La Bronchite*, a été vaincue par son ennemi déclaré, mon docteur Tiret; le second me poursuit sous le nom de *Laryngite*; je me confie au grand docteur le Soleil; mais, comme vous, je commence à douter qu'il existe, à cette heure, dans le Midi de la France. Humboldt et les observations météorologiques, données journellement par l'Observatoire, disent avec raison que ma bonne Bretagne est encore la terre la plus tempérée. A l'appui je dois dire que depuis votre Charente aux longs tapis de neige, je n'ai trouvé jusqu'ici que brouillards glacés et le vent glacé du mistral. Ajoutons des maisons partout carrelées et pas un tapis. Aussi *Laryngite* de se maintenir tant qu'elle peut. Mais, demain matin, je descendrai vers Marseille et le soleil devra se montrer :

Qui pourrait accuser le soleil de mensonge ?

Qu'il revienne, ce père d'Esculape et je vous reviens, et j'aurai encore une voix ferme pour causer avec vous, surtout deux oreilles pour vous entendre.

L'amitié dont votre dernière lettre était pleine m'est bien précieuse, je l'aime et me plais à vous le dire.

A votre dame et à vous et d'esprit et de cœur.

A. BRIZEUX.

Faut-il enfin écrire à l'Académie?

A Marseille (poste restante) pour une grande semaine.

Ce post-scriptum : « Faut-il enfin écrire à l'Académie ? » nous en dit long, dans sa brièveté, sur l'état d'esprit de Brizeux. Ce poète est comme l'enfant à qui l'on a montré une dragée : il la réclame.

Mais c'est pour d'autres que se manifeste le bon vouloir des académiciens. On ne fait pas attendre Émile Augier, « soutenu, dit Brizeux, par le gouvernement. » On ne tardera pas à lui donner pour confrère le concurrent de 1857, Victor de Laprade, qui, peu de temps après sa réception, à l'occasion d'une pièce d'Augier, *les Effrontés*, écrira la satire *Les Muses d'État*, et paiera, de sa place à la faculté de Lyon, cette protestation indépendante et vigoureuse.

Les patrons de Brizeux lui disent : Patientez. Ce conseil lui paraît étrange, après les premiers encouragemens. Aux marques de sympathie que, les lendemains d'élection, lui adressent Vigny et Sainte-Beuve, il finit par répondre que, si l'on veut de lui, on prenne soin de le lui faire entendre. Voici ce qu'il écrit, le 20 novembre 1857, à Vigny :

Ainsi, mon cher ami, vous voudriez bien encore penser aux absens ! Dans les prochaines élections, vous verriez pour moi des chances favorables ; de loin, — je vous l'avoue, — elles me semblent bien chanceuses. Ce qui m'est certain, c'est que si celui-là qui se sent poète peut très bien siéger seul au sein de la nature, il peut aussi désirer dans sa vieillesse de s'asseoir parmi quelques esprits d'élite, et je goûte assez peu la simplicité feinte de Béranger. Je sais aussi qu'on n'entre pas du premier coup dans votre salon ; cette faveur ne s'accorde du moins qu'à ceux qui n'ont aucun titre littéraire :

Vous me ferez, Seigneur.
En arrivant, beaucoup d'honneur.

Encore faudrait-il ne pas s'en aller heurter contre tel ou tel ; que l'Académie, qui vous connaît, montrât son désir et qu'un certain nombre de voix vous fût assuré. Sur ceci, Sainte-Beuve m'écrivit, il y a deux mois environ, quelques lignes des plus aimables, mais dans une expectative qui ne peut plus être la mienne. Veuillez, cher ami, lui en toucher deux mots.

Quelques mots de vous venus en Bretagne me seraient aussi bien doux ; et j'irai, dans trois semaines, vous répondre à Paris même.

Ma bonne et ancienne amitié vous destine ma première visite.

A vous d'esprit et de cœur.

A. BRIZEUX.

S'il fallait répéter comme exacte une anecdote assez connue, c'est par une attaque dirigée contre l'homme même que Montalembert aurait fait écarter Brizeux, lorsque son nom fut proposé comme un de ceux qu'il était équitable de retenir. Persuadé, à tort ou à raison, que ce poète, commensal des auberges de la Bretagne, était tout l'opposé d'un buveur d'eau, il aurait ruiné sa candidature avec ces simples mots : « N'est-ce pas assez de M. de Musset ? » Il n'est pas nécessaire de recourir à ces grosses raisons pour expliquer la réserve de l'Académie.

VII

Brizeux trouva dans la phtisie l'adversaire vraiment cruel. Ne voulant plus passer l'hiver dans ces brouillards de Lorient qu'il regardait comme l'unique cause de ses accès de toux, « d'abominable toux, » il partit pour Paris, contre l'avis du docteur cette fois, et malgré les pleurs de sa vieille mère. Là, se traînant avec peine, il erra par les rues, monta chez deux ou trois amis, se tint, pendant plusieurs jours, chez son frère Ernest Boyer, sous-préfet de Corbeil, et revint encore à Paris, avec Barbier, à la recherche d'un rayon du soleil de mars, aux Tuileries, dans le coin des vieillards frileux, avant de s'en aller en Languedoc, où le souvenir de ses bons et généreux hôtes d'antan, les Saint-René Taillandier, l'attirait. Un mois avant de se mettre en route pour Montpellier, il écrivit à Alfred de Vigny un billet plein de grâce triste, le dernier :

(L'enveloppe porte le timbre : Paris, 16 mars 58.)

Cher ami, lorsque vous êtes venu visiter un ami malade, il était avec Barbier, sous les arcades Rivoli, cherchant plutôt que trouvant un peu de chaleur. J'ai fort regretté de n'avoir pu vous serrer la main, mais nous aurions échangé peu de paroles. Depuis quelques semaines la voix me manque : *lupi Marim videre priores*.

Décidément il faut quitter les bons amis de Paris et aller chercher ce grand ami appelé le soleil... si lui-même est encore de ce monde.

Tout vôtre.

A. BRIZEUX.

Il partit le 14 avril. Il arriva à Montpellier le 16. Il fut logé, non pas chez les Saint-René Taillandier dont « il ne voulut pas effrayer les enfans, » mais dans une maison voisine. Sa chambre « en plein soleil » donnait « de plain-pied dans un jardin rustique. » Il y reçut les soins du médecin Combal et les visites quotidiennes, prolongées, affectueuses, bienfaisantes, du couple ami. Entré en agonie le dimanche 2 mai, il expira le 3, à cette heure ambiguë, où, des ténèbres éclaircies, s'apprêtait à surgir ce qu'Alfred de Vigny appellera bientôt « la triste Aurore. »

Au moment où la mort lui parut certaine, après avoir fait expédier à sa mère un mandat de deux cents francs sur l'argent qui lui restait à dépenser, Brizeux avait exprimé le souhait que quelqu'un sollicitât pour lui ce qu'il avait lui-même obtenu pour Le Gonidec, une souscription pour rapporter son corps dans la patrie bretonne.

Dès le 4 mai, Ernest Boyer faisait part à Vigny de cette fin et de ce vœu :

Monsieur le Comte,

Je reçois à l'instant la nouvelle de la mort de mon pauvre frère. Avant de mourir il a demandé à être transporté en Bretagne: il a eu la même pensée que nous tous.

Pouvez-vous voir M. de Mercey?

Recevez, Monsieur le Comte, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

E. BOYER.

Alfred de Vigny répondit le 6 mai :

Hélas! Monsieur, je conservais un peu d'espoir: tout est donc fini! Il est donc bien vrai qu'en si peu de temps, cette maladie si longue ordinairement et qui frappe la poitrine nous enlève un frère, car je l'aimais comme si j'avais ainsi que vous dans le cœur le sang de la même mère.

Hier au soir, j'ai reçu votre lettre et, dès ce matin, j'ai vu M. Fould. Le ministre d'État très frappé, surpris, affligé de votre perte, de votre douleur et de la mienne, s'est prêté avec le plus grand empressement à faire que votre désir de translation des cendres fût religieusement accompli.

C'est le ministre de l'Instruction publique qui seul a droit d'accorder ces choses, mais il m'a promis de lui en parler dès demain lui-même et il a pris, de sa main, les notes nécessaires.

M. Camille Doucet, directeur des Beaux-Arts, pénétré de chagrin à cette douloureuse nouvelle, s'est chargé du rapport et de l'exécution des intentions de M. Fould. Il regarde comme certain ce dernier honneur rendu à une mémoire qui ne périra pas.

Peu importe par quel ministère tout sera accompli. Nous pouvons, dit-il, y compter fermement. Il me tiendra au courant de tout.

M. de Mercey n'est point chargé de ces affaires, m'a-t-il dit. Je n'ai pas à le voir, puisque M. Fould lui-même veut bien s'y employer.

Dès que vous aurez à me parler des suites de cette douloureuse négociation et peut-être de quelques détails malheureusement trop funèbres, écrivez-moi, selon nos conventions : *demain, je serai chez vous à 4 heure de l'après-midi*, et vous me trouverez comme en ce moment, c'est-à-dire plein de douloureux regrets, de souvenirs doux et impérissables d'une amitié que rien ne saurait éteindre et que vous me permettez, Monsieur, de reporter à présent sur vous.

Absent de Corbeil lorsque cette lettre y arriva, Ernest Boyer adressa, le 9 mai, à Vigny l'expression de sa profonde gratitude. Il lui offrait de lui communiquer les dernières lettres de M. Saint-René Taillandier, mais M. Saint-René Taillandier lui-même avait écrit à Vigny.

Il lui avait, dès le 5 mai, fait le récit de ces quinze jours de souffrance où « les efforts du médecin » et tous les soins des amis de Brizeux « ne pouvaient tendre qu'à soulager son mal, à lui adoucir ce passage d'une vie à l'autre. » La fin de cette lettre est à recueillir : « Il m'a souvent parlé de vous dans ses derniers entretiens. Il aimait en vous l'artiste et l'homme, le poète et l'ami. J'accomplis un de ses vœux en vous adressant de sa part un adieu suprême. »

En lisant ces lignes, Alfred de Vigny se rappela peut-être une touchante pièce des *Histoires poétiques*, cette *Fleur de la tombe*, citée avec admiration par Villemain, et dédiée à l'amie Anglaise que l'auteur des *Destinées* appelle quelque part « sa chère Madame Holmès. » Cette pièce s'achève sur deux vers où s'expriment, en toute simplicité, la tendresse d'âme de Brizeux et sa fidélité loyale :

Hélas ! s'il est des cœurs prompts à se délier,
D'autres veulent mourir plutôt que d'oublier.

ERNEST DUPUY.

UN PHILOSOPHE MINISTRE

SOUS L'EMPIRE ROMAIN

LE GOUVERNEMENT DE SÉNÈQUE

Sénèque n'a jamais manqué de lecteurs en notre pays. Dès l'époque où se forme notre littérature classique, Montaigne le prend, en même temps que Plutarque, pour le guide le plus habituel de ses méditations morales. Un peu après, Charron et Du Vair le pillent sans réserve ; Malherbe le traduit ; Pascal le connaît ; Bossuet imite, dans son *Sermon sur la mort*, quelques passages du traité sur la *Brièveté de la vie* ; il n'est pas jusqu'à Regnard, dont la plaisanterie légère, en jetant le nom de Sénèque au milieu des lazzi du valet du *Joueur*, ne donne au philosophe cette consécration suprême de popularité qu'est la parodie. En plein xviii^e siècle, Diderot, dans son *Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, lui consacre quelques pages d'un enthousiasme qui, comme on peut s'y attendre, va jusqu'à la frénésie. Et si le xix^e siècle se détourne un peu de lui, comme de tous les écrivains anciens, quelques intelligences d'élite, particulièrement éprises de délicatesse psychologique ou de grandeur morale, reviennent volontiers à ses ouvrages : les belles études d'un Caro ou d'un Gréard, d'un Boissier, d'un Constant Martha surtout, suffisent pour attester que Sénèque n'a pas cessé d'être un des maîtres favoris des esprits fins et des âmes nobles.

Mais si l'on s'est toujours accordé à voir en l'auteur des *Lettres à Lucilius* un des moralistes les plus ingénieux de l'an-

tiquité latine, si les juges les plus sévèrement classiques eux-mêmes ont fait grâce au raffinement de son style en faveur de la sûreté de ses observations et de la hauteur de ses préceptes, il s'en faut bien que l'on se soit prononcé aussi unanimement sur le caractère de l'homme que sur l'œuvre du philosophe. Lisez Diderot : vous regarderez Sénèque, non seulement comme un très honnête homme, mais comme un des héros les plus imposans qui aient jamais existé ; dans son admiration délirante pour les maximes qu'il a lues, il ne veut, ou ne peut, distinguer entre ces paroles sublimes et les actes de celui qui les a prononcées ; bon gré mal gré, il transfigure tout ; et s'il y a dans la vie de Sénèque quelque tache indéniable, quelque faiblesse évidente, ce serait trop peu de l'excuser, il la nie résolument. Tout à l'opposé, une autre opinion, qui a rencontré de plus nombreux partisans parce qu'elle flatte plus la malignité humaine, se plaît à mettre en conflit l'homme et le moraliste : c'est celle que Victor Hugo a symbolisée avec sa splendeur de verbe coutumière, lorsqu'il a parlé de cette cour de Néron,

Où l'austère Sénèque, en louant Diogène,
Buvait le Falerne dans l'or.

Ceux qui pensent ainsi font ce que faisaient déjà plusieurs contemporains de Sénèque : ils signalent le contraste entre la sévérité de sa prédication stoïcienne et son goût personnel du luxe et des plaisirs ; ils rappellent, en les grossissant, et ses défaillances dans la mauvaise fortune, et ses complaisances pour les caprices de son impérial élève ; ils lui attribuent une forte part de complicité dans les crimes même de Néron ; et ils concluent que décidément cet adversaire acharné des vices humains, *egregius vitiorum insectator*, comme l'appelait Quintilien, n'a été qu'un charlatan de vertu.

De si profondes divergences s'expliquent sans doute parce qu'il y a eu dans l'existence de Sénèque bien des complexités et bien des variations, peut-être aussi parce que le détail de cette existence ne nous est pas bien connu. Sénèque parle assez peu de lui-même, et ceux des écrivains anciens dont nous avons conservé le témoignage, Tacite entre autres, ne portent sur son compte que des jugemens équivoques, qui semblent déceler je ne sais quel embarras. De là ce résultat, paradoxal en apparence, que nous savons en somme peu de chose sur cet homme qui a

joué un rôle si considérable dans la littérature, la philosophie et la politique de son siècle. Mais ce « peu de chose, » il est possible cependant de le préciser en regardant de plus près les documens anciens, en les interprétant et corrigeant l'un par l'autre, en les complétant par de légitimes inductions, en mettant à profit les travaux spéciaux des érudits modernes : c'est ce que vient de faire un jeune historien, M. René Waltz, dans une copieuse *Vie de Sénèque* qui ne compte guère moins de cinq cents pages.

Gros ouvrage, savant ouvrage, mais, hâtons-nous de le dire, ouvrage très agréable et très vivant aussi. M. René Waltz n'est pas de ces compilateurs maladroits qui trébuchent à chaque pas sous le lourd fardeau des textes accumulés. En un temps où l'on confond trop volontiers l'architecte qui bâtit une maison avec le manœuvre qui en apporte les pierres, où certains érudits érigent en dogme que, pour être bon, un livre ne doit révéler aucune espèce de talent, M. René Waltz n'a pas craint d'avoir du talent tout de même, ni de le montrer. Son style est d'une élégante souplesse ; son récit, rapide et clair, s'arrête quand il le faut pour insister sur les points particulièrement difficiles, mais repart ensuite sans effort ; les événemens, ingénieusement rapprochés, suggèrent d'eux-mêmes les conclusions auxquelles l'auteur veut nous acheminer. Il ne trace pas de portrait en pied de son héros, procédé qui sentirait trop l'artifice ; il fait mieux : il nous le révèle, progressivement, mais intimement, par le seul exposé des détails de sa vie. « Ce sont les faits qui louent, » disait La Bruyère : ici, ce sont les faits qui peignent.

M. Waltz a évité en général un des vices habituels aux biographes, celui de surfaire le personnage étudié. Peut-être s'est-il moins bien gardé d'un autre défaut, qui est de ne pas assez savoir ignorer. Par exemple, dans la période qui s'écoule entre le rappel de Sénèque à Rome et l'avènement de Néron, plusieurs affaires sont soumises au Sénat : les procès de Lollia et de Calpurnia, rivales d'Agrippine, les mesures contre les astrologues et contre les femmes convaincues d'adultère avec des esclaves, le procès de Statilius Taurus, l'extension de compétence des procurateurs impériaux, etc. Il nous est absolument impossible de savoir comment Sénèque a voté sur chacun de ces points, et M. Waltz le confesse ; mais tout en le confessant, il ne s'y résigne pas ; il cherche à deviner ; il multiplie les formules insinuan-

« sans doute, » « probablement, » « on peut croire, sans s'aventurer beaucoup, » etc. De même il trouve mentionnées, dans la *Vie de Néron* par Suétone, certaines lois somptuaires; on n'en sait ni la teneur, ni la date : M. Waltz se défend péniblement contre la tentation d'en reconstituer les dispositions probables, et de les placer au début du règne, c'est-à-dire de les attribuer à l'influence de Sénèque. Il est vrai que, très loyalement, il donne ses hypothèses comme de pures hypothèses; seul, un lecteur inattentif peut confondre le certain et le conjectural. Si l'on prend la précaution de marquer, de temps en temps, quelques points interrogatifs en marge de son livre, la plupart de ses assertions sont acceptables, et nous donnent de Sénèque une idée juste et précise.

Nous n'entreprendrons point ici de suivre d'un bout à l'autre cette biographie si longue et si pleine; nous n'en retiendrons que l'acte central et essentiel, celui sur lequel M. Waltz a lui-même le plus abondamment insisté, nous voulons dire le ministère de Sénèque. Il y a là, entre le déclin de Claude et la conjuration de Pison, quelques années qu'il est impossible d'étudier à la légère. Sans parler des événemens tragiques qu'elles ont vus se dérouler, et qui forment, aujourd'hui encore, un des drames les plus saisissans, elles sont d'une importance capitale pour l'histoire de l'empire romain, car elles constituent un épisode marquant dans l'évolution constitutionnelle du principat; — capitale pour la compréhension du caractère de Sénèque, s'il est vrai que le pouvoir suprême, mieux encore que l'adversité, révèle un individu à lui-même et aux autres; — capitale enfin aux yeux de tous ceux qu'intéressent les questions philosophiques, puisque alors pour la première fois, dans la personne d'un de ses plus glorieux représentans, la philosophie a été appelée à gouverner un grand État et à faire publiquement ses preuves de compétence politique et sociale. — Essayons donc, en nous aidant du livre de M. Waltz et sans nous y asservir, de retracer l'exacte physionomie de cette courte période, si curieuse à tant de titres.

I

Sénèque revint de Corse, où il était exilé depuis huit ans, au commencement de l'année 49. L'année suivante, il fut nommé précepteur de Néron, qui déjà était virtuellement désigné comme

héritier de l'Empire. Quatre ans plus tard, en 54, son élève devint empereur. Une année encore, et, Agrippine étant écartée de la cour, il se trouva pour sept ans le véritable inspirateur de la politique gouvernementale. Tels sont les différens échelons de son avènement au pouvoir. Qu'était-il à cette époque ? et que passait-il pour être ? comment son arrivée aux affaires put-elle être jugée par ses contemporains ? et quelles idées, quelles aspirations, quelles habitudes apportait-il avec lui en se mettant à l'œuvre ? C'est ce qu'il faut d'abord préciser si l'on veut comprendre sa politique ultérieure.

Pour cela défions-nous de l'erreur de perspective où pourraient nous engager nos conceptions modernes. Quand nous nous rappelons que, la veille encore, le futur maître du prince héritier était interné dans un lieu de déportation et dépouillé de la moitié de ses biens, quand nous songeons aussi qu'il était « philosophe, » philosophe stoïcien, d'une secte qu'on a souvent regardée comme faisant aux empereurs une opposition irréconciliable, nous sommes portés à creuser un abîme entre les deux situations de Sénèque, et à considérer le passage de l'une à l'autre comme un des jeux les plus extraordinaires de la fortune. Volontiers nous verrions dans Sénèque un exemple de révolutionnaire appelé au gouvernement, non pas après des transitions multiples (ceci serait assez banal), mais tout d'un coup, du jour au lendemain, par un caprice stupéfiant de la politique et du hasard. Il n'est pourtant pas probable que l'opinion publique en ait été aussi étonnée que nous nous le figurons. La nature du pouvoir impérial n'étant pas très nettement définie, il n'y avait de ligne de conduite une et continue ni dans le gouvernement, ni, par contre-coup, dans l'opposition : le disgracié d'hier pouvait aisément devenir le favori d'aujourd'hui ; l'arbitraire et la chance avaient beau jeu, en l'absence de programmes fixes et de partis organisés. Les rappels d'exilés étaient devenus chose courante, autant que les exils eux-mêmes. Chaque nouveau règne, — comme de nos jours chaque nouveau ministère, — offrait une amnistie en don de joyeux avènement : les premières années de Caligula, plus tard celles de Claude furent marquées par le retour des proscrits, la mise en liberté des prisonniers, la disgrâce des délateurs naguère tout-puissans, une sorte de renouvellement du personnel gouvernemental. Agrippine, en agissant de même pour signaler sa prise de possession du pouvoir

véritable (sous le nom de son faible époux), ne faisait que suivre une tradition sur laquelle les Romains devaient être un peu blasés déjà. Au surplus, ce n'était pas pour un crime politique que Sénèque avait été condamné à l'exil : il avait été frappé comme amant d'une princesse de la maison impériale, Julia Livilla, que Messaline exérait. Pour se débarrasser de cette malheureuse, on lui avait intenté une accusation d'adultère ; il fallait un complice : on avait pris Sénèque, que la chose fût vraie ou simplement vraisemblable, ou même toute fictive, et il avait été ainsi relégué en Corse, sans que l'on eût aucunement incriminé ses actes de sénateur, ni ses opinions de publiciste. Sa rentrée en grâce ne pouvait donc apparaître aux yeux de ses concitoyens comme la revanche d'un parti jadis rebelle et maintenant triomphant.

Nous ne devons pas non plus nous laisser aveugler par le nom de « philosophe. » Philosophe, Sénèque l'était sans doute, mais non d'une façon exclusive ou systématique. Nul Romain d'alors ne l'eût confondu avec ces professionnels du stoïcisme ou du cynisme, qui, se tenant à l'écart de la société, affectant de se singulariser par leur costume ou leur genre de vie, rompaient avec l'existence active pour se réfugier dans d'abstraites méditations. Sénèque ne s'était fait l'esclave d'aucun dogme, d'aucune règle. Il avait écrit des traités de philosophie, mais aussi des vers et des pièces de théâtre, ce que les purs philosophes s'interdisaient comme de méprisables frivolités. Il avait étudié la rhétorique, s'était fait connaître comme un brillant avocat ; il était entré dans la carrière des honneurs, avait exercé les premières magistratures de la hiérarchie officielle et siégé au Sénat. En même temps, il n'avait pas dédaigné, semble-t-il, des occupations moins austères : il avait fréquenté les cercles les plus aristocratiques, les « salons » les plus élégans, et peut-être aussi les plus légers. Il n'aurait pas été compromis dans le procès de Julia Livilla, s'il n'avait pas été un des assidus de la cour de cette princesse, laquelle, vraisemblablement, ne devait pas afficher beaucoup de gravité philosophique. Du reste, ses ouvrages ultérieurs décèlent une expérience de la vie mondaine qui se tourne souvent en verve satirique : quand il s'égaie aux dépens de la coquetterie des femmes et de la gourmandise des hommes, on sent qu'il a contemplé bon nombre de toilettes et assisté à plus d'un grand diner. Rien ne serait plus

faux que de se le représenter étroitement renfermé dans sa « spécialité » de philosophe. Moraliste et savant, homme de lettres, homme politique, homme du monde, il avait tenu à être tout cela à la fois, et, jusqu'à son exil, y avait réussi à souhait.

C'est cette variété, cette complexité de mérites qui l'avait rendu célèbre, — de même que les malheurs qui fondirent ensuite sur lui le rendirent sympathique. Là sont, à n'en pas douter, les raisons qui dictèrent le choix d'Agrippine. Peut-être avait-elle connu Sénèque dans l'entourage de Livilla, dont elle était précisément la sœur; peut-être se rappelait-elle qu'il avait été l'ami de l'un de ses maris, Passienus Crispus, — encore que ses souvenirs conjugaux dussent avoir sur elle assez peu de prise! — Mais surtout elle tenait à réagir contre ce qu'avait fait la précédente impératrice, Messaline, à mettre au premier rang ceux que celle-ci avait poursuivis de sa haine. Elle tenait aussi à donner comme précepteur à son fils un lettré dont la réputation fût éclatante, afin de bénéficier elle-même de cette popularité. Assez indifférente aux qualités réelles de Sénèque, sinon incapable de les apprécier, elle le prit parce qu'elle pensa que cela ferait bon effet sur ses nouveaux sujets encore indécis. Son choix fut une des ruses par lesquelles son insatiable ambition essaya de se concilier la complicité de l'opinion publique.

Que valait ce choix en lui-même? qu'était Sénèque, non plus selon le jugement de l'époque, mais dans la réalité? et, en particulier, puisqu'il allait bientôt participer au gouvernement, quelles étaient alors ses tendances en politique? C'est une question assez difficile à résoudre. Il faut, naturellement, écarter les ouvrages qui ne furent composés que plus tard, tels que les traités *De la Clémence*, *Du Repos*, ou les *Lettres à Lucilius*. Parmi les autres, il en est dont la date est incertaine; et ceux qui restent enfin ne nous apportent pas de renseignements bien précis. Si nous nous en rapportions à ce que dit M. Waltz dans les chapitres où il a raconté l'adolescence et la jeunesse de Sénèque, ses conclusions pourraient se formuler à peu près ainsi: Sénèque aurait été élevé par son père dans des principes républicains; puis, dans l'enseignement des stoïciens, il aurait puisé, au contraire, des idées monarchiques; le spectacle des cruautés de Tibère et de Caligula l'aurait dégoûté de la monarchie, au moins telle qu'elle existait alors; mais l'échec de la

tentative républicaine opérée en 44 par les meurtriers de Caligula lui aurait démontré que seul le gouvernement impérial était possible désormais; il se serait alors résigné à une monarchie tempérée par les vertus du monarque, et, après une longue période d'attente et de souffrance pendant la première partie du règne de Claude, aurait espéré réaliser son idéal par l'éducation de Néron. Toutes ces assertions, en gros, ne sont pas fausses, mais peut-être quelques-unes d'entre elles ont-elles besoin de réserves ou de retouches.

On pourrait se demander, par exemple, si le père de Sénèque a été aussi obstinément « républicain » que le dit M. Waltz : il est douteux que ce bourgeois de province, très sensé et très pratique, se soit acharné à souhaiter la résurrection impossible d'un passé disparu à jamais, qu'il ait fermé les yeux sur les services que le gouvernement d'Auguste avait rendus à l'ordre et à la paix. On peut croire aussi que M. Waltz exagère, en sens inverse cette fois, dans ce qu'il dit des tendances monarchistes des stoïciens : il est très vrai que dans leur doctrine, comme dans celle de Platon ou d'Aristote, la domination d'un roi juste et sage était préconisée comme le gouvernement idéal; mais c'était là une préférence toute théorique, qui n'enchaînait pas, dans la vie réelle, le libre choix de leurs disciples; parmi ceux-ci, il y eut des monarchistes convaincus, il y eut aussi des défenseurs passionnés du régime républicain, — ne fût-ce que Caton et Brutus! — Si donc Sénèque fut partisan de l'Empire, ce ne fut pas à cause de son stoïcisme, mais pour d'autres raisons; nous croyons d'ailleurs qu'il le fut, et même, nous irions volontiers plus loin que M. Waltz, qui lui prête je ne sais quelles velléités, sinon « républicaines, » au moins « libérales, » et qui le représente comme une sorte de « rallié. » Nous verrions plutôt en lui un monarchiste de conviction, et non de résignation. Ce n'est qu'une nuance, et cependant elle est assez importante pour que l'on nous permette de la préciser.

On ne trouve pas facilement quel motif aurait eu Sénèque de regretter beaucoup la forme républicaine. L'ancien gouvernement, si l'on écarte les fictions constitutionnelles, était avant tout la domination d'une coterie de grands seigneurs. A cette oligarchie, souvent oppressive, toujours égoïste, Sénèque n'appartenait ni par sa naissance, ni par ses alliances; au contraire, toute sa famille avait à se louer du régime nouveau : lui

et son frère aîné étaient arrivés à d'assez hautes dignités, et son autre frère, le père du poète Lucain, avait acquis, comme « procureur » du prince, une belle fortune. — A défaut de l'intérêt personnel, certains hommes d'alors pouvaient être attachés à la république par une fidélité respectable aux vieux usages : mais Sénèque, issu d'une obscure famille de province, étranger en somme à la société romaine, très indépendant d'idées, très épris de nouveautés (jusqu'à formuler parfois la théorie du progrès en termes que ne désavouerait pas un philosophe du xviii^e siècle), Sénèque n'était pas de ceux qui se laissaient lier par le culte du passé. — Il y avait enfin dans les écoles, comme M. Boissier l'a très bien montré, une sorte de tradition républicaine : mais elle fournissait plutôt des thèmes à la déclamation que des règles à l'activité politique, et en tout cas un homme de la valeur de Sénèque ne pouvait attacher aucune importance à des lieux communs d'une banalité aussi creuse.

En fait, on peut lire, croyons-nous, tous ses ouvrages sans rencontrer un éloge précis de la forme gouvernementale sous laquelle Rome avait vécu pendant près de cinq siècles. Il condamne expressément les mesures violentes par lesquelles le Sénat patricien avait défendu ses privilèges contre les réformateurs démocrates, sans être d'ailleurs plus tendre pour ces réformateurs, pour les Gracques ou pour le tribun Drusus. Il flétrit les cruautés commises dans les guerres civiles, aussi bien celles de l'aristocrate Sylla que celles du plébéien Marius. Il est très loin d'être toujours hostile à César et toujours favorable à Pompée, sentimens qui étaient pourtant de règle dans le monde des rhéteurs, et que ne craignaient pas d'afficher même des écrivains bien en cour tels que Tite-Live. Il parle élogieusement d'Auguste, et même de Tibère. Le seul prince contre lequel il se prononce décidément, c'est Caligula, et celui-ci, il faut avouer qu'il le hait avec fureur : le traité *De la Colère* n'est guère qu'un pamphlet contre lui, et Sénèque revient à la charge en maint endroit de ses autres ouvrages. C'est que Caligula avait été sur le point de le faire tuer. C'est aussi que sa méchanceté, plus insensée encore qu'atroce, avait d'autant plus épouventé le public qu'elle avait brusquement succédé à une douceur délicieuse. Mais un empereur fou n'est pas tout l'empire ! Et puis, n'oublions pas que, dans ce même livre où il a si brutalement flagellé Caligula, Sénèque a des mots assez durs pour les sujets

qui se plaignent sans cesse de leur souverain, comme pour ceux qui regrettent la perte de la liberté politique. Ces épi-grammes prouvent au moins que chez lui les regrets de cette espèce n'étaient pas bien vifs !

De tout cela, que conclure ? Évidemment Sénèque n'est pas un partisan de la tyrannie ; mais, Dieu merci ! on peut distinguer entre l'essence d'un gouvernement et les abus de ceux en qui il s'incarne quelquefois. Cette distinction, rien n'indique que Sénèque ne l'ait pas faite ; rien n'indique qu'il ait ressenti une préférence, même théorique, pour l'ancienne constitution républicaine ; allons plus loin : rien n'indique qu'il ait souhaité de voir limiter ou tempérer le pouvoir impérial, de voir le Sénat recevoir plus d'autorité ou les magistrats prendre plus d'indépendance ; qu'il ait, en un mot, désiré la moindre modification constitutionnelle. Et ceci n'est pas sans intérêt. Car plus tard, on le sait, étant précepteur et inspirateur de Néron, il écrivit, dans le traité *De la Clémence*, une apologie enthousiaste de la monarchie. Si jadis il n'en avait été qu'un sujet médiocrement convaincu et docile à contre-cœur, on pourrait le ranger dans la classe si nombreuse de ceux qui règlent leurs opinions politiques sur leur situation personnelle. Ce que nous venons de voir montre qu'il n'en est rien. Pour devenir ministre d'un empereur, il n'a eu à faire l'abandon d'aucun de ses principes, n'ayant jamais été ni républicain, ni même réformiste, mais toujours monarchiste pur.

Ses idées ne le gênaient donc nullement pour la tâche qu'il allait entreprendre : dans quelle mesure son caractère propre, — chose plus importante encore que les idées chez un homme d'État, — l'y prédisposait-il ? Il y avait en lui, semble-t-il, des qualités très précieuses pour un chef de gouvernement, et, à côté, des tendances un peu inquiétantes. S'il est vrai qu'on ne peut diriger les hommes qu'à la condition de bien les connaître, si la politique, comme on l'a dit, n'est que « de la psychologie appliquée, » Sénèque était assez fin moraliste pour devoir être un bon ministre. Ses premiers ouvrages, le traité *De la Colère* ou la *Consolation à Marcia*, témoignent déjà d'une expérience de l'âme humaine, qui devait aller en s'enrichissant, comme il est naturel, jusqu'à sa vieillesse, mais qui était déjà très précise et très sûre. Quand il s'adresse à Marcia, cette grande dame qui mettait à pleurer son fils une sorte de douleur fastueuse, avec

quelle clairvoyance il discerne ce qui se mêle d'égoïsme et d'orgueil à nos chagrins en apparence les plus désintéressés ! Avec quelle finesse, dans le traité *De la Colère*, il démêle les causes secrètes de notre irritation, celles que nous ne voulons pas nous avouer, que nous cachons à nos propres yeux sous des sophismes illusoires ! Un observateur aussi avisé, un analyste aussi exercé à scruter l'arrière-fond obscur de nos impressions inconscientes, pouvait aisément transporter cette perspicacité dans la conduite des affaires : il saurait percer à jour les empressemens hypocrites et les faux-semblans de vertu ; il se tiendrait en garde aussi contre les dehors trompeurs de prospérité ; ni pour recruter ses collaborateurs, ni pour apprécier l'état des choses, il ne se laisserait prendre à ce qui brille, mais irait droit au point faible des individus et des situations.

N'être pas dupe des autres est relativement facile : il est plus malaisé de n'être pas dupe de soi-même. De toutes les entraves qui peuvent paralyser ou fausser nos mouvemens, la plus redoutable, — parce que c'est celle que nous soupçonnons le moins, — est celle dont nous garrottent nos opinions préconçues. Cet esprit de système, qui gâte les intentions les plus pures et les jugemens les plus sains, est un des défauts qu'on reproche le plus souvent aux philosophes lorsque par hasard ils sortent de leur tour d'ivoire pour se lancer dans la mêlée humaine. Sénèque, heureusement, en était tout à fait exempt. Non seulement, comme on l'a vu, il n'avait pas voulu se consacrer tout entier à la philosophie, mais, dans la philosophie même, il avait refusé de s'assujettir à une formule trop stricte. Son stoïcisme ne l'empêchait pas d'être fort accueillant pour toutes les autres doctrines, jusques et y compris l'épicurisme ; il citait aussi volontiers les maximes d'Épicure que celles de Chrysippe et de Cléanthe, et, comme il le disait spirituellement, « passait souvent dans le camp ennemi, non en transfuge, mais en éclaireur, » *non tanquam transfuga, sed tanquam explorator*. Il savait au besoin, suivant les circonstances, sacrifier quelques-uns des dogmes de morale qu'on lui avait enseignés ou qu'il avait prêchés lui-même. A un fonctionnaire comme Paulinus, trop profondément engagé dans ses préoccupations de métier, il rappelait l'utilité d'une retraite consacrée à la méditation ; mais s'il voyait devant lui un être incertain et languissant comme Serenus, une sorte de neurasthénique, il le

poussait à l'action pour le guérir. Il professait en général que la douleur est indigne du sage, mais quelquefois il avouait que prétendre l'extirper radicalement était faire preuve d'une dureté inhumaine. La devise de ses lettres ou opuscules de direction morale était qu'il ne fallait pas employer les mêmes moyens avec tout le monde, *aliter cum alio agendum*. Bien des gens de son époque, dont Quintilien s'est fait l'écho, lui reprochaient précisément cette liberté d'opinions; nous l'aimons pourtant mieux ainsi, moraliste indépendant et souple, que disciple routinier d'une doctrine fixée *ne varietur*, et surtout il nous semble qu'une telle disposition d'esprit était pleine d'heureuses promesses pour sa carrière de ministre. Un homme qui déjà en philosophie avait osé s'affranchir de la tyrannie des préceptes tout faits, ne devait pas non plus être en politique le prisonnier d'un programme *a priori* : il aurait ses idées, certes, mais au lieu de les imposer aux faits avec cette brutalité dédaigneuse qu'ont souvent les doctrinaires, il les appliquerait dans la mesure du possible, les contrôlerait, les modifierait au besoin sous la dictée de l'expérience journalière; il acquerrait cette « science des temps » dans laquelle Bossuet voit l'essentiel de l'art de gouverner; il aurait les yeux fixés, non sur des théories abstraites, mais sur la réalité vivante et mouvante.

A voir tant de dons intellectuels, une connaissance si approfondie des hommes et un tact psychologique si rare, une si franche liberté de jugement et une souplesse de méthode si aisée, on se persuade aisément que Sénèque avait tout ce qu'il faut pour bien diriger un État, et l'on s'étonne un peu d'entendre dire par M. Waltz qu'il était peu fait « pour le métier de pasteur des peuples et de conducteur du genre humain. » Mais il faut avouer que sa volonté n'était pas au niveau de son esprit : très ardente, souvent très noble, elle n'était pas très ferme; elle procédait plutôt par élans impétueux, suivis de retours en arrière, que par une action soutenue.

Par ces revirements déconcertans, il ressemblait un peu à un de ses contemporains et compatriotes, le rhéteur espagnol Porcius Latro, un grand ami de son père, célèbre lui aussi par ses alternatives d'énergie intense et de complète dépression : les théoriciens des « influences de race » pourraient voir là un trait du caractère hispano-latin de cette époque. Il est plus simple, croyons-nous, de noter que Sénèque avait un tempéra-

ment maladif : sa prédisposition aux bronchites, son amaigrissement effrayant lors de l'adolescence, la fréquence de ses syncopes, permettent de diagnostiquer chez lui une phtisie commençante, et l'on sait que c'est justement cet état morbide qui le sauva de la colère de Caligula : le tyran jugea que ce n'était pas la peine de faire tuer un homme si proche de la mort. Or les tuberculeux, les « embrasés, » comme les a appelés un romancier de nos jours, ont au moral la même fébrilité qu'au physique : ils s'éprennent et se lassent également vite de tout. La jeunesse de Sénèque nous montre plusieurs de ces passagères flambées d'enthousiasme. Séduit d'abord par l'enseignement des rhéteurs, il s'en dégoûte bien vite, et il n'y a certes pas lieu de le lui reprocher ; mais cet abandon rapide contraste avec la docilité de tant d'autres jeunes gens, qui restaient obstinément attachés aux leçons de leurs maîtres. Il est ensuite conquis par la prédication morale des Attale, des Sotion, des Fabianus, et aussitôt il embrasse dans toute sa rigueur le genre de vie ascétique qu'ils recommandaient, couchant sur la dure, ne prenant plus de bains chauds, ne buvant plus de vin, ne mangeant plus de viande, d'huîtres ni de champignons, s'astreignant, non sans risquer sa vie, à une règle vraiment monacale. Cette « conversion, » fortement combattue par son père, ne dure pas très longtemps, et, vers la vingtième année, nous voyons le jeune homme vivre comme tout le monde et se destiner à la carrière des honneurs. Puis vient une nouvelle crise de ferveur philosophique, mais un peu différente de la première : le guide de Sénèque n'est plus un stoïcien ni un pythagoricien, c'est un cynique, Démétrius, pour qui il se passionne autant qu'il l'avait fait pour ses précédents directeurs. Ces leçons de renoncement, de mépris des biens terrestres, laissent-elles en lui une trace bien durable ? On en peut douter, puisque c'est justement l'époque où il est le plus répandu dans les cercles mondains, applaudi du public élégant, et en coquetterie avec les plus grandes dames. Jusqu'ici, sa vie morale a été faite d'accès plus ou moins courts d'ascétisme, entrecoupés de périodes de relâchement et de tiédeur.

Voici maintenant des circonstances plus graves, la disgrâce, l'exil. Sénèque, sur le premier moment, roidit toute son énergie contre le malheur. Pendant quelque temps, il met en pratique virilement, presque joyeusement, les nobles leçons de ses

maîtres. C'est peut-être alors qu'il écrit les traités *De la Providence* et *De la Constance du sage*, où il décrit avec tant d'orgueil la souveraine valeur de l'épreuve et le duel tragique entre l'homme et le destin. C'est alors qu'il adresse à sa mère Helvia cette *Consolation*, qui est un de ses plus beaux ouvrages par son mélange de dignité stoïcienne et d'humaine tendresse. Il est, comme il le dit, « malheureux courageusement, » *fortiter miser*. Mais peu à peu, le courage tombe, et le malheur reste, faisant progressivement sa besogne déprimante et corruptrice. Sa patience s'use dans la monotonie de son isolement; son ambition, qui l'avait d'abord soutenu, lui fait craindre maintenant d'être oublié; livré à lui-même, n'étant plus appuyé par son entourage ordinaire, il fléchit comme une plante trop faible. Bientôt il est prêt à toutes les compromissions, et le voilà qui adresse à Claude, par l'entremise de son affranchi Polybe, ces flagorneuries aussi ridicules qu'humiliantes, dont on l'a si souvent et si durement blâmé. Soyons plus indulgens pour un abaissement passager, mais reconnaissons que Sénèque est de ceux qui sont plus aptes à braver une catastrophe qu'à supporter l'ennui. Sous la lente et longue morsure d'une tristesse incessante, s'est lamentablement effrité ce stoïcisme, qui d'abord se dressait avec orgueil contre la tempête. Une pareille défaillance, succédant à des efforts héroïques, est l'indice d'un caractère plus enthousiaste que résistant. Là, sans nul doute, sera le danger.

II

Tel était à peu près Sénèque lorsque le caprice d'Agrippine le tira d'exil pour en faire un personnage considérable. M. Waltz semble penser qu'il accueillit cette faveur d'assez mauvaise grâce : trop vieux, trop lassé surtout par ses récentes épreuves, il aurait perdu toute ambition; il aurait d'ailleurs été quelque peu humilié des bienfaits d'une femme comme Agrippine; ce ne serait que malgré lui, et faute de pouvoir se dérober, qu'il aurait consenti à exercer la préture et à devenir le précepteur de Néron. M. Waltz appuie cette hypothèse sur quelques pages découragées du traité *De la Brièveté de la vie*, que plusieurs critiques placent à cette époque : mais la date est loin d'en être sûre, et les tirades contre la vie active, les louanges dont l'auteur comble une existence toute de retraite et de méditation,

semblent être plutôt des lieux communs d'école que des confidences personnelles. En réalité, il n'y a pas lieu de supposer que Sénèque ait boudé contre les sourires de la fortune. Il avait sollicité son rappel de Claude et de Polybe : pourquoi ne l'aurait-il pas accepté d'Agrippine et de Pallas ? Avec la mobilité de caractère que nous avons observée en lui, la perspective de remplir de grandes charges dut bien vite lui faire oublier les dégoûts contractés en exil : il avait jadis désiré jouer un grand rôle ; cette ardeur d'agir, momentanément assoupie, ne dut pas être longue à se rallumer dans une âme toujours inflammable. Quant à l'offre qu'on lui fit de diriger l'éducation de Néron, elle n'avait rien que de très séduisant. On prévoyait dès lors que ce jeune prince serait tôt ou tard le successeur de Claude, qu'un jour tout dépendrait de lui, de sa conduite, de son caractère, c'est-à-dire, en dernière analyse, des conseils qu'il aurait reçus pendant son adolescence : quelle gloire plus éclatante, — mais surtout quel devoir plus pressant, pour un philosophe comme Sénèque, — que de former selon les vrais principes l'homme qui devait gouverner l'univers ?

Il est donc probable qu'il se mit à l'œuvre avec empressement, avec l'entrain joyeux de quelqu'un qui, parvenu au milieu du chemin, s'aperçoit que la vie, par une belle revanche, lui offre encore l'occasion de faire quelques-unes des grandes choses qu'il a rêvées. Pendant cinq ans, il n'eut pas à agir d'une manière directe, mais à laisser agir Agrippine. C'est elle seule, avec son intime confident Pallas, qui fit tomber l'un après l'autre tous les obstacles qui séparaient son fils du pouvoir. L'adoption et le mariage de Néron, l'évincement de Britannicus, la mort de Claude, tous ces moyens rusés ou violents de parvenir à son but, furent son œuvre propre, et Sénèque n'en fut peut-être pas informé avant que les faits fussent accomplis. Elle lui demanda seulement de former l'esprit et le caractère du futur empereur.

Nous ne savons pas au juste comment Sénèque s'acquitta de cette tâche. Autant que nous pouvons en juger, il parait y avoir apporté cette qualité que nous signalions tout à l'heure, une très souple facilité d'adaptation, un sens précis du réel et du possible. Il ne chercha pas à enrôler son impérial élève dans les rangs des stoïciens de profession. Il est vrai qu'on ne le lui eût peut-être pas permis ; mais il n'eut pas non plus l'idée de

l'essayer. On a quelquefois loué Bossuet d'avoir tâché de donner au Grand Dauphin les vertus d'un roi, et non celles d'un prêtre ou d'un moine : de même on pourrait dire que Sénèque s'efforça de faire de Néron, non un philosophe, mais un empereur. Même sur ce terrain, il sut voir quelles étaient les limites qu'il pouvait raisonnablement espérer d'atteindre et au delà desquelles il risquait de s'égarer. L'âme du jeune prince n'était pas une table rase sur laquelle il pût se flatter de graver ce qu'il voudrait. Il pouvait aisément, trop aisément, apercevoir déjà les indices de l'hérédité déplorable qui avait gâté d'avance cette nature déséquilibrée : « des fiers Domitius l'humeur triste et sauvage, » et « la fierté des Nérons » étaient des vices que toute Rome connaissait. Livré d'ailleurs pendant ses premières années à des gouverneurs tout à fait méprisables, un danseur et un barbier, puis enivré par les applaudissemens d'une cour qui cajolait en lui le futur maître, Néron, quand il fut remis aux mains de Sénèque, était, pour nous servir des termes de M. Waltz, « un garçon mal élevé, vaniteux, insolent, sensuel, hypocrite, paresseux, emporté. » Il fallait bien du courage pour entreprendre d'en tirer quelque chose de bon, et bien de l'adresse pour y réussir. Sénèque eut au moins le mérite de ne pas se dissimuler la difficulté. Il ne conçut pas le dessein chimérique de refondre de toutes pièces ce caractère déjà trop formé ; il essaya seulement d'en refréner les vices les plus choquans, et d'en utiliser, en les orientant dans un sens meilleur, quelques aspirations moins mauvaises que les autres.

Néron était bouffi de vanité. A vouloir le ramener à une vue plus modeste de ses imperfections, on eût perdu son temps. Sénèque ne combattit point son amour des louanges. Il se contenta de lui persuader que, de toutes les gloires, la plus sûre et la plus enviable était celle que procurent la vertu, la bonté, la douceur. Il lui parla, nous pouvons le croire comme il lui devait parler dans le traité *De la Clémence* qu'il lui adressa plus tard ; ou, si l'on préfère, il lui parla comme Racine fait parler Burrhus dans sa tragédie. Il fit miroiter devant ses yeux le tableau enchanteur, idyllique, d'un souverain qui est le père de ses sujets, qui ne fait que du bien, et qui, en échange, hume avec délices l'encens des acclamations joyeuses et reconnaissantes. Il chercha à le captiver en lui promettant, non pas la satisfaction du devoir accompli (Néron ne l'eût sans

doute pas entendu), mais la griserie de la popularité. Après tout, jouer au bon prince valait encore mieux que de jouer au tyran ! Sénèque en jugea ainsi ; d'une vanité puérule et sotté, il essaya, semble-t-il, d'extraire un sentiment plus noble de légitime orgueil, afin de s'en faire un appui pour combattre les réveils, toujours à craindre, de la férocité native

Autant et plus que la gloire, Néron aimait le plaisir. Sénèque dut tâcher de lui donner un peu de goût pour les études sérieuses, pour l'éloquence notamment, qui, dans les idées d'alors, était aussi nécessaire à un prince qu'à un particulier. Mais très vite il reconnut qu'on ne pouvait obtenir de lui aucune application. Il se résigna dès lors à le laisser s'amuser : seulement, il se demanda si l'on ne pourrait pas faire un choix judicieux parmi ses amusemens. Néron n'était pas dépourvu d'un certain sentiment du beau : il cultivait volontiers la poésie, la musique, la peinture, la sculpture. C'étaient là des divertissemens bien frivoles selon l'opinion du temps, plus relevés cependant que les plaisirs grossiers auxquels le prince n'avait pas moins de penchant. Sénèque dut se résigner à encourager l'ardeur de son élève pour ces distractions inoffensives, dans l'espoir, — d'ailleurs vain, — qu'elles lui suffiraient.

Une certaine gloriole de bienfaisance et un certain goût pour les arts, voilà toutes les qualités qu'il parvint à inculquer à Néron. C'était peu pour bien remplir le métier d'empereur. Sénèque le comprit. Il renonça à l'espoir que Néron gouvernerait un jour par lui-même, et se rabattit sur celui de gouverner sous son nom.

Ce ne fut pas, vraisemblablement, par ambition personnelle qu'il s'appliqua à conserver sur lui une influence qui lui coûta du reste plus d'une concession. Il aurait préféré former un souverain capable d'initiative. N'y ayant pu réussir, il se résigna, comme à un pis aller, à assumer la responsabilité, occulte, mais réelle, de la direction des affaires, pendant que l'empereur aurait les apparences décoratives du pouvoir. Telle fut sa ligne de conduite après l'avènement de Néron. C'est dans cette intention qu'il laissa éliminer de la cour Narcisse d'abord, le plus important des affranchis, puis le rival de Narcisse, Pallas, et Agrippine elle-même. Il trouva, au contraire, dans Burrhus, le préfet du prétoire, un auxiliaire qui comprit ses vues, qui le soutint toujours fidèlement, et dont l'aide lui fut d'autant plus précieuse qu'il tenait entre ses mains le commandement de la

force armée. Quant aux amis personnels du prince, les Othon, les Sénécion et autres viveurs, il conclut, à ce qu'il semble, un pacte tacite avec eux : il leur abandonna la vie privée de Néron, à la condition qu'ils s'abstinssent de toute incursion sur le terrain des affaires publiques. Dès lors, sans avoir de titre officiel, mais avec une autorité que personne n'ignorait, soufflant tous les discours de Néron et lui dictant toutes ses décisions officielles, il fut vraiment, pendant une période de sept ans, l'inspirateur de la politique romaine.

D'après quels principes entreprit-il de la diriger? Nous avons là-dessus deux documens également précieux : l'un est le « discours-programme » que Néron prononça dans la première séance du Sénat qu'il vint présider après les funérailles de Claude, au mois d'octobre 54; l'autre, d'un ou deux ans postérieur, est le traité *De la Clémence*, dédié à l'empereur, mais destiné en réalité à tout le public de Rome. Ils ne font pas double emploi, ils ne se contredisent pas non plus : ils se complètent réciproquement, et c'est pourquoi il importe de les considérer ensemble. Les tendances du premier sont plus libérales, celles du second plus monarchiques. Si l'on n'envisageait que le manifeste impérial, on serait porté à croire que le nouveau prince offrait de partager par moitié son autorité avec le Sénat, de lui laisser tout le pouvoir législatif et une bonne part du pouvoir judiciaire, en se réservant seulement le soin d'exécuter les décisions de la haute assemblée constitutionnelle. Quelques historiens anciens et modernes l'ont cru, et M. Waltz ne semble pas éloigné de partager leur manière de voir. Peut-être serait-il sage d'être plus circonspect à l'égard des formules officielles. Quand on lit le Monument d'Ancyre, on y trouve une phrase qui, prise au pied de la lettre, affirme qu'à un certain moment Auguste s'est démis de sa puissance entre les mains du peuple et du Sénat : pourtant, si convaincu que l'on soit du « républicanisme » d'Auguste, soutiendra-t-on qu'il ait jamais abdiqué complètement le pouvoir? A ne consulter que le *Panegyrique de Trajan* par Pline, il semble que le Sénat ait repris autant d'autorité que sous la République : et le même Pline, chargé d'administrer la Bithynie, ne connaît que l'Empereur, comme si le Sénat n'existait pas. Claudius Mamertinus, en prononçant l'éloge de Julien, le félicite d'avoir rendu aux consuls leur ancienne indépendance : et tous les textes d'alors nous montrent

dans le consulat une dignité purement honorifique. Il est bien possible que Sénèque, en composant le « discours du trône » de 54, ait usé, lui aussi, de cette phraséologie conventionnelle qui ne prouvait rien et n'engageait à rien. D'ailleurs, quand on y regarde de plus près, ce discours innove moins qu'il ne paraît innover; il ne parle pas d'étendre les attributions du Sénat, il dit simplement: « Le Sénat conservera ses anciens droits. » Or, ces droits, il est bien vrai qu'ils avaient souvent été méconnus en pratique; mais, légalement, ils n'avaient jamais été abrogés. Néron, — ou plutôt Sénèque, par son intermédiaire, — promettait d'appliquer en toute loyauté la constitution existante, non de la réformer. Et cette constitution, quoi qu'aient imaginé à ce sujet les écrivains modernes, et quelque abus qu'ils aient fait de leur fameux mot de « dyarchie, » il ne faut pas oublier qu'aux yeux des anciens elle était nettement monarchique.

Si l'interprétation du discours de Néron est contestable, celle du traité *De la Clémence* est fort claire. Le souverain y est décrit comme « tenant la place des dieux sur la terre; » il a entre les mains le droit de vie et de mort sur tous les peuples; sur un signe de lui, des milliers de glaives peuvent être tirés du fourreau, ou des milliers d'hommes chassés de leur résidence; il est dans l'État ce que l'âme est dans l'organisme humain. Et ce n'est pas seulement un état de fait que Sénèque constate. Pour lui, la monarchie est de droit naturel, puisqu'elle existe dans les sociétés animales. C'est la meilleure forme de gouvernement: on y jouit de toutes les libertés, sauf celle de courir à sa perte. Elle est surtout indispensable au maintien de la « paix romaine, » et Sénèque insiste fortement sur le rapport nécessaire entre l'étendue de l'empire et la nature monarchique du gouvernement: « Si jamais notre peuple secoue le frein, ou bien, en ayant été délivré un moment, se refuse à le subir de nouveau, l'unité de cet immense État s'éparpillera en mille morceaux; Rome cessera de commander le jour où elle cessera d'obéir. » Voilà, exprimée en termes catégoriques, et fondée sur des raisonnemens en bonne et due forme, toute une théorie monarchiste. Sénèque ne l'a pas sans doute formulée pour le seul Néron, qui n'avait pas besoin d'être convaincu sur ce point. Il l'adressait bien plutôt à la société éclairée, toujours curieuse de ses ouvrages, et d'autant plus empressée à accueillir celui-ci qu'il empruntait à la haute situation de son auteur une

importance exceptionnelle. C'était comme un second manifeste, où Sénèque pouvait parler plus librement que dans l'allocution de 54, et il en profitait, on le voit, pour faire une déclaration franchement impérialiste.

Cette déclaration ne fut, du reste, démentie par aucun acte. Dans ses rouages essentiels, le mécanisme gouvernemental resta ce qu'il avait été sous les précédens empereurs. Pour la rédaction des lois, pour le recrutement des magistrats, tout se passa comme au temps de Tibère, de Caligula et de Claude. Le seul changement notable porta sur la nomination des fonctionnaires chargés de surveiller le trésor public. A l'époque d'Auguste, le Sénat élisait deux « préfets du trésor » parmi les anciens préteurs. Sous Claude, cet usage avait pris fin, et les finances avaient été dirigées par des questeurs, — des hommes plus jeunes par conséquent, — choisis directement par le prince. Le gouvernement de Sénèque imagina une combinaison mixte: les préfets du trésor furent pris parmi les anciens préteurs, comme sous Auguste, mais nommés par l'empereur, comme sous Claude. C'était une conciliation, sans doute, mais au profit de l'autorité monarchique, et non à son détriment. Quant au rôle du Sénat comme haut tribunal administratif, civil et criminel, il ne fut nullement modifié: l'empereur ne restreignit aucune des prérogatives sénatoriales, mais n'abandonna non plus aucune des siennes.

Il y avait, dans l'allocution prononcée par Néron lors de son avènement, une phrase beaucoup plus importante que celle où l'on a cru voir un projet de « monarchie constitutionnelle: » c'est celle où il déclarait que désormais il y aurait séparation absolue entre la maison privée du prince et l'État. Par ces mots, le jeune empereur condamnait ce qui avait été la pratique constante de ses prédécesseurs et surtout de Claude, l'abandon du pouvoir à des femmes, à des favoris ou à des affranchis. Ces derniers en particulier avaient été, pendant tout le dernier règne, les vrais maîtres de Rome: Claude avait été leur esclave, Messaline leur victime, et Agrippine n'avait pu tenir tête au plus puissant de tous, Narcisse, qu'avec l'appui des autres, de Pallas et de Calliste. Ce n'est pas ici le lieu de rechercher si la domination de ces affranchis avait été aussi funeste qu'on le croit, si d'utiles mesures n'avaient pas été prises à leur instigation, si nous avons raison de partager à leur égard la sévérité des écri-

vains anciens, — sévérité dans laquelle il entre une bonne dose de préjugé de classe. Toujours est-il qu'ils étaient très impopulaires dans la société romaine d'alors. Rien ne pouvait être plus agréable aux auditeurs de Néron que de savoir que cette coterie si redoutée et si méprisée était définitivement mise à l'écart. Cette assurance n'était pas seulement, pour les grands seigneurs, un baume versé sur d'anciennes rancunes ; c'était une promesse précieuse pour l'avenir, une promesse dont nous devons bien comprendre la valeur. Quelle que soit la forme officielle de l'État, la réalité du pouvoir s'exerce toujours par l'entremise d'un nombre de gens forcément restreint ; un seul homme en serait incapable, incapable aussi tout un peuple : en royauté comme en démocratie, c'est une oligarchie qui gouverne. La question est de savoir comment cette oligarchie se recrute. Pour ne parler que de l'empire romain, il y eut sur ce point de grandes variations : Auguste s'entoura de grands seigneurs, Claude d'affranchis, Hadrien de chevaliers, etc. Ceci nous permet de mieux apprécier la déclaration de Sénèque. Exclure de la direction des affaires les affranchis, c'était, tout naturellement, y appeler les sénateurs avec les plus notables des chevaliers. Si donc le Sénat, en tant que corps constitué, ne recevait pas plus d'autorité dans l'État, ses membres, individuellement, pouvaient avoir l'espoir de jouer un rôle plus considérable. Cette perspective de participer à la charge, à l'honneur et, — pourquoi ne pas le dire aussi ? — aux profits de la politique active, devait les rallier sans peine au nouveau prince. Et réciproquement, si l'on se place au point de vue de l'opinion publique romaine, avec cette classe plus distinguée, plus considérée que celle des affranchis, Sénèque pouvait se flatter d'imprimer à tous les services de l'État une direction plus sage et plus honnête. En tout pays, peut-être, un changement de personnel gouvernemental est plus important qu'un changement de constitution ; mais cela était vrai surtout alors. La formule du règne de Claude avait été « une monarchie servie, — ou plutôt exploitée, — par une domesticité ; » celle du gouvernement de Sénèque allait être « une monarchie servie par une aristocratie. »

On voit dans quelle mesure, assez restreinte, Sénèque innova en matière politique. En matière sociale, comme nous dirions aujourd'hui, il ne tenta pas non plus de modification essentielle. Les inégalités qu'avaient sanctionnées les dures lois de la vieille

Rome subsistèrent toutes : les femmes, les enfans, les affranchis, les esclaves, ne virent nullement adoucir leur situation juridique. On peut s'en étonner, car enfin Sénèque était stoïcien, et c'est justement sous l'influence du stoïcisme que devait se faire au siècle suivant la grande réforme du code romain. Comment, avec la même foi philosophique, n'a-t-il pas essayé d'ébaucher la tâche que devaient accomplir les empereurs et les juristes du n^e siècle, les Hadrien et les Marc-Aurèle, les Gaius et les Papinien : introduire dans l'antique législation formaliste un esprit de raison, de justice et d'humanité ? Peut-être ni le prince ni le Sénat ne s'y seraient-ils prêtés alors ; peut-être aussi Sénèque lui-même, amateur de philosophie plutôt que théoricien, recula-t-il devant une refonte systématique des lois ; peut-être enfin s'était-il trop mêlé à la vie des hautes classes pour ne pas en épouser inconsciemment les préjugés, pour ne pas accepter les abus sur lesquels reposait l'état de choses existant, et qu'une longue accoutumance avait rendus pour ainsi dire naturels. Lorsque, par exemple, pendant son ministère, après le meurtre du préfet de la ville, Pedanius Secundus, on discuta pour savoir s'il fallait appliquer ou abroger la loi d'après laquelle tous les esclaves, comme suspects de complicité, devaient être livrés à la torture, le gouvernement n'intervint pas dans le débat ; le Sénat maintint en vigueur l'antique usage dans toute son atrocité, et l'empereur laissa faire. Que pensait Sénèque à ce sujet ? estimait-il, avec la majorité conservatrice, que cette répression plus que sévère était indispensable à la sécurité des maîtres ? ou bien, tout en blâmant en son for intérieur une rigueur aussi inhumaine, ne se sentait-il pas la force de s'y opposer ? Quoi qu'il en soit, cet incident, à lui seul, montre qu'il n'eut rien d'un révolutionnaire, et qu'il ne songea pas plus à bouleverser la société qu'à transformer le gouvernement.

Il se contenta de faire une besogne beaucoup plus simple, plus humble en apparence, en fait plus utile peut-être. Il s'appliqua, aidé de collaborateurs judicieusement choisis, à faire pénétrer dans tous les actes de la politique journalière des sentimens de loyauté et de bienveillance. Il administra en honnête homme, on pourrait presque dire en brave homme. Il renonça aux procès de lèse-majesté, dont on avait fait et dont on devait faire encore un si terrible usage contre les citoyens les plus innocens ; il refusa de donner suite à certaines accusations qui

s'étaient produites, et, pour mieux marquer son intention de rompre avec cette coutume détestable, il fit poursuivre judiciairement les délateurs qui avaient le plus terrorisé le public sous le précédent règne, Cossutianus Capito, Eprius Marcellus, Suillius. Il fit réhabiliter un certain nombre de leurs victimes exilées ou condamnées injustement. Il pécha même quelquefois par un excès d'indulgence, soustrayant au châtement des accusés dont l'innocence était au moins douteuse ; mais cette exagération de « clémence, » assez conforme d'ailleurs aux principes moraux de Sénèque, n'était pas inopportune après les exagérations de cruauté dont on avait jusqu'alors souffert.

Par cette sorte de détente, il soulageait surtout l'aristocratie de Rome, mais son zèle bienfaisant ne s'arrêta pas à cette classe privilégiée. Il essaya d'alléger les charges qui pesaient sur tous les sujets de l'empire. Quelquefois ses desseins restèrent à l'état de velléités : s'il rêva de supprimer tous les droits de douane, de péage et d'octroi, il fut forcé de s'incliner devant les nécessités budgétaires que le Sénat lui objecta. Quelquefois aussi les mesures qu'il prit n'eurent pas le résultat qu'il en attendait. Ainsi, il décida un jour que l'impôt de 4 pour 100 sur les ventes d'esclaves serait payé, non plus par l'acheteur, mais par le vendeur : les marchands en furent quittes pour hausser leurs prix en conséquence. Cette petite mésaventure est assez piquante en ce qu'elle prouve que les réformateurs de l'antiquité, — comme parfois ceux de nos jours, — ne connaissent pas très bien les lois économiques. D'autres dispositions eurent les plus heureux effets : les redevances supplémentaires, que les fermiers de l'impôt avaient greffées sur les taxes légales, furent supprimées ; dans le cas de conflit entre ces fermiers et les contribuables, ce fut la justice ordinaire qui désormais eut à se prononcer, et non plus l'administration financière ; les droits sur les blés furent réduits, et en même temps les armateurs qui faisaient le commerce des denrées alimentaires furent favorisés d'une exonération d'impôt qui devait avoir pour résultat d'abaisser encore le prix de revient des approvisionnements. En même temps donc que la tyrannie judiciaire, la tyrannie fiscale devenait moins âpre, rendait la vie de tous les citoyens plus facile et plus heureuse.

La philanthropie de Sénèque n'oublia même pas ceux qui se trouvaient aux plus bas degrés de l'édifice social. S'il s'abstint,

comme nous l'avons vu, de reconnaître aux esclaves des droits véritables, du moins il veilla à ce que les excès de toute nature que leurs maîtres pouvaient commettre envers eux fussent portés devant l'autorité judiciaire. Quant aux affranchis, il s'opposa à un projet de loi qui tendait à rendre leur libération révoicable au gré du maître dans certains cas d'ingratitude flagrante. Ces deux exemples, à défaut d'autres, attestent son désir de respecter et de faire respecter l'humanité dans la mesure où cela pouvait se concilier avec les lois existantes.

Quant à sa politique extérieure, elle fut, comme tout le reste de son administration, sage et modérée. Il avait trop de bon sens pour se lancer dans des entreprises belliqueuses qui n'auraient pu que compromettre la sécurité d'un empire déjà bien assez étendu. Mais d'autre part, malgré les belles théories stoiciennes sur la fraternité de tous les hommes, il ne croyait pas que, pour être « citoyen du monde, » l'on dût être moins citoyen de son pays. Également éloigné des fanfaronnades agressives et des faiblesses déshonorantes, il suivit un plan de défensive énergique, qui avait été celui d'Auguste et de Tibère, et qui devait être après lui celui des empereurs les plus raisonnables. Par ses ordres, le commandant de l'armée d'Orient, Corbulon, temporisa autant qu'il put, mais, une fois attaqué ouvertement par les Parthes, il marcha contre eux sans hésiter, et leur enleva toute influence sur le « royaume tampon » d'Arménie. Les troupes du Rhin repoussèrent avec autant de vigueur les empiétements des Frisons et des autres peuplades germaniques. En Bretagne, la situation fut plus troublée, notamment lors de la révolte de la reine Boudicca ; mais, dès que la tourmente fut passée, Sénèque fit rappeler le général Suetonius Paulinus, dont les maladresses avaient surexcité les Bretons, et le remplaça par un gouverneur de plus de sang-froid.

En somme, qu'il s'agisse de justice ou de finances, de guerre ou de diplomatie, les décisions de Sénèque semblent bien avoir été presque toujours les plus judicieuses et les plus honnêtes. Respecter la liberté individuelle des citoyens, leur rendre l'existence plus aisée, faire régner l'ordre et la paix à l'intérieur comme aux frontières, tel fut son programme : il y en a peut-être de plus éclatans, il y en a peu de plus louables. Il n'élabora point une nouvelle forme de constitution ; il n'aspira point à reconstruire la société de fond en comble : sans fracas et sans

chimère, il essaya tout simplement de rendre ses compatriotes tranquilles et heureux, et il y réussit en partie.

III

En partie seulement, et c'est ici qu'après avoir rendu pleine justice à ce qu'il y eut de bon dans son œuvre, il faut bien en marquer les lacunes. D'abord, son influence ne dura pas très longtemps, et, aussitôt après sa disgrâce, les épouvantables traditions de tyrannie, de cruauté, de gaspillage et d'anarchie administrative, qu'il avait tâché d'enrayer, reprirent avec plus de fureur encore : si bien qu'à voir les faits en gros, les premières années de règne de Néron paraissent seulement, comme celles de Tibère, de Caligula, de Domitien, un de ces intermèdes pendant lesquels les plus affreux despotes préludent, par une apparence illusoire de douceur, à leurs futures atrocités. Même à l'époque du ministère de Sénèque, il s'en faut que les crimes gouvernementaux aient complètement cessé : la mort de Britannicus et celle d'Agrippine imprimèrent deux taches sinistres à cette période d'innocence et de paix. Enfin, la conduite personnelle du philosophe, au temps de sa toute-puissance, donna prise à des critiques passionnées. C'est pour toutes ces raisons que beaucoup d'historiens modernes ont émis des jugemens assez durs sur la politique de Sénèque ; essayons, à notre tour, de voir ce qu'il en faut penser.

Il ne nous semble pas qu'il y ait lieu d'insister beaucoup sur les accusations dont Sénèque fut l'objet pendant qu'il était au pouvoir. Elles émanaient, pour la plupart, d'un homme on ne peut plus taré, le délateur Suillius, qui, craignant de se voir poursuivi pour les manœuvres criminelles dont il s'était rendu coupable sous Claude, prenait les devans en essayant de déconsidérer le nouveau ministre. Si peut-être ses calomnies trouvèrent de l'écho auprès d'honnêtes gens comme Thræsea, cela ne prouve pas grand'chose : il arrive souvent que les hommes d'une vertu intransigeante sont un peu trop prompts à accueillir de méchants bruits contre ceux qui ne partagent pas leur farouche puritanisme. Mais ce qu'il faut noter surtout, c'est que personne, pas même Suillius, n'incrimina Sénèque en tant qu'homme d'État : on s'attaquait exclusivement à sa vie privée, et les reproches que l'on entassait contre elle nous semblent aujour-

d'hui un peu puérils. Que Sénèque fût riche à 300 millions de sesterces (60 millions de notre monnaie), qu'il eût de beaux meubles, une foule d'esclaves et d'immenses propriétés, que sa femme portât d'énormes pierres précieuses comme boucles d'oreilles, qu'est-ce que cela pouvait faire à l'empire romain ? Ce train de maison, si luxueux qu'il fût, n'avait rien d'exorbitant au milieu de la société aristocratique d'alors, et on ne l'eût même pas remarqué chez un autre que lui. Mais Sénèque était stoïcien, et, au dire des bons apôtres comme Suillius, un stoïcien n'avait pas le droit d'être si riche ! il démentait ses principes ! il se convainquait lui-même d'hypocrisie ! Sénèque a fait justice de ce grief dans son traité *De la Vie heureuse*, un des plus brillans et des plus spirituels qu'il ait écrits ; son apologie est très adroite, mais d'une adresse qui n'en doit nullement faire suspecter la franchise. Il commence par déclarer qu'on n'a pas le droit de le juger au nom de la perfection philosophique. Il réclame le droit d'être un simple mortel, admirateur plutôt qu'adepte de la souveraine vertu : « Je ne suis pas un sage, et n'en serai jamais un... Je loue, non la vie que je mène, mais celle que je sais qu'on doit mener. » Cette distinction n'est pas une subtilité d'avocat exigée par les circonstances : dès sa jeunesse, nous avons vu que la complète abnégation des stoïciens avait été pour lui un rêve idéal, qu'il avait par momens cherché à réaliser, et non une règle constante de son existence. Plus loin, il est plus hardi, et proclame que les vrais philosophes eux-mêmes ne sont pas condamnés à la pauvreté : l'argent n'a rien de criminel, s'il a été bien acquis et s'il est bien employé. Et ici encore, ce n'est pas une théorie improvisée pour les besoins de la cause : on la retrouvera dans les *Lettres à Lucilius*, qui datent de la retraite de Sénèque, et où il proteste contre les affectations d'indigence étalées par certains charlatans de philosophie. Il n'y a donc, à bien y regarder, aucune contradiction entre ses opinions et ses actes en ce qui concerne la richesse et le luxe. Dès lors, le blâmer de n'avoir pas vécu comme un ermite à la cour de Néron, et, sous ce prétexte, rééditer contre lui, comme l'ont fait certains écrivains modernes, les clabauderies des Suillius, ce serait vraiment avoir de la probité d'un homme d'État une conception bien pharisaïque !

Les drames dans lesquels périrent Britannicus et Agrippine ont beaucoup plus d'importance. Ici la conduite de Sénèque et

de son fidèle coopérateur Burrhus prête davantage à la discussion. Non qu'on leur ait jamais reproché une complicité directe dans ces assassinats. Ils ne connurent la décision de Néron contre Britannicus qu'une fois l'empoisonnement opéré. Quant à Agrippine, la première fois que Néron voulut s'en débarrasser par la violence, il trouva devant lui la résistance énergique de son ancien précepteur et de son préfet du prétoire; après beaucoup d'efforts, ils obtinrent que l'impératrice-mère ne fût condamnée qu'après un jugement régulier; Burrhus fut chargé de ce jugement, et, grâce à lui et à Sénèque, le parricide fut évité ce jour-là. Quatre ans plus tard, ils furent, ou moins hardis, ou moins heureux. Lorsque Néron essaya de faire périr sa mère dans un naufrage machiné d'avance, les mit-il au courant de son projet? Tacite en doute, et nous n'avons aucune raison de le croire. Après l'échec de cet artifice, quand l'empereur affolé, feignant de craindre (ou peut-être craignant réellement) un retour offensif d'Agrippine, leur avoua tout et leur demanda conseil, ils prononcèrent quelques paroles qu'on put interpréter comme un assentiment au meurtre, sans d'ailleurs vouloir se charger eux-mêmes de l'exécution. Ils ne furent donc, à aucun degré ni à aucun moment, les instigateurs des crimes de Néron: ce point est hors de doute, et leurs adversaires les blâment seulement de s'en être faits, après coup, les approbateurs plus ou moins déclarés. Quand Britannicus fut mort, Sénèque rédigea le message impérial dans lequel Néron exprimait au Sénat sa douleur de ce trépas prématuré, et il consentit à recevoir une partie des biens du jeune prince. De même, en 59, — sans parler de la formule ambiguë par laquelle il souscrivit à la condamnation d'Agrippine, — il ratifia plus explicitement l'acte de l'empereur en composant, cette fois encore, une lettre justificative de Néron au Sénat, et en présentant effrontément la mort d'Agrippine comme un suicide. Bref, en ces deux circonstances critiques, son attitude fut exactement celle que Tacite a définie ailleurs, à propos de son ami Burrhus, par les deux mots célèbres: *laudans ac mærens*; il accepta de vanter tout haut les vertus d'un souverain dont il déplorait tout bas les vices, de justifier, en les couvrant de sa grande autorité morale, des actions qu'il savait trop bien criminelles: c'est cette complaisance que l'on a souvent taxée de lâcheté.

Il est bien certain que de pareilles compromissions ont

quelque chose de singulièrement choquant. Toutefois, pour les juger équitablement, il faudrait, s'il était possible, nous mettre à la place de Sénèque. Qu'était Britannicus pour Sénèque? L'opinion publique, à Rome, paraît s'en être engouée sans le connaître, parce qu'il avait été malheureux et qu'il était mort jeune; et, dans les temps modernes, on s'est volontiers attendri sur sa destinée, ne fût-ce qu'à cause des beaux vers de Racine; mais que pouvait en penser, en l'an 55, un homme d'État raisonnant froidement? Fils de Claude et de Messaline, du prince le plus stupide et de l'impératrice la plus débauchée qu'on eût encore vus sur le trône, étioilé par une longue captivité, peut-être épileptique ou hypocondriaque, que devait-on attendre de lui? Et d'autre part, toujours furieux d'avoir été écarté du pouvoir, aigri par les mauvais traitemens subis, excité par Agrippine, qui voulait s'en faire une arme éventuelle contre son propre fils, n'allait-il pas se poser en candidat à l'empire, rallier un parti, soulever l'armée, susciter une de ces guerres civiles dont les Romains avaient trop souffert pour ne pas en craindre terriblement le retour? Toutes ces considérations durèrent se présenter à l'esprit de Sénèque. Elles n'auraient pas suffi, à coup sûr, pour le décider à faire périr le jeune prince, mais elles suffirent pour l'empêcher de trop se lamenter ou de trop s'indigner de sa mort, une fois qu'au surplus la chose fut irrémédiable. — En ce qui concerne Agrippine, il dut en être à peu près de même. Sans doute, le parricide était abominable aux yeux des Romains comme aux nôtres, mais Agrippine n'était pas une mère comme toutes les mères. Sénèque, mieux que personne, savait ce qu'elle était. Il savait par quelles infamies elle était devenue l'épouse de Claude, et par quel crime elle s'en était débarrassée. Il savait que, sous le nom de Néron, elle n'avait travaillé que pour elle-même, prête à détrôner son fils s'il refusait de lui obéir, prête aussi, pour le maintenir en sa sujétion, à toutes les turpitudes, y compris l'inceste. Il ne souhaitait pas sa mort; il se contentait de la mépriser, et de veiller à ce qu'elle ne reprit aucune influence sur l'empereur; il ne croyait pas, — et personne ne croyait, — que celui-ci allât jusqu'à la tuer. Lorsqu'il apprit la décision de Néron, il put bien, tout en la réprouvant, se souvenir du répugnant passé de celle qui en allait être la victime. Il lui parut peut-être qu'envers une femme souillée de tant d'opprobres le parricide était non pas excusable,

mais moins odieux tout de même que s'il s'était agi d'une mère innocente et tendre, et il calma, — trop faiblement, — ses scrupules par une réflexion qui pourrait se traduire sous cette forme familière : « Après tout, ce n'est pas une grosse perte ! »

Telles sont, ce semble, les raisons qui firent paraître les crimes de Néron moins monstrueux aux yeux de Sénèque que nous ne les jugeons maintenant. Mais le vrai motif qui le décida à les sanctionner de son adhésion résignée, ce fut, peut-être, l'intérêt de l'État. En présence d'un souverain irrévocablement décidé au fratricide ou au parricide, il n'y avait pour son ministre que deux partis possibles : approuver, ou s'en aller. Mais, s'en aller, — dut-il se dire avec cette subtilité dans la casuistique qui caractérise les âmes faibles, — c'était livrer Néron aux pires influences, à celle d'abord de ses instincts pervers, jusqu'ici péniblement contenus et désormais déchainés, à celle aussi des immondes favoris qui commençaient à l'asservir à leurs caprices ; c'était, par conséquent, replonger l'empire tout entier dans l'abîme du despotisme, où il avait si longtemps gémi, et dont Sénèque avait essayé de le tirer. Approuver, au contraire, c'était sans doute se faire rétrospectivement le complice du crime ; mais c'était aussi, en se déshonorant, conserver à ce prix le pouvoir de faire encore un peu de bien. Ce cas de conscience était, cette fois surtout, spécialement angoissant. Sénèque le trancha dans le sens de ce qu'il crut l'utilité générale. Il faut s'en souvenir, non pour excuser, mais pour expliquer sa conduite, tout en regrettant qu'il ne se soit pas plus fermement attaché au principe stoïcien de l'honneur.

Admettons que ses intentions aient été honnêtes ; sa conduite a-t-elle été habile ? C'est une autre question. Nous croirions assez volontiers que, si son œuvre fut incomplète et surtout caduque, cela vient en partie de ce qu'il manqua de prudence dans quelques-uns de ses procédés. C'était une maladresse, d'abord, d'étaler aux yeux de Néron la grandeur de son pouvoir pour faire mieux ressortir la grandeur de ses obligations. Rappelons-nous les hyperboles adulatrices du traité *De la Clémence* : « Tu ne peux pas rester caché, pas plus que le soleil. Tu es entouré d'une auréole de lumière, tous les yeux sont fixés sur toi : ta sortie n'est pas une sortie, c'est le lever d'un astre... Tu ne peux t'irriter sans que tout tremble... » Rappelons-nous le langage qu'il prêtait à son élève, considérant sa propre majesté :

« Je suis le maître de la vie et de la mort de tout l'univers... Ces milliers de glaives que ma volonté pacifique tient au fourreau, en sortiront sur un signe de ma tête. Détruire ou déporter des nations entières, leur donner ou leur ôter la liberté, rendre un roi esclave ou faire roi le premier venu, démolir ou fonder des villes, tout cela ne dépend que de moi. » Sans doute, de cette puissance absolue, Sénèque concluait à un devoir, non moins absolu, de justice et d'humanité : mais n'était-il pas à craindre que le jeune empereur ne se dérobat à la conclusion, tout en rétenant fort bien les prémisses. « C'est une terrible pensée, a dit un prédicateur du XVII^e siècle, de n'avoir rien au-dessus de sa tête. » Peut-être était-il superflu de la présenter à l'orgueil juvénile de Néron avec tant d'insistance et tant d'emphase !

Une autre maladresse de Sénèque fut l'espèce d'alliance occulte qu'il conclut avec les libertins amis de Néron, Othon, Sénécion et autres, ou encore avec la courtisane Acté. Il espérait que les plaisirs des sens suffiraient au prince, le détourneraient de vices plus redoutables, qu'il s'amuserait trop pour avoir le loisir d'être méchant. Ce grand moraliste ne connaissait pas assez la solidarité qui unit réciproquement toutes nos actions. Il n'y a pas de cloisons étanches dans l'âme humaine, et il est rare qu'une passion, si on lui laisse libre cours, n'en suscite pas plusieurs autres dans le cœur qu'on lui a livré. Notamment, la volupté et la cruauté sont associées par je ne sais quel lien étroit, que l'Ecclésiaste avait déjà aperçu, et que Sainte-Beuve, dans une page célèbre de son roman, a merveilleusement défini. L'histoire de Néron en est un frappant exemple. Ce sont les complices et les pourvoyeurs de ses plaisirs, les Othon et les Poppée, les Anicetus et les Tigellinus qui ont été les instigateurs de la plupart de ses violences. Il y a, dans presque tous ses crimes, une recherche éperdue de la sensation rare et neuve, et comme une sorte de dilettantisme sadique. Cette intime fusion de l'instinct lubrique et de l'instinct féroce prouve quel mauvais calcul avait fait Sénèque en essayant de combattre celui-ci par celui-là.

Il eut donc, en somme, le tort de trop favoriser dans l'âme de son élève deux passions dangereuses, l'orgueil et le goût de la débauche, sans prévoir que ces forces, qu'il se flattait de diriger à son gré, se retourneraient contre lui. Mais cette grave erreur pédagogique ne fut pas la seule raison de son échec.

Supposons qu'il eût plus énergiquement lutté contre les mauvais penchans du prince, qu'il les eût vaincus, — malgré la terrible puissance de l'hérédité, — supposons que Néron fût devenu grâce à lui un empereur doux, chaste et modeste, cela aurait-il suffi ? Les qualités personnelles du souverain pouvaient-elles, à elles seules, assurer le bonheur de l'empire ? Pour répondre à cette question, comparons le règne de Néron au siècle des Antonins. Ce qui a fait la grandeur et la beauté de cette dernière époque, ce n'est pas seulement l'honnêteté de Trajan, la bienfaisance d'Hadrien, la douceur d'Antonin, la haute vertu de Marc-Aurèle ; c'est que ces princes ont trouvé autour d'eux une aristocratie renouvelée à la suite des guerres civiles, une « classe dirigeante » intelligente et loyale, capable de les comprendre et de les aider. Au temps de Néron, la noblesse romaine était loin d'offrir d'aussi précieuses ressources. Elle comprenait un certain nombre d'ambitieux, beaucoup de viveurs oisifs et corrompus, et quelques honnêtes gens sans grande vigueur. Pour guérir les maux dont souffrait l'État romain, il aurait fallu transformer, non seulement l'empereur, mais toute la haute société qui l'entourait. Cela, Sénèque ne pouvait le faire. Personne, sans doute, ne l'aurait pu : des changemens aussi généraux sont l'œuvre du temps, des circonstances, de l'évolution historique, et non de l'influence d'un seul homme. Et peut-être Sénèque était-il moins propre qu'un autre à opérer, ou même à entreprendre, une pareille réforme : sa perspicacité de moraliste, très fine et très pénétrante, manquait un peu d'envergne ; il voyait mieux, et par suite combattait mieux aussi, les défauts d'une seule personne que les vices de toute une catégorie d'hommes ; il était plus fait pour la direction de conscience individuelle que pour la prédication sociale. Pour toutes ces raisons, il ne trouva pas plus dans l'aristocratie que dans l'empereur l'appui efficace sur lequel il avait compté. Il chercha à y suppléer par lui-même autant que ses forces le lui permettaient. Mais les efforts d'un seul homme ne pouvaient guère aboutir qu'à donner à l'État quelques années de trêve. Ce n'était pas, d'ailleurs, un présent si négligeable !

Nous saisissons là, ce semble, le fort et le faible de la tentative de Sénèque. Il fit peut-être tout ce qui dépendait de lui, et n'échoua que par une erreur d'appréciation sur ce qui n'en dépendait pas. Il crut que ses belles paroles et ses bons exemples

suffiraient pour maintenir dans une honnêteté relative un prince déjà gangrené jusqu'à la moelle, ou pour ranimer l'activité d'une société indifférente et aveulée. Des deux côtés, il fut tristement déçu. Une chose du moins paraît bien au-dessus du doute : c'est la sincérité, tempérée de faiblesse, c'est la noblesse même de ses intentions, l'ardeur de son dévouement à la chose publique. On a dit spirituellement qu'un jacobin ministre n'était pas toujours un ministre jacobin. Rien ne serait plus injuste que de lancer contre Sénèque une épigramme du même genre : ce philosophe ministre a vraiment essayé d'être un ministre philosophe, — si, par ce mot, on entend, non pas un théoricien perdu dans les nuages de l'abstraction, mais un homme désireux d'être le plus équitable et de faire le plus de bien, ou le moins de mal possible. Sans doute, il est fâcheux de se dire que tant de bonne volonté n'a abouti qu'à retarder de quelques années l'éclosion des pires monstruosité; qu'un Sénèque ait eu pour disciple un Néron, il y a peu d'ironies plus cruelles. Mais si ce contraste peut nous faire réfléchir sur la fragilité des efforts humains, il ne doit pas nous en faire méconnaître la relative beauté. S'il fallait conclure, nous emprunterions une citation à Sénèque, qui lui-même l'avait empruntée à Ovide. Parlant des apprentis philosophes qui essaient de pratiquer la vertu sans y arriver, il leur appliquait le vers des *Métamorphoses* sur la noble et vaine ambition de Phaéton, *magnis tamen excidit ausis*. La même formule ne conviendrait-elle pas à l'œuvre politique que nous venons d'étudier, à cette tentative désespérée pour sauver l'empire romain du despotisme honteux et cruel qui l'étouffait? Lui aussi, Sénèque entreprit une grande chose; s'il échoua, — ou, pour parler exactement, s'il ne réussit qu'à moitié, — il conserve l'honneur de l'initiative au total la plus désintéressée; lui aussi, comme le héros d'Ovide, *magnis excidit ausis*,

Il tomba, mais après un effort généreux.

RENÉ PICHON.

LES PIERRES TOMBÉES DU CIEL

ET

L'ÉVOLUTION PLANÉTAIRE

L'homme a toujours commencé par voir, dans tout phénomène grandiose et inaccoutumé, une manifestation des puissances surnaturelles. La foudre qui éclate, c'est le char de Thor roulant dans l'espace. Les pierres qui tombent du ciel sont lancées par les dieux : celle que l'on voyait près du temple de Delphes avait été, dit-on, rejetée par Saturne. Une autre était adorée à Rome où on lui éleva un temple, et lui donna des prêtres. Les Phéniciens l'appelaient Elagabale, les Phrygiens, la Mère des Dieux, les Libyens, Jupiter Ammon. Une monnaie commémora sa translation, en l'an 104 avant notre ère, dans la capitale du monde, sur un char attelé de quatre chevaux.

Au sentiment de plusieurs auteurs, la numismatique semblerait, d'ailleurs, avoir attaché un intérêt tout particulier aux pierres tombées du ciel. Des monnaies de l'île de Chypre montrent un gros bloc conique, qui serait une météorite placée sous le péristyle d'un temple, devant un bassin avec ou sans poissons, selon les exemplaires. C'est, pense-t-on, le symbole de la Diane de Perga que représente une pierre disposée sur le fronton d'un temple à deux colonnes. On trouve cette gravure sur des monnaies de Caracalla, de Septime-Sévère et d'autres empereurs. Une médaille de Drusus le Jeune porte, au revers, Jupiter de Salamine tenant dans sa main gauche la pierre

conique. Sur d'autres monnaies, on voit deux pierres en forme de bornes, placées l'une à côté de l'autre et abritées sous un arbre. D'autres exemples, innombrables, pourraient être ajoutés à cette liste, dont la signification a été contestée.

Les anciens historiens ont, à maintes reprises, conservé le souvenir de chutes d'aérolithes. Des livres chinois, datant de plusieurs siècles avant notre ère, en font mention. Les Grecs et les Romains nous ont donné beaucoup de détails sur ces phénomènes. Pline raconte que la seconde année de la 78^e olympiade (environ 467 ans avant notre ère), une pierre, de la grosseur d'un chariot, tomba en Thrace, près de la rivière des Chèvres (*Ægos Potamos*). Plutarque dans la *Vie de Lysandre*, Tite-Live dans ses *Décades*, Valère Maxime, Julius Obsequens, César, Ammien Marcellin, Photius ont enregistré le phénomène : la plupart en lui attribuant, cela va sans dire, une origine merveilleuse.

De grands esprits, cependant, approchèrent déjà de la vérité : Anaxagore, d'après Pline, aurait dit que la pierre d'Ægos Potamos avait été détachée du corps même du soleil.

Les auteurs du moyen âge ont à leur tour constaté des chutes de pierres célestes. Le *Livre des Prodiges*, de Conrad Lycosthène montre, par une gravure, une averse de blocs sur un paysage montagneux, une ville fortifiée.

Cette image, si naïve, n'est pas la seule qui ait représenté le météore. Une œuvre, au sommet de l'art, la *Madone de Foligno*, de Raphaël, que l'on voit à la Pinacothèque du Vatican, a peut-être été commandée pour commémorer une chute de pierre météoritique. La Vierge, assise sur les nuages, avec le « Bambino » dans les bras, est entourée d'une guirlande de chérubins. A ses pieds, quatre saints en prière. Dans le fond du tableau, la ville de Crema. En regardant avec un peu d'attention, on voit au-dessus de celle-ci un globe de feu descendre des nuages en laissant derrière lui une traînée embrasée. Ce n'est pas, ainsi qu'on l'a cru d'abord, quelque engin de guerre; c'est un bolide, comme M. Holden, en 1891, l'a mis en évidence, en citant d'anciens textes : « Le 4 septembre 1511, — nous dit la *Istoria di Milano*, du cordonnier Andrea del Prato, — à deux heures de la nuit, il apparut à Milan et dans toute la région, dans l'atmosphère, à la surprise et à la terreur de tous, *una granda testa*, d'une telle splendeur qu'elle parut rallumer le jour. » On

recueillit, dit-on, plus de douze cents pierres, « tombées en sifflant d'un tourbillon de feu, » et dont la plus grosse pesait cent vingt livres. Plusieurs d'entre elles furent portées à Milan et même présentées à la Cour de France. Or, c'est le 11 avril 1512 qu'eut lieu la bataille de Ravenne qui, malgré leur victoire, fut le signal du départ des Français. Que Jules II, le pape guerrier, ait vu dans le météore de Crema le signe céleste de la délivrance prochaine, voilà qui cadre bien avec toutes les idées du temps, et le tableau de Raphaël serait un *ex-voto* et une figure d'histoire naturelle, en même temps qu'un chef-d'œuvre de l'art.

Les superstitions relatives aux météorites sont de tous les pays et de tous les temps. Nos paysans, terrifiés de la chute, pourraient bien y voir, du moins en certaines provinces, une intervention du diable. En revanche, les pierres ont souvent passé pour des talismans. Le 4 septembre 1886, des Cosaques, ayant assisté à la chute qui eut lieu à Novo Urey, près de Krasnoslobolsk, dans le gouvernement de Penza, se jetèrent sur la météorite, la mirent en poussière et en avalèrent le plus possible, croyant se garantir ainsi de toutes les maladies. La masse était grosse et la gloutonnerie de ces barbares ne put venir à bout du tout. Nous en possédons un spécimen au Jardin des Plantes de Paris. Le type est rare et précieux, et renferme dans sa substance des grains microscopiques de diamant.

Le magnifique bloc de fer météoritique découvert à Charcas, au Mexique, était considéré dans ce pays comme préservant de la stérilité les femmes qui lui rendaient un culte. Il pèse 780 kilogrammes et était enchâssé dans le mur de l'église de Charcas, d'où il fut extrait par nos soldats, lors de l'expédition du Mexique. Il est parmi les plus beaux échantillons du Muséum.

Les nègres ne pouvaient manquer de faire des fétiches des pierres tombées du ciel. Les Ashantis, dit-on, en révèrent un grand nombre dont chacune a son petit temple. Chez une autre peuplade, des voyageurs ont vu un aérolithe couvert de vêtemens et de verroterie et considéré comme un dieu.

En Italie, à Vago, le 19 juin 1668, tomba une pierre dont le Muséum possède neuf grammes. La masse fut portée à l'église de Vérone et attachée avec une chaîne de fer.

Un certain nombre de pierres célestes sont de même enchaînées : tel est le cas de la pierre noire de la Mecque, — une

météorite, très vraisemblablement. Celle qui tomba le 7 novembre 1492, devant l'empereur Maximilien, à Ensisheim, en Alsace, et dont notre grande collection nationale comprend un magnifique spécimen, fut enchaînée dans l'église de ce village jusqu'à l'époque de la Révolution. Ambroise Paré dans son *Traité des monstres*, écrit : « Boistuan raconte en ses *Histoires prodigieuses* qu'en Sugolie, située sur les confins de Hongrie, il tomba une pierre du ciel avec un horrible éclatement, le septième jour de septembre 1514, de la pesanteur de deux cent cinquante livres, laquelle les citoyens ont fait enclaver avec une grosse chaisne de fer au milieu de leur temple et se monstre avec une grande merveille à ceux qui voyagent par leur Province, chose -merveilleuse que l'air ait pu soutenir une telle pesanteur. »

M. l'ingénieur E. Derennes fait mention d'un gros bloc de grès, à Gauchin-Légal, attaché sur la place par des chaînes de fer, parce qu'il avait la réputation de s'en aller pendant certaines nuits faire du grabuge dans le voisinage. Et de ce fait, M. Derennes conclut que, si les météorites sont enchaînées dans les lieux consacrés, c'est parce qu'on redoute de les voir partir, comme elles sont venues, d'une façon qu'on juge surnaturelle.

En face de ce dérèglement d'imagination, bien excusable chez des hommes dépourvus d'instruction, il est nécessaire de constater que les savans eux-mêmes ont erré bien longtemps dans l'interprétation du phénomène, et qu'après avoir accepté, comme les gens des campagnes, des affirmations sans preuve, ils ont été un moment unanimes à nier purement et simplement ce qu'ils ne pouvaient comprendre. L'erreur commise, si elle ne s'excuse pas complètement, a cependant ses raisons. Jusqu'à la fin du xviii^e siècle, l'explication la plus raisonnable de la chute des pierres consistait à en faire l'une des formes de la foudre : les éclats de lumière et les détonations, traits essentiels des deux phénomènes, suffisaient pour qu'on les confondit. Lorsque la foudre, mieux étudiée, se révéla identique à l'immatérielle électricité, on en conclut qu'elle ne saurait se manifester par les blocs, souvent volumineux, que le langage populaire avait pris l'habitude de désigner sous les noms de pierres de foudre et de pierres de tonnerre. On en conclut qu'il ne tombe pas de pierres du ciel.

Une pierre étant tombée le 13 septembre 1768, l'Académie

des sciences reçut de l'abbé Bachelay le résumé des dépositions faites par les témoins de la chute. Rien de plus net et de plus précis que ce récit, accompagné d'un fragment de la pierre :

« Il parut du côté du château de la Chevalerie, près de Lucé, petite ville du Maine, un nuage orageux dans lequel il se fit entendre un coup de tonnerre fort et sec, à peu près semblable à un coup de canon ; on entendit à la suite, dans un espace d'à peu près deux lieues et demie, sans apercevoir aucun feu, un sifflement considérable dans l'air, et qui imitait si bien le mugissement d'un bœuf, que plusieurs personnes y furent trompées. Enfin, plusieurs particuliers, qui travaillaient à la récolte dans la paroisse de Périgné, à trois lieues environ de Lucé, ayant entendu le même bruit, regardèrent en haut et virent un corps opaque qui décrivait une ligne courbe, et qui alla tomber sur une pelouse, dans le grand chemin du Mans, auprès duquel ils travaillaient. Tous y accoururent promptement et trouvèrent une espèce de pierre dont la moitié environ était enfoncée dans la terre. Mais elle était si chaude et si brûlante qu'il n'était pas possible d'y toucher. »

Pour examiner le fait, l'Académie nomma une commission, dont était Lavoisier. Un rapport fut rédigé dans lequel le fondateur de la chimie, qui fut aussi l'un des promoteurs de la méthode scientifique, s'exprime en ces termes :

« Les *vrais physiciens*, dit ce curieux document, ont toujours regardé comme fort douteuse l'existence des pierres de tonnerre ; » voir le mémoire publié (soixante-douze ans auparavant) par Lemery.

Première erreur qui engage les commissaires dans une fausse route. Ils n'examinent pas s'il est tombé une pierre à Lucé et dans quelles conditions : ils se bornent à soutenir qu'il n'existe pas de pierres de tonnerre.

« Si l'existence des pierres de tonnerre a été regardée comme suspecte dans un temps où les physiciens n'avaient presque aucune idée de la nature du tonnerre, à plus forte raison doit-elle le paraître aujourd'hui, que les physiciens modernes ont découvert que les effets de ce météore étaient les mêmes que ceux de l'électricité. »

Le récit de l'abbé Bachelay n'arrête point les auteurs du rapport : leur idée préconçue les tient tout entiers. Ils font l'analyse de la pierre : « une espèce de grès pyriteux qui n'a rien de

particulier, si ce n'est l'odeur hépatique qui s'en dégage pendant la dissolution par le sel marin. » D'où les commissaires concluent que la pierre en question *n'est point tombée du ciel*, et qu'elle n'a point été formée par des matières minérales mises en fusion par le feu du tonnerre. « L'opinion qui nous paraît la plus probable, disent-ils, celle qui cadre le mieux avec les principes reçus en physique, avec les faits rapportés par M. l'abbé Bachelay et avec nos propres expériences, c'est que cette pierre qui, peut-être, était couverte d'une petite couche de gazon, aura été frappée par la foudre, et qu'elle aura ainsi été mise en évidence. »

La Commission ne faisait donc rien du témoignage des « particuliers qui travaillaient à la récolte. » Elle élimine arbitrairement tout ce qui contredit son hypothèse. Elle ne tient aucun compte du « corps opaque décrivant une courbe. » Si elle ne supprime pas le coup de tonnerre, c'est que le tonnerre était admis en physique.

Malgré l'interdiction de l'Académie, les pierres continuèrent à tomber du ciel, et ce fut un académicien, Biot, qui, en avril 1803, à propos d'une chute qui eut lieu aux environs de la ville de Laigle, dans l'Orne, proclama la réalité du phénomène. Il avait méthodiquement procédé à une longue enquête sur les lieux, entendu un grand nombre de témoins, et recueilli toutes les pierres qu'il put se faire remettre, et qui sont maintenant au Muséum d'histoire naturelle.

Il se trouverait encore aujourd'hui, probablement, des savans qui commettraient la méprise de Lavoisier. La cruelle leçon infligée par la réalité à la prétention de juger les faits à un point de vue abstrait, n'a pas porté les fruits de prudence qu'on pouvait espérer. Et c'est ainsi, pour citer un exemple entre mille, — nous le choisissons parce qu'il entre exactement dans notre sujet, — que des gens de science confondent encore actuellement les météorites avec les étoiles filantes, tout comme on les confondait au XVIII^e siècle avec le tonnerre. Cette fois encore, on juge sur l'apparence. Jadis on identifiait la détonation des bolides avec les éclats de la foudre; maintenant, on rapproche la boule de feu, dont on oublie le fracas, avec le globe silencieux qui nous apporte périodiquement le résultat de la désagrégation spontanée des comètes.

I

L'histoire des météorites comprend un chapitre météorologique dont nous ne saurions faire abstraction sans compromettre la netteté de nos conclusions. D'ailleurs, les incidens dont s'entoure la venue de ces « messagères célestes, » comme on a quelquefois appelé poétiquement les météorites, méritent à plus d'un titre d'être rapidement résumés.

Le phénomène se produit tout à coup, sans aucun signe précurseur : un globe de feu apparaît dans les hautes régions de l'atmosphère : c'est le *bolide*.

Quand ce météore n'a pas été signalé, c'est que sa présence était dissimulée, soit par des nuages épais, soit par l'éclat trop grand du soleil. Mais durant de belles nuits, la lumière du bolide est si éclatante qu'elle efface celle de la lune. Ce fut ce qui arriva le 24 juillet 1790, lors du bolide de Barbotan (Gers), le 19 décembre, pour celui de Bénarès (Inde), le 14 mai 1864, pour celui d'Orgueil (Tarn-et-Garonne), etc.

La couleur du globe de feu est diverse selon les cas. Ainsi, le bolide de Barbotan était d'un blanc blafard, celui de Saint-Mesmin (Aube), 30 mai 1866, rougeâtre, celui d'Orgueil, rouge, puis blanc.

La grosseur est assez difficile à estimer, voire pour le même météore vu par divers témoins, car cette apparence, dépourvue de tout point de repère, varie selon la situation de l'observateur. En général, comme pour Barbotan, le globe semble avoir le diamètre de la lune. L'éclat peut faire illusion sur la dimension véritable. Il est possible, à causé des phénomènes d'irradiation, que les bolides soient beaucoup plus petits qu'ils ne le paraissent.

Le bolide parcourt avec vitesse une grande étendue de ciel; sa trajectoire est si peu inclinée sur l'horizon qu'elle paraît souvent presque horizontale.

La direction est très variable : le bolide d'Orgueil se mouvait du Nord-Ouest au Sud-Est; celui de Charsonville (Loiret) (23 novembre 1820), du Nord au Sud; celui de Weston, Connecticut (14 décembre 1807), de l'Est à l'Ouest; celui de Laigle, du Sud-Est au Nord-Ouest; celui de Bénarès, de l'Ouest à l'Est; celui de Barbotan, du Sud au Nord, etc.

La vitesse des bolides est en disproportion avec les plus grandes vitesses que puissent prendre les corps terrestres : elle semble être de 20 000 mètres à la seconde (70 000 kilomètres à l'heure), c'est-à-dire de l'ordre des vitesses planétaires. En effet, Mercure parcourt dans le même temps d'une seconde : 48 920 mètres ; Vénus, 35 780 mètres ; la Terre, 30 430 mètres ; Mars, 24 650 mètres.

On évalue à soixante-cinq kilomètres en moyenne la hauteur des bolides dans le ciel. Le colonel Laussedat, à l'aide d'une méthode ingénieuse, a trouvé que le bolide d'Orgueil a, durant sa trajectoire, été à des hauteurs qui ont varié de quatre-vingt-dix à quarante-cinq kilomètres.

C'est à cause de cette hauteur et de leur éclat que les bolides sont aperçus sur une très grande étendue de pays. Le bolide d'Orgueil a été vu par Adolphe Brongniart, de Gisors (Eure), c'est-à-dire à une distance de six cents kilomètres du lieu de la chute. Le bolide du 30 mai 1866, qui a éclaté dans l'Aube, a répandu sa lumière sur un rayon de quatre-vingt-cinq kilomètres.

Le bolide, en suivant sa trajectoire, laisse derrière lui une traînée souvent d'un grand éclat et persistant parfois durant plusieurs minutes. La coloration et la forme en sont variables. D'ordinaire, c'est une queue plus ou moins allongée et grossièrement triangulaire ou globuleuse. Le bolide que l'on vit à Boulogne-sur-Mer, le 20 juin 1866, était suivi d'une nébulosité contournée en hélice et ressemblant à un énorme tire-bouchon.

Au bout de sa trajectoire, qui est plus ou moins étendue, le bolide fait explosion et se divise en plusieurs éclats projetés dans diverses directions. Le bruit, qui met plusieurs minutes pour parvenir aux spectateurs, est formidable : le fracas de la chute de Laigle retentit à plus de cent vingt kilomètres ; celui de la chute d'Orgueil à plus de trois cent soixante. Cette vibration énorme se produit pourtant dans des régions de l'atmosphère où l'air, extrêmement raréfié, se prête mal à la propagation du son.

L'explosion est rarement simple. On entend d'ordinaire un certain nombre de détonations qui font penser à des décharges d'artillerie et qui sont accompagnées ou suivies d'un roulement comparé, tantôt à celui d'une voiture lourdement chargée,

tantôt à un feu de peloton parfois très prolongé, avec des renforcements et des affaiblissements successifs.

On a cherché longtemps la cause de l'incandescence et du bruit des bolides. On rapporta d'abord l'échauffement au frottement de l'air. Mais Regnault et, à sa suite, Govi, de Turin, démontrèrent que le frottement des gaz contre les bolides n'y développe pas de chaleur sensible, même dans les conditions les plus favorables. Delaunay adopta l'idée, déjà émise par Haidinger, que l'échauffement résulte de la compression infligée par le bolide aux particules atmosphériques. Divers savans attribuèrent l'incandescence du bolide à la destruction de sa force vive au moment où il traverse l'air. Mais le calcul appliqué à des questions aussi compliquées conduit à des conséquences évidemment fausses : relativement au bolide d'Orvinio, M. Ferrari arriva à trouver que la destruction de la force vive avait dû développer une température de 1 936 931 degrés centigrades ! En outre, si telle était en effet l'origine de la température développée, celle-ci devrait se produire également dans toute la masse de la météorite, qui conserverait des traces de cet énorme échauffement. Or, l'étude directe nous a prouvé que l'échauffement est exclusivement superficiel.

En effet, l'écorce noire qui recouvre les météorites est le fait de l'échauffement atmosphérique. La constance de cette croûte est l'un des caractères qui permettent de distinguer tout d'abord une pierre céleste d'une roche terrestre.

Aussi, au moment de leur chute, les météorites sont généralement beaucoup trop chaudes pour qu'on puisse y toucher avec la main. Mais, comme nous venons de le dire, cette chaleur est localisée à la surface, et l'intérieur est, au contraire, remarquablement froid, à en juger d'après deux observations des plus dignes de foi. Agassiz raconte que, lors de la chute qui eut lieu à Dhurmsalla (Inde), le 14 juillet 1860, les pierres fumantes ayant été brisées par les assistans, ceux-ci furent bien surpris d'en trouver l'intérieur si froid qu'on n'en pouvait supporter le contact sans une vive douleur : c'était à la lettre comme la *glace frite* que les Chinois ont inventée bien avant nos cuisiniers. D'un autre côté, M. Bombicci, dans sa notice sur les météorites tombées, le 16 février 1883, à Alfianello, près de Brescia, en Italie, constata que la surface d'une cassure faite immédiatement était extrêmement froide.

Cette basse température interne semble bien être le résultat du long séjour des masses météoritiques dans l'espace interplanétaire qui, d'après les physiciens, doit être, au plus, à cinquante degrés au-dessous de zéro.

Le nombre des pierres d'une même chute est fort variable ; qu'on en juge d'après quelques exemples.

On n'a ramassé qu'une seule masse après les chutes de Lucé, en France (1768), de Wold-Cottage, en Angleterre (1795), de Salles (Rhône) (1798), d'Apt (Vaucluse) (1803), de Chassigny (Haute-Marne) (1815), de Juvinas (Ardèche) (1821), de Vouillé (Vienne) (1831), de Château-Renard (Loiret) (1841), de Braunau (Bohême) (1847), etc. On en a trouvé deux à Agram (Croatie) (1741) ; une dizaine à Toulouse (Haute-Garonne) (1812) ; une centaine à Orgueil (Tarn-et-Garonne) (1864) ; un millier à Knyahinya (Hongrie) (1866) ; trois mille environ à Laigle (Orne) (1803). On a évalué à cent mille le nombre des pierres qui se sont abattues ensemble sur Pultusk, en Pologne, le 30 janvier 1868. Le Muséum d'histoire naturelle a possédé jusqu'à neuf cents spécimens de cette dernière chute, et un marchand de minéraux, plus de deux mille. En 1882, il y eut à Mocs, aussi en Transylvanie, une chute de blocs fort nombreux.

La vitesse des météorites durant leur chute n'a aucun rapport avec celle des bolides. Le plus souvent, les pierres ne sont pas même fracturées par leur choc sur le sol. Or, comme les anciens boulets de canon en pierre se brisaient contre tous les obstacles durs qu'ils rencontraient, on peut en conclure que la vitesse des météorites est moindre que celle de ces boulets. Cependant, il est des cas où la projection eut assez de force pour que la pierre pénétrât dans la terre. Celle qui est tombée à Aumale, en Algérie, le 25 août 1865, creusa un trou profond, et l'une de celles de Knyahinya en Hongrie, du 9 juin 1866, pénétra de quatre mètres sous le gazon. La pierre de Tadjera (Algérie) (9 juin 1867) creusa à la surface du sol un sillon d'un kilomètre de longueur ; et la météorite de Sauguis-Saint-Étienne (Basses-Pyrénées) (7 septembre 1868) se réduisit en d'innombrables débris n'ayant guère plus d'un centimètre cube en moyenne.

Naturellement, les météorites ont parfois causé des accidens graves, tué des hommes et des animaux, cassé des arbres, défoncé des toits. On les a accusées d'avoir déterminé des incendies ; mais la chose n'a jamais été bien prouvée : à moins de

frapper sur certaines substances particulièrement inflammables, leur température n'est pas assez élevée pour allumer les corps sur lesquels elles tombent.

Lorsqu'une chute comprend un grand nombre de météorites, la résistance de l'air qui leur est opposée influe sur la manière dont elles se dispersent à terre. Les pierres sont distribuées sur une ellipse allongée dont l'axe répond à la projection sur le sol de la trajectoire, et dans laquelle elles sont pour ainsi dire triées par ordre de grosseur. Les plus volumineuses sont à un bout, les petites à l'autre, et les moyennes entre ces deux situations. Les météorites ne sont donc pas seulement des éclats faits dans l'atmosphère aux dépens d'un corps volumineux : elles sont avant tout des débris circulant dans le ciel comme feraient des charrois de gravats.

La surface couverte par les éclats de la météorite de Pultusk en Pologne (30 janvier 1868) était de seize kilomètres environ de longueur sur 3 kilomètres de largeur maxima. D'après le témoignage des paysans, la distance relative des pierres tombées en quantité sur la surface glacée de la rivière était de vingt à trente mètres environ.

II

Ceux qu'intéressent les roches célestes devront aller voir, au Jardin des Plantes, la collection de météorites du Muséum d'Histoire naturelle, qui comprend des milliers d'échantillons provenant d'environ trois cents chutes. Certaines masses pesant des centaines de kilogrammes, on aura une idée de la valeur matérielle de cette collection, quand on saura que les fers météoritiques se payent de un à cinq francs le gramme, les pierres de deux à vingt-cinq francs.

Mais cette valeur matérielle est d'un intérêt bien secondaire quand on envisage tout ce que nous enseignent des substances venues de l'espace. C'est avec une véritable émotion qu'on les manipule, pour la première fois. Aussi est-on surpris de l'indifférence de certains savans à l'égard de ces visiteuses d'en haut, sur lesquelles ils se livrent d'ordinaire à des expériences banales, sans chercher à pénétrer leur histoire.

Parmi les météorites, les unes sont des masses compactes de fer (Sidérites), les autres sont des pierres ordinairement plus

ou moins blanches, parfois grises et même noires, assez faciles à désagréger (Lithites), et ces deux types se rattachent l'un à l'autre par des intermédiaires très nombreux (Lithosidérites).

Pour apprécier la structure des sidérites ou fers, il faut avoir recours au moyen d'étude connu sous le nom de procédé de Widmannstætten, du nom de son inventeur, qui était, au commencement du XIX^e siècle, professeur à l'Université de Wittenberg.

L'expérience consiste à faire, sur un fer ou à travers sa masse, une surface plane et polie, puis à la soumettre à l'action d'un acide, acide chlorhydrique par exemple. Au lieu de s'attaquer uniformément, comme ferait le fer terrestre, le métal céleste laisse apparaître souvent un réseau admirablement dessiné, qui doit son origine à ce que divers alliages, inégalement attaquables, occupent les uns vis-à-vis des autres des situations très régulières. Les fers météoritiques ne donnent pas tous les mêmes figures, et c'est d'après la diversité des images ainsi obtenues qu'on a déterminé et caractérisé les vingt-deux types de sidérites actuellement exposés au Muséum.

L'expérience de Widmannstætten permet de reconnaître, comme étant d'origine céleste, des masses de fer trouvées dans des pays très divers et tombées du ciel à des époques inconnues. La chute des sidérites qui s'est renouvelée plusieurs fois dans ces derniers temps a été bien moins souvent observée que celle des lithites; mais la certitude de leur origine n'en est pas moins incontestable, leurs caractères de structure et de composition n'étant présentés par aucune roche terrestre.

Quatre types de sidérites suffiront à donner une idée exacte de ce groupe.

La *Caillite* se signale par la beauté de ses figures, par le nombre et le volume de ses masses. Elle tire son nom d'un bloc de 625 kilogrammes, qui est un des plus beaux échantillons de la collection du Jardin des Plantes. Ce bloc découvert, en 1828, par le naturaliste Brard à la porte de l'église du petit village de Caille, dans le département actuel des Alpes-Maritimes, était connu sous le nom de *Pierre de fer*, et l'on racontait, mais sans précision, qu'il était tombé une centaine d'années auparavant, pendant un très violent orage, au bruit du tonnerre. Il avait éveillé l'attention et la convoitise des forgerons et des maréchaux ferrans qui avaient essayé de l'uti-

liser : on y voit la trace de leurs outils. Des coups de marteau ont aplati le métal en maints endroits ; des entailles de ciseaux ont enlevé un lopin de métal et permis de se rendre compte de la structure interne du bloc. La surface ainsi mise à nu, par une véritable déchirure, présente une série de triangles équilatéraux parfaitement réguliers et qui révèlent l'état éminemment cristallin de la météorite.

Une section plane pratiquée pour prélever de la substance en vue des analyses et des échanges avec les musées étrangers, et afin de réaliser sur le bloc même l'expérience de Widmannstätten, a montré des cavités cylindroïdes, places laissées vides par la disparition de rognons d'un sulfure de fer particulier appelé *troïlite*, qui a contribué à éclairer l'origine des fers dans lesquels il est enchâssé.

Les figures sont remarquables par leur régularité et par la coexistence de trois alliages de fer et de nickel auxquels elles sont dues : leur solubilité dans les acides étant très inégale d'un alliage à l'autre.

Un nombre considérable de blocs tombés en des lieux très divers appartiennent à la Caillite. L'un d'eux est ce fer de Charcas dont nous avons déjà parlé. Un autre, un bloc pyramidal de 103 kilogrammes, a été recueilli dans des conditions tout à fait exceptionnelles, en novembre 1866, dans la plus haute région des Andes du Chili, par un explorateur, don Lisara Fonseca, en quête de mines de métaux précieux. Trompé par l'aspect du bloc et par sa densité, ce voyageur, — extrêmement fatigué lui-même et n'ayant plus à son service, après trois mois de recherches pénibles, que des compagnons et des mulets exténués, — fit des prodiges pour rapporter la masse, qu'il croyait d'argent, jusqu'à la ville de Nantoco, dans la vallée de Copiapo, où sa nature ferrugineuse fut reconnue, à la grande déception de don Fonseca. Le gouvernement chilien, après avoir fait figurer cette magnifique météorite à l'Exposition Universelle de 1878, en a fait don au Muséum.

Le second des types que nous avons choisis, la *Bendegite*, donne par l'expérience de Widmannstätten des figures essentiellement différentes de celles de la Caillite, ne montrant à peu près qu'un seul alliage au lieu de trois, disposé sur les sections polies en forme de poutrelles relativement grosses et longues. Les fers formés de bendegite sont peu nombreux ; mais celui qui

gisait dans une forêt vierge du Brésil à Bendego, où il fut vu dès 1784, est vraiment un magnifique échantillon. Il pèse 5 000 kilogrammes. En 1811, le voyageur Mornay en reconnaissait la nature météoritique. On ne le transporta au musée de Rio de Janeiro qu'en 1888, à travers 500 kilomètres de forêts inextricables, de marécages et de ravins. Le voyage coûta plus de cent mille francs, dont la moitié fut fournie par un particulier.

Le type *Arvaïte* est ainsi nommé parce que l'un des spécimens les mieux étudiés a été découvert à Arva, en Hongrie. Il comprend de nombreuses masses découvertes à des époques très diverses en Europe, en Amérique, en Australie. Avant toute action des acides, une surface polie montre déjà une structure rappelant les figures de Widmannstätten. Cet effet tient à la présence en quantité exceptionnellement considérable, sous la forme de cristaux argentins mal formés, d'un minéral caractéristique, qui est comme noyé dans l'alliage de fer et de nickel. Ce minéral, dédié au naturaliste Schreibers, consiste en un phosphore de fer avec nickel et magnésium. Avec lui se trouve toujours du graphite en lamelles ou en nodules. Les spécimens d'Arvaïte, très nombreux et parfois volumineux qui jonchaient le désert de Cañon Diablo, dans l'Arizona, renferment de petits grains de diamans nettement cristallisés.

L'*Ieknite* est un type rare, représenté au Muséum par un admirable petit fer de la grosseur du poing, en forme de larme, qui, un peu avant 1889, est tombé devant des Arabes, dans le Sud saharien. La figure donnée par l'*Ieknite* consiste en très fines aiguilles d'un blanc argenté, sur un fond général gris, finement grenu et rappelant l'acier.

Les Lithites comprennent une trentaine de types de roches parfaitement distinctes et dont l'étude chimique et minéralogique a été faite de la façon la plus complète. Ces types sont d'abondance très inégale. Certains d'entre eux ne sont représentés que par quelques chutes, d'autres par des centaines.

L'*Aumalite*, dont une variété est la *Lucéite*, est une roche d'un gris très clair, presque blanc, à cassure rude, rappelant le trachyte. Les minéraux constituans sont, avant tout, des silicates magnésiens appartenant aux espèces minéralogiques dites péridot, pyroxène et enstatite, puis des composés métalliques en fine grenaille, alliages de fer et de nickel rappelant les sidérites. On comprend que les deux noms de ce type viennent des chutes

d'Aumale et de Lucé dont nous avons déjà parlé. La météorite de Wold Cottage (13 décembre 1794) leur est exactement pareille. On peut citer en outre de nombreuses régions : Europe, États-Unis, Inde, Honolulu, etc., comme ayant reçu du ciel des échantillons de la même roche.

La *Montréjite* ne se distingue du type précédent que par sa structure entièrement globulifère, c'est-à-dire composée de petites boules pierreuses appelées *chondres* et agglutinées ensemble plus ou moins fortement.

Le nom a été fourni par les météorites tombées à Montréjeau, dans la Haute-Garonne, le 9 décembre 1858 ; mais le type concerne une foule d'autres chutes intéressantes.

La *Tadjérite* a une composition bien voisine de celle des roches précédentes, mais elle tranche avec elles de la façon la plus nette par la nuance d'un noir profond de sa pâte. Nous aurons à y revenir dans un moment.

La *Chassignite*, dont ne connaît qu'un seul échantillon tombé, à Chassigny (Haute-Marne), en 1815, se signale par la ressemblance de sa constitution avec certaines roches terrestres. On n'y trouve pas ce fer métallique nickélifère qui figure comme élément essentiel dans toutes les espèces précédentes, et son minéral caractéristique est le péridot. Par son aspect comme par sa structure, la Chassignite ressemble intimement à la dunité, qui forme à la Nouvelle-Zélande toute une chaîne de montagnes et dont les basaltes de bien des pays contiennent des enclaves.

L'*Eukrite*, formée de cristaux enchevêtrés, les uns de pyroxène augite et les autres de feldspath anorthite, et qui ressemble par l'aspect à certaines variétés de dolérite, reproduit, jusque dans les détails, des roches volcaniques terrestres.

Signalons aussi les météorites charbonneuses qui ont pour types les roches appelées *Orgueillite* et *Bokkevelite* (ce dernier nom venant de la chute de 1838, à Cold Bokkeweldt, au cap de Bonne-Espérance).

La substance des météorites charbonneuses est noire, tendre et friable, tachant les doigts comme ferait de la tourbe dont la rapproche aussi sa forte teneur en matière charbonneuse. Pourtant on ne saurait la comparer à un sol arable ou à un produit de décomposition organique. L'Orgueillite ressemble plutôt aux matières charbonneuses que rejettent les volcans.

Les chutes de météorites charbonneuses sont rares. Les

fragmens se désagrègent au contact de l'eau. Il en résulte que si le bolide d'Orgueil, par exemple, au lieu d'arriver par un ciel serein, avait traversé une atmosphère chargée d'humidité, il aurait fourni de la poussière au lieu de pierres, et, avec une autre proportion d'eau, de la boue. Ces conditions ont été plus d'une fois réalisées et ainsi s'expliquent des chutes de poussières et de matières visqueuses observées à la suite des phénomènes lumineux et sonores dont s'accompagne toujours la chute des météorites.

Parmi les lithosidérites, nous citerons seulement ici l'*Esthervillite* et la *Logronite*, ayant à nous occuper plus loin d'autres types remarquables.

L'*Esthervillite* est tombée le 19 mai 1879, à Estherville, dans l'Iowa, aux États-Unis, mitraillant le sol de milliers de projectiles. La plupart étant éparpillés dans des prairies inondées, ce fut seulement quelques mois plus tard qu'on put rechercher les échantillons, et toute la population se livra à ce nouveau genre d'exploitation qui fut très productif. Outre de la grenaille, on recueillit une masse de plus de 200 kilogrammes dont on peut voir le tiers environ au Muséum, les deux autres tiers étant l'un au Hof Museum de Vienne, et l'autre au British Museum de Londres. La roche se compose d'une pâte de minéraux lithoïdes très abondans, renfermant de volumineuses grenailles de fer, tuberculeuses et ordinairement rattachées ensemble par des filamens métalliques constituant un réseau. Les petits échantillons sont quelquefois fort différens les uns des autres; pendant qu'un grand nombre présente la même constitution que la grosse masse, il en est qui sont entièrement pierreux et d'autres entièrement métalliques, de sorte qu'à première vue, si l'on n'était prévenu, on pourrait les supposer formés de roches distinctes.

La *Logronite*, tombée à plusieurs reprises, tire son nom de la chute du 4 juillet 1842, à Logroño, en Espagne. La trouvaille la plus remarquable de pierre de ce type fut faite à la Sierra de Chaco, au Chili : nous y reviendrons. La *Logronite* diffère de l'*Esthervillite* par sa composition minéralogique : c'est une roche de structure gréseuse dont les grains sont de nature très variée et que cimente entre eux une concrétion métallique formée d'alliages de fer et de nickel.

III

Il ne saurait entrer dans le plan du présent article de décrire la composition intime des météorites. Disons seulement que de nombreux minéralogistes se sont consacrés à leur étude et que leurs recherches ont montré que, malgré la distance, — d'ailleurs non mesurable, faute de données, de leur gisement originel, — et bien que présentant des caractères tout à fait spéciaux, les pierres tombées du ciel sont formées des mêmes élémens chimiques que les roches terrestres.

C'est là un point d'une portée considérable. Il vient appuyer d'une manière décisive le principe fondamental d'unité de composition de tout l'univers physique, déjà étayé de preuves si frappantes par l'analyse spectrale.

Du même coup, se trouve contrôlée dans une large mesure la célèbre théorie cosmogonique de Laplace et de Kant, selon laquelle tous les membres de notre système solaire sont sortis d'une même masse nébuleuse originaire, dont le Soleil est le résidu actuel.

Il faut se hâter d'ajouter que si les élémens chimiques des météorites sont, sans exception, des matériaux déjà représentés dans la substance essentielle de la Terre, beaucoup de roches terrestres manquent cependant parmi les masses tombées du ciel. Ce sont spécialement les roches stratifiées, c'est-à-dire celles qui se sont déposées dans les bassins aqueux et qui peuvent renfermer des vestiges, dits *fossiles*, d'animaux et de végétaux.

Peut-être y aurait-il lieu d'insister sur cette circonstance qui a déçu, au moins jusqu'ici, l'espérance de comparer aux êtres qui ont vécu sur la Terre, d'autres manifestations des forces biologiques exercées sur d'autres points de l'espace. Mais les conclusions formelles à cet égard seraient prématurées, et nous n'avons pas le droit de déclarer qu'une découverte du genre de celle que nous n'avons pas faite encore est impossible. Trop de fois les limites qu'on a voulu opposer à la science ont été renversées par des découvertes inopinées : nous devons donc user ici de la plus grande prudence.

Pour nous en tenir au résultat actuel des observations, les types de roches météoritiques ont surtout leurs analogues dans la géologie terrestre parmi les formations les plus anciennes,

celles qui, vraisemblablement, ont pris part à la constitution de la croûte pierreuse et métallique initiale de notre globe. De cette croûte primitive, dont l'histoire est d'un si puissant intérêt, nous savons bien des choses qu'il n'est pas inutile de rappeler en quelques mots. Sa substance constituante s'est révélée par un certain nombre de spécimens qui nous ont été apportés à la surface de la terre, grâce à certains mouvemens orogéniques et grâce aussi à l'éruption de diverses laves volcaniques plus ou moins anciennes.

Il faut remarquer que ce qui peut rester de la croûte initiale est maintenant recouvert par les dépôts plus récents, accumulés au cours des âges, les élémens du noyau primitif s'étant consolidés à l'intérieur par suite des progrès du refroidissement. En certaines régions, les déplacements du sol, consécutifs à la contraction de la masse chaude interne, ont déterminé le soulèvement de lambeaux de cette zone jusqu'à la surface subaérienne, et c'est ce qui paraît avoir eu lieu en Nouvelle-Zélande pour les Dunn-Mountains. Des échantillons des mêmes assises ont été retrouvés dans les laves de volcans maintenant éteints comme ceux d'Auvergne et, par l'illustre Nordenskjöld, au prix de grandes difficultés, dans ceux du Groënland. Or, les météorites les plus fréquentes trouvent leurs correspondans parmi les matériaux de profondeur : les fers météoritiques ont beaucoup d'analogies avec les blocs métalliques que Nordenskjöld a recueillis dans l'île de Disko et dont on peut voir des fragmens au Muséum ; et les pierres proprement dites ressemblent, par leur richesse en magnésie silicatée et par de nombreux traits de leur structure, aux « enclaves » du basalte du Puy-en-Velay et de régions analogues. Chose curieuse, ces roches si comparables que nous fournissent en même temps les profondeurs du ciel et les profondeurs de la terre, paraissent être en voie de formation actuelle dans la zone du Soleil dite *photosphère*, point de départ de la radiation calorifique, lumineuse et chimiquement active, qui fait de notre astre central le moteur de toute vie à la surface de notre globe.

Tandis que le merveilleux appareil connu sous le nom de spectroscopie nous permet de reconnaître dans cette photosphère l'étoffe même des météorites, qui est en même temps celle de nos roches initiales, l'examen des conditions physiques du Soleil nous révèle les circonstances principales, vérifiées par la méthode

expérimentale, dans lesquelles ces divers matériaux ont pris naissance. Le sujet est, comme on le voit, d'une importance trop grande pour que nous ne nous y arrêtions pas un instant.

Il résulte des études des astronomes que si le Soleil est lumineux, c'est parce qu'ayant été bien plus chaud qu'il n'est à présent, il se refroidit d'une manière continue. Son refroidissement, en effet, a amené une partie des matières gazeuses, qui le constituaient seules à l'origine, à prendre l'état solide, c'est-à-dire à passer brusquement à l'état d'un véritable givre, bien qu'alors la température soit encore voisine vraisemblablement de 2 000 degrés.

Tout le monde sait que les gaz, même fortement chauffés, sont extrêmement peu lumineux, mais qu'il suffit d'y projeter une poussière solide pour les rendre aussi brillants qu'ils l'étaient peu. C'est ce qui a lieu dans le Soleil et on peut ajouter que les *taches* qui existent à sa surface n'ont pas d'autre cause que le réchauffement subi par telle ou telle partie de la photosphère qui, localement, reprend son état gazeux, c'est-à-dire redevient sombre. Hervé Faye a publié à cet égard des observations de première valeur.

D'un autre côté, il est relativement facile d'obtenir dans le laboratoire la reproduction de tous les minéraux constitutifs des météorites, aussi bien que des roches terrestres profondes, par des réactions déterminant, à la température rouge, entre des gaz ou des vapeurs, des précipitations brusques de substances convenablement associées.

Voilà donc un premier fait acquis, et il convient d'autant mieux de le constater sans ambiguïté que nous aurons à tabler sur lui pour établir nos conclusions : les mêmes conditions générales, en agissant sur les mêmes élémens, ont déterminé les mêmes productions rocheuses, qu'elles aient agi sur le Soleil à l'époque actuelle, à la surface de la terre dans un temps voisin de son origine, ou même dans le milieu (à déterminer, si faire se peut) où les météorites ont pris naissance.

Après l'unité de composition chimique de l'Univers, il y a donc là un premier aperçu d'une unité de condition géologique qui mérite de fixer l'attention. D'autant que, comme nous espérons le démontrer tout à l'heure, c'est la méthode géologique qui seule peut arracher aux roches tombées du ciel le secret de leur histoire, — à côté de laquelle ont passé longtemps beaucoup de

naturalistes qui n'ont guère dépassé les limites d'une analyse chimique et minéralogique de ces corps si difficiles à interpréter.

IV

Laplace et Kant voient dans le Soleil et dans son cortège planétaire le résultat de la segmentation spontanée d'une nébuleuse initiale, en proie à la seule force d'attraction exercée sur toutes ses molécules constituantes par son propre centre de gravité. Cette notion, qui fait sentir vivement la majestueuse simplicité des moyens mis en œuvre par la Nature pour réaliser les produits les plus variés, a été vérifiée de diverses manières et de la façon la plus décisive, par exemple par la comparaison de trois des membres du système solaire sur lesquels nous pouvons avoir le moins difficilement des documens précis : la Terre et les planètes qui sont ses voisines les plus immédiates, Vénus et Mars.

Pour que les très courtes explications relatives à ce sujet ne laissent aucune obscurité, il nous suffira de rappeler que toutes les planètes circulent autour du Soleil dans des orbites comprises dans le même plan et parallèles entre elles ; que Vénus est plus rapprochée que la Terre du Soleil, et que Mars, au contraire, en est plus éloigné.

Comme, d'après la théorie cosmogonique acceptée, les planètes se sont isolées successivement et que la segmentation du système a commencé par la périphérie de la nébuleuse primitive, pour gagner progressivement ses régions intérieures, on peut dire que Mars est plus âgé que la Terre, et que celle-ci est plus âgée que Vénus.

D'un autre côté, ces trois globes ayant les analogies mutuelles les plus intimes, au point de vue du volume et des conditions générales qui leur sont faites, on peut les considérer comme trois individus inégalement âgés d'une même espèce, et dès lors il y a lieu de se demander si une évolution commune n'a pas imprimé sur eux des traces différant simplement les unes des autres par le temps qu'elles ont mis à se produire. S'il en est ainsi, nous pouvons espérer pénétrer dans le secret du développement planétaire et par là contempler les plus grandes harmonies du monde. On va voir la part que les météorites ont prise dans cette étude.

En prenant la Terre, relativement si bien connue, comme terme de comparaison, nous devons, en premier lieu, rechercher en quoi Mars lui ressemble ou en diffère, et ce sera, dans une certaine mesure, comme si nous pouvions dévoiler l'avenir réservé à notre propre planète.

Grâce à sa proximité plus grande au moment des oppositions, et comme il est arrivé en 1909, l'observation de Mars est relativement facile et on est renseigné dès aujourd'hui sur beaucoup de points qui concernent sa géographie physique. Celle-ci ressemble à la nôtre par un grand nombre de détails; elle comprend des terres fermes et des océans enveloppés dans une atmosphère. On y distingue des montagnes. On a cru voir dans les mers des phénomènes analogues à ceux de nos propres océans, par exemple l'élargissement et le rétrécissement alternatif et saisonnier des calottes de glace autour des pôles. De son côté, l'atmosphère martiale se comporte comme la nôtre; on y voit des nuages tantôt dans une région, tantôt dans une autre, et l'on a même cru reconnaître des mouvemens d'ensemble rappelant nos grandes tempêtes tournantes. Le savant M. Lowell, directeur de l'Observatoire américain qui porte son nom, n'hésite pas, dans un travail récent, à voir sur la planète Mars des traces de végétation.

Toutefois, Mars contraste avec la Terre par plusieurs faits de haute signification. L'atmosphère y est beaucoup plus mince que chez nous: le fait est démontré par des phénomènes optiques de constatation facile. En outre, les continents occupent sur Mars une surface relative bien plus faible que sur notre globe et qu'on peut évaluer à la moitié de la superficie. Enfin les montagnes n'y dépassent guère 3 000 mètres d'altitude, alors que les nôtres comptent des géans de près de 8 000 mètres.

Ces comparaisons se complètent par l'étude de Vénus qui, à l'inverse de Mars, est, d'après Laplace, plus jeune que la Terre, et dont les caractères doivent reproduire ceux que notre planète a présentés dans le passé. Ici, malgré des difficultés spéciales qui tiennent à ce que Vénus n'est en opposition, c'est-à-dire bien éclairée par le Soleil, qu'à une distance de nous égale à la somme des rayons des deux orbites concentriques, on y a reconnu encore le type de structure présenté par Mars comme par la Terre: des mers, des continents, et une enveloppe atmosphérique, mais épaisse, cette fois, au point de gêner les observations télesco-

piqués. La mer, beaucoup plus étalée, occupe les quatre cinquièmes de la surface. Les parties continentales sont hérissées de montagnes qu'on voit très bien lors des *phases* de la planète et qui, d'après les estimations des astronomes, atteindraient une douzaine de kilomètres.

Donc, de même que la Terre occupe dans l'espace une situation intermédiaire entre celle de Mars et celle de Vénus, de même elle se classe entre ces deux astres, si analogues au fond, par l'épaisseur de son atmosphère comme par l'étendue relative de ses océans et de ses continents. Plus âgée que Vénus et plus jeune que Mars, elle semble avoir atteint un degré d'évolution transitoire entre le degré où en est encore Vénus et celui où Mars est parvenu. En proie au refroidissement continu, Vénus absorbe peu à peu ses océans, au fur et à mesure de l'épaississement de sa croûte solide. Elle finira par être dans les conditions de la Terre actuelle, puis elle les dépassera pour parvenir au point où nous observons Mars.

C'est là une suite bien intéressante apportée à l'histoire des origines qui seule a occupé Laplace. Il est d'autant plus permis de l'accepter comme légitime que l'observation du ciel lui procure une conclusion d'une singulière portée.

Il se trouve, en effet, que notre satellite, — la Lune, — possède un ensemble de caractères qui conviennent à un astre encore plus avancé en développement que Mars, où continuent de subsister des restes importants des fluides initiaux, atmosphère et océans. Sur la surface de la Lune, les recherches les plus minutieuses n'ont fait apercevoir aucune trace de vapeurs ou de gaz, et il semble bien, malgré des informations lancées de temps en temps dans la presse et qui n'ont aucune base sérieuse, que cette notion soit définitive.

On s'explique d'ailleurs aisément que la Lune, bien qu'elle grave avec la Terre, c'est-à-dire dans des régions du ciel plus voisines du Soleil que celles où se développe l'orbite de Mars, ait cependant atteint un degré d'évolution plus avancé que celui de ce dernier. Son volume, beaucoup plus faible, a, d'après les lois du refroidissement, précipité les étapes de ses transformations successives. Il n'y a pas à supposer un seul instant que notre satellite ait été de tous temps privé d'enveloppes aériennes, car les phénomènes volcaniques, essentiellement liés à l'intervention des vapeurs et des gaz, y ont laissé des vestiges

éloquens. La Lune peut à bon droit passer pour la masse la plus essentiellement volcanique que nous soyons à même d'observer, et la dimension de ses cirques, la hauteur de ses poussées éruptives, le volume de ses coulées, la surface de ses champs de cendres, ne laissent aucun doute sur la violence des explosions dont elle a été le théâtre. Il faut donc admettre que le refroidissement séculaire qui, chez nous, épaissit chaque jour la croûte du globe, et permet une pénétration de plus en plus profonde des eaux et des gaz appelés par capillarité dans les régions souterraines, a atteint une proportion assez considérable pour que les mers et l'atmosphère aient été définitivement *bues* par le sol. Dans la série évolutive mentionnée tout à l'heure et restreinte à quelques types convenablement choisis, le premier rang étant accordé à Vénus, le second à la Terre, le troisième à Mars, nous sommes conduits à donner le quatrième à la Lune.

Mais il y a plus encore : la face de notre satellite laisse voir un autre témoignage de sa dessiccation totale. C'est un système de véritables crévasses du sol, que les astronomes qualifient de *rainures* et dont les premières ont été signalées par Schroetter, à la fin du XVIII^e siècle. On en connaît maintenant des milliers. Les dernières photographies, prises à l'Observatoire de Paris par M. Lœwy, permettent de les étudier en détail. Elles constituent de véritables fendillemens sur la signification desquels tout le monde est maintenant d'accord.

Or, c'est là l'origine et le premier terme d'une série de phénomènes qui se sont développés davantage dans certaines régions du ciel et qu'on a décrits sous le nom de *rupture spontanée des astres*.

Naturellement, cette rupture se produit dans des régions du système solaire extérieures à l'orbite de Mars et qui présentent des particularités extrêmement remarquables.

La prétendue *loi de Bode*, formulée en 1778, qui rattache à une progression géométrique la série des distances croissantes, de Mercure à Uranus, des planètes au Soleil, comportait une lacune tout à fait singulière, entre l'orbite de Mars et l'orbite de Jupiter. C'est seulement au premier jour du XIX^e siècle, le 1^{er} janvier 1801, que Piazzi, astronome de Palerme, découvrit Cérés à la place vide. Toutefois, le volume vraiment infime de ce corps céleste, comparé à celui des autres planètes, avait de quoi surprendre. Aussi regarda-t-on comme une sorte de compensation la présence tout

au voisinage de trois autres masses découvertes successivement en 1802 par Olbers (c'est Pallas), en 1804 par Harding (c'est Junon), et en 1807, encore par Olbers (c'est Vesta). Et le célèbre astronome de Brême, par une intuition qui tient du génie, émit l'avis que ces quatre planètes doivent être les débris séparés d'un corps jadis unique. La suite est venue confirmer cette vue, en multipliant les découvertes d'astéroïdes qui, après un intervalle de trente-huit ans pendant lequel on ne trouva rien, se sont si bien succédé de 1845 à nos jours, que maintenant le nombre total des planètes gravitant entre les orbites de Mars et de Jupiter est de plus de 600. Ces planètes sont si petites que, malgré leur nombre, elles ne formeraient pas, par leur réunion, un corps d'un diamètre supérieur au vingtième de celui de la Terre; quant à son volume, il serait de huit à neuf mille fois plus petit que celui de notre globe. On peut croire, en outre, qu'on est encore loin d'en avoir fait le recensement complet.

Il faut noter à cette occasion que le refroidissement spontané des astres doit convertir la bulle fluide qui les constitue à l'origine en une coque solide, mais creuse, et plus ou moins épaisse. Le volume des débris de celle-ci, accumulés sans interstices, serait dès lors beaucoup plus petit que celui de la coque elle-même.

D'un autre côté, rien n'est moins sûr que la sphéricité de ces astres et même on y a constaté des variations considérables d'éclat qui s'expliqueraient tout naturellement s'il s'agissait de fragmens anguleux, nous présentant tantôt une surface relativement large, tantôt un sommet. Leur apparence plus ou moins globulaire au télescope peut résulter d'une illusion d'optique, étant donné leur dimension vraiment infime.

Les chiffres obtenus par des astronomes de haute valeur dans la mesure des mêmes planètes, effectuée à des époques différentes, appuieront cette hypothèse. Ainsi Cérès s'est montrée à Argelander avec 370 kilomètres de diamètre, tandis que Stone ne lui en a trouvé que 315 et que Barnard, au contraire, en annonce 964. De même pour Pallas, les trois observateurs qui viennent d'être cités ont assigné au diamètre de la planète une longueur de 261 kilomètres, 275 kilomètres, 400 kilomètres. Pour Vesta, leurs chiffres respectifs sont de 443, 345, 382 kilomètres. Cette divergence s'est retrouvée dans beaucoup d'autres cas.

Pour fortifier son opinion, Olbers admettait qu'une planète circulant normalement entre Mars et Jupiter avait pu être brisée par le choc de quelque comète. Mais le spectacle de l'évolution planétaire dont Vénus, la Terre, Mars et la Lune nous ont montré tout à l'heure quatre termes successifs, nous conduisent à expliquer le résultat d'une façon beaucoup plus simple et beaucoup plus satisfaisante, puisqu'elle cadre évidemment avec les grandes lignes de l'économie générale de l'Univers. Il suffit, en effet, de supposer continués les effets de contraction constatés sur la Lune comme suite à l'absorption des fluides par les roches, pour concevoir que le craquellement, commençant par l'ouverture des rainures, se continue par la fragmentation de la coque rocheuse planétaire.

Nous faisons cependant ici une restriction au sujet des planètes supérieures, provenant des zones superficielles de la nébuleuse primitive et dont l'isolement, d'après Laplace, est antérieur à la constitution du Soleil tel que le conçoit Faye. Elles paraissent exclusivement formées de substances fluides, incapables de solidification dans les conditions de milieu où elles sont placées, et, par conséquent, n'ont rien à voir avec l'ensemble des réactions qui concernent, dans l'évolution planétaire, la transformation des solides.

Dès lors, on est en droit d'imaginer un moment où circulait dans le ciel la plus ancienne des planètes du système solaire inférieur, réduite par des rainures en fragmens juxtaposés. Le mouvement d'ensemble des débris séparés a bientôt été accompagné du déplacement relatif des uns par rapport aux autres, et, par conséquent, un égrènement a commencé à se produire le long de l'orbite parcourue.

De cet égrènement, qui rappelle les phénomènes de désagrégation géologique grâce auxquels les roches massives se transforment en matériaux incohérens et mobiles, les comètes procurent un exemple remarquable. Toutes les étapes en ont été observées, depuis la première forme d'un astre unique dont la chevelure s'est déployée tant de fois dans le ciel, à l'effroi des populations naïves qui y ont vu le « cimenterre de Dieu, » puis sous l'aspect de couples ou de familles de comètes de diverses grosseurs et d'allures différentes, enfin à l'état de pluie de feu, « d'averse de Saint-Laurent, » dont chaque goutte est une étoile filante.

Nous savons déjà qu'il ne faut pas faire de confusion entre l'étoile filante et la météorite. Notons seulement ici que l'origine de la première ne laisse plus de doute, et qu'elle a établi, — même contre certaines théories mécaniques auxquelles on a tenu longtemps, — la réalité de cette désagrégation d'un astre le long de son orbite, dont il importe de justifier l'application à l'histoire des petites planètes.

Pour celles-ci, le fait de la séparation successive de chacune d'elles de la masse primitive d'où elle dérive, semble bien prouvé par l'extraordinaire enchevêtrement des 600 orbites dans lesquelles elles se meuvent et qui se recoupent mutuellement en certains points. L'astronome d'Arrest disait : « Un fait semble confirmer l'idée d'une liaison intime qui rattacherait entre elles toutes les petites planètes; c'est que, si l'on se figure leurs orbites sous la forme de cerceaux matériels, ces cerceaux se trouvent tellement enchevêtrés qu'on pourrait au moyen de l'un d'eux, pris au hasard, soulever tous les autres. » (*Sur le système des petites planètes*, 1851.) On n'en connaissait alors que quatorze; les découvertes ultérieures n'ont fait que confirmer cette remarque. On peut conclure aussi le fait de l'égrènement spontané de l'inégale densité des différentes parties de l'anneau planétaire, dès maintenant constitué et de l'existence en une région de son pourtour d'une accumulation plus grande de petits astéroïdes (1). Aussi considérons-nous l'état de ces corps comme représentant un cinquième stade dans l'évolution planétaire, à la suite de ceux qui nous ont été successivement présentés par Vénus, par la Terre, par Mars et par la Lune.

C'est maintenant qu'il nous faut revenir aux pierres tombées du ciel, aux météorites, pour leur demander la conclusion de cette histoire merveilleuse.

V

En comparant les unes aux autres les roches cosmiques du Muséum, on reconnaît bientôt parmi elles, outre les types simples que nous avons énumérés, des spécimens d'une complication évidente et des plus instructives.

Ainsi, on s'aperçoit que la pierre tombée le 30 mai 1866 à

(1) *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, t. CXXVIII, p. 36.

Saint-Mesmin, dans le département de l'Aube, est réellement constituée par l'agglutination de fragmens de deux variétés de roches météoritiques qu'on trouve à l'état séparé dans des échantillons simples. L'une de ces roches est représentée par la pierre de Lucé, entre autres, qui est blanche et à grains extrêmement fins; la seconde compose la masse tombée le 10 septembre, à Limerick, en Irlande, et qui est d'un gris cendré et toute remplie de petits globules très blancs et très friables.

Une masse ayant la structure de la météorite de Saint-Mesmin rentre dans la catégorie des roches terrestres qui depuis bien longtemps ont été qualifiées de *brèches*. Ainsi, l'on trouve en Égypte une pierre de ce genre, très recherchée à cause du bel aspect qu'elle prend par le polissage et qu'on appelle, avec une sensible exagération, la *brèche universelle*. En l'examinant, on y trouve, à l'état d'éclats solidement cimentés les uns avec les autres, des échantillons de granit, de porphyre, de syénite, de protogine, de quartz, de pétrosilex, etc., et il suffit d'un instant de réflexion pour reconnaître qu'elle n'a pas pu se produire d'un seul coup avec une constitution pareille. Il a fallu, de toute nécessité, qu'il se produisît dans des localités distinctes et par des réactions spéciales en chaque lieu : ici du granit, là du porphyre, ailleurs de la syénite, etc., etc. Il a fallu ensuite que ces roches, une fois constituées, fussent soumises à des effets mécaniques qui les ont réduites en éclats. Il a fallu que ces éclats fussent arrachés à leurs gisemens originels, qu'ils aient été charriés vers un même point et mélangés les uns avec les autres, puis réunis enfin, par l'introduction dans leurs interstices d'une matière conjonctive convenable.

Et l'on sent tout de suite à quoi nous voulons en venir : c'est que cette origine si compliquée de la brèche universelle doit nécessairement s'appliquer à l'histoire de la météorite hétérogène que nous venons de signaler. Quelque part, *en dehors de la Terre*, il s'est trouvé réalisé un ensemble de conditions comparable à celui qui sur notre globe a présidé à la constitution des *brèches*. Ceci veut dire que dans ce quelque part extra-terrestre, il y avait non seulement de la matière rocheuse, mais plusieurs qualités diverses de roches; que ces roches, d'abord placées dans des gisemens distincts et séparés, ont été, — leur constitution une fois achevée, — soumises à des actions énergiques qui les ont réduites en petits fragmens, qui ont ensuite déplacé ces

fragmens pour les rapprocher les uns des autres et les mélanger, enfin qui les ont cimentés de façon à en faire des roches cohérentes. Le milieu extra-terrestre d'où la météorite étudiée est originaire, présentait donc, dans ses grandes lignes au moins, d'étroites analogies avec le milieu terrestre.

Cette assertion vaut la peine d'être précisée, car on peut en tirer un fil conducteur à travers les traits de parenté de divers corps célestes, pour pénétrer dans l'histoire de l'évolution des planètes. Aussi appellerai-je l'attention sur un autre exemple, choisi entre beaucoup, des *relations stratigraphiques des météorites*, dont l'étude a été tout spécialement concluante.

Il s'agit du fer de Pallas. Malgré son nom mythologique, Pallas était un naturaliste russe, né à Berlin en 1741 : sa mère était d'origine française. Il accomplit, sur l'ordre de l'impératrice Catherine II, un voyage en Sibérie (1774-1786) d'où il rapporta des quantités de documens et au cours duquel il découvrit le fer qui porte son nom.

Ce fer avait été trouvé sur la cime d'une haute montagne voisine d'Yénisseï, entre Krasnojarsk et Abekansk, par un cosaque, chasseur de vocation, mais forgeron de métier, qui avait été étonné de rencontrer en semblable condition du fer pliant et forgeable propre à un usage immédiat. Malgré le poids de la masse : 1 680 livres russes (près de 700 kilogrammes), le cosaque la transporta à Krasnojarsk où il eut l'occasion de la montrer à Pallas. Celui-ci en apprécia d'instinct toute l'importance et, profitant de ce que le métal s'était montré réfractaire aux essais de travail auquel on l'avait soumis, — intéressé aussi par la tradition locale qui attribuait à la masse une origine céleste, — la dirigea sur Saint-Pétersbourg où elle est encore, — moins toutefois la substance dont sont faits les échantillons distribués successivement à toutes les collections de minéralogie. Elle ne pèse plus que 520 kilogrammes.

L'examen intime de ce fer, dont l'origine astronomique a été amplement démontrée, conduit à y reconnaître le résultat d'une longue succession d'actions géologiques qui, par comparaison avec des phénomènes terrestres, confirment, en l'accentuant singulièrement, la conclusion déjà formulée. Sans entrer dans une description technique qui ne serait pas à sa place ici, nous nous bornerons à dire que le fer de Pallas n'est pas formé de métal continu comme les morceaux fournis par les usines. Le fer y

constitue un réseau, une éponge dont les vacuoles sont remplies de grains pierreux, transparents, d'un vert jaunâtre et constitués par la pierre précieuse connue sous le nom de péridot. De sorte qu'une surface sciée et polie au travers de la masse est du plus agréable effet. Si on plonge dans un acide une lame ainsi travaillée, on voit, par l'attaque et la dissolution partielle de la substance métallique, que celle-ci n'est pas homogène, qu'elle est très complexe, composée de substances très régulièrement groupées et ordonnées d'après les contours des grains de péridot. Ces substances sont surtout des alliages de fer et de nickel très inégalement solubles dans l'acide employé; mais on y trouve aussi des phosphures, des sulfures et de la matière carbonneuse. Elles sont disposées en forme de feuilletés superposés épousant tous les détails de forme des grains pierreux et se succédant dans un ordre très régulier, parfaitement indépendant des fusibilités relatives de ces matériaux.

Une telle structure serait incompréhensible si elle ne reproduisait, — jusque dans les détails les plus minutieux, — la manière d'être de certaines productions terrestres dont l'histoire est parfaitement connue. Il s'agit des filons métallifères, c'est-à-dire de roches qui nous fournissent des séries de substances indispensables à nos industries. Parmi ces filons, il en est qui consistent en fragmens pierreux rappelant (à la substance près) les grains de péridot du fer de Pallas autour desquels des produits métalliques variés sont en petits lits concentriques, dans un ordre régulier, mais indépendant des fusibilités relatives et constituant un véritable réseau entre les substances précédentes.

On sait très bien comment les roches filoniennes ont pris naissance. Elles consistent en fragmens pierreux qui, s'étant accumulés dans des fissures du sol, où ils avaient été précipités jusqu'à une profondeur suffisante, y ont été baignés par des eaux chaudes et minéralisées ou par des vapeurs qui ont déposé, dans leurs interstices et à leurs surfaces, des substances variées et surtout métalliques.

Un filon de ce genre ne saurait donc se produire tout d'un coup. Il exige, au contraire, pour prendre naissance, l'existence antérieure de roches concassées et accumulées dans des fractures où circuleront les agens minéralisateurs. Comme cette condition est nécessaire aussi bien lorsqu'il s'agit du fer de Pallas qu'à l'égard des filons terrestres, il faut reconnaître que,

dans le lieu d'origine des roches tombées du ciel, il devait y avoir une roche de péridot qui, après sa constitution, a été concassée, désagrégée, réduite en fragmens accumulés, et dans les interstices desquels se sont fait jour des émanations capables de concrétionner la matière métallique complexe qui en cimente maintenant les élémens. Cette conséquence inévitable nous montre le milieu météoritique, sous un jour bien imprévu.

Sans vouloir abuser des descriptions du même genre, il convient de mentionner, à côté des brèches et des roches filoniennes, — que comprennent les météorites en outre de leur type homogène, — des roches dont l'histoire toute différente trouve encore son éclaircissement dans la comparaison avec des phénomènes terrestres. Certaines d'entre elles, par exemple, se signalent comme des roches éruptives, comparables à nos porphyres et à nos basaltes pour leur manière d'être générale et en dépit de leur composition toute spéciale. L'une des plus célèbres à cet égard est un bloc de fer qui a été découvert dans la Sierra de Deesa au Chili et qu'on peut voir au Muséum. Un trait de scie, mené au travers de sa masse, y montre le métal compact empâtant des fragmens anguleux d'une pierre très noire qui se rapporte au type tadjérite. Cette structure est exactement celle des basaltes de la pittoresque falaise d'Antrim, dans le Nord de l'Irlande, où des fragmens anguleux de marbre sont empâtés dans la roche volcanique. Pour le basalte, on est très bien renseigné : on sait qu'il a fait éruption, à la manière des laves du Vésuve, au travers de couches composées de calcaire. Les parois des cassures au travers desquelles l'ascension de la roche fondue a eu lieu se sont désagrégées par place, et les débris ainsi séparés ont été englobés par la roche fondue qui, par refroidissement, les a solidement cimentés les uns avec les autres.

La ressemblance de structure est si intime qu'on ne peut douter un instant de la conformité des procédés de production, et cela revient à dire que le fer de Deesa n'a pas pu se produire d'un seul coup, par une opération unique : là où il s'est fait, il fallait de toute nécessité qu'il y eût des masses de la roche noire disposées au-dessus du laboratoire dans lequel le fer était maintenu à l'état de fusion ; il fallait que ces masses de roche noire se fussent fissurées et que, par les fissures, l'éruption du fer ait pu avoir lieu ; il fallait enfin que, pendant l'ascension du

métal pâteux, des éclats de la roche noire eussent été empruntés aux parois des cassures et emprisonnés dans le filon.

Cette analogie qui conduit encore, sans qu'on y puisse échapper, à la conclusion que le milieu d'où viennent les météorites avait nécessairement une structure géologique compliquée, très intimement ressemblante à la structure de la Terre, se trouve accentuée par une circonstance qui doit nous arrêter à son tour.

En réalité, le basalte d'Antrim n'a pas fait éruption au travers d'assises de marbre pareil à celui dont il contient les fragments, mais bien au travers d'assises de craie que le contact de la roche éruptive chaude a transformée en marbre. Non seulement les éclats de craie empâtés dans le basalte sont devenus du marbre, mais, tout le long des filons volcaniques, on voit comme une gaine de marbre qui les sépare de la craie et qui résulte, comme on dit, du *métamorphisme* de celle-ci. Ce marbre suppose dans sa production la rencontre de deux roches antérieures, le basalte et la craie.

Il en est exactement de même, — et c'est là un fait de la plus haute portée, — dans le cas des météorites, et la géologie du ciel va se montrer aussi compliquée que celle de la Terre. En effet, de nombreuses observations et des expériences variées m'ont démontré que la roche noire empâtée dans le fer de Deesa n'est pas une roche primitive, qu'elle est véritablement une roche métamorphique. La roche initiale contraste avec elle par sa blancheur : en un mot, c'est l'aumalite qui en donne le type parfait. Un échauffement considérable, du genre de celui qui transforme la craie en marbre, transforme de même la roche blanche ou aumalite en la roche noire ou tadjérite. A cet égard, les analyses ont confirmé les résultats de la synthèse et le doute n'est pas permis. En sorte que le fer de Deesa, comparé au basalte d'Antrim, permet d'affirmer que, dans le gisement original des météorites, le réservoir de fer fondu n'était pas recouvert de tadjérite noire, mais bien d'aumalite blanche, comme le réservoir de basalte terrestre était recouvert de craie et non pas de marbre. L'éruption, en échauffant cette roche de recouvrement, l'a profondément modifiée et de même qu'en Irlande il s'est fait du marbre avec la craie empâtée par le basalte, de même, dans le corps planétaire d'où viennent les météorites, il s'est fait de la tadjérite noire avec l'aumalite blanche empâtée par le fer fondu.

Il faut même ajouter que certaines météorites affectent une analogie tout à fait intime avec d'autres catégories encore de masses volcaniques terrestres, parfois pour la composition en même temps que pour la structure, et, dans certaines circonstances, pour la structure seulement.

Dans la première série, il existe des météorites dont les fragmens ne sauraient être distingués de ceux de diverses laves terrestres, par exemple; de laves d'Islande. La pierre tombée le 15 juin 1821, à Juvinas, dans l'Ardèche, est formée des mêmes minéraux que la lave vomie par le volcan de Thjoza (Islande), et la roche tombée à Chassigny reproduit rigoureusement, comme nous l'avons déjà dit, les caractères de certaines roches volcaniques de notre Plateau central et de la Nouvelle-Zélande.

Dans la seconde catégorie, on doit mentionner des masses dont toute l'économie est semblable à celle des *cinérites*, c'est-à-dire de roches résultant de l'agglutination de cendres volcaniques accumulées en couche et souvent recouvertes de lits d'une tout autre origine. Dans les cinérites, dérivant, comme on sait, de projections solides de volcans, on trouve des fragmens de diverses grosseurs (des *lapilli*, disent les Italiens), cimentés par une fine poussière de même composition. Si l'on arrache les fragmens, on voit à leur place le moulage de leur forme dans la roche fine.

Nous avons d'admirables répliques des cinérites parmi les météorites. En première ligne, il faut signaler la masse tombée le 13 octobre 1872 à Soko Banja, en Serbie, à côté de laquelle beaucoup d'autres pourraient prendre place. C'est une roche essentiellement fragmentaire, formée d'une poussière, ou cendre, dans laquelle sont répandus des lapillis de grosseur très variable. La composition est différente de celle des lapillis terrestres; mais la structure est si conforme à la leur qu'il faut y voir un produit des mêmes causes générales. Le moteur de l'éruption n'a sans doute pas été l'eau, car une bonne partie de la masse consiste en fines grenailles de fer métallique qui n'auraient pas manqué de s'oxyder; mais nous sommes sûrs que, dans le milieu météoritique, des principes gazeux se sont développés avec assez de tension pour déterminer de véritables éruptions volcaniques.

VI

Nous pourrions prolonger encore beaucoup l'énumération des types géologiques reconnaissables parmi les pierres tombées du ciel; mais, tenant à épargner à nos lecteurs des descriptions trop minutieuses, nous nous bornerons à conclure des faits précédens quelques notions relatives à ce milieu d'où les météorites se signalent si nettement comme étant des produits détachés.

Guidés par les notions de la géologie terrestre et éclairés chaque fois par la ressemblance des échantillons cosmiques avec les roches provenant de notre propre sol, nous pouvons proclamer d'abord que, contrairement à une opinion des chimistes qui les premiers analysèrent des météorites, celles-ci ne se sont pas produites dans l'espace céleste indépendamment les unes des autres et par des réactions spéciales.

Ce fut, en effet, une opinion émise par des savans distingués que ces météorites devaient constituer comme des résidus de fabrication des planètes, des copeaux (c'est l'expression employée) qui s'étaient trouvés en trop, — une fois le système solaire constitué. Sans insister sur l'incompatibilité d'une semblable faute d'ordonnement avec la majestueuse harmonie des choses de l'Univers, on remarquera combien les faits énumérés tout à l'heure les contredisent : nous sommes sûrs maintenant de la coexistence dans la même météorite de toute une série de types de roches cosmiques. Ces relations stratigraphiques ne sauraient être précisées jusque dans les détails; mais on est à même d'en résumer les caractères les plus généraux.

Tout d'abord, le milieu originaire des météorites ne peut être conçu autrement que sous la forme d'un globe dans lequel des massifs de roches étaient associés, comme sont associées les roches dans l'écorce terrestre. Parmi elles, les plus anciennes, où l'analyse retrouve les élémens caractéristiques décelés par le spectroscope dans la photosphère du Soleil, se sont certainement constituées par la condensation brusque et la cristallisation confuse de vapeurs convenablement composées : c'est ce dont la synthèse minéralogique m'a fourni la preuve la plus complète. Ces roches ont été le siège de réactions chimiques successives et qui se sont continuées assez longtemps pour déterminer des

modifications dans la substance dont certaines d'entre elles étaient primitivement constituées. Il s'est évidemment insinué, dans des masses pierreuses, des minéraux métalliques qui ont donné aux météorites les plus abondantes l'un de leurs caractères remarquables. Les régions internes du globe ont manifesté leur haute température au travers de l'écorce déjà consolidée en y poussant des apophyses de substances fondues, qui s'y sont consolidées en véritables dykes dont plusieurs fers météoriques nous fournissent certainement des spécimens. En traversant les assises superposées, les roches fondues y ont engendré des types nouveaux par voie de métamorphisme; elles se sont tantôt répandues en tufs, tantôt épanchées en nappes de laves. Dans certaines cassures de l'écorce planétaire, des concrétions filoniennes se sont développées avec des caractères variés d'après les conditions originelles, et c'est ainsi que se sont faits les fers météoriques à large structure cristalline, comme le fer de Caille et les fers en forme de réseau autour de grains pierreux, comme celui de Krasnojarsk, ou de Pallas.

Reste à savoir dans quelle région du ciel pouvait circuler le globe météoritique.

Nous avons vu la plus extérieure des planètes capables de solidification, parvenue dès maintenant à la phase évolutive qui, succédant à l'absorption des fluides par l'écorce solide et même au crevassement de celle-ci, consiste dans la réduction de l'astre en fragmens distincts et même dans l'éparpillement de ses fragmens le long de sa trajectoire. Il en résulte la formation d'un anneau de débris gravitant autour du Soleil et se rapprochant graduellement de lui jusqu'à finir par tomber à sa surface.

Il suffit de supposer qu'une disposition analogue puisse exister autour de la Terre pour rendre explicables toutes les particularités météoritiques. Tout à l'heure, la Lune nous fournissait, à cause de son faible volume, un terme évolutif succédant à la phase réalisée sur Mars. Il n'y a qu'à admettre l'existence dans le passé d'un autre satellite de notre Terre, bien plus petit que la Lune et de ce fait parvenu plus avant dans les étapes du développement sidéral, pour qu'on dispose des circonstances nécessaires à la transformation d'un globe en particules disséminées le long de l'orbite qu'il parcourait d'abord.

Ainsi s'expliquerait le manque de périodicité des chutes de

météorites qui les distingue si radicalement des pluies d'étoiles filantes, dernier incident de l'histoire des comètes. Le fracas qui accompagne l'explosion du bolide à météorite, alors que la chute des étoiles filantes est toujours silencieuse, est encore une preuve, entre tant d'autres, de la différence essentielle des deux phénomènes : le bruit provient des réactions exercées sur l'air résistant par les matériaux solides des météorites, réactions que ne provoque pas la bulle gazeuse constituant vraisemblablement l'étoile filante et dans lesquelles, suivant les ingénieuses remarques de M. le marquis de Mauroy, l'électricité joue peut-être un rôle prépondérant.

On s'imagine facilement que le travail de morcellement spontané, s'exerçant sur la substance de ce petit satellite terrestre, doit nécessairement en faire comme une poussière sidérale dont la chute sur l'astre central, c'est-à-dire sur notre globe, est pour lui une source de richesse, puisqu'il y recueille des substances utilisables par les végétaux, comme le fer, la potasse, le phosphore. La destruction de la force vive des masses bolidiennes a certainement aussi son emploi dans l'économie terrestre. Chaque corps céleste restitue ainsi sa substance, — devenue comparable à celle des cadavres dans le monde organique, — à des congénères moins âgés et qui continuent de vivre.

En tout cas, la conception que nous venons d'exposer de l'origine des pierres tombées du ciel, présente ce caractère particulier qu'elle est moins une hypothèse que la constatation d'une homogénéité nécessaire dans la série des faits si bien constatés et qui ont été résumés plus haut. La liaison mutuelle des conditions propres à chaque planète n'aurait aucun sens et leur majestueuse unité serait sans objet, si le cercle qu'elles ouvrent par l'analogie de la Terre avec Vénus et Mars et qu'elles continuent par la ressemblance de ces astres avec la Lune, ne se fermait, conformément à ce qu'on vient de voir, par le morcellement spontané de la planète extramartiale et de l'ancien et minuscule satellite de la Terre. C'est là certainement l'un des exemples les plus facilement sensibles des merveilleuses harmonies qui président à l'équilibre de l'Univers tout entier.

NOTES

SUR

MADAGASCAR

I

Depuis quinze ans, la France compte Madagascar au nombre de ses possessions, et cette colonie a déjà fait beaucoup parler d'elle. Après les temps difficiles qui ont suivi la campagne de 1893, après l'application des principes du général Galliéni et leur transformation par M. Augagneur, après les hésitations, les incertitudes, les espoirs et les désillusions, les bruyans succès des uns et les découragemens des autres, les conflits de théories et d'intérêts dont la « Résidence » de Tananarive fut le théâtre, on doit se demander si la grande île est une conquête profitable et si les critiques et récriminations d'aujourd'hui ne sont pas l'indice d'une réaction trop vive contre les enthousiasmes d'antan.

Les opinions sur Madagascar sont variées, suivant qu'elles sont émises par les chargés de mission à qui le bon vouloir et le zèle de nos représentans officiels ne font pas défaut; par les touristes voyageant à leurs frais et doués de la faculté rare d'observation; par les colons qui vont y recommencer la lutte pour la vie; par les militaires à qui leur existence errante permet de lointaines et d'impartiales comparaisons. Entre les louanges poétiques, les dénigremens, les regrets et l'ennui, il y a place pour une appréciation moyenne, plus éloignée cependant des emballe-mens du début que des négations systématiques d'aujourd'hui.

On peut affirmer *a priori* qu'une colonie où, pour des raisons diverses, la race conquérante ne saurait croître et multi-

plier, ne vaut que par la qualité de la population indigène. Tout a été dit sur les 2 500 000 habitans de races multiples qui se partagent un territoire plus vaste que la France, la Belgique et la Hollande réunies. Leurs origines, leurs mœurs, leur histoire même, sont à peu près connues aujourd'hui par les travaux de chercheurs aussi consciencieux qu'ignorés du grand public. Hovas et Sakalaves, ces ennemis séculaires ; Betsiléos et Betsimisarakas, ces éternels exploités ; Tanalas, Antandroys, Antanosy, Tsianakas, Antankaras encore sauvages ; Mahafalys presque hostiles, Comoriens rusés ont fourni, dès le début de l'occupation française, les sujets de monographies complètes dues aux observations sagaces des missionnaires, des officiers, des fonctionnaires, et dont l'Administration sut tirer parti. Mais, s'il n'était guère possible, alors, de prévoir le degré d'adaptation de ces tribus ou races diverses au nouvel état économique et politique résultant de l'annexion, chacun était d'avis que les Hovas seraient nos meilleurs auxiliaires par leur vigueur physique, leur endurance, leur douceur, leur esprit d'entreprise et leurs facultés d'assimilation. En réalité, le vernis de civilisation que leur donnaient le fonctionnement d'un gouvernement régulier, la hiérarchie sociale, la connaissance de quelques usages européens, l'envoi d'ambassades, la proclamation du protestantisme comme religion d'État, les uniformes, les revues militaires, est tellement superficiel qu'il serait puéril de compter sur leur collaboration immédiate pour la mise en valeur de l'île. Qu'ils appartiennent à la race dont notre intervention arrêta l'expansion politique, ou qu'ils fassent partie de l'un quelconque de leurs multiples groupemens ethnographiques, les Malgaches dressent contre nos tentatives de régénération une triple barrière faite de leur faible nombre, de leur pauvreté, de leur routine.

Soit que l'on s'efforce de pénétrer dans l'immense forêt qui couvre le versant Est de Diego-Suarez à Fort-Dauphin, soit que l'on parcoure en filanzane le plateau mamelonné qui s'étend d'Ambatondrazaka jusqu'au sud de Fianarantsoa, soit que l'on navigue en pirogue sur les fleuves torrentueux qui finissent dans le canal de Mozambique, on est tristement surpris par l'aspect désertique du pays. Si l'on excepte les coupes de bois à l'usage des locomotives de la ligne Tananarive-Côte Est ou des chaloupes qui circulent sur les Pangalanes, les ressources de la forêt sont presque inexploitées. Là où les Annamites, les

Chinois, les Siamois et les Birmans trouveraient les élémens d'un commerce fructueux, les rares habitans Betsiléos, Betsimisarakas, Tanosy végètent indifférens. La vie animale ne s'y manifeste que par la présence de quelques peuplades misérables qui cherchent au milieu des clairières un asile contre l'impôt, les corvées et les réquisitions; le silence n'y est guère troublé que par le grondement des torrens, le halètement poussif des locomotives qui montent vers Tananarive ou descendent vers Brickaville, les grincemens des pousse-pousses qui circulent entre Mananjary et Fianarantsoa.

Cette mélancolie des espaces mornes, cette impression de solitude sont plus vives encore dans la zone des hauts plateaux dénudés. Là, pendant des heures et parfois pendant des jours, on va sur d'étroits sentiers, franchissant les vastes croupes qui se transforment, suivant la saison, de vagues vertes dominées par des îlots granitiques en steppes brûlés par le soleil. Dans les vallons qui les séparent, la terre grasse, humide, attend vainement les rizières, les champs de légumes, les viviers poissonneux. Des hameaux abandonnés, des pans de murs rougeâtres augmentent la tristesse d'un paysage dépourvu d'arbres et font songer à quelque épidémie violente, à quelque passage destructeur de hordes indisciplinées. Mais nul fléau naturel, nul Attila contemporain n'ont causé cette ruine et cette désolation. Les habitans, trop clairsemés, déplacent leurs villages dès que les terres cessent d'être fertiles ou que les oracles d'un sorcier les y obligent. Ils abandonnent sans regret leurs cases; ils emportent avec leur pauvre mobilier, fait de jarres, de nattes et d'outils rudimentaires, les poutres de leur charpente, les planches vermoulues de leurs portes et de leurs fenêtres, et vont fonder ailleurs, sur un mamelon, près d'un cours d'eau, un groupement aussi éphémère. Les agglomérations que favorisent leur situation sur des voies commerciales, l'étendue des plaines cultivables qui les entourent, l'abondance des ressources naturelles, ont un caractère de fixité, de permanence analogue à celui de nos villages européens; mais, en réalité, la population malgache est formée de nomades dans la proportion des trois quarts environ. Les migrations sont restreintes; chaque famille ou chaque clan a son terrain de cultures comme les tribus indiennes ont leurs parcours de chasse. Les villages disparaissent, surgissent au grand désespoir des cartographes assujettis

à d'incessantes revisions ; leurs abords témoignent de leur instabilité. On n'y voit pas d'arbres qui les protégeraient contre le soleil de la saison sèche ou le vent froid de l'hiver. Dans l'incertitude habituelle du lendemain, les habitans négligent de planter manguiers, pêchers, goyaviers, orangers, eucalyptus, mimosas, lilas du Japon, qui croissent avec une si grande facilité dans la terre des hauts plateaux et qui leur donneraient un abri contre la chaleur, du combustible pendant la saison froide. L'absence de végétation autour des localités rurales montre bien que les Malgaches ne sont pas attachés au sol par les souvenirs, les traditions ou l'intérêt.

Ces pratiques funestes dureront plus que nous, peut-être. Les migrations des villages ne pourraient être arrêtées que par un accroissement énorme de la population, qui la contraindrait à des moyens de culture moins primitifs. Mais cet espoir semble irréalisable. Malgré les sages dispositions ordonnées par le général Galliéni et développées par M. Augagneur, l'assistance médicale obligatoire ne donne pas les résultats prévus. La multiplication des hôpitaux indigènes, des médecins de colonisation, la distribution gratuite de médicamens sont impuissantes contre le dépérissement indiscutable de la race. Si l'on en croit les résidens français établis à Madagascar bien avant la conquête, le nombre des habitans diminue ou reste stationnaire. Cette affirmation s'explique aisément. Le Malgache des hauts plateaux est mal protégé contre les variations de température qui font osciller le thermomètre de -10° à $+40^{\circ}$. Été comme hiver, il reste vêtu d'une chemise, d'un vague caleçon et d'un *lamba* de toile. Dans sa maison de bois, de paillette ou de pisé, ouverte à tous les vents, il ne peut se chauffer pendant la rude période qui s'étend de mai à septembre, car le combustible, quand il peut s'en procurer, est rare et cher. Son alimentation est médiocre : le riz, les herbes bouillies, les fruits verts, exceptionnellement de la viande et du poisson. Quand il travaille, soit dans son champ, soit sur les routes comme ouvrier ou bourjane de filanzane, de pousse-pousse ou de charrette, soit au service des prospecteurs, soit dans les concessions agricoles, son hygiène est déplorable. Il conserve sans cesse les mêmes habits mouillés de sueur ou de pluie et ne possède même, le plus souvent, ni une moustiquaire, ni une couverture pour l'abriter et le réchauffer pendant la nuit. Malgré ces conditions défectueuses, le type malgache

est cependant bien bâti. La force de résistance des porteurs lourdement chargés, qui franchissent avec une agilité d'isards les déclivités les plus rapides, étonne le voyageur ; les hommes sont des marcheurs qui ne connaissent pas la fatigue, et les femmes sont de robustes ménagères qui perdent trop promptement leur sveltesse et leur grâce nonchalante. Mais, si les uns et les autres sont prolifiques, la mortalité infantile est énorme ; la fièvre, la tuberculose, la misère physiologique n'épargnent guère les adultes, et les vieillards sont de rares exceptions.

Malheureusement, les populations de l'île semblent aussi éloignées qu'autrefois du bien-être matériel qui serait le seul remède efficace. Dans ce pays où la possession d'un grand nombre de bœufs, à défaut d'esclaves, est désormais l'unique preuve d'une richesse que l'état précaire de l'exportation ne permet pas de développer, c'est à tort que l'on attribue aux indigènes en général, aux Hovas en particulier, la précieuse faculté de l'épargne. On croit trop que les Malgaches entassent dans des cachettes mystérieuses une invraisemblable quantité de piastres dont la contemplation solitaire suffit encore à leurs désirs ; on explique ainsi par l'appât de trésors fabuleux enfermés dans les tombes les violations de sépultures qui se produisent parfois. Si l'indigène thésaurise, c'est, comme le Chinois ou l'Annamite, en prévision de sa mort ; c'est pour se faire construire un mausolée monumental où il dormira son dernier sommeil dans un linceul précieux. S'il est quelque peu frotté de civilisation européenne, il fera aussi transformer sa mesure en maison de briques à la toiture de tuiles, mais il ne modifiera guère les conditions de son existence. D'une manière générale, d'ailleurs, le Malgache est imprévoyant ou prodigue : les vastes propriétés foncières, les objets de valeur qui appartenaient aux grands seigneurs de l'ancien régime, s'en vont par morceaux, au vent des hypothèques et des emprunts usuraires, enrichir les Européens. Tant que la France n'aura pas jeté dans l'île, sous forme de subventions ou souscriptions d'emprunts pour l'exécution de travaux publics, plusieurs centaines de millions dont la plus grande partie devra se répandre dans le pays sous forme de salaires, l'indigène restera vraisemblablement pauvre. Une population où les entrepreneurs trouvent, surtout dans le Sud, autant de main-d'œuvre qu'ils le désirent pour 0 fr. 20 ou 0 fr. 30 par jour, où les mineurs exécutant des travaux de fond se décla-

rent satisfaits avec 0 fr. 60 pour 12 heures de travail, où les bourjanes des transports ne gagnent que 0 fr. 75 par journée d'une besogne à laquelle les chevaux d'omnibus parisiens ne suffiraient pas, où l'importation des étoffes de flanelle et de drap indispensables dans un pays à saison froide est nulle, ne peut être qu'une population misérable chez qui le besoin de recueillir à tout prix la somme nécessaire au paiement de l'impôt prime toute autre préoccupation.

Mais, engourdis par la routine et l'ignorance, les Malgaches paraissent peu capables d'améliorer leur sort. C'est en vain qu'on a multiplié les formations sanitaires, que des médecins français ou indigènes effectuent de nombreuses tournées, donnent des conseils, distribuent des médicamens. Le fonctionnement de l'assistance médicale n'est pas exempt de critiques, surtout dans les provinces éloignées de la capitale; la science des médecins hovas est trop rudimentaire, malgré d'authentiques diplômes, et l'œuvre ne rend guère de services que dans les centres importants. Dans les campagnes, le sorcier est encore tout-puissant et son influence est néfaste; elle a toujours pour conséquences les migrations de villages et la suppression d'enfans nés aux jours de mauvais augure. Les arts et métiers sont restés à l'état primitif. L'école professionnelle inaugurée à Tananarive par le général Galliéni a dû être fermée par son successeur, car elle ne rendait pas de services en rapport avec les dépenses qu'elle causait. Les ouvriers d'art qu'on rencontre dans les villes ont appris de leurs pères les procédés rudimentaires que Jean Laborde leur enseigna. Les élèves qui suivent les cours professionnels annexés à leurs écoles par les missionnaires catholiques et protestans se hâtent d'oublier leur savoir-faire dès qu'ils sont émancipés.

En agriculture, nous voyons les Malgaches aussi négligens ou routiniers. Malgré les conseils et les exemples, ils ignorent les engrais, les assolemens, la sélection du bétail. Ils se refusent obstinément à l'emploi des machines agricoles, et les charrues françaises qu'on leur distribua pendant les premières années de l'occupation pourrissent sans emploi sous les décombres des fermes-modèles abandonnées. Seul, l'enseignement maraîcher, pratiqué par les Frères des Écoles chrétiennes et les Jésuites aux environs de Tananarive et par les chefs des postes militaires ou administratifs, a donné quelques résultats dont il ne faut pas d'ailleurs exagérer l'importance. L'extension des cultures, que

la nature du sol rendrait réalisable, ne tente pas les habitans des campagnes. Ils ne font rien pour améliorer les voies de communication entre les villages, pour utiliser la force animale si abondante, et l'industrie des transports, si rémunératrice, ne s'exerce qu'au profit des Européens. Moins avancés que Siamois, Annamites ou Chinois, ils ne connaissent pas l'irrigation, la mécanique hydraulique; ils sont réfractaires à l'emploi de la brouette, au dressage du bœuf comme animal de bât ou de trait, et le portage humain reste une des principales calamités du pays.

Pauvres, manquant de débouchés, ne sachant pas s'en créer, les Malgaches échappent cependant à l'attraction des villes où il semblerait qu'ils doivent se précipiter pour y trouver une existence moins misérable. D'ailleurs, de toutes les agglomérations à Madagascar, Tananarive seule mérite le nom de cité. Tous les autres chefs-lieux de provinces, même les plus réputés, Diego-Suarez, Tamatave, Majunga, Fort-Dauphin, Tuléar, Antsirabe, Fianarantsoa ne sont que des bourgades moins importantes qu'un petit chef-lieu de canton de France, et qui ne doivent guère leur apparence de vie qu'à la présence d'une garnison. Tananarive, même, que les imaginations exaltées donnent comme rivale à Nice pour son climat, à Cognac pour ses facilités d'existence, n'est qu'une ville de 40 000 habitans, sans égouts, sans eau, sans animation, mais on y peut étudier les Hovas sur le vif. C'est là que l'observateur mettra le mieux au point les appréciations d'autrui et ses propres impressions.

Certes, on ne saurait nier que, de toutes les populations de l'île, la race hova ne soit la plus intéressante. Dans les rues accidentées de la capitale malgache, l'œil est attiré par des enseignes, des affiches, des boutiques ou des ateliers qui prouveraient une rare facilité d'assimilation. Les médecins diplômés des Facultés de France voisinent avec les élèves primés d'une École professionnelle ou les lauréats d'une Exposition régionale; sur les murs, un programme théâtral s'étale à côté d'une profession de foi ou d'un appel aux « concitoyens malgaches. » Sur les trottoirs, passent avec une morgue élégante, un sourire protecteur, les « petits faux-cols » vêtus à la dernière mode parisienne; sur les *courts* des Tennis-Clubs, les anciens pages de Ranavalo manient la raquette avec grâce; les équipes indigènes disputent parfois la victoire aux équipes européennes. Un Hova médaillé comme une bannière d'orphéon dirige la mu-

sique du gouvernement général; les amateurs hovas sont en majorité dans la Société philharmonique, et les tziganes des cafés sont tous nés sur les bords de l'Ikopa. Les journaux de marche des régimens indigènes relatent de beaux faits d'armes, et les mondaines et demi-mondaines d'origine Andryana savent combiner un heureux mélange du costume national et des ajustemens européens qui les rend agréables à contempler. Tout cela démontre une perfectibilité réelle, mais nous n'avons pas encore su la développer à notre profit.

Comme tous les peuples jeunes, les Hovas n'ont été tout d'abord séduits que par les aspects extérieurs et brillans de notre civilisation. Ils n'ont trouvé, dans les bourses d'études en France ou dans les cours des écoles spéciales organisées pour eux après la conquête, que les moyens d'acquérir des situations de tout repos leur donnant le maximum de considération et de bien-être avec le minimum d'efforts. On les a vus revenir de la métropole avec des diplômes de médecin que les jurys d'examen, s'inspirant de l'esprit des *Lettres persanes*, leur décernaient avec une courtoise indulgence. Aucun de ces jeunes gens n'a jugé dignes de lui les titres d'ancien élève d'une École des Arts et Métiers, d'ouvrier ou de contremaître diplômé dans les spécialités qu'on pourrait créer à Madagascar. A Tananarive, dans l'École professionnelle, ils ont encombré les sections d'horlogerie et de bijouterie dont les occupations sédentaires et les bénéfices plus ou moins licites convenaient à leur caractère d'hommes « nés fatigués. » Du Jardin d'essai de Nanisana, véritable école d'agriculture, ils ne sortent que pour postuler des places de jardiniers officiels au service des résidences ou du gouvernement général. En présence de ces résultats, les bourses d'études en France ont été supprimées, l'École professionnelle a été fermée. Seule, l'École de médecine est conservée, mais elle ne forme guère que des infirmiers médiocres et non des médecins.

Un peu moins de précipitation eût été préférable. La mentalité d'une race ne se modifie pas en quelques années. Si les anciens élèves des Norvégiens, de la *London Missionary Society*, des Jésuites ou des Frères n'estiment dans une instruction primaire péniblement acquise que le moyen d'entrer dans la carrière administrative pour acquérir une parcelle de la puissance gouvernementale, s'ils méprisent le travail manuel et les occupations utilitaires de l'homme d'action, nous ne devrions pas

oublier qu'ils partagent ce travers avec les peuples ou très jeunes, ou très vieux. Nous avons vu chez un vice-roi du Yunnan un interprète chinois, à qui son indiscutable intellectualité n'avait pu faire oublier les préjugés de sa race, présenter avec une absolue bonne foi le directeur général des travaux publics d'Indo-Chine, inspecteur général des Ponts et Chaussées de France, comme « un chef ouvrier, inaccessible aux spéculations supérieures de l'esprit, » et socialement inférieur à un lettré. Les Hovas sont trop enclins à cette mentalité que développeront encore des innovations politiques prématurées, telles que le décret de naturalisation. Ils sont intelligens, adroits; le sens commercial n'est pas rare chez eux. La conquête française a fait cesser un nationalisme de trop fraîche date pour que nous ayons à redouter des rancunes patriotiques ou des espoirs de revanches guerrières. Nous n'avons pas davantage à craindre une explosion de fanatisme religieux, puisque, dans toute l'île, il n'y a pas trace de religion nationale et que la propagande chrétienne, en s'y exerçant librement, nous donnerait en quelques générations des sujets ayant les mêmes conceptions morales que leurs conquérans. Aucune autre de nos colonies ne possède réunies toutes ces garanties de paix intérieure et de collaboration intime entre vaincus et vainqueurs. Pour obtenir la réussite complète de nos projets civilisateurs, du programme d'exploitation productive, il nous suffira de faire multiplier la race, de répandre une instruction pratique et non un enseignement mandarinal, de mettre fin à l'exportation de l'anti cléricisme, et surtout de renoncer à voir dans Madagascar une sorte de terre promise où se réalisent sans peine toutes les ambitions.

II

Cette illusion est celle qu'il importe le plus de ruiner. Pendant longtemps elle a fait oublier les sacrifices et les fautes immenses de la conquête en 1895. On ne croyait pas avoir payé trop cher l'annexion d'une « France australe » où nos créoles de la Réunion pourraient en peu de temps édifier de nouvelles fortunes à l'abri des haines de races, où les émigrans de la métropole viendraient nous rendre un équivalent du Canada. La constitution physique de l'île semblait autoriser ces vastes espoirs. La zone côtière, avec son climat tropical, attendait les

efforts et l'expérience de ceux dont les ancêtres ont fait la prospérité de la Louisiane, des Antilles et des Indes; la région des hauts plateaux, où l'altitude corrige l'ardeur du soleil, serait élémentaire aux paysans des districts pauvres de France, accourus pour y chercher l'espace gratuit et les débouchés fructueux. Mais les résultats pratiques ont encore une fois démenti les conclusions d'une généralisation trop hâtive.

Sans doute, la bande côtière comprise entre les pentes des hauts plateaux et l'océan Indien ou le canal de Mozambique a tous les caractères des pays tropicaux les plus favorisés. Les pluies y sont abondantes, les saisons bien distinctes; la chaleur y est vive et la végétation puissante; les torrens drainent de grandes quantités d'eau dans les vallées boisées et forment des fleuves larges et profonds; la mer est proche, la terre est couverte d'humus, les transports paraissent faciles et la force motrice des cascades est sans limites. Créoles et métropolitains sont conviés à se partager ces immensités vierges. On leur promet de vastes domaines; on leur montre la fortune toute proche sous la forme de caisses de vanille, de balles de coton, de boucauts de café, de dames-jeannes de parfums rares, de billes de bois précieux. La réalité n'a pas été aussi séduisante.

Les créoles réunionnais sur lesquels on comptait le plus, dont l'expérience professionnelle et l'adaptation naturelle au climat devaient transformer la région côtière, n'ont pas donné les résultats qu'on attendait. Ceux qui conservent dans leur pays natal des vestiges de l'opulence passée ont trop à faire pour éviter une déchéance complète. Ils espèrent toujours, avec la disparition des passions démagogiques où quelques politiciens sans scrupules entraînent les travailleurs nègres et mulâtres, une reprise générale des affaires. Ils sont attachés aux plantations fondées par leurs aïeux; les souvenirs historiques, les traditions de la famille, les angoisses d'une liquidation ruineuse les retiennent auprès des usines, des cultures, des établissemens qui symbolisent des efforts séculaires. Leur esprit de caste, les intérêts matériels qu'ils représentent encore, maintiennent seuls la Réunion au nombre des terres civilisées, et lui réservent dans l'avenir quelques chances de régénération économique et sociale. Les élémens notables de la population créole ne pouvaient donc abandonner chez eux une partie compromise, mais non perdue, pour tenter la colonisation de la région tropicale de Madagascar.

Les prolétaires blancs ou teintés, les anciens soldats du bataillon de la Réunion qu'on avait adjoint au corps expéditionnaire, n'ayant rien à perdre, furent plus aventureux ; mais en peu d'années ce système de colonisation avait vécu. Des colons installés à grands frais par centaines, principalement sur la côte orientale de l'île, bien peu vivaient encore sur leurs terres. Le reste avait renoncé à l'exploitation de richesses que les rapports officiels signalaient partout. Les uns étaient établis comme mercantis dans les postes nombreux que la pacification de Madagascar exigeait : les bénéfices immédiats et considérables obtenus sur une clientèle imprévoyante de soldats ou de fonctionnaires convenaient mieux à leur indolence autant qu'à leur sécurité. Les autres étaient entrés dans l'Administration où la création des différens services leur donnait des situations modestes, mais stables et reposantes. Les plus actifs couraient vers la fortune en s'improvisant tâcherons dans les entreprises du canal des Pangalanes, des routes, des constructions officielles, dans les fournitures de combustible pour les chaloupes ou le chemin de fer, de vivres indigènes pour les troupes. Les plus paresseux, les moins bien armés pour la lutte, étaient depuis longtemps morts dans les marécages et les forêts, ou rapatriés comme indigens. A Madagascar, les gouvernans de tout grade attribuèrent à la seule nonchalance des émigrans de l'île sœur un échec qu'il était *a priori* facile de prévoir. Tant que les richesses de la forêt ou les terrains exploitables resteront inaccessibles, tant que la houille blanche sera inutilisable, que les embouchures des fleuves seront obstruées par des barres dangereuses, les rivages de la mer inhospitaliers, toute tentative de colonisation de la zone côtière, qu'elle soit européenne ou créole, se terminera toujours par un échec identique.

Si la région maritime paraissait réservée en principe aux immigrants d'origine créole, les immensités incultes des hauts plateaux devaient former la part des colons européens. La devise du maréchal Bugeaud redevint à la mode. *Ense et aratro*, résuma le programme qu'on voulut faire exécuter aux « soldats laboureurs. » Les militaires libérés, à qui le gouvernement accordait des concessions de terres, quelques avances d'argent et d'outils, furent les premiers colons. Leur vigueur physique, leur acclimatement, le sens de l'ordre et de l'économie développé par leur profession antérieure, leur connaissance à peu

près suffisante de la langue et des usages locaux, leurs parentés d'occasion avec des familles indigènes semblaient assurer la réussite d'un essai qui n'était pas sans précédent. Attirés par cet exemple, quelques émigrans métropolitains se répandirent dans l'Émyrne et le pays betsiléô; mais, pour les mêmes causes générales que dans la zone maritime, et, de plus, pour des motifs particuliers dépendant de la nature de ces régions, la colonisation agricole des hauts plateaux ne tarda pas à se présenter comme un problème plus difficile à résoudre qu'on ne le supposait.

Ce climat tempéré par l'altitude, dont on vantait les qualités bienfaisantes, fut et restera l'origine de nombreux déboires. Trop chaud pour les cultures de France, trop froid pour les cultures tropicales, il limite les efforts des agriculteurs à des productions peu rémunératrices. La sécheresse qui dure d'avril à décembre, à peine interrompue par les « pluies des mangues » et les « pluies des lilas, » s'oppose aux plantations en usage sous les mêmes latitudes où l'humidité ambiante favorise la végétation; de décembre à mars, les orages torrentiels, assez violens pour faire déborder les cours d'eau, pour ébouler des versans de vallons, balaient la terre végétale sur les pentes douces des plateaux et n'y laissent pousser qu'une herbe dure, à peine suffisante pour la nourriture des bestiaux. Les vallées parfois très vastes, où s'amasse l'humus, seraient des terrains de culture excellens, mais la mise en valeur par des colons exploitant eux-mêmes leurs terres est une utopie. Quelle que soit la saison, le travail manuel en plein air est impossible pour des Européens, de neuf heures du matin à quatre heures du soir; quoique la température indiquée par le thermomètre ne soit jamais très élevée, les rayons solaires ont une force insupportable sous l'influence combinée de l'altitude et de la latitude. Le paysan le plus endurci, fût-il originaire des plaines ensoleillées de la Crau ou des coteaux brûlans de la Gascogne, ne saurait sans danger mortel d'insolation ou d'accès pernicieux labourer son champ, faucher ses prés, récolter ses moissons. Les fruits d'Europe viennent mal; il leur manque la chaleur progressive de nos climats; les indigènes font dans la culture maraîchère une concurrence victorieuse par la nullité de leurs frais généraux. La culture des céréales n'aurait que de faibles débouchés, et ses bénéfices aléatoires seraient grevés d'énormes frais de transport. La médiocre qualité des prairies naturelles, la

difficulté d'organiser des pâturages artificiels suffisamment vastes, rendent illusoire les profits d'un élevage sélectionné : la supériorité des produits obtenus par les méthodes rationnelles sur les élémens des troupeaux si nombreux que possèdent Hovas et Sakalaves n'apparaîtrait pas assez grande pour justifier les prétentions des vendeurs.

On a beaucoup préconisé la création de villages d'émigrans dans les solitudes sans fin des hauts plateaux malgaches. Ces villages vivraient de leur vie propre, comme ceux de nos campagnes déshéritées. D'après ce qui vient d'être dit, les avantages d'une émigration vers des régions plus pauvres encore et si éloignées du clocher natal, sont trop faibles pour attirer le cultivateur français. Supposons cependant que ce rêve soit réalisé; supposons les colons assez endurcis pour supporter, entre 1300 et 1800 mètres d'altitude, les rigueurs extrêmes du climat; supposons enfin qu'ils aient pu fonder des basses-cours, des cultures, des parcs à bestiaux. A quels marchés voisins iront-ils échanger paniers d'œufs, corbeilles de volailles, laines, fils de chanvre ou de soie, sacs de céréales, moutons, veaux et bœufs succulents, chevaux vigoureux et bien dressés? Quels chemins suivront leurs carrioles rapides, leurs chars lourdement chargés? Où sont les acheteurs donnant leurs sacs d'écus contre les produits agricoles? Que feront ces acheteurs des stocks divers qu'ils auront acquis? Il ne faut pas oublier, quand on élabore des projets colonisateurs au sujet de Madagascar, qu'il n'y a dans l'île qu'un seul centre de population assez important, Tananarive; que cette ville reçoit à meilleur compte ce qui lui manque par l'importation que par le commerce régional; que l'indigène est, pour les produits locaux, un fournisseur assez bien approvisionné; que les routes, à peine accessibles à la traction automobile organisée par le gouvernement qui, seul, peut en supporter les frais considérables, ne permettent pas les gros charrois comme il en circule sur les chemins de France. Toutes ces réflexions, bien mieux que les légendes sur la politique de races qui ont cours là-bas, expliquent les refus des Boers qu'on s'était proposé d'attirer à Madagascar après la guerre sud-africaine.

Si la colonisation agricole par la création de la petite propriété européenne peut être, dans les conditions actuelles, considérée comme une erreur, la colonisation industrielle ne

paraît guère moins exempte de difficultés. Les richesses de toute nature, dont l'exploitation ferait la fortune de l'île ont été très vantées : fer, cuivre, pierres précieuses, or, charbon, pétrole, bois rares, production de tissus, d'huiles, de caoutchouc, de chaux et de ciments, savonneries, verreries, organisation d'usines multiples, formation de Sociétés font, aujourd'hui plus que jamais, les frais des conversations entre bailleurs de fonds probables, anciens colons et nouveaux immigrants. Ici encore, nous devons faire la part de l'exagération.

Il serait puéril d'affirmer que le sous-sol de Madagascar ne contient pas des minéraux en abondance ; que dans l'île, comme dans tout pays neuf, il n'y a pas place pour toutes les manifestations de l'activité industrielle. Mais il faut se méfier des généralisations trop hâtives et des conclusions trop optimistes fondées sur l'observation de faits particuliers.

Au début de l'occupation, la recherche de l'or absorba toutes les ardeurs. Madagascar avait, comme pays aurifère, une réputation bien établie d'après les récits des missionnaires, les rapports des résidens européens, les prohibitions de la législation malgache. On n'y voyait pas, comme au Laos par exemple, des bijoux à profusion chez les plus pauvres indigènes, mais on supposait qu'il n'y avait qu'à se baisser pour ramasser le métal précieux. Quelques trouvailles heureuses, quelques coups de pioche sensationnels dont la rumeur publique enfla la valeur, excitèrent les convoitises des premiers colons. Il sembla plus avantageux et moins fatigant de chercher pépites et poudre d'or que de fonder des usines et de cultiver des concessions. De nos jours encore, quiconque voit périliter ses affaires, ruiner son commerce, ralentir son avancement, se déclare prospecteur, comme en Indo-Chine on devient douanier. Les coteaux, les bas-fonds se hérissent de « piquets ; » les chercheurs d'or rêvent de passer leurs placers à des syndicats, et tous croient que leur *toby* sera bientôt le centre d'un San-Francisco.

La confirmation de ces espérances aurait pour Madagascar une importance incalculable ; une rapide mise au point de cette question si controversée paraît donc nécessaire. Certes, il y a de l'or à Madagascar. Actuellement, de nombreux prospecteurs ou concessionnaires vivent dans une petite aisance, grâce à la production de leurs *tobys*. Les procédés d'exploitation sont rudimentaires. Un Européen plante un piquet, et, dans le cercle

déterminé par le rayon qu'il indique, il installe des ouvriers qui travailleront pour son compte. Le lavage des alluvions par l'eau amenée dans des sluices, ou qui coule dans la rivière voisine traversant le toby est la seule méthode pratiquée; les Malgaches y sont d'une habileté rare. La poudre, les pépites recueillies leur sont, nous l'avons dit, payées par le concessionnaire entre 1 fr. 50 et 2 francs le gramme suivant l'abondance de la main-d'œuvre et la pureté de l'or, et revendues le plus souvent au Comptoir d'Escompte, au Crédit Lyonnais au prix de 2 fr. 80 ou 3 francs. Si le terrain est riche, il en résulte un bénéfice moyen de 500 à 1 000 francs par mois, sans autre mise de fonds que les avances nécessaires pour le voyage, les formalités administratives d'ailleurs peu coûteuses et l'attente de la production. En réalité, ce genre d'exploitation permet de végéter, mais ne conduit pas à la fortune. On sait aujourd'hui que, l'Andavakoera excepté, Madagascar ne possède pas de champs d'or où les chercheurs heureux s'enrichissent en quelques jours.

Le succès des placers de l'Andavakoera où, sans employer des moyens d'action plus puissants, deux de nos compatriotes, MM. Mortage et Grignon, récoltaient en deux années trois tonnes d'or, a donné une vive impulsion aux recherches scientifiques. On a compris que la batée est un instrument trop imparfait, et c'est aux filons de quartz, apparaissant çà et là dans les roches primitives qui forment l'ossature de l'île, qu'on a demandé leurs secrets. Des prospections géologiques ont été faites méthodiquement, par des spécialistes avertis, sur l'initiative de personnalités qui pouvaient supporter les frais de ces études coûteuses et risquer ainsi une partie de leurs capitaux. Sans parler des travaux de la Compagnie Suberbie, de la Compagnie Nantaise ou de la Compagnie Lyonnaise, nous pourrions citer par exemple les belles recherches faites dans les régions d'Andranofito, Ambodifiakrana, Tsaratana, et plus tard dans l'Andavakoera dont le centre principal, Betsiriki, va être, grâce à sa proximité relative de la mer, doté de tous les engins mécaniques les plus perfectionnés.

Ces études étaient nécessaires. Elles ont démontré, ce que l'ensemble des exploitations alluvionnaires permettait déjà de supposer, la présence fréquente de filons aurifères dont la teneur est suffisante pour tenter les industriels et les spéculateurs. Mais, dans l'état du pays, sauf pour quelques districts

favorisés par leur situation géographique, les puissantes installations qu'exigera l'exploitation rationnelle des roches seront difficiles à organiser. Pour conduire à destination un outillage encombrant et lourd, nécessité par le transport à distance de la force motrice hydraulique et par le traitement des minerais, il faut des routes bien tracées et des ponts solides qui n'existent pas à Madagascar. Pour l'extraction des centaines de tonnes de quartz quotidiennes, il faudra une foule de travailleurs dont le recrutement sera malaisé. S'il est fait dans la population indigène très clairsemée, on risquera d'enlever à l'agriculture une main-d'œuvre indispensable ; si, suivant l'usage, il est pratiqué en Chine, un passé récent nous montre qu'on s'exposera à de nombreuses désillusions. La diplomatie ne saura modifier les répugnances de l'Angleterre à permettre l'émigration de ses Cafres et de ses Hindous. Enfin, le ravitaillement des agglomérations ouvrières rassemblées dans les futures cités de l'or serait aussi incertain qu'onéreux. Cet exposé sommaire suffit à démontrer la nécessité, pour la solution même partielle du problème, d'une entente absolue entre le gouvernement de Madagascar et les sociétés minières, entente précédant les périodes d'installation et d'exploitation.

Les colons de l'île semblent croire que la question de l'or prime toutes les autres. Il ne faut donc pas s'étonner si l'on constate la rareté des manifestations industrielles s'exerçant sur des réalités plus modestes et moins séduisantes. L'élan donné à Diego-Suarez par la création d'un point d'appui de la flotte et d'un camp retranché n'a pas survécu à la réduction des navires et des effectifs. Dans les divers ports, on chercherait en vain les témoignages d'une vie intense et prospère. Dans la région centrale, les immenses établissemens fondés à Mantsoa par Jean Laborde et qui occupaient 12 000 ouvriers ne sont plus guère qu'un souvenir, entretenu pauvrement par un détachement de tirailleurs malgaches. Des usines élevées à grands frais au temps des illusions, comme la briqueterie de M. Florence-Orville, s'écroulent dans la solitude ou périclitent. Quelques tentatives intéressantes, savonnerie, huilerie d'arachides, tuileries, brasseries, n'ont pu gagner la sympathie d'une clientèle méfiante ou la faveur du pouvoir.

Une agriculture rudimentaire, une industrie dans l'enfance ne peuvent avoir pour conséquence un commerce florissant. La

situation commerciale de Madagascar, si nous l'examinons sur place et non dans les rapports officiels toujours optimistes, paraît en effet assez médiocre. Les bateaux français subventionnés visitent presque seuls nos ports; un navire de Hambourg fait tous les trois mois le tour de l'île pour ravitailler les comptoirs allemands; quelques cargos anglais se montrent parfois dans les rades malgaches. Le matériel pour la construction du chemin de fer, pour le point d'appui de la flotte et le camp retranché, pour l'usine des eaux et d'électricité de Tananarive ne grossira que provisoirement le chiffre des importations; l'alimentation, l'entretien et l'armement du corps d'occupation représentent une part importante du transit indiqué par les statistiques, mais ne doivent pas être comptés dans l'évaluation des affaires de notre colonie. Réduit à sa réelle valeur, le mouvement commercial n'est pas en rapport avec l'étendue de l'île et le nombre de ses habitans.

Il ne saurait en être autrement. Madagascar n'est pas heureusement placé pour le trafic de ses ressources naturelles. Les contrées qui l'avoisinent ont les mêmes productions et les mêmes besoins. La Réunion, Maurice, les Seychelles, la côte orientale d'Afrique récoltent sur leur sol tout ce que la zone maritime de l'île pourrait leur envoyer : la vanille, le coton, les bois, les bambous, le caoutchouc, le rafia, les plantes à parfums, le café, le sucre y sont en assez grande profusion pour y causer une dépression des affaires dont les représentans de la Réunion au Parlement français se plaignent avec insistance. L'exportation malgache de ces denrées sur les marchés d'Europe et d'Amérique devra lutter contre des courans commerciaux déjà établis, et enlever une clientèle à des concurrens qui feront de nombreux sacrifices pour la conserver. La région des hauts plateaux n'est pas mieux favorisée. Son débouché naturel pourrait être l'Afrique méridionale, mais les conditions économiques et le climat y sont analogues. Cependant, après la guerre anglo-boer, quand tout était à refaire dans certains districts du Cap, de l'Orange, du Transvaal, de la Rhodesia même, une occasion unique se présentait. Malheureusement, la colonisation française n'a pas eu les moyens d'en profiter. Elle était trop récente, trop timide et trop inexpérimentée. Quand on a voulu attirer dans l'île une partie des sommes énormes que l'Angleterre employait à rétablir la prospérité de ses possessions, il était trop tard.

Les marchés sud-africains sont désormais fermés pour nous.

Malgré ces conditions désavantageuses, nos compatriotes n'ont pas perdu tout espoir. Les bœufs dont les marchés orangistes et transvaaliens ne veulent pas, le riz dont la culture est encouragée par le gouvernement, les pierres précieuses qu'on signale en divers points de l'île semblent devoir être, avec l'or, les gages les plus immédiats d'un brillant avenir.

Les journaux français ont relaté, vers la fin de 1909, l'arrivée aux abattoirs de la Villette, d'un troupeau de bœufs malgaches dont la vente a laissé un beau bénéfice aux vendeurs. Les promoteurs de l'entreprise, les colons de l'île ont foi dans le succès grandissant d'une exportation aussi bien commencée. On parle de sociétés constituées pour le commerce de la viande sur pied; l'écart considérable entre le prix d'achat, qui varie entre 60 et 80 francs, et le prix de vente compris entre 300 et 350 est assez considérable pour assurer contre tous les aléas; mais, cette fois encore, il convient d'être circonspect. Les indigènes propriétaires de bœufs ne tarderont pas à suivre la loi de l'offre et de la demande; le renchérissement des animaux est à prévoir. La clientèle pauvre à qui l'on se propose de procurer des pot-au-feu, des roastbeefs peu coûteux, se méfiera des qualités d'une viande à prix réduits que la nouveauté, la mode seules pourront faire admettre quelque temps sur les marchés. Les éleveurs de la métropole sauront, si la concurrence les gêne, faire protéger leurs intérêts au Parlement. Les compagnies de transports maritimes, qui ont accordé des prix spéciaux pour les premières expériences, ne manqueront pas de profiter de la situation si le courant d'exportation s'accroît. Si les sociétés en projet veulent organiser des moyens de transport particuliers pour ne pas subir les exigences des compagnies de navigation, elles s'exposent à une majoration de leurs frais généraux qui compromettra leurs affaires. Il semblerait plus avantageux de renoncer au commerce des animaux vivans pour se limiter, ainsi qu'on l'a tenté à Diego-Suarez, aux produits qui en sont dérivés : viandes frigorifiées, conserves, cornes, peaux et cuirs. Et, même dans cette hypothèse, les exportateurs de Madagascar auront à lutter contre la concurrence des pays d'Amérique plus rapprochés et mieux outillés. Mais ils peuvent s'adjuger sans conteste le marché local avec sa clientèle, de troupes, de colons, de missionnaires, de fonctionnaires et de Malgaches européanisés

Les apôtres de la culture du riz n'ont pas moins d'enthousiasme que les exportateurs de bœufs, et cependant, la prudence ne leur est pas moins nécessaire. Ils voudraient réserver à Madagascar la vente des quelques dizaines de mille tonnes qui s'importent à Maurice, aux Seychelles, à Zanzibar, à la Réunion, et le gouvernement favorise par tous ses moyens le développement des rizières dans l'île. Or, la capacité de production des pays d'Extrême-Orient, tels que le delta du Gange, la Basse-Birmanie, le Siam, la Cochinchine, est presque sans limites; ils sont sillonnés par un réseau très serré de voies navigables où les transports sont à très bas prix, et sont desservis par d'innombrables navires marchands. Ils peuvent donc suffire à toutes les demandes et conserver leur clientèle habituelle. Pour leur enlever celle des contrées de l'océan Indien qui sont leurs tributaires, il faudrait que les riz malgaches, dont l'excellente qualité est indiscutable, se récoltassent en abondance, fussent transportables à bon compte jusqu'aux ports de mer, trouvassent des facilités de chargement capables de réduire les frais de manutention. Ce n'est donc pas dans l'intérieur des terres, sur les hauts plateaux, que les planteurs doivent porter leurs efforts, mais plutôt sur la zone côtière et surtout dans la région des Pangalanes, de Tamatave à Vatomandry, où la nature du pays est identique à celle de la presqu'île de Camâu que les Annamites utilisent si adroitement. Nos riz, transportés en barque jusqu'à Tamatave sans rompre charge, éviteraient ainsi les tarifs prohibitifs des charrettes et même du chemin de fer. Ils remplaceraient à la Réunion, à Maurice, aux Seychelles, à Zanzibar les riz annamites, siamois ou birmans et se présenteraient en Europe à des prix acceptables.

Les pierres précieuses pourront aussi fournir, pour quelques-uns de nos compatriotes, les élémens d'un commerce fructueux. La production artificielle du rubis et du saphir donnera sans doute la vogue à des gemmes moins réputées. La région comprise entre Ambositra et Antsirabe est riche en tourmaline, en cristal de roche; on y trouve en abondance les béryls jaunes et roses, les améthystes, les turquoises, les émeraudes; les rubellites y sont communs et vont du rose pâle au rouge vif. Après des études sérieuses et des essais concluans, quelques prospecteurs ont tenté d'introduire ces pierres sur les marchés européens. Quoique les préférences du grand public se portent

toujours sur les produits de Ceylan, de Xieng-Hong en Birmanie, de Pai-Lin au Siam, qui ne leur sont guère supérieurs, joailliers et lapidaires manifestent moins de préventions et commencent à composer, avec les pierreries malgaches, des bijoux élégans et d'un prix rémunérateur.

L'initiative de nos commerçans à Madagascar s'est encore exercée sur de nombreux articles qui leur ont causé des déceptions ou leur donnent des espérances. Les chapeaux indigènes, tissés avec des pailles spéciales, ont été prônés comme égaux ou supérieurs aux guayaquils et aux panamas les plus réputés ; après une courte vogue, les chapeliers de France ne les acceptent plus que pour une clientèle dont l'importance diminue chaque jour. Les étoffes en rabane bénéficient d'un engouement passager et n'enrichiront personne. Plus importans seraient les profits qui résulteraient du pétrole et du charbon ! que des chercheurs modestes et des syndicats bien organisés, où l'élément anglo-américain serait en majorité, assurent avoir découvert dans les districts occidentaux de l'île. Les rendemens seraient énormes et l'exportation s'annoncerait facile grâce à la proximité de cours d'eau navigables jusqu'à la mer. Doit-on considérer ces rapports sensationnels comme un prologue de spéculations semblables à celles que l'or a déjà causées à Madagascar, ou comme des pronostics sérieux dont la réalisation par des capitalistes avertis modifiera l'avenir économique du pays ? En réalité, on ignore encore la valeur exacte des gisemens signalés. Houille et pétrole seraient cependant pour notre colonie des facteurs de richesses plus précieux que des filons aurifères. L'Afrique méridionale tout entière, où la vie industrielle est si intense, les îles de l'océan Indien, les escales des lignes de navigation depuis Aden jusqu'au Cap et même jusqu'à Singapore deviendraient, pour ces deux produits si nécessaires, les cliens de Madagascar.

III

Quelles que soient d'ailleurs les possibilités naturelles d'expansion économique du pays, l'initiative et l'activité de nos capitalistes et de nos colons ne suffiront pas à les transformer en réalisations pratiques et fructueuses. L'intervention et l'appui du gouvernement sont indispensables pour donner à

Madagascar les facilités de mise en valeur et d'exploitation, sans lesquelles tous les efforts des particuliers sont, dans les conditions actuelles, voués à l'impuissance. Les éloges que, depuis quinze ans, se décernent les fonctionnaires à tous les degrés de la hiérarchie sous la rubrique : « exécution des grands travaux d'utilité publique » ne sont pas justifiés par l'état des ports et des voies de communication. Pour diverses raisons, non seulement ils ne sont pas dignes de la colonie, mais encore ils sont un obstacle à son développement.

Rades foraines intenables pendant les moussons, refuges bien abrités vantés par les théoriciens de la guerre navale, qu'ils s'appellent Diego-Suarez, Majunga, Tamatave, Andevorante, Valomandry, Fort-Dauphin, Tulear ou Morondava, aucun des ports malgaches ne pourrait suffire aux exigences d'un trafic important. Sur la côte orientale, ils sont exposés à tous les vents, et les navires doivent les fuir ou les éviter dès les premières menaces de brume ou de gros temps. Sur la côte occidentale ils sont placés au fond d'estuaires où les courans et les bancs de sable rendent les approches dangereuses. Dépourvus de quais, d'appontemens, d'engins mécaniques, les mouvemens de marchandises et de passagers ne s'effectuent pas sans périls, sans difficultés et sans pertes.

Diego-Suarez, seul, offre des avantages naturels de sûreté, et de facilité d'accès dont la marine de guerre a voulu profiter, mais que le commerce utilise peu. Le Nord de l'île, à qui ce port servirait de débouché, est désert, sans autre route que celle de l'Andavakoera, qui mène aux placers. Et cependant, cette région que nous possédons depuis vingt-cinq ans, où la tranquillité n'a jamais été sérieusement menacée, est probablement de tout Madagascar la partie la plus intéressante pour la colonisation. Il y a de belles forêts, de bons pâturages, des torrens nombreux. Les colons réunis dans la ville y semblent plus actifs qu'ailleurs ; outre l'exploitation aurifère dont le succès est indéniable, ils y ont fondé tanneries, salines, briqueteries, fabriques de conserves. Mais l'aspect des rues, du port, des environs démontre que la sollicitude du gouvernement ne se manifeste pas en faveur de cette région trop éloignée de la capitale.

Par sa situation géographique, et la médiocrité des ressources de son arrière-pays immédiat, Diego-Suarez n'est guère qu'un port de transit postal et de ravitaillement pour les troupes du

camp retranché. Tamatave et Majunga sont considérés, au contraire, comme les portes ouvertes entre Madagascar et le monde extérieur. Les préférences que, suivant les nécessités de la politique ou du moment, on a manifestées pour l'une ou l'autre de ces villes naissantes, ont empêché toute organisation sérieuse et développé seulement les rivalités locales. Actuellement, on s'efforce de tenir en équilibre la balance des faveurs administratives, et si Tamatave communique avec l'intérieur par un chemin de fer, Majunga est relié à la capitale par un service automobile. Mais, tandis qu'on augmentait les facilités d'accès vers les hautes régions, on n'a pas amélioré l'outillage maritime, et les deux principaux ports de Madagascar sont toujours ce que les a faits la nature. A Majunga, les navires mouillent à un mille environ de la ville, dans l'estuaire où les vents alternatifs de mer et de terre rendent les opérations d'embarquement et de débarquement lentes et difficiles. La création récente d'une ligne secondaire de navigation qui a Majunga comme port d'attache et relie deux fois par mois la côte occidentale de l'île à Zanzibar, Béira et Durban, ne paraît pas une raison suffisante pour l'exécution de travaux indispensables.

Tamatave n'est pas mieux partagé. La rade, mal protégée par l'île aux Prunes et par un long récif corallien, est exposée aux cyclones si fréquents dans ces régions, et presque toujours agitée par une houle gênante pour les chalands et les chaloupes qui sont les intermédiaires entre les quais et les navires ancrés à près d'un kilomètre de la terre. Un wharf inutile, long de six cents mètres, s'avance dans la mer, témoignage irrécusable des résultats de l'incompétence en matière de travaux publics. De même qu'à Majunga, on cherche en vain l'outillage pratique et puissant qu'une administration habile, des Chambres de commerce prévoyantes auraient dû prodiguer pour supprimer les défauts naturels d'un site mal choisi ou peu favorisé. Le balisage et l'éclairage sont insuffisants ; les navires ne peuvent entrer et sortir pendant la nuit ; les transbordemens sont nombreux ; les manipulations, le magasinage des marchandises sont incommodés et rudimentaires.

La médiocre valeur des trois plus grands ports de Madagascar fait deviner combien sont précaires les autres points de relâche disséminés sur les côtes, aux environs desquels se groupent les colons et les populations indigènes de la région maritime.

Considérés comme têtes d'étapes du personnel administratif et militaire se rendant à destination dans les postes de l'île ou rentrant en France, plutôt que comme escales commerciales, ils centralisent des échanges peu importants. Un feu de faible portée, quelques embarcations d'un autre âge, un pavillon de douane, quelques cases de mercantis grecs ou de colons français suffisent à justifier les courtes stations d'un vapeur poussif dans les Durban ou Beïra malgaches.

Cette situation misérable ne doit pas étonner le voyageur. Elle durera aussi longtemps que les relations entre les diverses régions de l'île et les pays outre-mer seront aussi difficiles, aussi onéreuses qu'aujourd'hui. Elles ne sont guère assurées que par deux voies de communication, imparfaites d'ailleurs, qui montent de la côte vers les hauts plateaux. La plus importante est le chemin de fer dont quelques personnalités rétrogrades ou intéressées ont critiqué le principe et la construction. Grâce à la sagesse du général Galliéni qui en prépara les moyens financiers par la création de la Caisse de Réserve, grâce à la persévérance de M. Augagneur qui sut en faire accepter le projet par le ministère des Colonies, la ligne Tananarive-Côte Est, d'abord arrêtée à Brickaville pour diverses raisons, sera prolongée jusqu'à Tamatave, son origine naturelle. Le tronçon de 100 kilomètres qui va coûter onze millions, que le commerce local réclamait depuis longtemps, sera terminé en 1912. Il supprimera les transbordemens d'Ivondro et de Brickaville, l'onéreuse et lente navigation sur le canal des Pangalanes; voyageurs et marchandises iront désormais sans rompre charge du port maritime à la capitale, dans un voyage dont la longueur sera réduite de moitié.

Mais si, dans la section Brickaville-Tamatave, la ligne établie à travers une région de plaines aura une capacité de transport suffisante, il n'en sera pas de même dans la section Brickaville-Tananarive en exploitation depuis deux ans. Celle-ci, qui relie deux localités situées aux altitudes de 15 et 1 270 mètres et dont le point culminant est à 1 450 mètres, possède, réunis, tous les inconvéniens des chemins de fer de montagne. Nombreuses courbes à rayons de 50 à 100 mètres, alignemens de 40 mètres, déclivités de 25 pour 1 000, voie d'un mètre sur une longueur de 271 kilomètres sont des obstacles insurmontables à la circulation de trains lourds et rapides. Elle est construite dans

un pays sans ressources; l'épaisseur et l'insalubrité des forêts rendaient presque impossibles les recherches du tracé qui fut trop strictement adapté au terrain, pour des raisons financières aggravées par l'inexpérience de quelques agens. Elle suffit aux exigences d'un trafic encore peu important, mais elle devra être reconstruite sur une grande partie de sa longueur, si le développement économique du pays suit la progression ascendante qu'on nous promet. Toutefois, dans son état actuel, son influence est considérable : malgré l'élévation relative des tarifs du chemin de fer et du canal, les prix de transport pour une tonne de marchandises ont été réduits de 1200 francs en 1896 à 300 francs aujourd'hui; la durée du voyage est abaissée de une ou deux semaines, suivant la saison, à deux jours.

La côte occidentale est moins bien desservie. Majunga, qui avait rêvé d'être la tête de ligne du premier chemin de fer malgache, n'est relié à Tananarive que par des voies de communication dont la diversité, la pittoresque incertitude ne justifient pas la satisfaction officielle de nos gouvernans. Une route à peu près carrossable, un service fluvial incommode et rudimentaire, ne suffiront pas pour rendre à Majunga la place prépondérante dans l'île, que Tamatave a déjà prise, et que les souvenirs de la conquête, la situation géographique semblaient lui réserver. Les petites chaloupes ou les pirogues qui bravent, sur la Betsiboka, les courans de la saison des pluies, les bancs de sable et les caïmans de la saison sèche entre Majunga et Mevatanana, les automobiles qui circulent entre cette ville et la capitale, peuvent bien servir à transporter le courrier postal ou quelques voyageurs pressés, mais ne sauraient être utilisées pour les relations commerciales. Le chemin de fer réunissant à travers l'Emyrne les deux ports rivaux existera sans doute un jour, compris dans le réseau formé d'une ligne centrale courant du Nord au Sud qui enverrait des embranchemens vers les villes côtières; mais la réalisation de ce projet dépend d'une prospérité financière aujourd'hui peu probable. Les desseins de l'administration sont moins ambitieux, et l'exécution de routes est, en matière de travaux publics, le principal souci de nos gouvernans.

Sans chemins, sans transports possibles, la colonie est incapable de vivre et de se développer. Aussi a-t-on fait grand bruit au sujet de 700 kilomètres de voies carrossables dont l'autorité française a déjà doté Madagascar; toutefois, il faut bien le

reconnaitre, ces grandes artères qu'on nous représente comme sillonnées d'automobiles, de lourds charrois, ne valent pas les simples chemins vicinaux de France. La route de Tananarive à Mahatsara faisait exception, mais depuis l'ouverture du chemin de fer de la Côte Est elle est très négligée, surtout dans la section qui traverse la forêt, d'Ambatolaona à l'Ivohitra. La route est systématiquement laissée à l'abandon pour réserver tout le trafic à la ligne, par suite de combinaisons dont nous avons constaté au Tonkin les effets désastreux; la végétation envahit les talus, les fossés se combrent, les ponts de bois s'écroulent. La chaussée résiste encore, grâce à la perfection des travaux de terrassement et d'empierrement; il faudrait donc peu de temps et d'argent pour la rétablir dans un état parfait de viabilité. Le chemin de fer serait ainsi doublé par une voie indispensable en cas de guerre ou d'une mise hors de service par les ravages de cyclones toujours à prévoir.

Les routes nouvelles n'ont pas ce caractère de solidité. Le plus souvent elles résultent de la transformation progressive des anciennes pistes indigènes, suivant les principes admis dans les anciens territoires militaires d'Indo-Chine. En général, il n'y a pas d'études préparatoires, de recherches méthodiques et de discussions de tracés. Le piquetage est fait par des agens peu compétens; les coudes trop brusques, les débouchés de ponts trop difficiles, y sont une gêne constante pour les conducteurs de véhicules à vitesse modérée; le profil de la route est trop accidenté, les déclivités trop fortes; les rampes, trop longues et sans paliers de repos, ruinent promptement les attelages, fatiguent les organes des automobiles. Ces critiques s'appliquent à presque toutes les grandes routes de Madagascar: celles qui, de Tananarive, vont à Mevatanana par Ankazobe et Andriba, à Fianarantsoa par Antsirabe et Ambositra, celles d'Antsirabe à la côte Ouest, traversant la belle région de Betafo, et de Fianarantsoa à Mananjary. Toutefois, on peut constater de grandes améliorations dans le tracé des voies les plus récentes, que le service des Travaux publics a fait étudier avec soin: route de Tananarive à la vallée de la Mananara pour favoriser la culture et le commerce du riz, route de Moramanga au lac Alaotra pour l'exploitation de la fertile vallée du Mangoro supérieur, de Tananarive à Miarinarivo par Fenoarivo pour la mise en valeur du bassin du lac Itasy.

Mais les erreurs des techniciens improvisés, qui ont trop longtemps mesuré la valeur ou le classement d'une route à sa seule largeur, n'ont pas eu de conséquences aussi regrettables que les préjugés qui ont dominé dans l'exécution des travaux. Après quelques années d'indifférence politique, on a malheureusement tenté d'introduire à Madagascar les querelles du salariat et du patronat; on a excité contre les succès du « capitalisme » les convoitises du « prolétariat; » on a voulu socialiser les entreprises en remplaçant quelques gros entrepreneurs par une foule de petits qui trouvaient ce vocable plus noble que celui de tâcheron. Pour rendre la fortune accessible à tous en éliminant les adjudicataires importants, on a fractionné les travaux en multiples lots dont la valeur restreinte ne pouvait tenter l'activité de ceux qui avaient dirigé les grandes entreprises des premières années de l'occupation. Les appels d'offres n'exigeant plus la production des certificats de capacité, la situation d'adjudicataire de routes, de ponts, d'édifices publics, parut alors plus enviable que celle de prospecteur. Les concurrents se présentèrent en foule, et firent des rabais de 30 à 40 pour 100 sur les devis de l'administration. La plupart, ne disposant pas d'avances pécuniaires pour l'organisation des chantiers, contractaient des emprunts à des taux de 12 à 15 pour 100. Dans ces conditions, les bénéfices sur des entreprises de faible importance, où les séries officielles des prix sont déjà calculées avec une rare parcimonie, ne peuvent être que négatifs. Les travaux, mal surveillés par les agens du contrôle administratif, sont le plus souvent mal exécutés. Les contestations entre la main-d'œuvre et les employeurs se multiplient, les ponts s'écroulent, les talus s'éboulent, les empierremens sont emportés par les pluies, et le budget d'entretien se transforme en budget de réfection.

Un bon réseau routier est cependant indispensable, ainsi que nous l'avons démontré. Pour l'obtenir, il faut renoncer à des errements funestes. Il faut écarter des adjudications les incompetens et les brouillons; il faut appliquer avec une juste sévérité les pénalités des cahiers des charges pour les malfaçons et les délais d'exécution; il faut que la réception des travaux ne soit pas une vaine formalité; il faut enfin donner aux entreprises l'importance et la valeur d'autrefois pour attirer ou conserver à Madagascar les entrepreneurs habiles, bien outillés, disposant de forts capitaux, qui seront seuls capables d'exécuter les travaux

à la satisfaction commune de l'administration et du public.

Après cet exposé sommaire, aussi impartial que possible, sur la situation réelle de Madagascar, les conclusions semblent s'imposer évidentes. La réalisation d'un programme de voies de communication permettant une circulation intense de transports par traction animale ou automobile, la construction de chemins de fer d'intérêt local, l'aménagement des ports, la protection des populations indigènes et surtout de la race hova contre les influences funestes qui arrêtent leur accroissement, sont d'impérieuses et d'immédiates nécessités. Des primes généreuses à l'élevage des bœufs et des chevaux auraient pour conséquence la suppression du portage humain qui fait tant de victimes et cause tant d'abus. Une politique avisée à l'égard des missionnaires assurerait à la colonie les bienfaits d'un corps enseignant nombreux, habile et peu coûteux. La réorganisation de l'Assistance médicale favoriserait le recrutement ultérieur de la main-d'œuvre locale par l'abaissement de la mortalité. La facilité, la rapidité, le bas prix des voyages et des transports encourageraient les recherches et les tentatives des industriels, des agriculteurs et des commerçans. L'appel à l'immigration étrangère serait une mesure transitoire utile à la petite colonisation; les Grecs qui viennent si volontiers dans l'île sauraient mettre en valeur quelques districts de l'Émyrne et du pays betsiléo grâce à leur rusticité, leur endurance, leur adaptation naturelle au climat; un millier de familles annamites transformerait en peu d'années les marais des Pangalanes en riches rizières; des Malais aideraient les Hovas à pratiquer l'élevage; Hindous, Chinois, nègres de l'Afrique occidentale fourniraient la main-d'œuvre indispensable aux grands travaux publics.

De nombreux millions seraient nécessaires. Notre colonie est aujourd'hui trop pauvre pour les souscrire ou les gager. Seul, un emprunt garanti par la France, et dont les charges diminueraient avec la prospérité croissante de l'île, donnera les ressources qui font défaut. La situation actuelle ne peut se prolonger longtemps sans compromettre l'avenir de la colonisation et rendre improductifs les sacrifices déjà faits pour la conquête et la pacification de Madagascar.

PIERRE KIHORAT.

REVUES ÉTRANGÈRES

UN ROMANCIER POLONAIS :
M. LADISLAS REYMONT

Marzyciel (le Réveur), par Wladyslaw Reymont, un vol. in-18, Varsovie, librairie Gebethner, 1910.

— Alors, comment devrai-je faire ?

— Vous prendrez le funiculaire du Vomero ; là-haut, tout près de la station, vous trouverez l'ancien couvent de Saint-Martin, et, adossé à l'un de ses murs, un petit café avec une terrasse ! De cette terrasse s'offrira à vous le plus merveilleux spectacle du monde ! Devant vous, dans l'éclatante lumière du soleil, la baie tout entière se déploiera, jusqu'à l'horizon que ferment des îles. A vos pieds vous aurez Naples, et le Vésuve en face de vous. Et depuis Capri jusqu'au Cap Misène l'immense cirque des montagnes encadrera une plaine enchantée où des vignes, des pins, des oliviers baignent dans un rayonnement de lumière bleue !

— Combien je vous remercie de vos renseignements ! Mais je ne me doutais pas que vous eussiez voyagé ! — répondit une voix étonnée, pendant qu'une main, dans la petite ouverture du guichet, prenait le billet de chemin de fer ainsi qu'un reste d'argent.

Joseph sourit tristement, inscrivit à la craie, sur le tableau noir, le numéro du billet qu'il venait de vendre, et puis releva la tête et murmura, en français :

— Je n'ai pas toujours été distributeur de billets !

Sur quoi quelqu'un se pencha vivement, des yeux brillèrent dans l'étroite ouverture, et une main blanche et chaude se tendit vers le jeune employé.

— Comme je vous plains !

Joseph étreignit la main offerte et la retint longuement, les yeux perdus au loin, comme accablé sous l'émerveillement du golfe bleu qu'il venait d'évoquer ; après quoi il soupira, en caressant les boucles légères de ses cheveux blonds.

Derrière le guichet, cependant, commençaient à s'élever d'autres voix irritées, des bruits de souliers retentissaient, frappant le sol avec impatience, et bientôt une foule entière se pressa contre les carreaux dépolis qui entouraient le guichet, réclamant les billets pour le train déjà annoncé. Joseph parut enfin s'éveiller de son rêve, soupira de nouveau, et, mélancoliquement, se remit à sa tâche : il écouta les demandes, chercha les billets voulus dans les innombrables compartimens de l'armoire ouverte, les timbra, les jeta devant les mains étendues pour les prendre, reçut l'argent et rendit la monnaie, tout cela très vite, avec la régularité et l'indifférence d'un appareil automatique.

Et sans cesse une voix nouvelle lui criait un nouveau nom de gare, sans cesse de nouvelles mains s'allongeaient, impatientes; mais Joseph les connaissait déjà si parfaitement, ces mains et ces voix des voyageurs, que pour beaucoup de ceux-ci il savait d'avance la destination et la classe du billet qu'ils allaient demander, et qu'à bon nombre de mains il souriait amicalement, se tenait fièrement à distance de bon nombre d'autres, ou bien faisait mine de ne pas les reconnaître, et reculait avec dégoût devant quelques-unes; et une ou deux fois, au contraire, lorsque apparaissaient dans l'ouverture de petites mains blanches et parfumées, les regards qu'il adressait à celles-là étaient caressans comme des baisers.

Et durant un quart d'heure, par le guichet ouvert, sans cesse s'étendirent vers lui des mains des espèces les plus dissemblables; il y en avait de vieilles et de jeunes, de jolies et de laides, d'infortunées et de triomphantes, des mains pareilles à des griffes et d'autres à des fleurs, des mains faites pour recevoir des baisers et d'autres pour recevoir des chaînes.

Enfin un sifflement aigu déchira l'air, les murs se mirent à trembler sourdement; le convoi des mains acheva de défilier devant le guichet; et Joseph, sortant de son bureau, alla jeter un coup d'œil sur le quai de la gare. La neige tombait en flaqes énormes, le quai s'était transformé en une bruyante fourmilière humaine; le chef de gare, en casquette rouge et en gants blancs, allait et venait avec solennité, les gendarmes se dressaient immobiles et raides, comme des colonnes. Et le train s'arrêta, des portes claquèrent, des voyageurs se précipitèrent à l'assaut des wagons, pendant qu'un petit vendeur de journaux glapissait son refrain, et qu'un garçon du buffet, vêtu d'un frac tout grasseux, avec une serviette blanche sur sa tête nue, courait le long des voitures en portant un plateau garni de verres, et psalmodiait d'une voix monotone : *Du thé ! du café ! du thé !*

Joseph considérait tout cela d'un air calme. Mais tout à coup, comme si quelque chose l'avait mordu au cœur, il murmura aigrement :

— Quel besoin peut-elle bien avoir toute cette racaille, de circuler ainsi par le monde ?

Cet obscur petit employé d'une des plus importantes stations de chemins de fer de la Pologne russe n'a jamais eu l'occasion, lui, de « circuler par le monde, » et c'est simplement d'après Baedeker que, tout à l'heure, il décrivait à l'élégante voyageuse inconnue les splen-

deurs de la baie de Naples et l'enchantement du soleil italien. Né de parens nobles, mais orphelin dès l'enfance et sans la moindre fortune, force lui a été de se résigner à l'humiliation d'une tâche qui, depuis plusieurs années déjà, suffit à l'empêcher de mourir de faim. Aussi bien accomplit-il cette tâche avec la régularité machinale que nous avons vue, n'ayant rien autour de soi pour l'en divertir : car il n'aime ni le jeu ni le vin, ni même les plaisirs galans sous la forme où ceux-ci lui seraient accessibles. Profondément étranger à toute la réalité qui l'environne, il vit tout entier dans ses rêves, par un instinctif besoin de son âme de poète manqué; et comme le hasard de sa destinée l'a plongé de bonne heure dans le monde particulier des chemins de fer, il n'est pas étonnant que ses rêves aient revêtu chez lui, de plus en plus, l'aspect d'une véritable passion, — ou folie, — de voyages. Au contact de ces mains de toute espèce à qui, chaque jour, il distribue des moyens d'explorer toutes les régions de la terre, un désir maladif lui est venu d'explorer à son tour ces régions merveilleuses que lui seul d'ailleurs, grâce au double privilège de sa naissance et de son génie, sera capable d'apprécier enfin dans toute leur beauté de nature ou d'art. Et ainsi, sa chaude imagination s'est enflammée peu à peu, alimentée encore par une lecture continuelle des « guides » et des récits de voyages : au point qu'il lui arrive parfois de se laisser prendre soi-même aux mensonges et aux vantardises qui, presque constamment, lui sont suggérés par son souci d'affirmer sa supériorité sur la misérable « racaille » de son entourage. Ses journées comme ses nuits s'écoulaient désormais dans une étrange atmosphère de visions et d'aspirations idéales où il lui est sans cesse plus difficile de distinguer nettement entre les faits authentiques de sa vie et les belles aventures que sa rêverie s'obstine infatigablement à leur substituer : tantôt s'exaltant à ressentir jusqu'au bruit et à l'odeur d'une rue de Séville ou d'un quai de Rio-de-Janeiro, et tantôt retombant avec désespoir dans l'odieuse banalité de son petit bureau tapissé de billets.

Et peut-être, déjà, un « cas » psychologique tel que celui-là suppose-t-il une conformation du cerveau possible seulement chez une race dont l'imagination ne se trouve pas retenue, à toute heure, par l'actif et vigilant contrepoids du « bon sens, » — d'une race à l'oreille de qui la calme voix de la « réalité » ne parle pas assez haut pour l'empêcher d'entendre sans arrêt l'appel insinuant de la fantaisie. Mais combien plus nettement encore la marque distinctive du caractère polonais, dans l'âme éperdument chimérique de Joseph Pelka, se révèle à nous

par d'autres traits de ses sentimens ou de sa conduite, et en particulier par l'incapacité que nous découvrons chez lui à satisfaire jamais ces désirs passionnés qui jaillissent de son cœur avec un élan, une intensité, une richesse sensuelle extraordinaires ! Car à peine le jeune homme approche-t-il de la réalisation de l'un de ses rêves, qu'aussitôt ce rêve se décolore et se rapetisse, se dépouille inévitablement de tout le délicieux aïtrait qu'il avait pour lui. Un jour, par exemple, le distributeur de billets obtient la faveur de monter lui-même dans l'un de ces trains rapides qu'il s'exaspérait de voir défiler sous ses yeux : il se rend à Varsovie, dépense d'emblée le peu d'argent qu'il a apporté en allant se loger dans un grand hôtel, et puis, dès la minute suivante, se sent pénétré d'un mélange si douloureux de déception et d'ennui que de tout son être il n'aspire plus qu'à s'enfuir loin de cette fausse grande ville, afin de pouvoir, du moins, recommencer à rêver librement dans la solitude de son petit bureau. Ou bien c'est une jeune femme qui, par miracle, a réussi à lui plaire lorsqu'il l'a rencontrée chez un camarade : mais que la pauvre enfant, émue de la curiosité sympathique qui lui est apparue dans les yeux de Joseph, abandonne son amant pour venir le rejoindre, sur-le-champ il aperçoit en elle tant d'ignorante sottise et de vulgarité qu'il s'étonne d'avoir pu la juger agréable. La seule femme qu'il aime est une princesse de la Chine ou des Indes, une exquise créature imaginaire dont le visage ne cesse pas de varier au gré de ses lectures ou du simple hasard : sauf parfois pour cette vague image, — comme l'on va voir, — à devenir plus concrète et plus proche, mais avec les conséquences désastreuses qui suivent inévitablement tout effort du jeune « rêveur » polonais à changer ses chimères en réalité.

Un soir de décembre, une tourmente de neige s'est produite qui a interrompu le fonctionnement du télégraphe, et rendu à peu près impossible la marche des trains. Cependant, l'express de Berlin est entré en gare : on espère que, avec l'aide de son chasse-neige, il pourra continuer sa route sans autre dommage qu'un retard de quelques heures.

Joseph se promenait le long du train, et bien que le vent le couvrit de neige et faillit par instans le précipiter contre le marchepied des wagons, il s'obstinait à examiner toutes les fenêtres, avec un pressentiment qu'il essayait de se cacher à soi-même.

— Votre princesse inconnue est là, dans le wagon-salon ! — lui cria, au passage, le conducteur du train.

Joseph fut saisi d'un frisson de joie. Il courut vers la fenêtre du wagon désigné, et regarda à l'intérieur. Oui, c'était bien elle, cette ombre merveilleuse dont il rêvait et qu'appelait bien souvent son âme désolée, cette adorable apparition qu'il connaissait seulement pour l'avoir vue, tous les ans, s'en aller ainsi quelque part dans le monde, et en revenir!

Elle était assise avec une vieille dame imposante; et, ayant aperçu la figure du jeune employé à la lumière de la lampe électrique, elle lui sourit si aimablement, comme toujours, que d'un geste inconscient il leva sa main jusqu'à sa casquette, tout en fixant sur la voyageuse des yeux pleins d'amour. Après quoi, la jeune femme, sans doute, parla de lui à sa compagne, car la vieille dame, à son tour, daigna lui adresser un sourire indulgent. Et Joseph se répétait à soi-même, tout bas, joyeusement :

— Ma princesse m'a reconnu! Elle m'a reconnu!

L'ouragan le battait et le recouvrait de neige; mais il continuait à rester là, comme hypnotisé, regardant la jeune voyageuse avec des yeux brûlans. « Je t'attendais, ma bien-aimée, je savais que tu allais venir! » soupirait-il, pendant que sa poitrine se soulevait de plus en plus vite, et que devant ses yeux s'allumaient des étoiles.

De nouveau il vit s'épanouir le sourire céleste. Soudain la fenêtre du wagon tomba bruyamment, et l'inconnue se dressa debout, dans l'ouverture, tout près de son amoureux. Incapable de croire à la réalité de son bonheur, il entendit une voix douce et chantante :

— Pourquoi donc restons-nous si longtemps ici?

Il voulut répondre; mais sa gorge s'étrangla, et il sentit que tout son visage s'inondait de rougeur. La princesse blanche sourit de nouveau, et, plongeant sur lui ses grands yeux violets, d'un ton impérieux lui demanda encore :

— Croyez-vous que nous ayons chance de parvenir jusqu'à la frontière?

— Oh! sûrement! Tout au plus avec un petit retard!

Il avait fini par retrouver la parole, mais sa voix tremblait d'émotion ravie. Puis ils se regardèrent en silence pendant quelques instans; et dans les yeux de Joseph la jeune femme lut une si ardente prière d'admiration et d'amour que ses propres lèvres frémirent, et qu'une nuance de rose traversa la divine pâleur de son visage; et puis elle serra plus étroitement contre elle son manteau de fourrure.

— Et vous ne craignez pas que la neige nous submerge, quelque part en chemin?

— Oh! non! c'est impossible!

— Merci beaucoup!

Elle demeurait là, comme si elle eût attendu une réponse; et ses yeux violets le dévisageaient maintenant avec une bienveillance plus marquée. Mais lui, hélas! il ne savait que répondre. Des milliers d'idées et de mots lui affluaient à l'esprit et lui agitaient les lèvres; ses yeux enflammés projetaient vers elle un hymne d'adoration extasié, son cœur se démenait follement; et toujours impossible d'énoncer une seule parole! Après un moment d'attente, la voyageuse lui sourit une dernière fois, referma la fenêtre, et revint vers sa compagne. Le train, d'ailleurs, était sur le point

de se remettre en route. Et Joseph, d'un regard atterré, considéra cette fenêtre fermée aussi longtemps qu'elle n'eut point disparu dans l'obscurité.

— Vrai, il faut avoir du courage pour s'amuser à *firter* par un temps pareil ! — lui cria le conducteur, lorsque la dernière voiture du train défila devant lui.

On entend bien que l'histoire ne finit pas là. Bientôt le chef de gare apprend que l'express est bloqué par les neiges, à quelques kilomètres plus loin; et une équipe d'employés est envoyée à son secours, dont Joseph a obtenu de faire partie. Avec un enthousiasme de plus en plus insensé, le jeune homme s'élance à la conquête de sa bien-aimée. Il la retrouve tranquillement attablée dans la chaude atmosphère du wagon-restaurant, tout occupée à rire des compliments que lui débite un groupe joyeux de jeunes officiers; et le regard qu'elle lance sur son sauveur, lorsque celui-ci s'est mis en tête d'attirer de force son attention sur lui, n'est plus qu'une indifférence hautaine, et mieux vaut ne point parler de la manière dont le pauvre Joseph, en voulant tout ensemble accabler l'infidèle du témoignage de son désespoir et de son mépris, achève définitivement de s'avilir à ses yeux.

Ainsi ce « rêveur » ne parvient pas à trouver dans le rêve la douceur consolante qu'y puisent volontiers d'autres âmes, également incapables de s'intéresser aux médiocres illusions de la « réalité. » Ne pouvant ni se résigner à la seule méditation poétique des jouissances que désire passionnément son cœur, ni non plus essayer activement de les satisfaire, il souffre d'une douleur si constante et profonde que toutes ses folies ne nous empêchent pas de le plaindre, comme un grand enfant que torturerait un mal inguérissable. Sans compter que sous ses folies, — dont quelques-unes ne laisseraient pas de sembler bien étranges à des lecteurs français, — nous découvrons à chaque instant une nature essentiellement loyale et généreuse, plaçant très haut l'idéal moral que, d'ailleurs, elle n'a point le courage d'appliquer dans ses actes, et rachetant jusqu'à ses fautes les plus humiliantes par une certaine attitude noblement dédaigneuse à l'égard de la vie. Mais peut-être aussi l'involontaire sympathie que nous inspire cette figure singulière tient-elle en partie au relief qu'a su lui donner le romancier polonais : unissant avec un art si parfait, dans l'image vivante qu'il nous offre de son héros, les éléments distinctifs de sa race et la part éternelle de son « humanité » qu'il nous contraint à le suivre d'un regard indulgent et presque affectueux dans toutes les péripéties de sa lutte inutile contre la destinée, depuis les visions

éveillées en lui, au début du roman, par les noms enchantés de Naples et de l'Italie jusqu'à la catastrophe tragique où va s'écrouler, d'un seul coup, tout le laborieux édifice de ses rêves.

Je ne puis malheureusement que résumer ici, en quelques mots trop rapides, l'origine et les circonstances principales de cette catastrophe, telles que nous les décrit le nouveau roman polonais de M. Ladislas Reymont. Parmi les collègues de Joseph Pelka se trouve un jeune garçon d'origine paysanne, et profondément méprisé en cette qualité par notre gentilhomme, mais qui n'en a pas moins, sur ce dernier, l'énorme avantage d'être né avec un talent artistique qu'il a toujours cultivé dans ses momens de loisir. Un beau jour, Joseph apprend de ce camarade qu'un riche amateur lui a prêté plusieurs milliers de francs, afin qu'il aille poursuivre à Paris ses études de peintre; et il faut voir avec quel aplomb le « rêveur, » devant cette nouvelle imprévue, affecte de mépriser les impressions, fades et banales, d'un séjour à Paris, tandis que lui-même, à l'en croire, se propose de partir bientôt vers les forêts merveilleuses de l'Amérique Centrale, où des princes de ses amis l'invitent à venir chasser avec eux! Mais, en réalité, la nouvelle du voyage que va pouvoir accomplir ce misérable « rustaud » achève d'affoler la brûlante imagination du distributeur de billets. Et d'abord celui-ci, dans une admirable scène que j'aurais été heureux de pouvoir traduire tout entière, imagine de voler à son camarade la liasse de billets que le jeune artiste a trop ingénument étalée sous ses yeux. Puis, lorsque enfin il a réussi à dompter ce lâche désir, le voici qui, ne pouvant plus se résigner à l'odieuse fatalité de son existence, décide brusquement de s'enfuir avec le contenu de la caisse dont il a la garde! Dans des chapitres dont la hâte fiévreuse fait songer aux plus pathétiques peintures de Dickens ou de Dostoïevski, l'auteur s'exalte lui-même à nous raconter chacune des étapes de cette fuite haletante, et, par exemple, la rencontre soudaine du voleur avec la jeune femme qui naguère était venue se réfugier tendrement près de lui. Joseph maintenant la supplie de l'accompagner à Paris, ayant déjà commencé à éprouver cette horreur de la solitude qui sera, de plus en plus, la forme la plus cruelle de son châtement. Mais la jeune femme a deviné en lui un criminel, et, inconsciemment, sa tendresse pour lui s'est mêlée d'un mystérieux effroi; de telle sorte qu'elle l'abandonne à moitié chemin. Et c'est, ensuite, l'arrivée de Joseph à Paris, où tous les quelques jours qu'il va vivre seront pour lui un

long cauchemar, avec une impossibilité absolue de goûter à aucun des plaisirs autrefois le plus ardemment attendus et rêvés. Détail caractéristique : les seules choses qui désormais conservent encore le pouvoir de l'intéresser sont celles qui se rapportent à son ancien métier : l'« aristocrate » qui, durant des années, n'avait point cessé de rougir de sa profession, le voilà qui, pour distraire l'écrasante monotonie de sa solitude, s'en va regarder de quelle façon ses confrères parisiens distribuent des billets, dans les diverses gares ! Et c'est encore, — en véritable employé de chemins de fer, — aux roues familières d'une locomotive qu'il finira bientôt par demander la délivrance de ses remords et de son ennui.

Joseph souffrait de plus en plus, se sentait indiciblement malheureux : mais il ne savait toujours pas que faire de soi, et n'avait même pas la force de songer à cette question. Parfois seulement, dans de rares minutes d'énergie reconquise, il projetait un départ pour l'Amérique ou pour Londres.

— Qui sait ? *Ce sera* peut-être là-bas ?

Et il rêvait à ce voyage pendant quelque temps : mais bientôt cette dernière espérance le dégoûtait à son tour, et de nouveau il errait par les rues, étranger et inutile, semblable à une feuille que le vent aurait détachée d'un arbre et semée au hasard.

Une certaine nuit, il fut réveillé par des coups de tonnerre. Il entr'ouvrit la fenêtre : un orage se déchainait sur Paris, des éclairs projetaient des zigzags de feu ; et bientôt une violente averse se mit à tomber, débordant des gouttières et tambourinant sur les toits.

— Tout à fait comme chez nous au printemps ! se dit-il.

Et il se recoucha, mais sans pouvoir se rendre dormir : car la tristesse ainsi ravivée s'était insinuée dans son cœur, et commençait à le déchirer avec les dents aiguës du souvenir.

— Là-bas aussi, le printemps doit être venu ! gémit-il, en sentant que toute son âme s'envolait « là-bas. »

Les arbres fruitiers, dans les jardins, s'étaient revêtus de fleurs ! Les grues allaient lentement par les prairies, la terre labourée exhalait son parfum coutumier ; les trains filaient en faisant trembler les murs, et laissaient derrière eux un long sillon de fumée. Tout l'air était imprégné d'un bien-être délicieux.

— Mais moi, jamais plus je ne prendrai ma part de tout cela !

Dès l'aube suivante, cependant, il résolut décidément de partir pour l'Amérique. Après s'être informé de l'heure du départ du premier paquebot, il donna congé de sa chambre, et commença fiévreusement à emballer ses effets.

— Quand pensez-vous partir ? lui demanda le garçon de l'hôtel.

— Demain matin.

— Je vous conseillerais plutôt de partir tout de suite !

— Et pourquoi ?

Le garçon jeta un regard méfiant autour de la chambre, et, d'un ton mystérieux, lui murmura :

— La police vous cherche ! Elle peut venir d'un moment à l'autre !

— Quelque malentendu ! — répondit Joseph de l'air le plus tranquille, en donnant au garçon un généreux pourboire.

Après quoi il s'en alla déjeuner, comme les autres jours, dans un café voisin ; mais il lui semblait que tous les yeux se fixaient sur lui, et il s'empressa de sortir du café. Longtemps il erra sans but, mais toujours avec la sensation que quelqu'un le suivait. Il hâtait le pas, évitait soigneusement la rencontre des sergens de ville, finissait presque par courir ; et tout à coup, sans savoir quand ni comment, il se trouva hors de la ville, en pleine campagne.

Le jour était printanier, tiède, mais un peu brumeux ; sur les eaux frémissantes se penchait le tendre duvet des saules, les vergers étincelaient de fleurs, les oiseaux chantaient. Devant lui, entre des jardins, Joseph vit passer un train tout essoufflé.

Il s'approcha de la voie, s'assit sur un talus, et regarda distraitement tomber l'ombre du soir. D'un jardin qui bordait la voie, des abricotiers secouaient sur lui leurs pétales roses, le vent caressait doucement son visage enfiévré ; et il restait assis sans remuer, tout plein de larmes contenues, le cœur inondé d'une affreuse tristesse.

— Tout est mensonge, même les rêves ! — murmura-t-il en se relevant.

Après avoir jeté un coup d'œil aux alentours, il descendit vers la voie et s'étendit sur les rails. Un nouveau train arrivait ; la terre tremblait, les rails vibraient sourdement ; le train accourait, se précipitait avec une rapidité affolée. Encore un clin d'œil, un cri bref et perçant ; et puis le train passa comme un éclair, disparut à jamais dans les ténèbres.

L'auteur de ce roman, M. Ladislas Reymont, est aujourd'hui l'un des maîtres le plus admirés de toute la jeune école des romanciers polonais. Unissant à de très précieuses qualités d'observation pittoresque et psychologique le privilège, non moins précieux, d'une parfaite « objectivité » littéraire, il apporte à la peinture des mœurs polonaises un talent qui n'est pas sans rappeler celui du grand conteur russe Ivan Tourguenef. Tout de même qu'avait fait autrefois ce dernier, il s'attache, en quelque sorte, à nous décrire « du dehors » l'âme et la vie de ses compatriotes, en accusant chez eux des traits dont leur propre conscience nationale ne découvre pas aussi nettement, d'ordinaire, ce qu'ils ont d'exceptionnel et de « national. » C'est ainsi que cette fois encore, dans son nouveau roman, il a pu évoquer devant nous un type curieux de « rêveur » polonais dont maintes particularités se retrouveraient sans doute chez d'autres romanciers ou poètes de sa race, mais que nul d'entre eux n'a réussi à nous présenter en un relief aussi saisissant. Peut-être seulement serions-nous tentés de regretter que M. Reymont, dans son zèle à percevoir le côté « polonais »

des caractères qu'il nous décrit, insiste plus volontiers sur leurs défauts ou leurs ridicules que sur les nobles et touchantes vertus qui s'y mêlent toujours, — achevant par là de ressembler à l'impitoyable Ivan Tourguenef, comme aussi à la plupart de nos romanciers « réalistes » français, depuis Balzac et Flaubert. Il a beau éprouver et nous communiquer une compassion attendrie pour son jeune « rêveur, » victime misérable de la destinée : nous eussions souhaité d'entrevoir, dans les yeux immobiles du jeune garçon, la lumière d'un rayon fugitif d'espérance ou de fraîche gaité qui l'eût rendu plus proche de nous et, pour ainsi dire, moins obstinément réfractaire à notre sympathie. Mais avec quelle vigueur son image se détache devant nous, d'un bout à l'autre du petit roman, et combien chacune des phases de ses émotions ou de sa pensée porte profondément l'empreinte de l'antique race de « rêveurs » dont il est issu !

Son histoire n'est d'ailleurs qu'un court épisode, dans l'œuvre déjà singulièrement nombreuse et variée de M. Reymont. Je me rappelle, en particulier, un grand roman intitulé *La Terre promise*, où l'auteur est parvenu à animer d'une intensité merveilleuse de vie poétique la peinture d'une vaste cité industrielle à demi polonaise et à demi allemande, avec une foule de figures contrastées de fabricans et de contre-maitres, de banquiers millionnaires et d'inventeurs faméliques, de belles jeunes femmes juives et chrétiennes, — toutes figures très habilement revêtues d'une valeur « représentative, » sous l'exemplaire réalité de leur physionomie individuelle. Et plus important encore, tout au moins pour les compatriotes de l'auteur, est une sorte d'immense poème en quatre romans, *les Paysans*, que seul M. Ladislas Reymont était capable d'écrire : un poème où l'évidente portée symbolique de chacun des personnages ne les empêche pas de garder à nos yeux tout l'attrait d'une vérité concrète infiniment pénétrante, parmi des décors dont l'admirable couleur campagnarde suffirait, à elle seule, pour justifier le succès d'une œuvre que l'opinion polonaise s'accorde désormais à mettre au premier rang de sa riche et glorieuse littérature nationale.

Aussi bien le même mélange d'une inspiration passionnée avec une incomparable fidélité réaliste se retrouve-t-il jusque dans les moindres « nouvelles » de M. Reymont, prêtant à quelques-unes d'entre elles une beauté artistique très originale qui, cette fois, ferait songer plutôt à un Maupassant moins brutal et plus nuancé. Le volume qui contient l'histoire du « rêveur » Joseph Pelka nous offre précisément, en manière d'appendice, une de ces nouvelles, dont aucune analyse ne

saurait rendre la subtile saveur toute « polonaise, » étrangement parfumée d'ironie souriante et de mélancolie. Après quoi, viennent encore, pour terminer le volume, quelques pages intitulées *Dans une école prussienne* : un simple tableau, et à peine esquissé, mais d'une signification si poignante pour tout cœur polonais ! Car il va sans dire que cette « école prussienne » est une de celles où, trop longtemps, l'âme et le corps de petits enfans polonais ont eu à subir les funestes effets d'une intempestive expérience de « germanisation. » L'instituteur, au début de la classe, veut contraindre ses élèves à réciter la prière en langue allemande. « C'était un homme énorme, avec une barbe rouge qui encadrait comme d'une flamme ses joues grasses, semées de taches de rousseur. Ses yeux ronds, clignotant entre des paupières sanglantes, errèrent un instant sur les visages effrayés des élèves ; et puis, après avoir fait négligemment un signe de croix, il se mit à réciter, d'une voix machinale : *Vater unser der Du bist...* » A dix reprises, le terrible homme recommence les premières paroles de la prière, sans que la voix d'aucun des enfans consente à s'élever pour lui faire écho. Alors, peu à peu, le gros Allemand s'exaspère, enragé d'une obstination que ne suffisent à vaincre ni ses menaces ni le souvenir de ses coups des jours précédens ; et bientôt nous le voyons, une fois de plus, faisant comparaître tour à tour devant sa chaire chacun de ces petits rebelles, pour les punir de leur résistance :

L'instituteur devenait de plus en plus rouge et de plus en plus follement il assouvissait sa colère ; mais les enfans s'avançaient vaillamment, à l'appel de leurs noms, saisis d'une exaltation presque joyeuse, en murmurant tout bas, dans leur langue natale, la prière qu'ils allaient refuser de traduire dans la langue ennemie. Enfin l'homme, anéanti par leur héroïsme et sa propre fureur, leur ordonna de rester à leurs places.

Haletant de fatigue, il s'était accoudé sur sa chaire, et parcourait d'un regard haineux ces visages têtus, sillonnés de raies bleues ou tachés de sang. Mais avant qu'il eût achevé de se calmer, voici que là-bas, au dernier banc, se dressa une petite fille de sept ou huit ans, les lèvres roses, les yeux d'un bleu de ciel, avec deux petites nattes de lin tressées autour du front ; et voici qu'avec une gravité craintive elle s'avança vers la chaire, et, étendant timidement tantôt l'une, tantôt l'autre de ses petites mains, murmura, d'une faible voix toute pleurnichante :

— Et moi, monsieur, vous ne m'avez pas encore battue !

Il y a là, incontestablement, un talent romanesque de l'espèce la plus vigoureuse et la plus attachante, égal à ce que les autres littératures européennes possèdent aujourd'hui de plus remarquable. Et soit que M. Reymont ait de bonne heure étudié nos maîtres français, ou

plutôt encore qu'il ait eu d'instinct le secret d'une forme élégamment mesurée, le fait est qu'une traduction de ses livres, — au contraire de ceux de M. Boleslas Prus ou de M. Sienkiewicz, ses glorieux aînés, — ne risquerait pas de nous choquer par un manque trop absolu d'équilibre dans la composition. Les plus longs même de ces livres ne sont jamais encombrés : l'air et la lumière y circulent librement, et l'extrême abondance des pages ne nous apparaît pas plus gênante que, par exemple, dans un roman d'Alexandre Dumas. Seule, peut-être, la nature trop « polonaise » des sujets constituerait un obstacle à leur acclimatation parmi nous. M. Reymont, comme je l'ai dit, tâche bien à « humaniser » les sentimens et tout le caractère de ses personnages : mais je crains que l'effort qu'il y emploie ne suffise pas à nous affranchir d'une certaine inquiétude, au spectacle de tels modes particuliers d'imagination ou de volonté qui, dans ses romans, semblent parfaitement naturels et possibles aux compatriotes de son Joseph Pelka. En tout cas, l'expérience vaudrait d'être tentée; et puisque, depuis la mémorable aventure du succès de *Quo Vadis*, — que je persiste à considérer comme fâcheuse pour l'introduction définitive, chez nous, des véritables chefs-d'œuvre de M. Sienkiewicz et de ses confrères, — les Polonais ne cessent pas de vouloir nous initier au brillant mouvement de leur littérature, assurément ils ne sauraient trouver un romancier mieux fait pour nous devenir familier et cher que l'auteur des *Paysans*, de la *Terre promise*, et de cette tragique histoire d'un jeune « rêveur » enseveli sous l'éroulement de ses rêves.

T. DE WYZEWA.)

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Les dernières décisions prises par le Saint-Siège et les documens qui les ont rendues publiques ont trop d'importance pour qu'il nous soit permis de les passer sous silence. Nous en parlerons avec le respect que méritent toujours les actes de la plus haute autorité morale qui soit au monde, mais avec sincérité et liberté. L'impression qu'ils ont produite n'a pas été exempte de quelque inquiétude, et le monde catholique, s'il donne une fois de plus l'exemple d'une soumission parfaite, n'est pas sans prévoir que, dans la pratique, cette soumission n'ira pas sans difficultés.

Ce n'est pas tant au *Sillon* que nous pensons en ce moment, qu'aux ordres très impératifs qui ont fixé l'âge auquel les enfans devront désormais faire leur première communion : nous y reviendrons et en parlerons dans un moment. Pour ce qui est du *Sillon*, les conséquences de sa condamnation seront assurément moins graves. L'œuvre n'était pas sans défauts. La lettre que le Saint-Père a adressée à l'épiscopat français pour les dénoncer et les condamner est un document remarquable par le fond et par la forme. Le ton en est vigoureux. Il y règne, par momens, une ironie puissante et courroucée qui semble faire effort pour se contenir, et même pour s'atténuer quand, après avoir parlé des choses, l'auteur du document parle des hommes auxquels il les impute. Il reconnaît que leurs intentions ont été bonnes, mais il affirme qu'ils se sont égarés peu à peu et, après les avoir avertis, il compte sur leur obéissance. Ils ont obéi, en effet. M. Marc Sangnier a dissous le *Sillon* et les œuvres qui s'y rattachaient. Il a conservé seulement son journal, qui semble avoir échappé à la condamnation pontificale, pour y continuer sa propagande dans les limites qui lui ont été fixées. Tout le monde est libre d'avoir un journal; M. Sangnier en a le droit comme tous les autres catho-

liques, comme tous les autres citoyens, et il sera sans doute en règle avec Rome s'il y parle en homme qui n'engage que lui, au lieu d'afficher la prétention de parler et d'agir en conformité avec la doctrine et même avec les autorités catholiques. Il y avait dans son attitude une équivoque qu'on a fini, à Rome, par trouver dangereuse et qui l'était au moins en un point. Un grand nombre de prêtres étaient entrés dans le *Sillon*, où ils semblaient perdre leur caractère et s'affranchir de la hiérarchie ecclésiastique pour faire partie d'une organisation où il n'y en avait aucune. Lorsque le *Sillon*, élargissant à la fois ses cadres et son esprit, a admis parmi ses membres des représentans de toutes les religions et même de la libre pensée, l'inconvénient, pour des prêtres, est devenu plus grave. Qu'on s'en soit ému à Rome, rien n'est plus naturel. « Il n'y a pas de hiérarchie dans le *Sillon*, dit la lettre pontificale... On y entre librement, comme librement on en sort. Les études s'y font sans maître, tout au plus avec un conseiller. Les cercles d'études sont de véritables coopératives intellectuelles, où chacun est à la fois maître et élève. La camaraderie la plus absolue règne entre les membres et met en contact total leurs âmes; de là, l'âme commune du *Sillon*. On l'a défini « une amitié. » Le prêtre lui-même, quand il y entre, abaisse l'éminente dignité de son sacerdoce, et, par le plus étrange renversement des rôles, se fait élève, se met au niveau de ses jeunes amis et n'est plus qu'un camarade. » Est-ce là le rôle qui convient au prêtre? Non certainement, et si le mot de « promiscuité, » qu'emploie la lettre pontificale, est énergique, il n'est pas inexact. Mais ces critiques, qui s'appliquent au *Sillon*, n'atteignent pas le journal de M. Sangnier, car un journal n'est pas une association; il est l'œuvre d'un homme ou de quelques hommes qui, ayant une opinion commune, la soutiennent par leur plume. Le journal reste libre, sauf pour l'Église le droit imprescriptible de déclarer qu'il ne représente pas ses doctrines, s'il ne les représente pas en effet et si quelque confusion nouvelle s'établit à ce sujet.

Quelles sont donc les doctrines de l'Église? La lettre pontificale les expose très nettement. « Le *Sillon*, y dit-elle, a le noble souci de la dignité humaine. Mais cette dignité, il la comprend à la manière de certains philosophes dont l'Église est loin d'avoir à se louer. Le premier élément de cette dignité est la liberté, entendue en ce sens que, sauf en matière religieuse, chaque homme est autonome. De ce principe fondamental il tire les conclusions suivantes: Aujourd'hui le peuple est en tutelle sous une autorité distincte de lui, il doit s'en

affranchir : *émancipation politique*. Il est sous la dépendance de patrons qui, détenant les instrumens du travail, l'exploitent, l'oppriment et l'abaissent; il doit secouer leur joug : *émancipation économique*. Il est dominé enfin par une caste appelée dirigeante, à qui son développement intellectuel assure une prépondérance indue dans la direction des affaires; il doit se soustraire à sa domination : *émancipation intellectuelle*. Le nivellement des conditions à ce triple point de vue établira parmi les hommes l'égalité, et cette égalité est la vraie justice humaine. Une organisation politique et sociale fondée sur cette double base, la liberté et l'égalité (auxquelles viendra bientôt s'ajouter la fraternité), voilà ce qu'ils appellent la démocratie. » La lettre de Rome résume ainsi les doctrines du *Sillon*. Ce résumé est-il tout à fait exact ? M. Sanguier proteste du contraire : il ne se reconnaît pas dans ce portrait. Quoi qu'il en soit, de pareilles tendances, à supposer qu'il n'y ait là que des tendances, sont périlleuses : elles conduiraient tout droit à l'anarchie. La lettre du Pape reproche aux créateurs du *Sillon* d'avoir conçu une cité idéale et qu'ils ont mise au-dessus de tout, en laissant entendre que c'était déjà celle de l'Église, ou qu'elle le serait un jour. Il n'en est rien, déclare-t-elle, et à la cité du *Sillon* elle oppose la cité catholique, construite en conformité avec la nature humaine et les lois de l'histoire. Ce qui domine dans la conception catholique, c'est l'autorité : elle est supérieure à la liberté et elle condamne l'égalité. L'autorité ne vient pas du peuple, c'est-à-dire d'en bas; elle vient d'en haut, c'est-à-dire de Dieu, qui la confère aux gouvernemens, quels que soient d'ailleurs leur forme et leur nom. Le Pape n'en réproouve aucun. Elle ne condamne nullement la République, ni même, en un certain sens, la démocratie; mais elle n'admet pas, et, pour être juste, reconnaissons qu'elle ne pouvait pas admettre, avec M. Sanguier, que la démocratie et la République étaient ou devaient être l'aboutissement unique et nécessaire de ses doctrines. Elle admet indifféremment la République en France, en Suisse, dans les deux Amériques, et la monarchie dans le reste du monde. Dieu place l'autorité où il veut, aussi bien dans les peuples que dans les rois, à la condition qu'on reconnaisse qu'elle vienne de lui seul. Tel est, nous semble-t-il, le sens de la lettre romaine, et, à tous ces points de vue, elle est inattaquable. Mais pourquoi, dans l'entraînement de sa logique, prend-elle si fortement parti contre l'idée doctrinale d'égalité ? Pourquoi affirme-t-elle comme une vérité certaine qu'il y aura et qu'il faut qu'il y ait toujours des classes diverses dans la société ? « Il v

aura toujours des pauvres parmi vous, » a dit le Christ; mais a-t-il entendu en faire un article de foi? En tout cas, nous n'avons rien vu de tel, jusqu'ici, dans le *Credo* de l'Église, et il semble bien que, sur ce point, les opinions restent libres. Sans doute l'égalité absolue est une chimère, nul n'en est plus convaincu que nous, mais l'effort de la civilisation consiste à diminuer les inégalités entre les hommes et il faut, dans ce champ d'activité comme dans tous les autres, espérer beaucoup pour réaliser un peu. C'est un idéal à rebours que de transporter en Europe les castes immuables de l'Inde. Pourquoi ne pas laisser un peu de rêve à nos imaginations?

La lettre conclut en disant que le *Sillon*, qui portera désormais le nom de *Sillon catholique*, pour en éloigner tous les élémens étrangers et suspects, devra se mettre, dans chaque diocèse, sous la direction des évêques, et, dans chaque paroisse, sous la direction des curés. Nous plaignons les évêques et les curés à qui incombera désormais le soin de diriger une œuvre qui, en dépit des intentions religieuses qui s'y mêlaient, était avant tout politique et sociale; mais il est probable qu'elle fondra assez vite entre leurs mains. S'il en était autrement, on aurait créé, avec les débris du *Sillon* de M. Sangnier, ce parti catholique dont nous avons plus d'une fois signalé les dangers : on ne les aurait pas diminués en lui donnant des chefs ecclésiastiques. Ce parti serait appelé à peu de succès. Mais est-ce là ce que la lettre pontificale a voulu dire? Il est permis d'en douter lorsqu'on lit les instructions nouvelles que le Saint-Père donne au clergé pour en écarter la contagion du modernisme. Après avoir constaté une moindre efficacité dans les effets de la prédication, il l'attribue à ce que le prédicateur s'est trop souvent laissé entraîner à parler de ce qui fait l'objet des polémiques et des conférences mondaines, au lieu de se borner à faire entendre la parole du Christ. Sans doute la limite est difficile à tracer entre le domaine religieux et l'autre, entre ce qui appartient à Dieu et ce qui appartient à César, c'est-à-dire aux gouvernemens humains. Elle existe pourtant; l'Évangile en fait mention et, plus que jamais peut-être, il importe de la maintenir.

M. Marc Sangnier s'est soumis, non sans faire entendre un cri de souffrance. On comprend son angoisse. Elle n'est pas sans analogie avec celle de l'aviateur qui croit voler vers le ciel et qui, frappé de la foudre, se sent cruellement précipité vers la terre. Mais M. Sangnier n'a-t-il pas commis une imprudence en mêlant à son œuvre qui étant humaine, devait être critiquable par quelque endroit, une autorité qui entend rester au-dessus de la critique? Sa consolation est

de penser que ses intentions du moins n'ont pas été méconnues. Il a trouvé dans le clergé français, et même parmi ses membres les plus distingués, des défenseurs qui, sans doute, n'approuvaient pas toutes ses audaces, mais qui, jugeant qu'elles ne portaient pas atteinte à la foi dans ce qu'elle a de strict, estimaient qu'il n'y avait pas lieu de décourager son initiative. L'Église, en d'autres temps, en a toléré d'autres ! Mais Rome ayant parlé, tout le monde s'est incliné.

On s'est incliné aussi, et plus naturellement encore, devant les instructions données par le Pape au sujet de la première communion. Nos lecteurs savent en quoi elles consistent : le Pape a ordonné que la première communion, qui se donne aujourd'hui aux enfans de dix à douze ans, suivant leur degré d'instruction, leur soit donnée uniformément à sept. L'affaire du *Sillon* n'a qu'un intérêt secondaire ; elle ne touche, au total, qu'un certain nombre de personnes ; au contraire, les prescriptions relatives à la première communion touchent tout le monde, clergé et fidèles, qui se demandent quelles en seront les conséquences ; et pourquoi ne pas dire que leurs préoccupations sont vives ?

Nous laissons, bien entendu, de côté les discussions purement théologiques ; elles ne sont pas de notre compétence ; mais la décision pontificale fait une révolution dans ce qu'il y a de plus résistant au monde, c'est-à-dire dans nos mœurs. On a dit que la première communion s'était faite à d'autres époques à des âges très différens, quelquefois même dans la première enfance. Dans l'Église orthodoxe, c'est-à-dire en Russie et dans une partie de l'Orient, elle se fait à deux ans : mais il s'agit d'une Église schismatique, et ce n'est pas là qu'il faut chercher des exemples. L'Église catholique a adopté en Occident une autre pratique. Pourquoi ? Parce qu'elle admet que la première communion ne doit être faite que lorsque l'intelligence de l'enfant est assez éclairée pour qu'il comprenne l'acte qu'il accomplit. C'est ainsi qu'on l'entend en France depuis un temps déjà très long. Évidemment, ceux qui abaissent l'âge de la première communion ont une conception différente. Ils croient que le sacrement opère par lui-même, indépendamment des dispositions, sinon morales, au moins intelligentes, qu'on y apporte. Nous ne les suivrons pas sur ce terrain, qui n'est pas le nôtre, et où nous perdriions pied : c'est surtout au point de vue de l'instruction religieuse de l'enfant que nous nous plaçons. Il est possible que, dans d'autres pays, cette instruction se poursuive après la première communion, mais il est certain que, dans le nôtre, elle cesse le plus souvent à ce moment même. Pour employer une

comparaison toute profane, la première communion est considérée, dans nos campagnes et dans les populations ouvrières, comme une sorte de certificat d'études religieuses qui libère l'enfant de tout effort ultérieur. Aujourd'hui qu'elle a lieu à dix ou douze ans, l'instruction religieuse est un bagage bien léger, qui s'allège encore davantage, sous les atteintes de l'oubli, à mesure qu'on avance dans la vie. Qu'arrivera-t-il lorsque la première communion aura lieu à sept ans? La réponse viendra à tous les esprits, à toutes les consciences, sinon sur toutes les lèvres, car beaucoup la retiendront. Quand le Pape a ordonné, on doit se taire et obéir.

Nous n'en attachons que plus d'intérêt à l'opinion qu'a émise, dans l'émotion du premier moment, M. le chanoine Désers, curé de Saint-Vincent-de-Paul à Paris : il en a été blâmé par l'autorité épiscopale, et sans doute aucun autre prêtre n'élèvera la voix. On a attribué au cardinal Ferrata, qui a été nonce à Paris et qui devrait nous connaître, l'opinion « qu'il est aussi facile de préparer à la première communion des enfans de sept ans que des enfans plus âgés, et qu'il n'est pas plus difficile d'apprendre à des enfans de sept ans à distinguer le pain eucharistique du pain ordinaire. » M. le curé Désers répond : « Si ces paroles reproduisent fidèlement la pensée du cardinal, elles dénotent une inexpérience de l'apostolat des enfans trop évidente pour être discutée. Il n'y a pas un catéchiste expérimenté, il n'y a pas de parens judicieux pour oser signer cette proposition. » Parlant de la masse des enfans du peuple, M. le chanoine Désers ajoute : « Cette masse immense ne sera pas atteinte, ou du moins elle ne sera pas pénétrée. A sept ans, on ne pourra pas apprendre le nécessaire à ces enfans. Ils n'arriveront pas à saisir la distinction du pain eucharistique et du pain ordinaire, ou, du moins pour la plupart, cette distinction leur apparaîtra comme cellé qui existe entre un pain qui est très blanc et tout petit et un autre pain qui est moins blanc et plus gros. Et après, cette masse, ayant fait une première communion hâtive avec des impressions très superficielles, nous échappera; nous n'en reverrons que quelques unités... Voilà le côté douloureux de la nouvelle législation... Dans nos catéchismes, nous nous efforçons de donner un fondement solide à la vie chrétienne de nos cathéchisés. Maintenant nous ne le pourrons plus. C'est là ce qui nous angoisse. Après tant d'efforts, rendus plus difficiles par l'impiété ambiante, ce sera une régression fatale. Et quand le cardinal prétend que seul l'esprit du mal pourra se plaindre de la nouvelle législation, nous l'assurons, au contraire, que l'esprit du mal se

réjouira, car, par la force des choses, nous ferons libéralement son jeu pour l'aider à déchristianiser la France. » Si, en effet, le cardinal Ferrata lisait nos journaux libres penseurs, les militants de l'anticléricalisme, il y verrait que ce qu'il appelle l'esprit du mal s'est réjoui de ce qui l'enchantait lui-même, et il n'y avait là aucun artifice de polémique, le sentiment était sincère. Certaines personnes croient que l'instruction religieuse n'a qu'une importance secondaire et que la pratique suffit. Mais la France est un pays essentiellement logicien et les pratiques elles-mêmes ne s'y maintiendront pas longtemps lorsque les croyances, déjà si affaiblies, auront définitivement disparu. L'école, chez nous, est une grande force, qu'elle soit religieuse et qu'on y enseigne le catéchisme, ou qu'elle soit laïque et qu'on y enseigne les élémens de la science. C'est là que se forme l'âme de l'enfant. On discute pour savoir comment combiner l'enseignement religieux et l'enseignement laïque. Quelles seront les heures de catéchisme et les heures de classe? Quand finira le rôle de l'instituteur et commencera celui du prêtre? Il est à craindre que ces difficultés ne soient résolues dans l'avenir plus facilement qu'aujourd'hui. L'instituteur s'emparera de l'enfant lorsqu'il sortira des mains du prêtre à sept ans, et le conservera sans partage. Ceux qui croient à l'influence salutaire de l'enseignement religieux le regretteront.

Qu'il nous soit permis, avec tous les ménagemens qui conviennent, d'exprimer ici un regret : évidemment le Saint-Père a pris sa décision sans consulter les évêques de France, pas plus d'ailleurs que ceux des autres nations. Les mœurs religieuses des divers pays ne sont pas les mêmes ; pourquoi ne pas s'en informer ? pourquoi ne pas en tenir compte ? pourquoi appliquer partout la même règle ? pourquoi envoyer partout des instructions uniformes ? Catholique veut dire universel, mais l'universalité ne va pas sans des modalités différentes, en dehors des choses de foi bien entendu. On sait comment est composé le Sacré Collège : il est à peu près tout entier entre des mains italiennes. A mesure que s'est accru sur les âmes le pouvoir spirituel du Saint-Père, cet inconvénient est devenu plus sensible, et des faits comme ceux qui viennent de se produire ne peuvent que le rendre plus sensible encore. La lettre qui condamne le *Sillon*, établit fortement les lignes de la hiérarchie catholique : le Pape seul au sommet, puis les évêques, puis les curés, et au-dessous le peuple immense des fidèles. Le Pape ordonne, les évêques transmettent l'ordre aux curés, et ceux-ci aux fidèles qui doivent obéir. Ils le doivent, en effet, sinon ils cesseraient d'être catholiques. Mais

n'ont-ils pas, et les curés aussi, et les évêques aussi, quelque droit d'être entendus? L'autorité suprême se forme-t-elle, comme celle de Moïse écrivant sous dictée le Décalogue, au milieu des nuages d'un Sinaï inaccessible? Il est dangereux sans doute de poser ces questions : aussi faudrait-il faire en sorte qu'elles ne se posassent jamais.

La situation de l'Orient continue d'être préoccupante. Elle se trouble, elle s'éclaircit un peu et s'apaise, elle se trouble de nouveau et redevient agitée. Quelque habitué qu'on commence à être à ces alternatives successives, elles entretiennent en Europe un fâcheux état de nervosité. Hier, les inquiétudes venaient de la Macédoine où le gouvernement ottoman avait entrepris d'opérer un désarmement nécessaire, mais difficile. Aujourd'hui elles viennent des élections grecques et de l'impression, d'ailleurs naturelle et légitime, qu'elles ont produite à Constantinople. Il y a lieu d'espérer que, sur un point aussi bien que sur l'autre, ces inquiétudes se dissiperont, mais ce n'est pas sûr, et il l'est malheureusement beaucoup plus qu'elles renaitront un jour plus ou moins prochain. Le mécontentement est partout, excepté peut-être au Montenegro, qui vient de s'ériger à la dignité de royaume. L'exemple donné par le roi Ferdinand de Bulgarie a été contagieux. Il devait l'être, et personne n'a été surpris que le prince Nicolas ait voulu à son tour être roi. Il s'y était déjà préparé et y avait préparé le monde en se qualifiant, il y a déjà quelque temps, d'Altesse Royale. C'était un acheminement. Mais si cette transformation a satisfait l'imagination monténégrine, elle a porté ombrage à la Serbie. Il n'y avait jusqu'ici qu'un seul royaume serbe ; il y en a deux maintenant ; la nationalité serbe est plus divisée qu'auparavant, ce qui ne laisse pas de l'affaiblir. Au surplus, le temps seul développera les conséquences de l'événement. En attendant, les deux familles royales, à Belgrade et à Cettigné, échangent des politesses protocolaires, et on pourrait croire que tout est pour le mieux.

Tout ne l'est pas en Macédoine. Le désarmement de populations toujours prêtes à la guerre civile était, nous l'avons dit, nécessaire. Le gouvernement ottoman l'avait déjà opéré en Albanie au prix d'une guerre dont on a pu se demander, pendant quelques mois, quel serait le dénouement. En fin de compte, les Albanais ont mis bas les armes et les ont rendues, ce qui a été un succès pour la Jeune Turquie. Elle ne pouvait pas en rester là ; il fallait aussi désarmer les Macédoïens. On y a procédé, paraît-il, avec brutalité et aussi avec une inégalité qui devait encore irriter les passions et provoquer les protesta-

tions. Désarmer les chrétiens de Macédoine, à quelque nationalité qu'ils appartenissent, était fort bien, mais il aurait fallu étendre l'opération aux musulmans et on ne l'a pas fait. Les plus éprouvés ont été les Bulgares. Ce sont eux, à la vérité, qui forment les bandes les plus redoutables, composées non seulement d'autochtones, mais encore de frères venus de l'autre côté de la frontière : ils la repassent d'ailleurs quand le danger est trop grand, et c'est ce qu'ils ont fait lorsque les soldats turcs ont voulu les désarmer. Naturellement ils se sont plaints et le gouvernement bulgare a été obligé d'envoyer une note à Constantinople. Elle était d'ailleurs de ton modéré, et les allégations qu'elle contenait n'étaient pas inexactes. Nous avons dit comment le désarmement s'était fait. Les soldats turcs n'ont pas deux manières d'opérer, et ils sont tout surpris quand on condamne comme inhumaine la seule qu'ils connaissent et qu'ils ont toujours pratiquée. Comment peut-on faire autrement ? disent-ils. Le gouvernement ottoman, qui a une autre notion des choses, a pris des mesures pour que les excès commis ne se renouvellent pas, et ces mesures ont sans doute été efficaces, car on parle un peu moins de la Macédoine depuis quelques jours. Mais la Bulgarie reste frémissante ; l'opinion publique y est très surexcitée, et il ne faudrait pas l'encourager beaucoup pour qu'elle fit quelque éclat. Hâtons-nous de dire que personne ne l'encourage et que, de partout, on lui conseille la prudence et la réserve. Le danger, s'il a existé, semble pour le moment conjuré.

Nous ne sommes pas aussi sûrs qu'il le soit du côté de la Grèce. Lorsqu'on a parlé d'élire en Grèce une assemblée révisionniste, nous avons tout de suite exprimé la crainte que, une fois élue, elle n'émit la prétention de s'ériger en Constituante, et nul ne sait où cela peut conduire. L'Assemblée a été élue ; elle n'est pas encore entrée en fonction et déjà quelques-uns de ses membres, et non des moindres, parlent d'en faire une Constituante : au lieu de se contenter de reviser quelques articles de la Constitution, elle en ferait une autre. Une Assemblée, élue avec un mandat déterminé et limité, n'a évidemment aucun droit de le transformer et de l'étendre ; mais ce sont là des scrupules qui pèsent peu à Athènes. On l'a déjà vu lorsque la décision a été prise de procéder à l'élection d'une assemblée révisionniste dans des conditions anticonstitutionnelles ; il aurait fallu le vote de deux Chambres successives, on s'est contenté d'un seul. Ce précédent prouve pour le moins que les Grecs s'embarrassent médiocrement des questions de forme. Au surplus, ce n'est pas la pre-

mière difficulté qui se présente à eux; il y en a une autre, plus délicate encore et plus grave, puisqu'elle touche à la politique extérieure et aux rapports du pays avec la Porte. Celle-ci a déclaré, on s'en souvient, qu'elle ne tolérerait pas que la Crète nommât des députés à l'Assemblée hellénique, et rien n'était plus légitime que cette protestation préalable. Il était, en effet, inadmissible qu'une île ottomane élût et envoyât des députés dans un pays étranger; un tel acte aurait été une provocation, car il aurait voulu dire que la Crète se considérait comme faisant déjà partie de la Grèce, et si l'Assemblée hellénique avait accueilli dans son sein les députés crétois, la mesure aurait été comble, car cela aurait voulu dire que la Grèce considérait la Crète comme à elle. Alors, c'était la guerre. Les Grecs et les Crétois sont ingénieux; ils ont cherché à tourner l'obstacle. La Crète n'a pas bougé; elle n'a procédé à aucune élection; mais les électeurs grecs ont élu cinq députés dont deux avaient la double nationalité crétoise et hellénique et dont trois étaient incontestablement et uniquement crétois. La Porte n'a pas manqué de protester contre ces élections auprès des puissances protectrices. Celles-ci lui ont fait remarquer qu'une distinction était à faire entre les deux députés qui avaient la nationalité hellénique et les trois qui ne l'avaient pas. Le sentiment général est que ces derniers devront décliner le mandat qu'ils ont reçu indûment, mais que l'élection des deux premiers est strictement correcte et que la Chambre est en droit de les valider.

Nous ne saurions dire si la Porte se contentera de cette réponse, à laquelle elle prépare une réplique. Le droit des deux députés qui avaient conservé la nationalité hellénique ne paraît pas contestable. Seulement un des deux est M. Venizelos, qui était à la veille de l'élection le chef du gouvernement provisoire de la Crète et qui l'est encore aujourd'hui. Il donnera sa démission de ses fonctions crétoises pour appartenir tout entier à la Grèce; et alors, qu'aura à dire la Porte? En droit, rien sans doute; aussi est-il probable que la Porte laissera finalement tomber ses objections; mais, en fait, on comprend que l'élection de M. Venizelos ait produit sur elle une vive et très pénible impression. Cette élection a provoqué en Grèce un tel enthousiasme que M. Venizelos est aujourd'hui le maître de la situation; tout le monde le pousse au pouvoir; il ne cessera d'être le chef du gouvernement crétois que pour devenir celui du gouvernement hellénique. L'opinion voit en lui un sauveur, le sauveur, ce qui s'explique du reste par la médiocre qualité des hommes politiques qu'elle a vus aux affaires depuis quelque temps. Ils se sont tous plus ou moins

discrédités. Les deux principaux d'entre eux, M. Théotokis et M. Rhallys, se sont entendus pour faire campagne électorale ensemble au lieu de se combattre et pour faire passer leurs candidats dans les circonscriptions où leur union devait déterminer le succès ici de l'un et là de l'autre. Cette tactique leur a d'ailleurs réussi; s'ils restent d'accord, ils disposeront du groupe le plus important de la Chambre; toutefois, ils n'y ont pas la majorité et le courant du dehors les abandonne pour aller à M. Venizelos. Celui-ci est, dit-on, un homme intelligent, habile, énergique; il a donné une assez haute idée de sa valeur sur le théâtre un peu étroit où elle s'est exercée jusqu'à présent; mais ce n'est pas la même chose d'être chef du gouvernement crétois ou chef du gouvernement hellénique: la seconde de ces fonctions est singulièrement plus difficile à remplir que la première; qui a pu le moins ne pourra peut-être pas le plus. Si M. Venizelos réfléchit sur sa situation politique, et il le fait certainement, ses réflexions ne doivent pas être toujours couleur de rose. Des popularités comme la sienne sont le plus souvent éphémères. On attend trop de lui pour qu'il puisse réaliser tant d'espérances. S'il ne fait rien, — et que pourra-t-il faire? — pour amener promptement l'union de la Crète à la Grèce, la déception sera grande et rapide. S'il se croit obligé de faire quelque chose, il lancera son pays dans les aventures. Il ne peut sûrement pas compter sur le concours sincère des hommes politiques qu'il aura évincés du pouvoir et qui ne songeront qu'à se débarrasser de lui, même s'il leur offre des portefeuilles et si ces portefeuilles sont acceptés par eux. Quant à la Porte, elle restera sur l'expectative, mais avec un sentiment qu'on peut deviner. Nous lisons quelque part: Que penserait, que dirait et ferait l'Autriche si le gouvernement italien prenait pour chef un agitateur irrédentiste qui se serait mis à la tête d'une insurrection à Trieste ou dans le Trentin? Elle penserait sans doute que l'agitateur en question n'a accepté le pouvoir que pour réaliser son projet et elle agirait en conséquence. On ne saurait mieux définir la situation où se trouvera la Porte à l'égard de la Grèce, le jour où celle-ci aura confié ses destinées à M. Venizelos.

Mais les choses tournent parfois tout autrement que les prévisions humaines le font supposer. Il est possible que M. Venizelos ait vraiment un esprit politique et que le pouvoir l'assagisse. Il n'a vu jusqu'ici qu'un côté de la question, le côté crétois, qui est le plus simple; il verra désormais le côté hellénique et européen, qui est plus compliqué. Il ne faut pas désespérer de l'avenir.

Nous ne pouvons pas terminer notre chronique sans dire la grande perte que la *Revue* a faite. Après M. Eugène-Melchior de Vogüé, c'est M. Albert Vandal qui disparaît à la suite d'une courte maladie, au milieu de regrets dont toute la presse s'est faite l'interprète avec une touchante unanimité. Ces regrets ne sauraient être nulle part plus vifs que chez nous qui voyons disparaître un précieux collaborateur et un ami. Ceux qui lisaient ici, il y a quelques semaines à peine, les articles de M. Albert Vandal sur Murat et la reine Caroline, ne pouvaient pas se douter, à voir sa plume si alerte et sa maîtrise si ferme, que ce beau talent était près de s'éteindre dans la mort. M. Albert Vandal n'avait que cinquante-sept ans; il pouvait se promettre encore et nous nous promettions pour lui de longues années de travail et de succès. Ces espérances ont été cruellement trompées. Il laisse du moins derrière lui une œuvre qui sera certainement durable, parce qu'elle est à la fois une œuvre de science et de conscience scrupuleuse, et aussi une œuvre d'art. M. Albert Vandal avait une très haute conception de l'histoire et ne la considérait pas seulement comme une réunion de documens; l'ordre, l'arrangement logique, la méthode dans l'exposition des faits, la connaissance psychologique, intime et profonde, des acteurs d'un grand drame donnaient beaucoup de force et de clarté à ses narrations en même temps qu'une portée supérieure à ses jugemens. Il soignait infiniment son style à la fois élégant et précis, qui avait conservé la forme classique; il y mêlait beaucoup de fines nuances, d'intentions et de suggestions délicates que le lecteur aimait à y découvrir, enfin de grâce sérieuse et d'esprit. Son œuvre est marquée au coin de la distinction, comme l'était sa personne. Ce n'est pas encore le moment de parler de l'une et de l'autre avec les développemens qui conviennent. Nous ne voulons aujourd'hui qu'exprimer l'émotion douloureuse que nous a causée la mort prématurée de M. Vandal, qui a été un vrai historien, un écrivain séduisant, un patriote ardent, — toute son œuvre est un acte de patriotisme, — un homme enfin dont tous ceux qui l'ont bien connu, et dès lors aimé, garderont un inaltérable souvenir.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

CE QUI DEMEURE⁽¹⁾

DEUXIÈME PARTIE⁽²⁾

XIII

M^{me} Sebert avait quitté sa fille, aussitôt après le déjeuner, pour une réunion d'œuvres. Seule dans l'ancien cabinet de travail de son père, Marie-Louise attendait qu'elle fût de retour.

Depuis que Michel était parti, cette heure du courrier de Toulon, qui suffisait autrefois à la joie de la journée, n'était plus qu'une heure de gêne et d'anxiété sourde. En huit jours, il n'avait écrit qu'un billet de quelques lignes, pour dire qu'il reprenait son service. Et pourtant, chaque soir, Marie-Louise et sa mère écrivaient tour à tour.

Lisait-il même leurs lettres? Ce n'étaient pas ces menues nouvelles du foyer qu'il attendait, sur le pont de son *Charles-Martel*. Une autre avait pris sa vie et ses pensées. Il ne leur appartenait plus.

Marie-Louise s'apprêtait à faire encore une fois bon cœur contre sa déception, lorsqu'un domestique entra, apportant la lettre.

L'enveloppe était lourde. Michel avait-il voulu réparer son silence? Elle l'ouvrit hâtivement. Puis, devant ces deux feuilles couvertes de lignes serrées, son cœur battit, ses doigts hési-

(1) Copyright by Paul Renaudin, 1910.

(2) Voyez la *Revue* du 15 septembre.

tèrent. Qu'écrivait-il si longuement, lui qui disait toujours que trois pages étaient une grande lettre ?

« Chère petite sœur, je viens te demander un service qui te coûtera sans doute, et que tu ne comprendras peut-être pas tout de suite ; mais si je te dis que mon bonheur en dépend, et quelque chose que j'estime plus que mon bonheur, j'espère que ton affection me fera crédit jusqu'à ce que la vie m'ait justifié.

« J'aurais voulu te le demander de vive voix. Mais ce brusque départ, qui m'a surpris avant que j'aie pu voir clair dans ma décision, m'en a empêché. J'avais hâte pourtant de te la confier, ma sœur chérie ; n'accuse de mon silence que les circonstances, et cette pudeur où s'enferme d'abord un grand amour, d'autant plus qu'il est plus sérieux et plus profond.

« Tu connais M^{me} de Fougé ; toi-même tu m'as parlé d'elle plusieurs fois avec une sympathie et une pitié dont je te suis encore reconnaissant. Elle mérite l'une et l'autre mille fois plus que tu ne peux le croire. Elle a souffert, elle a lutté, d'abord pour conserver ce qui lui restait d'honneur dans un mariage abominable, puis pour reprendre, à l'encontre des préjugés de son monde, son indépendance et sa dignité. Je l'ai connue dans cette affreuse situation ; j'ai pu voir de quels héroïsmes cachés étaient faits ce sourire et cette douceur qui t'avaient séduite en elle ; j'ai deviné le conflit tragique de cette âme si fière avec une destinée vraiment trop injuste. C'est ainsi que je l'ai aimée.

« Quand je te disais, il y a un mois, qu'elle ne m'aimait point, j'étais sincère ; je ne croyais pas possible en vérité qu'une telle femme me distinguât. Pourtant, un jour, dans sa détresse qui se confiait à moi, son amour s'est trahi. Tu es aimée, petite sœur, tu aimes ; tu sais que si l'amour ne se commande point, pas davantage on ne peut lui désobéir... Il est libre, et il est le maître. Oh ! elle se défendait contre ce sentiment ; non pas qu'il pût la faire rougir, car elle n'y retrouvait que ce qu'il y a de plus noble en elle ; mais par délicatesse, par crainte d'aller à l'encontre de mes idées, par déférence pour vous, par dévouement pour moi. Pouvais-je accepter ce dévouement, pouvais-je demander encore un sacrifice à une femme dont toute la vie n'a été qu'une immolation continue ? D'ailleurs, elle s'est ouverte à moi ; elle a remis, si je puis dire, son bonheur et son honneur entre mes mains ; je serais le dernier des lâches si je leur pré-

férais maintenant ma tranquillité, mes aises, et ces vertus bourgeoises qui sont infiniment respectables, je le sais, mais si mal adaptées, hélas ! à la vie. Du reste, dans une existence banale et médiocre comme la mienne, je n'en avais que le profit et non le mérite : je ne me diminue pas en y renonçant. Songe au contraire que M^{me} de Fougé est isolée, sans aucun appui chez les siens, qu'elle est prête à sacrifier pour moi ce qui lui reste de sécurité ; et c'est toi-même qui me blâmerais d'agir autrement.

« Oui, je veux donner à M^{me} de Fougé tout ce que je pourrai de dignité et de considération. Même si nous ne suivons pas la route commune, j'entends qu'on respecte notre loyauté. M^{me} de Fougé va faire toutes les démarches possibles pour obtenir l'annulation de son mariage. Tu sais comme c'est difficile. Si par malheur elle n'y parvenait pas, mon devoir à moi n'en serait pas changé. Mais elle tient par-dessus tout à votre approbation et à votre affection. Elle n'a pas de plus cher désir au monde que de vous avoir pour mère et pour sœur ; elle m'a répété bien des fois que jamais elle n'irait contre votre volonté. C'est donc de vous, plus que de moi, que dépend son avenir ; vous ne voudrez pas, j'en suis sûr, lui refuser la vie heureuse et respectée qu'elle mérite.

.....

« Sœur chérie, tu vois avec quelle franchise je t'ai parlé. En te disant toute la vérité, j'ai peur de te faire du chagrin, plus que de me faire du tort. Tu es une sainte, toi ; c'est une raison de plus pour que tu nous juges d'un esprit large et d'un cœur sans petitesse. En somme, dans la vie, on ne choisit guère sa route ! L'essentiel est de la suivre droit. Si je suis obligé d'abandonner la vôtre, du moins je n'aurai pas à rougir de la mienne. J'avais le sentiment de ne pas valoir grand'chose : j'ai maintenant celui de me donner à une cause qui me grandira. Si je te demande de plaider cette cause auprès de notre mère, ce n'est pas comme un coupable ; c'est par égard pour vous, et par justice pour celle qui a le droit d'entrer la tête haute à notre foyer. »

Marie-Louise laissa tomber la lettre. Ses joues pâles s'étaient empourprées soudain sous l'arrogance des dernières lignes. D'un geste aussi prompt que sa colère, elle se leva, courut au bureau de son père, et écrivit :

« Je ne sais, Michel, si tu as pu penser vraiment que je te

rendrais un pareil service. Je ne suis pas ta sœur pour t'aider à faire le mal. Je croyais que tu n'en aurais pas douté.

« D'ailleurs, ce n'est pas moi que cela regarde. C'est à Mère que tu devais écrire. Je ne lui remettrai pas ta lettre. Si tu avais pu lui parler la tête haute, comme tu dis, tu n'aurais pas recours à moi... »

Sa main trembla. Les mots qu'elle écrivait la déchirèrent. Juger son frère, le condamner, plus vite qu'elle n'eût fait peut-être un étranger... Elle jeta sa plume et, la tête dans ses mains, sanglota.

Mais pouvait-elle lui être indulgente ? Leur père mort depuis moins de deux ans, leur mère désemparée, son rôle de chef qu'il abandonnait, tout cela n'avait pas compté pour lui devant le sourire d'une femme ! Et il prétendait lui faire une place d'honneur à ce foyer qu'elle achevait de détruire ! Était-ce bien Michel qui parlait ainsi ? Quelle maîtresse aveugle que la passion ! « On ne choisit pas sa route... » Ce serait donc la route de Michel, cet amour qui commençait dans l'égoïsme et le mensonge, qui finirait dans la révolte et le péché ? Tandis qu'elle irait vers le bonheur, il irait vers la malédiction, toujours plus loin... La pensée l'en fit défaillir. Elle se mit à genoux. Sa prière la rasséna ; l'épouvante quitta son regard ; elle pleura longuement, humainement.

Au milieu de ses larmes, l'esprit ferme, elle songeait. Oui, c'était bien son Michel. Elle le retrouvait là tout entier : cœur faible, mais en même temps cœur chevaleresque, capable de donner sa vie pour un sentiment comme on n'a le droit de la donner que pour une idée. C'était son Michel : cœur docile au charme, à la pitié, aux folies généreuses, cœur fort contre lui-même parfois, mais jamais contre les autres. « C'est ainsi que je l'ai aimée... » Il disait vrai : sans penser peut-être qu'il faisait mal, parce qu'il avait cru lui faire du bien.

Comment lui montrer qu'il se trompait ?

Courageusement, Marie-Louise ramassa la lettre. Il fallait la relire, l'étudier, voir clair. Rien ne lui coûtait plus que cette froide analyse. Mais déjà son dessein l'emportait sur sa douleur.

Parfois ses yeux, quittant les lignes, semblaient vouloir lire au fond des âmes.

C'était celle de M^{me} de Fougé surtout qu'elle cherchait. Michel, dans cette cruelle surprise, restait l'homme qu'elle connaissait.

Mais l'autre? L'autre, la forte et la volontaire, sous sa grâce d'enfant blessée par la vie? Comment, pourquoi l'avait-elle entraîné? Oh! que Michel eût subi le charme de cette femme, rien de plus naturel. Marie-Louise elle-même lui rendait un naïf hommage. Humblement, quand elle se comparait à Thérèse de Fougé, elle ou ses amies ou ses pareilles, c'était à peine si elle se sentait une femme. L'expérience de son pouvoir sur les hommes, si courte et si timide, lui faisait deviner pourtant quel pouvait être celui de Thérèse. A la séduction de son esprit, Thérèse joignait cette indépendance et cette maîtrise du cœur qui devaient donner à l'amour quelque chose de si riche et de si profond. Pour Michel, elle avait peut-être aussi l'attrait d'être une femme d'un autre milieu, un peu une étrangère. Pourtant, elle avait dû faire violence aux mêmes scrupules que lui pour accepter son amour... Son passé, sa réputation, et ce regard si fier qu'elle portait sur la vie, ne disaient-ils pas une honnête femme? Avait-elle trop souffert? Ah! ne rien savoir d'elle et sentir le sort de Michel entre ses mains! Ne pas savoir même quels mots lui dire, si on pouvait lui parler...

Et pourquoi ne pourrait-elle lui parler? Hésiterait-elle devant une humiliation pour le salut de son frère? Est-ce que cette femme ne comprendrait pas le mal qu'elle faisait? Et n'essaierait-elle pas de ne pas le faire, si elle aimait vraiment Michel?

Marie-Louise regarda la pendule. Elle avait encore une heure avant le retour de sa mère. Discuter son idée lui parut lâche. Son âme promptement allait au feu sans hésiter.

Elle sonna la femme de chambre, l'avertit qu'elles allaient sortir ensemble, et courut s'habiller.

Un quart d'heure plus tard, elle sonnait rue de Solférino. M^{me} de Fougé était sortie, jusqu'au soir. Déçue, la jeune fille insistait. La trouverait-elle au moins le lendemain?

— Madame part ce soir pour le Midi.

Le rouge au front, Marie-Louise murmura :

— Pour Toulon?

— Pour Saint-Raphaël, je crois. C'est pour la santé de M. Georges.

Le domestique la dévisageait, comme s'il attendait une carte ou une explication. Elle dit merci, se détourna très vite, et sortit.

XIV

Quand M^{me} Sebert rentra, Marie-Louise vint au-devant d'elle :

— Maman, il y a de mauvaises nouvelles de Michel...

— Tu as eu une lettre ?

Elle pâlisait déjà, de trop comprendre. Marie-Louise l'entraîna vers un fauteuil, s'assit auprès d'elle, entourra sa tête de deux bras qui écartaient, non pas le malheur, mais sa méchanceté.

— Oui. Il me disait... des choses qu'il n'osait pas vous dire. Je l'ai brûlée, sa lettre, vous ne me blâmez pas...

— Louise, qu'as-tu fait ! J'ai le droit de savoir.

— Oh ! je ne vous cacherai rien, mère chérie. Nous ne sommes pas trop de deux pour le sauver maintenant. M^{me} de Fougé l'aime ; ils veulent s'épouser. Il dit qu'elle va chercher à faire annuler son mariage. Mais ce n'est pas possible, ils le savent bien. Et alors, ils s'épouseraient quand même. Mais ils ne voudraient pas sans vous, sans votre consentement...

— Mon Dieu, mon Dieu !...

M^{me} Sebert cacha son visage dans ses mains. Le coup frappait d'autant plus fort qu'elle l'attendait, qu'elle en avait sondé à l'avance toute l'horreur.

— Mère chérie, ne vous désolez pas comme s'il n'y avait plus d'espoir. Quand il saura que vous ne pouvez pas dire oui, il réfléchira.

M^{me} Sebert, sans répondre, laissait couler les larmes qui s'amaassaient depuis un mois dans son cœur de mère. Qu'eût-elle répondu d'ailleurs ? Elle savait toute leur histoire, — beaucoup plus loin qu'ils ne l'avaient vécue encore, — jusqu'au bout...

— Elle aussi, continuait Marie-Louise. Ce n'est pas une mauvaise femme. Écoutez, maman, voulez-vous que j'aille la trouver ?

Elle n'osait plus dire qu'elle l'avait fait, et ce qu'elle avait appris.

M^{me} Sebert se redressa.

— Non, mon enfant. D'abord, c'est moi qui irais.

— C'est qu'il faudrait y aller le plus vite possible...

Une telle force d'espoir brillait dans les yeux de la jeune fille que la mère, un moment, fut ébranlée. Mais pouvait-elle douter de la vanité d'une pareille démarche? Aller s'humilier devant une femme qui lui volait son fils, et lui imposer, à ce fils, la honte de repousser sa mère? Elle secoua la tête:

— Non, mon enfant, ni toi ni moi. Il faut qu'ils suivent leur chemin tout seuls...

XV

Les bouquets de fiançailles fleurissent toujours la maison des Sebert. Mais leur blancheur ne brille plus comme l'âme heureuse du foyer. Ils sont les témoins d'un bonheur solitaire, et qui semble injurieux. Marie-Louise s'est mise à pleurer, un jour, en disposant une gerbe de lilas.

M. de Kerhualé, très gentiment, vient plus souvent encore qu'autrefois. Il sent qu'il doit être désormais l'appui de ces deux femmes et leur conseil. Mais sa rude droiture laisse trop voir par momens qu'il comprend son nouveau rôle. Et l'enfant qui vient semble chasser l'enfant qui s'est en allé.

Michel écrit, un peu, mais il ne parle plus d'avenir. Marie-Louise, devant sa mère, veut en prendre espoir. Elle ne peut supporter ce silence; elle voudrait agir; elle querelle sa mère, la presse d'écrire; mais les mots, de si loin, n'ont pas d'accent, pas de visage, et la moindre parole mal comprise pourrait tout compromettre... Ah! si elle avait Michel auprès d'elle comme autrefois! Elle se rappelle qu'elle l'a toujours ramené; elle demande au passé de la rassurer sur le présent; elle ne sait pas encore qu'un jour nous change plus que dix années. Le Michel qu'elle connaît ne peut s'obstiner dans l'erreur; elle attend quelque chose de la journée qui va venir...

Sa mère souffre et n'attend rien.

A la voir, on dirait qu'elle n'a plus qu'une pensée: veiller sur le bonheur de sa fille et le mettre hors de l'atteinte de cette douleur. Elle n'en parlerait jamais, si Marie-Louise ne l'y obligeait, pour ne pas la laisser seule avec son fardeau. Mais, au fond d'elle-même, l'épreuve qu'elle avait prévue se déroule dans toute son horreur. Elle écoute, atterrée, le dialogue de sa peine et de sa conscience. Elle entend tour à tour la voix de son cœur, celle de sa race, celle de Dieu, celle du monde. Son âme

est un champ de bataille tragique et silencieux où toutes les idées luttent, tous les faits prennent parti, et les souvenirs mêmes semblent des morts qui se relèveraient pour faire une dernière blessure.

L'un d'entre eux, surtout, la poursuit. Elle a gardé, — tout le monde a gardé, dans sa famille, — la mémoire d'un naufrage pire que les deuils. Elle a vu sa mère, jusqu'à sa mort, ne pouvoir parler sans larmes de ce frère deux fois perdu. Elle-même se rappelle le grand adolescent, déjà séduisant, qui la prenait sur ses genoux, toute petite, et qu'elle appelait l'oncle Odo. Elle se souvient, à quinze ans, de parties de cache-cache avec lui qui la troublaient un peu, parce qu'il y apportait encore une^e espièglerie charmante, ou parce qu'on chuchotait déjà de lui des choses qu'elle ne devait pas entendre... Un goût hardi de la vie, tous les dons de l'esprit et du caractère, semblaient promettre à Rodolphe Bellières la plus belle destinée. Puis, brusquement, tous ces espoirs s'obscurcissaient dans une folle aventure qui le séparait des siens, le jetait hors de la société, l'arrachait à son propre idéal. Il fuyait en Amérique; on avait de ses nouvelles pendant quelques années, et puis, plus rien. On parlait de lui comme s'il était mort; mais la mort la plus triste laisse derrière elle une semence de paix qui fleurit à la longue; et lui n'a laissé que l'angoisse, les regrets, les remords peut-être. Car M^{me} Sebert a surpris sur les lèvres de sa mère des paroles terribles pour ceux qui avaient jugé. Elle sait que, dans ce drame, toutes les vertus familiales ont délibéré, sauf une, celle qui eût dit peut-être le mot de pardon et de salut. Oh! le lourd souvenir! Est-ce donc pour ce jour qu'il est resté si proche et si vivant? Est-ce pour son tourment, ou pour son conseil? L'ombre du pauvre Odo la hante; elle est jeune, elle a l'âge de Michel; et, sous des traits différens, la mère épouvantée croit surprendre dans leurs yeux le même regard et la même destinée...

Elle parlait souvent de l'oncle Rodolphe à Marie-Louise. Mais maintenant, c'est un fantôme qui lui fait peur.

Les visites, les courses, les loisirs occupés de lentes fiançailles, rien n'a changé dans le train quotidien de leur existence. Mais ce n'est plus qu'une parade qu'elles continuent pour le monde. Leur âme est ailleurs. Tout le long du jour, elles

n'ont qu'une pensée : que signifie ce silence obstiné de Michel ? Elles voudraient aller le trouver, l'enfant qui les torture si cruellement. Un jour, l'inquiétude l'emportait : M^{me} Sebert a décidé d'aller chez M^{me} de Fougé. Marie-Louise, prise d'un remords, lui a dit le départ de celle-ci. Elle a laissé tomber son manteau de ses épaules, elle est restée.

Elles écrivent toujours, en tremblant, sans entendre l'écho de leurs paroles, là-bas. Elles ont peur du mot qu'elles disent et de celui qu'elles retiennent. Leur tendresse aveugle va sur les chemins, à la recherche de l'enfant qui se dérobe. Peut-être il ne la reconnaîtra plus. Mais se fâcher, blâmer, juger, non... Il faut qu'il sache seulement qu'elles l'aiment, et qu'elles ne le croient pas capable de mal faire.

Les jours où le courrier n'apporte rien semblent durs ; les autres sont parfois pires.

Elles relisent ensemble la lettre qui vient d'arriver : deux pages froides et vides, comme à l'ordinaire, et puis une phrase trop claire et trop brûlante sous son apparente indifférence. Trois lignes ont suffi pour montrer l'impatience d'un cœur qui ne connaît plus que son amour et qui veut la route libre. Trois lignes qui seraient des menaces, si elles n'étaient de la souffrance. Marie-Louise s'étonne et s'indigne ; sa mère comprend et se résigne. Et c'est un tête-à-tête où leurs peines se cherchent sans s'aider, car l'une s'émeut de la cruauté singulière de l'aventure, et l'autre a peur de ce qu'elle y voit de banal et de fatal.

Pourtant, Marie-Louise ne peut désespérer. Michel n'a-t-il pas du bon sens et de l'énergie ? N'a-t-il pas toujours été un fils très tendre ? N'est-il pas incapable de nuire à une femme ? Elle a foi en son frère.

— Ce sont les meilleurs qui se perdent, dit M^{me} Sebert.

Marie-Louise voit deux larmes rouler sur le visage durci de sa mère. Et soudain e'le comprend, elle pâlit.

— Maman, vous pensez à l'oncle Odo !

Quand elles se sont retirées, le soir, après s'être promis mutuellement de mettre de côté leur chagrin, c'est en vain que M^{me} Sebert essaie de tenir sa promesse. Elle s'assied auprès de la cheminée, rapime quelques cendres, et songe à son enfant.

C'est là, dans sa chambre de femme, parmi les souvenirs des siens, devant l'image de son père et celle de son mari, c'est là qu'elle a le plus de peine à l'absoudre. Oh ! elle adore son Michel, elle sait comme il est noble et tendre. Mais elle ne peut s'empêcher de l'admirer moins que ces deux hommes qui furent de si grands exemples. Il est leur fils, et il l'a prouvé ; mais il est aussi le fils d'un siècle qui a vu renier trop de croyances, excuser trop d'erreurs et sourire de trop de choses. L'ambiance d'une époque a corrompu sourdement les âmes les plus saines. Ceux que le mal entraînait, jadis, comme le pauvre oncle Odo, proclamaient eux-mêmes leur déchéance, et pour en épargner la honte aux leurs, ils disparaissaient. C'était plus dur d'abord, et peut-être moins ensuite... On portait la blessure secrète de leur chute, mais l'humiliation même avait quelque chose de fortifiant. Ceux d'aujourd'hui veulent faire reconnaître leur désordre comme règle ; ils prétendent garder les avantages de la vertu, rester dans la famille, y introduire de force les mœurs nouvelles... Peut-on le leur permettre ? Est-ce que faire crédit à l'un, ce n'est pas faire tort à tous les autres ? Oh ! pourquoi l'enfant coupable parle-t-il de ses droits ? Pourquoi est-il si fier et si assuré dans la faute ? Pourquoi veut-il faire une complice de celle qui serait si prête à pardonner ?...

XVI

Pendant un mois, les deux femmes ont porté seules leur secret.

Rien, pensent-elles, n'a pu le répandre. Pourtant, voici qu'il rôde maintenant autour d'elles. Elles le retrouvent tout à coup dans l'embarras d'un visage, dans la muette sympathie d'une amie ou la subite froideur d'une autre. Sans doute, l'attitude de M^{me} de Fougé, son brusque départ, couvert d'un facile prétexte, son silence ensuite, auront mis l'éveil dans un entourage habile à démêler ces sortes d'intrigues. M^{me} Sebert et sa fille sentent le sourd travail des curiosités pousser ses approches autour d'elles, de jour en jour.

Mais c'est peut-être une diversion à leur peine. Il faut déjà défendre Michel : comme elles aiment mieux cela que de le juger !

En revanche, leur désarroi s'augmente à voir celui de leurs proches. A peine esquissé, le geste de l'enfant qui brise l'ordre

suffit à révéler les divergences profondes d'une famille qui semblait attachée tout entière aux mêmes traditions, qui le croyait peut-être. Devant le scandale commun, quelle incertitude dans les esprits, quelle confusion dans les consciences ! M^{me} Sebert ne va point au-devant des commentaires ni des discussions. Elle écoute ; elle entend le choc des passions sous celui des jugemens et des conseils. Quoi qu'elle fasse, elle aura contre elle une partie des siens.

M. de Kerhualé est un plus ferme appui. Dans l'orage, parmi toutes ces lumières fuyantes, sa morale courageuse semble un feu fixe. On le tient au courant de tout. Marie-Louise ne voudrait pas que rien lui fût caché. Il est bon, affectueux, il partage leur peine, mais sa pitié ne va pas plus loin que celle qu'il aime... Michel n'est pas son frère, et leurs natures sont si différentes ! Elle sent qu'Alain le juge, et le juge sévèrement. Peut-elle le lui reprocher ? Mais peut-elle n'en pas souffrir ?

Il a dit aux deux femmes quelles épreuves de famille il avait eues, lui aussi. Et l'on sent qu'il s'est raidi pour les traverser. Il a lutté pour l'honneur du nom ; il le met au-dessus de tout ; il lui a sacrifié deux des siens, une sœur mal mariée et un frère mauvais sujet, auxquels il a fermé sa porte. Il a dit cette histoire simplement et très ému. Peut-être, il y a un mois, Marie-Louise aurait trouvé son Alain sublime ; mais, ce soir, elle s'est mise à pleurer devant lui... N'a-t-il donc point pensé que, demain, Michel serait son frère ?

Un autre soir, malgré les efforts de M^{me} Sebert, le douloureux sujet revient entre eux.

Michel a écrit une longue lettre adoucie, triste et respectueuse. Il semble avoir eu honte de son arrogance. Puisqu'on ne veut pas lui répondre, il attendra. Leur amour est assez fort pour se soumettre. Leur amour maître du temps, leur amour qui se sent pur, noble et invincible... Il a la délicatesse de ne pas le dire, mais c'est bien ce qu'il veut dire.

Marie-Louise épie le visage de son fiancé pendant qu'elle lui lit cette lettre. L'accent de franchise et de fierté qui l'émeut, elle, le rend soucieux. Et quand elle a fini, à la manière dont M. de Kerhualé fronce le sourcil, elle comprend qu'il est déçu, qu'il eût préféré autre chose. Qu'espérait-il, vraiment ? Que Michel ait eu le cœur moins honnête et plus habile ? Elle se

rappelle le mot de sa mère sur M^{me} de Fougé : « J'aimerais mieux que ce fût une coquette... » Elle demeure à songer, troublée jusqu'au fond d'elle-même. Une fois ou deux déjà, elle a cru comprendre cette distinction qui la révolte. « C'est l'irréparable ! » a dit M. de Kerhualé découragé. Mais alors, la faute qui calcule, la faute qui s'assure l'impunité, serait moins grave que l'autre, non pas seulement aux yeux du monde, mais à ceux d'un croyant comme Alain ? Est-ce donc là la morale chrétienne ? Oh ! ce n'est pas la sienne !... Michel s'égaré, mais on peut encore être un honnête homme dans la mauvaise voie. Il connaît la vie, lui ; il sait ce que le monde condamne ; il a dû réfléchir à ce qui l'attend ; et pourtant, il n'a pas voulu jouer le jeu le plus sûr... C'est mal, ce qu'il fait ; mais est-ce que l'autre chose ne serait pas plus laide encore ?

Des larmes brûlent ses paupières ; elle se lève et crie sa révolte :

— Maman ! nous sommes tous des pharisiens...

XVII

Seule dans sa chambre après le départ de M. de Kerhualé, M^{me} Sebert relit une fois de plus la lettre de son fils.

Non qu'elle y cherche encore une raison d'espérer. Au contraire ! Un cœur qui s'est dominé n'en est que plus fort. Leur amour n'a plus d'autre loi que lui-même, et sa destinée.

Mais comme elle est douce et pleine de respects, la lettre ! C'est bien Michel, cette fois. Et la mère s'attendrit malgré soi de retrouver son enfant.

Peut-être y a-t-il dans ces pages quelque chose d'une autre aussi. Ils ont écrit la lettre ensemble. Certaines phrases ont la caresse d'une voix de femme. C'est une habileté, sans doute. Mais non, cela ne sent pas l'artifice. Cela ressemble tant à ce qu'elle dit, à ses gestes, à son sourire. Est-ce d'elle que vient ce changement ? Est-il vrai qu'elle ne veuille pas aller contre la conscience d'une mère ? Faut-il la remercier, au lieu de la maudire ? Faut-il l'aimer, celle qui pourrait être une fille, celle qui voudrait l'être ?... Mon Dieu, comme il serait moins dur de la haïr !

Un quart d'heure plus tard, le cri de sa tendresse frustrée n'est

pas encore apaisé, et Marie-Louise, qui a frappé sans qu'elle entendit, la trouve abîmée dans les larmes.

— Qu'avez-vous, maman, vous pleurez?

— Ce n'est rien... Et toi, tu n'es pas encore endormie? Tu m'avais promis...

— Je n'ai pas pu...

C'est qu'elle a son tourment aussi, qui se lit dans ses yeux fiévreux et pensifs. Elle ne prend pas garde à celui de sa mère; elle dit le sien tout de suite :

— Maman, est-ce que j'ai dit une vilaine chose, ce soir? Est-ce qu'Alain en a été blessé, croyez-vous?

— Non, mon enfant, ne t'inquiète pas.

— Et vous non plus, maman?

— Moi non plus.

— Pourtant, vous ne pensez pas comme moi, je le vois. Est-ce donc défendu de penser ainsi? Encore n'ai-je pas osé tout dire, devant Alain... Est-ce que vous seriez moins triste si Michel, — enfin si elle était sa maîtresse au lieu de vouloir l'épouser? Non, n'est-ce pas?

M^{me} Sebert fait un geste vague.

— Vous aussi, maman, vous voyez! On peut donc être plus coupable parce qu'on est plus honnête et plus généreux! C'est affreux...

— Dieu voit les intentions, mon enfant, nous ne savons pas comment il jugera. Mais nous devons considérer les faits, songer au scandale, aux conséquences...

Comme la vie est obscure! Marie-Louise reste silencieuse et désespérée. Sera-t-elle seule contre sa mère, son fiancé, tous les siens? Elle se jette au cou de M^{me} Sebert :

— Maman, je ne peux pas me changer... Mais cela m'est trop dur de n'être pas avec vous!

— Qui te dit que je ne suis pas avec toi?

— Maman, c'est vrai? Vous trouvez qu'on est bien sévère pour Michel?

— Oui...

— Vous pensez qu'il y a des chrétiens qui ne le valent pas, et que ceux qui lui jettent la pierre auraient peut-être agi moins noblement?

— Oui...

— Vous aimez sa lettre, n'est-ce pas, leur lettre?...

Tout à coup elle l'aperçoit, froissée, mouillée, toute chaude encore sur la table. Elle la prend doucement et se met à la déplier. Ses yeux tombent sur une des lignes qui l'ont touchée : « Elle ne veut pas demander votre estime, elle veut la mériter ; ni forcer votre cœur, mais le gagner. » Marie-Louise regarde sa mère, qui a caché sa figure dans ses mains. Et soudain elle croit comprendre, elle est prise d'un remords, elle a peur :

— Maman, vous n'allez pas donner votre consentement ?

Une minute, pendant qu'elle attend la réponse, son cœur bat avec violence. Mais M^{me} Sebert relève la tête, regarde, dans un cadre devant elle, le portrait de son mari, puis celui de son père, debout sous le même uniforme que porte Michel, et dit d'une voix ferme :

— Je ne peux pas, mon enfant. Ceux qui sont là ne le voudraient pas.

Ensemble, elles ont pleuré longuement. Puis Marie-Louise explique sa pensée :

— Maman, j'ai eu un moment de révolte tout à l'heure, mais pas de doute, vous savez. Je n'ai pas voulu vous pousser à dire oui. Quand on veut avoir une plus vive lumière, il faut d'abord ne pas trahir celle qu'on a. Vous devriez répondre à Michel tout de suite, maman. Plus vous attendrez, plus ce sera difficile. Voulez-vous que nous écrivions ensemble ?

Malgré l'heure, elle l'oblige à prendre la plume. Il est près de deux heures du matin quand elles ont fini. Demain, elles reliront leur lettre avant de l'expédier. Puis, agenouillées, elles offrent à Dieu leur sacrifice.

Mais Marie-Louise n'est pas sûre que tout soit dit encore. Elle s'attarde. Et, comme sa mère la presse d'aller reposer :

— Je vous demande pardon si je vous ai troublée avec mes idées, maman. Mais vous êtes le chef de famille. Moi, je ne suis qu'une petite sœur... Ce n'est pas la même chose...

Elle hésite, et plus bas :

— Peut-être que nous n'avons pas les mêmes devoirs.

— Que veux-tu dire, mon enfant ?

Marie-Louise reste un moment sans répondre. Ses yeux pensifs semblent ne pouvoir lire encore tout leur secret :

— Je ne sais pas bien moi-même, maman... Je ne sais pas encore...

XVIII

Thérèse de Fougé n'avait pas prévenu Michel de son départ.

Tout le long du trajet, dans la nuit tiède du wagon, tandis que la tête de Georget reposait sur son épaule, elle songeait à la joie prochaine de l'aimé. Ils avaient trop souffert, à peine l'un à l'autre, d'être séparés. Quelle surprise il aurait ! Elle avait poussé la précaution amoureuse jusqu'à lui écrire, avant de partir, une lettre qui ne devait être mise à la poste que le lendemain. Ainsi elle gagnait un jour, sans qu'il pût s'étonner de son silence. Devinait-il, en ce moment, qu'elle venait à lui ? Parfois, les paupières baissées, le roulement doux du train dans les ténèbres la trompait : elle croyait retourner en arrière. Elle ouvrait les yeux pour voir filer une lumière, et sa pensée courait de nouveau sur la route. Chaque station semblait plus longue à venir ; l'aube tardait. Enfin, vers Avignon, la silhouette des Alpilles courut indécise sur le ciel pâle. Thérèse s'émut ; dans deux heures, elle verrait la mer ; elle enverrait son âme à Michel sur les flots.

A l'arrêt de Toulon, pendant qu'elle faisait déjeuner son fils, un regret la prenait de n'avoir pas averti Michel. Il serait venu la saluer au passage. Mais une rencontre banale, dans le tumulte de cette gare, à quoi bon ? Rien, du moins, ne gâtait la douceur de se sentir si près de lui, sans qu'il le sût.

Elle avait retenu des chambres à l'hôtel, n'ayant pas eu le temps de chercher une villa. Mais, à peine arrivée, elle se mettait en quête, avec l'agent qu'elle avait prévenu. L'aspect de tranquillité, presque de solitude, de ces petites avenues taillées au flanc du coteau, bordées de jardins qui alternaient avec la pinède, lui plaisait infiniment. Elle arrêtait son choix sur une toute modeste villa de l'avenue du Grand-Hôtel, qui s'appelait *les Cistes*. Une petite façade blanche, un minuscule portique à deux colonnettes, un balcon au-dessus, et des roses qui grimpaient aux fenêtres : le doigt de Georget se tendait vers elles, étonné de voir leurs étoiles jaunes en plein janvier. Deux gros agaves, à droite et à gauche de la porte, semblaient garder l'entrée de leurs piques menaçantes ; quelques palmes se balançaient auprès de la maison ; et le reste du jardin se perdait

parmi les buissons de lentisques, de bruyères et de cistes. Un clair soleil chauffait ce petit paradis. L'enfant, ravi, en présentait l'heureuse liberté; la mère en appréciait l'intimité tranquille. La location fut signée sur l'heure.

Deux jours plus tard, ils s'installaient aux *Cistes*. Thérèse avait apporté quelques livres, des étoffes, une malle entière de bibelots. Elle paraît sa demeure, moins pour elle que pour Michel. L'affairement de ces journées, tandis que Georget jouait dans le jardin, fut une fièvre délicieuse. Puis, un soir, devant le soleil qui se couchait sur la mer et qui dorait, là-bas, les haubans du *Charles-Martel*, elle écrivit le billet qui dévoilait son tendre stratagème :

« Mon ami, il est temps que je vienne me faire pardonner mon silence. N'aviez-vous pas deviné que ce voyage, sur lequel je m'excusais, devait me rapprocher de vous? Aucune brise ne vous a-t-elle apporté, depuis trois jours, l'odeur d'un petit jardin de Saint-Raphaël? Oui, mon ami, je regarde en ce moment la mer sur laquelle vous vivez, la mer où vos yeux ont pris leur couleur et leur rêve. Et peut-être votre pensée aveugle me cherche-t-elle toujours au loin, vers le Nord... Ne regrettez rien, je suis partout où elle va vers moi. Alors vous ne m'en voulez plus, n'est-ce pas, d'avoir pris une petite joie d'enfant à cette surprise? Quand vous voudrez venir nous voir, vous nous trouverez, Georget soignant, sur le conseil des médecins, un vilain rhume qui ne voulait pas finir à Paris (oh! rien de grave, heureusement), et moi, — moi vous attendant, et vous remerciant, et me répétant tous les jours comme je suis heureuse et comme je suis à vous... THÉRÈSE. »

Il vint, tremblant de bonheur et de gratitude. L'enfant lui fit fête; il reprenait ses couleurs au soleil, il ne toussait presque plus. D'autres auraient voulu s'assurer que sa santé n'était qu'un prétexte, obtenir le doux aveu qu'ils devaient à l'amour seul la présence de Pamie. Michel était trop discret pour interroger Thérèse, et trop heureux. Elle ne s'en étonnait point. Mais elle, au contraire, ne cachait pas sa folie. Quand elle eut montré son petit domaine, debout sous le portique qui l'encadrait déjà familièrement, elle dit :

— On est bien ici... Georget est déjà tout changé: il avait besoin de ce bon soleil. Et moi, j'avais besoin de vous. Je vous sentais seul. Même si vous ne venez pas souvent, pas longtemps, vous

m'aurez toute à vous, puisque c'est pour vous que je suis ici. .

Mais à peine avaient-ils goûté la première émotion de se retrouver qu'il fallait se dire adieu. Elle le reconduisait jusqu'à l'entrée, s'attachait à son bras. Tous les bruits s'apaisaient dans le crépuscule, tandis que la voix du large montait dans leur silence. En même temps que les étoiles, une lumière s'allumait dans la villa. Michel voyait la nuit envelopper la petite maison frêle, le jardinet perdu dans la pinède... Ah ! qu'elle gardât bien son cher amour ! Il prit les mains de Thérèse, les pressa contre ses lèvres qui criaient un merci passionné. Mais il ne lisait dans ses yeux qu'une réponse, toujours la même : « Tout est bon, tout est facile pour vous aimer... »

Pourtant, au même moment, il suffisait qu'un promeneur attardé passât sur le chemin pour qu'il vît une rougeur colorer le visage de Thérèse. Il ne lui demandait pas de l'accompagner jusqu'à la gare, parce qu'il sentait qu'elle n'oserait point. Qu'elle était délicieuse de n'avoir pas ce petit courage, après avoir eu celui de fouler le monde aux pieds pour lui !...

Michel ne pouvait guère demander de permissions, au retour d'un aussi long congé. Mais, dès qu'un camarade de carré voulait bien le remplacer quelques heures, il prenait le train pour Saint-Raphaël. Les dimanches où il pensait être libre, il prévenait Thérèse.

En dehors de ces visites, la vie aux *Cistes* s'écoulait solitaire et doucement réglée. Le matin, Thérèse faisait travailler Georget ; puis elle sortait avec lui. Mais, au lieu de descendre vers les maisons et le rivage, ils remontaient l'avenue du Grand-Hôtel. Si peu fréquentée que fût cette petite station, la jeune femme fuyait instinctivement la promenade banale, les hôtels, le casino abandonné, le mince décor de fête planté le long du rivage. Elle montait par les petits chemins du coteau, dominait la mer, et goûtait la solitude. Les cailloux roulaient sous leurs pieds, les lézards filaient. Il n'y avait pas de fleurs encore aux bruyères, ni aux cistes, ni aux mimosas, ni aux lavandes ; et pourtant la brousse était pleine d'aromes âpres ou doux, et les premières abeilles rayaient l'air lumineux, appelées par des pollens invisibles. Puis, un grand souffle balayait toute cette chaleur dansante et parfumée qui sortait du sol, apportant

l'odeur du large. Thérèse se retournait, fermait les yeux, comme pour recueillir un message d'amour.

Chaque jour, ils trouvaient une nouvelle promenade. Tantôt ils suivaient la mer, jusqu'au parc Calvet, qui pousse ses rochers rouges dans l'eau bleue. Tantôt ils montaient au-dessus de Saint-Raphaël, passaient la crête de la colline, et cherchaient des sentiers inconnus dans les petits vallons qui se cachent au versant de l'ombre. Quand le vent ne soufflait pas du Nord, ils allaient vers Valescure. Entre l'Esterel et les Maures, l'Argens ouvre, derrière Saint-Raphaël, sa large vallée. L'hiver y est d'une grande beauté. Thérèse se croyait parfois dans la campagne romaine, devant ces perspectives d'une noblesse un peu morne, ces villas aux terrasses blanches parmi les bouquets de pins-parasols, et la triste douceur des verdure noires sur les horizons bleus.

Ils suivaient la route qui mène encore à une dizaine de villas délaissées; puis ils la quittaient pour errer parmi les lauriers-roses, les chênes-liège et les hautes touffes de lentisques. Au bout d'une heure, ils s'asseyaient sur quelque tertre, l'enfant vaincu par la fatigue, elle par son doux secret; et, sans rien dire, elle regardait au loin l'ourlet d'or de la mer, ou bien la ligne des montagnes, découpée dans une lumière de cristal, ravinée d'ombres transparentes, ennoblie parfois d'une couronne de neige.

Thérèse aimait ce vallon de Valescure. Il ressemblait peut-être à son amour: silencieux, sauvage, un peu triste. Un paysan, qui les rencontrait souvent, commençait à saluer cette jeune femme au visage ardent, qui promenait là quelque rêve. Il remontait de la ville avant la nuit, tandis qu'ils y retournaient. Mais, si la santé de Georget n'eût réglé toutes leurs heures, Thérèse eût aimé s'attarder là-bas, voir la lumière s'éteindre peu à peu sur la plaine, sur la mer, dans le ciel profond, et la nuit l'envelopper, seule avec son amour.

XIX

Un dimanche où Michel était venu déjeuner avec elle aux *Cistes*, Thérèse proposa bravement une promenade :

— Voulez-vous venir avec nous, tout là-haut? J'ai découvert l'autre jour un endroit exquis, d'où l'on embrasse une partie de l'Esterel et des côtes à perte de vue.

Il accepta. Elle mit à Georget un grand chapeau qui le garantirait du soleil, noua autour du sien un voile de mousseline claire, et se déclara prête. Ils partirent.

Ils eurent vite atteint les dernières villas que la fantaisie de quelques hivernans avait plantées un jour en pleine brousse, puis abandonnées. Malgré leurs persiennes closes, la gaité de leurs murs blancs coiffés de tuiles, leurs petites coquetteries d'architecture, leurs noms gracieux, que l'enfant lisait à haute voix sur les portes, disaient encore la joie de vivre et le charme du caprice qui passe. Puis les derniers toits disparurent ; les chemins s'effilèrent en sentiers ; et le chapeau de Georget voltigeait au loin, comme un gros papillon jaune, entre les têtes pressées des buissons. A mesure qu'ils montaient, l'atmosphère se faisait plus légère ; des parfums la traversaient, couraient l'un après l'autre avant de se perdre dans le ciel. Un air transparent avivait les couleurs et mariait leur joie à celle de la lumière.

Après de la butte qui marque le réservoir des eaux, ils s'arrêtèrent un moment. Les lignes du golfe, derrière eux, avaient pris lentement toute leur beauté. Les deux îlots des Lions, dont on ne voit du rivage que la silhouette noire allongée sur l'horizon, montraient leurs flancs étalés, leur croupe humide et verte, leur ceinture de récifs. Une poussière dorée tremblait sur les eaux. Michel regarda sa compagne. Sous l'ombrelle blanche, le fin visage brillait d'une vie épanouie. Il connut une Thérèse nouvelle. Il pressa sa main ; leurs yeux se rencontrèrent, se fuirent, se cherchèrent encore. Et le ciel parfumé, tremblant et lumineux, riait au-dessus de leurs têtes.

Georget les appelait. Ils reprirent leur route.

En approchant de la crête, ils trouvèrent l'ombre des pins. Le sol s'adoucissait, feutré d'aiguilles sèches. « J'avais mal à vos petits souliers sur ces cailloux, » dit-il. Elle sourit, sans répondre ; son pas vaillant s'alanguit un peu ; son ombrelle jouait, inutile, sur son épaule, et il regardait sa silhouette blanche glisser entre les troncs des pins, dans l'ombre pleine de reflets.

Mais bientôt un horizon nouveau se levait devant eux, dans le décor de la pinède : à droite, la ligne fuyante des côtes, les longs promontoires dont l'étrave finissait par ne plus fendre, au loin, qu'une brume bleue ; à gauche, au-dessus d'un chaos de

croupes boisées, les puissans étages et la crête aiguë du mont Vinaigre qui s'enlevaient sur un ciel net. Il eut un mot de marin :

— Mais on doit voir les côtes de Corse, par un temps comme celui d'aujourd'hui !

Il mit la main en visière sur son front, et ses yeux fouillèrent l'horizon.

— Vous ne voyez rien ? dit-elle au bout d'un instant.

— Non. Il faudrait, en tous cas, une jumelle. J'apporterai la mienne un jour.

Ce mot suffit pour les ramener à eux-mêmes. Ainsi, il viendrait encore, il nouerait de chères habitudes. C'était la première fois que Michel pouvait lui donner toute une journée. Son cœur débordait :

— N'est-ce pas que c'est beau ? N'est-ce pas qu'on est bien ici ?

Un avant-printemps flottait dans l'air. A leurs pieds, un amandier, près d'une chaumine cachée dans la brousse, jetait ses étoiles roses sur l'âpre verdure, comme un cri d'amour. Elle s'émut en l'apercevant. Puis elle s'étonna de la douceur soudaine et de l'intime allégresse qu'elle sentait tressaillir dans ce paysage. Était-ce l'heure ou la lumière ? La veille encore, ne promenait-elle pas, dans ces horizons héroïques, la fierté d'un amour un peu triste ? Elle songea que Michel n'était point là, et qu'un seul être suffisait à changer le monde pour elle. Il la regardait, elle se troubla et dit :

— Il me semble que tout ce paysage vous aime...

Ils s'assirent sur le tapis d'aiguilles rousses. Elle s'occupa de Georget, qui s'était échauffé, et lui fit mettre un petit manteau qu'elle avait apporté. Mais, à peine rafraîchi, l'enfant voulut descendre le ravin qui dévalait au-dessous d'eux. Elle essaya de le retenir, sans bonnes raisons. Il supplia, elle dut le laisser aller. Avait-elle donc peur d'elle-même ?

Michel s'était mis à lui parler de sa vie de bord, de son métier qu'il adorait. Il racontait avec la même simplicité les heures difficiles de sa carrière et les aubaines d'une vie errante. Elle croyait le voir, sur le pont de son navire, tantôt exécutant une manœuvre avec son beau sang-froid, tantôt rêvant pendant un quart de nuit ; elle sentait sa force calme, si supérieure à l'énergie tendue d'une femme ; elle était fière de

l'homme qu'elle aimait. Mais elle éprouvait aussi comme une jalousie sourde : toute une vie de lui où elle n'avait pas été ! Elle voulait la connaître, la remplir d'elle : ils ne seraient l'un à l'autre que lorsqu'ils auraient mêlé leur passé dans de communs souvenirs. Puis ils se taisaient, parce que toutes les paroles ne valaient pas un seul silence rempli du don d'eux-mêmes. Le soleil déclinait ; des ombres s'allongeaient devant eux, d'un ravin à l'autre. Y avait-il autre chose au monde, que la douceur et la gloire de leur amour ?

Il avait pris ses mains et les baisait lentement, tous les petits doigts l'un après l'autre, puis ensemble, réunis en un bouquet sur ses lèvres ; et il la regardait entre chaque baiser, comme pour lui demander si elle voulait bien. Pourquoi n'eût-elle pas voulu ? Ah ! la molle journée, qui semblait dire au cœur de jouir... Elle ferma les yeux, et plus rien n'existait que la caresse humide de ces lèvres au bout de ses doigts abandonnés.

Un souffle passa dans la ramure des pins. Elle se dressa, cria de toute sa voix :

— Georget !

Aucune réponse ne parvenait. Elle s'avança, palpitante, jusqu'au bord du ravin :

— Georget !

Cette fois, la petite voix de l'enfant se fit entendre. Un instant après, il apparaissait entre les buissons. Elle courut à lui :

— Reviens vite, mon chéri ! Comme j'ai eu peur !...

XX

Le dimanche suivant, Michel ne fut pas libre. Elle avait espéré qu'il viendrait, mais une lettre, le matin, lui annonçait qu'il était retenu.

Pour oublier sa déception et pour occuper sa journée, elle se fit conduire avec son fils à Fréjus. Là, elle congédia sa voiture ; elle pensait revenir à pied par la plage, en se promenant.

Sur une dune de sable à pente douce, dans l'ouverture de la vallée, Fréjus rassemble ses maisons autour d'un grand clocher. Autrefois port de mer, l'Argens depuis des siècles l'ensable et l'éloigne du rivage.

L'après-midi du dimanche enlevait à la petite ville le peu de

vie qui lui reste encore. Thérèse en eut vite fait le tour, goûtant çà et là, dans les rues mornes, de beaux ombrages, d'anciens remparts, quelques façades de vieux hôtels.

Elle voulut terminer sa visite par l'église. C'était l'heure des offices; une rumeur de chants sortait de l'épaisseur des murs. Pour trouver la porte, il fallait descendre plusieurs degrés.

En pénétrant de la place ensoleillée dans l'église, elle ne vit plus que le braisillement de centaines de cierges dans une obscurité profonde. L'édifice semblait n'avoir pas de fenêtres; à peine quelques vitraux sombres, qui ne s'ouvraient que sur un monde de rêve. Une atmosphère d'encens enveloppait la foule, des voiles blancs de jeunes filles, des bannières pressées, des images de saints inconnus.

Thérèse s'avança, tenant Georget par la main. Au fond, l'autel rayonnait de lourdes dorures. Un clergé nombreux l'entourait. Sur la droite, dans un siège à degrés et à baldaquin, un vieillard mitré et chapé d'or semblait un figurant immobile.

— Qui est-ce, là-bas? demanda Georget.

— C'est un évêque, dit-elle.

Elle avait trouvé une chaise et s'agenouillait. Mais aucune oraison ne montait à ses lèvres. Elle était toute à l'étrange impression de ce culte enterré, curieux et lointain.

Autrefois, la première surprise passée, elle eût mêlé sa prière à celle des prêtres et son âme à celle de la foule. Aujourd'hui, tous lui semblaient des étrangers. Là-bas, sur le fond d'or, elle voyait des parures et des attitudes. Auprès d'elle, elle suivait des gestes. Elle s'étonnait presque de les faire encore, et les siens n'allaient pas plus loin que la terre.

Une angoisse l'étreignit. Jadis, son cœur trouvait Dieu si facilement! Mais la vie avait été trop méchante; il avait fallu trop compter sur soi...

Elle se releva, toucha l'épaule de son fils :

— Finis ta prière, nous ne pourrons pas rester ici, il fait si chaud!...

D'ailleurs, la course était longue pour revenir, et l'horloge de l'église marquait déjà trois heures un quart. Ils demandèrent leur chemin, traversèrent l'Argens, et gagnèrent la plage qui s'étend de là jusqu'à Saint-Raphaël.

Le temps venait de changer brusquement. Le ciel s'était

couvert, un vent assez fort soufflait de la haute mer. Thérèse s'inquiétait. Georget marchait serré contre sa mère, la vareuse boutonnée jusqu'au col, la main retenant le chapeau; leurs pas chaviraient dans le sable mêlé d'herbe pauvre.

De temps en temps, ils s'arrêtaient pour reprendre haleine et pour voir si la plage s'allongeait derrière eux. Mais elle s'étendait encore plus loin devant; et le petit môle de Saint-Raphaël, le casino rose, le dôme de l'église semblaient lents à grandir.

— Tu n'as pas froid, Georget?

Le vent emportait sa réponse; il faisait signe que non. Elle regrettait pourtant d'avoir entrepris cette course, qu'elle ne croyait pas si dure. Le jour diminuait. La mer était devenue toute verte, avec de grosses crêtes blanches qui brisaient jusqu'au loin. Les goélands, que cette côte déserte attirait, venaient pêcher à quelques mètres d'eux, plongeant au creux des vagues ou poussant leur cri rauque dans le vent. Georget se fatiguait; Thérèse le portait presque. Le ciel semblait grandir, et la solitude. Mais ce n'était pas la solitude qu'elle était venue chercher, volontaire et toute peuplée de son amour. C'était l'isolement, la détresse; toutes les attaches rompues, tous les appuis brisés. Où était-elle, où allait-elle? N'avait-elle pas quitté, sur l'appel d'un destin inconnu, jusqu'à cette petite main qui l'accompagnait dans la vie? Oh! elle ne l'abandonnerait jamais; mais déjà elle avait perdu le droit de s'appuyer à cette faiblesse. Ah! pourquoi Michel l'avait-il laissée seule aujourd'hui?...

Le feu du port s'allumait lorsqu'ils atteignirent l'estacade et les premières maisons. Une sécurité régnait à l'abri du môle, où les barques, les filets, les petits platanes du mail, s'endormaient dans l'ombre familière. Thérèse ralentit le pas. Mais l'enfant, tout las et étourdi, ne retrouvait point son souffle ni sa langue, avant qu'ils fussent rentrés aux *Cistes*.

Un quart d'heure plus tard, entre les genoux de sa mère, il regardait un bon feu de bois de pin pétiller dans sa chambre. Elle le pressait contre sa poitrine, reposée et rassérénée elle aussi, et ils ne pensaient plus que pour en rire au méchant vent qui avait failli les renverser tous les deux.

XXI

Michel l'avait grondée doucement; il l'avait vengée surtout de ce mauvais dimanche en lui donnant les deux dimanches suivans tout entiers.

Il ne fallait plus guère compter sur lui, désormais, en semaine. Avec les jours qui s'allongeaient, son service le retenait plus tard à bord. Une fois, M^{me} de Fougé avait pris le train pour Toulon et montré à son fils le port, les cuirassés, le *Charles-Martel*. Mais elle ne pouvait renouveler sa visite.

Alors, elle l'attendait et le désirait si fort, pendant huit jours, que les dimanches la trouvaient sans défense. La longue privation de la semaine, le je ne sais quoi de banal qu'avaient ces congés d'amoureux, la liberté d'un coin perdu où ils ne pouvaient mettre un nom sur un visage, tout faisait d'elle l'amoureuse affamée, qui mord au fruit de la joie comme il s'offre. Elle le sentait bien, et que ce n'était guère l'atmosphère de leur amour. Mais elle s'y détendait. Il faut des trêves dans la vie! Et tantôt c'était pour Michel, tantôt pour elle-même, qu'elle était si tendre, si légère et si folle.

Elle avait rêvé d'aller un jour avec lui jusqu'à l'auberge des Adrets et jusqu'au mont Vinaigre, dont les terrasses hardies, de loin, l'attiraient. Mais la course demandait une journée entière. Le cocher qu'elle voulait retenir lui avouait ingénument que ses chevaux et lui préféreraient rester au soleil sur la petite place où ils attendraient d'autres cliens. Elle souriait de cette jolie insouciance méridionale; il proposait alors la promenade du Trayas, moins difficile. On allait beaucoup déjeuner à la Sube; la bouillabaisse avait une renommée... C'était assez pour qu'elle refusât ce beau programme. Puis elle se ravisait tout à coup, en songeant que les dernières lettres de Michel étaient soucieuses.

Le lendemain, la voiture venait les prendre aux *Cistes* à midi, et les emmenait sur la route étroite et capricieuse qui suit tous les replis de la côte jusqu'à Cannes. Elle n'offre aucun horizon comparable à ceux d'autres corniches fameuses; mais la couleur des eaux, la gamme des bleus, des violets et des verts dans les petites criques hérissées de rochers rougeâtres, amuse le regard comme fait une palette toute fraîche. En approchant

du cap Roux, on découvre de beaux aspects de cet Esterel ardent, dévoré de soleil et d'incendies, fruste et ignoré.

Arrivés au Trayas, ils donnèrent une heure au cocher pour faire reposer ses chevaux, et s'éloignèrent, afin de flâner à pied dans les sentiers de la montagne.

Ils revinrent à l'hôtel, quelques instans avant de repartir, pour prendre le thé.

En entrant dans la salle du restaurant, Michel aperçut, attablé près d'une fenêtre avec une femme, un de ses camarades, l'enseigne Plantier. Thérèse était déjà dans la salle, choisissait une table : il ne pouvait s'en aller. Il détourna les yeux et fit comme s'il ne voyait point Plantier.

A peine assise, Thérèse lut un ennui sur son visage. Elle s'informa. Il ne trouva pas de mensonge, et s'expliqua brièvement. Mais il lui cachait quelque chose.

— Avec qui est-il? demanda-t-elle.

— Je ne sais pas.

— Vous ne lui dites pas bonjour?

— C'est inutile.

Elle comprit, et son visage s'empourpra.

Michel se leva :

— Je vais aller demander s'il y a une autre salle, dit-il à voix basse.

Elle posa la main sur son bras pour le retenir. Ils étaient seuls avec l'autre couple; l'inconvenance eût été flagrante. De quel droit, surtout, l'eût-elle faite? Par la baie vitrée, elle regardait la mer, tandis que le sang quittait lentement ses joues. Puis elle sentit qu'elle faisait souffrir Michel, et prenant sur elle, elle dit gaiement :

— Quelle promenade délicieuse nous venons de faire, dans ce petit sentier de chèvres!

Le goûter leur parut long. Michel, le dos tourné, ne pouvait penser qu'aux regards qui dévisageaient sa compagne. Plantier n'avait ni son estime, ni sa camaraderie. Michel le savait à l'affût de tous les appuis et les passe-droits de la politique. Avec quelques autres, il formait le clan des arrivistes et des suspects. En outre, de manières vulgaires et de vie louche, on n'ignorait pas qu'il entretenait des femmes en ville. Michel imaginait avec

répugnance la basse curiosité, les soupçons, la joie de Plantier.

Les chaises remuèrent derrière lui. Il se raidit. Le couple passa. Mais, à la porte, Plantier se retournait, venait frapper l'épaule de Michel et lui chercher la main, sous prétexte d'un renseignement de service à lui demander. Puis il parut attendre qu'on le présentât. Michel fut obligé de murmurer : « Mon camarade Plantier... » L'autre salua, pirouetta d'un air satisfait en disant : « A demain. » Son regard ajoutait clairement : « Bravo! mon cher, vous voilà donc des nôtres... »

Michel haussa les épaules. Thérèse était très pâle et suivait le vol d'une voile blanche, au loin, vers l'horizon.

XXII

Les jours, les semaines s'écoulaient. Quand elle ouvrait le courrier sur la table du salon, en rentrant de la promenade, Thérèse n'espérait plus y trouver la bonne nouvelle que son amour aveugle avait attendue si longtemps. Elle savait désormais que toute démarche était vaine en cour de Rome. Elle savait, ou devinait, qu'à Paris, on ne fléchirait point. Michel lui montrait les lettres de sa mère et de sa sœur. Elle les lisait avec lui; mieux que lui peut-être, car elle lisait en femme ces lettres de femmes. Il eût compris les raisons et les reproches; elle comprenait le silence et la tendresse. Il s'abusait encore, que déjà elle n'attendait plus rien.

Quand il venait la voir, elle ne l'interrogeait plus sur ce sujet. Elle n'avait jamais permis, d'ailleurs, que le premier mot de leurs rencontres fût celui du souci. Elle venait au-devant de lui, souriante, comme si leur amour ne dépendait que de lui-même. Mais lui disait sa tristesse; ou bien il la cachait, ce qui était pire. Et c'était toujours l'aveu qu'il y avait quelque chose au monde qui pouvait, non pas briser ni contraindre leur amour, mais le faire souffrir. Leurs lèvres, en se jurant le contraire, apprenaient à mentir.

Michel laissait à son amie toutes les lettres qu'il recevait de Paris. Elle les étudiait patiemment, pour arriver à connaître ces deux femmes qui, de loin, lui disputaient son bonheur, et, — curieuse épreuve, — à les aimer... Elle imaginait aisément leur état d'esprit; elle devinait de quelles angoisses et de quelles luttes était faite leur sérénité. Et puis, c'étaient la mère et la

sœur de Michel, et il y avait là des mots qui étaient tout lui... Comme elle les eût aimées facilement! N'était-elle pas tentée souvent de les plaindre et de les approuver? Ah! la vie lui avait appris du moins à ne point juger ni haïr! Si celles-là mêmes qui la condamnaient pouvaient savoir comme son âme demeurait douce envers elles!

Non, elle n'irait pas contre leur volonté. Vingt fois elle avait été tentée de leur écrire, mais sa double fierté de femme et de révoltée lui arrachait la plume des mains. Mendier une place à ce foyer qui ne voulait point d'elle lui faisait horreur. Quel regret inconscient, quel reste de lâcheté la poussait à chercher encore pour son amour la règle et la sécurité communes? Michel et elle ne seraient jamais que des irréguliers. Ah! c'était la Thérèse d'autrefois qui s'effrayait encore de ce mot, qui frémissait au souvenir de l'humiliante rencontre du Trayas. L'autre, la nouvelle, fléchirait-elle sous la loi qu'elle s'était faite? Elle avait cru rompre, et elle se sentait encore toute liée au passé. Elle se jugeait faible, sans courage, indigne en vérité de celui qui s'était donné à elle sans un regard en arrière.

Et puis, elle songeait: « Mais c'est pour lui que je n'ai pas de courage... Qu'ai-je donc quitté, moi, que je puisse regretter? Je n'ai pas peur de mon chemin. Seulement, je n'ai pas le droit d'y appeler Michel. Le courage qu'il me faut, c'est de ne pas lui demander ce sacrifice, c'est de m'en aller de sa vie... »

Oui, si cruel qu'il fût, c'était bien là son devoir. Une semaine, elle en porta partout avec elle l'obsédante image. Chaque jour la faisait plus proche et plus affreuse. L'hiver avait repris soudain; le temps était rude, et Georget souffrant; Thérèse allait seule vers Valescure. Au fond de l'horizon, la ligne des montagnes s'était couverte de neige, jusqu'au creux des premières vallées. Un vent mordant balayait la plaine. Thérèse répétait à l'âpre solitude le cri de son amour menacé. Parfois le soleil, chassant les nuages, lui rendait tout à coup son bel horizon, tout rempli des triomphes de la veille. Elle s'arrêtait, surprise, éperdue d'espoir. Mais les neiges s'éteignaient là-bas, les grandes ombres froides chevauchaient de nouveau la plaine. Elle rentrait, le cœur glacé comme le visage.

Le samedi, Michel la surprit. Il venait s'excuser pour le lendemain, car il partait pour Paris tout de suite. Il allait demander,

réclamer une réponse. L'attente et l'incertitude le brisaient. Il serait pressant, respectueux, tendre ; il promettait d'être habile...

Debout dans le petit salon où elle le recevait à la tombée du jour, elle semblait l'écouter ; mais elle n'entendait que le mot qu'elle se répétait au fond d'elle-même : « C'est moi qui vais partir, c'est moi... »

Quand il eut fini, elle s'avança, noua ses mains autour du cou de Michel, et dit :

— Je crois que vous auriez tort, mon ami. Si par hasard votre mère hésitait encore, est-ce ainsi que vous l'emporteriez ? Les menaces confirment les faibles, lorsqu'ils n'ont pas besoin de raisons, mais de courage...

Plus bas, elle ajouta :

— Ne pensez-vous pas qu'il faudrait nous soumettre ? Notre amour est assez fort pour attendre. Le temps, les égards, pourront seuls plaider notre cause, Michel.

Au lieu de discuter, il écoutait ; toute son impatience semblait tombée ; il était prêt à lui obéir. Oh ! si vite... Elle dénoua ses mains, qui lui faisaient la victoire trop facile.

— Mais vous pouvez en juger autrement... Je vous demande seulement de réfléchir.

— Je m'en remets à vous, Thérèse. Vous avez toujours raison...

Elle baissa la tête, accablée. Puis, cherchant d'instinct quelque moyen de retarder le sacrifice, elle murmura :

— Nous devrions écrire à votre mère.

Elle expliqua sa pensée. Longuement, ils discutèrent les termes et le ton de la lettre. Puis elle ouvrit à Michel son petit bureau. Derrière lui, dans la pénombre, elle le guidait quand il avait un doute. Une fois, pour un mot où elle avait mis presque un cœur de fille, il vint la remercier en baisant ses mains. Puis il relut leur longue lettre, soumise, fière et résignée.

Il se retourna. Elle demeurait sans bouger, le regard au loin.

— Vous n'attendez pas plus de cette lettre que des autres, n'est-ce pas, Thérèse ?

Elle eut le courage de ne pas mentir. Elle dit, en évitant le regard de Michel :

— Non. Mais il fallait l'écrire. Votre mère sera heureuse. Notre amour grandira dans l'épreuve. Si vous ne recevez pas de réponse, dans quelques jours, je rentrerai à Paris.

Elle le vit se lever, courir au bureau pour prendre la lettre et la déchirer.

— Que faites-vous, Michel? Vous savez bien que cela ne changerait rien...

Il allait se jeter à ses pieds et la supplier. Mais n'avait-il pas juré qu'elle seule ferait la loi de leur amour, et qu'il ne demanderait rien qu'elle ne voulût donner? Il laissa tomber la feuille et se tut. Une minute, elle put suivre sur son visage la lutte qu'il soutenait contre lui-même. Puis, de ce cœur enfin maître de lui, ce ne fut pas une plainte qui monta, ce fut une action de grâces :

— Vous vous en irez quand vous voudrez, Thérèse. Je n'oublierai jamais que vous êtes venue...

— Michel!

Elle se dressait, chancelante elle aussi d'une autre lutte, et trahie par l'élan de son corps qui se tendait vers lui sans le vouloir. Ah! elle se serait défendue peut-être s'il avait supplié. Mais il se taisait, il s'oubliait encore...

— Michel, vous ne m'aimez donc pas, que vous ne voulez rien me demander? Est-ce que la vraie joie de l'amour n'est pas de donner davantage? Ah! nous sommes des cœurs lâches! J'ai cru, moi aussi, que je pourrais te quitter, mon bien-aimé, pardonne-moi! Si tu veux que je m'en aille, je m'en irai. Mais je ne peux pas toute seule...

Il la prit dans ses bras, secouée d'un grand sanglot. A peine entendait-il les mots d'amour qu'elle murmurait sur sa poitrine. Mais il la sentait toute à lui, pour jamais. Il baisait ses cheveux, son front, ses yeux brûlans et doux. Et comme il n'osait prendre ses lèvres, elle lui en faisait dans son cœur l'offrande secrète et misérable.

XXIII

En éparpillant son courrier sur la table, Thérèse aperçut une enveloppe qui portait l'écriture de M. Lesquières et la rompit tout de suite. Il écrivait si peu!

C'était encore une lettre de quelques lignes. Il se félicitait de ce que l'indisposition de l'enfant fût terminée, et assurait la mère de son affection discrète.

Oh! oui, discrète. Elle savait que c'était la seule qualité

dont son amitié fit coquetterie ; mais elle lui en connaissait d'autres, et de meilleures. Pourquoi, depuis qu'elle était partie, n'avait-elle eu de lui que des billets comme celui-là ? Une nouvelle parisienne, de-ci de-là, — lorsqu'il pensait qu'elle pouvait lui être utile ; un mot sur la saison, qui éprouvait durement ses soixante ans frileux, et c'était tout. Que pensait-il d'elle ?

Mais elle-même, qui écrivait plus longuement, s'ouvrait-elle davantage ? Depuis dix ans, elle lui avait confié toute sa souffrance ; pourquoi ne partageait-elle point son bonheur ? Fallait-il laisser croire au vieil ami qu'elle en avait honte ? Il devait se dire qu'après avoir rêvé de franchise et de lumière, elle allait comme les autres vers l'ombre et l'hypocrisie. Il devait penser — tout ce qui n'était pas. Laisant le reste de son courrier, elle ôta son manteau, releva ses gants, et se mit à écrire.

« Parrain, je vous en veux de vos billets si courts. Pourquoi ne m'écrivez-vous plus ? J'ai quitté *tout*, mais pas vous : ne le savez-vous pas ? Les seules choses que je regrette de l'ancienne vie, c'est votre cabinet, votre feu, votre lampe, et votre cœur. Vous n'êtes pas fâché, parrain ? Oh ! non, vous ne pourriez pas, et moi non plus... Mais vous êtes peiné peut-être. Vous me parlez de votre « vilain hiver. » Fait-il si mauvais à Paris ? N'avez-vous pas un peu de notre soleil ? Parrain, tout mon bonheur ne chassera-t-il pas votre peine ? Je ne vous l'ai pas dit assez peut-être, c'est de ma faute. Que regrettez-vous pour moi, qui ne regrette rien, rien, rien...

« J'ai peur de le deviner parfois. Je vous ai laissé seul à Paris pour me défendre. La tâche est lourde, je le sais ! Vous ne m'en parlez pas, vous en gardez l'amertume pour vous tout seul. C'est cela, votre vilain hiver ? Mais, — dites-moi toute la vérité, — vous pensez peut-être que le monde est cruel, mais qu'il voit clair. Vous ne me jugez plus, pour ne pas me juger mal ? Oh ! parrain, je vous assure que je n'ai pas peur que vous me jugiez...

« Vous vous étonnez sans doute que je ne fasse pas appel à votre obligeance pour les formalités de mon divorce. Malheureusement il faut attendre. Nous ne rencontrons jusqu'à présent que silence et opposition profonde. Michel, l'autre jour, voulait partir pour Paris, brusquer l'explication. Je l'en ai empêché : elle eût été trop pénible pour lui et pour les siens. Mais tout espoir de conciliation n'est pas perdu. Je voudrais tant y arriver,

pour lui et, — elle allait écrire : et pour moi. » Sa main s'arrêta, son esprit se cabra.

Pour elle, vraiment ? Elle y tenait beaucoup, à cette solution honteuse, à cette caricature du mariage, à cet honneur de procédure ? Peu s'en fallait qu'un dégoût ne lui soulevât le cœur. Où rentrerait-elle par cette porte basse ? Ni dans son monde, ni dans celui des Sebert, ni dans l'estime d'elle-même. Seulement dans un mensonge et une servitude de plus. Ah ! suivre son rêve jusqu'au bout, en épuiser l'orgueil et la folie, c'était tout ce qu'elle souhaitait ! Pourquoi s'en excuser, s'en justifier ? Elle reprit la plume :

« Pour lui, ai-je dit, pour ne pas l'arracher aux siens ; car pour moi, bon ami, vous connaissez le fond de mon cœur. J'ai pris, afin de chercher ma destinée, un chemin où il faut être seule, et ne pas tourner la tête en arrière. Tout ce que j'ai quitté ne compte plus à mes yeux, et encore moins ce qui n'en serait qu'une parodie misérable. Je n'ai pas voulu de l'intrigue secrète, mais je veux bien de la révolte au grand jour. Chacun choisit suivant son idéal ! Le monde ne croit pas à notre honnêteté, parce qu'il en serait incapable. Que nous importe ? C'est pour nous seuls que nous la gardons. Et si, un jour, nous jugions meilleur, et plus beau, et plus droit, de nous appartenir, qui nous en empêcherait ? »

Son cœur battait, sa main trembla ; elle jeta la lettre dans l'âtre et éclata en sanglots.

Une heure plus tard, sur le foyer de marbre, la feuille gisait encore, respectée par les flammes. Thérèse la ramassa, la plia sans la relire, et la fit porter à la poste.

Michel la laissa seule, en ces jours d'attente où elle aurait eu tant besoin de lui.

Seule contre elle-même, seule contre ce printemps qui éclairait maintenant dans l'air plus vif, dans le ciel plus fort, et que chaque nuit qui passait, chaque aube qui se levait faisait plus victorieux, comme son amour. Quand elle sortait, le matin, l'odeur des eucalyptus la faisait défaillir. Pourtant, les jardins renouvelaient à peine leur parure, les mimosas ne jetaient pas encore leurs flammes jaunes dans l'air bleu, et sur la verdure grise de l'Esterel, aucune nuance plus vive ne disait le changement de saison. Mais la lumière montait dans le ciel agrandi,

et avec elle l'ardeur d'une terre qui répandait, comme un cœur embrasé, son parfum sauvage et violent. Aux sentiers des petits vallons qui se cachent derrière le coteau, Thérèse, épuisée, cherchait l'ombre. Parfois, elle avait peur de sortir, et s'enfermait avec Georget dans l'étroit jardin des *Cistes*. Mais, quand elle levait les yeux de son ouvrage, entre les pins, là-bas, la mer étincelait et surprenait son cœur.

A quoi bon se défendre, d'ailleurs? Elle retrouvait en elle-même un trouble plus fort. Parfois elle essayait de se persuader encore que sa lettre aurait changé les dispositions de M^{me} Sebert. Puis elle se reprochait d'affaiblir son courage par un aussi vain espoir. Alors, quand, pendant de longues heures, l'horreur du demi-mensonge où elle vivait, l'hostilité de la vie contre son rêve, la logique impérieuse de la révolte l'avaient tourmentée tour à tour, l'amour apparaissait comme le seul refuge, la seule vérité, la seule victoire. Elle se levait, sortait de l'ombre étouffante du jardin, et montait pour voir, du haut de la colline, l'ardent rivage palpiter sous le baiser de la lumière.

Au premier courrier, Thérèse reçut la réponse de son vieil ami.

« Ma chère enfant, » disait-elle, « mon silence ne doutait pas de votre bonheur, il le respectait. C'est une manière d'en jouir, et quelle autre pouvais-je vous témoigner? »

« Ne vous occupez point, pour moi, de ce qu'on dit. On en dit tout juste assez pour me donner le sentiment, — ou l'illusion, — que je veille sur la sécurité de votre bonheur. J'aime mieux mon nouveau rôle que l'ancien; et tout ce que je pourrais entendre de la bouche des autres ne me sera jamais aussi dur que ce que j'ai entendu de la vôtre, ma pauvre petite. Soyez heureuse, soyez heureuse, et ne me ménagez point, je vous en prie... »

« Vous pouvez songer, d'autre part, que vous me devez la récompense de dix ans de tracas. Vous ne sentez pas que je les rattrape en ce moment, et au meilleur compte? Ce n'est pas moi qui ai fait la folie! Si vous ne regrettez rien, que regretterai-je donc? De ne plus me répéter tous les jours tristement: « Qu'est-ce qu'une vie de femme sans amour? » »

« Je suis à votre disposition pour toutes démarches quand vous m'avertirez.

« Il reste un point, pourtant, sur lequel nous ne sommes pas d'accord. Vous vous assurez que je ne suis pas fâché. Hélas ! je le suis, et je le reste. Ah ! ce n'est pas ce qu'on me dit, c'est ce que je me dis. Je me dis que le bonheur vous a laissée bien raisonneuse. Je retrouve encore, en vous lisant, la Thérèse de ma lampe et de mon feu, qui prenait la vie comme une énigme douloureuse. De mon temps, il me semble, une femme eût cherché moins de raisons pour aimer... »

Elle rougit, rêva quelques secondes, et serra la lettre au plus secret de son bureau.

XXIV

C'était le troisième jour que Michel la laissait sans nouvelles. Elle comprit qu'il avait eu une réponse de sa mère et qu'il la lui cachait. Elle partit pour Toulon.

C'était la Mi-Carême. Elle trouva la ville en fête. Rue Courbet, où habitait Michel, elle apprit qu'il n'était pas encore rentré. Alors elle gagna le port, et là, parmi les chants, les mascarades, la grosse gaité du populaire, tournée vers la rade, elle attendit.

Elle connaissait le mouillage du *Charles-Martel* et guettait les embarcations qui venaient à terre. Plusieurs avaient débarqué déjà des matelots dont la figure riait d'avance à l'appel des filles déguisées. Enfin elle aperçut Michel. Il était avec deux autres officiers. Elle s'éloigna rapidement, remonta de quelques pas la première ruelle, et quand elle le vit seul, au coin de la rue Neuve, elle l'aborda.

— Michel, vous ne m'aviez pas reconnue ?

Le sourire avec lequel elle voulait l'accueillir se glaça sur ses lèvres. Michel avait tressailli, comme s'il redoutait de la voir. Sur son visage énergique, depuis quelques jours, la souffrance avait mis son empreinte. Thérèse oublia tout, pour aller droit au but :

— Vous avez eu une mauvaise réponse, Michel... Pourquoi vous en troublez-vous ? Est-ce qu'il y a rien au monde qui puisse nuire à notre amour, dites ?

Elle avait parlé presque à voix basse, et des yeux plus que des lèvres. Elle reprit plus haut, pour les passans :

— Voyez, je suis venue regarder la Mi-Carême... Quelle ani-

mation ! Mais il y a trop de foule, ici ; voulez-vous que nous allions plus loin ?

Il la suivit. Sur la place Victor-Hugo, des voitures stationnaient. Elle dit :

— Je voudrais que vous m'emmeniez promener dans la campagne. Il fait si beau ! Vous êtes libre toute la soirée, n'est-ce pas ? Et puis, vous reviendrez dîner avec moi aux *Cistes*, pour vous punir...

Il proposa diverses excursions. Elle choisit la plus courte.

Dans la voiture, dès qu'ils furent hors de la ville, elle lui donna sa main, sans rien dire. Sous l'abri de la couverture, leurs doigts se mêlèrent. Deux heures durant, ce fut toute la consolation qu'elle put lui donner. Elle aurait voulu qu'il inclinât la tête sur son épaule et qu'elle pût lui dire des mots maternels, des mots d'oubli, de paix et d'amour. Mais il regardait, au loin, la route blanche. Et quand elle lui demandait ses yeux, il les refusait, pour ne pas y montrer des larmes.

Ils rentraient. Elle dit :

— Je n'ai jamais été chez vous. C'est pour cela, peut-être, que vous ne m'y sentez pas près de vous. Avons-nous le temps, avant l'heure du train de Saint-Raphaël ?

Il regarda sa montre, et jeta l'adresse au cocher.

Il habitait deux pièces, meublées simplement, mais remplies de souvenirs rapportés d'escaliers lointains, de livres et de portraits. En entrant, elle aperçut le sien sur la table de travail, le petit instantané qu'elle lui avait permis de prendre, un jour, dans le jardin des *Cistes*. Elle dit, en le désignant :

— Pourtant, j'étais là... Vous ne l'avez pas bien regardé, Michel, depuis trois jours. Ou bien, c'est que je ne puis rien pour vous...

Il l'arrêta, suppliant :

— Thérèse, pardonnez-moi ! Je vous jure que je ne mets rien au-dessus de notre amour. Je sais combien vous êtes courageuse, et prête à tout pour m'aimer. Mais c'est ce qui me torture ! Ce n'est pas pour moi que je souffre. Je m'étais juré de vous donner un peu de bonheur et de justice. Et mon amour ne vous apporte que des épreuves et des tristesses...

Elle arracha ses mains des lèvres de Michel et s'en couvrit le visage :

— Oh ! ne dites pas cela, Michel... J'ai plus de bonheur que je n'en ai rêvé jamais. Si je vous disais que j'en ai peur, de mon bonheur... Mais c'est moi, c'est moi qui ne vous donne rien en échange. Ah ! mon aimé, je suis lâche... Je t'ai tout ravi, tout ce qui faisait ton honneur, ta joie et ta force, ta noble vie, tout, jusqu'à ta mère et ta sœur... Et me voici devant toi, les mains vides... Je suis lâche...

Un sanglot la prit, secouant son corps frêle. Michel l'attira dans ses bras. Elle pleura longuement sans parler. Puis, tout à coup, relevant la tête :

— Où suis-je ? murmura-t-elle.

Paris était loin, Saint-Raphaël était loin... La nuit venait aux fenêtres. Dans l'ombre inconnue qui l'entourait, elle promena ses yeux effrayés et soumis.

— Je suis chez toi, Michel, je suis chez toi...

Elle savait qu'elle y viendrait un jour, et que l'orgueil même de son rêve la conduirait jusqu'à le briser de ses propres mains. L'heure était venue, que ni le hasard, ni le destin, mais elle-même avait préparée. Elle entendit Michel qui murmurait :

— Tu es chez celui qui t'aime, Thérèse. Pourquoi aurais-tu peur ?

Elle le regarda. Aucune surprise ne faisait trembler son cœur.

— Non, je n'ai pas peur. Et moi aussi, je t'aime, Michel, et nous n'avons plus rien au monde, l'un pour l'autre, que notre amour. J'ai tout quitté pour te servir, et je t'oblige à tout quitter, tu vois, pour m'aimer. Mais c'est mieux ainsi, n'est-ce pas ? Rien que notre amour...

Il répéta, tremblant : « Rien que notre amour... »

— Je te donne le mien, Michel...

Elle fermait les yeux, détournait la tête. Il la prit dans ses bras, et, cœur contre cœur, bouche contre bouche, ils connurent toute la richesse et toute la misère de leur amour.

PAUL RENAUDIN.

(La troisième partie prochainement.)

L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES PRIVÉES

DEPUIS SEPT SIÈCLES ⁽¹⁾

LE LOGEMENT

I

CHATEAUX ET JARDINS

Nous ne savons pas trop si l'âme de nos aïeux fut pareille à la nôtre ; il faudra le travail de plusieurs générations pour la dévoiler davantage. L'histoire qu'on nous enseigne ne nous a pas là-dessus appris grand'chose. Pour mesurer l'énergie des hommes qui foulèrent avant nous ce sol de France, nous n'avons pas de dynamomètre ; aucun phonographe n'a enregistré leurs éclats de rire ; nous ne pouvons jauger les tonneaux de larmes qu'ils ont répandues et il n'est point de réactif chimique qui trahira la somme exacte de leurs vertus et de leurs vices.

Il faut nous en tenir au matériel, tourner autour d'eux. Comme la coquille nous révèle l'animal disparu, le bâtiment nous révèle l'habitant, l'idéal de l'homme visible qui mange, marche, se bat ou travaille. Cet idéal crée le milieu ou excite à le transformer ; mais le milieu à son tour influe sur l'idéal de vie, sur ce que l'on prise le plus à chaque époque et sur l'ordre et la nature des distances qui, suivant les époques, séparent les humains. Ce ne sont pas de simples chiffres, de

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril 1910.

simples rapprochemens d'érudition morte, que nous fournit l'étude du logement, du sacrifice que l'on faisait pour lui, de son rôle dans la satisfaction des besoins intellectuels.

Cela permet de deviner un peu les âmes, car une évolution psychologique a modifié les conditions de la vie sociale tandis que, d'âge en âge, s'accumulaient et se façonnaient si diversement les pierres, la brique, le bois et le fer. Malheureusement, à la distance de plusieurs siècles, les toits de chaume, les plus intéressans de tous puisqu'ils sont les plus nombreux, les millions de toits des inconnus de la glèbe et du pavé, sont ceux que l'on voit le moins. Eux aussi pourtant ont changé, aussi bien que les demeures superbes jadis insoucieuses de l'énorme masse sur quoi portait leur grandeur ; et des trois phases historiques qu'a traversées le logement, — Force, Magnificence, Commodité, — la dernière seule comportait des biens accessibles à tous.

I

De ces biens le principal, au moyen âge, était la sécurité. La Force était le Luxe le plus urgent, puisqu'elle garantissait tous les autres. Entre les riches qui pouvaient s'offrir ce luxe par la possession d'un château fort et les vilains du plat pays qu'abritait un toit sans défense, il y avait alors plus de distance qu'il n'en subsiste présentement entre un Crésus et un indigent, du fait de leurs logis respectifs. Pécuniairement, l'écart était moindre aux temps féodaux entre le donjon et la mesure qu'il ne fut aux temps modernes entre un palais princier et une cabane rurale, parce que le superflu des grands avait augmenté plus que le nécessaire des petits.

Dans ces châteaux sauvagement dressés sur quelque éperon de falaise, au sommet de roches escarpées par la nature et le ciseau, la place réservée à l'habitation était fort restreinte ; seules les murailles en prenaient à leur aise, leur largeur égalait parfois celle de l'espace libre qu'elles encerclaient, de sorte que le diamètre extérieur d'une tour était double de celui du vide intérieur. Joignez à cela les voûtes des étages, les paremens des fossés et parfois une « chemise » de trois ou quatre mètres d'épaisseur, qui revêt et protège le pied des constructions, il est clair que la maçonnerie absorbe la plus grosse part du devis.

Suivant le plus ou moins de proximité de la pierre, le prix d'une maçonnerie de remparts variait, aux XIII^e et XIV^e siècles, de 12 à 24 francs le mètre cube en monnaie de nos jours (1). Ces chiffres, plus élevés que les nôtres, montaient à 35 francs le mètre cube lorsqu'il s'agissait de travaux d'art, de cathédrales ou de salles gothiques, avec sculptures, ogives et colonnes; ils descendaient à 9 francs, si l'entrepreneur n'avait à édifier qu'une bâtisse vulgaire, dont les matériaux étaient moins solides. En appliquant le prix moyen de 18 francs le mètre cube aux châteaux dont les dimensions sont exactement connues, nous arrivons à nous rendre compte, par le prix qu'ils ont coûté à l'origine, de ce que les barons féodaux mettaient à leur loyer.

Le château du sire de Coucy, dont nous admirons encore les ruines, peut être considéré comme un des plus illustres spécimens du genre. Le donjon, de 30 mètres de large au dehors, avait 16 mètres au dedans et des murs de 7 mètres d'épaisseur; sa hauteur était de 50 mètres. Il contenait donc, des fondations au sommet, avec les planchers voûtés, une masse de 25 000 mètres cubes de maçonnerie d'une valeur de 450 000 francs. Les quatre tours d'encoignure, de beaucoup moindre importance, — 20 mètres de large en dehors, — et les deux grandes salles, — l'une de 60 mètres sur 13, l'autre de 21 mètres sur 11, — où se trouvent les cheminées sculptées des neuf Preux et des neuf Preuses, « en partie modernes, » écrivait Androuet du Cerceau en 1576, représentaient ensemble 31 700 mètres cubes, ou 571 000 francs.

Si bien que la maçonnerie du château de Coucy montait au total, en chiffres ronds, à un million de francs de notre monnaie. A combien s'élevaient les autres chapitres? Si l'on admettait pour une forteresse de Thiérache, au temps de saint Louis, les proportions admises pour les maisons de location du Paris actuel, la part de la maçonnerie ne serait que de 40 pour 100 du devis; les terrassements en auraient absorbé 2 pour 100, la charpente (fer et bois) 18 pour 100, la toiture 5 pour 100, la menuiserie et les parquets 13 pour 100; le reste, — 22 pour 100, — se partagerait entre la plomberie, la fumisterie, la peinture

(1) Comme tous les prix contenus dans cet article : c'est-à-dire qu'un mètre cube de maçonnerie, payé 3 sous en 1250, coûtait *intrinsèquement* 3 francs, lesquels, au *pouvoir ancien* de l'argent comparé à son pouvoir d'achat actuel, correspondent à 12 francs de 1910.

et la décoration, les glaces, les marbres, la quincaillerie, l'ascenseur, l'électricité et les honoraires de l'architecte.

L'ignorance où l'on était de presque tous les besoins que nous venons d'énumérer constituait une première économie; avec des plafonds voûtés, des planchers dallés et des escaliers de pierre pris dans l'épaisseur des murs il n'existait pas de charpente et fort peu de menuiserie. Le bois d'ailleurs était à bas prix. Si la porte d'entrée d'un château notable arrivait à valoir jusqu'à 1500 francs, c'est à cause du fer dont elle était garnie, de ses gonds, de ses équerres, des barres à serrures et à verrous qui la maintenaient, et des centaines de gros clous à double pointe qui la hérissaient. La toiture seule revenait cher à qui prétendait couvrir sa terrasse en plomb, comme celle de Coucy, parce que le plomb, — à 200 francs les 100 kilos, — coûtait six fois plus que de nos jours.

En ajoutant un quart, soit 250 000 francs, au million de la maçonnerie on obtient une somme de douze à treize cent mille francs à laquelle peut être estimé le débours d'Enguerrand de Coucy pour bâtir cette demeure exceptionnelle. Au taux, ordinaire à l'époque, de 9 pour 100, ce capital correspondait à un loyer de 122 000 francs.

Aucun autre seigneur en France n'était peut-être aussi chèrement logé et peu sans doute étaient aussi riches. En effet la baronnie de Coucy, composée de 150 paroisses, fut achetée plus tard (en 1400) 12 millions de francs par le Duc d'Orléans, qui avait eu pour moitié de ce prix le Comté de Blois, d'un territoire pourtant beaucoup plus vaste. C'est que la valeur d'un fief *en revenu*, — sans parler de sa valeur politique, — ne dépendait pas de sa superficie, mais du plus ou moins grand nombre de terres que le suzerain y possédait *en propre* et des droits lucratifs qu'elles lui rapportaient. Ainsi, dans la même région, le Comté de Clermont (Oise) ne rapportait que 225 000 francs (en 1514), quoiqu'il eût 1 669 fiefs dans sa mouvance; tandis que le Duché de Nemours (Seine-et-Marne), d'une étendue beaucoup moindre, devait être d'un bien meilleur profit, puisqu'il se vendait 22 millions de francs (en 1505).

Mais, précisément parce que Coucy fut le prototype de la magnificence féodale, on ne trouverait guère aucun « burg » qui lui puisse être comparé : Turenne par exemple, chef-lieu d'une puissante vicomté, est de dimensions cinq fois plus petites.

Des murailles de 7 mètres de large n'étaient pas communes ; je n'en ai, pour ma part, rencontré nul autre échantillon. Pour 24 000 francs seulement, la comtesse d'Artois, en 1310, édifiait à son château de Bapaume la grande salle qui avait 27 mètres de long, 23 de large et 13^m,33 de haut. Ici, les murs n'avaient que 1^m,66 d'épaisseur et le mètre cube de maçonnerie ne revenait pas à 11 francs de notre monnaie.

Les prix du mètre *superficiel* nous révèlent, par leur diversité même, la différence de structure des remparts ; ce sont parfois de simples revêtemens de briques appliqués sur des remblais de terre. Ils coûtent moins cher dans les petites cités que dans les « bonnes villes, » parce qu'ils sont plus minces ; et chez les châtelains, au moyen âge, la massivité des murailles était le critérium de l'opulence, comme le furent aux temps modernes les lambris dorés ou les plafonds peints.

Dans ces donjons à l'accès situé parfois dans le vide, comme un perchoir ou un nid d'oiseau, abordables seulement avec une échelle ou par des courtines aussi dangereuses pour les défenseurs que pour les assaillans ; dans ces logis-armures dont les sous-sols et les combles renfermaient tout le nécessaire de la vie : magasin de denrées ou « garnison, » moulin, cour, puits, écuries et étable, une salle unique servait aux propriétaires de chambre à manger, à causer et à dormir. Confians dans l'œil du guetteur, qui veillait au sommet de la tour trivialement baptisée d'*Engoule-Vent* ou de *Froid-Cul*, les habitans défiaient les surprises, sinon les sièges ; car les forteresses soi-disant imprenables ont toutes été prises plusieurs fois, du xiii^e au xvi^e siècle, après des assauts plus ou moins rudes et un blocus plus ou moins long.

Mais s'ils vivaient tranquilles, ils s'aperçurent qu'ils vivaient très mal sitôt que la guerre privée cessa d'être légitime et fructueuse. Ces maisons fortes étaient précieuses aussi longtemps qu'elles permettaient de dominer ou de se défendre : au xiv^e siècle une position stratégique était si recherchée qu'il s'y campait parfois deux forteresses, toutes voisines l'une de l'autre : dans telles localités comme Charlus ou Gimel, en Limousin, se voyaient un « château supérieur » et un « château inférieur » appartenant à deux familles différentes. A Miremont, en Auvergne, les mêmes murailles sont alloties entre deux seigneurs : chacun a son corps de logis flanqué de deux tours, l'une carrée

et l'autre ronde ; la chapelle, au dehors, demeure indivise avec une cloche particulière pour chacun. En Lorraine, le manoir féodal se partage souvent en hauteur, par étages, ou en largeur, par le mur de refend de la grand'salle ; tel héritier jouit de la moitié ou d'un quart.

Une simple tour, comme celle de Tulle au ^{xiii}^e siècle, était possédée conjointement par plusieurs maîtres, laïques et clercs, qui négociaient librement les parcelles dont ils étaient détenteurs avec les droits y attachés. Les droits cédés par l'un d'eux représentent un capital de 150 000 francs. Ce n'est plus de loyers qu'il s'agit alors, mais de rentes foncières. Au contraire, le « droit de retraite » à l'intérieur des remparts du logis seigneurial est bien, pour les villageois des environs, — pour les « retraihans, » comme on les appelle à Époisses (Bourgogne), — une sorte de loyer qu'ils paient en contribuant à l'entretien des fortifications : « Mes amis, que faut-il faire pour se sauver ? demandait un évêque à des paysans en les catéchant. — Monseigneur, il faut se retirer dans le château quand les gens d'armes *venont*. »

Pour apprécier comment étaient logés ces paysans dans leurs propres chaumières, on n'a point la ressource d'en mesurer les ruines, ainsi qu'on le peut faire pour les châtelains. Ces cabanes rustiques n'ont pas laissé de traces. Leurs prix de vente ou de location, relevés dans une trentaine de nos départements actuels, à Bruyères dans l'Aisne, dans l'Orne, à Almenèches, dans le Nord, à Wambrechies, dans la Dordogne, à Saint-Pardoux, à Beaucaire dans le Gard, à Clavy dans les Ardennes, dans le Cher, l'Eure, Seine-et-Oise, etc., etc., montrent ces loyers oscillant entre un maximum de 110 francs et un minimum de 15 francs, et ressortant en moyenne à une quarantaine de francs par an. Ces chiffres, rapprochés du coût des matériaux aux mêmes époques, font augurer que ces maisonnettes étaient fort peu de chose ; l'abondance du bois que chacun avait presque pour rien, grâce aux droits d'usage, et les prétentions très humbles des habitans expliquent ce bon marché des constructions rurales.

Beaucoup de gentilhommières étaient elles-mêmes des plus médiocres ; on se tromperait fort si l'on imaginait la généralité des nobles au moyen âge en possession d'un château véritable. Le prix de ces châteaux, qui varie de 400 000 francs à 15 000, et

qui le plus souvent ne dépassé pas une soixantaine de mille francs, était encore trop au-dessus des facultés de la masse des hobereaux. Sur 263 fièfs d'un arrondissement, dont le revenu nous est connu au xvi^e siècle, il s'en trouvait un de 25000 francs de rente, deux de 12000, six de 7000, onze de 3500, cinquante de 1000 à 2500, soixante de 1500 à 1000, et 133 de moins de 150 francs de rente.

De cette poussière de seigneuries il en fallait beaucoup, réunie en une seule main, pour constituer une honorable aisance; les filles de cette toute petite noblesse, à peine dotées, se mariaient dans la sous-bourgeoisie ou la grosse paysannerie des bourgs du voisinage; les fils aînés régnaient dans un manoir de quatre pièces, flanqué d'une tour et de contreforts, entre lesquels pendait en échauguette une guérite dont la destination n'était point belliqueuse. Ces bicoques ainsi façonnées en châteaux, sises au milieu d'un champ de blé, se vendaient une vingtaine de mille francs, et il se trouvait 500 ou 600 de ces patriciens champêtres, vivant fort maigrement sur leurs terres, contre 15 ou 20 familles de « haute noblesse, » c'est-à-dire de noblesse que les hasards de la guerre ou de la faveur avaient enrichie et possessionnée.

II

Celle-ci, depuis la fin du xv^e siècle, avait métamorphosé ses demeures. Inutiles, puisqu'ils ne pouvaient tenir plus de quelques jours contre une petite troupe munie de canons, les anciens types firent aux générations nouvelles l'effet d'obscures prisons. Non qu'il eût existé précédemment un modèle invariable, ni comme *style*, puisque de Philippe-Auguste à Louis XII, trois gothiques successifs avaient pris la place du roman, ni comme disposition *militaire et tactique*; les villes fortifiées par Vauban et ses élèves, sur tout le royaume de Louis XIV, se ressemblèrent beaucoup plus que les donjons sortis de terre à quelques lieues d'intervalle et à quelques années de distance les uns des autres; d'une diversité infinie, élancés ou trapus, de trois ou de six étages, carrés, octogones ou en losange, parfois ronds du côté du précipice et rectilignes du côté du plateau, couronnés de plates-formes crénelées ou de toits aigus.

L'intérieur ne s'était pas moins transformé : tous les châteaux que nous englobons sous l'étiquette générale de

« moyen âge » et que, grâce au recul des temps, nous imaginons tous pareils, ne se ressemblent nullement. Il y eut plus de différence, *au point de vue des convenances de l'habitation*, entre ceux du milieu du xiv^e siècle et ceux de la fin du xv^e, qu'entre ceux de la Renaissance et ceux du siècle de Louis XIV, bien que ces derniers, *au point de vue architectural*, n'eussent absolument rien de commun avec leurs prédécesseurs immédiats.

Josselin, par exemple, demeure patrimoniale des Rohan, qui semble à nos yeux une relique féodale, était, pour le sire de Rohan qui l'édifia vers 1480, un logis de goût tout moderne, fait pour remplacer le *vieux château* du même nom, dont Beaumanoir avait été le capitaine (1351), dont le connétable Olivier de Clisson avait augmenté les défenses (1400) et qui, déserté par les contemporains de Louis XI, vieillit dans l'abandon jusqu'à sa démolition en 1629. Les chevaliers du xiv^e siècle avaient une première fois, comme à La Rochefoucauld, démoli les forteresses de leurs ancêtres du xi^e pour leur en substituer de nouvelles, aussi bien que, deux cents ans plus tard, leurs descendants repétrirent à leur mode les constructions gothiques.

Il est très rare de voir, comme à Biron, les ouvertures en plein cintre de l'époque romane côtoyer des fenêtres à meneaux, surmontés d'accolades, du xv^e siècle, qui voisinent elles-mêmes avec un pavillon du temps de Henri IV. Il est plus rare encore qu'une ample maison de campagne à véranda, suivant les plans de la Restauration ou de Louis-Philippe, succède, ainsi qu'à Randan, à un *oppidum* très peu postérieur à Charlemagne, sans que rien soit resté debout qui rappelle les dix siècles d'intervalle. Est-ce parce que les bâtimens ont vécu comme les hommes sans respecter le passé et sans toutefois l'abolir? Toujours est-il que le plus grand nombre fut remanié lentement et sans trêve, avant comme après le xvi^e siècle. Mais ce qui caractérise, en opposition à l'idéal gothique, l'idéal de la Renaissance, c'est que le mot de « château, » qui en latin, étymologiquement, voulait dire un « fort, » perdit son sens belliqueux pour prendre dans la langue nouvelle une acception de noble beauté.

Ce changement d'objectif *dans les mœurs* précéda la révolution *artistique* : Gaillon fut bâti par le cardinal d'Amboise « à la moderne, » écrit Du Cerceau en 1576, ce qui pour nous veut dire en gothique de 1500; mais ce qui, pour l'architecte de

1576, voulait dire à *la mode surannée*, en opposition aux châteaux tout récents et dans le goût du jour qui, eux, étaient dits « à l'antique, » puisque en effet sous Charles IX les bonnes copies de l'antiquité étaient la dernière nouveauté.

Georges d'Amboise, après avoir carrément rasé le Gaillon citadelle, qu'il avait hérité de ses prédécesseurs archevêques de Rouen, au lieu de reporter le Gaillon pacifique sur un terrain plus libre, où il eût pu donner à ses constructions tout le développement nécessaire, crut devoir se servir des anciennes fondations, et déploya vainement de grands efforts pour dissimuler les défauts du périmètre trop étroit qu'il avait subi. François I^{er} fit de même à Saint-Germain et d'aussi brutales démolitions furent pratiquées alors, suivant leurs ressources, par Coligny à Tanlay (1540), par François de Béthune à Rosny, par Mornay à Villarceaux, par le prince de Gorrevod à Marnay (Franche-Comté), par cent autres ici ou là.

Souvent, après avoir mis bas les murs cicatrisés des guerres anglaises, fraîchement troués des boulets papistes ou huguenots, avant l'achèvement des nouveaux toits, l'argent manquait; il fallait suspendre. A Serrant (1546), une génération, arrivée à la moitié du corps principal, doit s'arrêter au perron. Les travaux n'y seront repris que cent ans plus tard (1636), par Bautru, qui commence les ailes : celles-ci seront achevées par de nouveaux venus au bout de soixante ans (1704).

La plupart des propriétaires en usaient avec plus d'économie; ils prenaient leur maison par la douceur. Ils avaient hérité; reçu en dot ou acheté des demeures lourdes et maussades; ils les manipulèrent en les démantelant : écrétant les bretèches crénelées, taillant des fenêtres dans les barbacanes allongées, élargies, perçant des lucarnes dans les toitures qu'ils finissaient par coiffer de campaniles. Quelques donjons, après des arrangements et des toilettes successives, passèrent, comme à Esclimont, pavillons d'entrée ou porches d'honneur. Tels de vieux soldats devenus concierges. Les adaptations, les embellissemens, absorbaient parfois une vie entière; ils furent plus ou moins bien faits, plus ou moins heureux : question d'aisance et de goût.

A des enceintes respectées, l'on additionna des bâtimens, galeries et commodités modernes, « propres pour loger, » écrit Du Cerceau au sujet de Montargis; quoique les anciens donjons

eussent paru très « logeables, » deux cents ans plus tôt. A Vallery, sur l'emplacement des murailles gothiques partiellement abattues, le maréchal de Saint-André « leva deux corps d'hôtel, » avec un pavillon de très belle ordonnance; et le reste du vieux château de guerre lui servit de basse-cour.

Cette substitution d'une architecture à l'autre se fit plus ou moins tardivement : la Ferté-Vidame avait encore en 1635 ses deux antiques donjons, lorsque le premier duc de Saint-Simon acquit aux enchères cette maison couverte partie de tuiles et partie de bois, ou bardeaux, dont le mobilier ne valait pas 2000 francs. Ce « gros château » ne fut démoli qu'après la mort de l'auteur des *Mémoires*, lorsqu'il passa au financier Jean-Joseph de Laborde, qui le remplaça par une somptueuse maison de plaisance. Samuel Bernard transforma de même le château de Méry-sur-Oise, dont il avait épousé l'héritière, M^{lle} de Saint-Chamans. Parfois quelque vestige du passé restait debout : deux tours à Meilhan, une à Saint-Aignan ou à Mouchy, celle-ci reliée à l'habitation par un couloir.

Le rasement des forteresses privées et des maisons « situées en bonne assiette, » dont l'histoire fait souvent honneur à Richelieu parce qu'il le prescrivit, ne s'effectua *nullement en vertu d'un édit royal*. L'opération que le ministre de Louis XIII avait confiée à des exempts commissionnés à cet effet, et investis du droit de requérir la force armée, ne porta que sur *un nombre tout à fait infime* de châteaux. Ce fut par une évolution lente et volontaire, sous l'influence des goûts et des besoins nouveaux, qu'aux maisons à créneaux et à bastions succédèrent les maisons à statues et à terrasses. Jusqu'à la Révolution, le seigneur haut justicier conserva le droit de bâtir sur sa terre une citadelle *sans lettres du Roi*, et néanmoins, on n'en connaît aucun qui ait usé de cette licence.

Ceux des châteaux forts que personne ne se soucia de restaurer, et qui ne périrent pas de mort violente, tombèrent dans la décrépitude; « déchus » après quelque siège, ou n'étant plus entretenus, ils moururent pierre à pierre. Les *Petites Affiches*, sous Louis XV, offraient la terre de Chaumont-sur-Ayre, composée de quatre villages, près de Bar-le-Duc, ajoutant qu'« un curieux se procurerait, *en démolissant le château*, des pierres d'une grosseur prodigieuse et susceptibles de toutes sortes d'ornemens, tant pour le dedans que pour le dehors d'une jolie

habitation, parce que ces pierres, une fois travaillées, forment un marbre de la plus belle espèce. »

Le château de Bonaguil (Lot-et-Garonne), avec donjon de 54 mètres de haut terminé par une plate-forme de 25 mètres de long, fut vendu, peu avant la Révolution, par son dernier seigneur pour 400 francs et deux sacs de noisettes. Les bois de la charpente étaient arrachés, en 1840, par un entrepreneur peu archéologue. « Classées » aujourd'hui, inscrites au bureau d'assistance des Monumens historiques, ces murailles reçoivent une vague aumône qui les empêche de s'effondrer tout à fait. Souvent aux XVII^e et XVIII^e siècles, dans un coin des fiers édifices délabrés dont nul ne prenait plus souci, gîtait quelque famille besoigneuse du cru; ou bien le fermier du domaine, — c'est le cas à Thouars, siège du duché de La Trémoille, — logeait seul dans le manoir chevaleresque.

Tandis que la terre de Coislin, produisant près de 18000 francs de rente, est mise en vente en Bretagne, près de Nantes, la marquise de Coislin achète à Paris un hôtel, place Louis XV. Cette prédilection de Paris et de Versailles, que l'on a reprochée avec raison à la noblesse de Cour, ne lui était pas particulière. Les villes de province exerçaient alors la même sorte d'attrait sur la *local-gentry* d'alentour : « Il y a, dit un Anglais (1763), beaucoup de châteaux habitables dans un rayon de quelques milles autour de Boulogne-sur-Mer, mais la plupart sont vides. On m'a offert une maison complète, *en partie meublée*, avec un jardin (de 1 hectare 70 ares) en bon état d'entretien et deux prés pour foin ou herbe, » à 1600 mètres de la ville et ayant une jolie vue sur la mer, pour 880 francs par an. « La noblesse n'a pas le bon sens de résider à la campagne, où elle peut vivre à petits frais et améliorer en même temps son bien. Elle laisse ses châteaux aller en ruines et ses jardins se transformer en pâtures et réside dans des trous obscurs de la haute ville, sans lumière, sans air ni confort. Là ces gens meurent de faim à la maison, afin de paraître bien habillés une fois par semaine, à l'église ou sur le rempart. »

L'*absentéisme*, comme on l'a nommé, ne fut pourtant pas général, même parmi les courtisans, puisque beaucoup de travaux furent exécutés et beaucoup de reconstructions entreprises au XVIII^e siècle en province; tel le château de l'Hermitage, près de Condé, dans le Nord, que le duc de Croÿ avait abattu en 1749,

à la mort de son père, réédifié sur nouveaux plans durant vingt-trois années, en y dépensant un million de francs, et que son fils à son tour rasa en 1785 pour élever une demeure plus importante, à peine terminée en 1789.

Il est vrai que les propriétés créées à cette époque étaient situées le plus souvent dans un rayon voisin de Paris; l'éloignement de la Cour, sous les Valois, c'était la révolte; sous les Bourbons, cela sent l'exil. A l'exemple de Louis XV, qui se déplace moins loin qu'un roi mérovingien à travers la France, mais tourne toujours dans le même cercle, de Versailles à Marly, Fontainebleau ou Compiègne, avec, pour remplir l'intervalle de ces « grands voyages, » de petits séjours à Choisy, La Muette, Bellevue, Crécy ou Trianon, les princes du sang, les grands seigneurs se groupent dans les départemens contigus à la capitale. Si La Rochefoucauld, avec ses trois étages de galeries ajoutées et les sculptures féeriques de ses voûtes, est abandonné par ses maîtres pour Liancourt ou La Roche-Guyon, c'est que la notion du confort avait varié depuis le xvi^e siècle.

On ne jugeait plus, comme les contemporains de Charles IX, que ce fût « une chose digne d'admiration et la principale singularité parmi les plus exquis bâtimens de France, de voir les offices de Madrid, — au bois de Boulogne, — « pratiquées dessous en même sorte que le dessus, ayant leur jour descendant du haut par quelques cadres ouverts au ras de terre, » et quoiqu'un écrivain du même temps eût estimé les quatre grosses tours de Chambord « garnies de toutes commodités, comme chambre, garde-robe, *privés* et cabinets, » il fallait, pour s'y plaire au siècle des boudoirs, y vivre en maréchal de Saxe avec un traitement princier et loger dans ses communs un régiment de mille cavaliers à ses couleurs. « C'est ici la fin d'un beau songe, » disait en mourant le vainqueur de Fontenoy. Mais on s'explique aussi comment la gêne des propriétaires pouvait entraîner la ruine des demeures historiques, en voyant, sous le premier Empire, le « sénateur comte de Cossé, » fils du Brissac massacré en 1792, se bâtir modestement un logis dans la cour du château ducal inhabitable, qu'il renonçait à restaurer faute de ressources; travail énorme qu'un retour de fortune permit à la génération suivante d'entreprendre en 1844.

III

A la fin du régime féodal, lorsqu'ils cessèrent d'être un besoin, les châteaux furent un titre: ils n'étaient plus redoutables, ils devinrent somptueux. Par eux, au lieu de dominer, l'on brilla, avec des murs à l'épreuve des balles, mais non des écus. Aussi ces murs changèrent-ils de maîtres en même temps que d'aspect. Cette révolution qui fit, en architecture, du « tre-meau » moyen âge, — partie de parapet entre deux embrasures, — le « trumeau » actuel, espace de mur entre deux fenêtres, fit, en histoire sociale, du châtelain en cuirasse un châtelain en veston. Depuis un Baudouin le Fourbe ou un Geoffroy le Barbu, spéculateurs en batailles du XIII^e siècle, jusqu'aux sires du XX^e siècle, lutteurs d'usine ou de comptoir, des avènements successifs finirent par loger dans la « Tour de la Ligue, », la « Chambre du Roi » ou le « Pavillon des Grâces, » les illustrations de la Banque, des Chemins de fer, du Charbon, des Vins mousseux, des Sucres, des Tapis, des Engrais, de la Métallurgie ou des Produits chimiques.

N'allez pas croire que la mainmise des hommes nouveaux sur les anciennes demeures soit un fait propre à notre temps. C'est un fait permanent depuis sept siècles et sans doute éternel. S'il paraît plus saillant de nos jours, c'est parce que les « arrivés » d'aujourd'hui gardent leur nom et que les « parvenus » d'autrefois prenaient le nom de leur terre; un maître de forges achèterait aujourd'hui, de la descendance de Brantôme, éteinte dans la misère, l'immense domaine de Bourdeilles, qu'il ne se parerait pas comme Jean Bertin, bourgeois de Périgueux, enrichi dans la fabrication du fer, acquéreur de cette seigneurie en 1730, des titres de comte de Bourdeilles, seigneur de Brantôme et premier baron de Périgord. Si ce transfert de propriété nous frappe davantage depuis la Renaissance, c'est que les acheteurs, tous gens de finance, sont d'un autre métier que les vendeurs, gens d'épée, tandis qu'au moyen âge ils étaient tous de profession militaire, la seule qui permit aux laïques d'acquérir et de conserver.

Ne nous y trompons donc pas. Depuis trois siècles, ces châteaux seigneuriaux, que leur valeur d'art ou leur intérêt d'antiquité fait qualifier d'historiques, n'ont été maintenus, restaurés,

embellis, que par la richesse des partisans, pirates d'impôt et trésoriers de l'ancien régime : soit que les gens de finance aient fait très vite, dans leur descendance mâle, souche de gentils-hommes et de marquis qui achetèrent ces châteaux ; soit qu'ils y aient été représentés par leurs fillés, devenues marquises ou duchesses, et, dans ce cas, leur nom roturier pouvait ne pas être sur la porte, mais leur sang coulait dans les veines des occupans de vieille extraction. Ceux-ci eurent à s'en féliciter ; car ce sang était souvent de qualité supérieure, sang d'intelligence et de volonté. La fille du nouvel enrichi n'apportait pas seulement à son mari de l'or pour conserver une habitation qui lui échappait, voire pour recouvrer celle des ancêtres qui avait précédemment passé en d'autres mains, — j'en pourrais citer des exemples ; — elle transmet plus d'une fois à sa race, par atavisme, quelque peu de l'énergie ou de l'habileté que le père avait dû posséder, pour réussir.

Pour qui avait le moyen de l'acquérir, un château n'était pas seulement une propriété, mais une dignité. On connaît l'histoire de Piron, assis sur un banc dans une promenade devant la statue d'un saint qu'il ne voyait pas, mais que les passans voyaient et à qui ils ôtaient leur chapeau. Piron rendait le salut, le prenant pour lui et se félicitait d'être devenu si populaire. Il ne se retourna que fort tard. Beaucoup d'hommes, que le hasard assoit ainsi devant la statue d'un saint, ne se retournent guère et meurent sans savoir que les honneurs dont ils jouissent sont rendus à leur dignité, au fauteuil sur lesquels ils étaient assis, à leur maison, à leur habit, c'est-à-dire à l'image qu'ils ont derrière eux. Ceux-ci sont des sots. Les sceptiques savent que les dix-neuf vingtièmes des passans saluent, non la grandeur et le mérite, mais seulement les marques extérieures par où l'on a coutume de signaler au vulgaire le mérite et la grandeur ; aussi s'appliquent-ils dans la vie à s'asseoir toujours devant la statue d'un grand saint. Ceux-là sont des sages.

Qu'ils fussent sages ou sots, les financiers du XVIII^e siècle étaient sollicités chaque semaine, en ouvrant leur journal, par les offres de vente d'une « terre ayant titre de comté, » ou d' « un joli marquisat dont la seigneurie s'étend dans sept paroisses, avec beau château, grand parc, bosquets, belles eaux, » etc. Quoi de plus engageant qu'un placement joignant le brillant à l'utile, comme celui du « château de Leugny, près d'Auxerre, de dix

ou douze appartemens, dont plusieurs sont lambrissés et parquetés, *avec toute justice, droits de banalités* et de dîmes. On pourra s'accommoder des meubles qui sont en bon état. Un des fiefs qui composent cette terre *donne entrée* aux États de Bourgogne. » Ce ne fut que tout à fait sur la fin de l'ancien régime que l'on vit des châteaux figurer dans la colonne des ventes de « biens en roture ; » parce qu'ils étaient bâtis de fraîche date, sans plus de droits ou de privilèges qu'une maison de campagne d'aujourd'hui, et sans souci d'en posséder aucun ; indice que la féodalité était bien malade.

Lorsqu'un pacifique fonctionnaire bâtissait au xvi^e siècle, son amour-propre eût souffert de n'être pas flanqué de tourelles ; la mode ainsi perpétua, soixante ans durant, après les tours sérieuses, les tours de fantaisie. Les architectes aussi donnaient encore, par habitude, deux mètres d'épaisseur à des murailles de palais à l'italienne, témoin Serlio à Ancy-le-Franc. Ce n'était pas pour enfler leurs mémoires ; leurs honoraires se réglèrent à forfait. Chez le Roi ils touchaient un traitement annuel : Serlio 6400 francs, le Primaticcio 9500 francs, Pierre Lescot, Philibert Delorme et Jean Bullant, l'architecte des Tuileries, chacun 12000 francs. A titre de gratification il leur était octroyé de menus biens d'église : Lescot était « abbé » de Clagny, Delorme d'Ivry et Primaticcio de Saint-Martin de Troyes.

Mais s'ils ne furent pas « comblés de richesses » dans leurs personnes, comme le disent les dictionnaires biographiques, ces grands artistes de la Renaissance imprimèrent à l'habitation, dans leurs édifices « tout remplis d'œuvre jusqu'aux cheminées et lucarnes, » un caractère de faste extérieur jusque-là inusité, qui se perpétua deux cent cinquante ans malgré les changemens de style, et disparut avec le changement des mœurs au xix^e siècle, pour faire place à d'autres orgueils, à d'autres concupiscences.

Ce fut, comme je l'ai dit plus haut, la période de la Magnificence, succédant à la Force, et devant la Commodité. Ce goût ne fut pas l'apanage d'une caste, il fut si général parmi la nation, qu'on ne saurait dire lesquels des hommes d'argent ou des hommes d'épée précédèrent les autres : Chenonceau fut bâti par Thomas Bohier, intendant des finances, au même temps qu'Écouen par Anne de Montmorency et Anet, de Diane de Poitiers, ne fut pas antérieur à Azay-le-Rideau d'un ex-

trésorier Gilles Berthelot. Les rois mêmes suivirent l'impulsion plus qu'ils ne la donnèrent : Louis XIV ne fit que réaliser à Versailles en plus grand, parce qu'il eut plus d'argent et de temps, tout ce qui d'abord à Vaux avait été rêvé par le bourgeois Nicolas Fouquet ; et lorsque déjà Louis XV, lassé de l'apparat, n'affectionnait plus que les « bonbonnières, » Choiseul amplifiait Chanteloup et Paris-Montmartel augmentait Brunoy, à mesure qu'il augmentait sa fortune, jusqu'à y tenir, au dire des contemporains, « un état prodigieux. »

« Tenir un état, » signifie son rang par l'étalage de sa façade, par les dômes et demi-dômes qui la surmontent, par les frontispices, attiques, frises, moulures, cannelures, soubassements et balustrades qui la décorent, par les cours, arrière-cours, perrons et portiques qui y donnent accès, par les communs d'ordonnance régulière qui l'encadrent, l'entourent et surpassent en pompe le corps de logis principal, — telles ces écuries « ridiculement belles » de Chantilly, couronnées d'une gigantesque Renommée de cuivre, — c'est là le but où tendent naturellement, et à l'envi les uns des autres, d'anciens laquais seigneurisés par le manie- ment des fonds publics, aussi bien que les fils des preux, assouplis aux révérences, tous coiffés de la même perruque et galonnés des mêmes broderies.

On peut être plus ou moins sensible à cette forme majestueuse de l'habitation, alors imitée de nous par toute l'Europe ; on ne peut nier qu'elle n'ait été réalisée avec une harmonie dans les proportions, un sens de la mesure dans les attributs et dans le détail, dont la perfection n'a point été égalée de nos jours. Tout cela coûtait gros ; « ce sont les maisons qui ont écrasé la plupart des grandes familles, » dit le duc de Croÿ sous Louis XVI. Il semble bien que les hauts prix du xviii^e siècle correspondent à un progrès effectif de luxe et non pas à une simple plus-value foncière : au temps de la Renaissance, Vigny était payé 500 000 francs par le connétable de Montmorency (1550), Ermenonville 700 000 par un capitaine de Henri IV, Dominique Devic (1590), Méry-sur-Oise, 625 000 francs par M. de Saint-Chamans. Chaumont seul, acquis par Catherine de Médicis, passe le million. Or, au siècle suivant, la construction de Choisy par Mansart coûtait 2 600 000 francs et, sous Louis XV et Louis XVI, Serrant se vendait 2 350 000 francs, Crécy, près de Dreux, 3 850 000 et Brunoy 3 340 000 francs.

Mais il est plus difficile de comparer, d'une époque à l'autre, le prix des châteaux que celui des maisons de ville. On doit négliger les propos en l'air dont les contemporains se faisaient l'écho ; leurs chiffres sont souvent aussi exagérés que leurs descriptions : lorsque Dufort de Cheverny, frappé de la longue suite des bâtimens à Chanteloup, dit qu'« il lui fallait *vingt minutes* (!) pour se rendre par les corridors, de la chambre où il logeait à l'appartement de l'abbé Barthélemy, » nous avons peine à croire, connaissant le toisé des appartemens, qu'il ne s'arrêtât pas un peu en route.

De plus, les châteaux se vendaient avec le domaine qui en dépendait et dont la contenance variait beaucoup à peu d'années de distance : la terre de Valençay, payée 168 000 francs en 1418, 408 000 francs par les d'Étampes en 1451, 1 140 000 francs en 1745 et 1 364 000 francs en 1766 par un fermier général, M. de Villemorin, n'avait peut-être pas au xv^e siècle sa superficie du xviii^e et sûrement pas les 19 500 hectares, acquis par M. de Talleyrand, qu'elle comprenait en 1848, parce que le précédent propriétaire y avait réuni 7 500 hectares des terres de Vœuil et de Luçay.

La seule base d'appréciation est un devis ou un compte détaillé, comme celui de Gaillon, dont la construction en douze ans (1497-1509) coûta 3 millions de francs au cardinal d'Amboise et où deux autres millions furent dépensés par l'archevêque Nicolas Colbert, l'un de ses successeurs, en agrandissemens et en jardins. Georges d'Amboise, le Richelieu de Louis XII, qui laissa en mourant 46 millions de fortune, ne se ruina pas au ministère comme Choiseul, qui perdait 6 600 000 francs pour avoir oublié de faire ajouter un mot à l'ordonnance royale, le gratifiant de ce cadeau.

Bien que Choiseul fit tout un peu légèrement, même les communs de Chanteloup, dont le plancher un jour s'effondra, parce qu'on avait creusé un fossé au pied des murs en omettant d'étayer leurs fondations, les prodigalités de ce grand seigneur, qui choqueraient notre siècle calculateur et un peu mesquin, trouvèrent ses contemporains pleins d'indulgence. Ils comprenaient cette passion ostentatoire, que nous jugeons si frivole et que nous ne comprenons plus. Ce que nous appelons « gaspiller sa fortune, » M^{me} de Choiseul, née Crozat, cette duchesse de naissance très modeste et d'âme si haute dans

l'adversité, l'appelle, dans une fière lettre à Louis XV, « manger neuf millions au service du Roi; » et M^{me} de Dino raconte que l'exemple de Choiseul à Chanteloup détermina Napoléon I^{er} à payer le domaine de Valençay à son ministre Talleyrand, « afin qu'il y fit de même, invitant les ambassadeurs étrangers dont on serait content. »

L'ombre au tableau, c'est l'égoïsme ingénu de cette société dorée, où les hommes d'État croyaient remplir une mission en se logeant le plus superbement possible, mais où personne ne croyait avoir mission d'améliorer le logement de la majorité des Français. Chanteloup, vendu 8 millions de francs au duc de Penthièvre quelques années avant la Révolution, revendu 468 000 francs en 1798 à un chef d'escadron qui ne paya pas, puis 402 000 francs en 1802, démoli enfin en 1823 par des spéculateurs, c'est le symbole des pompes évanouies de l'ancien régime, remplacées par une conception nouvelle de la vie. C'est aussi l'exemple de la valeur fragile des habitations de luxe : sous Louis XIV, la princesse Palatine avait acheté 1 850 000 francs le Raincy, à l'entretien duquel les revenus suffisaient à peine. Il fut vendu à sa mort 650 000 francs.

IV

De nouveaux luxes du château moderne étaient les jardins et les parcs, à peu près ignorés du moyen âge, bien qu'ils eussent été connus des anciens. Je ne parle pas des jardins suspendus de Sémiramis et des plantations pharaoniques, ni du parc d'Académos, terrain sec où poussaient seulement des systèmes philosophiques; mais à Rome l'*hortus* qui, dans la loi des Douze Tables, avait désigné un petit enclos de légumes, s'appliqua sous les empereurs aux villas de Tibur, à celles de l'Esquilin ou du Pincio.

Les jardinets du xiii^e siècle, tels qu'ils apparaissent sur les miniatures ou qu'ils sont décrits dans les chansons de geste, ne rappellent en rien avec leurs petites plates-bandes et leurs pots de fleurs blancs et rouges, les portiques à colonnes ou les viviers de marbre d'un Mécène ou d'un Lucullus. Les préaux ordonnés dans l'enceinte du château fort sont de minuscules damiers de sable et de gazon, parfois une « roue, » — corbeille ronde, — « habillée » de clisses de bois. Les vergers, hors des

murs, clos de briques ou de branchettes tressées, sont un assemblage d'arbres à fruits, d'herbes médicinales ou potagères, avec quelques fleurs et un banc de gazon où viennent s'asseoir les « suaves pucelles, » échappées par une poterne basse. Le Roi au Louvre a quatre carrés de sauge, hysope, lavande et giroflées, avec un parterre de rosiers et un de lys. Chez Mahaut d'Artois les groseilliers dominant et la Duchesse de Bourgogne, dans son « jardin-Madame, » a surtout des fraisiers et beaucoup d'ail.

L'entretien de ces parterres se faisait à petits frais. Le roi René d'Anjou prenait des « hommes jardineurs » à cinq francs par jour pour nettoyer ses allées ; mais il les employait rarement. Charles V eut d'abord une simple jardinière, payée 1 200 francs par an ; sur la fin de sa vie, ce prince ami du faste avait à l'hôtel Saint-Pol, aux appointemens de 5 000 francs, un jardinier, Philippart Persant, auteur de tonnelles en treilles couchées et enlacées, fort admirées en leur temps. Le duc de Bedford, pendant l'occupation anglaise, bouleversa ces jolies choses et les remplaça par de gros ormes, chèrement amenés par eau au port de l'École. La somme allouée au jardinier de Charles V semblera fort modeste lorsqu'on saura qu'elle n'était pas destinée à rémunérer seulement ses services personnels. C'était un forfait ; il devait là-dessus solder ses aides, ensemercer les choux et les courges aussi bien que les marjolaines, le pourpier et le romarin, planter, — sinon fournir, — les iris et les lauriers et renouveler les mottes de tourbe des pelouses.

Au xvi^e siècle fut importé d'Italie ce qui devait s'appeler le « jardin français. » Il avait pour point de départ les vieux parterres et allées symétriques, se coupant à angle droit, ouvert ou aigu ; la nouveauté consista à donner pour cadre, aux broderies et compartimens de verdure et de fleurs, les lignes d'architecture de l'habitation qu'elles épousèrent, tandis qu'au loin des « galeries de charpenteries, » recouvertes de lierre avec arcades variées, créaient une perspective monumentale.

Les Italiens avaient su les premiers développer ce thème avec succès. L'un d'entre eux, dès Louis XII, est mandé pour tracer des jardins où la maçonnerie et la menuiserie jouent autant de rôle que l'horticulture. A côté de Thomas de Lyon, le jardinier ordinaire du cardinal d'Amboise, payé 1 670 francs, travaille en 1506 le dessinateur Mercuriano qui reçoit pour

six mois 2700 francs. Ce dernier, ou son fils traité sous François I^{er} de « Messire » Passello de Merculiano, est un artiste. Il partage avec son compatriote Jérôme de Naples un budget annuel de 9 400 francs pour le « grand jardin de Blois » (1531), dont il est seul chargé l'année suivante ; traitement assez mince, puisqu'il devait subvenir là-dessus aux frais d'entretien.

Même système à Fontainebleau, où Quentin l'Africain touchait 3 200 francs par an pour « l'Enclos de l'Étang » (1541), et aux Tuileries dont Bernard de Caruesse avait l'entreprise (1570) pour 3600 francs, sous titre d'« intendant des plants. » Lorsque le travail laissait à désirer, ces jardiniers-ingénieurs étaient pécuniairement responsables : sous Louis XIV, à Saint-Germain, François Francini avait pour 4 150 francs le soin des fontaines et des grottes ; mais, « vu le dépérissement de la plupart d'entre elles, » dit-on en 1679, il ne recevra que 2 770 francs. Pour les mêmes causes, il n'est payé que 1 550 fr., au lieu de 2 100 francs, à la veuve Bellin, chargée du potager de ce château. Ainsi exécutée à la tâche, dans le détail, la besogne était hiérarchisée au xvii^e siècle sous la haute direction de Lenôtre et de La Quintinie, appointés chacun à 14 000 francs.

La France alors dépassait tellement les étrangers qui l'avaient initiée à cet art, elle nationalisait si bien le jardin par des dynasties de maîtres, héréditaires dans leur profession, — depuis celle des Mollet qui débutèrent à Anet, jusqu'à celle des Richard qui finirent à Trianon, — que l'Italie à son tour rendait hommage à notre suprématie. Durant la guerre de la Succession d'Espagne, la coalition antifrançaise dont il fait partie n'empêche pas le duc de Savoie de rétribuer largement des Français en Piémont pour être surintendants et gouverneurs des parcs, jeux d'eaux et jardins de ses résidences de Turin, Mirafiori ou Veneria.

Chez les bourgeois, le jardinier était un ouvrier à la journée, employé à la taille des arbres, à l'ébourgeonnement ou autres tâches, moyennant un prix variable, depuis 3 francs 60 pour le patron en été jusqu'à 1 franc 50 pour les « garçons » en hiver. A ceux-ci sans doute le travail manquait souvent, puisque *les mêmes jardiniers*, lorsqu'ils étaient à l'année, se contentaient encore de 180 à 220 francs de gages dans les derniers temps de l'ancien régime. Applicables à des capacités ordinaires, ces émolumens étaient dépassés par les véritables horticulteurs ; mais ils expliquent comment, pour 1 000 à 1 500 francs par an,

sous Louis XIV, les châtelains de l'Île-de-France trouvaient à passer marché pour l'entretien global de leurs propriétés. Fleurs et légumes, il est vrai, étaient encore des plus simples.

Ils avaient progressé depuis le règne de François I^{er} (1537), où le Roi payait 360 francs pour faire porter à Meudon, *au mois de juillet*, des artichauts, des asperges « et autres diversités d'herbages et fruitages, » poussés dans le jardin de Blois et qui, vraisemblablement, n'étaient pas encore mûrs à Paris. C'est de ce temps aussi que date le chasselas des treilles royales de Thomery (1532), « la façon des vignes lez Fontainebleau, » plantées et « conduites » par Jehannot le Bouteiller pour une somme de 9 600 francs.

Le goût de l'exotisme en horticulture s'était répandu depuis cette même époque, où l'on avait dépensé 1 540 francs pour envoyer « quérir des orangers en Provence, » jusqu'aux orangeries monumentales de Versailles et de Clagny, peuplées de mille arbres en caisse. On citait au xvii^e siècle les collections des ducs Mazarin et de Créquy, de la duchesse de Verneuil, de M. de Beringhen le premier écuyer. Le commerce des fleurs, sauf en Hollande pour les tulipes, était fort peu de chose. C'est un chiffre fantaisiste que celui de M^{me} de Sévigné, écrivant qu'à la réception du Roi par le prince de Condé à Chantilly il y aura pour 10 000 francs de jonquilles ! On eût été bien embarrassé de les trouver dans le Paris de 1671.

Les espèces de fleurs se multiplièrent et se perfectionnèrent durant cent cinquante ans : « les plus belles, dessinées pour le recueil de Gaston d'Orléans (1630) au Muséum d'histoire naturelle, sont telles, dit Buffon, qu'aujourd'hui un jardinier de village n'oserait pas les cultiver. » Mais leur prix demeurait assez bas. Au moyen âge, la mode si répandue des « chapeaux de roses, » c'est-à-dire des couronnes dont se paraient les convives dans les festins et qui souvent faisaient l'objet d'un hommage féodal, n'était pas un usage onéreux au prix de 3 fr. 75 *le kilogramme*, que valaient à Paris les roses de Provins. Chez la rosière du Parlement, sous Charles IX, 6 fr. 50 était le tarif du *millier* de boutons de roses. Sous Louis XV, la *Petite Bouquetière* de Paris vendait ses bouquets de 0 fr. 60 à 1 fr. 20 ; « encore fallait-il qu'ils fussent beaux. » C'était le prix réel et marchand *pour les dames* ; des messieurs la même bouquetière se vantait d'obtenir dix fois plus ; mais sans doute en leur

laissant croire qu'elle céderait quelque autre chose avec ses fleurs.

Les arbres fruitiers, poiriers, pommiers, pêchers, abricotiers, de 1 fr. 50 à 2 fr. 50 le pied, suivant leur force, ne semblent pas avoir renchéri aux temps modernes. Ils coûtaient souvent plus, — jusqu'à 3 fr. 75, — aux *xiv^e* et *xv^e* siècles, dans les campagnes de Normandie que ceux de Catherine de Médicis aux Tuileries, ou ceux des vergers seigneuriaux et bourgeois du temps de Louis XV. Les ifs « taillés en palissades, » — 4 francs la pièce, — valaient plus que de nos jours. Du moins dans le Nord, car les chiffres différaient sensiblement suivant les provinces, pour toutes les essences : un poirier se vendait en Flandre le double de son prix en Orléanais ; un mûrier allait de 1 fr. 20 en Languedoc jusqu'à 8 francs en Picardie, et les pépiniéristes qui faisaient à Paris le commerce des plantes rares devaient exiger, d'un « arbre chinois, » un peu plus des 2 fr. 50 qu'il se payait à Avignon.

Plantes et fleurs sont un luxe créé par nos serres chaudes, fort peu comparables à ce que l'on nommait pompeusement ainsi au *xviii^e* siècle. Celles que Louis XV avait installées à Trianon et Paris-Montmartel à Brunoy, en profusion, et dont le Roi et le financier étaient aussi fiers l'un que l'autre, n'avaient pas changé depuis l'invention attribuée au *xiii^e* siècle à Albert le Grand. Avec ces grands vitrages adossés à des murs « dans lesquels il y avait des fourneaux, » on obtint, dit-on, le 1^{er} février des pêches grosses « comme le bout du petit doigt, » dont la maturité est demeurée problématique, et vingt ans plus tard ces constructions avaient disparu, telles qu'un jouet encombrant.

V

Ce qui était impérissable, ce que la postérité ne s'est pas lassée d'admirer, c'est le jardin français, le glorieux jardin de Le Nôtre, qui, au parterre naïf encore du *xvi^e* siècle, tantôt isolé et gauchement confiné dans un coin du château comme un potager, tantôt étouffé comme un préau de cloître par des limites trop proches et trop massives, substitua cette conception géniale : un palais, un vrai palais de plein air.

C'est pour avoir mal compris la pensée de celui qu'on appe-

lait le « grand *architecte* des jardins » et celle de ses émules ou disciples, que tant d'auteurs modernes et non des moindres, à commencer par Alfred de Musset, se sont plu à railler ces *édifices* de verdure dont Versailles offre le modèle. Leur reprocher de violenter la nature, de l'assujettir à l'obéissance dans les lignes rigides et la forme tyrannique des bosquets, c'est comme si l'on reprochait au créateur d'une habitation de pierre de contraindre les matières brutes à se façonner suivant ses plans.

Qu'est-ce, en effet, que cette architecture immense où tout est vivant, les murs, le sol et les toits? Une construction végétante, non bâtie, mais plantée, non maçonnée, mais taillée, cent fois plus vaste que le château fermé qu'elle enchâsse et prolonge de toutes parts. Les salons, galeries et cabinets de charmilles, tantôt voûtés de feuillages en ogive, tantôt entresolés en berceaux, les tapis alternés de fleurs et de gazon, le mobilier surtout: les statues, les groupes, les vases de marbre et de bronze, tout cela constitue de merveilleux appartemens de parade ou d'intimité, dont les hôtes trouvent réunis, à quelques mètres de distance, les charmes de l'ombre et du soleil.

Ces « jardins » sociables, qui ne prétendaient pas plus être des forêts vierges que nos maisons à cinq étages ne sont des grottes naturelles, visaient dans leurs moindres détails à plaire avant tout aux yeux. « Vous avez entendu dire, écrivait un Anglais, que Louis XIV regrettait de n'avoir pas de gravier propre aux allées, couvertes d'un sable mou et blanc. C'est une erreur, il y a beaucoup de gravier entre Paris et Versailles; mais les Français, qui aiment la clarté et l'éclat, préférèrent ce sable comme plus gai et plus agréable et ne s'aperçoivent pas que sa réflexion est très pénible. » Sans doute le caillou eût été dur au marcher et inutile, dans ces allées où l'on ne voyait personne les jours de pluie; la blancheur du parquet de sable était plus « habillée, » plus en harmonie avec le décor de ces salons de plein vent.

Ne donnez point à ces « jardins » superbes un nom générique qu'ils partagent avec les « courtils » villageois, appelez-les des *logis extérieurs*, et vous reconnaîtrez que leurs alignemens géométriques masqués par la perspective, leurs étoiles, leurs demi-lunes, leurs quinconces et leurs boulingrins sont beaucoup moins froids et moins monotones que l'enfilade des

chambres, même lambrissées de marbre et plafonnées de peintures, dont se compose le logis intérieur.

Comme celui-ci les logis-jardins ont des jours ouverts sur le dehors, soit par de petites fenêtres, les « Ah ! ah ! » coupures de murailles avec sauts-de-loup qui surprennent la vue, soit par de larges baies panoramiques où l'œil s'accroche sur des lointains de montagnes, de lacs ou de mer, qui constituent l'ambiance nécessaire du genre. C'est même dans le choix d'un milieu approprié que gît l'écueil, pour le jardin comme pour la maison, parce qu'il se trouve sur la terre moins de sites grandioses que de plaines insignifiantes et que la « nature » offre beaucoup de paysages manqués.

J'allais oublier la caractéristique du jardin de Le Nôtre : c'était d'être animé par les eaux. Cette partie fut son triomphe, nous ne l'y avons pas égalé, et ce que notre temps a produit de plus parfait en ce genre est la restitution, minutieusement poursuivie par un millionnaire d'un goût très sûr, des cascades, fontaines, miroirs et vasques du château de Vaux. Pour remplir le réservoir gigantesque qui devait les alimenter, Fouquet avait détourné une rivière. Ces « effets d'eau » vive, tombante ou jaillissante, ces nappes, ces urnes, ces « buffets, » de cristal fluide, ces jets et panaches mesurés qui motivaient la présence et réglaient le maintien d'une multitude de sylvains, de tritons, de dryades, d'animaux réels ou fabuleux, debout, couchés ou accroupis, en marbre, en bronze, en plomb doré, exigeaient un volume considérable de liquide.

A Tanlay, chez le surintendant d'Emery, le canal avait 28 mètres de large sur une longueur de 650 mètres. Amener l'eau, de très loin souvent, et la faire monter à hauteur suffisante exigea un déploiement d'ingéniosité vraiment remarquable, avec les mécaniques rudimentaires dont on disposait. La dépense fut à proportion ; mais il fallait de l'eau à tout prix : ce fut une angoisse extrême à Versailles lorsqu'on craignit l'échec de la machine de Marly qui avait coûté quatorze millions ; sans plus attendre on se retourna d'un autre côté ; l'adduction de l'Eure fut décidée et les travaux, parmi lesquels la construction d'un aqueduc que l'on voit encore, inachevé, au milieu du parc de Maintenon, s'élevèrent à trente et un millions de francs.

Ces deux sommes réunies, — 45 millions, — équivalaient aux trois quarts des soixante millions auxquels était évalué le canal

du Languedoc et, sur le total de deux cent cinquante-quatre millions de francs qu'en un demi-siècle (1664-1713) absorba Versailles, bien que la distinction soit assez difficile à faire entre les jardins et les bâtimens, — beaucoup de matériaux et de salaires, confondus dans les comptes, s'appliquant aux uns et aux autres, — je ne serais pas surpris que la part du dehors fût presque égale à la part du dedans.

Le château de Ménars (Loir-et-Cher) fournit à ce sujet un piquant exemple. Son propriétaire du xviii^e siècle, M. de Margny, frère de M^{me} de Pompadour, avait orné le parc d'une quinzaine de statues et de groupes, dus au ciseau des meilleurs artistes de son temps. De nos jours, lors d'une vente publique, ces quelques marbres, qui formaient un lot réservé, dépassèrent un million de francs. prix légèrement supérieur à celui du château et du domaine tout entier. Les objets d'art ne coûtaient pas aussi cher à Louis XIV, qui achetait les marbres bruts et les faisait tailler par des sculpteurs à l'année : un Bacchus, d'après l'antique, était payé 14400 francs à Coysevox, les vases de Marly revenaient à 2650 francs, en marbre, à 550 francs en plomb ; c'était peu, mais il en fallut des milliers pour le *parc* de Versailles.

« Parc » était un vieux mot qui, pour désigner une chose nouvelle, avait changé de sens. Dans son acception du moyen âge, c'était une enceinte quelconque pour la chasse, close de murs, comme à Vincennes, ou plus simplement de haies et de fossés ; le sol y demeurait à l'état de labours, de bois ou de lande, et le plus grand nombre des châtelains n'en possédaient pas. Le parc n'était parfois qu'un verger. On disait en 1409 du château de Marcoussis, bâti par Jean de Montaigu, l'opulent ministre de Charles VI, qu'il possédait un « grand parc de quatre hectares, » planté d'arbres fruitiers et garni de fossés à poissons et d'une basse-cour. Deux cents ans plus tard, sous Louis XII, l'amiral de Gravelle décuplait cette surface.

Lorsque aux temps modernes toute maison bourgeoise prétendit posséder aux champs « un jardin honnête, où il y eût du couvert, » les riches, pour constituer des parcs d'agrément et de promenade, achetèrent tout autour d'eux, morceau par morceau, des pièces tellement divisées auparavant qu'il s'y voyait *jusque sous les fenêtres du château*, comme à Bourbilly (Bourgogne), 45 propriétaires différens sur 30 hectares. Ainsi

procéda Georges d'Amboise au xvi^e siècle à Gaillon pour 400 hectares, qui furent vendus en 1815, avec la futaie qui les couvrait, 500 000 francs à une compagnie de marchands de bois. Si quelques parcs de l'ancien régime ont été ainsi dépecés depuis cent ans, il s'en est créé bien davantage de nouveaux, et beaucoup d'anciens ont été augmentés, autour d'habitations notables qui n'en possédaient jusque-là que de fort réduits.

Seul le type singulier dont la seconde moitié du xvii^e siècle s'était engouée, sous le nom de « jardin chinois » ou « anglais, » a complètement disparu. Pour nous, les épithètes de français ou d'anglais appliquées aux jardins désignent simplement un ensemble de lignes droites ou courbes, celles-ci plus simples, suivant les sinuosités du terrain et exigeant de moindres frais d'exécution et de tenue. Tout au contraire, le « jardin anglais, » tel que l'entendaient ses propagateurs à la fin de Louis XV, était le plus artificiel et le plus alambiqué du monde.

« On ne peut trop remarquer, écrivait-on en 1775, qu'il ait fallu connaître la Chine pour apprendre à imiter la nature; il est singulier que nous ayons tant tiré de là et qu'il ait fallu que nous allions prendre le *bon goût* si loin. Il y a environ trente ans que les jardins de la Chine ont commencé à prendre un peu en Hollande, surtout en Angleterre, et ce n'est que de la dernière paix (1763) que, la bonne compagnie française s'étant mise à voyager en Angleterre, — l'anglomanie régnait alors à Paris et la francomanie à Londres, — en a rapporté ce nouveau ton; si bien qu'on l'imitait partout avec enthousiasme. » Il ne manqua pas de seigneurs, comme le duc d'Aumont à Magny-Guiscard, qui culbutèrent des jardins de Le Nôtre pour les remplacer par la « vraie et riche mode » anglo-chinoise. A la Chine du reste l'on ne prit guère que le kiosque, et ce fut la moindre des « fabriques. »

Lorsqu'un critique disait alors d'un paysage « bien composé : » « la gauche du tableau est occupée par une *fabrique*, » le lecteur savait que cela signifiait un temple, une tour ou quelque ruine d'architecture. Aujourd'hui ce sens est en train de s'abolir, parce que les « fabriques » ont cessé de plaire, aussi bien en peinture que dans les jardins. Sous Louis XVI elles étaient à outrance à la ville dans les Folies Beaujon, Boutin, Monceaux, comme à la campagne à Ermenonville, chez M. de Girardin, à Mortfontaine chez le président Le Peletier, à Sceaux ou à Liancourt.

Les « solitudes, » les labyrinthes, les « îles de l'Amour » où des jeux étaient sursemés de chapelles gothiques, de moulins hollandais, de minarets et de pagodes. Les mêmes gens qui, pour mieux « imiter la nature, » plantaient des arbres morts « parce qu'il y en a dans les champs, » rassemblaient sur un étroit espace des semblans d'obélisques et des huttes de paille, des tombeaux « de héros » avec devises, des embryons de « forteresses » où un soldat unique aurait eu peine à se tenir debout. Tout était exigü, sauf les prétentions des propriétaires qui, seuls, n'eussent pas eu le droit d'en rire. Mais personne ne riait alors de ces incidens voulus qui « faisaient à merveille. » Chacun voulut copier le fameux « hameau » de Trianon ou celui de Chantilly avec son petit moulin, sa petite ferme et ses « petits jardins de paysans. » Les masures contenaient de riches salons pour « faire surprise. » L'on admirait ici le « canal des roses, » ailleurs la « grotte de Saint-Antoine » succédant, par une heureuse transition, au « cabinet de Flore. » Cela passait pour extrêmement « chinois. »

Des « morceaux exquis » étaient, chez le prince de Condé, l'*Abîme*, chez le duc de La Trémoille, le *Murmure*, et chez M. de Lauragais un « *volcan* d'un grand effet. » Des chutes d'eau indigentes humectaient des rocs, rochers et rocailles de toute dimension ; car de rochers nul n'aurait su se passer, il s'en voyait pour toutes les bourses. Ces rochers étaient philosophiques autant que poétiques : « Ce qui m'enchantait le plus à Attichy, dit le duc de Croÿ, est une idée absolument neuve, le rocher transpirant ou distillant goutte à goutte, par un siphon caché. Il me parut qu'on pourrait y graver à l'antique : « L'eau qui tombe perce le plus dur rocher ; c'est ainsi que l'amour durable tire son fruit de la persévérance : » réflexion à la Joseph Prudhomme, où se résume l'esprit de ces jardins tendancieux.

Il est bien vrai que le sens du pittoresque est récent et qu'il a fallu un degré avancé de progrès pour l'acquérir. L'humanité barbare avait tout son saoul de cette « nature » hostile, qu'elle ayalait de force ; tout son effort tendait à la vaincre et à en sortir. C'est seulement après l'avoir maîtrisée et domestiquée que l'homme se prit à admirer en artiste les montagnes, les forêts, les rivières et la mer elle-même, qu'il ne craint plus. Les touristes affluent aujourd'hui au milieu de ces Alpes que les armées romaines trouvaient si rebutantes et que les anciens traversaient

avec tant d'ennui et d'effroi ; ils jouissent de ces rudes spectacles, par contraste avec la civilisation banale que les générations successives ont si péniblement accumulée. Mais il est curieux de constater que le premier pas fait dans l'amour du « simple, » sinon du « sauvage, » ait conduit tout d'abord ceux qui voulaient échapper aux pompes du jardin français à des recherches plus conventionnelles encore et moins raisonnables.

Ainsi entendus, les jardins anglais étaient aussi onéreux que leurs prédécesseurs ; de ceux-ci en effet la création seule coûtait cher ; la dépense annuelle y était relativement modérée. L'entretien des jardins de Versailles et de Trianon, y compris le potager du Roi, ne coûtait que 490 000 francs vers la fin du règne de Louis XIV ; joignez-y 106 000 francs pour les « fontaines » de Versailles, vous obtenez un total d'environ 300 000 francs. Or, s'il n'existe aucune propriété privée qui puisse se comparer à Versailles, au point de vue du capital initial, il en est plusieurs en France, de nos jours, dont les frais d'entretien égalent ou dépassent ceux des jardins du grand Roi ; on en pourrait citer telle qui représente pour son possesseur une moyenne de 500 000 francs de débours annuel.

Cela tient d'abord à la hausse des salaires : depuis ceux du savant horticulteur, à qui incombe ici la direction supérieure, beaucoup mieux payé que Le Nôtre ou La Quintinie, jusqu'aux simples garçons jardiniers appointés au double de ceux du xvii^e siècle. C'est aussi que le luxe moderne a évolué ; celui des plantes, des fleurs et des primeurs est incomparablement plus développé que jadis. Il est presque sans limites pour qui prétend faire venir d'un autre hémisphère des arbres rarissimes en pleine force, fournir sa collection d'orchidées de sujets uniques, à 2 000 francs la pièce, obtenir les fruits précoces avec ces amas de houille qui remplacent ou devancent le soleil et reproduire à volonté, dans des serres de dimensions propices, les fleurs difficiles dont les connaisseurs sont épris.

Ici comme partout, l'extrême faste contemporain, plus compliqué que celui de nos aïeux, a le caractère discret, j'allais dire secret, qui sied à une époque jalouse, et se passionne pour l'aristocratie du « Phénoménal, » si naturelle à un peuple démocratique.

BISMARCK ET L'ÉPISCOPAT

LA PERSÉCUTION

(1873-1878)

I

LA PRÉPARATION ET LE VOTE DES LOIS DE MAI

La formation du Centre, rendue nécessaire par les desseins des nationaux-libéraux contre l'Église, avait mécontenté Bismarck; il avait dépensé d'inutiles efforts pour que Rome désavouât ces députés qui défendaient les prêtres et troublaient, par leur existence même, le genre d'équilibre parlementaire qu'il rêvait. Tel l'éclair dans un ciel chargé d'orages, telle alors avait surgi, soudaine et zigzagante encore, la colère bismarckienne; menaçante pour l'Église non moins que pour le Centre, elle avait détruit, au ministère des Cultes, cette « division catholique » qui depuis trente ans, à la façon d'un paratonnerre, semblait protéger le catholicisme prussien; elle avait capricieusement ravagé le terrain scolaire, immense région dans laquelle depuis vingt ans l'Église et l'État vivaient en bonne harmonie; et puis, foudroyante, elle s'était abattue sur quelques centaines de Jésuites, et les avait dispersés. Elle agissait plutôt par saccades que d'après un plan préconçu, et, tour à tour, déconcertait les catholiques par ses heures d'acharnement, et leurs adversaires par ses heures d'accalmie. Nationaux-libéraux et vieux-catholiques avaient en portefeuille des projets tout prêts, marquant à l'avance certaines victimes, indiquant à l'avance la

façon de les abattre; ils formaient l'état-major de campagne que Bismarck, suivant les instans, consultait ou négligeait. Sa colère procédant par soubresauts, hâtive et puis hésitante, fiévreuse et puis assoupie, empruntait certaines munitions à leur arsenal, et certaines combinaisons à leur stratégie; mais ces emprunts eux-mêmes avaient quelque chose de fortuit, d'épisodique, de désordonné; l'offensive anticatholique du chancelier semblait peu soucieuse d'adopter une méthode précise, et de se développer avec suite et continuité. On eût dit qu'il luttait pour intimider plutôt que pour vaincre.

C'est durant le second semestre de 1872 qu'il commença de concerter une série d'assauts contre la hiérarchie ecclésiastique : les droits des évêques allaient être délibérément attaqués, attaqués à coups de lois. Ses diplomates visaient toujours la papauté, mais sans réellement l'atteindre : l'essai d'un *Culturkampf* international allait lui ménager échec sur échec. Ses féaux du Parlement visaient toujours le Centre, mais ne faisaient que le fortifier : les élections successives allaient leur réserver d'incessantes défaites. Ses légistes, eux, visaient l'épiscopat; ils allaient le frapper, le disloquer, le décimer, multiplier les ruines matérielles, se heurter à des inflexibilités morales, désorganiser l'Église, mais, en même temps, affaiblir la nation, accumuler enfin des victoires législatives et policières qui devaient être des leurres, et que Bismarck, finalement, se retournant vers le Pape, — vers un autre Pape, — essaierait de réparer comme l'on répare des désastres.

I

Le 24 juin 1872, Pie IX recevait une députation d'Allemands, pieux et militants : il leur conseillait de faire opposition aux persécuteurs, de vive voix et par écrit, avec respect et fermeté.

J'ai fait dire à M. de Bismarck, ajoutait-il, — et vous pouvez le répéter à tout le monde, — qu'un triomphe sans modestie s'évanouit, qu'un triomphe suivi de la persécution contre l'Église est la plus grande des folies; je lui ai fait demander comment ces catholiques, dont naguère l'État prussien se déclarait satisfait, sont devenus tout à coup des rebelles, des conspirateurs. J'attends la réponse. Je ne l'ai pas encore reçue; peut-être parce qu'il n'y a rien à répondre à la vérité. Au reste, élevons nos regards vers Dieu exaltons notre solide confiance, tenons-nous bien unis; qui sait si bientôt ne se détachera pas la petite pierre qui mettra en miettes le pied du colosse ?

Le Pape se rassérénait pour redire que les persécutions fortifiaient l'Église, qu'elles la purifiaient, et qu'elles la revêtaient d'une beauté nouvelle; et ses imprécations de prophète s'atténuaient et s'achevaient en un mystique *Alleluia*.

Pie IX, trois mois plus tard, expliqua que le colosse dont il avait prévu la chute n'était pas l'Empire allemand, mais l'« orgueilleux pseudo-libéralisme » qui gouvernait cet Empire. Beaucoup de publicistes, tant à Berlin qu'en Europe, avaient autrement compris : excités au soupçon par la polémique des vieux-catholiques, ils avaient conclu que c'était sur Bismarck, sur l'Empereur, sur l'Empire, que Rome faisait peser ses fatales menaces. Il fut acquis, dès lors, — même après la rectification papale, — que les fidèles de Pie IX souhaitaient avec lui l'écroulement du colosse germanique, et que leur attachement même au Pape infallible faisait d'eux de mauvais patriotes.

Les caricatures déployaient sous les yeux de l'Allemagne, rieuse à demi, anxieuse à demi, une sorte de chasse sauvage, conduite au grand galop par le petit Windthorst : monté sur un âne, coiffé d'un chapeau de prêtre, il était suivi d'une armée de curés, de « Jésuites, » disait-on, sur laquelle planait l'étendard de saint Kosmian, » c'est-à-dire l'étendard d'un conspirateur polonais. « Dehors ces Tartuffes aux pattes de chat veloutées, ces sauterelles à chapeau claque, ces sangliers, ces mites! Dehors ces filous, dehors ces canailles couvertes de sang et de rapines! Vite du borax, du phosphore et de l'arsenic contre cette vermine! » Des journaux assez lus charriaient ce torrent d'injures. On possédait enfin le borax et l'arsenic : c'était la loi contre les Jésuites. Vite et sans merci, il la fallait appliquer.

Fermer successivement toutes les résidences des Pères, cela ne suffisait point; un certain nombre, individuellement, furent frappés d'interdiction de séjour, tracassés parce qu'ils montaient à l'autel, tracassés parce qu'ils confessaient. Un Jésuite qui célébrait sa première messe n'avait même plus le droit d'y laisser assister ses parens; un autre recevait la défense de demeurer auprès de sa vieille mère. Parfois, dans les courriers qui signifiaient ces brutales mesures, s'attardaient et se fourvoient des lettres d'un tout autre ton; sous le cachet du ministère de la Guerre, elles apportaient à des Jésuites qui s'étaient, en 1870, distingués comme infirmiers ou brancardiers l'hommage de la croix de fer ou quelque autre décoration. La même poste, ainsi,

leur remettait parfois une marque d'estime et la notification d'une déchéance : la preuve qu'ils honoraient l'Allemagne et la preuve que l'Allemagne ne voulait plus d'eux leur étaient solennellement laissées par le même vagemestre. On poursuivait les Jésuites partout; ils étaient visés dans la personne des Rédemptoristes, qu'on leur supposait affiliés, et dont au mois d'août l'on interrompait les prédications dans la province Rhénane; visés, encore, dans la personne de ces nombreux collégiens ou étudiants auxquels Falk défendait rigoureusement de former à l'avenir des confréries ou archiconfréries; visés, toujours, dans la personne de leur fondateur saint Ignace, qui n'était pas admis à figurer sur un vitrail d'église. Ainsi traquait-on les Jésuites jusque sous le béret des étudiants; ainsi les pourchassait-on jusque dans l'altitude des verrières.

Entre les plumes qui voulaient servir l'Église et celles qui voulaient servir l'État, de très grands mots commençaient à s'échanger : la *Nouvelle Presse libre*, de Vienne, menaçait Pie IX d'un autre Sedan; le *Journal allemand d'Empire*, de Bonn, annonçait que les provinces Rhénanes se comporteraient bientôt; peut-être, comme une sorte de « Vénétie, » accrochée aux flancs de la Prusse; et la *Gazette de la Poste*, d'Augsbourg, prévenait le Roi et l'Empereur qu'au jour anniversaire de Sedan les catholiques persécutés refuseraient de se mettre en fête.

De sages politiques hochaient la tête, en se demandant où l'on allait. Il s'en trouvait jusque dans le Cabinet prussien : tel, par exemple, le ministre Eulenburg. A Ems, en juillet, il rencontra le chanoine Frenken, de Cologne, qui n'avait rien d'ultramontain, et l'ambassadeur Arnim : on parla des ennuis que Bismarck et Falk suscitaient à l'évêque Krementz, coupable d'avoir excommunié quelques vieux-catholiques; on prévit la guerre à outrance qui risquait d'en résulter. Eulenburg et Frenken convinrent qu'une politique de violences, qui transformerait les évêques en martyrs, manquerait son but. « Le peuple catholique, disait le chanoine, ne se bornera pas à se ranger derrière eux; il les poussera en avant. » Arnim opina de même.

« On vise l'épiscopat, » constatait, en août, le conservateur Kleist Retzow; et son anxiété frissonnait en mesurant la pente sur laquelle s'engageait son terrible neveu. Le juriste Bluntschli, lui, dans ses lettres et dans les loges, ordonnait des batteries d'allégresse. Cette pente lui paraissait longue, et presque à

perte de vue. Tant mieux, on lutterait pendant une série de générations. C'est à Doellinger que Bluntschli confiait ses pronostics : « Oui, répondait le théologien de Munich, nous ne verrons que les débuts. Quiconque est, comme moi, élevé dans l'Église catholique, sait combien cette lutte sera difficile. » Ainsi les deux maîtres du chœur, celui de l'anti-infaillibilisme et celui de la philosophie nationale-libérale, espéraient que la guerre durerait plus longtemps qu'eux, plus longtemps que Bismarck, et ne finirait qu'avec l'ultramontanisme.

Mais Bluntschli, sans douter d'ailleurs de l'énergie bismarckienne, ajoutait avec quelque crainte : « Je suppose que Bismarck voudra mener ce duel à son terme par quelques coups violens, comme si l'on pouvait changer, si vite, le résultat de plusieurs siècles. » Les alliés politiques de Bismarck dans la guerre contre l'Église, après avoir longtemps redouté qu'il ne s'y dérobât, commençaient de redouter aujourd'hui qu'il ne la brusquât, et qu'il ne crût trop prématurément à la victoire. Ils rêvaient, eux, d'un lent et sûr travail au terme duquel seraient à jamais coupées, dans l'âme d'un peuple, les racines de l'influence romaine ; il croirait peut-être, lui, en avoir fini, lorsqu'il aurait asséné quelques coups de boutoir, dont l'ennemi, plutôt étourdi que terrassé, pourrait à la longue se relever. Nationaux-libéraux et vieux-catholiques applaudissaient aux armemens de Bismarck, mais étaient mal rassurés par son allure et par sa tactique.

II

Traitant l'ultramontanisme comme un obstacle matériel plutôt que comme une idée, et s'en remettant à la force, brutale et rapide, pour amputer les consciences de leurs scrupules ; ignorant de certaines susceptibilités confessionnelles, incapable de les comprendre et dès lors de les respecter ; mais incapable, aussi, d'en prévoir et d'en mesurer les réactions, et considérant, enfin, comme une humiliation pour un État, la résistance d'une Église, Bismarck souffrait et s'agitait à la pensée que dans le lointain Ermeland, à proximité de la Pologne, un évêque prolongeait un conflit avec l'État. Entre la pointilleuse bureaucratie de Falk et le ferme et pacifique Krentz, on ne discutait plus, à vrai dire, que sur le texte même de la formule par laquelle le prélat devait affirmer sa soumission aux lois ; mais

aux yeux de Bismarck, c'était trop, déjà, qu'une telle discussion. Il fallait que Kremenz signât ce que l'État voulait, ou que la mitre de Kremenz tombât !

De grandes fêtes, bientôt, allaient être célébrées au vieux château de Marienburg, pour commémorer la réunion de l'Ermeland à la Prusse ; Guillaume y devait assister ; Kremenz se proposait d'y prendre part et de présenter à l'Empereur une députation afin de témoigner à la patrie l'allégresse des catholiques. Bismarck savait l'estime de Guillaume pour Kremenz ; il craignit que, dans la cordialité des parades, l'Empereur ne se laissât séduire par ce persuasif homme d'Église, et doucement désarmer. Il fallait donc qu'avant les fêtes, l'État fût brutal, de peur que, durant les fêtes, l'État ne devint conciliant.

Bismarck fit pression sur Guillaume ; et l'Empereur, le 2 septembre, par une lettre personnelle, invita Kremenz à déclarer qu'il était prêt à obéir pleinement aux lois. Le 3, Kremenz répondit qu'il ne reconnaissait, dans le domaine de l'État, aucune autre souveraineté que l'État, et qu'en conséquence, il remplirait loyalement le devoir d'obéissance imposé par Dieu. Il ajoutait qu'en ce qui regardait les choses de la foi, la révélation et la parole de l'Église demeuraient sa règle unique. Cette addition mécontenta Bismarck ; il mit au repos la plume de Guillaume, qui, sans doute, se serait déclaré satisfait, et la plume de Falk, qui aurait perpétué les chicanes de mots. En personne, il se dressa devant Kremenz, lui Bismarck, et dans une lettre datée du 9 septembre, il essaya d'une nouvelle interpellation. Oui ou non, lui demanda-t-il, voulez-vous confesser, vis-à-vis de votre souverain, qu'en excommuniant des sujets sans en prévenir le gouvernement, vous avez fait une faute ? Si oui, s'il est évident que vous reconnaissez sans aucune réserve (*unbedingt*) l'autorité des lois territoriales, vous serez admis à Marienburg et reçu par l'Empereur. — Ainsi Bismarck réclamait que Kremenz fît acte de repentir pour avoir fait son métier d'évêque, et que, dans ses promesses d'obéissance aux lois, ne se glissât aucune réserve, aucune allusion aux ordres supérieurs de la morale ou de l'Église. « J'obéirai aux lois, avait dit l'évêque le 3 septembre. — Est-ce bien sans réserves ? » reprenait Bismarck le 9. Alors Kremenz, le 11, écrivit au chancelier qu'en vérité ces exigences nouvelles l'étonnaient, qu'ayant appris, par un message impérial, les conditions qu'on lui impo-

sait, il avait donné satisfaction, qu'il ne s'expliquait pas ce changement des volontés souveraines. Bismarck riposta, le 16, que les adjonctions dont Krementz avait accompagné ses déclarations soumises les rendaient insuffisantes, et qu'un aveu de culpabilité, portant sur sa conduite passée, couperait court à d'interminables embarras. Krementz, relisant la lettre impériale du 2, remontra au chancelier, le 20 septembre, que Sa Majesté, tout au contraire, avait laissé voir l'intention d'arranger elle-même les difficultés sans exiger aucune résipiscence. « Je ne corresponds plus avec vous, » répliqua Bismarck; et ce qu'il voulait, c'était qu'à l'avenir, l'État ne reconnût plus Krementz comme évêque. Mais les irréparables rigueurs n'étaient pas du goût de Guillaume; et l'on se contenta d'un arrêté signé Falk, par lequel étaient supprimés les subsides budgétaires annuellement accordés à l'évêque d'Ermeland. Sans jugement, l'État suspendait une dotation que les engagements conclus avec Rome en 1821 l'astreignaient à maintenir. En Belgique, des souscriptions s'ouvrirent pour le prélat : Bismarck dut y voir une preuve nouvelle de la conspiration ultramontaine internationale, complice de Krementz.

D'autres complices se déclaraient, s'affichaient en pleine terre allemande : c'étaient tous les évêques allemands. A cette même date du 20 septembre, à laquelle Krementz expédiait à Bismarck une suprême fin de non-recevoir, ils étaient tous réunis ou représentés à Fulda, autour du tombeau de saint Boniface, et, de là, adressaient aux catholiques de l'Empire une lettre collective pour protester contre les lois récentes, et pour se solidariser nettement avec leur collègue de l'Ermeland. « C'est votre faute à vous, leur ripostait *la Correspondance provinciale*, organe officieux du chancelier; au Concile, naguère, vous aviez prévu, comme conséquences politiques de la définition, les troubles dont à présent vous faites un grief à l'État. Tant pis pour vous, messeigneurs, pourquoi vous êtes-vous soumis ? » Et *la Correspondance* insinuait que tout évêque belliqueux, ou violateur de la loi civile, était assuré, quel qu'il fût et quoi qu'il fit, de voir se resserrer autour de lui tout l'épiscopat de l'Empire.

Mais voici que, parmi les protestans eux-mêmes, la conspiration ultramontaine internationale, si gratuitement soupçonnée par Bismarck, semblait recruter des agens. Louis de Gerlach, l'ancien ami du chancelier, l'ancien rédacteur de *la Gazette de*

la Croix, publiait une brochure intitulée : *Empereur et Pape* ; elle paraissait au même instant où le *Memorandum* épiscopal remuait les catholiques d'Allemagne. Tous ces fils du complot se croisaient, s'enchevêtraient, se resserraient, se consolidaient, entre eux, formaient un réseau dont les Jésuites, sans doute, connaissaient l'arrogant mystère ! Bismarck pouvait lire, dans cette brochure protestante, à côté de l'apologie de l'Église, celle du Centre lui-même, avec lequel Louis de Gerlach avait noué des liens indissolubles. Un autre ancien ami de Bismarck, Andrae, confiant au publiciste Rudolf Meyer les plans de certaines initiatives sociales, lui disait son rêve d'obtenir la collaboration des catholiques ; quelque « périlleuses » et « néfastes » que lui parussent les « aspirations du jésuitisme, » il traitait d'iniquité, de sottise, la façon dont on les combattait, et il considérait que les conservateurs soucieux des intérêts religieux devaient rechercher de nouveaux points de contact, ébaucher des liens nouveaux, avec des individualités catholiques.

On avait encore pu, quelques mois auparavant, mobiliser contre la Société de Jésus les piétistes de la vieille Prusse ; mais un certain nombre d'entre eux gardaient pour la religion, pour les grands intérêts moraux du pays, une sollicitude anxieuse ; et l'offensive de l'État contre un évêque leur déplaisait, dès qu'ils la voyaient applaudie par tous les ennemis de l'idée chrétienne. Windthorst développait devant ses électeurs le plan d'une défensive religieuse à laquelle concourraient les fidèles des deux Églises : le discours de Windthorst et la brochure de Gerlach semblaient se faire écho, pour laisser craindre à Bismarck la désertion progressive de beaucoup de protestans croyans.

Une autre désertion semblait possible, dont l'éventualité l'alarmait plus encore : celle de la Bavière. La mort du premier ministre Hegnenberg, survenue le 2 juin, avait été suivie d'une longue crise qui durait encore en septembre. Louis II joignait à sa haine de l'ultramontanisme certaines velléités de particularisme ; selon qu'il pensait à la politique ou qu'il s'égarait dans la théologie, les combinaisons ministérielles qu'il ébauchait variaient singulièrement. Sa politique tendait à s'appuyer sur des ministres qui fussent capables de parler net à la Prusse ; ses lubies théologiques, entretenues par certains personnages de son cabinet privé, le poussaient à mettre à la tête de l'État des hommes qui parlassent net à l'Église. Plusieurs semaines

durant, les susceptibilités du souverain prévalurent sur celles de l'anti-infaillibiliste : et l'on crut que Gasser, ministre de Bavière à Stuttgart, réputé particulariste et « ultramontain, » allait être appelé au pouvoir. Vieux-catholiques et nationaux-libéraux manifestèrent : les fêtes auxquelles donna lieu le quatrième centenaire de l'université de Munich servirent de prétexte pour de bruyans hommages à Doellinger et pour des harangues fiévreuses sur le grand combat moral qui s'imposait ; et *la Nouvelle Presse libre*, de Vienne, dont Bismarck savait se servir, fit gronder certaines menaces. Pour éviter le ministère Gasser, qui aurait marqué une réaction contre la politique antireligieuse de Lutz, on prit un biais singulier : *la Nouvelle Presse libre* accusa Lutz, lui demanda raison de ses faiblesses à l'égard de l'Église, de l'insuccès des formules bureaucratiques qu'il opposait à l'ultramontanisme, et lui signifia que, pour conduire cette lutte, ses mains débiles devaient remettre au prince de Bismarck le bâton de commandement. Car la Bavière avait une vocation : elle devait se tenir à l'avant-garde de l'Allemagne, sur le terrain des questions religieuses, comme s'y tenait la Prusse sur le terrain des questions militaires. Avec ses attermoiements, ses demi-mesures, Lutz avait mal réalisé ce programme. Le journal viennois concluait qu'il n'était pas invraisemblable que la Bavière en fût punie par une nouvelle diminution de son indépendance, et la faute en serait à Lutz, dont la mauvaise politique avait prouvé jusqu'à l'évidence la nécessité d'un Empire unitaire... Neuf mois seulement s'étaient écoulés depuis que Lutz avait parachevé l'unité de l'Empire en mendiant auprès du Parlement une loi pénale dont pourrait s'armer la Bavière contre l'Église. On lui déclarait aujourd'hui qu'il n'avait marché ni assez droit ni assez vite ; et le zèle anticatholique de l'« Empire unitaire, » qu'il avait, en décembre 1871, appelé au secours du ministère bavarois, menaçait de se retourner contre la nation bavaroise, et de la frapper. C'en fut fait du projet de ministère Gasser : le 19 décembre, Pfretzschner était appelé au pouvoir. Il gardait Lutz comme collaborateur ; et les vieux-catholiques, qui lui demandaient sans cesse plus qu'il ne pouvait accorder, et qui avaient dû applaudir à l'invective de *la Nouvelle Presse libre*, se consolèrent à la pensée que Bismarck, à Munich, continuerait d'être bien servi et bien obéi.

En Hesse, également, l'avènement du ministère Hofmann sanctionnait la défaite des idées « ultramontaines ; » le Cabinet badois, pour agir selon le cœur de Bismarck, n'avait qu'à demeurer fidèle à la politique suivie à Carlsruhe dans les vingt dernières années ; et quant au Wurtemberg, coupable d'être une oasis de paix religieuse, les *Grenzboten* lui infligeaient de sévères avertissemens. Une certaine orthodoxie civique s'installait en Allemagne ; hors d'elle, il n'y avait plus de bons Allemands. Elle se définissait l'esprit unitaire ; elle se reconnaissait à des signes expressément définis : il fallait être antifrançais, antiguelte, antipolonais, mais surtout antiromain ; et la passion croissante de Bismarck contre l'ennemi « ultramontain, » suivant qu'elle rencontrait des docilités ou des résistances, accordait ou marchandait les brevets de civisme.

III

Au jour le jour, certains politiciens, frottés de théologie évangélique, échauffaient cette passion et, tant bien que mal, s'évertuaient à en fixer les caprices et à en prolonger les élans : ils s'appelaient Abeken, Wagener, Roesler ; ils croyaient connaître le terrain d'Église et le connaissaient plus mal encore que Bismarck. Improvisé diplomate après avoir joué un grand rôle dans les destinées de l'évangélisme prussien, Abeken n'avait que mépris pour les évêques, qui s'étaient soumis au « pape infallible, ennemi de toute vie et de toute culture ; » il inspirait à Bismarck la mésestime pour ces volontés épiscopales qui avaient fléchi, et lui donnait l'illusion de leur faiblesse. Wagener avait caressé le rêve archaïque d'un primat de Germanie dirigeant, en face de Rome, avec le strict respect mérité par Rome, une Église de Germanie, et Wagener considérait la centralisation romaine comme un échec pour son imagination personnelle. Quant au publiciste Constantin Roesler, dont la brochure de 1859 sur la question italienne avait été attribuée à Bismarck lui-même et qui fut peut-être, parmi ses compatriotes, le premier de tous à discerner le génie du futur chancelier et à pronostiquer sa gloire, il avait gardé, de certaines études de théologie faites à Halle, un penchant audacieux à s'occuper des choses religieuses : il rêvait d'une Église nationale qui rajeunirait le christianisme et qui mettrait au service de l'État allemand, menacé par Rome,

« les forces religieuses régénératrices » susceptibles de surgir, encore, du catholicisme allemand. Autour de Bismarck s'agitaient ainsi, contre l'Église romaine, d'ambitieuses et vagues illusions, qui comptaient sur la force bismarckienne, plus encore que sur le Dieu de Luther, pour s'épanouir, enfin, en réalités victorieuses.

Toujours militantes, toujours insatisfaites, ces illusions composaient autour du chancelier une atmosphère affolante, où passaient à tous momens des vents de guerre; mais ce n'est pas là que mûrissait le programme même de la guerre et que s'en concertaient les tout prochains détails. Ce programme se préparait loin de Bismarck, un peu à l'écart de lui, et même, parfois, presque malgré lui.

Les juristes que, dès le mois d'août, Falk avait convoqués, étudiaient en silence : tous les projets seraient fixés, pour l'heure où Bismarck, dans une saute d'humeur, les mettrait à l'ordre du jour; toutes les étapes seraient concertées, pour l'instant où il serait du goût de Bismarck de les franchir. Un bureaucrate consciencieux, Hübler, centralisait le travail. On consulta d'abord les plus illustres canonistes protestans; c'étaient, à côté du député Dove, les professeurs Hinschius, Friedberg, Otto Meier; et puis, en septembre, on invoqua l'avis d'un célèbre canoniste vieux-catholique, M. Schulte.

Hinschius, tour à tour professeur aux universités de Kiel et de Berlin, penchait vers une séparation entre les Églises et l'État. Il admettait que les prêtres, librement nommés par l'évêque, célébrent un culte public, et que l'Église pût être propriétaire, sous certaines réserves destinées à entraver les progrès de la mainmorte. Mais que l'État mit son influence au service du catholicisme, qu'il le fit enseigner à l'école, qu'il gardât dans ses universités des facultés de théologie, qu'il prêtât le concours de ses fonctionnaires pour la levée des impôts d'Église, Hinschius ne le voulait plus; et il s'opposait, aussi, à ce que l'État se laissât enchaîner par des traités conclus avec le Pape, et prolongeât les libéralités pécuniaires imposées par ces traités. Bref, au gré d'Hinschius, l'État devait prévenir les catholiques qu'à l'avenir il ne connaissait plus ni leur Dieu, ni leur Pape, et que, d'ailleurs, ils étaient libres.

C'est aux antipodes que se tenait M. Schulte : il visait, lui, la hiérarchie épiscopale. Elle régnait sur l'enseignement théo-

logique: M. Schulte ne voulait plus ni grands séminaires ni petits séminaires, ni convicts épiscopaux. Elle régnait sur les petits curés: M. Schulte demandait que l'État créât un organe pour exprimer, en face des évêques, les désirs de l'Église, c'est-à-dire des fidèles; cet organe, ce serait la communauté: dûment reconnue par l'État, investie par lui de certains droits, la communauté des laïques serait tout naturellement appelée à régler les différends qui surgiraient au milieu d'elle entre catholiques romains et vieux-catholiques. On dénombrerait les deux fractions rivales; le groupe formant majorité userait de l'église aux heures où le culte s'y donnait avant 1870; l'autre groupe aurait le droit de s'y réunir, à d'autres heures. Le curé de la majorité pourrait avoir jusqu'à 600 thalers de revenu, et le vicaire jusqu'à 400 thalers; si les revenus de la cure ou du vicariat dépassaient ce chiffre, le surcroît serait affecté à l'entretien du prêtre de la minorité. Des comités de fidèles régleraient à l'amiable le partage et la jouissance des biens d'Église; en cas de difficultés, le commissaire d'État intervendrait. Vingt mille thalers seraient prévus, par le budget de l'État, pour les besoins généraux du culte vieux-catholique, et les évêques vieux-catholiques jouiraient des mêmes droits que les évêques de la confession romaine.

Ainsi, M. Schulte réclamait que la législation finît par avoir égard à cette confession vieille-catholique qui n'avait cependant qu'un chiffre insignifiant de fidèles, et dont l'un des rêves paraissait être, désormais, d'attribuer aux laïques, dans la société religieuse, une influence à demi directrice. Et puis, tout de suite après, au nom même du sens qu'il donnait au mot *Église*, au nom du contraste qu'il dessinait entre l'*Ecclesia*, communauté des fidèles, et la hiérarchie sacerdotale, au nom de ses théories historiques sur le christianisme primitif, il demandait que le législateur installât dans la confession romaine elle-même, à côté et en face de l'épiscopat, cet organisme laïque, et qu'ainsi, de vive force, on modelât l'organisation d'une Église séculaire sur l'organisation, rudimentaire encore, du vieux-catholicisme naissant. Le projet qu'apportait M. Schulte se présentait comme un tout. Si l'on en détachait quelques fragmens, M. Schulte ne garantissait plus le succès; il insistait, surtout, pour que l'autorité de l'État attribuât à la foule des fidèles une sorte de personnalité dans l'Église, et donnât une

sanction juridique à leurs droits historiques et normaux, méconnus, disait-il, par la puissance épiscopale.

Ni les conclusions de Hinschius, qu'on accusait de désarmer la société civile et dont bientôt, d'ailleurs, ce juriste fut le premier à faire abandon, ni les visées de M. Schulte, qui auraient abouti à une organisation démocratique des Églises édifiée sous les auspices de l'État, n'étaient acceptées par M. Friedberg. Plus jeune que ces deux professeurs, mais très connu déjà par les travaux qu'il avait consacrés aux derniers conflits religieux, M. Friedberg avait conçu tout un système de politique ecclésiastique, qui consacrait le règne de l'État sur l'Église.

Au delà de l'Atlantique, ce canoniste averti voyait prospérer l'Église libre, séparée de l'État libre. Ainsi la séparation, là-bas, profitait à l'influence romaine; il y aurait un plus grand péril encore à la décréter immédiatement pour l'Allemagne, où le catholicisme s'appuyait sur de vieilles racines historiques. M. Friedberg frémissait devant une telle expérience. Le débat entre l'Église et le pouvoir laïque était pour lui une question de puissance (*Machtfrage*); et l'État, au lieu de s'effacer, devait officiellement autoriser l'Église et s'installer chez elle en maître.

Tels ces chirurgiens qui, craignant des résolutions trop décisives, posent sur un pauvre corps endolori des appareils provisoires et rêvent encore, rêvent toujours, de la belle opération qui pourrait être tentée et qui, plus tard, peut-être, s'imposera: tel M. Friedberg, désertant un moment la langue juridique pour la langue chirurgicale, se penchait vers le point d'attache entre le membre Église et le corps de l'État, et multipliait, en cet endroit douloureux, toutes sortes d'expédients doucement cruels. De cette façon, pensait-il, la grande opération, c'est-à-dire la séparation, périlleuse parce que prématurée, serait peut-être évitée, peut-être préparée, mais certainement ajournée. Il les faut lire dans le texte, ces métaphores de M. Friedberg, froides comme l'acier du couperet; il faut, après les avoir lues, refaire un effort pour bien se représenter que la matière vive dont il parle et sur laquelle il travaille n'est autre que l'âme même de plusieurs millions d'Allemands.

Si plus tard le membre Église doit être détaché du corps de l'État, disait-il expressément, nous voulons prendre toutes les dispositions préliminaires pour que cette opération ait lieu avec le moins de périls possible et de façon à affaiblir le corps le moins possible. Nous voulons, en attendant,

faire la ligature des vaisseaux d'où le sang de l'État découle dans le membre Église, et par lesquels il lui apporte la force et la vie. Nous voulons progressivement isoler le membre Église, habituer l'État à n'en avoir plus besoin ; l'État ensuite s'apercevra à peine si ce membre est amputé ; la plaie se cautérise facilement et il ne sera pas question d'hémorragie...

A vrai dire, M. Friedberg confessait que l'autorité sacerdotale avait fréquemment, dans le peuple, des racines plus profondes que celles mêmes de l'État ; mais à ses yeux, c'était précisément une raison pour que l'État provoquât la judicieuse action des chirurgiens. Comment, en effet, s'étaient-elles affermies, ces racines étrangement robustes, sinon par la collaboration ou tout au moins par la complaisance du pouvoir civil ? Ainsi l'État, vis-à-vis de l'Église, avait joué le même rôle d'auxiliaire, sinon même d'architecte, que le patron qui, dans la paroisse, avait construit et entretenait le lieu du culte. Mais ce patron possédait en échange un certain droit d'intervention dans la nomination des curés ; l'État, de son côté, devait, d'un bout à l'autre du territoire, posséder un tel droit, et non pas le réclamer de l'Église, mais le prendre et l'exercer. Chaque curé, avant de faire acte de pasteur, devait obtenir de l'État ce que M. Friedberg appelait la *missio civilis* : à cette condition seulement, il pourrait remplir son rôle d'éducateur populaire.

Pour la formation de cet éducateur, aussi, l'État devait intervenir. Il semblait à M. Friedberg que le futur prêtre, mûrissant en serre chaude, était dressé d'une façon mécanique plutôt qu'il n'était élevé ; que les effets de la science, et l'émancipation spirituelle qui en résulte, lui demeuraient inconnus ; que les matières qu'on lui inculquait asservissaient et opprimaient l'esprit au lieu de l'affranchir ; que « cette culture nationale qui apprend à se sentir membre d'un peuple et non pas seulement d'une caste cosmopolite, » lui demeurait un livre fermé : tant qu'il en serait ainsi, l'État ne pourrait jamais trouver dans l'Église un terrain pour ses propres aspirations, et « les marionnettes cléricales, sans volonté propre, pendraient aux fils avec lesquels on les dirigeait de Rome. » Tout cela changerait, si le jeune clerc était soustrait aux effets de la « pédagogie jésuitique, dévastatrice pour le cœur et pour la pensée » ; si dans les universités, ces « pépinières de la vie germanique, » il s'imprégnait d'une science non confessionnelle, et si enfin l'État, au lieu de s'en remettre au verdict des supérieurs ecclésiastiques,

voulait apprécier, par lui-même, l'aptitude des jeunes clercs pour le ministère.

Enfin M. Friedberg réclamait la création d'une juridiction spéciale. Les magistrats, remarquait-il, sont familiers surtout au domaine du droit privé, et ne peuvent, ni même ne doivent avoir égard à la répercussion politique de leurs décisions. Il souhaitait qu'un tribunal fût institué, chargé de redresser tous les torts de l'Église envers l'État, et de les venger. On ne se contenterait pas, comme en France, d'une platonique déclaration d'abus; le tribunal rêvé par M. Friedberg pourrait frapper d'amende, condamner à la prison, l'ecclésiastique délinquant et son supérieur hiérarchique responsable; il pourrait même, au nom de l'État, en leur enlevant ce que M. Friedberg appelait la *missio civilis*, suspendre, en fait, leur activité pastorale. M. Friedberg ne se dissimulait pas l'étrange gravité de ce dernier projet; l'État qui réaliserait ce programme ressusciterait en quelque sorte, pour les ministres du culte coupables de lui déplaire, un spectre analogue à l'interdit du moyen âge; il suffirait d'un trait de plume pour éteindre dans une paroisse la vie spirituelle en défendant au prêtre de faire acte de prêtre. M. Friedberg d'ailleurs conseillait la prudence; il ne faudrait pas que l'État s'avancât trop à la légère, et qu'il fût ensuite forcé de battre en retraite: ce serait affaiblir son autorité, au lieu de la fortifier. Ainsi M. Friedberg avait-il dessiné le programme de la prochaine offensive, et puis, en une ligne fugitive et nuancée d'inquiétude, la perspective de la future retraite.

C'est pour la Prusse, surtout, qu'une telle législation lui paraissait urgente; mais il ne songeait à rien de moins qu'à mettre en branle l'appareil plus solennel des lois d'Empire, et à réclamer du *Reichstag* qu'il armât ainsi contre l'ultramontanisme tous les États allemands. Il lui paraissait périlleux que ces États, chacun de son côté, jouassent avec l'Église une partie; « celui qui, dans cette âpre lutte, succomberait ou céderait, deviendrait une citadelle ultramontaine, menaçante pour les voisins. » Et puis, on devait prévoir un combat acharné; ce ne serait pas trop, pour les soutenir, de toute la force de l'Empire, groupant en une compacte phalange ces perspicaces États, qui seraient joyeux de remettre à ce pouvoir suprême le soin de les défendre contre l'Église. « Il en sera de

cette guerre, concluait M. Friedberg, comme de celle de 1870 : la direction unique de l'homme qui a créé pour nous la patrie allemande, nous mènera à la victoire. »

Ainsi se terminaient, par un appel à Bismarck, les projets d'avenir que construisait M. Friedberg. Falk était content : la doctrine de M. Friedberg répondait à ses propres instincts. Falk aimait à porter, dans l'administration des cultes, un esprit d'étroite minutie, et une rigueur un peu sèche ; sa nature ignorait les élans de la colère, et la violence des à-coups. Pas de caprices chez lui, pas de souplesse politique non plus. Voyant devant lui une série de problèmes à résoudre, concernant les rapports entre les évêques et l'État, il considérait ces problèmes comme un objet de science. Un savant lui apportait des solutions nettes, bien dessinées ; il les préférait à toute autre. Il y avait là pour Falk des questions de géométrie politique : M. Friedberg était un géomètre. Mais pour ce Bismarck dont dépendait Falk et qu'invoquait M. Friedberg, il y avait là des questions de politique tout court. La politique est changeante, au gré de l'humeur, au gré des circonstances ; la géométrie politique, elle, est inflexible. Cette inflexibilité déplaisait à Bismarck ; s'enchaîner lui-même en voulant enchaîner l'Église lui était désagréable. Il aspirait, suivant son caprice ou suivant les besoins de l'heure, à tyranniser ou bien à abdiquer ; les projets de Falk et de M. Friedberg contraindraient l'État de se comporter toujours en tyran. La géométrie politique, appliquée par des bureaux, paralyserait le jeu de la politique, concerté par un Bismarck. De là surgissaient, entre Bismarck et Falk, certaines diversités qui les agaçaient tous les deux.

« Le chancelier ne veut aucun plan, murmurait Falk ; il ne veut aucune décision de principe qui ait une force contraignante ; car il tient à garder les mains libres, afin de pouvoir, selon les cas, agir et trancher ; je ne peux réussir à ce qu'on ait une politique systématique. » A certaines heures, cette mésentente s'accroissait : alors on voyait Bismarck songer au remplacement de Falk, et faire sonder l'économiste Rodbertus pour savoir si d'aventure il accepterait le ministère des Cultes ; ou bien on entendait Falk témoigner l'intention de prendre bientôt sa retraite. Il n'était pas jusqu'au grand-duc de Bade en personne qui ne reçût les confidences de Falk et qui ne devint ainsi le témoin de la désunion entre Falk et Bismarck.

IV

En cet automne de 1872, Bismarck était peut-être plus excité que résolu. Recevant d'un certain nombre de parlementaires anglais une adresse hostile à l'ultramontanisme, il leur répondait : « Dieu nous protégera contre ceux mêmes de nos ennemis qui couvrent de son nom sacré leur hostilité contre notre paix intérieure. » Très sincèrement, très religieusement même, il escomptait que Dieu aiderait l'État. Mais l'État lui-même, comment s'aiderait-il? Bismarck sentait, tout le premier, que des résistances s'insurgeraient, à la Cour, et dans la conscience même de l'Empereur, contre une politique violente; il ne pouvait ignorer que le théologien protestant Gelzer, qui donnait devant Guillaume des conférences sur la question catholique, désapprouvait et redoutait les persécutions imminentes.

« La question brûlante, notait le 4 novembre 1872 Charles-Antoine de Hohenzollern, père du roi de Roumanie, c'est la question ecclésiastique; elle soulève beaucoup de poussière aigrit la vie de famille, et recèle incontestablement des dangers pour l'avenir. » Tout catholique qu'il fût, il prenait le parti de l'État, et, par une alliance de mots que Bismarck eût aimée, il reprochait « aux ultramontains et à la France » de faire croire que la Prusse voulait « tout rendre protestant. » L'Empereur le consultait; Charles-Antoine était d'avis qu'on ne pouvait éviter la lutte. Il conseillait à Guillaume de ne jamais s'engager dans des querelles théologiques ou dogmatiques: car l'histoire enseigne, observait-il sagement, que l'État est toujours obligé d'en venir à composition sur ce terrain. Mais quant aux « cas concrets » intéressant les rapports entre l'Église et l'État, il engageait l'Empereur à les résoudre toujours « avec la plus grande énergie. » En somme, écrivait-il à son fils, « on a seulement besoin d'introduire encore le mariage civil, la séparation de l'Église et de l'école, et les examens d'État pour les ecclésiastiques. Mais à part cela, il faut laisser à l'Église sa liberté; l'État n'a pas à s'inquiéter des dogmes, car ceux-ci relèvent exclusivement de la conscience des catholiques. » L'impression finale de Charles-Antoine de Hohenzollern était une impression d'ennui: les conflits qui s'annonçaient lui paraissaient « très peu réjouissans. » Nous tromperions-nous beaucoup en devinant,

entre les lignes de cette lettre, les pensées et les sentimens qui lentement prévalaient dans les cercles dirigeans de la Cour? On s'avancait vers la lutte sans enthousiasme, et même sans entraînement; on avait si complaisamment dénoncé l'ennemi intérieur, et ses alliances avec l'ennemi du dehors, qu'on s'était soi-même acculé à combattre, et qu'on allait combattre. Mais l'entraînement qu'on mettait à forger les premières armes était encore très médiocre. On accepterait, parce que commodes et parce que précis, les paragraphes préparés par Falk et M. Friedberg; mais, quel que fût à cet égard le rêve de M. Friedberg, on ne se donnerait pas la peine de les proposer comme loi d'Empire. Se jeter à corps perdu dans ces questions, se dépenser en discours devant le Conseil fédéral et devant le *Reichstag*, persuader ou menacer les divers États de l'Allemagne, et les amener à se courber tous sous le joug d'une législation unitaire qui prévoirait et réglerait à jamais leurs rapports avec les Églises : cela comportait un travail trop tenace, trop méthodique, trop essoufflant, qui n'était pas du goût de Bismarck. On allait simplement, pour l'instant, transformer en lois prussiennes les élaborations de M. Friedberg; et Falk supporterait, à lui tout seul, le poids de la discussion.

Il était tout prêt à l'accepter, tout prêt, aussi, à réaliser ultérieurement certaines propositions de M. Schulte; et sans perdre de temps, il se préparait à consulter les évêques sur un projet de constitution de comités ecclésiastiques et d'une représentation des communautés. Il allait de l'avant, lui, avec plus de suite que Bismarck, avec plus de cœur que Guillaume. Interpellé par Mallinckrodt, le 28 novembre, sur les mesures prises contre les sœurs enseignantes, il attaquait l'esprit congréganiste, et déclarait qu'un combat s'inaugurerait. « Je maintiens le mot combat, insistait-il : c'est un combat qui est imposé au gouvernement. Le gouvernement l'accepte. La circulaire attaquée est un pas dans ce combat. » Il répétait ce mot, il le ressassait, comme s'il eût voulu couper à Bismarck et à la Cour toute ligne de retraite, et rendre impossible tout mouvement de résipiscence.

Des fonctionnaires conservateurs, tels qu'étaient, le plus souvent, dans les arrondissemens de la Prusse orientale et centrale, les hobereaux qui faisaient office de *Landrat*, risquaient d'apporter dans la lutte une certaine tiédeur, mais la réforme administrative qu'imposaient à Bismarck, pour diverses raisons poli-

tiques, les nationaux-libéraux, devait prévenir un tel péril, car bientôt, dans chacun de ces arrondissemens, siégerait un conseil élu qui assisterait le *Landrat*, le surveillerait, et l'entourerait de certains délégués permanens : ainsi se glisserait, dans la citadelle conservatrice de l'administration provinciale, le parti national-libéral, et l'application rigoureuse des lois futures serait par là même assurée. La question religieuse était l'une des raisons qui motivaient et qui accéléraient cette réforme profonde; l'urgence d'une lutte contre les prêtres était l'une des considérations pour lesquelles la vie politique traditionnelle de la Prusse allait changer d'aspect. Le bouleversement semblait si radical, qu'on ne pouvait espérer que la Chambre des Seigneurs l'acceptât; on fit une « fournée » de vingt-quatre pairs, et la réforme fut votée. La même semaine où les nationaux-libéraux applaudissaient aux cris de guerre de Falk leur ménageait ce triomphe sur le conservatisme prussien, et ce triomphe même faciliterait l'offensive antireligieuse.

Déjà l'on piétinait incongrûment, mais allégrement, les prochaines victimes. « Si l'Église survit au combat qu'on lui va livrer, avouait au curé Simon un fonctionnaire franc-maçon, je me ferai catholique. » Dans les cercles politiques de Weimar, on parlait de marier les prêtres et de dresser les nonnes pour une scène comme dans *Robert le Diable*. « On n'aura la paix en Allemagne, proclamait à Munich Werthern, ministre de Prusse, que lorsque tous les évêques seront sous les verrous. »

V

Mais c'étaient là des griseries, plus encore que des décisions, et pour que cessassent subitement ces triomphans sarcasmes, ce fut assez d'une rumeur qui circula dans la première quinzaine de décembre, et d'après laquelle Bismarck était las du pouvoir. Lui seul, vainqueur de l'Autriche et vainqueur de la France, pouvait être vainqueur des prêtres. Tout dès lors parut remis en question. Il y avait du vrai dans cette rumeur; Bismarck n'en pouvait plus. Le coup mortel peut-être qu'il avait asséné au vieux conservatisme prussien avait produit, sur lui-même et contre lui-même, un étrange choc en retour : d'avoir démantelé la vieille Prusse féodale, d'avoir ainsi achevé la rupture avec ses anciens amis, cela tout d'un coup l'avait affaissé. Pour la pre-

mière fois depuis les triomphes de 1870, on entrevoyait, sous l'uniforme du chancelier, un cœur qui souffrait.

Je suis en disgrâce auprès de tous les membres de la famille royale, écrivait-il à Roon, et la confiance du Roi est en recul. Tout intrigant trouve son oreille. Le Roi, comme un cavalier en selle, sait à peine quel bon cheval il a exténué en moi. Dans les affaires intérieures, j'ai perdu le sol qui me soutenait, par la désertion traîtresse du parti conservateur dans la question catholique. A mon âge, et convaincu de ne plus vivre longtemps, la perte de tous vieux amis a, pour ce monde, quelque chose de décourageant qui va jusqu'à la paralysie.

Il s'effondrait, se lamentait, et fût volontiers resté, jusqu'à la fin de ses jours, dans sa solitude de Varzin. Par une poussée soudaine, les ressouvenirs des amitiés anciennes avaient émergé dans son âme. On ne se bat bien que si l'on est de bonne humeur; soudainement, il se révélait trop mécontent, trop chagrin, trop défait, pour repartir en guerre, fût-ce contre l'Église. Ses contrariétés le terrassaient; il éprouvait une satiété. Rester chancelier, soit, il y consentirait encore puisque personne ne connaissait l'Europe comme lui; mais il voulait se décharger, du moins, de la présidence du ministère prussien, et songeait à un successeur: il arrêta ses pensées et celles de l'Empereur sur Roon, ministre de la Guerre, qui avait la confiance de Guillaume et celle des conservateurs. Son vieil ami, Blanckenburg, conservateur aussi, accepterait peut-être un portefeuille. Blanckenburg réclamait, il est vrai, que l'on ne parlât plus de mariage civil, et que les projets de législation ecclésiastique fussent ralentis; c'était tant mieux; cela ferait contrepoids à Falk. Le député Virchow redoutait qu'après ce changement ministériel on ne continuât plus la guerre contre l'ultramontanisme. Et, de fait, le vieux soldat qu'était Roon n'avait qu'un médiocre goût pour les nationaux-libéraux, et rien ne le pressait de leur accorder des satisfactions politiques, fût-ce aux dépens des ultramontains. « Les vagues vont trop haut, » murmurait-on autour de lui.

Ainsi suffisait-il d'un mouvement de découragement de Bismarck pour que les périls dont la veille encore l'Église semblait cernée parussent un instant s'éloigner. Formellement, le 19 ou 20 décembre, il invitait Falk à être pondéré, et Falk, en bon bureaucrate, finalement docile aux gestes d'en haut, se disposait peut-être à serrer dans ses cartons les

paragrapbes législatifs qu'il avait si soigneusement mis au net.

Mais pouvait-on savoir, à Rome, toutes les variations d'humeur de Bismarck? On y percevait l'écho des campagnes de presse qui se poursuivaient contre l'Église; on y écoutait *la Gazette de Spener* accuser les ultramontains d'ignorer l'obéissance civique et d'être « les ennemis nés de tout ordre moral dans l'État. » Ces bouillonnemens de haine antireligieuse s'étaient et faisaient tapage. Encore quelques semaines, peut-être, et leur fureur inefficace n'aurait plus rappelé que le suprême adieu des vagues qui, sur le rivage trop souvent battu, projettent une dernière écume, blanche et tumultueuse encore, avant de se retirer. Mais comment Pie IX pouvait-il s'en douter? et qui donc eût pu lui dire que Bismarck était comme démonté? Le 23 décembre, le Pape tenait un consistoire : il y dénonça, dans une allocution solennelle, les persécutions atroces que souffrait l'Église en Allemagne, les efforts qu'on y faisait pour la renverser de fond en comble, l'impudence des hommes qui faisaient un crime aux évêques, aux prêtres et aux fidèles, de préférer aux lois de l'Empire les lois de Dieu. Ces propos eurent tôt fait de franchir les Alpes; *la Gazette de Spener* traita Pie IX de « nouveau Benedetti, qui avait offensé Guillaume comme le Corse l'avait fait à Ems; » la presse allemande reçut défense de reproduire certaines lignes du discours pontifical; trois catholiques, qui télégraphièrent au Pape leurs compliments, furent déferés aux tribunaux; certains journaux d'Italie insinuèrent complaisamment qu'on pourrait poursuivre le Pape pour injures contre un souverain étranger. Alors Stumm, qui gérait encore à Rome l'ambassade de l'Empire auprès du Pape, reçut le 30 décembre un congé illimité; entre Bismarck et Pie IX, les rapports étaient à jamais rompus; et derechef, pour longtemps cette fois, l'énergie bismarckienne était cabrée.

VI

C'en fut fait, tout de suite, de la dépression nerveuse du chancelier. Il sentit qu'à la Cour les partis militaires affectaient d'être offusqués par le discours de Pie IX; que, dans les fourreaux, les épées s'impatientsaient. Quel dommage que le Pape fût un roi sans terre! Du moins y avait-il un terrain sur lequel on pouvait encore l'ennuyer; c'était celui de la théologie. Tout

justement M. Schulte, le canoniste vieux-catholique, se trouvait alors à Berlin, pour causer avec le gouvernement de l'élection d'un évêque vieux-catholique. Le 2 janvier 1873, il fut reçu par Bismarck. Des rhumatismes couchaient le prince sur un sofa, et négligemment, jouant avec un dogue, Bismarck se mit à parler théologie. « Je vous salue comme un compagnon de lutte, dit-il à M. Schulte ; je vous parlerai aussi franchement que si nous avions dix ans de commerce. » Il expliqua que les évêques allemands l'avaient déçu, qu'il avait escompté leur résistance au Concile, mais qu'ils s'étaient, en face de Rome, conduits comme des chiens couchans, et que l'archevêque de Cologne n'était plus que l'ombre du Pape. Il raconta comment, déconcerté par ce péril imprévu, il en avait cherché les racines : derrière le cléricalisme, il avait trouvé le polonisme : derrière le ministre Mühler, mari d'une dévote, il avait trouvé la « division catholique, » peuplée de Polonais ou de dévots ; et il avait fait table rase. Mais tout n'était pas fini ; et Bismarck, sans grande déférence, parlait à M. Schulte d'un homme de soixante-quinze ans, — c'était l'Empereur, — qui compliquait encore les difficultés. « Avec le prince impérial, s'écriait-il, ce serait aisé de faire tout de suite de grandes réformes organiques. » Mais Guillaume, à l'entendre, était difficile à convaincre ; il fallait faire la grosse voix ; aussi Bismarck s'était-il effacé de la présidence du ministère, persuadé que Roon serait contraint d'agir comme lui-même, Bismarck, voulait agir.

Ainsi se drapait le chancelier sous les regards éveillés de M. Schulte ; il s'affichait comme un anti-infaillibiliste de la première heure, et découvrant la personne de l'Empereur, il le rendait responsable des lenteurs du *Culturkampf*. M. Schulte, encouragé, lui demanda ce qu'il pensait de l'élection d'un évêque vieux-catholique.

« Mon point de vue est le vôtre, reprit Bismarck. Je tiens les vieux-catholiques pour les seuls catholiques, auxquels proprement tout appartient. » Il ajouta qu'en pratique il était difficile de se refuser à considérer comme catholiques les millions d'ultramontains, mais que pourtant il s'attachait, pratiquement, à ne rien faire qui préjudiciât à cette théorie, la seule vraie, d'après laquelle les vieux-catholiques étaient les seuls ayans droit de l'Église prussienne de la veille. M. Schulte devait donc avoir confiance, et Bismarck entretiendrait le Conseil

des ministres de l'établissement d'un évêché vieux-catholique.

M. Schulte entra dans le détail : il fallait que cet évêque, que son clergé eussent une vie assurée ; c'est le spectre de la faim, disait-il, qui retient dans l'Église romaine beaucoup de prêtres, et l'État, d'après lui, pouvait rendre un grand service en subventionnant sur certains fonds secrets cette nouvelle personne juridique, la corporation des vieux-catholiques. « Les fonds dont vous parlez, interrompit le chancelier, servent pour les armées et pour les canaux ; » et il déclara qu'il préférerait faire inscrire au budget, ouvertement, une somme pour les vieux-catholiques ; qu'en droit, toutes les ressources de l'Église devraient leur appartenir ; et qu'il convenait, dès lors, de leur donner au moins le nécessaire.

M. Schulte insista, aussi, pour que les vieux-catholiques fussent dispensés, et cela, s'il le fallait, par une loi, de payer les impôts d'Église et de confier l'instruction religieuse de leurs enfans à des prêtres ultramontains. Entendu, répliqua Bismarck ; mais sans s'attarder à cette question, il développait, devant M. Schulte, le programme législatif qui, le lendemain, serait discuté par le Conseil. Légiférerait-on sur l'obligation du mariage civil ? Peut-être, quoique Bismarck n'y tint pas et quoique l'Empereur y fit beaucoup d'objections ; mais on s'occuperait, en tout cas, de l'éducation des prêtres ou des pasteurs, et des pouvoirs disciplinaires de la hiérarchie.

M. Schulte ne cacha pas que ces projets lui paraissaient manquer leur but ; qu'on n'atteindrait pas l'ultramontanisme et qu'en les étendant à l'Église évangélique on mécontenterait les protestans. A quoi Bismarck répliqua que Falk et les ministres voulaient que les projets de loi concernassent les deux confessions. Les indications et les suggestions que Falk avait reçues de M. Schulte n'avaient eu visiblement qu'une médiocre influence sur l'esprit du ministre ; mais du moins M. Schulte, quittant Bismarck, emportait-il cette assurance que le chancelier avait confiance en lui, et le seconderait.

M. Schulte, qui, le 5 janvier, visitait Falk, avait des nouvelles, par lui, du Conseil des ministres. « L'allocution papale, avait dit Roon, est la plus grande insolence qui se puisse concevoir ; » Câmphausen, ministre des Finances, avait proposé d'élever la dotation des curés succursalistes, avec l'espoir, sans doute, de les gagner à la cause de l'État dans la lutte contre Rome. Bis-

marck, bien qu'il eût cessé de faire partie du Cabinet prussien, était venu, cependant. Le mariage civil lui était devenu indifférent, quoique naguère il eût promis à Falk d'insister pour cette réforme : c'est apparemment qu'en résistant, sur ce point, aux nationaux-libéraux, il pensait acquérir, pour le ministère, le concours de Blanckenburg. Mais Falk, qui ne comprenait pas qu'on sacrifiât à des considérations politiques des décisions commandées par un certain système doctrinal, souffrait de ces contre-ordres. Il était encore tout surpris, aussi, de l'impétuosité avec laquelle Bismarck avait présenté pour les vieux-catholiques une demande de crédit : « Je ferai moi-même pour vous tout ce que je puis, » dit-il docilement à M. Schulte.

M. Schulte, cependant, n'était ni rassuré ni content ; plus on lui développait les détails de la législation nouvelle, plus il tremblait qu'elle ne fût inefficace. Il craignait qu'avec le temps, si Rome ou les évêques faisaient quelques concessions, on ne laissât dormir ces lois ; une sorte de paix se rétablirait, le gouvernement ne songerait plus à protéger le vieux-catholicisme ; et puis le Pape mourrait, le Concile reculerait dans l'histoire ; on s'accommoderait aux faits acquis, et la réforme de l'Église serait différée pour des siècles. M. Schulte trouvait que décidément la Prusse s'y prenait mal, et que Falk ne comprenait ni ce qu'était le vieux-catholicisme, ni quelles conséquences pouvait avoir ce phénomène religieux. Falk se disait, évidemment, que les vieux-catholiques devraient se faire protestans, et que ce serait pour la Réforme une belle victoire sur l'Église. Et lorsque M. Schulte apportait son rêve d'une victoire qui pourrait être gagnée sur l'« ultramontanisme » dans le sein même de l'Église, Falk demeurait inintelligent ou devenait inattentif.

Un mot de Hübler, aussi, était de nature à frapper M. Schulte : « Il m'est venu dans la tête, lui disait ce fonctionnaire, que Bismarck, en reconnaissant légalement le vieux-catholicisme, pourrait bien avoir cette idée d'amener la Curie à résipiscence, d'obtenir du Pape et des catholiques qu'ils en finissent avec l'esprit particulariste ; et puis, ce résultat une fois atteint, il vous laisserait tomber. » Hübler devinait que pour le chancelier les théories étaient des armes, et qu'elles n'étaient rien de plus. On était à la veille d'une guerre ouverte, acharnée ; Hübler le savait, il en avait le plan ; mais tout le premier, il prêtait à Bismarck l'intention d'un raccommodement futur avec Rome.

Rome, pour l'instant, passait pour avoir insulté l'Empereur ; *la Correspondance provinciale*, en regardant de près, découvrait même quatre insultes. L'Allemagne allait sévir. Les projets de Falk étaient couchés sur le papier ; il n'y manquait que trois mots, tout au bas : Guillaume empereur roi.

A plusieurs reprises, Guillaume avait fait espérer qu'il les tracerait ; et puis, il avait différé ; son ami de tous les temps, le catholique prince Radziwill, suspendait peut-être son bras... Mais, le prince était mort le 2 janvier, et les excitations de l'entourage militaire étant d'accord, désormais, avec celles de la presse, on apprit, le 8, qu'il avait mis son royal paraphe sous les projets de loi qui devaient déchirer la Prusse. Le portefeuille ministériel auquel on avait songé pour Blanckenburg échut bientôt à un national-libéral ; il ne fut plus question du sourire de regret, du témoignage d'archaïque affection, que Bismarck, un instant, avait rêvé d'adresser aux conservateurs... En quelques journées, la nécessité de faire front contre l'Église avait primé tous les autres soucis.

D'aucuns pensaient que Roon aggraverait encore la politique ecclésiastique de Bismarck. Se donnant à lui-même cette consigne un peu courte, un peu sommaire, de venger son empereur, Roon allait en effet, sans rien savoir des choses d'Église, s'élançer dans les voies à l'avance tracées par Falk ; et son allégresse même débordait en calembours ; jouant sur le nom de Falk, il écrivait à Bismarck, le 16 janvier : « La grande chasse au faucon (*Falkenjagd*) a commencé aujourd'hui. » En tacticien qui avait conscience de mal connaître son terrain, il ajoutait : « De divers côtés, on fera plus d'opposition à ces lois que je ne m'y attendais. » Mais il continuait par ce mot, qui était d'un soldat : « Le fait même de lutter est déjà une façon de se fortifier, lors même qu'on n'arriverait pas à la victoire. » Hans Blum, le publiciste bismarckien, remontait jusqu'à la Réforme et même jusqu'à la querelle des Investitures, pour retrouver à travers l'histoire une aussi somptueuse espérance de « terrasser et d'expulser l'esprit sans patrie du romanisme, et de rétablir ainsi la paix religieuse dans toute l'Allemagne. »

Quant à Bismarck, laissant s'échauffer les esprits et les projets de loi suivre leur destinée, il feignit de s'effacer, quelque temps durant, et put ainsi dire, plus tard, lorsque eurent échoué les lois de Mai, qu'il n'était en aucune façon responsable de

tous les détails qu'elles contenaient. Mais en fait, il s'assignait un rôle, qu'il remplissait jalousement : il veillait à ce que la mauvaise humeur de l'Empereur à l'égard de l'Église ne se relâchât ni ne s'adoucit. Il y veillait, avec je ne sais quoi d'agressif : dans une lettre officielle, il accusait un' chambellan de l'Impératrice d'avoir naguère aidé pécuniairement l'agitation contre la loi scolaire; et il ne cachait pas à Gontaut-Biron qu'il voulait ruiner l'influence d'Augusta, « très nuisible dans toutes les questions religieuses. » Que Falk et Roon s'occupassent de la Chambre qui d'ailleurs était déjà gagnée; il s'occupait, lui, de l'Empereur. « Je le sens tout à fait solide, inébranlable, disait-il le 25 janvier au député national-libéral Unruh; je lui ai d'ailleurs sacrifié le mariage civil. Il faut faire des concessions pour marcher de l'avant. » Auguste Reichensperger notait en février que Guillaume était de plus en plus soumis aux volontés de Bismarck. Sur l'heure, cela était vrai, et la lutte contre l'Église devenait d'autant plus chère au chancelier qu'elle lui donnait l'occasion de contre-balancer, dans les conseils de Guillaume, l'influence tolérante et pacificatrice de la noble Augusta. De tout son ascendant, il régnait sur son royal maître, afin que la plume royale, signataire de ces projets, demeurât alerte, confiante et docile, lorsqu'il s'agirait bientôt de signer les lois elles-mêmes.

VII

Un des projets fixait les formalités par lesquelles tout citoyen pouvait se dégager des liens de son Église : une déclaration de sortie, adressée au comité de la paroisse et faite en personne par l'intéressé devant les autorités judiciaires, l'affranchirait, dans un délai de six semaines, de toutes ses obligations pécuniaires à l'endroit de son ancienne paroisse. L'État voulait que les portes des Églises s'ouvrissent bien largement, bien franchement, à ceux qui souhaitaient s'en évader.

Mais par ces portes ainsi ouvertes, il pénétrait à son tour, lui État. « La maison est à moi, » pensait-il, et tout devait s'arranger à sa façon. Trois projets, dont l'ambition était extraordinaire, imposaient un programme aux études cléricales ou pastorales, un statut aux nominations ecclésiastiques, et préposaient une juridiction nouvelle et laïque aux deux Églises

chrétiennes. Les deux confessions étaient traitées de même, de peur que l'une, la catholique, ne se plaignît, si elle était seule visée, d'être opprimée par des lois d'exception. Une même règle prétendrait maîtriser deux Églises, dont l'une, à travers l'histoire, ne cessa de vouloir être libre et dont l'autre, dès le temps de Luther, accepta d'être modelée par l'État : cette assimilation n'était qu'une abstraction de juriste, contre laquelle protestait tout le passé. Les auteurs de manuels consacraient des rubriques différentes au droit canon catholique et au droit canon évangélique ; l'État prussien voulait brouiller ces rubriques, comme il avait, sous Frédéric-Guillaume III, brouillant les opinions théologiques des calvinistes et des luthériens, construit une impérieuse et factice « Union. » L'État prussien allait dire comment il voulait, lui, que sur son territoire les Églises chrétiennes fonctionnassent. Il allait, par impartialité, sous des dehors de tolérance, et par respect de l'égalité, les viser toutes les deux. Le lit de Procuste était égal, lui aussi, pour tous ceux que le bourreau légendaire y couchait ; et c'était justement pour cela qu'il était un lit de supplice.

Pour être prêtre ou pasteur, il faudrait désormais avoir subi un examen de sortie dans un gymnase allemand, avoir fait trois ans d'études théologiques, soit dans une université allemande de l'État, soit dans le « séminaire théologique » du diocèse, à la condition que l'État le considérât comme équivalant à une université, et avoir satisfait à un dernier examen. Durant les trois ans d'études universitaires, il serait interdit de faire partie d'un séminaire ecclésiastique. L'examen final, réglé par le ministre, porterait sur la philosophie, l'histoire et la littérature allemandes. Les petits séminaires, où l'on commençait de se préparer à la prêtrise, et les grands séminaires (*Priesterseminare*), où l'on passait quelques mois après les études universitaires, devraient soumettre au président supérieur de la province leurs programmes et leurs réglemens. Les professeurs des petits séminaires et des « séminaires théologiques » devraient posséder les mêmes grades que ceux des gymnases et des universités, et leur nomination par l'évêque pourrait être frappée d'opposition par le président supérieur.

Ainsi, d'après ce projet, l'État déterminait souverainement dans quelles conditions devait se faire l'éducation des prêtres, par quels professeurs ou directeurs elle devait être assurée, et

quelles exigences enfin en devait remplir le programme. Libre aux ultramontains, disait Constantin Roesler, de considérer les fonctions sacerdotales comme de simples opérations de magie ; mais le prêtre, tel que le conçoit l'État, doit « s'abreuver aux sources spirituelles de la vie nationale, » pour y évier et y désaltérer, plus tard, les âmes des dévots.

Au lendemain de l'ordination ou de la consécration, le prêtre ou le pasteur, même aussi copieusement abreuvé, ne pourrait être pourvu d'un emploi par les supérieurs ecclésiastiques que si le président supérieur, prévenu, laissait passer trente jours sans faire opposition. Un prêtre dont l'éducation avait satisfait aux préceptes de la loi et qui, par surcroît, n'avait jamais encouru de condamnation pénale, pourrait néanmoins être frappé de *veto* par le président supérieur, « si certains faits donnaient à penser qu'il n'observerait pas les lois de l'État ou les dispositions prises par l'autorité, ou qu'il troublerait la paix publique. » Ainsi, sous le prétexte de certaines tendances, l'État pourrait s'opposer à ce qu'un ancien étudiant en théologie devînt vicaire ou curé, ou titulaire d'un autre poste que celui qu'il occupait déjà, ou même inamovible dans un poste qu'il n'occupait que provisoirement. A toutes les étapes de la carrière sacerdotale, l'État aurait le droit d'intervenir ; sous les regards impuissans de l'évêque, il pourrait barrer la route au clerc proposé pour un vicariat, au vicaire proposé pour une cure, au succursaliste proposé pour un doyenné. Mais d'autre part, sauf permission spéciale du président supérieur, aucun poste ecclésiastique ne devrait demeurer vacant pendant plus d'un an ; ainsi, bon gré mal gré, douze mois seulement seraient laissés à l'Église pour découvrir et pour estampiller un titulaire qui fût agréable à l'État. Des pénalités très graves sanctionnaient ces exigences : 200 à 1 000 thalers d'amende pour l'évêque ou le président de consistoire qui nommeraient des curés ou des pasteurs sans l'aveu de l'État ; une amende pouvant s'élever jusqu'à 100 thalers, pour le prêtre qui remplirait un emploi ecclésiastique sans l'assentiment ou malgré le *veto* de l'État, ou qui ferait des fonctions ecclésiastiques dans une paroisse vacante depuis plus d'un an et que l'évêque ou le consistoire, illégalement, négligeraient de pourvoir.

Des incidens pouvaient survenir entre un ministre du culte, dûment nommé, et les autorités religieuses : l'État encore devait

en connaître, et les régler. Les pénalités ne devraient plus être infligées que d'après une procédure déterminée; les maisons de retraite où, sur l'ordre des supérieurs, les ministres du culte iraient faire pénitence, seraient sous la surveillance de l'État; et la réclusion dans ces asiles, qui devrait toujours être volontairement acceptée par le coupable, ne devrait jamais excéder trois mois. Une amende, pouvant aller jusqu'à 1 000 thalers, et la fermeture des maisons de retraite, châtieraient à cet égard toute infraction. Mais ces pénalités ecclésiastiques, ainsi fixées, surveillées et limitées, seraient, par surcroît, susceptibles d'appel devant l'État. L'appel pourrait être formé, non pas seulement par le prêtre ainsi lésé, mais par le président supérieur, s'il jugeait que l'intérêt public fût en jeu. La cour royale pour les affaires ecclésiastiques, composée par le Roi, siégeant à Berlin, et comprenant onze membres dont six au moins devaient être des magistrats, entendrait les représentans de l'appelant, ceux de la hiérarchie, et jugerait en dernier ressort, sans appel. Ainsi s'installerait, à la cime de l'État, une juridiction souveraine pour les procès intérieurs de l'Église; quant à la papauté, elle serait désormais, tout au contraire, déchuë de tout pouvoir de coercition sur des prêtres allemands. Il n'était pas jusqu'aux pénalités spirituelles, censure, excommunication, dont l'État ne prétendit se préoccuper; le supérieur ecclésiastique qui frappait de ces peines un fidèle ou un prêtre coupable d'avoir obéi aux lois civiles ou d'avoir librement usé de leurs droits électoraux, s'exposait à une amende pouvant atteindre jusqu'à 200 thalers, à un emprisonnement pouvant durer deux ans. Trois articles de la Constitution de 1850 prévoyaient la liberté des Églises : peu importait à Falk, il fallait que la Constitution cédât. Falk demanda qu'on ajoutât à l'article 15 ces simples mots : « Les Églises restent cependant soumises aux lois et à la surveillance de l'État, » et que l'article 18 fût corrigé par cette seconde phrase : « Les lois de l'État règlent la conduite à suivre concernant l'éducation, la nomination aux postes et la révocation des ecclésiastiques et desservans de l'Église, et établissent des limites à l'autorité disciplinaire. » Ainsi, pour toucher à la vie des Églises, on devrait faire des interpolations dans le document fondamental sur lequel reposait, depuis 1850, la vie de l'État.

VIII

Dans la Commission nommée dès le 16 janvier, et qui allait constituer à sa façon l'Église catholique prussienne, il y avait, sur vingt et un membres, dix-huit protestans. Reichensperger, Mallinckrodt et Bruel, un luthérien du Hanovre, représentaient le Centre. Falk se dispensait d'y parler, même d'y paraître; trois commissaires le représentaient, tous trois protestans, et n'aspiraient qu'à se taire; ils redoutaient les questions dont les houspillait Mallinckrodt, car l'effort qu'il faisait pour démasquer leurs arrière-pensées révélait leur prodigieuse incompetence. On siégeait tous les soirs, même le dimanche. Le juriste Gneist faisait une grande partie du travail; le rapport général fut son œuvre.

Le sort de la Constitution fut vite décidé. En vain, Pierre Reichensperger rappela-t-il qu'elle était l'expression, non d'une majorité de hasard, mais des revendications de tout le pays, et qu'il fallait saluer en elle l'heureux résultat des tristes expériences de guerre religieuse faites sous Frédéric-Guillaume III. Falk, toujours géomètre, répliquait : « Le facteur État, qui a mis l'Église en mesure de régler librement ses propres affaires, doit, à l'heure de la lutte, avoir aussi le droit de déterminer quelles sont les propres affaires de l'Église et quelle est la démarcation. »

Dès le 31 janvier, à la seconde Chambre, deux majorités de 145 et 141 voix donnèrent à l'édifice constitutionnel les deux premiers coups de sape. Windthorst avait inutilement poussé un dernier cri d'alarme. « Cette base à laquelle vous touchez, disait-il, est la seule sur laquelle nous puissions nous tendre les mains. La supprimer, c'est inaugurer un combat dont je ne puis envisager la fin. » Ainsi parlait-il pour les hommes d'État, auxquels la perspective d'une Prusse à jamais divisée pouvait malaisément agréer. Et puis, se retournant vers les doctrinaires, vers ceux qui, plus soucieux de leur philosophie que de leur pays, bornaient leurs souhaits à escompter et à préparer la défaite, prochaine ou lointaine, de toutes les Églises et de toutes les révélations, Windthorst leur criait : « L'État n'a pas de promesses, l'Église en a, et le combat est gagné par celui qui vit le plus longtemps. Oui, celui qui vit le plus longtemps, et cela même est consolant, parce que ceux qui semblent éprouver quelque attrait spécial à conduire cette lutte sont mortels, et après eux une autre géné-

ration viendra, génération plus pacifique, je l'espère. » Falk et Gneist répliquaient en parlant des droits de l'État; l'Église, d'après eux, avait lésé ces droits par une application trop élastique d'une constitution trop vague; aujourd'hui ses déclarations solennelles d'indocilité, voire de révolte, châtaient l'État de sa longue abdication; ce qu'il s'agissait de restaurer, c'était la domination de la loi.

La Constitution existait toujours tant que la Chambre Haute ne l'avait pas elle-même modifiée; mais peu importait au *Landtag*; on discuta les projets; on les vota, comme si la modification était un fait acquis. Le *Reichstag* siégeait en même temps; un certain nombre de députés faisaient partie des deux assemblées; mais sans égard pour le Parlement d'Empire, le *Landtag* délibérait, le *Landtag* s'essouffait; les membres de sa majorité volaient comme de simples soldats, et s'en vantaient.

Le drapeau du germanisme, éternellement brandi contre l'ultramontanisme, fut agité par Gneist et par Renard. La prêtraille, à les entendre, avait imposé aux esprits et aux cœurs allemands certaines chaînes qui devaient désormais tomber. Limburg-Styrum faisait retentir la voix de la patrie: il fallait un clergé national, expliquait-il, afin que rien n'empêchât l'Allemagne de protéger l'Italie. Au demeurant, Gneist protestait qu'on ferait du bien à l'Église en la délivrant de la centralisation; et Virchow observait qu'après tout, on travaillait pour la liberté personnelle des consciences, en les affranchissant de la hiérarchie. Grand merci, ripostait Schorlemer à Gneist, libérez-nous, plutôt, de la protection de l'État. Grand merci, ripostait Mallinckrodt à Virchow, notre liberté de conscience individuelle trouve précisément sa satisfaction à reconnaître l'autorité de l'Église, et ne la trouve que là. Duncker faisait au Centre cette courtoisie, de dire que l'Église avait joué un rôle utile dans les débuts du monde moderne; mais « quand le fils est majeur, continuait-il, le fils enterre sa mère. » « La mère Église n'est pas morte, » ripostait Windthorst. Les orateurs nationaux-libéraux s'attachaient surtout au procès de l'Église; ils laissaient au ministre Falk, au rapporteur Gneist et aux commissaires le soin de justifier dans le détail les projets présentés.

Le Centre et quelques protestans pieux faisaient face aux uns et aux autres. Windthorst accusait l'État de projeter une usurpation sans exemple dans l'histoire, et déclarait qu'à un lent em-

poisonnement de l'Église, il préférerait le régime de la hache, tel qu'il fonctionnait en Russie. C'est un retour au paganisme, criait Mallinckrodt; c'est la résurrection par l'État du *Jus reformandi*, c'est-à-dire d'un régime de contrainte et de violences contre ce qu'il y a de plus sacré dans l'homme : par la voie de l'asservissement extérieur, de la révolution intérieure, de la dissolution de l'Église catholique, on veut arriver à la paix du cimetière. Il disséquait les projets, montrait qu'ils avaient été élaborés sans aucune connaissance des réalités religieuses; c'est du travail de professeur, disait-il avec mépris. Pierre Reichensperger établissait que les articles qui lésaient la puissance disciplinaire de l'Église impliquaient la négation de la souveraineté papale, c'est-à-dire d'un dogme. Windthorst traitait de tribunal d'inquisition la future cour royale pour les affaires ecclésiastiques; ce qu'on projette, soulignait Schorlemer, ce sont des jugemens d'inquisition organisant la révolte des prêtres contre leurs chefs. Auguste Reichensperger se moquait de cet État qui s'instituait examinateur des futurs prêtres : Que diriez-vous, demandait-il, si nous faisons juger par un ingénieur des mines les aptitudes d'un médecin? Quant au projet sur l'emploi des moyens de punition et de correction ecclésiastiques, c'est avec des citations de Luther que Lieber le combattait. Avec crânerie et sérénité, les membres du Centre pronostiquaient les futures souffrances. On verra tous les évêques en prison, prévoyait Pierre Reichensperger, et Schorlemer prédisait des dragonnades.

Gneist croyait déconcerter ces tribuns de l'Église romaine en leur disant : De quoi vous plaignez-vous, puisque la loi vise les deux Églises? — Vous vous moquez, ripostait alors Mallinckrodt; est-ce respecter l'Église catholique, que de prétendre qu'elle s'organise comme l'Église évangélique? — Mais les protestans se plaignaient, et non des moindres : ils s'appelaient Gerlach, Strosser, Glaser, Holtz, Bruel, et secondaient les efforts des Windthorst et des Mallinckrodt. Bruel, Hanovrien toujours mortifié, glorifiait la nouvelle victime à laquelle s'attaquait la politique des annexions; cette victime, c'était l'Église. Gerlach demandait ce qu'était devenu le libéralisme : « Police par devant, disait-il, et police par derrière, police à gauche, et police à droite, tribunal spécial sans appel. Pour la gauche, n'y a-t-il plus de luttes d'idées? Seulement de la police, de l'or, des prisons, dans le domaine de la foi et de l'esprit? »

Il était naturel qu'à l'unisson tous les représentans des confessions chrétiennes positives vibrassent d'émotion ; car la lutte que la Prusse engageait, et dans laquelle côte à côte ils combattaient, venait de recevoir un nom, elle s'appelait désormais *Culturkampf*, combat pour la civilisation ; et l'enthousiaste prairain qui, dans la séance du 17 janvier, l'avait ainsi baptisée pour la longue suite des siècles, n'était autre que le célèbre matérialiste Virchow, ennemi de Dieu et de son Christ. La besogne où l'Allemagne était entraînée par Otto de Bismarck, homme de foi, par Otto de Bismarck, bénéficiaire de la Rédemption, était désormais définie et nommée par le plus illustre représentant de l'athéisme allemand : « On inaugurait, disait-il, un grand *Culturkampf* pour l'émancipation de l'État. » Il paraît que Falk n'aimait pas cette expression, qu'il y trouvait un manque de goût ; mais dans toute la presse elle faisait fortune ; et Falk devait subir le mot *Culturkampf*, comme Bismarck avait dû subir, peu à peu, la nécessité d'un programme méthodique de combat, et comme Guillaume, peu à peu, avait dû se résigner à la nécessité même du combat. Toutes ces volontés, souveraines et ministérielles, s'étaient engrenées elles-mêmes dans un rouage désormais incôercible, et qui les entraînait.

Mais il fallait marcher. Par tous les moyens, déclarait Falk, il importe que ces lois soient votées avant la fin de la session. La sommation visait la Chambre des Seigneurs, et recérait une menace : on savait, déjà, que la commission nommée par cette Chambre pour l'examen des projets de loi était exactement partagée par moitié, et cela paraissait d'un médiocre augure.

Le 10 mars, lorsque se discutèrent devant elle les ajouts qu'il seyait d'apporter à la Constitution, Bismarck en personne parut. Il n'appartenait plus au ministère prussien, et cependant il intervenait. Sept semaines durant, il s'était tenu à l'écart des débats religieux qui s'étaient déroulés au *Landtag*, soit qu'il fût accablé par les graves désagrémens qui venaient d'entacher la réputation de son vieil ami Wagener, soit qu'il fût aise de se créer un alibi pour établir plus tard qu'il n'était pas complètement responsable de cette besogne législative. Mais devant la Chambre des Seigneurs, il jugea bon de parler comme chancelier. Dès qu'il sentait imminente l'opposition des conservateurs, il bondissait malgré lui ; il avait besoin, alors, de crier à ses anciens amis qu'ils étaient coupables de la déchirure survenue,

et chaque mot qu'il disait pour les en convaincre rendait leur culpabilité plus lourde et la déchirure plus large. « La confiance est une plante délicate, leur signifia-t-il; une fois détruite, elle ne renaît pas de ses cendres. » Il leur dit que s'il avait quitté la présidence du ministère prussien, c'était à cause d'eux. Ainsi les accusait-il, pour intimider leur vote final; il considérait, apparemment, que le meilleur moyen de les dresser à la docilité était de leur faire honte pour leurs actes d'indépendance. Il avait cessé, non pas seulement de les aimer, mais même de les respecter. Une fois encore, il leur infligea l'histoire de ses démêlés avec le Centre, et des événemens qui l'avaient poussé à se tourner contre l'Église, et à dénoncer l'armistice. Une théorie apparaissait sur ses lèvres, mûrement concertée, de laquelle il résultait, tout ensemble, que le *Culturkampf* était nécessaire, et que la durée en serait limitée: il parlait d'un éternel conflit de pouvoirs entre la royauté et la prêtrise, où les luttes alternaient avec les trêves: le *Culturkampf* aussi, aboutirait à une trêve. Agamemnon s'était querellé contre les devins; et puis, au moyen âge, les empereurs contre les papes, et le dernier Hohenstaufen avait péri sur l'échafaud, sous la hache d'un conquérant français, complice du Saint-Siège. De tels conflits n'avaient rien de confessionnel; leur caractère était exclusivement politique. Ces conflits, comme toutes les rivalités séculaires, nécessitaient des alliances, comportaient des arrêts, s'interrompaient par des armistices. La constitution de 1850 avait été l'un de ces armistices; mais l'expérience l'avait révélée dangereuse. La faute en était au Centre: l'État devait aviser.

La faute, insistait Roon, en est au Concile; il avait déjà parlé, dans l'autre Chambre, de ces évêques partis Allemands pour le Concile, et que le sirocco avait ramenés Romains: « Nous ne pouvons vivre sans ces projets de loi, continua-t-il; notre vie publique est menacée. »

La faute, déclarait Falk, en est aux vices mêmes de la Constitution, inspirée par l'esprit suranné de 1848.

Ainsi trois représentans du gouvernement, s'expliquant chacun à son tour sur les causes du *Culturkampf*, instituaient trois procès différens: le Centre de 1871, le Concile de 1870, les constituans de 1848, étaient tour à tour mis en accusation.

Mais toute la Prusse écouta lorsque se leva Manteuffel, qui, vingt ans auparavant, avait présidé le ministère prussien: il

semblait que l'État de Frédéric-Guillaume IV se fût évadé d'un passé où il paraissait enseveli et qu'il se dressât, comme un revenant, devant l'État de Guillaume I^{er}. Et Manteuffel déplorait qu'on fit campagne contre les deux cinquièmes des consciences, que l'on préparât des lois qui ravalaiènt les ecclésiastiques à n'être que des parias; qu'on eût négligé de consulter les représentans des Églises; qu'on professât des maximes qui, prises au pied de la lettre, les contraindraient de se soumettre d'avance à toutes les lois futures, quelles qu'elles fussent. Et Manteuffel, lui aussi, sentait poindre une heure critique, et grossir un danger. Gouvernement des prêtres ou royauté, avait dit Bismarck. Prolétariat ou royauté, ripostait Manteuffel, qui pronostiquait que, dans la mesure où l'on asservirait l'Église, le désordre, la désobéissance, la déloyauté, la bestialité, iraient croissant.

Des bruits commençaient à courir, d'après lesquels l'Empereur travaillait secrètement contre les projets; on constatait que Roon procurait des audiences à certaines députations qui venaient se plaindre, et l'on insinuait que peut-être il retarderait le vote final. Roon protestait; mais dans ses protestations mêmes, se glissait l'aveu, un peu déconcertant, que le ministère avait pu se tromper dans le choix de ses moyens et ne prétendait nullement être infallible. Bien vite il se ressaisissait: « Il nous faut un vote, criait-il, il nous faut des armes. » Mais il avait assez parlé pour faire sentir que cette chasse au faucon pour laquelle, deux mois auparavant, il s'était si naïvement enthousiasmé, ne le satisfaisait peut-être plus aussi complètement.

L'opinion publique souffrait d'un certain « manque général de clarté et de vérité: » c'étaient les propres termes de ce Keyserling dont Bismarck, l'année précédente, songeait à faire un ministre des Cultes; il espérait encore « qu'un sentier détourné pourrait ramener au droit chemin. » Hohenlohe, qui le 19 mars faisait visite à la Cour, constatait que l'Impératrice avait soif de paix. La princesse impériale aussi était mécontente. « On devrait seulement laisser agir l'éducation populaire, lui disait-elle; cela rendrait les gens, d'eux-mêmes, indépendans de la hiérarchie. » Hohenlohe répondait que les ultramontains empêcheraient toute culture s'ils n'étaient pas réprimés. « Je compte sur l'intelligence du peuple, insistait la princesse; c'est une grande force. — La sottise humaine en est une bien plus grande encore, ripostait Hohenlohe; et nous devons en tenir compte,

avant tout. » Il n'était pas jusqu'aux dispositions mêmes de l'Empereur dont il ne fût inquiet : on envoyait à Guillaume certains journaux avancés, qui lui donnaient lieu de craindre qu'on ne revît bientôt des scènes révolutionnaires, comme en 1848. « La lutte ne marche pas, disait mélancoliquement *la Nouvelle Presse libre* de Vienne, un pouvoir très auguste retient le bras qui était levé tout prêt à un combat d'anéantissement contre Rome. »

Mais le bras de Bismarck n'acceptait plus d'être retenu. Céder à son royal maître, passe encore ; mais céder au commun désir de son royal maître et des conservateurs, jamais ! Il fallait que les Seigneurs capitulassent ; Bismarck le voulait. Il échangeait avec l'un d'eux, Senfft de Pillach, des lettres qui n'étaient plus seulement des adieux politiques, mais des anathèmes religieux. Senfft de Pillach invitait Bismarck à l'humilité, lui faisait craindre le jugement de Dieu. Alors Bismarck le pria de prêcher l'humilité aux « ennemis du gouvernement, » et cela voulait dire : aux conservateurs. « L'humilité de votre Rédempteur, insistait le chancelier, leur est devenue si étrangère, que leur bon sens est enténébré par la colère, et que, dans un esprit tout païen de coterie et de domination, ils considèrent comme leur mission de régner sur la Prusse et sur l'Église évangélique ; en fait, ils les ébranlent l'une et l'autre jusqu'aux racines, pour le plus grand profit des puissances étrangères. » Et Bismarck couronnait son insolence en renvoyant Senfft de Pillach à deux psaumes dont l'un flétrissait le pharisaïsme, dont l'autre annonçait la défaite des ennemis.

Le 4 avril, ce dernier psaume se vérifiait en faveur de Bismarck : la Chambre des Seigneurs approuvait les adjonctions à la Constitution : et puis comme, dans la Commission, partisans et adversaires du projet disposaient de forces égales, la Chambre des Seigneurs finit par se passer d'elle. « L'opinion publique, lisait-on le 4 avril dans *la Correspondance provinciale*, saura distinguer avec une sévère vigilance, dans la représentation du pays, les élémens qui doivent être considérés comme des forces de conservation véritable pour l'État, et ceux qui doivent être évincés comme des obstacles pour le développement national. » La Chambre des Seigneurs n'avait pas envie d'être évincée. Le 5 avril, Bernuth, ancien ministre de la Justice, proposa qu'elle discutât elle-même les projets. Régulièrement, on n'aurait dû voter

sur cette proposition qu'au bout de quatre jours ; mais on l'accepta tout de suite, au mépris des usages ; et l'impuissante commission fut dissoute. Il n'y avait plus à discuter : Tauffkirchen, qui, arrivant de Berlin, voyait à Munich Lefebvre de Béhaine, lui disait que le chancelier n'admettait plus la moindre objection.

Lorsque, le 24 avril, Bismarck parla devant la Chambre des Seigneurs pour les projets eux-mêmes, il parada plus qu'il ne lutta. Il refit brièvement le procès du Centre, et longuement celui des conservateurs. Gruner, ancien secrétaire d'État, avait fait acte d'opposition. « Il est pénible, lui riposta Bismarck, de voir que dans ce combat les porteurs de certains noms, dont les pères ont contribué d'une manière glorieuse à la solide fondation de notre État, ne soient pas du côté où j'aurais cru les trouver, du côté de l'État prussien, que nous défendons contre ceux qui le menacent et le minent. » Kleist Retzow, l'oncle du chancelier, accusa Bismarck de s'être détaché des conservateurs. « Je suis resté uni, répliqua le neveu, avec le grand parti conservateur, mais une fraction s'est détachée de ce parti. Je suis heureux de ne point partager avec M. de Kleist Retzow la responsabilité qui lui incombe. Le mot « détaché » caractérise M. de Kleist Retzow lui-même : le plus petit se détache du plus grand, la partie mobile se détache de la base, un coquillage se détache du navire. » Bismarck, c'était le navire ; Bismarck, c'était l'État. Insolemment, il réduisait au rang d'épaves ceux qui s'écartaient de son sillage. Il développait, à leur adresse, une théorie d'absolutisme politique, qui avait quelque chose d'accablant. On tend à détruire l'État, proclamait-il, lorsqu'on exagère la justesse de ses vues personnelles : on tend à le détruire, lorsqu'on est incapable de se subordonner, et lorsqu'on profite d'une surabondance de loisirs pour méditer sur ce que fait le gouvernement et sur les critiques qu'on peut lui adresser, au lieu de concourir à la défense de l'État. Ainsi Bismarck, avocat impérieux d'une politique religieuse qui plaisait aux nationaux-libéraux, développait-il, en pleine forteresse du conservatisme, et à l'encontre des conservateurs, certaines doctrines d'obéissance politique, que les nationaux-libéraux, dix ans auparavant, auraient plutôt sifflées qu'applaudies. Il faisait mine, par ailleurs, de vouloir rassurer les consciences en affirmant que les projets de loi ne visaient pas l'Église, mais les courans souterrains qui aspiraient à la domination cléricale temporelle.

Roon, de son côté, étala certains témoignages protestans qui militaient en faveur des projets. On racontait, dans les cercles politiques, une conversation de Guillaume avec l'ancien ministre Bodelschwingh : « Un incendie éclatera, lui disait celui-ci, et détruira tout cet édifice de politique religieuse. — Presque partout on me parle ainsi, répliquait Guillaume. Mais je ne puis pas laisser les prêtres catholiques gouverner. » Guillaume, aussi, voulait décidément que l'État fût armé.

Des symptômes se dessinaient, attestant que les ennemis du christianisme ne considéraient pas ces armes comme suffisantes encore, et que leurs attaques, après avoir prévalu contre l'Église catholique de Prusse, viseraient les assises chrétiennes de l'État. Virchow au *Landtag*, Voelk au *Reichstag*, agitaient derechef la question du mariage civil, et le 23 avril, le *Reichstag* renvoyait à une commission la proposition de Voelk. Ainsi réapparaissait, sur l'horizon politique, un plan de réformes que Guillaume redoutait et que naguère, au moment de signer les projets de lois ecclésiastiques, il avait fait ajourner. On alléguait, pour légiférer sur l'éducation ecclésiastique, que les prêtres exerçaient certaines fonctions civiles, qu'ils étaient, en quelque mesure, des officiers de l'État; mais pour le lendemain du vote, d'autres projets de loi se préparaient, qui les expulseraient de ces fonctions mêmes. Alors, de quel droit la Prusse prétendrait-elle les élever à sa façon, si elle se proposait, ensuite, de ne plus jamais emprunter leur concours?

Ainsi raisonnaient certains sages; mais leur sagesse risquait d'être réputée trahison. Le 4^{er} mai, la Chambre des Seigneurs, sous réserve de quelques amendemens, accepta les projets. Et l'on vit, une fois de plus, que le rôle auquel la dictature vivante des ministres sollicite les Chambres hautes est singulièrement inverse de celui qui leur est assigné par la lettre morte des constitutions. Elles devraient crier : Holà! on leur laisse le droit de dire : Hélas! pourvu que cet Hélas! expire en un *amen*.

C'est donc la guerre! murmuraient les âmes pacifiques. Mais oui, c'était la guerre, et déjà voilà qu'elle sévissait, d'un bout à l'autre de la Posnanie, avant même que les lois ne fussent votées, et pour un incident tout local. En réponse à une circulaire de Falk qui avait exigé qu'à partir de Pâques l'enseignement religieux, dans les gymnases posnaniens, fût donné dans la même langue que les autres enseignemens, l'archevêque

Ledochowski, justement désireux que les petits Polonais comprennent le catéchisme, avait déclaré qu'il ferait appliquer la circulaire dans les classes supérieures, mais que, dans les petites classes, les lycéens polonais continueraient à entendre parler de Dieu en polonais. Les professeurs de religion, coupables d'obéir à l'archevêque, avaient été, le 1^{er} avril, révoqués en masse par Falk. Le ministère, pour les remplacer, avait tenté de trouver des laïques : tous sauf un s'étaient dérobés. Et les petits Polonais avaient commencé de recevoir hors du gymnase l'enseignement religieux ; mais tout de suite l'État, s'irritant, avait châtié par des procès-verbaux les catéchistes bénévoles ; et puis, s'épanouissant dans ses attitudes violentes, il avait étendu à la Prusse orientale les mêmes ukases. C'est ainsi qu'au début de 1873 deux provinces du royaume voyaient Dieu régner dans les gymnases, s'il acceptait de parler tudesque, mais en sortir au contraire, et puis être traqué jusque dans les maisons ou jusque dans les chapelles, si, pour se révéler à des lycéens, il persistait à se servir du polonais. Au moment où les projets de lois ecclésiastiques allaient être l'objet, au *Landtag*, d'un vote définitif, les échos amplifiés de la grande émeute sacerdotale, qui là-bas en Pologne troublait l'enseignement secondaire, surveillaient avec une savante opportunité.

IX

En cette journée du 9 mai, où les projets, mûris et acclamés, allaient devenir des lois, les orateurs du Centre élevèrent un cri suprême, qu'ils adressaient, non point aux parlementaires, mais au peuple. Excités et poussés à bout par l'imbrisable volonté de la majorité, ils apportaient dans les discussions une méthode nouvelle. Ce n'étaient plus des *debaters*, travaillant avec leurs collègues des autres partis pour l'élaboration d'une loi qui devait être l'œuvre commune d'une Chambre ; c'étaient des tribuns d'une minorité opprimée ; et de son banc, chacun de ces tribuns se faisait une chaire, pour agiter le pays. « Nous savons fort bien, déclara Mallinckrodt, que nous allons au-devant de jours pénibles. Il peut arriver facilement que nos sièges épiscopaux soient sans titulaires, que beaucoup de communes aspirent en vain à avoir un pasteur. Les dés en sont jetés. Nous ne pouvons pas, contre notre conscience, contre notre convic-

tion, renier ce qui pour nous est le plus sacré; et nous comptons que le Très-Haut se tient à nos côtés. »

Schorlemer accusait Bismarck :

Si devant tout le pays, disait-il, on taxe ainsi d'ennemis de l'État les catholiques, qui n'ont jamais quitté le terrain légal, cela s'appelle théoriquement provoquer la guerre civile. Quand M. de Bismarck, à l'époque du conflit, alors qu'il développait ses théories de fer et de sang, lança ce mot qu'il y avait dans l'État trop d'existences catilinaires, il désignait par là les libéraux; aujourd'hui, ce sont les membres du Centre qu'il désigne. Nous pensons qu'il y a dans l'État une existence éminemment catilinaire, et qu'il n'y en a qu'une. Faites ces lois draconiennes, je vous dis qu'elles ne seront jamais appliquées; nous ne nous courberons jamais.

Le protestant Gerlach intervenait : « Il s'agit, proclamait-il, de nous tenir debout, tous ensemble, évangéliques et catholiques, en rangs serrés; le combat commence. » — « S'il le faut, ripostait Falk, on fera d'autres lois pour contraindre à l'application des premières, j'espère qu'on n'y sera pas forcé. »

Alors Windthorst, avec l'ascendant d'un chef, indiquait à Falk de quelle façon l'on résisterait :

Je ne doute pas, s'écriait-il, que le gouvernement emploie tous les moyens que ces lois lui procurent et que d'autres lois lui ménageront. La position que nous avons à prendre ne donne lieu à aucun doute. Nous ne ferons jamais quelque chose d'illégal pour aller à l'encontre. Au jour où les catholiques se laisseraient entraîner à quelque démarche contraire à la légalité, ils compromettraient la victoire déjà toute proche; oui, messieurs, je dis toute proche, parce qu'il commence à faire clair dans les esprits. Je connais, dans le parti adverse, certains hommes qui ne désirent rien plus vivement que de voir les catholiques employer des moyens illégaux. Mais il y a une résistance passive, tout à fait justifiée. Celle-là, nous devons la pratiquer, nous le ferons, nous le voulons, et contre elle, tôt ou tard, se brisera tout ce qui est projeté dans ces lois.

Un mot suprême fut dit par Auguste Reichensperger; il l'empruntait à Edmond de Pressensé, qui, dans la *Revue des Deux Mondes*, avait taxé de jacobine la politique prussienne. Puis, le silence se fit; on vota. Quatre jours plus tard, les projets étaient signés par Guillaume, et, sous le nom de lois de Mai, régnaient désormais sur l'Église d'Allemagne. Mais les dictatures que répudient les consciences sont à l'avancé vaincues: la parole était aux évêques, la parole était au peuple.

LE ROMAN FRANÇAIS⁽¹⁾

VIII

LA BELLE AME

CORINNE⁽²⁾

On voit au Louvre, dans une des salles de la Renaissance, deux statues connues sous le nom des *Prisonniers de Michel-Ange*. Ce sont en effet deux prisonniers enchaînés, mais différents l'un de l'autre par l'attitude et l'expression du visage. Le premier, qui est d'une nature exquise et délicate, ne songe pas à briser ses fers, il n'en aurait pas la force, il cherche seulement à les oublier. Son corps seul est demeuré sur la terre, son âme est absente; mais, en dépit des efforts qu'elle fait pour se soustraire aux misères de la servitude, elle n'y réussit qu'à moitié, elle se ressouvient de ses chaînes, et il règne sur ce jeune front une mélancolie douloureuse que n'en peut chasser la rêverie. Le second prisonnier ne se résigne pas à son sort, sa nature est mâle et énergique, sa figure farouche, ses lèvres frémissent, ses muscles sont gonflés; tout en lui exprime la lutte et l'effort. Le grand artiste a enfermé dans ce marbre une âme révoltée qui l'agite de ses fureurs et de ses convulsions.

Je trouve dans ces statues de Michel-Ange l'expression des deux types moraux dont il me reste à parler pour épuiser le champ de mon sujet; et qui, l'un et l'autre, sont issus de la

(1) Voyez la *Revue* du 4^{er} septembre.

(2) *Copyright by M^{me} Gabriel Lippmann, 1910.*

Révolution française et ont été immortalisés par la plume de romanciers du commencement du XIX^e siècle.

Pour bien comprendre la nature de l'influence qu'exerça la Révolution sur les mœurs, les idées et les sentimens, et par suite sur la poésie et le roman, il faut signaler le trait distinctif qui a caractérisé son apparition dans le monde. Un penseur, Guillaume de Humboldt, a reproché à la Révolution française d'avoir été un arbre sans racines ; il l'a considérée comme une sorte d'accident terrible que rien n'avait préparé, et qui est venu subitement arracher la nation à son développement naturel et normal, pour la jeter dans les aventures. Ce point de vue me paraît manquer de justesse. D'abord il ne faut pas oublier que ce développement normal avait été troublé, arrêté depuis longtemps. L'histoire de France est essentiellement révolutionnaire ; la Révolution avait été représentée depuis des siècles par la royauté ; car tel est le trait distinctif de la royauté française. Les Louis XI, plus tard les Richelieu et les Louis XIV ont été de véritables révolutionnaires ; ils ont détruit ou profondément modifié les institutions héréditaires de la France, les États généraux et les Parlemens ; ils ont violemment substitué au régime féodal et plus tard au régime aristocratique, la centralisation politique et administrative. Comme l'a si bien montré M. de Tocqueville, au XVII^e siècle, tout s'efface devant une bureaucratie despotique, il n'y a plus de pouvoirs réels que le Conseil royal, le contrôleur général et les intendans de province ; c'est dans sa perfection ce *règne des commis* que détestait Saint-Simon ; et ainsi, toutes les traditions ont été supprimées par la royauté elle-même, qui de cette façon a préparé la Révolution de 89.

Mais cette Révolution, préparée indirectement et comme malgré eux par les rois, l'a été aussi directement, non par des hommes d'État, par des administrateurs, et c'est là le point important à noter, mais par des gens de lettres, par des philosophes. Au XVIII^e siècle, les écrivains exercent une influence immense accrue par la diminution des forces sociales qui auraient pu la traverser ou la contrarier, par l'abaissement de l'aristocratie et des corps, par l'absence de toute vie parlementaire. Là où l'esprit de liberté existe, quand il ne trouve pas dans une tribune son écoulement naturel, il recourt à la plume ; ne pouvant parler, il écrit, il écrit d'une main fiévreuse, infatigable, dont rien ne peut ralentir l'ardeur. Au XVIII^e siècle, il

n'existait en France qu'un droit reconnu à la nation, le droit d'écrire, et quand je dis un droit, je me trompe, ce n'était pas un droit reconnu, un droit garanti, c'était une tolérance sur laquelle les écrivains ne pouvaient toujours compter; mais qui souvent aussi était sans limite. Les écrivains furent donc au xviii^e siècle la seule puissance sociale que le gouvernement laissât subsister à côté de lui; ils firent l'éducation des esprits, ils les lancèrent dans des voies nouvelles, ils préparèrent les futures destinées de la France.

Non, la Révolution française ne fut pas un impromptu, ni un arbre sans racines, elle ne fut pas un événement que rien n'avait préparé; ce qui lui est propre, c'est d'avoir été préformée par des hommes de plume, de cabinet, des philosophes. Voilà l'explication de ce qu'il y eut d'extraordinaire et d'unique dans l'esprit qui l'anima.

Et d'abord, remarquez que l'homme d'affaires, l'homme qui a vécu, qui s'est formé dans le maniement des affaires et qui en a l'expérience, connaît la difficulté des réformes, des changements, la puissance des habitudes, des traditions. Il est sans cesse préoccupé de la force des situations, des circonstances. Il se demande avant tout, non si une idée est belle, juste, mais si elle est praticable; il redoute les théories, les chimères: Est-ce possible? voilà son mot. L'écrivain au contraire, le penseur, ne connaît pas ces difficultés et ces hésitations. Il est facile de créer un gouvernement, une société, une religion même sur le papier; rien ne lasse l'inaltérable patience du papier, et il embellit tout. De belles pensées couchées sur le papier en deviennent plus séduisantes encore. Aussi l'écrivain, le penseur, ne se préoccupe guère de ce qui convient, de ce qui peut être, mais *de ce qui doit être*. Il part de principes spéculatifs sur les intérêts généraux des sociétés, ou sur leur origine métaphysique, sur les droits primordiaux de l'humanité, et il en déduit tout un système où les théorèmes succèdent aux théorèmes, les corollaires aux corollaires. Il porte en un mot, dans les matières politiques et sociales, l'esprit d'abstraction, l'*esprit géométrique*.

Le géomètre part de l'idée abstraite du triangle pour en déduire les propriétés; il ne se met pas en peine si les triangles sont en cuivre ou en zinc, s'ils sont tracés sur le sable, ou sur une planche noire, s'ils sont rouges, verts ou bleus. Il lui suffit qu'ils aient trois côtés et il raisonne sur ce triangle idéal dont la

pure raison imprime l'image dans son cerveau. Mais les faits moraux et sociaux ne sont pas des triangles, non seulement parce qu'ils n'ont pas que trois côtés, ils en ont quelquefois mille qu'on a souvent de la peine à découvrir. Un proverbe dit qu'il faut plus d'un jour pour faire le tour d'un homme. Il faut aussi beaucoup de temps pour faire le tour d'un fait. De plus, les faits sociaux n'ont pas une figure géométrique ; ils ont des contours aussi capricieux, aussi singuliers, aussi fuyans que des arabesques, et il est impossible d'en soumettre les lignes à des équations algébriques. Mais le politique géomètre ne tient pas compte de ces difficultés, ou du moins il se croit assuré de les résoudre. Il part dans ses déductions de ce *qui doit être* ; il faudra bien que les faits acceptent *cette loi* que leur veut imposer la raison ; et, au besoin, on fera violence aux faits. Au besoin, on fera table rase de tout ce qui est pour établir, l'équerre à la main, le nouveau plan. Puis, comme parmi les faits qui embarrassent, qui contrarient le plus les théoriciens révolutionnaires, il faut compter certains hommes dont la tête est imbue des préjugés du passé, remplie d'objections contre les idées nouvelles, ou de tendresses malades pour de vieux souvenirs gothiques ; eh bien ! ces têtes-là, on les supprimera comme autre chose ; il suffi pour cela d'un couteau qui coupe bien. On produira ainsi une humanité toute neuve, capable de comprendre et d'appliquer les idées nouvelles, de beaux triangles qui se laisseront soumettre aux calculs ; et pour mieux renouveler les esprits, on renouvellera tout autour d'eux, les mœurs, les habitudes, les usages, la langue, tout jusqu'au calendrier, jusqu'au nom des mois et des jours : « *La Révolution*, a dit M^{me} de Staël, *malgré la vieillesse du genre humain, prétendait recommencer l'histoire du monde.* »

D'autre part, ces penseurs, ces écrivains raisonnent non sur un peuple en particulier, mais sur la nature humaine. Ils ne tiennent pas compte du génie particulier des nations, de leur passé, de leurs souvenirs, de leur histoire ; ils s'occupent de l'homme en général, de ce qu'il y a de commun, d'universel dans l'humanité. Ils opposent le droit abstrait au droit historique ; ils veulent substituer des lois générales, ces lois qu'ils trouvent écrites dans leur esprit, ou dans leur cœur, aux coutumes et aux usages héréditaires ; ils forment des projets de législation applicables à toute la terre, à l'humanité tout entière.

Et leurs disciples, les hommes de 89, ne proclament pas les droits des Français; mais les droits de l'homme. Il en résulte à la fois les vices et les grandeurs de la Révolution française. Elle est essentiellement cosmopolite; elle rédige ses principes en un code qui a le caractère d'un Évangile nouveau, d'une religion; car il repose sur les grandes lois naturelles de l'humanité, et la nature interprétée par le cœur sensible a le sens des oracles mêmes de Dieu. Aussi, dans les luttes révolutionnaires, retrouvons-nous à la fois les fureurs et l'héroïsme sublime que les guerres de religion avaient seules jusqu'alors inspirés aux hommes. La Révolution entreprend une véritable propagande; elle a droit à posséder les âmes, à les échauffer de ses ardeurs; elle les remplit sous la forme de la terreur ou de l'enthousiasme. Elle déborde sur toutes ses frontières et elle envoie ses soldats, ses apôtres, ses missionnaires et ses bourreaux publier sa gloire et annoncer son règne dans le monde entier.

Cela dit, on comprend aisément quelle influence exerça la Révolution sur les âmes et sur les sentimens, car en vertu de son caractère originel, la Révolution française ne put être de celles qui ne changent que la forme de l'État, du gouvernement, des institutions; elle fut un de ces événemens, une de ces crises qui transforment le cœur même d'un peuple, ses mœurs, ses idées, ses habitudes intellectuelles et sociales. Et cette révolution est bien loin d'avoir accompli son œuvre; elle dure encore, à vrai dire elle ne fait que commencer.

Il faut se rappeler ce qu'était la société française dans les années 87-88, et ce que j'en ai dit à propos de Bernardin de Saint-Pierre, avant de se demander quelle métamorphose la Révolution fit subir aux caractères. Cette société voulait rajeunir à tout prix, elle demandait une fontaine de Jouvence. Ses vœux furent exaucés. Mais quelle surprise que la sienne! Elle se représentait une fontaine aux eaux cristallines; et à son grand effroi elle découvrit que ces eaux rajeunissantes étaient amères, fangeuses et ensanglantées.

Ces eaux n'en opérèrent pas moins l'effet désiré. La Révolution rajeunit les âmes. Et d'abord, elle réveille l'énergie et l'originalité des caractères. Dans cette société polie, oisive, frivole qui composait la bonne compagnie, les caractères usés par un frottement continuel les uns contre les autres, avaient perdu leurs angles comme des cailloux roulés. Partout régnait le des-

potisme de la mode, des sentimens officiels, sorte d'uniforme que chacun s'empressait de revêtir. La Révolution éclate, et c'en est fait de ces conventions. C'est au point que, deux ans après le commencement de la crise, Necker écrivait qu'on en était déjà venu à ne plus comprendre comment l'on vivait auparavant. Les coteries sont détruites; les groupemens se feront désormais autour d'un drapeau, d'une idée, d'un parti. Jusqu'ici la nation est restée étrangère aux affaires publiques. La Révolution non seulement autorise, mais contraint tout le monde à s'en occuper, à agir, par conséquent à donner un caractère particulier à sa pensée, à se créer un programme, à se choisir une devise. C'est ainsi que la Révolution réveille l'individualité, fortifie les caractères.

De plus la Révolution allume dans les cœurs de fortes et grandes passions; une sorte d'électricité se répand dans l'air; l'atmosphère devient brûlante. Jamais on n'aima tant, jamais on ne haït si fort. Il faut se dire, pour comprendre cette époque, qu'elle fut extraordinaire, et pour la juger, oublier ce que nous voyons aujourd'hui autour de nous. Il fut un temps dans la longue suite des révolutions du globe, où les fougères formaient des forêts, atteignant les dimensions de grands arbres. Les passions de 89 sont aux nôtres ce qu'étaient ces fougères antédiluviennes aux fougères de maintenant. Aussi M. de Talleyrand prétendait-il que ceux qui n'ont pas vécu entre 1789 et 1800 ne savent pas ce que c'est que la vie. Au contraire, quelques années auparavant, un moraliste du xviii^e siècle, Saint-Martin, se plaignait de voir les hommes de son temps « ne s'apporter réciproquement, dans la société, que le poids et le vide de leurs jours... » Et de son côté Senac de Meilhan disait : « Ne cherchez pas le génie, l'esprit, un caractère marqué, dans ce qu'on appelle la *bonne compagnie*. Ceux qui possèdent ces avantages et ces qualités y seraient impatientement soufferts et s'y trouveraient déplacés. » Et il ajoute plus loin « qu'en France, les grandes passions sont aussi rares que les grands hommes. » D'une part, l'habitude et l'abus de l'ironie, l'esprit de critique, le persillage; de l'autre un sentimentalisme qui donnait quelquefois dans la fadeur, telles étaient les deux dispositions régnantes dans la bonne compagnie.

Mais voici que commence la plus dramatique des tragédies, et chacun est appelé à y prendre part, à y jouer son rôle, ou

tout au moins à dire son avis sur la pièce et la représentation. Impossible de rester froid devant un tel spectacle. Les plus grands intérêts de l'humanité sont en jeu, des questions de vie et de mort. Vendéens et républicains sont prêts à donner leur sang pour la cause qu'ils défendent. Il y a comme du feu dans les âmes ; la tempête gronde au ciel. Et avec les grandes passions reparaît la grande éloquence. Mirabeau à la tribune semble le Jupiter d'Homère lançant la foudre. Voici ce qu'écrivait Necker en 1798, à la suite de ce fragment sur les usages de la société en France que je citais à propos de Bernardin de Saint-Pierre. — C'est une apostille écrite à douze ans de distance et qui est instructive. — « On voit, disait-il, en lisant ce fragment sur les usages de la société, qu'immédiatement avant la Révolution, les vanités se produisaient chaque jour sous des formes plus subtiles, c'était presque un souffle ; mais deux ans après, seulement deux ans, la langue n'avait pas assez de force pour exprimer les différentes prétentions, et pour signaler les sentimens en combat au nom de l'envie. Et à la suite d'une époque, d'un état de société où rien n'était fortement exprimé, où les formes et les manières étaient devenues l'équivalent des paroles, la langue a pris une rudesse dont on n'avait aucune idée. On y a introduit une foule de mots plus énergiques même que les choses, une multitude de mots barbares qui semblent avoir été formés dans les antres ténébreux de Vulcain, et de la même main qui jette en moule les carreaux de la foudre. Quel contraste en un si petit espace de temps ! C'est un des plus frappans et des plus remarquables. »

Enfin cette Révolution a dans ses principes et dans ses allures le caractère le plus *idéaliste* qui fut jamais. Elle proclame un idéal nouveau au milieu des éclairs et des éclats du tonnerre. La Révolution dogmatise, elle donne ses décisions pour des sentences du destin ; jamais on ne douta moins de soi-même. Les faits doivent plier devant les idées. Les idées sont infaillibles, elles sont la loi du monde, des divinités superbes et impassibles qui imposent leur culte aux humains et qui mettent en pièces quiconque se refuse à confesser leur gloire ; elles ont la tête au ciel, leurs pieds marchent dans le sang ; leur cœur d'airain demeure insensible aux souffrances et aux cris des hommes. L'idéal devient le souverain du monde ; la vie, les faits et les hommes doivent être ses serviteurs et ses esclaves.

Donc, le caractère s'affirmant fortement, le réveil des passions et le fanatisme de l'idéal, voilà trois des traits distinctifs du tempérament révolutionnaire. Et ce sont là aussi les trois traits distinctifs du type nouveau que va célébrer le roman. Ce type nous l'appellerons *la belle âme*, à prendre ce mot dans son acception propre et philosophique, qui lui a été surtout donnée en Allemagne, et qu'un philosophe et un poète, Hegel et Gœthe, ont consacrée.

D'abord, la belle âme est une âme très caractérisée, distincte de toutes les autres, une âme qui a même quelque chose d'exceptionnel et qui n'est pas disposée à faire bon marché de son caractère; qui est portée au contraire à se créer une vie à part, sans se soucier du jugement d'autrui. Ensuite, la belle âme est passionnée; la vie pour elle, c'est la passion, elle y vit comme le poisson dans l'eau, ou plutôt comme la salamandre dans le feu; la passion est son élément, son milieu naturel. Et enfin cette passion, fille de la Révolution, est avant tout l'enthousiasme, un enthousiasme révolutionnaire pour une idée, pour un idéal, et la belle âme a une foi invincible dans son idéal, elle le regarde comme une loi sacrée et divine et elle voudrait pouvoir l'imposer à la vie. Malheur à la belle âme si la vie s'y refuse, si elle manque de complaisance; car toute la destinée de la belle âme en dépend.

La belle âme, ou du moins une des variétés de la belle âme, a été peinte dans un roman français qui est un chef-d'œuvre. Ce roman porte le nom glorieux de *Corinne*, et il a été écrit par une femme qui a peut-être mieux compris que personne le véritable esprit moral de la Révolution française, et qui en a expérimenté sur elle-même tous les sentimens et les passions. Mais avant d'appeler *la belle âme* Corinne, j'essaierai d'abord de refaire son histoire sans y mêler de nom propre et de recomposer le roman de M^{me} de Staël tel qu'il se déroula dans son esprit avant qu'elle songeât à le jeter sur le papier sous la forme qu'elle lui a donnée.

La vie de la belle âme est une lutte, car elle a un adversaire, et quand je considère cet adversaire, je tremble pour la belle âme, tant cet ennemi qu'elle va combattre en champ clos me paraît dangereux et redoutable. Cet ennemi s'appelle *le monde*. Prenons-y garde; le différend, le procès n'est pas ici entre la vertu d'une part et le vice de l'autre, entre la morale et l'immo-

ralité. Au contraire le monde a souvent la morale pour lui, la petite morale du moins, celle qui se compose d'habitudes et de règles consacrées par la tradition et qui ne laissent pas d'être assez respectables. C'est Platon le premier, ou Socrate son maître, qui s'avisèrent de classer les hommes autrement qu'en méchants ou en bons. Platon met d'une part les apôtres de l'idéal, le sage qui a soif de l'absolu, de la perfection, le prophète qu'anime une folie divine ; et en face de ces êtres exceptionnels, le vulgaire, la foule, la grande phalange des esprits positifs et pratiques, tous ceux qui haïssent la pensée parce qu'elle aspire à révolutionner le monde ; qui s'en tiennent à la vertu telle qu'elle suffit pour maintenir le bon ordre de la société, et qui redoutent, comme le plus grand des dangers, le sublime, l'extraordinaire, l'exceptionnel. C'est le monde, en un mot, que peint ainsi Platon ; et en face des amis, des amans de l'absolu, il le définit ainsi : Le monde se compose de ceux qui vivent d'opinions, de ceux dont les principes sont des opinions, opinions héritées et qu'ils ne se sont pas faites à eux-mêmes ; et qui tiennent aussi par-dessus tout à l'opinion que les autres peuvent avoir d'eux. Et ces serviteurs de l'opinion, Platon les appelle de leur nom grec : *οἱ πολλοί*, c'est-à-dire *les nombreux*. Ce nom est significatif. Le monde fait nombre. Malheur à qui entreprendra de lutter contre lui. Dans un passage de sa *République*, qui ressemble à une prophétie, Platon décrit le juste, le fou divin apparaissant à la terre, et la terre ne le reconnaissant point. Et il est raillé, bafoué, battu de verges, crucifié. Là Platon, devenu prophète, montrait du doigt à son siècle, dans la nuit de l'avenir, la croix où devait monter la Sainteté couronnée d'épines.

Mais ce drame sublime n'est pas celui qui nous occupe ; la belle âme n'est pas un Messie ; elle est tout simplement, et cela suffit à sa gloire, une âme exceptionnelle qui s'est fait un idéal créé à sa propre image, elle veut l'imposer au monde, elle prétend lui communiquer son enthousiasme, le feu qui la consume, la passion qui la dévore. Mais le monde, mais *les nombreux* sont peu disposés à l'enthousiasme, qui est une maladie dont ils ne souffrent guère, tout au plus dans certains momens en sont-ils légèrement atteints ; mais d'une façon si passagère qu'ils en guérissent vite. Ils sont occupés à soigner leur santé et leur honneur. Leur préoccupation suprême, c'est leur intérêt ; les *nombreux* représentent la *médiocrité morale* ; en fait de vertu,

ils s'en tiennent à une honnête aisance; pas de superflu, pas de luxe, rien de trop. La lutte est inévitable; car la belle âme hait, à l'égal de la mort, la médiocrité des sentimens et des pensées; elle en est à préférer les grands vices tragiques aux vertus médiocres. Le monde au contraire a horreur de tout ce que possède la belle âme; il se défie des caractères trop accentués, des grandes passions et de l'idéal qu'il considère comme trois inconvénients sociaux.

Et la belle âme essaie de convertir le monde, et vraiment elle ne désespère pas d'y réussir. Elle lui suppose plus de bonté, plus de candeur qu'il n'en a. Elle s'imagine que pour le convaincre il suffit de lui démontrer qu'il a tort; elle ne sait pas à quel point il est aguerri contre les raisonnemens et comme ils ne font que blanchir contre son épaisse armure. La belle âme s'approche donc du monde, elle entre en pourparlers, elle parle. Écoutons ce dialogue.

Elle commence par lui faire sentir et lui reprocher sa médiocrité; le monde sourit car il est narquois, et, se frottant les mains, il lui demande au nom de quelle autorité elle lui fait la leçon. Elle répond que son autorité est la plus sacrée de toutes, que c'est l'idéal. Le monde allègue que cet idéal n'est pas une charte ayant vigueur de loi; que d'ailleurs chacun ici-bas a son idéal et qu'il a peut-être le sien :

— Vous un idéal! s'écrie-t-elle, mais vous n'estimez que ce qui est médiocre. Un mérite, une pensée, une vertu extraordinaire vous alarment. Vous n'avez pas d'autres mots à la bouche que ceux d'intérêt et de convenance. Les principes, les sentimens, vous faites fi de tout cela! A quoi le monde, un peu piqué et se faisant par bravade plus mauvais qu'il n'est, répond par la bouche d'un personnage de M^{me} de Staël, M. de Maltigues: « Croyez-moi, ne mêlez pas à cette œuvre difficile qu'on appelle vivre, le sentiment qui la complique encore plus. C'est une maladie de l'âme, j'en suis atteint quelquefois tout comme un autre, mais quand elle m'arrive, je me dis que cela passera et je me tiens toujours parole... Quant à la vertu, la vertu!... C'est un langage pour le vulgaire que les augures ne peuvent employer entre eux sans rire. Il y a de bonnes âmes que de certains mots, de certains sons harmonieux, remuent encore, c'est pour cela que l'on fait jouer l'instrument. Mais toute cette poésie que l'on appelle le dévouement, l'enthousiasme, a été inventée

pour consoler ceux qui n'ont pas pu réussir dans le monde. C'est comme le *De profundis* que l'on chante pour les morts. »

— Ainsi, reprend la belle âme indignée, vous niez la vertu!

— Pardon, poursuit le monde, distinguons : les vertus domestiques, civiques, la probité, la bonne foi, le travail, les bonnes mœurs, la résignation à son sort, les vertus enfin qui contribuent à l'ordre de la société, je tiens tout cela en grand honneur. Mais l'enthousiasme, mais l'idéal! Vanité, chimère!... et cependant, puisque vous tenez au mot, je sais m'en servir comme vous ; mon idéal à moi, c'est de me bien porter ; le vôtre, que vous dites plus sublime, n'est pas autre chose que votre caractère que vous glorifiez. Voltaire a dit que si les triangles faisaient un Dieu, ils lui donneraient trois côtés. Adorez le Dieu qui vous ressemble, moi je porte mes hommages à la divinité de mon choix. D'ailleurs, ma chère enfant, vous êtes un peu isolée ici-bas ; moi je m'appelle *Légion*, et vous n'êtes pas de force à m'imposer votre idéal.

Et là-dessus, le monde retourne à ses affaires et à ses plaisirs.

La belle âme lève les yeux au ciel. Quelle ressource lui reste-t-il ? Le rêve, la solitude, la mort peut-être... Telle est l'histoire de Corinne, ou du moins le résumé général de son histoire. Mais entrons-y plus avant, car les détails ont ici leur valeur.

Corinne est une des variétés de la belle âme, qui a ses genres et ses espèces. Il y a d'abord la *belle âme humanitaire* qui veut absolument faire le bonheur du monde, mais le monde entend être heureux à sa façon. La belle âme humanitaire veut lui persuader par exemple que tout ira bien mieux quand les jouissances et les maux seront également répartis entre les hommes ; mais le monde lui répond que les inégalités lui conviennent. Chacun son goût.

Il y a ensuite la *belle âme religieuse* peinte par Goëthe, dans un épisode de *Wilhelm Meister* intitulé : *les Confessions d'une belle âme*. Cette âme est née avec des aspirations profondes vers le ciel, avec le goût de la contemplation, de l'extase, il n'y a rien, ni dans les hommes, ni dans les choses, qui la satisfasse ; elle a la soif du divin, et elle a pénétré si avant dans cette communion mystérieuse avec la divinité qu'elle ne trouve point de mots pour exprimer ses sentimens et ses joies. Elle voudrait les répandre autour d'elle, elle voudrait associer à sa sublime dévotion ceux qu'elle aime, en les forçant de renoncer à la leur qui lui paraît

grossière et imparfaite. Mais elle ne peut se faire entendre ; il ne lui reste qu'à s'enfermer en elle-même, à *se distiller dans l'oraison*. Plus grave encore est son malheur ! l'action lui est aussi impossible que la parole. Il y a des limites dans la vie qu'elle ne peut pas accepter ; car il n'y a pas une seule de nos actions où nous puissions faire passer *notre moi* tout entier ; et la belle âme religieuse ne voudrait agir qu'à la condition de se révéler tout entière, ne pouvant consentir à mutiler son idéal. Aussi renonce-t-elle à l'action, elle se retire de la vie, elle craint d'y souiller la blancheur immaculée de sa robe. Son existence n'est plus qu'un long soupir qui se perd dans le vide.

Et enfin il y a la *belle âme esthétique*. C'est celle-là qui s'appelle Corinne. Son âme d'artiste, de poète a le culte inné du beau, et elle veut mettre la beauté, l'art et la poésie dans la vie, faire de son existence un poème.

Corinne est la fille d'un seigneur anglais et d'une Italienne, mais par ses penchans, ses instincts naturels elle appartient à l'Italie, à la terre qui produisit Raphaël et le Tasse. Elle perd sa mère à l'âge de dix ans et elle reste jusqu'à quinze ans à Florence, sous la garde d'une tante ; ses talens extraordinaires se développent et mûrissent comme un fruit au soleil. Elle devient une artiste, un génie, une muse. Cependant son père s'est remarié et la rappelle auprès de lui, en Angleterre, dans une petite ville du Northumberland. Combien va souffrir cette muse, cette fille du Midi, sous le triste ciel et parmi les brouillards du Nord, dans une petite ville de province, au milieu d'une société étroite, bornée, plongée dans le positif de la vie et qui ne la comprendra pas, ne sympathisera sur aucun point avec elle ! Écoutons-la décrire cette existence de province anglaise :

« Le matin, dit Corinne, j'allais me promener, il faisait un brouillard affreux. Je n'aperçus pas le soleil, qui du moins m'aurait rappelé ma patrie... Mon père me dit : « Ma chère enfant, ce n'est pas ici comme en Italie, les femmes n'ont pas d'autre vocation parmi nous que les devoirs domestiques ; les talens que vous avez vous désennuieront dans la solitude... Mais dans une petite ville comme celle-ci, tout ce qui attire l'attention excite l'envie, et vous ne trouveriez pas du tout à vous marier si l'on croyait que vous avez des goûts étrangers à nos mœurs.. il ne faut pas lutter contre les usages du pays où l'on est établi ; l'on en souffre toujours ; car dans une ville aussi petite que celle

où nous sommes, tout se sait, tout se répète ; il n'y a pas lieu à l'émulation, mais bien à la jalousie, et il vaut mieux supporter un peu d'ennui que de rencontrer des visages surpris et malveillans qui vous demanderaient raison de ce que vous faites...» Vous ne pouvez vous imaginer la peine que j'éprouvais pendant que mon père parlait ainsi... Je le voyais courbé sous ce manteau de plomb que le Dante décrit dans *l'Enfer*, et que la médiocrité jette sur les épaules de ceux qui passent sous son joug. Tout s'éloignait à mes regards, l'enthousiasme de la nature, des beaux-arts, des sentimens, et mon âme se tourmentait comme une flamme inutile qui me dévorait moi-même, n'ayant plus d'aliment au dehors. » Et elle ajoute encore : « Je restais dans ma chambre la plus grande partie de la journée pour cultiver mes talens, et ma belle-mère en avait de l'humeur : — « A quoi bon tout cela, me disait-elle, en serez-vous plus heureuse ? » et ce mot me mettait au désespoir. Qu'est-ce donc que le bonheur, me disais-je, si ce n'est le développement de nos facultés ? Ne vaut-il pas autant se tuer physiquement que moralement ? Mais je me gardais bien de parler ainsi à ma belle-mère ; je l'avais essayé une fois ou deux ; elle m'avait répondu qu'une femme était faite pour soigner le ménage de son mari et la santé de ses enfans ; que toutes les prétentions ne faisaient que du mal, et que le meilleur conseil qu'elle avait à me donner, c'était de les cacher si je les avais ; et ce discours me laissait absolument sans réponse ; car l'émulation, l'enthousiasme, tous ces moteurs de l'âme et du génie, ont singulièrement besoin d'être encouragés, et se flétrissent comme des fleurs sous un ciel glacé. »

Corinne en sa qualité de muse dédaigne les vulgarités de la vie qui forment l'unique occupation du monde où elle est condamnée à vivre. — « La naissance, dit-elle, le mariage et la mort composaient toute l'histoire de notre société, et ces trois événemens différaient là moins qu'ailleurs. Représentez-vous ce que c'était, pour une Italienne comme moi, que d'être autour d'une table à thé plusieurs heures par jour après-dîner, avec la société de ma belle-mère. Elle était composée de sept femmes, les plus graves de la province ; deux d'entre elles étaient des demoiselles de cinquante ans, timides comme à quinze, mais beaucoup moins gaies qu'à cet âge. Une femme disait à l'autre : « Ma chère, croyez-vous que l'eau soit assez bouillante pour la

jeter sur le thé ? — Ma chère, répondait l'autre, je crois que ce serait trop tôt, car ces messieurs ne sont pas encore prêts à venir... » Tous les quarts d'heure, il s'élevait une voix qui faisait la question la plus insipide, pour obtenir la réponse la plus froide, et l'ennui soulevé retombait comme un nouveau poids sur ces femmes, que l'on aurait pu croire malheureuses, si l'habitude, prise dès l'enfance, n'apprenait à tout supporter... J'avais été dans les couvens d'Italie, ils me paraissent pleins de vie à côté de ce cercle, et je ne savais qu'y devenir. »

Ce que Corinne hait le plus, c'est l'emploi que le monde fait de la morale : — « Il n'y a rien de si facile, dit-elle, que de se donner l'air très moral en condamnant tout ce qui tient à une âme élevée; le devoir peut être dénaturé comme toute autre idée, et devenir une arme offensive dont les esprits étroits, les gens médiocres et contents de l'être, se servent pour imposer silence au talent et se débarrasser de l'enthousiasme, du génie, enfin de tous leurs ennemis. On dirait, à les entendre, que le devoir consiste dans le sacrifice des facultés distinguées que l'on possède, et que l'esprit est un tort qu'il faut expier, en menant précisément la même vie que ceux qui en manquent. Mais est-il vrai que le devoir prescrive à tous les caractères des règles semblables? Les grandes pensées, les sentimens généreux, ne sont-ils pas dans ce monde la dette des êtres capables de l'acquitter? Chaque femme, comme chaque homme, ne doit-elle pas se frayer une route d'après son caractère et ses talens, et faut-il imiter l'instinct des abeilles dont les essaims se succèdent sans progrès et sans diversité? »

Ce qui la révolte aussi, c'est l'intolérance du monde. Il en veut à quiconque a sa manière particulière de penser et de vivre; les supériorités, les grands talens sont des puissances qui l'inquiètent, il prend ombrage de toute marque d'indépendance; il est hostile à ce qui dérange ses habitudes, à ce qui semble condamner sa médiocrité. Il dit aux cœurs passionnés : « Vous faites trop de bruit, vous troublez mon sommeil; tâchez de végéter et de dormir comme moi. » — « Je passais, dit Corinne, des jours entiers dans les sociétés de ma belle-mère sans entendre dire un mot qui répondit à une idée ni à un sentiment; l'on ne se permettait pas même des gestes en parlant. On voyait sur le visage des jeunes filles la plus belle fraîcheur, les couleurs les plus vives, et la plus parfaite immobilité : singulier contraste

entre la nature et la société! Tous les âges avaient les mêmes plaisirs; l'on prenait le thé, l'on jouait au whist, et les femmes vieillissaient en faisant toujours la même chose, en restant toujours à la même place. Le temps était bien sûr de ne pas les manquer; il savait où les prendre. » — « Il y a dans les petites villes d'Italie, ajoute Corinne, un théâtre, de la musique, des improvisateurs, beaucoup d'enthousiasme pour la poésie et les arts, un beau soleil; enfin on y sent qu'on vit; mais je l'oubliais tout à fait dans cette province, et j'aurais pu, ce me semble, envoyer à ma place une poupée légèrement perfectionnée par la mécanique; elle aurait très bien rempli mon emploi dans la société. »

Cependant Corinne essaye de convertir à ses goûts, à ses sentimens, à ses enthousiasmes, cette société assoupie, qu'elle espère ranimer: — « Je leur proposai, dit-elle, de lire des vers, de faire de la musique. Une fois le jour était pris pour cela; mais tout à coup une femme se rappela qu'il y avait trois semaines qu'elle était invitée à souper chez une tante; une autre, qu'elle était en deuil d'une vieille cousine qu'elle n'avait jamais vue, et qui était morte depuis plus de trois mois; une autre enfin, que dans son ménage, il y avait des arrangemens domestiques à prendre; tout cela était raisonnable, mais ce qui était toujours sacrifié, c'étaient les plaisirs de l'imagination et de l'esprit, et j'entendais si souvent dire: « Cela ne se peut pas, » que, parmi tant de négations, ne pas vivre m'eût encore semblé la meilleure de toutes. Moi-même, après m'être débattue quelque temps, j'avais renoncé à mes tentatives vaines, non que mon père me les interdît... mais les insinuations, mais les regards à la dérobée pendant que je parlais, mille petites peines semblables aux liens dont les pygmées entouraient Gulliver, me rendaient tous les mouvemens impossibles, et je finissais par faire comme les autres en apparence, mais avec cette différence que je mourais d'ennui, d'impatience et de dégoûts, au fond de mon cœur. »

Corinne s'obstine dans son projet, mais elle finit par en reconnaître la folie. Une femme d'esprit lui dit un jour: « Vous vous donnez beaucoup de peine, ma chère, pour un résultat impossible; vous ne changerez pas la nature des choses. Si vous devez vivre ici, soumettez-vous; allez-vous-en, si vous le pouvez. Il n'y a que deux partis à prendre. » Et Corinne prend le parti de la fuite. Elle quitte l'Angleterre, elle dit adieu aux brouillards, aux douairières de sa petite ville, à leur table à thé, à leurs

caquets, à leurs parties de whist. Elle est décidée à vivre, et cette fille du soleil s'en retourne dans le pays du soleil, où elle est bientôt reconnue et saluée comme la première artiste de l'Italie. Elle monte au Capitole; elle y prononce des hymnes où elle répand son âme devant un peuple enthousiaste qui l'acclame et la couvre de couronnes. Corinne triomphe! Un moment, elle peut se croire heureuse; mais son illusion n'est pas de longue durée. Pour ce peuple qui l'applaudit, l'enthousiasme n'est qu'une fièvre d'un instant. Bientôt il oublie l'art et les jouissances qu'il donne pour retourner à ce qu'il appelle *les affaires sérieuses*. Corinne sent douloureusement que ce qui est pour elle toute la vie, le fond même de son être, n'est pour cette foule frivole qu'un délassement, qu'un divertissement d'une heure. Elle se dit qu'elle n'est elle-même qu'un spectacle, et alors un besoin nouveau s'empare d'elle. Corinne renonce à convertir le monde entier; mais il lui faudrait une âme, une seule suffirait, une âme qui arrivât à la comprendre, à sentir tout ce qu'elle sent, à partager ses émotions et à les redoubler en les partageant, qui fût en communion avec la sienne, qui brûlât de la même flamme, qui confondît ses destinées avec celles de Corinne, qui vécût avec Corinne dans le même culte de la poésie, de l'art et de la beauté. Corinne éprouve le besoin d'aimer et de transformer à sa ressemblance l'objet de son amour; c'est ici que le monde l'attend!

Corinne rencontre à Rome lord Nelvil, qui représente le monde sous sa forme la plus noble, la plus élégante, la plus irréprochable. Il a des goûts élevés, un cœur généreux capable de grands mouvemens; il est ouvert aux jouissances que donnent les arts, l'idéal ne lui fait pas toujours peur; que dis-je! Quand il le reconnaît pour la première fois dans la personne de Corinne, il est ému, transporté, il éprouve une admiration exaltée qu'il prend pour de l'amour. Corinne l'aime et elle peut se croire aimée... Mais lord Nelvil revient bientôt à sa nature, qui est celle d'un homme né pour la vie active et pour les intérêts positifs; il préfère à l'enthousiasme le respect des traditions, aux grandes vertus inspirées la pratique des petits devoirs; une nature concentrée qui ne peut goûter longtemps ce qui ressemble à la mise en scène, à une représentation dramatique et qui ne peut concevoir le bonheur que sous la forme d'une vie domestique paisible, régulière; un homme enfin qui a, comme il le dit, dans le caractère, une sorte de faiblesse qui lui fait

redouter ce qui agite l'existence. Lord Nelvil reste longtemps ballotté entre les impressions et les mouvemens contraires qui se partagent son cœur. Tantôt il tombe aux pieds de Corinne, subjugué par sa beauté et par son génie et il est sur le point de s'unir à elle par d'indissolubles nœuds et, l'instant d'après, il s'éloigne, il recule, il s'accuse d'entraînemens irréflechis. Il y a dans Corinne quelque chose qui l'inquiète, qui l'épouvante. Elle est trop différente de lui, il craint de ne pas la connaître assez. Elle lui semble trop passionnée, et il se demande s'il n'y a pas dans cette âme exaltée, toujours hors d'elle-même, un fond de frivolité, si on ne peut lui reprocher une absence de vrai sérieux, l'absence de ces convictions morales qui font la consistance du caractère. Corinne a trop peu de préjugés, et la grande liberté de son esprit et de ses jugemens lui paraît être quelquefois la licence d'un cœur indiscipliné qui refuse de se plier à aucun joug. Corinne n'est semblable qu'à Corinne, elle est différente de toutes les autres femmes; et lord Nelvil se dit qu'après tout *les nombreux* ont de bonnes raisons d'être ce qu'ils sont, et que Corinne a tort de ne pas leur ressembler davantage.

Et puis, autre grave question; Corinne peut-elle donner le bonheur? Corinne aime lord Nelvil; mais n'aime-t-elle pas davantage encore l'art et la poésie? L'époux de Corinne sera-t-il autre chose qu'un accessoire dans sa vie? Les Muses peuvent-elles aimer comme les hommes veulent être aimés? Et le mari de Corinne n'aura-t-il pas encore pour rival ce peuple à qui Corinne sent le besoin de parler quand son âme est pleine? N'est-ce pas une souffrance, pour l'homme qui aime sérieusement, de voir la femme aimée paraître devant la foule, étaler à ses regards ses grâces et sa beauté, se donner, pour ainsi dire, en pâture aux curiosités d'un public indiscret? Le véritable amour n'est-il pas inséparable d'une secrète et irrésistible jalousie?

Voilà ce que se dit lord Nelvil; et un jour, de retour en Angleterre, en traversant un parc, il aperçoit une jeune fille de seize ans, à la taille élancée, aux traits délicats et portant sur son visage « la chaste réserve d'une âme qui se contient, la pureté céleste d'une enfant qui ne s'est jamais éloignée de sa mère et qui ne connaît des passions du cœur que la tendresse filiale. » Et l'image de Lucile hante bientôt son esprit comme un songe angélique qu'il cherche en vain à écarter : « Il réfléchit à cette vie si austère et si retirée que Lucile avait menée, à cette beauté sans

pareille, privée ainsi de tous les plaisirs comme de tous les hommages du monde, et son âme se sent pénétrée de l'émotion la plus pure... Il ne s'avouait point encore à lui-même que Lucile avait fait impression sur son cœur. Peut-être cela n'était-il pas encore vrai;... mais il y avait pourtant un genre d'idées, un son musical, s'il est permis de s'exprimer ainsi, qui ne s'accordait qu'avec Lucile. Les images du bonheur domestique s'unissaient plus facilement à la retraite de Northumberland qu'au char triomphant de Corinne; enfin il ne pouvait se dissimuler que Lucile était la femme que son père aurait choisie pour lui: mais il aimait Corinne, il en était aimé!... Il s'endormit en pensant à l'Italie, et néanmoins pendant son sommeil il crut voir Lucile qui passait légèrement devant lui sous la forme d'un ange; il se réveilla et voulut écartier ce songe; mais le même songe revint encore. » Et cette fois, lord Nelvil regrette de ne pouvoir retenir l'image disparaissante.

Un jour enfin il se demande si cette jeune fille n'est pas plus capable que Corinne d'un sentiment fidèle et constant; il compare en lui-même « le charme timide de l'une à la grâce brillante, à l'éloquence sublime de l'autre; et réfléchissant sur le caractère de Lucile et sur celui de Corinne, il se dit qu'un extérieur froid et réservé cache souvent les sentimens les plus profonds. » Et bientôt c'en est fait de Corinne; car il prononce sur elle ce cruel arrêt: « Corinne, c'est l'ivresse d'un jour; Lucile, c'est le bonheur de toute une vie. » Et lord Nelvil épouse Lucile, il préfère un sort commun aux risques de l'extraordinaire; ce dont on ne peut ni le blâmer ni l'absoudre. La Muse est vaincue par l'ange, elle n'a plus qu'à mourir, sa défaite est irréparable, car sa blessure est de celles qui ne pardonnent pas.

Le monde triomphe de Corinne; il lui a tendu un piège où elle est tombée; il lui est apparu sous les traits d'un homme généreux, sensible, noble, doté de toutes les vertus, hormis celles qui font les âmes extraordinaires; et Corinne a cru que cet homme, c'était le bonheur qui venait à elle, et elle lui a ouvert les bras, mais elle n'a saisi que le vide; le monde lui a arraché sa proie en lui disant: Cet homme m'appartient, qu'y a-t-il de commun entre lui et toi? Ame d'exception, retourne-t'en dans ta solitude. Demande la félicité à tes visions; mais n'aspire pas à ces bonheurs vulgaires que j'accorde à ceux-là seuls qui reconnaissent mes lois... Et la solitude où s'en retourne Corinne

est celle d'un tombeau. Avant de mourir, dans l'espoir de trouver le calme, Corinne se rend à l'église de *Santa Croce*, elle traverse, pour y aller, le bois charmant qui est sur les bords de l'Arno, l'air embaumé par une abondance de roses redouble sa tristesse, et elle s'écrie : « Je suis une exception à l'ordre universel. Il y a du bonheur pour tous, et cette terrible faculté de souffrir qui me tue, c'est une manière de sentir particulière à moi seule. » Puis elle pénètre dans l'église, elle marche entre ces deux rangées de tombeaux, qui forment, dit-elle, « la plus brillante assemblée de morts qui soit, » et se mettant à genoux sur l'une des tombes, ses yeux s'arrêtent sur cette inscription gravée dans la pierre : *Seule à mon aurore, seule à mon couchant, je suis seule encore ici.* « Ah ! s'écrie-t-elle, quelle émulation peut-on éprouver quand on est seul sur la terre ? Qui partagerait mes succès ? Qui s'intéresse à mon sort ? » Et elle lit plus loin cette autre épitaphe : *Ne me plaignez pas d'être mort jeune : si vous saviez combien de peines ce tombeau m'a épargnées !* « Quel détachement de la vie ces paroles inspirent ! » se dit Corinne en versant des pleurs.

Cependant Corinne fait encore des efforts pour redevenir capable d'un travail suivi et elle trace des fragmens de pensées dont voici quelques-unes : « Mon talent n'existe plus ; je le regrette. J'aurais aimé que mon nom lui parvint avec quelque gloire, qu'en lisant un écrit de moi, il y sentit quelque sympathie avec lui.

« J'avais tort d'espérer qu'en rentrant dans son pays, au milieu de ses habitudes, il conserverait les idées et les sentimens qui pouvaient seuls nous réunir. Il y a tant à dire contre une personne telle que moi, et il n'y a qu'une réponse à tout cela, c'est l'esprit et l'âme que j'ai ; mais quelle réponse pour la plupart des hommes !

« On a tort de craindre la supériorité de l'esprit et de l'âme ; elle est très morale cette supériorité, car tout comprendre rend très indulgent, et sentir profondément inspire une grande bonté.

« Comment se fait-il que deux êtres qui se sont confié leurs pensées les plus intimes, qui se sont parlé de Dieu, de l'immortalité de l'âme, de la douleur, redeviennent tout à coup étrangers l'un à l'autre ? Étonnant mystère que l'amour ! sentiment admirable ou nul !...

« Je m'examine quelquefois comme un étranger pourrait le

faire, et j'ai pitié de moi. J'étais spirituelle, vraie, bonne, généreuse, sensible ; pourquoi tout cela tourne-t-il si fort à mal ? Le monde est-il vraiment méchant ? et de certaines qualités nous ôtent-elles nos armes au lieu de nous donner de la force ?

« J'avais appris la vie dans les poètes ; elle n'est pas ainsi. Il y a quelque chose d'aride dans la réalité, que l'on s'efforce en vain de changer.

« En présence du soleil et des sphères étoilées, on n'a besoin que de s'aimer et de se sentir dignes l'un de l'autre. Mais la société, la société ! comme elle rend le cœur dur et l'esprit frivole ! Comme elle fait vivre pour ce que l'on dira de vous !...

« Pourquoi les situations heureuses sont-elles si passagères ? Qu'ont-elles de plus fragile que les autres ? L'ordre naturel est-il la douleur ? C'est une convulsion que la souffrance du corps ; mais c'est un état habituel pour l'âme.

« Une autre vie ! Voilà mon espoir, mais telle est la force de celui-ci, qu'on cherche dans le ciel les mêmes sentimens qui ont occupé sur la terre. On peint dans la mythologie du Nord les ombres des chasseurs poursuivant les ombres des cerfs dans les nuages : mais de quel droit disons-nous : Ce sont des ombres ? Où est la réalité ?... »

Puis Corinne répand son être tout entier dans une élégie qui nous révèle le secret de ses destinées : « Non, dit-elle, je ne me repens point de cette exaltation généreuse. J'aurais rempli ma destinée, j'aurais été digne des bienfaits du ciel, si j'avais consacré ma lyre retentissante à célébrer la bonté divine, manifestée par l'univers.

« Des sentimens, des pensées peut-être nobles, peut-être fécondes, s'éteignent avec moi : et de toutes les facultés de l'âme que je tiens de la nature, celle de souffrir est la seule que j'aie exercée tout entière.

« N'importe, obéissons. Le grand mystère de la mort, quel qu'il soit, doit donner du calme... »

Tel est le chant du cygne de Corinne. Mais l'histoire de Corinne, c'est la tragédie de la belle âme. Heureusement, cette tragédie ne finit pas toujours aussi mal. Il est de belles âmes qui survivent à leurs déceptions et qui s'obstinent à vivre. Sont-ce les plus heureuses ? Je ne sais, car elles comptent par leurs souffrances les heures de leur vie. Parmi ces souffrances, il en est une dont je n'ai pas parlé ; la belle âme est exposée à se voir

singée, parodiée, et ces contrefaçons qu'on fait d'elle l'offensent et l'humilient.

Pour énumérer toutes ces variétés de belles âmes d'un rang inférieur et de plus mince aloi qui fourmillent dans les mémoires et les romans du commencement du XIX^e siècle, il faudrait parler des *belles âmes excentriques*, à la tête desquelles on pourrait donner une place d'honneur à une femme fort intéressante du reste, mais qui poussa dans sa jeunesse le besoin d'une vie d'exception jusqu'à désirer d'être transformée en plante, si bien qu'un jour elle s'en fut s'asseoir au milieu d'une plate-bande et que son frère, écrivain célèbre, alla chercher un arrosoir et aspergea délicatement cette belle rose artificielle!

Il faudrait aussi mentionner les *héroïnes élégiaques* qui, le cœur gonflé de soupirs, passaient leur vie à chercher dans le monde celui qu'elles nommaient *le grand Inconnu*, le seul être capable de les comprendre, le seul digne de leur affection ! Et ne pas oublier non plus l'innombrable légion des incomprises... Mais le courage me manque, et je ne m'appliquerai pas à faire la satire des imitations de la belle âme, maladie noble à coup sûr, bien rare aujourd'hui et qui commande nos respects et même nos sympathies; car qui voudrait refuser sa sympathie aux souffrances de la belle âme? Quelle autre ressource lui restait-il que de se plaindre? Mais se plaindre, c'est s'exposer aux sourires du monde, ou à ses compassions plus insultantes que ses sourires. Non, ce qu'il aurait fallu lui souhaiter, c'est de devenir tolérante pour la vie, de prendre les hommes pour ce qu'ils sont et de ne pas leur demander l'impossible, de se faire de son idéal une source de joies intérieures et d'apprendre à se suffire à elle-même.

Que s'il n'était pas en son pouvoir de guérir de son incurable mélancolie, qu'elle songeât du moins à sauver sa dignité, et il est pour la dignité une forteresse qui lui offre un inviolable asile, celle du silence. C'est ce qu'a compris le jeune prisonnier de Michel-Ange dont je parlais en commençant; à le voir, on devine qu'il souffre, qu'il rêve, mais qu'il se tait; ses lèvres étroitement serrées ne laissent pas échapper un mot; elles ne trahissent pas leur douloureux secret; Michel-Ange leur a imprimé le sceau de l'éternel silence.

SUR LA VIA EMILIA

I. — PLAISANCE

J'ai voulu profiter de cet été frais et humide pour revoir l'Émilie et suivre d'un bout à l'autre la Via Emilia. De fréquentes pluies ont laissé la campagne presque verte et l'on peut avancer sur la route deux fois millénaire sans être enveloppé de nuages aveuglans. Parfois même aperçoit-on un filet d'eau dans ces fameux torrens des Apennins, d'ordinaire à sec pendant six mois, dont les lits, plus vastes souvent que ceux de nos grands fleuves, ne peuvent pas servir à faire sécher le linge, suivant l'habituelle plaisanterie, puisqu'il n'est pas possible de trouver une flaque d'eau pour d'abord l'y tremper.

Rien ne saurait donner une plus exacte idée de l'intelligence des Romains que la conception de cette Via Emilia. Pour relier leur capitale aux villes de la Haute Italie et aux pays situés de l'autre côté des Alpes, ils se rendirent immédiatement compte que la ligne droite ne serait point, dans ce cas, le trajet le plus court. En contournant les Apennins, ils évitaient à la fois les difficultés de construction d'une large route carrossable à travers un massif montagneux et le contact permanent avec des populations guerrières qui auraient pu facilement garder les défilés et en barrer l'accès. Ils virent nettement aussi que le point dangereux par où pourrait se produire une invasion des Gaulois, dont le flot submergeait déjà la vallée du Pô, était du côté de l'Adriatique où l'étroite plaine entre la montagne et la mer forme un couloir naturel. Aussi, après avoir

achevé la Via Flaminia, lancèrent-ils cette nouvelle route qui, en droite ligne, de Rimini à Plaisance, constituait un magnifique boulevard stratégique. L'habileté du Consul Marcus Æmilius Lepidus, qui exécuta ce plan, en l'an 567 de Rome, fut si parfaite qu'après vingt et un siècles, la Via Emilia est encore la principale voie de communication de la région, et que, s'il fallait aujourd'hui en recommencer la construction, aucun changement ne serait à apporter au tracé qu'il choisit; il sut triompher de toutes les difficultés qui se présentaient en la faisant passer ni trop près des Apennins, ce qui l'aurait exposée à un climat parfois très rude l'hiver et eût nécessité des ouvrages d'art, ni dans la partie basse de la plaine que de nombreux marais rendaient alors malsaine et dangereuse.

C'est ici, à Plaisance, que se terminait la Via Emilia et c'est d'ici que partaient les trois grands chemins qui menaient d'Italie en Gaule : l'un par Gênes et la Turbie, l'autre par Suse, Briançon et Die, le troisième par Aoste et le Petit Saint-Bernard. Le choix de Plaisance, comme forteresse avancée assurant aux légions le libre passage du Pô, indique également le sens pratique le plus averti; la ville est encore aujourd'hui, par sa position même, une place importante : si une invasion était à craindre du côté du Nord-Ouest, c'est probablement à Plaisance, qui commande le fleuve entre Crémone et les défilés de Stradella, que se jouerait la partie décisive.

Érigée de très bonne heure en colonie militaire, la cité prospéra pendant toute la période romaine et au moyen âge où elle fut l'une des plus actives associées de la ligue lombarde. Sa décadence date des Farnèse, dont le triste souvenir s'impose au visiteur devant les restes sans grâce d'un lourd château et surtout devant les deux statues équestres d'Alexandre et de Ranuce que Stendhal trouvait déjà « plus ridicules que celles de Paris. » Il est certain que cette si jolie Piazza dei Cavalli est défigurée par les deux monumens de Francesco Mocchi, ce sculpteur qui, avant le Bernin, trouva le moyen d'avoir autant d'emphase et plus de mauvais goût. Il est à craindre que les Placentins, qui semblent au contraire en être assez fiers, ne veuillent jamais en débarrasser la belle façade de leur palais communal.

Cet édifice de marbre blanc et de briques vermeilles est un pur chef-d'œuvre et je connais peu de constructions de la période gothique dont l'aspect soit à la fois plus majestueux et plus

séduisant. Cinq grandes arcades ogivales composent, au rez-de-chaussée, un imposant vestibule librement ouvert à la foule, où les citoyens, aujourd'hui comme il y a cinq siècles, se promènent par groupes, en discutant passionnément, de leur voix chantante et nuancée, les questions de politique locale. Sur ce soubassement de marbre patiné par le soleil repose le haut du monument, un seul étage tout en briques rouges, couronné d'une corniche de créneaux dentelés. Dans six arcs en plein cintre s'encastrent de gracieuses ouvertures, toutes dissemblables, richement ajourées et décorées de fines colonnettes. Sur les faces latérales, les fenêtres ont plus de fantaisie encore et sont d'un côté surmontées d'une rosace, de l'autre d'une élégante lucarne carrée. Ce palais est peut-être le plus ancien des édifices municipaux qui, au moyen âge, témoignèrent de l'aisance des villes de la Haute-Italie et affirmèrent leur indépendance. Dans cette plaine du Pô, où souffla toujours un air plus vif et plus libre, l'architecture gothique civile s'épanouit à son aise. Les cités, nombreuses et puissantes, rivalisèrent entre elles pour la splendeur de leur maison commune. Plaisance, fière de son passé romain, tint à être parmi les premières.

En sortant du Municipio, j'hésite à aller revoir les autres curiosités de la ville. Certes, le Dôme est une belle église romane, mais j'en sais, sur ma route, d'autres plus belles; et ce ne sont pas ses fresques du Guerchin ou de Carrache qui me décideront : sur le chemin de Bologne, est-ce utile de rechercher les œuvres de ces peintres dont je me souviens d'avoir eu la satiété jusqu'à la nausée? La Madonna di Campagna a également de célèbres fresques du Pordenone; mais valent-elles mieux que celles de la chapelle Malchiostro à Trévise ou que celles de la cathédrale de Crémone qui m'ont paru si déclamatoires à côté des œuvres de Romanino? Je me rappelle, dans une chapelle de cette petite église de Plaisance, une étrange *Nativité de la Vierge*, où sainte Anne et la jeune Marie ne sont qu'un prétexte à des attitudes de servantes en robes somptueuses et dont l'art très habile, mais superficiel, est par trop dénué d'émotion... Aussi, par cette douce fin de journée, toute remplie d'allégresse et de clarté, je préfère errer dans les rues de la ville, si pimpantes et si coquettes avec leurs façades de briques roses, et aller jusqu'au bord du fleuve. Mais ici, une cruelle déception m'attend : le vieux pont de bateaux qu'admirent

tant de voyageurs est à moitié démoli; un nouveau et lourd pont de pierre relie désormais les deux rives du Pô et, pour y accéder, on jette à bas d'antiques maisons et on construit une large avenue banale avec tramway et lampadaires électriques. Tout un côté du grandiose paysage que l'on découvrait autrefois est maintenant barré et gâté par les gigantesques arches de maçonnerie. Hélas! c'est le problème qui se pose dans toutes les vieilles cités. Mais, en vérité, comment blâmer celles qui essaient de revivre et de secouer leur torpeur, qui veulent suivre la loi du progrès, surtout lorsque, comme ici, rien d'essentiel ne disparaît?

II. — DE PLAISANCE A PARME

Combien il est regrettable qu'à la sortie de Plaisance, par la porte San Lazzaro, un magnifique arc de triomphe ne fasse point pendant à celui qui se dresse à l'autre bout de la Via Emilia, à Rimini! Après quelques faubourgs qui prolongent un peu la ville, la route se rapproche des Apennins sur lesquels on a une série de beaux coups d'œil. Devant soi, c'est la campagne grasse et riche, à perte de vue. J'ai beau la revoir chaque année, l'étonnante fertilité de cette plaine du Pô ne cesse de m'émerveiller. On avance pour ainsi dire entre une double haie verte que le soleil coupe de raies d'or. C'est une suite interminable d'opulents vergers où les arbres arrêtent le regard. A tue-tête et semblant l'âme même de cette nature lumineuse et gaie, les cigales lancent leur cri strident, les cigales d'Anacréon « qui n'aiment que le chant, ignorent la souffrance et sont presque semblables aux dieux. » Vraiment, par chacun de ses aspects, les plus rians comme les plus sévères, l'Italie, celle que Dante appela déjà

... *quella dolce terra*

Latina...

nous enchaîne et nous domine, comme une femme ensorceleuse. On a dit : Un ami, s'il laisse voir trop clairement son dessein de nous former, n'éveille aucun sentiment agréable, tandis qu'une femme qui nous forme, en paraissant nous séduire, est adorée comme une créature céleste qui apporte la joie... « C'est dans ce sentiment, ajoute M. Mauricé Barrès, que les hommes, recevant

de l'Italie, depuis des siècles, toutes les ivresses du bonheur, l'appellent justement leur maîtresse. »

Ce qui m'étonne, par ce matin d'été si léger, c'est de ne pas rencontrer sur cette route plus de mouvement et de vie. A peine croisons-nous de loin en loin un automobile ou des groupes de travailleurs qui vont aux champs. Sans évoquer l'époque où les légions romaines secouaient ces mêmes pavés de leur pas lourd, ni les périodes troublées du moyen âge, combien devait-elle être amusante encore, il n'y a pas même un siècle, avec son incessant va-et-vient de voitures, de carrosses de gala, d'escortes de princes ou de cardinaux, avec ses troupes de soldats, de pèlerins ou d'étudiants ! Nous croyons bien à tort que nous avons inventé les voyages. De tous temps, les routes latines furent parcourues par les artistes et les lettrés. Entre la France et l'Italie, des relations constantes se nouèrent, particulièrement à la Renaissance. Un séjour à Rome était alors, plus qu'aujourd'hui, le complément indispensable de toute bonne éducation, et l'on y venait pour développer son intelligence autant que son érudition. Montaigne recommande d'aller en Italie, non pour y apprendre « combien de pas a telle ou telle église, mais pour se frotter et limer la cervelle contre celle d'autrui. » C'était déjà la terre que choisissaient les amoureux et les poètes pour épancher leur joie ou crier leur douleur ; Maynard, le bon Maynard lui-même la prit pour confidente :

J'ai montré ma blessure aux deux mers d'Italie
Et fait dire ton nom aux échos étrangers.

Depuis le xv^e siècle, on ne compte plus les Français qui y ont épanoui leur génie et produit leurs chefs-d'œuvre. Et c'est à propos du Poussin et du Lorrain, qui tous deux ont vécu à Rome et y sont morts, que Chateaubriand a pu écrire : « Chose curieuse, ce sont des yeux français qui ont le mieux vu la lumière d'Italie. »

D'ailleurs, on voyait autrefois mieux qu'aujourd'hui. Même quand nous abandonnons le chemin de fer pour l'automobile, nous n'entrons pas en contact avec un pays. C'est dans un coche tranquille faisant quelques lieues par jour, ou, mieux encore, le bâton à la main, que l'on connaît vraiment une contrée. La pure volupté des voyages, ce furent les touristes des siècles derniers qui la goûtèrent : voilà pourquoi leurs récits me sont si familiers.

J'aime ces vieux livres, — sans parler de l'intérêt documentaire qui s'attache à savoir les modifications apportées par les civilisations successives, — parce qu'ils nous révèlent la manière de sentir de nos aïeux, et surtout parce qu'ils sont les plus délicieux compagnons de route. Jamais ils ne se fâchent de nos railleries ou de nos impatiences. Quand, par hasard, nous y lisons une impression analogue à la nôtre, notre satisfaction est si communicative qu'ils nous semblent prendre part à la joie de cette rencontre. Lorsque, au contraire, nous les trouvons tout à fait étrangers à nos idées et à nos goûts, quel délicat amusement ! Rien n'est plus curieux que de constater combien, à trois siècles seulement de distance, les sensations artistiques peuvent n'avoir aucun rapport. Montaigne, par exemple, dans les lignes qu'il consacre à Plaisance, ne dit pas un mot du Palais municipal, qui me semble aujourd'hui la chose la plus digne d'être notée. Et ici, à Borgo San Donnino où j'arrive, il ne remarque que les murailles dont le duc de Parme faisait alors entourer la ville et la marmelade de pommes et d'oranges qu'on lui servit à déjeuner.

Et pourtant, comment ne pas donner une heure à cette cathédrale de San Donnino, si séduisante avec sa belle façade à trois portails ornés de lions et de bas-reliefs ? C'est l'une des plus intéressantes de cette série d'églises romanes qui se trouvent en si grand nombre en Lombardie et dans les provinces voisines qu'on qualifie de *lombard* le style qui les caractérise. Toutes les villes de la plaine du Pô : Milan, Pavie, Crémone, Vérone, Ferrare, pour ne citer que les principales ; toutes les cités qui s'échelonnent sur la Via Emilia : Plaisance d'où nous venons, Parme, Modène, Bologne où nous allons, toutes ont, comme Borgo San Donnino, de vieilles cathédrales qui s'élevèrent au cours du XII^e siècle. Contrairement à ce que certains avaient pensé, — attribuant des dates trop anciennes à quelques-uns de ces édifices, — ce style lombard n'est qu'un dérivé, qu'une variante du style roman. Plus exactement encore, cette architecture n'est qu'un reste de l'art romain transformé par le nouvel art roman qui fleurissait alors si magnifiquement en France. Mais, comme en toutes choses, les Italiens surent, en imitant, rester originaux et leur effort porta sur la partie extérieure du monument, notamment sur la façade qui devint un travail décoratif dont les détails, le plus souvent

arbitraires et inutiles, sont toujours d'un effet saisissant. Des arcatures aveugles, portées sur des colonnettes, sont multipliées sans nécessité pour dessiner d'élégantes galeries. Des ornemens, d'une grande richesse envahissent les portails et les murs. Ici, à la cathédrale de San Donnino, les sculptures sont probablement de l'artiste dont on retrouve le nom au Dôme et au baptistère de Parme: Benedetto Antelami. Et, aussi bien que pour l'architecture, les influences septentrionales sont certaines sur cette statuaire naissante. On ne peut douter qu'Antelami ait connu les œuvres françaises; on peut même se demander, s'il n'a pas travaillé à Arles, tellement la disposition des reliefs sculptés imite la frise de Saint-Trophime et tellement aussi les deux statues de David et d'Ézéchiël rappellent celles de Saint-Gilles.

Après Borgo San Donnino, on traverse quelques petits bourgs, puis, sur l'interminable lit du Taro, un magnifique et monumental pont d'où la vue est fort imposante sur les croupes sombres des Apennins. La plaine, toujours fertile, étale de chaque côté de la route sa mer de verdure. De loin en loin, émergeant haut au-dessus des vergers et des champs, quelques groupes d'arbres, des pins et des peupliers qui continuent à se plaire, comme au temps d'Horace, à marier leur ombre accueillante :

... *pinus ingens albaque populus*
Umbram hospitalem consociare amant
Ramis...

Mais, déjà, se dressent et grandissent à l'horizon les silhouettes des clochers et des campaniles de Parme. Par la Barriera Massimo d'Azeglio, la Via Emilia pénètre au cœur de la ville du Corrège.

III. — PARME

Sur un écrivain qui n'est pas spécialement un critique d'art, nul artiste n'a une prise aussi immédiate et aussi forte qu'Antonio Allegri da Correggio. Je me souviens de l'impression que je ressentis, en entrant pour la première fois, il y a déjà bien longtemps, dans les petites salles du musée de Parme qui lui sont réservées: jamais encore je ne m'étais trouvé en face d'œuvres qui, plus vite et plus intimement, m'eussent communiqué leur chaleur intérieure. Ainsi que de ces grands lyriques

qui vous emportent irrésistiblement avec eux et vous embrasent de leur propre ardeur, une telle flamme jaillit de cette peinture que vous n'avez pas le temps de raisonner ni de comprendre votre trouble. Le grave Burckhardt lui-même parle d'*ivresse*, et va jusqu'à qualifier son émotion de *démoniale*, suivant le mot un peu barbare du traducteur. C'est que le Corrège est avant tout un poète. Les critiques peuvent discuter sur les influences qui le formèrent, hésiter entre Mantegna, Lorenzo Costa, Raphaël, Dosso ou d'autres, se demander s'il est ou n'est pas allé à Rome: ils n'expliqueront pas ainsi le Corrège, génie original qui ne doit rien à personne, à aucun enseignement, à aucune école, à aucune ville, et pour lequel on pourrait presque employer les mots de *génération spontanée*. Il a simplement laissé parler son cœur et exprimé, non par des sons, mais par des couleurs, toutes les musiques qui chantaient en lui. Parce qu'il n'eut d'autre maître que son inspiration, il fut l'un des plus originaux parmi les peintres. Nul n'a autant varié; nul ne s'est si souvent modifié, sans autre explication que le caprice mouvant de son rêve de beauté, pour lequel il créait chaque fois les moyens d'expression que sa fantaisie lui inspirait.

Cet isolé naquit d'ailleurs dans l'une des villes italiennes les plus étrangères à tout mouvement pictural. La peinture ne commence guère à Parme avant la fin du xv^e siècle et, vraiment, les quelques artistes que l'on cite paraissent barbares à côté de ceux qui travaillaient alors à Florence, Padoue, Venise ou Mantoue. Après le Corrège, nous trouvons du reste la même médiocrité. Son génie était trop personnel pour faire école; aucun de ses imitateurs, sauf le Parmesan, ne put donner une seule œuvre intéressante. Il n'est pas d'exemple qu'un autre centre artistique, ayant eu un tel maître, ait produit aussi vite des ouvrages plus débiles et plus déplaisans.

Certains critiques sont sévères pour le Corrège et insistent surtout sur ce qui lui manque: moi, je suis ému par cette âme toujours prête aux effusions, où les sensations arrivent ainsi que des ondes puissantes. Ah! comme on devine la joie qu'il devait éprouver à peindre, à se donner tout entier à la profession enchantée, *la mirabile e clarissima arte di pittura!* Avec cette vision si juste qu'ont souvent les poètes, Musset nous le montre

Travaillant pour son cœur, laissant à Dieu le reste.

Nulle âme ne fut à la fois plus frémissante et plus candide, plus vibrante et plus extatique. Mais ne cherchez dans son œuvre ni psychologie, ni intellectualité, ni profondeur de pensée : n'y cherchez que joie de vivre, jouissance sereine et volupté. Jamais la chair féminine ne fut rendue avec plus d'émotion. Qu'on se rappelle la *Danaë* de la galerie Borghèse, l'*Antiopé* du Louvre, la provocante *Léda* de Berlin et surtout l'*Io* extasiée de Vienne : nul n'osa davantage sans sortir de la grâce, comme l'écrivait jadis M. Schuré dans cette *Revue* ; les toiles brûlent et frissonnent, mais la ferveur sauve l'audace.

Allegri est le peintre de l'allégresse. Son œuvre respire le bonheur intime ; elle est bien de celui qui signait parfois : *lieto*. Quoi qu'en dise Vasari, il est probable qu'il fut parfaitement heureux et que peu d'artistes eurent une telle unité de vie : un seul amour, sa femme ; une seule passion, son art. Entre eux, pendant neuf années, son existence calme et douce se déroula comme un beau songe. Après la mort de Geronima Merlini, il ne vécut plus que pour son œuvre, trouvant dans sa souffrance comme une force nouvelle. Qu'importe d'ailleurs que je ne puisse dire au juste pourquoi ses œuvres me ravissent ! Sais-je de quoi est fait le charme d'une rose qui s'effeuille, d'un reflet dans l'eau, d'un regard féminin ? Sais-je pourquoi certains vers, plutôt que d'autres, m'émeuvent jusqu'aux larmes ? Tant qu'il y aura des âmes ardentes, le Corrège les exaltera et nul séjour ne leur sera plus délicieux que cette ville de Parme tout embrasée encore par son génie.

Ah ! que d'heures déjà j'ai passées à la Pilotta, au couvent de San Paolo, à la cathédrale et à San Giovanni Evangelista ! Certes il est ici d'autres merveilles, comme le Baptistère, et d'autres bons tableaux au musée ; mais dans la ville du Corrège, je ne veux voir que ses œuvres et, même parmi elles, j'ai mes préférées. Je me doute bien que les plus étonnantes doivent être ces admirables coupoles où il put déployer à son aise tout son lyrisme, ces admirables coupoles qu'un marguillier imbécile compara à un plat de grenouilles, mais qui, au dire de Titien, renversées et remplies d'or, n'auraient pas payé le travail de l'artiste. Malheureusement, il n'est presque plus possible de les voir et ce sont des ouvrages moins considérables vers qui va d'abord mon pieux pèlerinage.

Le premier est, à San Giovanni Evangelista, le magnifique

portrait de l'apôtre. Je ne connais rien qui, dans sa tranquille simplicité, soit plus émouvant que ce visage peint dans une sorte de lunette, au-dessus de la porte qui conduit au cloître capitulaire. L'artiste a voulu représenter *Saint Jean à Patmos*. Le disciple bien-aimé du Christ est plus jeune qu'il ne l'était lorsqu'il se retira dans cette île; mais le Corrège a toujours aimé peindre la grâce juvénile, celle qui se rapproche le plus de la beauté féminine. Le visage de saint Jean est comme illuminé par l'éblouissante apparition; on sent l'évangéliste transfiguré, extasié, obéissant presque inconsciemment au commandement divin. C'est le vrai Voyant. Ses yeux ardents, non d'halluciné mais de visionnaire, sondent l'infini. *Altius Dei patefecit arcana*, comme l'a inscrit le Corrège. Tout mystère est aboli: saint Jean voit les vérités éternelles et pénètre jusqu'à l'essence des choses. Il regarde sans effroi l'archange de feu qui tient le livre aux sept sceaux et lui révèle les secrets suprêmes. Comme s'il voulait la tendre à son maître pour qu'il puisse transcrire aussitôt les effrayantes visions de l'Apocalypse, l'aigle symbolique arrache une plume à son aile. L'intensité du coloris, la transparence du clair-obscur donnent à cette fresque l'aspect d'un tableau à l'huile. Le temps et quelques retouches l'ont un peu détériorée; mais, malgré tout, elle produit encore une impression profonde et il faut pour m'arracher à cette contemplation que le sacristain vienne m'importuner de ses commentaires et allumer la rampe électrique dont une admiration sacrilège n'a pas craint de l'entourer.

Au moins, dans la petite salle du musée, puis-je regarder en paix la *Madone de saint Jérôme*. Des chefs-d'œuvre du peintre, c'est bien le plus parfait et le plus complet. Toutes ses qualités sont ici poussées à leur plus haute expression: jamais la magie de la lumière ne pourra aller plus loin. Les ombres mêmes sont colorées. Et quel pinceau moelleux, à la fois léger et gras, pour rendre la transparence de l'épiderme et le velouté des chairs! On comprend l'exclamation de Vasari qui déclare ce tableau *colorito di maniera meravigliosa e stupenda*. On oublie les défauts qu'on peut trouver au saint Jérôme et à son lion un peu ridicule, pour ne voir que le groupe central inimitable et inoubliable: la Vierge, le Bambino, l'ange et surtout la Madeleine, la plus douce, la plus exquise des figures que nous ait laissées le peintre de la grâce féminine. Jamais une attitude n'eût

autant de souplesse ; on sent le mouvement du corps sous les plis de la robe violette et de la belle draperie jaune d'or qui la recouvre. Les mains sont merveilleuses d'exécution et le geste d'adoration est une des plus touchantes trouvailles de l'artiste : la Madeleine frôle sa joue presque voluptueusement contre la jambe nue du Bambino. Le tableau est si bien conservé et d'un coloris encore si éclatant qu'il semble peint récemment ; les tons ont la vivacité du premier jour et, malgré cela, ils ne se heurtent pas et se fondent dans une harmonie absolue. C'est le triomphe du *sfumato* qui règne dans toutes les parties de la toile, même dans le haut où, sous un grand velum rouge, se déploie un paisible paysage bleuâtre. La Vierge est assise sur un tertre élevé ; à ses pieds, du gazon et des fleurs achèvent de donner au tableau la sérénité d'une scène champêtre.

Près de cette toile, toutes les autres, même la célèbre *Madone à l'écuelle*, pâlissent un peu. Pourtant, à la Bibliothèque palatine, une figure est digne de rivaliser avec celle de la Madeleine. C'est une *Madone bénie par Jésus*, fragment d'une peinture qui décorait autrefois la demi-coupe de San Giovanni Evangelista et que l'on a encadrée au-dessus d'une porte, au fond d'un long corridor. L'élargissement du chœur de cette église, en 1587, amena la destruction de la vieille fresque dont on ne sauva que la partie centrale. Par différens morceaux qu'avaient reproduits les Carrache avant cette disparition et par la copie d'Aretusi qui remplaça l'original à l'abside de San Giovanni, on peut encore avoir une idée de la composition d'ensemble. Le morceau essentiel était, heureusement, celui qu'a conservé la Bibliothèque palatine. Si le Christ est médiocre, la Vierge est remarquable. Jamais Allegri ne peignit une tête à la fois plus passionnée et plus sereine. Avec quel geste soumis et grave, la mère divine croise les mains et s'incline pour recevoir la couronne que lui tend son fils ! Je me rappelle avoir vu au Louvre une étude du Corrège où la Vierge a ce même mouvement délicieux des bras croisés ; mais combien la tête de Parme est plus émouvante ! J'ai pour elle une tendresse particulière, peut-être parce qu'elle échappa à la mort, peut-être aussi parce qu'elle émut Stendhal. « La *Madone bénie par Jésus*, à la Bibliothèque, m'a touché jusqu'aux larmes, déclare-t-il... Je n'oublierai jamais les yeux baissés de la Vierge, ni sa pose passionnée, ni la simplicité de ses vêtemens. »

Je ne sais si Stendhal alla souvent à Parme et bien des invraisemblances dans son roman peuvent faire croire que non ; ce qui est certain, c'est qu'il n'oublia jamais le Corrège. « Qui n'a pas vu ses œuvres, dit-il, ignore tout le pouvoir de la peinture. Les figures de Raphaël ont pour rivales les statues antiques. Comme l'amour féminin n'existait pas dans l'antiquité, le Corrège est sans rival. Mais, pour être digne de le comprendre, il faut s'être donné des ridicules au service de cette passion. » Et voilà le secret de son admiration. S'il est vrai que, pour comprendre le Corrège, il faut s'être donné des ridicules au service de l'amour, nul n'était plus qualifié que Beyle. Quand il passa pour la première fois à Parme, le 19 décembre 1816, et qu'il y vit les « fresques sublimes », il arrivait de Milan, les yeux, le cœur, l'esprit tout pleins de l'une des femmes qu'il a le plus aimées et qui jouèrent le plus grand rôle dans son existence. Il ne songeait qu'à cette Métilde Viscontini qui lui avait paru « ressembler en beau à la charmante Hérodiade de Léonard de Vinci. » Se doutait-il alors que, pendant neuf ans, elle serait la plus ardente passion de sa vie, que, pendant neuf ans, il mendierait son amour comme un affamé du pain et qu'elle mourrait sans qu'il ait pu la posséder ? Peut-être, inconsciemment, avait-il de tout cela une vague et secrète appréhension quand il déclarait, avec un amer regret « qu'il n'avait jamais eu le talent de séduire qu'envers les femmes qu'il n'aimait pas du tout. » Jamais, en tout cas, ne s'effaça chez lui le souvenir des vierges d'Allegri. Le 6 mai 1817, il fit le voyage de Correggio pour visiter la patrie du grand homme ; il fut heureux d'y rencontrer « ses madones avec leurs beaux yeux si tendres qui courent les rues déguisées en paysannes. » Et je crois bien que tout en évoquant les rives langoureuses du lac de Côme, il revoyait la grâce des héroïnes corrégiennes lorsqu'il trouvait des accens si émouvans pour rendre l'exaltation qui agitait la Sanseverina.

D'ailleurs, où cultiver mieux les passions de l'amour que dans cette ville de Parme entourée de beaux remparts ombragés d'où l'on domine un immense horizon qui appelle le rêve et d'où la pensée, que n'arrête nulle barrière, peut s'élancer vers l'infini ? Où songer mieux à la volupté que dans ce parc de la citadelle où fut enfermé Fabrice del Dongo et, mieux encore, sous les vieux marronniers du jardin de l'ancien palais

ducal? Comme il vient vite aux lèvres le vers divin de Dante :

Tutti li miei pensier parlan d'amore!

Et comme elle est douce cette soirée d'été finissant dans les allées désertes! Sur les gazons, fleuris au printemps de pâles violettes, les grandes feuilles mortes découpées mettent un vêtement de rouille où luisent, par places, les taches de feu de l'oblique soleil. Perpétuant les deuils anciens, des glycines éveillent le souvenir des hôtes dont le souvenir rôde sous les bosquets. Au milieu d'une île qu'entoure un lac artificiel, s'élève un petit temple d'Arcadie chargé de nous rappeler, lui aussi, la fragilité des jours heureux. Ah! pourquoi donc, maintenant, ne puis-je chasser de ma mémoire les vers de Laurent de Médicis, ce refrain du *Triomphe de Bacchus et d'Ariane* :

*Quanto è bella giovinezza,
Che si fugge tuttavia!
Chi vuol esser lieto, sia :
Di doman non c'è certezza!*

Est-ce la tristesse du soir tombant? Est-ce la langueur de l'automne proche qui fait se serrer plus fort les mains? Mais, penché sur le lac, me voici rassuré. L'eau calme m'a renvoyé l'image tranquille du bonheur.

IV. — MODÈNE

Après avoir traversé la pauvre Reggio, puis, sur un beau pont de pierre, la Secchia qui, même cette année, mérite bien son nom, on éprouve comme une joie physique lorsqu'on découvre les clochers de Modène et surtout lorsque, sous la voûte de la porte Sant' Agostino, on aperçoit les maisons claires qui bordent de chaque côté la Via Emilia. Peu de cités ont un abord plus séduisant. Des façades peintes, de grandes arcades avenantes, des rues propres et larges où circule une foule animée lui donnent l'aspect d'une ville plus importante. Certes, le décor parfois est un peu théâtral et l'on sent déjà l'approche de Bologne; mais, en somme, c'est bien la physionomie agréable et l'atmosphère aimable dont j'avais gardé le souvenir. A cette heureuse impression s'ajoute, cette fois, la tranquillité d'esprit du voyageur qui sait exactement ce qu'il veut revoir et qui, en dehors de ces visites déjà fixées, pourra flâner tout à son aise

et s'amuser des mille détails si pittoresques des rues d'Italie. Voilà le plus délicat agrément des retours dans ces cités si riches en chefs-d'œuvre ; parmi ceux-ci on a des amis qui, peut-être, vous rendent un peu injuste pour les autres, mais dont il est si doux de savoir par avance l'accueil.

Modène fut toujours un peu délaissée par les touristes qui n'en parlent pas ou ne la mentionnent que comme une halte de leur voyage. Si le président de Brosses en garda un tendre souvenir, c'est qu'il y arriva en plein carnaval. A vrai dire, on ne devait pas s'ennuyer alors à la cour du duc et de la duchesse de Modène et ce n'est qu'à regret, sur la route du retour, que le bon Bourguignon quitta la ville où il avait rencontré une compatriote, « mademoiselle Grognet, jadis danseuse à l'Opéra-Comique, favorite de mademoiselle Sallé, à ce que portait la chronique, aujourd'hui première sautilleuse du duché de Modène, et fort avant dans les bonnes grâces de certaines dames de la ville. »

Pour celui qui, comme moi, recherche seulement, dans chacune de ces cités italiennes, ce qu'il y a de meilleur, Modène se résume facilement : une très belle cathédrale et une école de sculpture en terre cuite. Sa galerie de peinture renferme des œuvres importantes pour l'étude des diverses écoles émiliennes dont les peintres si nombreux sont si mal connus, et nous y trouvons un nouvel et remarquable exemple de cette heureuse décentralisation qui faisait de chaque ville un foyer d'art ; mais, par ces lumineuses matinées d'été, je passe sans regret devant la porte du Musée. Il est plus agréable d'aller rêver sur les vieux remparts qui, comme à Parme, entourent la cité d'une ceinture ombragée et d'où l'on voit la ligne sombre des Apennins s'estomper peu à peu, avec la chaleur grandissante, dans une brume bleue.

La décoration extérieure du Dôme de Modène est, parmi les églises romano-lombardes, l'une des plus riches et des plus complètes. Elle ne se borne pas à la façade et se poursuit sur les côtés. Une gracieuse galerie court tout autour de l'édifice, avec de fines colonnettes encastrées par groupes de trois dans des arcades plus grandes. Les différentes portes s'ouvrent sous des voûtes soutenues, comme il est de règle, par des lions ; les deux principales, celle sous la rosace et celle qui donne sur la Piazza Maggiore, sont majestueuses et d'un bel effet ; peut-être

la première d'entre elles est-elle le plus ancien type des portes lombardes agrandies en porches. Jusqu'alors, aux vieilles églises de Pavie par exemple, les portails ne font point saillie ; ici, au contraire, une archivoltte s'avance au-dessus de la baie, avec deux bas-reliefs représentant des monstres. Plusieurs autres sculptures complètent cette décoration : ce sont des scènes de la Genèse, depuis la naissance d'Adam jusqu'à Noé. Et nous avons la bonne fortune de pouvoir lire encore la signature de l'artiste avec la date de 1099, sur un cartel que tiennent les prophètes Enoch et Élie. C'est Wiligelmus ou Guglielmo, le même qui travailla à San Zeno de Vérone. Ainsi que pour l'architecture, les influences septentrionales se font sentir sur cette statuaire naissante : je n'en veux pour preuve que le portail près du Campanile dont le linteau reproduit deux épisodes de l'histoire de Renart.

À droite du porche Sud, à côté d'une jolie chaire extérieure décorée des médaillons des évangélistes, quatre petits bas-reliefs racontent l'histoire de saint Géminien ; par leur style qui décèle l'influence de Donatello, par la date de 1442 et la signature *Augustinus de Florentia*, ils peuvent être considérés comme une œuvre de jeunesse d'Agostino di Duccio.

La Torre Ghirlandina, construite au ^{xiii}^e siècle, complète l'imposant ensemble de la cathédrale et achève de donner une physionomie pittoresque à cette Piazza Maggiore qu'encadrent en outre le Palais de justice et le Palais municipal. Très élégant et s'harmonisant parfaitement avec le Dôme, le Campanile lance sa flèche à plus de cent mètres de hauteur : à peine en remarque-t-on la légère inclinaison vers le chœur.

L'intérieur de l'église ne répond malheureusement pas au dehors : trop de restaurations l'ont dénaturé. Et je n'y pénètre que pour descendre dans la crypte, gardée par des lions et des nains, afin d'y revoir l'*Adoration* de Guido Mazzoni. Mes souvenirs étaient fidèles : c'est une œuvre dont le rude naturalisme déplaît et dont l'outrance choque. Devant la Vierge, sont agenouillés une religieuse et saint Joseph ; une servante se penche, laide et mal vêtue, avec des manches déchirées. Les personnages sont indépendans les uns des autres et, somme toute, assez ridicules.

Ce groupe est loin d'ailleurs d'être le meilleur travail du Modanino ; et, pour avoir une plus exacte idée du sculpteur, il

faut aller à San Giovanni Decollato. C'est là, dans cette simple rotonde qui s'ouvre sur la Via Emilia, qu'est la *Pietà*, chef-d'œuvre de l'artiste. L'ensemble est beaucoup plus important que l'*Adoration* du Dôme. Au premier plan, le corps du Christ repose, non sur le sein de sa mère comme le répètent les critiques d'après une inexactitude de Burckhardt, mais sur le sol. Les sept personnages qui le pleurent prennent vraiment part à l'action et l'ensemble est d'un effet saisissant. L'expression de la douleur, très habilement nuancée, atteint au pathétique, surtout chez la Vierge dont le visage est d'une haute intensité dramatique. Certes, on pourrait encore trouver dans ce groupe du mauvais goût et de la vulgarité; il serait injuste de passer sans s'arrêter ou en levant les épaules.

De même, il serait injuste de traiter Begarelli, comme on le fait parfois, avec un silence méprisant. Ce n'est pas un sculpteur : il est incapable de dresser un torse isolé ou de modeler une figure en dehors d'une action; il est parti d'un principe faux en voulant, avec l'argile, composer des tableaux qui doivent être placés dans des niches spéciales et vus d'un point fixe, comme une peinture. Mais, ceci dit, on ne saurait lui refuser de grandes qualités de composition, de vérité et de vie. Il ne faut pourtant point aller jusqu'à l'égaliser à Sansovino, ni prendre à la lettre l'exclamation de Michel-Ange. S'il est vrai, comme le rapporte Vasari, que celui-ci se soit écrié devant les œuvres de l'artiste modénais : « Malheur aux statues antiques, si cette terre devenait marbre... » c'est probablement qu'il voyait dans ces essais réalistes une heureuse tentative de réaction contre l'idéalisme sans cesse plus fade des florentins et des romains.

Modène possède de nombreuses œuvres du plus illustre de ses enfans : à mon avis, les deux meilleures sont la *Descente de croix* de San Francesco et la *Pietà* de San Pietro. La première compte treize figures de grandeur naturelle : dans le haut, quatre personnages hissés sur des échelles descendent le corps du crucifié; sur les côtés, quatre saints contemplant la scène tragique; au milieu, le groupe principal, très émouvant : la Vierge défaillante soutenue par trois saintes femmes. Bien que les acteurs du drame sacré aient tous été traités avec une vigueur noble et grave, bien que l'attitude de la Vierge soit des plus belles, l'ensemble n'est pas très harmonieux et je préfère la

Pietà de San Pietro qui se compose de quatre figures seulement: Nicodème soulevant le corps du Christ et la Vierge à genoux appuyée sur saint Jean. Puisque l'artiste a voulu faire un tableau pathétique, il faut bien reconnaître qu'il a absolument réussi. L'œuvre est pleine de simplicité et de grandeur; on y sent même, — ce qui manque trop aux autres, — une véritable émotion. Si ce n'était un peu de mauvais goût dans l'abondance et le flottement des draperies, on pourrait admirer sans réserve; toutefois, il me semble que Burekhardt va trop loin quand il déclare que « ce groupe atteint les hauteurs sereines des chefs-d'œuvre du xvi^e siècle. »

Ce que je reproche surtout à Mazzoni et à Begarelli, c'est d'avoir faussé les principes de la sculpture et ouvert ainsi la voie à toutes les erreurs. Ils sont en quelque sorte les précurseurs et les créateurs de l'art des boutiquiers de Saint-Sulpice. Comment pourrais-je regarder sans gêne les maîtres de Modène; si je songe aux crèches de Noël, aux crucifiements, aux adorations, à toutes les œuvres de terre cuite, de cire ou de carton peint qui déshonorent nos églises?

V. — BOLOGNE

Ce qui frappe le plus à chaque retour à Bologne, c'est l'effort déployé par cette cité pour devenir un centre important. Sa principale ambition est d'égaliser Florence, sa voisine et rivale. Admirablement située au croisement des grandes voies ferrées de la péninsule, elle pourrait aspirer à être la capitale de l'Italie, si les considérations économiques déterminaient seules ce choix. Elle ne veut plus, en tout cas, être seulement *Bologne la savante* et, si elle frappait de nouveau monnaie, elle ne se bornerait certainement pas à sa vieille devise : *Bononia docet*. Malgré sa croissance, ses rues sont souvent mornes et vides, sauf aux alentours de la Piazza Vittorio Emanuele, si pittoresque avec sa ceinture de beaux monumens, et de la Piazza del Nettuno où se dresse la fontaine de Jean Bologne, ce Français que ses œuvres, au moins autant que son nom, firent considérer parfois comme Italien. Le charme particulier de la ville, c'est que son activité se déploie dans le cadre antique où elle grandit; elle a échappé au nivellement et aux lignes droites; certaines voies décrivent de vraies courbes. On a peu démoli, à peine quelques

maisons pour dégager les places et les artères centrales. Presque toutes les rues ont conservé leurs arcades irrégulières et gardé leur imprévu ; rien n'est plus varié que l'amusante fantaisie des portiques sous lesquels on peut parcourir la ville presque entièrement à couvert.

Une autre impression que donne Bologne est que tout y est fait pour le décor. La plupart des habitations ont des apparences de palais, avec entrées somptueuses, colonnades, cours intérieures, terrasses et galeries. Les façades visent à l'effet. Nulle part également, on ne sent plus de recherche dans la toilette. Les jeunes gens et les officiers qui, pendant des heures, paraded sur la Piazza del Nettuno, ont apporté à leur mise les soins les plus méticuleux, non sans parfois un peu de mauvais goût. L'élégance des Bolognaises avait déjà séduit le président de Brosses. « Elles se mettent à la française, dit-il, et mieux que nulle part ailleurs. On leur envoie journellement de grandes poupées vêtues de pied en cap, à la dernière mode, et elles ne portent point de babioles qu'elles ne les fassent venir de Paris. » Dans aucune ville d'Italie, les cafés ne s'étalent autant jusqu'au milieu des voies les plus passagères. Les salles de restaurant et de coiffure s'ouvrent à même les rues ; de grandes glaces permettent, en quelque sorte, de manger et de se faire raser en public. Vraiment les Bolognais sont bien les hommes de leur peinture, et leur vie extérieure ressemble un peu aux toiles de leur musée.

J'avais eu l'intention de ne pas aller, cette année, à l'Académie des Beaux-Arts, me souvenant de nombreuses visites d'où j'étais sorti lassé et mécontent. Pourtant, je voudrais, devant les œuvres mêmes, me demander pourquoi ces peintres ont été si longtemps mis au rang des plus grands artistes.

Comment tout d'abord l'école de peinture bolognaise, jusquelà obscure et presque inexistante, prit tout à coup la première place à la fin du xvi^e siècle, c'est ce que je n'ai pas à rappeler aux lecteurs de cette *Revue*, qui ont lu, dans la livraison du 1^{er} janvier dernier, le bel article de M. Marcel Raymond. Il a clairement montré la nécessité qu'il y avait alors d'une rénovation de l'art religieux et l'impuissance des autres écoles à réaliser la réforme. Bologne, au contraire, à égale distance de la Renaissance florentine et du sensualisme vénitien, assez porche de Milan et de Parme pour recueillir les grandes traditions de Léonard et du Corrège, était la ville universitaire et

religieuse qu'il fallait pour l'établissement d'un art logique où la forme serait la servante fidèle de la pensée, où l'expression serait subordonnée à l'idée.

Les trois Carrache eurent cette conception, tout au moins ingénieuse, que pour créer une école modèle, il n'y avait qu'à prendre à toutes les autres ce qu'elles offraient de mieux. Augustin, très ingénument, nous a laissé, dans un poème, le moyen de faire un bon tableau. Il suffit d'y mettre « le dessin des Romains, le mouvement et les ombres des Vénitiens, le beau coloris des peintres lombards, le sublime de Michel-Ange, la vérité du Titien, le goût pur du Corrège, l'harmonie de Raphaël, les solides proportions de Pellegrino, l'invention du docte Primatice et un peu de la grâce du Parmesan. » C'est à cette recette, — que la fin semble rendre tout à fait culinaire, — que nous devons les tableaux que je viens de regarder une fois de plus. Eh bien ! je comprends qu'ils aient plu à l'époque où ils furent exécutés puisqu'ils correspondaient très exactement à une manière de voir et de sentir ; je comprends aussi qu'ils conservent encore la faveur des catholiques et de tous ceux qui cherchent dans l'art des sujets édifiants et émouvans ; mais ce que je ne puis concevoir, c'est que, pendant si longtemps, on les ait considérés comme le sommet de l'art.

Certes, je me garde de tomber dans l'excès contraire et je reconnais les grandes qualités de métier déployées dans ces œuvres ; il est naturel qu'un peintre en vante la facture et y trouve des enseignemens. Mais ce qui me surprend chaque fois davantage, c'est que des esprits délicats et fins, des gens de goût, des littérateurs, — et les plus illustres, — se soient également pâmés devant ces toiles déclamatoires peintes avec le cerveau et non avec le cœur. Sans remonter jusqu'à Brosses qui épuise les ressources de son style pour traduire son admiration (*miracle de l'art, au-dessus de tout éloge, prodigieux, inexprimablement beau* reviennent à chaque instant sous sa plume), je n'ai qu'à ouvrir Stendhal pour y lire que le Guerchin est sublime et qu'Annibal Carrache égale Raphaël. Et, plus récemment, M. Maurice Barrès n'a-t-il pas loué les Bolonais « d'employer toutes leurs facultés lentement acquises pour se hausser à la plus intense exaltation ? » Mieux encore, il n'hésite pas « à préférer aux primitifs et même aux peintres de la première moitié du xv^e siècle, le Guide, le Dominiquin, le Guerchin, les

Carrache et leurs émules, qui nous donnèrent de fortes et abondantes analyses de la passion. » Comment le merveilleux écrivain, si sensible à la beauté, peut-il préférer l'art des Bolonais à l'art du xv^e siècle, à ce radieux et adorable Quattrocento où l'âme ardente et naïve des artistes interroge la nature, à ces œuvres d'impression et de fraîcheur où la vérité et le rêve, l'idéal et la réalité se mêlent si ingénument, à ce printemps du beau dont la sincérité touchante garde je ne sais quel parfum éternellement jeune? A côté de ces vieux maîtres qui se livrent simplement à leur inspiration, laissent parler leur cœur et atteignent ainsi à la véritable éloquence, les Bolonais me semblent des rhéteurs prodigieusement habiles, érudits et systématiques, qui suppléent à l'émotion par la science et n'arrivent qu'à construire de belles phrases sonores et vides. Leurs œuvres sont d'un dramatique prétentieux. Certes, ils accumulent beaucoup de choses sur une toile, et l'action y paraît intense; mais en regardant d'un peu près, on voit que c'est une vie factice, due à des formules d'atelier... Et pourtant, ces mêmes œuvres firent les délices du xviii^e siècle, ce siècle de l'intelligence et du goût. Là où je ne vois que virtuosité et déclamation, les plus fins des hommes admirèrent le feu de la passion. Pour les artistes, Bologne fut alors, autant que Rome, une capitale de l'art; chez elle, les plus délicieux de nos maîtres apprirent leur métier... Il est vrai que le xvii^e siècle avait bien détruit les chefs-d'œuvre des primitifs et porté aux nues le baroque et le style jésuite... Qui a raison? Sans doute tout le monde. Dans les ouvrages d'art, il n'y a guère que ce que nous y mettons, et nous les aimons suivant qu'ils répondent ou non à nos sentiments, à nos conceptions, à notre idéal particulier. Pour nous, littérateurs, ce qui est beau, c'est ce qui émeut. Les tableaux ne sont que des cadres à nos rêveries. Nous ne pouvons faire que de la critique subjective, qui n'est peut-être pas la plus mauvaise. Nous ne goûtons pas une peinture à cause de sa difficulté technique ou de l'habileté déployée par l'auteur, mais seulement parce qu'elle nous fait vibrer. Et l'histoire des Bolonais est là pour nous rappeler qu'il ne faut pas vouloir juger pour l'éternité...

Ces mêmes réflexions me viennent devant l'admirable portail de San Petronio. Il y a peu d'années que l'on rend justice à Jacopo della Quercia et, aujourd'hui encore, il n'a pas la renom-

méc qui devrait entourer l'un des plus grands sculpteurs de l'Italie. Nulle part, mieux qu'ici, on ne peut apprécier dans toute sa force le génie du maître siennois. Chose curieuse, en effet, Bologne, qui témoigna toujours d'un vif amour pour la sculpture, — et cela ne saurait surprendre étant donné son goût pour le décor, — n'eut jamais de bons statuaires et dut recourir pour l'ornementation de ses monumens et de ses places à des voisins plus habiles. C'est ainsi qu'elle appela, pour travailler dans ses murs, Nicolas de Pise, les Vénitiens Dalle Maxegne et Lanframi, Andrea da Fiesole, le Florentin Tribolo, Alfonso Lombardi de Ferrare, Jean Bologne de Douai, bien d'autres encore.

En construisant San Petronio, Bologne avait le désir d'élever une cathédrale qui devait être la rivale du Dôme de Florence et l'une des plus vastes du monde. Malheureusement, la nef seule fut achevée. On renonça au chœur et au transept, la foi et surtout l'argent ayant manqué. Mais de ce rêve, de cet effort entrepris, il reste une majesté particulière à cette grande église qui jamais ne sera terminée. Pour la façade qu'ils voulaient somptueuse, les Bolonais s'adressèrent à Jacopo della Quercia que la Fonte Gaja venait de rendre célèbre. C'est en 1425, entre le légat du pape Martin V et l'artiste siennois, que fut passé le contrat qui confiait à celui-ci, pour 3 600 florins, la décoration de la porte centrale de San Petronio. De nombreux historiens ont raconté les détails de cette entreprise qui devait durer deux ans et qui, à la mort du sculpteur, en 1438, n'était pas complètement achevée et donnait encore lieu à des contestations. Mais que nous importe cette histoire que Perkins a pu appeler, sans trop d'exagération, la *tragedia della porta*? A quoi bon savoir si les retards sont dus à la lenteur naturelle de Jacopo, à sa négligence ou à toute autre cause? Devant l'œuvre, contentons-nous de regarder.

Les sculptures de ce portail sont presque toutes de la main de Jacopo. Ce sont : sur les pilastres, dix bas-reliefs représentant des scènes de l'Ancien Testament; à l'architrave, cinq bas-reliefs reproduisant des épisodes de la vie du Christ; au-dessus de ce linteau, trois statues : la Vierge, saint Ambroise et saint Pétrone portant le modèle de l'église dont il est le patron. Il y a également, sur la face interne des montans et sur l'arc au-dessus de la porte, trente-trois figures de prophètes à mi-

corps; mais ces médaillons, de moindre importance, ne sont sans doute pas tous de lui. Quant aux quinze bas-reliefs, ce sont presque autant de chefs-d'œuvre, qui laissent des impressions très fortes. Comment oublier par exemple la *Naissance d'Adam* où le premier homme s'éveille à la vie avec un geste d'étonnement vraiment saisissant et la *Création d'Ève* dont le visage charmant exprime déjà la plus craintive curiosité? Ces deux morceaux firent l'émerveillement de Michel-Ange qui s'en inspira en les magnifiant encore par son génie; mais n'est-ce pas un grand honneur pour Jacopo que d'avoir donné l'idée au maître de la Sixtine de cette admirable *Naissance d'Adam* où Dieu, dans les nuées, d'un mouvement sublime, communique du doigt à sa créature la vie et l'intelligence? Parmi les reliefs de l'architrave, le plus beau est celui de la *Fuite en Égypte*. Les Vierges de Jacopo ont toujours une expression poignante; celle-ci est extraordinaire. Courbée sur le Bambino comme pour le protéger déjà contre d'invisibles malheurs, elle semble porter sur son visage soucieux toute la destinée merveilleuse et tragique de son divin fils. Combien Jacopo est à part dans son siècle et surtout loin des Florentins! Vraiment, ce n'est pas un artiste de la Renaissance; c'est un maître de transition qui relie les sculpteurs des chaires de Pise et de Sienne au sculpteur des tombeaux des Médicis. Il est, en quelque sorte, le dernier des gothiques. Au lieu de la précision et du réalisme gracieux des maîtres du Quattrocento, il cherche les grandes lignes, les formes amples et sobrement traitées. Il néglige le détail et les accessoires; il ne songe qu'à rendre les mouvemens de l'âme et des figures; il veut exprimer la vie dans toute sa puissance et sa variété. N'est-ce pas l'art même qui, un siècle avant, s'ébauchait dans l'œuvre naïve des maîtres pisans et qui, cent ans plus tard, s'épanouira dans l'œuvre raisonnée de Michel-Ange?

Comme le Corrège, Jacopo della Quercia est un isolé; il n'eut, peut-on dire, ni maître, ni élève. Il grandit à Sienne où il apprit son métier en regardant la chaire de Nicola Pisano et les artistes gothiques qui travaillaient à la construction du Dôme; c'est à eux qu'il doit son style parfois un peu archaïque, l'abondance inutile des draperies, la surcharge des étoffes et des plis. A Florence, il fut surtout frappé par Giotto et Andrea de Pise, si l'on en juge par quelques-uns des bas-reliefs de San

Petronio qui ont la même disposition que ceux du célèbre campanile. Au concours pour les portes du baptistère, il envoya un *Sacrifice d'Abraham* qui ne nous est pas parvenu, mais qu'il dut utiliser pour l'une des sculptures de San Petronio. Nous savons par Vasari que les figures en furent déclarées bonnes, mais sans élégance : *non avevano finezza*. Et c'est bien ainsi que devait paraître aux Florentins raffinés et délicats le rude style de Jacopo.

Personne, plus que M. Marcel Reymond, n'a contribué à faire connaître le maître siennois. Je trouve qu'il exagère un peu quand il déclare que ses œuvres dominent l'art italien, qu'elles prennent place à côté de celles de Phidias et que, devant une telle grandeur, toute la gentillesse d'un Ghiberti s'efface ; mais il n'en reste pas moins qu'elles sont les seules à annoncer, dès le xv^e siècle, les géniales conceptions de Michel-Ange.

Bologne conserve d'autres ouvrages de Jacopo della Quercia : au musée, deux bas-reliefs et, à Saint-Jacques-le-Majeur, le tombeau du jurisconsulte Antonio Galeazzo Bentivoglio. Ce dernier monument est tout à fait représentatif et de l'art du statuaire et de la ville universitaire qui accordait à ses professeurs des sépultures somptueuses. Sur le devant du sarcophage, nous voyons le maître entouré de ses élèves qui, assis à leur pupitre, recueillent pieusement son enseignement ; le mort est sculpté une seconde fois au-dessus, couché de toute sa longueur sur un plan incliné, la tête et les pieds reposant sur d'énormes in-folio. L'œuvre de Jacopo est extrêmement bien composée et d'aspect élégant. Le visage du gisant est plein de noblesse. Les tombeaux sont souvent les monumens où les sculpteurs mirent le meilleur d'eux-mêmes : c'est qu'il est impossible de penser à la mort sans gravité et sans émotion. Parmi les souvenirs que nous rapportons de nos voyages, les plus forts sont souvent ceux qui se rattachent à cette idée. Je ne puis songer à la volupté des lacs italiens sans me rappeler l'heure que j'ai passée dans un petit cimetière au bord de l'eau étincelante. Et, de même, pour nos visions d'art, celles qui nous parlent de la mort nous laissent les plus durables impressions. La reine des épouvantemens fut toujours la grande inspiratrice des artistes.

VI. — DE BOLOGNE A RIMINI

Cette partie de la Via Emilia est, au point de vue pittoresque, la plus intéressante. A droite, on longe presque constamment les derniers contreforts des Apennins sur lesquels se distinguent nettement les villages tassés dans les plis des coteaux, autour de légers campaniles. Derrière Bologne, par-dessus les toits de la ville, se dressent les monts della Guardia et la Madone de Saint-Luc d'où l'on découvre un magnifique panorama qui va, par les temps clairs, des Alpes à l'Adriatique. A mesure que l'on avance sur la route, on a une série de beaux coups d'œil sur chacune des gorges par où descendent les torrens qui se jettent, les premiers dans le Reno, les autres directement dans la mer. Sur la gauche, au contraire, c'est la Romagne, contrée basse et humide, semée de marais, plaine interminable qui s'étale à perte de vue, jusqu'aux lagunes qu'on pressent à l'horizon, et dont Dante définit assez exactement les limites quand il nous dit qu'elle s'étend

Tra il Po, il monte e la marina e il Reno.

Quoique moins fertile qu'avant Bologne, la campagne est encore riche et bien cultivée; de grands bœufs blancs, attelés par six, huit et même dix paires, labourent profondément la terre grasse. Et toujours, comme pour faire une parure de fête à la route illustre, les vignes courent en guirlandes, d'un *pioppo* à l'autre. Les grappes lourdes sont gonflées à éclater. Nous approchons du temps des vendanges, de cet équinoxe d'automne que M. Gabriele d'Annunzio déclare l'époque la plus charmante de l'année, parce qu'elle porte en soi une sorte d'ivresse aérienne émanée des raisins mûrs.

Et voici que je reconnais tout à coup une auberge, une rustique *osteria* où je me suis jadis arrêté, un jour d'été de je ne sais déjà plus quelle année... Au lieu du déjeuner qui m'attend à Faenza dans une salle basse et sans air, j'ai soudain le désir d'une nourriture frugale, sous de la vraie verdure, avec une bouteille de frais *lambrusco*, ce vin d'Émilie où se retrouve la saveur de nos plants français. Il est des heures où le sang des paysans que furent mes ancêtres bat plus fort dans mes artères et où j'éprouve l'impérieux besoin de vivre plus près de la na-

ture... Le repas achevé, j'hésite à repartir tout de suite, sous l'éclatant soleil qui chauffe à blanc la route. Entre les arceaux de la tonnelle, j'aperçois la riche campagne endormie dans la chaleur de midi. Deux cyprès montent haut dans le ciel et s'y découpent en lignes précises; leurs cimes bruissent continuellement d'un murmure sonore qui me rappelle un vers de Théocrite. Un laurier-rose complète ce coin d'églogue. Des abeilles volent avec un bourdonnement musical. Et, peu à peu, à moitié assoupi, je me revois, à plusieurs années en arrière, devant ce même paysage. Je me rappelle très nettement comment je vis alors la cime de ces cyprès se balancer dans le ciel... Puis, plus inconscient encore et fermant les yeux, comme en un songe prestigieux, tout ce qui m'entoure a disparu. Par l'effet d'un mirage subit, pareil à cette *fata morgana* qui se produit, à certains soirs de grande lumière, sur les côtes de Reggio, et transporte les marins éblouis sur d'irréels rivages, je me retrouve pendant quelques instans sur la terrasse brûlée de soleil d'où se sont envolés mes premiers rêves d'enfant. Et je ressens le même émoi qu'alors, cet émoi inexplicable, sorte d'effroi panique qui vient de l'immobile clarté de midi, du silence environnant, de la torpeur complète des choses... Les impressions de nature éprouvées dans l'enfance reviennent souvent ainsi avec une netteté extraordinaire. Un souffle, un parfum, le son d'une voix, une sensation de bien-être et de chaleur suffisent pour faire revivre un de ces instans passés; et, tout aussitôt, comme par un déclenchement automatique, on voit, on sent, on entend comme on a vu, senti, entendu à cette minute-là. Il semble que le cœur batte des mêmes palpitations. Devant soi, tout est comme alors. Le même arbre incline la même branche. La même rose, trop lourde, s'effeuille. Le même nuage fait la même ombre mobile sur l'allée. La même haie de jasmins envoie la même odeur discrète et suave. Et les mêmes cloches lointaines sonnent au même clocher... Ces réminiscences sont souvent accompagnées d'une mélancolie poignante et grave qui va parfois jusqu'à l'angoisse. Ainsi la nature peut laisser des traces ineffaçables, à l'âge avide où elle est transfigurée par notre jeune imagination qui la peuple de ses rêves et de ses chimères, à cet âge où le jeune Ruskin émerveillé, contemplant la plaine de Croydon, s'écriait que les yeux lui sortaient de la tête. D'ailleurs, à toute époque, nous sommes à l'égard du

monde extérieur dans un état de relations qui change à chaque instant. Le même objet varie suivant le jour et l'heure; il est des circonstances où nous en jouissons pleinement, parce qu'il s'établit une sorte d'harmonie, d'accord parfait entre lui et nous. C'est ainsi qu'en voyage, nous sommes plus sensibles à certains paysages et à certains ouvrages d'art qu'à d'autres infiniment supérieurs. Pourquoi, par exemple, à plusieurs années de distance, n'ai-je pas oublié les cimes balancées de ces deux cyprès? Pourquoi sont-elles à jamais fixées dans ma mémoire? Peut-être simplement parce que je les vis onduler dans des yeux heureux, les mêmes yeux qui les reflètent aujourd'hui...

Mais l'heure avance; il faut repartir. En ligne droite court le large et long ruban de la Via Emilia qui traverse des villes à l'aspect guerrier: Castel San Pietro, Imola, ceinte de murs, dominée par sa Rocca massive, et Castel Bolognese, gros bourg également entouré de remparts bien conservés, avec leurs tours d'angle et leurs bastions circulaires, ancienne place forte où, dit-on, Piccinino battit Gattamelata.

Puis, voici Faenza et sa place à arcades, bordée de beaux édifices parmi lesquels la cathédrale a vaguement, en plus petit, l'aspect de San Petronio. Au musée, je revois avec plaisir le joli petit buste de *Saint Jean* que Burckhardt attribue à Donatello, mais qui est plutôt de Rosselino ou de Desiderio da Settignano, et le *Saint Jérôme* en bois qui, lui, est probablement de Donatello. Une riche collection de faïences rappelle l'importance qu'eurent jadis les céramistes de la ville; à la fin du xv^e siècle et au début du xvi^e, leur vogue fut considérable. Les ateliers voisins de Césène, Forli, Ferrare et Rimini luttèrent sans succès contre eux; c'est ainsi qu'un décret trouvé dans les archives de Ravenne, daté de 1532, interdit l'importation et la vente des produits de Faenza sauf les jours de marché. Quelques fabriques modernes essaient de renouer la tradition.

A peine a-t-on dépassé les faubourgs de Faenza qu'on aperçoit à l'horizon les hautes tours de Forli. Sur la route, nous commençons à croiser les petites voitures peintes que l'on trouve dans toutes les régions des bords de l'Adriatique. Les champs de chanvre deviennent plus fréquents et empestent l'air de leur odeur nauséabonde.

A Forli, la Via Emilia longe un côté de la Piazza Maggiore, devenue, comme partout, la Piazza Vittorio Emanuele, assez

imposante, avec ses façades monumentales, son palais municipal, l'église de San Mercuriale et un campanile d'aspect vénitien. C'est la cité du bon peintre Melozzo; malheureusement, il n'y a rien laissé: c'est à peine si, au musée, on peut voir une enseigne de pharmacien, le *Pestapepe*, représentant un apprenti pilant une drogue dans un mortier.

Au sortir de la ville, pendant plusieurs kilomètres, la route est ombragée par une double file de peupliers, jusqu'au pont sur le Ronco, absolument à sec. Les torrens qui, maintenant plus courts, vont directement à l'Adriatique, sont encore plus terribles que les précédens. Aux saisons des pluies et à la fonte des neiges, ils deviennent en quelques heures des fleuves impétueux renversant tout sur leur passage. L'homme n'a pu encore les vaincre. Un grand projet consiste à créer, au pied même des Apennins et tout le long de la chaîne, un large canal qui recueillerait les eaux à leur arrivée dans la plaine et les emporterait à la mer; mais une telle entreprise présente les plus sérieuses difficultés et entraînerait une dépense formidable; il faudrait, en effet, creuser une très vaste et très profonde tranchée pour la quantité d'eau qui dévale parfois en même temps de toutes les gorges de la montagne. En revanche, l'été, l'eau est parfois si rare dans la contrée qu'on doit l'amener en wagon-citerne et la vendre au litre.

Pourtant ces torrens ne furent pas uniquement néfastes; avec la terre arrachée aux Apennins, ils comblèrent peu à peu les marais qui couvraient jadis une grande partie de la Romagne. Ils furent les agens les plus actifs du colmatage auquel travaillèrent les Romains qui nous ont laissé, ici encore, une nouvelle preuve de leur génie. Quand on regarde les champs à gauche de la route, en sortant de Faenza, on remarque que les chemins et les fossés qui les séparent sont tracés équidistans et parallèles, perpendiculairement à la Via Emilia. La campagne forme comme un gigantesque damier dont les cases, distribuées en rectangles réguliers, correspondent aux parcelles du cadastre romain. Cette disposition, visible en quelques endroits avant Bologne, l'est surtout près de Forli et de Césène, sauf aux environs des cours d'eau, à cause des inondations et des érosions continuelles. C'est Marcus Æmilius Scaurus qui, en l'an 115 avant Jésus-Christ, commença l'assainissement de cette plaine, en creusant les fossés qui devaient drainer l'eau dans le Pô ou

l'Adriatique. Puis, à la place des Gaulois expropriés et expulsés, Rome partagea les terrains en lots égaux qu'elle donna aux vétérans chargés de les dessécher et de les cultiver; nous pouvons lire, en effet, dans Tite-Live que ces maremmes furent mesurées et divisées entre les colons. Tout ce réseau de chemins et de canaux date donc de vingt siècles. N'est-ce pas curieux de voir le cadastre impérial persister encore et la nature elle-même garder l'empreinte et proclamer la pérennité de l'œuvre romaine? Ces divisions régulières cessent, au Nord, suivant une ligne sinueuse qui correspond aux rives d'un ancien lac, une sorte de lagune, la Padusa, qu'un simple cordon de sable séparait de l'Adriatique et que les torrens ont peu à peu comblée. Des milliers d'hectares sont couverts de champs de froment où jadis n'ondulaient que les roseaux des marécages. Toutes ces terres basses gagnées sur l'eau ont conservé d'ailleurs un caractère bien particulier. C'est la contrée que dépeint Francesca, lorsqu'elle parle à Dante de son pays natal, voisin de la mer « où le Pô se jette avec ses affluens pour y trouver la paix... »

*Siede la terra, dove nata fui,
Su la marina dov'è'l Po discende
Per aver pace co'sequaci sui.*

C'est un sol gras, aqueux, tiède, inquiétant, une région plate, sorte de Flandre méridionale, tout à fait différente du reste de l'Italie dont les lignes sont en général si nettes et si précises. Seules, visibles de très loin, quelques hautes cimes de pins parasols annoncent la Pineta et l'approche de Ravenne, l'antique cité des Exarques, isolée du reste du monde, où, par un de ces caprices si curieux de l'histoire, la vie civilisée se concentra pendant un siècle et qui, depuis, n'est plus qu'une gardienne de tombeaux. Comme on comprend que Dante, vieilli, fatigué, misérable, ait choisi pour mourir cette ville déjà morte, où il pouvait s'isoler des hommes et ne plus rencontrer dans ses rues désertes et sous ses pins funéraires que les fantômes impériaux!

A droite de la Via Emilia, au contraire, la nature est riante et variée. Vers Ferlimpopoli, une série de jolis coteaux, couverts de vignes, ont une grâce presque toscane. Sur l'un d'eux, dans une délicieuse situation au pied du mont des Capucins, s'étale le village de Bertinoro, ancienne propriété des Malatesta

dont les vignobles étaient célèbres. Plus loin, au bas d'un contre-fort des Apennins, voici Césène. La ville, autrefois sur la hauteur, est descendue peu à peu dans la vallée, mais sans plan, au hasard, ce qui lui donne un aspect irrégulier très original. Le site est des plus agréables, avec sa couronne de vertes collines dominées, l'une par un couvent de Bénédictins, l'autre par les restes d'une imposante forteresse. Sur une troisième, un peu plus loin, s'élève Santa Maria del Monte, église de la Renaissance que l'on attribue à Bramante. A cause d'un beau pont sur le Savio et d'une fontaine du xv^e siècle que l'on fait jouer les jours de fête, Césène est parfois appelée la ville *del monte, del ponte e del fonte*, quelquefois aussi *dei tre papi* en souvenir des papes qui y naquirent. Comment est-elle si délaissée des voyageurs cette cité qui peut leur offrir, outre son charme pittoresque, l'une des plus jolies bibliothèques d'Italie? Peu de constructions de la Renaissance sont mieux comprises que ce palais, construit en 1452, par Matteo Nuzio, pour Malatesta Novello, frère du seigneur de Rimini. Il comprend plusieurs pièces où sont entassés livres et manuscrits précieux dont quelques-uns servirent pour les célèbres éditions classiques imprimées par le Vénitien Alde Manuce. La grande salle, de quarante mètres de long, est une galerie à trois nefs, soutenue par d'élégantes colonnes cannelées en marbre blanc du mont Codruzzo. L'heureuse disposition de l'édifice était si nouvelle alors que Michel-Ange s'en inspira sur beaucoup de points pour sa bibliothèque des Médicis.

Après Césène, on franchit une série de petits ruisseaux qui, tous, réclament la gloire d'avoir été le vrai Rubicon. Le Pisciatello qu'on traverse d'abord, le Fiumicino qui baigne la verdoyante Savignano entourée de hauts peupliers, l'Uso où se mire le château de Sant' Arcangelo, se disputent et probablement se disputeront toujours cet honneur. Chaque cité invoque Strabon, Pline, les géographes de l'antiquité ou du moyen âge pour faire triompher ses prétentions. Il est probable que le problème ne sera jamais résolu. Mais que nous importe? Voici les tours de Rimini. Voici la ligne bleue de l'Adriatique et les voiles d'ocre, de rouille ou de pourpre que gonfle le vent d'Orient.

VII. — RIMINI

Rimini : pour combien ces harmonieuses syllabes ne rappellent-elles qu'une tragédie amoureuse et qu'un vers d'un poème immortel? Peu d'histoires sont, en effet, plus populaires et inspirèrent plus d'artistes que la malheureuse passion de Paolo et de Francesca. Cela tient à l'admirable récit de Dante et beaucoup aussi à ce que la scène rapportée par le poète est, dans sa brièveté, un drame saisissant de volupté et de mort. Quels amans ne plainquirent et n'envièrent ceux qu'un même poignard unit dans la tombe? Dante lui-même est indulgent aux coupables et souhaite le pardon; il les excuse presque et met la faute au compte du destin, invoquant l'instinct vainqueur qui pousse les sexes l'un vers l'autre... Où d'ailleurs, mieux qu'ici, apprendrions-nous que l'amour est la meilleure raison de vivre et le plus sûr moyen de ne pas mourir dans la mémoire des hommes? N'est-ce pas ce que nous enseigne cette église de San Francesco, élevée par Sigismond Pandolphe à Isotta, qui fut d'abord sa maîtresse et qu'il épousa, après avoir répudié sa première femme, fille d'un comte de Carmagnola, empoisonné la seconde, Ginevra d'Este et étranglé la troisième, Polyxène, fille naturelle d'un Sforza?

Si l'on comprend la passion de Paolo pour Francesca qu'on peut supposer désirable, on se demande encore le secret de l'attachement que garda le farouche Malatesta à Isotta Degli Atti, fille d'un bourgeois de Rimini. Tous les portraits que nous avons d'elle, les médailles de Matteo da Pasti et de Pisanello, la statue de l'archange saint Michel auquel Ciuffagni donna ses traits, le buste en marbre du Campo Santo de Pise nous la représentent sans beauté et sans grâce. Elle devait être intelligente et instruite. Avait-elle « toutes les hautes qualités du gouvernement » comme le déclare Clémentini? C'est possible. Peut-être sut-elle capter Sigismond simplement par la tendresse à la fois voluptueuse et tranquille d'une femme qui connaît les violences et les lassitudes du désir de l'homme. D'ailleurs, comment comprendrions-nous tout à fait les âmes si complexes de ces tyrans qui ne reculaient devant aucun crime et qui, parfois, faisaient preuve de la plus touchante délicatesse et du goût le plus raffiné? Par une de ces fréquentes anomalies de la nature humaine,

les plus vils et les plus cruels furent aussi les plus éclairés. Pour nous, le jugement que l'histoire porte sur eux ne nous empêche pas de les aimer : ils commandèrent de beaux monumens et furent d'incomparables protecteurs de l'art et des artistes. Parmi eux, nul n'est plus saisissant que Sigismond Pandolphe Malatesta qui

Mit à sang la Romagne et la Marche et le Golfe,
Bâtit un temple, fit l'amour et le chanta.

Ces deux vers d'un sonnet célèbre résumant heureusement, dans une de ces formules concises et lapidaires, chères à l'auteur des *Trophées*, le condottiere qui eut l'étrange idée d'élever un temple à sa maitresse, ou plutôt de transformer une église franciscaine en un temple païen. Plus rien n'y rappelle, en effet, le Poverello, ni la légende de la Portioncule, ni la chaste idylle de saint François avec « madame la Pauvreté. » On y chercherait vainement une inscription religieuse, une image chrétienne, un symbole sacré ; partout, au contraire, des statues antiques, des éphèbes, des divinités grecques, des guirlandes, des couronnes de fleurs et de fruits, les armes du Malatesta : l'éléphant et la rose, et surtout le chiffre d'Isotta s'enlaçant au sien. C'est vraiment un temple élevé à l'amour.

Pour sa construction, Sigismond s'adressa à L.-B. Alberti. Et celui-ci eut à résoudre le même problème qui devait se poser un siècle plus tard à Palladio pour la basilique de Vicence : utiliser un vieux bâtiment et le transformer en un monument nouveau. Moins heureux que Palladio, Alberti ne put voir achevé le plan qu'il avait conçu : une grande construction à coupole dont nous avons une idée par une lettre, où il parle d'un dôme dans le style de la coupole de Sainte-Marie-des-Fleurs, et par l'avvers d'une médaille que Sigismond fit frapper en 1450, à l'occasion de son jubilé.

Alberti jeta donc une sorte d'enveloppe de marbre tout autour de l'église gothique et, respectant les chapelles intérieures, conserva les baies ogivales existantes ; mais, à l'extérieur, il les enferma dans des arcades en plein cintre qui forment autant de niches dont les soubassemens reçurent les tombeaux des savans et des poètes pensionnaires de Malatesta. Pour la façade, n'étant gêné par aucune obligation, il donna libre cours à son imagination et fit un chef-d'œuvre. Elle a l'aspect

d'un arc de triomphe : le prétexte du travail demandé par Sigismond était, en effet, la célébration de la victoire qu'il avait remportée, comme général des Florentins, sur Alphonse d'Aragon, ainsi d'ailleurs que le rappelle une inscription sur l'un des pilastres. Cette façade, la première de la Renaissance italienne, bien qu'inachevée et laissant voir encore le pignon de la vieille église gothique, produit un grand effet, effet qui tient uniquement à son admirable simplicité et aux élégantes proportions de la masse architecturale. Un art nouveau naît avec L.-B. Alberti.

Quelle figure est plus curieuse que celle de cet Italien ! Athlète, savant, astronome, inventeur d'instrumens de physique, littérateur, juriste, bon latiniste au point d'écrire des comédies longtemps attribuées à Plaute, musicien, sculpteur, architecte : c'est une sorte de génie universel, un précurseur de Léonard de Vinci. Il a écrit à peu près sur tout, et l'on pourrait trouver dans ses ouvrages le germe de nombreuses découvertes modernes ; on y lit également des formules saisissantes qui semblent écrites par un de nos contemporains, comme celles-ci que j'ai notées : « Je ne m'adresse pas seulement aux artistes, mais à tous les esprits curieux de s'instruire... Il faut regarder la nature et la vie dans une constante préoccupation du beau... Par l'étude et par l'art, il faut s'efforcer de comprendre et d'exprimer la vie... Il ne suffit pas de rendre la ressemblance des choses, il faut en dégager la beauté... » Quand il définit la mission de l'artiste, il lui recommande de ne pas s'isoler, mais de fréquenter dans la société des orateurs et des poètes pour trouver auprès d'eux de nouvelles sources d'inspiration. Il est le premier qui ait fait une assimilation entre la musique et l'architecture et comparé aussi judicieusement les rythmes, les formes et les sons. C'est probablement la séduction qu'exercèrent sur lui les monumens antiques étudiés avec amour qui le tourna plus spécialement vers l'architecture. D'ailleurs, ce qui l'intéresse, c'est la création, le plan. Il confie à d'autres l'exécution de ses projets : c'est ainsi que, pour le temple de Rimini, il s'adressa au célèbre médailleur Matteo da Pasti ; mais il ne faudrait pas en conclure qu'il n'est qu'un dilettante vagabond ayant touché un peu à tout. C'est un humaniste dans toute la force et la beauté du terme. Il remonte aux sources de la sagesse antique ; il demande à l'art et à la science les moyens de commander à ses passions ; il cherche en eux les consolations aux maux de la vie.

Né en exil à Florence, il sut toujours rester au-dessus des mesquineries, des jalousies et des haines. Rien n'est plus émouvant, par le sens souverain de la justice et de l'humanité qui s'en dégage, qu'une dissertation sur le droit civil qu'il écrivit un jour, à Bologne, en quelques heures. Et je trouve tout simplement admirable la formule qui termine un de ses ouvrages : « C'est une belle chose que la vertu ; c'est une belle chose que la bonté. »

Son œuvre, à Rimini, ouvre en quelque sorte la Renaissance. Certes, un tel mouvement n'est pas spontané et ne saurait tenir à un homme. C'est le travail de toute une époque et plusieurs générations le préparèrent. Bien avant le xv^e siècle, dans tous les domaines de l'esprit et de l'art, des tendances nouvelles s'annonçaient. Saint François d'Assise, Dante, Giotto, Jean de Pise sont des novateurs qui, les premiers, firent éclater les vieux moules où la pensée du moyen âge était enfermée et comprimée. Pour l'architecture, c'est Brunelleschi qui s'affranchit d'abord et commence la réforme; le Palais Pitti et le dôme de Sainte-Marie-des-Fleurs s'élèvent, à Florence, alors qu'en France se bâtissaient encore des cathédrales gothiques et des demeures privées comme l'hôtel de Jacques Cœur. Mais c'est avec L.-B. Alberti, théoricien plus qu'architecte, que la Renaissance prend conscience d'elle-même et rompt délibérément avec les formes du moyen âge. Il complète et fait triompher le mouvement en en déterminant les principes et en fixant les lois qui devaient le régir. Plus d'ogives, de voûtes sombres et de ténèbres ! Il faut aller vers la clarté et la vie ; il faut de larges baies et de grands portiques par où puisse entrer la lumière ; il faut que les constructions soient simples et logiques, appropriées aux besoins et au climat. La colonne romaine remplace le pilier gothique et les ordres antiques sont reproduits dans un juste sentiment de leurs proportions ; c'est ainsi que pour la façade de San Francesco, Alberti s'inspira directement et très ingénieusement de l'arc d'Auguste qu'il avait sous les yeux. Telles sont les règles nouvelles. Les architectes de la Renaissance n'auront plus qu'à les appliquer en prenant pour modèle le temple de Rimini.

À l'intérieur, l'habileté d'Alberti ne fut pas moindre ; il sut faire disparaître les briques des murailles franciscaines sous les marbres, les stucs et les dorures. Pour semer partout des images riantes, même sur les tombeaux, et pour écrire le poème

d'amour en l'honneur d'Isotta, il s'adressa au tendre et sensuel Agostino di Duccio. Malheureusement, celui-ci ne travailla pas seul à cette décoration ; bien des morceaux lourds et sans grâce décèlent les mains d'autres artisans, notamment celles un peu rudes de Ciuffagni.

Mais bientôt le jour va tomber. Et puisque, demain, je dois partir, je veux achever mon voyage et parcourir le dernier tronçon de la Via Emilia à travers Rimini. Elle entre dans la ville après avoir franchi la Marecchia, l'antique Ariminus, sur un beau pont en travertin commencé par Auguste et terminé sous Tibère. Ses cinq arches massives, dont les piles sont légèrement obliques pour donner moins de prise au courant, tiennent depuis vingt siècles contre les assauts du torrent. Cette Marecchia qu'on pourrait aujourd'hui facilement sauter à pieds joints est souvent un fleuve énorme qui rompt ses digues, arrache les arbres des berges et les jette contre les piliers du pont qu'elle submerge parfois. Le ciment romain a jusqu'ici résisté à ses terribles fureurs.

La Via Emilia traverse Rimini sous le nom de Corso d'Augusto. Elle longe la Piazza Cavour où coule une vieille fontaine qui date, dit-on, d'Antonin le Pieux, dont l'eau précieuse est recueillie dans des cruches qui ont conservé une gracieuse forme antique ; elle longe ensuite la Piazza di Giulio Cesare, l'ancien forum de la ville, et aboutit à l'arc de triomphe que le Sénat et le peuple, en l'an 27 avant Jésus-Christ, érigèrent en l'honneur d'Auguste. Des monumens impériaux, c'est l'un des mieux conservés par le temps et les hommes. Tout en travertin, son aspect est très simple, à la fois élégant et majestueux. Deux pilastres, dans lesquels sont encastrées de belles colonnes corinthiennes, soutiennent un arc audacieux de près de neuf mètres d'ouverture. Il est décoré de deux têtes de bœuf, insigne des colonies romaines, et de quatre médaillons représentant Jupiter, Vénus, Neptune et Mars, protecteurs de la cité. Un quadrigé traînant un char sur lequel était Auguste le couronnait autrefois ; mais il fut détruit au moment des luttes contre les Goths et remplacé, dans la suite, par l'actuelle crénelure qui le défigure et l'enlaidit. Contre chacun des piliers s'appuient les remparts de la ville dont il fut longtemps la porte principale, Porta Aurea, ainsi qu'on l'appelait à cause de l'inscription en lettres de bronze doré.

De l'autre côté de l'arc, c'est la Via Flaminia qui menait à Rome en traversant le pays des Sémones, l'Ombrie et la Sabine, et pénétrait dans la Ville éternelle après avoir franchi le Tibre au pont Milvius.

Me voici donc au terme de ma route. Demain, je remonterai vers Venise, fidèle à l'annuel rendez-vous des noces de l'Automne et de l'Adriatique ; puis, ce sera le retour à Paris et la reprise par la vie absorbante et si souvent stérile, jusqu'au jour où j'aurai de nouveau cette nostalgie des terres de lumière, nostalgie irrésistible et violente que les mots ne peuvent exprimer... Ah ! quand on s'embarque, dans l'affairement du départ, au milieu du tumulte de la gare, quand on serre les mains des amis qui vous souhaitent bon voyage, tout en vous enviant, il ne semble pas que cela doive être si court. On a tant de choses à voir, tant de villes à visiter, tant de joies en perspective ! Et voici que tout a passé si vite, si vite, qu'on a l'impression d'avoir assisté à une séance de cinématographe... Dans quelques jours, je repasserai les Alpes, le cœur serré par ce regret de quitter l'Italie qui étreignit jusqu'à madame de Staël, et redisant après elle le vers qui lui vint aux lèvres tandis qu'elle gravissait les lacets de la route du Cenis :

Vegno di loco ove tornar desio...

Je ne m'étais arrêté qu'une fois à Rimini, il y a quelques années, entre deux trains, voulant avoir une idée du temple d'Alberti que je désirais depuis longtemps connaître. J'allais vers l'Ombrie et je me souviens, ce même jour, d'un admirable crépuscule sur l'Adriatique et d'une entrée nocturne à Ancône... Il m'est facile d'en retrouver la date : c'était en août 1905, un jour d'éclipse de soleil. Je me vois encore sur la petite place de San Francesco, rassurant de mon mieux de vieilles femmes qui se lamentaient et s'affolaient à mesure que la lumière s'éteignait... Déjà cinq années... Oh ! devant cet arc d'Auguste sous lequel plus de vingt siècles défilèrent, que sont ces misérables années ? Mais, pour nous, elles comptent autrement, tout au moins pendant que nous sommes encore, suivant la belle image de Dante, parmi les vivans de cette vie qui n'est qu'une course à la mort,

... *vivi*

Del viver ch'è un correre alla morte.

Ah ! sur cette terre italienne où tout est joie et volupté, où les heures coulent comme de belles fontaines dont on voudrait pouvoir arrêter le cours, comme les jours passent vite, surtout lorsque la vraie jeunesse est finie, dès qu'on ne se borne plus à regarder devant soi et qu'on commence à se retourner ! Tout à l'heure j'ai relu, sur la tombe d'Isotta, le sage avertissement : *Tempus loquendi, tempus tacendi*. Un jour vient, qui sait ? peut-être proche, où il n'y a plus qu'à se taire...

Avant que la nuit ne tombe, j'ai voulu revoir l'Adriatique qui, tant de fois, berça de son murmure mes rêves et mes espoirs. Tartanes et balancelles reviennent deux à deux, comme des couples amoureux, repliant leurs belles voiles lumineuses. Elles disparaissent derrière le môle où s'allume un feu. Avec le jour qui meurt, une brise tiède se lève, effleurant la peau comme une caresse. Ah ! soirée de septembre sur la mer, triste douceur... Je ne sais quoi de grave est autour de nous. A peine, par momens, l'imperceptible bruit du flot qui se casse sur le sable mou. Et voici que, sans qu'on l'ait vue venir, la nuit est là. Une à une s'allument la lune, les planètes, les étoiles, tous ces astres que nous ne connaissons pas dans nos villes aux maisons hautes, aux lueurs aveuglantes et qui, en voyage, semblent vivre avec nous et nous suivre amicalement. Sur la rive, quelques lumières clignotent. Le son grêle d'un piano vient du grand hôtel déjà à peu près déserté. Une dernière barque rentre au port, glissant sur l'eau, silencieuse, comme un chat qui ferait patte de velours. Ah ! soirée de septembre, triste douceur...

GABRIEL FAURE.

L'INTERNATIONALE SOCIALISTE

AU

CONGRÈS DE COPENHAGUE

Le huitième Congrès de l'Internationale socialiste s'est assemblé à Copenhague du 28 août au 4 septembre. Fondée à la suite de l'Exposition universelle de Londres où se trouvaient réunis des ouvriers de tous les pays, sous l'inspiration de Karl Marx et d'Engels qui, dès 1847, dans leur célèbre *Manifeste Communiste*, avaient prévu ce rapprochement des prolétaires de l'industrie par-dessus les frontières, la première Internationale avait convoqué des congrès à intervalles réguliers, depuis celui de Genève en 1866 jusqu'à celui de La Haye en 1872. Son organisation était très incomplète, ses ressources financières presque nulles. Elle n'avait formé dans les divers pays que des cadres auxquels les troupes manquaient, sauf en Angleterre, où les Trade-Unions lui apportaient le meilleur contingent. Celles-ci désertèrent l'Internationale par horreur de la Commune de Paris. L'état-major révolutionnaire était déchiré par la rivalité féroce de Marx et de Bakounine, de l'esprit d'autorité et de discipline des Allemands, opposé à l'anarchisme destructeur des Slaves et des Latins. Après le Congrès de La Haye, cette Société, destinée à renouveler le monde, dut se dissoudre sans autre résultat que les craintes et les espérances qu'elle avait semées.

Cependant de 1873 à 1888 des congrès ouvriers en maintinrent la tradition jusqu'en 1889, où deux congrès rivaux

avaient été convoqués à Paris. Les républicains célébraient le centenaire de la révolution bourgeoise : c'en était le crépuscule. Déjà s'annonçait l'aurore de la Révolution prolétarienne. Au souvenir de la prise de la Bastille le Congrès de Paris opposait la démonstration du 1^{er} mai, la mobilisation décrétée pour ce jour-là des forces prolétariennes, l'avènement du Quatrième État, son entrée sur le champ de bataille de l'histoire, avec la journée de huit heures; symbole de son émancipation, inscrite sur son rouge étendard.

La seconde Internationale ne fut définitivement constituée qu'au second Congrès de Paris, en 1900. Les décisions des congrès suivans (Bruxelles, Zurich, Londres, Paris, Amsterdam) furent codifiées, en 1907, à Stuttgart. La permanence de l'Internationale, dans l'intervalle de ses grandes assises, est assurée par le Bureau qui siège à Bruxelles à la Maison du peuple, et qui comprend les délégués des différentes sections ou leurs remplaçans. Il dispose d'un budget de 10 000 francs. Il centralise des brochures, assemble des archives, publie des appels, invite à des démonstrations, par exemple celle qui suivit la mort de Ferrer, prépare les congrès internationaux, et veille pour que les conditions d'admission à ces congrès soient respectées.

Le Congrès de Londres en 1896 avait définitivement chassé les anarchistes, les anti-parlementaires. Les social-démocrates d'Allemagne ne redoutent rien tant que ces fauteurs d'attentats, qui leur valurent la loi d'exception sous laquelle Bismarck s'efforça de les écraser. Seuls sont admis désormais à entrer dans le giron de l'Église prolétarienne universelle : 1^o les partis socialistes politiques, formés dans les différens pays, qui professent le collectivisme, c'est-à-dire la socialisation des moyens de production et d'échange, qui proclament que l'action de la classe ouvrière n'a point de frontières, et qui visent à la conquête de la puissance publique par le prolétariat organisé en parti de classe; 2^o les organisations syndicales qui se placent sur le terrain du combat de classes, mais reconnaissent aussi la nécessité de l'action politique, législative et parlementaire, sans toutefois prendre part d'une façon directe à cette action, parce qu'elle diviserait les syndicats d'opinions mêlées.

L'Internationale compte actuellement 33 sections dans tous les pays du globe à développement industriel. Ces sections cor-

respondent moins à des États qu'à des nations. Celles qui luttent pour leur indépendance forment des sections spéciales. La Pologne, la Finlande, etc., possèdent ainsi des partis distincts de ceux d'Allemagne et de Russie.

Dans les congrès, le vote a lieu à mains levées, ou bien, si trois sections en font la demande, par nations, proportionnellement au nombre des cotisans, de la population, des forces syndicales coopératives et électorales. Les plus grandes nations disposent de 20 voix, la plus petite, le Luxembourg, de 2 voix. Au Congrès d'Amsterdam, où toutes les sections se trouvaient en matière de vote sur un pied égalitaire, un Japonais et un Bulgare avaient déplacé la majorité, mis M. Jaurès et les ministérialistes français en fâcheuse posture. Le nouveau règlement écarte ce mode de suffrage primitif et grossier.

Le Congrès nomme les délégués au bureau international de Bruxelles à raison de deux par section. Ce bureau s'est réuni onze fois de 1901 à 1909; la conférence interparlementaire qui s'y rattache, deux fois seulement (1).

I

Une animation extraordinaire, des duels oratoires passionnés sur les questions brûlantes du Millerandisme, des rapports entre les partis socialistes et la démocratie bourgeoise, entre ces partis et les syndicats ouvriers, de l'attitude des socialistes en cas de guerre, qui mettaient aux prises Bebel et Jaurès, Hervé et Vollmar, avaient signalé les précédents congrès de Paris, d'Amsterdam, de Stuttgart. L'ordre du jour du Congrès de Copenhague n'offrait rien de bien excitant : *relation des coopératives et des partis politiques, chômage, arbitrage et désarmement, résultats internationaux de la législation ouvrière, manifestation à organiser contre la peine de mort, procédés à suivre pour l'exécution rapide des décisions prises par les congrès inter-*

(1) Parallèlement à cette internationale politique, une internationale syndicale s'est constituée : elle tient non des Congrès, mais des conférences, auxquelles prennent part les secrétaires généraux appartenant à diverses nationalités : en outre des organisations de métiers, métallurgistes, mineurs, ouvriers des transports, etc., sont liés séparément en associations internationales, et se réunissent en Congrès. L'Internationale coopérative vient de convoquer ses adhérens à Hambourg. Tous ces courans tendent à se fondre dans le fleuve socialiste. — Voyez dans les *Socialistische Monatshefte* du 5 mai, l'article de M. Huysmans, secrétaire du bureau international.

nationaux, organisation de la solidarité internationale. Le programme du spectacle semblait médiocre. Ces représentations théâtrales sont d'ailleurs réglées d'une manière monotone comme une tragédie classique ou un vaudeville à tiroirs, avec leurs motions, résolutions, amendemens et compromis final. A Copenhague, les premiers sujets, du moins pour l'Allemagne, s'étaient abstenus, et leurs rôles étaient dévolus à des doublures. L'indifférence ou la maladie retenaient au loin Singer, président à vie de tous les congrès, Bebel, le contre-empereur, Kautsky, le grand prêtre marxiste, Bernstein, l'hérésiarque impénitent. Mais on constatait la présence de presque tous les secrétaires des grands syndicats d'Allemagne, administrateurs capables et compétens, ce qui est rare dans tous les partis. Le congrès révélait la prédominance de l'élément ouvrier. Les intellectuels et les politiciens faisaient tache dans l'ensemble, bien qu'ils en gardent toujours la direction. La Belgique avait envoyé son brillant avocat Vandervelde, l'Autriche le docteur Adler, la France ses triumvirs, Guesde, Jaurès et Vaillant. A défaut de Ferri, trop rapproché des antichambres du Quirinal, Turati représentait l'Italie. L'Inde, la Turquie, le Japon, l'Australie, les deux Amériques comptaient des délégués. Le total s'élevait à 887 membres, dont 189 allemands, 72 autrichiens, 84 anglais, 49 français, etc.

Rassemblés dans la belle et vaste salle de concert ornée des devises et des couleurs de l'Internationale, les congressistes furent reçus par Bang, membre du Folkething, qui leur souhaita la bienvenue. De sa voix sonore, M. Vandervelde, président du Congrès, prononça sur un ton quelque peu solennel le discours d'ouverture. Dénombrant les forces mondiales du socialisme, il semblait vouloir d'un geste enveloppant embrasser toute la planète : il constata leur rapide accroissement hormis en Finlande, en Hongrie, en Russie, dans l'Argentine ; il prévint charitablement ces gouvernemens rétrogrades « du danger de s'asseoir sur des bâtonnettes, surtout quand elles sont intelligentes. » L'image fit sourire. Mais déjà le prestige de futur ministre de Sa Majesté le roi des Belges ceint d'une auréole le front de M. Vandervelde.

Reprenons, après l'orateur, qui ne fut que très sommaire, cette revue de l'armée socialiste selon les statistiques publiées par le bureau international, le fascicule des *Socialistische*

Monatshefte consacré au Congrès de Copenhague (1) et les correspondances du *Vorwaerts* (2), moniteur officiel de la social-démocratie.

Les forces électorales du socialisme peuvent être évaluées à huit millions de votans, pour un ensemble de pays dont la population dépasse 300 millions d'habitans. Mais parmi ces électeurs, un grand nombre ne sont que des alliés de circonstance, qui vont au socialisme comme à une formule extrême de mécontentement. Les organisations socialistes stables ne comptent guère plus de trois millions de membres conscients, enrégimentés de façon durable, endoctrinés, cotisans. Sans doute il faut tenir compte non seulement de la quantité, mais de la qualité de ce levain susceptible de soulever des masses ouvrières et paysannes.

Ces partis se répartissent d'une façon très inégale et leur action ne présente rien d'uniforme. D'après l'évolution prescrite au socialisme international par Karl Marx, l'extension des organisations socialistes serait appelée à suivre pas à pas le développement de la grande industrie. Les États-Unis avec leurs énormes, leurs innombrables usines devraient donc opposer à la monstrueuse concentration des trusts, que Karl Marx lui-même ne pouvait imaginer à ce degré, un prolétariat paupérisé de plus en plus menaçant. Or c'est le phénomène inverse qui se produit sous nos yeux. Dans la plus capitaliste des républiques, les progrès du socialisme sont aussi lents que pénibles. Il faut d'abord, nous dit-on, en chercher la cause dans ce fait que l'essor industriel y est trop récent. A une distance de quelques générations, l'Amérique du Nord était encore un pays agricole. Le capitalisme n'a pas eu le temps de porter ses fruits. Les fortunes, même considérables, y sont très instables : elles se font et se défont avec une telle rapidité que les ouvriers, dont la condition est d'ailleurs si florissante, se refusent à comprendre la théorie marxiste de la fatalité de la misère en régime capitaliste. Le chef d'une des plus grandes unions américaines, Gompers, est venu expliquer aux socialistes et aux syndicalistes européens, dont plusieurs l'ont qualifié de traître, à quel point les ouvriers américains étaient réfractaires à la lutte de classes et favorables aux compromis. Joignez à cela le dégoût qu'inspi-

(1) Août 1910.

(2) Numéro du 28 août 1910.

rent, en Amérique, les politiciens de profession, l'absence d'intellectuels et de déclassés de la bourgeoisie, l'établissement de deux grands partis qui ne laissent point place à un troisième, enfin, 9 millions de nègres, 10 millions d'étrangers, d'innombrables juifs, une multiplicité de langues, une variété de mœurs auxquelles la propagande des formules du socialisme moderne ne saurait s'appliquer.

Si du plus jeune et du plus vigoureux pays industriel, nous passons au plus ancien, l'Angleterre où Marx, en écrivant le *Capital*, puisait ses exemples de l'exploitation, de la paupérisation croissante des masses, là encore ses prévisions ne se sont pas réalisées. Révolutionnaire au temps du chartisme, l'aristocratie de la classe ouvrière s'est élevée à la grande fortune de ses Unions sans le secours des socialistes. Tous les partis en Angleterre sont réformistes. C'est aux conservateurs qu'est due la loi sur les accidents du travail, aux libéraux celle des retraites ouvrières. Sans doute l'esprit socialiste pénètre par infiltration, endosmose, la législation anglaise, mais il n'y prend point la forme d'une aspiration conquérante du prolétariat à s'emparer des pouvoirs publics, à fonder la République sociale. Les Anglais, dans la grande majorité, sont loyalistes, conservateurs au fond de l'âme. Les socialistes existent sans doute, mais à l'état sporadique. Les partis qui se sont agglomérés, le parti indépendant du travail, surtout le parti social-démocrate sont en baisse. Ils n'ont pu faire passer un seul représentant à la Chambre des Communes. Les ouvriers forment un parti du travail pur et simple récemment fortifié par l'accession des mineurs, et qui compte quarante députés à Westminster; nombre de socialistes y adhèrent, d'autres lui sont hostiles, mais le parti du travail n'arbore pas le drapeau de la lutte de classes, comprise comme un combat d'extermination. Il est l'allié des libéraux.

A l'autre extrémité de l'Europe, l'immense Empire russe semblait, en 1905 et 1906, à la veille de la révolution prolétarienne. Messagers de la bonne nouvelle, les Russes accouraient en foule au Congrès d'Amsterdam. 300 délégués se pressaient à leur propre congrès. Depuis, ils n'ont pu réunir que des conférences. Les syndicats ouvriers, qui s'élevaient en 1907 à 246 272 membres, sont descendus aujourd'hui à 37 000. Les coopératives ont périclité, moins par manque de ressources que

par défaut de capacités pour les diriger. La statistique des grèves n'est pas moins instructive : on comptait, en 1905, 2 709 675 grévistes ; ils se réduisaient à 64 000 en 1909. La révolution agraire s'accomplit en sens inverse du collectivisme. Le *Mir*, l'antique organisation communautaire du sol, se dissout ; les paysans accèdent de plus en plus à la propriété privée. L'effort de l'année terrible a épuisé les partis socialistes. L'affaire Azew a démoralisé les terroristes, précipité la décadence des énergies romantiques d'autrefois. Les émigrés se perdent dans des rivalités de sectes et d'après querelles de personnes. La Douma compte, il est vrai, 15 députés socialistes, mais les partis qu'ils représentent sont divisés en intransigeans et en opportunistes ; les uns exigent que ces députés démissionnent, les autres qu'ils restent isolés et qu'ils se servent de la tribune de la Douma, aussi libre que celle du Reichstag, pour faire une propagande ouverte, qui seconde la propagande souterraine ; d'autres enfin voudraient qu'ils s'allient aux Cadets démocrates. En réalité, les révolutionnaires sont réduits à la plus complète impuissance, et dans une situation analogue à celle des socialistes français, au lendemain de la Commune. Ce n'est peut-être qu'une trêve, mais, aussi longtemps qu'elle durera, l'Internationale verra se dresser devant elle le colosse russe. On conçoit dès lors la fureur épileptique des congressistes de Copenhague, qui prodigueront au Tsar, coupable d'avoir échappé aux coups des terroristes, les noms d'apache et de bourreau.

L'établissement du suffrage universel en Autriche semblait ouvrir au parti socialiste les plus brillantes perspectives. 80 de ses membres, dirigés par un tacticien consommé, le docteur Adler, entraient d'emblée au nouveau Reichsrath. Les prolétaires, d'après la doctrine, n'ayant ni patrie, ni hérédité, ni esprit de race, allaient faire disparaître ces antipathies de nationalités qui déchirent les partis bourgeois, unifier l'Empire autrichien dans le sens démocratique. Et voici que les luttes entre Tchèques et Allemands, entre Italiens irrédentistes et Autrichiens, éclatent dans le parti socialiste, aussi bien que dans les syndicats, et le menacent de scissions.

Le parti socialiste italien est en progrès au Parlement. Après les élections de 1909, ses mandats se sont élevés de 32 à 42. Le plus pur esprit réformiste inspire ses députés. La fraction socialiste à la Chambre vote pour le ministère Luzzatti, qui peut se

passer de son concours. Ferri crie à pleins poumons : *Vive le Roi!* Mais le parti s'affaiblit à mesure que ses électeurs, ses députés augmentent. De 45 000 qu'ils étaient en 1906, ses membres cotisans sont tombés à 31 000. Le journal *l'Avanti*, organe central du parti, touche à la déconfiture. *La Confederazione del Lavoro* a expulsé les révolutionnaires, mais elle reproche au parti de négliger, pour ses combinaisons de couloirs, les intérêts ouvriers, de se montrer tantôt trop intransigeant, tantôt trop politique. Les réformistes du Sud ne s'entendent pas avec les réformistes du Nord. Bref, il y a crise dans le parti, qui évolue vers le radicalisme démocratique.

Ultraparlementaires aujourd'hui, les militants italiens se montraient, vers 1890, anarchistes exaltés, sectateurs de Bakounine. Les socialistes espagnols se dégagent à peine de ce même anarchisme qui a jeté dans la péninsule de profondes racines. Fondé par un ouvrier typographe, Pablo Iglesias, comme une filiale de la social-démocratie allemande, le parti ne compte que lui comme premier et unique représentant aux Cortès. Madrid lui a donné 40 000 voix. Quelques municipalités ont été conquises. 10 000 cotisans forment le noyau de la secte alliée aux républicains et aux anarchistes pour renverser la monarchie. Des sociétés d'écoles laïques s'y rattachent. L'insurrection de Barcelone, lors de l'expédition du Rif, les scènes macabres et atroces, dignes du burin de Goya, qui s'y déroulèrent, témoignent de la sauvagerie des classes ouvrières. Les socialistes se sont si peu dégagés des anarchistes que Pablo Iglesias, aux Cortès, justifiait d'avance tout attentat contre M. Maura, et s'en faisait ainsi l'inspirateur et le complice.

En France, pays d'entière liberté et de licence, le mouvement socialiste participe à la fois de la violence anarchiste des Espagnols et de l'opportunisme démocratique des Italiens. Bien qu'il soit sous la direction des intellectuels de la bourgeoisie, qu'il recrute son état-major à l'École normale, dans l'Université, le parti socialiste manque à son devoir, il ne cherche à exercer aucune influence sur l'éducation des classes ouvrières. Nulle part les grèves ne sont plus violentes et plus brutales, les appels au couteau et au revolver plus fréquents et plus impunis. La participation d'un socialiste au ministère Waldeck-Rousseau, l'étroite alliance des parlementaires avec le ministère Combes lui avaient aliéné les militants de la Confédération

du travail, au grand profit des anarchistes. Socialistes et syndicalistes se sont rapprochés dans une opposition commune au ministère Clemenceau et au ministère Briand. Les élections de mai ont fait profiter les socialistes de l'antipathie qu'inspirait la domination radicale et du désir de la secouer, bien qu'ils se soient montrés jadis les plus fermes soutiens, les plus ardens champions du combisme. D'une législature à l'autre, les voix socialistes ont augmenté de 200 000 : elles dépassent un million. La fraction socialiste, au Palais-Bourbon, comprend 76 députés au lieu d'une cinquantaine. Mais de leur propre aveu, ils doivent 17 sièges aux réactionnaires. Ils ont reculé dans quelques grandes villes, et gagné dans les campagnes où ces collectivistes se posent en champions de la petite propriété contre la moyenne et la grande. Ils reconnaissent que les progrès électoraux ne correspondent pas à l'extension de la doctrine et de l'organisation socialistes. Au nombre de 43 462, lors du Congrès de Stuttgart, ils ne dépassaient pas à Copenhague le chiffre de 54 000, ce qui donne au parti, avec son excès de députés et son corps si grêle, l'aspect d'un monstre hydrocéphale. Convertiront-ils prochainement, de gré ou de force, quarante millions de Français au socialisme? L'un de leurs théoriciens les plus réfléchis, M. Fournière, en doute : la majorité des Français lui semble animée de l'esprit radical, c'est-à-dire démocrate, anticléricale et *individualiste*. Cependant l'étatisme et son contraire, le syndicalisme, font en France de grands progrès et luttent entre eux pour nous asservir.

Karl Marx voyait dans la Belgique le Paradis des capitalistes. Elle est aussi l'Eden des socialistes, ce qui prouve, quoi qu'en dise Karl Marx, que le Paradis capitaliste n'a pas pour condition d'existence un Enfer prolétarien. Le petit royaume compte 126 000 ouvriers organisés, des coopératives qui regorgent de prospérité et subventionnent sa presse. Trente-cinq socialistes siègent à la Chambre, sept au Sénat. Bien plus, les socialistes touchent au pouvoir. Depuis vingt-six ans, les catholiques gouvernent la Belgique, grâce au vote plural et au système proportionnel. Leur majorité n'est plus que de quelques voix. Les libéraux, qui se préparent à recueillir leur succession, ne pourraient gouverner sans faire appel aux socialistes. Ceux-ci, à leur congrès de février 1910, tout en déclarant bien haut que le parti ouvrier ne devait jamais perdre son indépen-

dance, ni son caractère de parti de classe, laissent entendre, par d'habiles périphrases, qu'ils se rendraient à l'appel du Roi, si la situation l'exigeait, « attendu que la participation à un ministère ne concerne que la tactique. » Le résultat des élections partielles de mai, à leur grande déconvenue, ne leur permit pas de mettre leur décision en pratique. Mais le portefeuille ministériel, comme l'olive mûre, tombera bientôt dans leurs mains.

La social-démocratie allemande est le grand chêne à l'ombre duquel se sont longtemps abrités les partis socialistes du continent : à leurs débuts, ils vivaient de sa sève, de ses subventions. Les circonstances ont empêché le parti de jouer un rôle politique en Prusse et au Reichstag. Son effort soutenu de constance et de patience s'est employé à une œuvre d'éducation, d'organisation, de discipline, de recrutement. Depuis 1907, depuis Stuttgart, le parti qui est de plus en plus ouvrier, déserté par les intellectuels, sauf dans les scrutins, a gagné 100 000 membres, conscients et cotisans : le total s'élève à 720 000. Sa vaste et savante administration emploie 2 500 fonctionnaires appointés. Les recettes annuelles et générales dépassent 1 million de marks, les recettes locales ne sont pas moins importantes. Le tirage de sa presse s'accroît sans cesse. Il dispose de 3 300 000 électeurs. En 1907, les Allemands venaient au Congrès de Stuttgart humiliés par la plus grande défaite qu'ils aient essuyée depuis le prince de Bismarck. Réduits à une quarantaine au Reichstag, ils avaient perdu la moitié de leurs députés. Les élections partielles, grâce au mécontentement suscité par la réforme fiscale, leur ont été depuis si favorables qu'amis et ennemis prédisent qu'en 1911 ils dépasseront la centaine, et formeront le parti le plus nombreux de l'Empire.

Deux tendances les divisent : les Allemands du Sud, Bavaois, Badois, Wurtembergeois, dans leurs Landtags, à base de suffrage plus ou moins démocratique, s'entendent avec les libéraux, parfois avec les catholiques ; il leur arrive, malgré la règle inflexible imposée par les congrès et le comité directeur de Berlin, de voter le budget en témoignage de confiance. Ils font même preuve, à l'occasion, d'esprit monarchique, bref, ils vivent sur un pied de paix avec leurs gouvernements respectifs. Il n'en va pas de même en Prusse et en Saxe. Contre la Prusse militaire, semi-féodale, agrarienne, les social-démocrates arborent la

cocarde républicaine, opposent au droit divin le droit populaire, mènent une agitation intense pour le suffrage universel, pour un renversement de souveraineté, pour la démocratisation de la Prusse dont dépend celle de l'Allemagne. De tous les États européens, l'Empire allemand est celui qui semble le plus solide. Son organisation militaire, policière et bureaucratique ne laisse apercevoir aucune lézarde. Aussi longtemps qu'il restera debout, la Révolution internationale n'a aucune chance de succès. Mais, si le socialisme est ailleurs plus bruyant et emphatique, nulle part il n'a de racines plus profondes qu'en Allemagne. Ses partisans sont enflammés du fanatisme de secte. Pas à pas, suivant un plan de campagne, la démocratie sociale s'avance, et nous ne voyons pas ce qui peut la faire reculer.

En Suède, en Danemark, les partis socialistes disciplinent pareillement les classes ouvrières. L'excellence de leur méthode s'est révélée dans les deux grandes grèves généralisées de 1899 en Danemark et de 1909 en Suède, à la suite des *lock out* patronaux dirigés contre la domination des syndicats. Aucune violence, aucun excès n'éclatèrent après cette fermeture, cette désertion, de tous les ateliers, de toutes les usines. A Copenhague, afin de distraire les grévistes, les professeurs d'Université les conduisaient dans les musées. Bebel parlait avec quelque dédain de ces socialistes danois, disant qu'ils avaient l'esprit et les mœurs de la petite bourgeoisie (1). A Stockholm, l'automne dernier, les chefs réussirent de même à imposer l'ordre le plus strict : l'interdiction des boissons alcooliques fut imposée. Certains socialistes français attribuèrent l'échec de la grève au manque d'ardeur insurrectionnelle : à quoi les Suédois répondirent qu'ils eussent quand même été vaincus. Cette suspension de la vie nationale avait soulevé l'opinion contre eux. Le maintien de l'ordre leur a valu d'échapper à des lois draconiennes.

Aux dernières élections en Danemark, les socialistes, qui comptent 24 députés au Folkething, n'ont pas gagné un seul mandat. Le ministère radical, leur allié, a dû se retirer. Mais ils partagent avec les radicaux la municipalité de Copenhague. Le premier et le troisième bourgmestre leur appartiennent. Ainsi s'explique la réception quasi officielle faite aux représentants du Congrès. Le bouton de mandarin, bleu et blanc, distri-

(1) Cependant l'ouvrier allemand comprend de même les jouissances intellectuelles, il lit, fréquente les musées et goûte la musique.

bué en signe de ralliement aux délégués, sortait de la fabrique royale de porcelaine.

II

Les séances se tinrent dans la vaste salle des concerts. Le matin de l'ouverture, une cantate composée pour la circonstance et merveilleusement exécutée par 400 choristes souhaitait la bienvenue aux camarades accourus de tous les coins du globe. Puis retentit le chant de guerre de l'*Internationale* écouté debout, tête nue. Une procession de 25 000 personnes avait été organisée pour l'après-midi. Elle devait traverser la ville et se rendre au parc de Sondermarken. En avant-garde marchaient les agens de police. Quinze corps de musique précédaient le premier bourgmestre Jensen, accompagné de sa femme. Suivaient les employés des postes sanglés dans leur redingote rouge, une escouade de femmes coiffées du bonnet phrygien, des sociétés de gymnastique et de chant, en casquettes blanches, les midinettes de la machine à coudre, les employés des chemins de fer, ceux du gaz, etc. : vingt-deux bannières bariolées distinguaient les groupemens. On défilait sous des arcs de triomphe : pressés aux fenêtres, les spectateurs s'échelonnaient jusque sur les toits. De jolies blondes jetaient des fleurs. Des soldats en uniforme admiraient le cortège sans y prendre part. Les membres les plus connus de l'*Internationale* étaient acclamés au passage : pas un cri séditieux ne fut poussé. Dans un discours qu'il prononçait à la fin du Congrès, M. Jaurès, dont les souvenirs shakspeariens étaient sans doute rafraîchis par ce séjour au royaume d'Hamlet, comparait cet immense cortège à la forêt qui s'ébranle et monte à l'assaut du château fort de Macbeth. Lui-même, sur quelque lande de son petit castel d'Albi, n'a-t-il pas entendu les sorcières murmurer à son oreille : « Jaurès, tu seras président du Conseil ! »

Dans le parc de Sondermarken, au milieu des pelouses, se dressaient des tribunes drapées d'écarlate, où des orateurs en plein vent anéantissaient la bourgeoisie capitaliste, annonçaient dans toutes les langues la société future. Un feu d'artifice, des illuminations terminèrent la première journée.

On se mit au travail dès le lendemain : les commissions fonctionnèrent. Depuis les scènes scandaleuses des congrès de

Londres et de Paris, toutes les discussions se passent derrière le huis-clos de ces commissions fermées à la presse bourgeoise. La publicité des congrès se trouve ainsi maintenue et atténuée.

Dans cette Babel, trois langues seulement sont admises, l'allemand, le français, l'anglais. Chaque discours doit être traduit en ces trois langues. Les Allemands étalent leur supériorité en donnant la prépondérance à leur idiome national. Les traductions françaises, lorsqu'elles sont faites par des étrangers, sont tronquées, les mots sabotés, jusque dans les résolutions imprimées : *sub-amendement*, *arbitration*. Quant aux Anglais, l'éloquence les assomme, ils demandent qu'on leur résume la discussion en quelques mots, ou bien ils interrompent le traducteur, en disant que leur opinion est faite. Il arrive que les orateurs qui parlent plusieurs langues donnent des traductions volontairement tronquées.

Transportons-nous, avec le secours des journaux socialistes et des correspondances bien informées, dans les différentes commissions.

Quels doivent être les rapports entre les sociétés coopératives et le parti socialiste? C'est là une question académique, inscrite au programme de Copenhague par les Français et qui n'intéresse qu'eux. Quand M. Guesde pense d'une manière, c'est une raison pour que M. Jaurès et M. Vaillant soient d'un avis contraire, et réciproquement. M. Guesde estime que, dans la société capitaliste, on ne peut faire que du capitalisme. Or le capitalisme, c'est la concurrence et c'est la guerre. Il est vain de chercher à y instituer dès à présent une vraie coopération, une paix réelle. Les coopératives ne sont que des sociétés anonymes par actions ouvrières. Elles s'approvisionnent chez les capitalistes, elles emploient des salariés. Elles ne peuvent se laver de la souillure capitaliste qu'en fournissant régulièrement des subsides aux œuvres socialistes. M. Guesde voudrait ainsi transformer les sociétés coopératives en machines à cotiser, en vaches à lait du parti. M. Jaurès, à l'opposé, se déclare partisan déterminé de leur autonomie pleine et entière. Selon lui, si les coopératives ne peuvent être considérées comme une institution socialiste, elles servent du moins d'écoles préparatoires au socialisme. Elles arrachent l'individu à son égoïsme naturel, elles l'habituent à une initiative concertée, elles suppriment les intermédiaires. Il suffit qu'elles se développent le plus possible, en

faisant profiter le parti, mais indirectement, de leurs œuvres, de leurs salles, du milieu et de l'esprit qu'elles créent.

Les Français sont divisés sur la question : les étrangers abondent dans un sens ou dans l'autre. En Allemagne, les coopératives restent forcément autonomes. La législation, en leur interdisant de se rattacher au parti politique, leur impose la neutralité. Le directeur des grandes coopératives de Hambourg, von Elm, déclarait d'ailleurs à la Commission qu'elles garderaient cette précieuse neutralité, même si la loi les laissait libres. Von Elm estime que l'association engendre par elle-même, en dehors de toute prédication, de toute doctrine, l'esprit socialiste : la pratique exerce un pouvoir de persuasion autrement efficace que la théorie.

Les Belges partent d'un point de vue tout différent. Le lien le plus étroit rattache les coopératives au parti ; elles en accumulent le trésor de guerre. Privée des ressources de ces sociétés si prospères, leur presse quotidienne ne pourrait subsister. Ansele, l'habile directeur du *Vooruit* de Gand, exposait que les coopératives devaient à tout prix être dirigées par les socialistes, afin de ne pas glisser dans le mercantilisme. Gardiens de l'idéal, les socialistes les empêchent de s'y enlizer. On aurait pu répondre à Ansele que l'opinion, la conviction ne créent pas nécessairement la compétence.

Ce débat ne comportait aucune sanction. Les coopératives ouvrières ont pris trop d'importance, elles disposent d'ores et déjà de trop d'influence pour que les congrès socialistes puissent leur imposer des règles. L'Allemagne possède un mouvement coopératif dont le chiffre annuel d'affaires s'élève à plus de 400 millions de francs, et qui touche 950 000 adhérens. L'orthodoxie baisse pavillon devant cette puissance. M. Jaurès et M. Guesde se sont fait d'ailleurs des concessions réciproques : la Commission, puis le Congrès, ont décidé que les coopératives seraient libres de verser ou de ne pas verser des subventions aux partis politiques ; on leur prodiguait force conseils, surtout celui d'établir des relations intimes avec le parti.

Une autre Commission était chargée d'examiner à nouveau la question *des rapports qui doivent régner entre syndicaux et socialistes*, question résolue par le Congrès de Stuttgart, mais qui revenait sur le tapis, à propos d'une querelle soulevée dans le parti autrichien par la rivalité des Tchèques et des Allemands,

querelle si aiguë qu'on pouvait craindre qu'elle ne se terminât par une rupture.

La social-démocratie autrichienne et le bureau socialiste international ont permis à la Bohême de se constituer depuis quelques années en un parti autonome comme la Hongrie. Mais, tandis que les groupes politiques s'organisaient ainsi d'une manière indépendante, les syndicats restaient adhérens au secrétariat général de Vienne. Les Tchèques slaves ont décidé de former une organisation syndicale spéciale, de même qu'ils l'ont obtenue pour la politique. Ils s'appuient sur la décision de Stuttgart qui vise le parallélisme et l'entente du mouvement politique et du mouvement syndical. Puisque les socialistes tchèques sont indépendans politiquement, ils doivent l'être syndicalement.

C'est la raison de façade. En fait, cette résolution leur est inspirée par l'hostilité de race. Prague donne au voyageur le spectacle de deux âmes ennemies dans une même cité. Entrez-vous dans un café, un magasin tchèques, si vous parlez allemand vous vous exposez à un affront. Afin de prévenir les batailles, les jardins où les enfans jouent et s'ébattent sont distincts et éloignés. On prétend même que les fous tudesques et les fous slaves doivent être séparés dans les asiles. Quoi d'étonnant s'il en va de même pour les socialistes dans les syndicats ?

A Prague, les ouvriers tchèques ont donc fondé une union centrale tchéko-slave. Ils ne veulent plus supporter dans leur section ceux de leurs camarades qui restent encore liés à l'Union centrale de Vienne, affiliée elle-même à l'Internationale. Les Austro-Allemands protestent avec la dernière énergie contre ce séparatisme syndical. Ils font tous leurs efforts pour en prévenir les conséquences désastreuses. A Vienne, à Budapesth, comme à Prague et dans toutes les usines de l'Empire, il y a des ouvriers de toutes nationalités. Si les Tchèques persévéraient dans leur scission, chaque usine contiendrait plusieurs syndicats nationaux, antipathiques, hostiles les uns aux autres, et la lutte de races briserait, avec l'unité ouvrière, l'élan de la lutte de classes.

Malgré son habileté consommée, son autorité personnelle, le chef du parti socialiste autrichien, Adler, un sémite, comme presque tous les dirigeants de la social-démocratie autrichienne, se trouve ainsi aux prises avec les pires difficultés. Il était soutenu

au Congrès par tout le monde, Belges, Suisses, Américains, par les Allemands au premier rang : ceux-ci parce qu'ils sont centralistes, ceux-là parce que le même problème des nationalités s'impose à eux dans leur propre pays. Le conflit austro-tchèque est d'un intérêt vital pour tout l'Orient de l'Europe. Le Congrès a condamné les Tchèques : il reste à savoir s'ils se soumettront.

Ainsi l'Internationale est amenée à se préoccuper du nationalisme qui la contredit, et à mesure qu'elle se développe, elle est de plus en plus obligée d'en tenir compte. Adler a dû déclarer que, même dans l'organisation unitaire des syndicats, il fallait introduire une disposition qui tint compte des différences de langage. N'est-ce pas reconnaître, d'une manière détournée, la valeur des argumens tchèques? Joignez à cela que les Italiens irrédentistes d'Autriche ne visent qu'à briser l'unité austro-allemande; que les Juifs, la plus nationaliste de toutes les races, les Juifs prolétaires de l'Europe orientale qui vivent avec les Slaves sur le pied de chiens et de chats demandent à former une section spéciale dans l'Internationale, et corrigez l'axiome de Marx que répète à satiété M. Hervé : « Les prolétaires n'ont point de patrie. » Le triomphe du socialisme ferait éclater une véritable explosion de nationalisme.

Il s'agit là sans doute des patries d'affinités, des patries qu'on a dans le sang. Quant aux patries officielles, l'Internationale ne les veut non plus ni agressives, ni même défensives : elle ne vise à rien moins qu'à supprimer la guerre entre les peuples. *La recherche des moyens pratiques en vue d'obtenir l'arbitrage et le désarmement* formait la seconde question du Congrès : un piège s'y cachait à l'adresse des social-démocrates allemands. Une lutte plus ou moins dissimulée pour l'hégémonie se poursuit entre Allemands et Français, depuis la fondation de l'Internationale. Gênés dans leur opposition intransigeante au gouvernement prussien par la politique ministérielle des socialistes français qu'on ne cessait de leur opposer, deux fois les Allemands avaient fait condamner cette politique, au Congrès de Paris en 1900, puis à celui d'Amsterdam. Singulièrement embarrassés à leur tour par l'inertie des socialistes allemands, au moment de la crise marocaine, attitude qui contrecarrait toute propagande antiguerrière et antimilitariste, les Français prirent leur revanche à Stuttgart, en obligeant les Allemands, après des débats exaltés où Jaurès et Bebel, Hervé et Vollmar fu ren

aux prises, à accepter du Congrès une décision qui recommandait d'employer *tous les moyens* destinés à empêcher la guerre : au cas où la guerre éclaterait, les partis socialistes de tous les pays s'engageaient à remuer les couches profondes du prolétariat, afin de tâcher de précipiter la chute de la domination capitaliste, c'est-à-dire de mettre en branle la révolution sociale.

Ce n'était pourtant là, aux yeux des Français, qu'une demi-victoire. La déclaration de Stuttgart leur paraissait trop nébuleuse. Ils prétendaient obtenir du Congrès de Copenhague et imposer aux Allemands une décision d'une netteté lapidaire. Sous le pseudonyme d'*Un Sans-Patrie*, le journal de M. Hervé, la *Guerre sociale*, à la veille et au lendemain du Congrès, s'expliquait sans ambages : « Nous sommes décidés, en France, à répondre à un ordre de mobilisation par la grève générale et l'insurrection, quel que soit l'agresseur apparent. Au moment d'une guerre, bien fin qui dira quel est l'agresseur. Devant une affirmation si nettement posée, Bebel et Vollmar se sont livrés à des *distinguo*, à des finasseries. Seule la social-démocratie peut arrêter la guerre. Or, elle a tous les mérites, sauf l'esprit révolutionnaire... » Mais qu'on oblige les Allemands à voter un engagement de grève générale et d'insurrection en cas de guerre, ils arriveront au sentiment par le mot, à l'acte par le sentiment, et tiendront à honneur d'exécuter un serment solennel. Ils risquent de perdre des voix électorales, des sièges au Parlement : le beau malheur ! Ils encourent la prison : mais ne prouvent-ils pas, chaque jour, leur courage civique ? Qu'ils y joignent donc l'ardeur insurrectionnelle ! Obligeons-les à faire le pas décisif, faisons leur avaler la grève générale.

Ainsi raisonnait le *Sans-Patrie* de la *Guerre sociale* et avec lui M. Vaillant. M. Vaillant et M. Hervé, du fond de sa prison, sont en parfait accord. A la Commission, M. Vaillant fut donc très net, il glissait de nouveau dans l'ordre du jour la question de l'*attitude en cas de guerre*, bien qu'elle ne fit pas partie du programme. Il demandait que la motion sur l'arbitrage et le désarmement spécifiât que le prolétariat socialiste est décidé à recourir à la violence, à se mettre en grève, à s'insurger, pour empêcher tout conflit guerrier.

Cette fois, M. Vaillant était fort de l'alliance de Keir Hardie, des délégués d'Angleterre, d'Amérique, ravis de mettre ainsi ces Allemands redoutés au pied du mur. Cependant, tous les

socialistes anglais ne pensent pas de même en matière de désarmement. Le leader du parti social-démocrate, Hyndman et ses amis font au contraire campagne en Angleterre pour l'augmentation de la flotte. La présence de M. Hyndman au Congrès eût fort embarrassé les Allemands. Keir Hardie les gênait dans un autre sens. Il présentait une résolution aussi précise que celle de M. Vaillant. Il demandait que des dispositions fussent prises en cas de guerre, afin de préparer la paralysie générale du monde, l'arrêt des transports en premier lieu.

On ne put s'entendre à la Commission, ni à une sous-commission, sur un texte commun : Ledebour, au nom des Allemands, s'en tenait aux termes du Congrès de Stuttgart, « arrêter la guerre par tous les moyens, » sans spécifier ces moyens. Vaillant et Keir Hardie, d'ailleurs en minorité, maintenaient leur grève, ne lâchaient pas leur insurrection.

Les deux ordres du jour furent donc soumis au Congrès. Le texte allemand proteste contre les armemens croissants, les embarras financiers qui en résultent et qui retardent les réformes sociales. Il réclame l'arbitrage, le désarmement simultané, la suppression des traités secrets, une garantie internationale de l'indépendance de toutes les nations. Il rappelle la décision antimilitariste de Stuttgart, et confie au bureau socialiste international le soin de faire l'entente entre les partis ouvriers pour une action commune, afin d'empêcher la guerre.

Le rapporteur Ledebour a développé devant le Congrès ce texte de la majorité de la Commission. Ledebour, ancien acteur, si nous ne nous trompons, compte dans le parti allemand parmi les plus radicaux. Il a expliqué le refus d'insérer la grève parmi les moyens appropriés d'empêcher la guerre. Les syndicats, a-t-il dit, doivent s'éclairer sur ce point, se rendre compte s'ils sont capables de l'exécuter. Mais celui qui propose la grève générale doit avoir moralement le droit de le faire. Or, Ledebour dénie ce droit aux camarades anglais, attendu qu'à la Chambre des Communes, ils votent l'ensemble du budget, y compris les dépenses guerrières. Ces mots ont soulevé une grande agitation : on a rappelé à l'orateur le cas des socialistes badois. Ledebour ajoutait que ce qui devait encore encourager le Congrès à prendre position contre la guerre, c'était le discours que l'Empereur allemand, porte-parole du militarisme et du capitalisme, venait de prononcer à Kœnigsberg, vrai cri

de bête blessée et aux abois. Si Guillaume II n'existait pas, il faudrait l'inventer : la social-démocratie n'avait pas de meilleur allié, de plus précieux propagandiste que « ce Monsieur ! » En terminant, le délégué allemand a eu la lourdeur d'invoquer l'anniversaire de Sedan comme dernier argument contre les luttes fratricides, ce qui a froissé les Français.

Après lui, Vaillant et Keir Hardie sont venus défendre leur texte additionnel, en priant le Congrès de déclarer qu'il *considérerait* (ce qui n'avait rien d'impératif) comme particulièrement efficace la grève générale, surtout dans les industries qui fournissent à la guerre ses instrumens (armes, munitions, transports), ainsi que « l'agitation et l'action populaire sous ses formes les plus actives, autrement dit l'insurrection. »

Français et Anglais prétendaient ainsi obliger les Allemands à sortir de la vague déclaration de Stuttgart. M. Vandervelde déclara qu'il s'abstenait pour ne pas gêner les Allemands, mais qu'il était de cœur avec Vaillant et Keir Hardie. Les Allemands allaient être mis en déroute par le vote du Congrès, lorsque leur allié autrichien, le rusé docteur Adler, Reineke Fuchs, maître Renard, vint à leur secours en proposant que l'amendement soit renvoyé au bureau international, afin d'y être étudié, scruté, enquêté. Adler avait été assez habile pour obtenir de Keir Hardie, prêchant écossais, doué de plus de conviction que de finesse, sa signature au bas du sous-amendement de renvoi. La défection de Keir Hardie obligea Vaillant à le suivre, et le Congrès ratifia à l'unanimité la savante manœuvre d'Adler.

L'obstiné Vaillant, l'héritier de Blànqui, le vétéran de la Commune, restait quand même le triomphateur : la grève générale était prise en considération par les Allemands, et cela malgré eux. L'hégémonie allemande, déjà entamée à Stuttgart, subissait un nouvel échec. Les Allemands ont été encore battus lorsqu'il s'est agi de fixer la date du prochain Congrès de Vienne. Estimant ces congrès peu utiles, nuisibles même à leur politique intérieure, si la direction leur échappait, ils proposaient d'établir une période quinquennale entre les congrès internationaux. La tradition de trois ans fut maintenue contre eux.

Une dernière question (1) proposée au Congrès, la plus

(1) Les autres questions inscrites au programme du Congrès ont été à peine discutées. *La solidarité internationale* ne peut être soumise à l'impératif catégo-

importante de toutes : *Comment assurer l'exécution des décisions prises par l'Internationale?* ne nous semble pas avoir reçu de réponse précise.

Dans un article des *Socialistische Monatshefte*, Bernstein se montre fort sceptique sur ce sujet. Le bureau socialiste international est chargé de veiller à cette exécution. Or, il ne dispose d'aucun moyen coercitif, sauf l'excommunication majeure. Les réfractaires sont rejetés hors de l'Église internationale : ce fut le sort des anarchistes au Congrès de Londres en 1896. Cependant M. Hervé, socialiste anarchisant, assistait au Congrès de Stuttgart. Vollmar déclara qu'en Allemagne, il eût été exclu du parti, et rendit M. Jaurès responsable de sa présence scandaleuse parmi les unifiés. Le Congrès international de Zurich, en 1893, exigeait le chômage général obligatoire pour le 1^{er} mai. Les Allemands, à leur Congrès de Cologne, firent de cette décision une lettre morte, ils ajournèrent le 1^{er} mai au premier dimanche de mai; ce qui en atténuait le caractère. Le Congrès d'Amsterdam accentua la défense faite aux socialistes d'entrer dans un ministère bourgeois, en se fondant sur cette théorie de Marx que les oppositions de classes, bien loin de s'atténuer, s'aiguisent sans cesse. Or, remarque Bernstein, la réalité nous offre une autre image. Nulle part les conflits de classes ne se développent suivant ce schéma simpliste. Tantôt ils s'accroissent comme en Prusse, tantôt ils s'atténuent comme aux États-Unis, en Angleterre, dans l'Allemagne du Sud. Ce qu'on appelle la société bourgeoise présente le spectacle d'une évolution continuelle et les aspects les plus divers, suivant les différents pays. Les Allemands du Sud, en témoignage de confiance, votent le budget et font des politesses, voire des avances à leurs souverains. Le ministérialisme gagne du terrain en Italie, et les Belges déclarent, à la barbe de l'Internationale, que c'est là une question non de principe, mais de tactique.

Il en serait de même de l'attitude en cas de guerre. Les riches. Seuls les Allemands sont assez riches et assez généreux pour la pratiquer. Durant la grève de Suède, ils envoyèrent à Stockholm un million de marks. Les Belges, les Trade-Unions dont les caisses sont si bien fournies vinrent à peine au secours de leurs camarades. Le Suédois Branting leur en fit un amer reproche. *L'abolition de la peine de mort* visait surtout le Tsar et le gouvernement russe, auxquels le Congrès adressa les plus violentes flétrissures, ainsi qu'à l'Argentine, au Japon, à l'Espagne, pays de réaction où les socialistes sont traqués, persécutés. A propos du *chômage* et de la *légalisation ouvrière*, le Congrès vota des résolutions au pas de course.

congrès internationaux, le bureau socialiste international ne peuvent assurer partout une action simultanée, identique, car tout dépend de la force des organisations, des circonstances politiques et diplomatiques générales et de la puissance réelle du prolétariat si variable d'un pays à l'autre. Rien ne fait mieux toucher du doigt le péril extrême pour la France de la propagande de M. Vaillant et de M. Hervé. Assez puissantes pour empêcher l'action guerrière à jet continu d'un Napoléon que l'Europe à demi démocratisée ne supporterait plus, les classes ouvrières feraient-elles obstacle à une guerre nationale? Sans parler des incartades impérialistes, surtout anti-allemandes, de certains socialistes anglais auxquels nous avons fait allusion, les social-démocrates allemands, et Bebel tout le premier, n'ont-ils pas déclaré qu'ils marcheraient avec enthousiasme contre la Russie tsariste? Le plus ardent patriotisme anime la grande majorité des Allemands. Leur éducation, leur histoire, leur unité si récente, leur orgueil les y conduisent. Les social-démocrates si avisés, si soucieux de s'étendre, se garderaient bien de choquer ce sentiment s'ils ne le partageaient pas. Même en matière d'anti-militarisme, les socialistes ne sont pas d'accord. Adler est un partisan convaincu de l'armée prolétarienne que forme peu à peu le service militaire obligatoire et universel : la force des armes est aussi indispensable, à la Révolution que la puissance des votes. M. Jaurès exprimait une idée analogue au Congrès de Tours, en parlant de la nécessité de maintenir la discipline. Dans l'armée, il ne voudrait changer que les chefs.

Revenons à Bernstein et concluons avec lui que toute tendance à légiférer pour l'avenir, pour toutes les circonstances, est frappée de stérilité ou ne peut conduire qu'à des avortements. Toute résolution qui ne tient pas compte des faits ne peut prétendre à être observée et Bernstein résumait un jour son opinion en disant : *Congresse sind Schwindel*, les congrès ne sont que charlatanisme. Les temps de l'orthodoxie sont passés : Marx et ses prophètes, les Kautsky, les Guesde, sont vénérés, mais ils ne sont plus écoutés. C'est la faillite de l'orthodoxie marxiste. Le Congrès n'a plus affirmé les grandes questions de principes, bien plus, il a violé lui-même ces principes proclamés par les congrès précédents, en n'écartant plus absolument la grève anarchiste, de même qu'il enregistra le ministérialisme, quand il sera devenu un fait accompli, généralisé. Le socialisme

international incline de plus en plus vers la pratique : les ouvriers ne peuvent se contenter de théories, il leur faut des réalisations. La Révolution, c'est la *scala santa* dont on ne peut gravir les degrés qu'un à un. Le but final ne doit pas gêner l'action quotidienne, à la fois opportuniste et blanquiste, réformiste et disposée à recourir à la violence, sous forme de grèves généralisées, de mouvemens des masses, afin de forcer la main aux gouvernans. A mesure que ces masses adhèrent aux partis socialistes, elles y priment les intellectuels : ces partis sont obligés de tenir compte à la fois des besoins immédiats des foules ouvrières, de leurs exigences d'amélioration très prochaine qui s'accroissent avec la conscience de leur force, en même temps que du sentiment de révolte, de volonté de puissance, qui se manifestent chez les exaltés, chez les peuples excitables et impulsifs, la France, l'Espagne, pays à panache révolutionnaire.

Le principal intérêt du Congrès de Copenhague, c'est d'indiquer cette évolution. Par ailleurs, il ne marquera pas une date importante dans l'histoire du socialisme. Le *Vorwaerts* qui, au lendemain de ces congrès, entonne des hymnes d'allégresse, a, cette fois, baissé le ton. Les délibérations n'étaient pas de nature à exciter un grand enthousiasme, et les Allemands n'y ont pas joué le premier rôle. La solidarité internationale ne paraît pas si étroite qu'on le proclame. A mesure que le mouvement s'accroît, il se différencie, selon la loi de tout organisme. Les querelles entre Tchèques, Italiens et Allemands au sein de la démocratie autrichienne, les divergences d'opinion entre Allemands, entre Français et Anglais sur les mesures à prendre en cas de guerre prouvent que les nations suivent chacune leur chemin, selon le train habituel de la nature humaine. Ce fut en somme un congrès de compromis qui s'acheva par des danses.

Une petite fête avait ouvert le Congrès, une grande fête l'a terminé. Ce fut d'abord un lunch où se marquaient les différentes couches sociales d'un prétendu parti de classe, exclusivement prolétarien, mais qui compte encore nombre de bourgeois fortunés. Le Congrès contenait cependant beaucoup plus d'ouvriers que les précédens. Il avait son aristocratie nuancée : militans de la première heure, déjà embourgeoisés, intellectuels très cultivés. Après les présentations, les saluts, de fins et galans propos s'échangeaient avec les jolies femmes qui servaient le thé, tandis que les leaders péroraient. La réception finale, dans le

magnifique hôtel de ville de Copenhague, fut grandiose. Un buffet se dressait aux dimensions pantagruéliques, où, nous dit le *Vorwaerts*, les jambons, les homards cramoisis, les plats les plus recherchés, toutes les « délicatesses » alternaient avec une profusion variée de bouteilles au long col; ce n'était ni le brouet spartiate de Gracchus Babeuf, ni la soupe aux choux que Proudhon servait pour tout potage à ses hôtes. « A dire vrai, écrit *l'Humanité*, quelque honte nous venait d'accepter pour nous pareilles somptuosités. » M. Jaurès parla en allemand du haut d'une tribune, et quand il eut « épuisé son vocabulaire, mais non les effusions de son cœur, » et qu'il descendit, des amis le serrèrent dans leurs bras jusqu'à l'étouffer. M. Vandervelde répondit au vieux sénateur Knudsen, en se parant du titre de Président de l'Internationale. Il remercia les camarades Danois de cette réception dans un palais, et il émit le vœu que les socialistes fussent bientôt reçus dans d'autres palais. Était-ce une allusion à Laeken, le Versailles belge? Cependant les congressistes erraient à travers des salles splendidement illuminées où les souverains en pied, du fond de leurs cadres dorés, les contemplaient. Un délégué, nous dit-on, se fit photographier grotesquement assis sur le fauteuil royal surmonté du dais et de la couronne. La pose était prématurée. Nous avons déjà salué, nous saluerons encore des Excellences socialistes. Nous n'en sommes pas encore aux Majestés.

Dissimulés derrière les fleurs et le feuillage, les instrumens étaient accordés : au rythme voluptueux des valse viennoises les couples s'enlacèrent, tournoyèrent, le dieu Cupidon se mettait de la partie, tout se termina dans la joie, et l'on put admirer les plus célèbres d'entre les socialistes entraînés dans la plus échevelée des farandoles...

J. BOURDEAU.

UNE VILLE ALSACIENNE

COLMAR

I

« On peut décrire ou peindre un beau paysage ; le prestige des pinceaux ou de l'élégance peut rappeler les images, les nombrer, les arranger, les accumuler. Mais faire passer dans l'âme ce calme intéressant qu'inspire un lointain champêtre, cette exaltation produite par l'aspect de montagnes majestueuses, ou ce contentement profond que donne la vue d'une riche campagne chargée de moissons : ah ! que l'art cède ici et qu'il rende à la nature des droits qu'il ne saurait usurper ! » Ainsi s'exprime en 1771, dans le petit volume où il note selon le goût de l'époque ses impressions de voyageur, le marquis de Pezay (1) à son arrivée à Colmar. Et, son cœur sensible s'extasiant toujours, il continue, sur le même mode, à la fois bucolique et lyrique : « Les moissons ne sont pas plus riches que les filles ne sont jolies. Là, tous les yeux sont grands, les cheveux fournis, les dents nettes, les bras bien attachés, les bouches roses et disposées au sourire... là tous les régimens veulent être en garnison... Quel plaisir de voir tout ce joli peuple répandu dans

(1) *Soirées helvétiennes, alsaciennes et franc-comtoises*. Amsterdam et Paris, 1771, in-8, p. 69.

ces belles campagnes ! que le vert éteint de ces prés mûris forme un agréable mélange avec le blanc de tous ces faucheurs en chemise et de ces jolies faneuses ! Quelle vie dans tous ces paysages ! Quelle joie pure ! Que ces champs allemands sont français ! Quel spectacle pour un roi ! »

Il n'est pas besoin d'être un roi pour goûter ce spectacle. Ce n'est pas seulement la beauté de la nature, mais c'est aussi le charme plus réservé de la ville qu'un jeune Français d'aujourd'hui, s'il a des yeux et de l'âme, éprouvera, mais avec une émotion plus intime, et cette émotion lui sera d'autant plus chère qu'elle l'aura plus vivement surpris. Entre ses deux grandes voisines Strasbourg et Mulhouse, si importantes dans l'Alsace à des titres si différens, Colmar, en effet, ressemble à une cadette de famille dont nul ne parle, qui est sacrifiée et qui se résigne. Bien que préfecture, ce n'est qu'une petite ville tranquille, la plupart des touristes la brûlent, les guides ne lui consacrent qu'une page ; elle ne possède ni très hauts fonctionnaires, ni considérables industriels, et les trésors qu'elle renferme, elle n'en fait pas étalage, elle ne sait pas enfin se pousser dans le monde, — et on ne lit plus les livres du marquis de Pezay. C'est, d'aventure, un soir d'été qu'arrivant de France par les changeantes vallées vosgiennes, ou du pays de Baden par la plaine fastueuse, ou de Strasbourg par la ligne qui longe les montagnes couronnées de ruines, on s'y arrête, fatigué, une nuit, pour reposer, et qu'on la découvre.

C'est un soir... On descend du train, et comme, dans une petite ville, il ne doit pas y avoir de distance, on s'en va à pied, dédaignant le tramway. Une large avenue, avec des maisons blanches construites la plupart encore sous le régime français ou dans les toutes premières années du régime allemand, et brusquement, au bord de l'avenue, un peu en contre-bas et prolongeant le jardin public, une place, le Champ-de-Mars. Elle est presque déserte ; trois vieux cochers et trois vieux chevaux y attendent sans fiévreuse espérance les cliens. Elle est immense ; les rares promeneurs qui s'y attardent, et les rares habitans plus pressés qui la traversent, s'y perdent, s'y évanouissent, ne s'y voient pas : il n'y a là qu'un homme, le grand Rapp, dont la statue de bronze se dresse avec un geste impérieux. Tout près, sur l'avenue, c'est l'animation de la cité, des marchands, des cafetiers, des employés, des oisifs, mais là-bas, en face, de pai-

sibles maisons peintes, roses ou vertes, la limitent, un peu cachées par la frondaison des arbres, leurs toits de tuiles doucement assombries par le temps, évoquant des images tentantes d'existence heureusement monotone. Les regarder, c'est s'attendrir, car c'est comprendre la vanité des folles agitations, et c'est rêver, — ce que tout homme rêve à certaines minutes, — que le bonheur consiste dans la simplicité régulière de la vie. Un fin clocher gris s'élançe, le clocher de l'église des Dominicains, et dominant ce fin clocher de son clocher oriental, comme elle domine toute la ville, l'église paroissiale de Saint-Martin élève au-dessus des toits rouges, telle une protectrice qui veille, la masse cuivrée de ses pierres. Tout, dans ce décor si vraiment provincial, s'harmonise sans effort, par un divin hasard : la couleur des maisons, dont les années ont éteint la vivacité, et la couleur des arbres que l'été a touchés, le sol rosé, la tour plus pâle, le toit plus rougeâtre de l'église paroissiale, jusqu'au chemin macadamisé de la place, tout blanchi par les pas de tant de gens, depuis tant d'années.

Cependant, le jour s'atténue ; le soleil, qui décroît, teinte de rose les nuages blancs suspendus dans le ciel bleu, caresse en se jouant les arbres roux du jardin et de la place, dore la cathédrale ; l'air, la lumière, les arbres, tout est douceur. Bientôt, le soleil empourpre de ses suprêmes rayons le ciel et l'église de Saint-Martin ; au-dessus de l'église des Dominicains, la girouette du clocher gris scintille une dernière fois... Le soleil meurt enfin, tout devient plus doux encore ; une légère fraîcheur se répand : les montagnes et les bois sont si proches. Et c'est la nuit ; on sort respirer, se délasser, bavarder, les boutiques s'éclairent, les cafés s'illuminent, les bourgeois se réunissent à leurs tables retenues, lisent les journaux de Paris qu'ils viennent d'acheter au kiosque, causent, fument ; des familles, les enfans devant, les parens derrière, montent et descendent pour une marche hygiénique la chaussée ; des violons se lamentent dans une brasserie, parfois une fanfare emplit le jardin de ses sonorités. Cependant le jeune Français s'éloigne et s'enfonce au hasard dans la ville.

Rues étroites, capricieuses, pleines de nuit ; maisons à grands toits inclinés, toujours en tuiles rouges que les siècles ont vieilles, maisons à toits ramassés où l'architecte a su encore pratiquer un étage, maisons à pignons aigus, crénelés ou fes-

tonnés, dédaigneuses d'alignement, l'étage surplombant les rez-de-chaussée de petites fenêtres aux volets verts ; les unes ventrues, voutées, tout de travers, serrées ainsi que de vieilles femmes, et l'air vraiment humain ; les autres plus délicates, anciennes demeures de notables, au poutrage apparent, les murs parfois crépis, avec un portail sculpté, une tourelle, une galerie à rampe : c'est à chaque pas, dans le silence nocturne, un imprévu saisissant. Semblables ou parentes, les maisons sont toutes diverses, tant il y a de fantaisie dans leurs façades, dans leurs toits, dans les marques de l'âge. Les détails échappent, car la ville est peu éclairée ; mais justement tout acquiert par là un visage mystérieux. Les eaux-fortes se succèdent... A quelques mètres de la grande rue, où, sous les clartés électriques, des groupes d'ouvriers s'égaient, c'est brusquement une place resserrée et obscure : les maisons au toit sombre, à la façade blanche, découpent nettement sur le ciel le profil de leur faite ; seules les lumières, humbles lampes, brûlent derrière les fenêtres, dont les volets sont clos ; à droite, un bâtiment noir s'étend, on devine une tourelle, un escalier, une galerie ; nul bruit, que le bruit de l'eau qui tombe lentement d'une fontaine, nul passant... Plus loin, une sorte de canal ; les maisons reliées par des passerelles à la chaussée se penchent au bord de l'eau brune, des arbres y baignent leurs branches et s'y reflètent, du linge blanc emplit des baquets de bois ; le canal s'élargit, c'est une petite rivière, on distingue une forme de barque, des masures s'accrochent sur les rives, on dirait qu'elles vont crouler ; par quel prodige se soutiennent-elles encore ! Plus loin, tout se mêle, tout se confond, eau, arbres, masures... Sur une placette plantée d'arbres, devant un palais du pur xviii^e siècle, un vieux marchand de fruits, debout sous le parasol de son étalage, oublie les heures. Un cheval blanc avance, son sabot résonne sur le pavé, un enfant le monte ; derrière, une femme, la mère, porte à la main un falot allumé que sa marche balance... Des arcades, une haute et longue maison, un pignon festonné, à chaque coin une fine tourelle que surmonte un toit pointu ; un chien traîne une voiture, les habitans prennent le frais au seuil des portes et causent ; des jeunes filles, têtes nues, se promènent bras dessus bras dessous... Et de nouveau de petites rues calmes, ténébreuses, qui grimpent, descendent, tournent ; parfois accoudée à la fenêtre, une femme qui regarde la rue où il

n'y a rien; une maison peinte qui se détache plus vivement dans l'ombre, une porte à dos d'âne, une colonne sculptée, une porte cintrée avec deux marches en pierre et si usées! Dans la paix de ces petites rues, une heure sonne au clocher de l'église paroissiale, sons graves, lents, espacés, que la vibration prolonge encore et qui emplissent le ciel. Où est donc l'église de Saint-Martin? Perdu à travers ces ruelles, on ne la découvre pas. Elle est là, tout près. Il n'y a qu'à franchir un passage voûté : au milieu d'une vaste place déserte, elle dresse, enveloppée d'un silence profond, d'un silence vraiment religieux que le ciel bleu éclaire, sa grande tour solide de grès rouge que la nef semble suivre comme une compagne modeste. Tout est chétif autour d'elle et soumis, mais confiant aussi : elle n'est pas orgueilleuse, elle est forte, elle est simple, elle veille et les maisons s'abritent dans la quiétude qu'elle répand. Silence qui maintenant gagne tous les quartiers : les petites lumières qui brillaient derrière les fenêtres se sont éteintes; chacun est rentré chez soi; les vieilles maisons aux vieux toits sont endormies. C'est une ville du temps jadis...

... Le jour renaît, les boutiques s'ouvrent, les ouvriers vaquent à leurs besognes, on arrose les rues; le tramway qui traverse la grande rue, — le seul qu'il y ait à Colmar, — essaie, avec son sifflet et son timbre, de faire l'important; la ville travaille. Il faut la visiter maintenant pour voir ce qu'on a seulement aperçu hier, dans l'ombre. Elle peut bien s'agiter, cette petite ville, et produire aux étalages de ses magasins les plus récentes nouveautés; à chaque pas, dans ses rues, c'est le passé qu'on rencontre, un passé intact, respecté, et qui paraît si naturellement être la seule réalité. Ce qu'on voit, ce ne sont pas seulement, comme la nuit dernière, les rues étroites avec leurs maisons colorées et surplombant la voie de saillies variées, l'alignement tortueux, le pavé raboteux, des effets de clair-obscur, mais c'est tout le détail des richesses anciennes qui constituent la forte individualité de la ville, et c'est son histoire écrite avec les pierres au cours des siècles. Tout ici est un souvenir : le lycée est un ancien prieuré, une salle de cabaret est aménagée dans l'ancien couvent des Catherinettes, la prison est une ancienne maison d'Augustines, des propriétés privées occupent les lieux où l'empereur Sigismond descendait, quand il séjournait à Colmar : au couvent des chevaliers de Saint-Jean

de-Jérusalem; l'hospice civil est l'ancien couvent des Franciscains, l'église du célèbre couvent des Unterlinden est le musée.

C'est toujours autour d'une église qu'une ville s'est construite; c'est tout autour de Saint-Martin que Colmar s'est développée. Certes, cette église n'offre pas les splendeurs de la cathédrale de Strasbourg, mais elle est tout de même un monument considérable de la période ogivale en Alsace et se tient au premier rang parmi les édifices sacrés; et puis elle est robuste et digne comme la bourgeoisie qui a crû sous sa protection. Le transept, qui conserve encore quelque chose de l'archaïque style byzantin, le chœur d'une si charmante sveltesse, et la nef qu'écrase un peu la masse de la tour, rendent dans leur ensemble l'image symbolique de la croix. Deux tours devaient flanquer le grand portail: il n'y en a qu'une, la tour du Midi, celle du Nord s'arrêtant à la hauteur des combles de la nef. Pas de construction parasite moderne, si l'on excepte le malheureux minaret qui surmonte le clocher, et qui fut bâti à la suite d'un incendie; l'ornementation sobre laisse courir les lignes qui s'agencent en liberté. En voilà assez pour séduire les archéologues. Quant à celui qui cherche le passé, il ne contempera pas sans émotion l'église: depuis le jour où, autorisée par bulle de Grégoire IX, elle s'éleva au ^{xiii}^e siècle sur l'emplacement d'une chapelle consacrée à saint Martin, elle a participé à tous les événemens, tristes ou heureux, qui forment l'existence de Colmar, et tout ce qui a été sa propre histoire se confond avec l'histoire même de Colmar. La Réforme brise les vitrages, pille la sacristie, disperse les calices et le reliquaire, interdit la chaire aux religieux, défend les sonneries des cloches... Quand, en 1673, Louis XIV vient à Colmar, c'est le chapitre qui va au-devant de lui, processionnellement, précédé de ses croix et bannières, ayant à sa tête l'abbé de Munster... La Révolution démolit les stalles, les autels, la chaire, les confessionnaux, en vend les débris comme bois de chauffage, abat les croix, les statues, envoie les cloches à Strasbourg pour qu'on les fonde, puis, l'église une fois vide, l'encombre d'estrades et de tribunes, dispose dans le chœur un échafaudage qui représente une montagne, y cloue des tapis verts, l'orne avec quelques sapins et les statues de Voltaire et de Rousseau, y installe l'autel de la déesse Raison, et les jours de fête allume, sur le sommet, un grand

feu dans un bassin de fer... C'est dans ce clocher que sonne trois jours durant le tocsin révolutionnaire qui déclare la patrie en danger, ordonne la levée en masse et jette vers les lignes de Wissembourg contre l'ennemi accouru de par delà le Rhin tous les Alsaciens en état de se battre... C'est de la tour que le gardien annonce aux habitans l'approche d'un régiment rentrant victorieux d'Italie ou de Crimée.

Tout près, en retrait de la place, la police loge ses bureaux dans une maison dont on a pu dire que la Renaissance allemande n'avait rien produit d'aussi parfait. Sept baies cintrées, encadrées par des colonnettes délicates, sous lesquelles se gravent en relief des figures de l'époque et des écussons à monogrammes, soutiennent l'entablement supérieur d'un balcon couvert, en encorbellement, d'une loggia. Cette loggia repose sur des pierres taillées en forme de console, tandis que le couronnement intérieur du dôme porte les attributs écussonnés des dix anciennes corporations de la cité. C'est de là qu'étaient proclamés les lois et réglemens et de là que prêtaient serment au peuple assemblé le Magistrat et les bourgeois; c'est là que se massèrent le 23 décembre 1813 les éclaireurs de l'invasion, cavaliers allemands et russes que les dragons du général Milhaud devaient sabrer le lendemain sur la route de Sainte-Croix. Au-dessous du balcon le portail, où tout s'accorde avec la loggia, s'ouvre par un large cintre; des colonnettes cannelées le flanquent de chaque côté, montant de piédestaux qu'orne une tête de lion; au-dessus du portail, entre le portail et la loggia, un buste d'homme sort d'un enroulement fouillé avec un goût exquis.

Non loin, sur une petite place, l'église des Dominicains, bien qu'entièrement construite dans le style du xiii^e siècle, produit une impression moins sévère que l'église paroissiale. Ce vaste vaisseau est sans doute d'une architecture grave, mais la petite place, plantée de tilleuls, sur laquelle elle s'élève, a plus d'intimité provinciale que la place Saint-Martin. Un silence plein de douceur, l'ombre égale des tilleuls, les grands toits inclinés des maisons, de vieilles femmes qui vont prier, des enfans qui jouent contre les murs et dont les cris ne font pas de bruit, la voix harmonieuse de l'orgue qui de la nef se répand au dehors; il ne semble pas qu'on puisse rien imaginer qui exprime mieux le calme et la piété d'un coin de province. Et pourtant, cette

nef, où dix colonnes rondes à base octogonale et à chapiteaux corinthiens s'élançant d'un seul jet jusqu'à hauteur des combles pour recevoir les arceaux des voûtes aujourd'hui détruites, a longtemps abrité une foule bruyante de grainetiers, de voituriers, de colporteurs; les charlatans vantaient leurs panacées et les colporteurs chantaient leurs plaintes où les ancêtres avaient médité et prié: c'était la halle aux Blés. Sur la place, raccommodeurs, regrattiers et cabaretiers avaient installé leurs échoppes, véritables mesures, contre l'église même. Enfin un beau jour, une municipalité intelligente rendit au culte ce bel édifice gothique. Les élégantes et hardies proportions de la nef et du chœur réapparurent, et aussi la sveltesse des fenêtres allongées en fer de lance, et la finesse des baies en ogive qui éclairaient le chœur. Le cloître, qui touche à l'église, délivré des marchands, de leurs sacs, de leurs discussions, est de nouveau solitaire, et parfois un rayon de soleil illumine sur un contrefort une peinture à fresque du xv^e siècle qui montre Jésus devant la Madeleine.

Sur l'ancienne place des Récollets, le grand bâtiment des arcades, jadis habitation des pasteurs protestans, représente avec ses tourelles pointues, ses arceaux, ses trois étages, et son toit au pignon festonné le xvii^e siècle. Tout près, un autre édifice, la Douane, rappelle une époque plus lointaine. Commencé en 1480, mais continué à diverses reprises, se resserrant d'un côté, s'étendant de l'autre, il servit d'abord à remiser les vins, graines et marchandises sur lesquels Colmar avait le droit de percevoir un impôt; il fut ensuite l'hôtel de ville pendant tout le xviii^e siècle jusqu'en 1816, puis il devint un commissariat de roulage, puis le Comptoir d'escompte s'y installa; aujourd'hui, tout en hospitalisant une collection, il n'est plus qu'une curiosité, mais une curiosité remarquable. Il se compose de deux parties bien différentes d'âge, et qui n'ont aucun rapport entre elles. La plus ancienne offre avec sa balustrade si fine, ses croisées aux multiples meneaux et croisillons à la fois si simples et si ingénieux, ses grandes portes en tiers-point, un précieux exemple de l'architecture allemande à la fin du xv^e siècle, c'est-à-dire la toute dernière période du gothique en Alsace. Le conseil se réunissait à l'étage supérieur, dans une magnifique salle dont les colonnes bizarres et d'une taille si patiente ont sans doute été les chefs-d'œuvre

d'admission de maîtres-sculpteurs. La charpente des combles étonne par l'aisance de son enchevêtrement, la conservation presque complète de ses bois, son toit hardiment lancé, sa vaste surface.

Ainsi les vieilles constructions religieuses ou municipales dressent, un peu partout, dans la ville, leur témoignage du passé. D'une façon plus familière, les vieilles maisons privées donnent le même enseignement et la même volupté. Elles sont nombreuses, les vieilles maisons de Colmar, et elles sont toutes célèbres. C'est « la maison des têtes » de pure Renaissance, ainsi nommée pour les têtes grimaçantes et les cariatides grotesques qui réjouissent les pilastres des fenêtres, les deux étages de la tourelle et le portail cintré : c'est la maison Staub, une des plus belles de la Renaissance primitive de l'Alsace, si légère, si gracieuse, avec sa petite galerie à cinq arcades d'une simplicité si touchante et sa grande galerie dans la riche balustrade de laquelle persiste le gothique flamboyant ; c'est la maison Pfister, autrefois à l'enseigne du Chapeau, qui date de 1537, la maison la plus curieuse peut-être de toute l'Alsace, avec sa galerie de bois qui tourne tout autour du corps principal, sa cage d'escalier qui forme une tourelle à pans coupés, et surtout sa tourelle carrée en encorbellement qu'ornent des peintures religieuses, — vertus théologiques et vertus cardinales, — et les médaillons de Charles-Quint et de trois autres souverains ; c'est la maison Adolphe, avec ses quatre fenêtres ogivales du premier étage et sa grande fenêtre trilobée du second ; c'est la maison Hoffman, avec sa tourelle d'une décoration si opulente ; c'est la maison Hillenmeyer, avec son portail Renaissance ; c'est la maison Macker, de la dernière période gothique ; c'est la maison « au Vaisseau d'or, » du xvi^e siècle, avec ses fenêtres à angles vifs et sa girouette de l'époque.

Beaucoup sont des maisons parlantes : elles adressent la parole au passant par des inscriptions en vieux latin de psaume ou en vieil allemand.

Deus dedit incrementum, dit l'une, deus quoque custodiet.

Et encore :

Accrescat domui res simul et decus, egregiis factis debita gloria.

Par intransibibus, salus exeuntibus, dit l'autre.

Soli Deo gloria, dit une troisième.

Ou encore :

Ehe veracht als gemacht (plus facile à critiquer qu'à exécuter).

Der Gott vertraut, ist wol gebaut (qui est confié à Dieu est bien construit).

Ich baue für mich, sih du für dich (je construis pour moi, toi regarde).

Fide, sed vide; Drau aber schau wem (regarde à qui tu te confies).

S'il n'y a pas d'inscriptions sur la porte, il y a sur le linteau ce qu'on appelle une marque de maison (*Hauszeichen*), écusson, armoirie, emblème de profession, gravée dans la pierre. Les vieux bourgeois de Colmar, les vieux ouvriers, les vieux artisans ont ainsi révélé sur le grès de leurs maisons un peu, beaucoup de leurs coutumes, de leurs mœurs, de leur âme. On disait : la maison au cygne, la maison au singe, la maison à la rose ; on ne disait pas la maison de M. Schongauer, la maison de M. Isenmann. Si la maison n'offre comme architecture rien de remarquable, elle attire ou émeut par ses souvenirs : ici, dans cette petite rue des Augustins, naquit le peintre Martin Schongauer ; là, au rez-de-chaussée, dans cet appartement de deux chambres, Voltaire habita en 1753 et acheva son livre : *les Annales de l'Empire* ; ici se réunissait une de ces tribus ou corporations qui constituaient les différens corps de métier, la tribu des cordonniers, tanneurs et selliers, qui posséda durant soixante ans le fameux manuscrit des *Minnesinger*, acheté ensuite par la bibliothèque de Munich. Quand on a vu toutes les maisons, il reste encore bien des choses, les cours colongères, par exemple, où les abbayes remisaient la dîme et les récoltes, un vieux puits, une niche creusée dans un coin du mur, et, si l'on quitte la ville, la célèbre croix du cimetière, avec ses deux statues latérales de la Vierge et de saint Jean, qui date de 1507, une des plus magnifiques œuvres d'art alsaciennes.

Pendant, au seuil de leurs magasins, ou derrière leur vitrine, les boutiquiers, passementiers, chapeliers, orfèvres, conservant les mœurs des ancêtres, attendent, sans impatience, la clientèle ; on s'interpelle d'une porte à l'autre, on se communique les nouvelles. Les étalages ne changent guère, bonnets pailletés et brodés d'or, soieries, ornemens d'église, colliers de grenats, boucles de chemises, bagues en argent. Des gens

passent sans hâte, ils ont le temps de vivre, rien ne les presse, bourgeois à la tête blanche qui n'ont pas voulu désertier leur ville, au lendemain de l'annexion, jeunes gens qui continuent ce qu'ont voulu leurs pères, jeunes filles et paysannes au grand nœud ne démentant point le dicton qui célèbre Colmar pour la beauté du sexe, écoliers qui musardent, soldats revêtus de l'uniforme allemand et qui parlent français. Derrière le musée, aux pieds de la statue du poète Pfeffel, en pleine ville, des femmes lavent dans la rivière qui coule là; on entend le bruit de leurs battoirs, de leurs voix, de leurs rires. Tout est intime, on vit trop près les uns des autres dans ces petites rues et il y a trop de douceur sur ces petites places, pour qu'il entre dans les rapports quotidiens la moindre morgue. « Ce serait un séjour charmant pour un philosophe, écrivait, en l'an IV de la liberté et dans le langage du temps, un républicain qui voyageait en France. La bonhomie de ses habitans et les sites délicieux de ses environs rapprochent de la nature, et tels sont les charmes que le sage recherche. » Ce sont toujours les mêmes mots qui viennent sous la plume.

II

Qu'une ville garde, à notre époque, un caractère si particulier, cela s'explique seulement si, ayant vécu autrefois d'une vie profonde, elle a un long passé et un passé glorieux. C'est bien le cas de Colmar, comme de toutes les villes qui composaient la Décapole : raconter brièvement cette histoire, ce sera montrer aussi quelle robuste individualité caractérisait toutes ces cités alsaciennes.

On ne connaît pas très exactement l'origine de ce nom de Colmar. Les uns prétendent qu'aux premiers temps de la domination romaine, il s'élevait ici un temple voué au dieu Mars : d'où le nom de *Collis Martis*, devenu Colmar. D'autres supposent que le territoire était couvert par une forêt vigoureuse, où l'on aurait fabriqué et vendu du charbon de bois (*Kohle*, charbon, en allemand, *markt*, marché; par contraction Colmar). La légende enfin voudrait qu'Hercule, cheminant sur la colline, y eût rencontré une nouvelle Omphale, aux pieds de laquelle il aurait déposé sa massue : d'où la massue dans les armes de la ville. Quoi qu'il en soit, Colmar était déjà à l'époque

carolingienne une *villa regia*; une charte de Charlemagne la désigne comme une dépendance des domaines royaux, et Louis le Débonnaire abandonna justement dans la plaine qui s'étend entre Colmar et le Rhin la couronne trop lourde contre un cloître, laissant l'Alsace à Louis le Germanique. La richesse du pays et la variété de ses cultures, vignes, prés, champs, bois, houblonnières, terrains maraîchers, font comprendre facilement que les Carolingiens l'aient érigé en propriété privée. Mais ce fut seulement aux débuts du xiii^e siècle que, ceinte de murs et de fossés, par le Landvogt d'Alsace, Colmar cessa d'être un village pour devenir ville impériale avec tous les droits attachés à ce titre. A partir de ces années-là, 1220 et 1226, elle commença à vivre d'une vie particulière.

Ses habitans se partageaient en nobles et non-nobles. Les nobles étaient partagés en deux tribus; les non-nobles ou bourgeois, en vingt, réduites plus tard à dix, où ils étaient classés par leur profession, tribu des tailleurs, tribu des jardiniers, tribu des vigneronns... Chacune d'elles avait ses emblèmes, son enseigne, son lieu de réunion ou poêle, son conseil, son maître juré, et la milice se recrutait parmi leurs membres. Un conseil que composaient les maîtres des tribus et huit nobles élus par leurs pairs veillait aux destinées de la ville. En dehors de ce conseil permanent, on convoquait des bourgeois choisis par les tribus, et qui élisaient le bourgmestre et le stettmestre, chargés spécialement de l'administration. Tous les ans, le dimanche avant la Saint-Laurent, le conseil, le bourgmestre et le stettmestre prêtaient serment de fidélité aux bourgeois assemblés sur la place de l'Église. Cette organisation municipale se rattachait à l'Empire par un magistrat appelé *Schulteiss* qui exerçait la haute juridiction criminelle et les droits réservés à l'Empereur: les plébéiens étaient rarement admis à cette charge. Les Empereurs, qui venaient souvent à Colmar, accordaient toujours de nouvelles faveurs. La ville payait des redevances, fournissait des soldats, mais exerçait des privilèges de juridiction, — par exemple, elle pouvait recevoir des proscrits; — des privilèges d'impôts, — par exemple, les biens des bourgeois situés en dehors du ban de la ville ne consentaient aucun impôt aux seigneurs des territoires où ils se trouvaient; — des privilèges de monnaie, — par exemple, elle pouvait frapper des deniers d'argent. Les droits de bourgeoisie propre étaient très nombreux: aucun

étranger ne pouvait ni témoigner, ni demander le combat judiciaire contre un bourgeois, sinon de l'aveu de ce dernier; un étranger qui blessait un bourgeois lui devait une compensation, et s'il ne l'acquittait pas, le bourgeois pouvait user de représailles, sans donner lieu à aucun recours contre lui; un bourgeois pouvait ne pas accepter la sentence qui le frappait et se pourvoir devant les tribunaux des autres villes qui avaient également des codes; les bourgeois étaient autorisés à posséder des fiefs; un fils de bourgeois atteignait sa majorité à quinze ans. Encore au XVIII^e siècle n'étaient reçus bourgeois que les habitants qui, au préalable, produisaient des certificats de bonnes vie et mœurs, et les preuves suffisantes qu'ils possédaient 4 000 livres de rente en bons effets. Ainsi se constituait, avec des accroissemens continuels, enceinte agrandie, fortifications plus modernes, une ville prospère imprégnée de ce solide esprit bourgeois qui marque l'existence communale au moyen âge. La rivière de l'Ill commençant à être navigable sur son territoire et la batellerie transportant à Strasbourg les vins du cru, elle fut très vite l'entrepôt de la Haute-Alsace, et de bonne heure le commerce assura sa fortune. Dès les premières années du XVI^e siècle, elle avait des rentiers que l'on ne savait comment classer dans les corps de métier. Ville de commerce, elle était déjà aussi une ville religieuse, abritant huit couvens, parmi lesquels le couvent des Unterlinden devait exalter au plus haut point la mystique chrétienne. Ville religieuse, elle était encore une ville d'art et de belles-lettres; les fameux imprimeurs Decker s'étaient fixés dans ses murs; le poète Wickram y représentait ses drames : *les Dix âges de la vie*, *le Fidèle Eckart*, *l'Enfant prodigue*, *Tobie*; Martin Schongauer naissait à Colmar, y inventait l'art de la gravure et y peignait ses chefs-d'œuvre; au sud de la ville, Mathias Grünewald ornait de sa terrible *Crucifixion* l'église des Antonites à Isenheim. Plus les années s'écoulaient, et plus les classes élevées cultivaient les lettres françaises, les jeunes gens venant étudier chez nous la langue, la noblesse se piquant d'y apprendre les belles manières, tous considérant Paris comme la ville par excellence. Le bourgeois de Colmar est formé; il a acquis ce qui le particularisera toujours : une force tranquille, une grande conscience, une culture intellectuelle très affinée, mais associée au souci des choses positives, un mélange d'idéalisme et de sens

pratique, l'esprit d'initiative et l'attachement aux traditions.

Une telle richesse n'allait pas sans entraîner les convoitises, d'autant que les dissensions intestines étaient fréquentes. Les bourgeois, désireux d'être les maîtres, chassaient les nobles, les nobles rentraient, on les chassait de nouveau... La Réforme s'installait à Colmar ; le conseil de ville, composé exclusivement de protestans, détenait quarante ans le pouvoir le plus tyrannique, défendant aux processions de sortir, aux prêtres de porter ostensiblement le viatique aux mourans, aux moines de prêcher ; convertissant la chapelle du cimetière en corps de garde et le cimetière qui entourait l'église en place publique. Puis l'empereur Ferdinand II, vainqueur de ses ennemis, enjoignait de détruire tout ce qui était relatif au culte réformé ; les protestans abjuraient ou s'enfuyaient... Il fallait soutenir des guerres de voisinage, tantôt contre l'évêque de Strasbourg, tantôt contre l'évêque de Bâle... Enfin les étrangers s'en mêlaient, et tour à tour Autrichiens, Allemands, Lorrains, Bourguignons, Suédois, accouraient voir si l'heure de la domination avait sonné pour eux. Vainement Colmar s'alliait-elle aux autres villes libres d'Alsace, Haguenau, Wissembourg, Schlestadt, Obernay, Rosheim, Mulhouse, Kaysersberg, Turckheim, Munster, et formait-elle avec elles la ligue de la Décapole ; vainement y acquerrait-elle tout de suite une situation prépondérante, puisque seuls ses députés, avec les députés de Haguenau, représentaient les dix cités aux diètes de l'Empire : elle ne cessait d'être assiégée, prise, rançonnée. Ravagée aussi bien par les Impériaux que par les Suédois, abandonnée par son suzerain trop éloigné, l'Empereur, elle n'eut d'autre ressource que de négocier un traité de protection avec la France, en réservant d'ailleurs son immédiateté et ses franchises. Un membre du conseil de Colmar, Mogg, greffier-syndic, soumit dès 1635 à Rueil cette proposition à Richelieu. Comme tous les jeunes gens qui se préparaient aux fonctions publiques, il participait à la fois aux deux cultures française et allemande : il avait étudié notre langue à Montbéliard, et il avait complété ses études de droit pratique à la Chambre impériale de Spire. C'était un vrai bourgeois de Colmar : l'intérêt seul de sa ville l'avait poussé à demander la protection de la France ; il la voulait libre et heureuse, et il comptait sur la puissance du Roi. Quand les traités eurent donné l'Alsace à la France, il devint un de nos adver-

saires les plus obstinés ; l'intérêt seul de sa ville le poussait encore, car ce n'était pas là ce qu'il avait souhaité, et il redoutait pour sa chère cité la perte de l'autonomie. Il mourut, avant que la diète de Ratisbonne eût tranché les réclamations qu'il produisait au nom de ses concitoyens. S'il avait pu deviner l'avenir, il serait mort tranquille. La généreuse habileté de la France fut d'unir l'Alsace au royaume sans lui imposer l'uniformité, en observant ses traditions, en touchant le moins possible au régime coutumier, aux fonctionnaires en place, aux baillis, en s'interdisant de rien innover dans la langue, ni même dans les écoles, en respectant tout ce que l'Alsace aimait. Elle releva ses ruines, lui rendit la sécurité et la richesse, et lui prodigua la gloire militaire. Dès lors Colmar se mêle intimement à la vie française, tout en gardant son individualité. La tourmente révolutionnaire pourra se déchaîner : malgré ses excès, elle ne fera que rattacher plus solidement la ville à la grande patrie. En 1792, le département fournit à l'armée 47 000 combattans ; lors de la levée en masse, tandis que les jeunes gens gagnaient les lignes de Wissembourg, les pères défendaient la rive du Rhin et les femmes cultivaient les champs. Un certain Jacques Schaltenbrand se présente à la maison commune de Colmar. Il avait sept enfans ; trois étaient déjà à l'armée ; il venait s'enrôler avec les quatre autres ; on refuse le plus jeune âgé de quatorze ans : il supplie la municipalité de l'envoyer à l'armée dès que ses forces lui permettront de servir. Colmar n'avait plus alors pour maintenir l'ordre qu'une compagnie de vieillards de soixante à quatre-vingts ans. Elle donnait sans compter à la France ses enfans, soldats obscurs, ou généraux illustres, comme Rapp, fils du concierge de l'hôtel de ville, enrôlé à dix-sept ans, général à trente-quatre. Le sang versé, la communauté de souffrance et de gloire, la haine de l'ennemi achevaient ce que la douceur française avait si bien engagé. Quand, en 1830, le pays craignit une nouvelle invasion, le même enthousiasme éclata. Tous les citoyens apprenaient le métier des armes et il arrivait fréquemment au barreau qu'un avocat plaidait après avoir seulement dissimulé sous sa robe l'uniforme qu'il n'avait pas eu le temps de quitter... En 1870, une Colmarienne, M^{lle} Antoinette Lix, commandait une compagnie franche des Vosges, et quand les mobiles se débandaient, elle les arrêtait, en leur criant : « Debout, debout !

Les Français doivent saluer tête haute les balles prussiennes. »

La réunion à la France, loin de diminuer l'individualité de Colmar, la compléta encore. Lors de l'attribution de l'Alsace à la France par le traité de Munster, le Roi avait établi à Ensisheim une Chambre royale, remplacée en 1657 par le Conseil souverain d'Alsace, qui eut pour président Charles Colbert, marquis de Croissy, intendant de la nouvelle province. Ce Conseil ne résida à Ensisheim qu'une trentaine d'années : en 1698, il fut transféré solennellement à Colmar. A côté de Strasbourg, demeurée la ville universitaire, militaire et administrative, Louis XIV érigeait Colmar en capitale judiciaire de l'Alsace. Il y a toujours eu dans la bourgeoisie un goût très vif pour la magistrature ; ces fonctions, qui lui confèrent une sorte de noblesse, contentent à la fois sa conscience, sa vanité, son honneur. Les bourgeois de Colmar, formés par des siècles d'autonomie, très fiers, très dignes, très cultivés, habitués à jouir de prérogatives, accueillirent avec une profonde satisfaction la décision royale qui les instituait en quelque façon au-dessus de leurs compatriotes. Dès ce jour, comme si le Roi répondait à un secret et violent désir de la cité, Colmar devint essentiellement une ville de judicature, et les années ne firent que rendre plus sensible ce caractère particulier dont elle s'enorgueillit encore aujourd'hui. Nulle part ailleurs la magistrature n'a porté plus haut le souci de son devoir, et le sentiment de sa grandeur, et dans toute son histoire au cours de ces derniers siècles, Colmar a tendu toutes ses forces et réussi, malgré la guerre, malgré l'annexion, malgré mille difficultés, à rester la ville de justice souveraine.

Ce Conseil suprême comprenait un premier président qui présidait la première Chambre des procès civils, un second président qui présidait la deuxième Chambre dite la Tournelle et uniquement chargée des affaires criminelles, deux conseillers clercs, deux conseillers laïques, choisis parmi les plus notables jurisconsultes du pays, quatre conseillers, chevaliers d'honneur et d'épée, simples magistrats de parade, un procureur général, un avocat général, deux substituts. Sa juridiction embrassait tout ce qui touchait à la justice, aux finances, à la législation et tous les appels des juridictions inférieures ressortissaient à son siège.

Les questions politiques et administratives se traitaient à huis clos par les Chambres assemblées. Même quand le jeu de quinze sévit avec fureur dans Colmar au xviii^e siècle, il eut à intervenir et à prendre des réquisitions. Le Conseil jouissait de tous les droits et prérogatives reconnus aux Parlemens de France, et ses membres revêtaient comme les membres du Parlement la robe rouge. Une telle autorité procura tout de suite aux conseillers une remarquable importance, qu'accrurent encore la façon dont ils étaient recrutés et la façon dont ils exerçaient leurs charges. Et d'abord, tous les conseillers, sans exception, étaient indigènes. Ensuite, il n'était pas facile d'être nommé. Pour aspirer à une place de conseiller, il fallait avoir prêté serment d'avocat, avoir fréquenté le barreau pendant deux ans, et compter vingt-cinq ans. Nul ne devait songer à solliciter des lettres de provision sans avoir au préalable obtenu l'assentiment de la compagnie au sein de laquelle il désirait entrer : c'était ce qu'on appelait l'*agrément*. Le doyen du Conseil menait une enquête extrêmement sévère, persuadé que l'obscurité de la famille rejailirait infailliblement sur la compagnie et que la présence d'un sujet de basse extraction pourrait détourner les enfans de famille d'entrer dans une compagnie mêlée : un refus élevait une barrière insurmontable. Tout conseiller était, de fait, noble. Enfin, même sous le régime de la vénalité des charges, le choix des premiers présidens était toujours réservé à la couronne. Le Conseil, par la fermeté de ses arrêts qui fixèrent le sens des traités de 1648, contribua puissamment à consolider la conquête ; par ses excellens avis au pouvoir, qui sut apprécier sa sagesse, par l'expédition rapide des affaires, par son intégrité, par son indépendance, il fit aimer le conquérant.

La royauté avait parfaitement saisi tout ce qu'elle pouvait attendre de ces magistrats si, tout en leur laissant une absolue liberté, elle entourait d'honneurs leurs fonctions. Ces conseillers étaient les magistrats de l'Alsace, et non pas des magistrats français en Alsace. On touche là une fois de plus l'intelligente tolérance et l'intelligente confiance par quoi la France s'attache à jamais les cœurs ! L'Alsace, partie intégrante du royaume, conservait cependant ce à quoi elle tenait si justement, ses mœurs, ses coutumes, ses habitudes, ses droits, son âme enfin et sa vie. Un membre du Conseil souverain était un personnage. Le Conseil n'accordait d'hommages qu'au Roi, aux

princes et princesses du sang, aux grands dignitaires ecclésiastiques ou militaires, et encore ces hommages étaient-ils soigneusement nuancés. La compagnie tout entière ne se déplaçait que pour le Roi; pour les princes, elle ne rendait visite qu'au chef-lieu judiciaire, et par la voie d'une députation : elle ne se départit de cette règle qu'en 1776, pour saluer à Strasbourg la dauphine Marie-Antoinette. Un conseiller, quand il remplissait une mission du Conseil, était l'objet des plus grands honneurs. Quand il se rendait, par exemple, à Strasbourg pour installer un préteur royal, une escorte militaire le conduisait jusqu'à l'hôtel de ville ; là les magistrats de la ville l'attendaient à la porte ; il entrait, s'asseyait sur un carreau en velours cramoisi galonné d'or et, gardant son chapeau sur la tête, il procédait à l'installation du préteur par un discours. Cela terminé, le préteur, le stettmestre et l'ammestre-régent l'accompagnaient jusque sur le palier du grand escalier, et le stettmestre et l'ammestre poussaient jusqu'à son carrosse, que la ville mettait à sa disposition pendant toute la durée de son séjour. Dans la seconde moitié du xix^e siècle, le premier président de la Cour réprimandait les conseillers qui n'usaient pas de voiture pour leurs courses et visites.

On ne s'étonne point aussi que les conseillers ne souffrissent pas le moindre empiétement sur leurs droits. Le commandant pour le Roi, au xvii^e siècle, avait 3100 livres en argent, 80 cordes de bois, 400 fagots, 15 milliers de foins, plus le logement, l'écurie, une vigne, la jouissance des fossés, des remparts et du chemin de ronde entre la porte de Brissac et le jardin de l'hôpital, une glacière, un pré, quelques champs ; il était noble, de vieille famille, et enfin il représentait l'autorité suprême : mais rien n'empêcha jamais le Conseil de se dresser contre lui, quand il jugea qu'il le devait. En 1748, M. de Vanolles, intendant d'Alsace, ayant à nommer un subdélégué à Colmar, le choisit en la personne de M. Muller, membre du Conseil souverain. Tout le Conseil se soulève et proteste, en invoquant l'incompatibilité des charges judiciaires et des charges administratives, et le danger qui résulterait de ces doubles fonctions de magistrat et d'agent de l'intendance, les unes se trouvant souvent en conflit avec les autres. On en réfère au chancelier d'Aguesseau; d'Aguesseau rejette les protestations des conseillers ; les conseillers persistent, il faut toute l'énergie patiente de

d'Aguesseau pour qu'il impose sa volonté... En 1752, M. de Montconseil, commandant pour le Roi, remplace à l'église son banc par un prie-Dieu et un fauteuil : le Conseil s'oppose de toute son énergie à une innovation qui lui semble un empiétement. M. d'Argenson, ministre de la Guerre, doit s'en mêler en 1754 et décider que M. de Montconseil utilisera son prie-Dieu et son fauteuil. Fort de cet appui, M. de Montconseil place à sa gauche pour son major une chaise et un carreau de panne rouge brodé et orné. Le Conseil écrit à l'instant à M. d'Argenson que « cela blesse la majesté de la Cour souveraine, » le ministre approuve M. de Montconseil, et le Roi approuve le ministre. La compagnie engage alors des pourparlers avec M. de Montconseil. Celui-ci s'amadou, mais le 13 mai 1759, à l'occasion d'un *Te Deum*, il défend subitement aux bourgeois en armes de battre aux champs quand le Conseil se dirigera vers l'église. Les conseillers décident qu'ils n'iront plus chez lui : le commandant révoque sa défense. Mais en 1762, tout recommence : M. de Montconseil avertit le premier président que, désormais, on ne lui rendra pas les honneurs sur le chemin qui mène à l'église. La Compagnie, pour aller à la messe, fait aussitôt un long détour, afin d'éviter le lieu où était le piquet de soldats... Les hostilités s'étendent encore sur plusieurs années.

Colmar, c'est le Conseil souverain, et le Conseil souverain, c'est Colmar ; Colmar ne peut pas exister sans le Conseil souverain, et le Conseil souverain ne veut pas exister ailleurs qu'à Colmar. La Révolution supprime en 1790 le Conseil, et bien qu'elle installe en compensation l'évêché à Colmar, la ville s'insurge. Un conseiller groupe les mécontents en une compagnie de chasseurs, qui se dénomme la compagnie verte. L'émeute est sur le point d'éclater : heureusement le maire la conjure grâce à son habileté, mais le mécontentement et l'agitation persistent, d'autant que tous les membres du Conseil souverain ont été arrêtés. Tout a été bouleversé : l'Alsace est divisée en deux départemens, les tribus ont disparu, une municipalité succède au Magistrat, le droit de bourgeoisie n'a plus de valeur, les couvens sont fermés, l'Église est souillée ; trois commissaires du gouvernement sont envoyés pour réprimer les troubles, Mathieu Dumas, Hérault de Séchelles, Foissey. Une revendication domine toutes les autres revendications : qu'on rétablisse le Conseil souverain, ou tout au moins que, par une institution

analogue, on laisse à la ville son ancien caractère et son ancienne importance... et les vœux des Colmariens sont exaucés : le tribunal d'appel, fondé par la Révolution dans la réorganisation des tribunaux, siégera à Colmar. Tout le XIX^e siècle, ils le passeront à veiller jalousement sur ce tribunal dont ils sont si fiers et dont les membres continuent les nobles traditions du Conseil souverain. Une première alerte se produit, quand, à côté des départemens du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, est créé le département du Mont-Terrible. Il est question de fixer le tribunal d'appel à Nancy, à Besançon, ou à Strasbourg ; inquiets, indignés, les habitans signent des pétitions, adressent des mémoires : Nancy et Besançon sont impropres topographiquement et à tous égards ; Strasbourg a bien assez d'autres ressources ; il n'y a que ce tribunal qui puisse garantir la population de Colmar : le supprimer serait ruiner la ville. Colmar respire : son tribunal d'appel lui reste, qui est, à partir de 1804, Cour d'appel, puis, suivant les temps, Cour impériale et Cour royale. Mais survient la guerre de 1870, l'invasion, l'annexion. Le Conseil municipal pense aussitôt à la Cour d'appel : quel sort lui est réservé dans la terre d'Empire ? Ne va-t-on pas préférer Strasbourg ? Et il rédige une adresse où il réclame du gouvernement allemand le maintien de la Cour à Colmar, invoquant comme titre sa longue possession et que pendant deux siècles les mœurs, les habitudes, les intérêts, tout s'y est développé sous l'influence de ce fait prépondérant : Colmar est une ville de judicature, une ville parlementaire ; elle a ses traditions locales ; son atmosphère morale, essentiellement judiciaire, y a favorisé dans le calme la culture des lettres et le goût de l'étude. Strasbourg, ville administrative, ville militaire, a toutes les raisons de prospérité ; Colmar n'a que la Cour d'appel. Peut-être découvrirait-on dans cet amour si ardent pour une institution avec laquelle la ville se confond la meilleure des raisons qui expliquent que certains conseillers acceptèrent de servir le vainqueur : avant tout conseillers de Colmar, ils estimaient qu'ils devaient suivre, en victimes fidèles, les fortunes diverses de la Cour et, subissant la loi du conquérant, assurer aussi longtemps que possible au tribunal son ancien caractère indigène. L'empereur Guillaume I^{er}, par ordonnance du 14 juillet 1871, consent. Mais en 1877, nouvelles alarmes : à Berlin, on a beaucoup insisté auprès de l'Empereur pour qu'il transférât à Strasbourg la Cour d'appel,

et des gens bien informés affirment que l'Empereur va céder. Toute la ville s'émeut, d'autant plus qu'elle croyait le péril à jamais conjuré. Le Conseil municipal se réunit, relit le texte qu'il avait élaboré en 1871, le juge toujours excellent, car les raisons sont les mêmes, et l'envoie. Finalement, il a partie gagnée.

III

Il est, dans Colmar, quelques mètres de terre où toute l'histoire de la ville est, non pas seulement contenue, mais comme offerte aux yeux, c'est le Musée, non pas en effet un musée pareil aux autres musées, où l'on a recueilli au hasard des tableaux, des meubles et des livres, mais un musée qui renferme toute la gloire religieuse de Colmar, toute sa gloire artistique, tout son passé de ville autonome.

Le Musée même est l'ancien couvent des religieuses dominicaines; il comprend une église, un cloître et des bâtimens conventuels, dont l'origine remonte au ^{xiii}^e siècle, vaste quadrilatère que d'étroites fenêtres ogivales, alternant avec des contreforts, éclairent à l'extérieur et que dessinent, à l'intérieur, les fines arcades du cloître. A côté, le théâtre occupe l'emplacement de l'hôtellerie et du cimetière. Or ce couvent, le plus illustre parmi tant de couvens bâtis à Colmar, c'est le couvent des Unterlinden : il perpétue le souvenir de la plus belle floraison mystique qu'aient jamais vue les siècles écoulés. Il avait été fondé en 1232, d'abord selon la règle de saint Augustin, par deux veuves, Agnès de Heringheim et Agnès de Mittelheim. Après s'être transféré, pour s'agrandir, en un endroit isolé appelé *Uf Muhlen*, auprès d'une chapelle de saint Jean, il retourna, sous la crainte des pillards, à sa demeure primitive et passa sous la règle de saint Dominique. Les religieuses étaient alors au nombre de huit, presque toutes sorties d'humbles familles villageoises. Très vite leur pitié et leur zèle, les souffrances qu'elles s'infligeaient afin de réduire le corps à n'être que l'instrument docile de l'esprit, provoquèrent parmi elles des visions, des extases, voire le don de prophétie : dans les annales du mysticisme elles tiennent la première place. On ne lit pas sans une émotion profonde le livre où Catherine de Guebwiller, flambeau de sainteté, entrée au couvent à dix ans, écrivit

à soixante-dix ans la vie des premières sœurs, le manuscrit dont l'original, propriété de la bibliothèque de Bâle, exprime en langage mystique les règles de l'ordre, les lettres adressées par le savant dom Pitre au Père Lacordaire; on ne s'attarde pas sans un trouble infini dans ce cloître mélancolique, sous les arcs gothiques trifoliés, aux roses dentelées, où grimpe le lierre, pleines d'ombre et de fraîcheur, autour desquelles s'ouvraient les cellules. De minces et délicates colonnes que le temps a couvertes de sa rouille, des dalles usées par les siècles, un silence où tombe la plainte monotone d'une fontaine, et emprisonné entre les toits de tuiles pâlies, le ciel si calme : avec quel enchantement la vie éteinte est aussitôt évoquée! avec quel enchantement on imagine la régulière promenade quotidienne des visionnaires, de ces subtiliennes, comme on les appelait, parmi ces murs qui avaient des voix, sous les galeries et les arceaux imprégnés de murmures, de rayons, de parfums, de musique, et où le Christ apparaissait. Elles passent, lentes, les yeux inclinés, portant la robe blanche, une chape tannée, un voile noir. Ici, Élisabeth de Senheim a vu une grande lumière tandis qu'elle priait, et, quand elle se releva, elle pouvait, elle, la vieille ignorante, lire la Bible; ici, Marguerite de Colmar a vu à la Pentecôte, tandis qu'elle chantait le *Veni Creator*, briller un feu céleste; ici, Agnès de Herkenheim a été ravie en extase; ici Gertrude de Reinfelden et Adélaïde d'Epfig ont reçu à leur lit de mort les exhortations d'un ange. Là s'élevait le Christ en bois peint, les bras et les jambes déchirés, la chair en lambeaux, les cheveux s'allongeant de chaque côté de la tête, lourds de sueur et de sang, les os et les muscles saillans sous la peau, tel que l'on peut le contempler encore dans l'appartement des demoiselles Mangold, héritières des dernières religieuses. Une humble sœur converse, sœur Agnès, ne pouvait se résoudre à le regarder, si vive était sa douleur des souffrances que le Christ avait endurées, et elle baissait son voile toutes les fois que ses pas la menaient devant lui. Le Provincial, au cours d'une visite, blâma sa faiblesse et lui ordonna de s'agenouiller, le voile levé, devant la croix; elle obéit, un cri étouffé s'échappa de ses lèvres, et elle retomba. Elle était morte d'amour et de dévotion. Elle repose à l'endroit même où elle rendit le dernier soupir. Pour Gertrude de Herkenheim, le chant des oiseaux, le bourdonnement des insectes, les mille bruits de la nature semblaient

un hymne de reconnaissance envers Dieu. La rose épanouie lui montrait l'image de l'amour ardent et chaste, le lys l'image de l'innocence. Elle découvrait un aspect symbolique chargé de poésie aux arbres, aux animaux, aux plantes. Souvent les sœurs entendaient l'admirable harmonie des chants célestes; de délicieux parfums enivraient leurs âmes; des lueurs mystérieuses, de brillantes étoiles, des nuages d'or et de pourpre rayonnaient autour d'elles... La Révolution mit fin brutalement à ces visions, à ces extases; elle ferma le couvent, chassa les religieuses: la dernière mourut en 1855, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Quand le Père Lacordaire vint prêcher à Strasbourg, il alla saluer la sœur Henriette Spiess qui, âgée de vingt-huit ans au moment de la dispersion, vivait retirée chez les siens... Il voulait voir de ses yeux une de ces fleurs mystiques dont le parfum avait embaumé toute l'Europe chrétienne.

Les mêmes murs abritent aujourd'hui la gloire artistique de Colmar et tout ce qui résume son existence. Si l'on veut se représenter les mœurs de l'ancien temps, ses usages, sa figure, on étudiera ces fragmens de sculpture et d'architecture, ces armes, ces meubles, ces graves portraits des premiers présidens du Conseil souverain, ces sceaux gravés, ces ustensiles familiers qu'un soin intelligent a recueillis. Les armoiries de Colmar, ville libre impériale; l'épée du général Rapp, défenseur de Dantzig; le dernier drapeau français, et ce sont, sous le verre d'une vitrine, les trois grandes étapes émouvantes de la vie colmarienne, le moyen âge, l'Empire, l'annexion. Si l'on veut embrasser quelle place tient dans l'histoire de la peinture cette petite ville, c'est encore dans l'ancienne église des Dominicains qu'on s'attardera de longues heures. Là, en effet, dans la nef, où sont réduites si heureusement les grandes dimensions des basiliques gothiques, l'école alsacienne de peinture montre ses chefs-d'œuvre, chefs-d'œuvre d'où est sorti l'art allemand.

Si l'on excepte l'admirable et tendre Vierge au buisson de roses qui se trouve à l'église paroissiale dans l'autel de la Vierge, au-dessus du retable, les Unterlinden rassemblent, avec le terrifiant *Crucifiement* de Mathias Grünewald qui ornaît le maître-autel de l'église des Antonites à Issenheim, les plus authentiques tableaux de Martin Schongauer, celui que les Français appelaient le beau Martin.

Coloriste extraordinaire, réaliste terrible, Grünewald, dont on ne sait rien, pas même s'il est né à Francfort, à Aschaffembourg ou à Mayence, demeure un isolé. Rien ne peut donner une impression de plus lamentable horreur dans le ciel crépusculaire de son *Crucifiement* que ce Christ, livide, piqué de taches de sang et de plaies, le corps tiré, les mains convulsives, la tête pendante, et cette Vierge vêtue de blanc, jeune et frêle, qui s'évanouit dans les bras de saint Jean, cette Madeleine abimée de désespoir, et ce prophétique Jean-Baptiste qui, ressuscité, montre du doigt le Rédempteur. Mais tout en lui est allemand : ses personnages comme ses paysages ; il n'a rien d'alsacien, et de plus il n'a eu aucune influence : c'est un être exceptionnel.

Il n'en va pas de même de Schongauer. Celui-là est un Colmarien, et son influence a été considérable. Non seulement il a créé et porté tout de suite à son apogée l'art alsacien, mais encore il a déterminé l'art allemand. Bien que les Allemands le revendiquent comme un des leurs, aucun document ne prouve sa présence en Allemagne à une époque quelconque de sa vie : ni Ulm, ni Augsbourg qui le réclament n'ont pu découvrir son nom sur leurs registres de bourgeoisie. Il est né à Colmar vers 1420, si l'on en croit l'attestation manuscrite de son portrait, peint de sa main, qui est à Munich ; il y a vécu, il y avait son atelier, il y possédait trois maisons ; il y est mort. C'est de Colmar qu'il a exercé son rayonnement en Allemagne, rayonnement si fort, que Hans Burgkmayer, le chef de l'école d'Augsbourg, fut plusieurs années son élève à Colmar même et qu'on a pu prétendre qu'Albert Dürer était venu travailler sous sa direction et apprendre de lui l'art de la gravure que Schongauer avait inventé. Bien longtemps après sa mort, les artistes allemands de la fin du xv^e et du commencement du xvi^e siècle copiaient ses tableaux ou imitaient sa manière. Bien plus, il n'y a rien dans son génie qui rappelle les Allemands de son époque. Aucun des artistes allemands d'alors n'a témoigné en effet d'une recherche de la beauté, dans le personnage de la Vierge particulièrement, égale, ni même comparable à celle du maître de Colmar. La justesse des mouvemens, les attitudes si variées et si naturelles, le caractère des figures si expressives et toujours spiritualisées, la fraîcheur de son coloris, ces tons d'ambre et de rose ne sont pas les qualités de l'art germanique

de ce temps : elles ne le deviendront que par la suite, quand les Allemands s'instruiront dans l'étude de Martin. S'il procéda d'une école, ce fut uniquement de l'école flamande bourguignonne. Cet idéaliste a donné à Colmar la plus magnifique couronne d'art : il a fait de cette petite ville le lieu désormais illustre où l'art allemand s'est inspiré et formé.

Il est des villes pareilles aux visages humains : à peine les a-t-on vues, et l'on éprouve pour elles de la sympathie ou de l'antipathie : à peine a-t-on fait quelques pas, et l'on sait qu'on voudra y rester ou qu'on se hâtera d'en sortir. Il y a, dit La Bruyère, des lieux que l'on admire, il y en a d'autres qui touchent et où l'on aimerait à vivre. Si l'on y reste, chaque journée écoulée procure une joie nouvelle : leur compagnie, comme celle d'un honnête homme ou d'un esprit délicat, est une source de plaisirs, et on finit par les aimer, comme un être vivant, mais, plus fidèles que les êtres vivans, elles ne déçoivent jamais. Colmar est une de ces villes-là. J'y ai vécu bien des jours de ma vie, mais chaque fois que j'y retourne, je ressens la même douce émotion. Quand je pense à l'Alsace, c'est d'abord vers le coin de terre où repose mon père que s'en va ma pensée, puis vers elle, car, heureusement encore à peu près oubliée des modernes architectes allemands, elle présente l'image presque intacte de la ville alsacienne, digne, charmante, glorieuse, toute pleine d'un noble passé, pleine aussi d'art et de poésie.

PAUL ACKER.

LES ITALIENS EN TUNISIE

I

Depuis vingt ans, des groupes compacts d'émigrans italiens, battant en retraite devant la famine, la malaria, les tremblemens de terre, débarquent en Tunisie. Presque tous viennent de la Sicile, de la Calabre, des Pouilles, de la Basilicate, au risque de transformer en désert ces régions « éloignées du cœur et du cerveau de l'Italie, » où s'agitent les perpétuels problèmes du *Mezzogiorno*. La condition des paysans y est vraiment triste : il est naturel qu'elle pousse un grand nombre d'entre eux à abandonner le sol natal, trop pauvre pour les nourrir. L'ouvrier des champs finit par aller grossir le torrent humain qui précipite tant de forces vives vers le nouveau monde, en lançant une dérivation sur la Tunisie.

L'émigration serait pour l'Italie une soupape de sûreté très efficace, si l'on pouvait la fermer à temps, pour empêcher toute la vapeur de s'échapper au dehors. Mais, le moyen de barrer la route à cet exode spontané, de l'aiguiller même opportunément?

Malgré sa bonne volonté, le Cabinet de Rome n'exerce que peu d'influence sur ces fleuves vivans, soumis à des lois mystérieuses, qui se forment, grossissent, diminuent, s'entre-croisent, se dédoublent et changent de direction. M. Enrico Ferri estime que l'agent d'émigration le plus sûr, c'est le timbre-poste, la

lettre. Quand les émigrés écrivent à leurs amis d'Italie: « Ne venez pas ici, il n'y a pas de travail! » le gouvernement serait impuissant à diriger un courant migrateur vers la région ainsi boycottée. L'inverse se produit également. Malgré les conseils officiels prodigués *orbi et urbi*, une bande d'émigrans est arrivée à Panama en septembre 1908, au moment où plus de 30 000 ouvriers fourmillaient sur les chantiers: la Compagnie du canal ne put utiliser ces malheureux venus de si loin pour réclamer du travail à cor et à cri.

Néanmoins, l'État italien poursuit la tâche qu'il s'est imposée: assurer aux émigrans un minimum de protection. Par le *Bolletino del lavoro per l'emigrante in Europa* (septembre 1908), il déconseillait à ses nationaux de se rendre en Algérie et en Tunisie, « ces deux colonies n'ayant plus besoin de nouveaux ouvriers. » En même temps, la statistique signalait une recrudescence des arrivées en Tunisie. Voici, pour les cinq dernières années, les fluctuations du courant migrateur:

Le 1^{er} janvier 1904, on comptait dans la Régence, 80 609 Italiens; le 1^{er} janvier 1907, 81 156 Italiens; le 1^{er} janvier 1909, 102 865.

Pendant trois ans, le niveau des immigrants italiens est donc resté stationnaire; mais, dès 1908, la vague humaine qui, de l'Italie méridionale et de la Sicile, déferle sur la Régence, recommence à grossir. La qualité resta d'abord inférieure au nombre. Des expulsions opportunes ont, depuis, sensiblement amélioré la moyenne: elle est aujourd'hui satisfaisante. Siciliens et Calabrais sont des auxiliaires très précieux pour l'essor économique de la colonie. Tout homme de bonne foi les considère comme un élément indispensable et reconnaît qu'il faut leur attribuer, en grande partie, la fortune rapide de ce pays, exemple unique dans les annales coloniales.

Il y a, parmi eux, des pêcheurs, des mineurs, des terrassiers, des agriculteurs, des artisans. Les pêcheurs n'émigrent que temporairement. Huit cents Trapaniens desservent, pendant la saison, les *thonaires* (1) de Sidi-Daoud, des îles Kuriat, et de Monastir. Sidi-Daoud, exploité par le comte Raffo, produit annuellement 3 000 à 3 500 quintaux de thon.

Entre mars et août, 2 000 Siciliens pêchent la sardine et les

(1) Pêcheries de thon.

anchois sur la côte Nord, de Tabarka à Porto Farina; les éponges, dans les parages des îles Kerkennah. En 1907, l'industrie de la pêche tunisienne a produit 5 millions.

Les mineurs et les terrassiers italiens qui trouvent aussi en Tunisie un admirable champ d'activité et des salaires rémunérateurs, — en 1907, la colonie italienne a expédié en Italie, par mandats-poste, 1 800 000 francs, — contribuent beaucoup à la prospérité générale. Ils errent entre la côte et la frontière algérienne, suivant les variations de l'offre et de la demande.

Ouvriers et paysans italiens sont arrivés par bans successifs. A l'avant-garde, les terrassiers ont exécuté les voies de communication et creusé les ports. 1 600 kilomètres de routes, 600 de voies ferrées, les ports de Tunis, Sfax, Sousse, Bizerte, créés de toutes pièces, tel est le bilan de leur collaboration, que résumait, devant un groupe d'étudiants siciliens, M. Mascia, directeur du lycée italien de Tunis: « En parcourant Tunis et la Tunisie, vous serez émerveillés par la somme de travail accompli en peu d'années : ports, chemins de fer, écoles, hôpitaux, marchés, théâtres, palais. Si notre patrie n'a pas pu y inscrire son nom, rappelez-vous que le travail italien n'est pas étranger à cette œuvre de progrès, et dans vos cœurs latins réjouissez-vous d'une victoire de famille qui sera désormais la grande victoire de la civilisation. »

L'exploitation du sous-sol a nécessité la construction de voies ferrées perpendiculaires à la côte, qui desservent les gisemens, et ouvrent en même temps des débouchés au trafic de l'intérieur. Quatre cents nouveaux kilomètres sont en voie d'achèvement:

La ligne de Kairouan à Henchir Souatir, 245 kilomètres; la ligne Sousse-Sfax, 110 kilomètres (sera achevée fin 1910); la ligne Bizerte-Nefzas, 72 kilomètres (sera achevée en 1911).

L'exportation des phosphatières tunisiennes a suivi, de 1902 à 1909, comme valeur des produits, une progression très rapide: 6, 8, 11, 12, 18, 27 et 32 millions de francs. En 1907, la Régence l'a emporté sur tous les pays producteurs (sauf la Floride), avec une exportation de 1 040 000 tonnes de phosphates, les deux cinquièmes de la consommation européenne.

Les Italiens exploitent eux-mêmes plusieurs gisemens. M. Magni, sénateur de Bellune, président du Conseil d'adminis-

tration de la « Société des phosphates tunisiens » de Kalaa-Djerda, fait de fréquents séjours à Tunis. Cette mine exporte annuellement 335 000 tonnes, avec 1 000 ouvriers, dont 350 Italiens et des indigènes, qui ont bâti auprès de l'exploitation le petit village de Magnville. Les produits passent de Tunis à Milan, où des usines transforment les phosphates en perphosphates et les disséminent dans toute l'Italie, pour le fumage des terres. En récompense de l'activité donnée à cette exploitation, le gouvernement a nommé M. Magni chevalier de la Légion d'honneur.

D'autre part, les mines de fer de Djebel-Slata et Hamema fournissent 300 tonnes de minerai par jour. Auprès de la station de Slata, les Italiens ont créé le village de Todrosville, du nom de l'ingénieur italien qui accéléra le développement minier dans la région.

A l'inverse des ouvriers, les agriculteurs se fixent au sol. C'est vers 1896 qu'ils ont afflué pour défricher les terres. A cette époque, la colonie était essentiellement agricole, et malgré sa transformation continue en région industrielle, l'agriculture y occupe encore un rang très honorable. En 1905, on y cultivait 500 000 hectares en blé, produisant 2 millions d'hectolitres. Les 10 millions $\frac{1}{2}$ d'oliviers donnaient 240 000 hectolitres d'huile. En 1908, 16 450 hectares plantés en vignes ont produit 345 000 hectolitres de vin.

L'agriculture réclame des capitaux et de la main-d'œuvre. On importa des capitaux français. Quant à la main-d'œuvre, le gouvernement songea d'abord aux indigènes. Mais les Arabes, aussi méfians que peu laborieux, tapis sous leurs gourbis, derrière des haies de cactus épineux, ne bougèrent point. Ce fut avec enthousiasme que nos colons clairsemés accueillirent le flot de paysans italiens, dont le labeur opiniâtre allait redonner à ces terres, après vingt siècles d'abandon, leur ancienne fertilité.

Ces agriculteurs, arrivés en grand nombre des bois de citronniers siliciens, n'ont pas, fort heureusement, subi la fascination de l'Éden transatlantique, comme ceux qui vont demander à l'Amérique du Nord une réussite problématique, un travail incertain. La désillusion les saisit bientôt, dans cette fourmilière où une population tumultueuse parle une langue monosyllabique, sans analogie avec la leur, sous un climat

terrible, fait de chaleur suffocante et de glacial *blizzard*. Donc; conditions très dures de la lutte pour l'existence et infériorité certaine par avance du groupe italien, trop faible, trop mal armé, pour jouer des coudes dans cette organisation touffue, où, le plus souvent, il ne représente qu'une réservè d'*unskilled labour*.

Au contraire, la Régence offre au *contadino* le sol fertile de l'*isola sacra*, des produits similaires, les magistraux couchers de soleil du golfe de Palerme, une langue cousine de celle qu'il bégayait au berceau. Dur à la fatigue, intrépide, il travaille sans défaillance ni plainte, sous le ciel embrasé ou la pluie diluvienne. Avec ardeur, il arrache lentisques et jujubiers, en traduisant dans son dialecte un peu rude le proverbe toscan : *Chi si aiuta, Dio l'aiuta*. Son terrain nettoyé, il plante de la vigne, véritable culture de la petite colonisation, qui permet de remplacer, dans une certaine mesure, le capital par la main-d'œuvre, sans exiger aucune avance. Matériel nul ; ni caves, ni pressoir, pas même de tonneaux ; les négocians de Tunis achèteront la récolte sur pied. Le sol lui rendra ses efforts au centuple et, plus tard, il possédera un terrain assez étendu pour assurer l'existence de sa famille. Fort de cette certitude, il accepte un salaire de famine, opposant une sérénité inaltérable à l'adversité, sécheresse persistante, inondation subite ou nuées de sauterelles qui dévorent en deux heures tout ce qui verdit au soleil. Comme une fourmi, peu à peu, il amasse des planches, de la chaux, des briques, et bientôt une maisonnette basse pique une touche rose sur le vert sombre des vignes. Désormais, il reposera sous son propre toit.

Ses amis qui souffrent les vignobles de Marsala, rivent des tôles au chantier naval de Palerme ou nettoient les marais salans de Trapani, se demandaient : où est Lorenzo ? Car, perdu dans la solitude, talonné par la préoccupation du pain quotidien, harassé de fatigue après avoir peiné tout le jour, notre immigrant ne songe qu'à l'avenir. Peut-être a-t-il pour excuse un *analfabetismo* complet : on appelle ainsi l'état de l'individu complètement illettré. A force de relancer le Consulat, les Siciliens apprennent que Lorenzo est devenu propriétaire. Propriétaire ! Ce mot magique, inséparable de l'idée d'opulence, resplendit, dans les vastes *latifondi* trinacriens, comme l'éclair d'un phare électrique aux yeux du navigateur perdu dans la

brume. La nouvelle se répand. D'autres *isolani* partent en hâte et débarquent à Tunis avec leur avoir tout entier dans un mouchoir. La maisonnette de Lorenzo leur sert de guide et d'encouragement. Chacun rivalise de zèle et d'entrain. Bientôt, d'autres cabanes surgissent le long des traînées de vignes, et voilà un village italien de plus.

Le 1^{er} janvier 1908, les Italiens possédaient 5 354 hectares plantés en vignes.

Ces paysans n'ont en général que deux bras solides et une bonne volonté à toute épreuve. Quelques-uns, très rares, possèdent le prix d'un terrain, quatre ou cinq billets de cent *lire*. L'un des premiers immigrants de cette catégorie plutôt fortunée acheta, 9 fr. 60 l'hectare, une terre aux environs de Tunis. Au lieu d'en entreprendre la culture, il découpa sa propriété en petits lots, qu'il revendit moyennant une rente perpétuelle de 20 francs par hectare. Cette opération fructueuse attira des capitalistes italiens qui débitèrent également au détail leurs achats en gros, et la petite propriété tomba de plus en plus aux mains de leurs compatriotes. La courbe représentative de ce mouvement est nettement ascendante, sans défaillance, au moins pour la superficie :

Années.	Propriétés rurales italiennes.	
	Nombre.	Superficie en hectares.
1881.	69	2 700
1891.	303	9 400
1901.	663	33 945
1904.	890	45 000
1906.	1 042	77 635
1907.	1 093	84 146
1908.	1 014	89 927

Ces chiffres n'ont rien d'inquiétant pour nous, si l'on songe que les colons français, poursuivant un mouvement parallèle de grande envergure, possédaient dans la Régence, en 1908, 700 000 hectares, contre 531 000 en 1900.

Ajoutons que les achats italiens, faits sans plan préconçu, en des points quelconques, réduisent à néant le plan machiavélique que l'on prêtait à nos collaborateurs : acquisition de terrains et création de villages aux points stratégiques, c'est-à-dire, prise de position à peine déguisée. N'est-ce point un roman imaginé de toutes pièces par des alarmistes ?

Voici deux exemples de ces achats en gros qui permettent de créer des centres de colonisation uniquement italiens. D'abord, la ferme de Bordj-El-Amri (3 200 hectares) à 26 kilomètres au Nord-Ouest de Tunis, sur la ligne d'Algérie, créée en 1901, par M. Canino. 500 Siciliens y cultivent du blé, des oliviers, de la vigne, des amandiers, sans compter l'élevage du bétail. Les propriétaires assurent aux paysans les vêtements, la nourriture, les habitations; ils leur avancent les animaux domestiques, les semences, les instrumens aratoires. Maîtres et fermiers partagent les récoltes après déduction des avances, sans aucun intérêt. Bou-Ficha (ligne de Tunis à Sousse) est un autre grand centre agricole italien. Les premiers colons s'y établirent en 1886, sur des lots de 10 hectares, achetés à la Compagnie franco-africaine, au prix de 2 000 francs. Le quart de cette somme était payable à la conclusion du marché; le reste (1 500 francs) en 10 annuités, avec intérêt de 6 pour 100. Il fallut d'abord procéder au défrichement, si long que les colons ne firent la première récolte qu'en 1890. Peu à peu, les immigrans affluèrent à Bou-Ficha, et, tout dernièrement, 200 familles de l'île de Pantellaria y possédaient 800 hectares plantés en vignes et en céréales.

Tout immigrant qui n'acquitte pas son annuité à l'échéance, paie 10 pour 100 jusqu'à libération du terme échu. D'où, nécessité de recourir aux emprunts usuraires. Car la *Cooperativa italiana di credito*, établie à Tunis, ne peut immobiliser des capitaux en prêts agricoles, les échéances, dans ce cas, étant à termes beaucoup plus longs que lorsqu'il s'agit d'opérations commerciales. Un établissement de crédit spécial à l'agriculture rendrait ici de grands services: l'ancienne situation paraît d'ailleurs modifiée dans un sens favorable. Pendant longtemps, le manque d'argent entravait la multiplication des centres agricoles italiens. Mais, aujourd'hui, les capitaux importés de la péninsule sont plus abondans.

Au lieu d'abandonner les colons au libre cours de leurs fantaisies et à d'inévitables écoles, des techniciens leur prodiguent d'utiles conseils. C'est ainsi qu'un savant agronome syracusain est venu faire à ses compatriotes des conférences sur les désavantages de la monoculture et sur l'amélioration des procédés en usage. Comme palliatif à la mévente possible des vins, il indiquait l'élevage, les céréales et les primeurs. Il recommandait les plantations de figuiers de Barbarie sans épines, dont le fruit

sert d'aliment, et la feuille, de fourrage. Il préconisait l'introduction en Tunisie des vaches laitières de Sicile, si indifférentes aux brûlantes sécheresses de l'été.

De nombreuses associations italiennes protègent les immigrans. Ainsi, le « Patronage des émigrans, » fondé en 1904, concentre les demandes, les offres de travail et facilite les rapports entre patrons. Jadis, il arrivait trop d'Italiens; l'offre dépassant la demande produisit l'avilissement des salaires. Le « Patronage » signala cette anomalie à Rome, et le commissaire général de l'Émigration mit tout au point. Sur son rapport motivé, un décret subordonna le départ des ouvriers à l'assurance de trouver, à l'arrivée, un emploi rétribué convenablement et d'une certaine durée.

La « Société italienne de bienfaisance, » fondée en 1898, reçoit 12 000 francs du gouvernement italien et 1 000, de la Tunisie. Outre les secours qu'elle distribue, elle fait d'importantes dépenses au titre des rapatriemens (moyenne : 2 000 individus par an).

Enfin, la *Cooperativa italiana di credito*, fondée en 1900 et encouragée par l'éminent M. Luzzatti, contribue à conjurer les petites crises locales.

II

Malgré la cordialité franco-italienne, nous avons le devoir de scruter la mentalité de ces immigrans si nombreux. Politiquement, les rapports sont bons. M. Loubet, en visite officielle à Tunis, reçut le consul d'Italie et les présidens des associations italiennes; il fit répartir une somme d'argent entre la Société de bienfaisance et l'hôpital italiens. Le Résident général envoie, en temps ordinaire, un représentant aux distributions de prix des écoles italiennes. Il fut une époque, heureusement lointaine, où la froideur des relations ne comportait point ces prévenances : les deux populations juxtaposées s'ignoraient, ou presque. C'était la suite des malentendus remontant à l'époque crispinienne. Le temps a clarifié la situation. En 1905, devant les étudiants touristes, M. Mascia remémora en quelques mots heureux l'ancienne confraternité d'armes des deux peuples : « En parcourant les rues de Tunis, vous rencontrerez des zouaves et de **pimpans**

officiers. Rappelez-vous qu'ils appartiennent à cette vaillante armée que nos pères accueillirent avec délire en 1859, et que, pour chasser les Autrichiens d'Italie, ils ont écrit, avec leur sang, dans leur histoire et dans la nôtre, les noms de Palestro, Magenta, Solférino. Rappelez-vous et saluez. »

De tels souvenirs ne peuvent que resserrer les liens de cette amitié franco-italienne, qui subit tant de vicissitudes et traversa même une redoutable crise. Après la guerre de 1859, survinrent des différends que M. Crispi envenima au point de changer en adversaires les *fratelli* qui, sur les mêmes champs de bataille, avaient versé leur sang pour fonder l'indépendance de la péninsule. Aujourd'hui, les deux sœurs latines marchent la main dans la main. La Triplice a perdu son caractère agressif et elle garantit l'Italie elle-même contre son allié autrichien. Le comte Nigra, qui s'y connaissait, n'a-t-il pas dit : « L'Italie ne peut être que l'alliée ou l'ennemie de l'Autriche ? »

Quatre mots résument, en Tunisie, les sentimens franco-italiens : intérêts connexes, sympathies grandissantes. Pourtant, tout n'est pas parfait ; il reste du chemin à parcourir. En dépit des affinités latines, une confiance absolue ne règne pas encore entre les deux groupes. Jamais d'explosion grave, mais des incidens minuscules, des piqûres d'aiguille. Ainsi, depuis quelques années, on soumet, à l'arrivée, les immigrans de troisième et de quatrième classe à une visite médicale, prélude de la vaccination, quand le médecin le juge utile. Un immigrant refuse-t-il de se prêter à cette formalité ? On ne l'autorise point à débarquer. Certains Italiens considèrent cet examen préalable comme une brimade visant à barricader le territoire. Que pensent-ils donc de la sélection autrement sévère et vexatoire que les Américains exercent à Ellis-Island (New-York) ? Car le gouvernement des États-Unis n'ouvre les barrières qu'à bon escient, aux sujets sains, robustes, possédant quelque instruction et quelques dollars. Il englobe les autres sous l'épithète dédaigneuse d'*undesirable*, et il les repousse.

Même chez leurs alliés, au lieu d'un accueil cordial, les émigrans italiens ne récoltent que des ennuis. Sans parler de l'Autriche, où d'ailleurs ils ne vont pas volontiers, en Allemagne, ils sont constamment entre l'enclume et le marteau. Plusieurs États, la Prusse, le Gotha, la Saxe, leur imposent un permis de séjour. Ces étrangers, venus pour chercher du travail, suivent-ils un

mouvement gréviste? La police confisque les permis et expulse les titulaires. Persistent-ils à travailler? Leurs camarades grévistes les molestent jusqu'à ce qu'ils aient déserté l'atelier ou le chantier, et ils retombent dans le premier cas.

L'administration française, il faut le dire à sa louange, exige une visite médicale, avec la seule préoccupation de la santé publique, et l'événement lui a donné raison. Depuis l'adoption de cette mesure, la variole, ce fléau si redoutable des ruelles arabes et des sordides impasses de la ville haute, n'apparaît plus que sous forme sporadique.

M. Guglielmo Ferrero a émis l'opinion suivante sur les immigrans italiens de l'Amérique latine: « Sous plus d'un rapport, ils représentent un des élémens les plus solides de ces pays, et, sans aucun doute, ils y ont un grand avenir. Mais que sera cet avenir sous le rapport de leurs relations avec l'antique patrie? C'est difficile à prévoir. Ces Italiens ont toujours l'Italie au fond du cœur; mais, ce sentiment, ou au moins le sens de l'*Italianisme*, s'atténue beaucoup dans les générations nouvelles. Il serait trop long d'en rechercher la raison. On peut considérer ce phénomène comme une nécessité historique du développement de ces pays. Les divers élémens constitutifs de ces populations sentent qu'ils doivent s'unir. Résister à cet esprit d'unification serait difficile, et je ne sais jusqu'à quel point ce serait utile. La tendance des pays neufs à former de nouveaux peuples est universelle et de tous les temps. »

L'éminent historien de Rome parle du nouveau monde et d'un pays neuf. En Tunisie, les faits sont moins tranchés. La classe bourgeoise immigrante, ardemment patriote, considère la Tunisie comme le prolongement de la Sicile. Est-il surprenant que ses membres souhaitent d'élever leurs enfans dans le culte de la mère patrie, puisque les plaines de la Régence, si riches en souvenirs, évoquent tant de leçons de choses? De toutes parts, des ruines de temples, d'aqueducs, de théâtres, témoignent de la puissance du peuple-roi, et, dans le silence des nuits étoilées, les Italiens perçoivent les voix d'outre-tombe qui chantent la gloire de Rome...

Ces intellectuels conservent leur nationalité avec un soin jaloux et condensent leurs aspirations dans cette formule: « Notre premier devoir est d'être, de nous sentir et de rester Italiens. » Les plus enthousiastes ajoutent ce commentaire: « Quelles que

soient les embûches légales ou extra-légales que l'on tende pour détruire notre nationalité, notre nature se révoltera tousjours. »

En outre, Tunis n'est qu'à six heures de Palerme : le fil qui unit les populations des deux villes reste solide et tendu. Des sénateurs, des députés, des Commissions, viennent réchauffer le zèle des transplantés. De telle sorte qu'une théorie, juste pour la République Argentine, n'est pas complètement applicable à la Tunisie. Comme les Allemands et les Suisses, les Italiens se groupent en sociétés : musique, mutualité, bienfaisance, écoles, propagation de la langue, tout sert de prétexte. L'*italianisme* est le pivot de ces groupemens. Aussi les colons accueillent-ils avec enthousiasme les compatriotes qui débarquent à Tunis, pour les entretenir du culte de la métropole et du lien moral qui les y rattache. Toutefois, ici, des distinctions s'imposent. Dans les villes, les intellectuels italiens font vibrer à l'unisson la masse des immigrans. Mais, au dehors, tout est moins précis. Chez les ouvriers et les paysans, disséminés ici ou là, livrés à eux-mêmes, l'intérêt immédiat finit par primer toute autre préoccupation et ils rentrent plutôt dans le cas des Italiens de l'Amérique du Sud.

En Italie, le gouvernement et l'initiative privée unissent leurs efforts pour raffermir l'attachement à la patrie et maintenir l'unité morale des nationaux qui s'expatrient. L'action gouvernementale s'exerce par la direction des Affaires coloniales, le commissariat de l'Émigration et le Bureau du travail (*Ufficio del Lavoro*) ; l'initiative privée, par la Société de Géographie, la Société d'explorations géographiques et commerciales, la Ligue Navale et la « Dante Alighieri. » L'Institut Colonial, de création récente, unit en faisceau les efforts isolés de ces divers organes et les dirige vers l'expansion économique de l'Italie. Pour activer ce mouvement, il a convoqué à Rome un Congrès des Italiens à l'étranger, où les délégués ont apporté non seulement des listes de revendications, mais aussi l'esquisse de la situation commerciale de leurs résidences.

Le premier Congrès (18 au 31 octobre 1908) comprenait 254 délégués, dont 110 pour l'Europe, 107 pour l'Amérique, 36 pour l'Afrique et 1 pour l'Asie (Chine). Dans ce nombre, la Tunisie, où se discutent tant de problèmes délicats, comptait 7 représentans.

Le nationalisme a tenu une large place dans ces assises où l'on discutait avec chaleur tout ce qui touche à l'émigration : mesures propres à régler les courans migrants et à répandre l'enseignement de la langue italienne à l'étranger, amélioration de l'instruction des émigrans, service militaire et naturalisation. Les congressistes ont visité en détail les monumens de Rome : le Forum, le Palatin, le Capitole, les arcs de triomphe, le Colisée... Puis, la troupe du théâtre Argentina joua devant eux *la Nave*, pièce irrédentiste de d'Annunzio. Les délégués soulignèrent par des applaudissemens nourris le passage relatif à l'Adriatique : « Le peuple dit au conquérant : Délivre l'Adriatique ! Chasse les voleurs de notre mer... Arme le grand bateau ! Nomme-le *Totus mundus* ! Nous voulons raser les forêts pour construire mille bateaux !... »

Fidèle à sa devise : « Protection de la langue italienne partout où palpète l'âme italienne, » la société patriotique « Dante Alighieri, » avec un zèle infatigable, s'efforce, en Tunisie comme ailleurs, d'entretenir ou de raviver la pensée nationale, par ses créations et ses libéralités. Sans esprit confessionnel, ni politique, elle poursuit l'expansion de la langue de Dante ; elle célèbre par des fêtes scolaires les événemens historiques ; aux enfans nécessiteux, elle distribue livres, cahiers, vêtemens, chaussures ; elle crée des filiales, des asiles, des bibliothèques populaires dans les centres agricoles et miniers ; elle fonde des cabinets de lecture comme celui de Tunis qui a 10 000 volumes ; des écoles mixtes comme celle de Bab-Zira ; des œuvres comme l'*Albero di Natale*, association de dames italiennes qui travaillent en commun pour les pauvres.

Le patriotisme est lié à la question des écoles, considérées comme l'organe qui lie le plus étroitement l'émigrant à son pays natal. Le *magister* italien, ardent patriote, en retraçant aux élèves les événemens historiques comme l'expédition des Mille et l'entrée à Rome des troupes italiennes par la brèche de la Porta Pia, répète que les forts sont le soutien de la Patrie : *La Patria riposa sui forti*.

Les écoles italiennes de Tunisie (asiles, écoles primaires et secondaires) comptent environ 6 500 élèves, partagés en vingt groupes scolaires, ainsi répartis : Tunis, 41 ; La Goulette, 3 ; Sousse, 3 ; Sfax, 2 ; Bizerte, 1. Total, 20.

La création de ces établissemens remonte à 1831. Ce fut un

émigré politique livournais, M. Pompeo Sulema qui ouvrit à Tunis la première école. Depuis 1888, le gouvernement italien entretient lui-même ces groupes scolaires, où l'on suit les programmes de la métropole avec des variantes : par exemple, des cours de français, d'anglais et d'arabe.

M. Tittoni a déposé à Montecitorio, le 18 octobre 1909, un projet de réorganisation des écoles à l'étranger (1). Ce projet maintient le principe actuel : écoles du gouvernement dans la Méditerranée et écoles subventionnées en Amérique. Mais il régularise les inspections et il améliore notablement la situation des instituteurs. En voici les dispositions principales : les écoles royales établies à l'étranger sont laïques. Elles admettent des élèves de toute religion et de toute nationalité. L'enseignement religieux, gratuit ou payant, peut y être donné, en dehors des heures de classe, à la demande des pères de famille. Ces établissemens comprennent des asiles, des écoles élémentaires et des écoles moyennes. Les instituteurs et institutrices sont nommés au concours parmi ceux du royaume qui, n'ayant pas dépassé l'âge de trente ans, possèdent des conditions physiques et morales ainsi que des aptitudes spéciales au service des écoles à l'étranger. Enfin, le projet désigne un fonctionnaire compétent pour la surveillance de ces établissemens et leur inspection annuelle.

L'importance croissante de l'immigration italienne en Tunisie impliquerait la création de nouvelles écoles de cette nationalité, mais la convention du 28 septembre 1896, entre la France et l'Italie, a consacré le *statu quo* : « En ce qui concerne les écoles italiennes actuellement ouvertes en Tunisie,... le *statu quo* sera maintenu... » Est-ce à cela qu'il faut attribuer, au moins en partie, l'attraction qu'exercent les écoles françaises? En 1907, sur 160 candidats italiens aux divers examens (y compris le baccalauréat), 133 ont été reçus. Les Italiens ont en effet tout intérêt à faire apprendre le français à leurs fils ; ils l'ont parfaitement compris. Le 1^{er} janvier 1908, 23 618 élèves fréquentaient nos établissemens scolaires. On comptait, sur ce nombre, 6 215 Italiens, soit 26 pour 100 du total. Aussi, nos établissemens ne suffisent-ils plus aux besoins ; et, comme de nouveaux centres en réclament sans cesse, le protectorat a pris pour règle

(1) Voté récemment par la Chambre.

d'ouvrir un bureau de poste et une école, partout où les colons seront assez nombreux. Il faut faire plus et mieux; et, comme les crédits manquent, la Conférence consultative (5 décembre 1909) a formellement invité le gouvernement à créer, par voie d'emprunt, les écoles dont le besoin se fait chaque jour plus impérieusement sentir. En attendant, le Protectorat autorisera prochainement l'enseignement de l'italien dans plusieurs écoles françaises. Outre l'ouverture, à Tunis, d'un cours de littérature italienne, on créera des cours d'italien dans quatre de nos écoles (deux à Tunis, une à Sfax, une à Sousse). Une amélioration aussi opportune aura un grand retentissement; la population italienne l'accueillera avec joie et reconnaissance.

III

Le 1^{er} janvier 1909, on comptait en Tunisie 102 865 Italiens contre 38 770 Français, environ 3 Italiens pour 1 Français. D'où le cri d'alarme : « Nous aurons bientôt une province italienne à administrer ! » On ne trouve guère qu'en Suisse une situation aussi paradoxale. Là, en douze ans, l'accroissement des nationaux n'a pas dépassé 9 pour 100, tandis que celui des étrangers atteignait 67 pour 100. Les autorités fédérales murmurent vaguement les mots de « péril national » et songent, pour enrayer ce mouvement, à la naturalisation obligatoire et automatique des fils d'étrangers qui naissent dans le pays. Cette direction inattendue de l'opinion helvétique est un sujet de préoccupation pour les 150 000 Italiens devenus habitans de la Confédération.

C'est en petit ce qui se passe pour la Tunisie, où l'on a cherché, où l'on cherche encore à tourner la question. Pour combattre l'anomalie signalée, on a voulu favoriser la petite colonisation nationale, établir des paysans français dans la Régence. Le gouvernement poursuit ces essais par deux procédés : 1^o la caisse de colonisation (actif, 8 millions) lui fournit des capitaux pour acheter des terres aux indigènes : en 1908, il a acquis 10 862 hectares, à rétrocéder aux colons français ; 2^o la location des biens *habous* (fondations pieuses), à *enzel* (baux perpétuels). Grâce à cela, un Français débarquant à Tunis n'a aucun débours à effectuer pour achat de terrain ; il peut immédiatement se

mettre à l'œuvre, en consacrant ses capitaux, s'il en possède, à la mise en valeur des *habous* qu'on lui attribue. En appliquant ces deux moyens, le gouvernement ne se bornait pas à attendre la clientèle; son activité se donnait libre carrière. Depuis 1896, il a organisé une propagande active, brochures, conférences, voyages répétés dans tous les coins de la Tunisie, pour révéler les immenses ressources de la colonie à des groupes sans cesse renouvelés et choisis dans des milieux sociaux très divers. Que n'a-t-on pas tenté? On a transplanté sur cette côte africaine des pêcheurs bretons, habitués à « tenir » la mer agitée du Nord, leur voilure au bas ris, ballottés par les lames vertes, fouettés par les grains du « suroit. » Faut-il avouer que cette expérience de colonisation à rebours resta sans lendemain? Aveuglés par le soleil, accablés par la chaleur, ignorant les méthodes du pêcheur indigène, ces Pontenais mouraient de faim et de nostalgie sur la mer tranquille et bleue. Force fut de rendre ces rudes natures à leurs brumes et aux tempêtes hurlantes qui déracinent les pins rachitiques de l'Armorique.

La campagne relative à la petite colonisation nationale est restée sans résultat bien appréciable: un courant migrateur important et continu n'a pu s'établir. On a même signalé, en 1908, un fléchissement prononcé des ventes; bon nombre de lots, offerts par le domaine à nos colons, n'ont pas trouvé preneurs. C'est que nos paysans, routiniers par essence, rivés au sol natal, s'expatrient peu. Madagascar, Taïti, Sénégal, Tunisie, résonnent à leurs oreilles comme les notes d'une musique barbare. Le court voyage de Marseille à Tunis leur paraît aussi aventureux que celui des Argonautes à la conquête de la Toison d'or.

Ils aiment mieux végéter en France comme simples fermiers révocables que d'entrer en possession, sans bourse délier, de terres fertiles outre-mer, moyennant un exil, même intermittent. En 1908, sur 840 immigrans français, on ne comptait que 337 agriculteurs, dont 156 venaient s'établir à leur compte, et 481 comme employés. Somme toute, la population agricole d'origine métropolitaine, dispersée aux quatre coins de la colonie, ne dépasse pas 4 000 individus, contre 12 000 Italiens. Toujours la proportion de 3 pour 1.

Cette immigration nationale, si difficile à réaliser, serait pourtant le seul moyen efficace d'équilibrer ce que parfois on nomme le « péril italien, » et ce que nous appellerons simple-

ment la disproportion entre les élémens français et italien. Évidente dans les villes, cette disproportion apparaît moins dans les campagnes. Il y a aujourd'hui cent fois plus de Français ici qu'il n'y en avait en 1881, assurent les rapports officiels, et ils ajoutent : « Nous avons le droit d'être fiers de ce résultat. » N'est-ce pas le comble de l'optimisme bureaucratique? Car, après trente ans d'occupation, avec beaucoup d'efforts, de promesses et de faveurs, nos compatriotes ne forment que 26 p. 100 de la population européenne. Nous ne contestons point pour cela l'œuvre créée dans la Régence par les vaillans colons français; nous regrettons simplement qu'ils n'y viennent qu'en trop petit nombre.

Ceux qui considèrent cet afflux d'étrangers comme un danger possible, écrivains, politiciens, économistes, ont étudié le problème sous toutes ses faces et proposé des remèdes. L'un fonde de grandes espérances sur l'assimilation. Peut-on compter sur le temps pour l'opérer? Oui, répond M. Loth. Il faut pour cela multiplier les écoles françaises; les Italiens les fréquentent pour apprendre la langue officielle.

M. Loth conseille aussi de favoriser la naturalisation; mais cette question ardue ne paraît pas encore mûre. En 1907, 51 Italiens seulement ont demandé à acquérir la qualité de Français. En 1908, le nombre des demandes s'est élevé à 68, dont 35 venant d'Italiens nés en Tunisie! Ce mouvement infime ne dépasse pas une moyenne de 32 par an, depuis vingt ans. D'ailleurs, les Italiens le déclarent eux-mêmes : « L'intérêt bien compris de la France lui conseille de conserver les Italiens tels qu'ils sont, des amis sincères, plutôt que d'avoir en eux, après naturalisation, des fils d'une foi douteuse et d'un patriotisme incertain. »

En faisant cette déclaration, les Italiens estiment que le travail ne leur confère point la part d'autorité sociale à laquelle ils ont droit. M. Tittoni reconnaît que c'est là une règle générale contre laquelle on lutterait vainement. Dans la Plata, le capital anglais confère une influence que ne donne pas le travail italien. La naturalisation fournirait un moyen de combattre cette anomalie; et, pour la favoriser, M. Tittoni a déposé à la Chambre, le 18 novembre dernier, un projet de loi qui facilite la réacquisition de la nationalité italienne pour ceux qui, après l'avoir perdue, reviennent se fixer en Italie. L'ancien ministre

des Affaires étrangères considérait cette faculté comme une solution pratique du problème angoissant de l'émigration. Pourtant, nous ferons des réserves au point de vue tunisien : les naturalisés acquerront tous les droits civils et politiques ; mais alors, ces néo-français deviendraient les maîtres en Tunisie, par le simple jeu de la tyrannie du nombre. Ne serait-ce pas tomber de Charybde en Scylla ?

Un autre dit : Éduquez la main-d'œuvre indigène. Amenez à vous ces agriculteurs enfans. Associez étroitement au même travail le colon français et l'Arabe. L'agriculture réclamera moins de bras et le courant immigrateur se restreindra de lui-même. Cette solution, hérissée de difficultés, ne peut opérer qu'à très longue échéance. L'Arabe, en effet, a des habitudes invétérées, aussi éloignées de la culture intensive que difficiles à modifier. Il égratigne le sol avec des charrues antédiluviennes ; et, quand un nuage crève sur la terre assoiffée, vite il charge sur un âne un sac de blé et s'empresse d'aller esquisser le geste large du semeur. Mais, cultiver rationnellement, jamais.

La panacée reste encore à trouver. En attendant, le meilleur moyen de vivre en paix, c'est d'accepter loyalement la situation, avec espoir d'améliorations graduelles. Car les Italiens se plaignent, et ils n'ont pas toujours tort. Reconnaître leurs services d'une manière effective ne serait que leur rendre un peu de la justice qu'ils réclament. Nous ne saurions pourtant accueillir sans examen l'ensemble de leurs revendications. Par exemple, certains de leurs publicistes regrettent amèrement le régime des capitulations et ils expriment leurs doléances avec force. C'est vouloir rouvrir un chapitre fermé. Les Italiens ont solennellement reconnu la substitution du protectorat à leurs consuls, pour des affaires déterminées. A quoi bon revenir sur un passé lointain, pour exhaler de vaines récriminations ?

D'autres déplorent l'« infériorité italienne dans le pays. » Ils voudraient que les *professionisti*, les médecins, les avocats, les ingénieurs, les entrepreneurs trouvassent leur place au soleil de la Régence. Ne sommes-nous pas fondés à demander pourquoi ? Quand un client a besoin de café et qu'il en demande à l'épicier, voyez-vous ce négociant l'obligeant à prendre aussi des chandelles ? Le client se récriera : « Je vous demande du café, gardez vos chandelles. » Il nous faut en Tunisie des terrassiers, des mineurs, des paysans ; mais, les *professionisti* ne

nous sont pas indispensables. Nous en avons. Va-t-on nous obliger à accueillir tous les immigrans en marge des travailleurs vraiment utiles à la colonie? On dirait que nous innovons. Que se passe-t-il ailleurs? En Égypte, sir John Aird, manquant de main-d'œuvre pour les gigantesques travaux du barrage d'Assouan, a demandé des terrassiers et des maçons. Quand la Turquie entreprendra le plan d'irrigation de la Mésopotamie, elle réclamera des tailleurs de pierre.

L'Australie décide de mettre en valeur une partie de ses terres de l'Ouest. Ce pays, où 4 millions et demi d'habitans peuplent 8 millions de kilomètres carrés, fait appel aux travailleurs étrangers. D'emblée, il repousse les hommes de couleur, qu'ils soient rouges, noirs ou jaunes; il lui faut des travailleurs blancs et, avec raison, il jette son dévolu sur les Italiens éprouvés et appréciés partout, à Panama, en Tunisie, dans les mines d'Amérique et les plantations de San Paulo. Que demande-t-il pour défricher ses terres? Des paysans. Est-ce à dire que des artisans de toute sorte et des *professionisti* vont s'embarquer pour le Queensland? Libre à eux de tenter la fortune; mais si l'Australie les admet et qu'ils y meurent de faim, accusera-t-on les autorités du pays?

Loin pourtant de suivre les Australiens dans cette voie exclusive, le Protectorat a fait quelque chose en faveur des avocats. Le décret du 16 mai 1901 reconnaissait à tout licencié en droit de nationalité quelconque, fixé en Tunisie, la faculté de demander son inscription à l'un des barreaux de Sousse ou de Tunis. On espérait que les étrangers inscrits rempliraient, au point de vue de l'instruction classique, les mêmes conditions que les Français, c'est-à-dire, qu'ils posséderaient le diplôme de bachelier. Il n'en fut point ainsi. D'où, infériorité pour nos compatriotes, qui passent leur baccalauréat et remplissent en outre les obligations du service militaire. Un décret du 27 avril 1908 s'est proposé de rétablir l'égalité: tout avocat devra posséder désormais le baccalauréat français, que les intéressés peuvent préparer dans les lycées de la Régence. Mais, une disposition particulière édulcore ce règlement. On n'exigera pas le diplôme français des étrangers titulaires d'un certificat d'études analogue, obtenu dans leur pays. Ceci calmera-t-il l'excitation qu'a soulevée la question des dispenses, parmi les *barristers* de Tunis?

Trêve d'exagérations. Que l'on ne nous parle plus d'« odieuse distinction entre la chair de surmenage et la race privilégiée. » Que l'on cesse d'affirmer la prévention de l'autorité française contre la langue italienne. Autant de mots sans vérité.

L'autorité ne combat point la langue italienne (elle en donnera bientôt une preuve éclatante), pas plus qu'elle ne prohibe la formation de cortèges, avec uniformes, musique et drapeaux italiens claquant au vent.

De notre côté, ne redoutons point la prépondérance numérique de ces utiles colons. Depuis l'occupation, de nombreux intérêts, italiens à l'origine, ont cessé de l'être. Le chemin de fer Tunis-Marsa (devenu tramway électrique) qui longe au Nord le lac de Tunis, autrefois italien, a été cédé à la compagnie française Bône-Guelma. L'Italie a fermé ses bureaux de poste et, peu à peu, des Français ont remplacé les Italiens dans les administrations beylicales.

Enfin le commerce de l'Italie n'a pas suivi l'ampleur de son mouvement migrateur. Dans les treize dernières années, le commerce tunisien a progressé de 100 millions; mais l'Italie ne prend à ce trafic qu'une part très modérée. Voici les chiffres pour 1908 :

Commerce général	{ Importation : 123 028 142 fr. }	Ensemble : 217 443 147 fr.
tunisien en 1908 :	{ Exportation : 94 115 005 fr. }	

Part de l'Italie sur ce total : 25 553 111 francs, soit 8,4 pour 100 seulement.

Mais, demande-t-on, qu'arriverait-il en cas de guerre ? Quelle serait alors l'attitude des colons italiens ? L'Italie appartient en effet à l'alliance de l'Europe centrale. En temps de paix, sa diplomatie évolue très habilement entre ses alliés et ses amis. Mais, si la guerre éclatait, s'il fallait prendre un parti, si la fatalité rangeait l'Italie parmi nos adversaires, que deviendraient les 100 000 Italo-Tunisiens ? Se lèveraient-ils comme un seul homme pour défendre la mère patrie ? Chercheraient-ils à fuir en un *rush* formidable pour Naples et Palerme, désertant le foyer créé à la longue, au prix de tant de fatigues ? C'est invraisemblable. En temps normal, dit-on, les réfractaires, assez nombreux, semblent imiter les 80 000 Espagnols de la province d'Orab, qui, en 1908, n'ont présenté au conseil de révision, pour l'armée royale de leur pays, que soixante-sept jeunes gens nes

en Algérie. Autant dire que les sujets d'Alphonse XIII, devenus colons algériens, esquivent le service militaire.

Ne cherchons point à découvrir ce que feraient en pareil cas les étrangers fixés dans la Régence. L'éventualité, en tout état de cause, d'un conflit armé entre la France et l'Italie est devenue de jour en jour plus improbable. Au surplus, il s'agit surtout ici de la Régence, et là les intérêts italiens se lient intimement aux nôtres pendant que les entreprises industrielles mélangent de plus en plus les capitaux des deux peuples. Même en temps d'hostilités, la présence des immigrans italiens en si grand nombre, sur le sol tunisien, n'est pas un gros nuage à l'horizon politique.

Il faut achever ce que nous avons si bien commencé. Déjà, l'introduction prochaine de la langue italienne dans les écoles françaises de Tunisie a produit le meilleur effet. Travaillons à la fusion plus complète des deux groupes. Multiplions les écoles. Favorisons les associations d'anciens élèves comme moyen de rapprocher les nationalités et de perpétuer les liens contractés dès l'enfance sur les bancs de l'école primaire. Enfin, point d'impatience. Laissons agir le temps, « ce grand sculpteur, » qui arrondit les angles, émousse les pointes, comble les vides, aplanit les obstacles et nivelle les hommes et les choses.

A. DAVIN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

L'intérêt, dans cette dernière quinzaine, s'est porté tout entier sur les questions extérieures. La nouvelle, lancée par le journal *le Matin*, qu'une convention militaire venait d'être signée entre la Roumanie et la Turquie a mis tous les esprits en mouvement, et la presse s'est livrée à ce sujet à des commentaires qui sont encore fort loin d'être épuisés. Au même moment, on apprenait que le gouvernement ottoman ayant voulu faire, avec des procédés assez nouveaux, un emprunt de 150 millions sur la place de Paris, le gouvernement français avait fait savoir que, dans les conditions où cet emprunt se présentait, il se verrait obligé de ne pas lui accorder la cote à la Bourse. Grande colère à Constantinople ! Les journaux de la Jeune-Turquie ont jeté feu et flammes contre nous, et le gouvernement ottoman a essayé de faire son emprunt ailleurs, ce à quoi il n'a pas réussi jusqu'à présent. Ces événemens ou incidens, politiques, militaires, financiers, rapprochés les uns des autres, ont produit une assez vive impression. Si la situation générale de l'Europe n'en a pas été sensiblement modifiée, elle en a été précisée et clarifiée aux yeux de ceux qui ne la voyaient pas sans quelques illusions. Les intérêts divers ont été mis en évidence ; le fond des cœurs s'est découvert. Quand même la nouvelle du *Matin* n'aurait pas eu d'autre résultat, elle serait la bienvenue.

Est-elle vraie ? Ne l'est-elle pas ? Il fallait s'attendre à ce qu'elle fût démentie et elle l'a été, mais non pas d'une manière aussi catégorique ni aussi rapide que cela arrive habituellement. Il y a eu comme un peu de flottement dans l'opération, et on en a généralement conclu que, suivant l'expression populaire, il y avait quelque chose. C'est aussi notre sentiment. La nouvelle n'aurait pas produit l'effet qu'on a pu constater si elle n'avait pas été jugée très vraisemblable. Qu'il n'y ait pas expressément une convention écrite, un papier échangé

entre la Turquie et la Roumanie, nous voulons le croire puisqu'on le dit; mais qu'importe si les deux pays, après avoir reconnu la concordance de leurs intérêts dans un certain nombre d'hypothèses, se sont mis d'accord sur la conduite à suivre dans le cas où elles viendraient à se réaliser? On connaît des arrangemens de ce genre : les formes qu'ils peuvent prendre sont extrêmement nombreuses. Nous ne savons pas quelle est celle que la Roumanie et la Turquie ont adoptée mais tout porte à croire qu'un lien existe entre elles parce que leur intérêt était de le former.

Cet intérêt, à vrai dire, est encore plus manifeste à Constantinople qu'à Bucarest. Nous parlions dans notre dernière chronique, et nous aurions pu le faire depuis quelque temps dans presque toutes, du conflit devenu permanent entre la Turquie et la Bulgarie en Macédoine. Tout sert à l'entretenir et on s'y applique. Les Bulgares ne sont pas fâchés d'avoir des griefs toujours disponibles contre la Turquie. Ils ont une armée bien organisée, pourvue de tout, bien commandée, de tous points respectable, qui n'a pour eux d'autre inconvénient que de peser sur leur budget d'un poids difficile à soutenir longtemps. Quand on a fait la dépense d'une armée pareille, la tentation est grande de s'en servir, et cette tentation agit puissamment à Sofia. Les Bulgares sont flattés sans doute que leur pays ait proclamé son indépendance et se soit érigé en royaume; mais, réalistes avant tout, cette satisfaction d'amour-propre leur paraît insuffisante comme prix de leur effort, et ils reprochent au roi Ferdinand de n'avoir pas profité des circonstances, au moment de la révolution jeune-turque, pour franchir la frontière et s'établir sur un point du territoire ottoman. La Turquie était presque désarmée, elle aurait été surprise et n'aurait pas pu se défendre. L'intérêt général qu'elle excitait alors aurait peut-être amené l'Europe à intervenir en sa faveur, mais les Bulgares auraient toujours conservé quelque bénéfice du coup définitivement accompli : aussi déplorent-ils amèrement de s'en être abstenus. La Turquie s'est rendu compte du danger qu'elle avait couru; elle n'a pas voulu y rester exposée une seconde fois et, depuis deux ans, elle a pris des précautions militaires très sérieuses. Elle ne s'en est pas tenue là; elle a cherché un appui éventuel au dehors, et elle a jeté les yeux sur la Roumanie. Si, en effet, on regarde une carte, on se rendra compte que la Bulgarie, placée entre la Macédoine ottomane au Sud et la Roumanie au Nord, ne peut en quelque sorte pas bouger sans s'être assurée des dispositions de cette dernière. Il suffirait à la Roumanie de faire des concen-

trations de troupes sur sa frontière méridionale pour obliger l'armée bulgare à se diviser et pour briser son élan au moment où elle s'apprêterait à le prendre contre l'armée ottomane. Il était donc tout naturel que la Turquie se tournât du côté de la Roumanie. C'était son intérêt de le faire, et nul ne peut s'étonner qu'elle s'en soit inspirée.

L'intérêt de la Roumanie, nous l'avons dit, n'apparaît pas ici avec la même clarté. La Roumanie ne saurait voir d'un œil tranquille grandir à côté d'elle un État jeune, entreprenant, ambitieux, qu'on a appelé le Piémont des Balkans, et dont la puissance, qui tient déjà la sienne en balance, peut la mettre un jour en échec. Il est peu probable qu'elle soit elle-même appelée à grandir beaucoup. Si elle devait le faire, ce serait dans une mesure restreinte et sans doute au détriment de l'Autriche qui, dans la mosaïque de nationalités diverses qu'elle régit, détient un certain nombre de Roumains. Quoi qu'il en soit, son intérêt, sa croissance normale étant limitée, est que d'autres ne croissent pas sur sa frontière dans des proportions qui deviendraient pour elle inquiétantes. Mais comme rien ne la menace immédiatement et qu'elle jouit en Europe de sympathies presque générales, n'y aurait-il pas de sa part quelque imprudence à s'engager dans des complications dont nul ne saurait, en ce moment, calculer les développemens et les aggravations possibles? Garder sa liberté est aussi une force. La Roumanie l'a compris jusqu'à ce jour. On sait que son roi, politique fort habile, est un Hohenzollern; il ne faut assurément pas l'oublier car il ne l'a jamais oublié lui-même; on peut deviner de quel côté sont ses préférences; il a été un agent très efficace du germanisme en Orient. Toutefois son activité a toujours été circonspecte. Quelles influences ont pu, en ce moment, l'emporter dans son esprit et dans celui de son gouvernement? Il est difficile de le dire. Mais s'il est entré dans des arrangemens politiques et militaires tout à fait précis avec la Porte, il ne l'a sûrement pas fait sans une entente préalable avec l'Allemagne et l'Autriche. On en a conclu un peu vite que la Roumanie et la Porte avaient adhéré à la Triple-Alliance, conclusion probablement excessive, si on entend par là que le fait est déjà réalisé, mais probablement vraie, si on se borne à parler de tendances que des faits ultérieurs pourront accentuer et déterminer. Tout cela mérite sans doute une grande vigilance de notre part et de celle des puissances qui composent avec nous la triple entente, mais il est encore un peu tôt pour sonner la cloche d'alarme. La Turquie et la Roumanie, même approuvées, même suggestionnées par l'Allemagne et l'Autriche, ont pu préparer entre elles des

arrangemens militaires en vue d'éventualités limitées, sans que l'équilibre de l'Europe en soit ébranlé. Si nous parlons toujours de l'Allemagne et de l'Autriche, et non pas de l'Italie qui fait partie avec elles de la Triple-Alliance, ce n'est pas par oubli; mais il est douteux que l'Italie ait participé à l'échange de vues qui a eu lieu, et plus douteux encore, si elle y a participé, qu'elle y ait apporté les mêmes dispositions que ses alliés. Nous avons cherché et finalement discerné les avantages réels, quoique inégaux, que les autres puissances mises en cause avaient pu trouver dans les arrangemens qu'on leur prête : en ce qui concerne l'Italie il est inutile de chercher, nous ne trouverions pas. Dans ce cas, comme dans quelques autres, ses intérêts propres paraissent avoir un caractère distinct de ceux de ses alliés.

On attribue volontiers les dernières résolutions de la Porte à l'influence croissante de l'ambassadeur d'Allemagne à Constantinople, et il est vrai que le baron Marschall de Biberstein, que tout le monde connaissait déjà pour un diplomate expérimenté, a montré, au moment de la révolution jeune-turque et depuis, une habileté consommée. La situation n'était pas facile pour lui au lendemain de l'événement. Son pays participait à l'impopularité sous laquelle Abdul-Hamid avait été écrasé. L'ancien sultan avait accepté, en effet, une sorte de tutelle morale de la part de l'Allemagne, et il en avait payé les avantages, d'ailleurs contestables, de nombreuses concessions et faveurs. Il faut cependant, si on se place au point de vue européen, rendre à Abdul-Hamid quelque justice et nous l'avons fait, quant à nous, au moment de sa chute, lorsque tout le monde l'accablait. Son gouvernement intérieur était exécration. Jamais pays n'a été gouverné par une police plus mesquine et plus odieuse que la sienne. Les massacres qui l'ont ensanglanté ont été pour l'Europe le trait le plus apparent de ce régime; mais pour les sujets d'Abdul-Hamid, les massacres n'ont été que des incidens rares, localisés, séparés par de larges intervalles; ce qui était pour eux insupportable, c'était la tyrannie de tous les jours, tyrannie que l'Europe ne voyait pas, ou dont elle détournait les yeux parce qu'elle n'en souffrait pas. Avec tous ses défauts, Abdul-Hamid, homme intelligent, avait compris que l'intérêt de son Empire était de rester indépendant de toutes les combinaisons politiques européennes. Il semblait avoir fait sa règle du mot de Talleyrand qu'il faut être bien avec toutes les puissances et mieux avec quelques-unes. Il était mieux avec l'Allemagne, mais rien de plus, et à la condition de ne pas s'engager à fond avec elle et de rester bien avec les autres. Lorsqu'il lui avait accordé

quelque faveur considérable, il s'appliquait sinon à effacer, ce qui n'était pas toujours possible, du moins à atténuer les susceptibilités que d'autres en auraient pu concevoir; il leur donnait aussi des marques de sa bonne volonté. Ce n'était pas là de la grande politique sans doute, mais c'était du savoir faire et, grâce à cette adresse, Abdul-Hamid a régné longtemps sans jamais provoquer contre son Empire un sérieux danger extérieur.

Néanmoins, lorsqu'il est tombé, l'influence allemande a été atteinte. L'explosion a paru être seulement libérale : depuis, on s'est aperçu qu'elle était beaucoup plus nationaliste encore que libérale. Mais, au premier moment, les grandes puissances occidentales, la France, l'Angleterre, les pays où la liberté règne et où les parlemens sont les vrais maîtres, étaient l'objet principal et même exclusif de manifestations chaleureuses. C'est au chant de *la Marseillaise* que la révolution s'est faite. L'esprit d'affranchissement qui soufflait si puissamment sur les rives du Bosphore semblait venir tout droit de France, comme en venaient beaucoup de Jeunes-Turcs, dont quelques-uns n'étaient plus jeunes, qui y avaient trouvé un asile et, ce qui est mieux encore, de la sympathie. Cette sympathie les suivait d'ailleurs dans leur pays où ils rentraient en triomphateurs, et elle s'attachait avec un élan tout désintéressé au régime purifié qu'ils allaient fonder. On sait à quel point la Jeune-Turquie a été populaire chez nous. L'opinion française était séduite par le phénomène d'une révolution qui, n'ayant rencontré aucune résistance, avait pu se faire sans effusion de sang, en toute générosité de sentimens, en plein idéalisme. Notre politique s'est naturellement conformée à ces dispositions : ayant donné nos cœurs à la Jeune-Turquie, nous lui avons donné tout le reste, appui moral, aide financière. Que faisaient, pendant ce temps-là, l'Allemagne et son ambassadeur? Rien, ils regardaient et attendaient, également éloignés de la froideur et de l'empressement, car ils étaient au fond indifférens à la révolution turque et se demandaient seulement comment ils y feraient prévaloir leur intérêt. Malgré les services que l'ancien sultan leur avait rendus, ils n'avaient garde de se compromettre pour lui, mais ils ne faisaient aucune avance à ses successeurs, convaincus que ceux-ci leur en feraient un jour.

Cette conduite, dont les circonstances leur faisaient peut-être une obligation, leur a parfaitement réussi. Les enthousiasmes de la première heure ont eu, en Turquie, la durée des feux de joie. Quand tout cela a été tombé ou éteint, on a aperçu l'ambassade allemande qui était restée immobile, expectante, imposante : cette attitude a frappé.

L'Allemagne avait d'ailleurs des intelligences dans le nouveau gouvernement et surtout dans l'armée. Un grand nombre d'officiers turcs ont fait leurs études militaires en Allemagne, entre autres le plus important de tous, Malmoud Schefket pacha, dont il suffit de prononcer le nom : il n'a voulu être qu'un soldat, mais tout a dépendu et tout encore dépendra de lui quand il le voudra. Peu à peu, grâce à ces concours discrets, actifs, puissans le terrain perdu par l'Allemagne a été reconquis par elle, silencieusement, laborieusement, victorieusement. Les moyens de persuasion ne manquaient pas. Il est très vraisemblable, par exemple, que le baron Marschall a fait sentir quel appui son gouvernement pouvait à l'occasion donner au gouvernement turc à Bucarest : sans doute même cet appui a-t-il été donné. Enfin un jour est venu où on a reconnu, presque subitement, que l'Allemagne avait retrouvé toute son influence à Constantinople, et que, en revanche, celle de certaines autres puissances, dont nous sommes, avait baissé. Nous ne retrouvons même plus auprès des Jeunes-Turcs, ou du moins de quelques-uns d'entre eux car il ne faut pas généraliser, les ménagemens qu'Abdul-Hamid ne manquait pas de nous témoigner lorsqu'il avait fait un peu trop pencher dans un sens opposé au nôtre la bascule de ses faveurs. Et il en est résulté pour certains d'entre nous une déconvenue subite qui ne s'est pas manifestée sans naïveté. Le cas de M. Camille Pelletan a été particulièrement typique. Après la révolution turque, M. Pelletan avait couru à Constantinople où son éloquence admirative avait coulé à pleins torrens. Il avait apporté à la Jeune-Turquie la bénédiction laïque de la vieille France libérale et révolutionnaire. Il s'aperçoit aujourd'hui que la Jeune-Turquie est en train de mal tourner, et cela le jette dans la mélancolie du philosophe qui laisse tomber sa lyre de sa main découragée dans le célèbre tableau des *Illusions perdues*.

Le gouvernement jeune-turc acquerra sûrement de l'expérience, mais il n'en a pas encore assez. Ses débuts ont été si faciles, ses succès ont été si rapides que beaucoup de ses membres sont disposés à croire que tout doit continuer de leur réussir sans préparations, sans précautions et sans efforts. Les hommes et les méthodes d'autrefois sont, à leurs yeux, démodés et périmés ; ils croient n'avoir rien à en apprendre, et apporter à leur pays des procédés nouveaux d'une valeur et d'une efficacité infiniment supérieures. Encore une fois, ce portrait n'est pas celui de tous les Jeunes-Turcs, mais il ressemble à quelques-uns d'entre eux qui sont parmi les plus actifs, les plus remuans, et même à quelques égards les plus intelligens. Malheu-

reusement, l'intelligence spéciale ne suffit pas dans les grandes affaires, il y faut encore de la mesure et du tact. Prenons un exemple pour nous faire mieux comprendre. Nous avons reconnu plus haut les motifs très avouables, très légitimes même, qui avaient pu porter la Turquie à s'entendre avec la Roumanie. Néanmoins les puissances qui ont formé la triple entente ont pu se demander jusqu'où allaient les engagements réciproques des deux pays, et ils peuvent aller loin. Le gouvernement turc aurait dû, ce semble, s'appliquer à les rassurer. L'a-t-il fait? Il a fait tout le contraire. Les journaux ont crié bien haut que les intérêts de la Turquie étaient du côté de l'Allemagne, que l'Allemagne seule pouvait les garantir, que l'amitié de l'Allemagne valait seule la peine d'être recherchée : en un mot, c'était un brusque retour à la politique d'Abdul-Hamid, sans les compensations habiles qui l'avaient rendue acceptable pour tous. La France a été particulièrement maltraitée dans cette explosion de germanophilisme, comme si on avait voulu se venger contre elle de la sympathie débordante qu'on lui avait manifestée à l'origine. Si nous citions quelques passages des journaux jeunes-turcs, on serait surpris de leur violence injurieuse à notre égard, et on pourrait très légitimement en être indigné. Mais ce n'est pas le sentiment que nous cherchons à exciter chez nos lecteurs. Que nous importent ces effervescences passagères? La France est au-dessus de certaines attaques; elle peut les dédaigner au point de ne pas même s'en occuper. L'Allemagne a su attendre son heure, nous pouvons attendre la nôtre avec la même impassibilité et la même dignité. ~

Il faut parler ici de l'emprunt que le gouvernement ottoman a essayé de faire à Paris et dont nous avons dit un mot au début de notre chronique : c'est en effet à propos de cet emprunt et des conditions que nous y avons mises que les colères se sont, à Constantinople, déchainées contre nous. On sait que la France est, sinon le plus riche pays du monde, au moins celui où il y a le plus d'argent disponible; aussi toutes les fois qu'un pays étranger en a besoin, est-ce de notre côté qu'il se tourne. Cette puissance financière incomparable est pour nous une grande force : elle nous vient de l'esprit d'économie qui est chez nous merveilleux. Qu'on nous permette de le dire sans y insister, nous craignons fort que les grandes réformes dont nous sommes menacés, en supprimant les bénéfices de l'économie, en les confisquant au profit du fisc, n'atteignent l'économie elle-même et ne nous corrigent définitivement de ce que quelques personnes considèrent comme un travers : du coup, nous aurons perdu

un des moyens d'action qui nous font le plus respecter. Nous espérons toutefois le garder longtemps encore, et, en tout cas, nous le possédons aujourd'hui dans sa plénitude. Cet avantage, toutefois, ne va pas sans quelques inconvénients. On s'est un peu trop habitué au dehors à regarder la France comme la mère, ou plutôt comme la nourrice des emprunts du monde entier, et on s'adresse à elle, pour avoir de l'argent, comme si elle devait obligatoirement et indéfiniment en fournir. N'en a-t-elle pas assez, dit-on, pour elle et pour tous, et au surplus l'argent n'est-il pas une marchandise comme une autre, que celui qui en a doit livrer si on lui en donne le prix ? Avec ce raisonnement on arrive vite à conclure que le créancier est l'obligé du débiteur. Le premier ne touche-t-il pas l'intérêt de son argent, et cet argent n'est-il pas en sûreté dans les mains du second ?

Mais là, précisément, est la question. Il est arrivé quelquefois que le créancier a cessé de toucher l'intérêt qu'on lui avait promis, et que l'argent prêté s'est perdu entre des mains prodigues. Cela est arrivé même en Turquie. Sans doute, disent les Jeunes-Turcs, seulement c'était autrefois, au temps [du despotisme qui facilitait toutes les dilapidations ; aujourd'hui, les choses ont bien changé, nous avons une constitution faite d'après les derniers modèles libéraux, nous sommes donc au niveau des nations les plus politiquement civilisées et nous offrons toutes les garanties de solvabilité désirables. C'est l'affirmation des Jeunes-Turcs, c'est leur prétention, et nous sommes convaincus qu'ils la réaliseront un jour plus ou moins prochain, mais ils ne l'ont pas encore réalisée. Il n'est pas tout à fait exact de dire qu'une constitution vaut toutes les garanties en matière financière ; une bonne administration est encore préférable, et cette bonne administration n'existe pas à Constantinople. Ce n'est pas un reproche que nous adressons à la Jeune-Turquie ; rien ne serait plus injuste que de le lui faire. Il faut peu de temps pour rédiger une constitution ; il en faut bien davantage pour créer et pour faire fonctionner une administration. Désireux d'y réussir, le gouvernement jeune-turc avait fort bien senti à l'origine qu'il avait besoin de conseils étrangers et il s'était adressé à nous pour en avoir. Aussitôt un des fonctionnaires les plus élevés et les plus distingués de notre propre administration financière, M. Laurent, a été mis à sa disposition. Ce fonctionnaire éminent a été d'abord bien écouté, puis moins bien et finalement plus du tout : on s'est appliqué à le décourager. Il en est résulté que les réformes indispensables à l'organisation financière de la Turquie sont encore dans le devenir ;

les garanties que leur exécution aurait pu nous donner n'existent même pas sur le papier. C'est une lacune qu'une constitution politique, si bonne qu'elle soit, ne saurait combler. Après la révolution jeune-turque, dans la première effusion de nos sentimens à son égard, nous avons pu consentir au nouveau gouvernement un emprunt sans condition; c'était là un fait exceptionnel, témoignage d'une confiance que rien n'avait encore altérée; mais pouvait-il se renouveler une fois, deux fois, trois fois, nous ne savons combien de fois? Certainement le nouvel emprunt que la Turquie se propose de faire ne sera pas plus le dernier qu'il n'a été le premier. Dès lors, il fallait prendre quelques précautions au profit de l'épargne nationale. Qu'on songe que le budget actuel de la Turquie est en déficit de 221 812 000 francs, et tout annonce qu'il en sera de même du prochain. Un tel déficit paraîtrait considérable partout; il l'est encore plus qu'ailleurs dans un budget dont les dépenses totales ne s'élèvent guère au-dessus de 800 millions. C'est à peu près, si on observe les proportions, comme si nous avions dans le nôtre un déficit d'un milliard.

Une situation aussi inquiétante devrait porter le gouvernement ottoman à la plus stricte économie. Au lieu de cela, que voyons-nous? Le gouvernement ottoman, très justement désireux d'augmenter sa force militaire, met un empressement fiévreux à acheter à l'Allemagne des cuirassés qui ont sans doute l'avantage d'être tout faits, mais qui assurément n'en ont pas d'autre : ils sont en effet d'un vieux modèle et l'Allemagne doit être enchantée de s'en débarrasser pour un bon prix, avec lequel elle pourra en fabriquer de nouveaux et de meilleurs. Nous n'avons nullement l'idée de contrôler les dépenses de la Turquie, surtout ses dépenses militaires : toutefois celle dont nous venons de parler ne semble pas avoir eu un vrai caractère d'urgence, et dès lors, on est amené à se demander contre quel péril particulier les bateaux qui en ont été l'objet doivent être utilisés. La Turquie a besoin aussi de canons; nous en faisons et ils ne sont assurément inférieurs à aucuns autres; les expériences comparées qui ont été faites en Turquie même en ont donné une preuve éclatante. Si on nous demande notre argent, n'avons-nous donc pas quelque droit de nous enquerir de ce qu'on en veut faire, et si on en veut acheter des armes de guerre, n'avons-nous pas quelque droit de rappeler que la France en fabrique? Nous avons usé de ce droit avec d'autres pays qui ne s'en sont nullement sentis atteints dans leur dignité : pour quoi la Turquie en serait-elle atteinte dans la sienne? On a beau dire que l'argent est une marchandise comme une autre, cela n'est qu'à moitié exact. Une

marchandise, oui; comme une autre, non. Si on m'achète du blé, ou des vêtemens, ou des chaussures, ou des chapeaux, je n'ai nul besoin de demander à l'acheteur ce qu'il en veut faire; je le sais d'avance, l'emploi est déterminé par la nature même de l'objet. Mais s'il s'agit d'argent, c'est autre chose: on peut tout faire avec lui, et dès lors, il est naturel que, quelquefois du moins, je désire savoir ce qu'on en fera. On peut en faire des vaisseaux de guerre, des canons, des fusils, c'est-à-dire des armes meurtrières qui seront peut-être tournées contre mes alliés, contre mes amis, contre moi-même. Est-ce de ma part une curiosité déplacée de chercher à savoir ce qu'il en sera et d'agir en conséquence? Est-ce une exigence exorbitante de revendiquer pour moi une part dans la fabrication de ces engins? On dit à cela que c'est mêler la politique à la finance et au commerce. Sans doute, mais ce n'est pas nous qui les mêlons, c'est la nature des choses, beaucoup plus puissante que nous: nous serions à la fois dupes et coupables si nous y fermions les yeux.

Allons au fait. Le ministre des Finances de Turquie, Djavid bey, est venu à Paris pour y faire un emprunt de 150 millions. Il s'est adressé aux groupes financiers qu'il a voulu; à cela nous n'avons rien à dire. Nous pouvons faire nos observations sur les tendances que ses choix indiquent, mais nous les gardons pour nous. Nous pouvons ne pas ignorer des intrigues qui se nouent à Constantinople et où les intérêts personnels de Djavid bey jouent leur rôle; mais dans cette question particulière de l'emprunt, nous n'avons pas à en tenir compte. Djavid bey a trouvé à Paris, auprès de notre gouvernement, un accueil très empressé, qui ne l'a d'ailleurs nullement gêné dans sa pleine indépendance; il a agi, en effet, comme si ce gouvernement n'existait pas. Celui-ci cependant a estimé qu'il devait se préoccuper de l'emploi qui serait fait de l'épargne française et des garanties qu'il convenait de lui assurer, et il a fait savoir dans quelles conditions il accorderait au nouvel emprunt la cote à la Bourse. Des conditions! Le gouvernement jeune-turc entend n'en accepter aucune. Celles du gouvernement de la République ont beau être légitimes, Djavid bey n'a voulu rien entendre et il a quitté Paris en faisant quelque peu claquer les portes. A son tour, le grand vizir Hakki pacha est venu en France, à la suite d'un voyage en Europe qui l'avait amené notamment chez le roi de Roumanie, et on a pu espérer que l'affaire, reprise avec lui, aurait un meilleur dénouement. Cela serait sans doute arrivé si Hakki pacha avait été tout à fait libre, mais il devait rester d'accord avec Constantinople où Djavid bey était revenu, et cela rendait le succès

difficile. C'est alors qu'est apparu sir Ernest Cassel, financier anglais en rapports étroits avec la haute banque allemande, créateur à Constantinople d'une banque dite Nationale destinée à faire concurrence à la Banque ottomane, vieil établissement anglo-français. Sir Ernest Cassel s'est chargé de réaliser l'emprunt ture avec ses moyens propres. Sont-ils suffisants pour cela? Certaines entreprises du même genre dont il s'était chargé autrefois et qu'il n'a pas toujours réussi à mener brillamment à bon terme, permettent d'en douter; mais il espérait sans doute passer en sous-main une partie de l'emprunt aux banquiers français qui auraient bien voulu s'y prêter et par là se tirer de la difficulté. Quoi qu'il en soit, son intervention a produit au premier abord quelque émotion parce que ceux qui ne sont pas au courant de la politique parfaitement loyale et ferme du gouvernement anglais à notre égard ont pu se demander s'il n'était pour rien dans l'affaire. Depuis quelque temps, la presse allemande répétait avec affectation qu'il y avait du refroidissement entre Londres et Paris. Si on l'a cru, l'initiative de sir Ernest Cassel aura servi à prouver le contraire, car elle a été hautement désavouée et blâmée par le *Foreign Office*, qui n'a pas voulu laisser le moindre doute planer sur son absolue correction. Au moment où nous écrivons, les choses en sont là. Tout le monde considère la tentative de sir E. Cassel, s'il y persévère, comme très compromise. Au surplus, que nous importe? Si la Jeune-Turquie trouve de l'argent hors de France, tant mieux pour elle. Nous avons déjà 75 pour 100 de la dette ottomane à notre charge : peut-être est-ce assez.

L'opinion française, à en juger par la quasi-unanimité des journaux, approuve l'attitude prise par le gouvernement de la République et l'appuie énergiquement. Il ne s'agit pas ici seulement de la Turquie. Depuis assez longtemps déjà, à propos d'autres emprunts faits par d'autres pays, l'opinion se demandait avec une sourde inquiétude s'il n'y avait pas quelque excès dans la facilité et la complaisance un peu débonnaires avec lesquelles notre épargne était mise au service de tout le monde indistinctement. Un jour ou l'autre, ce sentiment devait se manifester : l'occasion s'est présentée, elle a été saisie. Il aurait fallu, pour qu'il en fût autrement, que la Jeune-Turquie eût continué de nous témoigner les sympathies et la confiance des premiers jours; mais, par une sorte d'entraînement en sens opposé dont le secret nous échappe, c'est justement le contraire qui se produit. La Jeune-Turquie semble s'appliquer à multiplier contre elle nos sujets de plaintes. Tantôt elle s'obstine à considérer comme sujets

ottomans des Algériens ou des Tunisiens, sujets ou protégés français, inscrits comme tels dans nos consulats, mais qui, ayant maille à partir avec les autorités françaises, revendiquent une prétendue nationalité ottomane : il y a là des questions qu'il serait plus prudent de ne pas laisser se poser aujourd'hui. Tantôt, et ceci est plus grave, bien qu'une commission ait été chargée par elle et par nous de fixer définitivement la frontière tunisienne, la Turquie y fait occuper par ses troupes un point que nous considérons à bon droit comme nôtre. L'heure est-elle bien choisie pour soulever entre les deux pays des difficultés de ce genre? Quand on se propose de demander aux gens leur argent et qu'on désire l'obtenir, est-il sage, est-il habile de prendre à leur égard une attitude arrogante et même agressive?

La Jeune-Turquie s'est fait d'abord bien venir de nous, parce qu'elle représentait la liberté : aujourd'hui, après avoir éprouvé elle-même et avoir fait éprouver aux autres quelques déceptions, elle représente, sous sa forme la plus intransigeante, le nationalisme ottoman, qui cherche peut-être des alliances en Europe, qui s'arme avec une hâte désordonnée, qui inquiète, qui déjà menace. Elle aurait certainement mieux à faire, et beaucoup de Jeunes-Turcs le pensent : ils sont même les plus nombreux, seulement ils ne sont pas les maîtres. Bien que son histoire soit encore très courte, la Jeune-Turquie a montré deux faces successives bien différentes : nous regrettons que la seconde ne soit pas la plus sympathique, mais nous attendons et nous espérons.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

CE QUI DEMEURE⁽¹⁾

TROISIÈME PARTIE (2)

XXV

Marie-Louise entre au salon :

— Ah ! c'est vous, ma sœur Philomène. Comme il y a longtemps qu'on ne vous a vue !

— J'ai eu si peu de temps !... Le printemps a été mauvais, et nous sommes surchargées de malades.

Sœur Philomène est debout. Sa figure pâlie l'excuse encore mieux que toute parole. Elle porte la robe noire des petites Sœurs de l'Assomption, servantes du peuple.

— Asseyez-vous, ma sœur, vous avez l'air si fatiguée.

Mais sœur Philomène veut dire d'abord le but de sa visite. Elle a rencontré quelque part une misère plus abandonnée que les autres ; elle lui cherche une amie. Elle dit la triste chose en quelques mots, précis et calmes comme les gestes avec lesquels elle panse les plaies. Elle sait à qui elle parle, et qu'elle peut demander sans discrétion. Pourtant elle s'excuse et remercie la jeune fille, comme si c'était elle l'obligée.

— Je vais vous chercher du linge. Si vous retournez là-bas, nous pourrions y aller ensemble ?

— Si vous voulez, mademoiselle.

(1) *Copyright by Paul Renaudin, 1910.*

(2) Voyez la *Revue* du 15 septembre et du 1^{er} octobre.

— Eh bien ! ma sœur, prenez toujours cinq minutes de repos en attendant.

Marie-Louise revient bientôt, prête à sortir, avec un gros paquet à la main. Elles s'en vont, dans le matin brumeux, comme elles ont fait souvent, goûtant d'un même cœur la divine allégresse de la charité.

— Ma sœur, pourquoi ne venez-vous plus me prendre pour faire des tournées avec moi ? Est-ce qu'on vous l'a défendu ?

— Oh ! non, notre Mère est si bonne. Mais vous n'avez plus le temps désormais, je serais indiscrette.

— Pourquoi donc ? Mes matinées sont toujours libres. Je voudrais tant recommencer, ma sœur. Puisque Dieu me donne du bonheur en ce moment, est-ce que je ne dois pas faire quelque chose pour lui ?

— C'est vrai.

Elles cheminent en silence. Puis, prenant son courage, Marie-Louise dit :

— Je voudrais bien dénicher quelque vieux mécréant et lui faire faire ses Pâques. Je voudrais les offrir au bon Dieu pour une personne qui ne les fera pas cette année... Il faudra que vous m'aidiez à trouver cela, n'est-ce pas, ma sœur ?

C'est presque tous les jours maintenant que la jeune fille supplie sœur Philomène de l'emmenner. Elles vont de rue en rue, de maison en maison, dans un quartier de pauvres gens. Quand elle voit son guide hésiter au seuil d'une porte, Marie-Louise dit en souriant : « Je vais me marier, ma sœur, je puis connaître la vie ! » Elles entrent, protégées l'une par son cœur pur, qui a vaincu le mal une fois pour toutes, l'autre par la pensée secrète et obstinée qui l'amène parmi ces brebis perdues du Christ.

Les semaines s'écoulent, et Marie-Louise n'en a encore ramené aucune au bercaïl. Elle s'entête, elle se fatigue. Elle a entrepris deux vieillards et une jeune femme. Chaque jour, elle les voit l'un ou l'autre. Elle les gagne lentement. Mais le temps pascal touche à sa fin, et peut-être Marie-Louise n'obtiendra pas ce qu'elle désire si ardemment.

Un jour qu'elle s'en désole, sœur Philomène la rassure par une explication où elle a mis toute la finesse de son cœur simple :

— C'est pour vous faire sentir le prix d'une âme. Le diable ne lâche pas facilement ses proies. Heureusement, le bon Dieu fait de même. Il ne laisse jamais perdre une âme pour laquelle on prie beaucoup.

— Vous croyez, ma sœur ?

XXVI

M^{me} Sebert connaît le secret que sœur Philomène a cru deviner. Mais ce n'est pas une raison pour permettre à Marie-Louise de se fatiguer ainsi. Elle pense trop à son frère. Un jour, devant ses traits plus tirés, ses yeux plus songeurs encore que de coutume, M^{me} Sebert gronde doucement sa fille :

— Tu te surmènes, ma chérie. Je ne veux plus de ces courses matinales. N'oublie pas que tu as d'autres devoirs. Ton fiancé est trop délicat pour se plaindre, mais il en aurait un peu le droit...

Elle a choisi à dessein l'argument qui devait porter. Mais elle ne croyait pas qu'il porterait si fort. Elle voit Marie-Louise bouleversée.

— Oh ! c'est vrai, maman ? j'en ai si peur !...

— Comme tu t'énerves, ma chérie ! Alain ne m'a rien dit, je t'assure.

— Qu'importe, s'il a le droit de le dire ? Je sais bien que je ne suis pas une fiancée comme les autres. Mais c'est plus fort que moi, je ne peux pas être pleinement heureuse pendant que Michel... Je ne peux pas, maman, c'est horrible !

Quels reproches lui faire ? Pourtant M^{me} Sebert aimerait peut-être mieux lui voir l'égoïsme du bonheur.

— Michel serait triste tout le premier de savoir qu'il te gâte tes fiançailles.

Marie-Louise ne répond pas. Assise sur une chaise basse, la tête appuyée sur l'épaule de sa mère, elle semble se parler à elle-même :

— Je vois bien qu'Alain ne me trouve pas gaie comme il voudrait. Il se dit peut-être que je pense à mon frère plus qu'à lui. Oh ! ce n'est pas vrai. Il m'a tout pris, mon Alain, et si quelqu'un peut se sentir jaloux, ce n'est pas lui... Je sais bien d'ailleurs qu'il ne l'est pas ; mais je l'attriste pourtant. C'est là ce qui est dur : que je paraisse voler à l'un ce que je donne à l'autre. Vous

comprenez, maman ? Si encore je pouvais lui parler de Michel, le lui faire aimer. Mais je n'ose, il me dirait : « Toujours Michel... » Alors je ne peux pas lui confier mon chagrin une bonne fois, pour qu'il soit à nous deux. Je le lui cache, et c'est quelque chose qui nous sépare...

— Voyons, mon enfant, tu exagères !

— Laissez-moi vous dire tout, maman, cela me fait du bien. Puis, quand c'est Alain qui me parle de Michel, je tremble... Il le juge mal, n'est-ce pas ? Vous l'avez senti aussi ? Je sais bien qu'il ne peut pas faire autrement. Il a toujours marché si droit, lui ! C'est égal... Tenez, l'autre jour, quand nous parlions de M^{me} de Fougé et de Michel... Est-ce que vous croyez, vous, qu'ils font le mal ensemble ? Maman, pourquoi est-ce Alain qui m'a fait penser à cette vilaine chose... Oh ! je lui en veux !

Un sanglot l'arrête. Elle se domine et reprend :

— C'est curieux, j'ai tant de confiance en Alain, pourtant ! Je lui donnerais ma conscience les yeux fermés. Pourquoi ai-je peur qu'il juge Michel, alors ? C'est donc que je suis trop faible pour mon frère ? Mais, — ne soyez pas jalouse de ce que je vais dire, maman, — il me semble qu'il n'y a que moi qui le connaisse... Je l'ai beaucoup aimé,... je l'ai un peu soutenu, un peu aidé. J'ai comme des droits sur lui. J'ai peut-être des devoirs aussi... Souvent je voudrais expliquer cela à Alain. Mais comment le prendrait-il ? Je le blesserais sans doute. Alors je me tais, et il me semble que je fais un mensonge, que je ne suis pas loyale envers lui... Maman, vous voyez que je ne suis pas bien heureuse, quand je devrais l'être tant...

M^{me} Sebert apaise de son mieux ces scrupules. Ah ! si Michel savait ce qu'il fait du bonheur de sa sœur ! Il devrait le deviner, s'il pouvait songer à d'autres qu'à lui-même ! Pour la première fois, la mère accuse son fils.

Elle conclut son exhortation au bonheur :

— Aie plus de confiance encore en ton fiancé, ma chérie. Il ne peut s'offenser de te voir triste parfois. Il partage déjà notre peine, je le sais. Pour le reste, ne te tourmente pas. Il ne connaît que très peu ton frère et ne peut le juger tout à fait... comme nous...

Marie-Louise a surpris dans la voix de sa mère l'aveu d'une

souffrance pareille à la sienne. Mais elle ne veut pas le relever. Elle dit seulement :

— Quand on doit être mari et femme, il faut penser de même sur une chose aussi importante.

— Ce sera facile quand vous vous connaîtrez mieux.

— Je ne sais pas... Il aura raison, j'en suis sûre, et moi tort. Je ne pourrai pas lui demander de n'avoir pas raison. Mais...

Elle n'ose achever sa pensée. Sa mère la devine. Alors, se souvenant de toute une vie soumise et unie, M^{me} Sebert dit :

— Une femme qui estime et qui aime son mari arrive toujours à penser comme lui.

Marie-Louise murmure :

— C'est peut-être que je ne suis pas faite pour le mariage...

XXVII

Ce n'est pas toujours une parole d'autrui, c'est quelquefois un mot dit par nous-mêmes, qui tout à coup nous trouble ou nous éclaire.

Depuis une semaine, Marie-Louise effrayée entend retentir au fond d'elle-même la phrase qu'elle avait cru jeter comme une boutade. Elle écoute une à une toutes les pensées qui se lèvent à l'appel de cette étrangère et lui obéissent malgré elles. Puis elle s'en accuse, et elle les écoute encore. Un soir, n'y tenant plus, elle se décide à reprendre cet examen qu'elle n'a pas osé pousser plus loin devant sa mère. Elle prend sa plume et tente de fixer les idées qui la tourmentent depuis quelque temps. Peut-être ce simple courage suffira pour l'en délivrer.

Elle écrit :

« Je ne veux noter ici que des faits, pour m'aider moi-même. J'écarte donc tous les scrupules, et autant que possible tous les raisonnemens.

« Je crois connaître Alain. C'est le plus franc de tous les hommes, et il n'a aucune vanité, aucun déguisement avec moi. D'ailleurs, son passé dit bien ce qu'il est. Son caractère, son éducation, les épreuves qu'il a traversées, tout lui a donné l'horreur de ce qui n'est pas le droit chemin. Il n'a pas l'esprit ni le cœur étroits, oh ! non. Mais il n'a pas eu de faiblesses pour

lui-même, cela lui donne le droit de n'en pas avoir pour autrui.

« Il me connaît moins bien, je le crains. Une femme a plus de nuances qu'un homme. Je vois que je le surprends souvent. Quelquefois il refuse de me croire, quand je me montre telle que je suis. Il m'aime et m'embellit. Ou bien il pense : Je la soutiendrai, je la dirigerai, je la rendrai meilleure. — Oh ! je le veux bien ! Mais, si je suis assurée qu'il me pardonnera mes défauts, j'ai peur qu'il ne comprenne pas ce que j'ai de bon, peut-être. Nous sommes si différens ! Son christianisme est fait d'esprit de devoir, et le mien, surtout d'amour et de pitié. Je crains d'étonner Alain, de le scandaliser. Ou plutôt, je suis certaine que je le ferai. Nous avons le même idéal du mariage, le même désir de nous dévouer entièrement l'un à l'autre : c'est assez pour que nous puissions mettre nos mains l'une dans l'autre, pour la bonne et la mauvaise fortune. Mais est-ce assez pour marcher toujours du même pas, pour atteindre à cette communauté parfaite de pensées qui doit être, dans le mariage, aussi nécessaire que l'amour ?

« Ce que je dis là, je l'avais constaté dès avant notre grande épreuve. Mon sentiment ne vient donc pas d'une susceptibilité trop vive sur ce point. Et d'autre part, il ne s'agit plus d'appréhensions vagues. Mon frère est déjà entre nous un sujet délicat, sur lequel nous n'osons, lui ni moi, dire toute notre pensée. Quand nous l'oserons, sera-t-il la cause de divergences, de malentendus, ou, tout au moins, de concessions réciproques ? Cela me fait peur à imaginer. Je ne veux pas perdre l'espoir que Michel revienne à nous. Mais, s'il ne revient pas, serai-je obligée de l'abandonner ? La femme quittera tous les siens pour s'attacher à son mari. L'Évangile le dit, et, si peu que je connaisse la vie, je sais bien que c'est ce qui arrive. Alors, irai-je contre la volonté de mon mari ? Ou, s'il me laisse libre, contre ses convictions et son jugement intimes ? Cela me serait encore plus pénible. Il faut donc que je sache toute sa pensée avant de prendre un parti...

« Est-ce vrai ce que j'écris : prendre un parti... Faut-il donc que je choisisse entre l'un et l'autre ? »

Quand elle reprend sa plume, une heure plus tard, il faut à Marie-Louise plus de courage encore qu'elle n'en a eu pour commencer cet examen.

« S'il fallait choisir, aurais-je le droit d'hésiter? Oui, si je me croyais inutile à Michel. Personne ne me blâmerait. En apparence, je ne peux plus rien pour lui. D'où vient pourtant que je ne puis me croire vaincue? Est-ce de l'orgueil? Il en-faudrait beaucoup, pour mettre mon bonheur en balance. Est-ce de la naïveté, de la folie? Peut-être. Mais alors, pourquoi Dieu m'a-t-il donné sur mon frère cette influence que je ne cherchais pas, ce rôle qui m'effrayait, que je sentais au-dessus de mes forces, et que j'accomplissais les yeux fermés, comme une innocente? Pourquoi m'a-t-il donné cet amour de mère autant que de sœur, et cette idée que j'avais une sorte de mission auprès de lui? Alain peut être heureux avec une autre femme. Mais Michel ne retrouvera pas d'autre sœur. Est-ce aujourd'hui que je pourrais l'abandonner?

« Mais que puis-je donc faire pour lui? Je n'en sais rien. Je sais que je ne l'ai pas perdu tout à fait, et que, si je veux, je ne le perdrai pas, voilà tout. Autrefois, quand je lui parlais, je ne savais pas, trois minutes avant, ce que je pourrais lui dire, — et pourtant j'obtenais ce qu'il fallait obtenir. Dieu ne me demande pas d'être psychologue, il me demande d'aimer mon frère, de l'aimer mieux que celle qui l'aime mal en ce moment, de l'aimer mieux que moi-même. Si je l'aimais ainsi, ne serais-je pas sûre de vaincre? C'est peut-être le sacrifice que Dieu veut pour le sauver... Oh! j'ai peur, Dieu va-t-il me prendre au mot? Pourtant, il n'y a rien d'égoïste dans mon bonheur, c'est Dieu aussi qui l'a permis et qui l'a béni. Et puis, ai-je le droit d'oublier que c'est en même temps celui d'Alain? »

Elle s'arrête.

« Je ne sais plus que croire... J'ai peut-être eu tort d'écrire ces choses-là... »

Elle déchire les feuillets, et, agenouillée devant la cheminée où ils ne sont plus que cendres, la tête dans ses mains, elle murmure :

— Alain, mon Alain, vous m'aidez, j'ai tant besoin de vous!

XXVIII

Elle n'avait jamais cessé d'écrire à Michel. Elle n'écrivait plus en grande sœur, — plutôt en petite. Elle n'affectait point

d'ignorer les faits, ni de les pardonner. Elle prétendait seulement ne pas être oubliée. Elle maintenait ses droits, avec une importunité douce, que sauvait l'ouverture du cœur.

Et surtout, elle ne supposait point le mal, ayant obscurément compris que c'était la seule manière d'aider encore ceux qu'il entraînait, le seul moyen, tout au moins, de pouvoir continuer auprès d'eux son rôle délicat.

Ce soir, pourtant, elle tremble en écrivant. Comment recevra-t-on ce qu'elle va dire?

« ... Mon pauvre Michel, le monde est bien méchant! Je ne voulais pas te parler d'une rencontre que j'ai faite, la semaine dernière, d'une amie de M^{me} de Fougé. Puis j'ai réfléchi que je te rendais un mauvais service en me taisant. J'ai pour habitude de ne pas entendre les vilains propos sur ceux que j'aime. C'est quelquefois difficile, tu sais! Pardonne-moi cette fois d'avoir recueilli un de ces propos. Mais que M^{me} de Fougé ne cherche pas le nom de cette amie; elle en trouverait peut-être plusieurs, les absens en laissent beaucoup comme celle-là derrière eux. Elle s'appelle légion, voilà son nom... Y songes-tu assez, Michel? Oui, je vois ton geste : tu hausses les épaules. Passe pour toi; un homme peut se défendre; mais une femme! Les épines croissent si vite sur son chemin!

« Tu me diras sans doute que vous avez bravé le monde, et que M^{me} de Fougé est au-dessus de ce qu'il peut dire. Oh! je la comprends : le monde est injuste, brutal, et si vulgaire dans ses jugemens! Le monde n'a pas d'idéal, et il piétine d'instinct ceux qui en ont un. Mais est-ce bien prudent de se juger seulement d'après son idéal? Il nous trompe sur nos actes. Et puis, si M^{me} de Fougé dédaigne la calomnie, peux-tu la dédaigner aussi pour elle? N'es-tu pas responsable du tort qu'elle se fait? Peut-être que vous voulez être trop loyaux l'un envers l'autre, et que la meilleure loyauté de ta part serait de ne pas lui demander un sacrifice aussi grand. Pardonne-moi, je te dis les pensées qui me viennent, pour t'aider; car, dans la solitude que tu t'es faite, il me semble qu'on doit avoir de la peine à discerner ses vrais devoirs et qu'on risque d'exalter les uns au détriment des autres...

« Te dirai-je encore une réflexion que j'ai tirée de cette rencontre? J'ai vu que la réputation d'une femme est un édifice bien fragile : il faut veiller à tout, aux petites choses comme

aux grandes. Mais réputation est un mot bien grossier pour ce que je veux dire. L'idée qu'on se fait d'une femme, l'image qu'elle laisse dans les yeux et dans les cœurs, elle ne saurait permettre qu'on y touche, — car c'est une partie de l'image qu'elle se fait d'elle-même. Si elle laisse dire beaucoup de mal sur son compte, elle finira par en croire un peu; au moins, elle s'y habituera; si grand que soit son respect de soi-même, quand elle ne sera plus protégée par le respect des autres, elle sera peut-être moins forte contre la tentation. Tu ne le crois pas? Il me semble que nous sommes toutes comme cela, pourtant...

« ...Voilà que je t'ai parlé comme autrefois, avec notre vieille franchise... Que vas-tu penser de moi, mon Mico! Est-ce que tu pourrais en vouloir à ta petite sœur? De nous, je n'ai pas grand'chose à te raconter. Alain fait en ce moment une période militaire à Rennes. Maman est toujours mal portante. Je n'y peux rien, tu sais pourquoi. Et jamais un mot de son chagrin! Quelquefois, je lui dis beaucoup de mal de toi, pour qu'elle en dise aussi et qu'elle se soulage. Mais elle ne veut que répéter doucement « Ils se trompent, ils se trompent... » Si tu savais ce qu'il y a d'amour dans cette plainte, et de souffrance!

« Ne viendras-tu pas la voir un jour, à Pâques, pauvre maman? Oh! ne la punis pas, Michel; tu sais bien que ce n'est pas elle qui a dit non... »

XXIX

— Est-ce que vous ne voudrez pas que nous les voyions, s'ils se marient?

M. de Kerhualé hésita. Sa franchise s'accommodait mal des réticences où l'entretien s'attardait depuis un moment. Mais la réponse était trop dure.. Il prit la main de la jeune fille et la serra tendrement.

— Est-ce là ce qui vous tourmente depuis quelque temps, Marie-Louise? Vous n'avez pas encore confiance en moi comme je le voudrais... Suis-je donc un bourreau? Je sais toute l'affection que vous avez pour votre frère. Je sais que vous cherchez à garder sur lui une bonne influence, et je serai le premier à vous y encourager. Ne le croyez-vous pas? Il est vrai que vous aurez aussi de nouveaux devoirs. Vous en jugerez mieux, quand

ce sera l'heure. Mais Dieu nous épargnera d'en venir là, j'en suis sûr...

Elle écoutait, immobile et pâle. Quand il se tut, elle ne leva point les yeux vers lui, comme il espérait. Elle laissa le silence dire ses luttes intérieures. Puis elle reprit :

— Je connais Michel. Si je refuse de voir sa femme, — celle qu'il appellerait ainsi, et de la traiter comme telle, c'est lui qui rompra avec moi. Pourrai-je l'en blâmer? Pardonnez-moi d'insister, Alain. Ce n'est pas par manque de confiance en vous, oh! non. Je suis assurée que votre jugement vaudra mieux que le mien. Mais c'est pour cela que j'ai besoin de le connaître...

M. de Kerhualé, surpris, regardait sa fiancée. Se trompait-il tout à l'heure en la traitant comme l'enfant au cœur tendre qui ne demandait qu'à être consolée? Il eut le soupçon d'une divergence profonde. Il n'hésita plus.

— J'ai peine à croire que je comprenne bien vos paroles, dit-il. Cependant je ne pourrais vous laisser de doutes, ni en garder moi-même, sur un sujet aussi grave. Plus il s'agit d'être qui nous touchent de près, plus il faut avoir le courage de les juger comme nous ferions des étrangers. Hélas! il y a peut-être une morale du cœur, très haute et très belle, mais elle ne saurait régler notre conduite. Nous n'avons pas le droit d'aider au scandale. Quelles que soient vos raisons d'indulgence, — et je les partagerais, croyez-le, — il nous serait impossible de recevoir ouvertement une femme divorcée et remariée...

Elle ne disait rien. Il continua.

— Vous savez la parole de l'Évangile, Marie-Louise : si le sel se corrompt, avec quoi le salera-t-on? La seule ressource qui nous reste contre le divorce, c'est notre obstination à ne point l'admettre dans nos mœurs. Une exception, si légitime qu'elle soit, équivaudrait à l'abandon des principes. Vous ne pouvez mettre cela en doute, n'est-ce pas?

Elle fit signe que non. Puis elle ajouta :

— Tout ce que vous me dites, je me le suis dit aussi. Je pense comme vous.

Il se sentit rassuré. Et, comme il était bon, il ne songeait plus qu'à adoucir la rigueur de ses paroles.

— Je comprends si bien votre peine! Il n'y a pas d'impuissance plus cruelle que celle où l'on se trouve devant ces situa-

tions-là... Mais vous vous tourmentez plus qu'il ne faut. Les dernières lettres de votre frère m'ont donné beaucoup d'espoir. Le temps arrange bien des choses. Et si par hasard l'épreuve devait venir, nous chercherions notre devoir ensemble.

Il la surprit qui murmurait :

— Le mien ne sera peut-être pas le vôtre...

— Marie-Louise, que voulez-vous dire? On ne choisit pas son devoir.

S'il l'eût mieux entendue, il aurait su qu'elle pensait : « Plût à Dieu qu'on n'eût pas à le choisir! » Mais il continuait :

— Vous n'avez pas encore vu toutes les douloureuses réalités de la vie. Devant leur mise en demeure brutale, il n'y a malheureusement pas de distinctions possibles. Il n'y a qu'un bien et qu'un mal, il n'y a qu'un ordre et un désordre. Qui n'est pas pour l'un est pour l'autre : c'est l'enseignement de toute la vie. Vous le trouverez moins dur quand vous en aurez compris l'âpre beauté. Pour le moment, je vous blesse, je le sens; je ne puis me justifier devant votre cœur; je suis obligé de vous demander votre confiance sur ma parole. J'ose pourtant vous la demander, Marie-Louise. Si vous m'aimez un peu, j'espère qu'elle vous sera plus facile...

Une fois de plus, il attendit qu'elle la lui donnât, au moins d'un regard. Déçu, son cœur se serra. Il murmura :

— Est-ce que vous avez pu me donner votre amour sans votre confiance, Marie-Louise? Pourquoi vous taisez-vous? Moi, je vous ai donné l'un et l'autre, vous le savez...

Il la vit détourner son visage et le cacher dans ses mains.

— Oh! j'ai trop de peine de vous faire souffrir! Est-ce vrai, que vous m'en vouliez? Auriez-vous mieux aimé que je vous fisse un mensonge? Oh! dites-moi un mot, Marie, ne me laissez pas croire...

Elle le regarda. Il semblait bouleversé. Tout son courage la quitta :

— Pourquoi est-ce que vous m'aimez? sanglota-t-elle. Il n'y a rien en moi qui puisse vous plaire... Je suis pétrie de faiblesses... Ne m'aimez plus, Alain, oubliez-moi...

Il se méprit encore, croyant aux scrupules d'un cœur trop délicat. Il prit la main de la jeune fille, avec une douce violence; et il la gardait dans les siennes, dans ses mains loyales,

sûres et tendres. La cruelle étreinte! Elle se raidissait, répétant entre ses larmes :

— Vous ne me connaissez pas... Je ne suis pas la femme qu'il vous faut...

— Vous êtes celle que j'ai choisie et que j'aime.

— Non, non, il ne faut plus m'aimer...

— Le pourrais-je, Marie-Louise? Est-ce vous qui ne m'aimez plus?

Elle faisait signe que non. Mais la honte, la confusion, et la douleur d'Alain plus encore que la sienne, l'accablaient. Elle n'avait plus la force de parler, ni le courage de se défendre. Et il continuait d'essuyer ses larmes et de l'envelopper de tendresse, sans savoir qu'il la torturait davantage.

Une demi-heure plus tard, il la laissait à sa mère, épuisée. Il avait décidé de retarder son départ pour la Bretagne, afin de revenir la voir le lendemain. Mais il recevait, dès le matin, un billet d'elle :

« J'ai été bien mauvaise, Alain. Je vous en demande pardon de toute mon âme. Mais ce n'est pas tout à fait de ma faute. Je ne suis pas comme les autres... Je vous ai trompée peut-être sans le vouloir, et je me suis trompée moi-même. Laissez-moi réfléchir. J'ai besoin que Dieu m'éclaire. J'ose à peine vous demander votre pitié, Alain, et vos prières. »

Deux lignes, ajoutées par M^{me} Sebert, le priaient de vouloir bien laisser passer cette crise et de ne pas venir voir Marie-Louise avant qu'elle le rappelât.

XXX

Les jours passaient. Marie-Louise, désormais, les voyait venir sans joie comme sans angoisses. Elle semblait ne plus goûter la vie. Pourtant, rien n'ébranlait, au fond d'elle, sa décision secrète. Elle la soumettait, patiente, à l'épreuve de l'attente, du silence, et même du renoncement. Elle disait à sa mère : « Je ferai ce que vous voudrez. »

M^{me} Sebert ne donnait point de réponse. Elle avait cherché pour sa fille la diversion d'un voyage. Mais le bienfait qu'elle en attendait tardait à venir. Aucune confiance ne montrait que Marie-Louise changeât de dispositions. En revanche, l'incerti-

tude où elle demeurait l'épuisait sourdement. M^{me} Sebert ne pouvait en imposer l'épreuve plus longtemps.

Alors elle n'hésita point. Elle connaissait l'honnêteté profonde de M. de Kerhualé. Elle lui confia sa peine et son impuissance.

Il accourut, le cœur déchiré, l'esprit aux abois. Mais, devant la douleur de la mère, il eut la force de faire taire la sienne. Puis il demanda un entretien à Marie-Louise. Elle s'y prêta; il la vit si brisée qu'il ne songea qu'à l'épargner. Il respecta des raisons qu'il ne comprenait guère, et qu'on ne savait même point lui dire. Il obtint seulement que la jeune fille garderait, six mois encore, son anneau de fiançailles. Il lui rendait sa parole, sans reprendre la sienne. Elle semblait mourir de honte; la pitié lui fit abrégier l'entretien. Il partit; derrière la porte, il écoutait encore, espérant entendre son nom; il n'entendit qu'un sanglot.

M^{me} Sebert avait obtenu de son côté que la rupture ne fût pas annoncée. Marie-Louise y consentait, moins pour elle-même que pour sa mère, à qui elle voulait épargner cette nouvelle disgrâce, après celle que lui valait, aux yeux du monde, l'aventure de Michel. Pâques avait amené sa trêve coutumière dans la vie mondaine. Les deux femmes projetaient de partir dès le mois de mai pour la campagne. Elles faisaient dire que le mariage, pour diverses convenances, était retardé jusqu'à l'automne. Marie-Louise, en attendant, promenait, fiancée complaisante, son triste secret.

Elle ne s'en était pas ouverte, même à sœur Philomène, avec laquelle, pour occuper ses heures et surtout sa pensée, elle avait repris ses courses charitables. Mais sœur Philomène devinait une âme que Dieu tourmentait et pressait, sans savoir de quel sacrifice. Elle se prenait à songer qu'en accompagnant cette jeune fille, en perdant au besoin quelques heures pour elle, elle travaillait peut-être pour la maison du Seigneur. Une sainte joie l'animait. Elle n'en disait rien, jusqu'au jour où Marie-Louise comprit, à son tour, la pensée de sœur Philomène. Tel était le désarroi de son esprit qu'elle crut un moment reconnaître la voie détournée par où Dieu, peut-être, l'appelait. Elle s'examina pendant quelques jours. Elle n'eut pas de peine à comprendre qu'elle s'égarait. Mais que dirait-elle à sœur Philomène? Il fallait donc la décevoir et l'affliger, elle aussi! Pour-

quoi Dieu lui faisait-il une vocation si jalouse, si singulière, et qu'elle ne pouvait même pas définir ?

Elles venaient de sortir d'une église, entre deux visites de pauvres. Marie-Louise devina quelle avait été la prière de sa compagne.

— Ma sœur, vous me croyez meilleure que je ne suis, dit-elle.

— Les pauvres sont de mon avis, mademoiselle.

— Oh ! c'est pour mon plaisir que je vais les voir. Je les aime en égoïste, tandis qu'il faudrait les aimer pour le bon Dieu.

— L'un vous mènera peut-être à l'autre.

— J'ai peur que les apparences ne vous trompent, ma sœur. Il est possible que j'aie ma mission ici-bas. Mais elle n'est pas au couvent.

— Dieu vous dira certainement où elle est. Je lui demande souvent pour vous la lumière que vous méritez.

— Merci, ma sœur. Et pardonnez-moi, n'est-ce pas, de ne pouvoir encore vous en dire plus...

— Les vraies âmes ont toujours un secret avec Dieu, Marie-Louise.

Depuis deux semaines, Michel n'écrivait plus. M^{me} Sebert n'osait sonder les raisons de ce silence. Beaucoup lui venaient à l'esprit, mais la seule qu'elle pût accueillir, son cœur la repoussait désespérément.

Elle voyait Marie-Louise écrire quand même, avec sa tendresse obstinée. Elle était tentée de le lui défendre : Michel, vraiment, la traitait trop mal, et peut-être on souriait d'elle là bas... Un soir que sa fille venait lui soumettre encore une lettre, — c'était la quatrième depuis que Michel n'avait écrit, — la mère indignée l'arrêta :

— Je ne veux plus que tu te donnes cette peine. Ta lettre n'aura pas plus de réponse que les autres. Laisse-moi te parler avec franchise, mon enfant. Ton frère méritait sans doute ta pitié, mais son ingratitude te relève de toute obligation envers lui. Tu sacrifies ta jeunesse et ton bonheur à une tâche inutile. Il a l'esprit trop loin de nous maintenant pour comprendre ton sacrifice. Et, même s'il le comprenait, même s'il en était touché, — pardonne-moi d'être si dure, mais il le faut, — ne crois pas que tu serais la plus forte .

Marie-Louise regarda doucement sa mère.

— Pas tout de suite, peut-être, mais j'aurai mon heure. Que m'importe qu'il comprenne? Que m'importe même qu'il réponde à mes lettres? J'ai mis toute fierté de côté, je le sais bien...

— On lui défend peut-être de les lire!

— Maman, vous souffrez trop pour être juste!

— Non, mon enfant, c'est toi qui es trop pure pour voir clair. Rien ne détachera ton frère de cette femme. Leurs qualités mêmes se retournent contre eux. Leur générosité les lie désormais l'un à l'autre. Une erreur est plus irrémédiable qu'une faute. C'est affreux, mais c'est la vie.

— Je ne puis croire qu'on doive désespérer de deux âmes nobles plus que de deux âmes vulgaires. Si c'est la vie, la vie se trompe, et il faut avoir raison contre elle. Pourquoi est-ce qu'on lui obéit lâchement? Si nous étions forts, c'est elle qui nous obéirait. Jésus l'a dit : « Ayez confiance, j'ai vaincu le monde. » Maman, il y a longtemps que je sens en moi des révoltes que je ne sais pas expliquer. Je ne peux pas arriver à penser comme tout le monde. Et même les gens vertueux... ah! comme leur âme est étroite quelquefois! Je ne suis pas de leur race, moi. Je n'étais pas faite pour trouver le bonheur dans une vertu bien sage. Ils penseront de moi ce qu'ils voudront, et ils ne manqueront pas de me crier haro! mais cela m'est égal...

Marie-Louise se laisse gronder. Elle écoute docilement la réprimande maternelle, puis elle dit :

— Il faut bien me comprendre, maman. Vous savez que je ne vous ai pas poussée à dire oui, pour Michel. Je vous ai même aidée à lui dire non, quand il a fallu. Seulement, il me semble que plus vous devez être inflexible, plus je puis être indulgente. J'ai bien réfléchi, je vous assure. Je sais que, si je n'étais mariée, si j'avais eu un foyer, je n'aurais pas pu y recevoir Michel. C'est pour cela que je n'ai pas voulu. J'aurais eu des devoirs contradictoires. Mais maintenant, je puis me dévouer à Michel, n'est-ce pas, maman? Je ne scandaliserai pas. Je ne compromettrai personne, qu'une pauvre fille, — pas grand'chose...

Elle prend les mains de sa mère et ajoute :

— Au fond, maman, nous ne sommes pas si loin l'une de l'autre, voyez-vous. Nous respectons la même loi. Le bon Dieu

ne s'y trompera pas. J'aurais fait comme vous à votre place, et peut-être vous feriez comme moi à la mienne...

M^{me} Sebert sent bien que leurs sacrifices se valent. Mais le sien, du moins, la laisse assurée de ne pas se tromper. Celui de Marie-Louise, hélas ! ne sera-t-il pas vain ?

— Que pourras-tu faire pour lui, ma pauvre enfant ?

— Je ne sais pas. Cela ne m'inquiète pas. Je ferai comme j'ai toujours fait, vous vous souvenez, maman ? Dieu m'inspirera.

Que répondre à cette foi ? M^{me} Sebert ne demanderait peut-être qu'à s'y laisser gagner. Mais voilà que Marie-Louise elle-même vient la rappeler aux tristes réalités, dont la logique n'est pas celle de nos rêves :

— Écoutez, maman, je voudrais vous dire ce que j'ai appris hier, par mon petit service de renseignemens. Il paraît que M^{me} de Fougé est venue à Paris, la semaine dernière, pour mettre son fils à Stanislas, à la rentrée de Pâques, — comme pensionnaire...

En parlant, elle regardait le visage de sa mère et l'a vu pâlir.

— Maman, dites-moi tout ce que vous pensez !

La mère hésite, et fait le geste de refuser une confidence inutile.

— Parlez, maman, je vous le demande. Vous pensez que l'enfant les gênait, n'est-ce pas, leur faisait honte ? Dites-moi tout... Je veux savoir. J'en ai le droit, je ne suis plus une jeune fille, maman, je suis... une vieille fille maintenant...

M^{me} Sebert tressaille, et regarde ces vingt ans faits pour les belles joies de la vie. Marie-Louise comprend, répète, comme étonnée, le mot cruel, et se jette dans les bras de sa mère en sanglotant.

XXXI

THÉRÈSE A MICHEL.

« — Paris, 29 avril. Mon bien-aimé, que je suis loin de toi, dans ce Paris ! J'y suis comme une étrangère dans ma propre maison, dans mes habitudes et mes pensées d'autrefois. Il me semble que j'ai quitté tout cela il y a longtemps, longtemps !

Comme tu m'as changée, mon bien-aimé, comme tu m'as donné une autre vie ! Ah ! tu m'as donné plus encore : avant toi, ce n'était pas vivre... Je ne puis croire qu'il y a trois mois j'étais là, dans cette prison, cette solitude, cette langueur... Hier soir, je me suis mise à pleurer dans ma chambre, seule parmi tout ce passé qui ne savait pas me répondre quand je te cherchais...

« Je n'ai vu personne. Mon père était absent, heureusement. J'aime mieux être ici comme un fantôme qu'on ne connaît plus. Tout mon temps a été pris du reste par des démarches pour Georget. Il était un peu tard, le directeur se montrait difficile, et j'ai cru que je ne pourrais jamais le faire admettre. Enfin, c'est fait. Il est entré tout à l'heure. Je lui ai dit adieu. Il était bien courageux, le petit homme, mais bien triste aussi, et son visage contracté pour ne pas pleurer me poursuit comme un remords... Tu ne m'en veux pas, mon aimé, de te dire cela, comme je te dis tout ? Je suis encore faible. Ne crains rien, l'amour me rendra forte !

« Te dirai-je la seule joie que j'éprouve ici ? C'est de penser que je n'irai plus chez les avoués, les notaires et les gens de loi. Ah ! Michel, qu'avaient-ils à faire avec notre amour ? Comme nous sommes libres désormais ! Tu sais que le refus des tiens m'a navrée, et que j'aurais voulu, oh ! de tout mon cœur, t'en épargner la blessure. Mais pour moi, je ne regrette rien. A quoi bon du mensonge encore ? Nous manquions de courage, et il a fallu que la destinée nous aidât à nous libérer. Disons-lui merci, mon aimé. Je ne me serais pas si bien donnée, vois-tu, et tu ne m'aurais pas si bien sentie à toi. Oh ! que je suis heureuse, Michel ! Je baise tes yeux, ton front, tes cheveux ; tu sens sur ton visage mes mains douces que tu aimes, mon souffle que tu appelles ma petite âme. Ah ! je te donnerai tant d'amour que peut-être tu oublieras ce que tu as quitté pour moi. Je serai ta mère, ta sœur, ta femme. Fais de moi tout ce qui te manque. . Peut-être une autre femme t'aurait-elle rendu plus heureux, mais aucune, je te le jure, ne t'aurait donné tant d'amour.

« Quatre jours que t'ai quitté ! Je suis à bout de forces, je ne puis plus vivre sans toi. Tu me dis que tu pars après-demain pour des tirs au large ? N'importe, je ne resterai pas dans ce Paris où tout me rappelle l'hypocrisie et la servitude où je vivais. J'irai t'attendre, seule, sur le rivage. Toutes les minutes de mes journées seront à toi, tous les battemens de mon cœur.

Ou bien je monterai là-haut, sur la falaise au-dessus des Sablottes, où il y a une petite maison qui veille sur la mer. Tu ne me verras pas, mais tu sauras que je suis là, et que mon amour vient à toi, qu'il te garde et qu'il t'attend. Tu reviendras bientôt, n'est-ce pas? O mon aimé, je suis à toi depuis toujours et pour toujours... »

XXXII

En revenant de Paris, Thérèse de Fougé s'était installée à Tamaris. Cette petite station, cachée derrière une dune de pins, à l'écart de la rade de Toulon, était à peu près déserte à cette époque. Les rares hivernans qu'elle attire l'avaient quittée, et les familles des officiers de l'escadre n'y cherchaient pas encore un refuge contre la chaleur qui accable Toulon. Thérèse avait choisi au hasard une des huit ou dix villas qui s'abritent entre les pins et les tamaris. Elle se contentait d'une servante, prise à Toulon.

Quelques jours plus tard, l'escadre était revenue. Du bout de la pointe du Cap Cepet, elle avait vu le double panache des cheminées du *Charles-Martel* tourner lentement dans la passe. Elle savait sa place sur rade; elle connaissait sa silhouette, si légère dans les vapeurs de l'aube, si noire dans le couchant; et, cent fois le jour, son regard ou ses pensées venaient se poser auprès d'elle, comme les oiseaux blancs qui voltigeaient autour du navire. Puis, l'après-midi touchant à sa fin, elle s'en allait attendre l'heure où Michel revenait à terre. Elle errait, indifférente à l'animation du quai, les yeux fouillant la rade; elle distinguait sur un canot le nom du *Charles-Martel*; elle voyait Michel sauter sur le quai, svelte, hâlé, beau, tout plein de la pensée d'elle... Ils se retrouvaient un peu plus loin, et ils lisaient dans les yeux l'un de l'autre qu'ils n'avaient vécu depuis le matin que pour la douceur de cette heure-là. Ils s'en retournaient, par le petit bateau à vapeur qui fait le service de Tamaris, ou bien à pied, en suivant le chemin peu fréquenté qui contourne la rade. Mais parfois elle l'entraînait chez lui d'abord, dans son petit appartement qu'il n'habitait plus. Là, elle demandait son viatique de baisers. « Je n'aurais pas pu aller jusqu'au bout du chemin, » disait-elle, mi-souriante et mi-suppliante. L'adorable et folle amoureuse! Tant d'heures de solitude et d'attente, tant

de précautions et de mensonges, qui blessaient sa fierté comme son amour, trouvaient enfin leur revanche. Et, de plus loin, peut-être, tout un passé sans amour. La nuit venait; elle disait : « Emmène-moi, je n'ai pas le courage... » Et il se sentait assez fou pour penser qu'il l'emporterait jusque là-bas, dans ses bras, suspendue à ses lèvres.

Un soir qu'ils avaient manqué le dernier départ du petit vapeur, ils regagnaient à pied Tamaris dans le crépuscule de mai. Derrière eux, le port et la ville s'éloignaient. Une lumière qui semblait irradier de la haute mer passait encore au-dessus de leurs têtes dans le ciel, et teintait de rose tendre la muraille du Faron, dont l'âpre décor domine Toulon. Sur la rade, apaisée, luisaient de larges moires bleu pâle. Les cuirassés avaient rappelé à eux toute la flottille qui, le jour, tourbillonne autour de leurs flancs comme des mouches, et, tranquilles, allumaient leurs fanaux. A un détour du chemin, le *Charles-Martel* se présenta par bâbord, allongé sur les eaux, puissant et paisible. Michel le fit admirer à sa compagne; il détaillait ses œuvres, comparait ses formes ou son armement à ceux des autres bâtimens, avec la fierté de l'homme de mer qui aime son navire. Elle écoutait, regardait l'énorme et fine bête avec des yeux qui peu à peu se voilaient; et elle ne comprenait qu'une chose, l'inconsciente tendresse que Michel avait pour elle. Quand il eut fini, elle inclina son front sur l'épaule de son compagnon, et murmura :

— Je ne l'aime pas, le *Charles-Martel*...

— Pourquoi? fit-il, surpris.

— Il te prend trop à moi. Un jour, il te prendra tout à fait. Je suis jalouse. Tu aimes ton bateau, tu aimes la mer; pendant ce temps-là, tu ne m'aimes pas...

Ils étaient seuls. Devant eux, derrière eux, entre deux pointes de roches, un petit bout du chemin poudroyait dans l'ombre, étroit et blanc. Il serra contre lui l'enfant insatiable :

— Thérèse, comment peux-tu être jalouse? Est-ce qu'il y a rien qui compte pour moi, en dehors de ton amour?

— Non, je le sais bien... Mais ce n'est pas assez, quand tu es loin. J'ai soif de toi, toute la journée! J'ai tout laissé pour toi, et je ne t'ai pas... Oh! je suis égoïste, je le sens. Je ne croyais pas l'être, pourtant, quand je me suis donnée..

Elle l'étreignait, comme si elle eût voulu le disputer à tout ce qui le gardait encore. Il sentait battre à grands coups son cœur inassouvi.

— Si tu veux, dit-il, je serai là tous les jours...

Elle comprit sa pensée, et se redressant :

— Oh ! non, ne m'écoute pas, je serai plus courageuse... Je ne voulais que faire ton bonheur, et maintenant... je ne pense qu'au mien... Je t'aime mal, Michel, pardonne-moi. C'est comme une force qui m'entraîne...

— Ton bonheur et le mien, n'est-ce pas la même chose ? dit-il.

Elle reprit son chemin sans répondre. Lasse ou rêveuse, elle ne parlait plus guère. Alors il l'interrogea sur sa journée. Qu'avait-elle fait le matin, l'après-midi ? Mais elle n'avait fait que l'attendre ; et elle souriait d'elle-même en ne retrouvant pas autre chose dans sa mémoire. « J'ai pensé que tu serais là ce soir, mon amour. Et tu es là... »

Elle s'attachait à son bras. Ils allaient maintenant dans la nuit, serrés l'un contre l'autre. Il songea que c'était la même femme dont, quelques mois plus tôt, il ne demandait qu'un regard ou qu'un sourire pour se croire au comble du bonheur. Des larmes lui vinrent aux yeux, d'humble reconnaissance :

— Comme tu m'aimes, Thérèse ! dit-il.

— C'est toute ma vie, Michel.

XXXIII

Sur le pont du *Charles-Martel*, Michel a pris le quart de nuit. Au clapotement doux de l'eau contre les flancs du navire, sous la lente ascension des étoiles dans le ciel, sa songerie amoureuse emplît une à une les belles heures. Il se rappelle l'adieu si tendre de son amie ; il sent encore la tiédeur des bras noués qui ne voulaient pas le laisser partir ; il la voit qui veille, un livre sur ses genoux, ouvert à la même page depuis qu'il l'a quittée ; et leurs pensées vont se croisant dans la nuit attentive, dont les souffles portent les secrets d'amour.

... Pourtant, sous cet adieu si tendre, quelle détresse il a sentie ! Comme il la laisse seule, sa pauvre amie ! N'a-t-il pas tort ? Un homme sait être seul, mais une femme ? Il se rappelle les reproches involontaires de Thérèse ; il se rappelle son aveu :

« C'est toute ma vie, de t'aimer... » Que fait-elle quand il n'est pas là ? Elle écoute peut-être les voix qui lui disent qu'elle n'a plus ni parents, ni foyer, ni devoirs... En vain lui demande-t-il souvent de s'occuper. Elle semble indifférente, ou découragée. Elle ne vit plus que pour lui. Peut-il le lui reprocher ? Peut-il lui dire que c'est trop demander, non pas à l'amour, mais au cœur humain ? Elle porte souvent sur son visage, quand il la retrouve au soir, le poids d'une journée trop lourde. Et s'il l'interroge, elle lui répond en souriant, avec une bravoure qui n'est pas bien sûre d'elle-même : « C'est parce que tu n'étais pas là... J'ai tout oublié... » Leur amour a donc des ennemis dont elle ne sait pas se défendre ?

Michel se surprend à les compter, ces ennemis. La solitude et le désœuvrement ne sont point les pires. Il sait combien Thérèse souffre, sans vouloir le dire, dans sa fierté. Il sait les calculs et les détours humiliants auxquels leur situation la condamne chaque jour. Il les redoute, il les déteste pour elle ; il lui en demande pardon ; elle veut bien lui dire qu'elle n'y fait point attention ; mais leur amour, quoi qu'ils se jurent l'un à l'autre, n'en est-il pas avili ? Michel veut être sincère devant lui-même. Au lieu de la vie libre et hautaine qu'ils avaient rêvée, leur existence a quelque chose d'étroit et de honteux. Il a beau s'en irriter, sa colère même lui fait sentir son impuissance. Oh ! comme tout ce qu'ils croyaient avoir vaincu se retourne contre eux ! Comme il faut que leur amour soit fort, pour soulever à nouveau ses chaînes chaque jour ! Michel ne craint pas la lutte pour lui-même, mais il s'émeut pour son amie. Il croit deviner déjà qu'elle se tend, qu'elle s'exalte ; on dirait qu'elle étreint son rêve pour ne pas voir qu'il est brisé ; et dans sa frénésie amoureuse, il y a comme une obscure déception d'amour...

« Aimons-nous, tout est là... » Michel entend la voix de sa bien-aimée ; mais ce n'est plus, ce soir, un cri de triomphe ; c'est plutôt un appel suppliant qui fait trembler son cœur, et qui monte en vain, dans la nuit trop vaste, vers les étoiles trop hautes, sous le défi des cieux.

XXXIV

Un soir qu'elle était allée chercher Michel à Toulon, comme de coutume, Thérèse, en descendant du bateau devant Tamaris,

montra du doigt la fumée qui s'élevait au-dessus d'un toit de tuiles entre les pins :

— Tu vois, là-bas ? dit-elle joyeusement. C'est notre diner qui fume ! Nous pendons notre petite crémaillère, ce soir.

Ils avaient dû, jusque-là, diner à l'hôtel voisin, Thérèse n'ayant pu monter qu'à demi son ménage improvisé.

Michel huma l'air en riant :

— J'en sens déjà la bonne odeur !

— Oh ! ne te forge pas une félicité trompeuse... Je crains que mon cordon bleu n'ait pas quitté depuis longtemps son village. Je me suis pourtant donné beaucoup de mal. Mais je ne sais pas ce que tu aimes ?

A mi-voix elle ajouta :

— Je n'y avais jamais pensé...

— J'aime un modeste pot-au-feu, dit-il.

— Eh bien ! vous en aurez un demain, poète aux goûts simples...

Ils riaient, pour se cacher à eux-mêmes la nouveauté de ces humbles détails. Il vit qu'elle avait rougi légèrement. Il pressa sa main ; ensemble ils se hâtèrent vers leur maison. En entrant, il aperçut des fleurs dans l'antichambre ; et ce sourire de *home* lui révéla du même coup la banale laideur de son toit de louage.

La fenêtre ouverte sur la douceur du soir éclairait, dans la salle à manger, une table d'amoureux, étroite et charmante. Thérèse avait couru Toulon, la veille, pour trouver quelques assiettes moins grossières que celles qui gisaient, ébréchées, dans les armoires ; de petits porte-bouquets, des bibelots de table. Le linge, doux et blanc, venait de chez elle. Mais là s'arrêtait le pouvoir de la fée. La gaucherie de la fille de campagne qui les servait, à la fois maladroite et curieuse, agaçait Thérèse. Ils plaisantaient ensemble la décoration prétentieuse et vulgaire, l'affreux goût de « meublé » qui régnait dans la pièce. Michel songeait au luxe discret dont il avait vu Thérèse s'entourer à Paris, et même aux *Cistes*, où elle avait su se composer, avec des riens, un intérieur délicat ; et tout à coup, rompant avec cette gaité feinte :

— Comme tu dois souffrir ici, ma chérie ! dit-il.

— Je m'arrange pour ne pas voir !

Elle regardait au dehors :

— Que c'est joli, ces branches de pin qui deviennent roses à la cime...

Elle se leva. Il la suivit à la fenêtre. Ils y demeurèrent un instant, devant le ciel où les premières hirondelles reprenaient leurs arabesques. Il ne savait que dire, et elle ne savait pas lui dire son désir, qui était d'aller suivre les petites bêtes folles, au hasard, dans le soir lumineux.

— Allons retrouver notre diner! fit-elle. La suite en sera peut-être meilleure.

Ils se remirent à table. Michel demanda une lampe. Entre eux deux, toute proche, elle caressa la blancheur de la nappe, fit l'ombre dans le reste de la pièce, et chassa les mauvais hôtes. Ils se regardèrent, soulagés. Et chacun se mit à conter les petits incidents de sa journée.

— Es-tu heureux, Michel?

Deux bras s'attachaient à son cou, deux yeux inquiets scrutaient ses yeux. C'était la troisième fois de la soirée qu'elle lui posait la même question.

— Pourquoi en doutes-tu? dit-il.

— C'est que mon diner est si mauvais!... Ton diner, je devrais dire. Tu es chez toi, ici.

Elle tourmentait un des boutons dorés de son veston.

— Je fais ce que je peux pour que tu le sentes... Mais je ne réussis guère. Et puis, je n'y pensais pas jusqu'à présent; nous étions comme deux amoureux de roman, n'est-ce pas? Cela ne peut pas durer. Les hommes aiment l'amour confortable...

— Je me trouve très bien chez moi, ma chérie.

Dans la pièce banale, le mot sonna tristement. Thérèse cacha sa tête contre l'épaule de Michel :

— Sais-tu à quoi je pense tout le temps, ce soir? C'est que ta femme t'aurait mieux reçu...

— Thérèse!

Avant qu'il sût trouver une réponse, elle s'échappa, reprit sa place et sonna la servante.

Le soir, elle le pria de sortir avec elle. La lune, déjà haute dans le ciel, jouait sur la baie tranquille qu'enferme la longue presqu'île de Saint-Mandrier. Ils prirent le chemin qui ser-

pente à travers la colline boisée dont l'autre versant domine la Seyne. Du sommet du col, la mer, au loin, s'argentait. Sur un rocher de la route, seuls parmi les formes noires des pins, ils s'assirent et s'aimèrent.

— Il n'y a rien d'autre au monde que notre amour, répétait-elle, rien d'autre...

Puis elle se souvint des amans de Shakspeare, et commença l'orgueilleux duo de Lorenzo et de Jessica, dans la nuit de Belmont :

— C'est par une telle nuit, il me semble, que Troïlus, au pied des murs troyens, exhalait son âme vers les tentes des Grecs, où reposait Cressida...

Il reprit :

— C'est par une telle nuit que Thisbé foulait l'herbe d'un pied craintif, et s'enfuit, effrayée d'avoir vu l'ombre du lion...

— C'est par une telle nuit que Didon... Je ne sais plus... Mais la nôtre est aussi belle, n'est-ce pas ? Mon bien-aimé, je me sens la sœur de toutes les amantes du poète, et je te donne leur cœur avec le mien.

Aux rayons de la lune, la beauté du visage d'amour tendu vers lui l'enivrait. Mais, en même temps, la sourde inquiétude qui demeure au fond de toutes nos extases lui rappelait la fragilité de son bonheur. La nuit glissait, emportant comme les autres ces minutes éternelles. Une étoile fila dans le ciel, au-dessus de leurs têtes, et s'éteignit. Ils la virent ensemble. Thérèse, inconsciemment, formula leur intime révolte :

— Comme c'est triste, une étoile qui meurt!... Mais notre amour ne mourra pas...

Il crut pouvoir l'interroger :

— Pourquoi semblais-tu triste, tout à l'heure ? Pourquoi m'avoir dit cette méchante parole ?

— Oh ! je t'en prie, supplia-t-elle, avec un effroi soudain, ne reviens pas sur cette soirée...

Il sentit que ce n'était pas seulement un caprice d'humeur, et qu'il fallait savoir. Il insista. Lentement, la confession vint :

— C'est vrai que j'étais démontée, ce soir... Ne souris pas, ne dis pas que c'est un enfantillage. Je sens que je vis en égoïste avec toi... Je ne peux pas me dévouer à ton bonheur, comme j'aurais voulu. Alors, j'avais mis un sens dans cette toute petite chose : te bien recevoir, te donner l'impression d'un

doux chez-soi... Tu vois comme j'ai réussi... Est-ce que je pourrai jamais faire ton bonheur, en n'étant pas ta femme? Peut-être que je t'en détourne, au contraire. Je me suis donnée pour cela, bien plus que pour être heureuse. Ou alors, je n'en avais pas le droit...

Il l'interrompit par de tendres reproches. Mais elle ne l'écoutait pas. Elle reprit :

— Je ne veux pas que tu te blesses, Michel, de ce que je vais te dire. Je ne sais même pas comment le dire... En nous voyant tous les deux, ce soir, à notre petite table, je suis descendue d'un rêve, je me suis vue tout à coup — telle que je suis... Cela m'est égal que les gens me méprisent, mais je ne peux pas leur expliquer pourquoi je les méprise, moi... Et puis, je te compromets, je suis obligée de me cacher pour ne pas te nuire. Toutes ces petites, c'est comme un mauvais air qu'on respire... Ah! si l'on pouvait vivre au loin, libres, seuls, et s'aimer toujours, et n'avoir qu'à s'aimer! Mais non, ce serait lâche. J'ai peur, Michel, je deviens mauvaise, je veux trop jouir... Je suis changée, n'est-ce pas? Ah! laisse-moi te dire tout. Il y a des momens où je suis tentée de me juger sévèrement. Les yeux de cette fille qui nous servait, tout à l'heure, me faisaient honte. Et puis, cette maison banale, ces meubles fanés, où d'autres femmes avaient passé peut-être avant moi... Ah! je sens que je suis une femme tombée...

— Thérèse! cria-t-il, tu blasphèmes notre amour!

Elle voulut parler, mais les sanglots fauchaient les mots sur ses lèvres. Il la serrait dans ses bras, comme pour la défendre contre l'abominable pensée. Elle finit par murmurer :

— Pardonne-moi, Michel, je t'ai fait mal... Je ne voulais pas te faire un reproche, oh! non. Je me suis donnée à toi parce que je l'ai voulu, parce que je le veux encore, tu le sais, n'est-ce pas? J'en suis fière, j'en suis heureuse. J'ai foi en notre amour, Michel, je lui demande pardon. Fais-moi oublier mon blasphème...

Elle cherchait ses lèvres, mais ce fut lui, cette fois, qui les refusa. Alors elle supplia :

— Oh! c'est trop cruel, Michel. C'est toute ma joie que tu me refuses...

Il céda. L'amour, une fois de plus, magicien docile, couvrit d'un manteau d'or sa propre misère.

XXXV

Michel envoyait prendre son courrier chez lui, à Toulon, quand il ne pouvait y passer lui-même. Il y trouvait les lettres de sa sœur.

L'une d'elles, un jour, lui apprit que Marie-Louise n'était plus fiancée.

Il avait proposé à Thérèse, ce soir-là, de l'emmener dîner à Hyères. A la gare, il la retrouva, heureuse et troublée un peu de leur imprudence. Elle choisit un hôtel au hasard ; Michel s'assura que tous les visages, dans la salle, lui étaient inconnus ; et ils s'assirent à une table isolée, près d'un jardin qu'embaumaient les premières roses d'été.

Vers le milieu du repas, Michel dit tout à coup :

— J'ai trouvé chez moi, tout à l'heure, une lettre de Marie-Louise, où elle me dit que ses fiançailles sont rompues.

La nouvelle surprit peut-être moins Thérèse que le ton tranquille dont il l'annonçait.

— Est-ce possible ? fit-elle. Comment ne le disais-tu pas ? Qu'est-il arrivé ?

— Elle ne donne guère de raisons.

— Pauvre fille !... Tu as sa lettre ? Veux-tu me la montrer ?

Il ouvrit son portefeuille et la lui tendit.

— C'est à la fin.

Elle sauta jusqu'à la dernière page, et lut :

« ... Je n'ai aucun grief contre M. de Kerhualé. Au contraire, il s'est montré très bon, très délicat. Mais ce serait bien long de t'expliquer tout cela, mon Mico ; et puis, j'en ai la tête encore un peu lasse... Qu'importe, d'ailleurs ? ce qui est fait est fait. Maman est un peu triste, moi, pas trop. Au fond, je crois que je n'étais pas faite pour le mariage, voilà tout. Mais ne m'imagines pas déjà derrière une grille : je ne suis pas mûre pour le couvent non plus. J'occuperai ma vie autrement. Pour commencer, j'ai bien envie de compléter mes cours de Croix-Rouge, qui m'intéressaient tant, et d'avoir mon diplôme d'infirmière. Qui sait ? Je te retrouverai peut-être en Chine ou en Afrique, l'année prochaine, quand on t'enverra au loin... »

Le reste de la lettre parlait volontairement d'autre chose.

— C'est triste, dit-elle. C'est étrange, surtout. Qu'est-ce que tu supposes ?

— Je ne suppose rien du tout.

Tant d'indifférence ou de dissimulation la révoltèrent :

— Mais enfin, tu devrais chercher à savoir ! Elle semblait très éprise, et lui aussi, disais-tu.

Elle hésita, pour ajouter :

— Tu ne crois pas que c'est à cause de nous ? M. de Kerhualé est d'une famille extrêmement stricte et rigide, où l'on a peur du scandale...

— Quelles idées te fais-tu, Thérèse ? Puisqu'elle assure qu'il s'est fort bien conduit. C'est donc elle qui a rompu. Pourquoi chercher plus loin qu'elle ne dit ?

— Parce qu'elle ne dit pas ce qui est, j'en suis sûre...

L'orchestre, attaquant un morceau, le dispensa de répondre. Elle n'insista point. Mais désormais, ni la musique, ni le parfum de la nuit fleurie, ni même la petite joie de bravade qu'avait prise pour elle cette soirée, ne détournèrent son esprit de l'énigme qui l'inquiétait.

Quand ils furent rentrés, elle dit :

— Michel, je veux te demander quelque chose. Est-ce que tu n'écriras pas à ta mère pour savoir la vérité ?

— Peut-être. Mais ne te tourmente point. Je t'assure que nous ne sommes pour rien dans cette rupture.

— Tu te le persuades bien vite ! Si tu n'écris pas, je serai obligée de me dire que je t'ai rendu bien égoïste, Michel. Cela me serait dur...

Il écrivit. Quelques jours après, en montant chez lui, il trouva Thérèse qui l'attendait, avec son courrier. Elle lui montra une lettre :

— Ce doit être une réponse de ta mère. Ouvre vite, veux-tu ?

Il rompit l'enveloppe, et elle lut avec lui :

« Mon enfant, tu me demandes la vérité ; je t'en aurais instruit déjà, si ta sœur ne m'en avait empêchée, par une délicatesse qui doublait le prix de son sacrifice. M. de Kerhualé ne s'est pas retiré ; ta sœur lui a rendu spontanément sa parole, malgré lui et malgré moi. Elle se préoccupait très vivement de toi, au point de n'être plus une fiancée heureuse, et de compter pour rien son propre bonheur. Elle a craint, si elle se faisait un foyer, de n'avoir plus le droit de t'y recevoir. Aucune autre pensée n'a inspiré sa décision. Je veux espérer encore qu'elle

n'est pas irrévocable. Je n'ai pas permis que la rupture des fiançailles fût officielle, et nous disons seulement que le mariage est retardé jusqu'à l'automne. Marie-Louise se soumet, mais je ne changerai pas, je le crains, ses dispositions. La sérénité et la bonne humeur de ses lettres ont pu te tromper jusqu'ici ; mais puisque ton cœur s'est inquiété, je te dois la vérité, et je t'en fais juge. A toutes mes objections, à toutes mes prières, à toutes celles que je crois pouvoir lui adresser en ton nom, elle répond : « Je n'aurais pas pu être heureuse. Laissez-moi faire. L'amour est patient, et il est fort. »

« Ta sœur t'aime plus qu'elle-même, mon enfant : voilà la seule explication que je puisse te donner. A toi de la convaincre qu'elle a tort, — à moins que tu n'aimes mieux faire qu'elle ait eu raison. »

La lettre tremblait dans les mains de Michel. Il la jeta sur la table :

— C'est absurde ! cria-t-il. Je vais lui écrire...

Thérèse l'arrêta :

— Que lui diras-tu ?

— Je lui dirai que c'est un enfantillage, qu'elle ne peut pas comprendre certaines choses, ni les empêcher, et que je ne veux pas qu'elle me sacrifie quoi que ce soit de son bonheur. Mais je ne veux pas non plus, Thérèse, que tu te tourmentes. Comme tu as l'air bouleversée, ma chérie ! Sois tranquille, je saurai la raisonner, la pauvre petite, tout s'arrangera.

— Soit ! dit-elle, écris.

Il s'assit à son bureau. Derrière lui, debout, les coudes sur la cheminée, elle fixait un portrait de Marie-Louise. Il datait de trois ans déjà. A peine une jeune fille, sans beauté de traits, quel charme déjà dans ce regard, quelle franchise, quelle volonté claire et douce ! Thérèse prit le cadre entre ses mains, comme pour arracher au visage son secret. « L'amour est patient... » Aimait-elle vraiment son frère à ce point ? Et que prétendait-elle ? Thérèse ne le comprenait que trop. Ce serait donc un duel ! Si imprévu qu'il fût, Thérèse ne songeait point à le trouver absurde, ni peut-être inégal. Un instinct de femme, déjà, l'animait à la lutte. « L'amour est patient... » Quelle tranquille assurance ! C'était donc la raison de ces lettres si tendres, qui suivaient le fugitif, qui s'attachaient à lui ? Quelle âme étrange, — et clairvoyante ! Comme elle avait trouvé la

blessure qui pouvait leur être le plus sensible! Voulait-elle charger leur amour de ce crime, le marquer malgré lui d'égoïsme et de cruauté? Thérèse se révolta. Tout ce qu'il lui avait fallu fouler aux pieds pour se donner à Michel, c'était autant de victoires sur elle-même ou sur le monde; mais piétiner ce cœur d'enfant, accepter le sacrifice qu'il faisait de lui-même, dans l'ombre et le silence, dans le mépris ou la pitié, — ce n'était plus une victoire...

Michel, depuis un moment, n'écrivait plus.

— Veux-tu m'aider? dit-il en se retournant.

Elle fit signe que non.

— Je ne peux pas. Je lui dirais qu'elle est sublime et que je l'admire, — ou bien que je la hais de toute mon âme,

— A quoi penses-tu, Thérèse?

Elle continua :

— Et puis, je ne voudrais pas peser sur toi. C'est toi seul qui dois choisir entre elle et moi.

— Comme tu me fais de la peine! dit-il en venant à elle. Veux-tu donc que je n'écrive pas?

Pâle, le souffle court, le front lourd de pensées contradictoires, elle semblait hésiter. Enfin, s'abandonnant sur l'épaule de Michel, elle dit :

— Je ne sais pas, fais comme tu veux... Oh! si, tâche de la convaincre... Qu'elle soit heureuse! C'est trop dur de penser qu'on ne peut faire son bonheur qu'en marchant sur celui d'autrui. Quand il n'est pas un hasard, le bonheur est un vol. Je l'ai souvent remarqué... Oh! entoure-moi, Michel, j'ai peur... On dirait que tout s'acharne contre notre amour...

— Tu n'as pas peur avec moi, dit-il. Tu te rappelles, comme nous nous sommes promis que nous serions forts?

— Oui, je l'ai promis. Tu me trouves lâche? Je n'attendais pas cette épreuve-là, c'est vrai. Mais je l'accepte comme les autres. Va, Michel, je t'aime, et tout le reste n'est rien...

Il la prit dans ses bras. Elle buvait sur ses lèvres tout l'orgueil de la vie.

— Merci, mon aimé, merci... Qu'importe, n'est-ce pas, si leur amour ne valait pas le nôtre? C'est la joie des forts, de ne pas regarder à leurs pieds. Quand tu m'aimes, je sens que l'amour a le droit de marcher sur un chemin de sang...

Ils se regardèrent. Dans leurs yeux tremblait le magnifique défi de leurs cœurs :

— A nous deux, nous valons le monde...

XXXVI

Mai s'écoula. Ils laissaient glisser les jours sans prévoir le lendemain, sans oser, devant eux-mêmes, faire de projets.

Pourtant, dans ses longues journées sans devoirs et sans habitudes, Thérèse de Fougé sentait peser sur elle la menace d'impérieuses questions. L'heure était venue de prendre des décisions et de régler leur vie. Les premières chaleurs amenaient à Tamaris des familles toulonnaises. Thérèse n'y trouvait plus la solitude, Michel la sécurité qu'ils désiraient. Dans quelques semaines, Georget serait en vacances. Elle-même serait obligée de revoir les siens, de rentrer dans la vie courante, de se déclarer devant ce monde qu'elle avait cru braver, et qu'elle n'avait fait peut-être que fuir...

S'installerait-elle à Toulon ? C'était compromettre Michel. Rentrerait-elle à Paris ? C'était le quitter.

Devait-elle donc en revenir à cette vieille idée d'un mariage, qui semblait si lointaine maintenant, si médiocre après tant de rêve ? Pour se dévouer toute à Michel, pour se justifier elle-même devant ses souvenirs, c'était la seule solution. L'autre, — elle ne voulait pas se la nommer...

Un jour, une lettre de son père, qui lui donnait des nouvelles de Georget, la lui rappela. Il écrivait brièvement, rarement, point trop l'un et l'autre, avec un tact parfait. Mais un mot d'une crudité correcte, qui sentait son d'Ecquevilly, tout à coup la frappa. Elle se souvint de la scène qui l'avait si profondément blessée. Qu'avait-elle donc fait, après tout, que de suivre le cynique conseil de son père ? Oh ! non, toute sa droiture, et sa maladresse même, protestaient contre une telle injure. Elle froissa la lettre avec colère. Mais pouvait-il la juger d'après son idéal intime ? Elle se vit devant lui, devant son ironie tranquille, qui regardait la vie, non les âmes. N'avait-il pas eu brutalement raison ?

Puis elle s'humilia tout à fait. N'était-elle point la dupe de son cœur ? Elle aussi connaissait une Thérèse qui se croyait trop fière, jadis, pour demander à l'amour de Michel autre chose

qu'un hommage délicat, et comme une revanche discrète. Une Thérèse, — pourquoi ne pas l'avouer? — qui se croyait au-dessus de la faute... Et maintenant, la faute avait perdu son visage de honte; le mot même ne signifiait plus rien pour elle. Elle aimait... Ce n'était pas une surprise qui l'avait livrée à Michel; ce n'était même pas la pitié ni le dévouement; c'était bien la poursuite désespérée de son propre rêve jusqu'aux abîmes de la chair. Ne s'était-elle pas vue rougir, souvent, quand la franchise du miroir lui révélait sur son visage ce goût du plaisir, cette fièvre des sens qui avaient fait d'elle une autre femme?

Michel sentait rôder autour de Thérèse ces mauvaises pensées. L'existence déprimante à laquelle il la condamnait malgré lui l'inquiétait. Souvent il avait pensé à donner sa démission. Mais elle le suppliait, effrayée, de n'en rien faire. Il remettait à plus tard; et le désir de distraire son amie ne lui faisait pas moins négliger toute prudence. Il l'emmenait dîner dans les restaurants de Cannes, ou passer une soirée de théâtre à Marseille. Elle refusait souvent. Mais elle était femme : une toilette à mettre, un risque à courir, ou seulement la joie d'être accompagnée par l'homme qu'elle aimait, la faisaient céder. Elle rentrait en regrettant sa faiblesse. Avait-elle donc besoin de s'étourdir? Ils se retrouvaient, dans une étreinte solitaire et délicieuse, où ils semblaient se demander pardon l'un à l'autre de chercher autre chose qu'eux-mêmes.

Michel caressait un autre projet : celui de retourner avec Thérèse à Amalfi. Dans cette sourde hostilité des choses contre leur amour, rien ne soutiendrait mieux son amie qu'un pèlerinage aux lieux de leur première rencontre. Elle en avait accepté l'idée avec joie. Il attendait seulement de pouvoir obtenir un congé de quelques jours. Au moment de partir, Thérèse montra quelque hésitation. Il dut l'entraîner. Un rapide de nuit les mit à Gènes le lendemain matin, puis à Rome. Le surlendemain, ils gagnèrent Naples, et prirent une voiture, à Castellamare, pour Sorrente.

Le temps était radieux. Thérèse semblait avoir oublié tout scrupule et tout souci. Michel, heureux, lisait dans ses yeux ce goût brûlant de la vie qu'elle avait connu par lui. Ses regards, ses paroles, ses baisers, étaient autant d'actions de grâces. Il se rappelait son cri : « Vivre au loin, vivre en rêve, et s'aimer... »

Il retrouvait l'amoureuse ardente et magnifique, qui ne croyait qu'à l'amour.

Ils avaient voulu, pèlerins fidèles, refaire exactement leur route de l'année précédente. Au relais du col, où Michel l'avait prise dans sa voiture, les souvenirs se levèrent et leur firent cortège. Ils avaient tenu toutes leurs promesses. La vie ne les avait ni démentis, ni réduits à sa médiocrité. Et ils prenaient, dans le passé, une figure de présagés, mystérieuse et émouvante. Les voyageurs n'échangeaient plus de paroles. Aux flancs des promontoires où la route s'accroche, la lumière et l'ombre les enveloppaient tour à tour. Ils se sentaient tout petits dans l'immense espace. Mais leur amour semblait déborder d'eux-mêmes, trembler sur les eaux, dormir au creux des monts, jouer dans la lumière. Il était contemporain de ces choses éternelles. Michel et Thérèse se souvenaient de cette heure de hasard où ils avaient reconnu, malgré eux, l'heure du destin. Ils en concevaient une foi nouvelle, et comme une splendide assurance, en leur amour.

Le soir tombait quand ils arrivèrent à Amalfi. Thérèse, grisée de lumière et d'émotions, semblait lasse. Elle s'appuyait sur l'épaule de Michel et regardait, songeuse, les grandes ombres qui s'allongeaient autour d'eux. On eût dit qu'elles gagnaient son cœur. Michel éprouvait aussi, sans la comprendre, une mélancolie, qui n'était peut-être que celle de l'heure. Pourtant, Amalfi sur son rocher, Ravello sur le mont, semblaient des reines assises dans la beauté du soir, au-dessus des flots soumis.

Il entraîna sa compagne sur la terrasse des Cappuccini ; et il lui rappelait les souvenirs de leur dernière causerie. L'azur qui s'encadrait dans les arceaux de pampres, l'ombre des piliers blancs qui, depuis des siècles, marquait les heures pareilles, les paroles d'amour et de paix qui s'étaient prononcées sous les voûtes d'autrefois, donnaient au vieux cloître la beauté d'un lieu définitif. Thérèse songeait qu'ils s'étaient quittés là... Michel, un moment, lui désigna l'endroit, au bout de la terrasse :

— C'est là que nous nous sommes dit adieu, sans vouloir connaître notre nom...

Il vit les yeux de Thérèse se voiler de larmes.

— Oh ! dit-elle, pourquoi m'as-tu amenée ici ? S'il fallait encore nous quitter...

— Rien ne nous séparera jamais, tu le sais bien.

Elle se serra contre lui :

— J'ai peur ici. Emmène-moi.

Ils couchèrent à Amalli. Le lendemain, Thérèse voulait aller plus loin. Elle vit que Michel hésitait.

— Quand dois-tu rentrer ? dit-elle. C'est déjà fini ?

Il lut dans ses yeux un tel désir de prolonger cette vie sans entraves, qu'il éluda la réponse :

— Non, nous avons encore du temps, dit-il. Veux-tu pousser jusqu'à Pæstum ?

Elle se laissa guider, heureuse et sans pensée. Ils longèrent le golfe jusqu'à Salerne, puis se firent conduire dans la plaine basse, au pied des monts, où s'élevaient jadis les trois temples de pur style grec. Les ruines en demeurent d'une beauté saisissante. La frange argentée de la mer, d'un côté, les lignes violettes de l'Apennin, de l'autre, s'encadrent encore dans les hauts fûts demeurés debout sous l'architrave ; et l'asphodèle fleurit, depuis des siècles, autour des débris couchés dans l'herbe. De la grande plaine triste, nulle autre vie ne monte vers le ciel, que celle de ces pierres mutilées.

Ils se trouvèrent seuls dans les ruines. Le verbiage d'aucun cicerone n'en venait gâter l'éloquent silence. Thérèse avait franchi les degrés du temple de Neptune, et sa silhouette fine glissait entre les colonnes trapues sur la blancheur du ciel. Michel jugeait à ce corps vivant les proportions et l'harmonie du vieux temple. Puis elle l'appelait : ils goûtaient ensemble les horizons, la couleur de l'air, les images qui se levaient sous ces portiques. Et comme leur amour était la clef de toutes choses, c'était par lui qu'ils comprenaient encore la leçon de douceur et de joie de l'âme antique. Thérèse eut un regret :

— Comme je t'aurais aimé, dans ce temps-là ! dit-elle.

— Pouvais-tu m'aimer plus qu'aujourd'hui ?

— Oh ! non... Mais l'amour était plus libre, plus joyeux, plus enfant...

Elle posa ses lèvres sur celles de Michel :

— Éros te donne un baiser...

Il voulut la retenir, elle s'enfuit. Sur les dalles massives, leurs pas sonnaient légers. Puis elle s'arrêta contre une colonne. La lumière riait dans ses prunelles, où, pour un instant, le rêve

avait fait place à la joie. Un souffle traversa l'air doré, leur apportant le bruit des mêmes flots qui saluaient Aphrodite naissante, aux jours heureux du monde. Deux oiseaux, au-dessus d'eux, s'envolèrent en se poursuivant. Elle murmura :

— L'Amour, maître des hommes et des dieux...

Le soleil s'inclinait. Il fallut quitter les ruines. Quand elles apparurent de loin, petites sous le ciel bas, dans la décrépitude et l'abandon, Thérèse s'arrêta :

— Il n'y a plus de dieux, dit-elle, et ce sont les hommes qui sont aujourd'hui les maîtres de l'amour.

Il comprit qu'elle pensait à toutes les entraves que le leur avait rencontrées. Il dit :

— Nous achetons bien cher notre liberté. Mais un cœur qui veut s'affranchir y parvient toujours. Si tu souffres trop de la lutte, ma chérie, songe comme notre victoire sera belle.

Mais elle restait pensive.

— S'il ne fallait vaincre que le monde ! dit-elle. Mais nos âmes aussi sont changées. C'est peut-être en nous-mêmes que l'amour a ses pires ennemis...

XXXVII

Ils regagnèrent Naples le soir. Le lendemain, ils devaient prendre le chemin du retour. Elle parut sortir d'un rêve :

— Est-ce que tu seras rentré à temps ? demanda-t-elle. Ne devrais-tu pas repartir dès ce soir ?

Il affirma que non. Il voulait l'emmener encore à Capri le lendemain matin.

Mais, en comptant les jours depuis leur départ, elle fut prise d'un doute. Il dut avouer enfin qu'à Salerne, il avait télégraphié au commandant du *Charles-Martel* qu'il était souffrant et dans l'impossibilité de rentrer avant quelques jours.

— Michel ! cria-t-elle, comment ne me l'as-tu pas dit ? Il verra que c'est un mensonge. Oh ! pourquoi as-tu fait cela ?

Il la rassura :

— C'est peu de chose quand on prévient. Le commandant ferme les yeux.

Mais elle repoussait ses excuses et ses caresses, et, bien loin qu'elle le remerciât, elle semblait consternée.

— Si c'est pour moi que tu l'as fait, Michel, comme tu me connais mal encore !... Ne sais-tu pas que je ne voudrais jamais te nuire ? Je me suis donnée à toi en rêvant d'être ton appui, de te faire une vie meilleure et plus haute, et, voilà que tu abandonnes pour moi les plus simples devoirs de ton métier. Tu ne m'as pas comprise, Michel...

Il dut la consoler : elle sanglotait. Un peu déçu, il ne devenait pas qu'elle s'accusait elle-même, à travers les reproches qu'elle lui adressait. Et il s'étonnait d'un tel désarroi pour une si petite chose.

— Les meilleurs officiers en ont autant sur la conscience, dit-il. Mes chefs ne m'en voudront pas, je t'assure.

— Peut-être, si tu n'avais pas d'autres raisons d'être mal vu d'eux. Pourquoi veux-tu me cacher que je te fais du tort, Michel ? Je le sais, je le sens, tout me le prouve...

Il haussa les épaules :

— Qu'importe ! après tout... La marine n'a pas besoin de moi

Elle le regarda. C'était l'homme qui adorait son métier, ses chefs, son bateau, tout ce qui flottait avec son pavillon en haut du mât... Il n'aurait pu trouver une parole plus accablante. Elle n'eut pas le courage de discuter.

— Ne voudrais-tu pas reprendre le train tout de suite ? dit-elle. Moi, je suis lasse, je ne reviendrai que demain. Fais cela pour moi, je t'en prie, pour que je ne me sente pas trop coupable.

Il vit que c'était le seul moyen de lui rendre un peu de calme. Il promit de partir.

Ils dinèrent sans gaieté. Elle essayait de lui faire oublier ses dures paroles, et la triste récompense dont elle avait payé sa folie. Mais, entre deux sourires, il la sentait compter, comme autant de remords, les minutes de cette longue soirée.

A la gare, elle lui dit :

— J'ai été si heureuse, tu sais, pendant ces quelques jours ! Je t'en ai bien mal remercié. Pardonne-moi, Michel.

— J'avais cru te faire plaisir...

Elle aperçut que c'était l'éternelle faiblesse de l'homme qui aime. Eux qui se croyaient si forts ! Leur amour, au lieu de les grandir, devait-il donc les diminuer l'un et l'autre ? Ce n'était pas la première fois qu'elle pressentait l'obscur rançon de la révolte. Elle baissa la tête et murmura :

— C'est moi qui t'aime mal. Peut-être que je t'aurais mieux aimé si je n'étais pas entrée dans ta vie...

Il n'entendit pas, ou ne voulut pas entendre. Il la serra dans ses bras :

— Surtout, n'aie pas d'inquiétudes pour moi ! Tout s'arrangera. Tu me rejoindras vite !

Elle lui dit adieu, et s'en retourna seule. Oh ! si seule... Jusqu'à son cher amour, dont le refuge semblait tout à coup lui manquer...

XXXVIII

En rentrant à Tamaris, Thérèse trouva, dans le courrier qui s'était accumulé pendant son absence, une lettre de M. Lesquières. Elle l'ouvrit en hâte. « Ma chère amie, disait-elle, en allant aujourd'hui voir votre fils et lui porter ces petites friandises qui font excuser ma visite, j'ai appris qu'il était à l'infirmerie depuis le matin. Je m'y suis fait conduire aussitôt, et j'ai trouvé notre petit homme non pas malade, mais assez dolent et se plaignant de maux de tête et de cœur. J'espère que ce ne sera rien ; pourtant, j'ai recommandé qu'on le surveillât bien ; il couchera à l'infirmerie et le médecin le verra demain. Je vous télégraphierai au cas où l'on constaterait, ce qu'à Dieu ne plaise, une indisposition grave. Comptez sur moi, ma chère amie, pour que rien ne manque au cher petit homme, — rien de ce que je peux lui donner. »

Elle éparpilla le courrier d'une main fébrile. La lettre, heureusement, portait la date de la veille. A la pensée qu'elle aurait pu l'attendre là, depuis plusieurs jours, un affreux remords serrait le cœur de Thérèse. Sans prendre le temps de se dévêtir, elle écrivit une dépêche pour demander des nouvelles à son ami. A peine venait-elle de l'envoyer qu'elle en recevait une. Le médecin, sans se prononcer encore, craignait une fièvre scarlatine. L'enfant était très abattu. M. Lesquières demandait timidement des instructions.

Elle dit au porteur d'attendre et rédigea deux dépêches. L'une priait son ami de faire le nécessaire pour que Georget fût transporté chez elle aussitôt. L'autre était pour ses gens, auxquels elle donnait les ordres les plus urgents.

Il était trois heures de l'après-midi. Aurait-elle même le

temps de revoir Michel, avant de prendre le train du soir ? Elle ne put s'empêcher de songer à la terrasse des Cappuccini, aux sermens qu'ils échangeaient là-bas, en plein rêve : « Rien ne nous séparera jamais. »

Ayant pris ses dispositions pour son départ, vers cinq heures, elle se rendit à Toulon pour y attendre Michel. Il l'aperçut de loin sur le quai. Il sautait à terre, heureux ; elle brisa sa joie d'un mot :

— Michel, il faut que je vous quitte. Georget est malade.

Il vit qu'elle était en manteau de voyage, et qu'elle s'en allait. Il ne put cacher sa peine :

— Tout de suite, Thérèse ?

Puis il regretta son demi-reproche, et se mit à la questionner. Elle exposa les faits, d'une voix unie et triste, en baissant la tête. On eût dit que c'était l'inévitable, et qu'elle le savait.

Ils allèrent ensemble jusqu'à la gare, et il voulut lui faire prendre quelque nourriture avant de partir. Mais elle ne pouvait manger. Il attribuait à l'inquiétude l'obscur effroi qu'il lisait dans ses yeux. Elle ne disait rien. Et lui-même, pour rompre ce mortel silence, ne trouvait que des paroles banales.

Le train de Paris roula dans la gare et vint ranger le quai. Michel chercha une place pour Thérèse et la fit monter.

— Tu ne m'en veux pas de partir ? demanda-t-elle.

Il répondit :

— C'est ton devoir.

Quand elle le perdit de vue, dans la fuite du train, son cœur se brisa. Quel affreux réveil ! Malgré elle, son esprit donnait à cette séparation la tristesse d'un présage.

Toute la nuit, elle pleura sur son amour. Mais parfois elle se rappelait le dernier mot de Michel, et elle s'étonnait de sentir, sous son amertume, une douceur inattendue.

PAUL RENAUDIN.

(La dernière partie au prochain numéro.)

L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES PRIVÉES

DEPUIS SEPT SIÈCLES ⁽¹⁾

LE LOGEMENT

II

LES MAISONS DE PARIS

I

Trop pauvres pour se payer des donjons individuels, les habitans des villes s'étaient ceinturés par cotisation d'un rempart commun, à l'entretien et à la défense duquel ils s'obligeaient à concourir de leur poche et de leur personne. A ce titre, on peut considérer à la fois comme un impôt, ou comme une portion du loyer urbain le service de la milice locale. La ville du moyen âge n'est pas, comme les nôtres, accessible au premier venu. Les « frères et sœurs de loi, » les « enfans de famille, » ainsi que s'appellent les citadins dans les coutumes, formaient un phalanstère fermé.

Pour y avoir droit de résidence, il ne suffisait pas de payer la taxe d'« habitage, » réduite de moitié en faveur de ceux qui ont pris femme dans la commune ; et ce n'était point assez de résider, fût-ce depuis cent ans, pour posséder l'aptitude légale aux honneurs et fonctions consulaires. Les habitans eux-mêmes, pour louer leurs maisons à des étrangers, doivent parfois obtenir l'autorisation de la communauté. Ces étrangers sont-ils « gens

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} octobre.

de considération ? » Il faut, avant de « les recevoir pour concitoyens, » l'assentiment du parlement de la province. Sont-ils enfin, « après avoir demandé cette faveur avec instance et à genoux, » investis du droit de cité, les nouveaux admis n'ont pas seulement à payer le « droit de bourgeoisie ; » ils sont tenus souvent de posséder le tiers de leurs biens meubles dans la ville, ou de l'y faire transporter sans délai. De même qu'il existe un droit d'entrée, il en existe un de sortie, à payer par les pères de filles indigènes qui vont habiter ailleurs avec leur mari.

Ceux qui, sans se munir au préalable de ces privilèges, « quittent leur lieu de naissance pour se retirer dans les villes, » auront beau y être depuis longtemps domiciliés, ils seront toujours sujets à l'expulsion sommaire. Ordre pourra leur être intimé par les échevins de « vider les lieux et d'aller s'habiter ailleurs. »

Ce particularisme, qui subsistait encore, bien que relâché, au xvii^e siècle, avait été fort strict au moyen âge. En retour de ces avantages qui les constituaient, en commun, propriétaires de leur cité, les bourgeois étaient tous astreints à sa garde, sans distinction de caste, ni de condition. Les ecclésiastiques sont tenus à faire le guet en personne ; à Angers, ils sont formés en troupe et ont pour chef un abbé notable.

C'était un usage général dans toute l'Europe. Dans le Midi de la France, la charge de capitaine est unie souvent à celle de premier consul ; partout elle est obligatoire pour qui est désigné par le conseil municipal, et nul ne peut démissionner, sauf pour « incommodité de vieillesse. » Obligatoire aussi était l'exercice de la pique, de la hallebarde, plus tard du mousquet, dont un « joueur de hautes et basses armes, » payé par la ville, donnait des leçons. Chacun s'équipait et parfois devait fournir ses munitions. Aux patrouilles de nuit hebdomadaires les riches, en temps normal, se substituaient des portefaix et autres salariés, qui se chargeaient de « servir à la garde » cinq ou six maisons ; aux époques de troubles, les gens de toute qualité, conseillers et présidents de parlemens eux-mêmes, faisaient la ronde en personne. On voit de petites villes au xvi^e siècle, où le bourgeois qui « abandonne le guet » est mis « dans une fosse de fossé » au pain sec pendant trois jours.

A ce prix on obtenait la sécurité vis-à-vis du dehors et, pour se la mieux assurer au dedans, certains hôtels avaient leurs retranchemens, certains quartiers avaient leurs barricades per-

manentes; d'où cette locution, aujourd'hui singulière, « ouvrir la porte d'une rue. » Ces rues, sans alignement et longtemps sans pavage, n'étaient pour la plupart que de tortueux corridors dont beaucoup à Paris n'avaient pas quatre mètres de large. Paris lui-même, quoiqu'il eût changé de peau depuis le milieu du moyen âge, n'avait guère de trottoirs à la fin du xviii^e siècle; ce qui rendait toutes les rues périlleuses. « Ceux qui font les lois roulent carrosse, disait Mercier, et dédaignent les plaintes de l'infanterie. »

Le Paris dont Boileau nous a décrit les « embarras, » dans une de ses satires de jeunesse (1662), était, au point de vue de l'éclairage, de l'eau, de la propreté et des égouts, plus semblable à la capitale des premiers Capétiens qu'à celle de notre République. C'était un groupement de villages, sous le rapport de l'édilité comme au point de vue de la justice, que prétendaient y exercer cinquante pouvoirs juxtaposés et concurrents, abbayes et prieurés, chapitres, hôpitaux et collèges, à titre de seigneurs primitifs des haméaux englobés peu à peu dans ses murs.

Il faut évoquer ces villes informes, sales et nues, où Dieu seul était bien logé dans sa cathédrale gothique, pour mesurer avec quelle amplitude les besoins des hommes peuvent varier d'intensité ou de nature; combien le sens de la Commodité est indépendant par exemple de celui de la Beauté, puisque l'énorme New-York, avec ses cinq millions d'habitans, ne possède pas un seul monument grandiose et que le petit Paris de saint Louis a su bâtir Notre-Dame. Ces citadins du moyen âge ou de la Renaissance, avec les faibles moyens pécuniaires et mécaniques dont ils disposaient, ont mis sur pied des bijoux de pierre, de fer et de bois, par lesquels ils comptent encore et vivent dans la mémoire de l'humanité; mais ils ne savaient tenir leurs rues ni droites, ni propres, ni sûres et des épidémies meurtrières les désolaient périodiquement, faute d'hygiène. Le Confortable moderne, dont nous sommes si fiers, ne serait-il que chimère, puisque tant de générations n'en ont pas soupçonné l'existence?

Dans ce cadre urbain du xiv^e siècle, les maisons populaires, serrées les unes contre les autres, ne différaient guère des logis ruraux si ce n'est par un détail: elles se présentaient à la rue non de face, mais de profil, par le pignon, sur lequel ouvrait au rez-de-chaussée l'allée d'accès et l'échoppe, au premier une ou deux fenêtres, puis un grenier dont les deux pentes s'unis-

saient avec celles des toits voisins, pour recueillir l'eau des pluies, que des gargouilles saillantes allaient verser en douche, au milieu de la rue, sur le dos des passans. Tel était le type des immeubles qui, suivant leur dimension, leur quartier, et suivant aussi la prospérité ou le malheur des temps, depuis Philippe-Auguste jusqu'à Louis XII (1200 à 1500), se louaient à Paris de 50 à 500 francs de notre monnaie.

Des boulangers, des bouchers, des épiciers paient de 120 à 320 francs; des plâtriers, des charpentiers de 40 à 334 francs; des savetiers, pelletiers, barbiers de 77 à 435 francs; des fourbisseurs, gainiers, « sergens » (huissiers) ou apothicaires de 64 à 470 francs. Il va de soi que le loyer de ces ouvriers ou marchands varie dans la même profession, selon les ressources et l'achalandage de chacun, du simple au décuple, et qu'il se voit des maçons logés pour 54 francs rue des Marmousets (1358), et d'autres pour 412 francs, rue du Vert-Bois; comme il se voit des loyers de « femmes amoureuses » à 166 francs, rue d'Autriche, et d'autres à 1470 francs rue Saint-André-des-Arcs (1490). Il se voit même des « chambrettes à fillettes » pour 51 francs, rue de la Harpe; car les maisons se détaillaient et pour 28 francs, au XIII^e siècle, on louait un étage rue Pavée (1286).

Cet étage, il est vrai, ne représentait qu'une chambre; car il ne suffit pas de rapprocher les loyers anciens des modernes, il faut aussi comparer les logis auxquels ces loyers correspondent, aux temps passés et actuels, afin de savoir si, *pour un prix égal*, les logemens sont pareils, ou meilleurs, ou moins bons. Or il ne subsiste plus guère d'habitations privées remontant au moyen âge. Même les hôtels princiers de la capitale des premiers Valois ont disparu beaucoup plus complètement que les châteaux forts de cette époque. Il n'en est plus trace dans le Paris de 1910: toutefois, les descriptions, mensurations et dessins des âges postérieurs nous en donnent une idée assez précise.

Il est moins aisé de reconstituer le *home* d'un prolétaire ou d'un petit bourgeois, contemporain de la guerre de Cent ans ou de la Renaissance. Il faut pour cela comparer les maisons entre elles, en deviner l'importance et les dimensions par le coût des matériaux qui, lui, nous est exactement connu. Ce dernier criterium n'est pas infallible: on ne saurait dire que les immeubles urbains se vendent, et par conséquent se louent, pour le prix qu'ils ont coûté ou coûteraient à construire. Au contraire,

suivant qu'une ville se peuple ou se vide, suivant qu'au sein d'une même ville tel ou tel quartier gagne ou perd la vogue, les constructions existantes enchérissent ou diminuent sans mesure et sans aucun rapport avec leur dépense initiale.

Nous avons sous les yeux des exemples topiques de ces fluctuations dans le triplement récent de certains loyers des environs de l'Opéra, où tel joaillier paie 360 000 francs par an la jouissance de son magasin ; tandis que le Palais-Royal, siège du commerce de la bijouterie avant 1870, a vu ses arcades, disputées alors à 6 000 francs chacune, tomber graduellement à 1 000 francs sans trouver toujours preneur à ce taux.

Pour les mêmes causes, sous le règne de saint Louis (1254), une *maison avec cour*, sise sur le *Petit-Pont*, se louait 6 500 francs, bien qu'elle ne pût être que fort exigüe, comme le montrent les miniatures du temps ; sans doute était-elle précieuse pour le trafic et le change, non loin des tours du Châtelet, au pied desquelles naquit « la Bourse. » Mais à la même époque, rue Montmartre (1260), hors de la porte Saint-Eustache, une maison avec jardin de 3 400 mètres ne se louait que 1 440 francs.

II

Le plus gros loyer de Paris au moyen âge fut celui de l'Hôtel de Nesle. Sa valeur vénale, car il changea trois fois de propriétaire au xiv^e siècle, montre aussi de quelles hausses était alors susceptible un immeuble parisien. Vendue 294 000 francs en 1321, puis 430 000 en 1330, cette demeure, qui occupait au bord de la Seine l'emplacement actuel de la Monnaie et de l'Institut, fut acquise en 1381 par le Duc de Berry, oncle de Charles VI, moyennant 720 000 francs, somme que vinrent accroître encore les embellissemens du nouveau possesseur. Trop à l'étroit dans le château crénelé qui avait suffi à la fameuse Marguerite de Bourgogne, le Duc de Berry y annexa des tuileries, le « jardin des arbalétriers » et divers terrains adjacens dans le faubourg, hors des fossés de Paris. Sur les uns il édifia de nouvelles galeries, avec jeu de paume, « librairie » et chapelle ; sur les autres il fit faire un jardin, « le séjour de Nesle » relié à son hôtel par un pont-levis.

Ces dépenses, auxquelles il fut pourvu par des dons royaux, montèrent à 390 000 francs ; à 9 pour 100, taux de revenu du

xiv^e siècle pour les placemens urbains, ce capital global de 1 100 000 francs, — en monnaie de jadis 30 550 livres tournois, — représenterait, pour le prince le plus fastueux du moyen âge, un loyer de 100 000 francs, chiffre qui n'a été ni dépassé, ni atteint dans les temps modernes, sauf par les rois.

Une valeur de 1 100 000 francs n'est pas aujourd'hui bien extraordinaire à Paris. D'après les estimations, plutôt modérées, du fisc, il se trouve dans notre capitale 1 100 immeubles de 1 à 2 millions, 310 de 2 à 5 millions, 60 au-dessus de 5 millions de francs. Mais tous ne sont pas, il s'en faut, destinés à l'habitation. Un tiers d'entre eux sont des usines, des théâtres, des gares de chemin de fer, des bureaux, des magasins, des banques dont une seule a coûté 40 millions. Ces catégories mises à part, et en négligeant 15 arrondissemens sur 20, il reste dans les 1^{er}, VII^e, VIII^e, XVI^e et XVII^e, c'est-à-dire dans ceux de la Madeleine, des Champs-Élysées, du faubourg Saint-Germain, de l'Arc de Triomphe et du Parc Monceau, quelque 800 logis de plus d'un million, dont 170 de 2 à 5 millions et 30 de plus de 5 millions.

L'intérêt de l'argent n'étant plus ce qu'il était au temps des Armagnacs et des Bourguignons, un loyer de 100 000 francs correspond à plus de 2 millions en capital et les 200 propriétés bourgeoises de cette valeur sont souvent occupées par plusieurs locataires différens. Il serait donc tout à fait inexact de dire qu'il y a 200 personnes, à Paris, dont l'habitation représente un loyer de 100 000 francs; mais il y en a probablement *une centaine*. Or il n'y avait qu'une seule personne dans ce cas, il y a cinq siècles, et c'était un prince tout-puissant.

On ne saurait oublier que la statistique de l'impôt sur les loyers donne forcément des chiffres inférieurs à la réalité, parce que les immeubles habités par leurs propriétaires sont taxés par le fisc, non d'après leur *valeur en capital*, mais sur la base de leur *valeur locative*. Et, comme il n'y a pas de « locataire » bourgeois qui consentirait à payer annuellement plusieurs centaines de mille francs pour la jouissance d'un hôtel, quelque somptueux qu'il pût être, il en résulte que telle opulente demeure dont la valeur *en capital*, jardins et bâtimens compris, est *officiellement* de 6 700 000 francs, ne figure sur les rôles de la contribution mobilière que pour une valeur *locative* de 106 000 francs, au lieu des 335 000 francs correspondant au revenu de la somme qu'elle a coûté.

Cette distinction a son importance parce que, dans la comparaison que nous faisons ici du passé et du présent, nous avons évalué les loyers d'autrefois, urbains ou ruraux, aussi bien d'après le prix d'achat ou de construction des maisons, que d'après leur loyer effectif.

Sur cette base, le loyer le plus élevé du Paris ancien, après celui de l'hôtel de Nesle, fut de 65 000 francs, rue Saint-André-des-Arcs, pour l'hôtel d'Orléans, possédé (1401) par Amédée, premier duc de Savoie. C'était une manière de palais, avec lambris et plafonds de bois d'Irlande « de la même façon qu'au Louvre. » Il s'y remarquait un plus grand souci de luxe qu'à l'hôtel de Bourgogne, où Jean sans Peur couchait dans une chambre toute de pierres de taille, « terminée de mâchicoulis. » A l'hôtel d'Orléans, les précédens propriétaires, le duc, père du célèbre Dunois, et la duchesse (Valentine de Milan) avaient occupé chacun un étage du corps principal dont l'appartement se composait d'une grande salle, d'une chambre de parade, — 16^m,50 de long; — d'une grande chambre, — 12 mètres sur 6; — d'une garde-robe, de cabinets, — 7 mètres sur 4, — et d'une chapelle. Les croisées avaient 4^m,50 de haut sur 1^m,50 de large. Dans les sous-sols, les combles et les dépendances étaient installés le cellier, où se faisait l'hypocras, l'échansonnerie, la fruiterie, l'épicerie, et aussi la pelleterie, la maréchalerie et la fourrière, servant de remise aux « chariots branlans. »

Au xiv^e siècle, les loyers princiers de la comtesse d'Artois (19 000 francs), de l'hôtel de Forez (13 000 francs) appartenant au duc de Bretagne, des hôtels de la Reine Blanche et du comte Palatin du Rhin, tous deux de 11 600 francs, s'appliquent à des logis où les plus grands personnages voisinaient avec de très humbles bicoques, dans les rues de la Tixeranderie, Saint-Jacques et de la Huchette. Rue Trousse-Nonnain, l'évêque de Châlons se déclarait fort incommodé (1368) par les femmes de mauvaise vie dont les asiles garnissaient ses entours. D'autres, pour avoir plus d'espace, s'étaient campés au milieu des vignes et des champs, dans les « cultures » Saint-Martin, Montmartre, du Temple ou rue des Fossés-Saint-Germain.

Sur le sol qui devait un jour former la place du Carrousel, dont le déblaiement ne fut achevé qu'au xix^e siècle, des maisons, démolies et reconstruites, des jardins et des ruelles, empiétant tour à tour les uns sur les autres, se succédèrent pendant cinq

cents ans. A la place où s'élève aujourd'hui le monument de Gambetta, le surintendant Enguerrand de Marigny eut, au début du XIII^e siècle, son hôtel qui, après bien des changemens de maîtres et de structure, devenu la propriété du duc de Longueville, vit la belle duchesse Anne-Geneviève machiner la Fronde et distribuer les rôles à son mari, à son amant La Rochefoucauld et à son frère le Grand Condé.

Cette demeure fut expropriée en 1657, moyennant une indemnité de 1140 000 francs pour les agrandissemens du Louvre. A ce prix, un seul peut être mis en parallèle : les 940 000 francs payés par Marie de Médicis pour l'hôtel et les onze hectares de terrain du Luxembourg, dont le vaste parc subsista dans son entier jusqu'au second Empire. La collection de bâties, connues sous le nom d'hôtel Saint-Pol ou des Tournelles, dont Charles V et son fils avaient fait leur palais et que Louis XI et François I^{er} dispersèrent, n'avait pas, semble-t-il, coûté aussi cher, et leur superficie, comprise entre la rue Saint-Antoine, la Bastille et le quai des Célestins, était moins étendue.

Il n'y avait pas eu au XVI^e siècle de loyer plus coûteux que celui du duc François de Guise (34 200 francs) dans l'ancien hôtel du connétable de Clisson ; un autre grand seigneur, le cardinal de Bourbon, ne paie que 20 000 francs rue des Billettes. Au cours du XVII^e siècle, les chiffres les plus élevés sont ceux des hôtels de Condé, rue Monsieur-le-Prince, du chancelier de Sillery, rue Saint-Honoré (35 700 francs chacun), du duc de Bellegarde dans l'ancien hôtel Montpensier (32 000 francs) et du maréchal d'Effiat, surintendant des finances, rue Vieille-du-Temple (25 500 francs), en 1684.

Ce dernier, quarante ans après, avait baissé de 25 pour 100 ; dépréciation sans importance comparée à celles que subirent, en certaines périodes, les maisons que l'on peut suivre à travers les âges : tel immeuble de la rue Notre-Dame fut loué successivement 700 francs en 1244, 1 280 francs en 1295, 120 francs en 1369, 60 francs en 1442, 370 francs en 1507 et 620 francs en 1558. A de si longs intervalles on peut supposer que la maison a été plusieurs fois remaniée ; mais lorsqu'elle est demeurée sans changement, comme les hôtels de la place Royale qui baissèrent du XVII^e au XVIII^e siècle, c'est que la mode les abandonne.

Sous Louis XIII, la galerie quadrangulaire de « la Place, » — et chacun alors, sans être bien mondain, savait que « la place »

et « l'île » tout court signifiaient la place Royale et l'île Saint-Louis, — était la promenade élégante. Les pavillons brique et pierre, qui en formaient le pourtour, contenaient les premiers « salons » dont ait parlé l'histoire : les « Messieurs du Marais » se donnaient rendez-vous chez M^{me} de Rohan et les « dix-sept seigneurs » chez Bassompierre. Le loyer du maréchal était le plus élevé — 16 300 francs ; — celui du président de Potier-Blérancourt ne dépassait pas 9 800 francs, et tel autre 7 500 francs pour une façade de 15 mètres sur 54 de profondeur.

Les loyers de 10 000 à 20 000 francs qui, dans le Paris actuel, sont au nombre de 2 300, étaient cités au xvii^e siècle : ceux de l'ambassadeur d'Angleterre, rue de Tournon, et de Cinq-Mars, pour l'hôtel de Clèves, étaient de 15 000 francs et l'on blâma beaucoup la folie de M^{me} de Coislin qui louait 19 500 francs l'hôtel d'Estrées, rue Barbette.

Les immeubles offerts dans les *Annonces-Avis* de 1633 comportent, pour 8 000 à 9 000 francs, 3 salles et 4 chambres, parfois avec mention de « belles peintures » murales, cuisine, cour, une ou deux portes cochères, jardin souvent et toujours remises et écuries pouvant contenir de 5 à 11 chevaux ; le tout situé dans les quartiers du Temple, du Louvre ou du Pont-Neuf. Pour 4 à 5 000 francs, on a, place Maubert ou rue des Grands-Augustins, « grande salle, 4 chambres, bouges, cabinets, galerie, cour, caves, écurie pour 4 chevaux. » Pour 2 000 francs, l'on peut encore avoir « 6 chambres avec cabinets, 1 pavillon avec études, 2 caves, 2 boutiques, cour et puits ; » mais ici l'on n'a plus de « porte cochère. »

Cinquante ans plus tard, M. d'Aubigné comptait mettre 5 200 francs à son hôtel. M^{me} de Maintenon affirme qu'à ce prix « il sera fort beau ; » que l'on doit trouver, pour 3 500 francs, « vers le quartier de Richelieu, des Petits-Champs, tout le tour du Louvre et toutes les petites rues qui aboutissent, de côté ou d'autre, à la rue Saint-Honoré. Vous pourriez encore, écrit-elle à son frère, si le Pont-Rouge est rétabli, vous étendre sur les quais. Vous aurez toujours assez de logement dans une maison où il faut deux remises de carrosses et une écurie pour 8 ou 10 chevaux. » L'on ne sait ce qu'il advint de la location projetée ; nous avons dit, dans un article précédent (1), que le

(1) Veyez la *Revue* du 15 avril, page 804.

budget dressé par M^{me} de Maintenon n'était guère sérieux ; elle eût été bien empêchée de le mettre en pratique. Nous savons ce que l'on pouvait avoir à cette époque pour 3 500 francs.

C'était le loyer de Racine pour sa maison de la rue des Marais, qui existe encore, — elle porte aujourd'hui le n° 13, rue Visconti, — Sa façade, percée de trois fenêtres remarquablement exigües, offre un aspect assez morne ; elle est élevée de deux étages, sous les combles ; chaque appartement consiste en trois pièces de médiocre dimension, avec une petite aile sur la cour d'où le logis tirait presque toute sa lumière. Si le loyer, qui baissa au xviii^e siècle, où M^{lle} Clairon n'y payait que 2 600 francs, est aujourd'hui monté à 12 000, c'est qu'une imprimerie a transformé la cour en un vaste atelier vitré. Toute la valeur de cet immeuble réside dans sa superficie de plus de 500 mètres, tandis qu'elle consistait, sous Louis XIV, dans le bâtiment mal conçu qui utilisait une faible part de ce terrain.

Tout en essayant au Sud, jusqu'à la rue de Vaugirard, au Nord-Ouest jusqu'à la nouvelle enceinte, de la Porte Saint-Denis à la Madeleine, les classes riches furent très lentes à désertier le Marais et les environs du Temple : quoique le maréchal de Luxembourg se fût bâti, sur l'emplacement actuel de la rue Cambon, un hôtel dont les jardins se prolongeaient jusqu'aux remparts ; quoique sur la rive gauche, la rue d'Enfer eût des hôtes de marque comme le prince de Salm-Kirbourg, la petite rue du Roi-de-Sicile où habitait le secrétaire d'État Chavigny n'avait pas perdu toute vogue et le duc de La Trémoille quittait, en 1745, la place Louis-le-Grand, sur la paroisse Saint-Roch, pour aller s'installer rue Sainte-Avoïe, sur la paroisse Saint-Merry. Il payait là 12 300 francs par an.

Pour un loyer équivalent, place Vendôme, à la même date (1751), les Petites-Affiches offraient une maison « grande et belle » à vendre 250 000 francs. Or, en 1909, la maison vendue le plus récemment place Vendôme dépassait le prix de 5 millions ; au lieu que l'hôtel de la rue Sainte-Avoïe, dont le loyer avait monté à 20 000 francs en 1788, époque où il était occupé par un avocat au conseil, ne trouverait peut-être pas preneur à son chiffre d'il y a cent vingt ans.

En effet le quartier Sainte-Avoïe est de tous celui qui a le moins progressé (8 pour 100 seulement) durant la période 1860-1910, où le revenu des maisons parisiennes a passé dans son

ensemble de 400 à 950 millions de francs. Il est vrai qu'à Chaillot et à la Porte-Dauphine, la valeur locative est sept fois et quatorze fois plus élevée qu'il y a cinquante ans, tandis qu'elle est restée presque stationnaire dans le centre.

Dans le faubourg Saint-Germain, certains immeubles bâtis sous la Régence ont simplement doublé de prix, témoin l'hôtel d'Avaray, une des rares habitations parisiennes qui, depuis deux siècles, se soit transmise immuable de père en fils jusqu'à nos jours. En 1718, le marquis d'Avaray, maréchal de camp, aïeul de celui qui fut le compagnon fidèle de Louis XVIII durant la Révolution, acquit rue de Grenelle un terrain de 2 500 mètres pour le prix de 104 200 francs. Ce taux de 41 francs le mètre semble excessif, comparé au sol maraîcher de la rue de Sèvres qui valait 1 franc en 1733; il était au contraire avantageux, rapproché des 66 francs que l'on demandait en 1707 pour un lot de 2 000 mètres au coin de la rue du Bac et du quai d'Orsay. Le placement n'était pas mauvais en somme, puisqu'en 1779, il se vendit du terrain à 93 francs rue de l'Université, aux environs de la rue de Solférino. Pour son hôtel, édifié entre cour et jardin, M. d'Avaray ayant déboursé 501 000 francs, cette demeure lui revenait ainsi à 605 000 francs. Elle n'est cependant pas estimée aujourd'hui plus d'un million, parce que, si le sol a théoriquement décuplé de valeur, ce serait à condition de remplacer l'hôtel seigneurial par une maison de location.

III

Ces capricieuses évolutions étaient impossibles à prévoir dans ce Paris à qui il avait fallu un millier d'années, de Charlemagne à Napoléon, pour grouper ses 600 000 habitans de 1810 et qui, depuis cent ans, en a conquis 2 millions de plus. Au temps où la capitale était à peine du *neuvième* de sa superficie actuelle, le cardinal de Richelieu la déclarait à son apogée, « digne de l'admiration d'un chacun comme la huitième merveille du monde. » Le pouvoir était hostile à toute extension; les terrains à l'intérieur de la ville semblaient suffire, leur prix n'avait rien d'exorbitant. Ceux du Marais, aussi recherchés sous Louis XIII que ceux des Champs-Élysées actuels, valaient de 21 à 45 francs le mètre. Si l'on rencontre au commencement du xviii^e siècle, pour une enclave de 66 mètres près du Châtelet,

le prix de 127 francs, ou celui de 714 francs pour 40 mètres près de Notre-Dame, on ne peut faire état de ces parcelles minuscules.

Au contraire, depuis 1760 jusqu'à la fin de la Monarchie, la population afflue, les terrains enchérissent. « Ce qu'on tirait de pierres de taille était prodigieux, remarque en 1767 un contemporain, ainsi que le nombre des maçons employés, ce qui gênait dans bien des rues. » On bâtit de tous côtés, écrit un autre sous Louis XVI; « les entrepreneurs font aujourd'hui fortune; des corps de logis immenses sortent de terre comme par enchantement et des quartiers nouveaux ne sont composés que d'hôtels de la plus grande magnificence. »

Quand le loyer seul de ces hôtels nous est connu, comme ceux du baron de Talleyrand, rue de l'Université (20 000 fr.), du comte de Bissy ou de la comtesse de Gramont, rue de Lille (14 000 fr.), mais que nous ignorons leur superficie, il est impossible de discerner l'influence de la hausse du terrain sur les prix de location; mais lorsque de vastes immeubles de 800, 1 600, voire de 5 000 mètres de surface, se vendent à la fin de l'ancien régime sur le pied de 150 et 250 francs le mètre, le long des « nouvelles promenades formées, dit aigrement Casanova vieilli, sur les faux remparts décorés du nom sonore de *boulevards*, il est clair que la plus-value du sol intervient partout; aussi bien sur la place du Palais-Royal, où le mètre vaut alors 900 et 1 300 francs, — au lieu de 25 francs au xvii^e siècle, — que près de la Madeleine où 4 hectares montaient en huit ans de 150 000 francs, à 600 000 (1767-1775). Tels morceaux triplèrent de valeur en un an, dit Restif, « parce qu'ils furent mis en rue. »

De ce nombre fut la place de la Concorde: le financier Law, mort insolvable en 1729, bien que sa succession, liquidée seulement en 1776, ait laissé un excédent d'actif, possédait 19 200 mètres de terrain entre la chaussée des Tuileries, la rue Saint-Honoré et la rue Boissy-d'Anglas (autrefois rue de la Bonne-Morue). Ses créanciers s'estimèrent heureux de vendre au maréchal de Belle-Isle, sur le pied de 25 francs le mètre, ce lot dont le nouveau propriétaire céda le tiers environ à la Ville, pour une place projetée au bout du jardin des Tuileries et « destinée à recevoir la statue équestre de Sa Majesté. »

Ce fut sur cet emplacement que Gabriel édifia ses deux façades monumentales, chacune de 120 mètres de long. L'une

d'elles, aujourd'hui occupée par le ministère de la Marine, servit d'abord, comme on sait, de garde-meuble royal ; l'autre fut morcelée entre divers particuliers. Le terrain seul fit l'objet d'une adjudication publique ; les constructions, élevées par la Ville à ses frais, devant lui être remboursées par les futurs propriétaires. Le pavillon de droite et une travée de la colonnade, — 1 048 mètres carrés, — furent acquis en 1776, à raison de 90 francs le mètre, par la marquise de Coislin qui y joignit deux croisées de la rue Royale avec 360 mètres, sur le pied de 116 francs. Les cinq travées contiguës de la colonnade furent vendues au sieur Rouillé de l'Estang, sur la base de 140 francs le mètre, pour un carré de 800 mètres en façade, et de 70 francs pour 224 mètres en profondeur. Les autres adjudicataires obtinrent des conditions identiques.

Les terrains en bordure de la rue Royale trouvèrent moins aisément preneurs, parce qu'il restait deux maisons à abattre pour faire communiquer la voie nouvelle avec le faubourg Saint-Honoré. La Ville s'étant engagée à les acquérir, céda pour 100 francs le mètre, en 1777, la superficie de 5 300 mètres qui lui restait à un entrepreneur auquel elle faisait remise par avance des taxes de mutation à venir.

Dans la dépense totale de 9 500 000 francs, faite pour l'aménagement de la place Louis XV et comprenant les balustrades de maçonnerie, fossés, guérites, pavillons du fontainier et trottoirs (1 800 000 fr.), le pavage et la serrurerie (400 000 fr.), les murs et terrasses du jardin des Tuileries et les achats de terrains, figurait, pour les deux grands corps de façade, une somme de 3 120 000 francs (dont 600 000 de sculptures exécutées sous la direction de Guillaume Coustou). Le remboursement à la Ville par les propriétaires, stipulé à forfait 175 francs le mètre, était loin de couvrir les frais de ces constructions, et la servitude architecturale qui leur était imposée ne fit pas obstacle à des profits successifs.

La plus récente transaction, dont un hôtel de la place de la Concorde ait été l'objet, fait ressortir le prix du mètre à 1 800 francs ; elle concerne le pavillon de gauche avec deux travées de la colonnade, vendu par la famille de Polignac 2 600 000 francs à la Société des magasins du Louvre pour l'exploitation d'une hôtellerie. Le comte de Crillon l'avait acheté en 1788 à l'entrepreneur Trouard 600 000 francs. A la fin du règne de Louis XVI.

ce dernier prix était encore exceptionnel ; tout près de là, on offrait pour 300 000 francs, à l'entrée du faubourg Saint-Honoré, un grand hôtel avec jardin donnant sur les Champs-Élysées.

Le bon marché relatif de cet hôtel, qui vaudrait aujourd'hui sans doute plusieurs millions, tenait à ce que les Champs-Élysées étaient, à cette époque, la frontière du Paris habité. Mais au xiv^e siècle, dans un quartier alors aussi excentrique, — entre le Louvre et les Tuileries, — un hôtel princier, avec 13 000 mètres de terrain, ne valait que 144 000 francs ; tandis qu'en 1778, sur un emplacement d'environ 4 200 mètres allant du quai d'Orsay à la rue de Lille (n^{os} 82, 84 et 86 actuels), près du futur pont de la Concorde, l'hôtel bâti par le duc d'Havré lui revenait à 1 200 000 francs.

IV

Par une lente évolution de la chaumière à la caserne, les maisons de Paris, sur une surface donnée, ont grandi *en taille* et par conséquent diminué *en nombre*. Les Petites-Affiches contiennent sans cesse sous Louis XV l'offre, dans les vieux quartiers, de « deux maisons contiguës qui n'en font plus qu'une, » ou « d'une maison qui en composait ci-devant quatre. » Et le mouvement se poursuit de nos jours : dans les quartiers Saint-Germain-des-Prés, de la Monnaie, du Mail, Bonne-Nouvelle et Saint-Gervais, il y a aujourd'hui *moins de maisons* qu'en 1860. Lorsqu'on voit, aux derniers siècles, des immeubles loués de 1 000 à 2 000 francs à un épicier, un maître-cuisinier, un lecteur du roi, un sculpteur, ou de 2 000 à 3 000 francs à un parfumeur, rue Saint-Séverin, à un drapier, rue du Petit-Four, à un mesureur de bois, à un marchand de vin, même à un substitut du procureur général, rue des Blancs-Manteaux, l'on ne sait si ces immeubles sont *intégralement* occupés par leurs locataires en titre.

S'il s'agit de personnages comme le marquis de La Vrillière ou le duc de Béthune-Charost qui paient, l'un 4 225 francs rue Saint-Thomas-du-Louvre, l'autre 11 400 francs rue Saint-Guillaume, ou si les bâtimens sont affectés à un usage déterminé : le collège Sainte-Barbe (4 275 francs en 1738), le jeu de Paume de la rue du Bouloi (8 700 francs en 1741), il n'y a pas de doute possible ; mais nous ignorons si le tapissier Jean Poquelin, père

de Molière, pour sa maison de la rue Saint-Honoré (8 200 francs en 1638), ou si tel avocat, tel épicier, tel contrôleur de la Chancellerie, voire tel receveur général des Monnaies ou tel entrepreneur des bâtimens du Roi, ont payé seuls les 7 000, 9 000 et 10 000 francs par an qui leur incombent en personne. Et cette observation est nécessaire, parce qu'à ne considérer les maisons qu'en totalité, sans prendre garde qu'on les morcelait, on serait porté à exagérer beaucoup le nombre des gros loyers de jadis.

Si la hausse des loyers, depuis le moyen âge jusqu'à la fin de l'ancien régime, n'avait pas correspondu à la hausse du sol, c'est que les maisons du peuple et de la bourgeoisie avaient perdu ce caractère de domicile personnel, qu'elles gardaient à la campagne et dans les localités secondaires, pour devenir des ruches humaines où chaque famille occupe privément un certain nombre d'alvéoles, sous la condition de payer son terme au propriétaire.

Cette division en appartemens devait être difficile dans les hôtels construits sur les plans antérieurs à Louis XIII, où « l'on ne savait que faire une salle à un côté, une chambre à l'autre et un escalier au milieu. » On apprit de M^{me} de Rambouillet à placer à l'extrémité du bâtiment ces escaliers de pierre, précédemment disposés en spirale avec une corde fixée au mur, dont la forme se modifia. On obtint ainsi une suite de pièces; car « plusieurs, sans être de grande qualité, remarquait Fontenay-Mareuil (1610), commençaient déjà à mettre une salle et une antichambre devant leur chambre. » On s'avisait au même temps de placer les portes et les fenêtres vis-à-vis les unes des autres et de faire celles-ci hautes et larges, descendant jusqu'au sol pour laisser jouir de la vue des jardins.

Les 4 000 maisons « à porte cochère » que Germain Brice (1718) apprécie en moyenne à 6 700 francs, s'élevaient parfois au triple sous Louis XVI, témoin l'hôtel de la rue de Vaugirard dont le marquis de La Blache payait 10 000 francs le premier étage; le rez-de-chaussée et le deuxième étant loués séparément à deux autres seigneurs pour 4 000 et 5 000 francs.

La « porte cochère » constituait, entre les deux catégories de logemens parisiens, une démarcation profonde. On n'y pouvait renoncer sans déchoir. Il était presque ignoble de ne pas « demeurer en porte cochère. » Fût-elle *bâtarde*, c'est-à-dire trop exigüé pour le passage d'un carrosse, elle avait un air de décence

que n'obtenait jamais *une allée*. « Celle-ci conduirait à l'appartement le plus commode qu'elle serait proscrite, fût-elle encore large et bien éclairée. Il y a des portes cochères obscures, embarrassées par des équipages, où l'on risque de donner de l'estomac dans le timon et dans l'essieu. Eh bien ! l'on préfère ce passage étroit à cette voie roturière qu'on appelle « allée. » « Les femmes de bon ton ne vont point visiter ceux qui sont logés ainsi. » Cette morgue est-elle sans excuse ? Mercier, de qui nous tenons ces détails, sous Louis XVI, ajoute : « Les allées des maisons ont ceci de vraiment incommode que tous les passans y lâchent leurs eaux, et qu'en rentrant chez soi on trouve, au bas de son escalier, un pisseur qui vous regarde et ne se dérange pas. Ailleurs on le chasserait, ici le public est maître des allées pour les besoins de nécessité. Cette coutume est fort sale et fort embarrassante pour les femmes. »

Ce type était, au temps de la Régence, celui des cinq sixièmes des maisons parisiennes, — 20 000 sur 24 000, — et plusieurs milliers de ces allées desservaient à la fois un immeuble de façade de 2 000 à 2 400 francs de loyer, et, dans le fond de la cour intérieure, une bâtisse masquée dont le prix était moitié moindre. Ces maisons se gardaient comme elles pouvaient. L'idée d'y mettre, et surtout d'y payer, un portier ne vint que fort tard : c'était encore, vers la fin de Louis XV, une nouveauté assez rare pour que le propriétaire la signalât et la fit valoir : « Appartement au premier, dans une maison neuve, où il y a un portier, » disaient les annonces de 1760.

L'ouvrier du moyen âge, dont le gain annuel était d'un millier de francs, se payait sans peine une maisonnette de 100 à 200 francs par an ; sa situation fut meilleure encore lorsque les loyers baissèrent prodigieusement au xv^e siècle, en raison de l'abondance des logis vides, pendant que les salaires montaient à 1 200 francs. Mais du moment où le compagnon de métier ne gagna plus, à partir de 1550 jusqu'à la fin du xviii^e siècle, qu'une moyenne de 675 francs par an et que les moindres maisons parisiennes se louaient 350 francs, on devine qu'il dut renoncer à vivre sous un toit distinct.

Aujourd'hui les trois quarts des locaux de Paris, — 735 000 sur 980 000, — correspondent à un loyer de moins de 500 francs ; la moitié d'entre eux, — 436 000, — n'atteignent pas 300 francs et près du quart, — 205 000, — sont inférieurs à 200 francs par

an. Mais ils sont à peu près tous supérieurs à 100 francs. Un loyer de moins de 100 francs est présentement exceptionnel, puisqu'il n'en existe que 17 000, et que, parmi les pauvres mêmes, vieillards, infirmes ou incurables, secourus de façon permanente par l'Assistance publique, 1 pour 100 seulement paient moins de 100 francs de loyer, 74 pour 100 paient de 100 à 200 francs et 24 pour 100 de 200 à 300 francs. De cette population indigente le sixième (16 pour 100) en 1886, — la moitié (50 pour 100) en 1856, — et les deux tiers (68 pour 100) en 1829, — mettaient moins de 100 francs à leur loyer. Et, bien que 100 francs de 1856 et de 1829 vailent 140 et 160 francs de 1910, cette comparaison n'en rend pas moins sensible la hausse des petits loyers depuis quatre-vingts ans.

Le loyer moyen du ménage populaire, qui ressort de nos jours, à Paris, à 280 francs, peut être évalué à 140 francs sous Louis XV. M^{lle} Godiché, la monteuse de bonnets, qui habite avec sa tante rue des Cordeliers, ne paie que 90 francs par an; c'est pourtant une « bonne petite hardie » qui a des amoureux, nous dit dans ses *Côtes* M. de Caylus. A ces prix minimes répondaient des locaux à l'avenant. — « Comment es-tu logée, demande-t-on à la *Petite Éventailliste* de Restif? — Dans la rue Saintonge, chez la Crémère, dans un trou, sur la cour, où l'on ne voit pas clair à midi. »

On traitait ainsi le plus souvent avec un principal locataire qui détaillait par étages la « montée, » — ainsi nommait-on les escaliers étroits et raides, — et chaque étage à son tour était l'objet de rétrocessions entre trois ou quatre sous-locataires qui, sur le même palier, tenaient leurs baux les uns des autres. Qu'étaient ces logemens modestes, comparés à ceux d'aujourd'hui? Qu'étaient-ils, non pas seulement à Paris, mais dans les villes petites et grandes de la province? Il n'en a été jusqu'ici que fort peu question; ce sont pourtant ceux des millions de ménages qui forment la majorité de la nation. Mais, pour en parler, il faut les reconstruire, connaître en détail les prix de chaque nature de matériaux et de leur mise en œuvre depuis sept siècles; c'est l'histoire que j'essaierai de faire dans une prochaine étude.

SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

ET

L'ART ITALIEN⁽¹⁾

II

SAINT FRANÇOIS ARTISTE. — LES PREMIERS PEINTRES
DE LA BASILIQUE D'ASSISE. — GIOTTO ET LA LÉGENDE
FRANCISCAINE⁽²⁾.

I

L'influence, indirecte et posthume, qu'exerça saint François d'Assise, avec une rapidité décisive et féconde, sur l'évolution des arts au XIII^e siècle, ne ressemble en rien à l'action, directe et immédiate, mais intermittente et souvent éphémère, par laquelle, avant lui, depuis Charlemagne, quelques hautes personnalités ecclésiastiques ou princières, avaient provoqué en Occident les premières tentatives d'une Renaissance, durant la période romane. Rien, chez l'humble prêcheur, heureux et joyeux de son ignorance salubre et de sa sensibilité naïve, rien de cette abondante culture, théologique et profane, de cette

(1) Voyez la *Revue* du 15 août.

(2) Outre les ouvrages cités précédemment : P. F. Bonaventura di Sorrento, *S. Francesco artista*. Sorrento, 1887. — Ad. Venturi, *Storia dell' Arte Italiana*, t. V. Milano, 1907. — André Michel, *Histoire de l'Art*, t. II (*La peinture italienne avant Giotto et au XIV^e siècle*, par M. A. Pératé). — Monographies de *Giotto* par Thode. Leipzig, 1899. — F. Mason Perkins. London, 1902. — Bayet. Paris, Collection des Maîtres de l'Art, 1908, etc.

curiosité insatiable et encyclopédique, de ces connaissances techniques et pratiques, que l'on constate alors chez bon nombre d'évêques féodaux et d'abbés bénédictins. Rien qui rappelle chez lui les efforts personnels déployés pour encourager les rares artistes de leur temps, pour en susciter, instruire, former, en plus grand nombre, de plus habiles, par l'évêque de Milan, Angilbert, les abbés de Saint-Gall et Cluny, l'évêque d'Hildesheim, Bernhardt, les abbés Guillaume à Dijon, Didier au Mont Cassin, Suger à Saint-Denis, etc., tous amateurs et connaisseurs instruits par leurs études et par leurs voyages, quelques-uns même de véritables professionnels, sculpteurs, peintres, architectes. Il ressemble moins encore à ces chefs d'État, disposant des ressources publiques pour satisfaire les devoirs de leurs charges, les instincts de leur goût, les besoins de leur foi, par la restauration et l'imitation des monumens anciens, la construction et le décor d'édifices nouveaux religieux ou utilitaires, les papes, lettrés et militans, qui, depuis Pascal II jusqu'à Innocent III, n'ont cessé de relever et d'embellir Rome, les doges Orseolo de Venise, et surtout à son contemporain, l'autocrate polyglotte et dilettante, éclectique et libre penseur, son rival en popularité, l'empereur Frédéric II. S'il a pu et dû connaître les moines artistes et ouvriers des monastères cisterciens à Fossanova, Casamari, S. Galgano, il ne semble pas qu'il ait eu le loisir de leur demander et d'en recevoir des enseignemens techniques.

S'il met en mouvement, avec une telle rapidité et un tel succès, les imaginations des artistes comme il a remué les âmes de la foule, c'est plutôt par contre-coup, par une suite d'actions réflexes prolongeant l'effet de sa parole et de sa pensée. Mais l'élan irrésistible que son enthousiasme, à la fois mystique et humain, idéaliste et naturaliste, imprime à l'activité des poètes, musiciens, architectes, sculpteurs, peintres, est d'autant plus fécond et durable, que cet élan n'est point celui d'un retour matériel à l'étude et la copie des œuvres antiques ou étrangères, mais l'élan chaleureux et spontané de l'imagination, agitée et rajeunie par une intelligence nouvelle de la nature et de la vie, le seul élan fécond, vraiment et puissamment créateur. Par la libre pureté de la foi naïvement héroïque, avec laquelle il renouvelle et ravive la pensée évangélique, par l'admiration, affectueuse et passionnée, qu'il professe pour toutes les beautés du monde visible, par l'amour compatissant qu'il excite, autour

de lui, pour toutes les misères et faiblesses de l'humanité souffrante, par toutes les séductions de son éloquence naturelle et imagée, de son tempérament de poète et d'artiste, il surexcite, sans y penser, d'innombrables inquiétudes et ambitions, morales, intellectuelles, littéraires, artistiques déjà réveillées, dans toutes les républiques italiennes, en même temps que l'activité politique, par la défaite de Barberousse et la paix de Constance.

Poète et artiste, François le fut, de cœur, d'esprit, de fait. Il est même, presque toujours, l'un et l'autre à la fois. Pour lui, la poésie est inséparable de la musique, inséparable aussi de l'image plastique et pittoresque. L'érudition moderne lui peut contester quelques-uns de ces célèbres chants d'amour en l'honneur du Christ, d'une passion si tendre et si chaude qu'il n'y a presque rien d'égal dans le *Cantique des cantiques* ou les chansons provençales et siciliennes, *In foco amor mi mise... Amor, de caritate*, etc. Mais que ces vers ardents doivent ou non être restitués à son successeur et imitateur, le plus hardi et le plus original, Fra Jacopone da Todi, c'est bien son inspiration qui s'y continue et s'y développe. N'eussions-nous, d'ailleurs, que le *Cantique du Soleil*, dont la paternité ne saurait lui être contestée, nous devons voir en lui le premier grand poète de l'Italie en langue vulgaire, comme il fut en langue vulgaire son premier grand orateur.

Avant même que, sous cette inspiration, n'éclatât la floraison délicieuse et familière de tous ces cantiques, laudes, dialogues, mystères, jaillissant de l'âme populaire et qu'elle eût imprégné, pour toujours, d'un parfum spécial et unique, la poésie italienne, aussi bien la profane que la religieuse, la vieille poésie de l'Église, sa liturgie séculaire, s'en était déjà, presque aussitôt, ravivée et renouvelée. Par une communion immédiate avec l'âme de leur maître, si douloureusement émue aux seuls souvenirs de la passion divine, quelques-uns de ses premiers disciples avaient composé d'admirables chants. Ce sont ces poèmes fameux qui, sous le titre modeste de *Proses* (par opposition aux vers métriques), par les retentissemens solennels de leurs rimes fortes et sonores tombant, à coups redoublés, dans les oreilles et dans les cœurs, depuis plus de six siècles, n'ont cessé d'y jeter les mêmes piliés ou les mêmes effrois. C'est au premier chroniqueur de François, Thomas de Celano, que l'on doit le *Dies iræ, dies illa*, où le dégoût des vanités terrestres et l'attente

angoissée de l'au-delà éclatent en si formidables accens. C'est son fidèle imitateur, Jacopone da Todi, qui donnera, quelques années après, le *Stabat Mater speciosa* et le *Stabat Mater dolorosa* où les joies et les douleurs de la Vierge Marie, au jour de la Nativité et au jour de la Passion, s'expriment successivement en des termes doux et caressans comme des baisers, graves et douloureux comme des sanglots.

Pour les disciples de François, comme pour lui-même, foi, poésie, musique, peinture ne font qu'un. L'accompagnement des notes jaillit de leur enthousiasme, avec les paroles, en même temps que le génie plastique et pittoresque de la race y éclate par les images solides et brillantes. Presque tous ces hymnes et cantiques offrent des suites de statues et peintures vivantes, que les artistes n'auront aucune peine à fixer, dans le marbre ou sur les murs, par le ciseau et le pinceau. C'est le même langage, ardent, net et coloré que celui du prédicateur populaire, en pleins champs ou sur les places publiques, qui remuait les foules par la justesse et la vivacité de ses paraboles spontanément empruntées au spectacle environnant des beautés naturelles, humaines, animales, végétales. C'est la même association spontanée d'exaltation, de tendresse, de mélodie, de coloris que dans le *Cantique du Soleil*, improvisé par le Saint, un jour de souffrance, sur la terrasse ensoleillée où l'avait recueilli la piété de sainte Claire. Et de quel exemple avait, été pour les Franciscains l'effet immédiat produit par ce rappel triomphal à l'admiration et l'amour du monde terrestre en attendant les joies suprêmes du monde céleste ! N'avait-il pas suffi de l'entonner, ce chant, dans une salle du palais d'Assise, pour y rétablir la paix entre les partis hostiles, le pouvoir ecclésiastique et le pouvoir civil, en faisant pleurer d'une émotion commune l'Évêque et le Podestat ?

François légua donc à tous ses successeurs sa passion pour la poésie et la musique. Quant à lui, il ne les avait jamais séparées. Tout le long de sa vie, jusqu'à sa dernière heure, on l'entend chanter en français, en latin, en italien. Parmi les oiseaux, ses petits frères, ceux qu'il aime le plus sont les clairs et tendres mélodistes, les alouettes, chantres de l'aurore, les rossignols, chantres de la nuit. C'est pour les alouettes qu'il voudrait aller voir l'Empereur, lui demander l'institution d'un jour de fête, en hiver, en leur honneur et pour leur assurer leur

nourriture. Ce sont les alouettes reconnaissantes qui, lors de son agonie, rompant avec leurs habitudes matinales, se réveillent, dans la nuit, pour venir, au-dessus de la cellule mortuaire, accompagner de leurs chants la montée vers le ciel de l'âme du Saint envolée. Quant aux rossignols, ce sont ses maîtres et modèles, dont il envie l'infatigable inspiration. Quel charmant duo entendit frère Léon dans cette belle nuit où le Saint, exalté par les harmonieuses roucoulandes de l'un d'eux, s'enhardit à lui répondre, à lutter avec lui, à lui donner la réplique ! Tous deux, nous dit-on, vocalisèrent ainsi plusieurs heures durant, jusqu'à ce que François, épuisé, dût s'avouer vaincu par l'infatigable mélodiste. Lorsqu'il arrive au pied du pic de l'Alverna, et qu'il s'assied au pied d'un chêne, c'est par un concert d'oiseaux de toute espèce, arrivant de tous côtés, que l'endroit, où doit avoir lieu le miracle suprême, celui des stigmates, lui est formellement désigné. « Tous ces oiseaux chantaient, battaient des ailes, montraient tous grand festolement et allégresse. Ils finirent par entourer tout à fait saint François, se posant les uns sur sa tête, les autres sur ses épaules, les autres sur ses bras, sur ses genoux, à ses pieds. Ce que voyant ses compagnons et le paysan, leur guide, saint François s'émerveilla et leur dit, tout réjoui : « Je crois, mes très chers frères, qu'il plait à Notre-Seigneur que nous habitons sur ce mont solitaire, puisque nos sœurs et nos frères, oiselles et oiseaux, montrent tant de joie à notre venue. »

Nombre de ses visions sont accompagnées d'une audition. La jouissance voluptueuse que lui donne la musique, humaine ou céleste, réelle ou imaginaire, est d'une telle intensité, si vive et si aiguë, qu'elle s'achève en souffrance. Durant cette retraite sur l'Alverna, son réveil-matin, son *orologio*, était un faucon, qui, venant heurter à sa cellule, lui chantait une aubade jusqu'à ce qu'il se levât. Garde-malade, d'ailleurs, singulièrement attentif et dévoué, car « si François se trouvait un jour plus fatigué, ce faucon, en personne discrète et compatissante, ne chantait que plus tard. » Un de ces matins qu'il était « fort affaibli, le Saint voulant se fortifier le corps par une nourriture céleste, et, pensant aux joies glorieuses et démesurées des bienheureux dans la vie éternelle, se mit à prier Dieu de lui accorder cette grâce de faire un peu l'essai de cette joie. Et comme il se tenait en cette pensée, voici qu'apparut un ange, au milieu d'une grande splendeur, lequel tenait une viole de la main gauche, et l'archet de

la main droite. Et comme saint François restait là, stupéfait à son aspect, l'ange se mit à tirer son archet sur sa viole, et ce fut soudain une telle suavité de mélodie qu'elle pénétra de douceur l'âme de saint François et lui fit perdre tout sentiment de son corps. Car, suivant ce qu'il raconta depuis à ses compagnons, il lui semblait que, si l'ange avait tiré plus longtemps son archet, son âme se serait échappée de son corps, par cette douceur intolérable. »

Dès les débuts de l'ordre, François s'était entouré de poètes musiciens. En 1212, à San Severino, dans la marche d'Ancône, son éloquence naïve avait remporté une victoire éclatante. Lui, l'illettré, l'ignorant, comme il se vantait d'être, il convertit et s'attacha, pour la vie, l'un des plus fameux troubadours, poète couronné au Capitole, « le Roi des vers, » Guglielmo Divini. Sous le nom de Frà Pacifico, c'est Divini qui fut chargé par lui d'évangéliser le pays des poètes, la France, lorsque, arrêté sur la route de Provence, par une défense absolue du cardinal Hugolin, il y dut renoncer lui-même. Frère Pacifique séjourna chez nous à plusieurs reprises, en 1220, quand les Franciscains campèrent d'abord, sans rien bâtir, à Saint-Denis, puis, à Paris, lorsqu'ils fondèrent, à Saint-Germain-des-Prés, un couvent et une école bientôt fréquentés par plus de deux cents étudiants. Frère Pacifique, lui aussi, est un visionnaire artiste. Un jour, il aperçoit, dans le ciel, le trône laissé vide depuis la chute de l'orgueilleux Lucifer occupé par le Poverello. Un autre jour, il voit le Saint transpercé par deux glaives. Il interprète les visions du Maître, sur sa demande, avec une subtilité doctorale. Il se trouve près du Saint lorsque celui-ci improvise le *Cantique du Soleil*; c'est lui qui est chargé de le noter, chanter, répandre. D'autres musiciens encore sont accueillis de bonne heure dans le petit troupeau : l'Allemand Julien de Spire, maître de chapelle à la Cour de France, sous Louis VIII, auteur d'une des Légendes franciscaines et d'un *Nocturnale Sancti officium*, vers rimés et musique, ensuite Henri de Pise, auteur lui-même d'une autre légende (*Vita metrica*). « Henri savait, dit Fra Salimbene, écrire, dessiner en coloris, ce que quelques-uns appellent *enluminer*, noter la musique et inventer de très beaux chants, modulés aussi bien que choraux. Il a été mon maître de chant du temps du pape Grégoire IX. Il a composé à la fois les paroles et la mélodie du *Christe Deus, Christe meus*, et il a emprunté la mé-

lodie au chant d'une servante qui, en traversant la cathédrale de Pise, chantonait :

E tu no cure de me, E no curaro de te (1). »

Si Henri de Pise était à la fois poète, musicien, peintre, il trouvait, dans son convertisseur, un poète non moins sensible à la peinture qu'à la musique. On ne saurait s'étonner de cette indulgence du nouveau Christ pour les arts plastiques, si l'on se souvient qu'élevé dans une contrée pleine encore de monumens, ruines et débris antiques, peuplée aussi d'églises où la mosaïque la peinture, la sculpture et l'orfèvrerie trouvaient toujours quelque place, il a l'imagination hantée de souvenirs sculpturaux et colorés.

C'est par l'intermédiaire d'un *Crucifix peint* (conservé dans l'église Sainte-Claire d'Assise) qu'il a son premier entretien avec le Christ. Les réminiscences de l'Évangile et de la Bible, des poèmes chevaleresques, des chansons provençales s'associent, constamment, à ses vives impressions pour fournir à ses visions des formes polychromes d'une singulière précision. Giotto et ses successeurs, pour créer le nouvel art historique, n'auront qu'à fixer sur les murs ou le bois quelques-uns des scénarios écrits sous sa dictée, par les compagnons du Saint, témoins de sa vie, Thomas de Celano, Frère Léon, ou leur continuateur, saint Bonaventure. Avec quelle discrétion excessive cependant les artistes du Moyen âge et de la Renaissance ont puisé dans l'énorme collection de tableaux vivans accumulés, durant un siècle, par l'imagination enchantée de tous ces délicieux légendaires ! Combien il en reste encore d'oubliés et qui devraient tenter les peintres modernes si leur dilettantisme indifférent et leur virtuosité sensuelle pouvaient retrouver la fraîcheur de sentiment et la simplicité d'expression nécessaires en une semblable tâche !

Lorsque, au sortir de sa longue convalescence, le jeune François, ambitieux de gloire militaire, s'appête à rejoindre l'aventurier Gauthier de Brienne, c'est d'abord la légende de notre saint Martin qui l'encourage et l'inspire. De même que l'officier romain, aux portes d'Amiens, partagea son manteau avec un miséreux, il offre, aux portes d'Assise, son équipement à un

(1) G. Joergensen, *Saint François d'Assise*, p. xxxvii.

chevalier pauvre; et, comme lui, la nuit suivante, il en est récompensé par une apparition du Christ. Quelques jours après, lorsque s'affirme en lui le dégoût des vanités mondaines, et se forme un idéal supérieur de désintéressement, de pitié, de charité, c'est sous la figure d'une noble fiancée, *Dame Pauvreté*, que cet idéal lui apparaît au sortir d'une dernière orgie. Ce sera, désormais, la Dame de ses pensées, qu'escorteront bientôt deux autres compagnes, *Humilité* et *Chasteté*. Trio fidèle et protecteur dont il verra flotter les robes blanches, en même temps qu'il entendra leurs douces voix, dans toutes les crises de sa vie. Ainsi, plus tard, Jehanne d'Arc verra et entendra le saint trio de Michel, Catherine, Marguerite. Chaque fois qu'il est embarrassé, hésitant, inquiet, dans son action ou sa pensée, c'est une vision d'artiste qui l'éclaire et le décide. S'il conseille ses disciples, s'il prêche à la foule, c'est par des paraboles, des allégories, des images nettes et claires, qu'il persuade, illumine, convertit. Les intellectuels comme les simples, les savans comme les ignorans, sont éblouis et charmés par ces coups de lumière. Le prudent Innocent III hésite-t-il à l'accueillir? Une même vision, celle de la vieille basilique chancelante, relevée et soutenue par les épaules d'un petit moine, leur donne à tous deux le mot d'ordre. Comment faire comprendre, cependant, le nouvel idéal à ce pontife défiant? Par l'évocation même de *Dame Pauvreté*, mère de tant de beaux enfans abandonnés d'abord dans le désert par le Roi leur père. Sort-il ravi de l'audience pontificale? C'est, aussitôt, l'avenir triomphant de sa pensée, la croissance rapide de la nouvelle religion qui lui sont annoncés par l'apparition d'un arbre robuste, touffu, gigantesque, dont la hauteur l'émerveille et l'effraie d'abord. Mais il se voit bientôt lui-même grandissant à vue d'œil, si vite et si bien qu'il peut saisir la cime et l'incliner, sans effort, jusqu'à terre.

Rêves nocturnes, visions diurnes se succèdent pour l'exalter, l'encourager, le consoler. Quant à leur explication, instructive et prophétique, il la demande à ceux de ses disciples qu'il regarde comme plus sages. Frère Pacifique est souvent prié par lui de ce soin, et ses commentaires sont ceux d'un docteur ingénieux et subtil. Voici, par exemple, comme il explique un des avatars les plus singuliers de *Dame Pauvreté*, lorsqu'elle s'est dressée devant lui, comme une statue polychrome, fondue, ciselée, damasquinée par un habile orfèvre: « C'était une dame ainsi

faite: le chef semblait d'or, la poitrine et les bras d'argent, le ventre de cristal, les jambes de fer, de haute taille, d'une construction savante, de proportions régulières. Cependant cette Dame, d'une beauté admirable, n'était couverte que d'un manteau sordide. » Frère Pacifique y reconnaît l'emblème de l'âme, de la belle âme de saint François : la tête d'or, c'est la sagesse, la poitrine d'argent l'éloquence, le ventre de cristal pur la sobriété et la chasteté, les jambes de fer la persévérance, le manteau usé la loque méprisable du corps dont cette âme est passagèrement vêtue. On retrouvera longtemps, chez les peintres italiens, même en pleine renaissance classique, de pareilles allégories d'un symbolisme parfois plus compliqué encore par les rêveries néo-platoniciennes. Frère Pacifique et les autres disciples de François sont d'ailleurs eux-mêmes des visionnaires plus exaltés et naïfs que leur maître; les artistes leur devront quelques-unes des scènes les plus populaires de l'épopée franciscaine, notamment les scènes miraculeuses, dans lesquelles, de son vivant, le Saint modeste se déchargeait volontiers du rôle actif, humblement agenouillé et priant derrière eux, comme, par exemple, dans l'expulsion des démons d'Arezzo dont l'exorciste est Frère Sylvestre.

L'une des visions dernières du saint homme, la vision suprême, la vision fameuse, celle qui clôt le drame de sa passion et lui imprime les stigmates, se précise, chez le chroniqueur, avec une exactitude de formes et une splendeur de coloris, bien faites pour inspirer des dessinateurs et des peintres. « Ce matin-là, il vit descendre du ciel un séraphin avec ses ailes resplendissantes et enflammées, qui, d'un vol rapide, s'approcha de lui, si près qu'il y put clairement reconnaître une image d'homme crucifié. Ses ailes étaient disposées de telle sorte, que deux s'étendaient au-dessus de la tête, deux se déployaient pour voler, et les deux autres couvraient tout le corps. Ce que voyant, saint François, fortement épouvanté, se sentit plein à la fois d'allégresse, de douleur, d'admiration... En ce moment, toute la montagne semblait embrasée de flammes splendides illuminant de leurs reflets tous les pics et vallées d'alentour, comme si le soleil était descendu sur terre. Des bergers, qui veillaient dans les environs, ont affirmé que cette illumination avait duré une heure et plus. Et comme la lumière pénétrait, au loin, par les fenêtres, dans les maisons, des muletiers, sur la route de

Romagne, se levèrent en sursaut, croyant le soleil levé, et sellèrent et chargèrent leurs bêtes. »

Ni son tempérament, ni son éducation, ni son entourage, ne permettaient donc au nouveau Christ d'éprouver pour les œuvres de l'homme, exprimant la beauté des œuvres de Dieu, aucune de ces répugnances que les théologiens austères avaient héritées des premiers martyrs et des premiers docteurs en lutte avec la corruption monstrueuse du paganisme agonisant. Il défend bien à ses disciples l'abus des lectures et des écritures, par crainte des sophismes et subtilités scolastiques, mais il ne leur saurait interdire la pratique des arts instructifs et édifiants. Un an avant sa mort, en 1225, un des siens, Fra Jacopo Torriti, signe la mosaïque absidale du Baptistère, à Florence. Trois ans plus tôt, François lui-même, au couvent de Subiaco, semble avoir posé, devant un peintre qui l'y a représenté, debout, en pied, de grandeur naturelle, sur la muraille, coiffé du capuchon, en simple moine et pèlerin, sans stigmates ni auréole (1222). D'après saint Bonaventure, un autre portrait du saint, sans stigmates, c'est-à-dire, fait de son vivant, se trouvait, un peu plus tard, dans la chambre d'une grande dame, à Rome. La pieuse patricienne se désolait de cette omission, mais, à force de prières, elle obtint le renouvellement, sur la peinture même, du miracle de l'Alverna. Un beau matin, les stigmates s'y trouvèrent imprimés spontanément. La patricienne est assurément cette fidèle amie et protectrice du Saint, qu'il appela à son lit de mort, Madonna Jacobina de' Settesoli, de la grande famille des Frangipani, qui repose auprès de lui dans la Basilique d'Assises. Le tableau légué par elle se voit encore dans l'église San Francesco a Ripa. Même type, maigre, basané, barbu, aux yeux noirs et perçans, qu'à Subiaco, celui qu'on trouvera encore, après sa mort, en 1235, sur le panneau de Berlinghieri, à Pescia, sur ceux de Giunta ou quelque autre Pisan dans la basilique d'Assise et à Sainte-Marie des Anges. Avec quelques différences de détails, c'est bien l'Italien, sec et délicat, vif et nerveux, dont Thomas de Celano nous a laissé, au physique et au moral, le signalement précis et minutieux, en style de passeport ou de fiche judiciaire : « Homme très éloquent, de visage gai, d'esprit bienveillant, aussi exempt de bassesse que d'insolence. Taille ordinaire, plutôt petite, tête moyenne et ronde, face oblongue et saillante, front étroit et lisse, yeux

moyens, noirs et francs, cheveux bruns, sourcils droits, nez régulier, droit, effilé, oreilles écartées, mais petites, tempes polies, langue mobile, brûlante, aiguë, voix véhémence et douce, claire et sonore; dents serrées, égales, blanches; lèvres moyennes et fines; barbe noire, un peu clairsemée; col-mince, épaules droites, bras courts, petites mains et doigts longs, ongles saillans, jambes fines, petits pieds, peau tendre, très peu de chair. Des vêtemens grossiers, un sommeil très court, la main très libérale. Et comme il était très humble, il montrait la plus entière mansuétude à toutes gens, se conformant, pour être utile, à leurs us et coutumes. Le plus saint parmi les saints, il semblait presque, parmi les pécheurs, être l'un d'eux. »

Dans les tableaux d'Assise, néanmoins, le type, moins ferme et moins sain, commence déjà à s'allonger et à s'émacier, le visage à se dessécher et pâlir, suivant l'idéal de mysticisme maladif qui se substitue, par le travail légendaire, dans les imaginations dévotes, au souvenir de la réalité. De grossiers copistes comme Margaritone d'Arezzo feront, du fils de la belle Pica, une sorte d'idiot, hagar, aussi laid que sale. Mais à la fin du siècle, par une juste réaction, Cimabue et Giotto lui rendront sa vivacité juvénile, sa beauté virile, sa noblesse sénile, avec la liberté d'interprétation que leur donne leur science acquise, mais une liberté respectueuse encore du type consacré. C'est après eux, seulement, qu'avec le temps, cette interprétation se montrera de plus en plus fantaisiste et personnelle. Dès lors, en effet, le *Poverello*, canonisé, sanctifié, transfiguré, devient, comme le Christ et la Vierge, un type surhumain et immortel, que l'imagination des artistes, comme celle des croyans, modifieront indéfiniment au gré de leurs rêves et de leurs pensées, de leurs sentimens et de leurs intelligences.

II

L'impulsion donnée par le génie sensible et humain de saint François se fit donc immédiatement sentir, de son vivant même, dans la peinture du portrait et la mosaïque décorative. Elle détermina, presque aussi vite, une transformation et une

évolution significatives de l'iconographie évangélique et de l'art légendaire. C'était l'usage alors de suspendre, dans les églises, de grands *Crucifix* de bois et des *Ancone* avec images du Christ et de la Vierge, sur la poutre transversale, à l'entrée du chœur, au-dessous de l'arc triomphal. Sous l'inspiration franciscaine, les deux saintes effigies modifient, aussitôt, dans l'esprit nouveau, leurs attitudes solennelles et rigides, respectées par les arts byzantin et roman. Une longue suite de reproductions données par M. Venturi, dans sa *Storia dell'arte italiana*, permet de constater avec quelle rapidité s'opéra ce rapprochement de la divinité et de l'humanité, par la communauté des souffrances. A Spoleto, Assise, Arezzo, Florence, Pise, dans toutes les villes de Toscane-Ombrie, avant la révolution franciscaine, « Le Christ, dit M. Venturi, très calme, pend sur la croix, tête dressée, yeux ouverts, impassible, comme si les clous ne lui avaient pas transpercé pieds et mains; il étend horizontalement les bras, sans effort, les pieds appuyés sur une tablette ou une corniche, sans plis ni torsions dans les jambes. » Mais aussitôt que l'esprit franciscain a réveillé la pitié dans l'âme des foules, l'âme des artistes en est également émue. « Il semble qu'un frisson agite le Christ suspendu. Il s'affaisse de tout le poids de son corps, sur ses bras, il clôt les yeux comme en un spasme atroce, le front sillonné de rides, les doigts contractés, le corps tordu, les pieds raidis sur la tablette infâme. » Saint Bonaventure pourra bientôt dire : « Son beau visage pâlit, il agonise comme nous, les mortels, ses deux yeux se voilent, il laisse tomber sa tête sur ses épaules, en sortant de cette vie douloureuse. » La maladresse inquiète des peintres encore tâtonnants, dans ces premières recherches de vérité, accentue, avec une rudesse naïve, l'angoisse touchante ou effrayante de cette agonie divine. Presque toutes les mêmes villes en offrent des exemples significatifs à côté des types byzantins.

Pour la Vierge-Mère, il en va de même. C'est avec plus de hâte encore et de variété qu'on la voit s'humaniser et se familiariser. Ne s'agit-il pas de ce qu'il y a de plus agréable aux yeux de l'homme, de plus doux à son cœur, la femme et l'enfant? Jusqu'alors la Vierge trônant, Impératrice couronnée, grave, solennelle, présentait des deux mains l'enfant, assis sur ses genoux, drapé dans sa toge, lui aussi, grave, droit, de face,

bénissant, de la main droite, suivant les rites. La voici qui dépouille ses parures de cour, se coiffe d'une capuche, puis d'un voile ou linge, comme les plébéiennes; son *bambino* redevient l'enfant tendre et joueur, en tunique brodée ou simple chemisette, qu'elle porte sur l'un de ses bras, penchée sur lui, tandis qu'il l'embrasse, la caresse, l'interroge. Et presque aussitôt, en des mixtures diverses de byzantinisme, de romanisme, de naturalisme, suivant les traditions et les imaginations locales, en Ombrie et en Toscane, le groupe familial se vivifie et se modifie avec cette merveilleuse variété qui rend les manifestations de l'art italien si sympathiques et si intéressantes jusqu'à l'écrasement des écoles régionales, au xvi^e siècle, par l'organisation officielle d'une unité déprimante et factice et la domination de l'éclectisme académique.

Ce ne sont pas seulement les deux grandes figures de l'Évangile, puis, bientôt, celles des Saints, qui se rajeunissent et s'animent. Autour d'eux, sur les mêmes panneaux, les figurines se multiplient, s'agrandissent, se groupent et se superposent, en des petites scènes, *storiette*, illustratives et explicatives. L'art légendaire, l'art historique, celui qui sera la gloire de Giotto et de ses successeurs s'annonce, se prépare, se forme. Le premier portrait sur bois de saint François, à Pescia (1235), porte six *storiette*, deux biographiques, le *Prêche aux Oiseaux*, la *Vision des Stigmates*, sujets significatifs bientôt populaires, et quatre scènes de guérisons miraculeuses, preuves visibles de la puissance du nouveau Saint. C'est encore la facture sommaire des enluminures byzantines, avec certains détails orientaux, mais d'une maladresse déjà plus franche et plus simple dans l'indication des poses et mouvemens. A mesure que l'image vénérée se multiplie, les *storiette* et le nombre de leurs acteurs se multiplient aussi en s'agrandissant. Le Saint, dans la basilique d'Assise, se manifeste par quatre miracles seulement; mais quelques notations maladroites y indiquent déjà un certain souci des architectures et des paysages. A Pistoia, un peu plus tard, en voilà six; à Sienne, huit; à Florence, vingt.

En même temps, la Vierge d'abord, puis les autres Saints populaires bénéficient de l'élan d'imagination qui inspire les biographes franciscains. La légende de sainte Claire, la compatriote et l'associée fidèle de François, se déroule en huit tableaux, autour de son portrait, dans l'église qui lui est

consacrée. Celles de sainte Marie-Madeleine, sainte Catherine, sainte Cécile, sainte Ursule et bien d'autres, recueillies par les musées toscans, montrent les étapes intéressantes de ce progrès. Là s'élabore lentement pour l'art des fresquistes en Italie, comme autrefois en France, dans les miniatures, pour l'art de nos imagiers et de nos verriers, un fonds inépuisable de groupemens, mouvemens, gestes, le plus souvent mal rendus, mais naturels et spontanés, d'où va sortir, dans Assise même, cette merveilleuse floraison d'épopées grandioses ou familières qui annonce, d'abord, les approches, puis détermine l'arrivée définitive, d'un renouveau durable et lumineux.

Les sculpteurs toscans, mieux outillés, dès le commencement du siècle, sous des influences venues à la fois du Nord et du Midi, avaient pris, de leur côté, une part active à ce mouvement, avec une incontestable supériorité technique. Il ne semble pas toutefois que ce franc retour à la vérité, cette observation sincère et nette de la réalité, cette traduction, noblement et délicatement expressive, des passions habituelles et des émotions les plus pures de l'humanité, soient principalement dus, comme on le répète, à Nicolas, citoyen de Pise, mais d'origine apulienne. Si l'on en juge par son célèbre chef-d'œuvre à Pise, la chaire du Baptistère (1260), ce qu'apporta, surtout, son génie, robuste et dramatique, dans l'art local, fut l'admiration, chaleureuse et intelligente, mais violente et presque exclusive, d'abord, pour la facture puissante, massive, tourmentée des sarcophages romains. Cette admiration va jusqu'à la transformation pure et simple des matrones, déesses, empereurs, rhéteurs païens, en personnages chrétiens, la Vierge, Jésus-Christ, les Apôtres et les Saints. S'il se montre, pour la technique, un admirable novateur et précurseur, il s'affirme, pour l'imagination, un réactionnaire décidé, en lutte avec l'esprit de son pays et de son temps, à l'heure même où François d'Assise, ses disciples, ses poètes, ses artistes, viennent de réveiller, pour les beautés simples de la vie actuelle et de la nature environnante en même temps que pour les espérances célestes, un enthousiasme chrétien et spiritualiste, d'une tendresse et d'une délicatesse encore inconnues.

L'heure du dilettantisme classique et des virtuosités professionnelles, heureusement, n'était pas encore sonnée. Par un phénomène qui n'est point rare dans l'histoire des lettres et des

arts, ce furent les collaborateurs mêmes et les élèves du maître, qui réagirent, peu à peu, sur lui pour diriger l'action de son génie dans un sens plus conforme à l'évolution générale des intelligences et des cœurs. Avant l'arrivée de Nicolas, on trouve déjà à Pise, Lucques, Pistoia, nombre de bas-reliefs, d'une inspiration simple, claire, expressive, assez proche du style courant en Provence, Lombardie, Bourgogne. Est-il téméraire de croire que les premiers collaborateurs ou élèves de l'Apulien, Fra Guglielmo, pisan, Arnolfo di Cambio, florentin, plus tard, son fils même, Giovanni, grandis et formés dans un milieu moins archaisant, l'aient spontanément, insensiblement, amené à assouplir, simplifier, alléger sa propre manière, en même temps qu'à laisser leurs tempéramens et goûts personnels se manifester de plus en plus librement dans l'exécution des maquettes ou dessins qu'il leur pouvait fournir? En fait, le retour décisif de l'art naturaliste à l'observation sincère de la vie présente n'est effectué que dans les bas-reliefs de l'Arca di san Domenico, à Bologne, représentant des épisodes de la vie du Saint (1267). D'après tous les documens, le maître d'œuvre, le chef d'atelier, fournisseur du plan, est bien Nicolas, devenu Nicola Pisano, mais le sculpteur est Fra Guglielmo, ce dominicain de Pise, déjà connu, avant 1260, par les bas-reliefs d'une chasse à Cagliari. Si l'ampleur lourde de quelques draperies, certaines têtes de comparses empruntées aux vieux sarcophages, çà et là, rappellent l'enseignement de Nicolas, tout le reste, clarté des groupemens, simplicité et justesse des attitudes, exactitude des costumes monastiques, naturelle ingénuité, sensibilité des gestes et des physionomies montrent une parenté singulière, par leurs qualités, discrètes et touchantes, avec les bas-reliefs de nos cathédrales (Cf. à Saint-Denis, Chartres, Paris, Amiens, etc.). L'évolution féconde dès lors est décidée. En attendant qu'ils trouvent, plus tard, des occasions de développer, en des monumens personnels, leur intelligence croissante de la vie, de l'expression et de la grâce, tous les élèves de Nicolas, dans leurs œuvres collectives (chaire de Sienne, 1266, fontaine de Pérouse, 1278) s'enhardissent librement à développer leur originalité. Par une savante et judicieuse analyse visuelle, à l'aide des pièces d'archives, M. Venturi s'est efforcé de restituer à chacun d'eux, Arnolfo, Giovanni, Lapo, sa part dans le travail de ces deux chefs-d'œuvre, et ses conclusions ont toutes apparences de

justesse. C'est dans leurs nobles et vivantes statuettes que les peintres ont pu et dû apprendre ce qui leur manquait encore, la vivacité des formes et le sentiment de la beauté.

A quelle époque fut entreprise la décoration picturale de la Basilique d'Assise? Vers 1236, probablement. Cette année-là Frère Elie, à l'apogée de son pouvoir, s'y fait peindre, à genoux aux pieds du Christ, par Giunta, de Pise. Le tableau, signé et daté, a disparu depuis deux siècles, mais plusieurs crucifix, à Pise, un triptyque, à Pérouse, avec un saint François, presque identique à celui d'Assise, nous peuvent donner idée de sa manière : c'est encore du byzantinisme, mais déjà inquiet et soucieux de vérité. On a donc pu, sans invraisemblance, lui attribuer les fresques, supprimées, en grande partie, par l'ouverture des chapelles latérales, dans la nef inférieure, et dont quelques fragmens, presque invisibles, achèvent de périr dans les écoinçons des arcades, au-dessus des piliers. On a proposé, aussi, les noms de Fra Giovanni Torriti, le Florentin, et de Guido, le Siennois, sans preuves plus certaines. Quel qu'en soit l'auteur, son œuvre imparfaite marque avec netteté le premier pas vers la libération prochaine, dans la conception et dans l'exécution. Ne fut-ce pas alors, en effet, une innovation hardie de substituer au parallélisme traditionnel et officiel, déjà huit fois centenaire, de la Bible et de l'Évangile, le parallélisme de la Légende du Christ et de celle de saint François? Rien ne dénote mieux l'extraordinaire enthousiasme qu'excita la conformité, désirée et réalisée, sur tant de points, par le nouveau Christ avec l'ancien. D'un côté donc, voici quelques acteurs de la Passion divine, dans les vestiges d'un *Crucifement*, d'une *Déposition de Croix*, d'un *Ensevelissement*. De l'autre côté, face à face, on voit ceux de la Passion humaine, en des épisodes déjà populaires de la Légende franciscaine, la *Rupture de François avec son père*, le *Songe d'Innocent III*, les *Stigmates*, l'*Examen du cadavre*. Ici, l'effort est visible pour traiter avec vraisemblance des sujets contemporains. Premier rappel, timide encore, mais sérieux et sincère, fait à la vérité, par le génie toscan! En admirant la loyauté de cet art maladroit, mais plein de promesses, on ne peut que s'associer aux sentimens de M. Pératé : « Ces pauvres fresques nous émeuvent par l'idée de tout ce qu'elles ont libéralement offert à Giotto. Si elles n'ont pas éveillé son génie, elles l'ont du moins inspiré profondément... Quel qu'il soit, ce

peintre mystérieux mérite mieux qu'un souvenir, il mérite un peu de la gloire si abondante répartie au maître dont le nom est inséparable d'Assise et de saint François. »

Après ce premier travail, la décoration de l'édifice subit un arrêt plus ou moins long, sans doute à cause des débats constants, au sujet de l'art, entre les différens partis de la religion franciscaine. Lorsqu'elle fut reprise, ce fut d'abord, semble-t-il, dans l'église supérieure, laquelle, d'après M. Venturi, « était restée nue et froide » jusqu'au généralat de Fra Girolamo Mascio, d'Ascoli (1274-1279), un *zelantissimo*. Celui-ci, bientôt Pape, sous le nom de Nicolas IV, poursuivit, avec une activité passionnée, l'achèvement décoratif de la Basilique. Par ses soins, et dès sa promotion peut-être comme chef de l'ordre, une escouade d'artistes, venue de Rome, dressa ses échafaudages, sous la voûte et dans le transept de la claire église d'en haut. Les mosaïstes et peintres de Rome avaient été, au XII^e siècle, les premiers et vrais précurseurs de la Renaissance par leurs beaux travaux de restauration et décoration, sous les grands papes lettrés et militans (Basilique Saint-Clément, Sainte-Marie du Transtévère, etc.). Ils tenaient encore, à ce moment, le premier rang en Italie. Bien que des artistes byzantins fussent encore parfois appelés dans la Ville éternelle, et que leurs ouvrages, austères et grandioses, y fussent admirés et imités, néanmoins un art indigène, plus inégal dans sa technique, mais plus libre dans ses tendances, et surtout plus conforme aux traditions locales, pagano-chrétiennes, toujours vivantes dans les ruines de l'antiquité, s'y était utilement formé. Les Cosmati, notamment, jouèrent un rôle important dans cette évolution. C'est par l'activité infatigable de cette nombreuse famille que, durant plus d'un siècle, se multiplièrent, dans les églises de Rome et des régions voisines, ces monumens exemplaires, cloîtres, tombeaux, ambons, tabernacles, pavemens, candélabres, etc., où la sculpture, la mosaïque, la peinture s'associent, constamment, avec une variété de combinaisons décoratives dont le charme et l'élégance nous ravissent encore. C'est dans leurs ateliers que se forma le plus grand artiste romain de cette époque, Pietro Cavallini, longtemps regardé comme l'élève de Giotto, d'après les suppositions de Vasari, alors qu'il fut son aîné, son précurseur et probablement son maître. C'est encore sous leurs influences que se développèrent, soit en même temps que Cavallini, soit sous sa direction, les

autres peintres qui l'accompagnèrent à Assise, romains ou florentins, Fra Jacopo Torriti, Filippo Rusuti, Gaddo Gaddi, Giovanni Cimabue, etc.

L'incertitude des dates pour les âges, les éducations, les voyages, les travaux de ces différens artistes, le délabrement, aggravé par les réfections anciennes ou récentes de leurs fresques, rendent assurément fort difficile une répartition exacte de leur activité, et même une attribution probable de leurs rôles respectifs dans cette vaste opération collective. Ce qui semble assez vraisemblable, néanmoins, c'est la prépondérance, successive ou simultanée, des deux chefs, reconnus alors et constatés par l'histoire, de l'école romaine et de l'école florentine, Pietro Cavallini et Giovanni Cimabue. Cavallini est déjà un maître célèbre; à la même époque, ou peu de temps après, il est chargé de décorer, par mosaïques et peintures, la basilique de Saint-Paul où le Florentin Arnolfo di Cambio édifie et sculpte l'élégant tabernacle dont les sculptures sont déjà empreintes d'une grâce attique (1295). Bientôt il va, dans les mosaïques du chœur à Santa Maria del Trastevere, rajeunir, dans un esprit nouveau de simplicité familière, les épisodes les plus populaires de la Légende virginale, et dans les fresques grandioses de Santa Cecilia, récemment rendues à la lumière, témoigner d'une vigueur imposante dans le développement original des traditions indigènes. De 1308 à 1314, enfin, on le trouve, à Naples, dans ce milieu français qui accélère si nettement l'évolution naturaliste, occupé et pensionné par le roi Robert, ainsi que ses compatriotes, Giotto, Arnolfo di Cambio Giovanni Pisano, Tino di Camaino, etc., etc. M. Venturi n'hésite pas à lui attribuer ces vivantes et dramatiques peintures de Santa Maria Donna Regina où M. Bertaux voyait la main des Siennois. « C'est, dit-il, son testament de peintre. »

Vis-à-vis de Cavallini le Romain, son cadet, quel fut, quel put être le rôle de Cimabue le Florentin, son aîné? Dès 1272, nous l'avons rencontré à Rome. Qu'y apportait-il de son pays? Peu de chose, sans doute, si l'on en juge par la persistance des pratiques et formules démodées dans la coupole en mosaïque du Baptistère florentin, commencée par le grec Apollonios, continuée par Andrea Tafi. En revanche, il y reçut certainement, de tous côtés, des leçons de style monumental, dans les églises encore pleines de monumens et débris antiques, récem-

ment restaurées et décorées par les Cosmati, si habiles à combiner, dans leurs sculptures et mosaïques, la séduction brillante des polychromies orientales et l'élégance pure et claire du marbre blanc. Que sa réputation l'y ait précédé, ou qu'il l'y ait acquise, durant son séjour, il y fut, semble-t-il, fort occupé. On lui attribue une forte part dans la suite des *Légendes de saint Pierre et saint Paul*, peintes vers 1275, sous le portique de la Basilique vaticane : c'était un long cycle de scènes dramatiques, malheureusement détruit au xvi^e siècle avec la vénérable bâtisse. Nous ne pouvons plus juger de leur valeur comme style, mais nous connaissons, du moins, leur intérêt comme compositions narratives, par les grossières copies qu'en fit alors Deodato Orlandi, dans la nef de San Piero di Grado, près de Pise, et quelques dessins, pris sur place au xvii^e siècle, avant la destruction, par J. Grimaldi (Bibl. Vatican. Cod. *Barberiniano*, xxiv, 50). C'est peu de temps après que Cimabue se rendit à Assise où il dut séjourner plusieurs fois.

L'œuvre considérable qui lui est attribuée, comme celle que l'on accorde à Cavallini, dans la basilique franciscaine, ne peut être déterminée que par la comparaison avec leurs peintures authentiques, disséminées ailleurs. Il en est de même pour tous leurs associés probables dans cette énorme entreprise, Fra Jacopo Torriti (deuxième du nom), franciscain, l'auteur, avec un autre frère mineur, Fra Giacomo da Camerino, des belles mosaïques absidales à Sainte-Marie Majeure et Saint-Jean de Latran (1295), Gaddo Gaddi et Filippo Rusuti qui travaillèrent aussi à Sainte-Marie Majeure. Ce dernier, bientôt appelé à Paris par le roi Philippe le Bel, avec deux autres maîtres romains, y touchera pension, comme peintre de la Cour, de 1309 à 1317. Malheureusement, la disparition totale de leurs œuvres dans notre pays ne nous permet point de constater l'influence qu'ils durent exercer sur notre école nationale.

Il faut bien ici, néanmoins, s'efforcer de rendre à ces vaillants ouvriers des premières heures la justice reconnaissante qui leur est due. Justice collective, c'est facile, car l'ensemble de leur œuvre, si mutilée qu'elle soit, reste encore surprenant et admirable. Justice distributive, c'est moins aisé ! Et pourtant, comment ne serait-on pas tenté de s'y essayer ? M. Venturi, après Crowe et Cavalcaselle, Strzygowski, Zimmermann, Thode, Hermanin, Toesca, l'a fait avec une patience exemplaire, et, s'il

ne semble pas toujours possible d'accepter, sans réserve, ses affirmations non plus que celles de ses prédécesseurs, on éprouve toujours un vif plaisir à le suivre dans ses analyses et observations.

Selon lui, le plus ancien témoignage de son génie novateur laissé par Cimabue doit être cherché, dans l'église inférieure, à la base d'une voussure portant huit épisodes évangéliques de style giottesque, une *Madone avec saint François*. La Vierge, comme dans les retables de l'Académie à Florence et du Louvre à Paris, y siège sur un fauteuil royal que gardent et soutiennent, de chaque côté, des anges, aux têtes penchées, aux mains effilées, de physionomies graves, mais douces et attendries, qui sont bien de la même famille. Le saint François est une transposition, assez fidèle, de l'effigie primitive, par une main plus souple et plus habile, qui atténue la maigreur fiévreuse, l'allongement excessif de l'image malade conservée dans la sacristie. D'autres critiques, au contraire, s'étonnant que les autres cadres de la fresque aient pu attendre si longtemps leur décor, croient devoir reporter la date du morceau aux dernières années de l'artiste. En tout cas, nul ne lui en conteste la paternité.

Soit avant, soit après cette œuvre typique, c'est pourtant dans l'église supérieure que Cimabue, Cavallini et leurs associés ont déployé, sur un plus vaste champ, toutes les ressources de leurs imaginations décoratives et de leurs talents poétiques et dramatiques. Malgré la dégradation de certaines parties, c'est encore, dans le transept et dans la nef, un émerveillement pour les yeux d'abord, pour l'esprit ensuite, devant l'unité, enveloppante et fascinante, de l'ensemble décoratif. Grandes compositions, figures accouplées, figures isolées, en pied ou en buste, s'y suivent ou s'y entremêlent, du haut en bas, sur les soubassements et parois, dans les écoinçons des baies, derrière les colonnettes des galeries, dans les segmens des voûtes. Ces apparitions sont distribuées avec tant de clarté et de variété, si harmonieusement séparées à la fois et rapprochées, par les bordures et nervures en plate peinture, à décors géométriques ou fleuris, que l'on se sent comme transporté et baigné dans une atmosphère idéale pleine de visions colorées et parlantes. C'est l'impression subtile et pénétrante qu'on éprouve en Italie dans toutes les églises et palais où l'ensemble du décor Moyen âge et

Renaissance est resté à peu près intact, à Saint-Marc de Venise, par exemple, à l'Arena de Padoue, etc.

Dans cette énorme épopée évangélique, la part de Cimabue, d'après M. Venturi, serait très importante. D'abord, dans le transept, les deux grands *Crucifiemens*, occupant, face à face, tout le fond de chaque bras. Pouvait-on trop multiplier, sur le tombeau du Saint qui pleurait au seul souvenir de la Passion, les représentations du Calvaire? Ces deux scènes capitales sont, d'ailleurs, dans un état déplorable. L'une, surtout, à droite, est si gâtée par l'humidité des murs que les couleurs en sont toutes décomposées. Les figures, jadis claires, ne s'enlèvent plus qu'en taches noires, flottantes et déchirées, comme des chiffons brûlés, sur les fonds incertains. On dirait d'un mauvais négatif de photographie. Et pourtant, et pourtant! Pour peu qu'on tienne l'œil fixé sur ce cimetière, on y voit lentement sortir de leurs tombes une quantité de spectres agités, si expressifs dans leurs attitudes, si vrais dans leurs mouvemens, qu'on reste violemment ému devant l'action tragique à laquelle ils prennent part. Quelle ferveur dans le Saint François, prosterné au pied de la croix! Quel désespoir, quelle explosion de tendresse et de remords, dans la Madeleine, debout, dressant ses bras tendus vers le supplicé! Quelle dignité, quelle majesté de douleur contenue dans l'attitude accablée de la Vierge et des Saintes Femmes qui l'escortent! Et dans les hauteurs du ciel, au-dessus des gibets, quelle tempête, quelle apothéose! Tandis que le Christ, subissant la dernière épreuve de son humanité, s'affaisse, meurtri et brisé, sur le bois infâme, fermant les yeux, laissant tomber sa tête, voici que, de tous côtés, battant l'air à grands coups d'ailes, des anges descendent pour recueillir son sang et ses larmes. « La tragédie du Calvaire, dit M. Venturi, est renouvelée avec une énergie de fer. » Elle est, en effet, si bien renouvelée, que tous les artistes de l'avenir ne pourront presque rien y ajouter. Quand on voit qu'on peut retrouver la même vigueur, tout à côté, dans une dizaine de scènes empruntées à l'*Apocalypse*, aux *Légendes de la Vierge* et de *saint Pierre* sans compter les *Anges* et *Prophètes* rangés sous les arcades, on est stupéfait d'une telle fécondité et de tels progrès si rapidement accomplis.

Que resterait-il donc à Cavallini et à ses collaborateurs romains? Une part énorme encore et plus qu'estimable. D'abord, dans la nef, entre les fenêtres, des épisodes de la *Genèse*, essais

préparatoires ou répétitions des mêmes sujets traités par lui à Saint-Pierre de Rome, comme le prouvent les dessins d'un manuscrit conservé au Vatican, quelques scènes bibliques et évangéliques, et, dans les voûtes, un grand nombre de saints et prophètes. Dans quelques-unes de ces figures, M. Venturi retrouve la facture de Fra Jacopo Torriti, dans d'autres (les *Quatre Docteurs*, par exemple) celle de Rusuti. Tout cela peut être discuté. Mais, ce qui n'est pas discutable, c'est la tournure épique et grandiose de certaines figures encore respectueuses de l'idéal byzantin, c'est l'allure ferme et grave, l'expression ardente, dure, passionnée, tragique, de quelques autres, avec leurs masques de vieux Romains, empruntés aux fresques funéraires, toutes s'efforçant de sortir du passé, en se retrem pant et se fortifiant dans un air plus libre et plus sain, au contact de la réalité. Qu'on regarde, par exemple, l'*Abraham levant son couteau sur Isaac*, le *Jacob bénissant Esau* et bien d'autres, on sent bien là une fermentation féconde de grandes traditions vieilles, d'où va jaillir, sous un souffle plus frais et plus pur, l'ivresse d'un idéal nouveau, moins imposant, mais plus humain.

III

Lorsque les yeux descendent des hauteurs où s'entrevoient, entre les fenêtres, sous les voûtes, ces épisodes de la Genèse par les vieux maîtres de Pise, Rome et Florence, et qu'ils s'arrêtent au-dessous, sur les deux rangées régulières de cadres simulés où se déroule la suite des actes et miracles de saint François, quelle surprise à la fois et quel émerveillement ! Certes, là-haut, de ces longues et maigres figures, mal dégagées encore de la solennité byzantine, se posant ou se tordant, sous les plis secs de leurs draperies minces, et, plus près, de ces figures trapues et pleines, dont les têtes carrées, les gestes énergiques, les yeux durs et noirs, dénoncent l'origine latine, se dégage une poésie hautaine et grandiose, dont on ne saurait méconnaître la majesté épique ou dramatique. Un effort sincère, vers un idéal nouveau de vérité plus vivante et de beauté plus émue, s'y manifeste çà et là. Mais sans parler des incorrections grossières et des banalités traditionnelles qui blessent nos regards trop avisés, cet

effort est visiblement trop pénible et trop incertain pour secouer, tout à fait, le poids oppressant des formules et conventions séculaires. Les artistes, en ces sujets rebattus, restent encore impuissans à les rajeunir, à leur insuffler la candeur et la tendresse franciscaines qui, pourtant déjà, hantent leurs imaginations.

Non, il n'y a pas à s'y tromper!... C'est ici qu'apparaît le vrai Libérateur. Pour ceux qui ont frissonné, pensé, rêvé, devant les vieilles fresques de Giotto, dans la chapelle de l'Arena, à Padoue, dans les chapelles Bardi et Peruzzi de Santa Croce, à Florence, c'est bien le même nom, unique et glorieux, qui leur monte aux lèvres! Oui, c'est bien lui, le fils robuste du campagnard toscan, le Florentin avisé, observateur, laborieux, en qui l'intelligence pratique des réalités s'associe à la noblesse supérieure de l'imagination et à la clarté libre de la pensée. C'est bien le compatriote, contemporain, ami de Dante Alighieri, qui, en même temps, avec un semblable génie, par une même association harmonieuse de vérité et de beauté dans leurs créations, ouvre à l'art, comme lui à la poésie, des routes et des perspectives encore ignorées. avec une grandeur de conception et une puissance d'exécution qui ne seront guère dépassées.

Ce n'est pas que nombre de questions, à ce sujet, ne soient encore pendantes. A quel âge, par exemple, dans quelles conditions de talent et de renommée, à quelles dates, combien de fois, Giotto est-il venu travailler dans la Basilique d'Assise? Quelles sont les œuvres qu'on peut lui attribuer, soit dans l'église supérieure, soit dans l'église inférieure? Quels y furent ses collaborateurs, les uns ses condisciples, les autres ses élèves? Toutes questions intéressantes, assurément, et qu'il faut bien, dans une certaine mesure, essayer d'élucider, sans prétentions de les résoudre. Constatons, d'abord, les faits certains. Examinons ensuite les œuvres. Et peut-être, à défaut de dates écrites, si souvent trompeuses, nos yeux suffiront à nous donner de sérieuses probabilités. Pour les quelques œuvres de Giotto échappées aux ravages du temps et des hommes, trois dates seulement semblent certaines : celles de 1298 pour la commande de la Mosaïque, la *Navicella* dans la basilique Saint-Pierre à Rome, de 1206 pour la décoration de la chapelle *dell'Arena* à Padoue, celle de 1220 à 1230 environ pour les peintures dans l'église *Santa Croce* à Florence. Ce sont là les points de repère qui peuvent et doivent

servir à fixer, si possible, la chronologie des autres travaux, par la comparaison du style, dans les conceptions imaginatives et la réalisation technique.

Vasari nous dit que Giotto fut appelé à Assise par Fra Giovanni di Muro della Marca, nommé général de l'ordre en 1296. Rien de plus vraisemblable que cette tradition. Quelle que soit la beauté de ces fresques de Saint François, on n'y trouve point encore la puissance magistrale qui, sous les outrages des restaurations successives, nous montrent pourtant dans la *Navicella* une décoration monumentale de maturité plus complète, ni cette vigueur et cette sûreté dans la mise en scène pathétique et la présentation plastique, qui affirment les progrès incessans du penseur et du praticien dans l'art légendaire et historique, à Padoue et à Florence. C'est donc bien un travail antérieur, un travail de jeunesse, avec tous les charmes et toutes les inquiétudes, toutes les affirmations ambitieuses et toutes les inexpériences tâtonnantes d'une virilité prochaine qui s'exerce et prend possession d'elle-même avec une hardiesse méthodique et réfléchie.

Quel âge donc avait Giotto en 1296? Quels avaient été ses maîtres? Quels sont ses travaux antérieurs? D'après Vasari, il n'aurait eu que vingt ou vingt et un ans. C'était bien invraisemblable; mais le biographe enthousiaste ne voyait, dans cette précocité, qu'une attestation miraculeuse de la mission providentielle confiée par la volonté divine à son compatriote. Depuis longtemps, cette erreur est dissipée par le témoignage d'un contemporain. Du même âge que Dante : Giotto est né en 1265 ou 1266. Avant d'être chargé d'un travail aussi important et aussi nouveau que la représentation des actes d'un Saint récent, avec des grandes figures, dans son pays même, sous les yeux de vieillards qui pouvaient l'avoir connu, il avait donc eu le temps de mériter cet honneur en faisant ses preuves. Mais, ces preuves, où les avait-il données? A Florence, à Rome, à Assise? Probablement un peu partout. A Florence, il avait eu, certainement, pour maître Cimabue, dont l'empreinte se marquera longtemps encore dans ses madones et ses crucifix. Toutefois, ce maître n'est point sédentaire, on le trouve à Rome, en 1272, un peu plus tard, à Assise. C'est un homme illustre, de noble race, très glorieux, très recherché, un grand chef d'atelier. Est-il téméraire de penser que, suivant l'usage, il se faisait d'ordinaire

accompagner et aider par ses meilleurs élèves? Comment ne pas croire que le petit Giotto n'a pas connu Rome, ses monumens, ses artistes lorsqu'on retrouve, chez lui, tant de réminiscences et impressions romaines contre si peu de byzantines, malgré la persistance du byzantinisme à Florence chez l'autre professeur local Andrea Tafi? Comment ne pas être certain qu'il a, de bonne heure, travaillé à Assise, sous les ordres de Cimabue, peut-être de Cavallini, en compagnie de Torriti, Rusuti, Gaddo Gaddi et quelques autres condisciples devenus plus tard, à leur tour, ses collaborateurs? C'est l'opinion, du reste, généralement acceptée aujourd'hui. Il y a même de telles similitudes entre certains détails de facture chez ces maîtres et chez lui, qu'on a cru possible de lui assigner sa part déjà personnelle dans quelques peintures du transept, des voûtes, ou parois hautes, de l'église supérieure.

Giotto, non plus que Nicola Pisano, n'est donc point l'enfant du miracle, comme les Florentins se plaisaient à le proclamer. Il a des précurseurs, des préparateurs, des maîtres, dont il fut le collaborateur. Comme eux, à son tour, il aura des condisciples et des élèves qui deviendront ses aides. Ce serait folie de croire qu'à lui seul, il ait pu, de sa propre main, exécuter ces cycles énormes d'épopées religieuses et historiques par lesquels il proclame la bonne nouvelle à tous les bouts de l'Italie, à Florence, Pise, Bologne, Ravenne, Rimini, Rome, Vérone, Padoue, Milan, Naples. Toutefois, dans tout ce qui, de son vivant, porte son nom ou le nom d'un de ses élèves, l'unité d'une direction suivie se marque avec une autorité imposante. Après sa mort, cette autorité restera telle encore, que, durant un siècle, aucune école ne voudra, ne saura ou ne pourra s'y soustraire, jusqu'à l'évolution, scientifique et classique, déterminée par l'Humanisme.

C'est bien ce qui éclate déjà ici. Sans doute, même pour l'œil le moins exercé, dans ces vingt-huit scènes de la légende franciscaine, si tristement, d'ailleurs, altérées, désaccordées, dans leur épiderme, par d'impertinentes et barbares restaurations, il y a d'énormes différences dans la mise en œuvre du carton ou du dessin primitif. Il est clair que tel ou tel coopérateur, suivant ses tendances et sa capacité personnelles, allonge ou ramasse ses formes, allège ou appesantit ses draperies, étudie avec plus ou moins d'exactitude ou de fantaisie ses archi-

tections ou ses paysages, donne une expression plus ou moins vive, plus ou moins intelligente à ses figures, et mène son coup de brosse avec plus ou moins d'ampleur, d'intensité ou de mollesse. Mais, n'est-ce pas le cas de toutes les œuvres monumentales et collectives à toutes les époques? Le mérite des maîtres puissans du Moyen âge et de la Renaissance, est d'avoir su associer à leurs vastes entreprises d'autres maîtres assez intelligens pour les comprendre, assez expérimentés pour les traduire, sans les asservir à une contrefaçon humiliante, en utilisant leurs qualités personnelles, comme un bon maëstro symphoniste, dirigeant son orchestre, utilise les virtuosités spéciales de ses instrumentistes. Le maëstro n'en reste pas moins le maëstro, l'œuvre n'en reste pas moins la sienne. Nous possédons les noms des sculpteurs qui travaillèrent à Sienne et à Pérouse avec Nicola Pisano, ceux des peintres qui assistèrent Raphaël dans les Chambres du Vatican, et de ceux que s'adjoignit Rubens pour exécuter les tableaux de la galerie de Médicis. La plupart étaient eux-mêmes des artistes supérieurs ou estimables, assez personnels et assez libres pour qu'on puisse reconnaître parfois leur travail particulier dans l'œuvre commune. Pourquoi ne pas accepter à Assise ce qu'on doit accepter à Rome, à Florence, à Venise, à Anvers, partout et en tout temps?

Les fresques de Giotto, depuis quelques années, ont été analysées, en détail, par un grand nombre de critiques et hypercritiques. Il y a profit, assurément, à suivre ces analyses lorsqu'elles sont faites, avec conscience et sincérité, par des experts savans et compétens, tels que Cavalcaselle et Crowe, MM. Venturi et Berenson, même lorsqu'elles aboutissent parfois à des hypothèses hasardeuses et contestables. Mais, de là, à vouloir substituer, en tête, les noms de Gaddo Gaddi, Rusuti, Puccio Capanna, ou tel autre, à celui que les traditions et les vraisemblances donnent pour le créateur et directeur, il y a loin encore. C'est donc avec bien des réserves que nous suivrons même M. Venturi dans l'ingénieuse et perspicace répartition qu'il fait des divers morceaux. D'après lui, sur les 28 compartimens, sept seulement (n^{os} 1, 16, 19, 20, 21, 22, 23) auraient été peints par Giotto. Les autres seraient dus à quatre collaborateurs, Filippo Rusuti (n^{os} 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12), un « maître des formes grandioses » Puccio Capanna (n^{os} 2, 3, 4) ou l'un de

ses compagnons (n^o 13), un autre collaborateur, au coloris plus vif et plus clair (n^{os} 5, 13, 14, 15, 17), le maître dit de Sainte Cécile (d'après un tableau aux Uffizi à Florence), le *maestro dalle forme allungate* (n^{os} 25, 26, 27, 28). Nous voyons bien les caractères auxquels le subtil analyste croit reconnaître les œuvres personnelles de Giotto : la vivacité dans les mouvemens, l'expression plus libre et plus intense dans l'action dramatique. Mais, à ce compte, quelques-unes des compositions les plus admirées, celles où le caractère expressif des figures isolées ou juxtaposées, comme en des bas-reliefs, s'accroît dans les silhouettes et les masses, avec une vigueur plastique inconnue avant lui, ne lui appartiendraient donc pas ! Ce ne serait donc pas le style de Giotto qu'il faudrait admirer dans le *Don du manteau au pauvre chevalier*, le *Rêve du Palais des Armures*, les *Démons chassés d'Arezzo*, *François devant le Sultan d'Égypte*, la *Nativité à Greccio*, le *Prêche aux oiseaux*, dans cet admirable *Paysan buvant à la fontaine*, etc., etc., sujets parfois repris, complétés, perfectionnés plus tard, par le maître lui-même ! Vraiment, ce serait singulièrement réduire l'étendue d'une action générale, agissant, successivement d'abord, puis simultanément, sur presque toutes les parties de l'art, dont nous retrouvons les effets multiples et constans, dans toutes les œuvres postérieures du maître, à Rome, à Padoue.

En fait, rien de plus surprenant, de plus éloquent, de plus touchant que cette suite d'épisodes familiers ou miraculeux représentés, pour la première fois, avec une réalité de formes et de couleurs inconnues depuis l'Antiquité gréco-romaine. Sans doute, il ne faut pas l'oublier, depuis plus d'un demi-siècle, l'immense popularité des doctrines franciscaines, le travail continu des légendaires, depuis Frère Léon jusqu'à saint Bonaventure, superposant la poésie propre de leur enthousiasme et de leur admiration à la poésie originale des premières chroniques, avaient bien préparé les imaginations à voir reparaître, dans les arts comme dans les lettres, les enchantemens de la nature extérieure, les joies et les souffrances de la vie humaine. Sans doute, d'autre part, des progrès techniques lentement accomplis par les mosaïstes, sculpteurs, peintres, durant la même période, avaient également préparé les yeux à des réclamations et des exigences d'apparences plus exactes et plus complètes dans la fixation des rêves ou des souvenirs. Mais jusqu'alors, sauf à

Bologne, pour la ch asse de Saint-Dominique, aucun artiste ne s' tait trouv  mis en face de sujets actuels   traiter en des proportions pareilles, avec un tel d veloppement, dans leur milieu r el, avec leurs vrais costumes. Il ne s'agissait plus, cette fois, de compositions traditionnelles   ranimer, de formules impos es   rajeunir, c' tait un monde nouveau   composer et organiser de toutes pi ces, en extrayant ses  l mens de la vie environnante. Le coup de g nie, chez Giotto, fut de saisir, avec une hardiesse et une d cision sup rieures, l'occasion offerte de reconqu rir, d'un coup, toutes les libert s. Non seulement, il avait compris qu'il fallait retourner devant la nature pour utiliser les traditions, mais il avait encore compris, comme devait le r p ter sans cesse, trois si cles apr s, son arri re-petit-fils L onard de Vinci, qu'il fallait consulter constamment, presque uniquement, la nature et la vie. Il est d j  facile de suivre ici, ce qu'on pourra suivre encore dans les  uvres post rieures du grand artiste, sous l'action de cette pens e ma trese : une  volution progressive dans la puissance d'observation, de conception, d'invention, qui le mettra, successivement, en face de tous les probl mes que peut soulever son art. Et tous ces probl mes, il les posera,  tudiera, et, souvent, r soudra avec une hauteur de vues qui le feront encore admirer, consulter, v n rer comme un ma tre et un p re par les plus grands artistes de la Renaissance et des temps modernes.

D j , voyez dans la premi re sc ne : *Un habitant d'Assise jetant son manteau sous les pieds du jeune Fran ois*, avec quelle nett t , sinon quelle maturit , s'affirme le g nie clair et vif du Florentin franch ment lib r  de toutes les formules byzantines et imitations romaines, observateur sinc re, compositeur r fl chi, ex cutant soigneux. L' pisode, ignor  ou n glig  par les chroniqueurs contemporains, ne se trouve rappel  que dans saint Bonaventure o  le peintre l'a trouv . La sc ne se passe sur la place d'Assise. L'acteur principal, nous dit la L gende, est « un homme tr s simple, » mais il y eut quelques t moins pour attester et commenter son geste. Nous sommes en pleine vie contemporaine. Giotto, dans son enfance, a pu recueillir l'anecdote de la bouche m me de quelques octog naires.

Il place donc la sc ne sur la grande place comme s'il venait d'y assister : au fond, le temple de Minerve et le palais communal ; de chaque c t  du groupe principal, un couple de citoyens,

notables et lettrés, s'entretenant de l'affaire, avec surprise ou admiration. Pas d'autres figurans, que les seuls acteurs nécessaires à l'intelligence de l'action ; mais chacun d'eux étudié sur le vif, et, de pied en cap, puissamment expressif par l'attitude, le geste, la physionomie, le vêtement, et tous associés et concordant à l'unité générale de la représentation. C'est déjà la qualité maîtresse, dominante, fondamentale, qui restera toujours la marque supérieure de Giotto. Qu'il s'en tienne à deux, trois ou quatre figures, calmes et largement ou vivement plastiques, comme ici même et dans les scènes suivantes, ou qu'au contraire, de plus en plus hardi, il les assemble en groupes agités et compacts, sous le coup de quelque émotion douloureuse ou tragique, c'est le même esprit qui les anime. Suivant l'occasion et le sujet, il peut donner à leur corps plus de vigueur ou de souplesse, plus de tranquillité ou de mouvement ; il peut modifier aussi, suivant les cas, la façon de les présenter dans la lumière, soit par un modelé massif, saillant, sculptural, soit par des modelés moins accentués, plus souples et plus pittoresques. Quelles que soient les diversités de facture imputables aux divers traducteurs de ses compositions, et les déplorables altérations dues à de trop fréquentes et grossières restaurations, il reste facile de saisir, dans toutes les fresques suivantes, une progression incessante dans l'invention et dans la technique, la poursuite réfléchie et opiniâtre d'une plus grande perfection.

Dans la seconde scène, *François donnant son manteau à un pauvre chevalier*, d'autres intentions s'ajoutent aux premières. Le peintre nous avait dit tout à l'heure qu'il fallait situer l'action dans un milieu architectural, si elle avait une ville pour théâtre ; il nous dit maintenant que, si elle se passe à la campagne, il faut représenter la campagne ; il donne donc, sommairement encore, mais avec une vue nette de la réalité, quelqu'un de ces rochers abrupts et secs, clairsemés d'oliviers chétifs et couronnés de châteaux ou de chapelles, si communs dans la région. Le jeune François imberbe, coiffé d'une serre-tête, est plus simplement noble encore, et le vieux chevalier, qui reçoit le don, d'un mouvement plus libre. Dans leurs attitudes, leurs vêtements, leurs physionomies, plus rien de conventionnel ; c'est la nature même, c'est la vie, avec sa variété, franchement, résolument observée, simplifiée, ennoblie, la vérité passagère

se transformant en beauté définitive, par la seule franchise d'un œil clairvoyant et attentif, d'une intelligence sensible et réfléchie, d'une âme chaleureuse et profonde. La nature animale qui tenait une si grande place dans l'admiration et la tendresse de saint François et qui allait en tenir une si grande dans l'œuvre de Giotto, le fils du paysan, le petit gardeur de troupeaux, se montre déjà ici avec une étonnante vérité. Le cheval, de grandeur naturelle, d'où est descendu François et qui penche la tête pour brouter le gazon, tandis que son maître est en train de converser, est aussi vrai que les figures humaines. Il faudra longtemps après Giotto et ses collaborateurs, il faudra plus d'un siècle avant que Masaccio, pour les gens, Vittore Pisano et Jehan Fouquet, pour les bêtes, retrouvent cette netteté de vision et cette justesse d'exécution.

Que d'heures on passe, que de jours on pourrait passer à s'étonner et réfléchir devant ces manifestations juvéniles d'un incomparable génie ! Tous les problèmes de l'art pictural, tous ceux que les quattrocentistes florentins et vénitiens, que Léonard de Vinci et Michel-Ange, résoudre ou s'efforceront de résoudre, problèmes de composition et d'expression, de formes et de lumières, de perspective et d'anatomie, de rythmes linéaires et d'orchestrations colorées, s'y trouvent déjà indiqués et posés, avec une autorité magistrale et définitive, par ce prodigieux créateur. Si, dans la *Vision des Armures* et celle du *Crucifix parlant*, où le château féodal et l'église ruinés forment le décor important, l'effet de perspective est encore incertain, on l'y voit, cependant, attentivement cherché, et l'exactitude, dans la structure et l'ornementation architecturale, est déjà plus scrupuleuse. Toute la virilité expressive du dramaturge et du psychologue se développe enfin dans la *Rupture avec son père*, devant l'évêque d'Assise, quand le jeune converti, à qui Bernardone reproche ses pieuses prodigalités, se dépouillant brusquement de ses habits, les lui jette à terre avec son argent, tandis que l'évêque couvre sa nudité de son manteau. La mise en scène prêtait aux gesticulations violentes, mais l'artiste a réservé ces attitudes et ces explosions passionnées, où il excellera, pour des tragédies plus graves encore. Ici, tous les sentimens profonds de colère offensée chez le père, de conviction énergiquement résignée chez le fils, de dignité compatissante chez l'évêque, d'étonnement ou de curiosité chez les témoins, se traduisent en

des mouvemens justes et simples, par la seule intensité d'expression morale qui anime les figures des pieds à la tête. Lorsque, plus tard, à Santa Croce, Giotto reprendra le même thème, il gardera cette première et naturelle disposition de ses acteurs, mais il saura leur imprimer, dans le geste et la physionomie, une expression plus vive et plus noble encore, témoignant ainsi, jusqu'à la fin de sa vie, du souci incessant de perfection qui n'aura cessé de diriger, depuis ses débuts, son infatigable activité. On trouvera également, plus tard, à Santa Croce, une réfection, agrandie, améliorée, approfondie de l'admirable scène, si saisissante encore, que nous voyons plus loin, *Saint François devant le Sultan d'Égypte*. La curiosité bien informée du peintre y présente déjà des types orientaux d'une exactitude toute moderne.

Autant les figures de moines, isolées ou accouplées, qui figurent dans les visions du *Char de feu*, des *Trônes*, des *Démons d'Arezzo*, du *Prêche aux oiseaux*, etc., sont d'un naturalisme franc et puissant, étudiées sur le vif au physique et au moral, avec une intelligence et une sympathie viriles et présentées, en des reliefs sobres et solides, avec une vigueur sculpturale; autant celles des figures réunies qui se multiplient soit en des cérémonies solennelles, soit en quelques circonstances tragiques ou miraculeuses, s'y pressent et s'agitent avec des souplesses et des mouvemens bien rendus. La *Fête de la Nativité à Greccio*, la *Mort subite*, à la fin d'un repas, du *Seigneur de Celano*, l'*Apparition du Saint au concile d'Arles*, les *Audiences pontificales*, les deux scènes des *Funérailles*, et de la *Lamentation des Clarisses* sont vraiment des chefs-d'œuvre d'exactitude matérielle et morale, d'intelligence nette, grave, profonde pour la mise en scène sans emphase, et l'exécution pittoresque, sans manière et sans affectation, qui peuvent rester encore des modèles pour la représentation des scènes historiques. Assurément, dans ce remuement des foules, dans ces vivacités de mouvemens collectifs, où les corps s'entremêlent et s'assouplissent, où les expressions physiologiques se diversifient et se contrastent, nous reconnaissons, sans hésiter, l'empreinte de Giotto. Ce n'est point une raison suffisante, répétons-le, pour lui refuser une participation importante à l'exécution des figures plus paisibles et d'une facture plus accentuée. En fait, on ne trouve, avant lui et bien rarement après lui, rien qui réunisse autant les qualités néces-

saires à la peinture monumentale, légendaire et historique. Le maître, l'inspirateur, le compositeur se sent partout, même lorsque la traduction de sa pensée est confiée à des interprètes d'une intelligence moins libre ou d'une expérience moins consommée, comme par exemple, dans les dernières pièces de la série, les *Miracles* après la mort du Saint. On a supposé que ces morceaux, d'une facture, en effet, plus molle, plus inégale et indécise avaient été exécutées, en son absence, par un élève moins habile que ses collaborateurs habituels. En tout cas, sous ses infériorités de traduction, on sent encore cet esprit du maître, cet esprit nouveau de sincérité et de naturel, par lequel se transforme, pour toujours, la peinture historique. Dès lors, et durant des siècles, c'est le génie de Giotto que l'on sentira, toujours présent, toujours actif, dans toutes les peintures murales en Italie. Lui-même allait bientôt revenir à Assise, pour y continuer son apostolat sous une autre forme. Mais avant d'y donner les modèles de la peinture symbolique et allégorique, il allait d'abord, à Padoue, renouveler et transformer les vieilles légendes évangéliques, avec autant de hardiesse et encore plus d'autorité qu'il n'avait renouvelé et transformé, à Assise, la légende récente du Saint local.

GEORGES LAFENESTRE.

LE ROMAN FRANÇAIS ⁽¹⁾

IX

LES ÉGOTISTES

RENÉ, ADOLPHE, OBERMANN (2)

Lorsque nous avons donné, à ce type si original et si nouveau, son nom germanique en l'appelant la *belle âme*, il est clair qu'en parlant de la belle âme de Corinne ou de Bettina d'Arnim, nous ne prenions pas ce mot dans le sens général où l'on peut dire que Socrate, par exemple, et Épaminondas furent des belles âmes.

C'est en Allemagne peut-être que Corinne a eu le plus de sœurs et de cousines; car l'Allemagne est le pays qui ressentit le plus fortement le contre-coup de la Révolution française ou, pour mieux dire, l'esprit nouveau qui enfanta cette Révolution, se manifesta également de l'autre côté du Rhin sous des formes appropriées au génie germanique, si bien que les mêmes phénomènes moraux et intellectuels se produisirent simultanément dans les deux pays. Et comme preuve de cette sympathie presque magnétique qui existait entre les deux nations, on peut alléguer que les grands penseurs allemands contemporains de la Révolution française en ont mieux défini le génie qu'elle n'était en état de le faire elle-même. Aussi n'est-il pas étonnant que l'an-

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} octobre.

(2) *Copyright* by M^{me} Gabriel Lippman, 1910.

née même où M^me de Staël publiait *Corinne*, un philosophe allemand fit le premier la théorie de cette noble maladie; laquelle s'acclimata si bien en Allemagne qu'on lui créa un nom et, avec ce nom, plusieurs dérivés, comme celui de *Schönseligkeit* qui signifie : la tendance à se considérer comme une belle âme et à se traiter en conséquence.

Il existe un second type né dans les mêmes circonstances, et qui a été peint au commencement du XIX^e siècle, dans des romans qui ne risquent pas de mourir, parce qu'indépendamment du mérite de leurs auteurs, ils seront toujours intéressans à consulter en leur qualité de témoins parlans d'une importante époque de l'esprit humain. Ce dernier type, nous le nommerons *l'égotiste*, désignation qui a l'avantage de s'expliquer elle-même. Seulement, comme la belle âme, l'égotiste n'est un type nouveau que dans le sens particulier où nous avons pris le mot. L'égotisme serait de tous les temps, si on le confondait avec l'égoïsme; car rien de plus éternel que l'égoïsme! Mais l'égotisme n'est pas l'égoïsme. L'égoïsme est tout simplement un vice du cœur, l'égotisme est le résultat d'un tour particulier de l'esprit, produit ou développé par certaines circonstances.

L'égotiste peut n'être pas égoïste; il peut être généreux, bienfaisant, charitable, mais il n'en sera pas moins un égotiste; c'est-à-dire un être d'exception, qui a été jeté dans un autre moule que *les Nombreux*, qui a été pétri d'un autre limon; et qui a le sentiment profond de ce qu'il y a en lui d'exceptionnel, qui, par suite, se sent destiné à l'isolement, incapable de lier un étroit commerce avec les hommes, lesquels ne peuvent sentir ni penser comme lui; et qui leur dit, avec un orgueil superbe : Voilà ce que je suis, voilà ce que vous êtes; que peut-il y avoir entre vous et moi?

Remarquez à ce propos qu'il y a déjà un fond d'égotisme secret dans la belle âme, qui est aussi un être d'exception qui s'est fait un idéal à sa ressemblance. Et quand le monde lui dit : Si vous tenez tant à votre idéal, c'est qu'il vous ressemble; le monde a raison. L'idéal de la belle âme, je le répète, c'est son propre caractère transfiguré, glorifié, entouré d'une auréole. Et on peut dire de la belle âme ce que Marivaux disait de certains prédicateurs : *qu'ils se prêchent eux-mêmes en prêchant l'Évangile*.

Regardez passer *Corinne* sur son char trainé par quatre chevaux blancs. Elle est vêtue comme la sibylle du Dominicain; un

schall des Indes autour de sa tête ; elle porte une robe blanche qui laisse à découvert ses bras d'une éclatante beauté, — M^{me} de Staël tenait à la beauté de ses bras et elle a communiqué cette faiblesse, si c'en est une, à son héroïne ; — le front rayonnant, le regard inspiré, on dirait une prêtresse d'Apoïlon s'avançant vers le temple du Soleil. Et la foule qui remplit les rues de Rome et qui se presse sur son passage, s'écrie : *Vive Corinne ! Vive le génie ! Vive la beauté !...* Et on s'apercevait bien, dit M^{me} de Staël, que Corinne était contente d'être admirée. Ici se trahit cette complaisance secrète qu'a la belle âme pour elle-même. Mais cette personnalité qui est en elle, se dissimule ou, du moins, elle n'a rien d'âpre, ni de méprisant. Car le tempérament de la belle âme est un mélange de délicatesse et de tendresse ; elle est aimante ; elle éprouve l'invincible besoin d'aimer, de se donner, de répandre autour d'elle les trésors de son génie et de son cœur, de communiquer à ce qui l'entoure comme un reflet de sa beauté. La belle âme aspire à devenir la monade centrale d'un tourbillon, un soleil entouré de ses planètes auxquelles il ne marchanderait pas sa lumière et sa chaleur.

Et en même temps, la belle âme est portée aux illusions. Elle est jeune, elle reste longtemps jeune ; elle a de la naïveté, de la candeur ; l'expérience ne l'instruit pas. Elle se persuade que, si le monde la repousse, c'est le résultat d'un malentendu. Comment peut-on repousser son bonheur ! La conversion du monde ! voilà le rêve que poursuit obstinément la belle âme. Et cette illusion, qui lui est si chère, qui est sa vie, ce n'est qu'après avoir tout essayé qu'elle y renoncera ; et du même coup elle renoncera à se sentir vivre. Supposons le même idéalisme allié à un autre tempérament ; supposons une âme qui n'est pas naturellement tendre et aimante ; et qui, elle aussi, nourrit un idéal qui fait tout son être, mais qui, voyant dès le début les hommes tels qu'ils sont, renonce à leur prêcher l'idéalisme ; et qui sent sa solitude et l'impossibilité où elle est d'en sortir, et qui proclame orgueilleusement cette solitude, comme une marque éclatante de sa grandeur et de sa supériorité, et nous aurons l'*égotiste*, que nous pourrions appeler tour à tour René, Adolphe ou Obermann. Et dans ces trois variétés du même type, se trouvent les rêves, les passions et les ennuis à l'usage de l'égotisme.

Il faut d'abord se bien représenter l'époque où parurent ces trois romans nés dans les premières années du xix^e siècle. La

plus idéaliste des révolutions aboutit, comme il arrive toujours, à un compromis, car c'est là la loi de l'histoire. Elle aboutit à un compromis entre le passé et l'avenir. Napoléon I^{er} ne représente pas autre chose que ce compromis; c'est-à-dire la restauration du principe monarchique et des institutions qui lui servent d'appui, mais conciliée avec l'esprit nouveau, et sauvegardant quelques-unes des conquêtes de la Révolution. Napoléon I^{er}, c'est la royauté reposant sur l'égalité politique et l'égalité civile; la royauté épousant en secondes noces la démocratie. C'est en lisant un admirable fragment des œuvres posthumes de M. de Tocqueville, consacré à peindre l'état moral de la France sous le Directoire, qu'on comprend le mieux ce qu'il y eut de nécessaire dans l'avènement de la nouvelle dynastie. Cet avènement fut béni des *Nombreux*, il répondait à tous leurs désirs, à leur bon sens qui comprenait qu'il était certains résultats de la Révolution acquis désormais à l'histoire, et sur lesquels, bon gré, mal gré, il n'y avait pas à revenir. Ces résultats étaient consacrés par le grand homme qui mettait fin du même coup aux déchirements intérieurs, aux désordres, à l'anarchie. Les *Nombreux* respiraient. La Révolution avait prétendu les gouverner par la terreur et par l'enthousiasme, régime qui ne leur convient guère et qui, à la longue, leur fait horreur.

D'ailleurs, grâce à leur pénétration naturelle, ils avaient découvert que quelques-uns des grands mots avec lesquels on essayait de faire vibrer les cordes de leurs nerfs, n'étaient qu'un moyen employé par des ambitieux avides de pouvoir et qui comptaient sur la candeur d'autrui pour couvrir de formules pompeuses leurs vues personnelles et très intéressées. Ce qu'il fallait à tout prix au peuple français, c'était l'ordre et la paix, un gouvernement fort, capable de résister également aux réactions imprudentes et aux entreprises des novateurs et des tribuns; c'était un compromis, un compromis approuvé par le bon sens, favorable aux intérêts du plus grand nombre, et placé sous la garde d'une volonté et d'une épée; et le compromis, la volonté, l'épée, le grand homme leur assurerait tout cela.

Voilà donc les *Nombreux* satisfaits. Mais en face d'eux, que devient le petit troupeau des idéalistes, de ceux qui, quelles que fussent leurs opinions, sentaient en eux le tempérament révolutionnaire; de ceux à qui la Révolution avait appris à aspirer à tout, à prétendre à tout, à tout espérer, à tout vouloir? Il

faut une foi à ces idéalistes, une foi enthousiaste. Et désormais à quoi peuvent-ils croire? Le passé, le présent, l'avenir, ils ne trouvent rien où ils se puissent prendre, rien à quoi leur âme veuille se donner. Le passé! C'en est fait. Les vieilles traditions sont mortes; la tempête révolutionnaire les a dispersées et mises en pièces. On ne peut aimer de toute son âme que ce que l'on croit éternel. Et le moyen de croire à l'éternité de ce qu'on a vu disparaître en un jour. Le nouveau maître de la France relève bien le trône et l'autel. Mais cette restauration a des mobiles utilitaires. On ne croit plus au droit divin, on rétablit seulement des institutions qu'on juge nécessaires au bon ordre de la société. Et c'est bien ainsi que l'entendent les nombreux. Le gouvernement et la religion sent à leurs yeux une sorte de *société d'assurances* qui leur ouvre l'avenir et la tranquille jouissance de leurs biens. Et voilà un genre d'enthousiasme qui fait horreur à l'idéaliste; il ne peut partager cette dévotion, et si son penchant le porte à adorer les dieux du passé, il n'entrera pas dans les temples nouveaux où on les sert, il ira les adorer à l'écart, dans quelque vieille chapelle ruinée, dont un lierre grim pant a presque obstrué l'entrée. Et s'il se tourne du côté de l'avenir, qui trouve-t-il qui réponde à ses instincts? Il voit que le résultat de tant d'efforts n'a mené qu'à un compromis, et rien ne répugne davantage à un idéaliste. Tout ou rien, est sa devise. L'idéal a prouvé son impuissance; il a fait banqueroute, son royaume n'est pas de ce monde. Et ceux qui y croient, qui sont hantés de ce rêve et qui ne peuvent y renoncer, sont isolés ici-bas; car ils ne trouvent rien, ni dans les choses, ni dans les hommes, qui corresponde à leur chimère. Et nos idéalistes se sentent seuls. Ils vivent dans une société égalitaire où tous les groupes naturels ont été détruits et qui, pour les achever, leur dit : « Va où tu veux, fais ce que tu veux, tu es libre, tu peux arriver à tout, tu n'as qu'à vouloir et à pouvoir. Tu n'as point de place fixe, tu auras celle que te feront tes talents, ta volonté. »

Mais l'idéaliste se rend compte que cette invitation est un leurre et que les habiles seuls en profitent, et il ne sait que faire de cette liberté qui lui est donnée. Il ne veut rien, il ne peut rien vouloir, car il voudrait l'infini et il a appris par expérience ce que valent ces volontés-là. Nulle part la jeunesse du commencement du XIX^e siècle n'a été mieux peinte que dans

le passage suivant d'une *Vie de Rollin*, de Guéneau de Mussy passage contemporain des romans qui nous occupent !

« Les enfans de cette génération nouvelle, dit-il, portent sur leurs fronts la dureté des temps où ils sont nés. Leur démarche est hardie, leur langage superbe et dédaigneux ; la vieillesse est déconcertée à leur aspect... Génération vraiment nouvelle, et qui sera toujours distincte et marquée d'un caractère singulier qui la sépare des temps anciens et des temps à venir... Déjà ils nous révèlent, malgré eux, toute la tristesse de cette indépendance que l'orgueil avait proclamée au nom de leur bonheur, et rendent témoignage à la sagesse d'une éducation si bien assortie aux besoins de l'homme, qui préparait à l'accomplissement des devoirs par de bonnes habitudes, hâtait le développement de l'intelligence sans le devancer, et retenait chaque âge dans les goûts qui lui sont propres. Ces apparences austères gardaient au fond des cœurs la joie, la simplicité, et une sorte d'énergie heureuse qui doit animer la suite de la vie. Maintenant, le jeune homme, jeté comme par un naufrage à l'entrée de sa carrière, en contemple vainement l'étendue. Il n'enfante que des désirs mourans et des projets sans consistance... Ses goûts et ses pensées, par un contraste affligeant, appartiennent à la fois à tous les âges, mais sans rappeler le charme de la jeunesse, ni la gravité de l'âge mûr. Sa vie entière se présente comme une de ces années orageuses et frappées de stérilité, où l'on dirait que le cours des saisons et l'ordre de la nature sont intervertis, et dans cette confusion, les facultés les plus heureuses se sont tournées contre elles-mêmes.

« La jeunesse a été en proie à des tristesses extraordinaires, aux fausses douceurs d'une imagination bizarre et emportée, au mépris superbe de la vie, à l'indifférence qui naît du désespoir. Ceux mêmes qui ont été assez heureux pour échapper à cette contagion des esprits, ont attesté toute la violence qu'ils ont soufferte. Ils ont franchi brusquement toutes les époques du premier âge, et se sont assis parmi les anciens, qu'ils ont étonnés par une maturité précoce, mais sans y trouver ce qui avait manqué à leur jeunesse. »

Voilà ce qui nous explique la prodigieuse sensation qu'excita la publication de *René*. Jamais livre ne trouva si bien sa date, son moment. C'était l'œuvre attendue, désirée ; René était le héros que souhaitait cette jeunesse inquiète et désenchantée et

qui devait lui rendre le service d'exprimer dans un langage magnifique les désespérances et les ennuis dont elle se sentait tourmentée, et de donner à ses chagrins la consécration glorieuse du génie.

Qu'est-ce donc que René? On a dit qu'il représente le génie sans volonté. Mais ce n'est pas assez dire. René ne veut rien, non qu'il soit né incertain et flottant, qu'il soit affligé de cette faiblesse de caractère qui rend toute décision douloureuse à une âme qui redoute les conséquences de ses actions. René ne veut rien parce qu'il ne trouve pas que rien soit digne d'être voulu. Il a beau chercher, il ne découvre point de but qui vaille la peine d'être poursuivi. Il dédaigne la vie parce qu'il se sent supérieur à elle; elle n'est pas faite à la mesure de ses aspirations et de ses rêves. René ne veut rien, parce qu'il ne saurait que vouloir. Pour vouloir, il faut vouloir quelque chose; mais l'idéal de René est un idéal vague, insaisissable, qu'il ne peut se définir à lui-même. Il sait qu'au delà de tout ce qu'il voit, de tout ce qu'il éprouve, de tout ce qu'il sent, il peut imaginer quelque chose, mais ce quelque chose, il est impuissant à le nommer et à s'en rendre compte. Tout lui semble incomplet, mais il ne saurait comment s'y prendre pour rien compléter. A vrai dire, René a moins un idéal que *la faculté même de l'idéal*, faculté qui en lui opère à vide.

Pour nous représenter ses souffrances, imaginons un homme qui sentirait en lui le don de la mémoire, et qui n'aurait rien à se rappeler, la puissance de penser et qui ne penserait rien, un homme qui, par impossible, arriverait à voir la lumière sans réussir à apercevoir aucun des objets qu'elle éclaire. De même, René est capable de rêver, mais ses rêves sont de vagues fantômes qui n'ont point de forme réelle et qui s'évanouissent comme des ombres. Il a la faculté de croire et d'aimer, mais il ne croit à rien et il ne trouve rien à aimer. Et c'est ainsi qu'il éprouve une foule de facultés qui ne peuvent s'exercer. Il a le besoin de l'infini, mais cet infini est l'indéfini, il ne peut revêtir une forme perceptible à sa raison; il a beau fouiller l'immensité de l'espace et les profondeurs des cieux, il n'y voit rien qui corresponde à l'objet vague de ses désirs. Et ainsi il nourrit en lui une flamme qui manque d'alimens. Qui pourrait l'exprimer aussi bien que lui :

« La solitude absolue, dit-il, le spectacle de la nature, me

plongèrent bientôt dans un état presque impossible à décrire; sans parens, sans amis, pour ainsi dire seul sur la terre, n'ayant point encore aimé, j'étais accablé d'une surabondance de vie. Quelquefois je rougissais subitement, et je sentais couler dans mon cœur comme des ruisseaux d'une lave ardente; quelquefois je poussais des cris involontaires, et la nuit était également troublée de mes songes et de mes veilles. Il me manquait quelque chose pour remplir le vide de mon existence. Je descendais la vallée, je m'élevais sur la montagne, appelant de toute la force de mes désirs l'idéal objet d'une flamme future; je l'embrassais dans les vents; je croyais l'entendre dans le frémissement du fleuve; tout était ce fantôme imaginaire, et les astres des cieux, et le principe même de l'univers. »

René n'est pas devenu ce qu'il est, il l'était dès son enfance; voilà ce qui le caractérise. Comme il le dit, il a apporté avec lui, en venant au monde, le germe de ses chagrins : « Dans mon enfance, dit-il, mon humeur était impétueuse, mon caractère inégal, tour à tour bruyant et joyeux, silencieux et triste, je rassemblais autour de moi mes jeunes compagnons; puis les abandonnant tout à coup, j'allais m'asseoir à l'écart pour contempler la nue fugitive, ou entendre la pluie tomber sur le feuillage. »

René portait au milieu de ses jeux cette fatale tristesse à laquelle il était voué. Le poison qui est en lui y a été déposé par l'air même qu'il respirait dès son enfance. L'école où il a appris la vie, c'est *la banqueroute de l'idéal*, et avant même d'avoir vécu, il savait ce que vaut l'existence et que tout n'est que néant. Naitre désabusé de tout pourrait être un sort assez paisible et même souhaitable pour une âme qui n'aspirerait à rien et que son imagination ne tourmenterait pas.

On voit dans le conte le plus terriblement fantastique qu'ait produit la littérature allemande, dans *l'Isabelle d'Égypte*, du célèbre Achim von Arnim, une sorcière qui, au coup de minuit, s'en va arracher de terre, au pied d'une poterne, une racine de mandragore sur laquelle est tombée la dernière larme d'un pendu. Au moment où elle enlève la racine, une tempête éclate au ciel, la foudre gronde, une rafale remplit l'air de hurlemens lugubres. La sorcière tombe le visage contre terre; quand elle se relève, la métamorphose qu'elle se proposait s'est opérée. La racine de mandragore s'est transformée en un petit homme, ou en un enfant qui lui décline son nom; il s'appelle le feld-

maréchal Cornélius Nepos ; et ce petit être, qui vient de naître, fait du premier coup la révérence, comme s'il en avait contracté une longue habitude. Il connaît tous les rouages de la société, tous les dessous de cartes, il sait la vie sur le bout du doigt ; il semble qu'il ait déjà vécu deux ou trois fois.

Le feld-maréchal Cornélius Nepos est le type des hommes qui naissent vieux, mais il n'appartient pas à cette génération qu'a peinte Guéneau de Mussy ; car il ne cherche rien, il ne demande rien, il ne lui manque rien. Il est enchanté de son sort, il prend la vie pour ce qu'elle est, et il pense que, pourvu qu'on soit de bonne humeur, on trouve moyen de s'amuser de tout. Quant à lui, son bonheur est assuré, il passera ses jours dans la société, dans l'intimité du feld-maréchal Cornélius Nepos. N'est-ce pas là le comble de la félicité ? Mais si les René et l'homme à la mandragore connaissent la vie à fond dès leur bas âge ; si, dès l'aurore de leur adolescence, ils possèdent l'expérience des vieillards, en revanche ils sont condamnés à l'éternelle jeunesse de l'imagination. La faculté de rêver ne les quittera jamais ; rien ne pourra l'é mousser ni l'éteindre. Leur cœur est une source inépuisable de songes qui ne tarira pas. Leurs vieilles années, s'ils vieillissent, seront pleines de rêves ; et jusqu'à la fin ils souffriront de la contradiction qui se trouve entre leurs désirs et les réalités ; entre la stérilité des choses et l'infatigable fécondité de leurs songes.

Mais au moins, une souffrance est épargnée à René. Il n'a pas à craindre les déceptions comme Corinne. Il pense que le monde n'est pas et ne peut pas être en harmonie avec son âme. Et il dédaigne, il méprise ce monde qui n'est pas capable de le comprendre. Il n'essayera pas de le convertir, il sait d'avance que ce serait peine perdue. D'ailleurs, qu'aurait-il à lui donner, à lui communiquer ? Ses souffrances seulement, et il les estime trop pour vouloir les prostituer en les révélant au vulgaire. Il se dit donc qu'il est seul de son espèce, et il n'a garde de rechercher, comme la belle âme, la société des hommes. Que ferait-il d'eux ? que leur demanderait-il ? En leur présence, ses peines redoublent ; leur parler lui est un effort : « Tais-toi, Jean-Jacques, ils ne te comprendront pas, » disait une femme d'esprit à Jean-Jacques, qui allait s'échauffer pour une idée que la bonne compagnie avec laquelle il dinait était hors d'état d'entendre ; et Jean-Jacques se tut. René n'a pas besoin de cet aver-

tissement, son instinct est de fuir les hommes; il souffre auprès d'eux : « Je voulus, dit-il, me jeter pendant quelque temps dans un monde qui ne me disait rien et qui ne m'entendait pas. Mon âme, qu'aucune passion n'avait encore usée, cherchait un objet qui pût l'attacher; mais je m'aperçus que je donnais plus que je ne recevais. Ce n'était ni un langage élevé, ni un sentiment profond qu'on demandait de moi. Je n'étais occupé qu'à rapter ma vie, pour la mettre au niveau de la société. Traité partout d'esprit romanesque, honteux du rôle que je jouais, dégoûté de plus en plus des choses et des hommes, je pris le parti de me retirer dans un faubourg pour y vivre totalement ignoré. »

Il y a dans René un fond de sauvagerie qui lui fait aimer la vie errante et vagabonde, qui le pousse à rechercher la solitude, qui l'entraîne dans les déserts. Et cependant, il ne peut espérer, comme le cœur sensible, d'y trouver le bonheur. La solitude envenime son mal; il s'indigne en lui-même d'être laissé seul; il porte en lui des besoins que la nature ne peut satisfaire, une blessure qu'il n'est pas en son pouvoir de guérir: « Hélas! s'écrie-t-il, j'étais seul, seul sur la terre! une langueur secrète s'emparait de mon corps. Ce dégoût de la vie que j'avais ressenti dès mon enfance revenait avec une force nouvelle. Bientôt mon cœur ne fournit plus d'aliment à ma pensée, et je ne m'apercevais de mon existence que par un profond sentiment d'ennui.

« Je luttai quelque temps contre mon mal, mais avec indifférence et sans avoir la ferme résolution de le vaincre. Enfin, ne pouvant trouver de remède à cette étrange blessure de mon cœur, qui n'était nulle part et qui était partout, je résolus de quitter la vie... j'étais plein de religion et je raisonnais en impie... ma conduite, mes discours, mes sentimens, mes pensées n'étaient que contradiction, ténèbres, mensonges. Mais l'homme sait-il bien toujours ce qu'il veut? Est-il toujours sûr de ce qu'il pense? Tout m'échappait à la fois, l'amitié, le monde, la retraite. J'avais essayé de tout, et tout m'avait été fatal. Repoussé par la société, abandonné d'Amélie; quand la solitude vint à me manquer, que me restait-il? C'était la dernière planche sur laquelle j'avais espéré me sauver, et je la sentais encore s'enfoncer dans l'abîme! Décidé que j'étais à me débarrasser du poids de la vie, je résolus de mettre toute ma raison dans cet

acte insensé. Rien ne me pressait; je ne fixai point le moment du départ, afin de savourer à longs traits les derniers momens de l'existence; et de recueillir toutes mes forces, à l'exemple d'un ancien, pour sentir mon âme s'échapper. »

Cependant, ne soyons pas inquiets, René ne se tuera pas. Il goûte dans sa douleur une volupté orgueilleuse; il se reconnaît en elle; elle est grande, sublime comme lui. Il ne l'échangerait contre aucun des bonheurs que pourrait lui donner la terre. C'est une sorte de royauté douloureuse, une couronne d'épines qui sied à son front superbe. Il lui dit : Tu es la fille, l'enfant de mon cœur et j'ai mis en toi ma complaisance, Qui peut se vanter de souffrir ce que je souffre? Et cet aigle auquel on a coupé les ailes, et qui mesure tristement du regard, du haut de sa retraite, l'immensité de l'espace où il ne peut s'envoler, cet aigle méprise l'oiseau de basse-cour qui ne connaît pas ses royales douleurs et qui vit heureux dans sa prison ou sur son fumier.

Et maintenant, pour voir l'égotisme sous un autre aspect, adressons-nous à un homme qui, moins sauvage que René, consente à vivre parmi la société des hommes et à recourir, pour remplir le vide de son cœur, à ce qui fait, pour la plupart des hommes, le plus grand charme de la vie, aux émotions de l'amour et de la passion. Un égotiste qui se décide à aimer! Voilà ce que nous rencontrons dans l'Adolphe de Benjamin Constant.

Un égotiste qui se décide à aimer! Cas singulier et qui d'avance me cause une certaine inquiétude. L'amour, l'amour parfait peut-il se passer d'un peu d'illusion? Aime-t-on bien, aime-t-on avec tout son être, si l'on ne voit dans la femme aimée l'idéal incarné? Et par malheur l'égotiste ne s'adonne guère aux illusions; je le répète, il connaît la vie avant d'avoir vécu, et l'amour avant d'avoir aimé; il sait comment finissent les aventures du cœur avant même d'en avoir essayé les commencemens. Un homme si clairvoyant, si peu disposé à se laisser tromper, et qui sait d'avance à quoi s'en tenir sur l'éternité de l'amour... Ah! je plains la femme qu'aimera Adolphe Ellénore est son nom. Et je me doute bien que ce nom méritera d'être inscrit en tête du martyrologe de la passion.

Adolphe est un jeune homme accoutumé, en véritable égotiste, à renfermer en lui-même tout ce qu'il éprouve, à ne former que des plans solitaires, à ne compter que sur lui pour leur exécution, à considérer les avis, l'intérêt, et jusqu'à la présence

des autres, comme une gêne et comme un embarras. Il contracte l'habitude de ne jamais parler de ce qui l'occupe, de ne se soumettre à la conversation que comme à une nécessité importune et de l'animer alors par une plaisanterie perpétuelle qui lui aide à cacher ses véritables pensées. Absence d'abandon, besoin âpre d'indépendance, grande impatience de tous les liens dont il est environné, terreur d'en contracter de nouveaux; voilà le caractère d'Adolphe.

Il n'est à l'aise que lorsqu'il est seul; en apercevant la figure humaine, son premier mouvement est de la fuir : « J'étais reconnaissant, dit Adolphe, de l'obligeance qu'on me témoignait, mais tantôt ma timidité m'empêchait d'en profiter, tantôt la fatigue d'une agitation sans but me faisait préférer la solitude aux plaisirs insipides que l'on m'invitait à partager. Je n'avais de haine contre personne, mais peu de gens m'inspiraient de l'intérêt; or les hommes se blessent de l'indifférence; ils l'attribuent à la malveillance ou à l'affectation; ils ne veulent pas croire qu'on s'ennuie avec eux naturellement. Quelquefois je cherchais à contraindre mon ennui; je me réfugiais dans une taciturnité profonde : on prenait cette taciturnité pour du dédain. D'autres fois, lassé moi-même de mon silence, je me laissais aller à quelques plaisanteries, et mon esprit, mis en mouvement, m'entraînait au delà de toute mesure. Je révélais en un jour tous les ridicules que j'avais observés durant un mois. Les confidens de mes épanchemens subits et involontaires ne m'en savaient aucun gré, et avaient raison; car c'était le besoin de parler qui me saisissait, et non la confiance. »

Adolphe ne s'intéresse qu'à lui seul; tête à tête avec lui-même, il rêve beaucoup et il se dit qu'aucun but ne vaut la peine d'aucun effort et que décidément il ne peut s'accoutumer à l'espèce humaine, telle que l'intérêt, l'affectation, la vanité, la peur l'ont faite. Moitié par désœuvrement, moitié pour flatter son amour-propre, il se décide à aimer : « Il y avait, dit-il, dans ce nouveau besoin beaucoup de vanité, sans doute, mais il n'y avait pas uniquement de la vanité; il y en avait peut-être moins que je ne le croyais moi-même. Les sentimens de l'homme sont confus et mélangés; ils se composent d'une multitude d'impressions variées qui échappent à l'observation; et la parole, toujours trop grossière et trop générale, peut bien servir à les désigner, mais ne sert jamais à les définir. »

Ah! je le répète, malheur à la femme qu'Adolphe rencontrera sur son chemin et dont il lui viendra la fantaisie de se faire adorer. Voici comment il parle du système qu'il avait adopté, dans la maison de son père, sur les femmes : « Mon père, dit-il, bien qu'il observât strictement les convenances extérieures, se permettait assez fréquemment des propos légers sur les liaisons d'amour : il les regardait comme des amusemens, sinon permis, du moins excusables, et considérait le mariage seul sous un rapport sérieux. Il avait pour principe qu'un jeune homme doit éviter avec soin de faire ce qu'on nomme une folie, c'est-à-dire de contracter un engagement durable avec une personne qui ne fût pas parfaitement son égale pour la fortune, la naissance et les avantages extérieurs ; mais du reste, toutes les femmes, aussi longtemps qu'il ne s'agissait pas de les épouser, lui paraissaient pouvoir, sans inconvénient, être prises, puis être quittées ; et je l'avais vu sourire avec une sorte d'approbation à cette parodie d'un mot connu : *Cela leur fait si peu de mal, et à nous tant de plaisir.* »

Et Adolphe ajoute : « L'on ne sait pas assez combien, dans la première jeunesse, les mots de cette espèce font une impression profonde, et combien à un âge où toutes les opinions sont encore douteuses et vacillantes, les enfans s'étonnent de voir contredire, par des plaisanteries que tout le monde applaudit, les règles directes qu'on leur a données. Ces règles ne sont plus à leurs yeux que des formules banales que leurs parens sont convenus de leur répéter pour l'acquit de leur conscience, et les plaisanteries leur semblent renfermer le véritable secret de la vie. »

Et d'abord, que la femme qui va aimer Adolphe aura de peine à se soustraire à son empire ! N'y a-t-il pas un charme délicieux à se savoir aimée de l'un de ces insociables, de ces solitaires que rien dans le monde ne peut contenter ? Quelle douceur de se dire à soi-même et de se redire, car ce sont de ces choses qu'on se répète plus d'une fois : Le monde n'est rien pour lui, moi seule je compte pour quelque chose à ses yeux. Ce cœur qui ne s'est jamais ouvert, moi seule j'ai su trouver des chemins pour y pénétrer. Et quel bonheur aussi de s'entendre dire par Adolphe : « Ellénore, cet amour que vous repoussez est indestructible... Vous connaissez ma situation, ce caractère qu'on dit bizarre et sauvage, ce cœur étranger à tous les intérêts du monde, solitaire au milieu des hommes et qui souffre pourtant

de l'isolement auquel il est condamné. Votre amitié me soutenait : sans cette amitié je ne puis vivre. J'ai pris l'habitude de vous voir, vous avez laissé naître et se former cette douce habitude : qu'ai-je fait pour perdre cette unique consolation d'une existence si triste et si sombre? Je suis horriblement malheureux, je n'ai plus le courage de supporter un si long malheur; je n'espère rien, je ne demande rien, je ne veux que vous voir; mais je dois vous voir s'il faut que je vive. Ellénore, rendez-vous à ma prière... »

Notez qu'en parlant ainsi, Adolphe a les lèvres pâles et tremblantes, le désespoir est peint sur son visage, et il ne joue pas la comédie, il croit en cet instant tout ce qu'il dit : « Il n'était plus question, dit-il, dans mon âme, ni de calculs, ni de projets; je me sentais, de la meilleure foi du monde, véritablement amoureux. Ce n'était plus l'espoir du succès qui me faisait agir. » Adolphe est donc sincère dans la minute où il parle; quand il sera parti, que la porte se sera refermée derrière lui, il s'étonnera lui-même de son éloquence et du sentiment qui l'inspira; mais tant qu'il parle, il s'enivre de sa parole. Il croit aimer. Il n'est capable que de passions cérébrales, de fièvres de tête. Ellénore lui paraît une conquête digne de lui; c'est avec son orgueil qu'il l'aime, mais il s'imagine sincèrement que tout cela se passe dans son cœur. Et pour peu qu'on lui résiste... oh alors! il éprouvera en apparence tous les plus violents transports de l'amour; son orgueil blessé, exaspéré, furieux, soulèvera en lui de telles tempêtes qu'il se croira sérieusement bouleversé par la passion. Oui, il se persuadera qu'il est au désespoir et le plus malheureux des hommes et il le persuadera aux autres; car Adolphe parle avec tant d'éloquence!

Pauvre Ellénore! elle l'en croira, sa défaite est assurée, son cœur s'est déjà donné. Et elle goûte d'abord dans cet amour d'indicibles joies! Car Adolphe est un de ces idéalistes qui répandent mille enchantemens sur la passion, qui cousent à l'étoffe du sentiment les magnifiques broderies de leur imagination. Il emporte Ellénore dans un monde enchanté, il déroule devant ses yeux des perspectives magiques, il parle, il parle encore et chacune de ses paroles est un éblouissement pour un cœur trop crédule. Ellénore ne sait pas qu'un homme comme Adolphe ne peut se donner. Dès qu'il se sent aimé, le voilà tenté de mépriser celle qu'il aime; car pour lui, aimer, sans

qu'il se l'avoue, c'est donner satisfaction au besoin de tyrannie, d'âpre domination qui est en lui. Persuader une âme, se sentir son maître, en faire sa servante et son esclave, c'est ainsi qu'Adolphe entend la vie du cœur : « Malheur à l'homme, s'écrie-t-il, qui, dans les premiers momens d'une liaison d'amour, ne croit pas que cette liaison sera éternelle!... J'aimais, je respectais mille fois plus Ellénore après qu'elle se fut donnée. Je marchais avec orgueil au milieu des hommes; je promenais sur eux un regard dominateur. »

Mais cette impression elle-même ne tarde pas à s'éteindre. Adolphe s'aperçoit que cette domination qu'il exerce est une servitude. Laissez faire le temps et bientôt Adolphe prononcera ce mot terrible : « C'est un affreux malheur de n'être pas aimé quand on aime; mais c'en est un bien grand d'être aimé avec passion quand on n'aime plus. » Ah! je n'ai pas craint de chercher à pénétrer les mystères du cœur de Julie, de la princesse de Clèves et de Corinne, mais le cœur d'Ellénore!... C'est sur la table d'un amphithéâtre de médecine qu'il faudrait l'étaler, et avoir le sang-froid d'un opérateur pour compter les coups d'épingles ou de poignard qui le transperçèrent jusqu'au coup fatal auquel il succomba.

« Adolphe, écrivait Ellénore peu de temps avant sa mort, pourquoi vous acharnez-vous sur moi? Quel est mon crime? de vous aimer, de ne pouvoir exister sans vous. Par quelle pitié bizarre n'osez-vous rompre un lien qui vous pèse, et déchirez-vous l'être malheureux près de qui votre pitié vous retient? Pourquoi me refusez-vous le triste plaisir de vous croire au moins généreux? Pourquoi vous montrez-vous furieux et faible? L'idée de ma douleur vous poursuit, et le spectacle de cette douleur ne peut vous arrêter! Qu'exigez-vous? que je vous quitte? Ne voyez-vous pas que je n'en ai pas la force? Ah! c'est à vous, qui n'aimez pas, c'est à vous à la trouver, cette force dans ce cœur lassé de moi, que tant d'amour ne saurait désarmer. Vous ne me la donnerez pas, vous me ferez languir dans les larmes, vous me feréz mourir à vos pieds. Dites un mot, est-il un pays où je ne vous suive? Est-il une retraite où je ne me cache pour vivre auprès de vous, sans être un fardeau dans votre vie? Mais non, vous ne le voulez pas, tous les projets que je propose, timide et tremblante, car vous m'avez glacée d'effroi, vous les repoussez avec impatience. Ce que j'obtiens de mieux, c'est votre

silence. Tant de dureté ne convient pas à votre caractère, vous êtes bon, vos actions sont nobles et dévouées; mais quelles actions effaceraient vos paroles? Ces paroles acérées retentissent autour de moi, je les entends la nuit; elles me suivent, elles me dévorent, elles flétrissent tout ce que vous faites. Faut-il donc que je meure, Adolphe? Eh bien! vous serez content; elle mourra, cette pauvre créature que vous avez protégée, mais que vous frappez à coups redoublés. Elle mourra, cette importune Ellénoire que vous ne pouvez supporter autour de vous!... Vous marcherez seul au milieu de cette foule à laquelle vous êtes impatient de vous mêler! Vous les connaîtrez, ces hommes que vous remerciez aujourd'hui d'être indifférens; et peut-être un jour, froissé par ces cœurs arides, vous regretterez ce cœur dont vous disposiez, qui vivait de votre affection, qui eût bravé mille périls pour votre défense, et que vous ne daignez plus récompenser d'un regard. »

René, c'est l'égotiste qui se tourmente lui-même. Adolphe, c'est celui qui tourmente autrui. Si nous voulons découvrir l'égotiste qui ne tourmente personne, ni les autres, ni lui-même, l'égotiste qui est sage et qui, grâce à sa sagesse, est aussi heureux que le comporte son état, adressons-nous à Obermann. C'est une généreuse et noble nature qu'Obermann, et quand on l'a fréquenté quelque temps, il est difficile de ne pas l'aimer. Lui aussi il se trouve seul au monde, solitaire au milieu de la foule qui ne lui est rien. Et il se compare à « un homme frappé de surdité, et dont l'œil avide se fixe sur tous ces êtres muets qui passent et s'agitent devant lui. Il voit tout, et tout lui est refusé; il devine les sons qu'il aime, il les cherche et ne les entend pas; il souffre le silence de toutes choses au milieu du bruit du monde. Et ainsi il est séparé de l'ensemble des êtres, ... il est absent dans le monde vivant. »

Son besoin le plus ardent serait de se sentir en harmonie avec le monde; mais il a beau faire, il n'y réussit que par courts intervalles. Un jour de printemps, au mois de mars, dans la forêt de Fontainebleau, il aperçoit une jonquille fleurie: — C'est la plus forte expression du désir. C'était le premier parfum de l'année, dit-il. Je sentis tout le bonheur destiné à l'homme. Cette indicible harmonie des êtres, le fantôme du monde idéal fut tout entier dans moi; jamais je n'éprouverai quelque chose de plus grand et de si instantané. Je ne saurais trouver quelle

forme, quelle analogie, quel rapport secret a pu me faire voir dans cette fleur une beauté illimitée, l'expression, l'élégance, l'attitude d'une femme heureuse et simple dans toute la grâce et la splendeur de la saison d'aimer. Je ne concevrai point cette puissance, cette immensité que rien n'exprimera ; cette forme que rien ne contiendra ; cette idée d'un monde meilleur, que l'on sent et que la nature n'aurait pas fait ; cette lueur céleste que nous croyons saisir, qui nous passionne, qui nous entraîne, et qui n'est qu'une ombre indiscernable, errante, égarée dans le ténébreux abîme... Mais cette ombre, cette image embellie dans le vague, puissante de tout le prestige de l'inconnu, devenue nécessaire dans nos misères, devenue naturelle à nos cœurs opprimés, quel homme a pu l'entrevoir une fois seulement, et l'oublier jamais ? »

Mais ce bonheur n'est pour lui qu'un éclair, et il en revient bientôt à ce sentiment de désharmonie entre le monde et lui, qui fait son tourment. Il rêve à ce monde meilleur dont il a comme une vague conception et que la nature n'a pas fait. Il en revient à se sentir étranger à cette nature inconcevable qui, contenant toutes choses, semble pourtant ne pas contenir ce que cherchent ses désirs. Mais Obermann a l'âme fière et forte ; il ne s'abandonne pas à ses déplaisirs, il ne maudit pas le monde et les hommes, il ne murmure pas, il ne se plaint pas. Il contemple ses ennuis et ce spectacle l'intéresse ; quand il en découvre un nouveau dans sa vie, il en éprouve presque quelque plaisir, comme un habile horticulteur qui réussit à se procurer une nouvelle variété de tulipes ou de roses.

Le problème qu'il semble s'attacher à résoudre est celui-ci : Être aussi heureux que cela est possible quand on est condamné à n'être content de rien ; et ce problème, il le résout en se rendant supérieur au monde et à la vie ; en se créant, au fond de son être, un asile dont aucun orage ne peut troubler la paix. Et ce qui surtout le distingue de René, c'est qu'il ne cherche point à se faire une vie exceptionnelle comme son âme. Il vit, en apparence, comme tous les hommes, il a des amis et il leur demeure constamment attaché ; il acquiert un domaine vers la fin de sa vie, et il s'occupe de le sagement administrer, et d'en tirer le meilleur parti ; il s'intéresse aux autres, il est bienfaisant, il fait des heureux, il est d'un commerce facile et agréable : — « Je ne chercherais pas, dit-il, pour les plus beaux jours de ma

vie une paix plus profonde que la sécurité du court intervalle que je passai chez des amis... Leur terre est peu considérable, et dans une situation plus tranquille que brillante. Vous en connaissez les maîtres, leurs caractères, leurs procédés, leur amitié simple, leurs manières attachantes. J'y arrivai dans un moment favorable. On devait le lendemain commencer à cueillir le raisin d'un grand treillage... il fut décidé à souper que ce raisin, destiné à faire une pièce de vin soigné, serait cueilli par nos mains seules, et avec choix, pour laisser quelques jours à la maturité des grappes les moins avancées. Le lendemain, dès que le brouillard fut un peu dissipé, je mis un van sur une brouette, et j'allai le premier au fond du clos commencer la récolte. Je la fis presque seul, sans chercher un moyen plus prompt ; j'aimais cette lenteur ; je voyais à regret quelque autre y travailler ; elle dura, je crois, douze jours. Ma brouette allait et revenait dans des chemins négligés et remplis d'une herbe humide ; je choisisais les moins unis, les plus difficiles, et les jours coulaient ainsi dans l'oubli, au milieu des brouillards, parmi les fruits, au soleil d'automne. Et quand le soir était venu, on versait du thé dans du lait encore chaud ; on riait des hommes qui cherchent des plaisirs ; on se promenait derrière de vieilles charmilles, et l'on se couchait content. J'ai vu les vanités de la vie, et je porte en mon cœur l'ardent principe des plus vastes passions. J'y porte aussi le sentiment des grandes choses sociales, et celui de l'ordre philosophique. J'ai lu Marc-Aurèle, il ne m'a point surpris ; je conçois les vertus difficiles, et jusqu'à l'héroïsme des monastères. Tout cela peut animer mon âme, et ne la remplit pas. Cette brouette que je charge de fruits et pousse doucement, la soutient mieux. Il semble qu'elle voiture paisiblement mes heures, et que ce mouvement utile et lent, cette marche mesurée, conviennent à l'habitude ordinaire de la vie. »

En lisant ces lignes, on ne pourrait se douter qu'Obermann est un être d'exception ; à quelque travail, à quelque plaisir qu'on le convie, le voilà prêt ; tant il semble faire naturellement des choses contraires à sa nature, et qu'il se commande à lui-même comme un devoir. Ne t'isole point de l'ensemble du monde, se dit-il sans cesse à lui-même, regarde toujours l'univers et souviens-toi de la justice ; tu auras rempli ta vie, tu auras fait ce qui est de l'homme. Et voici ses dernières paroles : « Si

j'arrive à la vieillesse, si un jour, plein de pensées encore, mais renonçant à parler aux hommes, j'ai auprès de moi un ami pour recevoir mes adieux à la terre, qu'on place une chaise sur l'herbe courte, et que de tranquilles marguerites soient-là devant moi, sous le soleil, sous le ciel immense, afin qu'en laissant la vie qui passe, je retrouve quelque chose de l'illusion infinie. »

Bien différent de l'ennui d'Obermann est l'ennui de René vieillissant. A ces variétés d'égotisme nous pourrions en ajouter d'autres si, sortant de France, nous comparions l'âpre et méprisante amertume du grand égotiste de l'Italie, de l'illustre et malheureux Léopardi, avec les emportemens orgueilleux de cet autre égotiste anglais, lord Byron, dont les héros, faits à sa ressemblance, meurent en rebelles, la menace dans le regard et l'insulte à la bouche; ou encore avec l'ironie superbe des romantiques allemands, ironie qui se nommait *l'ironie géniale*, et qui signifiait le droit que s'attribue le génie de jouer avec toutes choses, parce qu'il dérogerait en prenant rien au sérieux. Mais une telle étude me mènerait trop loin et ne rentrerait pas dans le cadre de mon sujet.

Je me contente seulement de constater, à la gloire de l'égotisme, que ce fils de la Révolution réussit un jour à porter couronne et à s'asseoir sur le trône du monde. Ne peut-on pas dire en effet que si Napoléon I^{er} a représenté de grands intérêts et de grandes idées, son tempérament était celui d'un égotiste, lequel, au lieu de se consumer en vains rêves, réussit à les transformer en actes, parce qu'en lui une fantaisie sans pareille se trouvait associée à une volonté puissante et au génie de l'action. Jamais grand homme ne sentit mieux que son âme avait été jetée dans un moule à part et ne s'arrogea plus le droit de regarder de haut en bas les autres hommes et de ne voir en eux que des obstacles à ses projets ou des moyens à son usage. Jamais non plus grand homme n'eut une imagination si audacieuse, si gigantesque; et cette imagination l'entraîne dans les aventures. L'univers était à ses yeux un instrument sur lequel il exécutait tous les airs; on peut dire que lui aussi était condamné à la jeunesse des songes: « J'aime le pouvoir, disait-il, mais c'est en artiste que je l'aime; je l'aime comme un musicien aime son violon. Je l'aime pour en tirer des sons, des accords, de l'harmonie. »

Et c'est sa fantaisie qui le fit s'écrier : « Cette vieille Europe m'ennuie. » C'est elle qui lui fait rêver de recommencer les campagnes d'Alexandre, de conquérir les Indes et tout l'Orient. Et l'on peut dire aussi de lui qu'en vrai égotiste, il eut tous les âges à la fois. Dans sa première jeunesse, il avait déjà l'expérience d'un vieillard, dans sa maturité, son imagination était aussi jeune qu'au matin de la vie. Et voilà ce qui donne à son histoire l'éclat prestigieux d'un poème, d'une épopée, d'une légende; si bien que toute autre histoire languit et semble terne auprès de la sienne. Et en véritable égotiste il finit par l'ennui. Et quel ennui ! Les poètes ne lui ont rien trouvé de comparable que le vautour qui dévorait le cœur sans cesse renaissant de Prométhée.

CONCLUSION

En parcourant l'une des provinces, l'un des districts où séjournent ces ombres charmantes qu'enfanta l'imagination des poètes; dans ces Champs Élysées de la poésie éclairés d'une lumière douce et sereine, baignés d'une atmosphère vaporeuse et parfumée, bien des figures diverses, les unes riantes, les autres sombres et mélancoliques et formant toutes entre elles d'harmonieux contrastes, nous sont successivement apparues.

Mais que dis-je ! Ce ne sont pas des ombres que les héros de la poésie; ou alors ces ombres sont plus réelles que bien des vivans. Il y a longtemps qu'Aristote a dit que *la poésie est plus vraie que l'histoire*; ce qui signifie que les fictions des grands poètes sont plus que des fictions, qu'elles renferment et nous révèlent le *secret des choses* que la succession des faits et des accidens de l'histoire réussissent souvent à nous cacher et à nous rendre impénétrables. Une femme célèbre, l'auteur du roman de *Valérie* qui parut en 1804 et qui mérite d'être rapproché de *Corinne* et de *René*, car il tient à la fois de l'un et de l'autre, — rapprochement qu'il aurait été intéressant de faire, — M^{me} de Krudener, dans un manuscrit qu'elle communiqua à Benjamin Constant et qui produisit sur lui une vive impression, définit admirablement, dans un passage de cet ouvrage, la tâche, la mission de l'homme de génie. C'est lui qui se charge d'exploiter cette mine que l'homme porte en lui, il l'exploite pour lui-même et pour les autres; car le génie ne peut être égoïste, il lui est impossible de faire des œuvres dont

il soit seul à jouir, qui ne soient pas, en quelque sorte, des œuvres collectives et qui n'appartiennent pas au domaine public.

Chose étrange, et qui semble contradictoire, le génie est profondément individuel; l'homme qui en est doué a une âme qui ne ressemble pas à toutes les âmes, elle n'est qu'à lui, elle a plus de relief, une trempe plus vigoureuse, un cachet plus marqué que les autres. L'homme de génie a des façons de sentir et de penser qu'il ne doit à personne, qu'il n'a pas héritées, qui sont en lui on ne sait comment; c'est le secret de la nature ou de Dieu. Il apparaît comme une exception au milieu de la foule, il est *un original* dans le sens noble et profond du mot. Il est *lui*, il n'est que lui, et ce qu'il est personne ne pourrait se charger de l'être à sa place; et son originalité il est le premier à la sentir. C'est ce qui le rend impropre souvent au commerce avec les autres hommes; il ne peut se livrer entièrement à eux, il sent en lui quelque chose qui les dépasse, et quand il se communique, quand il se donne, il y a en lui comme des *pensées de réserve*, ces pensées de *derrière la tête* dont parle Pascal, qu'il n'a garde de mettre en circulation et qu'il se ménage comme un fond secret dont il ne fait usage que dans ses entretiens solitaires avec lui-même.

Et cependant, cet être inapprivoisé et parfois inapprivoisable, selon le mot de Diderot, cet être qui souvent fuit le monde pour se retrouver seul avec lui-même, et qui s'inspire de la retraite et de la solitude, il possède seul le secret de ces chants, de ces mélodies, de ces harmonies qui parlent à tous les cœurs, qui les font vibrer, qui les réunissent, les rassemblent et les confondent dans un même sentiment de joie et d'admiration. Supprimer de ce monde le génie, ce serait détruire peut-être le trait d'union le plus énergique qui existe entre les hommes et porter une irréparable atteinte à la communion des esprits. Car tout génie est semblable à un buisson fleuri qui exhale de pénétrants parfums que la brise répand au loin dans les airs; et, alléchées par ces effluves, les abeilles arrivent de toutes parts autour de ces corolles béantes et y puisent avidement les suc qu'elles distillent, festins délicieux, festins sacrés que le ciel regarde d'un œil de complaisance.

Non, il n'est pas un poète de génie qui ne porte ainsi suspendu et attaché à lui un essaim de ces abeilles qu'on appelle

des âmes et qu'il n'enivre toutes ensemble de ses substances embaumées. Ainsi ce solitaire attire irrésistiblement la foule autour de lui et il la nourrit de ses sentimens et de ses pensées. C'est qu'au fond son originalité consiste à être plus fortement, plus profondément, plus complètement ce que sont imparfaitement, ou ce que tendent à être, à devenir les hommes de son temps; quand il pense, quand il sent, il pense et il sent pour tout le monde; quand il invente, quand il découvre, les hommes s'écrient : Voilà ce que nous cherchions, voilà ce que sans lui nous n'aurions pas trouvé. Et quand il donne un corps, une figure aux pensées qui le travaillent, et qu'il produit au grand jour ces filles de son esprit, qu'il appelle à son gré Julie, Virginie ou Corinne, chacun se reconnaît dans ses créations et se dit : C'est bien moi, voilà le mot de l'énigme que je ne trouvais pas.

C'est ainsi que le génie est toujours de son temps, il est le fils et l'œuvre de son époque, il est le confident de son siècle, il le révèle à lui-même; et les sentimens vagues, incertains, latens, à demi ébauchés qui s'agitaient secrètement dans les âmes, il les produit au dehors, il les manifeste sous une forme nette, précise, vigoureuse qui leur donne leur vérité et leur beauté. Et c'est pourquoi les héros et les héroïnes des chefs-d'œuvre du roman français sont tout autre chose que de vaines fictions nées d'un caprice ou des hasards d'une fantaisie désœuvrée et qui cherche à tromper son ennui en s'égarant dans le pays des songes.

Loin de là, ces héros et ces héroïnes, nous avons reconnu en eux des types moraux, les représentans véridiques et fidèles de l'époque particulière qui les vit naître et dont ils nous révèlent les aspirations secrètes. Telle a été la pensée qui m'a servi de fil conducteur dans cette étude, et si j'ai réussi à démontrer quelque chose, démonstration bien imparfaite sans doute, et dans laquelle mon impuissance n'a que trop souvent trahi mes bonnes intentions, mais enfin, s'il est une conclusion qui ressorte de cette étude, c'est que la littérature, que la poésie est intimement unie à l'histoire et qu'elle la complète; et que passer en revue les types successifs créés par les grands romanciers français, c'est passer en revue les situations morales et intellectuelles qu'a traversées la France et qui composent ce qu'on pourrait appeler son histoire intérieure, son histoire intime, celle de ses sentimens et de son imagination.

Et quel chemin parcouru entre le point de départ et le point d'arrivée! Entre ce type des *faux bergers*, issu du grand mouvement de la Renaissance, et ces types de la *belle âme* et de l'*égotiste*, nés des crises morales qui ont produit et accompagné dans son cours la Révolution française! Et quel contraste forment entre eux le premier anneau et le dernier de cette chaîne qui relie l'histoire du roman français des premières années du xvii^e siècle aux premières du xix^e siècle! l'*Astrée* d'une part, *René* de l'autre, quelle métamorphose!

Ah! si nous pouvions évoquer l'ombre de l'un de ces bergers qui s'entretiennent de casuistique amoureuse sur les bords enchantés du Lignon, l'ombre de Sylvandre ou de Céladon, et que nous leur présentions René sentant *couler dans son cœur comme des ruisseaux d'une lave ardente*, René descendant tour à tour dans la vallée ou s'élevant sur la montagne pour y *appeler de toute la force de ses désirs l'idéal objet d'une flamme future*; René sentant par instant au milieu de ses désespérances que *la vie redouble au fond de son cœur et qu'il aurait la puissance de créer des mondes...* assurément, en présence de cette étrange maladie, Sylvandre et Céladon ne sauraient que penser, ils n'en pourraient pénétrer le secret, et ni leurs druides, ni Platon, leur maître, ne leur donnerait la clef d'un si étrange phénomène. Et supposons aussi la princesse de Clèves, quittant son allée bordée de saules, et rencontrant dans la forêt de Fontainebleau, aux premiers jours du printemps, Obermann agenouillé devant une *jonquille fleurie*, et l'entendant s'écrier qu'il sent en cet instant tout le bonheur destiné à l'homme et que *le fantôme du monde idéal, l'indicible harmonie des êtres vient de se révéler subitement à lui...* Sans doute la princesse de Clèves demeurera interdite et, au nom de Descartes, elle déclarera que cet homme est fou à lier. Eh non! lui répondrons-nous, cet homme n'est pas fou; seulement il est né un siècle et demi après vous; et, pendant ce siècle, il paraît que les *jonquilles* ont changé; leur or est devenu plus doux, leur parfum plus suave et leur corolle s'est démesurément élargie, elle peut contenir aujourd'hui *tout le fantôme du monde idéal*.

Et vraiment, à voir ce qu'était une jonquille pour la princesse de Clèves et ce qu'elles sont devenues pour Obermann, on est tenté de se demander si les jonquilles n'ont pas changé! Et cependant il n'en est rien, les jonquilles sont restées les mêmes.

les bois où elles s'épanouissent ne sont pas devenus plus mystérieux, c'est le même soleil qui les dore à son lever et à son coucher, c'est la même lune qui la nuit les argente, et les oiseaux qui les peuplent, comme aussi tous les êtres ici-bas continuent à se gouverner par les mêmes lois, et tout témoigne de la permanence des espèces et des choses. Et non seulement les choses demeurent fidèles à elles-mêmes, mais les passions aussi de l'homme ne varient guère, elles ont du moins un fond constant qui traverse les siècles et se perpétue d'âge en âge. Il n'y a point eu d'invention nouvelle dans ce genre; le cœur de l'homme est une lyre dont le nombre de cordes n'a ni augmenté, ni diminué : l'ambition, la haine, la jalousie, l'espérance, le désir, l'amour sont de tous les temps; ces passions datent de l'origine du monde; dans tous les temps elles ont été en possession d'agiter ou de ravir l'humanité, elles ont troublé ou embelli sa vie, elles ont été le mobile de ses actions; dans tous les temps elles ont enfanté des actes héroïques et de honteuses faiblesses, et pas plus que la nature, le cœur de l'homme n'a été renouvelé depuis trois cents ans.

Et cependant, si l'univers est permanent, s'il obéit depuis le commencement aux mêmes lois, à ce branle que lui imprima la main lente et puissante d'où il est sorti, comment se fait-il que d'époque en époque il offre des aspects différens aux yeux qui le contemplant? Et si l'homme est toujours dominé par les mêmes passions, qui sont inhérentes à son être et dont il ne cesse d'être possédé qu'à la condition de cesser de vivre, d'où vient qu'il est un spectacle sans cesse nouveau à lui-même, et que la poésie, divin miroir sur lequel il se penche pour y contempler son image fixée et comme immortalisée, la poésie elle aussi se renouvelle et varie ses tableaux? C'est que si les lois de la nature et de la vie restent immuables, ce qui change, c'est le regard du spectateur qui les observe; car ce que nous voyons du monde dépend de ce que nous pensons de nous-mêmes et de nos rapports avec les choses; tel est le secret des impressions qu'elles font sur nous et la raison pour laquelle, les lois générales restant les mêmes, l'aspect qu'elles prennent aux yeux de l'humanité varie constamment. Ce que l'homme pense de lui-même, la connaissance qu'il a de soi, l'idée qu'il se fait de son rôle dans ce monde, de sa mission, de ses rapports avec son espèce et avec l'univers, voilà ce qui va en se modifiant avec le cours du temps.

Et l'histoire, qui n'est point sujette aux redites, comme l'en

accusent certains observateurs superficiels, n'est que la métamorphose lente et progressive de la conscience humaine entraînant à sa suite celle des sociétés, qui revêtent successivement les formes correspondant aux changemens opérés dans la conscience humaine ; et toute organisation sociale, que ce soit la démocratie antique ou la féodalité, ou la monarchie absolue des temps modernes, ou les transformations enfantées par la Révolution, est toujours l'expression de ce que l'homme, à telle époque donnée, pense de lui, de ses relations avec l'univers et du mystère de ses destinées.

Voilà aussi pourquoi la littérature et la poésie, toujours les mêmes au fond et cependant éternellement neuves, possèdent la faculté du rajeunissement. L'amour est de tous les temps, il est plus vieux qu'Homère, il a l'âge du monde, il est né le même jour que la beauté qui fut l'aube de la vie se levant sur l'univers qui frémit de joie en la reconnaissant ; mais l'idée que l'homme s'est faite de l'amour, de ce qu'il était, de la place et du rang qu'il devait tenir dans l'existence, voilà ce qui a varié constamment. C'est ainsi que l'amour chevaleresque, l'amour à l'usage des barons et des chevaliers du moyen âge n'était pas plus différent de l'amour de Brutus pour Porcia, que la passion de l'*âme généreuse*, de cette flamme constante et fameuse qui dévorait le cœur de René.

Et quant à toi, jonquille d'Obermann, tu ressemblais assurément aux premières jonquilles qui se soient épanouies dans les bois ; mais ce que tu étais pour Obermann, ces extases qu'il ressentit devant toi, cette harmonie des êtres que tu lui révélais, je m'explique tout cela par ce qu'Obermann était pour lui-même. C'était sa pensée, ses rêves, son âme pour la première fois épanouie au bonheur, qu'il contemplait en toi. « Monts superbes, s'écrie ce noble rêveur, écroulemens des neiges, paix solitaire du vallon dans la forêt, feuilles jaunies qu'emporte le ruisseau silencieux ! que seriez-vous à l'homme, si vous ne lui parliez point des autres hommes ? La nature serait muette, s'ils n'étaient plus. Si je restais seul sur la terre, que me feraient, et les sons de la nuit austère, et le silence solennel des grandes vallées, et la lumière du couchant dans un ciel rempli de mélancolie, sur les eaux calmes ? La nature n'est sentie que dans les rapports humains, et l'éloquence des choses n'est rien que l'éloquence de l'homme. La terre féconde, les cieux immenses,

les eaux passagères ne sont qu'une expression des rapports que nos cœurs produisent et continuent... »

Et voilà aussi ce qui nous rassure sur les destinées futures de la poésie ; car les choses sont transformées pour l'homme par les métamorphoses de sa conscience, et comme l'esprit de l'homme est infini, à mesure qu'il y fera des découvertes, qu'il pénétrera plus avant dans les mystères de son être, des profondeurs de sa pensée jaillira une nouvelle lumière qui éclairera le monde d'un autre jour et qui arrachera aux poètes de l'avenir des accens et des cris que la terre n'a pas encore entendus.

J'ajoute à cela que du moment qu'on recherche dans l'histoire littéraire, avant tout, le reflet et le contre-coup des métamorphoses humaines, la littérature française est peut-être entre toutes la plus digne d'attention, et je doute, par exemple, que l'histoire du roman chez aucun autre peuple pût aussi facilement se prêter au genre d'étude que j'ai entrepris. Et cela ne tient pas seulement à la richesse de cette littérature qui remonte si haut, et qui, depuis près de neuf siècles, produit des chefs-d'œuvre avec une inépuisable fécondité ; cela tient surtout à ce qu'on peut dire de l'histoire littéraire de la France ce qu'on a souvent dit de son histoire politique, c'est qu'elle a, en quelque sorte, un caractère révolutionnaire. A chaque coude du chemin, ou, pour mieux dire, à chaque moment nouveau de son évolution, le génie littéraire de la France rompt brusquement avec les formes qu'il avait précédemment revêtues ; il les répudie, il les abandonne au passé, il les sacrifie sans regret au dieu du jour. Aussi les chefs-d'œuvre littéraires de la France sont-ils surtout remarquables par la netteté de leurs contours, par leur grandeur typique, par l'unité de composition, par la logique sévère, absolue qui en pénètre toutes les parties. Et il en résulte que, dans l'histoire de cette littérature, la logique est plus sensible aussi ; que les articulations y sont, pour ainsi dire, visibles, et qu'il suffit d'un peu d'attention pour les découvrir. Mais, comme on paie ses avantages, et que toute supériorité a sa rançon, la France a peu produit de ces œuvres complexes et formées d'éléments hétérogènes, mais fondus ensemble et harmonieusement combinés, qui sont peut-être les plus beaux titres de gloire des littératures étrangères ; genre de chefs-d'œuvre qu'on pourrait appeler : des *œuvres d'ordre composite*, et qui semblent répugner à l'esprit unitaire de la Muse française.

Ainsi, dès le xvi^e siècle, dès qu'elle est entrée dans le mouvement de la Renaissance, la France perd entièrement le sens du moyen âge; il devient pour elle une lettre morte. Sous Louis XIV on ne comprend plus rien à ces temps gothiques pour lesquels on professe un superbe mépris. Chez les autres peuples au contraire, l'intelligence et l'amour du moyen âge survit au moyen âge lui-même; et associé à l'esprit nouveau par des poètes de génie, il produit quelques-uns de ces ouvrages que j'appelais des *œuvres d'ordre composite*.

Que font l'Arioste et le Tasse? Ils combinent le génie de la chanson de geste et le génie de l'épopée antique ressuscitée par la Renaissance, et ils marient si bien ensemble ces deux ordres d'inspiration, qu'il est impossible de reconnaître la ligne de jonction. En Angleterre que fait Shakspeare? Il représente la Renaissance anglaise, il anticipe même à certains égards sur l'avenir, et, par la divination de son génie, il se rend d'avance, en quelque sorte, notre contemporain; et quel poète comprit mieux les temps féodaux! quel poète sut mieux entrer dans le sens des vieilles légendes qu'il agrandit et renouvelle par son hardi symbolisme! Puis, pour emprunter un exemple du même genre à l'Allemagne, à l'Allemagne presque contemporaine, qu'est-ce que le Faust de Gœthe? Faust est un égotiste, un René, il est lui aussi en proie à toutes les aspirations et à toutes les mélancolies de l'époque révolutionnaire, et il est en même temps un alchimiste, un chercheur de pierre philosophale, un évocateur, un nécromancien en commerce avec le diable; et, dans cette grande œuvre, le génie du moyen âge respire partout, allié, combiné heureusement avec le génie du xviii^e siècle! Ce sont là des œuvres qui ne se rencontrent que rarement dans la littérature française.

Napoléon I^{er} était le fidèle représentant du génie français quand il se prononçait nettement, dans l'un de ses entretiens avec Gœthe, pour les *genres tranchés* et pour les *types tranchés*. Cette théorie éminemment française a des avantages et des désavantages sur lesquels on pourrait raisonner longtemps; mais ce qu'on ne peut refuser à la France, c'est d'en avoir fait un usage tel, qu'elle peut hardiment affronter toutes les comparaisons.

Et maintenant pourquoi, dans cette étude que nous offre le roman français, pourquoi nous arrêter aux premières années du xix^e siècle? A vrai dire, ce n'est pas là le terme du voyage, ce n'est qu'une des étapes du chemin. La route se prolonge au

delà ; pourquoi ne pas la suivre jusqu'au bout ? A cela je réponds d'abord, qu'après tout, ce dénouement n'est pas si arbitraire qu'il le semble. J'ai suivi l'histoire du roman français d'une révolution à une autre ; du lendemain de la Renaissance, ce grand événement d'où l'on fait dater l'histoire moderne, jusqu'au lendemain de la Révolution de 89, cet autre grand événement qui termine une période de l'histoire et en commence une autre. Ce plan ne manque donc pas d'une certaine régularité et ce modeste édifice se termine des deux côtés par des ailes en retour qui se font symétrie. D'ailleurs, depuis *Corinne*, depuis *René* et *Adolphe*, et surtout depuis les dernières années de la Restauration, le roman français a tant produit, il a pris un tel développement, si riche, si prodigieux, qu'en rendre compte ne serait pas une petite entreprise.

Mais surtout, remarquons que si l'on voulait poursuivre cette étude morale plus encore que littéraire, il faudrait pouvoir discerner sûrement parmi cette foule de romans, éclos de 1830 à nos jours, les œuvres qui sont vraiment *typiques*, celles qui sont autre chose que des fantaisies d'une imagination qui ne relève que d'elle-même, celles qui représentent l'état réel, les vraies tendances des esprits. Ce triage se fait de lui-même quand il s'agit des siècles passés ; car le temps se charge pour nous de replonger dans l'ombre les productions éphémères pour ne laisser surgir que les œuvres dignes de vivre. Ce sera au xx^e siècle qu'on verra clair dans le chaos du roman contemporain et qu'aura lieu cette espèce de jugement suprême qui attribue à chacun sa place et son rang définitif et qui fait justice des succès trompeurs fondés sur un caprice de la mode, ou sur les aberrations de goût des contemporains.

Ce n'est donc point par dédain pour le roman du milieu du xix^e siècle que nous ne l'avons point fait rentrer dans le cadre de cette étude. Bien loin de là, j'estime que parmi cette foule d'œuvres médiocres que le roman a produites depuis cinquante ans, il se trouve des chefs-d'œuvre qui peuvent hardiment se mesurer avec les *Corinne* et les *René*, et que, même au point de vue moral, on trouverait dans tel ou tel de ces chefs-d'œuvre, représentée avec éclat, cette sagesse qui manquait à la noble race des mélancoliques de l'époque de l'Empire, cette sagesse qui, selon l'expression d'un philosophe, nous apprend à nous accommoder du monde tel qu'il est, tout en lui demeurant

superieur. Car s'il est un *xix^e* siècle qui professe le goût du médiocre et le culte des intérêts, dont les affaires ont épaissi l'esprit et qui est animé également d'une mesquine hostilité et contre les grandes idées et contre les grandes traditions, en revanche, le *xix^e* siècle est remarquable, si on le considère dans l'élite des esprits supérieurs qu'il a produits. Il a, pour ainsi dire, des amplexions plus vastes que ses devanciers; il a porté dans l'histoire du passé l'esprit de critique et l'esprit de justice; il s'est élevé au-dessus de tous les fanatismes, du fanatisme de la haine comme du fanatisme de l'enthousiasme, et il est grand encore parce qu'il aime mieux comprendre que railler, qu'il préfère une explication à une satire, et que, tout en ayant le sentiment du progrès accompli, il est respectueux pour toutes les gloires du passé, parce qu'enfin il possède ce calme, cette mesure, cet équilibre de l'esprit qui sont aussi favorables à la recherche de la vérité que les entraînemens de l'esprit de parti le sont à la conquête de l'erreur.

C'est ce *xix^e* siècle-là dont j'aimerais à retrouver la sagesse dans quelques-uns des chefs-d'œuvre du roman moderne, cette sagesse qui concilie une foi fervente à l'idéal avec la tolérance pour la vie et les hommes, et avec la conviction qu'au milieu des désordres et des reculs apparens, une force divine agit sur les sociétés et les ramène nécessairement dans la voie de leurs destinées. Cet amour de la perfection uni à la foi au progrès, si nous le rencontrons dans quelques héros de roman, ce serait assurément dans un sage qui posséderait une faculté inconnue et à la belle âme et à l'égotiste; je veux dire la faculté de s'oublier. Car, du moment qu'on aime le bien encore plus que soi-même, il devient plus facile de le découvrir hors de soi, et c'est à l'humilité seule qu'il est réservé de réconcilier l'homme avec les réalités de ce monde.

Ne pas trop attendre des hommes et cependant n'en jamais désespérer, croire fermement que le progrès s'accomplit souvent par des voies mystérieuses où nous ne pouvons atteindre; c'est une sagesse nécessaire, surtout dans les temps de révolution, parce qu'à ces époques-là, selon les opinions qu'on professe, on est porté à tout espérer ou à tout craindre.

WILLIAM JAMES⁽¹⁾

La philosophie contemporaine a perdu en William James un de ses représentans les plus originaux. Le 26 août 1910, une dépêche de Chocorna (New-Hampshire) faisait connaître à l'Europe que l'illustre professeur de l'Université de Harvard venait de s'éteindre dans sa soixante-huitième année. Malade depuis quelques mois et averti de la gravité de son état, il a gardé jusqu'à ses derniers momens sa merveilleuse lucidité d'esprit et la croyance sereine de la survivance de son être spirituel par delà le tombeau. Il a pu penser aussi sans témérité qu'il laisserait sa trace dans l'histoire de l'intelligence humaine. On a dit tout de suite au lendemain de sa disparition que l'Amérique était en deuil du plus grand philosophe qu'elle ait eu depuis Emerson, et c'est trop peu dire, si l'on songe que les idées de James passent de beaucoup la portée des études morales de son compatriote. Elles ont rayonné dans tout le monde philoso-

(1) William James, *The Principles of Psychology*, 1890; — *The varieties of religious experience*, 1902; — *The will to believe*, 1904; — *Pragmatism*, 1907; — *Text-book of Psychology, Briefer Course*, 1908; — *A Pluralistic Universe*, 1909; — *The meaning of the truth*, 1909. La plupart de ces ouvrages ont été traduits sous les titres suivans : *Précis de Psychologie (Text-book)*, par MM. Baudin et Bertier; *L'Expérience religieuse (The varieties)*, par M. Abauzit; *la Philosophie de l'expérience (A Pluralistic Universe)*, par MM. Le Brun et Paris. On lira avec grand intérêt les chapitres consacrés à ce sujet dans le beau livre de M. Boutroux, *Science et Religion*, et dans les pénétrantes analyses de M. J. Bourdeau, *Moder-nisme et Pragmatisme*, chapitres auxquels toute étude sur James est redevable. Enfin les théories de James ont trouvé un défenseur personnel en M. Schiller, auteur de *Studies in humanism*, 1907, et un adversaire plein de verve en M. Schinz, auteur de *l'Antipragmatisme*.

phique; même quand elles se sont trouvées le plus contestées, elles ont frappé par l'indépendance qui s'y découvre à l'égard des disciplines d'école; elles ont eu le don d'ouvrir des discussions passionnées et d'obliger à reviser bien des jugemens. William James possède ce charme rare de paraître jeter sur le vieil univers un regard neuf: par l'effet de cette fraîcheur, par cette ingénuité loyale, il a donné de tout ce qu'il a regardé une image séduisante et personnelle.

Héritier des grands empiristes d'Angleterre, de Bacon et de Stuart Mill, il tient d'eux l'amour de l'expérience; il est tout imprégné d'esprit américain et, comme beaucoup d'hommes de sa race, il unit à un sens exact des réalités un penchant au mysticisme; il rassemble en lui les traits les plus forts et les plus délicats de la culture anglo-saxonne. Mais en même temps il est un grand ami de la culture occidentale, et en particulier de celle qui vient de France. Travaillant à une époque où la science et les méthodes allemandes exerçaient un empire qui semble décroître, il a été l'un des premiers à rompre délibérément avec elles. Il est presque irrévérencieux pour Kant, de qui peut-être il est plus proche qu'il ne pensait; il est terrible à l'égard de Hegel, avec lequel il ne se sent rien de commun; il est l'ennemi irréconciliable des majestueuses et obscures constructions métaphysiques. Dès ses débuts, ce sont les études françaises qui l'attirent: il commence par s'inspirer de Renouvier; plus tard, lorsqu'il s'occupe de physiologie, c'est à l'école de M. Th. Ribot, et de Charcot, de M. Pierre Janet et de M. G. Dumas qu'il s'intéresse; dans ces dernières années enfin, il a souvent exprimé la haute estime et la reconnaissance qu'il avait pour M. Émile Boutroux et pour M. Henri Bergson. L'Institut de France en l'accueillant, il y a quelques mois à peine, parmi ses membres associés reconnu cette parenté d'esprit. Peut-être si James avait encore vécu, aurions-nous eu un jour le plaisir de le voir paraître dans ce grand amphithéâtre de la Sorbonne, où, même après la conférence d'un homme d'État de son pays, on aurait aimé l'entendre exposer ce que lui a appris l'expérience.

Ses écrits nous le montrent soucieux de prendre une vision directe des choses et la racontant avec une liberté d'allure, une finesse, une franchise, qui conquièrent vite le lecteur. Sans doute on est tenté de juger qu'il n'a pas toutes les facultés des plus grands parmi nos philosophes d'aujourd'hui. Mais tel qu'il a

été, il a commencé d'exercer une influence qui se prolonge. Par son tempérament et par sa méthode, il a donné à la philosophie quelque chose de simple et d'humain. Par son positivisme, si mêlé de spiritualité, il a grandement contribué à l'œuvre caractéristique de notre époque, à ce travail d'analyse et d'expérimentation qui conteste l'extension universelle de la domination rationaliste et qui fait leur place aux puissances intuitives de l'esprit.

I

William James ne s'était pas d'abord destiné à la philosophie. Il devait être médecin. Étudiant à Harvard, il y a suivi les cours de sciences, et appris la physiologie, la géologie, l'anatomie; il y a conquis ses grades; il y est devenu ensuite professeur, et ainsi toute sa vie s'est écoulée à l'ombre familière de la même université américaine. Il enseignait depuis neuf ans la physiologie et l'anatomie, quand il a occupé la chaire de philosophie. Le passage de la médecine à la psychologie n'a rien qui étonne de nos jours, tant les deux arts ont coutume depuis déjà nombre d'années d'avoir des adeptes communs. Cette double culture a servi William James à plus d'un égard. Lorsque, laissant la physiologie pour se consacrer à la psychologie, il a déclaré que la seconde dépassait la première et lui était irréductible, on n'a pu lui reprocher d'insuffisantes connaissances scientifiques. Pour une grande part, l'intérêt des idées de James, la force de ses arguments, l'influence de son enseignement, tiennent à ce que ce philosophe était un savant, et chaque fois qu'il a jugé que les faits humains débordaient les cadres de la science, sa parole s'est fortifiée d'une autorité particulière. Il a d'ailleurs procédé très lentement, très prudemment, dans ses recherches comme dans ses publications. Ses premiers articles datent de 1878; ses fameuses études sur la conscience parues dans le *Mind* sont de 1889. C'est en 1890 seulement, à l'âge de quarante-huit ans, que, rassemblant ces chapitres divers en un tout, il a donné ses *Principes de Psychologie*, resserrés depuis en un *Précis de Psychologie*. Douze ans plus tard, en 1902, ont paru les *Variétés de l'Expérience religieuse* qui sont peut-être le livre de philosophie le plus lu dans le monde. En 1907 enfin, William James a écrit son *Pragmatisme* et, en 1909, *l'Univers*

pluralistique. Ces quatre ouvrages contiennent l'essentiel de sa pensée et l'ordre même dans lequel ils ont été composés indique la marche de ses recherches, le développement de ses tendances. Parti de la psychologie, il a passé à l'étude du sentiment religieux qui l'a conduit à la métaphysique et à la morale.

Mais vous vous feriez une étrange idée de William James si vous l'imaginiez comme un méditatif qui a élaboré patiemment et méthodiquement ces quatre livres et qui ne quittait jamais son cabinet de travail ou sa chaire. Nul professeur n'a été moins pédant; nul écrivain n'a été plus heureusement dépourvu de l'esprit d'auteur. Ses traités sont souvent des recueils de conférences. Ce qu'il livre au public, sous forme d'imprimé, c'est ce qu'il donnait à ses auditeurs, et à ses amis dans ses conversations, c'est un enseignement oral. La conférence, faite devant les étudiants des universités anglaises et américaines, a tenu une grande place dans sa vie philosophique; il aimait la parole, la communication directe, l'exposé vivant; il ne concevait pas le travail comme lié à la retraite; au contraire, il paraît avoir toujours préféré sentir autour lui le mouvement de la vie. M. Émile Boutroux, qui a été son hôte, il n'y a pas longtemps, a fait une charmante description de la villa que le philosophe occupait à Harvard. « Isolée parmi les gazons et les arbres, écrit-il, construite en bois dans le style colonial, ainsi que la plupart des maisons du Cambridge universitaire, vaste, garnie de livres de haut en bas, cette demeure est merveilleusement propre à l'étude et au recueillement. La réflexion d'ailleurs ne risque pas d'y dégénérer en égotisme, car il y règne une sociabilité des plus aimables. Le *library* qui sert de cabinet de travail au professeur James ne contient pas seulement un bureau, des tables et des livres, mais des canapés, des banquettes, des fauteuils à bascule, accueillant les visiteurs à toute heure du jour, en sorte que c'est au milieu des gaies conversations parmi les dames occupées à prendre le thé, que médite et écrit le profond philosophe. » Cette manière moderne, c'est l'« école du plein air » de la philosophie. Nous voilà loin du poêle de Descartes et de la chambre solitaire où Spinoza polissait ses verres de lunettes!

Un homme qui se plaît à travailler dans un décor si clair et si aimable n'écrit pas une langue hermétique. William James a horreur des jargons d'école. Il prétend s'adresser non à une troupe d'initiés, mais à tout le monde; il parle pour tous ceux

qui ont le goût des choses de l'esprit, et le souci des réalités morales. De là le tour particulier de ses leçons, la simplicité familière qui en est le charme original. Nul appareil, nulle complication de vocabulaire. James semble toujours causer, et comme il a de l'humour, de l'entrain, sa conversation est pleine de verve et d'agrément. Il se met lui-même en scène; il s'interrompt; il se fait des objections dont il se déclare effrayé, il se répond. Si le « moi » est généralement haïssable, il peut d'aventure être délicieux. La personnalité de James lui permet de paraître sans désavantage parmi les feuilles de ses livres. Elle retient le lecteur par une sorte de grâce spontanée et l'art par où elle s'exprime. Pour résumer dans une formule un peu malicieuse les qualités de James, les Américains aimaient à dire que son frère Henry, le brillant romancier anglais, était « philosophe en littérature, » tandis que William était « littérateur en philosophie. »

L'auteur des *Principes de Psychologie* excelle en effet à trouver les manières vivantes de se faire comprendre; il sait introduire à point dans le discours un mot pittoresque; il a des expressions savoureuses. Veut-il accabler un métaphysicien? Il écrit sans façon que l'œuvre de ce maître illustre est un magasin de bric-à-brac. Pour dire son amertume de voir les étudiants d'Oxford adopter les métaphysiques allemandes, il pousse ce cri d'alarme: « L'eau du Rhin a envahi la Tamise. » Ailleurs, il parle des mystères qui nous environnent, et il a cette comparaison: « Il est possible que nous soyons dans l'univers comme sont dans nos bibliothèques les chiens et les chats qui voient nos livres et entendent nos conversations sans avoir aucune idée de ce que cela signifie. » Un jour, il a scrupule de n'avoir pas longuement expliqué par principe quelque chose d'évident et qui tombe sous le sens, il s'excuse d'être aussi simple et de paraître un peu « amateur, » car, ajoute-t-il avec un sourire, « en philosophie aussi bien qu'en matière d'horlogerie ou d'arpentage, l'impressionnisme est odieux aux spécialistes. » Après une charge formidable contre l'idéalisme hégélien, il constate avec une satisfaction tranquille: « Le prestige de l'absolu s'est plutôt émietlé entre nos mains. » Il se découvre, à la suite d'expressions un peu vives, des repentirs aimables et il aggrave ses torts avec la plus douce ironie; il vient de parler sans ménagemens des philosophes d'Allemagne, et il ajoute: « C'est

un miracle que, avec leur façon de philosopher, les Allemands en tant qu'individus puissent conserver une pensée quelque peu spontanée : le fait qu'ils manifestent toujours de la fraîcheur prouve la richesse inépuisable des dons du cerveau allemand. » Il cite des proverbes ; il raconte des anecdotes ; il fait allusion aux livres connus et aux pièces de théâtre ; il a la préoccupation constante de rester un homme qui parle à des hommes. Il veut déchirer le « lourd rideau de laine » que l'on jette sur les choses par le vocabulaire ; il se moque de ces termes majestueux dont on enveloppe les réalités, comme s'il était indécent, dit-il, pour une vérité d'aller toute nue. « La pensée, a écrit un philosophe, n'est pas une matière professionnelle ni quelque chose qui appartienne seulement aux soi-disant philosophes ou penseurs officiels. Le meilleur philosophe est l'homme qui pense on ne peut plus simplement. Je voudrais voir des hommes considérer leur pensée, et la philosophie n'est rien de plus qu'une pensée saine et méthodique, comme chose purement intérieure, qui fait partie de leur moi réel ; je voudrais les voir attacher un prix à ce qu'ils pensent et s'y intéresser. » James cite ces paroles avec admiration : c'est sa profession de foi. Arrière ces docteurs qui sont heureux seulement s'ils ont la réputation de pratiquer une science occulte ! Pour lui, il est dépourvu de ce mal des pédans qui est la peur d'être compris trop facilement et qui les pousse à traduire les sentimens et les luttes du cœur en concepts barbares. Il proclame que, loin des formules convenues qui sentent la boutique, il peut librement respirer « ce qui, dans la nature humaine, est comme le grand air. »

L'enseignement du professeur de Harvard a ainsi quelque chose de socratique. C'est la même bonhomie un peu moqueuse qui se retrouve dans les dialogues grecs et dans les leçons adressées aux étudiants américains ; c'est le même art de débrouiller les questions, la même manière simple de prendre les choses, le même appel surtout aux facultés habituelles de l'homme qui connaît les réalités par les impressions, par le sens commun. On a dit du sage antique, pour marquer le contraste entre les rêves aventureux des grands métaphysiciens ses prédécesseurs et ses préoccupations plus strictement humaines, qu'il avait fait descendre la philosophie du ciel sur la terre. La formule se peut répéter à propos de William James. Quand plusieurs générations se sont perdues dans les songes et dans les

mots, le destin des philosophes suscite quelqu'un pour les rappeler au réel, et souvent il n'en faut pas davantage pour changer pendant des siècles l'orientation des doctrines,

Mais si James par la forme de ses discours fait penser à Socrate, il ne faut pas poursuivre la comparaison, et au fond les deux enseignemens participent de deux esprits opposés. Socrate procédait par définitions ; à l'aide de la dialectique, il examinait avec ses interlocuteurs les notions des choses ; il les faisait rentrer les unes dans les autres, et, de précisions en précisions, il en arrivait à réduire une chose dans une autre. Car définir, qu'est-ce au fond que déterminer pour chaque objet son genre prochain et sa différence propre, et, finalement, le ramener à l'unité de l'espèce ? Toute l'opération du raisonnement socratique suppose que l'univers est formé d'objets qui ont entre eux des rapports fixes, qu'il constitue un tout intelligible, et ainsi connaître, c'est trouver la place d'une chose parmi les choses, c'est simplement classer. Il n'y a rien qui soit plus éloigné de l'esprit de William James. D'après lui, l'important n'est pas de définir, c'est de décrire. Avant tout, connaître, c'est regarder les choses comme elles sont, c'est se prêter à elles, en recevoir l'impression totale ; c'est accueillir les manifestations de la vie, toutes les manifestations de la vie, telles qu'elles se produisent, pittoresques, bariolées, désordonnées, même incohérentes. James ne se soucie pas d'y introduire un ordre logique, mais de les raconter, de les saisir, de les retenir telles que l'expérience les lui livre. Si Socrate devant un paysage est comme le dessinateur qui y retrouve d'essentielles figures géométriques, James est comme le peintre qui rend pêle-mêle les couleurs et les lignes, la lumière et les formes, attentif avant tout à traduire ce qu'il a vu et senti, indifférent à trouver les explications du spectacle qu'il a devant lui, épris de ce spectacle même dans sa réalité vécue. Et ces comparaisons ne sont pas assurément des interprétations rigoureuses ; elles traduisent l'opposition des méthodes. A vingt siècles de distance, et davantage, ces deux philosophes familiers, simples et un peu malicieux, figurent deux manières de philosopher qui, à peu près toujours, ont vécu ensemble et se sont combattues l'une l'autre : le sage antique ne veut connaître l'univers qu'à la lumière du raisonnement ; le philosophe moderne veut en prendre la connaissance directe par toutes les facultés de son être.

II

C'est toute sa nouveauté. Elle a l'air de peu de chose, et elle implique une révolution. Elle suppose simplement la critique de l'intelligence abstraite comme moyen de connaître et par conséquent de la science comme résultat de la connaissance. En réalité, c'est bien cette critique qui anime toute l'œuvre de William James, à l'état obscur et peut-être inconscient d'abord, puis avec une clarté croissante jusqu'à ses derniers ouvrages où elle s'épanouit. Ce qui a toujours frappé James, c'est la distance considérable qui sépare l'esprit rationaliste défini au sens d'instrument des opérations logiques, et la réalité; c'est la différence entre le raisonnement qui bannit la raison et les exigences de la vie pratique, entre les problèmes des spécialistes et les solutions de l'existence quotidienne. La logique, l'analyse intellectuelle s'emparent de tout, réclament le droit de tout examiner, prétendent seuls être à même de nous éclairer : finalement, elles nous abandonnent dans les contradictions ou les obscurités. Ouvrez les livres des philosophes et consultez-les sur les problèmes qui nous touchent le plus. Ils offrent tous des solutions différentes et chacun explique la sienne avec des arguments plausibles. Les voici selon leur préférence et leur tempérament avec leur Idée, leur Vouloir-Vivre, leur Absolu, leur Chose en soi, toutes abstractions qui n'apportent aux hommes ni beaucoup de lumières, ni beaucoup de secours. Ils pâlisent et construisent lentement des systèmes sur des questions étranges; ils argumentent pour savoir si l'homme est libre, et si le monde extérieur existe, alors que, pendant ce temps, les hommes vivent comme s'ils étaient très assurés que le monde existe et qu'ils sont libres. On dirait à regarder les logiciens que les opérations auxquelles ils se livrent ont au fond plus d'importance que la réalité sur laquelle on attend leurs conclusions. La discussion du problème les amuse plus que la solution. De là l'habitude vite prise de laisser les mots, symboles des idées générales, se substituer peu à peu aux choses, devenir les choses mêmes, et vivre d'une vie artificielle qui finit par sembler plus réelle que la réalité. William James a fait une peinture impitoyablement ironique de l'effort des philosophes absorbés par les formes et par les méthodes et oublieux de la fin même de leur recherche;

il les montre se livrant à une sorte de « sport » verbal, où il faut tenir compte des mots lancés dans la circulation par les autres et où l'erreur est plus grande d'oublier le vocabulaire d'un confrère que de négliger le réel. Il a écrit sur ce sujet dans *l'Univers pluralistique* une page satirique pleine de verve :

Il y a deux maîtresses pièces dans toute philosophie, la conception, la croyance ou l'attitude finale à laquelle cette philosophie nous amène, et les raisonnemens par lesquels on atteint à cette attitude et qui la préparent. Certes, une philosophie doit être vraie. Mais c'est la moindre des conditions à remplir. On peut trouver la vérité sans être philosophe, grâce à une divination ou grâce à une révélation. Ce qui distingue la vérité philosophique, c'est qu'elle reste construite par le raisonnement. C'est par des démonstrations et non par des hypothèses que le philosophe doit se mettre en possession de cette vérité : les hommes du commun se trouvent sans savoir comment avoir hérité de leurs croyances. Ils s'y précipitent à pieds joints et s'y tiennent. Les philosophes doivent faire plus. Ils doivent d'abord obtenir la permission de la raison pour leurs croyances et, aux yeux du philosophe de profession, le travail qui la leur fait obtenir est ordinairement une cause de beaucoup plus d'importance et de poids que n'importe quelles croyances particulières auxquelles ils aboutissent en usant de cette licence. Supposez par exemple qu'un philosophe croie à ce qu'on appelle le libre arbitre. Qu'un homme du commun marchant dans le même sens que lui partage aussi cette croyance, mais ne la possède que par une sorte d'intuition innée, cet homme n'en deviendra, en aucune façon, cher au philosophe. Ce dernier pourra même rougir de se voir associé un tel homme.

Et William James, poursuivant cette satire, nous fait voir le philosophe du libre arbitre et son adversaire le déterministe contens l'un de l'autre, pourvu qu'ils se servent de la même procédure, du même appareil technique ; il les peint se tirant des révérences, faisant des frais l'un pour l'autre, tenant mutuellement à leur estime, tandis que chacun d'eux n'a que mépris pour la troupe profane de gens « naïfs » qui sont tout simplement leurs partisans. C'est que les choses ont moins d'importance que la recherche des choses. Il est bon sans doute pour un homme de voir juste, mais c'est peu : il faut encore aux yeux de certains philosophes voir par principes, sous peine d'être déclaré par la science allemande l'auteur « d'un fatras superficiel » et un esprit « dépourvu de toute méthode scientifique. »

Si d'aventure, continue James, nos logiciens s'attaquent à quelque notion pratiquement claire et simple, ils l'obscurcissent, ils la rendent incompréhensible. Voici l'idée de changement,

l'idée de mouvement : rien de plus banal au point de vue de la réalité. La raison n'arrive pas à en rendre compte. Dès l'antiquité, un paradoxe célèbre consistait à montrer que si Achille aux pieds légers et une tortue faisaient une course ensemble et si la tortue avait au départ une légère avance, jamais Achille ne pourrait la rattraper. Cela se démontrait logiquement ; cela se démontre encore. Si en effet l'espace et le temps sont divisibles à l'infini comme notre raison le dit, au moment où Achille atteint le point de départ de la tortue, celle-ci a déjà dépassé ce point et ainsi de suite jusqu'à l'infini. L'intervalle entre les deux coureurs ne cessera de décroître, mais il ne sera jamais nul. Direz-vous que c'est absurde et qu'en vingt secondes Achille rattrape la tortue ? Ne triomphez pas : le raisonnement n'est pas épuisé. Ces vingt secondes ne sont pas sûres de s'écouler. Car si le temps est divisible à l'infini, il est impossible de voir la fin de ces secondes ; si douze sont passées, il en reste huit, qui peuvent se diviser ; il y aura toujours un reste, et comme ce reste est infiniment divisible, il n'y a pas de possibilité que l'opération s'achève. Ces sophismes ne sont que des exemples particulièrement frappants des procédés de l'intelligence abstraite. L'esprit mathématique considère le mouvement à sa manière, comme le fait d'occuper une série de points successifs de l'espace correspondant à une série de momens successifs du temps ; mais en réalité cette vue logique du mouvement donne des positions déterminables, et elle peint le mouvement d'après l'idée de repos. Elle néglige dans le mouvement ce qui est son essence, et ainsi le raisonnement, au lieu de rendre l'expérience plus claire, la rend moins intelligible. C'est Renan qui disait avec une douce résignation que Gavroche arrive parfois du premier coup aux constatations que les philosophes admettent après une vie de travail. William James n'aurait pas contredit cette maxime. Le différend entre les logiciens et la vie demeure symbolisé par l'antique légende du raisonneur qui démontrait l'impossibilité du mouvement et de l'homme qui, ayant bien écouté, se mit paisiblement à marcher.

Remarquez que James est le premier à reconnaître l'éminente dignité des facultés d'abstraction et les services qu'elles nous rendent. Il est universellement admis qu'elles constituent une des principales différences entre l'homme et les animaux ; elles nous donnent le pouvoir de transformer notre expérience sen-

sible si diverse, si incohérente, en une série d'idées claires et distinctes ; elles permettent la science et tout ce que nous devons à la science. Seulement James, à bien regarder le réel, s'est assuré qu'elles n'étaient pas bonnes à tout usage. En particulier, dès qu'il s'agit d'expliquer les choses vivantes, elles semblent bien insuffisantes et fécondes en erreurs. Rendre la vie intelligible au moyen d'idées abstraites, écrit James, c'est arrêter son mouvement pour la découper comme avec des ciseaux, pour immobiliser ses morceaux ; la logique est comme un herbier, qui contient bien des fleurs, mais ce ne sont pas tout à fait celles des jardins de la réalité.

Que faire donc et faut-il renoncer à philosopher ? Quelques sages l'ont pensé au moins en un certain sens ; ils ont étudié tout ce qu'ils croyaient pouvoir pénétrer, et puis ils se sont arrêtés devant quelques réalités qui paraissaient leur échapper. Ces « agnostiques » se sont modestement refusés à se prononcer. Et ainsi la raison raisonnante, partie depuis des siècles à la conquête de la science totale, et pleine d'orgueilleuse confiance, se décourage et s'efface. Après trop de présomption, c'est peut-être trop d'humilité.

William James, pour sa part, n'a pas renoncé. Seulement, il a pris le parti d'oublier les mots qui sont entre lui et le monde et de se mêler directement à la réalité de l'univers. Pour employer les expressions de Pascal, qui a parfaitement vu la distinction moderne entre le raisonnement et l'intuition, il a recours non seulement à l'esprit de géométrie, mais aussi à l'esprit de finesse. Et si le nom de Pascal se présente naturellement à la pensée, c'est qu'en dépit des différences de race et d'époque, il y a bien en James quelque chose qui appelle ce souvenir. James possède une faculté de polémique, un sens du comique, un art de mettre en termes clairs des problèmes spéciaux, qui fait parfois songer à l'auteur des *Provinciales*. Et aussi à la manière du philosophe des *Pensées*, il a la vision des bizarreries de la raison et des excès de la logique. Comme le mathématicien du xvii^e siècle, le physiologiste du xx^e, muni de ce que trois siècles de découvertes scientifiques lui ont appris, a éprouvé les limites de sa méthode rationnelle. Il lui a paru que la réalité, le monde, la vie mouvante des hommes, le travail libre de tout individu dépassaient infiniment les limites de la logique, les règles habituelles du raisonnement. Il lui a paru que l'intelligence ne livrait qu'une

partie de l'expérience et que ni l'ancien empirisme lui-même, ni le positivisme n'avaient étendu leur domaine aussi loin qu'il était utile. Il est donc parti hardiment à l'exploration du monde, sans préjugé, résolu à ne rien négliger, et à tout constater, à tout admettre, à se conduire selon sa formule en « empiriste radical. » Notre intelligence, écrit-il, ne saurait s'emmurer toute vive dans la logique comme une larve dans sa chrysalide : elle ne doit pas cesser de converser avec l'univers dont elle est la fille.

Il est bien probable que James ne s'était pas encore complètement défini à lui-même cette méthode lorsqu'il a commencé ses études de psychologie. Mais il l'a tout de suite employée en ce qu'elle a d'essentiel ; elle était dans son tempérament. Examinant la vie de l'esprit, il s'est défait des conceptions traditionnelles, il a fait table rase de ce qu'on enseignait de son temps. L'antique école qui distinguait les facultés de l'âme et nous montrait l'esprit avec ses idées, ses sentimens, sa mémoire et sa volonté bien ordonnés, est tombée depuis longtemps dans l'abandon. L'école anglaise l'invitait à reconstituer le monde psychologique sur le modèle de l'univers physique et à voir dans les phénomènes de l'esprit des idées simples, des sensations élémentaires qui, se combinant entre elles, forment des composés à la façon des atomes qui constituent les corps. Enfin, l'école psycho-physiologique le persuadait de chercher les faits de conscience dans les faits nerveux, et de demander aux observations de laboratoire le secret de notre vie spirituelle. James se sépare de toutes ces écoles. Anatomiste, il n'ignore rien de la liaison des phénomènes de conscience et des phénomènes nerveux. Il a étudié longuement le sujet, il n'a rien négligé de ce qui peut éclairer le mécanisme du langage et de la mémoire. Les dix premiers chapitres de son *Précis de Psychologie* sont consacrés à l'étude de la sensation et de tout ce qui s'y rattache ; et pour que la lecture en soit plus facile, ils sont remplis de figures anatomiques, de coupes du cerveau, comme un livre d'histoire naturelle. L'étude de la physiologie lui semble utile à connaître ; elle est la préface nécessaire de la psychologie proprement dite. Il est bien vrai que tout état de conscience s'accompagne de certains phénomènes nerveux. Mais considérer le parallélisme de ces phénomènes est une chose, réduire les premiers aux seconds en est une autre. Pour William James, l'activité mentale ne saurait se ramener à la vie physiologique ;

quand on a formulé une loi comme celle qui fait de l'émotion la simple doublure des mouvemens physiques correspondans, on n'a rien expliqué de ce qui se passe dans la conscience.

James se place d'emblée au centre même des événemens; il regarde vivre son esprit sans se soucier des distinctions des philosophes; il l'explore, il le sent se développer, changer sans cesse, et c'est après une longue observation qu'il a écrit le chapitre désormais classique sur le « courant de la conscience » qui est l'essentiel de son livre. De tous les faits que nous présente la vie intérieure, dit-il, le plus concret est celui-ci : nous sentons des états de conscience qui vont, s'avancent, s'écoulent et se succèdent sans trêve en nous. Pour exprimer ce fait, il faudrait pouvoir dire en français : « il pense, » comme on dit « il pleut. » James regrette un aussi précieux barbarisme et à son défaut il formule ainsi le fait essentiel : « la conscience va et ne cesse pas d'avancer. » Cette conscience est pour chacun quelque chose de personnel qui enveloppe un grand nombre d'états solidarisés et perçus comme tels; elle ne cesse de changer; elle revêt mille formes successives, infiniment variées et qui ne deviennent jamais tout à fait pareilles; elle est continue; elle ne se compose pas d'états séparés les uns des autres comme des objets, mais c'est une série ininterrompue d'émotions, de désirs, de représentations, d'impulsions mêlées les unes aux autres, se succédant en se prolongeant, si bien qu'elles font un courant, que le passé et l'avenir s'y touchent, que le présent est une limite insaisissable entre ce qui fut et ce qui arrive; c'est un devenir, ou, si l'on veut une métaphore, c'est une coulée. La vie psychologique ainsi comprise est une vie véritable, elle a son élan, elle est une puissance qui se renouvelle et qui a non pas un développement marqué dans l'espace par des états séparés et successifs, mais une évolution dans la durée. C'est artificiellement, pour les besoins de notre langage et pour les nécessités pratiques, que nous distinguons des momens, des facultés, que nous isolons des sensations, des sentimens, des idées auxquelles on donne un nom, et que l'on traite comme des choses distinctes. La réalité vécue de notre esprit nous fait connaître une continuité, une unité mouvante dont telles parties, selon notre attention et les circonstances, viennent successivement à être mises en lumière.

Pour mener à bien cette exploration, il a fallu à William

James à la fois beaucoup de vigueur et beaucoup d'art. Libre de toute idée préconçue, attentif à éprouver ce qui se passait en lui, penché sur le mouvement de son propre esprit, il a pu, par un effort personnel, avoir tout à coup la vision totale de sa propre vie spirituelle. Mais l'ayant saisie un instant dans son essence, il lui était nécessaire de l'exprimer, de la communiquer, et le problème était paradoxal. Car précisément il reprochait aux anciennes écoles d'avoir faussé les notions de l'esprit en les enfermant dans des mots; il signalait l'erreur qui consiste à immobiliser dans des termes définis des états qui ne sont point séparés comme des substantifs, mais qui se tiennent et se mêlent comme les gouttes d'eau d'une rivière. Et comment lui-même pourrait-il procéder si ce n'est par ces moyens fragmentaires que le langage met à notre disposition? Comment nous ferait-il voir la conscience elle-même et non les particularités qui en sont les conditions ou les produits? Comment garderait-il ce qu'elle a d'unique, de concret et de mouvant? Devant une pareille tâche, le philosophe est comme le photographe qui prendrait des vues d'un fleuve, et qui serait obligé de les présenter ensuite les unes à côté des autres: ce ne seraient jamais que des morceaux figés. Mais l'artifice du cinématographe, en déroulant très vite les photographies les unes après les autres, arrive à mieux imiter la réalité et à donner l'illusion du mouvement. William James, à force de finesse et de souplesse, a créé par son style un artifice équivalent. Le lecteur qui suit ses explorations dans le domaine de la conscience est conquis par ce que le récit a de vivant, d'ondoyant et de concret, par la manière dont s'allient les images et les idées, par le frémissement qui suggère sans cesse le mouvement de la vie.

La psychologie de William James, aujourd'hui universellement connue, a été d'autant mieux comprise en France que dans le temps même où James écrivait son livre, M. Henri Bergson publiait son *Essai sur les données immédiates de la conscience*. Le livre du psychologue français, écrit avec un art supérieur encore à celui de James, apporte, je crois, plus de lumière que les *Principes*, surtout à cause de l'analyse approfondie de l'idée de temps qui en fait la valeur éminente et durable. Mais, sans insister ici sur les rapports des deux psychologies, il faut retenir comme un signe la rencontre des deux recherches et des deux publications. Les deux philosophes travaillaient dans des

pays différens, et chacun ignorait l'entreprise de l'autre. L'ouvrage de M. Bergson est de 1889 ; celui de W. James date de 1890. Dans la période de préparation, et tandis qu'ils élaboraient leur méthode séparément, les auteurs n'ont même pas eu connaissance, ainsi qu'il a été établi, de quelques études partielles publiées sur des sujets de nature à exercer sur eux une influence commune. La similitude de leurs conclusions est une rencontre instructive, elle atteste qu'à l'époque où ils méditaient et où des conceptions différentes des leurs étaient à la mode, des raisons générales et profondes invitaient les psychologues à une nouvelle méthode d'analyse. Il s'agissait de peindre la vie de l'esprit en expliquant ses rapports avec les données de la biologie, en lui gardant en même temps ce qu'elle a de propre. La psychologie de James, comme celle de M. Bergson, est d'accord avec les observations de l'école expérimentale ; et elle maintient aussi aux facultés humaines leur caractère irréductible à la matière organique. La théorie du courant de la conscience fait ainsi en quelque sorte rentrer l'esprit, reconnu comme tel, dans la nature.

III

Parmi les manifestations de la conscience, il en est qui ont particulièrement retenu l'attention de William James. Ce sont les sentimens religieux. Il en a parlé avec une entière liberté, avec respect, avec une profonde sympathie. Fidèle à sa méthode, il les a étudiés comme des faits donnés par l'expérience. Les historiens, les théologiens, les philosophes, les physiologistes ont tour à tour examiné chacun à leur point de vue les religions. James prétend traiter les phénomènes d'expérience religieuse en biologiste et en psychologue, sans se demander tout d'abord quelles sont leur signification et leur valeur ; il veut les saisir dans leur *variété*, et c'est le mot qui a fourni le titre même de son ouvrage ; il entend ne rien ignorer des phénomènes nerveux qui peuvent les accompagner, mais sans consentir à les subordonner à un simple matérialisme médical. S'il s'agit de comprendre la religion, écrit-il, il n'y a qu'une chose à faire, c'est d'étudier le contenu de la conscience religieuse. Quand on a traité saint François de « dégénéré, » ou quand on a dit que saint Paul sur la route de Damas a eu une « décharge épilé-

tiforme de l'écorce occipitale, » on n'a rien fait, ni rien expliqué. Certains états mystiques peuvent être liés à des phénomènes physiologiques, mais toute la psychologie de James tend à montrer que la vie de l'esprit est autre chose que les manifestations d'ordre nerveux qui l'accompagnent. Les expériences religieuses, du point de vue psychologique où se place James, c'est l'ensemble des impressions, des sentimens, des actes de l'individu pris isolément et se considérant comme en rapport avec le divin. Ce sont des états complexes et variables, mais ce sont des états qui ont tous ceci de commun d'être graves, sérieux et tendres.

Ils supposent cette attitude remarquable de l'esprit : la croyance en l'existence d'un ordre de choses invisible auquel notre bien suprême est de nous adapter harmonieusement, la croyance à la réalité d'un objet qu'on ne peut voir. C'est ce que l'on peut exprimer aussi en disant que l'homme religieux se rend compte qu'il fait partie de quelque chose de plus grand que lui, de quelque chose qui peut lui venir en aide. Psychologiquement, ces phénomènes s'expliquent très bien dans la conception de l'esprit que se fait James. Le champ de la conscience a un foyer où le moi se croit indépendant, et où il y a un grand nombre d'images aux vives arêtes. Mais ce n'est là qu'une part bien petite du courant de la conscience. Les images que nous remarquons le plus baignent dans ce courant et c'est cette eau libre qui est l'essentiel. Nous croyons aisément que notre moi tout entier est la série des sentimens auxquels nous faisons attention ; ils ne valent que par le milieu où ils plongent, — où ils entretiennent des relations qui nous échappent, où se transmet « l'écho mourant de leur point de départ et l'intention naissante de leur point d'arrivée. » Tout objet pensé, toute image, tout sentiment a une frange, un halo ; toute sa signification est dans cette pénombre qui l'environne et qui l'escorte. Lorsque apparaissent dans le foyer de la conscience tels phénomènes qui ne se relient pas aux autres phénomènes de notre moi conscient, ils s'expliquent aisément, si l'on réfléchit que par leur frange, leur marge, les consciences sont en communication les unes avec les autres et sensibles à l'action d'une conscience plus haute dominant les consciences humaines. Le moi n'est pas quelque chose de défini comme une collection d'atomes spirituels ; il a une étendue dont les limites n'existent pas. Ses manifestations les plus

claires sont reliées, inspirées par la marge qui l'entoure, et cette marge elle-même communique à son tour à une autre région plus profonde. La conscience est alors un champ illimité, dont notre conscience distincte n'est qu'un point, et d'où elle reçoit « le frémissement » continu d'influences qui la modifient.

On reconnaît ici la théorie de Myers sur le moi subliminal à laquelle William James attachait la plus grande importance. Elle renouvelle et précise une observation faite depuis longtemps d'ailleurs par les philosophes, à savoir qu'il y a plus de choses dans notre esprit que la conscience n'en saisit, et qu'au delà de ce qu'elle fait connaître, il y a toute une vie semi-consciente. L'originalité de Myers, dont les travaux remontent à une vingtaine d'années, est d'avoir tenté une démonstration expérimentale par l'étude des phénomènes nerveux où certains faits se trouvaient particulièrement visibles. Il a conclu à l'existence de trois « moi » enveloppés comme trois cercles concentriques et dont l'humanité a parfois la révélation. Chacun de nous se trouve donc avoir une existence plus étendue qu'il ne se figure, une personnalité plus vaste que celle qui s'exprime habituellement, et en chacun de nous demeure quelque faculté d'expression latente et en réserve. Cet « arrière-plan » contient, avec des élémens insignifiants, les élémens mêmes qui jouent le rôle le plus éclatant dans l'histoire des vies humaines : c'est de lui que viennent les grandes œuvres, les intuitions du génie, les états mystiques et des dispositions capitales dans la vie religieuse. Une conversion, par exemple, implique la transformation profonde d'une personnalité ; un état mystique donne au sujet qui l'éprouve la conscience de son union avec Dieu ; une prière enfin, l'acte religieux pur, signifie la confiance dans l'action d'un être qui nous dépasse et la modification surnaturelle des événemens. La théorie de Myers fait comprendre psychologiquement ces faits ; elle nous montre l'homme dépassant son moi conscient, entrant en rapport, par le moi subliminal, avec un monde autre que celui qui tombe sous ses sens, avec des êtres spirituels. La conversion est l'entrée dans le champ de la conscience de dispositions formées lentement dans les profondeurs du moi ; la prière est l'appel du moi conscient aux puissances avec lesquelles le moi subconscient est capable d'entrer en rapport. Ainsi le fait religieux prend un fondement scientifique. La conscience religieuse, en témoignant de sa relation à un moi plus grand qu'elle

énonce strictement un fait, et il y a réellement une expérience religieuse.

De ces prolongemens du moi conscient au delà du monde de la sensation et de la raison, les manifestations sont de nature inégale. Mais William James pratiquant la méthode expérimentale n'en veut dédaigner aucune. Il fait donc par exemple une place à la *mind cure*, la cure mentale inventée par les Américains. Mêlée d'éléments évangélistes, idéalistes, spirites même, elle consiste à croire que les attitudes optimistes suffisent à sauver de tous les maux. Les aspirations d'un individu attirent à elles par leur seule force toutes les aspirations du même ordre éparées dans le monde : les puissances divines doivent être mises de notre côté en ouvrant notre esprit à leur influence. « L'Univers va bien, donc tu vas bien. » Voilà quelle est la formule caractéristique de la cure mentale. Les résultats obtenus, on l'assure, sont merveilleux. Des malades ont retrouvé la santé, grâce à une robuste affirmation de leur bon état ; des gens bien portans ont régénéré leur caractère, ce qui n'était peut-être pas moins difficile. Nombre d'adeptes sont arrivés peu à peu à un état d'équilibre, de sérénité, par la seule volonté d'être satisfaits du monde, de tenir les impressions désagréables pour non avenues, d'affirmer leur bonheur pour le créer. On raconte même qu'il y a des familles où il est interdit de se plaindre du mauvais temps, afin de vivre en harmonie avec les puissances mystérieuses de la température. Cet optimisme spéculatif et pratique à la fois ne paraîtra sans doute à personne une forme supérieure de ces voyages du moi conscient dans l'invisible. C'en est cependant une forme et, à ce titre, William James ne lui refuse pas quelque intérêt. Il a des complaisances, comme on sait, pour les sciences occultes ; il a prévu dans son testament le cas où on évoquerait son esprit et il a pris date ; il manifeste pour tout ce qui est surnaturel un intérêt mêlé de sympathie.

Mais gardez-vous de conclure de là à un penchant banal pour le mystère, et de croire que James ne fait pas de distinction entre les manières dont se traduit la communion de l'esprit avec l'invisible. Examinant au cours de son livre les différentes attitudes des philosophes et des croyans devant la destinée, il a très finement marqué les nuances. Beaucoup d'hommes au point de vue pratique « acceptent l'univers, » pour employer là formule de James, mais ils ne l'acceptent pas tous dans le même esprit.

Les sages anciens ont professé des pensées désolantes et celui-là les a toutes résumées qui a dit que l'homme une fois né devait se coucher le plus tôt possible dans la tombe en amassant de la terre sur sa tête. Malgré cette amertume, ils ne se sont pas complu dans la douleur, ils ont échappé à la mélancolie, ils ont pratiqué une résignation froide devant les arrêts du destin. Dans cette sérénité stoïcienne, James discerne une grande majesté, et un orgueilleux effort, mais il découvre aussi quelque chose de glacial et de surhumain. Il y cherche en vain la tendresse et la joie que les croyans ont connues depuis. C'est que, dit-il, l'âme du monde à qui le sage antique s'en remet de sa destinée individuelle veut qu'on la respecte et qu'on se soumette à elle : le Dieu chrétien veut être aimé. En regard des sentences de Marc-Aurèle si austères et où l'intelligence ne paraît s'envelopper d'aucune sensibilité, William James place les douces phrases de *l'Imitation* : « Seigneur, tu sais ce qui vaut le mieux, fais ceci, fais cela comme il te plaît, donne ce que tu veux, comme tu veux, quand tu veux, conduis-moi selon ta sagesse, selon ton bon plaisir, pour ta plus grande gloire. Place-moi où tu voudras, traite-moi comme ta chose ; je ne veux pas vivre pour moi, mais pour toi, tu es mon espoir, ma confiance, mon consolateur fidèle. »

William James a écrit sur la vie chrétienne des pages admirables de pénétration et d'enthousiasme. Après avoir retracé les conditions psychologiques de l'expérience religieuse et montré ce qui se passe dans la conscience humaine, il s'est plu à apprécier la valeur des faits religieux, et selon une méthode tout empirique à considérer les « fruits de la vie religieuse. » Comme Sainte-Beuve dans son *Port-Royal*, il a tenu à proclamer son admiration pour cet état fixe et invincible, cet état vraiment héroïque qu'il a appelé la sainteté. La série d'exemples qu'il a examinés lui a fait voir la nature humaine sous son aspect le plus noble, le plus digne d'intérêt. En parcourant, comme je viens de la faire, écrit-il, une foule de documens, « j'ai été transporté dans une atmosphère plus pure et plus fortifiante. Les plus beaux élans de charité, de dévouement, de confiance et de courage ont été inspirés par un idéal religieux. » Il faut citer le passage :

L'homme en qui domine le sentiment du devoir découvre une valeur infinie aux plus petits détails de ce monde, en tant qu'ils manifestent un

ordre invincible. Il en reçoit un bonheur surnaturel avec une incomparable fermeté d'âme. Il est prêt à servir les autres; il abonde en impulsions généreuses; il n'apporte pas seulement un secours extérieur, sa sympathie atteint aussi les âmes, où elle éveille des puissances ignorées. Il ne place pas le bonheur dans le bien-être, comme fait le vulgaire, mais dans cette ferveur intime qui transforme les privations en jouissances. Il ne recule devant aucun devoir, même devant le plus ingrat, et si l'on cherche du secours, on peut compter sur le saint plus fermement que sur tout autre. Son humilité et son ascétisme le préservent des appétits égoïstes, et mesquins qui mettent tant d'obstacles aux rapports sociaux; la pureté de ses vertus nous purifie par contre-coup. En lui seul; la pureté, la charité, la patience, la maîtrise de soi atteignent leur perfection.

Qu'est-ce donc, à côté du saint, que l'homme dominateur, l'homme fort de Nietzsche? James a la plus grande pitié pour le héros à la figure sèche et dure qui ne connaît que le monde matériel. Peut-être est-il utile à l'univers qu'il y ait des hommes de types différens. Mais un monde composé d'« hommes forts » serait inhabitable, un monde composé de saints serait délicieux. Lorsque sur terre paraissent un saint François, un Gratry, leur sens du mystère, leur enthousiasme, leur bonté sont un rayonnement.

Il est à peine besoin de dire quelles objections a soulevées cette conception du sentiment religieux : elles sont manifestes. Comme James le craignait, on a été parfois étonné des procédés par lesquels il entendait mettre d'accord les expériences religieuses avec les habitudes d'esprit moderne, et, malgré ses bonnes intentions, on a bien failli lui reprocher de rabaisser quelque peu un sujet sublime. On a remarqué aussi l'aspect tout personnel de cette conception qui fait de Dieu quelqu'un d'intérieur et d'incommunicable, de la religion quelque chose qui, au lieu d'être créé et éternel, se ferait sans cesse et renaîtrait dans chaque âme religieuse. On a signalé encore que pour James tout l'aspect intellectuel, l'aspect d'organisation, l'aspect social, les institutions et le culte collectif s'évanouissaient. Et assurément ce qu'a dit James peut être critiqué au nom des dogmes, comme au nom des philosophies. Mais il paraît bien cependant, et il paraîtra de plus en plus que sa psychologie apporte un appui précieux aux doctrines de l'esprit et de la vie morale. Comme il arrive souvent, on voit mieux aujourd'hui dans ses théories ce qui choque; on discernera plus tard quels services elles peuvent rendre. Beaucoup de philosophes prétendaient

bannir le sentiment religieux comme inexplicable et antiscientifique. Par son analyse originale, James le rattache à la psychologie générale ; il en garantit la durée en plaçant sa source dans la vie même, dans le subconscient en relation continue avec la personnalité claire ; il a rendu impossible au nom de l'expérience les négations sommaires qui intervenaient au nom de cette même expérience ; il a donné aux sentimens religieux leur place normale dans la vie de l'humanité.

IV

La physiologie, à mesure que James l'étudiait, lui avait paru réclamer au-dessus d'elle la psychologie. A son tour, la psychologie, par l'intermédiaire du sentiment religieux, lui semble incapable de se suffire. On a beau dire, on a beau faire, écrit-il, l'univers est notre maître. Nous avons tous un mystérieux sentiment de l'éternel ensemble, et ce n'est pas pure curiosité : notre attitude dans la vie dépend des opinions que nous avons sur les problèmes essentiels. Voilà donc James conduit au seuil de la métaphysique. Comment cet ennemi de l'esprit de système allait-il se comporter ? Succomberait-il à la tentation de construire lui aussi une image du monde ? Non point : cet empiriste est inébranlable. Même en métaphysique, sa méthode est ce qu'il a appelé d'un mot emprunté à Pierce : le pragmatisme. Elle consiste à « éprouver » les idées et les sentimens, et à ne les juger que sur leurs fruits ; elle permet de n'avoir aucun système, et d'admettre toutes sortes de conclusions particulières, pourvu qu'elles soient vérifiées par la pratique. James généralise ici ce que nous l'avons vu faire pour l'étude de l'esprit : l'observation directe est sa seule loi.

Elle le conduit tout de suite à massacrer tous les systèmes abstraits construits rationnellement par la plupart des philosophes. L'inexactitude de la raison raisonnante est déjà grande, comme on l'a constaté quand il s'agit d'étudier notre propre conscience : mais quand elle s'applique à construire l'univers, sa fantaisie ne connaît plus de frein. Les philosophes par exemple ont coutume de parler du monde comme s'il formait un tout ordonné, ayant son unité. C'est un jardin à la française avec ses plates-bandes, ses massifs, ses miroirs d'eau, son architecte et son plan. Or l'expérience ne révèle rien de tel. Au lieu d'un

monde bien ratissé, et immobile, elle constate quelque chose qui pousse en tous sens et qui n'est pas fini. Nous imaginons un monde comme un théorème, comme une formule d'où tout découlerait, ou comme une vaste machine toute construite. Mais cette unité est illusion, ou du moins elle ne nous est pas enseignée par l'expérience. Au contraire, tout semble varié et inégal. Il ne faut pas dire, conclut James, qu'il y a un univers; il faut parler d'un *plurivers*, d'un *multivers*. Il ne faut pas dire qu'il y a une formule nécessaire à quoi tout se réduit : pour sa part, il croit à la réalité irréductible de la vie, du sentiment, de la liberté; il ne pense pas que l'on puisse les enfermer arbitrairement dans le cercle intellectuel de nos idées abstraites; il proclame la diversité, l'imprévu de la nature et de l'homme.

Il a donc attaqué avec son entrain habituel tous les systèmes contraires qui prétendent démontrer l'impossibilité de ce que révèle l'expérience. Lorsque la logique et le réel sont en désaccord, ce n'est pas le réel qui doit se plier à la logique, mais la logique qui doit céder. La logique est une manière d'imagination. Cette croyance est partout dans les chapitres de l'*Univers pluralistique* où James examine et charge tour à tour les systèmes, non seulement le matérialisme, mais tous les spiritualismes qui admettent une seule substance, une unité jugée factice. Il défend avec vivacité, avec éloquence, parfois avec poésie la conception pluraliste. Les philosophies ont toujours visé à débrouiller le monde, à se débarrasser de l'apparent fouillis dont il est encombré. A l'enchevêtrement qui d'abord s'offre aux sens, ils ont substitué des conceptions bien ordonnées et conformes au principe d'économie. Elles tendent toutes à faire du monde quelque chose qui soit net, qui ait, dit James, de la propreté, qui soit pénétré d'intellectualité quant à sa structure interne. Après tous ces tableaux, où triomphe le rationalisme, le monde pluraliste fait triste figure; il est désordonné, il est tourmenté. Mais il est vivant. L'autre était figé. Qu'est-ce que cet absolu dont on nous parle? On nous dit que comme absolu le monde est un et parfait. Mais l'absolu ne hait, ni ne pâtit, ni n'aime; il ne connaît ni besoin, ni désirs, ni aspirations, ni échecs, ni amis, ni ennemis, ni victoires, ni défaites. Et moi, dit James, je suis un être fini, je n'ai ni yeux, ni oreilles, ni cœur, ni intelligence pour quoi que ce soit d'un genre opposé à ces

réalités-là et la félicité stagnante de la perfection appartenant en propre à l'absolu m'émeut aussi peu que je l'émeus moi-même ; je ne suis pas comme un spectateur du roman cosmique, et je ne puis assister indifférent aux actes des personnages, héros ou traîtres, car je suis un personnage, j'ai mes sentimens, mes intérêts, mes préférences. Vous me mettez hors du temps, et le temps est la réalité dans laquelle je suis plongé. L'univers, dans lequel chacun de nous se sent intimement chez soi, est peuplé d'êtres ayant chacun son histoire qui vient, en se déployant, s'insérer dans la nôtre ; d'êtres que nous pouvons aider dans leurs vicissitudes, comme ils nous aident dans les nôtres. Cette satisfaction, l'absolu nous la refuse, nous ne pouvons rien pour lui ni contre lui, car il vit en dehors de toute histoire.

Une raison généralement invoquée en faveur de l'absolu, c'est qu'en l'admettant, on fait apparaître le monde comme rationnel et les hommes sont sensibles à cet avantage. L'humanité est ainsi faite qu'elle a de la considération pour ce qui est immobile et de la défiance pour ce qui change. Croire qu'il y a un monde habitable tout constitué comme une maison construite où il n'y a qu'à s'installer est logiquement agréable. Mais si vous voulez tant d'ordonnance, vous péchez par une sorte de volupté. Cette satisfaction que vous donne le monde organisé et administré, réglé mécaniquement, de quelles difficultés n'est-elle pas payée ? L'intelligibilité satisfait, mais elle coûte. Vous vous rassurez en vous disant que, si tourmenté que soit le Cosmos en apparence, la paix est installée à l'intérieur, à demeure, et par là, vous pensez avoir la sécurité. Cependant l'absolu parmi bien des choses inintelligibles fait surgir le problème du mal ; il nous laisse dans un grand embarras quand nous nous demandons comment sa perfection peut exiger des formes particulières aussi affreuses que celles qui assombrissent le monde. L'absolu parfait est la source de toutes sortes de choses inégales, et « la perfection a pour premier effet l'épouvantable imperfection de toute expérience finie. » Voilà un rationalisme au fond bien irrationnel ! La métaphysique pluraliste se joue de ces énigmes. Elle admet hardiment que le monde vit et se fait, qu'il se dévide inachevé, qu'il est plein de réalités distinctes, particulières, de puissances diverses. Elle voit un Dieu sensible au cœur qui appelle les hommes à collaborer à ses fins ; elle

semble même en un sens admettre la conception d'un Dieu assisté de ses anges et de ses saints et combattant l'esprit du mal. Car dans l'ordre pratique la seule question qui se pose est de savoir comment l'existence du mal peut être diminuée. James conçoit la puissance divine comme ayant à lutter contre des tendances contraires et l'homme comme devant participer à cette œuvre. Il s'est exprimé sur ce sujet avec une complète franchise : « Tout ce que je sais, tout ce que je sens, tend à me persuader qu'en dehors du monde de notre pensée consciente, il en existe d'autres où nous puissions des expériences capables d'enrichir et de transformer notre vie... Le monde réel est autrement constitué, bien plus riche et plus complexe que celui de la science. J'ai donc à la fois des raisons pratiques et des raisons spéculatives de tenir à cette croyance particulière. Qui sait si la fidélité de chaque homme à ses humbles croyances personnelles ne peut pas aider Dieu à travailler plus efficacement aux destinées de l'univers ? »

Dans le monde ainsi conçu comment va donc se conduire l'homme ? C'est ce que William James s'est attaché à expliquer dans une partie de ses ouvrages qui passe, et parfois non sans raison, pour être hardie jusqu'au paradoxe. Il a mis à répondre à cette question un souci tout particulier, non pas seulement parce qu'elle était la conclusion nécessaire de ses méditations, mais aussi parce qu'il est par nature préoccupé de morale. On a même pu se demander si les maximes qu'il tirait de sa philosophie pour la conduite de la vie n'étaient pas les inspiratrices mystérieuses de toute cette philosophie ; on a pu se demander s'il n'y avait pas peut-être à son insu, au fond de toutes ses recherches, le désir de trouver et de justifier des règles pratiques. James est instinctivement préoccupé des hommes et de l'avenir du monde ; c'est chez lui affaire d'éducation, — il était le fils du Rev. Henry James presbytérien, puis swedenborgien ; c'est aussi un penchant, une sympathie, un élan généreux, que ses adversaires ont été les premiers à reconnaître.

Le pragmatisme, comme doctrine morale, tend à nous donner une notion nouvelle de la vérité. Il n'est plus question pour William James de conformer ses actes à certains principes préétablis, de régler le réel sur les idées abstraites, de penser, puis d'agir. Il renverse les termes. Puisque la logique et la

réalité ne sont pas d'accord, James modifie l'adage antique. Il ne dira pas : « Philosophons d'abord, nous vivrons ensuite. » Il dira : « Vivons d'abord, nous philosopherons après. » Il n'existe pas en effet de vérité abstraite à laquelle on puisse comparer les actes, nous n'avons pas de « montre » où prendre l'heure. Il n'y a que des actes multiples, divers, continus, et ces actes selon ce qu'ils sont nous révèlent le vrai. Par suite, la vérité n'a rien d'inflexible, d'immuable, elle n'est pas antérieure à l'expérience ; elle se crée dans l'expérience ; elle est moins « la vérité » qu'une série de vérifications. De même qu'il tire les principes de la vie intellectuelle non de la raison, mais de l'action, William James veut tirer ainsi de l'action les principes de la vie morale. La vérité n'est pas la conformité de nos idées ou de nos actes à telle réalité donnée d'avance ; elle est le service que rend une idée dans l'accomplissement d'un acte. Nous créons quelque chose du monde en agissant, nous faisons rendre à la nature ce que sans nous elle ne donnerait pas ; mais nous créons aussi notre foi ou notre force, notre principe d'énergie, de volonté et d'action. Nous « faisons » la science qui n'est pas antérieurement à nous dans la nature ; nous ne la découvrons pas comme un secret qui existe sans nous ; de même nous créons la vérité. Nous recevons le bloc de marbre, mais nous y sculptons la statue.

Ici le pragmatisme a utilisé des notions nouvellement émises par les savans. On sait que, pour certains contemporains, la science n'est pas une œuvre de la nature, mais une activité humaine, c'est une manière d'imposer des lois à la nature, parce que l'esprit ne peut se l'assimiler que sous cette forme. De là le rôle considérable de l'hypothèse dans les sciences. Le mathématicien Henri Poincaré a écrit sur ce sujet des pages qui sont tout de suite devenues classiques. On aurait grand tort de leur faire dire ce qu'elles ne disent pas et de prendre M. Henri Poincaré pour un pragmatiste sans le savoir. Il a exactement limité ce qu'il voulait faire, et ce n'est pas une théorie générale de la connaissance qu'il a exposée, mais un point de vue sur les rapports de la science et de l'esprit. Il a très bien expliqué par exemple comment les sciences sont des conventions, comment la géométrie aurait pu être différente, comment des formules telles que « la terre tourne » n'ont pas une valeur absolue ; il a montré que les grandes hypothèses servent à trouver des

conséquences qui sont utiles et que par cette raison elles sont vraies ; ce sont, selon un mot qui a fait fortune, des conventions qui ont réussi. Par analogie avec ce raisonnement, le pragmatisme demande s'il n'est pas possible de tirer de l'expérience les grands principes qu'il faut tenir pour vrais. De même qu'une hypothèse vraie est pour les savans celle dont l'on tire des conséquences utiles, de même une croyance vraie est une croyance vérifiable par son efficacité, une croyance bienfaisante. La vérité ainsi est relative ; elle dépend des circonstances ; elle est fragmentaire, elle devient quelque chose de variable de fugitif, et elle met quelque peu en déroute la notion qu'on est accoutumé d'en donner.

On devine quelles objections une telle doctrine a soulevées. Les adversaires ont eu d'autant plus beau jeu, que quelques disciples subtils, pleins de fantaisie et de verve, ont fait du pragmatisme un pur opportunisme philosophique. Le vrai est devenu l'utile. la fin a justifié les moyens, et ainsi s'est développée, surtout en Italie, une doctrine qui est un machiavélisme rajeuni, et qu'on a appelé, d'une manière spirituelle, le manuel des menteurs. Elle n'est pas, faut-il le dire ? la philosophie où William James souhaitait d'aboutir. Comme d'autres doctrines qui valent mieux que leur réputation, comme l'épicurisme, comme l'utilitarisme, le pragmatisme porte la peine de son nom. La doctrine morale de James est au fond des plus élevées ; elle demande à l'homme un effort continu ; elle exige de lui l'amour du sacrifice ; elle proclame que c'est dans l'héroïsme seul qu'est caché le mystère de la vie ; elle fait l'apologie des vertus guerrières et de la pauvreté. Sur ces sujets, William James multiplie les affirmations catégoriques : il écrit que « sur la scène du monde l'héroïsme seul tient les grands rôles, » et qu'un homme ne compte pas, quand il est incapable de faire aucun sacrifice ; il professe que la vie atteint dans la guerre « son degré supérieur de force et de grandeur ; » il déclare que « la peur de la pauvreté qui règne dans les classes cultivées est sans contredit la pire des maladies morales dont souffre notre civilisation contemporaines ; » il enseigne même que si la guerre cessait d'exister c'est dans le culte de la pauvreté librement consenti, ce vieil idéal monacal, que se réfugierait la vie héroïque. On ne dira pas que le pragmatisme ainsi compris est un opportunisme médiocre.

Mais on se demandera au nom de quoi le pragmatisme conclut à une action qui demande un effort peu naturel à l'humanité. Si James conseille aux hommes d'éprouver leurs idées par l'action, s'il leur recommande l'utile, il donne implicitement de l'utile une définition qui touche au sublime. Où la prend-il donc et de quel droit l'impose-t-il ? Il ne le dit pas clairement ; il a l'air de croire que cette conception d'utilité s'impose à tout homme sain qui prend conscience des conditions planétaires, qui sait que le monde tend vers le mieux et qui se sait intéressé à l'y aider. Dans un passage bien curieux il propose une sorte de « pari ; » il imagine l'hypothèse où l'homme aurait le choix. Supposez, dit-il, que l'auteur du monde s'adresse à vous et vous dise qu'il peut créer un monde imparfait, dont le salut n'est pas garanti, où il faudra consentir des risques et pour l'amélioration duquel il y aura lieu de travailler péniblement. Que direz-vous ? préférez-vous le néant à cet univers où l'activité est la loi ? Si vous êtes normalement constitué, dit James, vous n'hésitez pas. Et il ajoute ces mots significatifs : « Il y a chez la plupart d'entre nous une réserve de vie et d'entrain à laquelle un tel univers répond exactement : nous accepterions donc l'offre. » Cela est très américain. Est-ce très philosophique ? L'un des critiques de James, M. Schinz, professeur à l'Université de Bryn Mawr, en doute, et il accable le pragmatisme de sarcasmes. Mais, en même temps, il lui rend un hommage inattendu : il reconnaît que l'entreprise sociale du pragmatisme est bonne, il va jusqu'à dire que les vérités scientifiques n'ont rien à voir avec les aspirations humaines, et ainsi, tout en différant beaucoup de William James, il ne peut se dispenser de sentir dans sa philosophie quelque chose de vrai.

Il semble en effet que le philosophe de Harvard ait eu une intuition profonde et originale et qu'il n'ait pas su ensuite en accorder toutes les conséquences. La philosophie de l'action contient une critique très intéressante de l'intellectualisme et elle est sans doute appelée à prendre un plus grand développement. William James, merveilleusement à l'aise dans la psychologie, semble avoir été un peu embarrassé lorsqu'il a, dans le *Pragmatisme* et l'*Univers pluralistique*, abordé la métaphysique. Si la logique répond à une réalité, et le sentiment, l'intuition à une autre, comment distinguer ? quand peut-on avoir confiance dans la raison ? quelle est la règle qui indique l'instant où il

faut cesser de la suivre? quelle est la part du rationnel qui existe dans le monde? que vaut par suite la science? Autant de questions sur lesquelles James a eu dans l'ensemble un sentiment juste et qu'il n'a pas éclaircies. On comprend sa joie lorsque, lisant l'*Évolution créatrice* de M. Henri Bergson, il trouva précisément de quoi répondre à bien des interrogations qui se posaient devant lui. Il l'a exprimée avec la plus grande franchise et la plus charmante modestie. Une étude même rapide de William James ne serait complète que si l'on montrait en quoi il diffère et en quoi il se rapproche de M. Bergson. J'insisterais davantage si je ne savais que les lecteurs de la *Revue des Deux Mondes* auront prochainement le plaisir de lire une étude sur la philosophie bergsonienne. Qu'il suffise donc de rappeler en raccourci que l'*Évolution créatrice* apportait à James une critique complète de l'intellectualisme, et une description précise à la fois des pouvoirs et des limites de la raison. M. Henri Bergson n'est pas pragmatiste : on ne trouve chez lui ni le mot, ni la chose. Mais il a donné sur la genèse et le rôle de l'intelligence une étude dont les conclusions justifient avec plus de rigueur les vues de William James ; il a montré l'intelligence formée sur le modèle des solides et apte non seulement à construire la science, mais à atteindre par la science certaines réalités du monde matériel, il a magnifiquement décrit le domaine où la science est souveraine et celui où la connaissance scientifique n'est plus valable, il a fait voir le monde de l'esprit et l'univers même animés par un élan vital qui, étant continuité, durée et contingence, échappe à la prise de la logique, créée pour le discontinu, l'espace, et le déterminé. « Selon moi, écrit James avec enthousiasme, Bergson a tué l'intellectualisme définitivement et sans retour. » La vision de James se trouve confirmée par la critique bergsonienne. Peut-être cette critique, si James avait davantage vécu, aurait-elle été pour lui le point de départ de méditations nouvelles et lui aurait-elle permis de préciser ce qui demeure ambigu et parfois décevant dans la notion de pragmatisme.

Le grand mérite de William James est d'avoir apporté une méthode, et dans l'ensemble de s'en être servi avec beaucoup de dextérité et de vigueur. Contre les excès de l'intellectualisme, contre les prétentions romantiques du scientisme qui voulait

tout réduire en idées abstraites, puis en lois, il a fait un effort original, et dont l'effet durera. Par la fraîcheur de son observation, il a donné une peinture nouvelle de la vie de l'esprit. Par sa robuste confiance dans l'expérience, il a renvoyé dans les nuées des manières de philosopher inutiles. Son œuvre porte la marque du caractère anglo-saxon. Elle en a le réalisme et aussi nous l'avons dit le mysticisme ; elle recèle une certaine insouciance des idées générales, la défiance des abstractions. Dans la sage cité des abeilles que nous peint un conte de Kipling, on voit des insectes étrangers s'introduire et déposer des germes mortels qu'ils appellent des « principes. » Comme la ruche du conteur anglais, l'univers de William James est libéré de ces notions abstraites. Les faits y ruissellent. C'est un monde vivant, plein de suc, un monde charnu qui contraste agréablement avec cet univers famélique, décharné et comme râpé que représente l'école de l'absolu.

Ce rappel aux réalités intervient à point à une époque où en politique, en morale, comme en philosophie, règne un goût de l'abstrait qui cause de grands ravages. Taine a merveilleusement montré, dans l'*Ancien Régime*, les méfaits de l'esprit jacobin et du radicalisme social ou politique étranger à toute psychologie. L'un des plus brillants adversaires de James est presque tenté de lui pardonner pour avoir heureusement réagi contre le préjugé répandu dans les démocraties que les systèmes sont faits pour être appliqués à la vie, contre le fléau social de la science mise à contribution hors de propos, contre la pédagogie et la morale syllogistique des écoles. William James a travaillé à cette œuvre avec beaucoup d'art et beaucoup d'élévation ; il a servi la cause de l'humanité en défendant les droits de l'enthousiasme et de l'héroïsme ; et, en rendant à la nature, comme à l'esprit humain, la contingence et la force créatrice, il a fait rentrer dans l'univers la vie multiple que l'abstraction méconnaît. Son œuvre apparaît comme une démonstration, à l'adresse des logiciens modernes, de la parole du poète anglais : « Il y a plus de choses dans le ciel et sur terre, Horatio, que vous n'en rêviez dans votre philosophie. »

ANDRÉ CHAUMEIX.

LA QUERELLE

DE

FORBIN ET DE DU GUAY-TROUIN

Pendant la guerre de la Succession d'Espagne, la marine française, qui avait à lutter contre les flottes alliées de l'Angleterre, de la Hollande et du Portugal, resta sur la défensive. Ce n'est pas qu'elle eût été presque anéantie à la bataille de la Hougue, comme quelques historiens l'ont écrit. Cette bataille, que Tourville livra contre un ennemi deux fois supérieur, sur l'ordre formel de Louis XIV mal informé, ne fut en réalité désastreuse que pour les prétentions de Jacques II au trône d'Angleterre.

Nous y perdîmes une quinzaine de vaisseaux; mais un vigoureux effort fut fait immédiatement par nos chantiers de construction pour les remplacer, et même pour en augmenter le nombre. Les *États abrégés de la marine*, ces merveilleux manuscrits destinés au Roi, que l'on conserve précieusement aujourd'hui rue Royale, montrent qu'au 1^{er} janvier 1696, 13 vaisseaux de premier rang, 6 de second rang, 11 de troisième rang et 7 de quatrième rang, avaient déjà été reconstruits depuis 1692, l'année de la Hougue. Au commencement du xviii^e siècle, notre marine était donc encore très forte; en 1704, une armée navale de 50 vaisseaux, sans compter les frégates, les galères et autres bâtimens légers, put être mise en mer sous le commandement du comte de Toulouse, amiral de France, et livrer devant Malaga une bataille indécise contre une flotte anglo-

hollandaise de 62 bâtimens. Si, à partir de cette date, aucun armement considérable ne fut plus effectué jusqu'à la mort de Louis XIV, il faut l'attribuer au mauvais état de nos finances. La France était épuisée, le trésor royal à sec. Voilà pourquoi nos vaisseaux restèrent dans les ports. Quelques-uns seulement furent armés en course, soit aux frais de l'État, soit aux frais d'armateurs particuliers, réunis le plus souvent en compagnies financières dont faisaient partie les plus grands seigneurs de la Cour, des princes du sang, des ministres même.

Parmi les hommes de mer qui s'illustrèrent dans cette période de notre histoire, il faut citer Forbin et du Guay-Trouin. Jean-Bart était mort : son fils, qui devait devenir vice-amiral, servait sous Forbin.

La guerre de course est bien décriée aujourd'hui ; il est certain qu'elle n'a jamais eu d'effet décisif sur le résultat des grandes guerres historiques : cependant, la destruction, ou simplement la dispersion de flottes marchandes destinées à ravitailler les armées de terre, ont eu souvent la plus grande influence sur le sort de celles-ci. En 1707, une flotte de 120 voiles, escortée par 5 vaisseaux de guerre anglais, portant en Portugal des approvisionnemens, des troupes et des chevaux, pour l'armée alliée qui opérait en Espagne, fut dispersée à la suite d'un combat sanglant livré par Forbin et du Guay-Trouin. Elle aurait pu être entièrement capturée, si ceux-ci avaient agi de concert. A propos de ce combat, une querelle, célèbre à l'époque, éclata entre les deux chefs ; c'est cet épisode peu connu que nous allons essayer de raconter, d'après des documens en partie inédits. Il montre une fois de plus que, lorsque deux chefs militaires doivent coopérer à une même action, il importe que l'un des deux soit subordonné à l'autre d'une façon précise ; et, bien que cette histoire soit vieille de plus de deux cents ans, peut-être y trouvera-t-on encore quelque raison d'actualité, en ce moment où nos deux escadres principales sont commandées par des amiraux de même grade, indépendans l'un de l'autre.

I

Au commencement de l'automne de l'année 1707, trois escadres se trouvaient réunies sur la rade de Brest. La plus importante, commandée par le chef d'escadre Jean-Baptiste du

Casse, était en partance pour les Antilles, où elle avait mission de soutenir à la Havane et à Saint-Domingue les droits du petit-fils de Louis XIV, comme roi d'Espagne. Les deux autres, commandées par Forbin et du Guay-Trouin, attendaient les ordres du Roi.

Forbin, quoique issu d'une ancienne et illustre famille de Provence, et cousin du cardinal de Forbin-Janson, était arrivé péniblement, en passant par tous les grades de la marine, jusqu'à celui de chef d'escadre, qu'il ne devait pas dépasser. Il était d'une bravoure incontestable, et s'était signalé par maintes actions d'éclat; mais on lui reprochait un certain manque d'intelligence à entrer dans les vues de ses chefs, peu de souplesse, et peut-être trop d'ardeur pour ses intérêts particuliers. Ses inférieurs, sur lesquels il rejetait volontiers la responsabilité des insuccès dus à ses erreurs personnelles, ne l'aimaient pas. Il avait cinquante et un ans.

Du Guay-Trouin, adoré au contraire de ses officiers et de ses matelots, était dans toute la force de la jeunesse et l'éclat d'une gloire naissante. Né à Saint-Malo, d'une famille d'armateurs assez obscure, il avait commencé par commander, sans le moindre brevet, des navires armés en course par son frère. Sa vive intelligence, son audace, son coup d'œil infailible de manœuvrier, son sang-froid imperturbable au milieu des événemens de mer les plus terribles, l'avaient vite rendu célèbre. A vingt-quatre ans, il avait été nommé d'emblée capitaine de frégate légère dans la marine royale, et en 1707, au moment où s'ouvre ce récit, âgé de trente-quatre ans, il commandait en chef, bien que simple capitaine de vaisseau, une escadre indépendante de six bâtimens, composée de quatre vaisseaux à deux ponts, et de deux frégates.

Il est vrai que, si les bâtimens appartenaient au Roi, les frais de leur armement avaient été payés par un groupe d'armateurs de Saint-Malo, dont son frère Trouin de la Barbinais et lui-même. Cette combinaison, qui paraît étrange aujourd'hui, était fréquente à cette époque de pénurie du trésor royal. N'en médions pas trop; qui sait si les mêmes raisons budgétaires ne nous engageraient pas à y revenir un jour ou l'autre? Elle constituait une véritable entreprise commerciale entre le Roi et ses sujets, et les bénéfices, provenant des prises, étaient répartis, d'après des règles déterminées, entre ceux-ci et l'État.

L'escadre de Forbin, entièrement armée aux frais du trésor royal, et celle de du Guay-Trouin, armée par des particuliers, se trouvaient donc dans des conditions quelque peu différentes. Si nous insistons sur ce point, c'est que peut-être faudra-t-il y voir un des motifs de la différence de conduite des deux chefs sur le champ de bataille, différence qui amena entre eux le conflit que nous entreprenons de raconter.

Forbin venait de rentrer d'une croisière très dure dans la mer du Nord, qu'il avait poussée jusque dans la Mer-Blanche. Parti de Dunkerque le 11 mai 1707, avec neuf bâtimens, il s'était dès le lendemain, à la suite d'un glorieux combat, emparé de deux vaisseaux de guerre anglais et de 22 bâtimens de commerce qu'ils convoaient. Après avoir ramené ses prises à Dunkerque, il était reparti le 8 juin, avait doublé le cap Nord, et apparaissant à l'improviste dans la Mer-Blanche, avait pris et brûlé plus de 40 bâtimens anglais et hollandais; puis, se doutant qu'il serait attendu au retour, à l'entrée de la Manche, par des forces supérieures, il avait trompé habilement tout le monde par de faux avis, et ramené heureusement son escadre à Brest, par le Nord de l'Écosse et de l'Irlande. Il était au mouillage depuis le 24 septembre.

Du Guay-Trouin était sur rade depuis la fin d'août, de retour d'une campagne peu fructueuse sur les côtes de Portugal, où il avait attendu en vain la riche flotte du Brésil; celle-ci avait passé entre les mailles de sa croisière, et, à bout de vivres après quatre mois de mer, il était revenu à Brest, fort dépité de n'avoir pu tirer parti de l'armement le plus considérable qu'il eût encore eu sous ses ordres. Il fit caréner ses bâtimens, pendant qu'ils se ravitaillaient, et, brûlant du désir de prendre sa revanche, il proposa au secrétaire d'État à la Marine, M. de Pontchartrain, de se joindre à l'escadre Forbin et d'aller croiser ensemble à l'entrée de la Manche pour y attendre les flottes marchandes anglaises venant de Lisbonne. En outre, en véritable homme de guerre, il entrevoit la possibilité de profiter de cette réunion de vaisseaux pour effectuer quelque action plus militaire que la prise de simples bâtimens de commerce, et il demande la permission d'aller enlever les vaisseaux de guerre anglais qui pourraient se trouver sur les rades de Plymouth et de l'île de Wight. Mais cette proposition effarouche la Cour.

Pontchartrain lui répond d'abord que, s'il approuve l'idée de se joindre à Forbin pour quelque croisière, celle d'une attaque sur les rades de Plymouth et de l'île de Wight lui paraît présenter plus d'inconvéniens que d'avantages ; il l'engage à demander conseil au marquis de Coëtlogon, commandant la marine à Brest, et à en conférer avec Forbin. Puis, ayant reçu les lettres de ceux-ci, il envoie à du Guay-Trouin les instructions suivantes :

« Monsieur,

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite le dix de ce mois, et j'en ay rendu compte au Roy : Sa Majesté est satisfaite de votre bonne volonté et du zèle que vous avez marqué en proposant de vous joindre à M. de Forbin pour aller faire quelque expédition dans les rades de Plimouth et de l'île de Wight. J'avois prévu les inconvéniens que MM. de Coëtlogon et de Forbin y ont trouvés ; ainsy je n'en suis pas surpris : cependant Sa Majesté approuve que vous alliez avec le comte de Forbin jusqu'au cap Lezard, et que vous croisiez avec luy jusqu'à ce que les vents lui permettent de faire sa route. »

Cette route, c'était celle de Dunkerque où Forbin devait désarmer son escadre pour l'hiver.

En outre des inconvéniens d'ordre militaire qu'il prévoyait, Pontchartrain avait un autre motif, d'ordre politique, pour interdire au vaillant marin de risquer ses vaisseaux dans une attaque sans intérêt immédiat contre les bâtimens de guerre anglais mouillés à Plymouth ou à l'île de Wight. Il savait, par les agens secrets qu'il entretenait en Angleterre, qu'une flotte marchande très nombreuse devait porter en Portugal et en Catalogne des secours importans en vivres, munitions, troupes et chevaux, secours dont l'armée anglo-portugaise, qui luttait en Espagne contre le petit-fils de Louis XIV, avait le plus grand besoin depuis sa défaite à Almanza, le 13 avril 1707, par le maréchal de Berwick ; le Duc d'Orléans avait mis le siège devant Lérída ; il importait donc, pour réduire cette place et consolider la situation du maréchal, de détruire ou de disperser ce convoi, et c'est à cette besogne que le ministre comptait employer Forbin et du Guay-Trouin. Le 12 octobre, il leur envoie à chacun séparément l'avis suivant :

« M. de Saint-Clair, capitaine de vaisseau, qui commande

la marine à Calais, m'écrivit qu'il y avait aux Dunes, le 3 de ce mois, une flotte de 100 bâtimens marchands, escortée par 4 ou 5 navires de guerre, qui n'attendait que des vents d'amont pour entrer dans la Manche. »

La destruction de cette flotte, telle est donc la mission bien déterminée que reçoivent les deux marins; mais, il convient d'y insister, indépendamment l'un de l'autre; du Guay-Trouin n'est pas mis sous les ordres de Forbin : il est seulement autorisé à croiser avec lui à l'entrée de la Manche, jusqu'à ce que les vents permettent à celui-ci de faire route pour Dunkerque. Si, dans cette croisière, ils rencontrent la flotte ennemie, tant mieux; ils la détruiront plus sûrement à eux deux; s'ils ne la rencontrent pas avant leur séparation, Forbin pourra la trouver en allant à Dunkerque, et s'il la manque, c'est du Guay-Trouin qui ne saurait la laisser échapper en restant en croisière entre Ouessant et les côtes d'Angleterre. Ces instructions, en apparence si bien combinées dans le silence du cabinet, devaient en réalité permettre à la plus grande partie de celle-ci d'échapper, parce que, aucun des deux chefs n'ayant été mis sous les ordres de l'autre, il n'y eut entre eux aucune entente préalable, et qu'au moment du combat, aucun d'eux ne donna d'ordres en vue d'une attaque combinée.

Le 19 octobre 1707, les deux escadres sortirent ensemble de la rade de Brest en même temps que celle de du Casse.

« Beau temps, vents d'Est : dans l'Iroise nous nous sommes séparés; du Casse a fait sa route; du Guay et moi celle des côtes d'Angleterre pour y chercher fortune, attendant un vent d'Ouest qui nous menât à Dunkerque. »

Ainsi s'exprime Forbin au commencement de son rapport sur le combat du 21 octobre. Il semble que les deux chefs aient tenu dès le premier jour à marquer leur indépendance l'un de l'autre, car il résulte des rapports des commandans que, pendant toute la journée du 20, Forbin serra le vent, faisant route au N.-N.-E., tandis que du Guay-Trouin gouvernait bon plein, plus près du Nord que du N.-N.-E. Il en résulte que, le 21 au matin, les deux escadres étaient séparées par une distance de 12 milles, celle de Forbin étant au vent. Dans ses *Mémoires*, du Guay-Trouin s'exprime ainsi :

« Estant tous arrivés à l'ouvert de la Manche, j'allois me séparer d'avec M. le chevalier de Forbin, et déjà je m'en estois

éloigné de quatre lieues, quand je m'aperçus qu'il changeoit de route et de manœuvre. »

Forbin venait en effet de découvrir au lever du jour la flotte marchande destinée au Portugal, composée de 120 voiles, et escortée par 5 vaisseaux de guerre anglais. Elle faisait route au S.-S.-O., afin de contourner l'île d'Ouessant.

Il existe dans les archives de la marine de nombreux documens originaux qui permettent, en les comparant entre eux, de se rendre un compte exact du combat qui eut lieu le même jour. Ce sont d'abord les rapports officiels des deux chefs ; puis, les rapports individuels de leurs capitaines ; les dépositions, faites à Brest, par les commandans anglais faits prisonniers ; plusieurs lettres particulières de du Guay-Trouin à M. de Pontchartrain ; enfin une relation du combat rédigée dans les bureaux, assez longtemps après, car elle mentionne les récompenses accordées par le Roi, et résume les avantages politiques qui résultèrent de cette affaire. C'est à ces sources que nous avons puisé les détails qui vont suivre. S'ils sont quelquefois en contradiction avec les mémoires de Forbin et de du Guay-Trouin, surtout avec les premiers, nul sans doute ne s'en étonnera. Les auteurs de *Mémoires* sont généralement portés à s'étendre avec complaisance sur les faits qui sont à leur avantage, et à glisser légèrement sur les autres ; quelquefois même à laisser ceux-ci dans l'ombre. L'histoire impartiale doit rétablir la vérité ; elle n'est intéressante et instructive qu'à cette condition.

L'escadre de Forbin comprenait les huit bâtimens suivans : le *Mars*, vaisseau de 3^e rang, de 600 tonneaux et 54 canons, commandé par Forbin lui-même, chef d'escadre ; la *Dauphine*, vaisseau de 3^e rang, de 700 tonneaux et 60 canons, commandé par le chevalier de Roquefeuille, capitaine de vaisseau ; le *Fidèle*, vaisseau de 3^e rang, de 800 tonneaux et 56 canons, commandant Hennequin, capitaine de frégate ; le *Protée*, vaisseau de 3^e rang, de 480 tonneaux et 48 canons, commandé par le comte d'Illiers, capitaine de vaisseau ; le *Griffon*, vaisseau de 4^e rang, de 530 tonneaux et 44 canons, commandé par le chevalier de Nangis, capitaine de vaisseau ; puis venaient trois anciennes prises anglaises, réarmées à Dunkerque ; le *Blackwall*, de 460 tonneaux et 54 canons, commandé par le chevalier de Tourouvre, capitaine de vaisseau ; le *Salisbury*, de

450 tonneaux et 52 canons, commandant Barth, capitaine de vaisseau, et le *Gerzé*, de 390 tonneaux et 46 canons, commandé par François Cornil Bart, capitaine de frégate, fils du célèbre Jean-Bart.

L'escadre de du Guay-Trouin ne comptait que 6 bâtimens ; mais ils étaient d'un tonnage plus fort, et portaient plus d'artillerie que ceux de Forbin. C'étaient le *Lys*, vaisseau de 2^e rang, de 1400 tonneaux, armé de 72 canons, commandé par du Guay-Trouin, capitaine de vaisseau ; superbe navire, tout neuf, — il avait été lancé à Brest en 1706, — monté par 500 hommes d'équipage. Sur l'*État abrégé* de la marine au 1^{er} janvier 1707, on lit dans la colonne « observations » en face de son nom : « gouverne en perfection. » Puis venaient l'*Achille*, vaisseau de 3^e rang, de 1000 tonneaux et 64 canons, datant de 1705 ; il portait 400 hommes d'équipage et était commandé par le chevalier de Beauharnais, capitaine de frégate ; le *Jason*, vaisseau de 3^e rang, de 800 tonneaux et 54 canons, commandé par le chevalier de Courserac, lieutenant de vaisseau ; le *Maure*, vaisseau de 3^e rang de 650 tonneaux et 50 canons, commandé par M. de la Moinerie-Miniac ; la *Gloire*, vaisseau de 4^e rang, de 480 tonneaux et 38 canons, commandé par le chevalier de la Jaille, capitaine de brûlot ; enfin l'*Amazone*, frégate légère de 500 tonneaux et 40 canons, commandée par le chevalier de Nesmond, lieutenant de vaisseau ; cette frégate, construite spécialement pour la course, venait d'être lancée à Brest la même année ; c'était le meilleur marcheur de toute l'escadre.

On remarquera que tous les capitaines de du Guay-Trouin étaient d'un grade inférieur au sien, et inférieur à celui qu'aurait comporté dans la marine royale l'importance du bâtiment qu'ils commandaient. Cela tenait à ce que, dans les armemens faits par des particuliers, les capitaines étaient nommés au choix des armateurs, et que ceux-ci choisissaient toujours des officiers jeunes et hardis, sans tenir compte du grade ; on en avait même vu donner le commandement de corsaires, de petit tonnage, il est vrai, à de simples matelots. En fait, tous ses capitaines avaient été choisis par du Guay-Trouin lui-même.

La flotte marchande ennemie était convoyée par cinq vaisseaux de guerre anglais, dont deux à trois ponts : le *Cumberland*, de 82 canons, portant le guidon du chef d'escadre, Richard Edwards, et le *Devonshire*, de 90 canons ; un à deux ponts, le

Royal Oak de 76 canons, et deux frégates de 56 canons chacune, le *Chester* et le *Ruby*. Ces bâtimens naviguaient en ligne de file, au vent du convoi, dans l'ordre suivant : *Devonshire*, *Ruby*, *Cumberland*, *Chester*, *Royal Oak*; le commandant en chef était donc au centre de la ligne, ayant les deux frégates comme matelots d'avant et d'arrière.

Aussitôt qu'il aperçut l'ennemi, Forbin vira de bord et s'efforça de gagner l'avantage du vent : du Guay-Trouin imita sa manœuvre en forçant de voiles pour le rejoindre. Le commandant anglais ne reconnut pas tout d'abord à qui il avait affaire : trompé sans doute par les brumes du matin et par la distance, il crut voir, ainsi qu'il le dit plus tard, une troupe de pirates méprisables pour cinq gros bâtimens comme les siens ; il continua donc tranquillement sa route. Mais soudain Forbin vint au vent pour prendre des ris dans les huniers, alors qu'il était encore à six milles des Anglais, et du Guay-Trouin, quoique surpris de cette manœuvre, crut devoir l'imiter, bien que, dit-il dans ses *Mémoires*, « le temps eût permis de porter perroquets sur perroquets. »

Nous n'avons pu déterminer si Forbin prit un ou plusieurs ris ; les rapports et les mémoires disent « *les ris*, » sans spécifier autrement. Il eût été cependant bien intéressant de préciser ce détail, parce que du Guay-Trouin reprocha plus tard cette manœuvre à Forbin, et prétendit qu'en retardant l'attaque, elle avait permis à la plus grande partie de la flotte marchande de s'échapper. A cette époque où les voiles étaient souvent déformées par l'usage, ou mal coupées, lorsqu'un bâtiment voulait donner la chasse à un autre, il prenait un ris dans les huniers, afin de pouvoir mieux les « étarquer, » terme nautique qui signifie tendre la voile, afin de serrer le vent le plus possible : d'où le nom de ris de chasse donné au premier ris des huniers. En prenant le ris de chasse, Forbin n'aurait donc fait qu'une manœuvre toute naturelle, prouvant qu'il voulait joindre l'ennemi plus vite ; du Guay-Trouin l'ayant accusé d'hésitation et d'incertitude, il est probable qu'il prit deux ris. Il aurait agi ainsi afin de diminuer sa voilure et de la rendre plus maniable pendant le combat ; c'était une précaution judicieuse en certains cas, que les Anglais observaient aussi.

Quoi qu'il en soit, cette manœuvre attira l'attention de sir Richard Edwards et lui fit comprendre qu'il allait être attaqué

par des bâtimens de guerre ; il fit le signal à la flotte marchande de se sauver, pendant que lui-même venait en travers sous petite voilure pour protéger sa fuite.

Rendons ici hommage à la bravoure de ces cinq vaisseaux anglais, qui attendirent de pied ferme l'attaque de 14 bâtimens de guerre français, pour laisser aux bâtimens marchands qu'ils escortaient le temps de s'enfuir. Il est vrai qu'ils durent bien vite s'apercevoir que les Français arrivaient sur eux en deux pelotons séparés par une assez grande distance, et qu'ils purent espérer les détruire séparément.

En effet, du Guay-Trouin, impatienté de voir que Forbin ne se pressait pas d'arriver sur l'ennemi, et craignant de laisser échapper la flotte marchande, prit le parti d'attaquer seul sans plus attendre.

« J'étois pour lors de l'avant de M. le comte de Fourbin (*sic*, faute d'orthographe peut-être voulue) avec les vaisseaux de mon escadre, » dit-il dans son rapport officiel, écrit de sa main et daté du 31 octobre 1707, « et je l'avois attendu jusque-là avec mes basses voiles carguées et mes deux huniers bas ; mais voyant que la flotte (marchande) s'escartoit insensiblement et estoit même à plus d'une lieue et demye des convois, je connus bien que c'étoit une nécessité de commencer le combat avec ce que j'avois de vaisseaux, et que je ne pouvois plus différer sans donner aux ennemys l'occasion de se sauver, d'autant plus que la journée estoit fort avancée... »

Ce parti pris, du Guay-Trouin, sans plus s'occuper de Forbin, signale à ses bâtimens d'approcher de lui à portée de voix, et leur communique son plan d'attaque ; il ordonne à l'*Achille* d'aborder le *Royal Oak*, qui était en queue ; au *Jason* d'aborder le *Chester*, précédant le *Royal Oak*, il se réserve d'aborder lui-même le trois-ponts le *Cumberland*, au centre de la ligne ennemie, et ordonne à la *Gloire* de le suivre et de l'accoster dès qu'elle le verrait accroché au *Cumberland*, afin de lui jeter une partie de son équipage pour remplacer les hommes qu'il aurait lui-même jetés à bord de l'anglais ; enfin, il prescrit au *Mauve* d'aborder le *Ruby*, matelot d'avant du *Cumberland*, et à l'*Amazone*, le meilleur marcheur de son escadre, de donner sur la flotte marchande, à moins qu'elle ne s'aperçût que quelqu'un des nôtres eût besoin de son secours.

Comme on le voit, dans ce plan de combat, du Guay-Trouin

négligeait le plus puissant des vaisseaux ennemis, le trois-ponts le *Devonshire*, qui tenait la tête de la ligne anglaise et par suite se trouvait sous le vent de son attaque. Il comptait sur l'arrivée de Forbin pour empêcher ce vaisseau de virer de bord et de venir au secours de ses camarades. Et c'est bien ainsi que les choses se passèrent.

« Monsieur du Guay attaqua le commandant anglais avec un air à faire plaisir (rapport du chevalier de la Jaille, commandant la *Gloire*); celui-ci l'attendoit de pied ferme, en mettant ses huniers à fazier (*sic*) de sorte qu'ils n'eurent pas de peine à se joindre, etc. »

Sir Richard Edwards s'attendait peut-être à un combat d'artillerie en ligne, suivant l'usage des escadres à cette époque. Il comptait sans son hôte. Il avait à peine tiré sa première bordée qu'il fut enlevé à l'abordage, en un clin d'œil, par suite de la brillante manœuvre qu'effectua du Guay-Trouin et que celui-ci décrit ainsi :

« Ces ordres donnés, j'arrivai sur les ennemis, et faisant coucher tout mon équipage sur le pont, je donnai mon attention à bien manœuvrer. J'essuai d'abord, sans tirer, la bordée du *Chester*, matelot de l'arrière du *Cumberland*, ensuite celle du *Cumberland* même qui fut des plus vives. Je feignis dans cet instant de vouloir plier; il donna dans le piège; et ayant voulu arriver pour me tenir sous son feu, je revins tout à coup au vent, et par ce mouvement son beaupré se trouva engagé dans mes grands haubans, avant que de lui avoir riposté d'un seul coup de canon, en sorte que toute mon artillerie, chargée à double charge, et ma mousqueterie, l'enfilant de l'avant à l'arrière, ses ponts et ses gaillards furent dans un instant jonchés de morts. Aussitôt M. de la Jaille, mon fidèle compagnon d'armes, s'avança avec la *Gloire* pour exécuter ce que je lui avais ordonné; mais ne pouvant m'aborder que difficilement par rapport à la disposition où il me trouva, il eut l'audace d'aborder le *Cumberland* même de long en long. Il est vrai qu'il rompit son beaupré sur la poupe de mon vaisseau, dans le même moment que l'ennemi achevoit de rompre le sien dans mes grands haubans... »

Insistons un moment sur cette manœuvre. Par feindre de plier, il faut entendre que le *Lys* que montait du Guay-Trouin, au lieu de se ranger parallèlement au *Cumberland*, laissa porter pour passer à son arrière, entre lui et le *Chester* comme si, re-

connaissant la supériorité d'artillerie de l'anglais, il renonçait au combat. Le *Cumberland* donne dans le piège, c'est-à-dire qu'il laisse aussi porter pour tenir le *Lys* sous le feu de ses trois batteries de sous le vent; mais à ce moment, le *Lys* revient brusquement au vent, et se fait volontairement aborder par le *Cumberland*, qui l'aborde par le travers, ce que les marins appellent debout au plein, mettant son beaupré dans ses grands haubans, et au même instant, ou peu après, la *Gloire* éloigne le *Cumberland* sous le vent, et s'accroche à lui avec ses grappins d'abordage.

Le *Lys* avait justifié l'observation de l'*État abrégé de 1707* : « gouverne en perfection. » Il est vrai que ce vaisseau était entre les mains du manœuvrier le plus habile de son époque, habitué aux combats d'abordage, car l'abordage était la méthode ordinaire de combat des corsaires. Obligés de ménager les intérêts de leurs armateurs, il fallait qu'ils s'emparassent de l'ennemi en causant le moins de dommages possible à sa coque et à sa cargaison, et en risquant le minimum d'avarices pour leur propre bâtiment; l'abordage brusqué était le seul moyen d'arriver à ce résultat; il permettait aux corsaires, dont les équipages étaient toujours fort nombreux, d'enlever des bâtimens beaucoup plus gros et plus armés en artillerie qu'eux-mêmes, comme dans le cas présent.

Le *Cumberland*, en effet, se trouva balayé de l'avant à l'arrière par l'artillerie du *Lys* et par le travers par celle de la *Gloire*, tandis que des hunes des vaisseaux français pleuvait sur son pont une nuée de grenades; son équipage, à moitié décimé, ne put donc résister à l'assaut des Français qui s'élançèrent à son bord, partie par son propre beaupré, partie par les vergues de la *Gloire*, et bientôt il se rendait, amenant son pavillon. Ses mâts, criblés de boulets, tombaient peu après.

Laissant à la *Gloire* le soin de l'amariner, c'est-à-dire de remplacer son commandant par un officier français, de désarmer son équipage et d'en remplacer une partie par des matelots français, du Gay-Trouin fait déborder son vaisseau le *Lys* et jette un coup d'œil sur le champ de bataille. Il voit que ses instructions ont été suivies par ses vaillans capitaines. Le *Jason* a enlevé le *Chester* à l'abordage, le *Maure*, le *Ruby*; mais l'*Achille*, quoique secondé par l'*Amazone*, n'a pu encore réduire le *Royal Oak*; il n'a pu rester accroché à ce vaisseau par suite

de la houle; ses grappins d'abordage se sont brisés, et pour comble de malheur, une explosion terrible s'est produite dans sa batterie parmi des gargousses de poudre, lui tuant 80 hommes et détruisant presque entièrement sa dunette : il est en dérive sous le vent, occupé à réparer le désordre causé par cet accident. Du Guay-Trouin allait se porter contre le *Royal Oak*, lorsque Forbin arrive enfin sur le champ de bataille avec ses huit bâtimens intacts.

A cette vue, le *Royal Oak* laisse porter et prend la fuite, ayant d'ailleurs été fort maltraité par l'*Achille* et l'*Amazone*. Il ne restait donc plus que le *Devonshire* à réduire. Ce trois-ponts est attaqué par deux vaisseaux de l'escadre Forbin, le *Blackwall* que commande le chevalier de Tourouvre, et le *Salisbury*, commandant Barth. Mais sur mer, la bravoure ne suffit pas; il faut encore savoir manœuvrer; ces deux bâtimens manquent leur abordage et sont foudroyés par les trois batteries du majestueux vaisseau anglais. Ils allaient périr, lorsque du Guay-Trouin, n'écoutant que son courage, abandonne la poursuite du *Royal Oak*, et arrive à leur secours, avec la résolution d'aborder lui-même le *Devonshire*, malgré le mauvais état dans lequel l'a déjà mis son combat avec le *Cumberland*. Le *Mars* commandé par Forbin, qui s'était d'abord porté contre le *Ruby*, au moment où celui-ci se rendait au *Maure*, se tourne aussi contre le dernier survivant de l'escadre anglaise, avec les autres bâtimens de son escadre.

Remarquons que, faute évidemment d'une entente préalable, et faute d'ordres, aucun bâtiment français ne poursuit le *Royal Oak*, qu'il aurait été facile d'enlever, car il était en partie démâté.

Quant aux bâtimens marchands, l'*Amazone* seule, en vertu de ses ordres antérieurs, se met à leur poursuite.

Tous les autres s'acharnent sur le *Devonshire*, magnifique proie dont chacun veut avoir sa part. Entouré d'ennemis, ce vaisseau avait laissé porter, et manœuvrant d'une façon admirable, au dire des témoins, fuyait grand largue, embardant de temps en temps pour foudroyer de ses trois batteries ceux qui le serraient de trop près. Le *Lys*, marchant et gouvernant mieux que les autres, se trouva enfin en position de l'aborder, et déjà les vergues se croisaient, lorsque du Guay-Trouin s'aperçut que l'anglais brûlait; il n'eut que le temps de s'écarter pour n'être

pas embrasé lui aussi. On eut alors un spectacle terrifiant ; en moins d'un quart d'heure le feu se communiqua d'un bout à l'autre du bâtiment : les voiles et la mâture s'enflammèrent. La mer était houleuse ; le malheureux *Devonshire* n'étant plus appuyé par sa voilure se mit à rouler ; les sabords de sa batterie basse étaient ouverts ; l'eau l'envahit au roulis, et bientôt il coula sans que les bâtimens qui l'entouraient, gênés par la mer, et trop occupés eux-mêmes à se préserver de l'incendie, aient eu le temps de sauver son équipage.

Du Guay-Trouin rapporte que trois hommes seulement se sauvèrent à bord du *Lys*, il ne sait comment, et que 900 Anglais, dont 300 soldats passagers, périrent avec cet infortuné vaisseau, par la flamme et par l'eau. Dans ses *Mémoires*, écrits vingt ans plus tard, il s'exprime ainsi : « Le souvenir de ce spectacle me fait encore frémir d'horreur. » Et jusqu'à sa mort, il ne put parler de ce sanglant combat sans émotion, et sans admiration pour l'héroïsme des Anglais, qui, glorieux ancêtres de notre *Vengeur*, coulèrent sans amener leur pavillon.

Lui-même perdit près de 300 hommes, tant tués que blessés. La disparition du *Devonshire* mit fin au combat, puisque, le *Royal Oak* étant hors de portée, il ne restait plus d'ennemis à combattre. Quant à la flotte marchande, elle s'était enfuie dès le début dans toutes les directions ; très peu de ses bâtimens, une dizaine seulement, furent pris. Après la bataille, les deux escadres rentrèrent à Brest ; les vaisseaux de Forbin, intacts, arrivèrent les premiers, remorquant ou escortant le *Cumberland*, le *Chester* et le *Ruby* : ceux de du Guay-Trouin, ayant eu à réparer leur voilure, hachée par les boulets, n'arrivèrent que le lendemain, et du Guay-Trouin le dernier, le *Lys* étant resté quarante-huit heures sans pouvoir remettre une voile au vent, par suite de ses avaries.

II

Ce combat fit grand bruit. Forbin voulut s'en attribuer tout l'honneur, et, aussitôt arrivé à Brest, il dépêcha à Versailles un de ses commandans, le chevalier de Tourouvre, pour en rendre compte au Roi. Dans son journal, Dangeau s'exprime ainsi, à la date du 31 octobre :

« M. de Pontchartrain eut ce matin des lettres de Brest qui portaient qu'on avait vu passer deux vaisseaux anglais démâtés,

et qu'apparemment, comme il n'y avait pas eu de tempête, il fallait qu'ils eussent été démâtés dans un combat, et ce qui achevait de le faire croire était que le chevalier de Forbin et du Guay-Trouin, avec leurs escadres, étaient sortis de Brest pour aller attaquer cinq gros vaisseaux de guerre anglais qui convoyaient plusieurs bâtimens de transport chargés de troupes et de munitions de guerre et de bouche pour le Portugal. Cette nouvelle vient d'être éclaircie par le chevalier de Tourouvre, qui a rapporté que le chevalier de Forbin a pris trois gros vaisseaux dont il y en a déjà deux arrivés à Brest, que le chevalier de Tourouvre y a menés. Le troisième en était fort proche; outre ces vaisseaux, on en a coulé un à fond qui était à trois ponts et percé par cent pièces de canon, et le chevalier de Forbin donnait la chasse au cinquième qui a pris la fuite de bonne heure. Il a lâché nos armateurs après les vaisseaux de transport. On dit que sur le vaisseau qui a coulé à fond, étaient les principaux officiers des troupes qu'on envoyait au Portugal. »

Ainsi donc, Forbin, dans son rapport officiel daté du 27 octobre, apporté par Tourouvre, s'attribuait tout le mérite de la victoire. Il ne récrimine pas encore contre l'« insubordination » de du Guay-Trouin, comme il le fera plus tard; il dit : « L'escadre de M. du Guay, qui s'est trouvée fraîche carénée, a joint les ennemis avant nous et commencé le combat. » Il prétend s'être emparé de la frégate le *Ruby*, qui en réalité a été enlevée à l'abordage par le *Maure*. « Les deux frégates, dit-il, sont venues au secours de leur commandant : je suis arrivé avec l'escadre, j'ai abordé l'une de ces frégates et fait rendre... j'ai laissé le soin au sieur de la Moinerie, commandant le *Maure*, d'amariner le vaisseau que j'avais pris, et suivi M. de Tourouvre... » Enfin, en ce qui concerne le *Devonshire*, il s'exprime ainsi :

« La mer était grosse, le vent frais, le gros navire que nous chassions marchait bien et ne se battait qu'en retraite, M. de Tourouvre qui se trouvait le plus proche et qui voulait l'aborder a été passé par les armes, son mât de beaupré rompu, et toutes ses voiles en lambeaux. Le *Lys* étant frais caréné, et qui marchait mieux que nous, s'est mis par le travers de l'ennemy, l'a canonné et désemparé, ce qui nous donna des moyens d'approcher. Estant prest à l'aborder avec le *Salisbury* et le *Griffon*, le feu a pris dans la bouteille de l'ennemy et dans un instant à

toutes ses voiles, et nous n'avons eu le temps, le *Salisbury*, le *Griffon* et moi, que d'arriver pour éviter les flammes qui nous touchaient, etc.

En lisant ce rapport, dans lequel le rôle de son collègue est laissé dans l'ombre, on a l'impression très nette que Forbin n'a pas assisté à la première phase du combat, et quand on le compare à celui de du Guay-Trouin et à ceux des commandans, on reconnaît jusqu'à quel point son imagination méridionale le trompait. Du reste, la vérité ne tarda pas à être connue; dans ses conversations, le chevalier de Tourouvre rendit pleine justice à du Guay-Trouin; en outre, aux nouvelles qui lui arrivaient de Versailles, celui-ci avait senti s'allumer toute sa colère. Le 31 octobre, il avait envoyé à Pontchartrain un récit de la bataille; il lui écrit de nouveau pour en préciser les détails, surtout, dit-il, dans l'intérêt de ses officiers et de ses armateurs, et il demande que toutes les prises faites pendant et après le combat soient attribuées à son escadre, et aucune à celle de Forbin, puisque celle-ci n'y a contribué en rien. Les lettres privées des officiers des deux escadres achevèrent de remettre les choses au point. On commença alors à s'étonner que le *Royal Oak* eût pu s'échapper, et que si peu de prises eussent été faites. Pourquoi du Guay-Trouin et Forbin n'avaient-ils pas concerté leur attaque, de façon à s'emparer et des vaisseaux de guerre et de la flotte marchande? Au plus fort de ces critiques, les deux chefs arrivèrent à Versailles, et se rencontrèrent dans le cabinet de M. de Pontchartrain. Une scène des plus vives, dont les échos scandalisèrent alors toute la marine, eut lieu entre eux, du Guay-Trouin soutenant que, si la plus grande partie de la flotte marchande avait pu s'enfuir, c'était parce que Forbin avait perdu un temps précieux à prendre des ris inutiles; Forbin, lui, accusant son jeune collègue de n'avoir pas voulu agir de concert avec lui, et d'avoir ainsi, par une véritable insubordination, permis la fuite du *Royal Oak* et des bâtimens de transport.

La querelle devait durer longtemps. Dans ses *Mémoires*, publiés vingt-deux ans plus tard, Forbin s'exprime ainsi :

« Je me joignis au sieur Dugué (*sic*), il est hors de doute que nous aurions enlevé toute cette flotte si nous avions agy de concert. Avant que de commencer le combat, je voulus luy parler; mais vif comme il était, et beaucoup plus qu'il n'aurait

fallu, quoique d'ailleurs plein de courage et de valeur, il ne voulut jamais m'attendre. Ses vaisseaux étant espalmés de nouveau, il prit les devans, et sans avoir convenu de rien, comme j'ay dit, suivy d'une des frégates de son escadre pour le soutenir, il alla aborder le commandant; l'anglais fut démâté de tous ses mâts et se rendit... »

Puis un peu plus loin, il dit : « De cinq vaisseaux qui l'escortaient, il y en eut trois de pris, un de brûlé; le cinquième se sauva, avec toute la flotte, que nous aurions infailliblement enlevée, je le répète, si M. Duguay avait agy avec un peu plus de circonspection. »

A cette lecture, du Guay-Thouin sentit se réveiller toute son indignation. Il avait lui aussi écrit des *Mémoires*, qu'il ne voulait pas publier de son vivant, mais qui venaient d'être édités malgré lui à Amsterdam, par un nommé Villepontoux, après avoir été copiés subrepticement dans le cabinet du cardinal Dubois, à Meudon, au moment de la mort de ce ministre. Cette édition est d'ailleurs peu conforme au manuscrit; elle fourmille d'erreurs et d'omissions, dues à la hâte du copiste. Déjà malade de la maladie qui devait l'emporter, souffrant de ses anciennes blessures, en proie à la mélancolie qui atteint si souvent les hommes d'action lorsqu'ils vieillissent dans la solitude, le vieux loup de mer reprit néanmoins la plume, et écrivit une sorte de justification du combat de 1707, qu'il destinait à paraître comme préface de la véritable et définitive édition de ses *Mémoires*, qu'il se mit à préparer. La mort l'empêcha de mettre ce projet à exécution; cette préface fut trouvée dans ses papiers; mais les éditeurs de la seconde édition, qui parut en 1740, ne jugèrent pas à propos de la publier, sans doute à cause de sa vivacité. En voici quelques passages :

« Je mis toutes mes voiles dehors, et je m'approchai à la grande portée de canon de cette flotte, comptant que M. de Forbin, qui était encore à une lieue au-dessus du vent, ne tarderait pas à me joindre; mais, au grand étonnement de tous, il s'avisa de mettre en travers et de faire signal de prendre les ris dans les huniers, d'un temps où, si cela eût été, on les aurait largués pour joindre les ennemis plus vite.

« Il est vray que l'esprit de subordination, si nécessaire dans le service, me fit aussi mettre en travers et prendre les ris: c'est là ma faute, si c'en est une; mais c'est une faute bien

contraire à l'étourderie et à l'indocilité dont on m'accuse. En effet, loin que ce soit par mon étourderie et par mon indocilité qu'on ait manqué l'enlèvement de cette flotte, il est très seur au contraire qu'elle ne m'échappa que par la manœuvre de M. de Forbin. Dès que nous fûmes en travers, le commandant anglais reconnut qui nous étions, et voyant que ce n'était pas une troupe de pirates, ainsi qu'il l'avait cru, il ordonna à toute la flotte de prendre la fuite, ce qu'elle fit, les cinq vaisseaux de convoi la suivant en ligne, à petites voiles : c'est ce que tous ceux qui étaient sur l'escadre de M. de Forbin et sur la mienne ont vu, et c'est cette fuite qui, augmentant le désespoir où j'étais de me voir dans l'inaction, m'en fit sortir avec ardeur. Je crus avoir assez donné à la subordination. Il ne s'agissait plus que de faire force de voiles pour joindre les ennemis, puisque le jour s'avancait, et que nous ne pouvions, sans une lâcheté qui n'aurait point eu d'excuse, laisser échapper cette flotte.

« Que les personnes judicieuses, et surtout les gens du métier jugent si mon ardeur était blâmable, et si les vues, l'inaction et l'incertitude de M. le comte de Forbin sont justifiées. »

Ainsi, Forbin accusait du Guay-Trouin de vivacité, d'étourderie et d'insubordination, et celui-ci lui répondait par les mots de lâcheté, inaction, incertitude, et cela vingt-deux ans après l'affaire! Quelles invectives ne durent-ils pas échanger dans le cabinet de Pontchartrain, alors qu'il s'agissait de convaincre ce ministre, et par suite le Roi lui-même! Entre ces extrêmes, où est la vérité?

Il est certain d'abord que la frégate anglaise le *Ruby* fut enlevée à l'abordage par le *Maure* de l'escadre de du Guay-Trouin, et non pas par le *Mars* commandé par Forbin.

Cela résulte formellement de la déclaration faite à Brest par le capitaine de vaisseau anglais Perkins, commandant le *Ruby*, prisonnier de guerre. Voici en effet l'extrait de son interrogatoire par messire Guy de Coëtlosquet, chevalier, seigneur de Kerannot, conseiller du Roy, lieutenant général civil et criminel du siège de l'Amirauté de Léon, assisté de maître Joseph Tanguy, interprète juré de la langue anglaise :

« Interrogé, etc.

« Répond que le vendredy vingt unième de ce mois, environ les neuf heures du matin, convoyant la flotte à la hauteur de 49° 40', au Sud-Ouest des Sorlingues, il eust connaissance de

quatorze navires dont il y avait douze de force et deux corsaires.

« Interrogé, etc.

« Répond qu'aussitôt qu'ils aperçurent les dites navires, luy et quatre autres navires de guerre qui convoaient la dite flotte se mirent en ligne pour les attendre; que les deux corsaires passèrent leurs navires pour suivre la flotte, mais que le *Lys* ayant attaqué le commandant, luy fut aussi attaqué par le *Mars* commandé par le sieur de Forbin, qui l'ayant quitté sans luy tirer que quelques coups de fusil des hunes, il fut à l'instant abordé par le *Maure*, qu'après un rude abordage, il se rendit; mais qu'il ne sçait le nombre des blessés ny des morts qu'il y a eu dans le combat.

« Interrogé, etc.

« Répond qu'il estoit armé par ordre de la reine d'Angleterre sous commission du prince Georges, qu'il a mise entre les mains du sieur de la Moinecie, commandant le dit vaisseau le *Maure*, lorsqu'il se rendit à luy. »

En ce qui concerne le *Devonshire*, du Guay-Trouin s'exprime ainsi dans la préface justificative que nous avons déjà citée :

« Ce que ces *Mémoires* (ceux de Forbin) ajoutent au sujet du *Devonshire* n'est pas moins faux, ny moins outré. On n'a guère vu d'exemple d'une supposition plus hardie, pour ne rien dire de plus, puisqu'il y a un grand nombre d'officiers, de soldats et de matelots témoins oculaires de la vérité.

« Ces *Mémoires* disent que M. de Forbin donna la chasse à ce gros navire qui fuyait à toutes voiles... que le vaisseau de Tourouvre resta derrière, que Barth fut aussy très maltraité et n'avança pas, que M. de Forbin estoit prest à l'aborder lorsque le feu prit tout à coup dans ce vaisseau avec une telle violence que M. de Forbin luy même pensa être brûlé, qu'il fit tout son possible pour s'écarter de ce vaisseau qui se battoit vaillamment, que la situation où M. de Forbin se trouva alors est l'une des plus embarrassantes où il se soit jamais trouvé, et que le regret qu'il aurait eu de m'abandonner sans me soutenir fut cause du danger qu'il courut.

« On auroit bien dû nous dire le nombre de gens qu'il perdit contre ce vaisseau qui se battoit si vaillamment. C'est une fausseté qu'on auroit dû joindre à toutes les autres; on ne combat point un vaisseau si formidable sans perdre bien du

monde. Je sais bien qu'en moins de trois quarts d'heure, il me tua ou mit hors de combat plus de 300 hommes, et peu s'en fallut qu'il ne me fit brûler avec luy, mais je sçay bien aussy que M. de Forbin n'en approcha jamais à portée d'en recevoir un seul coup de canon, et qu'en cette affaire tout l'exploit de ce général avec deux de ses navires commandés par MM. d'Illiers et de Nangis, qu'il retint toujours auprès de luy, se borna à aller s'emparer du *Cumberland* de 80 canons que j'avois enlevé à l'abordage et démâté de tous ses mâts, et de le trainer à la remorque, en triomphe, à Brest, quoique M. de la Jaille, capitaine de la frégate la *Gloire*, s'en fût rendu maître au signal que je lui en avois fait. »

Les citations qui précèdent suffisent pour que l'on soit fixé sur la véracité des *Mémoires* de M. de Forbin, et sur le peu de part qu'il prit en réalité au combat du 21 octobre 1707. Du Guay-Trouin commit-il une faute contre la discipline en attaquant seul sans plus attendre? Non, parce qu'il n'était pas sous les ordres de Forbin. Mais à notre avis, on doit reconnaître qu'il commit une faute de tactique. Les vaisseaux anglais étaient de plus fort tonnage que les siens et plus armés en artillerie; ils avaient à eux cinq 360 canons, tandis que les six français n'en avaient que 318; il exposa donc ceux-ci à être écrasés avant l'arrivée de Forbin, et si les choses avaient tourné différemment, si, par exemple, le *Lys* et la *Gloire* avaient manqué leur abordage, et avaient été mis hors de combat par le feu supérieur du *Cumberland*, on n'aurait pas manqué, et avec juste raison, d'accuser du Guay-Trouin de n'avoir pas combiné son attaque avec celle de son collègue.

Ceci dit, que penser de la manœuvre de Forbin? Nous avouons que nous ne pouvons la comprendre, et que nous le soupçonnons fort d'avoir hésité à combattre. Rejetons bien loin le reproche de lâcheté, qui ne saurait atteindre un homme tel que lui; mais n'oublions pas qu'il revenait d'une campagne heureuse, dans laquelle il avait pris ou détruit deux vaisseaux de guerre et plus de soixante bâtimens marchands, et qu'il allait désarmer à Dunkerque; qu'il n'était pas très satisfait d'avoir été joint à un collègue plus jeune que lui, en âge et en grade; enfin, qu'il n'avait que des bâtimens très inférieurs à ceux de l'ennemi. Une phrase de ses *Mémoires* trahit la préoccupation que lui donnait cette infériorité matérielle; c'est la suivante :

« Si les Anglais avaient été habiles gens, ils auraient mis en déroute toute mon escadre. Du Guay n'avait pas à courir le même risque, ses vaisseaux n'étant pas, à beaucoup près, si inférieurs à ceux qu'il allait attaquer; au lieu que je n'avais que des frégates de 50 canons. »

Il faut considérer aussi que son escadre était armée aux frais du Roi. S'il avait intérêt évidemment à faire de nouvelles prises, cependant, en n'en faisant pas, il ne risquait rien. Il jouait sur le velours, si l'on peut s'exprimer ainsi; tandis que du Guay-Trouin, tout au contraire, se ruinait et ruinait ses armateurs, en restant dans l'inaction. Tels sont, sans doute, les motifs secrets peut-être même inconscients, qui rendirent sa manœuvre incertaine et lente. Il semble enfin qu'il ne comprit pas la mission dont il était chargé, qui était de détruire la flotte marchande destinée au Portugal.

Du Guay-Trouin, lui, n'hésita pas. Il attaqua, parce qu'il s'aperçut qu'en différant plus longtemps, cette flotte aurait disparu à l'horizon. On ne peut donc le blâmer et, ce qui justifie, en dernier ressort, sa glorieuse initiative, en prouvant combien il était temps d'attaquer, c'est que très peu de navires marchands furent pris, une dizaine seulement. Le reste se dispersa, et se réfugia dans tous les ports d'Irlande. Le *Royal Oak*, tout délabré, relâcha aussi en Irlande.

La Cour et l'opinion publique donnèrent tort à Forbin. Pontchartrain ne l'aimait pas, et cette affaire semble avoir scellé sa destinée. En effet, une place de lieutenant général étant devenue vacante par la mort du marquis de Villette-Mursay, en décembre 1707, c'est en vain que Forbin la fit demander pour lui par son cousin le cardinal de Forbin-Janson, son protecteur à la Cour. Non seulement il ne put l'obtenir, mais pour mieux lui marquer sa défaveur, le ministre fit nommer deux lieutenans généraux, le marquis d'O et du Casse, bien qu'il n'y eût qu'une seule vacance. A la promotion suivante dans l'Ordre de Saint-Louis, Forbin ne put non plus obtenir le cordon de commandeur, qui fut donné au marquis de Langeron. Enfin, en 1709, après l'échec de l'expédition qui devait débarquer Jacques III en Écosse, qu'il commanda assez mollement, dégoûté de ce qu'il appelait les injustices et les duretés de la Cour à son égard, il demanda sa retraite et l'obtint aussitôt. Il avait cinquante-trois ans et quarante ans de services, et se reti-

rait comme chef d'escadre, et simple chevalier de Saint-Louis.

Son rival, au contraire, fut comblé de faveurs. Louis XIV lui accorda toutes les promotions qu'il demanda pour ses officiers : une médaille en or fut décernée à un second maître du *Lys*, qui avait amené le pavillon du *Cumberland*, et qui, pressé par un retour offensif des Anglais, s'était jeté à la mer avec ce pavillon, plutôt que de le rendre, et avait été recueilli par l'*Achille*. Ce second maître s'appelait Honnorat. Il fut fait premier maître ; il porta lui-même ce pavillon en grande pompe à Notre-Dame, en même temps que ceux des autres vaisseaux anglais.

Le Roi donna à du Guay-Trouin une pension de mille livres sur sa cassette particulière, pension que celui-ci fit généreusement reporter sur le second du *Lys*, M. de Saint-Auban, qui avait eu une cuisse emportée à l'abordage du *Cumberland*. Enfin, dix-huit mois plus tard, aussitôt terminée l'enquête habituelle en pareil cas, il lui accordait des lettres de noblesse, lui permettant de porter comme armes une ancre surmontée de deux fleurs de lys d'or, sur fond d'azur, avec cette devise : *Dedit haec insignia virtus*.

C'est que la dispersion de la flotte marchande avait eu les plus heureux résultats pour son petit-fils en Espagne. L'armée anglo-portugaise, privée des ressources qu'elle lui amenait, ne put venir en temps opportun au secours de Lérida, et cette place forte se rendit au Duc d'Orléans. Les historiens anglais admettent que ce convoi dispersé fit autant de mal aux affaires de l'archiduc, compétiteur du duc d'Anjou au trône d'Espagne, que la perte de la bataille d'Almanza.

Du Guay-Trouin passa à Versailles tout l'hiver de 1707-1708. Louis XIV aimait à le recevoir, et à l'entendre raconter les divers incidens de la bataille : un jour qu'il disait : « J'ordonnai à la *Gloire* de me suivre... — Elle vous fut fidèle, » repartit le grand Roi, habile à flatter les héros qui illustraient son règne. La gravure a popularisé ce mot, digne des deux interlocuteurs.

La postérité a ratifié le jugement de Louis XIV sur Forbin et du Guay-Trouin. Doué d'une bravoure et d'une audace reconnues de tous, et d'une grande force de volonté, Forbin n'était pas un caractère. On ne peut s'empêcher de le reconnaître en lisant ses *Mémoires*, dans lesquels il cherche constamment à se faire valoir, au détriment de ses chefs et de ses inférieurs, et paraît

plus occupé d'avancer sa fortune, suivant son expression, que de servir pour l'honneur et pour la gloire. Du Guay-Trouin était tout autre. Dans un discours intitulé : « Éloge de René de du Guay-Trouin » qui remporta le prix d'éloquence de l'Académie française en 1761, un littérateur, nommé Thomas, a pu écrire ces paroles sévères sans soulever de contradictions :

« Forbin, né pour être un général de mer, ne fit jamais que des exploits d'armateur; du Guay-Trouin, né pour être un simple armateur, fit presque toujours des actions d'un grand capitaine. Le premier, en servant l'État, pensait à la récompense; le second pensait à la gloire... » Forbin retiré définitivement du service en 1710, vécut encore vingt-trois ans dans ses terres, aux environs de Marseille, riche, entouré d'une nombreuse famille. Il mourut le 3 mars 1733. Quant à du Guay-Trouin, il devait en 1711 mettre le comble à sa gloire par la prise de Rio de Janeiro, expédition dont la préparation, la conduite, le succès éclatant, peuvent être cités comme le modèle de toute expédition lointaine combinée entre l'armée de terre et l'armée de mer. Nommé successivement chef d'escadre, lieutenant général, commandeur de Saint-Louis, administrateur de la Compagnie des Indes, à la prospérité de laquelle il contribua plus que tout autre par ses conseils, il mourut pauvre à Paris le 27 septembre 1736, en activité de service, et fut inhumé dans la chapelle de la Vierge, dans l'église Saint-Roch, où il repose encore aujourd'hui, sans aucun doute, bien qu'aucun monument, aucune pierre gravée, ne rappelle son nom glorieux et sans tache.

COMTE DE CARFORT.

POÉSIE

LE BANQUET CHEZ CLINIAS

Clinias, disciple de Socrate, reçoit son hôte, Ctésiphon de Samos, dans un banquet auquel assistent plusieurs autres disciples du maître. Au moment où la joueuse de flûte commence, Lysis, un de leurs compagnons, entre brusquement, et reproche à Clinias ces préparatifs de fête, s'étonnant qu'il laisse retentir chez lui des chants, le jour où Socrate est jugé. Clinias répond que les Dieux nous ordonnent avant tout, quand un hôte visite notre foyer, que nous lui cachions tout ce qui pourrait attrister notre accueil; il cite l'exemple d'Admète recevant Hercule. Il invite Lysis à prendre place parmi eux. Lysis refuse, et, désireux de ne pas nuire aux devoirs de l'hospitalité, il veut s'éloigner en silence. Mais son trouble est si apparent que ses amis le pressent de questions. Il leur apprend que Socrate vient d'être condamné à boire la ciguë. L'émotion suspend le festin, et Clinias, ayant avoué à son hôte l'inquiétude commune, prie Lysis de leur retracer la séance à laquelle il vient d'assister.

LYSIS

.
Lorsque l'accusateur eut fini sa lecture,
Dont la sottise allait du mensonge à l'injure,
Socrate qui l'avait écouté sans bouger,
Comme à quelque débat qui lui fût étranger,
Se leva lentement. Il commença par dire
Qu'il n'avait point appris l'art subtil de conduire
Par un verbe savant un discours concerté,
Mais parlait simplement la simple vérité,
Telle qu'il la parlait sur la place publique,
De la même façon familière et modique

Dent il usait, lorsqu'il rencontrait des amis.
Dès lors, continuant comme il l'avait promis,
En propos modérés, unis, précis et justes,
Mais, comme il l'est lui-même, étrangement robustes,
Il reprit un par un les griefs. L'examen
Par lequel il les mit en poudre sous sa main,
Sous son aspect sans art, n'était rien qu'un chef-d'œuvre.
Comme un chasseur adroit étrangle une couleuvre,
Il saisit Mélitus dans une question,
Et le tordant d'un seul et décisif affront,
Sans augmenter l'effort d'un esprit qui se joue,
Le laissa retomber dans sa honte et sa boue.
Sous cette causerie — à peine un plaidoyer —
On voyait se troubler, s'affaiblir et ployer
Les accusations, les accusateurs mêmes,
Dont les traits devenaient plus confus et plus blêmes.
« Vous m'accusez d'avoir, leur dit-il, corrompu
Et de corrompre encor les jeunes gens : j'ai pu,
Dénouant les liens de passions funestes,
En rendre quelques-uns de violens, modestes,
De paresseux, actifs, de prodiges, prudens,
D'avares, généreux. S'ils étaient impudens,
Mes mots seraient ici réprimés, à ma honte,
Car, en les prononçant, Athéniens, j'affronte
Les pères, les parens, que je vois parmi vous,
De ceux que je déclare avoir rendus plus doux,
Chastes et tempérans. Que Mélitus, s'il l'ose,
En prenne quelques-uns pour témoins dans ma cause.
Ceux-là m'accuseront! Et s'il ne le fait pas,
Et si leur amitié me suit dans ces débats,
C'est comme s'ils étaient ici pour me défendre;
Et n'est-ce pas miracle, ô Mélitus, d'attendre
Un service, un bienfait, un secours, un appui
De ceux auxquels tu veux que ma parole ait nui?
Mais sais-tu, Mélitus, ce que dit leur silence,
Ce qu'il proclame haut avec plus d'éloquence
Que tu n'en dépensas tantôt pour m'accuser?
C'est que tu n'es qu'un fourbe, un imposteur d'oser
Affirmer ce que nie et dément leur visage;
Et peut-être toi-même aurais été plus sage

D'avoir, ô Mélitus, avec eux écouté
 Mon conseil corrupteur d'aimer la vérité. »

Déjà ces simples mots d'une force indignée,
 Mais parlés simplement, ainsi qu'une cognée,
 Faisaient sauter le bois de l'accusation.
 D'autres suivaient bientôt d'un effet aussi prompt.
 « Les Dieux, dit-il, comment pourrais-je n'y pas croire,
 Moi qui crois aux Démons, et dont la propre histoire
 Fut toujours dirigée, aux momens anxieux,
 Aux tournans indécis, par la voix de l'un d'eux,
 Qui me suit dès l'enfance et qui se fait entendre,
 Non pour me suggérer ce qu'il faut entreprendre,
 Mais bien pour empêcher ce que j'ai résolu ?
 Et ces divins conseils ont toujours prévalu.
 C'est d'après cette voix écoutée et suivie
 Que j'ai réglé toujours, et règle encor ma vie.
 Comment, si les Démons sont les enfans des Dieux,
 Nier qu'il est des Dieux ? Diras-tu, si tu veux
 Employer, Mélitus, des images profanes,
 Qu'il y a des mulets nés de chevaux et d'ânes,
 Et qu'il n'existe point d'ânes ni de chevaux ?
 Et voilà les raisons de quoi tu te prévaux
 Pour m'accuser ici d'être impie, incrédule !
 Tu te rends, Mélitus, chétif et ridicule,
 Toi qui dis à la fois : « Socrate reconnaît
 Et ne reconnaît pas les Dieux, » car ce qui naît
 D'un être est le meilleur témoin que l'être existe.
 L'excellent Mélitus pour Mélitus m'attriste. »

.....
 Pour la Loi qu'il avait jusqu'à présent suivie,
 Il était prêt encore à déposer sa vie.
 Il n'apporterait point, comme il se fait souvent,
 Pour attendrir les cœurs d'un spectacle émouvant,
 Ses parens, ses enfans, dont les larmes versées
 Pourraient vers l'indulgence incliner leurs pensées,
 Encor qu'il eût trois fils : l'un d'eux adolescent,
 Les autres, tout enfans. Car il n'est point décent
 Qu'un juge, ayant prêté son serment, outre-passe

La ligne que le doigt de la Justice trace ;
 Il ne doit prononcer qu'avec son seul esprit.
 En outre, il convient mal au renom, au crédit
 D'Athènes, qu'il soit cru, sur la terre étrangère, -
 Que ses fils les meilleurs ont l'âme assez peu fière
 Pour vouloir se sauver par d'infimes moyens ;
 Il faut qu'il soit connu que tous ses citoyens,
 Délaissant aux rhéteurs un improbe artifice,
 Jugent et sont jugés par la stricte Justice.
 Enfin : « Sans prendre exemple à d'autres oraisons,
 Athéniens, dit-il, j'ai donné des raisons,
 Mais je ne vous ai point adressé de supplique.
 Je m'abandonne à vous ainsi qu'au dieu delphique,
 Pour que vous me jugiez, comme il sera le mieux
 Et pour vous et pour moi, sous nos juges les Dieux. »

Son manteau brun ouvert sur sa pauvre tunique,
 L'air tranquille, et pareil à celui qui s'explique
 Dans un mince débat dont il fait peu de cas,
 Avec la même voix, et le geste du bras
 Qui tantôt suit la phrase et tantôt la précède,
 — Son geste habituel, dont il semble qu'il aide
 Sa pensée à venir vers ceux qu'il entretient, —
 Avec sa même aisance, et son même maintien
 Que l'on sent si dispos dans sa calme habitude,
 Il parlait. Merveilleuse était la certitude
 Qui naissait lentement de ces simples propos !
 La mesure parfaite et la clarté des mots,
 L'argument sans surcroît, sans hâte et sans entrave,
 La justesse du ton plein d'enjouement ou grave,
 Le jeu sûr de l'accent discret et modéré,
 Étaient tels que jamais nous n'avions admiré
 Ces dons de notre maître avec tant de surprise.
 Et sous eux, la pensée allait ferme et précise ;
 Chaque habile raison semblait n'être qu'un fait
 Qu'il donnait en passant, et cependant l'effet
 En était, à bien voir, sagement efficace.
 La marche du discours était sûre et sagace,
 Quelques mots décisifs sur le point discuté
 Suffisaient ; il passait. Cette simplicité,

Qui frémissait parfois au bord de l'éloquence,
 Eût peut-être éclaté, n'était la vigilance
 Dont il a toujours su maîtriser son discours ;
 Et les mots revenaient à leur calme parcours.
 Quel puissant orateur aurait été Socrate,
 S'il n'avait préféré cacher, comme l'agate,
 Sa veine précieuse en un fruste dehors
 Plein, quand il est ouvert, d'un repliement d'essors.

THÉÉTÈTE

Quel souvenir sacré dans ton âme va vivre !

LYSIS

Plus grand que tu ne crois ! C'était beaucoup de suivre
 Le travail ou plutôt le jeu de son esprit,
 — Vous n'en avez par moi qu'un rapport amoindri, —
 Mais c'était plus encor de l'admirer lui-même,
 D'admirer, embellis d'une clarté suprême,
 Ces traits dont quelquefois il aime à plaisanter
 Je rends grâces aux Dieux d'avoir pu l'écouter,
 Mais combien plus encor d'avoir vu sur sa face
 Tout ce qu'un seul instant magnanime ramasse
 De grandeur sur le marbre étroit d'un front humain.

Il était arrivé, le visage serein ;
 Je ne sais pas encor si sa paix coutumière
 Et cet abord rieur qu'aucune humeur n'altère
 Portaient réellement un air de gravité,
 Ou si c'est notre esprit qui le leur a prêté,
 Car nous étions émus plus qu'il ne semblait l'être.
 Un commerce fidèle et long m'a fait connaître
 Le jeu discret, mais riche et divers de ses traits ;
 Je les ai vus railleurs, pénétrants et distraits,
 Je ne les vis jamais plus souples à l'idée ;
 Et mon âme attentive, anxieuse, guidée
 Par des indices fins inaperçus de tous,
 Put suivre tout l'émoi de son âme, au-dessous
 De ces mots qui déjà contenaient tant de choses,
 Comme on voit sous l'effet la réserve des causes.
 Tout le temps qu'il parla, modestement hautain,

A peine devinai-je une ombre de dédain
 Recouvrir, par instant, une ombre de colère.
 Tous, disciples, savans et la masse vulgaire
 Sentirent dès l'abord, pris d'un même respect,
 La noblesse cachée en son modique aspect.
 Sa première parole éclaira son visage ;
 Au cours de ses propos si simples, son image
 Par delà la mesure humaine grandissait,
 Si bien qu'une terreur enfin nous remplissait,
 Comme on l'éprouve auprès de présences divines
 Et cet homme aux façons humbles et citadines,
 Au maintien négligé, si pauvrement vêtu,
 Paraissait, — peu à peu, — resplendir de Vertu.
 Ses yeux si beaux et bons, bleus et gris tout ensemble.
 Et toujours habités d'une lueur qui tremble
 Étroite et retirée au fond de leur regard,
 Ou qui nage diffuse en un pensif brouillard,
 Tantôt ils s'emplissaient d'une clarté plus ample
 Digne de s'allumer sur le parvis du temple
 Où les Dieux, sous son front, ont un culte nouveau ;
 Tantôt on ne savait si la fleur ou si l'eau
 Fournissait ce reflet d'azur limpide et tendre,
 Jeune, frais, innocent, et qui semblait étendre
 Sur nous tous la candeur d'un cœur naïf d'enfant ;
 Tantôt il y passait un éclair triomphant,
 Et tantôt un éclat plus dur et plus sévère ;
 Mais toujours revenait la lueur familière
 Qui, retirée au fond des regards amoindris,
 Leur rendait leur jeu fin d'amusement surpris.
 Tout cela se passait par-dessus son langage,
 Qui restait sur le sol, comme on voit un nuage
 Transformer ses trésors d'ombres et de rayons
 Au-dessus des labours penchés sur les sillons.

Tous ne discernaient pas, comme nous ses disciples.
 Sous sa tranquillité, les profonds, les multiples,
 Les subtils mouvemens qui traversaient ses yeux ;
 Encor moins pouvaient-ils discerner, — plus loin d'eux —
 L'infini mouvement qui traversait son âme.
 Mais tous sentaient pourtant qu'il brillait une flamme

Magnifique au sommet de cet humble maintien.
 Des milliers de regards se suspendaient au sien ;
 Mais parfois, par un prompt glissement, son sourire
 Par qui sa bouche a l'air heureuse de séduire,
 Faisait que les regards sur sa lèvre étaient tous.
 Son ancienne ironie, exempte de courroux,
 Toujours fine, mais plus contenue et discrète,
 S'y jouait comme aux jours où sa lente conquête,
 Attirant les esprits constamment amorcés,
 Les menait d'une erreur, consentans ou forcés,
 Vers un large sommet balayé d'éloquence.
 C'était le même jeu, toujours de connivence
 Avec quelque raison que l'on sent s'approcher,
 Sans qu'on sache s'il veut l'offrir ou la cacher.
 Et le vaste auditoire où frémissait la fièvre,
 Gagné par la malice habile de sa lèvre,
 Oubliait son angoisse, un instant conforté
 Par tant de bonhomie et de simplicité,
 Capables de charmer même notre détresse.

Mais parfois il semblait qu'il eût de la tristesse,
 Non pour lui, mais pour ceux auxquels il s'adressait,
 Les juges devant lui. Le regard qu'il fixait
 Sur ces gens dans lesquels il pouvait voir d'avance,
 Lui, le liseur d'esprits, se former sa sentence,
 Se remplissait de peine et de compassion.
 La beauté qui passait dans cette expression
 De pitié, de clémence et de pardon sublime
 Pour tous ceux qui, tenant entre leurs mains un crime,
 Attendaient qu'il se tût, afin de les ouvrir,
 Était celle d'un dieu. Mais, pour la ressentir,
 Il fallait, comme nous, connaître son visage.
 Les autres ne voyaient que son calme courage,
 Tant il était discret à rien laisser passer,
 Hormis les justes mots qu'il voulait prononcer
 Pour accorder aux Lois le respect et l'hommage
 De défendre, en leur temple et devant leur image,
 Un citoyen sans crime accusé sans raison.
 Et je voyais des pleurs dans les yeux de Platon.

Quand il eut terminé sa sobre apologie,
 Il s'assit avec calme. Une rumeur surgie
 En long frissonnement sans un seul son de voix,
 Comme ces grands soupirs dont s'émeut un grand bois,
 De tant de seins émus par cette grandeur d'âme
 S'éleva. Mais, ses yeux ayant perdu leur flamme,
 Il paraissait distrait, ainsi qu'il l'est souvent,
 Quand il se perd au fond de lui-même, suivant
 Le fil intérieur de pensées qu'il démêle,
 Et son esprit errait, loin de l'heure réelle,
 Dans les champs lumineux des immortalités;
 Nous savions qu'il montait des degrés enchantés.

Mais lorsque le greffier annonça la sentence,
 Il sortit tout à coup de son étrange absence,
 Et reprit simplement son regard attentif.
 Les cœurs des matelots, quand le choc du récif
 Déchire le navire et le livre au naufrage,
 N'ont point de battemens de colère et de rage,
 Comme en eurent nos cœurs quand l'arrêt fut donné!
 Jamais le lieu sacré ne fut tant profané
 Où l'antique Justice a sa demeure auguste!
 Il semblait que le Vrai, le Bon, le Bien, le Juste,
 Par ce forfait dément tous ensemble outragés,
 Tombaient et s'écroulaient à nos yeux affligés,
 Et qu'un effondrement immense et redoutable
 Se prolongeait autour du sublime coupable
 Qui, tel qu'un haut pilier, demeurait seul debout
 Dans la chute, le bris, le désastre de tout.
 Une vague terreur passa sur l'auditoire,
 Comme devant un crime auquel on ne peut croire,
 Tant il est monstrueux, et qui pourtant est là.
 Un épouvantement de vengeances frôla
 Ce peuple tout à coup muet et immobile.
 Socrate seul avait son sourire tranquille,
 Et ce fut, mes amis, un spectacle très grand
 Que ce visage clair, paisible et rassurant
 Ceint de fronts sur lesquels s'étendait de la cendre,

Lysis rapporte ensuite la partie de sa défense où Socrate, ayant à proposer la peine dont il pourrait être frappé, a dit qu'il méritait d'être nourri

au Prytanée. Puis il raconte comment la peine de mort a été votée par plus de voix que le verdict de culpabilité. Au milieu de la douleur et de la colère de ses amis, il leur retrace l'attitude de Socrate, lorsqu'il prit congé de ses juges.

LYSIS

Ah! ceux-là ne sauront jamais sur quelle cime
 Un homme peut porter une paix magnanime,
 Qui n'ont point vu Socrate accueillir cet arrêt.
 Il leur dit simplement qu'il n'avait qu'un regret,
 C'est qu'ils allaient ternir le pur renom d'Athènes,
 Pour n'avoir point songé que les saisons humaines
 Emporteraient bientôt le vieillard qu'il était;
 Ils seraient châtiés par leur propre forfait,
 Car ils portaient en eux un éternel outrage!

Avec ceux qui l'avaient absous par leur suffrage
 Il désirait, dit-il, s'entretenir encor,
 Avant d'être appelé par les Onze: la mort
 Est un passage court de ce lieu vers un autre,
 Ou bien un long sommeil auprès duquel le nôtre
 N'est qu'un rêve agité qui nous délasse mal.
 S'il est encore un peuple au climat infernal,
 Quel chemin si fleuri qu'il égale la voie
 Par où l'homme s'en va vers la durable joie
 De voir les demi-dieux, les juges, les héros,
 Ulysse, Achille, Ajax, Rhadamante, Minos,
 D'entendre Orphée, Homère, Hésiode, Musée?
 Ainsi peut-il mourir l'âme tranquillisée
 Celui qui vécut juste, intègre et bienfaisant;
 Derrière le trépas, rien d'amer ne l'attend.
 Et c'est pourquoi, dit-il, il n'éprouvait de haine
 Ni pour ceux dont le vote a décidé sa peine,
 Ni, malgré leurs desseins, pour ses accusateurs.
 Alors il souhaita qu'au temps venu les mœurs
 De ses fils, grandissant sans lui, fussent guidées
 Par les mêmes conseils et les mêmes idées
 Pour lesquels il allait mourir dans quelques jours.

Ce qu'il disait ainsi n'était point un discours;
 Quelle harangue aurait surpassé sa parole,
 Cet adieu familier d'un homme qui s'immole
 Pour sa pensée, et qui, dès longtemps dégagé

De nos chétifs émois, prend un noble congé
 De la haine des uns et de l'amour des autres?
 Et nous sentions son cœur qui grandissait les nôtres!
 Puis il dit : « Le soleil va perdre ses rayons, —
 C'est l'heure maintenant que nous nous retirions,
 Moi qui m'en vais mourir, vous qui restez à vivre.
 Dieu seul sait, — lui qui sait ce qui lie ou délivre. —
 Qui de vous ou de moi tient la meilleure part.
 Je le saurai demain; vous l'apprendrez plus tard. »

Un instant, ces seuls mots, si simples et sublimes,
 Parurent s'élargir dans d'immenses abîmes
 De silence pieux et de recueillement,
 Comme en un sanctuaire, où le Dieu est présent.
 Puis soudain, des sanglots et des cris éclatèrent,
 Ses disciples vers lui, ses amis se jetèrent;
 Et, dans ce flot tragique agité de douleurs,
 Son front calme, entouré de visages en pleurs,
 Se tournait pour donner à chacun la parole
 Qui rassure, affermit, remercie ou console;
 Quelquefois il passait la main sur les cheveux
 D'un disciple plus jeune, ou réprimandait ceux
 Qui faisaient éclater trop bruyamment leur peine.
 Nos lamentations s'élevaient comme un thrène;
 Les poètes n'ont point sur la scène évoqué
 De roi, ni de héros par les destins traqué,
 Faisant front aux malheurs qu'un instant accumule,
 Sans que sa voix faiblisse ou que son pied recule,
 Qui reçût l'infortune avec tant de grandeur;
 Œdipe détrôné n'est point suivi d'un chœur
 Comparable à celui dont la noble détresse
 Faisait gémir l'espoir et la fleur de la Grèce.

Il partit, escorté de tous, vers la prison,
 Comme s'il retournait du stade à sa maison,
 Et le gardien ferma les deux portes de bronze.
 Le reste de sa vie est au pouvoir des Onze.

.

AUGUSTE ANGELLIER.

LES AVEUGLES TRAVAILLEURS

EN FRANCE

I

Jamais il n'a été question autant qu'aujourd'hui des aveugles, des « emmurés, » comme les appelle M. Lucien Descaves, des « enténébrés, » comme l'on dit plus volontiers depuis quelque temps. Aveugle moi-même, comment ne serais-je pas touché de l'intérêt qu'on nous témoigne? A tout instant, la presse parle de nous, et, il faut l'avouer, bien souvent avec plus de bonne volonté que de compétence. On agite de grands projets pour améliorer notre sort. Les pouvoirs publics se sont émus. Une commission permanente vient d'être constituée en leur faveur au ministère de l'Intérieur par M. Mirman, qui leur témoigne une sympathie singulièrement active. Au budget de 1910, un crédit nouveau de 125 000 francs a été ouvert en vue de les assister, et la subvention des Quinze-Vingts a été augmentée de 250 000 francs. Très prochainement, nous assure-t-on, deux lois seront soumises au vote des Chambres en faveur des aveugles. L'une, qui a pour rapporteur M. Chautard, et qui vient d'être votée par la Chambre des députés, demande la création d'écoles publiques régionales où ils puissent recevoir l'instruction primaire et professionnelle. L'autre, proposée par M. le sénateur Labrousse, demandera également la création d'écoles et d'ateliers régionaux; mais elle réclamera en outre une assistance qui suive l'aveugle de sa naissance à sa mort, et pour l'ensemble de cette assistance elle prévoit une dépense annuelle de quatre millions.

J'ai essayé de montrer, dans un précédent article (1), que l'aveugle, au point de vue intellectuel et moral, est l'égal du clairvoyant. Les travaux intellectuels les plus complexes lui sont accessibles, et il peut prétendre à une haute valeur artistique.

Mais de ces constatations il ne faudrait pas conclure que l'aveugle est suffisamment armé pour la lutte, et qu'il n'a pas besoin de notre sympathie. Rien n'est plus éloigné de ma pensée. J'ai rappelé ce qui fait la dignité de l'aveugle, ce qui le relève dans l'humiliation de son infirmité. Il ne s'agit pas de cacher ses infériorités et ses souffrances.

Si l'intelligence de l'aveugle est intacte, si elle est susceptible d'un plein développement, il n'en va pas de même de son activité physique. Elle est contrainte en tout sens, limitée par des obstacles de tout genre. Il n'est dans la société que fort peu d'emplois qui soient accessibles à celui qui n'a plus ses yeux. En outre, ce sont souvent les plus faciles, ceux qui demandent le moins d'adresse, partant, les moins rémunérateurs. Généralement aussi, l'aveugle ne s'en acquitte qu'avec lenteur, ce qui réduit encore sa rémunération.

J'ai dit, au reste, que la cécité n'entrave pas le développement de l'intelligence ; je n'ai pas dit qu'elle crée l'intelligence, et rien n'eût été plus ridicule qu'une pareille prétention. Comme chez les voyans, tous les degrés de l'intelligence humaine sont représentés chez les aveugles, et, à chaque degré, bien peu nombreux sont les travaux accessibles.

Ce n'est pas tout : l'aveugle n'a pas seulement à compter avec les difficultés naturelles que comporte la cécité. L'ignorance où sont ses semblables de sa véritable situation est peut-être pour lui un obstacle plus redoutable encore. Les clairvoyans, en règle générale, s'exagèrent beaucoup les conséquences de la cécité et les incapacités qu'elle entraîne. Ils sont disposés à priver l'aveugle de toute activité. Ils sont tentés de l'immobiliser, de le clouer sur sa chaise, dans un coin écarté, à l'abri des heurts.

Comme la vue est la base de leur activité à eux, comme elle se mêle à leurs moindres actes, ils estiment que, privés de la vue, ils deviendraient radicalement incapables d'agir ; et, tout

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars 1909.

naturellement, ils pensent que la cécité anesthésie et paralyse presque complètement l'individu.

Pourtant, les faits montrent surabondamment que, dans un sujet atteint de cécité, le toucher et l'ouïe se développent par l'exercice et suppléent la vue dans bon nombre de ses fonctions. Le clairvoyant s' imagine difficilement que l'ouïe et le toucher puissent faire chez les autres ce qu'ils ne peuvent pas en lui. Il ne croit donc guère à la possibilité d'utiliser l'aveugle. Il se refuse bien souvent à lui confier des travaux dont, en dépit de son infirmité, l'aveugle pourrait parfaitement s'acquitter. Et ainsi, les moyens d'action de celui-ci, déjà réduits et qui ne peuvent souvent lui assurer la subsistance qu'à la condition d'un travail acharné, risquent toujours d'être stérilisés par un préjugé.

A chaque pas qu'il fait dans la vie, l'aveugle sent, avec une conscience douloureuse, d'autant plus aiguë que sa pensée est demeurée plus intacte et plus pleine, la présence de ces deux entraves : la difficulté qu'il éprouve à exercer une activité suffisamment rémunératrice, la méfiance du public qui doute de sa capacité et refuse ses services. Toutes deux lui rendent la vie matérielle étrangement difficile, et le menacent constamment de la misère avec tout le cortège de déchéances et de souffrances morales qu'elle ne peut manquer d'entraîner dans sa condition. La mendicité est là qui le guette, et derrière elle l'assujettissement de la personne humaine, l'avilissement. Pour d'autres, moins malheureux en apparence, c'est la lutte perpétuelle, déprimante pour le morceau de pain indispensable, l'insécurité, le découragement de jamais améliorer son sort, les désespoirs, toutes ces angoisses qui rendent cuisant, continu, le sentiment de l'infirmité, cause de cet incessant désastre.

Nous ne saurions trop le répéter, la souffrance de l'aveugle n'est pas, comme on l'imagine généralement, dans la privation des spectacles que la nature offre aux yeux ; elle est dans les difficultés sans nombre que la vie dresse à chaque pas devant lui. D'un côté, il n'y a qu'une privation, de l'autre, une douleur positive et de tous les instans. Cette privation même n'est pas sentie, et ne saurait pas l'être de ceux qui, aveugles dès le bas âge, n'ont pas connu le bonheur de voir. Chez les autres, son sentiment s'atténue progressivement, et il va souvent jusqu'à disparaître. Le plus souvent, la vue ne donne que l'occasion,

l'éveil d'une émotion, qui réellement a sa source en nous. Cette occasion peut venir de l'ouïe, du toucher, de mille incidens insignifiants. La même joie inconsciente que l'enfant clairvoyant éprouve à voir le visage de ses parents, l'enfant aveugle la goûte à entendre leur voix. Et puis, la vie intérieure est assez riche pour fournir des diversions au regret de la lumière. Elle offre à la pensée une étoffe nouvelle quand celle-ci ne trouve plus dans la vue son aliment ordinaire. C'est un cours différent à donner aux idées qui d'elles-mêmes s'engagent peu à peu dans la direction nouvelle.

Il n'est pas besoin d'un grand effort de réflexion pour concevoir que le souvenir de la lumière qu'aucune image ne vient plus réveiller s'alanguit peu à peu, ou simplement, si l'on veut, se fait de moins en moins poignant. Les heurts de la vie matérielle, au contraire, sont à peu près inévitables. La faim, les nécessités de l'existence, obligent l'aveugle à agir, et d'ailleurs, l'oisiveté serait pour lui un mal mille fois pire encore.

Le rôle des amis des aveugles, des typhlophiles, comme nous disons, est précisément de supprimer les obstacles périlleux dressés sur son chemin. La constatation que nous venons de faire est pour eux singulièrement encourageante : si l'aveugle était hanté de l'idée de la lumière, si retrouver la lumière pouvait seul le consoler, nous n'aurions qu'à nous croiser les bras et à attendre un miracle de la science qui ne viendrait pas. Puisqu'il ne veut que mener une vie active et indépendante, nous pouvons au contraire l'aider à s'assurer sa part de bonheur. Contrairement à ce que l'on pense d'ordinaire, l'aveugle, lorsque la cécité n'est plus toute nouvelle pour lui, lorsqu'il s'est habitué à son sort, ne considère pas du tout sa vie comme condamnée. Il sait que, s'il parvient à se refaire une activité productive, une activité qui tout à la fois le défende, en l'occupant, contre les chagrins stériles et déprimants, assure sa propre existence et lui donne le sentiment qu'il est utile aux autres, il pourra mener une vie très acceptable, heureuse même, peut-être se constituer un foyer comme les autres hommes, s'entourer d'affections, prendre sa part des joies humaines. Il le sait, il en a le sentiment très vif. Mais les entraves matérielles sont là, qui l'arrêtent, qui l'empêchent de s'arracher à sa torture.

Pour tous les aveugles valides et normalement constitués, un seul mode d'assistance est recommandable, l'assistance par le

travail. Seule, en effet, elle est efficace, parce que seule elle apporte à l'assisté, avec la dignité de la vie, l'oubli de son malheur. Telle est la révolution profonde qui s'est opérée dans le monde des aveugles depuis un siècle un quart : ils étaient condamnés à mener une vie oisive, à charge aux autres et à eux-mêmes; aujourd'hui, ils peuvent devenir des êtres utiles. C'est à la France qu'ils sont redevables de cette transformation, car c'est un Français, Valentin Haüy, qui, à la fin du XVIII^e siècle, a révélé au monde que l'aveugle est bon à quelque chose, et c'est encore un Français, un élève de Valentin Haüy, l'aveugle Louis Braille, qui leur a donné l'alphabet génial grâce auquel leur instruction est singulièrement facilitée. Mais en France, aussi bien qu'ailleurs, une révolution de ce genre ne s'opère qu'avec lenteur. Elle se heurte à trop de préjugés séculaires. Quand, voici moins de quarante ans, Maxime du Camp écrivait dans la *Revue* (1) son piquant article sur l'*Institution des jeunes aveugles*, il n'ignorait pas qu'en France cette institution était presque seule encore à préparer de véritables travailleurs aveugles, parce que presque seule elle assurait à ses élèves une solide culture professionnelle, et, après leur sortie de l'école, un patronage éclairé.

Beaucoup d'hommes travaillaient à réaliser l'œuvre de Valentin Haüy, mais leurs tentatives demeuraient sporadiques. Heureusement, depuis une vingtaine d'années, cette situation s'est considérablement améliorée. Un aveugle de grand cœur, M. Maurice de la Sizeranne, auquel tous ses frères en cécité devront une éternelle reconnaissance, a senti la nécessité de coordonner ces efforts dispersés, et il a fondé de ses seules forces l'Association Valentin Haüy, dont le but est d'étudier toutes les questions relatives à la cécité et de poursuivre de toutes les manières à la fois l'amélioration du sort des aveugles. Grâce à l'activité et au dévouement de son fondateur, qui en est resté l'âme, l'Association Valentin Haüy s'est promptement développée. Vite les services qu'elle rendait l'ont fait reconnaître d'utilité publique. Son action s'étend à la France entière, et elle vient en aide à tous les aveugles sans distinction.

J'ai parlé déjà des secours intellectuels et moraux que sa bibliothèque et ses périodiques en points saillans apportent à

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril 1873. Voyez aussi son article sur *les Sœurs aveugles de Saint-Paul*, 1^{er} mars 1884.

tous. C'est là une partie importante de sa tâche, car, sans livres et sans périodiques, la découverte de Braille fût restée inefficace. Mais ce n'en est qu'une partie. L'Association Valentin Haüy recherche partout les aveugles. Elle est la providence de l'aveugle. Étrangère aux questions de politique, de religion, à tout ce qui divise, elle groupe autour d'elle tous ceux qui s'intéressent aux enténébrés. Aussi ses membres sont-ils aujourd'hui au nombre de 16 000, et son budget annuel dépasse 200 000 francs qui sont dépensés au profit de près de 7 000 patronnés. Mais on y dépense plus encore de dévouement, car c'est une merveilleuse école de solidarité. Les services les plus importants y sont assurés par des personnes de bonne volonté qui donnent sans compter leur temps et leur peine. Il n'est pas de question relative aux aveugles dont elle ne s'occupe activement. Elle travaille à prévenir la cécité aussi bien qu'à en atténuer les effets, à secourir et à faire hospitaliser les vieillards incapables aussi bien qu'à faire instruire les enfans. Elle constitue non une œuvre, mais un faisceau d'œuvres dont chacune, selon l'expression de Georges Picot, suffirait à mériter la reconnaissance publique. Mais l'objet final de toutes ces œuvres est d'arracher l'aveugle à la mendicité pour en faire un travailleur, d'achever pour les êtres privés de la vue la grande révolution morale qui a été commencée par Valentin Haüy et par Louis Braille. Elle ne considère sa tâche comme terminée vis-à-vis d'un de ses patronnés que le jour où, en l'assistant par le travail, elle lui a fourni le moyen de se passer d'elle.

Elle doit, en conséquence, seconder dans la France entière tous les aveugles laborieux, musiciens, accordeurs et ouvriers de divers métiers. De plus, comme tous les emplois actuellement exercés par les aveugles sont fort encombrés, elle doit chercher sans cesse des débouchés nouveaux à leur activité. Enfin, ce n'est pas assez de venir en aide aux travailleurs, il est tout aussi important, sinon plus encore, de leur assurer la bienveillance du public qui seul peut les employer. L'Association Valentin Haüy favorise le travail des aveugles par les moyens les plus variés : elle avertit les parens de la nécessité de faire instruire les enfans, donne des bourses d'études à des indigens, publie dans ses journaux en points saillans un grand nombre d'informations précieuses aux travailleurs, distribue chaque année des subsides à des adultes désireux d'apprendre un métier ; elle dépense

annuellement 10 000 francs pour subvenir aux frais d'outillage, d'installation, de matières premières. Mais ses efforts se concentrent spécialement sur ces trois points : persuader le public des capacités des aveugles, patronner les travailleurs, et chercher de nouveaux débouchés à leur activité.

Réjouissons-nous de constater que d'autres sociétés la secondent dans sa lourde tâche, et que, depuis peu, de toutes parts, des initiatives nouvelles se font jour en faveur des aveugles. La Société des ateliers d'aveugles, œuvre de M. Lavanchy-Clarke, qui traverse en ce moment une période de crise, a fait beaucoup depuis vingt ans pour les ouvriers. La Ligue pour l'amélioration du sort des aveugles, fondée et présidée par M. Georges Bonjean, est susceptible, si elle se développe, d'exercer une action profonde. Son vice-président, M. Vaughan, le dévoué directeur des Quinze-Vingts, créait, il n'y a que quelques mois, un journal nouveau en points saillans : *la Tribune des aveugles*. Enfin et surtout, nous attendons beaucoup du comité permanent d'assistance aux aveugles que nous devons à M. Mirman, et qui a été constitué au début de l'année dernière au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. le sénateur Labrousse. Son programme l'invite à s'occuper de toutes les questions relatives à la cécité, mais il a l'intention de songer tout spécialement aux travailleurs.

II

Le concours de tant de bonnes volontés, dont le tort est peut-être de ne pas se concerter assez étroitement en vue d'une action commune, est une chose très nécessaire. La tâche est très lourde. Quelque rapide qu'ait été le développement de l'Association Valentin Haüy, quelque merveilleusement efficace qu'ait été son activité, elle ne peut suffire à tout.

La première réforme qui s'impose est une réforme générale de l'instruction des aveugles. L'enseignement professionnel y est souvent si négligé, que beaucoup de leurs anciens élèves sont incapables d'exercer un métier. Ces malheureux sont perdus pour la vie active, et ce n'est pas tout : ils font du tort à leurs frères, car le public, qui les voit incapables, tend à généraliser leur cas et prétend juger les autres par eux. Actuellement, l'État seul peut opérer cette réforme de l'enseignement que nous

demandons depuis tant d'années. Au mois de novembre dernier, le président du Conseil a pris, devant la Chambre des députés, l'engagement de faire cette réforme, et les Chambres semblent disposées à voter les crédits nécessaires. Espérons qu'on aura bientôt remédié à cette lamentable désorganisation qui condamne tant d'aveugles à la misère.

Quand un aveugle d'intelligence moyenne et de bonne santé a passé par une de nos bonnes écoles, il est, d'une façon générale, en état de se tirer d'affaire. Mais toujours, au moins dans les débuts, il a besoin d'aide. Il serait donc nécessaire que dans toutes les écoles on trouvât une société de patronage pour s'occuper des anciens élèves. Le patronage est excellent dans nos écoles modèles, à l'École Braille par exemple qui appartient aujourd'hui au département de la Seine, et qui fait de très bons ouvriers manuels; ou encore à l'Institution Nationale de Paris qui prépare surtout des musiciens et des accordeurs et où la société de patronage, qui porte le nom significatif de « Société de placement et de secours des anciens élèves, » doit une prospérité particulière au dévouement d'un homme de cœur qui lui consacre sa vie. Dans la plupart des autres écoles, de semblables sociétés n'existent pas ou n'existent que passagèrement.

Comme tant d'œuvres de bienfaisance, elles doivent parfois une existence éphémère à un homme. Lui disparu, on ne fait plus rien, on abandonne les anciens élèves à eux-mêmes; et alors la charge retombe tout entière à l'Association Valentin Haüy, la patronne désignée de tous les aveugles. Mais la tâche est manifestement trop lourde. Elle l'est d'abord parce que le patronage à exercer est d'une grande complexité: il varie avec les métiers, et chacun conçoit que l'aide réclamée par un musicien ou un accordeur est différente de celle qu'on doit à un ouvrier; il varie même avec les individus et avec les localités qu'ils habitent. Et puis, dans les circonstances présentes, il est peut-être plus que jamais nécessaire et absorbant. En effet, la situation des musiciens devient plus difficile. L'objet principal de l'Institution nationale, depuis soixante-dix ans et davantage, a été de former des organistes, et ce qui a fait que la France, mère de Valentin Haüy et de Louis Braille, n'a pas cessé d'être la terre bénie des aveugles, c'est que les postes d'organistes y étaient rétribués mieux qu'en aucun autre pays. Grâce à l'orgue,

beaucoup d'aveugles sont parvenus à l'indépendance. Mais la loi de séparation vient de porter un coup à la richesse de l'Église catholique. Les rétributions des organistes, en conséquence, baissent presque partout. Elles ont parfois disparu complètement. Ne sommes-nous pas en droit de demander à l'État de songer aux aveugles, puisqu'il vient de leur causer un pareil préjudice?

Quelques théoriciens vont droit aux conclusions extrêmes : ils demandent qu'on cesse d'enseigner la musique aux aveugles, qu'on les dirige du côté des métiers manuels. C'est aller bien vite en besogne : les faits sont là pour prouver qu'encore aujourd'hui, la situation des musiciens aveugles est infiniment supérieure à celle de leurs congénères ouvriers, et rien n'empêche de penser qu'il n'en sera pas ainsi longtemps encore. Je crains que des passions anticléricales ne se glissent à leur insu dans les calculs de ces réformateurs, et vraiment l'anticléricisme est ici hors de saison.

Sans parler des traitemens exceptionnels qu'on trouve dans quelques grandes cathédrales, il est encore bon nombre de places d'orgue qui produisent de 1 500 à 2 000 francs, et un très grand nombre 800 à 1 000 francs. Même celles qui n'offrent aucun fixe, représentent parfois d'appréciables casuels sous forme de gratifications pour les grandes fêtes, pour les mariages et les enterremens. Et puis, dans son école, l'aveugle n'a pas appris seulement à jouer de l'orgue. Il a étudié encore le piano et un instrument d'orchestre, quelquefois le chant. Il est professeur de musique. Il cherche à enseigner dans les collèges et les pensions des environs, et à donner des leçons particulières. Il est encore accordeur, et l'accord est pour lui une autre source de profits. L'orgue est un moyen de se faire entendre et apprécier dans le pays, un moyen aussi de patienter jusqu'à ce que la clientèle se décide à venir. Désormais il rendra encore les mêmes services au jeune artiste, mais la clientèle devra se faire attendre moins longtemps, et il faudra, plus encore que par le passé, préparer l'aveugle à l'enseignement.

Les femmes musiciennes, elles aussi, ont vu leur situation devenir plus difficile. Ce n'est pas la loi de séparation qui leur a fait du tort à elles, mais la loi de 1901 sur les associations. Pour la plupart, elles se retiraient auprès de congrégations enseignantes. Elles tenaient l'harmonium à la chapelle, et don-

naient des leçons de musique aux élèves. Celles qui ne s'accommodaient pas de cette existence cherchaient à enseigner dans quelque pension laïque et à courir les cachets, mais elles avaient infiniment plus de mal à assurer leur subsistance, et d'ailleurs presque toutes préféraient la vie conventuelle qui leur donnait l'internat et qui supprimait toutes les difficultés de la vie matérielle. Assurément, leur gain n'était pas élevé, mais pour la femme aveugle, qui ne peut guère songer au mariage, l'essentiel est de se tenir à l'abri des heurts de la vie, d'avoir une existence régulière et tranquille. Désormais, elles devront se contenter presque toujours de postes dans des pensions laïcisées, obtenus avec beaucoup plus de peine, car la concurrence des clairvoyans y est plus redoutable, et elles devront compter avec des obstacles nombreux qui leur étaient épargnés. Leur vie sera plus difficile.

Tout cela est certes très regrettable. On ne doit pourtant pas jeter le manche après la cognée, et priver les aveugles, qui n'en peuvent mais, de leur meilleure ressource. Ce qui est vrai cependant, c'est que, dans les circonstances actuelles, il faudra peut-être faire moins de musiciens que par le passé. Tous ceux qui avaient un minimum de dispositions, jusqu'à présent, étaient dirigés vers l'orgue, et l'on avait raison d'agir ainsi, tant les musiciens les moins doués avaient la vie meilleure que les plus habiles brossiers ou les plus habiles canneurs. Les maîtres ne se sentaient littéralement pas le courage d'exclure de la leçon de piano ou de la leçon d'harmonie celui qui n'était pas absolument incapable de parvenir à un résultat. Ceux-là n'étaient pas professeurs, mais pour bien tenir l'orgue d'une petite église, pas n'est besoin d'avoir du génie. Aujourd'hui que la lutte devient plus dure, il n'y faut hasarder que des combattans bien armés.

Tous d'ailleurs auront toujours besoin d'un patronage intelligent et attentif. Il faut guetter à travers la France entière les places d'organistes ou de professeurs qui viennent à être libres et qu'on peut postuler; il faut choisir parmi les candidats possibles celui qui convient à chaque place, afin d'adapter les talens aux diverses situations; il faut lutter contre le préjugé, l'ennemi partout embusqué, et convaincre les intéressés qu'un aveugle est capable de remplir la place. Quand le jeune artiste vient prendre possession de son poste, il est souvent sans ressources, et les premiers temps sont durs: il faut l'aider de secours, en nature et en espèces, jusqu'à ce qu'il puisse se tirer d'affaire; il

faut lui procurer les livres de musique qui lui sont nécessaires pour accompagner ses offices ou pour donner ses leçons. Faute de ces livres-là, bien souvent, sa place serait compromise.

L'accordage des pianos traverse lui aussi une crise difficile. Montal n'est pas seulement le premier aveugle qui s'en soit occupé, il est encore un maître de cet art auquel, assure-t-on, il a fait réaliser de notables progrès. Sa tradition s'était conservée à l'Institut national où il avait enseigné, et ainsi les accordeurs aveugles qui sortaient de cette maison étaient fort bien préparés. Souvent les accordeurs clairvoyans manquaient de méthode, ou tout au moins il n'était pas rare qu'ils en manquaient. Et ainsi, fréquemment, les accordeurs aveugles se trouvaient avoir sur leurs concurrens une supériorité professionnelle qui les aidait à lutter contre le préjugé. Aujourd'hui l'art de l'accord, qui est un art facile, est généralement très bien pratiqué, si bien que nos accordeurs ont beaucoup moins souvent cet avantage. Dans toutes les grandes villes et dans beaucoup de villes moyennes, des marchands de pianos sont aujourd'hui installés. Ils fournissent toute la région, et leurs accordeurs rayonnent de tous les côtés.

Il est pourtant beaucoup d'aveugles qui doivent à l'accord le meilleur de leurs revenus, et M. Marcel Prévost le savait bien quand il intitulait l'une de ses nouvelles : *L'accordeur aveugle*. Toutefois ceux-là seuls, ou presque seuls, qui peuvent acheter un magasin, se faire marchands de musique et rayonner sur tous les environs, parviennent à se faire une situation égale ou même supérieure à celle des plus heureux musiciens. Mais cela suppose des capitaux, et, avec les capitaux, une intelligence du commerce qui n'est pas donnée à tous. J'ajoute que l'aveugle ne peut guère espérer réussir dans le commerce s'il ne peut compter sur l'aide intelligente d'une personne qui mérite entièrement sa confiance, une femme, une mère, une sœur. Aussi l'assistance d'une société de patronage et de l'Association Valentin Haüy est-elle nécessaire aux accordeurs aussi bien qu'aux musiciens, et s'exerce-t-elle un peu de la même manière : aide pour trouver une place d'accordeur, secours en nature et en argent dans les momens les plus difficiles, effort pour attirer sur le nouveau venu la bienveillance de la région, etc. Les accordeurs aveugles sont tenus par leurs fonctions de voyager beaucoup. Ils font des tournées dans les petites villes, villages et

châteaux des environs. Quelques-uns les font en tandem. Mais beaucoup sont obligés d'user du chemin de fer. Il leur faut alors se faire accompagner d'un conducteur, ce qui risque d'élever bien haut les frais de déplacement et de compromettre les bénéfices de la journée. L'Association Valentin Haüy leur sert d'avocat auprès des compagnies de chemin de fer pour leur obtenir des permis de circulation qui les autoriseront, lorsqu'ils ne dépasseront pas un rayon déterminé, à ne payer qu'une place pour eux et leur guide. Les compagnies d'ailleurs s'y prêtent avec beaucoup de bonne grâce. N'est-ce pas un désavantage suffisant pour l'aveugle que d'avoir à payer les gages de son guide et de voir ses salaires réduits d'autant ?

Mais le patronage est beaucoup plus nécessaire encore pour les métiers proprement manuels. Les principaux de ces métiers qu'exercent en France les aveugles sont : pour les hommes la broserie, le cannage et le rempaillage des chaises, la vannerie, la fabrication des couronnes de perles, le filet; pour les femmes la broserie, le cannage des chaises, le filet, le crochet, le tricot, etc. Nous ne parlerons que de la broserie qui nous servira d'exemple. La broserie, en effet, est généralement préférée aux autres métiers parce que c'est elle, semble-t-il, qui rémunère le moins mal. On pourrait aussi développer un peu chez nous l'apprentissage de la vannerie fine, de la vannerie de luxe, car dans quelques milieux les articles de ce genre trouvent facilement un débouché avantageux. Toutefois, d'une façon générale, aujourd'hui, c'est la broserie qui donne les résultats les plus satisfaisants.

Le brossier aveugle travaille aussi bien que son camarade clairvoyant, souvent même avec plus de régularité, si bien que ses produits se vendront au meilleur prix; mais il travaille près de deux fois moins vite. De plus, pour vendre sa marchandise et pour acheter la matière première qui lui est nécessaire, il a besoin d'un guide, qu'il paie naturellement sur les produits de son travail. Alors un problème difficile se pose : comment mettre les ouvriers aveugles en état de se suffire par ce travail ?

Le système qu'on a employé le plus ordinairement jusqu'à présent, est de fournir aux ouvriers la matière première au prix de gros afin de diminuer leurs frais, et de placer leurs produits pour leur épargner les pertes de temps qu'occasionne la recherche des débouchés et régulariser le plus possible la production. C'est

ainsi que s'exercent le patronage de l'Association Valentin Haüy et celui de la Société des ateliers d'aveugles. L'association Valentin Haüy a secondé de cette manière, en 1908, 136 ouvriers pour lesquels elle a écoulé près de 40 000 francs de marchandises. Elle a plusieurs dépôts à Paris et dans les grandes villes. Quant à la Société des ateliers d'aveugles, elle reste en relation avec les apprentis qui sont sortis de son école. La valeur des marchandises qu'elle a écoulées pour eux en 1908 monte à plus de 200 000 francs.

Aidés de ces patronages à leurs débuts, quelques broisseurs sont parvenus à se tirer d'affaire et à se passer de toute aide. Il en est qui sont aujourd'hui à la tête d'un petit magasin où ils vendent leurs propres produits ; d'autres dirigent de petits ateliers où ils font travailler pour leur compte quelques ouvriers clairvoyans. Il est certain cependant que la situation de la plupart d'entre eux reste très précaire.

Ce patronage du travail à domicile est préféré par certains ouvriers. Mais, pour la plupart, le travail en atelier est plus avantageux. L'Association Valentin Haüy et la Société des ateliers d'aveugles, bien qu'elles n'aient pas encore pu en créer, ont toujours souhaité de voir se multiplier les ateliers d'aveugles, non plus des ateliers d'apprentis, mais des ateliers de travailleurs. La principe de ces ateliers est simple : il s'agit d'augmenter la production de l'ouvrier et de rendre sa vie moins coûteuse.

On augmente la production des ouvriers en les spécialisant, et en adjoignant à l'atelier un ouvrier clairvoyant qui se chargera de certains détails du travail que la cécité ne permet d'exécuter qu'avec beaucoup de lenteur. On réduit le coût de la vie en groupant les travailleurs auprès de leur atelier, ce qui supprime les frais de guide et de déplacement, et en diminuant le plus possible, au moyen de coopératives, de cantines, etc., le prix de la nourriture et des logemens, tout cela bien entendu en outre des avantages précités : l'atelier paie la matière première au prix de gros, et les produits sont écoulés en commun.

Rien n'est plus rationnel qu'un pareil plan, et c'est de ce côté qu'il faut chercher la solution. Mais, ne nous y trompons pas, la création d'ateliers de ce genre est chose complexe et singulièrement délicate. Elle suppose réalisées d'assez nombreuses conditions. Tout d'abord, les frais généraux doivent être suppor-

tés par la bienfaisance, afin que les salaires déjà si maigres des ouvriers leur soient intégralement versés, et ces frais généraux sont élevés. Il faut une mise de fonds importante pour construire l'atelier, en assurer le fonctionnement, parer aux chômages momentanés, surtout pour aménager des logemens salubres et économiques. Mais ce n'est pas tout. La grosse question est celle des débouchés. Il est difficile d'assurer un écoulement régulier des marchandises dans des conditions avantageuses. Et c'est pourquoi il est essentiel d'avoir à la tête de semblables établissemens un homme de la partie, un commerçant habitué aux affaires, et j'ajoute un homme dévoué à l'œuvre qu'il entreprend ou sérieusement intéressé à son succès.

En raison de ces difficultés, les tentatives qui ont été faites en France n'ont en général que très médiocrement réussi. Il existe encore quelques ateliers, mais leur fonctionnement est assez défectueux. Aucun n'a pris un développement sérieux. Cela prouve tout simplement que l'entreprise n'a pas été tentée dans des conditions favorables, et c'est une raison de redoubler d'efforts, nullement de se décourager. Chez nous, c'est, je crois, surtout l'argent qui a fait défaut pour entreprendre une vaste organisation. En Angleterre, où les dons sont venus en abondance, il y a des ateliers très importans qui fonctionnent fort bien. Certainement, l'Association Valentin Haüy, si elle n'avait dû auparavant subvenir à des besoins plus urgens, aurait mené à bien cette entreprise. Elle s'y attachera quelque jour, lorsque ses ressources le lui permettront, si personne ne la prévient. Mais il serait préférable que d'autres sociétés entreprissent cette tâche auprès d'elle et de concert avec elle. Ses rouages se font trop complexes. Il est temps d'introduire la division du travail dans l'unité des vues et des bonnes volontés.

Sans ressources autres qu'un dévouement résolu, un homme de cœur, M. l'abbé Moureau, a réuni à Bordeaux quelques ouvriers brossiers. Peu à peu leur nombre s'est élevé jusqu'à 15, et l'atelier n'a encore qu'une dizaine d'années d'existence. Il a pu vivre et s'est accru sans donations. Les salaires varient de 1 fr. 50 pour les plus malhabiles, à 3 francs par jour. Le directeur a su parer à toutes les difficultés, faire à ses ouvriers des conditions de vie relativement économiques, trouver des débouchés pour tous ses produits.

On a parlé de créer, à la campagne, un nouvel atelier. Je

ne sais si ce projet se réalisera, mais l'idée en est intéressante. Il s'agirait de construire un village d'aveugles travailleurs, village dessiné avec des artères rectilignes où les aveugles se dirigeraient sans guide. Une société de maisons à bon marché construirait des habitations qu'on louerait à bas prix. C'est la première fois, à ma connaissance, qu'un atelier de ce genre serait installé à la campagne, et il y aurait là un sérieux élément de succès : le coût de la vie serait pour les ouvriers moins élevé qu'il ne l'eût été à Paris ou dans tout autre grand centre. Si les dépenses, évidemment considérables, que ce projet nécessiterait, n'empêchent pas sa réalisation, il semble que, grâce à ces dispositions, le côté économique de l'affaire, qui toujours avait été en défaut chez nous dans les tentatives antérieures, donnerait toute sécurité. Les résultats dépendront alors de la conduite commerciale. La difficulté sera d'assurer les débouchés, et de faire régner dans l'atelier une discipline suffisante pour que la clientèle soit toujours satisfaite.

Je dirai cependant toute ma pensée. Si l'on ne trouve pas quelque métier nouveau qu'on puisse faire exercer aux aveugles dans ces ateliers, si l'on s'en tient à la brosserie qui actuellement est en honneur, je doute que les salaires puissent être suffisants. Il est possible que le bon ouvrier, qui gagnera peut-être 3 francs, puisse vivre avec cette somme et faire vivre sa famille, parce qu'au village on vit de peu et parce qu'une coopérative de consommation pourra abaisser encore le prix des denrées. Mais le pauvre maladroit qui n'arrivera pas à se faire plus de 30 ou 35 sous, s'il a plusieurs enfans, comment se tirera-t-il d'affaire? S'il a une femme active et qui puisse trouver du travail dans le village (ce ne sera pas toujours facile), peut-être y parviendra-t-il; mais si les charges totales de la maison retombent sur lui, je ne pense pas qu'il en puisse venir à bout facilement. Nous ne pouvons pas oublier les pauvres diables qui perdent la vue tard et qui apprennent un métier nouveau, alors qu'ils n'ont plus la souplesse requise. Voulons-nous leur refuser du travail? Cela n'est pas possible. Ne perdons jamais de vue que chez les aveugles, entre les capables et les incapables, il y a les demi-capables, si l'on peut ainsi dire, et ces demi-capables doivent travailler eux aussi quand leur infériorité réside, non dans la qualité du travail, mais dans la rapidité de l'exécution. Si nous ne nous arrêtons pas au type du *heim*

allemand, qui est pratique à tout prendre parce qu'il est économique, c'est qu'il condamne l'aveugle au célibat. Nous voulons mieux pour lui, nous voulons qu'il ait part aux joies de la famille qui lui sont si nécessaires. Il faut donc qu'il ait les moyens de fonder une famille.

Et voilà pourquoi je crains qu'il ne soit indispensable, même lorsque les conditions les plus avantageuses de travail seront réalisées, qu'une société de bienfaisance majore les salaires. Assurément, la première chose à faire est de réaliser ces conditions. Un fait est d'ores et déjà certain, c'est qu'en Angleterre, dans tous les ateliers, le système de la majoration des salaires est en usage. On va jusqu'à les augmenter de 100 pour 100, en certains endroits. Bien entendu, si nous jugeons nécessaire de faire de même, autant que possible, il faudra donner ces majorations d'une manière indirecte. C'est déjà une majoration indirecte de salaire que de décharger les ouvriers des frais généraux de l'atelier. Je crois qu'il en faudra d'autres encore : des diminutions artificielles et considérables sur les loyers et sur les prix des denrées. Ces majorations indirectes auraient l'avantage de tenir compte des charges de famille, et c'est par là qu'elles sont préférables aux majorations directes. Elles le sont encore en ce qu'elles sauvegardent peut-être davantage la dignité de l'assisté. En tout cas, s'il y a lieu d'y songer, il suffira de le faire plus tard, lorsque le progrès essentiel sera réalisé, celui qu'apportera la création d'ateliers viables et capables de recevoir de nombreux ouvriers.

Parallèlement à ce courant d'opinion qui attend de la bienfaisance privée la création d'ateliers d'aveugles, un autre les demande à la bienfaisance publique. Entre ces deux projets, il est clair que les aveugles ne peuvent pas hésiter. Ils n'ont pas à faire intervenir de considérations générales sur le rôle de l'État en matière d'assistance, considérations qui risqueraient de les diviser. Et d'ailleurs, quelque opinion que l'on ait du rôle qui convient à l'État, il faut bien admettre qu'à une situation aussi exceptionnelle que celle des avances, on peut appliquer aussi des règles d'exception, sans qu'on voie s'en généraliser l'application. Les intéressés ne peuvent donc que souhaiter les ateliers organisés aux frais de l'État et des départemens, si la loi décide que les ouvriers aveugles seront employés de droit dans six, huit ou dix ateliers, l'on ne voit pas, pourvu que

des crédits suffisans aient été votés, que rien puisse s'opposer à une décision parlementaire. Malheureusement, il est devenu si habituel d'entendre les intéressés demander des subsides aux Chambres, que les supplications les plus dignes d'attention ont peine à se faire écouter par elles. Je crains que les Chambres ne reculent devant le chiffre assez élevé de dépenses que de semblables créations supposeraient pour être faites dans de bonnes conditions. Jè souhaite qu'elles votent les crédits qu'on leur demandera, mais je doute que l'événement soit conforme à mes souhaits:

Ce que l'État pourrait nous donner, c'est la continuité du travail, c'est-à-dire l'essentiel, ce que les directeurs d'ateliers ont le plus de peine à obtenir. L'État consomme chaque année une quantité considérable de brosses. Il lui en faut pour l'armée, pour la marine, pour ses chemins de fer, pour ses hospices, pour ses prisons, etc. Qui empêcherait de confier la production de ces brosses aux aveugles? L'État qui équipe l'armée et l'État qui assiste les infirmes ne sont-ils pas un seul et même État? Il serait à propos qu'ils s'en souvinssent. L'État qui équipe prévoit, je suppose, 50 000 francs pour la fourniture des brosses aux différens corps d'armée, et l'État qui assiste inscrit 50 000 francs de secours aux aveugles travailleurs. Si l'État qui assiste donnait 75 000 francs aux aveugles travailleurs à la condition qu'ils fournissent de brosses l'armée, il y aurait 25 000 francs d'économie, et cependant les aveugles auraient gagné 25 000 francs.

L'État pourrait ainsi donner sa clientèle, une clientèle sans pareille. Il pourrait encore peut-être mettre à la disposition des aveugles des terrains pour y construire des ateliers et des cités ouvrières. Ces terrains devraient, me semble-t-il, se trouver hors des villes, suivant la conception que nous rappelions tout à l'heure, mais j'ajoute aux portes de grandes villes autant que possible, afin de joindre les avantages de la ville à ceux de la campagne. Ne serait-il pas difficile d'ailleurs de décider une société d'habitations à bon marché à construire loin de tout centre urbain, de toute industrie solidement assise? L'État pourrait offrir ces terrains et cette clientèle à des philanthropes et à des sociétés philanthropiques qui présenteraient des plans de construction agréés par une commission compétente, par le comité permanent d'assistance aux aveugles par exemple. Voyez combien immédiatement l'œuvre de l'assistance privée serait

facilité. Je suis convaincu que des sociétés se constitueraient rapidement dans le même esprit et pour le même objet.

Il est des cas où l'assistance privée seule peut agir efficacement. Elle seule peut seconder les organistes et les accordeurs dans les difficultés si variées, toujours nouvelles, que chaque jour apporte. Pour cet office qui devient de plus en plus difficile, l'Association Valentin Haüy et la Société de placement et de secours ont besoin de voir accroître leurs ressources. Dans d'autres cas l'assistance publique est nécessaire ; il n'y a que l'État qui puisse exercer sur l'enseignement un contrôle efficace, un contrôle qui est devenu absolument indispensable, et, puisque les philanthropes, occupés à des tâches plus pressantes, ont tardé à créer des ateliers suffisants, il faut sur ce point aussi obtenir l'intervention des pouvoirs publics. Mais le plus souvent les deux assistances doivent se compléter l'une l'autre, et elles gagneront beaucoup à collaborer. Là où chacune, travaillant séparément, se heurterait à des difficultés presque insurmontables, en s'unissant elles parviennent à d'excellents résultats. Dans ce concert chacune fait sa partie ; l'une a l'autorité, et l'autre la souplesse qui lui permet de s'adapter aux besoins individuels et aux circonstances changeantes.

III

Il ne suffit pas de créer des ateliers et de trouver du travail aux aveugles, puisque toutes les carrières qui leur sont accessibles sont fort encombrées ; il importe de chercher s'il n'y a pas des voies nouvelles dans lesquelles il serait possible de les engager.

On s'étonne qu'aujourd'hui, après un siècle un quart d'études, le champ d'activité de l'aveugle ne soit pas encore bien connu. C'est que, essentiellement variable avec les individus et dans une certaine mesure susceptible d'être étendu par l'éducation, il est extrêmement difficile à délimiter. Il faut l'explorer en tout sens afin de connaître aussi exactement que possible les modes suivant lesquels l'aveugle peut s'adapter à l'activité sociale. C'est une tâche à laquelle s'appliquent tout spécialement en ce moment l'Association Valentin Haüy et avec elle quelques dévoués typhlophiles. Aussi bien, des recherches et des expériences de ce genre relèvent très particulièrement de l'assistance privée. Quand

les professions nouvelles seront reconnues pratiques, l'État pourra intervenir et les favoriser.

Parmi ces dernières, deux ont été importées de l'étranger et méritent tout spécialement d'attirer notre attention. Ce sont la matelasserie et le massage.

C'est surtout en Angleterre que la matelasserie est pratiquée par les aveugles. L'apprentissage en est relativement simple et il offre du travail aux femmes aussi bien qu'aux hommes. M. Vaughan, directeur des Quinze-Vingts, a, le premier, tenté en France d'ouvrir ce débouché aux aveugles, et, à cet effet, il a organisé à Paris un atelier. L'expérience a montré que la matelasserie s'acclimaterait parfaitement de ce côté de la Manche, et, si l'atelier a échoué, c'est par manque d'argent, et non par incapacité des ouvriers. Les débuts des ateliers d'aveugles, qui ont à compter avec les préjugés du voisinage, sont toujours difficiles, et ils le sont très spécialement quand l'atelier n'a pas d'ouvriers expérimentés et se compose d'apprentis.

L'hygiène condamne l'habitude encore si répandue de carder les matelas dans les cours de nos maisons. Elle renvoie ce genre de travail à des ateliers, et favorise en cela notre cause. Il semble qu'un atelier de matelassiers aveugles, placé à la porte d'une grande ville, aurait des chances sérieuses de succès. Une bonne direction suffirait à l'assurer.

Cette année même, le ministère de l'Intérieur, sur la demande du comité permanent, donnera une subvention pour faciliter la création d'un atelier de ce genre aux portes de Paris. Tout invite à croire que cet atelier deviendra une école d'apprentissage, et que les ouvriers qu'on y aura formés pourront, aidés de subventions analogues, établir de semblables ateliers à la porte d'autres grandes villes. Il semble donc qu'il y ait de ce côté des espérances à fonder, et l'expérience permet de supposer que les salaires dans la matelasserie seront plus élevés que dans la broserie. Seront-ils suffisants pour donner à l'aveugle une vie relativement aisée? Peut-être une bonne organisation leur permettra-t-elle de le devenir, mais la chose est incertaine. Une constatation m'inquiète : en Écosse et en Angleterre où les ateliers semblent bien compris, on a dû majorer les salaires.

Le massage a été pratiqué par les aveugles en divers pays. Il l'est tout spécialement au Japon où de tout temps les masseurs ont été des aveugles. C'était pour eux comme un mono-

pole de fait. Cela est si vrai qu'au Japon, paraît-il, un même mot désigne à la fois l'aveugle et le masseur. Et, comme le massage est là-bas d'une pratique tout à fait courante, comme on y voit une prescription élémentaire d'hygiène à peu près comme les anciens en voyaient une dans les bains répétés, il y a là une véritable richesse pour les aveugles. Ne serait-ce pas une mesure prudente, pour un pays où la brusque importation de civilisations étrangères risque de briser toutes les traditions à la fois, que de fixer par la loi ce monopole de fait? Je sais tous les inconvénients des monopoles. Mais, avec une sage réglementation, peut-être pourraient-ils être évités; et, à tout jamais, la question de l'assistance aux aveugles serait tranchée pour les Japonais. Ce n'est pas une mince affaire dans un pays où, à cause des miasmes marécageux que transportent les vents, les ophtalmiques sont en très grand nombre. En tout cas, reconnaissons que les Japonais ont eu les premiers le mérite de comprendre que l'aveugle est le plus discret des masseurs. Ils ont compris surtout que l'aveugle vivant essentiellement par le toucher, organisant sa vie tout entière autour d'impressions tactiles comme le clairvoyant l'organise autour d'impressions visuelles, était en quelque sorte masseur par prédestination.

En France, le champion du massage par les aveugles est un aveugle, le docteur Fabre. Ayant perdu la vue vers la trentaine, il eut l'énergique volonté de conserver entière son activité et de ne rien abandonner de son indépendance. Il se livra alors à des études spéciales de massage, et s'installa comme masseur à Paris, où, très rapidement, sans appui, grâce aux succès thérapeutiques qu'il obtenait, il s'est constitué une fort belle clientèle. Son exemple était singulièrement encourageant. Dans le même temps, M. Vaughan conseillait à un aveugle de suivre des cours de massage à Paris; à Lille, un autre aveugle tentait la même entreprise; à Lyon, la section locale de l'Association Valentin Haüy formait deux masseurs sous la direction du professeur Lépine. Rien ne pouvait mieux faire sentir la vitalité de l'idée nouvelle que cette simultanéité de tentatives qui s'ignoraient les unes les autres.

Le docteur Fabre a tenu à faire profiter ses compagnons d'infortune de son heureuse innovation. En collaboration avec un autre confrère aveugle, le docteur Bouisson, il professe un cours de massage à l'Association Valentin Haüy. Pour apprendre

l'anatomie, les élèves touchent des squelettes, des écorchés en relief, des pièces anatomiques. L'Association Valentin Haüy compose pour eux une bibliothèque d'ouvrages d'anatomie, de physiologie et de massothérapie transcrits en points saillans. Mais la question la plus délicate n'était pas celle de l'apprentissage : il s'agissait de faire travailler les masseurs. Nous ne pouvons sur ce point que nous en remettre à l'intelligente bienveillance des médecins qui comprendront qu'un devoir d'humanité, en même temps que l'intérêt de leurs malades, les sollicite à donner la préférence au masseur aveugle.

Une expérience tout à fait rassurante, décisive même, a été faite l'été dernier. L'Association Valentin Haüy a envoyé trois masseurs dans des villes d'eaux, à Bourbonne, à Vichy, à Nérès. Elle prenait à ses frais tous les risques de l'entreprise. Partout il s'est trouvé des médecins de cœur et d'intelligence que la perspective d'une innovation n'a pas effrayés et qui ont été séduits par l'idée d'une tentative bienfaisante. Et sur les trois points le succès a dépassé toute espérance. La clientèle a montré qu'elle acceptait parfaitement le masseur aveugle, et qu'elle appréciait ses avantages. Chacun de nos masseurs a soigné environ cinquante malades; soyons précis : l'un d'eux en a traité quarante-quatre, et les deux autres chacun cinquante-deux. Partout des témoignages de satisfaction tout à fait flatteurs leur ont été décernés par les médecins qui les ont vus à l'œuvre. On peut donc considérer que la profession de masseur est en France ouverte aux aveugles. Deux cours de massage leur sont actuellement professés à Paris. Le ministère de l'Intérieur qui, grâce à M. Mirman, encourage toutes les tentatives faites en faveur des aveugles, donnera une subvention qui permettra de fonder une clinique pour les masseurs aveugles.

Mais n'oublions pas que c'est une profession qui, si elle est vraiment lucrative, ne pourra s'ouvrir qu'à un nombre assez restreint d'aveugles. Le succès est à ce prix. Elle réclame, réunies dans un même individu, des qualités très diverses. Comme elle exige un contact direct et prolongé du travailleur avec le client, il faut que l'aveugle qui l'exerce ait un physique agréable, que sa présence n'éveille aucun sentiment pénible. Je veux dire que tous ceux que la cécité a défigurés sont exclus nécessairement. Il faut encore que le masseur soit intelligent et cultivé, de manière à faire honorablement sa partie dans une

conversation, car on exige de l'aveugle ce qu'on ne demande pas au clairvoyant. Il est nécessaire que sa santé soit excellente, qu'il ait la main sèche, la respiration profonde, le cœur solide, une réelle force musculaire, et l'on sait que beaucoup d'aveugles sont anémiés soit par les maladies, soit par une existence antihygiénique. Tout cela doit s'ajouter bien entendu à une excellente préparation professionnelle. Si nous voulons le succès, il ne nous faut former que des masseurs de premier ordre. Alors, mais alors seulement, ils s'imposeront à la clientèle et ouvriront à leurs successeurs un chemin facile. Sans une discipline rigoureuse, l'échec est certain.

Je ne serais pas surpris que la profession de tonnelier pût s'ouvrir un jour largement aux aveugles. Un tonnelier ayant perdu la vue a continué à exercer son métier. L'Association Valentin Haüy, frappée de son adresse, lui a confié deux apprentis aveugles. Ils ont parfaitement réussi. L'un d'eux accuse un bénéfice quotidien de 3 fr. 50.

L'Association fait faire actuellement aussi un apprentissage de téléphono-dactylographie. Le mot est barbare, mais la chose est simple. Il s'agit de transcrire à la machine des informations reçues au téléphone ou au phonographe. Un aveugle très distingué, M. Aussel, remplit cet office depuis quelques années pour un journal de Montpellier, *le Petit Méridional*, et c'est un emploi qu'on pourrait retrouver dans les bureaux de tous les journaux. M. Aussel affirme qu'un aveugle peut s'en acquitter fort aisément. L'expérience qu'il a faite lui-même semble concluante. Nous espérons que les directeurs de journaux feront un bon accueil à cette innovation. Le succès dépendra entièrement de leur bienveillance.

La dactylographie à elle seule est très pratique pour les aveugles dans les menues occupations de la vie quotidienne, en particulier pour la correspondance; mais au point de vue commercial et en tant que métier elle n'est que d'un maigre secours. Les tentatives faites en Angleterre et en France pour l'utiliser ne semblent pas donner de résultats appréciables. Cela se conçoit : la nécessité pour l'aveugle de se faire dicter ce qu'il doit transcrire et de salarier une personne à cet effet réduit d'une manière excessive ses bénéfices. Ce n'est pas à dire que dans quelques cas particuliers l'apprentissage de la dactylographie ne soit pas à recommander. J'imagine, par exemple, un musi-

ciem aveugle habitant une petite ville et médiocrement occupé. Probablement il n'est aucun dactylographe dans la région. Pourtant des travaux de dactylographie peuvent se présenter : il s'agit de reproduire une lettre à un certain nombre d'exemplaires; le curé de l'endroit veut faire transcrire ses sermons; ou bien un notaire retiré veut laisser ses mémoires à la postérité; ou un méconnu des éditeurs désire posséder une copie lisible de ses vers. Notre aveugle, s'il peut se faire dicter par sa femme ou par un de ses enfans, aura peut-être profit à se charger de ces travaux.

L'Association Valentin Haüy se propose également de diriger quelques sujets vers l'enseignement des langues vivantes. En Allemagne plusieurs aveugles ont entrepris cette profession avec succès. Les professeurs de langues ne sont pas moins nombreux en Allemagne, qu'en France. Il n'y a donc pas de raison pour que, en agissant avec prudence, nous n'obtenions pas les mêmes résultats que nos voisins. Si la chose n'est pas encore réalisée chez nous, c'est que le besoin s'en est fait moins sentir qu'au delà du Rhin. Chez nous, les sujets les mieux doués ont trouvé à employer leurs facultés dans l'enseignement des aveugles et dans la profession de musicien. Le premier de ces débouchés n'existe pas en Allemagne, puisque l'enseignement des aveugles est presque exclusivement réservé aux clairvoyans, et le second y est beaucoup moins largement ouvert que chez nous parce que, jusqu'à ces derniers temps, les postes d'organistes y étaient moins rétribués. Les sujets qui, très distingués au point de vue intellectuel, en musique ne sont que médiocres, aiment mieux occuper un poste extrêmement modeste dans une école que de courir les hasards de l'enseignement libre, difficile pour les aveugles encore beaucoup plus que pour les clairvoyans.

La question de l'enseignement des langues vivantes n'intéresse donc, suivant toute vraisemblance, que fort peu d'aveugles français. En voici une autre, en revanche, qui pourrait les intéresser en grand nombre. Dans un petit magasin, l'aveugle peut rendre de nombreux services. Il ne saurait probablement pas le tenir à lui seul, mais il est loin d'y rester inactif. On pourrait donc trouver dans le très petit commerce des débouchés pour les aveugles qui auraient auprès d'eux un parent dévoué, une femme, une fille en âge de veiller à la marche des affaires. Le seul obstacle qui les arrête, ce n'est pas la cécité, c'est le

manque du pécule nécessaire pour acheter un fonds de commerce. Je voudrais voir une société se fonder pour leur ouvrir cette voie nouvelle. Il ne serait pas nécessaire de réunir des capitaux considérables. Une trentaine de mille francs feraient déjà beaucoup. On achèterait avec cette somme de petits magasins dans des villages. Je dis : dans des villages, parce que là, les prix d'achat étant moins élevés, les risques à courir sont moins grands, parce que là aussi la clientèle est fixe, assurée, et de plus, l'aveugle apprendrait facilement à la connaître à la voix. Ces magasins seraient attribués à des aveugles soigneusement choisis par une Commission de deux ou trois personnes qui auraient également la charge d'acheter les fonds de commerce et de visiter les ménages déjà installés. Ils seraient attribués autant que possible à des aveugles incapables d'apprendre un métier à cause de leur âge. Le point délicat serait de les choisir, de reconnaître ceux qui auraient auprès d'eux une personne digne de confiance, ceux aussi qui, par leur passé, auraient fait preuve d'un esprit pratique capable de leur promettre le succès. Il y aurait certes quelques échecs, mais on ne devrait pas se laisser décourager par eux. Dans l'ensemble, les pertes ne seraient pas, je crois, considérables. Les sommes engagées ne rapporteraient rien naturellement (on ne leur demanderait aucun intérêt), mais elles courraient assez peu de risques ; et beaucoup de misères seraient ainsi soulagées.

L'Association Valentin Haüy a trop d'œuvres qui absorbent toute son attention, trop d'aveugles à secourir pour entreprendre cette tâche nouvelle et fort assujettissante. Les esprits timides verraient là un emploi imprévoyant de ressources qui lui ont été confiées pour les aveugles et qui réclament une gestion extrêmement prudente. Mais certainement elle donnera l'exemple. Elle tentera l'expérience, et prouvera par des faits que la chose est parfaitement réalisable. Et je suis persuadé qu'autour d'elle un bienfaiteur surgira pour mener à bien une entreprise pleine de promesses.

L'État distribue ses bureaux de tabac à ses fonctionnaires et à leurs veuves. Ayons, à défaut de bureaux de tabac, nos épiceries, nos merceries, nos petits bazars de village. Et nous, qui ne serons pas sollicités par des électeurs, veillons bien à ce qu'ils aillent toujours aux plus indigens, et surtout à ceux qui sauront le mieux en tirer profit.

Il faut poursuivre ces recherches, et, en cela, chacun peut aider l'Association Valentin Haüy et les typhlophiles de suggestions utiles. Rien ne prouve que nous ne soyons pas un jour en mesure de demander à l'État de prendre quelques aveugles au nombre de ses employés. Peut-être dans certaines administrations, dans les téléphones, dans la fabrication des cigares, pourra-t-on leur faire des places. La question est capitale, et il est possible qu'on n'y ait pas encore complètement répondu. Plus nous aurons de débouchés, et plus nous pourrons arracher d'aveugles à la mendicité avouée ou déguisée, plus aussi s'allégera la charge de l'assistance. Il nous faut des débouchés nouveaux, d'abord pour ce que j'appellerai le déchet de la loi de séparation, c'est-à-dire pour ces sujets intelligens, actifs, qui, sans avoir beaucoup de dispositions pour la musique, parvenaient à vivre de la musique, qui ne le pourront désormais que plus difficilement, et qui ont trop d'initiative et d'activité personnelle pour s'accommoder de la vie d'atelier. A ceux-là le massage, l'enseignement des langues vivantes, peut-être la téléphono-dactylographie offriront quelques places, mais ce n'est pas assez. Il en faut surtout pour la masse, pour les moyens, qui ne sont pas assez personnels pour se faire une place dans le monde, et qui doivent vivre enrégimentés dans les ateliers. Il est douteux qu'on puisse trouver pour eux un métier qui, sans majoration indirecte de salaires, leur donne des moyens suffisans d'existence. Peut-être est-il du moins possible de multiplier ces métiers qui, comme la sparterie, la matelasserie, la broserie, apportent cependant au travailleur aveugle des salaires presque suffisans et lui conquièrent sa quasi-indépendance.

Mais le succès final de tant d'efforts dépendra de la bienveillance du public. Métiers nouveaux et métiers traditionnels ne pourront être exercés par les aveugles qu'autant que le public le voudra bien. L'opinion est pour nous le facteur essentiel. Elle est encore étrangement dominée par le préjugé de la cécité. C'est ce préjugé qui, je le répète, est l'obstacle principal à l'activité de l'aveugle et à son bonheur. L'idée, sans doute trop nouvelle encore, de l'aveugle laborieux ne pénètre qu'avec lenteur dans les esprits. Les aveugles travailleurs sont trop peu nombreux pour la répandre par l'exemple autant qu'il le faudrait, et l'expérience intime du clairvoyant lui rend difficile de croire qu'on puisse se développer et agir dans les ténèbres: c'est un

sentiment plus fort et, semble-t-il, plus tenace que tous les raisonnemens du monde.

Il faudrait que le public vint à se convaincre plus universellement que l'aveugle a besoin de travailler, qu'il peut travailler et très bien travailler. Il faudrait qu'il n'éprouvât plus de surprise à la rencontre d'un aveugle industriel, qu'il n'admirât plus ce qui désormais est banal. Voilà pourquoi l'Association Valentin Haüy s'occupe tant de faire connaître les aveugles, de gagner l'opinion à leur cause par la conférence, par le livre, par la gravure, par la presse, par les prospectus répandus à profusion. Quand le préjugé aura reculé, la sympathie naturelle fera le reste. L'aveugle est dans une situation très désavantageuse, parce que le choix des carrières est pour lui fort limité; parce que, s'il n'est pas musicien, seuls des métiers peu rémunérateurs lui sont accessibles; parce qu'il travaille moins vite que les clairvoyans; enfin et surtout parce que son maigre budget est grevé lourdement du salaire qu'il doit à son guide. Pour lui, la misère est plus âpre que pour tout autre: il a moins de souplesse que les autres hommes à la fuir, et elle se double chez lui de la douleur poignante, cuisant de son infirmité. Quand donc on croira vraiment que l'aveugle peut travailler, le public ne manquera pas de lui donner du travail. Le problème est d'assurer le triomphe d'une idée incontestable, mais qui semble paradoxale.

PIERRE VILLEY.

REVUE MUSICALE

UN BIENFAITEUR DE WAGNER

Le plus grand, ce n'est pas le roi Louis II : c'est un autre prince, « prince par le cœur, » disait Wagner lui-même en un jour de reconnaissance, c'est Franz Liszt. Celui-là, un livre excellent vient de glorifier son œuvre et sa vie, son génie et son âme (1). L'occasion est peut-être favorable de relire la correspondance échangée entre les deux musiciens de 1841 à 1861, c'est-à-dire pendant les vingt années en quelque sorte centrales de leur existence, de leur carrière et de leur amitié (2). Sur ces vingt ans, Liszt en passa treize en cette petite ville de Weimar qu'il devait, après et non moins que Goëthe, illustrer. Là, dit fort bien M. Chantavoine, compositeur, directeur de la musique au théâtre grand-ducal, chef d'orchestre, professeur, écrivain, secondé et souvent inspiré par la princesse Wittgenstein, admiré, visité par tous les artistes de l'Europe, Liszt « égala, » selon le rêve de sa jeunesse, la « condition du musicien à celle des poètes, des philosophes, des hommes d'État. » C'est à Weimar qu'il trouva le loisir et le pouvoir de développer enfin, dans tous les sens, « par un rayonnement divers et magnifique, toutes les virtualités de son génie. » A Weimar, ou pendant la période de Weimar, Liszt a composé les plus originales et les plus belles de ses œuvres (en dehors de ses oratorios); les *Poèmes symphoniques*, la sonate pour piano, la symphonie de *Faust* et celle de *Dante*.

(1) *Liszt*, par M. Jean Chantavoine, 1 vol. Collection des *Maîtres de la musique* F. Alcan, éditeur. Paris, 1910.

(2) *Correspondance de Wagner et de Liszt*, traduction française par L. Schmitt, 2 vol. Paris, librairie Fischbacher, et Leipzig, chez Breitkopf et Haertel, 1900.

A la même époque, Wagner est errant et proscrit. Chassé de Dresde après l'insurrection de 1849, à laquelle il avait pris part, il se réfugie à Zurich, où pour longtemps il établit sa demeure. Près de Zurich, en 1858, il deviendra l'hôte et l'ami des Wesendonck. L'aventure qui s'ensuivit, puis un séjour à Venise, quelques voyages à Londres et à Paris, dont le dernier pour préparer le *Tannhäuser* à l'Opéra, tels sont les incidens ou les étapes de la carrière de Wagner en ces vingt années. Quant à son œuvre d'alors, elle va de la représentation à Weimar de *Tannhäuser* (1849) et de *Lohengrin* (1850), à la composition des trois premières parties de l'*Anneau du Nibelung* et de *Tristan* tout entier.

C'est peut-être assez dire l'intérêt, biographique autant qu'esthétique, de cette correspondance, à cette époque, entre ces deux hommes. Correspondance inégale d'ailleurs : j'entends que Liszt y joue, y soutient jusqu'au bout le rôle le plus noble et le plus généreux. Tantôt il encourage, exalte, ou relève son ami, tantôt il l'apaise et le réprime. Il règle, ou du moins il essaie de régler selon son activité sercine à lui, selon son olympienne sagesse, la fougue, la fièvre, la violence spasmodique et les écarts de tout genre où Wagner se laisse entraîner. Au salut, au service d'un art et d'un artiste que tout de suite il a reconnu comme extraordinaire, unique, Liszt se donne, se prodigue, s'immole sans réserve. Il ne refuse rien, ni de son temps, ni de sa peine, ni, si peu qu'il en ait le plus souvent, de son or; rien de son esprit et rien de son cœur. Bienfaiteur de Wagner, il n'est pas de bien qu'il ne lui fasse, qu'il ne lui fasse toujours et tout entier.

Bien matériel et pécuniaire d'abord : entre tant de questions, et de tout genre, que traitent les deux amis, la question d'argent tient une place que, pour la dignité de Wagner, on voudrait plus modeste. Trop de lettres, parmi celles de Wagner, sont des lettres de quête. M. Chantavoine, en sa biographie de Liszt, a dû renoncer à les énumérer toutes. Le catalogue, fort abrégé, qu'il en donne, se termine par un significatif *et cætera*. Il est vrai que le premier « secours, » demandé par Wagner à Liszt, ne fut en réalité que de l'ordre esthétique. Mais il semble bien aussi que déjà le ton et certains termes de la demande aient eu je ne sais quoi d'un peu trop, comment dirai-je, positif et pratique : « Je remarque de plus en plus que moi et mes œuvres, qui ne se répandent guère ou pas du tout, nous pourrions bien n'avoir pas beaucoup d'avenir ; c'est ce qui m'amène insensiblement à l'idée d'exploiter un peu vos bons sentimens à mon égard. » (23 mars 1846.)

Avec un désintéressement, avec une libéralité sans pareille, Liszt s'institua lui-même, et pour longtemps, le directeur de cette exploitation-là. Pendant vingt années, il prit et garda, sans faiblir une heure, le soin de la gloire de Wagner et plus d'une fois celui de sa vie. Dès 1848, le 23 juin, les demandes de subsides commencent : « Excellent ami, vous me disiez naguère que vous aviez fermé votre piano pour quelque temps ; je suppose donc que vous soyez devenu banquier pour quelque temps. Je suis dans une triste situation, et voilà que je me dis soudain que vous pourriez venir à mon aide... La somme dont il s'agit s'élevé à cinq mille thalers... Cher Liszt, avec cet argent vous me rachèteriez de la servitude ; trouvez-vous que, comme serf, je vaille ce prix ? »

Liszt le trouve assurément et ne cessera jamais de le trouver. Mais tous les moyens ne lui paraissent pas bons pour racheter Wagner de la servitude. Wagner, condamné politique, expulsé du royaume de Saxe, ne s'était-il pas dès lors avisé de solliciter pour ses œuvres et pour lui-même la générosité des princes allemands ! C'est d'ailleurs une idée à laquelle il ne se lassera pas de s'attacher et de se rattacher, jusqu'au jour, encore lointain, où le roi de Bavière, — tout seul, — fera de son rêve une réalité. Pour le moment, et très vite, il y renonce. En vingt-quatre heures, il s'aperçoit où se souvient de son passé récent, assez peu fait pour lui procurer d'officielles faveurs. Et naturellement c'est à Liszt qu'il revient, c'est sur Liszt qu'il retombe : « Si tu veux me rendre un service, envoie-moi un peu d'argent. » Liszt envoie trois cents francs, qui permettent au proscrit de gagner, après Paris, Zurich. Il faut maintenant que sa femme, laissée à Dresde, vienne le rejoindre : « Pauvre femme, si bonne et si fidèle, à qui je n'ai guère donné jusqu'à présent que du chagrin, qui est raisonnable, sérieuse, sans l'ombre d'exaltation, et qui pourtant ne peut se détacher de l'enfant terrible que je suis. Donne-la-moi et tu me donneras tout ce que je pourrais jamais souhaiter. » Pour une centaine de thalers, Liszt aussitôt la lui donne. Cela n'empêche pas Wagner, trois mois après, de souhaiter autre chose : « Avant tout, songe à m'envoyer un peu... un peu d'argent. J'ai besoin d'un peu d'argent et d'un pardessus chaud, vu que ma femme ne m'a pas apporté mon vieux paletot, parce qu'il était en trop piteux état. »

Si mince que soit alors sa fortune, Liszt en arrache périodiquement un lambeau pour l'infortuné qu'il s'est promis de sauver et qu'il sauvera. A ses dons généreux il joint de sages conseils. Les premiers reçoivent le meilleur accueil. Les plus belles lettres de Wagner, les

plus intéressantes, ne sont pas toujours les moins intéressées. Après de nobles, originales, profondes considérations d'art, quand arrive la petite formule : « Maintenant, cher Liszt, » elle est infailliblement suivie, et de près, d'une phrase dans ce genre : « Il s'agit de me fournir les moyens indispensables, ... etc. » Ces moyens, avec un zèle, une patience que rien ne rebute, Liszt s'ingénie et s'épuise à les trouver. Sur la recette d'un concert il promet à Wagner une part. Il lui fournit telle occasion, fort honorable, et que les Mozart, les Beethoven, ne dédaignaient point (comme la composition de quelques *lieder*), de travail et de bénéfice. Il accompagne son avis d'un chèque, d'une remise de fonds, au besoin anonyme, pour ménager l'amour-propre de son ombrageux protégé. Celui-ci n'en continue pas moins de mêler en ses lettres non pas l'honneur et l'argent, mais le génie et l'argent. Et ce mélange, souvent pathétique, fait pitié.

« Cher ami, je viens de lire quelques passages de la partition de mon *Lohengrin*. D'habitude, je ne relis jamais mes œuvres. J'ai été pris d'un immense désir de voir cet opéra représenté. Je t'adresse donc une ardente prière : fais jouer mon *Lohengrin*. *Tu es le seul homme* à qui je veuille adresser une semblable prière ; à nul autre que toi je ne confierais la création de cet opéra ; c'est toi que j'en charge, sans l'ombre d'une crainte ou d'une hésitation, avec une confiance absolue... Fais jouer le *Lohengrin* ; que son entrée dans la vie soit ton œuvre...

« B... m'a dit que tu avais promis de me faire avoir encore cinq cents francs pour la partition d'*Iphigénie*. Si tu réussis à obtenir cette somme, envoie-la directement à B..., pour qu'il me la remette, j'en ai disposé pour différentes choses, en pensée. »

Dans les lettres de Liszt, même partage ou même contraste :

« Cher ami, on veut bien me charger de vous faire parvenir la lettre de change ci-après de 100 thalers ; ne m'en remerciez pas, et n'en remerciez pas non plus M. de Z... qui l'a souscrite. »

Puis, deux lignes plus bas : « Nous nageons en plein dans l'éther de votre *Lohengrin*. »

Matérielle et morale, Wagner connu à cette époque l'extrémité de la misère. Au lendemain de la représentation de *Lohengrin* à Weimar, par les soins de Liszt (1850), il n'avait même pas les moyens d'en faire copier la partition. A la disette d'argent s'ajoutait, pour lui plus cruelle peut-être, la disette de musique, de sa musique au moins. Pauvre, exilé de son pays, il était même de son œuvre. C'est en 1853 seulement, après trois années, qu'il lui fut donné d'entendre pour la première fois, à

Zurich, dans un concert dirigé par lui, quelques fragmens, dont le prélude, de *Lohengrin* : « L'impression que j'ai éprouvée a été extraordinairement saisissante ; il m'a fallu me faire violence pour y résister. » Puis il retombait dans le silence, dans le silence extérieur, et longtemps encore ses voix ne chantaient plus qu'en lui.

Mais ses lettres ne finissent pas de mendier pour lui. Le 8 octobre 1850 : « Encore un mot... tout à fait confidentiel ; à la fin de ce mois, je serai au bout de mon argent. » Puis, en terminant, cet autre mot, destiné, dirait-on, à faire passer, excuser au moins le précédent : « Adieu, excellent ami. Envoie-moi tes partitions. » Cinq mois après (mars 1851) : « Je ne crains pas de t'adresser encore une prière, *une seule*... Vois du moins s'il te serait possible de me procurer *très prochainement quelque argent*, juste ce qu'il faudrait pour me tirer d'un embarras momentané... C'est une chose bien *triste* d'avoir à t'importuner de vilaines prières comme celles-là. — Mais en voilà assez sur ce chapitre. » — Tout de suite après : « Fasse le ciel que tu sois bientôt délivré de tes chagrins domestiques ! Je souhaite du fond du cœur une prompte et heureuse guérison à M^{me} la Princesse. » Rien de plus, et sur cet autre chapitre, celui des soucis que Liszt, de son côté, pouvait avoir alors, ce n'est peut-être pas tout à fait assez.

Dans l'ordre matériel même, il n'était pas de moyens, de démarches, où Liszt ne recourût pour obliger Wagner. Lui qui, dans une de ses lettres, écrivait : « J'ai horreur de me mêler des affaires des autres, » il a fait siennes, plus que siennes, toutes les affaires de son ami ; toutes, à force de ténacité comme de prudence, il les a conduites à bonne fin. Représentations, traités avec les directeurs de théâtre ou les éditeurs, indications, recommandations, engagements d'artistes, Liszt, tant que dura l'exil de Wagner, a tout assumé, tout assuré. Cet exil même, il en a su, diplomate avisé non moins que fidèle économe, préparer, peut-être hâter le terme.

Sa patience est admirable et je ne sais d'égale à sa générosité que sa délicatesse. Attentif non seulement aux besoins, mais aux goûts de l'enfant gâté qu'est aussi l'enfant terrible, il sait bien que pour celui-là le superflu n'est pas le moins nécessaire. « C'est aux frais de l'ami Liszt, écrit Wagner en 1853, que j'ai été voir l'année dernière les îles du lac Majeur. » A l'imagination, à la fantaisie de Wagner, il aurait fallu d'autres spectacles, des plaisirs plus raffinés. Je ne crois pas qu'un grand artiste, un des tout à fait grands, ait eu jamais, au même degré, besoin du luxe, de l'agrément extérieur et sensible. Ses goûts étaient somptueux comme son génie. « Il faut, disait-il encore, que je

me sente flatté d'une manière quelconque, si l'on veut que mon esprit mène à bien cette œuvre douloureuse et difficile, la création d'un monde qui n'existe pas. » Un autre jour : « Je suis plutôt fait pour dépenser soixante mille francs en six mois que pour les gagner, ce qui d'ailleurs est chose impossible pour moi, car ce n'est pas mon affaire de « gagner de l'argent ; » mais ce serait l'affaire de mes admirateurs de me donner autant d'argent qu'il m'en faudrait pour travailler avec entrain et pour produire quelque chose de bien. »

Ses éternelles demandes prenaient parfois l'accent d'une étrange, d'une mystique exigence : « J'ai des droits sur toi comme sur mon créateur. Tu es le créateur de l'homme que je suis aujourd'hui. Je vis aujourd'hui *par toi*, ce n'est pas une exagération. Aie donc soin de ta créature. Je te le crie comme un devoir que tu as à remplir. » Puis il s'excuse, et même il s'humilie : « Brûle cette lettre ! Elle est impie. Mais je suis impie moi-même. Sois le saint de Dieu, toi, car je ne crois plus qu'en toi. Oui, oui, et encore une fois oui ! »

Cela dura vingt ans. Une seule fois, vers la fin de cette longue correspondance, on croit surprendre chez Liszt un mouvement d'impatience, ou plutôt les lettres de Wagner en trahissent le contre-coup. Wagner alors composait *Tristan* à Venise (janvier 1859). L'état de sa fortune était plus que jamais précaire « ...C'est ainsi que j'atteignis la Saint-Sylvestre. Ma bourse était entièrement à sec, j'avais déjà mis au Mont de Piété ma montre, la tabatière du grand-duc et la bonbonnière de la princesse (les trois seuls bijoux que je possède), et de l'argent qu'on m'avait prêté là-dessus il me restait encore une trentaine de francs. En rentrant le soir de la Saint-Sylvestre dans mon logis solitaire, je trouve ta lettre. » Et sans doute il ne la trouve pas telle qu'il la souhaitait, car il y répond : « Oui, *l'argent* ! M'en fais-tu un reproche au lieu de me plaindre ? Crois-tu que je n'aimerais pas mieux une position comme *la tiemme*, qui me permettrait de diriger mes propres œuvres, sans avoir à me préoccuper de la question d'argent ? » Elle menaçait ainsi, la maudite question, d'altérer à la longue la plus généreuse d'une part, et, de l'autre, la plus susceptible amitié. Mais non, la magnanimité de Liszt oubliait aussitôt, « par enchantement, des dissentimens qui ne devraient, » disait-il avec noblesse, « jamais se produire entre nous. » Wagner, de son côté, daignait s'excuser et, pour quelque temps, refuser tout subside. « Au nom du ciel, ne m'envoie pas d'argent en ce moment, je t'en supplie, je ne pourrais pas supporter cela. »

N'importe, il ne l'a déjà que trop supporté. Volentiers on dirait

du grand musicien, comme il fut dit autrefois d'un poète aussi grand, et non moins besogneux : « Ce n'est pas une lyre, c'est une tirelire. »

C'était les deux, et Liszt eût jeté dans l'une jusqu'à son dernier thaler, afin que l'autre ne fût point brisée. Avant tout le monde, puis seul contre tout le monde, il en comprit, il en aima les premiers accords. Avec quelle intelligence et quel amour ! Secondé, secouru par Liszt, Wagner ne vécut pas seulement de pain, mais de toute parole qui sortait de cette bouche inspirée, pour lui prophétique et vraiment presque divine. Le « cas Wagner » est le plus mémorable de ceux qui témoignent à jamais du sens, du goût infallible de Liszt autant que de son inépuisable bonté. Parmi les grands artistes, inconnus ou méconnus alors, et qui devaient illustrer le XIX^e siècle, pas un que Liszt n'ait désigné d'avance, et longtemps, à l'admiration de l'avenir. Pour eux, il a travaillé, bataillé plus que pour lui-même ; il s'est fait le serviteur, le héraut de leur gloire, sans souci, fût-ce aux dépens de la sienne propre. Ainsi, parce qu'il s'oublia toujours, il est unique entre tous les maîtres ; il est au-dessus de tous les critiques, parce qu'il ne s'est jamais trompé.

Quels soins lui coûtèrent les premières représentations, par lui préparées et conduites, à Weimar, de *Tannhäuser* (16 février 1849) et de *Lohengrin* (28 août 1850) ! Mais quelle joie aussi ne lui donnèrent-elles pas ! Celle d'abord de la surprise, bientôt changée en enthousiasme, en véritable et croissante ivresse :

« Très cher ami, je dois tant à votre vaillant et superbe génie, à vos brûlantes et grandioses pages de *Tannhäuser*, que je me sens tout embarrassé d'accepter les remerciemens que vous avez la bonté de m'adresser... Une fois pour toutes, dorénavant, veuillez bien me compter au nombre de vos plus zélés et dévoués admirateurs. De près ou de loin, comptez sur moi et disposez de moi. »

Interprète musical de l'œuvre, Liszt s'en faisait aussitôt après le commentateur littéraire, en publiant dans le *Journal des Débats* l'analyse et le panégyrique, appelant sur le nouveau génie de l'Allemagne l'attention et l'admiration de l'étranger. Enfin il « arrangeait » à sa manière l'ouverture ainsi que la grande scène de « l'Étoile » (au troisième acte), et l'on sait que sa manière d'« arranger » tournait volontiers à la transfiguration ou à l'apothéose.

Après *Tannhäuser*, *Lohengrin*. Liszt en fut le premier lecteur : « L'admirable partition du *Lohengrin* m'a profondément intéressé. Toutefois, je craindrais pour la représentation la couleur super-idéale, que vous avez constamment maintenue. Vous me trouvez bien épi-

cier, n'est-ce pas ? » Liszt se rassura bientôt, il s'accusa même d'avoir eu peur, et sa crainte fit place au ravissement. Les études et les répétitions à peine commencées, on a vu qu'il écrit à Wagner : « Nous nageons en plein dans l'éther de votre *Lohengrin*. » Après la représentation : « Votre *Lohengrin* est un ouvrage sublime d'un bout à l'autre : les larmes m'en sont venues dans maint endroit. Tout l'opéra étant une seule et indivisible merveille, je ne saurais m'arrêter à vous détailler tel passage, telle combinaison, tel effet. » Plus tard enfin : « *Lohengrin*, c'est la fin du monde des opéras d'autrefois : l'Esprit flotte sur les eaux, et la lumière se fait. »

Témoin, confident unique, à mesure que se développe le génie et l'idéal wagnérien, Liszt en embrasse et pour ainsi dire en égale par l'esprit le développement tout entier. Des souffles inconnus jusqu'alors emplissent sa grande âme ouverte. Il suit Wagner, il le devance même sur tous les chemins de ce nouveau royaume, semblable à celui des cieux et qui souffre aussi violence. Le dessein colossal de l'*Anneau du Nibelung* s'est à peine ébauché que Liszt le conçoit, le comprend, et non pas du tout comme un rêve, mais comme une vivante et concrète réalité. Sur l'avenir en quelque sorte matériel de la gigantesque entreprise, Liszt ne partage même pas les craintes ou seulement les doutes de Wagner. A l'œuvre sans exemple il prend sur lui de garantir un destin sans pareil. « Si, en mettant les choses au pis, tu n'étais pas encore de retour en Allemagne... je me mettrai en quatre pour assurer la représentation de ton œuvre. Tu peux t'en rapporter sur ce point à moi et à mes talents pratiques et m'accorder une confiance absolue. Si Weimar se montre trop mesquin et trop dénué de ressources, nous tenterons la fortune ailleurs; et même, si tout vient à nous manquer, ce qui n'est pas à prévoir, nous n'en pourrions pas moins continuer à aller de l'avant, si tu nous donnes pleins pouvoirs à cet effet. Nous pourrions organiser n'importe où quelque chose d'inouï, une fête musicale ou dramatique, quel que soit le nom à donner à la chose, et lancer tes *Nibelungen*. »

Tristan, que Wagner inséra, pour ainsi dire, en guise d'intermède ou de hors-d'œuvre, dans la composition de la *Tétralogie*, ne rencontra pas dans Liszt un prophète moins clairvoyant, un apôtre moins enthousiaste : « Un instant ! Il est une chose que j'ai oublié de t'écrire. Ton *Tristan* est une idée splendide. Cela deviendra certainement une merveille. Persiste. »

Persister, voilà le mot où se résume tout le don, le don de toute nature, que Wagner a reçu de Liszt et qui l'a sauvé. Cent fois, si Liszt

n'avait soutenu, relevé, confirmé Wagner, Wagner aurait défailli. Lui-même, au cours de ces vingt années, il en a rendu souvent et hautement témoignage. Dès 1849, il écrit : « Je ne fais pas grand cas de la destinée, mais je sais que les derniers événemens qui ont marqué ma vie m'ont fait entrer dans ma véritable voie : il faut maintenant que je produise les œuvres les plus importantes et les plus sérieuses qu'il me soit donné de faire. Il y a un mois à peine, je ne me doutais pas de ce que je reconnais aujourd'hui comme le plus grave problème de mon existence : ma profonde affection pour Liszt me fait trouver en moi et hors de moi la force de résoudre ce problème. Ce sera là notre œuvre commune. »

En 1850, après la représentation de *Lohengrin* à Weimar et la publication, comme au lendemain de *Tannhäuser*, d'un article de Liszt dans le *Journal des Débats* : « Que ceci te suffise : *Je me sens plus que largement récompensé de mes efforts, de mes sacrifices et de mes luttes d'artiste en voyant l'impression que j'ai faite sur toi par tout cela. Être compris d'une manière aussi complète était mon seul désir ; avoir été compris est pour moi la plus douce et la plus chère réalisation de ce désir !!!* »

Enfin, en 1851, c'est toujours un article de Liszt qui vient arracher Wagner au doute, ou, pis encore, au dégoût, au mépris de son propre génie : « Le désespoir a tellement envahi mon âme, qu'en pensant à la composition de mon *Siegfried*, je ne pouvais plus m'empêcher de me moquer de moi-même, fâcheuse disposition d'esprit qui me suivait dans tous mes travaux. Dernièrement, je feuilletais ma partition de *Lohengrin* ; elle me dégoûta franchement, et les éclats de rire que je pouvais par-ci par-là n'avaient rien de gai. Mais tout à coup je te retrouve : tu t'es emparé de moi, tu m'as ravi, réchauffé, enflammé, au point que j'ai fondu en larmes et que brusquement j'en suis revenu à ne pas connaître de plaisir supérieur à celui d'être artiste et de créer des œuvres nouvelles. C'est une chose inouïe que l'influence que tu as exercée sur moi. »

Nietzsche a raconté qu'aux funérailles de Wagner une couronne portait cette inscription : « *Erlösung dem Erlöser*, Rédemption au rédempteur. » De ce rachat, au moins ici-bas, Liszt aura été le principal artisan. Liszt a compris Wagner autant qu'il l'a aimé. Il l'a compris tout entier ; mais avec cela il l'a compris selon sa mesure, à lui Wagner, en fonction de sa race et de son pays. « La Germanie est ton domaine, et tu es sa gloire. » — « Tu as ta racine dans le sol allemand. » Admirable clairvoyance, et dont les dévots, les fanatiques du

maître ont quelquefois manqué. Sans réduire Wagner et sans l'isoler, c'est bien ainsi qu'il convient de le « situer » et de le définir.

Libéral, prodigue envers son ami, ou sa « créature, » Liszt, et Liszt musicien, compositeur, le fut de sa substance musicale elle-même. Sur cette dernière forme, non la moindre, de ses largesses, M. Chantavoine a des pages excellentes. Il signale d'abord, entre Liszt et Wagner, certaines analogies de détail. Par exemple, il rapproche d'un thème de *Faust* un motif de la *Walkyrie*; avec trois mesures d'*Orphée* il compare un fragment de *Siegfried*. Rencontres de hasard peut-être, mais que pourtant il serait facile de citer en plus grand nombre. On a rapporté que Wagner assistait un jour avec Liszt à la répétition d'un de ses ouvrages. Entendant passer une réminiscence, ou une citation de ce genre, en souriant il s'excusa. « Laisse donc, aurait répondu Liszt, généreux à son ordinaire, c'est toujours quelque chose de moi qui ne sera pas perdu. » Mais Wagner, — et M. Chantavoine a raison d'y insister, — Wagner doit à Liszt un peu davantage, un peu plus que la lettre (ou la note), quelque chose même de l'esprit. Quand Liszt communique à Wagner ses propres œuvres (les grandes : la sonate en *si* mineur, les symphonies de *Faust* et de *Dante*), Wagner, et Wagner en train d'écrire *Siegfried*, les étudie et les fait siennes. « Elles contribuent dans une mesure probablement assez large à l'évolution de son style entre *Tannhäuser* et *Lohengrin* d'une part, *Tristan* et la *Tétralogie* de l'autre. Il y trouve l'application symphonique, adoptée désormais par lui, des « motifs conducteurs, » substituée à leur rappel dramatique, auquel il se bornait jusqu'ici (1). » Liszt écrit modestement à Wagner, en lui offrant sa symphonie de *Dante* : « De même que Virgile a guidé Dante, de même tu m'as guidé à travers les régions mystérieuses de ces mondes de la musique, si pleins de vie.

« Je te crie du fond du cœur :

Tu se' il mio maestro e' l mio autore!

et je te dédie cette œuvre... »

Wagner, en toute justice, aurait dû renvoyer à Liszt au moins un écho de cet hommage et de ces actions de grâces. Mais ce devoir ou cette dette, il s'en acquitte un peu chichement. Non pas qu'il soit, pour Liszt, avare de louanges. Seulement, celles-ci trahissent d'ordinaire, M. Chantavoine encore le constate, je ne sais quoi de guindé et de banal, comme un air de supériorité et de condescendance. C'est

(1) Jean Chantavoine, *op. cit.*

l'égoïsme du génie, que le génie excuse et que parfois il comporte, où peut-être on saurait trouver, avec M. Chantavoine toujours, non pas en face, mais au-dessous, très au-dessous du renoncement chrétien de Liszt, une sorte de païenne ou de « nietzschéenne » beauté.

Liszt chrétien, catholique, par l'esprit au moins et par la croyance, tel qu'il fut toujours, celui-là même a souhaité de faire part à Wagner des dons qu'il avait reçus et que toute sa vie il garda.

« Très cher ami, tes lettres sont tristes, et ta vie est plus triste encore. Tu veux courir le monde, tu veux vivre, jouir, faire des folies ! ... Mais ne sens-tu pas que le fer et la blessure que tu portes dans le cœur te suivront partout et que la plaie est à jamais incurable ? Ta grandeur fait aussi ta misère ; toutes deux sont unies par un lien indissoluble ; tu seras fatalement tourmenté, torturé par elles... jusqu'à ce que, prosterné dans la foi, tu t'affranchisses de l'une et de l'autre !

Laisse-toi convertir à la foi ;
Il est un bonheur...

et c'est le seul, le vrai bonheur, le bonheur éternel. Je ne puis pas te le prêcher ni te l'expliquer ; mais je veux prier Dieu, pour qu'il éclaire ton cœur des puissans rayons de sa foi et de son amour. » (8 avril 1853.)

En cette même année, quelques mois après, Wagner écrit à Liszt :

« J'ai revu la cathédrale de Strasbourg : ma femme l'a contemplée avec moi. Il faisait un temps gris et pluvieux ; nous n'avons pu voir la flèche divine, car elle était cachée par le brouillard. Quelle différence avec jadis ! quel dimanche sacré j'ai passé devant la cathédrale ! »

« Devant, » c'est-à-dire au dehors. Aussi bien, Schopenhauer, que Wagner découvre alors, et qui l'égare, n'était pas fait pour l'inviter à franchir le seuil du sanctuaire. Mais Wagner se trompe en croyant retrouver les idées de Liszt, sous une autre forme, dans la doctrine du philosophe de Francfort. « Quelle profondeur, écrit-il, est la tienne ! » Sans doute, mais c'était la profondeur de la foi, et non pas une autre. En celle-là, Wagner obstinément refuse de se plonger. « Quant à ton christianisme, je n'en fais pas grand cas. Celui qui a triomphé du monde ne doit pas vouloir conquérir le monde. Cela crée une furieuse contradiction dans laquelle tu es en plein. »

Rien, jamais, ne rebuta Liszt. Un jour il adresse à Wagner ce vœu tiré de la liturgie : *Fiat pax in virtute tuâ !* » Mais la vertu (qui

signifie ici la force) de Wagner, ne se laissait point facilement apaiser. « Quelle affreuse tempête que ta lettre, très cher Richard ! On dirait l'ouragan qui se déchaîne, mugit et renverse tout !... Le bonheur est un mythe, dans le sens étroit et monotone qu'on prête si-sottement à ce mot. Il n'y a que les privations et le renoncement qui nous soutiennent sur cette terre. Résignons-nous à porter ensemble notre croix au nom du Christ, « de ce Dieu dont on s'approche sans orgueil et devant lequel on se courbe sans désespoir, » et ne me condamne pas au rôle d'un franciscain prêchant dans le désert. »

Et sans doute, avant même les sermons d'un Liszt, le génie d'un Wagner, plus chrétien que son âme, avait déjà produit ce chef-d'œuvre non seulement religieux, mais catholique, *Tannhäuser*. Trente-trois ans plus tard, à Bayreuth, après les représentations de son chef-d'œuvre suprême, et plus mystique encore, *Parsifal*, Richard Wagner, buvant à Franz Liszt, s'exprimait en ces termes : « Je me sens appelé à vous dire l'influence que cet homme unique et exceptionnel exerça sur toute ma carrière artistique. Au temps où j'étais honni, banni, répudié par l'Allemagne, Liszt vint au-devant de moi, Liszt qui avait puisé dans le plus profond de son âme la compréhension parfaite de mon être et de mon œuvre. Il me dit : *Homme de l'art, j'ai foi en toi!* et il devint le trait d'union, le pont qui me mena d'un monde à l'autre, de ce monde intérieur au fond duquel je m'étais définitivement retiré, à ce monde extérieur, du jugement duquel l'artiste créateur doit indubitablement dépendre, et dans lequel alors, chaque main, chaque voix était contre moi. C'est lui qui m'a relevé, soutenu et proclamé comme nul autre ne le fit jamais. Je vous demande de boire à la santé de Franz Liszt. »

Oui, du dedans au dehors, Liszt avait conduit Wagner. Mais sur l'autre chemin, dans le sens inverse, peut-être l'avait-il également guidé. Route plus mystérieuse et voie véritablement sacrée. « Heureux celui qui croit ! Heureux celui qui aime ! » Ainsi chantent les voix d'enfants sous la coupole. Si, comme il est possible, le Wagner de *Parsifal* finit par approcher de ce bonheur, il dut penser alors que de tous les biens qu'il avait reçus de Liszt et dont il lui rendait grâces, celui-là n'était pas le moins précieux.

REVUES ÉTRANGÈRES

A PROPOS DU CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE SCHOPENHAUER

Schopenhauer's Leben, par Wilhelm von Gwinner, 3^e édition, entièrement revue et augmentée d'un grand nombre de documens nouveaux, un vol. in-8°, Leipzig, 1910. — *Schopenhauer's Gespräche und Selbstgespräche*, par Eduard Grisebach, un vol. in-18, Berlin, 1898. — *Schopenhauer. Neue Beiträge zur Geschichte seines Leben*, par Eduard Grisebach, un vol. in-18, Berlin, 1905.

« Schopenhauer me donna rendez-vous pour le soir à l'hôtel d'Angleterre, où il prenait ses repas. J'arrivai vers la fin de son dîner, et je le trouvai assis à table d'hôte, à côté de plusieurs officiers. Je remarquai devant lui, près de son assiette, un louis d'or qu'il prit en se levant et qu'il mit dans sa poche. « Voilà vingt francs; me dit-il, « que je mets là depuis un mois, avec la résolution de les donner aux « pauvres le jour où ces messieurs de la table d'hôte auront parlé « d'autre chose, pendant le dîner, que d'avancement, de chevaux, et « de femmes ! Je les ai encore. »

Racontée jadis au public français par Challemeil-Lacour, cette anecdote a peut-être plus efficacement contribué que toutes les traductions et tous les commentaires de l'œuvre philosophique de Schopenhauer à entretenir chez nous la réputation du dernier grand métaphysicien de l'école allemande. Qui de nous, à force de la lire ou de l'entendre, ne s'est pas accoutumé à reconnaître en elle comme un résumé symbolique de la personne et de la vie tout entière du célèbre misanthrope de Francfort, imperturbablement dédaigneux et amer, avec une continuelle ironie que son relief accusé et sa verve un peu

sèche rattachaient en droite ligne aux paradoxes « cruels » d'un Chamfort ou d'un Rivarol? Hélas! il ne manque à l'anecdote que d'être vraie, ou plutôt, d'avoir eu pour véritable héros l'auteur des *Parerga et Paralipomena*. Dès l'année 1816, un demi-siècle avant la visite de Challemel-Lacour à Schopenhauer, l'écrivain allemand Frédéric Matthisson, au cinquième volume de ses *Mémoires*, rapportait la même aventure exactement de la même façon, en l'attribuant à un vieil « excentrique » anglais qu'il avait rencontré durant ses voyages; et il n'est nullement impossible que déjà Matthisson, au lieu de puiser l'histoire dans les souvenirs de sa propre vie, se soit borné à la transcrire de quelque vieux recueil d'ana, allemand ou anglais. Mais en tout cas Schopenhauer, lui, malgré son désir très probable d'étonner à la fois et de séduire son jeune visiteur français, ne s'est sûrement pas abaissé jusqu'à lui offrir comme étant de son cru une boutade qu'il aurait trouvée dans le livre d'un autre (1).

Aussi bien l'étude consacrée par Challemel-Lacour à Schopenhauer contient-elle en assez grand nombre d'autres propos parfaitement authentiques pour que nous n'ayons pas à déplorer trop vivement la nécessité pour nous, désormais, d'oublier l'anecdote du louis d'or de l'hôtel d'Angleterre; et encore ces propos eux-mêmes ne forment-ils qu'une petite partie de la longue et importante série d'« entretiens mémorables » de Schopenhauer que nous possédons. Un érudit allemand qui s'est toujours occupé avec un soin tout particulier de la vie et de l'œuvre du philosophe pessimiste, le regretté Édouard Grisebach, a précisément publié naguère un petit volume contenant la reproduction à peu près complète de tous les récits de conversations échangées avec le vieux misanthrope de Francfort par toute sorte d'admirateurs ou de simples curieux. La doctrine entière du plus « amusant » des métaphysiciens se trouve concentrée dans les cent vingt pages de ce précieux volume, et sans cesse nous y apparaît également, derrière l'exposé de cette doctrine, la vivante et originale figure de son auteur: soit que nous voyions Schopenhauer s'intéresser, avec une sollicitude toute paternelle, aux progrès et à la renommée de tel jeune peintre qu'il a daigné autoriser à faire son portrait, ou bien que nous assistions à l'une de ces promenades quotidiennes pendant lesquelles le vieillard s'interdisait de répondre même aux questions de ses compagnons, par crainte de ne point procurer à sa machine organique une ration suffisante du bon air des champs. Peu de livres mériteraient

(1) Tout au plus pouvons-nous supposer qu'il l'ait citée, à table, et sans en indiquer la source première.

autant que celui-là de nous être traduits, en manière d'appendice ou peut-être de préface à l'examen de l'œuvre écrite d'un philosophe qui, parmi tous ses titres à notre respect, plaçait volontiers au premier rang sa qualité d'*oligographe*, et le très petit nombre d'ouvrages sortis de sa plume. Qu'on lise, par exemple, les deux passages suivants, dont l'un est tiré de l'abondante suite des entretiens de Schopenhauer avec son disciple attitré Julius Frauenstædt, tandis que l'autre nous est rapporté par un jeune étudiant qui, à deux reprises, en 1856 et en 1858, a eu le rare privilège d'être affectueusement accueilli dans la fameuse chambre, toute proche du Main, où chaque jour la pieuse servante du vieux philosophe renouvelait ingénument son hommage de fleurs fraîches autour d'une antique et somnolente statuette de Bouddha :

Je dis à Schopenhauer : « Puisque, d'après votre doctrine, la souffrance est salutaire, puisqu'elle conduit à la résignation et au reniement de la volonté, et puisque, d'autre part, maintes inventions ou découvertes nouvelles, — comme celle des procédés d'anesthésie dans les amputations, — ont pour effet d'atténuer la douleur, ou même de nous rendre tout à fait insensibles à son endroit, n'en résulte-t-il pas que l'on détruit par là cette action salutaire de la douleur, et que par conséquent, d'une manière générale, notre devoir serait de ne jamais tâcher à adoucir la souffrance d'autrui, afin de ne pas entraver en même temps sa résignation ?

— Oh ! me répondit Schopenhauer, tous les adoucissements que l'on pourra apporter à la souffrance ne feront jamais qu'il ne règne pas dans le monde encore bien assez de misère et de douleur pour que les hommes aient de quoi apprendre la résignation ! Oui, vous pouvez être sûr que, malgré les inventions les plus magnifiques, toujours encore je conserverai amplement le droit d'affirmer qu'il serait infiniment préférable pour ce monde de ne pas exister !

Et voici maintenant en quels termes passionnés le vieillard révélait à son jeune ami, l'étudiant Karl Bæhr, les noms des véritables maîtres dont s'était inspirée sa doctrine morale :

Schopenhauer m'a signalé, comme un fait digne de remarque, le bon accueil que sa philosophie a, plus d'une fois, rencontré dans des milieux catholiques. C'est ainsi que, notamment, un professeur de l'université de Tubingue, Staudinger, l'a recommandée à ses auditeurs. En ce moment même, un *privat-docent* catholique fait des conférences sur elle à l'université de Bonn. Et la chose s'explique si l'on songe que sa philosophie rend justice au catholicisme beaucoup plus qu'aucune autre depuis le temps des scolastiques, qui eux-mêmes, d'ailleurs, n'étaient qu'à demi des philosophes, et des théologiens pour l'autre moitié. La doctrine du Rédempteur tient, dans le catholicisme, une place bien plus importante et plus essentielle que la notion du Jéhovah hébreu. Jésus et Marie sont proprement

les deux seules figures que l'on vénère, tandis que le Dieu créateur reste simplement assis là-haut dans son ciel, tranquille et inoccupé, sans exercer d'influence directe sur les choses d'ici-bas. Mais aussi le catholicisme est-il, sans doute, destiné à durer beaucoup plus longtemps que les religions protestantes, dont la décadence n'est dès à présent que trop manifeste...

« Ma philosophie, a-t-il ajouté, est la première qui ait rendu ses droits à la vie ascétique. » Ce que disant, il a pris en main un petit livre qui était sur son bureau, et puis il a continué, d'un ton très animé :

— Tenez, il faut que je vous montre tout de suite quelque chose qui se rapproche absolument de mes idées !

Je croyais, naturellement, qu'il s'agissait là d'une publication théologique toute récente, car j'avais lu, en tête du livre, les mots *Théologie allemande*.

— Connaissez-vous ce livre ? — Non !

Et le voilà qui se met à me raconter l'histoire suivante :

— Voyez-vous, là-bas à Sachsenhausen, de l'autre côté du Main, cette vieille maison grise où l'auteur de mon portrait, le peintre Luntenschütz, vient d'installer son atelier ? Dans cette maison demeurait au XIII^e siècle un chevalier qui, dès lors, enseignait le reniement de la Volonté. Son manuscrit, après avoir roulé çà et là, a fini par échouer dans un vieux couvent, où un moine, le voyant rédigé en langue allemande, a dédaigneusement écrit sur sa couverture : *Théologie allemande, par un Francfortois*. Plus tard, le petit livre a subi maintes traductions qui l'ont plus ou moins défiguré. J'avais moi-même à peu près votre âge lorsque je l'ai lu pour la première fois, dans une de ces « adaptations ; » et aussitôt celle-ci, malgré tous ses défauts, a produit sur moi une impression très profonde. Dans son texte original, l'ouvrage est difficile à comprendre pour ceux qui ne connaissent pas à fond, comme moi, la langue anglaise : car celle-ci est issue de la langue allemande des premiers siècles. L'édition que vous voyez là date de l'année 1851, et n'a été tirée qu'à 250 exemplaires... Oui, voilà quels sont mes frères intellectuels, ce Francfortois, et Eckhart et Tauler, avec cette différence que le Francfortois a résumé ses vues dans un petit livre, tandis que les deux autres ont écrit de gros volumes de sermons !

Après quoi, il m'a dit encore de quelle façon il avait fouillé chaque recoin et examiné chaque pierre, dans l'ancienne Maison allemande de Sachsenhausen, avec l'espoir d'y découvrir peut-être une épitaphe, une mention, une trace quelconque de son plus authentique maître et devancier ; mais toujours sans le moindre résultat. Et sa voix, en me parlant de ce sujet, était imprégnée d'une émotion très profonde, absolument comme s'il avait connu en personne le vénérable chevalier francfortois d'il y a cinq siècles.

Je pourrais aisément citer, dans le petit recueil d'Édouard Grisebach, vingt traits analogues où se montre à nous, de la même façon, un Schopenhauer bien différent de l'excentrique vieillard égoïste et sans cœur que nous ont décrit des interlocuteurs de rencontre ; et beaucoup plus significatifs encore nous apparaîtraient à ce point de

vue, si je pouvais songer à les reproduire ici, les nombreux documents que nous apporte l'unique biographie complète et autorisée du philosophe pessimiste, — telle que vient de la réimprimer pour la troisième fois, avec nombre d'additions ou de modifications des plus importantes, le vénérable vieillard qui dans sa jeunesse, il y a tout juste un demi-siècle, a été choisi par Schopenhauer pour être le confident et exécuteur de ses dernières volontés. D'un bout à l'autre, le simple et véridique récit de M. Gwinner nous contraint à changer en une sympathie presque tendre le mélange d'admiration intellectuelle et d'intime aversion morale que nous avaient inspiré la plupart des descriptions antérieures de la froide et sarcastique vieillesse du métaphysicien. Non pas que celui-ci n'ait été, trop réellement, un « misanthrope, » ou plutôt, suivant sa propre expression, un *cataphronthrope*, ou « éviteur d'hommes. » A « éviter les hommes » il mettait pour le moins autant de zèle que nous en mettons, d'ordinaire, à les rechercher : et cela non pas seulement durant sa vieillesse, mais de très bonne heure, presque dès son retour de ce second voyage d'Italie, en 1822, où il semble avoir décidément reconnu l'impossibilité pour lui de s'adapter aux conditions régulières de la vie sociale. Et cependant, lorsqu'en pénétrant dans la familiarité de sa solitude, nous le voyons garder, parmi elle, toute la chaleur et la naïveté d'un vrai cœur d'enfant, lorsque nous le voyons s'exalter de colère ou de compassion au spectacle d'injustices ou de misères dont sa doctrine lui a pourtant enseigné la nécessité, lorsque nous le voyons s'épancher affectueusement, dans ses lettres, sur la mort d'anciens amis, ou, mieux encore, se dévouer avec une bonté tout active au service de ses rares amis survivans, nous ne pouvons nous empêcher de concevoir désormais sa misanthropie autrement que comme l'effet naturel d'un égoïsme, instinctif ou acquis. Nous comprenons alors que sa mère et les compagnons de sa jeunesse, bien loin de le soupçonner d'égoïsme, se soient accordés à reconnaître en lui une âme trop ardente et trop passionnée, fatalement vouée au malheur par l'excès même du feu qui la dévorait. Et irrésistiblement, son image, à mesure que nous achevons de la découvrir sous les voiles dont lui-même souvent s'est plu à l'entourer, évoque à notre souvenir l'image fraternelle de l'un des hommes qu'il a d'ailleurs le plus admirés, d'un maître qui, comme lui, est devenu un « éviteur d'hommes, » mais sous l'influence cruelle des circonstances de sa vie, et bien moins par égoïsme que par impuissance à répandre au dehors le flot brûlant de passion qu'il portait dans son cœur.

Oui, je ne saurais assez dire à quel point la révélation de l'existence et du caractère véritables de Schopenhauer m'a rappelé la tragique figure du musicien Beethoven, — lui aussi, en quelque sorte, rejeté par contrainte du commerce des hommes. De part et d'autre, chez ces deux « isolés, » la solitude finale a été le résultat douloureux d'une longue crise. Nés tous les deux avec une âme de poète, — et qui se manifeste à nous dans les premiers vers et les premières notes intimes du futur philosophe au moins autant que dans les premières compositions, toutes « galantes » et mondaines, du futur auteur de la *Messe en ré*, — un moment est venu où leurs âmes ont été violemment refoulées sur elles-mêmes; et certes, l'enthousiasme ingénu avec lequel le vieux Schopenhauer s'est alors livré tout entier à la méditation poétique de son système des choses s'apparente de bien près à la manière dont le malheureux Beethoven avait, de son côté, concentré enfin toutes les énergies de son cœur d'éternel amoureux dans la création de sa dernière *symphonie* et de ses derniers *quatuors*. Mais tandis que la crise qui a bouleversé, — pour notre plus grand profit, — la destinée du musicien peut en somme, sans trop d'inexactitude, se résumer à nos yeux dans la seule catastrophe de sa surdité, c'est d'une série d'éléments beaucoup plus complexes que nous apparaît constituée la grande crise de la vie de Schopenhauer. Il y aurait à tenter, d'après les documens de toute espèce que vient de nous livrer M. Gwinner, une analyse biographique infiniment curieuse et touchante des diverses étapes successives qui, depuis la naissance de Schopenhauer jusqu'à son installation à Francfort, l'ont conduit à réprimer de plus en plus ses élans natifs de tendresse ou de compassion, pour les reporter enfin tout entiers sur le libre rêve de sa doctrine métaphysique; et voici, très rapidement indiqués, quelques-uns des principaux faits qui devraient former, pour ainsi dire, le *schéma* d'une telle étude, ou en tout cas son point de départ :

Le premier de ces éléments de l'évolution personnelle du philosophe serait, à coup sûr, le caractère de cet original négociant et notable de Dantzic, Henri-Floris Schopenhauer, qui a tout ensemble dirigé très attentivement l'éducation de son jeune fils et lui a légué, sans partage, les grands traits distinctifs de son tempérament. Nous connaissons enfin, grâce au volume nouveau de M. Gwinner, un portrait authentique de cet homme singulier : une miniature dont Schopenhauer lui-même nous a attesté la ressemblance, et où se montre à nous quelque chose comme une figure d'honnête et élégant

bouledogue, avec de gros yeux saillans sous un front dur et bas, annonçant une obstination malade dans toute idée ou pratique une fois adoptée. La même obstination s'est transmise au fils, avec une intelligence mille fois supérieure; et pareillement le père a légué à son fils son humeur trop caractérisée de « bourru bienfaisant, » accoutumé à ne point souffrir d'obstacles dans la franche expression de ses moindres avis. Tel est le personnage qui, dès l'abord, a instruit son fils à se faire de l'existence, d'ici-bas une conception soi-disant positive et « commerciale, » mais déjà en réalité profondément « excentrique, » avec un amalgame bizarre d'enthousiasme et de retenue, jusqu'au jour où ce prétendu modèle de sage sang-froid et de régularité méthodique, trahissant tout à coup le fond véritable de son âme de poète manqué, s'est tué par désespoir de ne pouvoir pas se gagner l'amour de sa jeune femme.

Tous les documens qui nous sont parvenus de la jeunesse de Schopenhauer, — sans en excepter une précieuse miniature nouvellement publiée, et tout imprégnée de vigoureuse et charmante beauté « romantique, » — nous font voir une nature foncièrement avide d'art et de vérité, un peu rugueuse d'écorce, peut-être, mais certes n'aspirant qu'à s'épancher autour de soi, avec la fraîcheur et l'éclat juvéniles de ses impressions. Pessimiste, Schopenhauer l'était à ce moment comme ses grands frères lord Byron et l'auteur de *René*, pénétré tout comme eux de la « douleur de vivre, » mais s'accommodant assez bien d'associer à cette douleur « poétique » un fiévreux besoin sentimental d'amitié et d'amour. Que nous lisions ses pathétiques poèmes ou l'abondante série de ses premières lettres, c'est à peine si quelques traces fugitives de l'humeur volontiers impérieuse et susceptible du père nous empêchent de tenir le jeune *dilettante* dantzigois pour le parfait émule spirituel d'un Schiller ou d'un Novalis, infatigable à rechercher par le monde d'autres cœurs qui méritent d'être admis à la confiance du sien. Le grand coup décisif qui, vers l'année 1813, est venu s'abattre sur lui et le réveiller de son illusion romantique ne peut sûrement lui avoir été infligé que par la conduite envers lui de sa propre mère, ou, plus exactement, par l'obligation d'un contact prolongé avec cette mère qu'il n'avait guère eu, jusqu'alors, l'occasion de connaître vraiment dans son intimité; et il faut maintenant que j'essaie de résumer en deux mots le rôle capital qu'a joué le célèbre « bas bleu » de Weimar dans la douloureuse et tragique destinée de l'auteur du *Monde comme Volonté et Représentation*.

C'était, cette Johanna Schopenhauer, une femme d'intelligence

assez médiocre, — quoi que nous en ait affirmé son fils, — et les meilleurs de ses nombreux romans ne s'élèvent guère au-dessus de ceux de M^{me} de Montolieu ou de M^{mo} Cottin. Peut-être cependant y découvrirait-on, à défaut de toute émotion vivante, ce solide et spirituel bon sens qui se retrouve à chaque instant, chez son fils, sous la fantaisie du poète-métaphysicien. Mais le trait dominant de sa nature était un égoïsme absolu et profond, une incapacité foncière à se désintéresser de soi-même en faveur d'autrui, ou simplement à supporter la moindre contrainte dans la jouissance des médiocres plaisirs qui remplissaient sa vie. Lorsque, durant l'automne de 1807, Schopenhauer lui exprima son projet de venir demeurer près d'elle à Weimar, la première lettre qu'elle lui écrivit en réponse traduisait déjà très suffisamment le peu de goût qu'elle éprouvait pour la fréquentation du jeune étudiant. Et comme celui-ci, cependant, n'avait pu résister au désir de se rapprocher d'elle, une seconde lettre lui apprit les étranges conditions qu'elle exigeait de lui pour consentir enfin à le tolérer dans son voisinage.

De tous les motifs qui t'ont décidé à choisir Weimar, — lui disait-elle, — le seul que je puisse prendre au sérieux est le plaisir que tu aurais à te trouver ici. Mais je dois te prévenir que, jusqu'à présent du moins, tu n'as pas à te figurer d'être chez toi à Weimar, non plus qu'ailleurs... Et quant à tes rapports avec moi, je crois préférable de te déclarer tout de suite, et sans détour, mes intentions à ce sujet. Sache donc qu'il est nécessaire à mon bonheur de te savoir heureux, mais nullement d'en être témoin... Je ne te le cacherai pas : aussi longtemps que tu resteras tel que tu es, je souffrirai volontiers tous les sacrifices plutôt que de me résigner à vivre avec toi. Non pas que je méconnaisse tes bonnes qualités ; et en vérité, ce qui m'écarte de toi ne réside nullement dans ton cœur, mais dans ton apparence extérieure, dans tes opinions et tes habitudes. Il n'y a pas jusqu'à ta tristesse qui ne pèse sur moi, et ne me gâte mon humeur joyeuse, sans que cela te profite en rien. Vois-tu, mon cher Arthur, à chacune de tes précédentes visites, je n'ai respiré librement que lorsque tu es reparti : et cela parce que ta présence, tes plaintes sur des choses inévitables, tes jugemens bizarres, parce que tout cela m'oppressait péniblement. J'ai maintenant le bonheur de mener une vie très calme, personne ne me contredit, et je ne contredis personne, aucune parole un peu haute ne s'élève dans mon ménage, tout y va de son train régulier, et l'existence coule sans que je m'en aperçoive. Telle est la vie qui me convient, et je continuerai à la vivre, si seulement tu prends à cœur le repos et la satisfaction de mes années futures.

Que l'on imagine l'effet produit sur l'âme brûlante du jeune enthousiaste non pas uniquement par la lecture de cette lettre, mais

par le spectacle prolongé du monstrueux égoïsme que nous révèle assez chacune de ces lignes! Et que l'on se représente, surtout, l'indignation douloureuse qu'a dû ressentir le cœur passionnément droit et loyal du fils lorsque, quelque temps après, en 1813, il a vu cette mère qui ne voulait pas de lui dans sa maison y accueillir tendrement un misérable pied-plat du nom de Gerstenberg, plus jeune qu'elle de dix ou douze ans, et destiné depuis lors à devenir, tout ensemble, son amant, son conseiller littéraire, et l'humble exécuteur de ses commissions! Se sentant de plus en plus haï et méprisé à mesure qu'il s'efforçait de témoigner à sa mère le besoin profond qu'il aurait eu de son affection, impitoyablement raillé sur toutes ses idées comme sur tous ses actes, comment aurait-il pu s'empêcher de subir là un coup d'une violence et d'une gravité extrêmes, — ce coup que son propre témoignage nous apprend, en effet, qu'il a subi, et dont le retentissement désespéré dans une âme comme la sienne a dû égaler, pour le moins, le choc infligé à l'âme débordante de Beethoven par l'angoisse tragique de la surdité?

Et cependant la biographie du philosophe nous révèle que, même après cette crise de Weimar, son cœur a gardé encore une soif insatiable de tendre confiance et d'amour partagé. Sans cesse, durant les années suivantes et jusqu'au retour de son second voyage d'Italie, nous entrevoyons à l'horizon de sa vie des figures diverses de belles jeunes femmes dont chacune semble bien l'avoir, tour à tour, captivé et conquis. A la fois ses propres aveux et tous les témoignages de ses premiers compagnons s'accordent à nous le montrer, jusqu'à ses deux séjours à Venise, éperdument épris de grâce féminine; et le mystère qui continue d'envelopper pour nous le récit des deux voyages susdits. en particulier, ne nous empêche pas de deviner qu'il y a eu là, dans sa vie, une tragédie amoureuse d'une intensité et d'une portée singulières. Hélas! un concours fâcheux de circonstances, probablement rendu plus funeste encore par l'âpreté et la franchise brutale de son caractère, ne lui a point permis d'abandonner définitivement son cœur à aucune de ces femmes qui l'avaient possédé; et nous voyons également, par la lecture des longues et verbeuses lettres de sa sœur Adèle, que celle-là non plus, malgré son naïf attachement pour lui, n'avait guère de quoi entretenir en lui le haut idéal qu'il s'était fait d'abord des qualités d'esprit et de cœur de la femme. « Une petite oie, » écrivait d'elle un voyageur contemporain qui l'avait rencontrée; et force était à son frère, « pour ennuyé qu'il en fût, » de confirmer l'exactitude de ce jugement.

« Oui, à l'époque où la jeunesse de ma fantaisie pençait encore pour moi le monde entier d'êtres de ma sorte, j'ai eu une disposition très réelle à la sociabilité; et lorsque, après une absence de plusieurs années, au retour de mon second voyage d'Italie, je suis revenu à Dresde et à Berlin, tous ceux qui m'avaient connu m'ont trouvé merveilleusement changé, quelque grande qu'eût été jusqu'alors ma mélancolie : mais c'est que, jusqu'à cette date, le penchant naturel à la confiance, le désir de m'ouvrir à autrui et de le voir s'ouvrir à moi, faisaient exactement équilibre, dans mon cœur, à mon antipathie pour l'espèce humaine. » Pour rompre enfin cet « équilibre, » dont il nous apprend encore que la rupture lui a été d'abord infiniment douloureuse, il a fallu que la destinée accumulât sur lui une longue succession de heurts et de catastrophes. D'année en année, c'est comme si une série incessante de coups de ciseaux avaient impitoyablement tranché, autour de lui, les liens qui le rattachaient à la société des autres hommes, — fût-ce même simplement à la société de cette « sixième portion » de l'ensemble des hommes dont il allait reconnaître, jusqu'au bout, qu'il n'avait pas le droit de la mépriser ni de la haïr. Et quant à la manière dont, vers 1823, l'« équilibre » intérieur dont il nous parle a achevé de se rompre, je ne serais point surpris que cette catastrophe suprême fût venue au philosophe de sa propre doctrine, qu'une conviction de plus en plus exaltée l'obligeait désormais à admettre jusque dans les moindres détails de ses suites pratiques. Car on ne saurait imaginer ce qu'était devenue peu à peu, pour Schopenhauer, cette métaphysique dont l'ensemble lui était apparu dès avant qu'il eût atteint sa trentième année. Jamais à coup sûr aucun autre philosophe n'a été, je ne dirai pas convaincu, mais imprégné et comme possédé à ce point par un système abstrait de son invention. « Même dans ma première jeunesse, — écrivait-il un demi-siècle plus tard, — j'avais été frappé d'observer que, à la différence des autres, il m'était impossible de lutter pour l'acquisition des biens extérieurs, et cela parce que je portais en moi-même un trésor infiniment plus précieux que tous ces biens extérieurs. La conscience de ce trésor, au début sourde et obscure, m'est devenue plus claire d'année en année;... et j'ai dû enfin enlever au service de la nature et des autres hommes toutes les forces vives de mon être, afin de les consacrer au service général et permanent de l'humanité. »

Sans cesse maintenue et renforcée en lui par l'étrange esprit d'obstination qu'il avait hérité de son père, cette « conscience de porter en soi un trésor » a complété l'œuvre d'isolement qui, depuis longtemps

déjà, se poursuivait autour de la personne et du génie créateur de Schopenhauer. Que l'on se représente un poète arrivant peu à peu à se persuader, avec une certitude évidente et lumineuse, de l'existence d'un piège au fond de tous les penchans et de toutes les aspirations de son cœur ! Aussi expressément que les saints du moyen âge sentaient autour de soi la présence divine, cet ascète d'un genre nouveau sent et voit qu'un élément mauvais se cache sous toutes les apparences de ses perceptions comme de ses instincts ; et non moins expressément il sait que l'unique remède à ce mal trop certain est d'anéantir en soi toute âme individuelle, de façon à sauver aussi les autres hommes, ses frères, en leur montrant son exemple. Comment se serait-il refusé à ce devoir sacré, surtout depuis le jour où les derniers liens qui l'attachaient au monde de l'« apparence » se sont trouvés brisés définitivement ? Vingt passages de ses notes autobiographiques et de ses entretiens nous affirment, en effet, que telle a bien été son aventure, essentiellement généreuse d'intention, ainsi qu'on pouvait l'attendre d'un aussi grand cœur, et sans le moindre rapport avec la misanthropie égoïste et glacée que nous feraiènt supposer quelques-uns des jugemens qu'on a portés sur lui. Tout de même que son frère en douleur le musicien Beethoven, tout de même que les Eckart et les Tauler, ces vieux mystiques allemands dont il aimait à se proclamer le continuateur, c'est « pour les consacrer plus efficacement au service de l'humanité » que Schopenhauer a retiré du commerce des hommes et pieusement concentré dans sa solitude des « forces vives » dont les hommes, d'ailleurs, s'étaient précédemment refusés à tirer parti pour leur vie sociale. Illusion extravagante et comique, dira-t-on. Mais il n'en demeure pas moins que cette victime d'une vaine chimère nous a offert le spectacle bienfaisant d'un effort moral tout désintéressé ; et par là surtout s'explique, je crois bien, l'invincible mouvement qui aujourd'hui encore porte ses compatriotes à célébrer sa mémoire, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa mort, avec une respectueuse et cordiale sympathie que n'exciterait certainement chez eux le souvenir d'aucun autre de leurs philosophes, si ce n'est peut-être celui de ce non moins excentrique « éviteur d'hommes, » l'auteur de la *Critique de la raison pure*, dont lui-même s'est toujours modestement proclamé le continuateur.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La révolution portugaise a pu étonner par la soudaineté et par la rapidité de l'événement, mais c'est le seul étonnement qu'elle ait causé : tous ceux qui étaient au courant de l'état intérieur du Portugal savaient à quel point il était instable et combien le trône y était chancelant ; il fallait peu de chose pour le renverser. Le Roi, comme il arrive si souvent dans l'histoire, a été victime de fautes qui n'étaient pas les siennes : on n'aurait pu y porter remède qu'avec une intelligence politique de premier ordre et la plus énergique volonté, et encore un souverain qui aurait eu ces rares qualités aurait-il eu besoin de temps pour les exercer. Tout a manqué à Manoel II. Arrivé au pouvoir sur les débris d'un trône ensanglanté, presque au sortir de l'enfance, sans que rien l'eût préparé au rôle si lourd qui allait lui incomber, sa seule défense était dans l'intérêt que pouvaient inspirer sa jeunesse et sa bonne volonté, et c'est un intérêt devant lequel l'esprit de parti n'a pas l'habitude de s'incliner. Le Roi était sympathique ; sa mère, la reine Amélie, était digne de tous les respects ; leur situation, leur caractère étaient de nature à inspirer tous les dévouemens ; mais les dévouemens ont fait défaut, et la monarchie s'est effondrée à la première secousse, au milieu de l'indifférence du pays. Lisbonne, qui s'était endormie un soir en monarchie, s'est réveillée le lendemain en république : quelques coups de canon y avaient suffi. On a éprouvé au premier moment, au sujet de la famille royale, une inquiétude qui a été bientôt dissipée. La révolution portugaise aurait excité dans le monde civilisé un sentiment de révolte si elle s'était souillée d'un sang innocent. On l'aurait comparée à la révolution turque, qui a respecté la vie d'Abdul-Hamid en dépit de ses crimes, et cette comparaison l'aurait déshonorée. Mais les républicains portugais n'ont pas commis] la

maladresse de leurs devanciers français qui ont arrêté autrefois Louis XVI à Varennes. Le roi Manoel et sa mère sont en ce moment à Gibraltar, en territoire anglais, c'est-à-dire en parfaite sécurité.

Il faut bien le dire, la monarchie, au Portugal, a été tuée par les monarchistes. On ne saurait trop admirer la crédulité de certains journaux qui attribuent l'événement, les uns à des intrigues anglaises contre l'Allemagne, et les autres à des intrigues allemandes contre l'Angleterre. Ce sont là des contes à dormir debout. On pourrait plus justement s'étonner que la monarchie portugaise ait duré aussi longtemps dans les conditions où elle fonctionnait. « Il y a quelque chose de pourri dans le royaume de Danemark, » disait Hamlet. Dans le royaume de Portugal ce n'était pas quelque chose, mais tout qui était pourri. La concussion, la dilapidation, la corruption gangrenaient le corps politique et administratif depuis les pieds jusqu'à la tête : aucun organe n'y échappait. C'était la caricature monstrueuse des abus qui se produisent dans d'autres pays. Tout le monde voulait manger au râtelier de l'État, et comme tout le monde ne pouvait pas y trouver place en même temps, soit parce que le râtelier était trop petit, soit parce que la voracité des occupans était trop grande, on s'était arrangé pour que chacun du moins y eût son tour. Ce système avait un nom, la rotation ou la rotativité. On inventait sans cesse des fonctions nouvelles pour satisfaire des appétits nouveaux. Quelques-unes avaient même un caractère assez bouffon, s'il est vrai, comme les journaux le racontent, qu'une dame de la Cour avait obtenu un emploi qui consistait à entretenir des chats pour exterminer les rats dans nous ne savons quels greniers publics. C'était pousser très loin le féminisme. Malgré la ténacité de ceux qui détenaient un moment le pouvoir, l'impatience de ceux qui y prétendaient était si grande que la rotation avait une extrême activité. Le roi Manoel, dans son règne si court, a eu cinq ou six ministères, dont les uns s'appelaient progressistes et les autres régénérateurs. Ne cherchez pas ce que cela veut dire, cela ne veut rien dire du tout ; ces étiquettes ne correspondent à aucun programme qu'on puisse définir ; elles signifient seulement qu'il y avait deux équipes pour faire alternativement la même mauvaise besogne et en toucher le salaire. Les mœurs publiques exerçaient naturellement une influence fâcheuse sur les mœurs privées. Les scandales financiers se multipliaient et, à chaque fois, des hommes politiques se trouvaient compromis. Le mal avait pris de telles proportions qu'il semblait inguérissable. Cependant, le roi Carlos, qui lui-même n'avait pas été sans faiblesses, et avait eu

le tort de se faire une part dans le gaspillage général, avait entrepris d'y porter remède : il s'était assuré pour cela du concours d'un homme résolu, M. João Franco. On sait ce qui s'en est suivi : M. Franco, honnête, énergique, mais insuffisamment habile, a essayé de porter le fer rouge dans la plaie. Tout le monde s'est conjuré contre lui, les monarchistes parce qu'ils voyaient leur échapper la proie qu'ils avaient l'habitude de se partager, les républicains parce qu'ils voulaient opérer eux-mêmes la régénération du pays. M. Franco a procédé en dictateur; on lui a reproché d'user de procédés anticonstitutionnels. Bref, le Roi a été assassiné avec son fils aîné, et M. Franco a échappé par la fuite aux colères qu'il avait amassées sur sa tête. Le roi Carlos une fois mort, le seul moyen de sauver la monarchie aurait été, de la part des monarchistes, une conversion immédiate à des pratiques nouvelles; mais ils n'ont même pas songé à la faire et ont continué d'exploiter le régime comme si rien ne s'était passé. Les républicains ont naturellement profité de tant de fautes accumulées, attendant leur heure qu'ils sentaient proche, et préparant leur coup qui ne pouvait manquer. La justice immanente des choses ne perd jamais ses droits. Si on laisse de côté les personnes du Roi, de la Reine mère, de quelques serviteurs fidèles, on ne saurait s'apitoyer sur le sort de la monarchie portugaise. Sa mort a été un véritable suicide, et les républicains n'ont eu qu'à repousser un cadavre déjà en décomposition.

Reste à savoir maintenant ce qu'ils feront eux-mêmes et s'ils réussiront mieux à faire durer la république que les autres n'ont réussi à maintenir la monarchie. Avons-nous besoin de dire que nous le souhaitons vivement? Il n'y a pas de pire régime pour un pays que celui des révolutions successives : si les républicains portugais fondent un gouvernement stable et solide, nous serons les premiers à y applaudir. Pour le moment, nous sommes au lendemain d'un coup d'État militaire que le pays a accepté sans protestation, et, sur beaucoup de points, avec satisfaction. Coup d'État militaire, disons-nous : quelques journaux, dénaturant avec complaisance les faits les plus évidens, affirment que la révolution au Portugal a été l'œuvre du peuple, comme autrefois en France. Rien n'est plus exact pour la France, mais plus inexact pour le Portugal. Chez nous, le peuple a fait ses révolutions à ses risques et périls contre l'armée restée fidèle : il n'en a pas été de même à Lisbonne : si on y veut des analogies, il faut les chercher à Constantinople plutôt qu'à Paris. Le danger de ces révolutions est que, faites par l'épée, elles peuvent un jour périr par l'épée. Il

serait cependant injuste de qualifier de simple pronunciamiento le mouvement qui vient de se produire à Lisbonne. Les pronunciamientos espagnols étaient faits jadis par un homme et à son profit ; il n'en a pas été ainsi en Portugal où on sait à peine les noms des officiers de la marine et de l'armée qui ont tiré les premiers coups de canon et de fusil, et où le gouvernement qui s'est aussitôt formé est purement civil. Il l'est même à un degré rare et propre, peut-être, à inspirer quelques préoccupations. Les hommes qui le composent sont très honorables ; républicains de la veille et de l'avant-veille, ils ont le droit de flétrir les abus de la monarchie qu'ils ont renversée ; ils n'y ont point participé ; leurs vies sont intactes, leurs mains sont pures. Mais ils sont terriblement intellectuels ! S'ils ont les avantages d'avoir toujours été dans l'opposition, ils en ont aussi les inconvénients, et on se demande si leur esprit politique, formé dans les livres, montrera du premier coup le sens pratique qui se forme plus généralement dans les affaires. La plupart d'entre eux sont des professeurs et des conférenciers. Tel est le cas, par exemple, du chef même du gouvernement provisoire, M. Théophile Braga, qu'on recommande et qui se recommande lui-même à la confiance publique en disant qu'il est positiviste. Ils le sont tous d'ailleurs, et la révolution portugaise tient à honneur de s'être inspirée du plus pur esprit d'Auguste Comte. Mais qu'en aurait pensé celui-ci ? Nous doutons, à parler franchement, qu'il eût été lui-même un grand politique, et sans doute ses doctrines n'empêchent pas de le devenir, mais elles ne suffisent pas pour cela. Aussi n'attacherions-nous aucune importance à cette prétention chez M. Théophile Braga et ses collègues, si eux-mêmes n'y en attachaient pas une si grande.

Nous possédons à Paris un républicain portugais, que tous les reporters se sont empressés d'aller faire parler, ce à quoi il s'est prêté avec une parfaite complaisance : c'est M. Magalhaës Lima, qui paraît être un excellent homme, sincère et candide. Dès le lendemain de la Révolution, il a fait entendre qu'il en était le représentant et il a mis à sa porte le drapeau de la nouvelle République. Comment les journalistes n'auraient-ils pas accouru ? M. Magalhaës Lima leur a ouvert son cœur et leur a fait connaître ses vues sur la politique intérieure et extérieure de son pays. En ce qui concerne la première, il a dit que le Portugal avait besoin de six mois de dictature, après lesquels on convoquerait les électeurs pour nommer une Constituante ; M. João Franco n'en demandait pas tant. En ce qui concerne la seconde, M. Magalhaës Lima, promenant ses regards sur le monde

latin, n'a pas hésité à annoncer qu'il serait bientôt tout entier en république, l'Espagne et l'Italie n'e pouvant pas manquer d'imiter l'exemple que le Portugal venait de leur donner, et qu'alors on ferait une grande fédération comprenant tous ces pays et la France. Singulier diplomate que M. Lima ! Nous lui prédisons que s'il devient, comme il n'en doute pas, ministre plénipotentiaire, il sera difficilement accepté à Madrid et à Rome. Il devra donc rester à Paris où la république ne fait pas peur ; mais ne s'est-il pas un peu pressé en envoyant un télégramme de sympathie et de pleine adhésion au Congrès radical et radical-socialiste de Rouen, au moment même où ce Congrès votait une motion de guerre contre le gouvernement auprès duquel il prétend représenter le sien ? Et voilà pourquoi nous craignons que les républicains portugais, qui savent tout ce qui est dans les livres, n'aient beaucoup à apprendre de la vie.

Il faut signaler le caractère violemment anticléricale de la révolution nouvelle. Le premier acte du gouvernement a été de supprimer et d'expulser les congréganistes étrangers : sont également condamnés à l'exil les Jésuites portugais qui ne se séculariseraient pas. Cette expulsion, suivie de confiscation, n'est, au surplus, qu'un commencement : le gouvernement remet en vigueur les vieilles lois du marquis de Pombal qui, dit-il, n'ont pas été appliquées depuis longtemps, mais n'ont jamais été abrogées. Grâce à elles, il prononce la dissolution des congrégations. De toutes ou seulement de quelques-unes, nous ne saurions le dire encore, mais naturellement, les Jésuites sont les premiers sacrifiés. Est-il vrai, comme on le dit, que des coups de fusil auraient été tirés ou des bombes lancées contre la troupe des fenêtres d'un de leurs couvens ? Non assurément ; un pareil acte, dans les circonstances actuelles, est plus qu'invraisemblable ; mais on s'est servi de ce prétexte pour envahir le couvent et le mettre à sac. On commence seulement à avoir des renseignemens exacts sur la manière dont les choses se sont passées. Les premiers récits présentaient la révolution comme immaculée ; pas un acte de violence n'avait été commis, pas un assassinat, pas un vol. Il n'en a malheureusement pas été ainsi, et si c'est là l'histoire du premier jour, ce n'a pas été celle du lendemain. Des couvens ont été forcés et pillés ; des prêtres ont été tués ; d'autres sont journellement insultés dans la rue et ont de la peine à fuir en se déguisant. Le Père Frague, confesseur de la reine Amélie, a été lâchement assassiné. Ce n'était pas un jésuite, mais un lazariste ; la populace, dans sa colère, n'a fait aucune distinction entre les congréganistes ; un grand nombre de ces malheureux ont été

arrêtés et sont encore prisonniers. Le ministre de France, M. Saint-René Taillandier, qui a fait son devoir dans cette circonstance comme dans toutes les autres, a obtenu la libération de quelques-uns d'entre eux. Le gouvernement paraît avoir profité de ces incidens pour orienter les esprits dans un sens anticléricel, avec l'intention avouée de procéder à la séparation de l'Église et de l'État. L'exemple de la France a produit une vive impression sur les révolutionnaires portugais; ils auraient tort cependant de l'imiter, d'abord parce qu'il ne faut jamais, en pareille matière, procéder par imitation, ce qui convient à un pays ne convenant pas nécessairement à un autre, — ce n'est pas la peine d'être positiviste si on ne sait pas cela; — ensuite parce que le Portugal n'est probablement pas mûr pour une semblable réforme, la plus dangereuse de toutes lorsqu'elle n'est pas faite avec prudence et au moment opportun. Les républicains portugais ne parlent pas seulement de M. Briand, ils parlent aussi de M. Canalejas, ils le citent volontiers comme un modèle dont ils se proposent de s'inspirer. Mais M. Canalejas n'est nullement partisan de la séparation de l'Église et de l'État en Espagne; il l'a déclaré à diverses reprises. L'œuvre qu'il a entreprise, et qui consiste surtout à arrêter le développement excessif des congrégations, est beaucoup plus restreinte que celle des républicains portugais. Au surplus, le premier ministre espagnol ne cesse de protester que, catholique lui-même, il ne veut rien faire contre la religion catholique dans un pays qui en est imprégné: on est très loin avec lui des professions de foi prétendues positivistes que prodiguent les républicains portugais.

Puisque nous avons prononcé le nom de M. Canalejas, disons tout de suite que la nouvelle de la proclamation de la République au Portugal ne semble pas lui avoir donné une grande satisfaction. Il s'en est expliqué devant la Chambre avec une réserve à travers laquelle on apercevait facilement une préoccupation assez vive; et rien n'est plus naturel, car M. Canalejas n'étant pas seulement catholique, mais encore monarchiste, devait en effet se préoccuper de la contagion que la république portugaise pouvait exercer en Espagne. Sans doute, les différences entre le Portugal et l'Espagne sont profondes: néanmoins, la leçon venue de celle-là peut servir à celle-ci et à M. Canalejas lui-même. On a pu craindre parfois que ce ministre ne jouât un jeu dangereux en associant à sa politique, dans les questions religieuses, les adversaires les plus ardents de l'institution monarchique. Il y a certainement des réformes à faire en Espagne en vue de restreindre le trop grand nombre des congréga-

tions religieuses et des établissemens qui en dépendent; certaines lois y mettent à la liberté religieuse des entraves qui sont d'un autre âge: on conçoit que le gouvernement laïque venille s'y affranchir de certaines servitudes; mais le but ne peut être atteint que s'il est poursuivi avec autant de prudence que de fermeté. Même sans modifier sa politique, M. Canalejas peut atténuer ce qu'il y a eu parfois d'un peu cassant dans ses allures. Sa situation personnelle continue d'ailleurs d'être bonne. Les manifestations catholiques qui ont eu lieu dans plusieurs villes, le dimanche 2 octobre, n'ont pas en, dans leur ensemble, la puissance démonstrative qu'on avait annoncée; les troubles qu'on avait craints ne se sont pas produits; la tranquillité publique n'a été troublée nulle part. Malgré tout, ce qui vient de se passer au Portugal ne saurait être considéré comme un symptôme négligeable, et si les rêveries de M. Magalhaës Lima peuvent faire sourire, il y a cependant là des avertissemens dignes d'être pris au sérieux.

La république portugaise n'en sera pas moins reconnue en Espagne comme ailleurs. Les gouvernemens européens sont, eux aussi, positivistes à leur manière; ils ont renoncé aux prétentions qu'ils avaient autrefois de peser sur la politique intérieure des pays étrangers; ils respectent leur indépendance et s'inclinent devant les gouvernemens de fait qu'ils se sont donnés. La seule condition qu'ils y mettent est que leurs intérêts et leurs droits soient respectés. Cette condition sera remplie par le gouvernement portugais, il n'y a pas lieu d'en douter: dès lors sa reconnaissance ne saurait se faire attendre longtemps. La France en particulier ne saurait avoir aucune prévention contre la forme républicaine, mais elle ne peut pas agir seule, ni surtout sans s'être mise d'accord avec les pays alliés, amis ou voisins dont elle partage la politique ou dont elle ménage la situation. La République portugaise ne rencontrera pas plus de difficultés en Europe qu'elle n'en a rencontré au Portugal même. Elle est heureuse; ses débuts lui permettent toutes les espérances; mais c'est à elle à les réaliser.

Nous avons dit plus haut que le parti radical et radical-socialiste avait tenu un congrès à Rouen: c'est à ce congrès que M. Magalhaës Lima a envoyé un télégramme. Il s'est réuni quelques jours avant la rentrée des Chambres, quelques jours aussi avant le moment où M. le président du Conseil devait prononcer un discours au banquet Masceraud: son but évident et d'ailleurs parfaitement légitime était de s'emparer le premier des esprits et de leur donner une direction. Nous

regrettons de ne pas connaître encore le discours de M. Briand au moment où nous écrivons : après l'attaque, nous aurions voulu entendre la défense, car c'est vraiment à une attaque contre le ministère que s'est livré le Congrès de Rouen, et même à une attaque très vive. Qu'on en juge par l'ordre du jour qui a été voté ; il est ainsi conçu : « Le Congrès, considérant que la politique dite d'apaisement ne sert qu'à la réaction pour lutter avec plus d'ardeur que jamais contre le parti radical et radical-socialiste, est résolu à ne pas changer les méthodes de gouvernement qui ont assuré le succès de la politique laïque, démocratique et sociale ; refuse de s'associer, sous ce prétexte équivoque de l'apaisement, à une politique de compromission réactionnaire qui jette le désarroi dans l'armée républicaine, et donne mandat aux parlementaires du parti de ne soutenir qu'un gouvernement qui s'inspire des principes directeurs de l'esprit laïque, démocratique et social. » En fait de netteté, on ne saurait avoir mieux ; c'est l'excommunication majeure prononcée contre M. Briand et la condamnation de son œuvre. Le Congrès pourtant ne s'en est pas tenu là ; il a envoyé un télégramme à M. Combes pour lui proposer la présidence du comité exécutif du parti. M. Combes s'est empressé d'accepter par un télégramme dont voici également le texte : « Mets condition à offre que vous me faites ; c'est que candidature offerte sera considérée comme candidature d'union entre toutes les fractions du parti radical et radical-socialiste, en vue d'organisation autonome et forte du parti. » Ce sont là des mots. Si le Congrès de Rouen a voulu faire l'union, il n'y a pas réussi. Il a dépassé la mesure ; tous les radicaux-socialistes ne partagent pas son ardeur belliqueuse ; quelques-uns ont déclaré le lendemain qu'ils ne s'associaient pas à son ordre du jour et qu'ils réservaient leur indépendance, et l'un d'eux, M. Verlot, qui avait été désigné comme secrétaire du Comité, a écrit une lettre à M. Combes pour lui notifier qu'il n'acceptait pas cette fonction. Puisque M. Combes veut l'union, il n'a donc qu'à démissionner lui-même. Gageons cependant qu'il n'en fera rien.

Quoi qu'il en soit, la sincérité des sentimens s'est manifestée dans le Congrès sans la moindre retenue. Tous les discours y ont été d'une clarté qui n'a rien laissé à désirer, y compris celui du président, M. le sénateur Vallé. D'autres se sont livrés à des charges de fond plus violentes contre le ministère et sa politique ; mais M. Vallé leur avait ouvert les voies. Pour lui, l'apaisement de M. Briand rappelle d'une manière fâcheuse l'esprit nouveau de M. Spuller. Il ne faut pas d'esprit nouveau, il ne faut pas d'apaisement, il faut persévérer opi-

niâtrément, sans regarder à droite ni à gauche, dans les mêmes errements qu'autrefois. Sans doute, avoue M. Vallé, le parti radical et radical-socialiste a perdu quelques-uns des siens aux élections dernières, « grâce à certaines basses intrigues et à des trahisons ; » mais il n'en reste pas moins « le nombre, » et, quand on a le nombre, on fait tout ce qu'on veut ; on n'a pas seulement la force, on a le droit. L'apaisement, M. Vallé ne le répudie pas en principe, mais il l'entend à sa manière. « Ce mot, dit-il, qui répond au plus noble des sentiments, ayant été prononcé sans qu'on lui ait donné son entière signification, on en a conclu qu'il s'adressait à nous seulement et qu'il signifie que nous devons garder le silence. » Où donc M. Vallé a-t-il pris cela ? Il peut parler tant qu'il voudra sans que personne s'y oppose. On peut trouver mauvais ce qu'il dit, mais non pas qu'il le dise. Nous vivons à une époque de large publicité où, quelles que soient les atteintes qui ont été portées à d'autres libertés, celle de la pensée, qu'elle s'exprime par la parole ou par la plume, est restée entière ; jamais il n'y en a eu autant sous un autre régime, et c'est l'honneur de la République d'avoir respecté et maintenu cette liberté, — au moins jusqu'ici, car on peut se demander, en écoutant M. Vallé, s'il en sera de même dans l'avenir. Il affirme, en effet, que l'apaisement ne peut se faire que dans le « silence des vaincus ; » en d'autres termes, il entend imposer aux autres le silence dont il ne veut pas pour lui-même ; il omet seulement de dire comment il s'y prendra pour cela. Fera-t-il une loi pour empêcher les vaincus de parler ? Compte-t-il sur leur soumission, sur leur docilité, sur leur résignation pour comprendre qu'ils n'ont plus qu'à se taire, sans murmurer ? Dans ce dernier cas, M. Vallé se trompe étrangement, pour deux motifs principaux : le premier est que les vaincus ne se sentent pas aussi vaincus qu'il l'imagine ; le second est que, quand bien même ils auraient perdu l'espérance de faire prévaloir un jour leur pensée, ils ne renonceraient pas à la dire. Jamais les vaincus ne se sont tus en France ; jamais ils n'ont cessé de s'adresser au pays, lorsqu'on leur en a laissé le moyen matériel ; jamais ils n'ont renoncé à l'éclairer, à le ramener, à l'entraîner, et l'histoire montre qu'à travers des alternatives de fortune qu'ils ont tous éprouvées, aucun parti n'a été vaincu pour toujours. Nous ne parlons pas des partis qui se sont rattachés à des formes politiques vieilles et périmées, mais de ceux qui représentent les tendances diverses inhérentes à l'âme humaine elle-même, qui tantôt se porte précipitamment en avant et tantôt éprouve le besoin de modérer le mouvement, ou de changer de

voie. Un parti qui se tait est un parti qui est mort : c'est sans doute à celui-là que M. Vallé promet l'apaisement par une application moderne du mot antique : *ubi silentium fecerunt, pacem appellant*. « Nous sommes des hommes de liberté et de tolérance, » a dit M. Vallé au Congrès, et, dans une interview antérieure, il avait affirmé à un journaliste que les radicaux-socialistes comptaient beaucoup d'hommes tout à fait aimables. M. Vallé, sans nul doute, mérite ces qualificatifs : peut-être n'a-t-il pas mesuré toute la portée du mot qu'il a prononcé, bien qu'il l'ait répété avec insistance ; ce mot n'en est pas moins un des plus insolens qu'un parti ait jamais adressé à un autre, et il déshonorerait un régime s'il y était appliqué. Nous aimons à croire qu'il a dépassé les intentions de l'orateur : dans le cas contraire, il n'y aurait jamais d'apaisement.

Mais est-il vrai que cet autre mot d'apaisement ait encore besoin d'être défini et expliqué ? Il ne reste obscur et équivoque que pour ceux qui, ayant des oreilles, ne veulent pas entendre et surtout comprendre, car M. Briand, à diverses reprises, l'a comme inondé de lumière : nous doutons même qu'il puisse y ajouter des clartés nouvelles dans le nouveau discours qu'il va prononcer. Que lui reproche-t-on ? Le premier orateur qui a pris la parole au Congrès de Rouen, pour adresser aux congressistes un compliment de bienvenue, M. Müller, président de la Fédération départementale de la Seine-Inférieure, l'a dit dans une phrase habilement tournée. « On assiste, s'est-il écrié, à ce spectacle d'un ministère socialiste s'appuyant sur une majorité radicale pour faire une politique modérée. » Nous ne serions évidemment pas fâché que cela fût vrai ; par malheur, cela ne l'est pas. Le ministère actuel n'a renoncé à aucun des articles du programme radical, pas même à ceux qui y ont été introduits par les socialistes au bon temps du bloc. Il y a quelques jours, devant la commission du budget, M. Cochery, ministre des Finances, a parlé du projet d'impôt sur le revenu de M. Caillaux comme s'il avait été M. Caillaux lui-même, promettant d'exercer toute la pression gouvernementale sur le Sénat pour l'empêcher d'y toucher : il faudra prendre tel quel cet enfant difforme de M. Caillaux, tendrement adopté par M. Cochery. Que veut-on de mieux en fait de radicalisme, nous dirons même en fait de socialisme, puisque tout le monde sait que le projet Caillaux n'est autre chose que le projet Jaurès ? Et il en est de même de tout le reste. Nous n'avons pas entendu dire encore que le gouvernement ait retiré ou même atténué les projets de M. Doumergue, ministre de l'Instruction publique, qui ont pour prétexte de défendre l'école

laïque et pour but de porter atteinte à la liberté de l'enseignement. M. Vallé annonce que les luttes prochaines seront livrées sur le terrain scolaire; on s'en doute en effet depuis quelque temps; c'est le moyen de réveiller les querelles religieuses qu'on croyait éteintes depuis la séparation de l'Église et de l'État, et ce moyen est le meilleur de tous pour restaurer l'unité du parti radical et radical-socialiste, lorsqu'elle menace ruine. Sur tous ces points, les libéraux ou progressistes ne seront certainement pas d'accord avec le gouvernement, mais ils n'auront pas le droit de l'accuser de les avoir trompés. Chacun garde son programme, et M. le président du Conseil n'a pas cessé de dire qu'il gardait le sien. La seule promesse qu'il ait faite a été de renoncer à certains procédés de gouvernement qui, par l'étroitesse de la conception et par la brutalité de l'exécution, ont coupé le pays en deux camps exaspérés l'un contre l'autre. Jamais la France n'a été plus profondément divisée qu'elle ne l'a été par ces odieuses pratiques où la rapacité du parti au pouvoir s'est exercée et engraisée aux dépens de tous. Voilà ce que M. Briand a voulu faire cesser, et, bien qu'il n'y soit pas encore parvenu, tant s'en faut ! il lui a suffi d'en énoncer l'intention pour provoquer chez les radicaux une irritation et une colère qui viennent de se manifester à Rouen avec un éclat particulier. Le motif en est simple : depuis douze ans, les radicaux vivent de ces abus. Ils en vivent comme les monarchistes portugais vivaient des abus de la monarchie qu'ils ont tuée sous le poids d'une telle impopularité que, lorsqu'elle est tombée, personne ne l'a plainte et n'a tendu la main pour la relever. Il y a eu là une leçon que nos radicaux feraient bien de méditer; mais en sont-ils encore capables ? Ce qui les met en rage, c'est qu'ils sentent bien que le pays leur échappe. Il est avec M. Briand sur ce point particulier de la réforme des mœurs publiques. Les radicaux seuls sont contre lui, ou plutôt quelques radicaux, car il s'en faut qu'ils soient unanimes.

Nous parlons du moins de ceux qui sont à la Chambre, et dont la grande majorité ont voté pour le gouvernement il y a trois mois. M. Henry Bérenger, directeur du journal *l'Action*, qui figurait au Congrès, y a pris la défense du ministère en demandant à ceux qui lui avaient donné alors leur confiance pourquoi ils la lui avaient retirée depuis. Que s'est-il passé pendant les vacances qui pût justifier ce revirement ? On n'a pas répondu à M. Bérenger, d'abord parce que la réponse était difficile, ensuite parce que ceux auxquels il adressait sa question n'étaient pas à Rouen. Dans ce congrès composé de 600 personnes, il n'y avait pas trois douzaines de parlemen-

taires, et ceux qui y assistaient se sont fait remarquer par leur réserve; nous n'exceptons même pas M. Vallé, malgré la crudité de ses expressions; nous n'excepterons que M. Camille Pelletan qui, dans sa lutte contre un cabinet dont il ne fait pas partie, a depuis longtemps brûlé ses vaisseaux. Et c'est pourquoi les violences du Congrès de Rouen ne prouvent nullement que le ministère soit menacé: il y avait là beaucoup d'électeurs, mais fort peu d'élus, et la plupart de ces électeurs ne pouvaient guère parler que pour eux-mêmes. En veut-on une preuve? Nous avons cité un mot de M. Muller, dont le discours a provoqué un grand enthousiasme. Si M. Muller n'est pas député, ce n'est pas sa faute; il s'est présenté aux élections dernières, mais il est arrivé le cinquième sur cinq candidats et il n'a réuni que 825 voix sur 13 000. Qu'on juge par cette proportion de ce que représente le Congrès de Rouen. Il a donné à M. Vallé la satisfaction d'entendre parler les vainqueurs; mais aujourd'hui la parole est à M. Briand, et elle sera demain à la Chambre. Ce sera alors plus sérieux. D'autres préoccupations que celles du Congrès d'hier rempliront peut-être les esprits. Au moment d'écrire ces dernières lignes, la nouvelle nous arrive de la grève du chemin de fer du Nord. Bien que le fait fût prévu depuis quelque temps déjà comme la conséquence inévitable de toute une politique de complaisances, et de défaillances, il est de nature à faire impression, même sur le parti radical et radical-socialiste, et à produire une union moins jalousement étroite que la sienne, plus désirable et plus utile.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

CINQUIÈME PÉRIODE. — LXXX^e ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

CINQUANTE-NEUVIÈME VOLUME

SEPTEMBRE — OCTOBRE

Livraison du 1^{er} Septembre.

	ages-
MORALE ET RELIGION, par M. ÉMILE BOUTROUX, de l'Académie des Sciences morales.	5
LE BILAN. par M ^{me} EDITH WHARTON.	38
DEUX CONCEPTIONS DE L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION. — TAINÉ ET M. AULARD, par M. ALBERT PETIT.	77
LA CRISE DE L'AÉRONAUTIQUE FRANÇAISE, par M. le commandant PAUL RENARD.	98
LE ROMAN FRANÇAIS. — VII. L'AMANT DE LA NATURE. — <i>Paul et Virginie</i> , par VICTOR CHERBULIEZ.	127
LA PEINTURE FLAMANDE DU XVII ^e SIÈCLE, A L'EXPOSITION DE BRUXELLES, par M. FIÉRENS-GEVAERT.	162
L'APPARITION DU CAPITALISME A ATHÈNES AU SIÈCLE DE PÉRICLÈS, par M. EUGÈNE CAVAIGNAC.	190
REVUE MUSICALE. — UN TRISTAN ESPAGNOL, <i>La Celestina</i> DE FELIPE PEDRELL, par M. CAMILLE BELLAIGUE.	218
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française.	229

Livraison du 15 Septembre.

CE QUI DEMEURE, première partie, par M. PAUL RENAUDIN.	241
LA CRISE DU FRANÇAIS ET L'ENSEIGNEMENT LITTÉRAIRE A LA SORBONNE, par M. ÉMILE FAGUET, de l'Académie française.	289
LE PREMIER EXIL DU DUC D'AUMALE, par M. ALFRED MÉZIÈRES, de l'Académie française.	302
ALFRED DE VIGNY ET BRIZEUX, D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS, par M. ERNEST DUPUY.	325

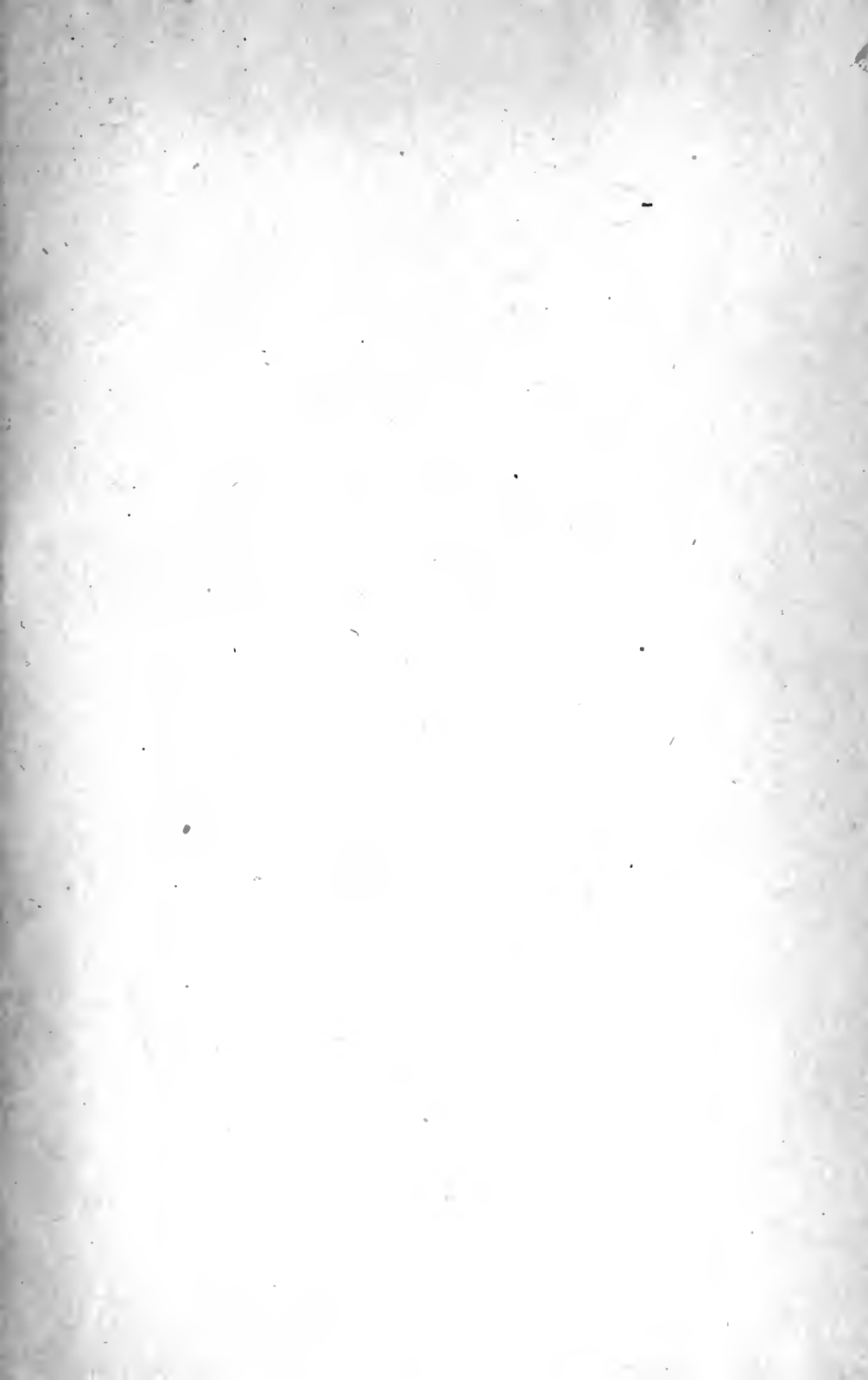
UN PHILOSOPHE MINISTRE SOUS L'EMPIRE ROMAIN. — LE GOUVERNEMENT DE SÉNÈQUE, par M. RENÉ PICHON.	363
LES PIERRES TOMBÉES DU CIEL ET L'ÉVOLUTION PLANÉTAIRE, par M. STANISLAS MEUNIER.	395
NOTES SUR MADAGASCAR, par PIERRE KHORAT.	430
REVUES ÉTRANGÈRES. — UN ROMANCIER POLONAIS : M. LADISLAS REYMONT, par M. T. DE WYZEWA.	457
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française.	469

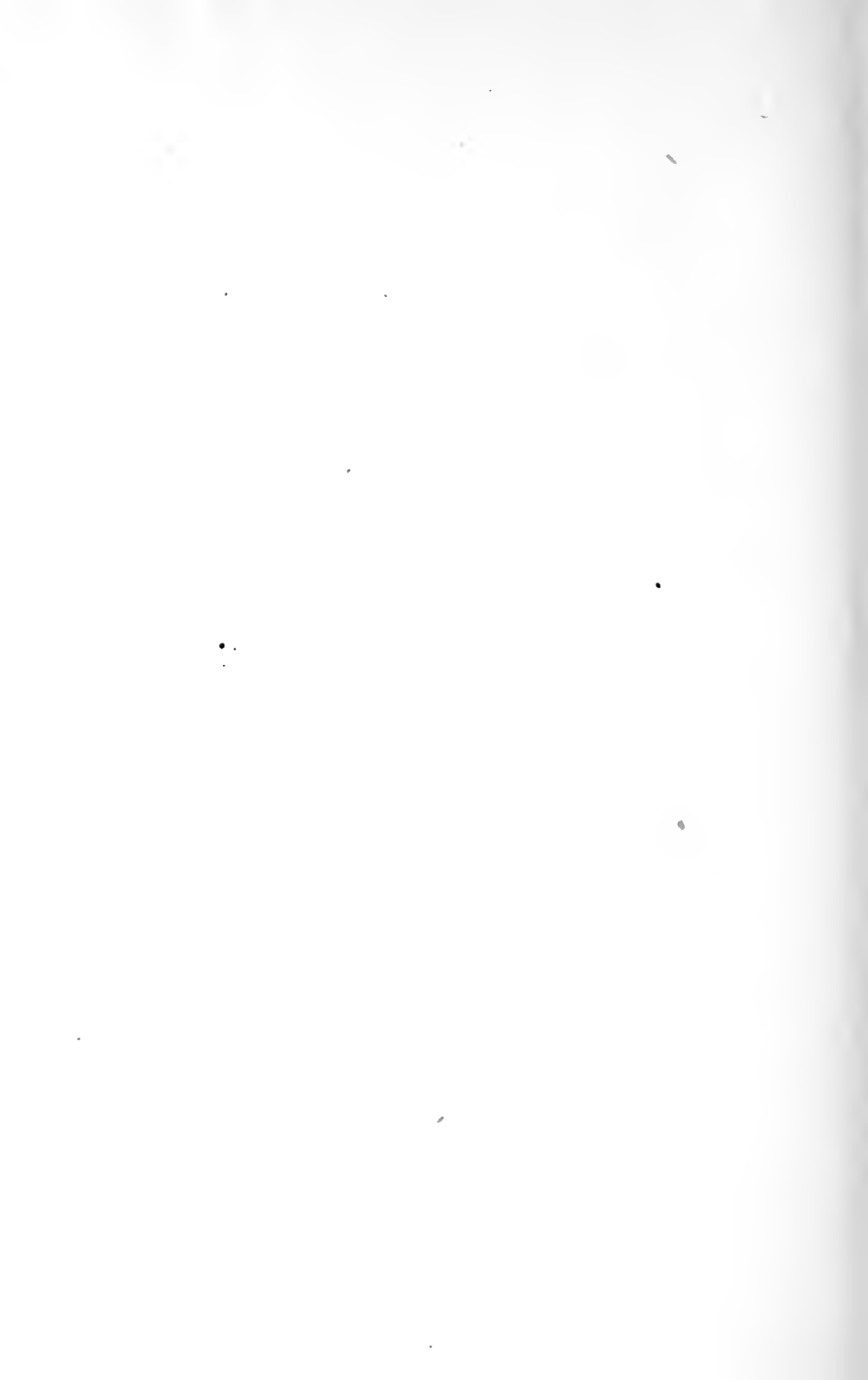
Livraison du 1^{er} Octobre.

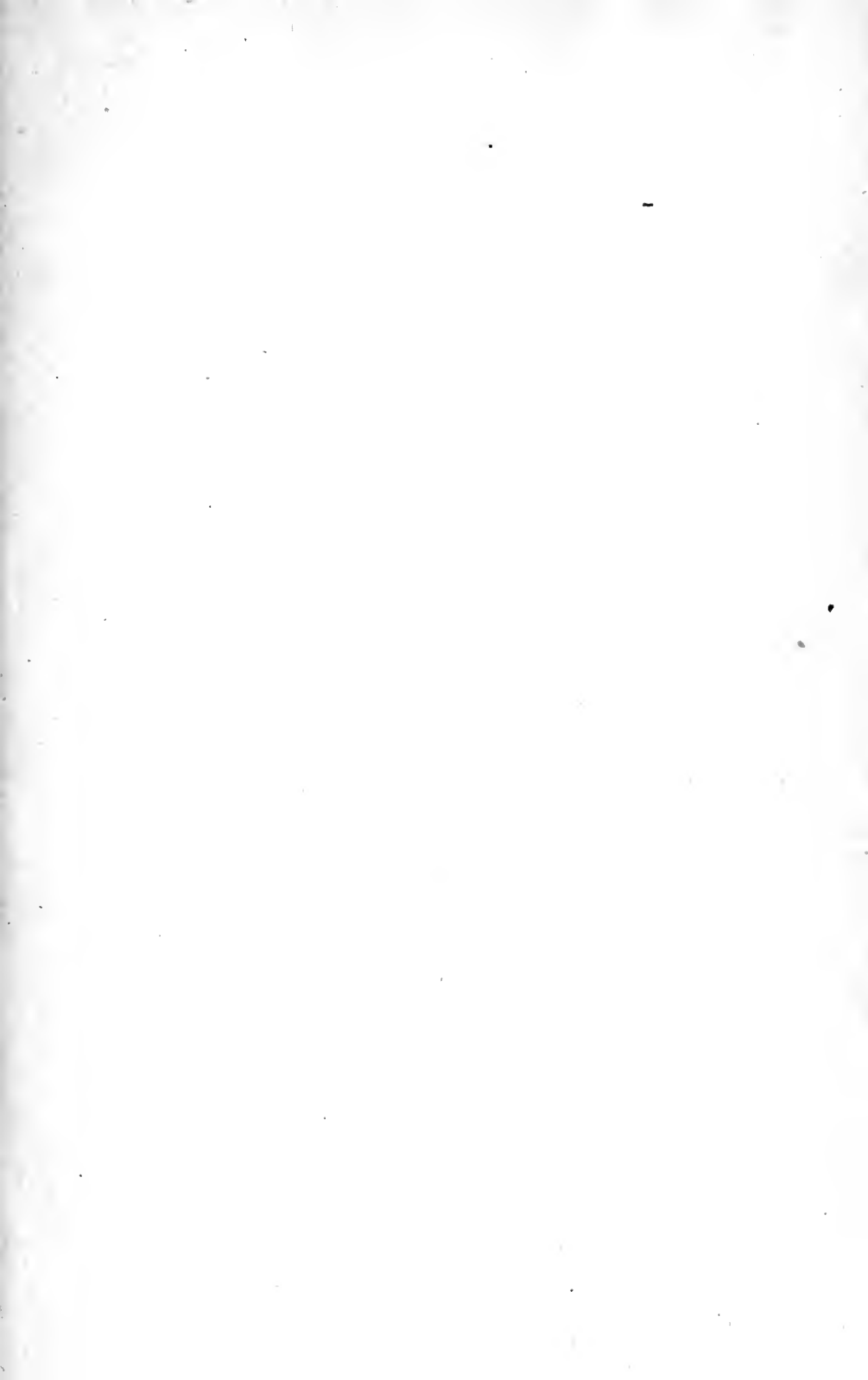
CE QUI DEMEURE, deuxième partie, par M. PAUL RENAUDIN.	481
L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES PRIVÉES DEPUIS SEPT SIÈCLES. — LE LOGEMENT. — I. CHATEAUX ET JARDINS, par M. le vicomte GEORGES D'AVENEL.	516
BISMARCK ET L'ÉPISCOPAT. — LA PERSÉCUTION (1873-1878). — I. LA PRÉPARATION ET LE VOTE DES LOIS DE MAI, par M. GEORGES GOYAU.	544
LE ROMAN FRANÇAIS. — VIII. LA BELLE ÂME : <i>Corinne</i> , par M. VICTOR CHERBULIEZ.	584
SUR LA VIA EMILIA. — PLAISANCE, PARME, MODÈNE, BOLOGNE, RIMINI, par M. GABRIEL FAURE.	605
L'INTERNATIONALE SOCIALISTE AU CONGRÈS DE COPENHAGUE, par M. J. BOURDEAU.	641
UNE VILLE ALSACIENNE. — COLMAR, par M. PAUL ACKER.	664
LES ITALIENS EN TUNISIE, par le commandant A. DAVIN.	689
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française.	709

Livraison du 15 Octobre.

CE QUI DEMEURE, troisième partie, par M. PAUL RENAUDIN.	721
L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES PRIVÉES DEPUIS SEPT SIÈCLES. — LE LOGEMENT. — II. LES MAISONS DE PARIS, par M. le vicomte GEORGES D'AVENEL.	758
SAINT FRANÇOIS D'ASSISE ET L'ART ITALIEN. — II. SAINT FRANÇOIS ARTISTE. — LES PREMIERS PEINTRES DE LA BASILIQUE D'ASSISE. — GIOTTO ET LA LÉGENDE FRANCISCANNE, par M. GEORGES LAFENESTRE, de l'Académie des Beaux-Arts.	775
LE ROMAN FRANÇAIS. — IX. LES ÉGOTISTES : <i>René, Adolphe, Obermann</i> , par VICTOR CHERBULIEZ.	807
WILLIAM JAMES, par M. ANDRÉ CHAUMEIX.	836
LA QUELLELE DE FORBIN ET DE DU GCAY-TROUIN, par le M. comte DE CARFORT.	865
POÉSIE. — LE BANQUET CHEZ CLINIAS, par M. AUGUSTE ANGELLIER.	888
LES AVEUGLES TRAVAILLEURS EN FRANCE, par M. PIERRE VILLEY.	898
REVUE MUSICALE. — UN BIENFAITEUR DE WAGNER, par M. CAMILLE BELLAIGUE.	924
REVUES ÉTRANGÈRES. — A PROPOS DU CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE SCHOPENHAUER, par M. T. DE WYZEWA.	936
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française.	947









AP
20
R5
per.5
t.59

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

